

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

24 NOVEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N° 43. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ALDOLPHE BITARD.

Bureaux : 4, rue Chauchat.

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Bertrand Duguesclin. — *Histoire de la conquête du Mexique* Chapitre XXVII. — *Pages d'histoire du moyen âge* : Guelfes et Gibelins. — *Cours d'histoire universelle* : Fondation de la République romaine. — *Vieilles coutumes* : Le soufflet de rappel. — *Cours pratique de langue anglaise*. Vingt-cinquième leçon. — Nouvelle de la République des lettres.

ILLUSTRATIONS. — *Bertrand Duguesclin* : Le gouverneur de Châteauneuf-Randon déposant les clefs de la ville sur le corps de Duguesclin qui vient d'expirer. — *Guelfes et Gibelins* : L'épouse de Buondelmonti promenant dans Florence la tête de son époux assassiné. — *Histoire Universelle* : Horrtins Coclés au pont Sublicius.



DUGUESCLIN. — Le gouverneur de Châteauneuf-Randon déposant les clefs de la ville sur le corps de Duguesclin. (p. 677 col. 1

LES HÉROS DE LA PATRIE

BERTRAND DU GUESCLIN

Bertrand Du Guesclin est certainement un des héros les plus populaires du moyen âge.

C'est, au commencement de sa carrière, un chevalier dans toute l'acception du mot, aimant les aventures, les faisant naître quand elles n'existent pas, pour le plaisir d'accomplir un acte de bravoure, un coup de main audacieux ; joignant à cela les qualités d'un grand capitaine, un profond amour pour son pays, une bonté sévère pour ses soldats et une grande magnanimité envers ses ennemis.

Bertrand Du Guesclin naquit en Bretagne, au château de la Motte-Broon, en 1320. La fortune de sa famille était des plus modestes, mais son origine des plus anciennes. Son père vivait fort modestement dans son château, au milieu des dix enfants composant sa famille, et dont Bertrand était l'aîné des garçons. Si la fortune n'avait pas favorisé le futur connétable, la nature n'avait pas été plus généreuse envers lui. Cuveillier, qui a écrit sa biographie en trente mille vers, dit dans son langage naïf :

*Je crois qu'il n'est si laid de Rennes à Dinan.
Camus estoit, et noir, malostrut et massant.*

Une taille courte et tortue, des yeux verdâtres, des bras de fer, des poignets d'acier, la chevelure en désordre, lui donnaient un aspect des moins attrayants. Son physique, du reste, reflétait à cette époque, comme un fidèle miroir, son caractère vif, hargneux, emporté et batailleur. Tout enfant, il ne se passait pas de journées qu'il ne livrât bataille à plusieurs de ses camarades. Tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il rentrait au logis couvert de coups et de blessures, les habits en lambeaux, et, malgré les remontrances dont il était accablé, recommençait le lendemain la même vie.

Sa conduite le faisait détester des

siens, même de sa mère. L'anecdote que nous allons raconter montre ce qu'était l'enfant et ce que devait être l'homme :

Un jour qu'il rentrait de fort méchante humeur, il trouva la famille « très bien assise à table et mangeant un chapon ». Bertrand, selon la coutume établie, fut servi dans un coin ; mais sans doute, ce soir-là, la manière dont on le traitait cessa de lui convenir, car, s'avançant vers la table en bousculant frères et sœurs, il se mit à la première place, en s'écriant : « Place à votre aîné ! » Puis, s'emparant des plats et des coupes, il se mit à festoyer. Bravant alors les remontrances de sa mère, il renversa du même coup la table et les convives. Survint alors une religieuse qui consola la famille éplovée, prit Bertrand auprès d'elle, le caressa et lui prédisait un brillant avenir !...

Les méchancetés dont il se rendait coupable envers les autres enfants attirant de nombreuses plaintes à son père, celui-ci, fatigué, enferma l'incorrigible et le laissa quatre mois dans un cachot. Mais un jour, Bertrand s'évada, enfermant à sa place la servante qui lui apportait sa nourriture ; il s'élança dans la campagne, déroba le cheval du valet de ferme, et s'en alla droit chez un oncle qu'il avait à Rennes.

Cet oncle était, lui aussi, un bon compagnon ; quoique vieux déjà, il aimait encore à rire ; Bertrand lui plaisait ; aussi se mirent-ils tous les deux à courir fêtes et tournois, ferrailant, bataillant et faisant l'aumône avec une parfaite insouciance et une gaieté sans mélange. Notre héros avait alors treize ans.

Dans un tournoi populaire, comme il en existait alors dans toutes les villes, il remporta la victoire et fut couronné. Son oncle, après cet exploit, le rendit à son père, qui se décida à lui donner un vieux roussin, des armes rouillées et lui fit courir les fêtes et les tournois. Mais c'était pour Bertrand un bier triste équipage, et il ne tarda pas à s'en faire

donner un plus digne de lui. Voici comment :

A l'occasion du mariage de Jeanne de Penthièvre, des fêtes se donnaient à Rennes. Son père, comme un des plus nobles gentilshommes du pays, était un des tenants. Il y emmena son fils ; mais, quand le jeune homme vit les armures des chevaliers toutes resplendissantes briller au soleil ; les bannières déployées ; l'air fier et dédaigneux des combattants ; les parures et les bijoux des dames, il oublia son triste costume, et, se mêlant à cette foule brillante, il se livra à de douces illusions. Il se voyait, lui aussi, couvert d'une brillante cuirasse et coiffé d'un casque magnifique, entrer dans la lice, défier les plus braves et les vaincre. Hélas ! les moqueries et les rires le rappelèrent à la réalité.

Confus, désespéré, plein de rage et de douleur, il aurait bien voulu, pour se venger de tous ces quolibets cruels, entrer dans l'arène. — Mais comment faire ? — Un chevalier quittait la lice : Bertrand le suit, le reconnaît pour un parent, se jette à ses pieds, l'implore et le supplie pour qu'il lui prête un instant son coursier et ses armes ; il obtient ce qu'il souhaitait si ardemment et rentre, la visière baissée, au milieu du tournoi. Son air fier et imposant attire tous les regards ; un champion se présente : d'un coup de lance, il le met hors de combat ; un deuxième paraît, puis trois, puis quatre, puis dix, et tous, l'un après l'autre, s'en vont mordre la poussière. Personne n'est plus là pour résister au chevalier inconnu. Alors, le vieux Du Guesclin s'avance pour venger l'honneur des gentilshommes bretons. Bertrand, reconnaissant son père, baisse sa lance et se nomme. — Son triomphe fut immense.

Peu après ce jour glorieux, Bertrand commençait sérieusement la pratique de la guerre, en se déclarant champion de Charles de Blois. Il se contenta d'aventures et de pillages, arrêtant les partisans du duc de Montfort, et surtout les Anglais ;

s'embusquant le jour, passant la nuit dans les bois et les montagnes, faisant enfin la guerre de parisiens avec une cinquantaine de soldats déterminés, de noblesse plus ou moins certaine, mais tous « bons voleurs » et intrépides comme l'épée qu'ils portaient au côté.

Mais Du Guesclin ne devait pas longtemps rester un simple partisan de tel ou tel prince. Sa destinée l'appelait plus haut. Lassé de coucher à la belle étoile, il résolut de faire une guerre plus utile et plus productive, en tant que la guerre puisse produire autre chose que du mal; aussi commença-t-il par s'attaquer aux châteaux et aux forteresses du pays. Le premier qu'il prit fut le château de Fougerai, dans lequel il pénétra, moitié par ruse, moitié par bravoure. Ce fait d'armes acheva de le faire connaître en Bretagne, et, dès ce moment, Du Guesclin fut regardé comme un des plus braves et des plus grands guerriers de son temps.

Il s'étudia dans la suite à être, non plus un chevalier plein de bravoure, mais un capitaine capable, expérimenté, pouvant diriger une troupe nombreuse de soldats aguerris et disciplinés.

La guerre continuait entre la France et l'Angleterre. Après la bataille de Crécy, fut livrée celle de Poitiers. La seconde fut aussi désastreuse que la première, et la France, avec son roi prisonnier, ne tarda pas à être envahie par les Anglais. En même temps, la Bretagne redevenait le théâtre d'une lutte longue et ancienne entre les deux prétendants, Jean de Montfort, soutenu par les Anglais, et Charles de Blois, sous les bannières duquel se rangeaient les chevaliers bretons.

En 1337, les hostilités reprirent avec une nouvelle fureur et Jean de Montfort, guidé par le duc de Lancastre, cousin du roi d'Angleterre, vint mettre le siège devant la vieille capitale bretonne, Rennes. Après un siège long et pénible, la famine fut bientôt maîtresse de la ville,

mais l'indomptable énergie des Bretons triompha. On put faire savoir à du Guesclin dans quel état se trouvaient les assiégés et l'appeler à l'aide. Lui, joyeux de pouvoir rendre un service à son pays, tomba sur le camp anglais, le mit en déroute, enleva les provisions et entra triomphalement dans Rennes, avec des chariots remplis d'approvisionnements de toutes sortes. Rennes, une fois ravitaillé, eût pu soutenir un nouveau siège mais une trêve fut signée et la ville débloquée.

La paix dura deux ans; mais les rois et les princes n'ayant pu s'entendre, la guerre recommença et les peuples, qui ne demandaient qu'à vivre en paix, à ravaler leurs champs et à récolter les fruits de leurs labeurs, durent recommencer à s'entrégorger pour le plaisir et l'orgueil. Les hommes qui voulaient être leurs maîtres!

Dinan fut la première ville assiégée; Montfort et Lancastre commandaient les Anglais; Du Guesclin défendait la ville. Il fut encore le héros du siège. Là, du moins, il accomplit un de ses derniers actes de chevalerie. Son frère ayant été fait prisonnier par surprise, il provoqua celui qui s'était emparé de lui et le battit. Il avait, cette fois encore, risqué sa vie pour un point d'honneur, plutôt que de se conserver à son armée. Ce fut, du reste, le dernier duel qu'il eut; dès ce moment, il devint un véritable chef d'armée, et se consacra tout entier à l'art militaire.

Sur ces entrefaites fut signé le traité de Brétigny (1360). Mais la guerre n'en continua pas moins entre les Anglais et les Bretons. Du Guesclin accomplit encore quelques exploits, et une nouvelle trêve fut conclue.

Le roi Jean vint à mourir et Charles V, son fils, lui succéda. Un des hommes les plus éclairés de son temps, Charles V choisit comme bras droit Du Guesclin. Il avait reconnu en lui tout ce qu'il y a de

grand et d'utile. Le nouveau général quitta la Bretagne pour se rendre auprès de son souverain. Il se battit à Nantes, à Melun, et livra le combat de Cocherel, en 1364, au moment où Charles V se faisait sacrer roi de France. La France, grâce à ces succès, revint à l'espérance, et un nouvel horizon, plus brillant et plus calme, s'offrit à elle.

Mais, une fois encore, la guerre de rivalités avait repris en Bretagne, et avec d'autant plus d'ardeur que la France commençait à relever la tête et à ne plus tant se courber sous le joug anglais.

Bertrand courut à Nantes mettre au service de Charles de Blois sa petite troupe victorieuse. Son offre fut acceptée et Charles de Blois résolu d'en finir dans une dernière bataille.

Le jour fut fixé; l'endroit choisi: ce fut le 29 septembre 1364, près de la petite ville d'Auray. Tout ce que la Bretagne et l'Angleterre avaient de noblesse et de guerriers fameux se donna rendez-vous sur le champ de bataille. La lutte y fut longue et acharnée; mais le sort des armes plus que la bravoure, qui fut égale de chaque côté, décida des résultats du combat: le duc de Montfort fut vainqueur et Charles de Blois fut tué dans la mêlée. Du Guesclin y accomplit des actes d'une prodigieuse intrépidité, il y déploya un réel talent militaire; mais, entouré d'ennemis, blessé, harassé, désarmé, il dut céder à la force et au nombre et se rendit aux Anglais.

Après sa mise en liberté, Du Guesclin va devenir véritablement général français et il ne restera plus qu'au service de la France, tout en conservant, au fond de son cœur, une grande affection pour son pays, sa Bretagne, la terre où il accomplit ses premiers exploits.

Du Guesclin était revenu en France, après avoir payé une forte rançon aux Anglais; la paix était faite, et plus rien n'occupait ce qu'on appelait alors les « Grandes Compagnies ». Aussi ces troupes,

toutes indisciplinées et étrangères, ravageaient-elles les pays dans lesquels elles se trouvaient. Charles V résolut de s'en débarrasser et suscita une expédition en Espagne, afin de les occuper et de les éloigner de ses Etats. Il en donna le commandement à Du Guesclin, qui, pour se faire bien accueillir des différents chefs, employa sa ruse ordinaire.

Il alla les trouver à Châlon-sur-Saône, et leur dit qu'il les emmenait en Espagne, rétablir sur son trône Henri de Transtamare.

Pour arriver à les persuader, il fit un copieux repas avec ses anciens compagnons et ses anciens ennemis, car les uns et les autres se trouvaient alors réunis, et, au milieu de la fumée du vin, il leur fit promettre de se joindre à lui.

Tous accueillirent ses paroles avec enthousiasme et le proclamèrent leur chef suprême. Quelques jours après ils chevauchèrent sur la route d'Avignon, pour de là se rendre en Espagne.

A cette époque, Avignon était ville papale. Le Saint-Père, voyant venir les compagnies, dont les soldats étaient justement représentés comme de parfaits brigands, commença par leur envoyer « une bonne excommunication ». La chose toucha-t-elle Du Guesclin et ses soldats ? Nous l'ignorons ; mais nous savons qu'il envoya au Saint-Père la confession de ses troupes en lui demandant son absolution. Et quelle confession !... Le pape, néanmoins, s'empressa de leur donner à tous, chefs et soldats, l'absolution réclamée, à la condition qu'ils quitteraient le même jour ses Etats.

Le pontife, très certainement, ne connaissait pas Bertrand ; notre capitaine, non content de l'absolution, demanda comme indemnité 200,000 pièces d'or, sous prétexte qu'il avait promis « cette bagatelle » à ses soldats. On juge de la figure du pape à cette nouvelle. Force lui fut de s'exécuter ; aussi trouva-t-il un moyen bien simple de le faire :

il mit à contribution les habitants de sa bonne ville d'Avignon.

Comme les ambassadeurs apportaient l'indemnité au connétable, il leur demanda d'où elle provenait. Eux de répondre, après quelque hésitation, qu'elle avait été prélevée sur les fidèles sujets du Très Saint-Père. Alors Du Guesclin leur dit que jamais il ne prendrait un écu aux pauvres, mais qu'il entendait que l'argent lui fût remis après avoir été pris dans les caisses particulières du Saint-Père. Le pape fut obligé, bon gré mal gré, de s'exécuter.

L'armée du connétable passa les Pyrénées et arriva en Espagne. Vainqueur tout d'abord, Du Guesclin détrôna don Pedro et rétablit Henri de Transtamare ; mais, victime de l'indiscipline de ses bandes, qui conservaient toujours leurs habitudes de pillage, il fut vaincu à la bataille de Navarette et fait prisonnier par le prince de Galles, gouverneur de la Guyenne, qui avait, lui aussi, passé les Pyrénées pour se porter au secours de Pierre le Cruel.

Bertrand, une fois encore, était prisonnier des Anglais. Ce fut à l'honneur du prisonnier et du vainqueur que Du Guesclin recouvra sa liberté.

Le Prince Noir, duc de Galles, fils du roi d'Angleterre, demanda un jour à notre héros quel prix il mettait à sa rançon, lui disant que, quelque petite que fût la somme, il lui accorderait la liberté à ce prix. Bertrand répondit qu'il ne pouvait se taxer à moins de cent mille doubles d'or, somme énorme, et n'en voulut rien démordre.

Chandos, un des chevaliers anglais, et des plus nobles ennemis de Du Guesclin, lui offrit alors une forte part de sa rançon. La princesse de Galles elle-même lui donna dix mille doubles, et, si Du Guesclin l'eût voulu, sa liberté eût été achetée avec l'argent anglais ; mais le noble capitaine refusa toutes les offres, sauf celles de Chandos et de la princesse, en répondant qu'il devait d'abord s'adresser à ses amis de France et

que le roi payerait sans aucun doute la rançon de son connétable.

Il ne se trompait pas ; peu de temps après, il était ramené à Paris triomphalement, acclamé par toute la population.

La guerre ayant repris entre la France et l'Angleterre, la Bretagne fut encore l'un des théâtres des hostilités. Du Guesclin fut envoyé dans cette province et, au nom du roi Charles V, mena rudement les choses. Les Anglais, à deux reprises, assiégèrent Saint-Malo : mais ils furent repoussés par Du Guesclin et Clisson, alors au service de la France. Bientôt, les Bretons se révoltèrent et firent cause commune avec les Anglais. Du Guesclin résista long temps, avant de savoir s'il devait lutter contre la France avec ses compatriotes ou rester bon Français contre les Anglais : Ce fut ce dernier parti qu'il prit, et nous croyons qu'il doit en être loué. Pourtant il répugna à son noble cœur de combattre ses frères d'armes, et il obtint d'aller en Guyenne combattre les seuls Anglais.

Après maintes rencontres, toujours glorieuses, avec ses ennemis, il vint mettre le siège devant Châteauneuf-Randon. Il en avait à peine commencé l'investissement qu'une fièvre qui devait l'emporter s'empara de lui. Se sentant mourir, il appela Sancerre, son ami, et les principaux officiers, et leur recommanda de rester fidèles au roi, de ne jamais combattre que ceux qui pouvaient se défendre, de respecter les laboureurs, les faibles, les vieillards et les enfants ; de ne faire en un mot la guerre que loyalement et honnêtement. Son plus cher désir eût été de chasser de France tous les Anglais, mais la mort l'en empêchait. Puis il baisa son épée, la remit au maréchal de Sancerre et rendit le dernier soupir.

Ses dernières recommandations ne montrent-elles pas ce qu'était Du Guesclin ?

Le lendemain, le gouverneur de Châteauneuf-Randon, qui avait pro-

mis de se rendre à cette date, vint déposer sur son cadavre les clefs de la ville. C'est ainsi que mourut, en 1380, un des plus grands capitaines que la France ait jamais eus.

Doit-on blâmer Du Guesclin d'avoir préféré la France à la Bretagne? Doit-on, comme le savant autour de la *Bretagne ancienne et moderne*, Pître-Chevalier, s'écrier « que le connétable a ma mieux trahir son pays que son maître? » Nous croyons que non. Certes, Du Guesclin était Breton et bon Breton; mais n'y avait-il pas en lui quelque chose de plus encore? Ce quelque chose n'était-il pas déjà le sentiment français, qui commençait à se révéler même à cette époque reculée de notre histoire?

Nous pensons, nous, que, ne voyant dans les alliés du duc de Montfort que des ennemis du peuple habitant la grande péninsule comprise entre la Manche et l'Océan, il a compris déjà que tous les habitants des différentes contrées composant la France devaient se réunir entre eux pour ne former qu'une seule et même nation : la nation française.

Non, Du Guesclin n'a pas trahi son pays. En luttant contre la Bretagne, il a montré qu'il était Français.

Du Guesclin fut un grand capitaine; le premier il essaya d'organiser l'armée et de ne plus la laisser aller à la débandade et à l'aventure, le premier il comprit de quelle utilité était l'idée qu'un capitaine devait se former des conditions de la lutte avant de combattre, et, par cela même, il créa la tactique militaire. Du Guesclin n'est resté qu'un capitaine célèbre; s'il eût vécu plus longtemps, il aurait un rang honorable parmi nos plus grands généraux.

G. ASSANIS.

J'ai toujours pensé que l'honnête homme qui se mariait et qui élevait une nombreuse famille rendait plus de service à l'humanité que celui qui vivait garçon, faisait sur la population les raisonnements les plus savants. (Olivier Goldschmit.)

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXVII

Aussitôt après la construction de la prison, Pierre de Alvarado fut envoyé, avec cent hommes, pour reconnaître le pays et aller chercher des vivres, car les Indiens n'approvisionnaient plus les Espagnols, comme on sait. Il avait pour instruction, de ne se livrer à aucun acte d'hostilité et de n'avoir recours aux armes que dans le cas de provocation.

Cette mission fut remplie heureusement et en peu de temps. Alvarado rencontra à peu de distance des villages et des maisons de plaisance isolées, dont les habitants s'étaient réfugiés dans les bois à son approche, abandonnant tout à la merci de l'ennemi. Les Espagnols pénétrèrent dans ces habitations désertes, amplement approvisionnées de maïs, de volaille et d'autres objets d'alimentation sur lesquels ils firent main basse, mais sans endommager les meubles ni les édifices, et retournèrent au quartier général, chargés de provisions de toute sorte.

Cortès se disposa à poursuivre les projets dont nous avons parlé dans le chapitre précédent et dont l'exécution avait été retardée par les soins du renouvellement et de l'affermissement de ses pouvoirs. Les navires mirent à la voile pour Quabiskan. Quant à lui, il suivit la route de Zempoala, appuyant vers la côte et précédé de ses batteurs d'estrade.

Il atteignit en quelques heures la rivière de Zempoala, sur les rives de laquelle la ville de la Vera-Cruz fut définitivement bâtie plus tard. Les soldats passèrent la rivière dans des canots de pêcheurs et les chevaux à la nage; on arriva ensuite dans les premiers villages du district, abandonnés par les Indiens, qui avaient emporté cette fois leurs meubles et leurs provisions, ce qui

ne promettait rien de bon. Ils avaient seulement laissé quelques idoles dans leurs temples, avec divers ustensiles et des restes ignobles de sacrifices humains.

Les soldats de Cortès passèrent la nuit dans de vieilles maisons, sous la garde de sentinelles avancées; mais aucun incident ne se produisit. Le lendemain, on se remit en marche par un chemin tournant vers l'Ouest et visiblement fréquenté, mais s'écartant un peu de la côte. Toute la matinée se passa sans qu'on eût rencontré une seule personne, dans une solitude par conséquent dont l'influence se faisait sentir désagréablement sur l'esprit de l'armée tout entière. Enfin, cette solitude cessa, et, comme on arrivait dans de plus riantes contrées, douze Indiens apparurent, se dirigeant à la rencontre de la petite troupe.

Ces Indiens étaient envoyés par le cacique de Zempoala, avec des provisions, et chargés de solliciter comme une faveur l'entrée des Espagnols dans la cité, où des logements leur étaient préparés et où le meilleur accueil les attendait.

Ayant fait cette proposition inattendue, les messagers du cacique apprirent à Cortès que la ville en question se trouvait à un soleil, c'est-à-dire à une journée de marche de l'endroit où ils se trouvaient. Cortès renvoya six Zempoales pour remercier le cacique de son offre bienveillante, mais, comme il n'y avait pas grande confiance, il en retint six pour lui servir de guides, dit-il, mais plutôt comme otages.

L'armée s'arrêta le soir dans un village, où elle reçut une hospitalité des plus cordiales. Le lendemain, dans la matinée, elle était en vue de la ville de Zempoala, dont elle atteignit presque les premières habitations vers midi. Alors, vingt Zempoales se présentèrent pour la recevoir, avec toutes les marques de courtoisie en usage parmi eux.

— Le cacique, dirent-ils à Cortès, n'est pas venu à ta rencontre, parce qu'il est à peu près impotent. Mais

il nous a donné l'ordre de te témoigner son désir extrême de connaître tes vaillants soldats, pour lesquels il professe la plus grande affection.

La ville, élevée entre deux rivières courant à la base d'une chaîne de montagnes boisées, offrait un aspect magnifique. Les édifices étaient construits en pierre recouverte de chaux dont la blancheur éblouissante, à la lumière du soleil, avait fait croire à l'un des éclaireurs espagnols que les murailles étaient d'argent.

Le peuple, assemblé en foule pour assister à l'entrée des étrangers, encombrait les rues et les places, sans armes, et n'exprimant d'autre sentiment que celui de la curiosité. Le cacique parut sur le seuil de son palais. Un embonpoint monstrueux l'empêchait de marcher et rendait son transport même fort difficile. Il s'approcha péniblement, appuyé sur quelques-uns de ses officiers. Son vêtement se composait en tout d'une couverture de coton; de riches bijoux ornaient ses oreilles et ses lèvres.

À l'apparition de cette espèce de monstre, Cortès eut toutes les peines du monde à réprimer les rires de ses soldats et peut-être même les siens. Mais lorsque le cacique eut commencé de parler, en recevant le général espagnol dans ses bras et en saluant gracieusement ses officiers, ses paroles provoquèrent d'unanimes témoignages de satisfaction. Il y mit du reste de la discrétion, congédia Cortès et son armée, pour leur permettre de se reposer, remettant à plus tard le plaisir d'entretenir plus longuement son hôte.

Les soldats furent installés commodément dans de vastes cours d'auberges, où ils trouvèrent tout ce qui pouvait leur être nécessaire.

Le cacique ayant envoyé un riche présent à Cortès, lui fit annoncer sa visite; il parut bientôt, porté dans un brancard sur les épaules de ses familiers les plus vigoureux et entouré d'un brillant cortège. Peu

soucieux de lui parler devant trop de témoins, Cortès alla à sa rencontre, accompagné seulement de ses capitaines et de ses interprètes.

Il lui parla, à son habitude, du motif prétendu de son voyage, de la puissance du roi d'Espagne, des monstrueuses erreurs de l'idolâtrie qu'il avait aussi mission de combattre, et ajouta: « Le but principal de ma vaillante armée est de punir les violences, de venger les offenses et d'agir en tout conformément aux lois de la justice et de la raison. » Ces dernières paroles n'étaient pas aussi vaines qu'elles en avaient l'air: elles avaient pour objet de sonder les intentions du cacique, qui avait sans doute à se plaindre de Montézuma, seule raison plausible de son accueil bienveillant, s'il était sincère.

Le cacique montra d'abord une grande hésitation à entrer dans la voie des récriminations contre son souverain, poussa de gros soupirs, hocha la tête et finalement éclata: « Tous les caciques de ce territoire, dit-il, sont plongés dans un honteux esclavage. Mais ils manquent de forces suffisantes, et surtout d'énergie, pour secouer le joug de Montézuma, qui oblige ses vassaux non seulement à le servir, mais à l'adorer comme un dieu, et entend que ses exigences extravagantes et cruelles soient respectées comme des décrets du ciel. Ce tyran odieux a une puissance trop considérable pour que je puisse te proposer de nous aider à secouer ce joug humiliant et intolérable, pour te déterminer en un mot à te déclarer son ennemi sans y être contraint par des raisons graves et personnelles; enfin, il n'est pas convenable, je le sais de réclamer ta protection contre lui. »

« Je ne redoute à aucun degré les forces de Montézuma, répartit fièrement Cortès. Je tiens, moi, toute ma puissance du ciel. Je dois me rendre à Quiabislan; j'y recevrai avec sympathie les mécontents et les opprimés qui auraient besoin de la protection de mes armes. Tu peux transmettre mes intentions à tes

amis, et les assurer que Montézuma cessera de les maltraiter et d'obtenir ce que son despotisme exige injustement d'eux, tant qu'ils seront placés sous ma protection. »

Ayant, par ces promesses audacieuses, capté la confiance du cacique obèse du Zempoala, Cortès poursuivit sa marche, se félicitant *in petto* des immenses avantages qui résulteraient nécessairement, pour l'exécution de ses projets, du profond mécontentement que la tyrannie de Montézuma avait fait naître dans les provinces de son empire qui n'étaient point placées sous sa surveillance immédiate.

Du reste, l'illustre aventurier avait l'esprit porté à tout voir du beau côté, pour peu qu'il y en eût un, ce qui lui aplanissait naturellement les difficultés. (A suivre.)

PAGES D'HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

GUELFS ET GIBELINS

Jusqu'où faut-il remonter pour retrouver l'origine de ces dénominations de *Guelfe* et de *Gibelin* appliquées à la désignation des deux grands partis qui ensanglantèrent l'Italie, incessamment troublée par leurs dissensions pendant près de trois siècles?

Voici la version la plus généralement adoptée:

À la bataille de Weinsberg, en 1140, étaient en présence Welfe III, duc de Bavière, client du pape et l'empereur Conrad III, de Wiblingen. Les cris de guerre des belligérants étaient donc respectivement *Welfe* et *Wiblingen*: sans doute, ils auraient pu être *Conrad* pour les partisans de l'empereur et *Bavière* pour ceux du duc; mais il n'en fut rien, et lorsque, plus tard, l'Italie devint le champ de bataille des deux partis, les Italiens, dans leur ignorance de l'accentuation allemande, firent de Welfe *Guelfi* et de Wiblingen *Gibellini*.

Machiavel, dans ses *Istorie fiorentine*, prétend que l'origine des deux partis remonte à l'élection du

pape Alexandre II (1061), dont les partisans, en lutte avec ceux de Cadolo, évêque de Parme, anti-pape sous le nom d'Honorius II, ouvrirent pour l'Italie l'ère des troubles sanglants. Mais ici, nous ne trouvons pas l'explication des deux termes Guelfe et Gibelin. Il s'est évidemment opéré un double mélange entre les anciens partisans de Bagio et de Cadolo et ceux de Welfe et de Wiblingen, lorsqu'au XIII^e siècle, l'Italie devint le théâtre de la lutte entre le Saint-Siège et l'Empire : c'est du moins ce qu'on peut inférer de plus raisonnable des maigres renseignements que nous possédons.

Quoi qu'il en soit, à l'époque des démêlés de Frédéric II avec Grégoire IX, l'Italie était presque partout, et principalement dans les villes, divisée en deux factions : les Guelfes et les Gibelins; en partisans du pape et partisans de l'empereur; entre les communes et les châteaux, disent les historiens italiens modernes : la question était complexe, comme on voit; c'était bien autre chose qu'une question de rivalité entre la maison de Souabe et celle de Bavière. Cette complexité est justement ce qui en rend l'intelligence obscure, car on y trouve des contradictions inouïes. Par exemple, dans telles circonstances où le Saint-Siège et l'Empire sont au mieux, on voit leurs partisans, ou prétendus tels, s'égorger sans merci comme sans raison apparente : s'égorger est leur grande affaire; le reste est si peu de chose, qu'on y voit autant que rien.

Enfin, nous voyons des papes gibelins, des empereurs guelfes : les partis, malgré cela, ne changent point et ne cessent surtout de s'entre-déchirer. Que l'un ou l'autre triomphe de son ennemi, ce sont toujours les mêmes moyens de gouvernement qu'on voit mettre en usage, et l'on n'y voit rien d'autre : les massacres, les proscriptions frappent les vaincus, qui, vainqueurs, en font autant à leurs adversaires;

mais de questions de principe, on n'en voit que bien peu d'agitées d'un côté comme de l'autre.

Plus que toutes les autres cités italiennes, Florence fut déchirée par les factions, qui eurent au moins dans son sein, à certaines époques, un caractère bien tranché, car l'aristocratie était gibeline et le peuple guelfe; ceux-ci étaient, en outre, désignés sous le nom de *blancs*, et les autres sous celui de *noirs*. Toutefois, ces nouvelles appellations étaient une autre cause de confusion, car il y eut des Guelfes noirs et des Gibelins blancs, témoins Dante et Machiavel, pour ce dernier exemple. En conséquence, Dante est proscrit, quoique Gibelin, par l'aristocratie gibeline, parce qu'il professe des idées *blanches*, en ce qui concerne la Constitution de l'Italie, qu'il voudrait voir organisée en confédération sous la suzeraineté de l'empereur, avec des institutions municipales libres, et le peuple guelfe le laisse proscrire sans protester, parce qu'il est Gibelin.

L'origine des désordres sanglants dont Florence fut si longtemps le théâtre n'est pas faite pour apporter le moindre rayon de lumière dans ce cahos.

Jusqu'en 1215, Florence n'avait pris à la grande querelle qui divisait dès lors l'Italie qu'une part fort platonique. A cette époque vivaient à Florence deux puissantes familles : les Amidei, alliés aux Uberti, dont le chef était à la tête du parti gibelin, et les Buondelmonti, fidèles alliés du pape. Ces deux familles vivaient en fort mauvaise intelligence, comme de raison; il y avait entre elles une vieille haine qui n'était pas étrangère à la conversion des Amidei au parti gibelin. Pour étouffer cette haine de famille, on songea à une union intime entre le fils des Buondelmonti et la fille des Amidei.

Le jeune Buondelmonti, dont jusque-là le cœur n'avait pas encore parlé, s'était facilement résigné à cette heureuse combinaison, et il al-

lait épouser son ennemi héréditaire, lorsque le destin lui fit rencontrer une jeune fille d'une beauté ravissante, appartenant à la famille Donati, dont il devint subitement et éperdument amoureux.

Rompant alors son engagement avec les Amidei, Buondelmonti épousa la fille des Donati.

Mais, à l'issue même de la cérémonie religieuse, les Amidei faisaient assassiner Buondelmonti sur le seuil de l'église, et les meurtriers mettaient un tel acharnement à leur sinistre besogne, que la tête couronnée de fleurs du malheureux jeune homme roulait sur les dalles.

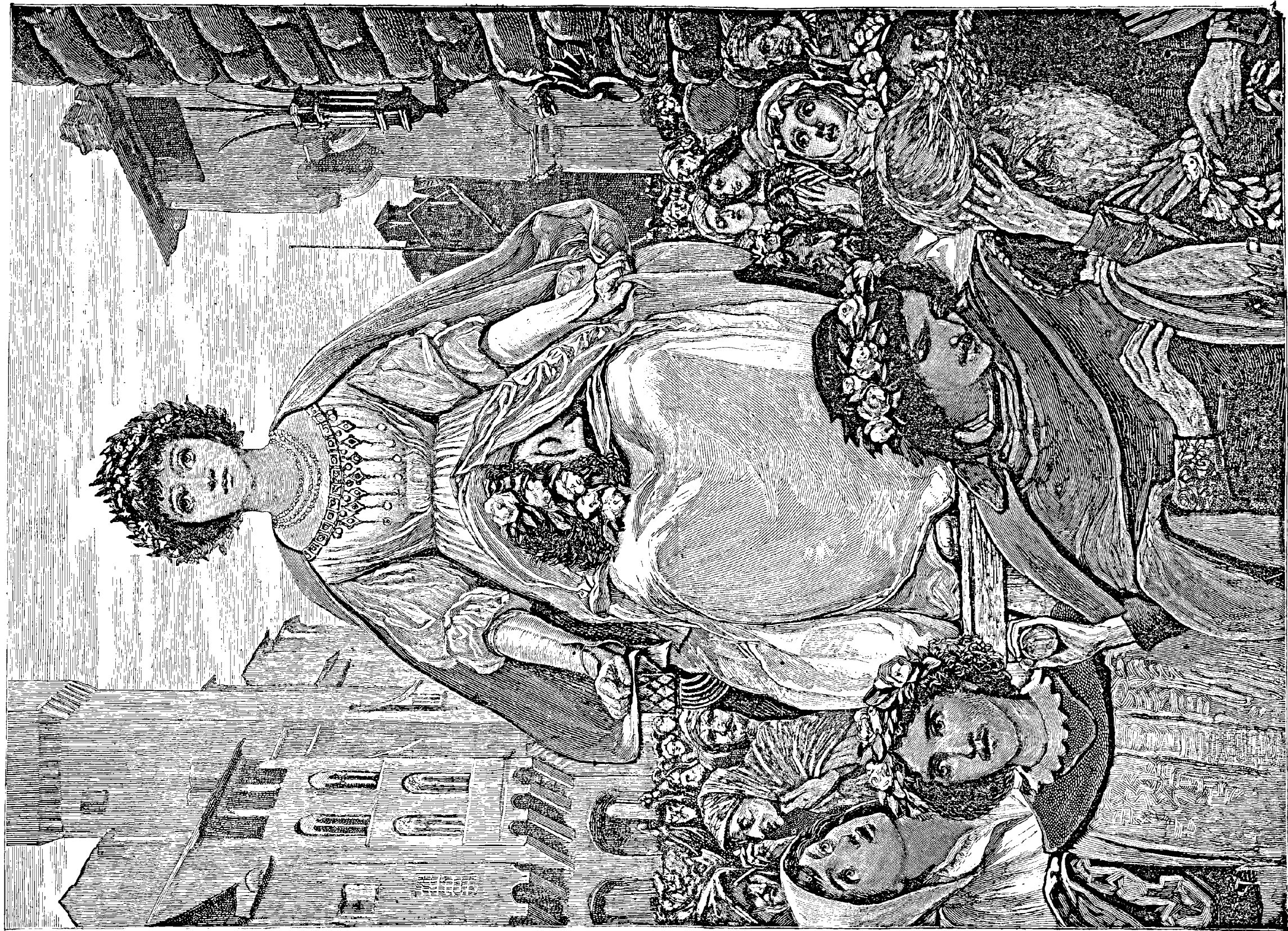
Alors il se passa une scène d'une solennité vraiment terrifiante : la jeune veuve, à peine épouse, la tête de son fiancé sur les genoux, fut placée dans un fauteuil et portée ainsi à travers la ville par les amis de la victime, afin de soulever plus sûrement l'indignation du peuple, qui jetait en effet sur le passage du sinistre cortège des cris d'indignation et de fureur...

Cette querelle particulière, ou plutôt son épouvantable issue, fut le signal des hostilités entre les deux partis qui divisaient Florence. Quarante-deux maisons des plus considérables se déclarèrent pour le parti guelfe, auquel appartenait Buondelmonti, tandis que vingt-quatre familles non moins puissantes, amies des Amidei, entrèrent dans la faction gibeline.

Dès lors, la lutte devint terrible, et pendant une longue suite d'années, les rues de Florence furent ensanglantées par les massacres partiels, les meurtres isolés et les batailles auxquels se livrèrent les partisans de Welfe et de Wiblingen — ou plutôt ceux des Uberti et des Buondelmonti.

Beaucoup de guerres n'ont pas d'origine plus sérieuse, mais peu durent assez longtemps, heureusement, pour que leur origine soit oubliée par les derniers qui prennent part à la lutte ainsi commencée.

A. B.



GUELPHES ET GIBELINS. — L'épouse de Buondelmonti promenant dans Florence la tête de son époux (p. 679 col. 3.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules-César

IV

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite.)

Coclès défendit seul le pont du Tibre; Scévola brûla la main qui avait trompé sa volonté et frappé le secrétaire de Porsenna au lieu de ce roi; Clélie, livrée comme otage, s'échappa en traversant le Tibre à la nage.

D'autres auteurs, et surtout Tacite et Pline l'Ancien, racontent que Porsenna s'empara de Rome, mais pour la perdre bientôt.

Tarquin s'adressa aux Sabins, qui furent vaincus, et enfin aux Latins, qui furent défaits à la sanglante bataille du lac Régille (496). Sextus Tarquin et son frère Titus périrent dans le combat, et Tarquin le Superbe mourut l'année suivante à Cumès, où il s'était retiré. Dès lors, la République parut solidement établie.

Rome était délivrée, mais un mal intérieur la minait : le poids des dettes, accrues par les dépenses et les pillages des dernières guerres. La loi romaine était singulièrement partielle pour les créanciers; ceux-ci abusèrent de leurs droits, et les pauvres, irrités, commencèrent à se révolter. Le Sénat créa alors la *Dictature*, magistrature sans appel et dont le pouvoir fut plus illimité que ne l'avait été celui des rois, mais qui ne devait durer que six mois. Le peuple, effrayé, céda. Les violences des créanciers s'accrurent alors au point que les pauvres préférèrent abandonner la ville; ils se retirèrent sur le Mont-Sacré et n'en descendirent que quand on leur eut accordé des *tribuns*, chefs annuels des plébéiens, armés d'un *veto* qui arrêtait les décisions injustes.

Pendant la dictature, qui ne durait que six mois, toutes les autres magistratures étaient suspendues, et le dictateur avait droit de vie et

de mort sur tous les citoyens. Il choisissait pour son lieutenant un *général de cavalerie* (magister equitum). Le premier dictateur fut Titus Lartius, et le second Posthumius. C'est ce dernier qui gagna sur les ennemis de Rome la victoire décisive du lac Régille.

Les tribuns, qui avaient le droit d'opposer leur veto à tous les décrets du Sénat et des consuls, étaient précédés d'un huissier appelé *viator*. Il n'y eut dans l'origine que deux tribuns; mais, dans la suite, le nombre de ces magistrats fut augmenté et porté jusqu'à dix. On leur adjoignit bientôt des *édiles plébéiens*, auxquels fut confié le soin des monuments publics.

Les patriciens n'avaient consenti qu'à regret à l'établissement du *tribunat*. Un des patriciens les plus ardents, Marius, auquel la prise de Coriòles avait mérité le surnom de *Coriòlan*, voulut profiter d'une famine qui désolait Rome pour rétablir dans toute sa puissance le Sénat et l'aristocratie : il échoua et fut exilé. Il marcha alors contre sa patrie à la tête des Volsques, et ne fut désarmé que par les larmes de sa mère Veturie. Le peuple pouvait désormais frapper les patriciens.

Dès le jour de leur élection, les tribuns n'avaient cessé de travailler à établir l'égalité civile et politique entre les patriciens et les plébéiens.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu la nomination des édiles plébéiens chargés de la police de la ville ils s'arrogèrent successivement le droit de convoquer les *comices des tribus* sans la consultation préalable du Sénat et sans prendre l'avis des augures, privilège réservé aux patriciens. Dans ces assemblées par tribus, les votes se comptaient par tête, et tout l'avantage, par conséquent, appartenait à la multitude. Puis les tribuns parvinrent à rendre des *plébiscites* ou décrets du peuple obligatoires comme les sénatus-consultes.

Bientôt après, un patricien, Spurius Cassius, qui voulait capter les suffrages du peuple, proposa la pre-

mière *loi agraire* (486). Ces lois avaient pour but le partage des terres; mais il ne s'agissait que des terres de conquête qui avaient été affermées aux patriciens, puis usurpées par eux, et que Spurius Cassius voulait distribuer aux plébéiens pauvres. Poursuivi par les patriciens, abandonné par les tribus, qui redoutaient son influence, Spurius Cassius fut mis à mort.

Mais les tribuns s'emparèrent de la *loi agraire* et s'en firent une arme contre les patriciens. Genucius, Voiero et d'autres tribuns s'opposèrent à la levée des troupes et luttèrent énergiquement contre les patriciens, que dirigeait Appius Claudius. Genucius fut trouvé mort dans son lit. Le peuple resta quelque temps consterné.

En 461, le tribun Trentillus Arsa demanda que dix hommes fussent nommés pour rédiger et publier un code de lois, afin d'enlever aux patriciens, qui seuls rendaient la justice, l'autorité arbitraire qu'ils avaient exercée jusqu'alors. Le Sénat résista avec énergie à cette nouvelle proposition, et la famille des Quintius se signala, entre toutes, par la violence de son opposition. Quintius Cæson, fils de Cincinnatus, fut exilé et son père ruiné par l'amende à laquelle son fils avait été condamné. Au milieu de ces dissensions, un Sabin, *Hordeonius*, s'empara du Capitole; mais il en fut bientôt chassé.

Cependant le Sénat, après une lutte énergique, fut obligé de céder. La *loi Trentilla* fut votée (451) et des commissaires envoyés en Grèce pour y recueillir les lois les plus sages et les appliquer à Rome. Après leur retour, on élut dix magistrats, appelés *Decemvirs*, chargés de promulguer un code de lois.

A. MONNANTEUIL.

(A suivre.)

L'excès de franchise est une indécence, comme la nudité. (Bacon.)

Souvent un grand nom rapetisse celui qui le porte. (Grimm.)

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson

VINGT-CINQUIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

« Had he been of a character less bustling and fiery, or less fond of wandering, he had perhaps reached a good old age; whereas his rashness brought him to an untimely end. »

« A sailor's life also has its fatigues and dangers. How many a storm-beaten vessel, borne on swelling waves, with her sails

shred by the wind, has split on rocks, or has been wrecked on distant and unknown shores, or has been caught among the icy

mountains of the frozen sea, and stuck there for ever! »

« No, I swear it shall never be my lot to be a seaman, if I can help it. Let such as prefer glory to ease rush into peril, and exhaust their strength with fatigues. I am

for a quiet life. Upon the whole, I think that trade will suit me better than any thing else. »

TRADUCTION LITTÉRALE

« Had he been of a character less bustling and fiery, or less fond of wandering, he had perhaps reached a good old age; whereas his rashness brought him to an untimely end. »

« A sailor's life also has its fatigues and dangers. How many a storm-beaten vessel, borne on swelling waves, with her sails shred by the wind, has split

on rocks, or has been wrecked on distant and unknown shores, or has been caught among the icy mountains of the frozen sea, and stuck there for ever! »

« No, I swear it shall never be my lot to be a seaman, if I can help it. Let such as prefer glory to ease rush into peril, and exhaust their strength with fatigues. I am for a quiet life. Upon the

whole, I think that trade will suit me better than any thing else. »

TRADUCTION FRANÇAISE.

« S'il eût été moins remuant et moins ardent, ou s'il eût moins aimé la vie errante, il serait peut-être parvenu à une bonne vieillesse, au lieu que sa témérité l'a conduit à une fin prématurée. »

« La vie d'un matelot a aussi ses fatigues et ses dangers. Combien de vaisseaux, battus par la tempête; portés sur des vagues enflées, avec leurs voiles déchirées par le vent, se sont brisés sur des rochers, ou ont fait naufrage sur des rivages éloignés et inconnus, ou ont été surpris entre les montagnes de glace de la mer glaciale, et y sont restés attachés pour toujours! »

« Non, je le jure, ce ne sera jamais mon sort d'être marin, si je puis l'éviter. Que ceux qui préfèrent la gloire aux repos se précipitent dans le péril, et qu'ils épuisent leur force par les fatigues. Je suis pour une vie tranquille. Après tout, je pense que le commerce me conviendra mieux que toute autre chose. »

CONVERSATION.

What life has its fatigues and dangers? A sailor's life.
What has a sailor's life? Its fatigues and dangers.
What has split on rocks? Many a storm-beaten vessel.
On what has many a storm-beaten vessel been borne? On swelling waves.
By what have her sails been shred? By the wind.
What have been shred by the wind? Her sails — The sails of the vessel.
On what has she split? On rocks.
Where has she been wrecked? On distant and unknown shores.
Among what has she been caught? Among the icy mountains of the frozen sea.
What has become of her? She has stuck there for ever.
What did John swear? That it should never be his lot to be a seaman.
Who are those who rush into peril? Such as prefer glory to ease.

What do they exhaust with fatigues? Their strength.
With what do they exhaust their strength? With fatigues.
For what life was John? For a quiet life.
What did he think would suit him better than any thing else? Trade.
How would trade suit him? Better than any thing else.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Will you come to the sea shore?	Voulez-vous venir au bord de la mer?
I fear we shall have a storm.	Je crains que nous n'ayons une tempête.
No, there is no danger of that.	Non, il n'y a pas de danger.
Well, then, let's go.	Eh bien, alors, allons-y.
The wind is very cold.	Le vent est bien froid.
Let us run a little.	Courons un peu.
I dare say you do not feel the cold now.	Je suis sûr que vous ne sentez pas le froid maintenant.
No, I do not.	Non, je n'en sens pas.
Running is the best thing you can do, when you are cold.	Courir est ce que vous pouvez faire de mieux quand vous avez froid.
Do you see that vessel yonder?	Voyez-vous ce vaisseau là-bas?
I only see a little white spot.	Je ne vois qu'un petit point blanc.
It is her sails.	Ce sont ses voiles.
What a keen sight you have!	Quelle vue perçante vous avez!
See now, she is growing larger and larger.	Voyez maintenant : il devient de plus en plus grand.
I begin to see her masts.	Je commence à en voir les mâts.
She sails with great rapidity.	Elle vogue avec une grande rapidité.
In two hours she will be here.	Dans deux heures il s'en ira ici.
The wind is stronger than when we came.	Le vent est plus fort que lorsque nous sommes venus.

Deuxième Division — Analyse et Théorie

PRONONCIATION

EXEMPLES

Third — Throughout — Thing — Thirteen — Thousand — Three — Thought — Threats — Thrive — Think.
Chacun de ces mots commence par th.
Le th est dur.
315. Le th est dur au commencement des mots.
Les exceptions sont : That, the, this, there, they, their, than, those, though, them, thou,

356. ANY *thing*. — Le mot *tout* se rend par *any*, quand il signifie *quelconque, quel que ce soit, n'importe lequel, aucun, aucune*.

ELSE vient du saxon *elles*.

SYNTAXE.

A character less bustling and fiery.
Un caractère moins remuant et ardent
Le participe *bustling* étant employé ad-

au même substantif, l'usage autorise souvent à les placer après

358 *A character less bustling.*

Un caractère moins remuant.

Quand l'adjectif est précédé d'un adverbe, il se place souvent encore après le substantif.

359 *How many a vessel!*

Combien un vaisseau!

Combien de vaisseaux!

tielle *a*, le nom doit se mettre au pluriel. On dirait ; *How many vessels.*

361 *Any thing else.*

Toute chose autre.

Toute autre chose.

Else, quand il est adjectif, s'écarte de la règle, et se place après le substantif.



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Horatius Cocles au pont Sublicius (p. 682 col. 1.)

table adjectif, il faudrait, d'après la règle générale, que ces mots fussent avant le substantif *character*.

Deux causes, cependant, contribuent à les faire placer après ce substantif.

Pour plus de clarté, nous donnerons à chacune d'elles un numéro séparé.

357 *A character bustling and fiery.*

Un caractère remuant et ardent.

Quand plusieurs adjectifs appartiennent

On emploie, quelquefois l'article indéfini *a* après *many*; et, dans ce cas, le mot suivant se met au singulier. Il semble alors que, bien que l'on parle de plusieurs objets, l'on considère chacun d'eux pris séparément. Il y a de l'analogie entre cette expression et l'adjectif français *maint*, qui peut être suivi du singulier, comme : *maint vaisseau*.

Mais lorsque *many* n'est pas suivi de l'adjectivement, et le mot *fiery* étant un véri-

Troisième division. — Exercices.

DÉRIVATION

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire

Characteristic—	Characteristically —	Characterless.	To bustle — Bustle—	Bustler.	Fire—To fire — Firer	Firing—Unfired.	Sea-be.ten — Sea-green—Sea-like —	Sea-shore — Seaside — Seamanship	—Seaward—Over-sea.	Sticky — Stickiness.
-----------------	----------------------	----------------	---------------------	----------	----------------------	-----------------	-----------------------------------	----------------------------------	--------------------	----------------------

Fondly — Fondness — Overfond — Overfondly.	Swearer — Swearing — To forswear — Forswear — Forswear — Forswearing — To outswear — To unswear.
Wanderer — Wanderingly — Unwandering.	Help — Helper — Helpful — Helpfulness — Helpless — Helplessly — Helplessness — Unhelped — Unhelpful.
Reach — To outreach — To overreach — Overreaching — Unreached.	To glory.
Aged.	To ease — Easeful — Easement — Easy — Easiness — Disease — To disease — Diseased — Diseasedness — Diseaseful — Diseaseful — Uneasy — Uneasily — Uneasiness.
Rash — Rashly.	Rush.
Bringer.	To peril — Perilous — Perilously — Perilousness.
Timely — Timeliness — Timeless — Timelessly.	Exhausted — Exhauster — Exhaustible — Exhausting (adj.) — Exhaustion — Exhaustive — Exhaustless — Exhaustment — Unexhausted — Unexhaustible.
To end — Ending (subst.) — Ending (adj.) — Endless — Endlessly — Endlessness — Unending.	To strengthen — Strengthen — Strengthened — Unstrengthened.
To sail — Sail-maker — Sailable — Sailing — Sailorless — To outsail — To resail.	Quiet (subst.) — To quiet — Quieter — Quieting (adj.) — Quietly — Quietness — Disquiet (subst.) — To disquiet — Disquiet — Disquieting (adj.) — Disquietly — Disquietous — Unquiet — Unquietly — Unquietness.
To fatigue — Fatiguing — Overfatigue — Unfatigued.	Who — Wholly.
Undangerous — To endanger.	To trade — Trader — Tradesman — Trading (adj.) — Trading (subst.) — Overtrading (subst.) — Untrading (adj.)
To storm — Stormy — Storminess — To outstorm.	Suitable — Suitableness — Suitably — Unsuitable — Unsuitableness — Unsuiting (adj.)
Beat, Beating — Beater — Unbeaten.	To better — Bettering (subst.)
Bearer — Unbearable — To underbear — To unbear.	
Swell, Swelling (sub.) — To overswell.	
To wave — Waved — Waveless — Wavy.	
Shred — Shredless.	
To wind — Windy — Windiness — Windward.	
Splitter — Unsplit.	
Rocky — Rockiness — Rockless.	
Wreck — Wreckful.	
Distantly.	
Shoreless — Ashore.	
Catch — Catcher — Uncaught.	
Ice — To ice — Iced — Iciness.	
Mountainous.	
Freezing (subst.) — Freezing (adj.) — Unfrozen.	

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *He have perhaps reached.* Lexiologie, 348. — J'eusse erré — tu eusses apporté — Il eût battu — Elle eût porté — Nous eussions fendu — Vous eussiez juré — Ils eussent épuisé.

2 — Lexiologie, 349. — Ambassadeur — Intérieur — Extérieur — erreur — Hor-

reur — Successeur — Professeur — Possesseur.

3 — Modèle : *Glory.* Lexiologie, 353. — Purgatoire — Inflammatoire — Préparatoire — Observatoire — Réfectoire — Victoire — Territoire — — Promontoire — Péremptoire — Histoire.

4 Modèle : *Rush Into peril.* Lexiologie, 354. — Allez dans la grotte — Venez dans le vaisseau — Elle se précipita dans la mer — Nous courûmes dans l'habitation,

5 — Modèle : *Upon the whole.* Lexiologie, 355. — Toute la rue — Tout le pont — Tout l'ouvrage — Toute la nuit — Tout le marais — Toute l'année — Tout le mois — Toute l'armée.

6 Modèle : *ANY thing else.* Lexiologie, 356. — Toute chose — Toute affaire — Toute menace — Toute heure — Tout vagabond — Tout avis — Tout soldat — Tout matelot.

7 — Modèle : *A character less bustling and fiery.* Syntaxe, 357, 358. — Un ouvrier honnête, jeune, fort et tranquille — Un soldat belliqueux, téméraire et ardent — Un homme trop jeune et trop remuant — Un enfant toujours impatient.

8 — Modèle : *How MANY A vessel!* Syntaxe, 359. — Maint exemple — Beaucoup de vagabonds — Bien des ressources — Bien des nuits — Bien des remontrances — Maint ami.

9 — J'apporte — J'apportais, J'apportai — J'ai apporté — Il bat — Il battait, Il battit — Il a battu — Elle porte — Elle portait — Elle porta — Elle a porté — Nous enflons — Nous enflâmes — Nous avons enflé — Vous hachez — Vous hachiez — Vous avez haché — Ils fendent — Ils fendaient, ils fendirent — Ils ont fendu — J'attrape — J'attrapai, J'attrapai — J'ai attrapé — Il gèle — Il gelait — Il gela — Il a gelé — Elle attache — Elle attachait, Elle attachait — Elle a attaché — Nous jurons — Nous jurâmes — Nous avons juré — Vous pensez — Vous pensiez — Vous avez pensé.

COMPOSITION

1 — Je connais un garçon, jeune, fort et joyeux, mais paresseux — 357

2 — Le général commandait à des soldats toujours téméraires et remuants. — 358.

3 — Les matelots atteignirent un rivage, autrefois agréable, mais maintenant noir et froid. — 358.

4 — S'il avait été sage, il ne se serait pas précipité dans le péril. — 348.

5 — Ces matelots se sont conduits témérairement.

6 — Apportez-moi de la glace.

7 — Un certain homme d'Etat avait trente-deux enfants, qu'il amena à son souverain.

8 — Je vous ai apporté de l'argent.

9 — Il faut que chaque chose soit faite à temps.

10 — Qui sera votre protecteur dans le danger ? — 349.

11 — Maint rocher est caché sous ces eaux. — 359.

12 — Nous atteignîmes le rivage, après maint danger. — 359.

13 — Maint matelot préfère les périls d'une tempête à l'inaction. — 359.

14 — Les vagues de la mer battent le rocher.

15 — Le matelot battit le pauvre garçon, parce qu'il ne pouvait pas travailler.

16 — L'armée chinoise fut battue.

17 — La glace porte ; vous pouvez aller dessus (sur elle) sans danger.

18 — Le serrurier portait son marteau et sa lime dans sa main.

19 — Elle a supporté ses chagrins avec résignation.

20 — Le vent enfla nos voiles.

21 — La tempête enflait les vagues comme des montagnes.

22 — Il ne peut pas peindre parce que sa main est enflée.

23 — Leur vaisseau est fort ; il atteindra aisément le rivage.

24 — Les habits du soldat furent hachés dans le combat.

25 — Il fend la glace avec son marteau.

26 — La tempête était telle, qu'elle fendit le rocher.

27 — Il attrape des oiseaux.

28 — Le petit garçon attrapa un hibou dans la grotte.

29 — Ils revinrent de la chasse, sans avoir rien attrapé (aucune chose).

30 — L'eau ne gèle jamais dans ce pays-là.

31 — L'eau gela pendant la nuit, et les soldats se précipitèrent vers l'autre rive.

32 — Je ne peux pas travailler, parce que mes mains sont gelées.

33 — La glace est très dure ; elle s'attache au rivage.

34 — Le matelot s'attacha à un fragment du vaisseau, et fut porté sur le rivage par le courant.

35 — La proclamation fut affichée (attachée) sur les murs.

36 — Jurons que nous ne nous soumettrons pas à la tyrannie.

37 — Elle jura que mon histoire était merveilleuse.

38 — Ils ont juré de mourir pour leur pays.

39 — Il faut que ceux qui n'ont pas de mémoire travaillent plus que d'autres. — 353.

40 — Prenez l'eau qui est dans le vaisseau, et portez-la dans la grotte — 354.

41 — Le tout est plus grand que la (qu'une) partie. — 355.

42 — Votre cousin est meilleur qu'il n'était il y a quelques jours. — 321, 342.

43 — Vous parlez mieux maintenant que vous ne faisiez le mois dernier. — 321.

44 — Toute occupation honnête est préférable à l'oisiveté. — 356.

Verbes irréguliers :

To bring, brought, brought.

To beat, beat, beaten ou beat.

To beer, bore, borne ou born.

To swell, swelled, swollen ou swelled.

To shred, shred, shred.

To split, split, split.

To catch, caught, caught.

To freeze, froze, frozen.
 To stick, stuck, stuck.
 To swear, swore, sworn.
 To think, thought, thought.

Observations principales :

- 345, 346, 347. Prononciation du TH.
 348. Emploi de HAD pour *would have*.
 349. Propriété de la terminaison OR.
 350. Formation des adjectifs composés.
 351. Genre des noms de navires.
 352. L'expression SUCH AS correspondant à ceux qui, ceux que.
 353. La terminaison ORY correspondant à la terminaison française OIRE.
 354. La préposition INTO comparée à la préposition IN.
 355. Le mot français tout, rendu par WHOLE.
 356. Le mot français tout, rendu par ANY.
 357, 358. Place de l'adjectif.
 359. De l'expression MANY A.
 360. De l'adjectif ELSE.

FIN DE LA VINGT CINQUIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

A la dernière séance de la Société de géographie, M. Metchnikoff, après avoir rappelé la vigoureuse impulsion donnée à l'instruction publique, au Japon, par les collèges établis sous la direction de maîtres européens et américains, a rappelé que la science géographique doit de sérieux progrès dans l'extrême Orient à l'initiative des Japonais eux-mêmes. Une publication officielle récente en donne une nouvelle preuve. C'est une description de l'empire du mikado, divisé en neuf circonscriptions et subdivisé en provinces. Les éléments de ce travail concernent la statistique (productions du sol, cultures, industrie, commerce, dénombrement de la population) et aussi l'histoire. On y trouve notamment des précis historiques extrêmement curieux comprenant une évolution qui s'étend à un intervalle de deux mille ans. Il y a là pour tous les Japonistes européens un trésor où ils rencontreront les renseignements qu'ils ont fait défaut jusqu'ici pour établir une nomenclature unique. On n'a pas oublié la belle carte du Japon au 430,000^e dressée et gravée par les Japonais et qui a figuré à la dernière Exposition de Paris. Ce document précieux atteste l'habileté et le soin des géographes orientaux.

**

La place de secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique,

vacante par la mort du regretté Joseph Garnier, a été attribuée par la Société, à M. Alphonse Courtois, l'un de ses membres les plus assidus et les plus distingués.

Ce choix, excellent à tous les égards, est la digne récompense d'une vie consacrée tout entière à l'économie politique.

La plupart des ouvrages de M. Alphonse Courtois sont devenus classiques. Nous rappellerons seulement, parmi eux, le *Manuel des fonds publics et des Sociétés par actions*, dont la 7^e édition a paru en 1878 ; le *Traité élémentaire des opérations de bourse et de change*, dont la 8^e édition a paru cette année ; et, enfin, une remarquable *Histoire des banques en France*, dont la 2^e édition vient d'être publiée.

*

Une exposition artistique internationale sera tenue à Vienne au mois d'avril prochain, sous la direction de la Société des artistes viennois. Elle comprendra les œuvres d'art des artistes nationaux et étrangers produits depuis l'Exposition universelle de 1873.

Cette exposition comprendra la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture et en général tous les arts d'imitation. Il y aura des médailles décernées, et la commission prend à sa charge toutes les dépenses de transport des œuvres admises.

*

Aux antipodes, il paraît qu'on est satisfait des résultats obtenus des dernières expositions, car on en organise une nouvelle à Perth (Australie occidentale), qui doit même s'ouvrir ce mois-ci ; et on en prépare également une dans la Nouvelle-Zélande pour le mois de mars prochain.

*

La maison d'Albert Dürer, à Nuremberg, est actuellement l'objet d'une restauration soignée, sous les auspices de la « Société Dürer » de cette ville, fondée au reste spécialement dans ce but.

Le travail est presque achevé.

*

Nous parlons plus haut du succès de certaines expositions. Voici une chanson différente :

Le déficit de l'exposition industrielle de Halle s'élève à 100,000 marks ; celui de l'exposition de Francfort-sur-le Mein, à plus de 700,000 marks.

*

L'Académie des inscriptions a jugé à propos de revenir encore sur les antiquités d'Utique, non plus

seulement pour corriger la traduction des inscriptions, mais pour contester l'authenticité des objets découverts et leur origine. Nous ne nous appesantirons pas sur un sujet qui, d'après nous, ne comporte pas tant de passion ; mais nous ne pouvons passer sous silence la réponse qu'a faite, dans le *XIX^e Siècle*, le chef de l'expédition qui a rapporté ces objets aux attaques dirigées contre lui par l'Académie.

M. d'Hérison avait été accusé d'avoir reçu des collections toutes faites du bey Mohammed, et par suite d'avoir trompé non seulement l'administration, mais encore ses amis du Jockey-Club ou de la finance qui ont fourni des fonds nécessaires à sa mission. M. d'Hérison répond en disant qu'il a fait ses fouilles à Utique en présence de deux cents témoins, et sous les yeux de M. Valensi, père du premier député de la nation. Il ajoute que personne n'a à lui demander de compte au sujet du Jockey-Club, et qu'il n'a absolument rien à voir avec l'administration des beaux-arts, attendu qu'il paye à l'Etat la location du local qu'il occupe au Louvre.

Dans la suite de sa lettre, M. d'Hérison répond aux critiques spéciales d'épigraphie faites par l'Institut ; il déclare enfin qu'il ne s'est soumis à la juridiction d'aucun corps savant ou autre, et qu'il n'a cure des décisions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cette déclaration est peu concluante après tout.

Avant de se séparer, la commission de l'exposition de Milan, qui vient d'être clôturée, a émis le vœu qu'une nouvelle exposition internationale ait lieu dans la même ville en 1891.

Notre collaborateur, M. Félix Tarpet, auteur d'un des meilleurs ouvrages sur la comptabilité, intitulé : *Cours théorique, élémentaire et pratique de comptabilité raisonnée* (1), vient d'ouvrir son cours de comptabilité industrielle et commerciale à la Sorbonne (salle Gerson), tous les jeudis, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir. — Il traitera les questions suivantes :

Livres de commerce reconnus par la loi. — Livre-Journal. — Livres auxiliaires. — Tenue des livres en partie double. — Balances mensuelles. — Balance d'inventaire. — Inventaire et Bilan.

X. RAMBLER.

(1) Librairie classique de Eug. Belin, éditeur, 42, rue de Vaugirard, Paris.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Les financiers avides de gain nous font l'effet de ces danseurs de corde que, ne doutant pas de leur chute le jour où la corde viendrait à casser, et qui en attendant vivent entre la crainte et l'espérance, attirant le public à leur plus grand profit.

La situation faite aux rentiers se trouve bien définie dans un excellent article du *Journal du Presbytère* où il est dit que le rentier doit vivre des revenus des valeurs qu'il possède, et que cela n'est plus possible aux cours actuels pour les petites bourses.

La plume très autorisée en matière financière qui a signé cet article recommande comme susceptibles de revenus plus élevés les placements industriels bien choisis, et cite à titre d'exemple la Société des Villes d'Eaux, ce qui est d'actualité puisqu'elle procède actuellement au doublement de son capital.

Nous reproduisons textuellement cette phrase :

« Au point de vue de la sécurité et du revenu, les titres constituaient un placement de premier ordre. La situation florissante de cette Société, l'extension constante de ses opérations, ses nombreuses relations permettent de considérer le rendement des dernières années comme un minimum que les prochains exercices dépasseront forcément. »

Nous sommes heureux de relever ces appréciations, qui ne sont que justes, et l'écrivain lui-même ne se doute peut-être pas qu'il est bien au-dessous de la vérité, car les affaires en cours préparent un avenir si brillant à la Société des Villes d'Eaux, si rémunérateur pour ses sociétaires, que l'indiquer par avance serait soulever l'incrédulité des lecteurs. En attendant, jetons un regard en retour sur le passé; nous verrons, que les souscripteurs primitifs, tout en ayant reçu 18 0/0 de revenu, possèdent aujourd'hui un titre qui a doublé de valeur. En effet, ils vont recevoir maintenant 12 fr. par an, au lieu de 6 fr. d'intérêt pour chaque part, sans préjudice du dividende.

Les nouvelles Parts à 200 fr., ayant un revenu égal, pourraient attendre patiemment leur tour à une plus-value; mais nous croyons qu'elle ne devra pas tarder à se produire devant la révélation qu'apporteraient les chiffres des prochains exercices.

On nous demande de toutes parts ce qu'il faut penser de la Banque de Paris et d'Alger. Nous devons dire que la main qui l'a créée est néfaste, car c'est elle qui a enfanté la Caisse générale des rentiers, la Banque Union générale du crédit et d'autres affaires dont l'épargne a eu à souffrir.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
 - 2° Le capital social;
 - 3° La réserve;
 - 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.
- Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur toute demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

4, rue Chauchat, Paris.

ÉMISSION

DE 10,000 PARTS NOUVELLES

Entièrement libérées au pair de 200 fr. l'une.

Vote de l'assemblée générale du 4 août 1881, portant le capital social.

à 20,000 parts

Les 10,000 Parts anciennes, émises à 100 fr., auront la même valeur que les nouvelles, toutes jouissent des mêmes droits et avantages.

Chaque Part donne droit à un vingt millième dans l'actif social; elle est productive de l'intérêt de 6 0/0 l'an, soit 12 fr. payables par trimestre, et de dividendes répartis chaque semestre.

Les derniers exercices ont permis une distribution de 18 0/0 pour l'année entière (intérêts et dividendes réunis), et le surplus des bénéfices a été porté à la réserve.

La plupart des opérations de la Société des Villes d'Eaux sont faites comme mandataire, sans engager le capital social. Les bénéfices proviennent des commissions prélevées sur la vente des Eaux Minérales, la vente des propriétés (Etablissements et Hôtels des Villes d'Eaux), la Direction de la publicité nécessaire à ces Etablissements, les achats faits pour leur compte en tous genres de fournitures, le service de Banque (recettes et paiements, achat et vente de valeurs, constitution de sociétés, placement de titres).

Les affaires en cours permettent d'assurer de larges avantages au capital.

Les demandes de Parts sont admises dans leur ordre de réception.

Les versements doivent être faits :

A Paris, au Siège Social, rue Chauchat, 4.
En Province et à l'Étranger, aux Succursales et Agences de la Société, ou par lettre chargée à M. l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat, 4, à PARIS.

Les titres à vendre et les coupons à encaisser sont reçus comme espèces.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

ABONNÉS DE LA SCIENCE POPULAIRE, DE LA MÉDECINE POPULAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tirages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Spère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

Société des Journaux populaires
ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social, à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an

DÉPOT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux 68, rue Richelieu
Occasions exceptionnelles.

Le Gérant : A. JOLY.

Paris. — Imp. Wilhem, rue des Jeûneurs.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

1^{er} DÉCEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N^o 44. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ALDOLPHE BITARD.

Bureaux : 4, rue Chauchat.

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros du dévouement* : Jacques de Quiqueran de Beaujeu. — *Médillons de l'ancien Théâtre Français* : Mademoiselle Clairon. — *Musique pittoresque* : Une basse à coups de canon. — *Mœurs et coutumes* : Le mariage en Perse. — *Cours d'histoire universelle*. — Deuxième partie. V. Les Décemvirs. — *Cours pratique de langue anglaise*. Vingt-sixième leçon. — Exposition des projets d'établissements scolaires. — Nouvelles de la

République des lettres. — *Curiosités arithmétiques* : Les combinaisons du jeu de cartes et des lettres de l'alphabet. — ILLUSTRATIONS. — *Les Héros du dévouement* : « Il réussit enfin à les écarter ... » — *Médillons de l'ancien Théâtre Français* : Portrait d'Hippolyte Clairon dans le rôle de Phèdre — *Mœurs et coutumes* : Le mariage en Perse.



JACQUES DE QUIQUERAN DE BEAUJEU : « Il parvint toutefois à les écarter. (p. 690, col. 3.)

Prière d'adresser tout ce qui concerne les abonnements et l'administration à M. C. de Chauffour, directeur-administrateur de la Société des Journaux populaires, 4, rue Chau-chat, Paris.

LES HÉROS DU DÉVOUEMENT

JACQUES DE QUIQUERAN DE BEAUJEU

Sous le règne de Louis XIV, les chevaliers de Malte ne cessèrent de combattre avec succès contre les Turcs. Au nombre des membres de cet ordre qui s'illustrèrent alors par une longue série d'actions glorieuses, il faut citer Paul-Antoine de Quiqueran de Beaujeu, issu d'une vieille famille noble de Provence jouissant d'une grande réputation, et né lui-même à Arles en 1616.

Paul-Antoine, entré dans l'ordre de Malte à vingt-et-un ans, avait rapidement acquis la renommée d'un excellent marin et d'un vaillant soldat ; il se rendit particulièrement redoutable aux Turcs, sur lesquels, dans le cours de sa carrière, il remporta de nombreux succès ; mais ceux-ci, par un revirement du destin, comme il en arrive fréquemment dans la vie des guerriers, se virent prématurément débarrassés de leur terrible adversaire.

Au mois de janvier 1660, pendant qu'il faisait une course le long des côtes de la Morée, Quiqueran se vit forcé par une tempête de chercher refuge dans un mauvais port de l'Archipel. Il y fut presque aussitôt investi par trente galères de Rhodes que commandait en personne le capitain-pacha Mazamamet. Beaujeu développa toutes les ressources de son génie et se défendit avec son habituelle intrépidité ; il soutint le feu de l'ennemi pendant vingt-quatre heures. Mais ses efforts furent inutiles : après avoir perdu les trois quarts de ses hommes, il fut obligé de céder et se rendit.

Le vaillant chevalier, prisonnier, était chargé de chaînes, lorsqu'une nouvelle tempête, plus violente en

core que la première, réduisit à flotter turque à une telle extrémité, que Mazamamet, pour échapper au danger terrible qui le menaçait, ne crut pouvoir mieux faire que d'implorer le secours de son prisonnier.

Beaujeu, nous l'avons dit, était un marin consommé ; accédant à la prière de Mazamamet, il se mit à l'œuvre et fut assez heureux pour sauver la flotte.

Touché de reconnaissance, le capitain-pacha résolut de sauver son généreux ennemi du sort pitoyable qui l'attendait. Pour plus de sûreté, il le fit revêtir de mauvais habits et le confondit dans la foule des captifs chrétiens.

Ce stratagème ne réussit toutefois point. Le grand vizir reconnut sous ce déguisement sordide le célèbre marin français qui avait fait subir aux Turcs des pertes si cruelles. Il le fit, en conséquence, enfermer dans le château des Sept-Tours, baigné par les flots de la mer, sans espoir de rançon ni d'échange.

Louis XIV le fit réclamer vainement : toutes les offres de rançon furent repoussées sans examen ; les Vénitiens eux-mêmes échouèrent dans leur tentative de faire stipuler sa mise en liberté dans le traité de Candie (1669). A toutes ces démarches le sultan répondait invariablement : « Il faut qu'il meure dans sa prison. »

Il y languissait depuis onze années, sans le moindre espoir d'en sortir vivant, lorsque son neveu, Jacques de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte également, forma le hardi dessein de le délivrer.

Lorsqu'il conçut ce généreux projet, le jeune homme faisait encore ses humanités. Avec l'insouciance de son âge, il en parlait ouvertement à ses camarades, qui se contentaient d'en rire ; il ne faisait toutefois qu'indiquer le but, sans s'appesantir sur les détails de l'entreprise ni souffler mot de ses moyens d'exécution.

Il avait à peine vingt-deux ans,

lorsque, ayant réussi à se faire admettre auprès de Nointel, ambassadeur de France près la Sublime-Porte, il obtint la permission de faire une visite à son oncle, permission qui fut plusieurs fois renouvelée. Dès sa première visite, Jacques augura bien des résultats de son entreprise, si hasardeuse qu'elle fût. Il avait pu glisser dans la main du prisonnier un billet dans lequel étaient exposés tous les détails d'exécution de ce projet aventureux. Fréville nous apprend que, « toutes les fois que Jacques venait voir son oncle, il avait dans sa main fermée une pelote de ficelle qu'il mettait adroitement dans la sienne, en l'embrasant ; lorsqu'il sortait, il l'embrassait également et lui coulait une autre pelote, en lui serrant la main d'une manière affectueuse ». Jugeant la quantité de ficelle en la possession du prisonnier suffisante pour assurer l'exécution de leur projet, les deux complices convinrent du jour, de l'heure et du signal.

Au moment décisif, le prisonnier attachait l'échelle faite de cette ficelle à la fenêtre de sa cellule qui ouvrait sur la mer ; le signal donné, le chevalier descendit les degrés avec précaution ; mais, parvenu à l'extrémité inférieure, Beaujeu s'aperçut que l'échelle se trouvait trop courte, et, prenant le seul parti raisonnable qui lui restât, il se lança dans la mer.

Le bruit de sa chute fut entendu du château. Un brigantin prêt à tout événement se mit à la poursuite du fugitif. Heureusement, Jacques était là qui veillait. Avec une intrépidité insoucieuse du danger, il arriva à force de rames jusqu'auprès de son oncle, qu'il reçut dans sa barque. Il eut fort à faire pour échapper aux coups des Turcs qui lui donnaient la chasse ; il parvint toutefois, à force de courage, à les écarter, et réussit à accoster le vaisseau du roi, que commandait le comte d'Apremont, lequel ramena en France le prisonnier et son libérateur.

On imagine aisément la joie avec laquelle la famille de Quiqueran de Beaujeu apprit l'arrivée en France du vieux marin qu'elle n'espérait plus revoir, et combien cette joie fut augmentée encore lorsqu'elle apprit de quelle manière son neveu Jacques l'avait arraché aux mains des infidèles.

Le roi voulut récompenser dignement le jeune héros. Quant au chevalier Paul-Antoine, il mourut peu d'années après sa délivrance, à Bordeaux, où il avait été élevé à la dignité de commandeur de son ordre (1678). — Il n'avait que soixante-deux ans.

VICTOR CHABERT.

MÉDAILLONS

de

L'ANCIEN THÉÂTRE-FRANÇAIS

MADemoiselle CLAIRON

S'il est vrai que le nom puisse avoir une influence sur la vie, celui de Clairon en eut une puissante sur l'actrice tapageuse qui le porta. Jamais l'on ne vit chez une femme de théâtre pareil amour de l'éclat, de la renommée clinquante et de médiocre aloi, de l'assourdissant de la foire. Chez elle, à côté du véritable mérite, qui seul suffirait à contenter des natures moins fiévreuses, moins agitées, une ivresse, un étourdissement, un vertige qui s'empare des têtes, sinon malades, du moins affaiblies. Le désir d'étonner le monde en fixant ses regards par les excentriques bizarreries de son caprice, le besoin de le braver même, en croyant le punir par des fugues qui ne font pleurer personne, des disparitions dont l'*in-gratitude* se console sans peine, et dans l'avenir la riante perspective d'amuser les petits-neveux de sa curieuse existence : voilà pourquoi une femme expose ses grands talents au service des sages, au risque de déprécier sa juste et belle valeur. C'est ainsi que Mlle Clairon nous apparaît plus connue que ses rivales et terribles émules, mais moins ap-

préciée, parce que, où l'anecdote usurpe la place de l'histoire, la critique admiratrice perd le sérieux qui faisait sa force.

Une actrice tour à tour tribun révolté dans les assemblées des comédiens, offrant chaque jour sa démission pour effrayer la cour, le public, refusant d'assister à telle ou telle représentation, premier ministre d'un margrave allemand, bienfaitrice de la Franconie qu'elle gouverne, n'est plus cette Rachel, cette tragédienne de notre siècle, qui, avec la haute idée de l'art, s'avance dans la vie noblement préoccupée du culte dont elle est la prêtresse, et non d'elle-même, de la flamme tragique qui fait la grandeur de notre Théâtre-Français, et non du feu sacré qu'elle porte avec soi.

Si quelqu'un eut cette rare tenue qui a fait de Rachel l'une des seules comédiennes que le monde ait admirées véritablement, parce qu'elle sut se grandir à l'égal de son rôle, ce n'est point, je l'affirme, Hippolyte Legris de La Tude, dite Clairon. Dans les *Mémoires* publiés par elle, on lit la curieuse narration de son baptême au milieu d'un bal de carnaval avec le curé et le vicaire de Saint-Wanon de Condé dans la Flandre, déguisés l'un en Arlequin, l'autre en Gilles (1723), beau prélude, si on l'en croyait, d'une vie bigarrée des événements les plus étranges. Son père, quoi qu'en pût dire sa vanité excessive, servant au régiment de Mailly, et sa mère, femme du plus bas lieu, eurent l'ambition d'en faire une couturière. Mais la fillette s'esquive jusqu'à Valenciennes et gagne de là Paris dans l'espoir d'y vivre à l'aise. Ce rêve de tout enfant de la province eut d'abord un amer réveil : elle meurt de faim et de misère jusqu'au jour où sa vocation dramatique s'éveille et jaillit de sa nature rêveuse dans des circonstances vraiment étonnantes. Le hasard place son gâletas vis-à-vis de la maison de Mlle Dangeville. Là, renfermée tout le jour et debout derrière sa fenêtre entr'ouverte, ses avides regards

plongent dans les appartements de l'actrice : tantôt celle-ci répète une leçon de danse, une autrefois elle déclame du Molière, ou bien s'exerce à la musique légère de quelque couplet final. Clairon éprouve à cette vue un bouleversement général de tout son être, tel que, depuis, elle ne put jamais raconter ce qu'elle avait ressenti pendant ces heures délirantes où elle se compare au muet qui, douce illusion ! croit pouvoir parler, et n'a pas d'autre force que celle d'ouvrir une bouche incapable des sonores accents de la voix humaine. C'en est fait, la jeune Hippolyte se hâte d'acquiescer le droit de contempler en scène l'actrice célèbre dont les passes savantes, prélude obligé de tout combat, ne lui suffisent plus.

Elle revient du spectacle électrisée, court chez de Hesse, acteur de la comédie italienne qu'elle connaissait, reçoit de lui quelques leçons et débute sur ce théâtre étranger à l'âge de treize ans, le 8 janvier 1736. Au bout d'une année, on l'engage pour jouer à Rouen, et cette ville, avec la stupéfaction que produit sur le spectateur la vue de talents si jeunes et déjà si mûris, l'admire et s'émerveille. Elle sortit précipitamment de ces lieux, premiers témoins de ses efforts dramatiques en 1741, chassée par un dégoûtant pamphlet : *Histoire de Mademoiselle Cronel, dite Frétillon*, œuvre de basse vengeance d'un soupirant dédaigné. On ne crut guère au récit de l'auteur, mais le coup porta, et *Frétillon* demeura le sobriquet peu flatteur de celle qu'on nommait plus tard dans les coulisses : la *Reine de Carthage*.

Après quelque séjour à Lille, Gand, Dunkerque, elle gagne Paris dans l'espérance de doubler à l'Opéra Mlle Lemaure (mars 1743). Le genre de la comédie italienne où elle se forma, les différentes variétés du goût provincial que les troupes nomades flattaient, avaient fait de Clairon une chanteuse, dansant quand le rôle l'exige. Sa voix acquit même une telle étendue, que l'Opéra

lui fit des offres avantageuses. Elle accepte tout. Présentée à ses nouvelles camarades, elle les salue gracieusement et leur fait ce petit discours plein d'une concision résolue : « Mesdemoiselles, je chercherai toutes les occasions de vous être agréable ; mais quiconque m'appellera *Frétillon*, je proteste que je lui f... donne le meilleur soufflet qu'elle ait jamais reçu de sa vie. »

Elle n'eut pas le temps de tenir parole ; avec un bel organe, mais sans expérience musicale, Clairon se retira de la scène lyrique et sollicita un ordre de début pour la Comédie-Française. Elle l'obtient. Comme toute nouvelle venue, les règlements l'obligent à jouer les deux genres ; elle déclare s'y conformer, mais elle demande la faveur de commencer, devant un public prévenu déjà par tant de métamorphoses, ses terribles épreuves par la tragédie ; singulier caprice de soubrette des Italiens ! Elle choisit le rôle de Phèdre, triomphe de Mlle Dumesnil ; prétention dangereuse, qui pouvait sembler un défi à celle que la nature forma pour les amours sauvages et jalouses des héroïnes de l'antiquité. Mais quand elle parut sur la scène (19 septembre 1743) et que lentement, avec une assurance rare à pareille heure, cette voix pleine, sonore, harmonieuse, se fit entendre, ce fut un étonnement, puis le silence de l'admiration troublé bientôt par les cris de l'enthousiasme. Elle était petite, elle grandissait, son visage de soubrette empruntait aux beautés de Racine un caractère de majesté peu commune. Dans l'ardeur du premier jour, la Dumesnil fut oubliée, et Paris, avec Voltaire, se proclama *claironien*.

« Une tête naturellement poétique, une oreille sensible à l'euphonie, un débit fidèle aux moindres beautés la rendaient précieuse aux gens de lettres. Le goût des arts du dessin et de la statuaire antique présidait à sa démarche, à ses attitudes, à l'expression de ses traits. Elle poussa l'amour de l'exactitude jusqu'à s'as-

surer, par des leçons d'anatomie, du mouvement des muscles faciaux et des règles du jeu muet.
., Par le soin, la profondeur et la perfection de son jeu, Mlle Clairon fut l'actrice des connaisseurs, des lettrés, des gens de goût, tandis que Mlle Dumesnil entraînait la multitude par quelques éclairs admirables qui jaillissaient d'un débit nu, précipité, incorrect et sans couleur. » L'auteur qui parle ainsi oubliait apparemment qu'aux hommes qui sentent et sont capables d'admiration une nuit sillonnée de mille éclairs est un spectacle plus délicieux que la monotone clarté d'un jour sans soleil.

Mais Clairon, malgré les hommages dont l'entouraient ses nombreux adorateurs, sentit sa véritable faiblesse. « Elle est *trop actrice* », répondait le célèbre Garrick, à quelqu'un qui lui demanda son jugement sur la rivale de Dumesnil, « et l'art d'un grand acteur est de faire oublier jusqu'à son nom, quand il paraît sur la scène. » En effet, moins favorisée que son émule, Mlle Clairon n'interpréta jamais un personnage sans en avoir analysé les moindres paroles, les plus faibles sensations. Chaque phrase, chaque vers, la marche, le repos : tout son jeu était l'objet d'un travail inouï et de calculs longuement préparés. En cela, son mérite fut réel ; sachant à peine lire au moment de ses débuts, elle dévore des livres à cette heure, fréquente les hommes qui peuvent l'instruire, la façonner, se jette dans l'étude avec l'opiniâtre volonté d'y découvrir de nouveaux secrets, de merveilleuses doctrines encore inconnues. Son amour pour l'art était tel, que, dans la crainte de perdre ses habitudes tragiques qu'on admirait sur la scène où elles seyaient bien, on la voyait à la ville garder ce ton et ces manières théâtrales dont chacun se moquait. « Mon frère, dit Mme Vigée Le Brun dans ses *Souvenirs*, connaissait l'acteur Larive, élève de Mlle Clairon, et, comme je le savais inti-

mement lié avec la fameuse actrice je lui témoignai une fois le désir de rencontrer cette grande tragédienne que je n'avais jamais vue jouer. Il m'engagea aussitôt à aller dîner chez lui pour me faire trouver avec elle, ce que j'acceptai. Deux jours après, je me rendis chez lui. Peu après mon arrivée, on annonça Mlle Clairon. Je me l'étais figurée très grande ; elle était au contraire fort petite et fort maigre. Elle tenait sa tête extrêmement élevée, ce qui lui donnait de la dignité. Du reste, je n'ai jamais entendu parler avec autant d'emphase ; car elle conservait toujours le ton tragique et les airs d'une princesse ; mais elle me parut assez instruite et spirituelle. J'étais à table à côté d'elle, et je jouis beaucoup de sa conversation. »

Portant ce ridicule en soi et voulant le donner aux autres, elle le conseille dans ses *Mémoires*. Elle était prétentieuse chez les autres et insolente envers ses camarades. Mlle Dangeville, cette même Dangeville à qui Clairon devait sa vocation et ses succès de tragédienne, fut forcée de se retirer devant de ridicules exigences ; Mlle Dumesnil, elle aussi, cette modeste et patiente compagne, souffrit cruellement de la vie commune que le hasard lui faisait. En 1762, Clairon soulève la question de l'excommunication des comédiens, préjugé étrange, sans doute, mais dont le temps devait faire justice, et contre lequel elle se roidit en vain. Cette fâcheuse équipée l'irrita tellement, qu'elle causa bientôt son départ de la Comédie-Française.

Un acteur s'étant donné en spectacle, par un procès scandaleux contre son chirurgien, ses camarades payèrent ses dettes et l'expulsèrent honteusement de la Société. Le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre du roi, et dont l'autorité sur les comédiens était souveraine, s'oppose à cette exclusion. Le soir même, l'on devait donner le *Siège de Calais*, tragédie de De Belloy, Dubois — c'est

le nom du criminel — y jouait un rôle assez important. Lekain, Bellecour, Brizard, Molé, refusent de paraître en scène et quittent le théâtre; Mlle Clairon dit hautement qu'elle ne jouerait point avec un homme déshonoré. Le parterre impatient appelle *Calais ! Calais* puis vocifère irrité : *Frétillon à l'hôpital ! Clairon au Fort-l'Evêque !* Des furieux s'ameutent, bondissent sur les tréteaux et accompagnent de huées l'actrice, qui gagne sa maison en toute hâte. Le lendemain, 16 avril 1765, un exempt de police l'invite à se rendre au fameux Fort-l'Evêque, prison destinée aux seuls comédiens : « Tout en me soumettant aux ordres de Sa Majesté, fit-elle observer pendant le trajet, mon honneur reste intact, et le roi n'y peut rien. » — « Vous avez raison, mademoiselle, riposte le malicieux exempt: où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Clairon ne resta que cinq jours en cellule et vingt et un chez elle, tenant les arrêts. Révoltée de ce traitement, elle donne sa démission; l'autorité s'alarme de sa

perte et négocie; inflexible, elle met pour condition de sa rentrée la levée de la célèbre bulle ecclésiastique qui lui tenait au cœur et qu'elle voulait faire rayer du droit canonique. On ne l'obtient pas; elle se retire après vingt-deux ans de succès.

Mlle Clairon introduisit sur la scène la vérité du costume: ce fait mérite d'être raconté, car il mit fin aux ridicules accoutrements des Hippolyte en culotte courte, ou des Athalie avec paniers, chignon, corsage à la Pompadour.

La première représentation de

l'Orphelin de la Chine, œuvre de Voltaire, donnée au mois d'août 1755, fut le signal de cette révolution.

« La manie des productions chinoises en étoffes, en meubles, en quincailleries, écrit un auteur, avait rendu si populaire la connaissance des vêtements de cette nation, qu'il parut également impossible de montrer sur la scène des Chinois habillés en Français ou en magots. Joseph Vernet venait d'exposer ses premières *marines*, et la variété des



Médaillons du Théâtre-Français. — Mlle Clairon dans le rôle de Phèdre. (p. 693, col. 3)

costumes étrangers qu'il avait peints sur les ports de Marseille et de Toulon était surtout admirée. Les amis de Voltaire, déjà à Genève, engagèrent ce peintre à dessiner pour la nouvelle tragédie des costumes mixtes assez chinois et assez français pour ne pas exciter le rire. Vernet eut cette complaisance, et Mlle Clairon fit, dans son personnage d'Idamé, quelque altération à l'ancienne routine. La décoration présentait un superbe palais d'ordre corinthien, dont chaque colonne portait sur son chapiteau de feuilles d'a-

canthe, le magot accroupi d'un mandarin occupé à lire. Cette tentative n'eut point alors de suite; mais une autre épreuve de l'année suivante fut décisive. Mlle Clairon était venue donner quelques représentations à Marseille, lorsque le maréchal de Richelieu y débarqua tout couvert des lauriers de Mahon. Le jour que le vainqueur se rendit au spectacle, elle l'embrassa et le complimenta au haut de l'escalier dans le costume de Zaïre, c'est-à-dire en

belle robe de soie mordorée avec un soleil appliqué en lames d'or sur la poitrine et un petit panier circulaire ou *sonnelet* chargé de pompons *ionquille*. Le jour suivant, elle joua Zaïre dans une parure non moins ridicule, et fut poignardée sur un canapé français, et fort embarrassée après sa mort dans un énorme panier de cour chamarré d'or et d'argent. Le soir, elle soupa, selon son usage, chez le duc de Villars, gouverneur de la province, avec le maréchal de Richelieu et son états-major; elle se trouvait placée à côté d'une dame grecque.

Après les éloges que méritait son jeu, cette dame témoigna à Mlle Clairon ses regrets de ne pas lui avoir proposé pour le rôle de Zaïre un des habillements grecs qu'elle avait apportés de son pays.

« L'actrice fut vivement frappée de cette idée; et, comme elle devait jouer la pièce une seconde fois, non seulement cette dame lui envoya un de ses costumes byzantins, mais elle vint elle-même l'habiller. Le public applaudit cette nouveauté avec transport. De retour à Paris, Mlle Clairon s'empressa de

renouveler une expérience dont le bon sens et la nécessité furent si fortement sentis, que la réforme devint générale pour les deux sexes. La poudre, les mouches, les chignons, les fontanges, et mille autres fantaisies modernes, furent bannis du costume tragique : les héroïnes de la Grèce et de Rome, les reines de Carthage et de Babylone, les sauvages du Pérou et de la Scandinavie, n'eurent plus rien à démêler avec l'almanach des modes.»

Clairon profita des loisirs que lui faisaient Paris, la cour et la France, pour visiter M. de Voltaire, qui, tout bel auteur qu'il fût, ne connaissait passes interprètes. Aussi la joie est grande à Ferney. Le patriarche s'oublie jusqu'à croire qu'il n'a que vingt ans et chante des couplets de chansonnette à l'arrivée de Clairon :

Dans la grand'ville de Paris,
On se lamente, on fait des cris,
Le plaisir n'est plus de saison,
La Comédie
N'est plus suivie :
Plus de Clairon.

Melpomène et le dieu d'amour
La conduisirent tour à tour ;
En France elle donne le ton.
Paris répète :
Que je regrette
Notre Clairon.

Clairon, daigne accepter nos fleurs ;
Tu vas en ternir les couleurs :
Ton sort est de tout effacer.
La rose expire,
Mais ton empire
Ne peut passer.

Pendant son séjour, elle disait chaque soir quelques passages des tragédies de son noble amphitryon, et Voltaire les applaudissait « avec l'assurance, disait-il, de n'en être pas l'auteur ; il n'avait jamais vu cela ou ceci dans ses ouvrages ».

Revenue de Ferney, Hippolyte Clairon coula une tranquille existence avec les dix-huit mille livres de rente qu'elle possédait, fortune énorme pour le temps. Elle daigna chausser encore une fois le cothurne pour le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette, en 1770. Ses deux élèves, Larive et Mlle de Raucourt, entourés des soins d'une pareille maîtresse, occupèrent ses loisirs de

jolie femme, jalouse encore, quoi qu'elle en eût dit, de nouveaux succès ; la fièvre de ce parterre se prit à la dévorer, ce parterre qui manque à sa vie. Elle veut l'oublier ; mais, avant de dire adieu à tout, elle se donne le change, attire chez elle la société, joue la comédie, revêt le costume de prêtresse d'Apollon, couronne Voltaire, récite devant son buste un hymne de Marmontel : et cela pour se sentir encore Phèdre, Didon ou Sémiramis :

Les talents, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très assidus ;
Chacun aime sa patrie :
Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie
Dont je suis encor tout confus.
Les plus beaux jours de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai pas vus !
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous :
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage.

chante le poète ainsi fêté.

Peu après, le margrave d'Anspach, venu en France pour faire sa cour au vieux roi Louis XV, vit la Clairon, l'aima : ils partent tous deux, et l'actrice de vient ministre du petit Etat de Franconie. Le vieux margrave, déjà affaibli par l'âge, l'aime « comme sa fille » et la laisse se divertir au gouvernement des peuples l'espace de dix-sept années. Les Franconiens, raconte-t-on, virent leurs dettes anciennes acquittées, les impôts adoucis, l'agriculture protégée ; des fontaines monumentales s'élevèrent, et l'hospice Clairon éternisa les pieuses sollicitudes de la nouvelle régente. Le cabinet de Berlin prend peur ; il craint un mariage, des héritiers mâles, qui pourraient ravir à la Prusse ce petit coin de terre ; la Clairon est calomniée ; des femmes dont la séduction servait aux vues des diplomates ont pour mission d'attaquer le vieux prince et n'y réussissent que trop bien. L'Egerie révoltée se retire et gagne Paris. La nouvelle de l'abdication probable du margrave lui arrive ; elle écrit une lettre pleine de désintéressement au roitelet ; le vieillard n'écoute rien, et vend ses

Etats pour une pension ; bientôt, époux d'une lady Craven, il cache dans Londres sa tête découronnée.

Survient la Révolution française ; elle ruine la grande actrice.

En 1798, délaissée et languissant dans un état voisin de la misère, il lui faut solliciter le modeste secours pécuniaire de deux mille francs pour payer sa triste nourriture, son infect logement, le droit de respirer, elle, nourrie à la table d'un prince, logée dans un palais de margrave. N'importe, sa nature vaillante a le dessus jusque sur le lit de mort, elle conserve ses formes théâtrales, solennelles, dramatiques.

« Je me souviens, écrivait un contemporain déjà cité, d'avoir fait avec quelques personnes une visite à Mlle Clairon dans l'année qui précéda sa mort. Je trouvai une très petite vieille, sèche, ridée et malade : sa personne offrait tous les signes de la caducité, à l'exception de sa voix grave, ferme et sonore, sans aigreur et sans dureté. Elle s'exprima avec lenteur et majesté, en termes purs et choisis, sur les détails domestiques dont nous avions à lui parler. Ayant aperçu un enfant qui était avec nous, elle prononça ces paroles avec solennité : *Faites approcher cet enfant, il sera bien aise un jour de dire qu'il a vu Mlle Clairon et qu'elle lui a parlé.* J'avais peine à cacher mon sourire que provoquait le contraste entre le ton et la matière de ses discours.»

Hippolyte Clairon mourut le 18 juin 1803 à Paris.

Quelles que puissent être nos préventions contre la vie de la retentissante *Melpomène*, il serait injuste de ne lui point reconnaître le talent véritable et l'effort couronné dans l'art tragique. Après la Lecouvreur, après l'ardente et vraie Dumesnil, Mlle Clairon resta la grande actrice du dernier siècle ; et la Comédie-Française sut l'honorer dignement, lorsqu'à l'heure de la suppression du cimetière de Vaugirard, en août 1847, l'on vit ceux qui cherchent à faire renaître les traditions fécondes sui

vre ses cendres portées à un autre coin de ce Paris qu'elle passionnait si fort.

HENRY DE CHENNEVIÈRE.

MUSIQUE PITTORESQUE

UNE BASSE A COUPS DE CANON

Croirait-on jamais que le canon a pu prêter à l'instrumentation le concours de sa voix formidable? La chose s'est vue cependant, et les personnes qui ont assisté à l'ouverture de l'*Exposition de 1867*, à Paris, en gardent peut-être bien encore mémoire. Mais procédons par ordre.

Celui qui le premier paraît avoir imaginé cette musique extra-bruyante ne serait autre que le compositeur italien Sarti, alors qu'il dirigeait en Russie la chapelle de l'impératrice Catherine II.

A l'occasion des fêtes destinées à célébrer la prise d'Ockakow, son orchestre, déjà renforcé de cent cors russes, ayant paru insuffisant pour l'exécution du classique *Te Deum*, le maître ne trouva rien de mieux, pour satisfaire son avide auditoire, que de faire placer dans la cour du château quelques pièces d'artillerie de différents calibres, dont le grondement venait, de temps à autre, doubler la basse de certaines parties de la composition.

En France, Lesueur, dans sa messe composée pour le sacre de Napoléon I^{er} (1804), fit disposer une batterie sur le parvis de Notre-Dame; et l'hymne à l'Exposition universelle de 1867, la dernière œuvre de Rossini, contenait aussi une *partie de canon*.

H. ED. BAILLY.

MŒURS & COUTUMES

LE MARIAGE EN PERSE

Quoique Mahomet permette quatre femmes à ses fidèles et que, donnant l'exemple, il sollicita et obtint du ciel l'autorisation spéciale d'en posséder neuf, nous devons reconnaître qu'en somme, peu de Persans usent du privilège onéreux que leur assure la loi de Mahomet.

Le fait est que ce n'est pas seulement en Perse, mais dans tout l'Orient musulman, que la polygamie est seulement le privilège des riches; car, hélas! qui dit pluralité des femmes dit pluralité des ménages, et, pour un pauvre diable de croyant, un seul ménage coûte déjà bien assez.

On incline encore assez volontiers, en Europe, à croire qu'en Orient, la femme n'est rien de plus qu'une espèce d'esclave. C'est une grosse erreur: dans tout ménage oriental, à l'exception peut-être de quelques ménages de grands seigneurs (et encore!), il n'y a qu'un esclave véritable, c'est le mari. La femme orientale est, au contraire, énergiquement protégée, tant par la coutume que par la loi. Sa dot, suivant la loi, lui appartient toujours, et, en cas de divorce, elle doit lui être intégralement rendue. Elle a sur ses enfants un empire absolu. Dans ses plus légères discussions avec son mari, ses parents s'empressent de lui apporter leur secours. Enfin, elle reçoit les visiteurs qu'il lui plaît et voit qui elle veut en dehors de la présence de son mari qui, dans les deux cas, serait considérée comme une intrusion impardonnable.

Jouissant dans le harem d'une souveraineté suprême, que le mari ose rarement lui disputer, une telle femme peut assurément suffire à un homme raisonnable; car, s'il y en a seulement deux, elles se disputeront sans aucun doute, se battront peut-être même, mais ce ne serait pas une raison pour que le mari s'en trouvât mieux, c'est-à-dire plus tranquille.

Ajoutons que les mariages sont presque toujours combinés et dirigés par les femmes. Ce sont ordinairement les deux mères, en effet, qui procèdent aux démarches préliminaires, débattent les conditions des rapports entre les futurs époux, prennent les arrangements nécessaires pour la conservation de la dot de la mariée, etc., etc.

La célébration du mariage est une splendide et dispendieuse affaire. Nos gravures, exécutées d'a-

près les dessins d'un artiste indigène, donnent une idée suffisante de la manière dont les choses se passent en Perse, en pareille occasion.

De même que chez les diverses nations de l'Europe, il y a un grand déploiement de rafraîchissements variés, avec des intermèdes où les narghilés jouent un rôle capital, aux lèvres de la partie féminine aussi bien qu'à celles de la partie masculine de l'assistance.

Après cela, le café, la pâtisserie et les plats de résistance, composés de viandes nageant dans des océans de graisse, dont, comme les Turcomans, les Persans font leurs délices, passent successivement sous le nez des convives.

Les fêtes, sur les détails desquelles il ne nous paraît pas nécessaire d'insister, après ce que nous avons déjà dit des mariages musulmans et ce que nous révèlent de plus les croquis de notre correspondant persan, se terminent habituellement par un grand déploiement de pyrotechnie primitive, mais bruyante, exercice qui a lieu au moment précis où l'époux, dans son empressement légitime, rencontre sa jeune épouse que ses amis conduisent à sa future demeure.

Les fêtes prennent ici fin.. pour le public, et c'est le moment de prendre congé.

YAZIDJÉ EFFENDI.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules-César

V

LES DÉCEMVIRS

MODIFICATIONS SUCCESSIVES DES INSTITUTIONS

Sommaire :

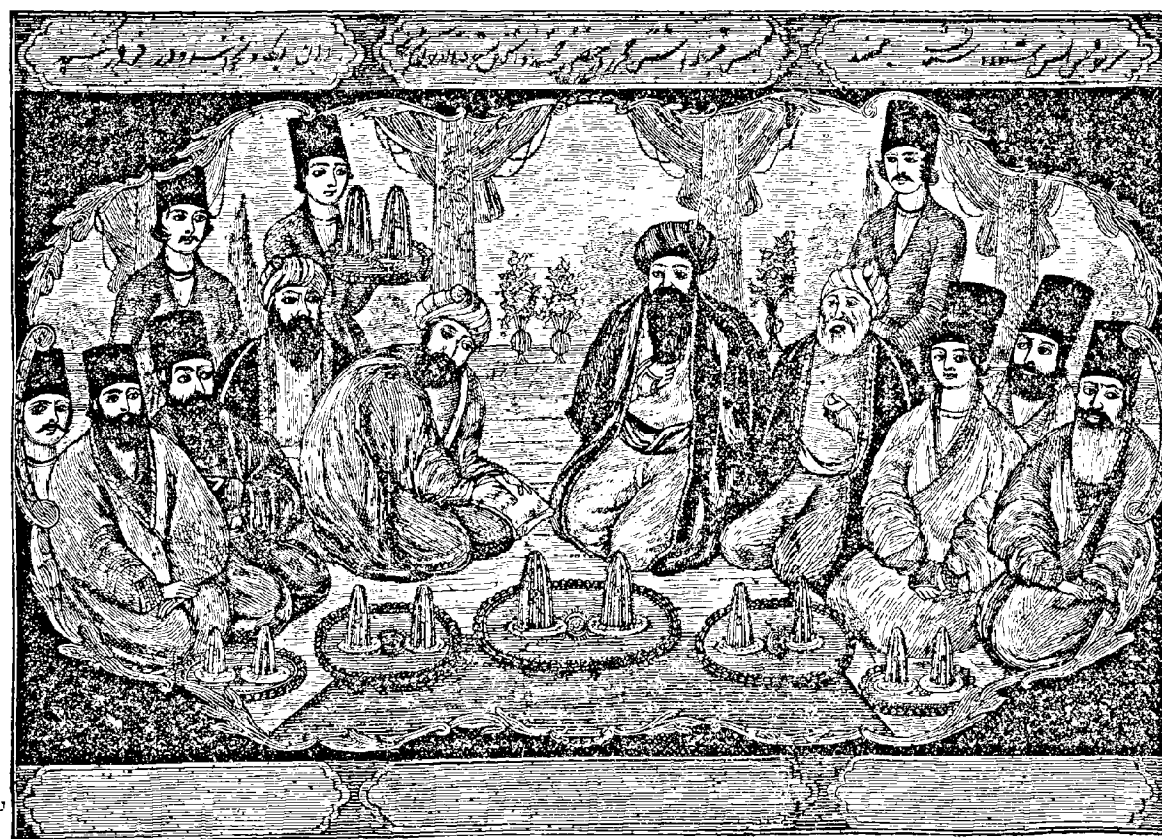
LUTTES ENTRE LES DEUX ORDRES
Décemvirs (451): Les Douze Tables. — Législation universelle. — Formes rigoureuses de procédure. — Les décemvirs veulent se perpétuer dans le pouvoir. — Virginie, menacée par Appius Claudius, est tuée par son père. — Soulèvement de l'armée et du peuple: chute des décemvirs. — Le consulat et le tribunal



Introduction du futur dans la famille de sa fiancée.



Dames de la famille du futur en visite chez la future.



La signature du contrat.



L'époux allant à la rencontre de sa jeune femme, avec accompagnement de feux d'artifices.

UN MARIAGE EN PERSE (p. 696, 2). — Fac-simile d'un artiste indigène.

rétablis. — *Plébiscites*, obligatoires pour les patriciens comme pour les plébéiens, *Progrès des plébéiens*. — Liberté des mariages entre les deux ordres, obtenue par Canulcius (446). — Les plébéiens prétendent au consulat. — Institution du *tribunal militaire* et de la *censure* (444), magistrature patricienne, la première ayant le commandement des armées, la seconde la surveillance des mœurs.

Supplice de Manlius. — Manlius Capitolinus délivre le Capitole et chasse les Gaulois (389). — Accusé d'aspirer à la royauté, il est précipité du haut de la Rochetarpéenne.

PROGRÈS DÉFINITIFS DES PLÉBÉIENS
L'ÉGALITÉ

Nouvelles magistratures. — *Préture* (administration de la justice, 385) : *prætor urbanus*, *prætor peregrinus*. — *Édilité curule* (surveillance des monuments publics). — La loi *Licinia*, limitant la propriété de chaque citoyen à 500 arpents de terres de conquête. — Licinius Stolon enfreint sa propre loi.

Questure (administration des finances). — Etablissement de la solde pour les légionnaires. — Partage de la *Dictature* (355). — Les lois de Publilius Philo (339) : *Plébiscites* obligatoires pour les deux ordres. — Le Sénat doit ratifier les lois avant qu'elles soient votées par les comices par centuries. — Partage de la *censure*.

Partage de la *préture* (337). — Les plébéiens arrivent au *proconsulat* (326), et au pontificat (302).

L'égalité existe entre les deux ordres.

Les décemvirs furent investis, pour une année d'abord, de la puissance absolue, et tous les autres pouvoirs furent suspendus. Ils rédigèrent dix tables de lois et les firent graver et exposer sur la place publique. Comme la législation n'était pas complète, les pouvoirs des décemvirs furent prorogés pour un an (450-449), et ils rédigèrent deux nouvelles tables qui complétèrent le code des Douze Tables. Ces lois, dont il ne nous reste que des fragments, sont importantes pour connaître et apprécier le caractère des Romains. On y trouve tout à la fois les traces de la tyrannie patricienne et des premières conquêtes des plébéiens. Le peuple obtint que tous les citoyens fussent soumis aux lois promulguées dans l'assemblée générale et qu'il n'y eût plus de privilèges

Dans cette législation des Douze Tables, les attaques contre la propriété sont cruellement punies : le

voleur peut être tué impunément durant la nuit, et le jour, s'il se défend.

« Celui qui mettra le feu à un tas de blé sera lié, battu avec des verges et brûlé. — Le débiteur insolvable sera vendu ou coupé en morceaux. »

Pour les délits estimés moins graves, on retrouve les deux systèmes de pénalité en usage chez tous les peuples barbares : le *talion* ou représailles corporelles, et la composition.

« Celui qui rompt un membre payera trois cents as au blessé; s'il ne compose pas avec lui, qu'il soit soumis au talion. »

Cependant, il s'y rencontrait des dispositions favorables aux plébéiens : le taux de l'intérêt fut diminué et des garanties données à la liberté individuelle.

« Que le faux témoin, ajoutait la loi, et le juge corrompu soient précipités. — Qu'il y ait toujours appel au peuple des sentences des magistrats. — Que le peuple seul, dans les *comices centuriales*, ait le pouvoir de rendre des sentences capitales, » c'est-à-dire attribution au peuple de la juridiction criminelle, enlevée en même temps aux curies et aux tribus.

C'est à l'assemblée des centuries, où tous, patriciens et plébéiens, sont confondus d'après l'ordre de leur fortune, que passent et le pouvoir et les titres.

Un autre avantage pour les plébéiens était le caractère général de la loi. « Plus de lois personnelles. » La législation civile des Douze Tables ne connaît que des citoyens romains. Ses dispositions ne sont faites ni pour un ordre ni pour une classe, et sa formule est toujours *si quis*, « si quelqu'un; » car le patricien et le plébéien, le sénateur, le pontife et le prolétaire, sont égaux à ses yeux. Ainsi est enfin proclamée, par cet oubli de distinctions, autrefois si profondes, la définitive union des deux peuples, et c'est ce peuple nouveau, c'est l'universalité des ci-

toyens qui a maintenant l'autorité souveraine, qui est la source de tout pouvoir et de tout droit.

« Ce que le peuple aura ordonné en dernier lieu sera la loi. »

Le peuple avait donc obtenu par les Douze Tables quelques améliorations matérielles, et sinon l'égalité politique, qui n'est qu'un leurre pour les classes pauvres, parce qu'elle ne profite qu'à ses chefs, du moins l'égalité civile, qui donne même au plus misérable le sentiment de sa dignité d'homme, et qui l'élève au-dessus des vices honteux de la servilité !

Mais en même temps les mariages entre patriciens et plébéiens furent prohibés, et les lois les plus sévères portées contre les débiteurs. Après avoir été retenus prisonniers et condamnés à un véritable esclavage, ils pouvaient être vendus au delà du Tibre ou même coupés en morceaux par leurs créanciers.

Les décemvirs, après avoir promulgué les Douze Tables, voulurent se perpétuer dans le pouvoir.

Sans demander le consentement du peuple, ils s'entourèrent de tout l'appareil de la souveraineté, et précédés chacun de douze licteurs dont les faisceaux étaient surmontés de haches, ils parurent sur la place publique. Cette usurpation avait irrité le peuple, lorsqu'un attentat d'Appius Claudius, chef des décemvirs, porta à son comble l'exaspération générale. Appius Claudius fit revendiquer comme esclave, par un de ses clients, une jeune plébéienne nommée Virginie, pour laquelle il avait conçu une criminelle passion. En vain son père Virginus, son fiancé Icélius, ancien tribun, et de nombreux témoins offrirent de prouver sa naissance libre. Appius, au mépris d'une loi qu'il avait lui-même portée, adjugea la jeune fille à son complice. Mais le père de Virginie n'hésita pas à l'immoler pour la soustraire au déshonneur. Armé du couteau qu'il venait de plonger dans le sein de sa fille, il s'ouvrit un passage, regagna le camp où il ser-

vait comme centurion, et souleva l'armée contre les décemvirs. Le peuple se joignit à l'armée et renversa les décemvirs, qui furent exilés ou livrés au dernier supplice. Ainsi le spectacle de la mort de Virginie, immolée par son père à la pudeur et à la liberté fit évanouir la puissance des décemvirs. Chacun se trouva libre, parce que chacun fut offensé, tout le monde devint citoyen, parce que tout le monde se trouva père. Le Sénat et le peuple rentrèrent dans une liberté qui avait été confiée à des tyrans ridicules. Le consulat et le tribunat furent alors rétablis et de nouvelles concessions faites au peuple. Il fut stipulé que les lois votées dans les assemblées par tribus et appelées *plébiscites* seraient obligatoires pour les patriciens comme pour les plébéiens.

Les tribuns ne tardèrent pas à demander l'abolition de la loi des décemvirs qui interdisait le mariage entre les deux ordres. Le tribun Canuléius triompha sur ce point (446); mais il ne put obtenir le partage du consulat entre les deux ordres. Plutôt qu'y souscrire, les patriciens supprimèrent cette charge, et la remplacèrent temporairement par le *tribunat militaire* accessible à tous et composé de six membres, chargés du commandement des armées. Mais comme les consuls remplissaient d'autres fonctions et étaient chargés du recensement du peuple, il fallut créer une nouvelle magistrature pour s'acquitter de cette fonction (444). On l'appela *censure*, et ceux qui en furent investis portèrent le nom de *censeurs*.

Les censeurs étaient nommés primitivement pour cinq ans et choisis exclusivement parmi les patriciens. Ils exerçaient une si grande autorité qu'ils pouvaient exclure un citoyen du Sénat ou de l'Ordre des Chevaliers, le faire descendre d'une tribu dans une autre, le noter d'infamie et le priver de tous les droits civils et politiques.

La censure ne tarda pas à être réduite à dix-huit mois.

Les querelles des plébéiens et des patriciens furent suspendues pour quelque temps par l'invasion des Gaulois et par le danger qui menaçait l'existence même du peuple romain. Mais à peine Rome commença-t-elle à sortir de ses ruines que les luttes se renouvelèrent. Manlius, qui avait mérité le surnom de Capitulinus, en repoussant les Gaulois du Capitole, fut accusé d'avoir voulu gagner le peuple et se faire décerner la royauté. Il fut précipité du haut de la Roche tarpéienne.

Cependant les tribuns ne cessaient de réclamer le partage du consulat, et le tribun Licinius Stolon finit par l'obtenir (366). Une autre loi de Licinius Stolon réduisit l'intérêt des dettes.

Le Sénat, en cédant le partage du consulat, obtint la création de nouvelles magistratures, dont il fut seul en possession pendant quelque temps. Les préteurs, créés en 365, administraient la justice. Il n'y avait primitivement qu'un préteur. Dans la suite, le nombre en fut augmenté, et on distingua toujours le préteur chargé de rendre la justice aux habitants de Rome (*prætor urbanus*) du préteur qui s'occupait spécialement des étrangers (*prætor peregrinus*). L'édilité curule, instituée à la même époque que la préture, avait la surveillance des monuments publics, des marchés et de la police de Rome.

Après l'établissement des consuls, du préteur et des édiles curules, la loi qui concernait les terres publiques fut reçue, comme le seul moyen d'apaiser la multitude et de rétablir l'union dans l'Etat.

Cette loi, appelée *Licinia*, de Licinius Stolon, son auteur, portait qu'aucun citoyen, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourrait posséder à l'avenir plus de cinq cents arpents de terres de conquête, et qu'on distribuerait gratuitement ou qu'on affermerait à vil prix le surplus à de pauvres citoyens;

Que dans ce partage, on assigne-

rait au moins sept arpents par tête à chaque citoyen;

Qu'on ne pourrait avoir sur ces terres qu'un certain nombre déterminé de domestiques ou d'esclaves, pour les faire valoir;

Que le nombre des troupeaux serait aussi limité, et proportionné à la quantité des terres que chacun occuperait; et que les plus riches ne pourraient nourrir ni envoyer dans les communes et les pâturages publics plus de cent bêtes à cornes et cinq cents moutons;

Qu'on nommerait incessamment trois commissions pour présider à l'exécution de la loi, et que l'auteur, qui l'avait proposée, ne pourrait être compris dans le nombre des triumvirs;

Enfin, que le Sénat, les chevaliers et le peuple feraient des serments solennels d'observer cette loi, et que ceux qui dans la suite y contreviendraient seraient condamnés à une amende de dix mille *as* ou dix mille sous romains.

Les sous d'or étaient à la taille de 72 à la livre, ou de 48 grains de poids.

La loi fut d'abord observée avec beaucoup d'exactitude; et l'auteur même de la loi, Licinius Stolon, fut le premier des Romains condamné à l'amende pour l'avoir violée. Il fut convaincu de posséder plus de mille arpents de terre, et quoique, pour échapper à la rigueur de la loi, il les eût auparavant partagés avec son fils, qu'il avait émancipé dans cette vue, on regarda cette émancipation comme faite en fraude de la loi. On lui enleva la moitié de ses terres, qu'on partagea entre de pauvres citoyens; il paya outre cela une amende de dix mille sous, et il apprit par sa propre expérience que, dans un gouvernement libre et républicain, on ne souffre point que les magistrats se dispensent de l'observation des lois qu'ils prescrivent aux particuliers,

Les tribuns obtinrent encore pour les plébéiens la questure (administration des finances) et l'établisse-

ment d'une solde pour les légionnaires.

Enfin, le peuple n'arriva pas à parvenir à l'égalité complète de toutes les charges. En 355, il partagea la dictature avec les patriciens. En 339, le dictateur plébéien Publilius Philo fit voter trois lois importantes : la première rappelait une loi antérieure et déclarait qu'à l'avenir les plébiscites seraient obligatoires pour les patriciens comme pour les plébéiens ; la seconde exigeait que le Sénat ratifiât les lois avant qu'elles fussent votées par les comices par centuries ; enfin la troisième partageait la censure entre les plébéiens et les patriciens. Deux ans après, en 337, la préture fut aussi partagée entre les deux ordres ; en 326, les plébéiens arrivèrent au proconsulat. Enfin, en 302, sur la proposition des deux tribuns Q. et Cn. Ogulnius ils furent admis au partage des dignités sacerdotales et introduits dans les collèges des pontifes et des augures.

Ils avaient conquis successivement l'égalité civile par la loi des Douze Tables, l'égalité politique en obtenant le partage de toutes les magistratures, enfin l'égalité religieuse par leur admission dans le collège des pontifes et des augures.

L'union était entre les deux ordres, et le peuple romain allait conquérir l'Italie et le monde ! (Voir Montesquieu, *l'Esprit des Lois*, I. XI, chap. 14 à 20.)

A. MONNANTEUIL.

A suivre.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson

VINGT-SIXIÈME LEÇON
Première division — Pratique

LECTURE

He had scarce made up his mind when he sprang from his chair, brushed his coat, buttoned it, put his hat on, and sallied forth, looking about him, as he strode

along the streets, in search of a little shop

that might suit his purpose. At length he found a very small one, that hit his fancy.

It looked very neat. It was almost square, being twelve feet long by eleven wide, with a little back-shop. This is the very thing I want, said he to himself.

He entered the adjoining shop, which was occupied by a barber, a tall, lean, bald-headed man, with a shrewd countenance and a prying look, and begged to be directed to the owner of the house.

TRADUCTION LITTÉRALE

He had scarce made up his mind when he sprang from his chair, brushed his coat, buttoned it, put his hat on, and sallied forth, looking about him, as he strode along the streets, in search of a little shop, that might suit his purpose. At length he found a very small one, that hit his fancy.

It looked very neat. It was almost square, being twelve feet long by eleven wide, with a little back shop. This is the very thing I want, said he to himself. He entered the adjoining shop, which was occupied by a barber, a tall, lean, bald-headed man, with a shrewd countenance, and a prying look, and begged to be directed to the owner of the house.

TRADUCTION FRANÇAISE

Il avait à peine pris son parti, qu'il s'élança de sa chaise, brossa son habit, le boutonna, et sortit précipitamment, en regardant autour de lui, comme il arpentaient les rues, à la recherche d'une petite boutique qui pût convenir à son dessein. Enfin il en trouva une très petite qui excita son attention.

Elle paraissait très propre. Elle était presque carrée, ayant douze pieds de long sur onze de large, avec une petite-arrière boutique. C'est la chose même dont j'ai besoin (ou, c'est exactement ce qu'il me

faut), se dit-il à lui-même. Il entra dans la boutique contiguë, qui était occupée par un barbier, homme grand, maigre, à la tête chauve, à la physionomie rusée, et au regard curieux ; et il demanda l'adresse du propriétaire de la maison.

CONVERSATION

QUESTIONS.	ANSWERS.
When did he spring from his chair?	When he had made up his mind.
What did he do, when he had made up his mind?	He sprang from his chair.
What did he brush?	His coat.
What did he button?	His coat.
What did he put on?	His hat.
What did he do, after having put his hat on?	He sallied forth.
What did he do, as he strode along the streets?	He looked about him.
What did he stride along?	He strode along the streets.
When did he look about him?	As he strode along the streets.
What was he in search of?	He was in search of a little shop.
What shop did he want?	A shop that might suit his purpose.
When did he find one?	At length.
What did he find at length?	A very small shop.
How did the shop look?	It looked very neat.
How was it?	It was almost square.
How long was it?	Twelve feet.
How wide was it?	Eleven feet.
What was there behind the shop?	A little back-shop.
What did he say to himself?	This is the very thing I want.
What did he enter?	The adjoining shop.
By whom was the adjoining shop occupied?	By a barber.
How was the barber?	Tall, lean, and bald-headed.
How was his countenance?	Shrewd.
How was his look?	Prying.
What did John beg the barber to do?	To direct him to the owner of the house.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS.	A TRADUIRE EN ANGLAIS.
Have you seen my house?	Avez-vous vu ma maison?
No, I am curious to see it.	Non, je suis curieux de la voir.
Well, comme with me.	Eh bien, venez avec moi.
Wait a little, if you please.	Attendez un peu, s'il vous plaît.
What coat shall I put on?	Quel habit mettrai-je?

Oh, the one you have on is very well.	Oh, celui que vous portez est très bien.
No, I prefer my black one.	Non, je préfère le noir.
John, give me my black coat, will you?	Jean, donnez-moi mon habit noir, voulez-vous ?
Here it is, sir.	Le voici, monsieur.
Have you brushed it ?	L'avez-vous brossé ?
Now, brush my hat.	Maintenant, brossez mon chapeau.
Make haste ; my friend is waiting for me.	Dépêchez - vous ; mon ami m'attend.
Where do you live ?	Où demeurez-vous ?
At the end of the street.	Au bout de la rue.
But the street is very long.	Mais la rue est très longue.
It is the longest in the whole town.	C'est la plus longue de toute la ville.
Is your house large ?	Votre maison est-elle grande ?
It is not very large, but there are smaller ones.	Elle n'est pas très grande, mais il y en a de plus petites.
Do you and your family occupy the whole of it ?	Est-ce que vous et votre famille vous l'occupez en entier ?
No, there are two musicians and a poet besides.	Non, il y a deux musiciens et un poète en outre.
How many shops there are in this street !	Que de boutiques il y a dans cette rue !
What bustle and activity !	Quel mouvement et quelle activité !
Look at that shop on your right hand.	Regardez cette boutique à votre main droite.
How many rich and precious things !	Que de choses riches et précieuses !
But it grows late ; we must not forget our business.	Mais il se fait tard ; il ne faut pas oublier notre affaire.
You are right. Let us go and see your house.	Vous avez raison. Allons voir votre maison.
Here it is. Go in, and I will join you in a moment.	La voici. Entrez, et je vous rejoindrai dans un moment.

(A suivre.)

EXPOSITION des PROJETS ET MODÈLES D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'ouverture de l'exposition des projets et modèles d'établissements scolaires destinés à la France, à l'Algérie et aux colonies, est reportée au 1er juin 1882.

Cette exposition sera installée au Palais de l'Industrie. Toutefois, cette indication n'est que provisoire ; si

une modification était ultérieurement jugée nécessaire, les intéressés en seraient prévenus en temps utile.

Le nombre des membres du jury à nommer par les concurrents est porté à six.

L'exposition comprendra sept classes :

Ire. — Lycées et collèges de garçons ou de filles ;

Ile. — Ecoles normales d'instituteurs ou d'institutrices ;

IIIe. — Ecoles primaires supérieures, écoles manuelles d'apprentissage, écoles professionnelles de garçons ou de filles ;

IVe. — Ecoles primaires urbaines et groupes scolaires ;

Ve. — Ecoles primaires rurales à une ou deux classes ;

VIe. — Ecoles maternelles (salles d'asile) et classes enfantines ;

VIIe. — Projets pour décoration de locaux scolaires.

Pourront être admis à cette exposition tous les projets désignés dans l'article précédent et se rapportant à des établissements construits ou non, destinés ou non à être exécutés.

Les projets devront être envoyés, francs de port, à M. le commissaire général de l'exposition des établissements scolaires (au Palais de l'Industrie).

Ils seront reçus du 1er au 15 mai inclusivement, terme de rigueur, de dix à cinq heures du soir.

Chaque exposant devra remettre ou faire remettre, avec son envoi, une notice spécifiant la nature et le nombre des objets qu'il expose, et son nom et son adresse.

Le mobilier en nature pour classes, études, etc., ne sera pas admis à l'exposition, excepté toutefois les objets décoratifs pour la constitution d'un petit musée d'art scolaire.

L'élection de ceux des membres du jury dont la nomination appartient aux exposants se fera le 20 mai 1882. Le vote aura lieu à Paris, au Palais de l'Industrie, de dix heures à quatre heures.

Les exposants pourront voter soit

directement sur la présentation de leur récépissé, soit par correspondance.

Le dépouillement aura lieu publiquement, aussitôt après la clôture du scrutin, sous la présidence d'un délégué du ministre.

Le jugement du jury sera rendu public le 30 juin, et l'exposition générale sera fermée le 15 juillet. Toutefois, les projets primés et ceux dont le jury aura recommandé l'acquisition pourront rester exposés jusqu'au 1er octobre. Les projets non primés devront être retirés avant le 1er août.

Sont déclarés hors concours :

1° Les membres du jury nommés par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ;

2° Les six membres du jury à élire par les exposants ;

3° Les exposants qui en feront la demande au moment de l'envoi de leurs projets.

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des États circonvoisins

M. Frédéric Passy a insisté, à l'Académie des sciences morales, sur la nécessité de faire pénétrer jusque dans les rangs les plus humbles de la société la connaissance des lois qui régissent la production, la distribution et l'acquisition des richesses, les rapports nécessaires entre le capital et le travail, et qui constituent ce que nous appelons l'économie politique.

Cette vulgarisation, que tant de savants et de moralistes ont vainement réclamée depuis longtemps, aurait incontestablement les plus heureux effets, ne fût-ce qu'en écartant de la discussion certaines utopies ridicules qui séduisent trop les ignorants et dont les ambitieux abusent sous le moindre scrupule pour se faire de faciles succès.

L'éminent économiste a montré le danger de certaines illusions, dues à l'ignorance des faits et des lois de l'économie politique, dont tant de malheureux subissent l'entraînement fatal. Il a ensuite signalé

avec honneur l'initiative prise par M. Edouard Persin, percepteur à Gagny-sur-Oise.

M. Persin a entrepris d'apprendre à ses concitoyens des campagnes ce qu'il leur est indispensable de savoir dans la science économique ; dans ce but, il a commencé une série de conférences, dont la première a obtenu un succès inespéré et qui promet pour l'avenir.

Mais l'initiative individuelle ne saurait suffire aux besoins d'un enseignement sérieux et général, on ne peut du reste compter sur elle que dans de rares exceptions, comme celles que nous signalons ici, après M. F. Passy.

*
**

Un fait très intéressant, dit l'*Indépendance belge*, vient de se produire à l'Université libre de Bruxelles. Un nègre d'Afrique, M. Renner (William), natif de Sierra-Leone (Afrique occidentale), vient de se présenter pour subir les trois examens de doctorat en médecine et les a passés avec le plus grand succès.

M. Renner compte retourner en Afrique pour y exercer sa profession sur la côte du golfe de Guinée, dont le séjour malsain est mortel pour les médecins de race blanche.

*
**

Il est question, en Angleterre, d'ériger une statue à la mémoire de Richard Cobden, le grand réformateur économique, le promoteur du mouvement libre-échangiste.

A cet effet, on a pris, ces jours derniers, le moulage du buste de Cobden, exécuté d'après nature, qui orne le plus grand salon du Reform Club.

Peut-être une application plus large de ses doctrines serait-elle un témoignage de respect plus éloquent.

*
**

La préfecture de police procède depuis quelque temps, à une épuration de Paris qui, malgré l'activité déployée, avance assez lentement, car, de si près que les rafles se succèdent, il en reste toujours de nouvelles à faire : truands et truandes semblent littéralement sortir des pavés de la capitale.

Le phénomène n'est pas nouveau;

s'il paraît tel, c'est qu'il jouit actuellement d'une publicité que les gouvernements précédents lui ont presque toujours systématiquement refusée.

On verra du reste par ce qui suit que, dès le seizième siècle, l'autorité se préoccupait de purger Paris des nombreux truands qui n'ont jamais cessé de l'infester.

Le 11 novembre 1524, le prévôt des marchands, Germain de Marie, venait exposer au Parlement qu'il était utile de remettre sur pied le guet bourgeois et de rétablir l'obligation d'allumer des lanternes à chaque maison.

Le Parlement fit droit à cette demande et décida que nul ne serait dispensé de se conformer à cette décision, pas même les gens des comptes, les généraux de justice et des monnaies, ni ceux de corps de ville.

Le prévôt fut aussi mis en demeure de faire visiter chaque jour les endroits « où avaient coutume de se retirer les vagabonds, gens oisifs et sans aveu, mal vivants, joueurs de cartes et de dés, quilles et autres jeux défendus, blasphémateurs, ruffians, mendiants valides et gens qui seraient trouvés en flagrant délit, pour les prendre et les mener dans les prisons du Châtelet, afin que leur procès fût fait par le prévôt de Paris et son lieutenant », à la charge par ledit lieutenant de mettre aux mains de la justice les archers qui se trouveraient avoir commis quelque abus ou excès de pouvoir.

*
**

La maison où naquit Chateaubriand, à Saint-Malo, est un train de disparaître sous la pioche des démolisseurs, et dans quelques jours il n'en restera plus de trace.

Cette maison était devenue l'hôtel de France. On gardait dans la chambre où est né Chateaubriand quelques meubles ayant appartenu à l'auteur de *René* et d'*Atala* et un cadre contenant les armes de Chateaubriand.

La municipalité va recueillir tous ces objets pour en constituer un petit musée de Chateaubriand qui sera déposé à l'hôtel de ville.

M. Berger, mort, l'an dernier, président de chambre à la cour des comptes, a légué à la bibliothèque de la ville de Paris toute sa collection de tableaux, gravures et livres pouvant concerner l'histoire de Paris.

Les lots de livres, estampes et tableaux ainsi légués, préparés par les soins de M. Yvert, conseiller à la cour d'appel de Rouen, légataire à titre universel de M. Berger, assisté de MM. Champion, libraire et Dandolo, marchand d'estampes, comprennent environ :

2.000 volumes, estimés.....	8.000 fr.
4.500 estampes.....	8.000
20 tableaux et dessins estimés.....	2.000

Il ne reste plus qu'à prendre possession, dès que le conseil municipal aura accepté.

*
**

On vient de placer au-dessus de la porte d'entrée de la maison portant le numéro 6 de la rue Furstemberg une plaque commémorative rappelant que Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix a habité cette maison jusqu'à la fin de sa vie, le 13 août 1863.

L'atelier du grand peintre est actuellement celui de M. Harpignies, le paysagiste.

*
**

D'après un correspondant du journal *The Parisian*, la maison de Richard Wagner, à Bayreuth, présenterait des dispositions bizarres qui feraient enfermer comme fou son propriétaire s'il n'était qu'un simple bourgeois comme vous et moi.

Elle se divise en un certain nombre de pièces meublées et ornées de manière à aider l'inspiration, suivant l'humeur actuelle du célèbre compositeur. Ainsi ce serait dans une chambre rouge cramoisi qu'il composerait la musique héroïque ; l'inspiration sentimentale lui viendrait d'une pièce rose et bleu pâle, ornée de guirlandes de roses ; quant à ces compositions farouches et fantastiques, dont le *Hollandais volant* (alias le « Vaisseau fantôme ») peut être considéré comme un bon spécimen, il les devrait à l'influence d'une chambre noir et gris, ornée de festons de crêpes relevés çà et là de têtes de mort en guise de patères.

Peut-être que le correspondant de *Parisian* se moque de nous; nous relèverons toutefois un passage de sa lettre d'après lequel Herr Wagner deviendrait, en vieillissant, d'humeur plus traitable, n'entrant plus en fureur que très rarement lorsqu'on prononce devant lui le nom de Beethoven ou de tel autre propre à rien musical, dont un assez grand nombre de misérables ignorants persistent à faire plus de cas que de lui-même.

Mais tout cela, encore une fois, c'est bien douteux.

*
**

Il y a actuellement en Russie 608 journaux divers, qui se divisent comme suit : officiels, 124 ; indépendants (politico-littéraires), 150 ; spéciaux, 334. Les premiers sont, naturellement, protégés et subventionnés par le gouvernement ; les seconds, persécutés en toute occasion ; les derniers, seulement tolérés.

X. RAMBLER.

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

I

Les combinaisons d'un jeu de cartes. Les joueurs de cartes, les perdants surtout, se lamentent fréquemment de retrouver toujours les mêmes cartes dans leurs mains et vont parfois jusqu'à émettre un doute, injurieux pour leurs adversaires, sur la façon dont elles ont été « battues. » Ils seront peut-être étonnés d'apprendre qu'un jeu de cinquante-deux cartes, distribué par treize à quatre joueurs, le peut être de 53.644.737.756.488.792.839. 227.440.000 manières différentes, offrant en conséquence un chiffre de combinaisons inépuisables pour un seul homme, fût-il contemporain d'Adam et n'eût-il rien fait d'autre depuis sa naissance que de jouer aux cartes.

II

Combinaisons des lettres de l'alphabet. — Et les lettres de l'alphabet, au nombre de vingt-quatre seulement, se doute-t-on des nombres de combinaisons diverses auxquelles elles peuvent se prêter ? à 620.448.401.733.239.439.360.000 !

D'après un calcul approximatif, tous les hommes de la terre ne pourraient pas, dans mille millions d'années, écrire toutes ces permu-

tations; en supposant que chacun écrivit par jour 40 pages, et dont chacune contiendrait 40 permutations différentes.

STREGONE.

LE CHANTAGE CIVIL COMMERCIAL ET FINANCIER

Il est vrai que nous vivons au milieu de toutes les libertés, y compris la liberté de la presse, mais nous remarquons des nuances qui prouvent surabondamment que le citoyen et la liberté ne sont pas encore habitués à vivre ensemble.

La licence financière est portée à son comble. Le nombre chaque jour plus considérable des journaux financiers ne permet pas aux nouveaux venus de se marquer facilement une place.

Le chantage financier est devenu une profession qui paie patente et qui a ses maîtres.

Eh bien, nous croyons qu'il faudrait y prendre garde ; qu'on ne devrait pas se familiariser avec ces mœurs trop faciles. Il y a là un défaut de sens moral. On a l'air de ne pas se rendre compte de ce qui se passe. Mais ce qui se passe, c'est la ruine des intérêts les plus respectables.

N'est-ce pas en effet dans les questions financières que le crédit moral, la confiance, sont indispensables; et voilà une plume vendue ou à vendre qui va s'arroger le droit, au moyen d'un entrefilet de journal financier, de faire baisser les titres d'une Compagnie, alarmer les actionnaires, discréditer la Société, inquiéter le public, provoquer une liquidation.

Nous avons vu récemment une Société mise en faillite avant d'avoir eu le temps d'appeler le versement de la seconde moitié sur ses actions.

Cet appel, le syndic le fera ; donc les actionnaires n'y échapperont pas ; dans tous les cas, il n'y aura eu pour toute différence, qu'avec les opérations de la faillite, l'actif sera absorbé.

Dans l'ordre commercial, la répression du chantage est énergique. Si, me faisant charcutier, je me plaisais à dire que tel de mes confrères vend du porc trychiné, il pourrait m'en coûter gros ; mais comme financier, j'ai le droit de tout dire ; quand les juges qui parlent la langue du premier empire, auront conscience de l'époque actuelle au point de vue financier, ils devront avoir en appliquant la loi, cette pensée moderne, toujours présente à l'esprit :

« Les Sociétés ont besoin de plus de protection que les individus. »

CAUSERIE FINANCIÈRE

La Bourse a vu de mauvais œil la nomination de M. Paul Bert à l'instruction publique et celle de M. Allain-Targé aux fi-

nances. Aussi, au lieu de la hausse qu'attendaient les partisans de M. Gambetta, n'a-t-on récolté que la baisse. Les reports en liquidation ont coûté encore dans les 12 à 15 0/0 sur des valeurs ne rapportant que 2 1/2 à 4 0/0, et l'on voudrait que cela finisse bien !

L'émission aux 10,000 nouvelles parts de la Société des Villes d'Eaux est accueillie avec un véritable succès, d'abord par les propriétaires des anciennes Parts. Ceux-ci, qui depuis deux ans obtiennent un revenu de 18 0/0, qui connaissent à fond l'état prospère de la Société et qui voient leurs anciennes Parts augmenter rapidement de cent pour cent, s'empressent d'employer leurs capitaux disponibles à l'achat de Parts nouvelles à 200 fr. Il est bien évident que ce prix ne comporte ni prime ni majoration. La Société des Villes d'Eaux n'opère pas de cette façon ; elle laisse ce procédé aux lanceurs d'affaires. Les 200 fr. entrent intégralement dans les Caisses des Sociétés. Cela est si vrai que les Parts rapportent 12 fr. d'intérêt, soit 6 0/0 pour 200 fr. versés et 12 0/0 pour ceux qui n'ont versé que 100 fr. Ce revenu justifie pleinement le prix de 200 fr. pour les titres anciens.

Les 20,000 Parts indistinctement ont les mêmes droits dans la répartition semestrielle des bénéfices et dans les réserves.

Voulez-vous l'explication de la force de la Société des Villes d'Eaux, de son développement constant et de la confiance qu'elle inspire ? C'est qu'elle est plus commerciale que financière. Le raisonnement du rentier de province est aussi simple que logique. Maintenant qu'il est sollicité sous toutes les formes à apporter ses capitaux à des Banques de Paris, il se demande, sans pouvoir répondre de loin à la question, quelle est la maison qui doit lui offrir le plus de garanties ? Il sait d'expérience que, du soir au matin, des banquiers qui paraissent offrir une surface, ont vidé la caisse, laissé la clef sur la porte et passé la frontière.

Eh bien ! ces rentiers ont-ils tort vraiment de considérer que les commerçants qui ont des centaines de mille francs de marchandises en magasin offrent des garanties plus saisissables que celles des financiers au pied léger.

Qu'un négociant commissionnaire exécute les ordres commerciaux et financiers de ses clients, cela est démontré pratique par l'expérience et le succès.

Au contraire, il est prouvé que, par ces temps d'inondation financière, les Banques sont obligées de s'adresser à la spéculation pour vivre, et c'est leur condamnation ; car, tôt ou tard, il arrive que la perte se produit là où le bénéfice était la condition de l'existence.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

CRÉDIT FONCIER. — Les obligations 4 0/0 du Crédit foncier, non encore cotées, sont l'objet de demandes nombreuses en raison de leur revenu avantageux, comparé aux autres valeurs de la cote.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

4, rue Chauchat, Paris.

ÉMISSION

DE 10,000 PARTS NOUVELLES

AU PAIR, entièrement libérées, à 200 francs l'une.

Vote de l'assemblée générale du 4 août 1881, portant le capital social à 20,000 parts.

Les 10,000 Parts anciennes, émises à 100 fr., auront la même valeur que les nouvelles, toutes jouissant des mêmes droits et avantages.

Chaque Part donne droit à un vingt-millième dans l'actif social; elle est productive de l'intérêt de 6 0/0 l'an, soit 12 fr. payables par trimestre, et de dividendes répartis chaque semestre.

Les derniers exercices ont permis une distribution de 18 0/0 pour l'année entière (intérêts et dividendes réunis), et le surplus des bénéfices a été porté à la réserve.

La plupart des opérations de la Société des Villes d'Eaux sont faites comme mandataire, sans engager le capital social. Les bénéfices proviennent de commissions prélevées sur la vente des Eaux Minérales, la vente des propriétés (Etablissements et Hôtels des villes d'eaux), la Direction de

la publicité nécessaire à ces Etablissements, les achats faits pour leur compte en tous genres de fournitures, le service de Banque (recettes et paiements, achat et vente de valeurs, constitution de sociétés, placement de titres).

Les affaires en cours permettent d'assurer de larges avantages au capital.

Les demandes de Parts sont admises dans leur ordre de réception.

Les versements doivent être faits, à raison de 200 fr. par titre :

A Paris, au Siège social, rue Chauchat, 4.

En Province et à l'Étranger, aux Succursales et Agences de la Société, ou par lettre chargée à M. l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

Les titres à vendre et les coupons à encaisser sont reçus comme espèces.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la Science Populaire, de la Médecine Populaire de l'Enseignement Populaire

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la Société des Journaux populaires illustrés offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la Science populaire ou de la Médecine populaire, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tirages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Spère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'Instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la Science, à la Médecine et à l'Enseignement populaires a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

BANQUE ROMAINE

Le Crédit de France vient d'adresser à sa nombreuse clientèle une circulaire annonçant la mise en vente, pour les 28 et 29 courant, de 50,000 actions de la Banque romaine, libérées de moitié, au prix net de 450 fr.

La circulaire fait ressortir, avec beaucoup de clarté, la prospérité et l'avenir de cette affaire, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

Société des Journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

LA GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCES

INCENDIE-CHOUMAGE, TRANSPORTS, ACCIDENTS

Capital ; 50 MILLIONS de francs

Siège social : 2, rue Drouot

Statuts déposés chez M. MASSION, Notaire à Paris

35,000 Actions de 500 francs

Libérées de 125 francs

SONT MISES A LA DISPOSITION DU PUBLIC

Au prix net de 300 francs

PAYABLES

En souscrivant 100 francs
A la répartition 100 »
Du 1^{er} au 10 février 1882. 100 »

Total 300 francs

Une bonification de 2 fr. par titre sera faite aux souscripteurs qui se libéreront à la répartition.

Les actions de la Grande Compagnie sont cotées à la Bourse de Paris, au comptant et à terme.

LES DEMANDES SONT REÇUES

les 29 et 30 Novembre courant

A PARIS

A la SOCIÉTÉ NOUVELLE de Banque et de Crédit

52, rue de Châteaudun, 52

Chez M. HENRI de LAMONTA, banquier,

59, rue Taitbout, 59

LA BANQUE NATIONALE

11, rue Le Peletier, 11

Recevra également les demandes à ses guichets.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Banquiers et Agents de change correspondants de la SOCIÉTÉ NOUVELLE et de la Maison de banque Henri de LAMONTA.

Aux succursales

de la SOCIÉTÉ NOUVELLE de Banque et de CRÉDIT

8, boulevard Montmartre: 13, rue des Halles; 107, rue de La Chapelle, à PARIS;

A Avignon, Béziers, Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes, Nice, Reims, Rouen, Saint-Denis, Toulouse et Tours.

Et chez tous les Agents du Crédit Viager

LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES, DÈS A PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE.

Le Journal Vinicole, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

DÉPOT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux
68, rue Richelieu,
Occasions exceptionnelles.

Le Gérant : A. JOLLY.

Paris. — Imp. WILHEM, 14, rue des Jeuneurs.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

5 DÉCEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N° 45 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, directeur-administrateur

Bureaux : 4, rue Chauchat

Rédacteur en chef : A. BITARD

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Inventeurs* : William Lee et le métier à bas. — *Pages d'Histoire du moyen âge* : L'empire latin d'Orient. *Nos ancêtres*. 1. *Les Euskariens*. — *Histoire de la conquête du Médieu*. Chapitre XXVIII. — *Cours pratique de langue anglaise* : Vingt-sixième leçon. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Les Inventeurs* : William Lee méditant l'invention du métier à bas. — *L'Empire latin d'Orient* : Prise de Constantinople. — La flotte vénitienne forçant le port. — L'assaut. — Baudouin I^{er}, empereur d'Orient. — *Beaux-Arts* : Un épisode des guerres de Vendée.



LES INVENTEURS. — William Lee méditant l'invention du métier à bas (p. 7 60 col. 2).

Prière d'adresser tout ce qui concerne l'Administration à M. C. de Chauffour, Directeur-Administrateur de la Société des Journaux populaires illustrés, 4, rue Chaucuat, Paris.

LES INVENTEURS

WILLIAM LEE ET LE MÉTIER À BAS

Nous avons fait allusion, dans une occasion récente, en parlant des origines du tricot (1), à l'invention du métier à bas et à son inventeur, William Lee. Il nous paraît intéressant aujourd'hui de nous étendre un peu plus sur l'inventeur et sur l'invention, en prévenant toutefois le lecteur qu'on n'en sait pas, ni sur l'un ni sur l'autre, aussi long qu'on pourrait le désirer.

Dans la salle de réunion des basestamiers, Redcross street, à Londres, se trouve un tableau représentant un homme en costume universitaire, montrant un métier à bas construit en fer à une femme activement occupée à tricoter à la main.

Au-dessous on lit l'inscription suivante :

In the year 1589, the ingenious William Lee, A. M., of St-John's College, Cambridge, devised this profitable art for stockings (but, being despised, went to France), yet of iron to himself, but to us and to others of gold; in memory of whom this is here painted (2).

Tel est le principal document que nous possédions sur ce fait important ; quant aux circonstances dans lesquelles il s'est produit, il y a plusieurs versions contradictoires ; la plus généralement admise et considérée comme authentique est la suivante.

William Lee, originaire de Wood-

(1) Voir n° 40, page 628.

(2) « L'an 1589, l'ingénieur W. Lee, maître ès arts du collège de St-Jean, à Cambridge, inventa cet utile appareil à fabriquer des bas (mais, méprisé dans son pays, s'en alla en France); lequel, construit en fer par lui, fut toutefois d'or pour nous et les autres; en mémoire de quoi cette peinture a été faite. »

borough, près de Nottingham, était, comme nous venons de le voir, membre de l'un des collèges de l'Université de Cambridge, lorsque, s'étant épris d'une jeune fille de la campagne, sans fortune, il l'épousa et, en conséquence, dut renoncer à sa position au collège, laquelle exigeait le célibat.

Lee n'était plus désormais qu'un pauvre homme de lettres, très savant, mais sans industrie et sans argent, incapable de ce tour de force si pénible pour tant de gens de mérite, que nous appelons « gagner sa vie ». Par contre, sa compagne était une jeune femme industrielle et pleine de courage ; en tricotant du matin au soir, elle contribuait pour une part considérable à l'entretien du jeune ménage.

Mais à quel prix ! Mistress Lee ne perdait pas un instant, et ne prêtait qu'une oreille distraite au doux propos que lui adressait son mari désœuvré.

On assure que c'est le dépit de se voir si peu écouté qui fit naître dans l'esprit du jeune époux le projet de faciliter et d'activer, par des moyens mécaniques, l'opération du tricot, afin de laisser à sa femme plus de loisir pour la conversation. Mais tout le monde n'accepte pas cette explication, du moins sous cette forme trop précise. « L'amour, il est vrai, est fertile en invention, dit à ce propos Beckmann, et donna, assure-t-on, naissance à l'art de la peinture ; mais une machine si compliquée dans ses parties et si merveilleuse dans ses effets semblerait exiger plus de réflexion, plus de jugement, plus de temps et de patience que n'en possède ordinairement un homme amoureux. »

Pourtant, quand Lee, dans son oisiveté forcée, restait assis des heures entières à suivre les doigts agiles de sa femme, s'agitant péniblement pour assurer la subsistance de chaque jour et d'elle-même et de lui, il est présumable que son esprit travaillait, que l'objet de ce travail était l'invention d'une machine qui

permit à ces pauvres petits doigts de se reposer un peu, pour laisser à la langue plus d'activité. Il ne saurait être douteux pour personne que, dans cette étude constante des mouvements des doigts de la jeune tricoteuse, Lee trouva le secret de sa machine ; il ne le trouva pas tout de suite, sans doute, mais assez tôt pour que l'objection de Beckmann perde beaucoup de sa valeur.

De ces méditations de l'ancien *scholar*, qui n'avait aucune idée des principes les plus élémentaires de la mécanique, naquit, quoi qu'il en soit, le métier à bas, dont les mouvements imitaient d'aussi près que possible ceux des doigts d'une tricoteuse.

Quoique l'invention de William Lee donnât à la fabrication anglaise des bas de soie, les seuls qu'on fit alors, une impulsion prodigieuse, l'inventeur n'en retira que peu d'avantage. Elisabeth et Jacques 1^{er} n'y firent attention que pour critiquer les produits de la fabrication mécanique, moins parfaits, à la vérité, que ceux du travail à la main. Au reste, il leur importait peu que le prix des bas baissât au point de permettre au menu peuple d'en porter ; ainsi pensaient également les grands seigneurs et les gens riches ; ajoutons à ces dédains l'hostilité des entrepreneurs de la fabrication à la main, qui voyaient leur industrie menacée, et l'on comprendra que l'inventeur ait eu plus à lutter qu'à gagner, lorsqu'il s'agit d'exploiter son invention.

Nous avons raconté ailleurs comment William Lee, à la fin dégoûté, partit pour la France et fonda à Rouen un établissement bientôt florissant, mais que la mort de Henri IV ruina, et comment l'inventeur anglais mourut à Paris dans la misère, tandis que ses métiers repassaient la Manche, accueillis cette fois avec enthousiasme.

On sait maintenant tout ce qui est parvenu jusqu'à nous des circonstances de l'invention du métier à bas.

A. B.

PAGES D'HISTOIRE DU MOYEN AGE

L'EMPIRE LATIN D'ORIENT

Après dix ans d'un règne honteux, Isaac l'Ange, empereur d'Orient était détrôné par son frère Alexis, qui lui fit arracher les yeux et le jeta ensuite en prison (18 avril 1195). Ce traitement, assez à la mode à Constantinople, à ce qu'il paraît, était le même qu'Isaac avait fait subir en 1185 à Andronic Comnène, avec cette différence que, les yeux crevés, Andronic avait été pendu.

Alexis l'Ange n'avait plus autre chose à faire, après cette exécution, que de s'installer à la place de son frère, et c'est en effet ce qu'il fit.

Mais Isaac avait un fils, nommé Alexis comme son oncle, et que celui-ci s'était contenté d'enfermer étroitement, — pas si étroitement toutefois que le jeune prince ne pût parvenir à s'échapper, comme il le fit après plusieurs années de captivité.

Dans le même temps, Foulque, curé de Neuilly-sur-Marne, sur l'ordre du pape Innocent III, prêchait la croisade en France, et entraînait par sa parole éloquente une foule enthousiaste, que les exploits de Richard Cœur de Lion, en faisant oublier l'insuccès de la croisade précédemment entreprise par Philippe-Auguste, rendaient impatiente de se signaler à son tour et de savourer les ardentes émotions des luttes sanglantes mais pittoresques qui l'attendaient sur la Terre Sainte.

En 1200, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prenait la croix dans l'église St-Donatien, de Bruges, avec sa femme Marie de Champagne, son neveu Thierry et son frère Henry; plusieurs barons français parmi lesquels Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui devait être le chroniqueur de cette étrange épopée, se joignaient aux croisés flamands, et tous de compagnie se rendaient à Venise, afin d'obtenir de la sérénissime République une flotte pour les trans-

porter en Terre Sainte. Ils l'obtinrent, non sans peine, cette fameuse flotte, et le vieux doge Dandolo, nonagénaire et privé de la vue, s'embarqua avec eux, entraînant par son exemple de nombreux croisés.

La nouvelle des préparatifs qui se faisaient à Venise vint à la connaissance du fils d'Isaac l'Ange; il résolut d'en profiter. Il se rendit en conséquence à Venise, et, ayant conté aux chefs croisés les terribles infortunes de son père et de lui-même, il sollicita leur intervention contre l'usurpateur, s'engageant en retour à opérer la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, à défrayer l'armée croisée pendant un an, à lui compter en outre une indemnité de 200,000 marcs d'argent, à se joindre à elle avec 10,000 hommes qu'il entretiendrait pendant dix années, pour aller en Egypte, et enfin, à entretenir toute sa vie 500 chevaliers pour le service de la Terre Sainte.

Cela détournait un peu la croisade de son but, mais les avantages de ce nouvel arrêt étaient d'autant plus considérables que, jusque-là, Constantinople s'était toujours montrée hostile aux croisés. Le marché fut conclu, malgré l'opposition d'Innocent III, et la flotte fit voile vers le Bosphore, où elle jeta l'ancre près de Scutari, sur la rive asiatique, en face même de Constantinople (1202).

L'usurpateur, qui ne s'attendait à rien moins, n'avait pris aucune mesure défensive. Voyant que le danger était pressant, et comme plusieurs escarmouches, dans lesquelles les Grecs, malgré leurs forces supérieures, avaient été fort malmenés, avaient déjà eu lieu, Alexis jugea opportun de payer d'audace et envoya aux croisés des ambassadeurs qui les menacèrent de la colère impériale s'ils continuaient leurs déprédations. Les chefs croisés répondirent que, si l'usurpateur consentait à renoncer au trône, il se pourrait bien qu'ils intercédassent en sa faveur auprès du souverain légitime, mais que c'était ce qu'il

avait de mieux à faire, et qu'ils répondraient à son prochain message au palais même de Constantinople.

Peu après cet échange de civilités, la flotte traversait le Bosphore sans être inquiétée (17 juillet 1203). Il y avait soixante dix mille Grecs sur la rive européenne, ayant mission de s'opposer au débarquement des Croisés, dont l'effectif ne dépassait pas vingt mille hommes; mais le débarquement n'eut pas plus tôt commencé, qu'ils prirent la fuite. Alors les Vénitiens forcèrent le port de Constantinople, tandis que les Français prenaient d'assaut la tour de Galata: le siège était commencé.

Les Français avaient réussi, après six jours de travaux continus, à pratiquer une brèche par laquelle ils tentèrent de pénétrer dans la place; mais accablés par le nombre, ils eussent probablement péri jusqu'au dernier si le vieux Dandolo n'était arrivé à leur secours, et surtout si l'usurpateur, n'attendant pas l'issue de la lutte, ne s'était enfui bravement, abandonnant ses enfants, sa femme et le trône impérial, pour aller se réfugier en Thrace.

Les Latins entrèrent alors à Constantinople; Isaac, tiré de sa prison, envoya à leur camp un messenger pour leur dire qu'il avait hâte d'embrasser son fils et de remercier ses libérateurs.

Lorsque le vieil empereur apprit, toutefois, à quelles conditions son fils avait obtenu l'intervention des Latins, il fut consterné; mais il ne pouvait guère se refuser à les ratifier, lui, désormais incapable de gouverner (s'il en avait jamais été capable) sans le secours de ce même fils, qu'il venait d'associer à l'empire (19 juillet).

Mais cette condescendance forcée fut cause de sa perte définitive. Son alliance avec les Latins, surtout aux conditions que l'on sait, ne pouvait être que suspecte aux Grecs; le peuple ne vit bientôt plus en son souverain qu'un misérable apostat, renonçant à sa religion et à sa patrie dans un intérêt égoïste. La con-

duite des croisés n'était pas, d'autre part, de nature à leur assurer les sympathies des habitants, qu'ils regardaient comme des hérétiques et traitaient comme tels en toute occasion, y compris l'empereur, forcé en outre par leurs exigences d'écraser d'impôts ses sujets, déjà suffisamment pressurés sans cela.

Alexis avait pour grand chambellan un prince de l'ancienne maison impériale de Ducas, nommé aussi Alexis, mais surnommé Murzuphle, à raison de la disposition particulière de ses sourcils. Murzuphle, jugeant le moment propice pour s'élever au trône à son tour, travailla activement à augmenter autour de lui le nombre de ses partisans. Lorsque tous ses préparatifs furent achevés, il pénétra nuitamment, à la tête des conjurés, dans les appartements d'Alexis (12 février 1204) qui fut enlevé et jeté dans un cachot où, quelques jours plus tard, il était étranglé sur l'ordre et en présence de Murzuphle.

Le vieil Isaac avait précédé de quelques semaines son fils dans la tombe, brisé par les émotions d'un règne plus terrible pour lui que la captivité.

Murzuphle empereur ne pouvait se conduire envers les croisés comme les malheureux dont il venait de débarrasser le trône. Aussi son avènement fut-il accueilli par ceux-ci, forcés de quitter Constantinople, avec des menaces de vengeance qui ne tardèrent pas à se réaliser.

Après quelques préparatifs assez sommaires, les Latins donnèrent une seconde fois l'assaut à Constantinople (avril 1204), dont ils s'emparèrent au bout de trois jours d'une lutte acharnée. Alors, la malheureuse capitale de l'empire d'Orient fut le théâtre des scènes les plus abominables, admises, il est vrai, comme inévitables dans une ville prise d'assaut, mais dont les croisés eussent mieux fait, dans leur propre intérêt, de ne point se souiller.

Cependant Murzuphle, comme précédemment Alexis III gémissant

actuellement dans le cachot que Lascaris lui avait offert pour refuge, Murzuphle, disons-nous, s'était enfui en Thrace, abandonnant le trône qu'il avait occupé quelques semaines, et qui maintenant était vacant. Les croisés vainqueurs n'allèrent pas loin chercher un nouvel empereur d'Orient : ils élurent Baudouin qui fut couronné à Sainte Sophie, le 16 mai 1204. Cette importante affaire terminée, on songea à se partager le pays conquis. Les Vénitiens eurent pour leur part les îles de l'Archipel, Andrinople et plusieurs faubourgs de Constantinople. Du côté des Français, le royaume de Thessalonique échut au marquis de Montferrat, le duché de Bithynie au comte de Blois ; le Bourguignon Laroche eut la seigneurie d'Athènes, le Franc-Comtois Guillaume de Champlitte le fief d'Achaïe, etc.

Les Grecs, en présence de ce partage audacieux, se rapprochèrent des Bulgares, leurs ennemis séculaires, tandis qu'à l'intérieur grondait la révolte, dont le nom de Murzuphle, à défaut d'un meilleur, devint le mot de ralliement.

Mais Murzuphle, poursuivi par le frère de Baudouin Ier, se laissa prendre à Lagos, fut ramené à Constantinople par l'ordre du nouvel empereur, et précipité du haut de la colonne de Théodose.

Voici, du reste, comment Baudouin, dans une lettre à l'archevêque de Cologne, résume lui-même les faits qui avaient amené son élévation au trône de Constantinople :

« Comme les croisés étaient à Venise, Alexis Comnène, fils d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient, vint implorer leur secours contre le tyran Alexis l'Ange, son oncle, qui avait fait crever les yeux à l'empereur et avait usurpé l'empire.

» Il leur avait promis de payer pour eux aux Vénitiens les vaisseaux qu'ils emprunteraient pour passer en Asie, de les aider de toutes ses forces à l'expédition de la Terre Sainte et de soumettre l'Eglise

grecque à l'obéissance du pape. Les Francs, persuadés par ses promesses, font voile vers Constantinople, accompagnés de troupes vénitiennes et de leur doge Dandolo, qui voulut avoir part à cette expédition. Ils attaquèrent la ville et la prirent en six jours.

» Isaac, remis sur le trône, mourut peu de jours après. Son fils Alexis lui succéda et manqua aux promesses qu'il avait faites aux Francs, qui se retirèrent très mécontents de lui. Comme *les Francs avaient commis beaucoup de désordres* à la prise de Constantinople, les Grecs avaient conçu une grande haine contre Alexis, qui les avait amenés. Aussitôt qu'on les vit hors de Constantinople, le peuple se souleva contre lui. Alexis Ducas, surnommé Murzuphle à cause qu'il avait les sourcils arqués extrêmement haut, homme de néant que le jeune Alexis avait élevé à de grandes dignités, se mit à la tête des rebelles, le prit, le fit mourir et se fit déclarer empereur.

» Cet usurpateur, pour complaire au peuple de Constantinople, déclara la guerre aux Francs, qui étaient encore dans la Grèce ; l'armée des Francs assiégea une seconde fois Constantinople, et, malgré la résistance des Grecs, qui fut grande, la prit d'assaut. Murzuphle, tâchant de s'enfuir par mer, fut pris et puni du dernier supplice, comme il le méritait.

» Les Francs, s'étant ainsi rendus maîtres de Constantinople, élurent, le second dimanche d'après Pâques de l'an 1204, pour empereur des Grecs, moi Baudouin, comte de Flandre, et, laissant l'expédition de la Terre Sainte, s'appliquèrent à maintenir dans l'obéissance l'empire qu'ils venaient de conquérir. »

Mais ils n'y mirent point, sans doute, la longanimité ou l'habileté nécessaire ; le fait est qu'ils voyaient surtout dans les Grecs des hérétiques qu'il fallait réduire, sinon convertir. Ceux-ci se révoltèrent de

nouveau, appellent à leur secours Joannice, roi des Bulgares, qui battit Baudouin dans la plaine d'Andrinople, le 14 avril 1205, et le fit prisonnier.

On n'entendit plus parler du premier empereur latin de Constantinople, qui fut probablement mis à mort par Joannice. Les Latins toutefois demeurèrent en Grèce, et l'empire qu'ils y avaient fondé se maintint jusqu'en 1261, époque à laquelle une nouvelle révolte en chassa les Francs d'une manière définitive. Les démarches tentées en Occident par le dernier empereur, Baudouin II, pour reconquérir son trône perdu, ne rencontrèrent que l'indifférence, et la dynastie des Paléologues, qui succéda aux empereurs latins, resta en possession du trône de Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par Mahomet II, en 1453.

Les empereurs latins qui se succédèrent à Constantinople, pendant cette période de cinquante-sept ans, furent : Baudouin I^{er}, son frère Henri, Pierre de Courtenay, Robert de Courtenay et enfin Baudouin II, frère de Robert, qui, élevé au trône à l'âge de onze ans, s'associa son beau-père Jean de Brienne, et dont le règne ne fut qu'une guerre continue, poursuivie jusqu'à épuisement complet des Latins restés sans secours.

Ainsi finit cet empire latin de Constantinople, qu'une politique plus habile aurait pu maintenir, ce qui aurait singulièrement changé la face des événements ultérieurs.

A. B.

Il est plus facile de fanatiser les gens qu'on ne croit : il suffit de parler à leurs passions. (Raynal.)

NOS ANCÊTRES

I

LES EUSKARIENS

Il y a cinquante siècles, plus ou moins, l'époque diluvienne venait d'être clôturée par le déluge asiatique, celui dont font mention la Genèse de Moïse et les védas ou livres sacrés des Indous, dont parlent aussi l'historien chaldéen Béroze, qui écrivait à Babylone du temps

Les siècles suivants avaient vu les contrées les plus opposées et les plus éloignées du globe terrestre se peupler peu à peu de migrations sorties de ces familles mères, souches des nations. Déjà des caractères accidentels, personnels pour ainsi dire, avaient dû distinguer les uns des autres les chefs des familles souches ou leurs descendants. Quand les migrants se furent fixés au sol, sous l'influence de climats différents, ces caractères durent se modifier ou s'accroître, suivant les milieux, puis devenir constants par l'hérédité, et dès lors il exista des races distinctes, variétés de la grande famille humaine.

Les habitants les plus anciens dont on ait retrouvé les traces dans notre pays sont les Ausques ou Euskariens, appelés Ibères par les Grecs et les Romains. Ils appartenaient à une race forte et vigoureuse qui possédait aussi en principe toute la péninsule dite d'eux ibérique, soit maintenant l'Espagne et le Portugal, et dont le berceau semble avoir été la partie nord de l'Afrique qui, du golfe de Tripoli, s'étend jusqu'à l'Océan.

Les signes distinctifs de cette race primordiale étaient un crâne dolichocéphale, c'est-à-dire allongé, un front large et bien développé, un nez aquilin, une taille au-dessus de la moyenne, des membres bien proportionnés avec des attaches d'une grande finesse, une peau brune, des yeux foncés et des cheveux noirs lisses.

Les représentants les plus autorisés de cette race se retrouvent aujourd'hui en Europe chez les Basques des Pyrénées, et en Afrique parmi les Berbères de la Kabylie algérienne. Ces véritables hommes du sol, modifiés certainement les



Prise de Constantinople par les Croisés, en 1203 (p. 707, c. 3).

d'Alexandre le Grand, et le célèbre philosophe chinois Confucius, qui vivait six siècles environ avant notre ère. Cette époque terrible des inondations soudaines, causées par la fréquence des éruptions volcaniques, clôturée par le cataclysme dont la tradition s'est conservée chez tous les peuples, la famille humaine s'était rapidement reconstituée dans les contrées de la haute Asie voisines du Caucase; puis, la multiplication des familles ayant rendu nécessaire leur dispersion,

longé, un front large et bien développé, un nez aquilin, une taille au-dessus de la moyenne, des membres bien proportionnés avec des attaches d'une grande finesse, une peau brune, des yeux foncés et des cheveux noirs lisses.

Les représentants les plus autorisés de cette race se retrouvent aujourd'hui en Europe chez les Basques des Pyrénées, et en Afrique parmi les Berbères de la Kabylie algérienne. Ces véritables hommes du sol, modifiés certainement les

uns et les autres dans leur type et leur langue primitifs par les invasions successives qui les ont refoulés dans leurs cantons montagneux et longtemps inaccessibles, mais qui, grâce à leur indomptable indépendance de caractère, ne se sont jamais laissés assimiler complètement par leurs vainqueurs, ont pu ainsi, malgré les siècles, garder presque intactes les mœurs, les traditions et les coutumes de leurs ancêtres, et, quoique restés étrangers les uns aux autres pendant ces longs siècles, parlent encore de nos jours, à peu de chose près, l'antique idiome de leurs pères communs, avec si peu de différence que, si les deux langues actuellement parlées par eux ne sont plus absolument les mêmes, elles ont du moins encore assez d'affinités pour que Basques et Berbères, surtout les Chaouïas de la Kabylie, puissent s'entendre et converser ensemble en parlant chacun leur langue propre, comme cela a été constaté à plusieurs reprises par des officiers de notre armée d'Afrique.

Ces Euskariens, nos ancêtres les plus éloignés, étaient troglodytes, c'est-à-dire habitaient des cavernes, des grottes et des abris naturels sous roche. Ils déposaient leurs morts dans celles de ces cavités souterraines qui, pour un motif ou pour un autre, ne pouvaient leur servir d'habitation. On retrouve un peu partout en France ces antiques refuges de l'homme préhistorique, principalement aux pieds des Pyrénées, dans les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, dans les Cévennes, en Auvergne, dans le Périgord, sur tout le plateau central jusqu'à la Seine, et à l'est, au delà du Rhône, dans la Franche-Comté.

Cavernes, grottes, abris sous roches, ont livré le secret des siècles et fait connaître par leur contenu, non seulement la race d'hommes qui les habitaient, mais aussi l'industrie, les armes, le mode de vivre et

même les mœurs de ces premiers possesseurs du sol.

De vastes forêts marécageuses couvraient alors en grande partie le sol de notre pays; près ou dans ces forêts s'établissaient, çà et là, à leur guise, les familles euskariennes, suivant que le canton leur offrait les ressources nécessaires à leur habitation et à leur existence. La population semble toutefois, à cette époque, avoir été peu considérable et fort disséminée.

Ces familles vivaient isolées les unes des autres, sans lien national les unissant entre elles et ne reconnaissant d'autre autorité que celle, immédiate et absolue, du patriarche fondateur de la famille et aussi chef religieux. Ces patriarches, d'après les traditions basques, portaient le titre d'Escual-Dunac, c'est-à-dire d'hommes justes, en langue euskarienne; le dieu qu'ils adoraient, et dont ils étaient les ministres, se nommait en leur langue, toujours d'après les mêmes traditions, Yaïncoa ou le seigneur d'en haut. Outre l'idée d'un être suprême, les Euskariens devaient avoir aussi la croyance à une vie future, le respect religieux de leurs morts, les soins qu'ils apportaient à ce que rien ne pût les troubler dans leurs dernières demeures, généralement des grottes dont l'entrée étroite était hermétiquement fermée par de gros blocs de pierre; les vivres, les armes, les parures mêmes, déposés près des cadavres, semblent du moins l'indiquer. Les débris de repas trouvés à l'entrée des cavernes sépulcrales témoignent en outre qu'il était d'usage de terminer la cérémonie funèbre par un festin, sans doute offert par la famille aux assistants, usage qui du reste s'est longtemps continué dans nos campagnes.

D'après les débris trouvés dans les cavernes ayant été habitées, les Euskariens ne se nourrissaient que du produit de leur chasse, de leur pêche et des fruits sauvages. L'agriculture leur était complètement inconnue; ils n'avaient pas non plus

d'animaux domestiques. Par suite de ce mode d'habitation et de vie, la mortalité dans le jeune âge devait être considérable; mais par contre, et par les mêmes causes, les enfants qui échappaient à cette mortalité devaient devenir des adultes forts, vigoureux, insensibles à toutes les intempéries et capables de lutter contre les grands carnassiers, ours, lions, loups et hyènes, alors très nombreux et auxquels il fallait que les Euskariens disputassent leur vie, leur nourriture et jusqu'à leurs demeures.

En outre des grands carnassiers ci-dessus, dans les forêts, l'Euskarien trouvait et chassait le renne, l'urus ou bœuf sauvage, l'aurochs ou bison européen, le cheval, le sanglier, le cerf, l'élan, le bouquetin, le chamois, la chèvre, quelquefois le mammoth ou éléphant primitif qui existait encore, mais rare, dans les cantons méridionaux, et, à leur défaut, le renard, le putois, le chat sauvage, le lièvre, la marmotte, le blaireau, le castor et le gibier à plumes. Les cours d'eau lui fournissaient en abondance toutes sortes de poissons.

Charles Roux.

(A suivre.)

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXVIII.

Au moment du départ de l'armée, quatre cents Indiens de peine étaient venus apporter des provisions et aider au transport des bagages et de l'artillerie. C'était un grand service que rendait là aux Espagnols le cacique de Zempoala, mais cette manifestation avait encore un autre caractère.

Dona Marina apprit, en effet, aux Espagnols que les seigneurs indiens ayant des vassaux avaient l'habitude de mettre à la disposition des armées de leurs alliés un certain nombre d'hommes désignés sous le

nom de *tameues*, dont chacun était obligé de transporter, pendant cinq à six lieues, une quantité de bagages du poids de deux à trois arrobas (l'arroba représente environ vingt-cinq livres).

La terre découverte à chaque pas offrait aux regards émerveillés des points de vue splendides ; elle était en partie couverte de beaux arbres venus spontanément et en partie cultivée. Les Espagnols manifestaient hautement leur satisfaction de fouler un sol aussi riche. Ils atteignirent au coucher du soleil un village abandonné, où ils séjournèrent jusqu'au lendemain, pour ne pas arriver de nuit à Quiabislau. Au matin, ils se remirent en marche.

On aperçut de fort loin les édifices de cette ville, sur une éminence de rochers qui paraissaient l'entourer d'une muraille naturelle ; les fortifications naturelles n'offrirent toutefois aucune difficulté à la petite armée. Le cacique et les habitants de Quirbislau avaient abandonné la ville et s'étaient portés à une certaine distance pour surveiller les étrangers. Ceux-ci s'engagèrent jusqu'à une place intérieure autour de laquelle s'élevaient les temples, sans avoir rencontré personne ; là, ils trouvèrent une quinzaine d'Indiens richement vêtus, qui, s'avancant au-devant d'eux dans une attitude mêlée de crainte réelle et de feinte assurance, leur présentèrent des provisions. Cortès leur fit, à son habitude, un accueil bienveillant et les gratifia d'une petite quantité de bijoux de verroterie bleue.

Tout à fait rassurés par cet accueil inattendu, les Indiens reprirent leur aplomb, et l'un d'eux prit la parole en ces termes : « Notre cacique s'est retiré avec intention, mis en défiance par l'arrivée d'une troupe étrangère armée et ne voulant point provoquer la guerre. Cet exemple fut promptement suivi par les habitants, qui n'avaient point les mêmes raisons que lui d'affronter le danger. Quant à nous, issus de la plus haute noblesse et doués

d'une énergie extraordinaire, nous avons voulu rester. Quand les habitants seront instruits de tes intentions bienveillantes, ils s'empresseront de rentrer chez eux : leur joie sera de te servir et d'exécuter tes volontés. »

Cortès leur renouvela ses protestations d'amitié et recommanda du même coup à ses soldats de bien agir dans leurs relations avec les indigènes.

Le soir même, plusieurs familles rentraient dans leurs foyers, et dès le lendemain, Quiabislau avait recouvré la totalité de ses habitants.

Le cacique ne tarda pas à paraître, accompagné de celui de Zempoala, dont il était allé réclamer l'appui : tous deux étaient portés, dans des espèces de litières, sur les épaules de leurs sujets. Après que le cacique de Zempoala eut présenté à Cortès les excuses de son voisin, les deux collègues donnèrent carrière à leur ressentiment contre Montézuma, dont ils détaillèrent les actes de tyrannie et de cruauté.

« Ce monstre est si orgueilleux et si féroce, dit en terminant le cacique de Zempoala, que non seulement il nous presse, nous ruine par des tributs forcés et augmente ses richesses de nos misères croissantes, mais encore il nous déshonore en nous enlevant violemment nos femmes et nos filles, pour souiller de leur sang les autels après les avoir sacrifiées à son impudicité. »

Cortès, voyant que les caciques avaient contre Montézuma de si sérieux sujets de haine, agit de manière à les envenimer encore ; et, lorsqu'il les jugea au point où il désirait les voir, il se disposait à tirer d'eux des renseignements sur les forces qu'ils pourraient joindre aux siennes pour combattre le monstre impérial, lorsque trois Indiens, donnant tous les signes de la frayeur la plus vive, firent irruption et, se dirigeant vers les caciques, leur dirent rapidement quelques mots à l'oreille.

Ceux-ci, troublés au dernier point

par le message qu'ils venaient de recevoir, se levèrent précipitamment et s'en allèrent sans même songer à prendre congé.

On apprit bientôt que cette terreur subite venait de la nouvelle que six ministres de Montézuma, chargés de recouvrer les contributions imposées à ces provinces, venaient de passer devant le quartier des Espagnols.

Ces personnages, parés de plumes magnifiques, de boucles d'oreille en or et vêtus de tissus de coton d'une grande finesse, menaient à leur suite un nombre considérable d'employés subalternes et de domestiques. Ces derniers agitaient de larges éventails de plumes au-dessus de la tête de leurs maîtres. Cortès et ses officiers parurent sur le seuil de leurs demeures, mais les commissaires passèrent devant eux sans les saluer, les regardant au contraire avec hauteur et mépris ; insolence qu'ils faillirent payer cher, car, sans l'intervention de leur chef, les Espagnols se disposaient à leur tomber sur le dos. Lorsqu'ils furent passés, Cortès envoya dona Marina pour s'éclairer sur leur conduite.

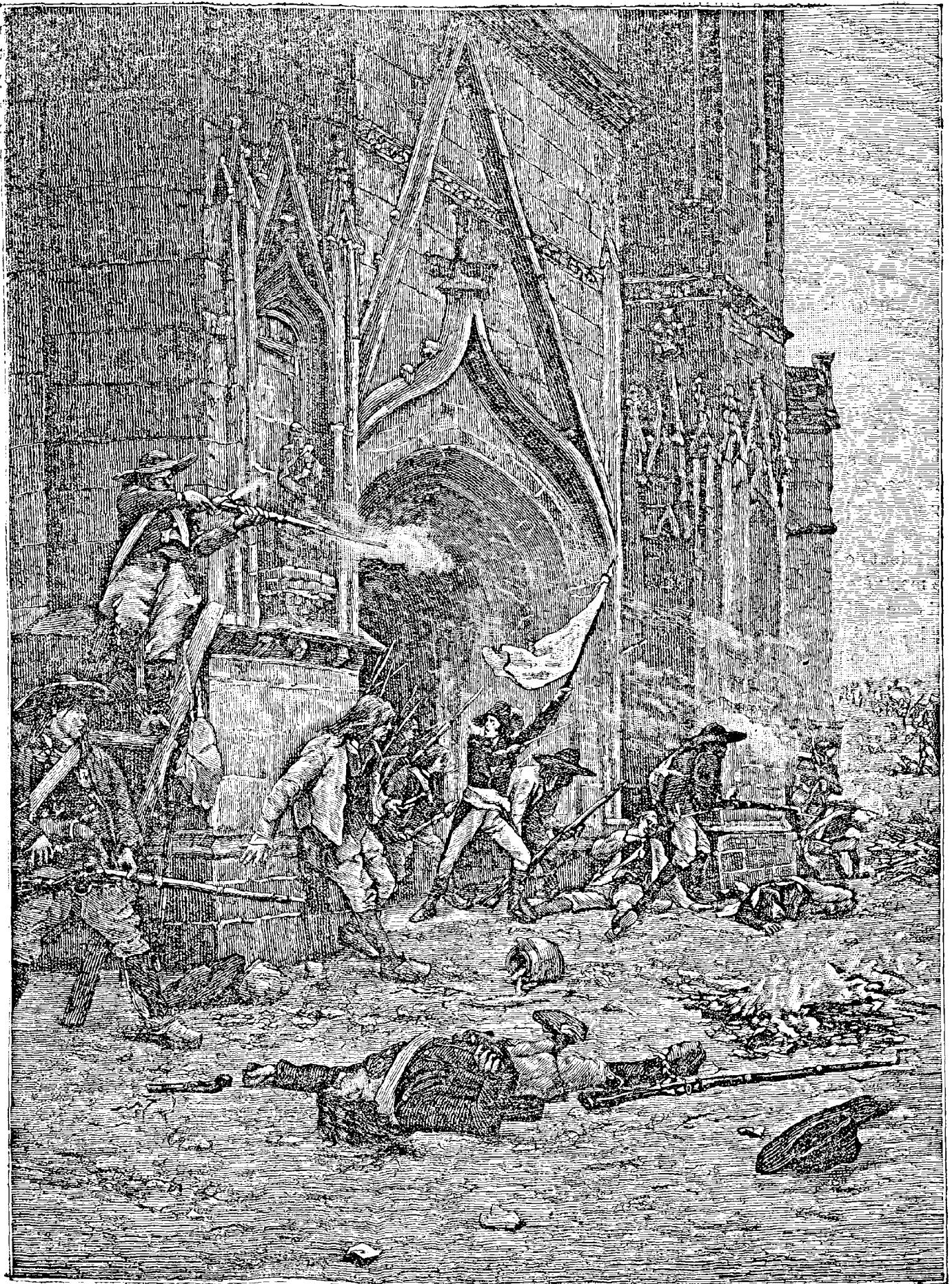
Les ministres mexicains s'étaient rendus à la maison de ville où les attendaient les caciques, qui furent rudement secoués au nom de leur souverain, pour avoir reçu une troupe étrangère et même ennemie. « Outre le service des obligations, dirent en terminant les envoyés de Montézuma, vingt de vos vassaux nous seront livrés pour être sacrifiés sur les autels, en punition d'un crime aussi noir. »

Cortès, averti, envoya chercher les deux caciques par des soldats, qui les conduisirent bientôt en sa présence.

« Sachez, leur dit-il, que vos desseins les plus cachés me sont connus. Je n'ignore pas non plus la violence exercée contre vous par les commissaires mexicains, et je sais qu'ils veulent vous imposer de nouveaux tributs de chair humaine, pour avoir donné l'hospitalité à mes



L'EMPIRE LATIN D'ORIENT. — Second siège de Constantinople par les Croisés, en Avril 1204 (p. 708, co.2).



BEAUX ARTS. -- Episode des guerres de la Vendée, d'après Boutigny.

troupes. Mais de telles horreurs ne sont plus de saison. Je ne permettrai certainement pas l'exécution d'un ordre aussi cruel : je vous somme, au contraire, de rassembler vos troupes pour aller emprisonner ces délégués de Montézuma, et de laisser à mes soldats le soin de prêter main forte à cette arrestation que vous exécuterez d'après ma volonté. »

Les caciques hésitèrent — et il y avait de quoi. Mais, Cortès ayant renouvelé ses ordres avec un redoublement d'énergie, ils partirent pour les faire exécuter.

Une heure plus tard, les envoyés de Montézuma étaient en prison, à la grande satisfaction de tous les Indiens, et les deux caciques, si tremblants l'instant d'au paravant à la seule nouvelle de leur arrivée, parlaient de leur infliger la peine de mort; à quoi Cortès s'opposa; ils lui demandèrent alors l'autorisation de les sacrifier à leurs dieux, mais on comprend qu'il ne pouvait davantage y consentir.

Ayant placé la prison où étaient enfermés les commissaires mexicains sous la garde de ses soldats, Cortès rentra chez lui pour réfléchir sur les événements qui venaient de se produire et songer aux moyens de protéger les caciques ses alliés contre les terribles représailles que l'exécution de ses ordres ne pouvait manquer de leur attirer. Quoique désirant, autant que possible, ne point exciter contre lui la méfiance de Montézuma, il croyait de bonne politique de le tenir dans un léger sentiment de crainte et d'irritation.

Considérant, d'une part, comme contraire à l'ordre et à la raison de soutenir les caciques mécontents dans leur rébellion contre leur souverain et de renoncer ainsi à tout espoir de solution pacifique sans nouvelle provocation, sans un prétexte plausible tout au moins, il jugeait nécessaire à ses projets, d'autre part, d'alimenter l'irritation du parti qui se formait contre Montézuma, d'aider même à son organi-

sation, pour le cas où il aurait besoin d'y avoir recours. Il pensa donc à se rendre agréable à l'empereur, en s'attribuant le mérite d'avoir empêché l'exécution de ses mandataires.

En conséquence, il fit comparaître secrètement devant lui deux des prisonniers, auxquels il fit entendre le discours suivant :

« Je vous ai fait venir pour vous rendre la liberté : comme vous l'aurez recouvrée uniquement par l'effet de ma volonté, vous pourrez assurer votre prince que j'espère lui envoyer sous peu de temps les autres prisonniers du cacique. Je mettrai d'ailleurs en usage toute mon influence pour être utile à votre souverain ; je tâcherai même de ramener les rebelles à la soumission dont ils se sont écartés. Dites donc bien à Montézuma que je souhaite la paix et que je me flatte de la mériter autant par mon respect que par l'accueil auquel j'ai des droits comme ambassadeur et ministre du plus grand prince du monde. »

Les deux Mexicains quittèrent Quiabislau protégés par une escorte d'Espagnols, qui les conduisit dans une baie voisine, où un navire les prit à son bord pour les transporter hors de la province de Zempoala.

Le lendemain, les caciques, inquiets et effrayés de la disparition des deux prisonniers, vinrent en avertir Cortès, qui affecta de son côté une grande surprise et donna l'ordre de transférer immédiatement les autres détenus sur un navire de l'escadre. Les caciques se montrèrent satisfaits de cette mesure, qui les déchargeait d'une part de responsabilité considérable. Quant au général espagnol, il voyait dans cette façon d'agir le moyen de conserver la confiance des rebelles sans trop s'engager avec eux et de ménager les événements favorables ou nuisibles à ses projets, de manière à en tirer le meilleur parti possible.

Cette abominable duplicité, qui est l'essence même de la *bonne* politique, devait assurer le succès de

l'entreprise audacieuse à laquelle Cortès s'était voué corps et âme; et il faut bien avouer qu'elle était nécessaire, si la fin justifie les moyens, et qu'on eût difficilement trouvé un autre homme capable d'une pareille diplomatie et en même temps si habile homme de guerre.

(A suivre.)

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-SIXIÈME LEÇON

(Suite)

Deuxième Division — Analyse et Théorie

PRONONCIATION

EXEMPLES

Whether — What — Which — When — Where — Why — Whatever — Whilst — White — Whereas.

Tous ces mots commencent par *wh*.

On y prononce ces lettres en les transposant, ainsi que nous l'avons expliqué dans la 3^e leçon.

361. Dans la plupart des mots qui commencent par *wh*, on prononce comme si ces deux premières lettres étaient transposées.

EXEMPLES

Whose — Who — Whom — Whole.

Ces mots commencent par les mêmes lettres.

Elles y sont suivies de la voyelle *o*.

Le *w* y est muet.

L'*h* est aspirée.

362. Quand les lettres *wh* sont suivies de la voyelle *o*, le *w* est muet et l'*h* est aspirée.

EXEMPLES

You — Yunder — Your — Yourselves — Yours — Years.

Ces mots commencent par *y*.

Cette lettre *y* est suivie d'une voyelle.

Elle s'y prononce comme dans le mot français *yeux*.

363. L'*y*, au commencement des mots, et suivi d'une voyelle, se prononce comme dans le mot français *yeux*.

LEXICOLOGIE

SCARCE vient de l'italien *scarso*. Ce mot, comme racine, est adjectif, et signifie *rare*, *peu abondant*, *manquant presque*. L'adverbe, proprement dit, est *scarcely*; mais on se dispense souvent d'ajouter la terminaison *ly*, et l'on emploie *scarce* comme adverbe.

MADE UP. = *To make* signifie *faire*; *vp*, *en haut*; et *make up* signifie *parfaire*, *compléter*, *achever*. Nous avons dit (206), au sujet de *goes out*, que les propositions et les adverbes se combinent souvent avec les verbes, pour en former des verbes nou-

même substantif, on peut se dispenser d'employer la conjonction *and*.

373. *A man WITH a shrewd countenance. Un homme AVEC une rusée physionomie.*
Un homme à la physionomie rusée.

Dans les cas analogues, la préposition à se rend de même par *with* ; comme : *L'homme à l'habit noir, The man WITH the black coat.*

Troisième Division — Exercices.

DÉRIVATION

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Scarce (adj.) — Scarcely — Scarceness, Scarcity.	Smallish — Smallness.
— To mind — Minded — Mindful — Mindfully — Mindfulness — Mindless — To remind — Unminded — Unmindful.	Hit (subst.). To fancy — Fancied — Fanciful — Fancifully — Fancifulness — Fanciless.
Spring (subst.) — Springy — Springiness — Springing (subst.).	Neatly — Neatness — Overneat.
Chair — maker — Chairman.	Square (subst.) — To square — Squarely — Squariness — Squarish — Unsquared.
Brush (subst.) — Brush-maker — Brush-making — Brush-trade — Brasher — Brushing (subst.) — Brushlike — Brushy — Unbrushed.	Footed — Afoot — Feeless.
To coat.	Widely — To widen — Wideness — Width.
Button (subst.) — Button-maker — Button-trade — To unbutton.	Backward, Backwards (adv.) — Backward (adj.) — Backwardly — Backwardness.
Hat-making — Hat-trade — Hatter.	Eater — Eater — To reenter — Reentering (adj) — Reentrance.
Sally (subst.).	To join — Joining (subst.) — To adjoin — To disjoin — Disjoined — To misjoin — To rejoin — To enjoin — Enjoiner — To subjoin.
Stride (subst.) — Astride — To outstride — To bestride — To search — Searching — Searching (sub.) — Searchingly. — Searchless — Research — To research — Researcher — Unsearchable — Unsearchableness — Unsearched.	Occupier — Occupant — Unoccupied.
Littleness.	Tallness.
Shop-boy — Shoplike — Shopman — To shop.	Leanly — Leanness.
To purpose — Purposed — Purposely — Unpurposed.	Baldly — Baldness.
To lengthen — Lengthened — Lengthening (subst.) — Lengthful — Lengthy — Alength.	Shrewdly — Shrewdness.
Finder — Finding (subst.) — Unfound.	To pry — Prying (subst.) — Pryingly.
	Beggable.
	Directive — Directness — Directorship — Directory — To misdirect — Misdirected — Undirected.
	To own — Ownership — Unowned.
	To house — Houseless — Outhouse — To unhouse — Unhoused.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Lexiologie, 364. — (*A traduire en français.*) — To fill up — To give up — To grow up — To build up — To dress up — To stir up — To catch up — To button up.

2 — Modèle : *The VERY thing.* Lexiologie, 365. — La rue même — Cette heure précise — Ce matin-là même — L'histoire même — Le soldat même — Cette année-là même — L'aventure même.

3 — Syntaxe, 367. — Qu'il travaille bien ! — Que ne travaillez-vous comme lui ! — Que faites-vous ? — Que je le voie ! — Je ne sortirai pas que je ne l'aie vu — Vous n'avez qu'à parler — Que de peine vous prenez ! — Que de dangers ils ont courus !

4 — Je m'élance — Je m'élançais, Je m'élançai — Je me suis élancé — Il enjambe — Il emjambait, Il enjamba — Il a enjambé — Elle trouve — Elle trouvait, Elle trouva — Elle a trouvé — Nous frappons — Nous frappions, Nous frappâmes — Nous avons frappé.

COMPOSITION

1 — La monnaie est rare dans ce pays-là.

2 — Mon habit est à peine meilleur que le vôtre.

3 — J'ai pris le parti de rester à la maison. — 364.

4 — Que ne venez-vous avec nous ? — 367.

5 — C'est que je suis occupé. — 367.

6 — Que vous êtes paresseux ! — 367.

7 — Que de boutiques il y a dans cette rue ! — 367.

8 — Que de peine vous prenez ! — 367.

9 — Que lui dirai-je ? — 367.

10 — Que j'aimerais la voir ! — 367.

11 — Il n'y a que deux chaises dans la boutique. — 367.

12 — Ne sortez pas que je ne revienne. — 367.

13 — Ils avaient à peine atteint la maison que la tempête commença. — 367.

14 — Le chasseur téméraire s'élance de roc en (à) roc.

15 — Le matelot s'élança dans les flots.

6 — Mettez votre habit. — 368.

17 — Otez votre habit. — 368.

18 — Vous dissipez votre temps dans l'oisiveté. — 368.

19. — Il faut que vous alliez à la recherche d'un barbier.

20 — Je vis votre ami marchant à grands pas (enjambant) le long de la rue.

21 — J'avais à peine marché (enjambé) le long de la principale rue que je le vis. — 367.

22 — La longueur du pont est considérable.

23 — Avez-vous trouvé ce dont vous aviez besoin ?

24 — Les boutons de son habit sont très petits.

25 — Je préfère une petite maison à une grande. — 337.

26 — Un petit esprit ne peut supporter les remontrances.

27 — Le général fut frappé dans le commencement de l'action.

28 — Regardez cette maison : elle a l'air fort propre.

29 — Cette rue a cent pieds de large. — 369.

30 — Le vaisseau avait cent pieds de long. — 369.

31 — Une tombe a six pieds de long sur deux de large. — 369, 370.

32 — Le pont avait deux cents pieds de long sur trente de large. — 369, 370.

33 — Mettez votre pied sur la chaise.

34 — Vous voyez la maison même que j'occupais. — 365.

35 — Vous aviez ce même habit quand je vous vis pour la première fois. — 365.

36 — Ce matin-là même, l'armée entra dans la ville. — 365.

37 — J'ai besoin d'un chapeau et d'un habit.

38 — Avez-vous besoin de moi ?

39 — Votre frère est plus grand que vous.

40 — Il demeure dans une maison agréable et tranquille. — 372.

41 — Appelez l'homme au chapeau blanc. — 373.

42 — Donnez quelque chose à ce garçon aux vêtements déguenillés. — 373.

43 — Je suis curieux de connaître cette histoire.

44 — Il faut que nous agissions avec circonspection ; c'est (il est) un homme rusé et curieux. — 372.

45 — Je demande ce qui est à moi.

46 — Je vous demande cela comme une faveur.

47 — Votre rusé vieux cousin possède beaucoup de maisons.

Verbes irréguliers :

To spring, sprang, sprung.

To stride, strode, stridden.

To find, found, found.

To hit, hit, hit.

Observations principales :

361, 362. Prononciation des lettres *wh*.

363. Prononciation de *l'y* au commencement des mots.

364. Emploi de la particule adverbiale *UP*, après un verbe.

365. Emploi de *VERY* devant un substantif.

366. Propriétés de la syllabe initiale *AD*.

367. Des différentes manières de rendre en anglais le mot *que*.

368. — Place de la particule adverbiale après un verbe, quand le sujet est un substantif, et quand le sujet est un pronom.

369, 370, 371. Construction employée avec les noms de mesure et les adjectifs de dimension.

372. Retraitement de la conjonction *and*, quand plusieurs adjectifs précèdent un substantif.

373. La préposition française à rendue par *with*.

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des Etats circonvoisins

Le 17 novembre avait lieu la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles lettres, sous la présidence de M. Pavet de Courteille.

Après quelques paroles émues à la mémoire des membres décédés dans le cours de l'année : Littré, Mariette, Paulin-Paris, l'honorable président a donné la liste des prix décernés par l'Académie, appuyée d'une courte appréciation des œuvres couronnées.

M. Wallon a lu ensuite une « Notice historique sur la vie et les travaux de M. de Saulcy, » et M. Edmond Le Blant son « Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse », dont nous avons donné, il y a quelques semaines, une analyse à nos lecteurs.

**

Voici la liste des prix décernés par l'Académie des inscriptions dans cette séance :

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — L'Académie, cette année, vu l'importance des travaux envoyés au concours, décerne quatre médailles :

La première, à M. Paul Fournier, pour son ouvrage intitulé : les « Officialités au moyen âge », étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires, en France, de 1180 à 1328 ; — la deuxième, à M. Lucien Bégule, pour sa « Monographie de la cathédrale de Lyon » ; — la troisième, à M. Antoine Thomas, pour son ouvrage en deux volumes intitulé : les « Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII » ; — la quatrième, à M. Alexandre Tuetey, pour ses deux ouvrages ayant pour titre, le premier : « Testaments enregistrés au Parlement

de Paris sous le règne de Charles VI » ; le second : « Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449 ».

L'Académie accorde en outre six mentions honorables :

La première, à M. Noël Valois, pour son étude intitulée : « Guillaume d'Anvergne, évêque de Paris (1228-1249), » sa vie et ses ouvrages ; — la deuxième, à M. Lafleur de Kermaingant, pour son « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport » (ordre de Saint-Benoist), avec plan-

douzième siècle », d'après des manuscrits. — la sixième, à M. Vignat, pour son « Cartulaire et historique de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency », ordre de Saint-Augustin.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, a été décerné cette année à M. Jacob Zobel de Zangroniz, pour son « Etude historique de la monnaie antique de l'Espagne depuis son origine jusqu'à l'empire romain, tome I. (Madrid, 1879, in-8°.)

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix a été décerné à M. Dupuy pour son ouvrage intitulé : « Histoire de la réunion de la Bretagne à la France ». 2 vol.

Le second prix a été décerné à M. Alexandre Bruel, pour son « Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny » et sa « Chronique des rois de France et de Bourgogne », d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny, aux neuvième et dixième siècles.

PRIX LOUIS FOULD, de 20,000 fr., donné à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents



Beaudouin I^{er}, empereur d'Orient (p. 703 col. 2).

peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès. — Six ouvrages ont été envoyés au concours ; aucun n'ayant rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, accorde, sur le montant des intérêts de la somme de 20,000 francs pendant trois ans : 1° une récompense de la valeur de 2,000 fr. à M. Murray, pour son ouvrage intitulé : « A history of greek sculpture from the earliest times down

chès ; — la troisième, à M. Curie Seimbres, pour son « Essai sur les villes fondées dans le Sud-Ouest de la France aux treizième et quatorzième siècles sous le nom générique de Bastide » ; — la quatrième, à M. Joüon des Longrais, pour son ouvrage intitulé : le « Roman d'Aquin ou la Conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne, chanson de geste du douzième siècle » ; — la cinquième, à M. l'abbé Bourgain, pour son livre sur la « Chaire française au

to the age of Phœdrias » (Londres, 1880, in-8°) ; 2° une récompense de la valeur de 1,000 fr. à M. Joigny, pour son mémoire portant pour devise : « A Hestia, la Maison ; à Athèna, le Temple ».

PRIX LA FONS-MÉLICOQ, de 1,800 francs, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France (Paris non compris). L'Académie a décerné le prix à M. Flammermont pour son « Histoire des institutions municipales de Senlis » ; elle a accordé en outre une mention honorable à M. de Calonne pour son volume intitulé : La « Vie municipale au quinzième siècle dans le nord de la France ».

PRIX BRUNET, de 3,000 fr., pour un ouvrage de bibliographie savante, décerné à M. Auguste Molinier pour son mémoire sur la « Bibliographie du Languedoc ».

PRIX STANISLAS JULIEN, de 1,500 fr., en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. Le prix a été décerné à M. Emile Rocher pour son ouvrage intitulé : « La Province chinoise de Yun-Nan ».

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU, de 1,000 fr., décerné à M. Jules Gilliéron pour sa brochure intitulée : « Petit Atlas phonétique du Valais roman ».

M. Joret, professeur de littérature étrangère à la faculté d'Aix, a communiqué à l'Académie des inscriptions un intéressant travail sur les différences des patois normands.

Ces différences ne sauraient s'expliquer que par la différence d'origine des populations qui habitent le sol de l'ancienne Neustrie. Elles appartiennent, en effet, à des races très diverses : au sud, dans l'Avranchin, on trouve des Bretons ; dans l'Orne, des Gaulois ; dans tous les pays (*pagi*) du Nord, au contraire, ce sont des populations germaniques, saxonnes ou noroises. On sait que les peuples d'origine germanique y ont fondé de nombreux établissements ; il y a pourtant lieu de croire que nous ne les connaissons pas encore tous. Bien plus, les types des habitants de la Normandie septentrionale sont essentiellement no-

rois ou saxons. C'est là aussi que fut le berceau de la civilisation des Normands, là qu'on admire les plus belles églises romanes. Enfin, dans cette région, les noms de lieu sont en grande majorité noroises ou saxons, comme les noms de personne.

Le patois du nord de la Normandie diffère profondément, en conséquence, de celui du sud. Par exemple, tandis que dans celui-ci les gutturales ont été traitées comme en français, que *cu* est devenu *chu* ou *tchu*, que *ce*, *ci* sont devenus *se*, *si*, dans le patois populaire du nord, *cu* a persisté, *ce*, *ci*, sont devenus *che*, *chi*. La limite de ce travail caractéristique du phonétisme normand-picard serait représentée par une ligne qui, commençant un peu au nord de Granville, gagne Vernon, remonte l'Epte jusqu'à Gisors, pénètre dans le département, qu'elle coupe en deux. Ce n'est plus alors le patois normand, mais le picard qu'on rencontre. Les deux idiomes populaires se confondent sur la frontière des deux provinces, et l'on passe insensiblement du premier au second.

*

**

Le monument élevé sur les hauteurs d'Oberhausen (Bavière) à la mémoire de La Tour d'Auvergne et du général Forti, tombés le même jour sous les coups des Autrichiens (28 juillet 1800), menace ruine.

Notre ministre des affaires étrangères, dont la chose relève, a pris, assure-t-on, les mesures nécessaires pour que ce monument soit réparé sans retard.

*

**

A la séance du 12 novembre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Clément Juglar a présenté à la compagnie d'intéressants tableaux graphiques des crises commerciales de 1880 à 1881, indiquant leur retour périodique presque fatal.

L'utilité de ces tableaux pour se rendre compte de la régularité des mouvements des divers articles, des bilans, soit en hausse, soit en baisse, est évidente. Ces mouvements persistent, dans les deux cas, pendant une série d'années, preuve qu'ils obéissent à une cause supérieure, et que confirme la remarque sui-

vante : ils sont les mêmes sur tous les marchés du monde, en Angleterre, aux États-Unis comme en France.

La liaison de leurs oscillations montre bien sous quelle influence elles se produisent. Ainsi les crises éclatent quand le maximum des comptes correspond au minimum de l'encaisse.

Ce qui surprendra davantage, c'est que le maximum de la circulation des billets, bien loin d'être déterminé par des demandes de crédit, c'est-à-dire d'escomptes, succède toujours au chiffre maximum atteint par les espèces métalliques. A la simple vue des tableaux, on peut se rendre compte de l'éloignement ou du voisinage d'une crise. La crise passée, on peut indiquer la reprise des affaires sur une échelle beaucoup plus vaste qu'avec l'époque antérieure.

L'auteur de ces tableaux passe en revue chacun des principaux articles du bilan de la Banque de France, les dépôts et comptes courants des particuliers et du Trésor, l'escompte des effets de commerce, l'encaisse métallique, la circulation des billets, et il montre que, sauf pour les comptes courants, il suffit de connaître un chiffre des autres articles pour indiquer à quel point de la période on est placé.

*

**

L'éminent sculpteur [américain J.-Q.-A. Ward travaille à une statue de Lafayette destinée à l'Université de Vermont, à Burlington. Cette statue sera coulée en bronze. La maquette représente Lafayette âgé, debout et tête nue, dans une attitude semi contemplative ; il est revêtu du costume civil à la mode de 1825, ses cheveux sont coupés courts et il n'a de barbe que deux soupçons de favoris près de chaque oreille. La tête tournée vers la droite et le pied droit un peu en avant, il a la main droite posée sur la canne et la gauche sur sa hanche.

M. Ward s'est inspiré de divers portraits de Lafayette, et principalement de son portrait en pied, par Ary Scheffer, qui orne la Chambre des représentants à Washington.

Dans un voyage qu'il fit en Amé-

rique, en juin 1825, notre illustre compatriote eut l'occasion d'assister à la pose de la première pierre de l'édifice où est installée l'Université de Vermont. C'est en souvenir de ce fait qu'un généreux citoyen de Burlington a voulu offrir à cet établissement une statue en bronze de l'un des fondateurs de l'Université américaine.

X. RAMBLER.

ANÉCDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

C'est le bon ordre, et non certaines épargnes sordides, qui fait le profit. (Voltaire.)

Toutes les parties de l'organisme ont un droit naturel à l'emploi le plus libre de leurs forces productives, et par conséquent toutes ont le droit de n'être arrêtées ni entravées par une autre. Le maximum d'effet de la force productrice de travail est en raison inverse des obstacles à surmonter. Aussi la politique barbare qui accable les populations d'impôts injustement et inégalement répartis les expose-t-elle, durant toute leur vie, à la famine, en les forçant à employer une trop grande somme de leurs forces à se maintenir en vie; car alors la nourriture ne rémunère plus le travail nécessaire à la produire. C'est ainsi encore que les Etats qui entretiennent de grandes armées permanentes ruinent infailliblement les populations et n'ont que l'apparence de la force, parce qu'une saignée ininterrompue soutire sans cesse la meilleure portion de leur sang et leur plus noble substance. La puissance de ces Etats, aveugles et insensés, ressemble à la force que le sauvage puise dans l'ivresse de l'alcool; l'ivresse passée, la force et la puissance s'évanouissent à la fois. (Baron Liebig.)

Il nous est facile de nous accabler mutuellement de tant d'injures, qu'un navire à cent rames n'en supporterait pas le poids. La langue des hommes est facile, elle se prête à toutes sortes de discours, et la multitude des paroles s'échappe dans tous les sens. Autant tu m'a-

dressés d'injures, autant tu pourras en entendre. Quelle nécessité de nous attaquer l'un l'autre par l'insulte et la menace? (Homère.)

Il est dangereux de faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui faire trop voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre; mais il est avantageux de lui représenter l'un et l'autre. (Pascal.)

Les politiques, les moralistes, les théologiens, ont ceci de commun, qu'ils se proposent de conduire l'homme à la perfection et qu'ils seraient bien fâchés qu'il y arrivât. (La Baumelle.)

Médiocrité ha été par les sages anciens dicte *aurée*, c'est à dire précieuse, de tous endroits agréable. Discourez par les sacres Bibles, vous trouverez que de ceux les prières n'ont jamais été esconduites, qui ont médiocrité requis. (Rabelais.)

Les personnes les plus promptes et aussi les plus habiles à prodiguer le trésor de leurs consolations sont celles qui n'ont de sympathie pour aucune douleur; elles sont bien intentionnées, assurément, mais, si elles prenaient une part quelconque au chagrin qu'elles veulent soulager, elles souffriraient, pleureraient avec celui qui souffre, ce qui compromettrait le succès de leur mission, du moins comme elles la comprennent. (Benim.)

CORRESPONDANCE

M. E. Martin, à Langres. — M. Truchy, 26, boulevard des Italiens ou Mme Vve Boyveau, 22, rue de la Banque, vous procureront ces ouvrages.

M. C. Durand, à Paris. — Cette idée nous est venue à nous aussi, mais l'entreprise n'est pas aussi facile que vous le supposez. Le journal dont vous donnez le nom n'a aucun rapport d'intérêts avec les nôtres.

M. A. B. J., à Corbeil. — Votre droit ne nous paraît pas contestable, à moins de stipulations contraires. Mais peut-être n'auriez-vous aucun avantage à vouloir l'exercer.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La loi de la pesanteur se fait sentir à la Bourse. Le ministère ne plaît pas aux riches qui sont dépourvus d'ambition. Cela ne serait pas très rassurant si la haute banque n'était si intéressée à maintenir l'équilibre.

Pour nous, la situation est bien tranchée; le plus fou est celui qui achète aux cours actuels; — le plus sage, au contraire, réalise un bénéfice et fait remploi de son argent en valeurs nouvelles. Nous entendons par là celles qui ont déjà fait leurs preuves, et qui n'ont pas encore subi de hausse. Dans ce sens, nous avons indiqué à nos clients quelques titres choisis afin de varier la composition de leur portefeuille. Il nous faut reconnaître, d'après la correspondance, que les titres qui leur offrent le plus de satisfaction sont les parts de la Société des Villes d'Eaux. C'est ce qui explique le succès du placement de nos 10.000 parts; elles vont participer à une période d'affaires qui s'annonce comme très brillante. L'assemblée générale du 4 août a compris que l'importance des opérations et par suite des bénéfices est proportionnelle à l'importance du capital social. Nous allons pouvoir, au moyen d'une surface plus large, aborder des affaires qu'il nous eût fallu refuser; le prochain semestre s'en ressentira de la façon la plus heureuse.

L'empressement est d'autant plus grand de souscrire à notre doublement de capital que chacun voit maintenant avec évidence que payer la part 200 francs et recevoir 12 francs d'intérêts, n'offre pas de différence sur le prix ancien de 100 francs pour 6 francs d'intérêts fixes.

Nous venons de prédire que le dividende sera exceptionnellement élevé; que peut désirer de plus et de mieux un capitaliste? Il trouve dans l'avenir la garantie du passé; le titre a toujours valu le pair et il a rapporté un revenu élevé.

Quoi qu'il en soit, il y a des gens qui, estimant qu'on n'a jamais trop de sécurités, préfèrent l'obligation à l'action. A ceux-là, nous recommandons le placement privilégié 6 0/0 ou les obligations communales 4 0/0 du Crédit foncier. Avec de tels titres, on n'a qu'une seule peine, c'est de toucher son revenu à l'échéance.

On met en vente jusqu'à fin courant 50.000 actions de la Banque romaine libérées de 250 francs au prix net de 450. — C'est le Crédit de France qui reçoit ces souscriptions.

La Grande Compagnie d'assurances récemment créée offre 35.000 de ses actions avec une prime de 175 francs qui ne se justifie guère. Chacun sait qu'une nouvelle Compagnie d'assurances ne peut pas donner de dividendes pendant les dix premières années. C'est bien le cas de celle-là, si on en croit le monde des assurances qui semble dire que la Grande Compagnie n'a pas été faite pour les actionnaires, mais pour le plus grand bien de ses fondateurs. SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

4, rue Chauchat, Paris.

DOUBLEMENT DE CAPITAL

Vote de l'assemblée générale du 4 août 1881, portant le capital social à 20,000 parts.

EMISSION

DE 10.000 PARTS A 200 FRANCS

délivrées au PAIR, et entièrement libérées, au prix de 200 francs.

Les 10,000 Parts primitives et les 10,000 Parts nouvelles jouissent des mêmes droits et avantages.

Chaque Part est propriétaire d'un vingt millième de l'actif social.

Elle est productive de l'intérêt de 6 0/0 l'an, soit 12 francs payables :

- 3 francs à fin février
- 3 francs à fin mai
- 3 francs à fin août
- 3 francs à fin novembre.

En outre, chaque Part donne un droit proportionnel aux bénéfices dont la répartition se fait par semestre : En juillet et en Janvier.

Les intérêts et dividendes courent à par-

tir du semestre commençant le 1^{er} décembre.

Les derniers exercices ont permis une distribution de 18 0/0 pour l'année entière (intérêts et dividendes réunis), et le surplus des bénéfices a été porté à la réserve.

Les demandes de Parts sont admises dans leur ordre de réception.

Les versements doivent être faits :

A Paris, au Siège social, rue Chauchat, 4.
En Province et à l'Étranger, aux Succursales et Agences de la Société, ou par lettre chargée à M. l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

Les titres à vendre et les coupons à encaisser sont reçus comme espèces.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la *Science Populaire*,
de la *Médecine Populaire* de l'*Enseignement Populaire*

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1^o Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2^o Longue vue à trois tirages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3^o Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4^o Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5^o Spère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6^o Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7^o Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation ; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

Le *Journal Vinicole*, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

DÉPOT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux
68, rue Richelieu.
Occasions exceptionnelles.

Le Gérant : A. JOLLY.

COMPAGNIE
DE CHEMIN DE FER & DE NAVIGATION
D'ALAIS AU RHONE
ET A LA MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital social : 20,000,000 de francs

EMISSION PUBLIQUE

de 17,000 ACTIONS nouvelles

Le dividendes sont payables, les 1^{er} mars et 1^{er} septembre**CONDITION DE LA SOUSCRIPTION**

En souscrivant 100 fr.
A la répartition (du 15 au 20 déc.) 150 »
Du 10 au 15 janvier. 125 »
Du 10 au 15 février. 125 »

500 fr.

Les titres libérés à la répartition toucheront un coupon de 12 fr. 50 le 1^{er} mars, les autres recevront seulement l'intérêt proportionnel de 6 fr. 25.

Un intérêt de 5 0/0 sera servi aux actions pendant la durée de la construction ; mais, dans les premiers mois de 1882, la ligne d'Alais au Rhone et l'embranchement de Salindres seront terminés, et tous les services de la Compagnie par les voies ferrées, fluviales et maritimes, seront en pleine et complète exploitation.

Le rendement minimum du trafic au début de l'exploitation, assuré par des traités avec les Mines et Forges d'Alais, les Mines de Trélys, les Usines de Salindres, le Salin de Giraud, la Compagnie de Terre-Noire, la Voûte et Bessèges, les Mines de Saint-André (sans compter le trafic considérable en dehors de ces Compagnies), sera de 850,000 tonnes, produisant un bénéfice net de 2,906,302 fr. duquel il faut déduire l'intérêt et l'amortissement des obligations, soit 1,120,000 »

Il reste net pour les 40,000 actions 1,786,302 fr.
Soit 44 fr. 65 par action.

C'est un placement à 6.93 0/0, qui s'élèvera rapidement de 10 à 15 0/0.

L'augmentation du capital émis et à peu près déjà employé, est destinée : à rétablir les raccordements avec les lignes de Nîmes au Theil et d'Alais à Bessèges ; à terminer des gares, embranchements et voies supplémentaires ; à agrandir et outiller le service de navigation avec extension à Cette, par suite du rachat par l'Etat des canaux de Beaucaire et des Etangs et à augmenter le matériel roulant, pour les mettre en rapport avec les transports à effectuer ; enfin, à organiser le service en vue de l'exploitation prochaine.

AVIS AUX ANCIENS ACTIONNAIRES

Il est réservé, par privilège, aux porteurs des 22,000 actions anciennes, la souscription de un titre nouveau par deux titres anciens. Pour jouir de ce privilège, les anciens actionnaires devront produire à l'appui du 1^{er} versement les titres anciens, qui seront rendus estampillés, et effectuer leur souscription avant le 7 décembre.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE MERCREDI 7 ET JEUDI 8 DECEMBRE 1881

A LA

Société Française Financière

18, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Les coupons à échéance de décembre et de janvier et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les titres anciens étant cotés officiellement, les titres nouveaux seront inscrits également aux cours de la Bourse.

ON SOUSCRIT DÈS MAINTENANT. Les souscriptions adressées avant le 7 décembre à la Société Française Financière seront irréductibles ; les autres seront soumises à une répartition proportionnelle.

Une Notice détaillée est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande à la Société française financière.

Société des Journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation ; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme),
14, rue des Jeûneurs, Paris.—J.-V. Willem, imp.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

15 DÉCEMBRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE

N° 46 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, directeur-administrateur

Bureaux : 4, rue Chauchat

Rédacteur en chef : A. BITTARD

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Van Dyck. — *Ethnographie musicale*: La Guzla. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre XXIX. — *Nos ancêtres*: Les Euskariens (Suite). — *Les Forteresses célèbres*: Ehrenbreitstein. — *Vieilles coutumes*: Le soufflet de rappel. — *Cours pratique de langue anglaise*: vingt-septième leçon. — Nouvelles de la répu-

blique des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Van Dyck à Saventhem. — Van Dyck faisant les portraits des enfants de Charles 1^{er}. — *Les Forteresses célèbres*: Ehrenbreitstein.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS. — Van Dyck à Saventhem p. 722, col. 2).

Prière d'adresser tout ce qui concerne l'administration à M. C. de Chauffour, directeur-administrateur de la Société des Journaux populaires, 4, rue Chauchat, à Paris.

Galerie des Artistes et des Poètes illustres.

—
VAN DYCK

Antoine Van Dyck naquit à Anvers, le 22 mars 1599. Il était le septième enfant de Frans Van Dyck, négociant (marchand de toiles) et directeur de la chapelle du saint sacrement à la cathédrale d'Anvers, et de Marie Cuypers, qui en eurent douze. Sa mère, au témoignage de Cornélis de Bio, excellait dans la broderie en couleurs, et on cite d'elle une garniture de cheminée représentant l'histoire de la chaste Suzanne, qui était un chef-d'œuvre en son genre ; elle peignait aussi le paysage. Tels furent, malgré les assertions contraires de quelques biographes, tous les antécédents artistiques du grand peintre flamand.

Entré dans l'atelier d'Henry Van Balen à l'âge de dix ans, il le quittait au bout de deux ans pour celui de Rubens, alors dans tout l'éclat de sa gloire. Sous la direction de ce grand artiste, le jeune Van Dyck fit des progrès extraordinairement rapides, et dès l'âge de dix-neuf ans, reçu franc-maître de la confrérie de Saint-Luc, il volait de ses propres ailes. On raconte qu'alors il imitait si exactement la manière de Rubens, que celui-ci y fut lui-même trompé. Cette imitation se reconnaît en effet dans le *Portement de croix* de l'église des dominicains d'Anvers, qu'il peignit à cette époque et qui commença sa réputation.

En 1621, Van Dyck fit un premier voyage en Angleterre, où il travailla pour Jacques 1^{er}. Il ne partit pour l'Italie qu'en 1623, mais ne s'y rendit point tout d'une traite, et fit une halte de plusieurs mois au village de Saventhem, situé seulement à sept lieues d'Anvers, retenu par les charmes séduisants d'une jeune

villageoise nommée Anna Van Ophem.

Parti la tête remplie de rêves de gloire, de fortune et de renommée, Van Dyck oubliait tout auprès de cette beauté champêtre, qui, toutefois, ne permit point qu'il oubliât aussi son art. Il peignit donc, à la prière d'Anna, un *Saint Martin* et une *Généalogie de la vierge* pour l'église du modeste village ; dans cette dernière toile, malheureusement perdue, il est à peine nécessaire de dire que la vierge avait les traits d'Anna Van Ophem.

Le jeune peintre se souvient enfin du but de son voyage, qui n'était pas du tout Saventhem. Vers la fin de 1623, il était à Gênes, très pressé de commandes et principalement de portraits par les opulents seigneurs de cette république : les Durazzo, les Pallavicini, les Balbi, les Brignole-Sale, etc. De là il se rendit à Rome, où il fit le portrait du cardinal Bentivoglio, un de ses chefs-d'œuvre, maintenant au palais Pitti, à Florence, et ceux de bien d'autres prélats et seigneurs de la cour de Rome. Il faut citer, en outre, l'*Adoration des mages* et l'*Ascension*, qu'il exécuta pour l'église de Monte Cavallo.

Dès lors, Van Dyck menait la vie luxueuse que ses succès de tout genre lui permettaient et qui était si fort dans ses goûts. Les peintres flamands présents à Rome, jaloux de leur compatriote, se ligèrent contre lui, et à force d'avanies finirent par le dégoûter de la ville éternelle, ou plutôt de leur voisinage. Il partit donc vers la fin de 1624, s'arrêta d'abord à Florence, puis visita Bologne, Mantoue et finalement revint à Gênes. Il rencontra dans cette ville la célèbre femme peintre crémonaise Sofonisbe Angusciola, alors vieille et aveugle, et dont le jeune peintre flamand disait plus tard « qu'il en avait plus appris de cette aveugle que de tous ceux qui y voyaient clair. » Sofonisbe recommanda Van Dyck au prince de Carignan, Philibert de Savoie. Le pein-

tre se rendit en conséquence à Turin, d'où la peste ne tardait pas, d'ailleurs, à lui faire reprendre le chemin de Gênes.

Dans l'été de 1626, Van Dyck débarqua à Marseille, et, peu après, il rentra à Anvers, grand maître à son tour.

Dans la période de cinq années qu'il passa dans sa ville natale (1627-1632), Van Dyck peignit plusieurs de ses plus beaux portraits et de ses tableaux religieux les plus célèbres : les portraits de l'abbé Scaglia, des évêques Antoine Triest et Jean Malderus, de François de Moncade (au Louvre), du duc de Neubourg, de Van der Wouwer, Van der Geest, Frans Snyders, etc., plus la fameuse collection des *Cent portraits* d'artistes et d'écrivains de son pays, peints en grisaille ou gravés à l'eau-forte, et parmi lesquels nous citerons le propre portrait de l'artiste, ceux de Breughel de Velours, de Guillaume et Paul de Nos, d'Adam Van Noort, de Paul Ponce, d'Erasmus, de Juste Suttermans ; le « Crucifiement », de la cathédrale de Malines ; l'« Extase de saint Augustin », pour les augustins d'Anvers ; la « Vierge présentant l'Enfant Jésus à sainte Rosalie », et un « Mariage mystique de la Vierge », pour la confrérie de la Nativité ; le « Christ en croix », pour l'église des dominicains d'Anvers ; l'« Elévation de la croix », de la cathédrale de Courtrai, etc.

Sur l'invitation du comte d'Arundel, l'éminent protecteur des arts et des artistes, Van Dyck arrivait à Londres au printemps de 1632. Il y fut accueilli avec une grande distinction ; logé et entretenu aux frais de la couronne, il eut à la cour de Charles 1^{er}, qui le nomma son premier peintre et le créa chevalier presque à son arrivée, un grand succès en partie justifié par la noblesse et l'élégance de ses manières. En 1633, le roi d'Angleterre lui donna un logement à Blackfriars et une maison de campagne à Eltham, avec une pension de 5,000 fr.

Van Dyck fit de nombreux portraits du roi Charles, tous célébrés, ainsi que celui des « Enfants de Charles I^{er} », toujours au palais de Windsor, peint en 1635. Naturellement, tous les grands personnages de la cour, suivant l'exemple royal, voulaient avoir leur portrait exécuté par l'illustre artiste flamand, qui réussissait à contenter à peu près tout le monde, grâce à la prodigieuse facilité de son pinceau et aussi à une méthode d'exécution fort ingénieuse que Roger de Piles nous a révélée, révélation dont il serait peut-être prudent de lui laisser la responsabilité.

« Il donnait, dit l'auteur de l'« Abrégé de la vie des peintres », jour et heure aux personnes qu'il devait peindre, et ne travaillait jamais plus d'une heure par fois à chaque portrait; son horloge l'avertissait de l'heure, il se levait, faisait la révérence à la personne, comme pour lui dire que c'en était assez pour ce jour-là, et convenait avec elle d'un autre jour et d'une autre heure... Il travaillait ainsi à plusieurs portraits en un même jour, avec une vitesse extraordinaire. Après avoir légèrement ébauché un portrait, il faisait mettre la personne dans l'attitude qu'il avait auparavant méditée, et avec du papier gris et des crayons noirs et blancs, il dessinait en un quart d'heure sa taille et ses habits, qu'il disposait d'une manière grande et avec un goût exquis. Il donnait ensuite ce dessin à d'habiles gens qu'il avait chez lui, pour le peindre d'après les habits mêmes que les personnes avaient envoyés exprès, à la prière de Van Dyck. Les élèves ayant fait d'après nature ce qu'ils pouvaient aux draperies, il passait légèrement dessus et y mettait en peu de temps, par son intelligence, l'art et la vérité que nous y admirons. Pour ce qui est des mains, il avait des personnes à ses gages, de l'un et de l'autre sexe, qui lui servaient de modèles. »

Avec une existence aussi laborieuse, Van Dyck menait un grand

train de maison et vivait avec un faste princier; il dépensait encore plus facilement qu'il ne les gagnait les sommes énormes que sa renommée, appuyée par un travail incessant, apportait dans sa caisse. Ses succès auprès des dames de la cour furent nombreux et variés, et, lorsqu'il voulut « faire une fin », il obtint la main de la fille de lord Ruthven, comte de Gowrie, l'une des plus ravissantes et des plus nobles dames de la cour de Charles I^{er}, sinon l'une des plus riches.

En 1640, Van Dyck quittait l'Angleterre avec sa femme. Après un court séjour à Anvers, il se rendit à Paris. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la révolution d'Angleterre, qui venait d'envoyer à l'échafaud l'un de ses amis les plus chaleureux, lord Strafford, et de disperser, en attendant pis, la famille royale. Un sentiment généreux, sans doute, poussa Van Dyck à rentrer précipitamment en Angleterre, sans qu'on puisse dire s'il avait un autre but que de rentrer dans sa patrie adoptive bouleversée par les troubles politiques. En tout cas, il rentra dans son logement de Blackfriars, où il mourut le 9 décembre suivant.

Huit jours auparavant, sa femme mettait au monde sa fille unique, Justinienne. Mais Van Dyck avait aussi une fille naturelle reconnue, au sort de laquelle il avait pourvu par un legs d'une centaine de mille francs, ce qui ne l'empêcha pas d'en laisser trois ou quatre fois autant à sa femme et à sa fille légitime. Cela répond assez victorieusement aux assertions de quelques biographes, d'après lesquels, ruiné par ses prodigalités, l'illustre peintre flamand serait mort misérable et désespéré.

Il fut enterré à l'église Saint-Paul.

Tous les musées et les grandes collections artistiques se partagent les ouvrages de Van Dyck, dont nous ne saurions donner la liste. Le Louvre possède de ce grand artiste une vingtaine de toiles : la « Vierge et

l'Enfant », la « Vierge aux donateurs », le « Christ pleuré par la Vierge et les par Anges », le Martyre de saint Sébastien », « Renaud et Armide », « Vénus accompagnée de l'Amour demandant à Vulcain des armes pour Enée », l'« Embrassement de Troie » ; les portraits de Charles I^{er} et de ses enfants, de Moncade, du duc de Richmond, du président Richardot, de Van Dyck lui-même, etc.

Le plus grand artiste de l'école flamande, c'est incontestablement Rubens; mais après lui, et très près, Van Dyck prend place.

M. Charles Blanc a parfaitement établi, selon nous, les points principaux par lesquels les deux maîtres se distinguent : « Plus noble que Rubens dans le choix des formes, dit l'éminent critique, Van Dyck a peut-être moins de défauts que son maître, mais peut-être aussi moins de grandeur. Il eut autant de charme dans son coloris, sans avoir autant d'éclat. Il fut dessinateur savant, mais sans pédantisme, et ses contours furent toujours conduits par le sentiment de la grâce et ceux du génie. Bien près d'être égal au Titien, dans ce grand genre des portraits, où il apporte d'autres qualités, Van Dyck s'est parfois élevé très haut dans ses compositions historiques, et la beauté des expressions y est souvent aussi admirable que l'excellence de la touche... Je ne connais guère de peintres, ajoute-t-il, qui aient fait des christs plus admirables. »

Quelques critiques de détail ont, en outre, été faites à Van Dyck, qu'expliquerait très suffisamment sa manière d'opérer, dont nous parlons plus haut d'après Piles : faire rapidement empêche quelquefois d'atteindre la perfection, c'est presque un miracle qu'il ne l'empêche pas toujours.

A. B.

L'éloquence donne toujours la mesure de ce qu'aurait été la dignité du silence. (Gavarni.)

ETHNOGRAPHIE MUSICALE

—
LA, GUZLA

Les *guslars* sont pour la Serbie ce que les rhapsodes furent pour la Grèce des temps héroïques.

Leur instrument est des plus simples : c'est tout bonnement une corde de boyau ou de crins tressés, tendue sur une peau qui sert de table d'harmonie à une sorte de luth à manche démesurément long ; l'archet est une autre corde de même nature qui sous-tend un arc en bois grossier.

La *guzla* est suspendue au mur de l'hôtellerie dalmate, comme en Espagne la guitare ou le *pandero* au mur de la *posada*. Parmi les hôtes, celui qui sait le mieux les chants populaires décroche l'instrument, le place entre ses genoux, à peu près comme on fait du violoncelle, et prélude par des sons gutturaux et chevrotants entremêlés de *ports-de-voix* très aigus, à une mélodie uniforme, triste, sombre, mais attrayante, et qui parfois a des éclats et des accents de triomphe : c'est l'histoire du peuple serbe, c'est son *Iliade* !

De même que les rhapsodes de l'antiquité, les *guzlars* errants ont trouvé dans leur génie poétique un moyen infailible de transmettre à la postérité les noms de leurs héros, les victoires et les douleurs de leur race opprimée.

H.-ED. BALLY.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXIX

Les Espagnols se firent dans ces contrées une réputation de douceur qui se répandit au loin. Les caciques de Zempoala et de Quiabislan informèrent leurs amis et leurs alliés des avantages que leur assurait la protection d'une armée invincible, composée d'hommes appartenant évidemment à une nature supérieure. « Notre pays, leur dirent-ils, est af-

franchi grâce à eux des lourds tributs qui l'écrasaient. »

Ces nouvelles eurent un grand retentissement ; la renommée, en les propageant, ne manqua pas d'en exagérer l'importance, comme il arrive toujours en pareil cas. Le peuple de ces provinces publiait partout que leurs dieux résidaient à Quiabislan, d'où ils lançaient la foudre contre Montezuma. Ces exagérations facilitèrent prodigieusement, comme on pense, le commencement de la conquête.

La bonne opinion que les Indiens avaient des Espagnols s'accrut à tel point, et le cri de liberté résonna si bien aux oreilles de ces peuples opprimés, que plus de trente caciques des montagnes voisines vinrent présenter leurs hommages au commandant en chef. Dans ces contrées vivaient des peuplades d'Indiens appelés Totonagues ; c'étaient des peuplades rustiques, ayant des mœurs diverses et parlant différentes langues : toutes firent acte de soumission, offrirent les troupes qu'ils pourraient réunir et jurèrent obéissance et fidélité par-devant le notaire du conseil et de l'*ayuntamiento*. Antoine de Herrera porte à plus de 100,000 les guerriers ainsi mis à la disposition de Cortès.

Après la conclusion de cette alliance, les Totonagues se retirèrent dans leurs villages, en promettant de se conformer aux ordres qui leur seraient transmis.

Cortès, voulant asseoir sur des bases solides Villa-Rica de la Vera-Cruz, et suivant l'armée dans ses marches, choisit un emplacement entre la mer et Quiabislan, à une demi-lieue de cette ville. La fertilité du sol, l'abondance des eaux, la quantité et la proximité des arbres fruitiers et de construction avaient dicté ce choix.

Les premiers travaux furent consacrés aux fondations des temples. Les charpentiers et les maçons espagnols, aidés des ouvriers indiens de Zempoala et de Quiabislan, dont l'activité et l'adresse étaient mer-

veilleuses, élevèrent rapidement des maisons simples et commodes. Une large muraille en torchis, flanquée de quelques bastions, l'entourèrent bientôt, suffisante pour se défendre de l'attaque des Indiens. Presque tous les soldats travaillaient à ces constructions, et les chefs donnaient l'exemple.

Cependant, Montezuma avait été averti de l'arrivée des Espagnols à Zempoala et de leur réception par le cacique et les habitants dont la fidélité lui était d'ailleurs à bon droit suspecte. Furieux, il commanda de réunir aussitôt ses troupes, à la tête desquelles il se proposait d'aller châtier les rebelles et prendre vivants ces audacieux étrangers pour les offrir en sacrifice aux idoles. Sur ces entrefaites, arrivèrent les deux commissaires délivrés et envoyés par Cortès ; ils racontèrent leur odyssée à l'empereur, insistant sur la bonté du chef des étrangers, à qui ils étaient redevables de la liberté et probablement de la vie, et sur son désir ardent d'avoir la paix.

Ces rapports apaisèrent notablement la colère de Montezuma, qui fit suspendre ses préparatifs belliqueux et résolut de tenter une fois encore, par le moyen d'une ambassade chargée de présents, d'éloigner les Espagnols du territoire de son empire.

Les constructions de la première ville chrétienne de ces contrées touchaient à leur fin lorsque l'ambassade mexicaine parut. Parmi ses membres figuraient deux adolescents, neveux du roi, accompagnés de quatre vieux caciques, leurs conseillers. Le cortège était magnifique, et le présent impérial se composait de lingots d'or, de plumes et de riches tissus de coton, le tout estimé environ 2,000 pesos.

Les ambassadeurs étalèrent ces merveilles, et l'un d'eux prit la parole en ces termes :

« Montezuma, informé de la rébellion des caciques de Zempoala et de Quiabislan et de l'audace qu'ils avaient eue d'arrêter ses ministres,

avait rassemblé une armée puissante pour venir les châtier lui-même ; mais il a suspendu l'exécution de ce projet pour ne point indisposer les Espagnols, dont il désire l'amitié, et pour prouver à leur digne commandant toute sa reconnaissance d'avoir soustrait deux de ses sujets à la captivité. Quoique certain que sa conduite serait la même à l'égard des autres prisonniers, Montezuma ne pouvait s'empêcher toutefois de s'étonner qu'un homme aussi juste et aussi loyal que Cortès consentît à vivre au milieu de ses vassaux rebelles devenus plus insolents parce qu'ils comptent sur l'appui de ses armes ; c'était les approuver en quelque sorte. En conséquence, l'empereur le pria de s'éloigner bientôt de ces contrées, afin de lui permettre d'infliger aux révoltés le châtiment qu'ils méritaient sans blesser le juste amour-propre des Espagnols ; il le pria en outre de renoncer au projet de se présenter à sa cour, attendu les dangers inévitables d'une pareille entreprise. »

Cortès fit à l'ambassade l'accueil le plus courtois. Avant de répondre au discours qu'il venait d'entendre, il fit introduire les quatre autres prisonniers, amenés d'avance pour ce coup de théâtre, et les remit aux mains de leurs compatriotes.

« La mise en liberté des ministres de Montezuma, dit-il alors, répare complètement la faute des caciques. Quant à moi, j'ai saisi avec empressement l'occasion de donner à l'empereur un témoignage de ma déférence et de mon respect. J'avouerai, d'ailleurs, que l'arrestation des envoyés de Montezuma a été opérée par mon ordre, parce que leurs excès justifiaient cette mesure. Non contents, en effet, de prélever les tributs dus à la couronne, ils demandèrent arbitrairement vingt Indiens pour les immoler à leurs dieux. Les Espagnols, appartenant à une religion plus humaine, ne pouvaient tolérer ces cruelles exigences ; l'obligé, d'ailleurs, de ces caciques qui

m'avaient accueilli et hébergé, tan dis que Teutile et Pilpatoc m'avaient brusquement abandonné, au mépris des lois de l'hospitalité, je ne pouvais les laisser ainsi odieusement maltraiter. Je pense que l'empereur, en ceci du moins, désavouera ses ministres. Quant aux Totonagues, ils n'ont rien fait qui le puisse indisposer contre eux. Du reste, je ne tolérerais point qu'on leur fit subir la moindre offense, car les caciques, s'étant mis spontanément à ma disposition, n'agiront que d'après mes ordres. C'est ce motif qui m'oblige à solliciter leur pardon pour la résistance qu'ils ont opposée aux exigences des commissaires impériaux.

» Quant à mon départ, je me bornerai à répondre que la haute importance de la mission dont je suis investi ne me permettra de le faire que quand j'aurai eu l'insigne honneur de me mettre aux pieds de Montezuma, et que les périls que vous m'annoncez ne sauraient m'arrêter un seul instant. Les obstacles et les dangers, sachez-le, ne font qu'exciter mes soldats, habitués à chercher la gloire dans les entreprises justement les plus difficiles et les plus périlleuses.

Très satisfaits des bagatelles dont Cortès les avait gratifiés, tant pour eux-mêmes que pour leur souverain, les ambassadeurs repartirent fort soucieux de leur échec diplomatique, tandis que leur démarche et son insuccès augmentèrent dans l'esprit des Indiens leur idée de la puissance des Espagnols.

En effet, les naïfs habitants de ces contrées ne doutèrent plus qu'il n'y eût, incarnée dans la personne de Cortès, une des divinités les plus puissantes. Leur croyance se fonda sur ce que Montezuma, orgueilleux jusqu'à la folie, recherchait l'amitié de ce chef étranger, lui montrait une déférence extraordinaire et lui envoyait des présents qui étaient, dans leur esprit, comme des sacrifices.

Le sentiment de terreur que leur

avait toujours inspiré ce despote en fut singulièrement affaibli, et ils ne s'en trouvèrent que mieux disposés à obéir aveuglément aux ordres du général espagnol.

(A suivre.)

NOS ANCÊTRES

LES EUSKARIENS

(Suite.)

Pour la grande chasse, l'Euskarien usait d'un fort épieu au bout duquel était attaché par des liens un gros silex pointu dont les bords, assez larges pour faire une grande blessure, étaient taillés en tranchant ; c'est avec cette arme redoutable, quand elle était maniée par un homme brave et vigoureux, qu'il attaquait le lion, l'ours et les grands mammifères. Un poignard un peu long, bien affilé, en bois de renne ou de cerf et une dague en silex à lame allongée, bien tranchante sur les deux côtés, tenue à la main ou emmanchée dans un gros os ou dans une corne, achevait l'animal déjà blessé.

Pour la petite chasse, il avait la fronde, la javeline ou lance légère armée d'un dard un peu long, en os, en bois de renne ou en silex et l'arc, avec ses flèches garnies de pointes en os, en bois de renne ou en silex, comme les dards des javelines.

Pour la pêche, il employait des hameçons généralement en os et le harpon en bois de renne, à une seule barbelure.

Les Euskariens ne laissaient rien perdre des animaux tués par eux. Le sang bu, la chair mangée, ils brisaient les têtes pour en extraire la cervelle et les os longs pour la moelle ; les petits os et les éclats des longs servaient à fabriquer non seulement les dards des javelines, les pointes des flèches et les hameçons pour la pêche, mais encore, pour retenir les cheveux, des poinçons ressemblant aux alènes de nos cordonniers, des ciseaux de toutes formes et une masse d'autres d'outils ou

instruments d'usage journalier, dont les plus remarquables sont certainement des aiguilles bien polies, très pointues, percées au poinçon de silex d'un petit trou bien régulier destiné à enfiler les fibres végétales ou les tendons d'animaux avec lesquels les ménagères cousaient les vêtements faits des dépouilles des animaux, et aussi des étuis pour renfermer ces aiguilles.

Les peaux étaient toujours soigneusement conservées, les unes pour servir de couches, les autres pour confectionner les vêtements.

Les cornes des urus et des aurochs servaient de récipients pour l'eau et de coupes pour boire.

Des bois des rennes et des cerfs, les Euskariens façonnaient des pointes de javelines et de flèches, des poignards, des manteaux, des poinçons et des pics pour remuer la terre et en extraire le silex; les nerfs eux-mêmes des animaux étaient utilisés comme liens.

L'objet de première nécessité, pour l'Euskarien, était le silex ou pierre à fusil; du choc par un corps dur, il en obtenait le feu; en outre, des pointes d'épieux, de javelines et de flèches, il en fabriquait ses gros outils: la hache, plus longue que large, arrondie à une de ses extrémités pour pouvoir être tenue en main, épaisse à sa partie moyenne, amincie en tranchant à l'autre extrémité, et avec laquelle il coupait le bois nécessaire à son foyer; la petite hachette à un seul tranchant, qui devait servir à briser les os pour en extraire la moelle; des couteaux, longs éclats à lames bien tranchantes; des scies, les mêmes éclats que les précédents, mais à lames dentelées; des poinçons bien pointus; des ciseaux et des râcloirs pour préparer les peaux des animaux qui devaient servir à la confection des vêtements.

La taille du silex devait être, pour l'homme préhistorique, un ouvrage de grande patience, car il ne pouvait l'obtenir qu'en frappant avec un caillou très dur sur la pierre

qu'il voulait dégrossir ou sur l'éclat qu'il voulait façonner, de petits coups répétés qui en détachaient des parcelles plus ou moins grandes, suivant la force des coups, leur direction et le volume du caillou employé en guise de marteau.

Pour son époque, l'Euskarien était véritablement artiste; malgré la défektivité de ses outils en silex, les manches de ces poignards sont souvent sculptés avec beaucoup de goût et d'élégance. Quelques-uns représentent des animaux en diverses postures; ses pointes de flèches et ses harpons, en os et en bois de renne, ont des barbelures parfaitement comprises pour la portée et la direction du trait; ses pointes, en silex, pour flèches, sont délicatement travaillées, les unes en forme de feuilles, d'autres en forme de triangles, avec une entaille pour les fixer par un lien au bois de la flèche; il en est encore qui sont creusées ou évidées à la base.

En sus de tous ces objets, on a retrouvé dans les demeures souterraines de ces premiers possesseurs du sol un grand nombre de dessins gravés à la pointe de silex sur des plaques de pierre, sur bois de renne et même sur des défenses de mammoth, dont quelques-uns très jolis, représentant, isolé ou par groupes ou fuyant devant l'homme, les animaux qu'ils chassaient et les poissons qu'ils harponnaient.

Ces spécimens de l'art, chez nos frères de l'âge de la pierre taillée, se voient dans tous les musées préhistoriques des grandes villes, avec les armes et les instruments produits de leur industrie.

Le manque absolu, dans les cavernes, d'armes propres à la guerre, donne à penser que les Euskariens, quoique très braves, étaient de mœurs douces et d'humeur joyeuse. C'est du reste la réputation laissée par leurs frères d'Ibérie. Les femmes devaient être fort coquettes, si l'on en juge par les débris retrouvés de leurs parures; elles ne se contentaient pas d'ornements faits des

dents des animaux tués, il leur fallait encore les coquillages de l'Océan et les cristaux de roche des Pyrénées et des Cévennes; après les avoir perforés avec un poinçon, elles enfilèrent ces coquillages et ces cristaux à un cordon en cuir ou en nerf d'urus, et en formaient des colliers ou des bracelets fermés par une plaque d'ivoire, percée elle-même de deux trous, pour retenir et fixer par des nœuds les extrémités du cordon.

On a retrouvé de plus, dans les demeures des troglodytes, des sifflets d'appel ou de ralliement; des bâtons en bois de renne travaillés au silex, amincis dans leur épaisseur, ornés de figures d'animaux ou de scènes de chasse, et percés d'un ou de plusieurs trous; de nombreux morceaux de sanguine ou pierre rouge, avec laquelle les Euskariens préparaient, sans doute, une peinture dont ils enduisaient, pour les mettre à l'abri des morsures des moustiques et autres insectes innombrables qui infestaient leurs forêts, les parties de leurs corps que ne protégeaient pas suffisamment leurs vêtements, plus ou moins exigus, en peaux de bêtes cousues ensemble.

Pendant que les Euskariens vivaient ainsi heureux et paisibles, une autre race, au crâne arrondi, faisait sa trouée par le Haut Rhin et les Alpes bernoises, mais à peine quelques bandes avaient pénétré dans le Nord et dans l'Est, alors que dans les contrées voisines de la Saône, de la Marne et du Rhône, la fusion des deux races s'opérait, ainsi que cela ressort des crânes mésati-céphales, c'est-à-dire moyens, trouvés dans les grottes sépulcrales de la fin de cette époque; des chasseurs sauvages et guerriers, venant du Nord, franchissaient, par troupes nombreuses le Rhin dans son bas cours et, rejetant l'avant-garde de l'émigration des hommes au crâne rond dans les montagnes des Vosges et du Jura, refoulaient violemment les Euskariens dans les can-

tons montueux du Midi de la France actuelle et à l'Ouest, derrière la Garonne. CH. ROUX.

LES FORTERESSES CÉLÈBRES

EHRENBREITSTEIN

Ehrenbreitstein (*Large pierre d'honneur*) est une petite ville de 4,000 habitants, située sur la rive droite du Rhin, en face de Coblenz, et qui n'est intéressante que par le voisinage de la forteresse du même nom, qui s'élève sur un rocher escarpé, à 184 mètres au-dessus du niveau de la mer, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

On dit que cette éminence rébarbative fut fortifiée par les Romains, et qu'une tour, appelée en conséquence la *Tour de César*, fut démolie par les Français, qui firent inutilement le siège de la forteresse en 1688, sous le maréchal de Boufflers, bien que Vauban dirigeât les travaux et que Louis XIV se fût dérangé exprès pour assister à la reddition de la place.

L'histoire, en tout cas, ne fait mention de la forteresse d'Ehrenbreitstein que vers 633. En 1484, Jean de Bade y fit construire un puits d'environ 400 pieds de profondeur, pour la mettre en communication avec le Rhin. Elle fut armée, en 1528, d'un énorme canon de dix-sept pieds de longueur et lançant un boulet de 150 livres, ce qui n'était pas mal pour le temps.

Dans la première moitié du XIII^e siècle, Ehrenbreitstein servait de lieu de refuge aux électeurs de Trèves, qui avaient un palais au pied du rocher, lequel a été transformé depuis en magasin à farine.

De même qu'aux efforts du maréchal de Boufflers en 1688, la puissante forteresse résista à ceux de Marceau en 1796; mais elle fut réduite par les Français en 1798, après un siège de quatorze mois, à la fin desquels les assiégés se trouvaient à peu près dans la position des Parisiens en 1871. Les vainqueurs la firent sau-

ter, en l'évacuant, après la paix de Lunéville, en 1801.

La reconstruction d'Ehrenbreitstein fut commencée après la paix de 1815; la France fut alors contrainte de payer à la Prusse 15 millions de francs pour l'y aider; mais cette somme était peu de chose pour un pareil objet, car on assure que la Prusse y a dépensé au moins 100 millions.

La route qui conduit de la ville à la forteresse a près d'un kilomètre de longueur, et repose presque entièrement sur des arches franchissant les précipices et sur la pointe des rochers qui en déterminent l'élévation. La plate-forme qui couronne le rocher d'Ehrenbreitstein, et qui sert de champ de manœuvre, couvre de vastes citernes voûtées contenant un approvisionnement d'eau suffisant pour trois années; les magasins sont assez vastes, dit-on, pour contenir les provisions nécessaires à une garnison de 8,000 hommes pendant dix ans. La garnison peut s'élever au chiffre de 14,000 hommes, mais, en temps de paix, elle n'en compte guère que 500.

Défendue sur trois côtés par les précipices qui en défendent l'abord, cette forteresse n'est attaquable que par le côté Nord-Ouest; mais là, il y a trois formidables lignes de défense qui doivent être enlevées l'une après l'autre avant de pouvoir pénétrer dans la place. Les batteries qui la défendent forment un total de 400 pièces de canon.

Du haut du rocher d'Ehrenbreitstein, on jouit d'une vue merveilleuse et étendue. Longtemps les étrangers ne furent admis à l'intérieur de la forteresse que sur le vu d'un laissez-passer spécial du gouvernement; mais on s'est beaucoup relâché, depuis peu, de cette rigueur excessive. P. C.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur. (B. Franklin.)

VIEILLES COUTUMES

LE SOUFFLET DE RAPPEL

Les vieilles coutumes encore en usage dans nos campagnes éloignées des grands centres sont plus nombreuses qu'on ne serait porté à le croire, et ce ne sont pas les moins bizarres qui se sont le mieux perpétuées.

Pour trouver l'origine de la vieille coutume qui nous occupe, et dont la mise en pratique conduisait récemment un honnête villageois devant le tribunal correctionnel, il ne faut pas être pressé, car c'est bien loin.

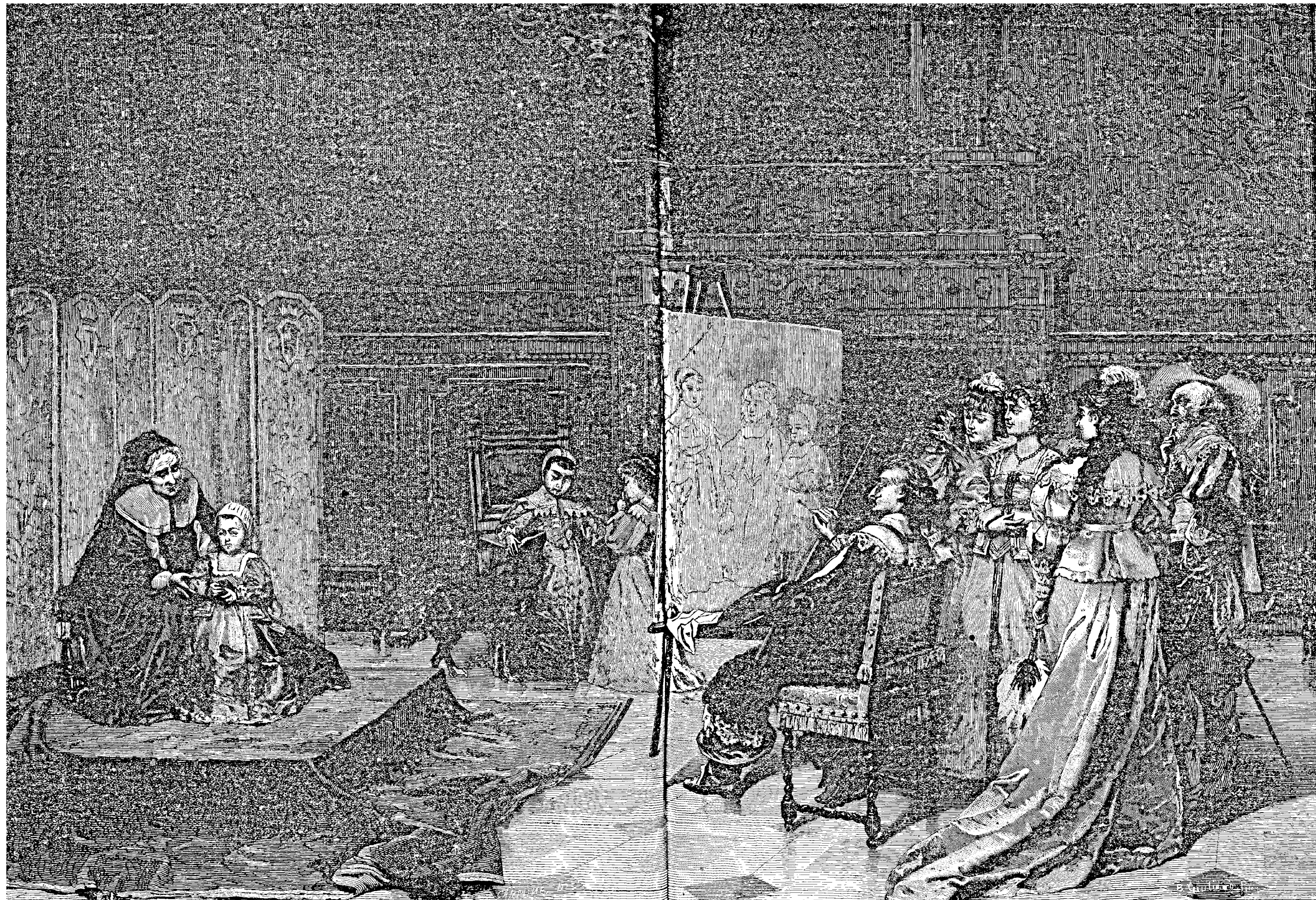
A Rome, rappelle un de nos confrères, lorsqu'un plaideur somrait son adversaire de comparaître devant les prêteurs, il invoquait le témoignage des assistants en leur tirant les oreilles. Les poètes font souvent allusion à cette étrange forme de procédure. Dans *Persa*, comédie de Plaute, Dordalus s'étonne de ce que Saturion le cite en justice sans témoins, et celui-ci répond :

— Crois-tu, coquin, qu'à cause d'un misérable comme toi, je veuille tirer les oreilles d'un honnête homme?

Devenus maîtres de la Gaule, les Francs Ripuaires ou Austrasiens avaient adopté cet usage en le corroborant de quelques soufflets. On lit dans leur code l'article suivant :

« Si quelqu'un a acheté un domaine, une vigne ou toute autre propriété, il se rendra avec trois, six ou douze témoins, selon l'importance de l'acquisition, au lieu où a été faite la tradition. Il amènera un nombre égal d'enfants, et, après avoir payé le prix convenu, il aura soin de donner à chacun des enfants plusieurs soufflets et de leur tirer les oreilles afin qu'il rende dorénavant témoignage. »

Au moyen âge, les soufflets prévalurent à la traction auriculaire. Les donations de Guy de Montfaucon à l'église d'Autun sont certifiées en 1222 par Pone, chanoine de Rebel, qui en avait été témoin dans son enfance et « avait reçu un soufflet pour ne pas les oublier. »



GALERIE DES ARTISTES ET DES POETES ILLUSTRÉS. — Vandyck faisant les portraits des enfants de Charles I^{er} (p. 722^e col. 3).

En 1034, Robert, duc de Normandie, envoie son fils Guillaume, encore enfant, déposer sur l'autel de Saint-Pierre-des-Préaux l'acte par lequel il cède à cette abbaye le domaine de Turstinville. Trois jeunes damoiseaux assistèrent à cette cérémonie : les fils d'Humfred des Préaux, Hugues de Valeran et Richard de Lillebonne.

Quand tout est conclu, Humfred se précipite sur eux et leur distribue des gourmades.

« Qu'avez-vous ? demande avec stupéfaction Richard. Pourquoi m'avez-vous donné cette « grandissime claque » ? (Termes précis de la chronique.)

« Ami, répond Humfred, c'est parce que tu es plus jeune que moi ; il est probable que tu vivras plus longtemps, et, au besoin, tu pourras témoigner de la validité de ce contrat. »

Peu à peu, la théorie barbare de l'influence des coups sur la mémoire tomba en désuétude ; mais il en resta des traces dans les mœurs.

Dans certaines provinces, lorsqu'un condamné à mort expiait ses crimes, les mères menaient leurs fils en bas âge au pied de l'échafaud pour les fouetter au moment où s'achevait le supplice. Cette correction se gravait mieux dans leur esprit qu'un spectacle inintelligible pour eux et leur rappelait le châtement infligé aux criminels.

Il y a trente ou quarante ans, ces scènes épisodiques accompagnaient encore quelquefois les exécutions dans certaines villes du Nord et du Midi de la France.

Dans l'espèce, il s'agit d'une convention verbale, de fort mince intérêt, intervenue entre deux paysans ; l'un des contractants, pour bien graver dans la mémoire du seul témoin de l'arrangement, le fils même de son co-contractant, l'objet du contrat, administra au bambin le soufflet traditionnel.

Le soufflet était lourd, et le brave homme en a été pour 25 fr. d'amende et 60 fr. de dommages-intérêts envers la partie souffletée, qui aura de la sorte une raison de plus de se rappeler l'incident.

Mais soyez donc fidèle aux vieilles coutumes ! **CANTEMARCHE.**

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-SEPTIÈME LEÇON

Première division — Pratique

LECTURE

This the barber did not do before he had asked him a great many questions,

and related to him a few particulars about

the last tenant of the shop, Mr. Pane, a glazier, whose wife kept three cats, be-

cause she was afraid of mice ; and he added, by the by, that mice were swarming there, being allured by the vicinity

of a cheesemonger's shop. He knew that

better than any one, because it was ten years since he first came to reside there.

At length he gave him the landlord Mr. Sulky's address ; and, in conclusion

begged leave to assure his future young neighbour that his comb and razor were

always at his service. And when John was

about to leave him, he detained him to say that, should any body call to see the

shop, he would deter him from applying to the landlord.

TRADUCTION LITTÉRAIRE

This the barber did not do before he had asked him a great many questions,

and related to him a few particulars

about the last tenant of the shop, Mr. Pane, a glazier, whose wife kept three

cats, because she was afraid of mice ; and he added, | by the by, | that mice

were swarming there, being allured by

* Prononcez mister

the vicinity of a cheesemonger's shop.
voisinage marchand de fromage.

He knew that better than | any one, |
| qui que ce fut |

because it was ten years since he
depuis (que)

first came to reside there.
premièrement vint résider

At length he gave him the landlord Mr.
propriétaire

Sulky's address ; and, in conclusion, beg-

ged leave to assure his future young
permission d'assurer futur

neighbour that his comb and razor were
voisin peigne rasoir

always at his service. And when John was

about to leave him, he detained him to
sur le point de refint

say that, should any body
quelque corps (quelqu'un)

call to see the shop, he would deter him
passerait détournerait

from applying to the landlord.
s'adressant

TRADUCTION FRANÇAISE.

Le barbier ne le fit pas avant de lui avoir fait beaucoup de questions, et de lui avoir raconté quelques détails touchant le dernier locataire de la boutique, M. Pane, vitrier, dont la femme avait trois chats, parce qu'elle avait peur des souris ; et il ajouta, par parenthèse, que les souris y fourmillaient, étant attirées par le voisinage de la boutique d'un marchand de fromage. Il savait cela mieux que personne, parce qu'il y avait dix ans qu'il était venu pour la première fois demeurer là.

Enfin, il lui donna l'adresse du propriétaire, M. Sulky ; et, pour conclure, il demanda la permission d'assurer à son jeune voisin futur queson peigne et son rasoir étaient toujours à son service. Et comme Jean était sur le point de le quitter, il le retint pour lui dire que, si quelqu'un venait pour voir la boutique, il le dissuaderait de s'adresser au propriétaire.

CONVERSATIONS

QUESTIONS	ANSWERS
Who asked a great many questions ?	The barber.
What did the barber ask ?	A great many questions.
The whom did the barber put a great many questions ?	To John Lounger.
What did the barber relate ?	A few particulars.
The whom did the barber relate a few particulars ?	To John Lounger.
About whom did he relate a few particulars ?	About the last tenant of the shop.
Who was the last tenant of the shop ?	Mr. Pane, a glazier
Who kept three cats ?	Mr Pane's wife.
Why did she keep three cats ?	Because she was afraid of mice.
What did the barber add, by the by ?	That mice were swarming there.

By what were the
mice a lured ?
Why did the bar-
ber know that better
than any one ?
Whose address did
he give at length ?
Whom did he assure
that his comb and
razor were at his ser-
vice ?
What were always
at John's service ?
When did he de-
tain John ?
What did he do,
when John was about
to leave him ?
What did the bar-
ber say he would do,
should any body call
to see the shop ?
Why did he detain
John ?

By the vicinity of
a cheese-monger's shop
Because it was ten
years since he first
came to reside there.
The landlord Mr.
Sulky's address.
His future young
neighbour.
His comb and ra-
zor.
When John was
about to leave him.
He detained him.
He would deter him
from applying to the
landlord.
To say that, should
any body call to see
the shop, he would
deter him from ap-
plying to the landlord.

PHRASÉOLOGIE

<p>A TRADUIRE EN FRANÇAIS</p> <p>Do you speak En- glish ? I speak it a little. I understand it bet- ter than I can speak it. It is not so with me ; for I speak it more easily than I understand it. However, when you speak to me, I un- derstand you very well. But when you are talking with, your friends, I sometimes imagine you are speak- ing another lan- guage. How long have you been learning ? About three months. I take a lesson every other day. My brother, who began with me, speaks much better than I do. Perhaps he works more than you. No, he does not work at all. Then he must have a very good memory. But I should like to know whether you are very attentive during the lesson ?</p>	<p>A TRADUIRE EN ANGLAIS</p> <p>Parlez-vous anglais ? Je le parle un peu. Je le comprends mieux que je ne puis le parler. Il n'en est pas de même de moi ; car je le parle plus aisé- ment que je ne le comprends. Cependant, quand vous me parlez, je vous comprends très bien. Mais, quand vous causez avec vos amis, je m'imagine quel- quefois que vous par- lez une autre langue. Combien y a-t-il que vous apprenez ? Environ trois mois. Je prends une le- çon tous les deux jours. Mon frère, qui a commencé avec moi, parle beaucoup mieux que moi. Peut-être qu'il tra- vaille plus que vous. Non, il ne travaille pas du tout. Alors, il faut qu'il ait une très bonne mémoire. Mais je voudrais savoir si vous êtes bien attentif pendant la leçon ?</p>
--	--

Do you never think
of any thing else ?
Why do you ask
me that question ?
Because we often
call want of memory
what is merely want
of attention.

When you are ta-
king your lesson, you
ought to think of no-
thing but your les-
son.
I will prove to you
that I feel the wis-
dom of your advice.
And, with your leave,
I shall call on
you in a few days,
and talk with you.

You may dispose
of me.
Can you recom-
mend me to any of
your English friends ?

As I am in busi-
ness, perhaps they
may want my servi-
ces.
When can I apply
to them ?
Whenever you please.

Ne pensez-vous ja-
mais à aucune autre
chose ?
Pourquoi me faites-
vous cette question ?
Parce que nous ap-
pelons souvent man-
que de mémoire ce
qui est simplement
manque d'attention.
Quand vous prenez
votre leçon, vous ne
devez penser à rien
qu'à votre leçon.
Je vous prouverai
que je sens la sagesse
de votre conseil.
Et, avec votre per-
mission, je passerai
chez vous dans quel-
ques jours pour cau-
ser avec vous.
Vous pouvez dis-
poser de moi.
Pourriez-vous me
recommander à quel-
ques-uns de vos amis
anglais ?
Comme je suis dans
les affaires, peut-
être qu'ils auront be-
soin de mes services.
Quand pourrai-je
m'adresser à eux ?
Quand il vous plai-
ra.

Deuxième Division — Analyse
et Théorie

PRONONCIATION

EXEMPLES

All — Wall — Called — Talking — Gi-
braltar — Bald.
Dans ces mots, l'a est sous l'accent.
Dans les trois premiers il est suivi de
deux U, dans la même syllabe.
Dans les trois autres, de U, U et U.
Dans tous ces mots, l'a a le son de l'o
dans le mot français encore.

374. L'A se prononce comme l'o du mot
français encore, quand il est sous l'accent,
et suivi de U, dans la même syllabe, ou de
U et d'une autre consonne.

EXEMPLES

Open — Even — Listen — Seven — Spo-
ken — Eleven — Often — Forsaken —
Beaten — Frozen.
Tous ces mots finissent par en.
L'e y est muet.
375. L'E est muet dans la terminaison
en.

EXEMPLES

People — Trifle — Possible — Venera-
ble — Settle — Fable — Example — Han-
dle — Able — Little — Trouble — Ankle
— Battle.
Tous ces mots finissent par le.
La lettre l y est précédée d'une consonne.
La voyelle e, bien qu'on l'ait vue sur-
montée d'un zéro, n'est pas complètement
muette. Elle se transpose, comme si elle

était placée avant la lettre l, et prend un
son trop sourd pour qu'on puisse le repré-
senter par un signe, ainsi que nous l'a-
vons fait remarquer dans la première le-
çon, au sujet du mot *unpeopled*.
376. L'E a un son très sourd dans la
terminaison *le*, précédée d'une consonne,
et se prononce comme s'il était placé avant
la lettre l.

LEXIOLOGIE

THE BARBER DID NOT DO. On voit par cette
phrase que le verbe *to do* se sert d'auxi-
liaire à lui-même, *did* n'étant ici que le
signe du passé.
BEFORE vient du saxon *before* ou *befo-
ran*. Il est formé de *be* pour *by*, près, et de
fore, avant ou devant.
377. HE HAD ASKED. — On ne dit pas ha-
bituellement en anglais *To make a ques-
tion*, faire une question, mais *To ask a
question*, demander une question ; ou *To
put a question*, mettre une question.
A GREAT MANY. Mot à mot, *Un grand
beaucoup*, pour *Un grand nombre*, une
grande quantité.
RELATE vient du mot français *relater*.
378. FEW vient du saxon *fea* ou *feawa*.
Il répond au mot français *peu*, ainsi que
little, mais avec cette différence que *few*
exprime une idée de nombre ou de plura-
lité que *little* n'exprime pas. *Few* est op-
posé à *many*, et *little* à *much*. *A few* peut
donc se rendre par *Un petit nombre* ou par
Quelques.
PARTICULAR vient du mot latin *particu-
laris*. Comme adjectif, il signifie *particu-
lier* ; comme substantif, il signifie *particu-
larité* ou *détail*.
TENANT vient du français.
379. MR. PANE. — *Mr.* est l'abréviation
du mot *mister*, employé pour *master*, maî-
tre, et correspondant au mot français
monsieur, devant un nom propre d'homme.
Dans ce cas, l'usage est de l'écrire en
abrégé. Mais, devant le nom d'un enfant,
on écrit le mot *Master* en toutes lettres, et
l'on prononce ce mot régulièrement.
PANE, employé ici comme nom propre,
signifie *vitre, carreau*.
GLAZIER est dérivé du verbe *to glaze*,
vitrer (63), qui vient lui-même du subs-
tantif *glass*, verre.
380. Il arrive quelquefois qu'on forme
un verbe d'un substantif, en changeant
la consonne fondamentale en consonne
relative et en ajoutant un e muet, comme :
Breath, haleine ; *to breathe*, respirer ; *cloth*,
drap, tissu ; *to clothe*, vêtir ; *grass*, herbe,
to graze, paître ; *glass*, *to glaze*. Alors ;
la voyelle, qui était brève dans le radical,
devient longue dans le dérivé.
KEPT est le passé défini du verbe irré-
gulier *to keep*, garder ou tenir, qui vient
du saxon *cepan*, et dont le participe passé
est *kept*.
CAT vient du danois *kæt*.
AFRAID est la contraction de *affrayed*,
participe passé du verbe aujourd'hui inu-
sité *to affray*, venant du français *ef-
frayer*.
MICE est le pluriel irrégulier de *mouse*

7 — Modèle : *The landlord M. Sully's adress*. Syntaxe, 389. — Le marteau de Jean l'ouvrier. — L'argent de votre ami Tom — Les ouvrages de Thomson le poète — Les aventures de son cousin le général.

8 — Modèle : *His comb and razor*. Syntaxe, 390. — Ma lime et mon marteau — Tes instances et tes remontrances — Ses vêtements et son argent — Nos cousins et nos amis — Votre âge et votre caractère — Leur force et leur gloire.

9 — Modèle : *Should any body call*. Syntaxe, 391. — Si je m'habillais — S'il courait — Si elle venait — Si nous travaillions — Si vous commenciez — S'ils regardaient.

10 — Je garde — Je gardais — Je gardai

9 Mon chat a détruit une grande quantité de souris.

10 Il y a une grande quantité d'esclaves dans les pays où les derviches abondent (qui abondent en derviches).

11 Sa maison est si petite, qu'il n'y a que peu de locataires. — 378.

12 Apportez-moi un peu d'eau. — 378.

13 Le général, avec quelques soldats, battit l'armée. — 378.

14 Vous pouvez faire cela avec peu de peine. — 378.

15 Connaissez-vous monsieur Lounger ? — 379.

16 Où allez-vous, monsieur Pane ? — 379.

17 Où est monsieur Sulky ? — 379.

sant, n'avait jamais attrapé de souris. — 381.

30 Il y a dix jours que je ne l'ai vu. — 388.

31 Il y a trois ans que mon voisin est mort. — 388.

32 Votre barbier vient avec son rasoir.

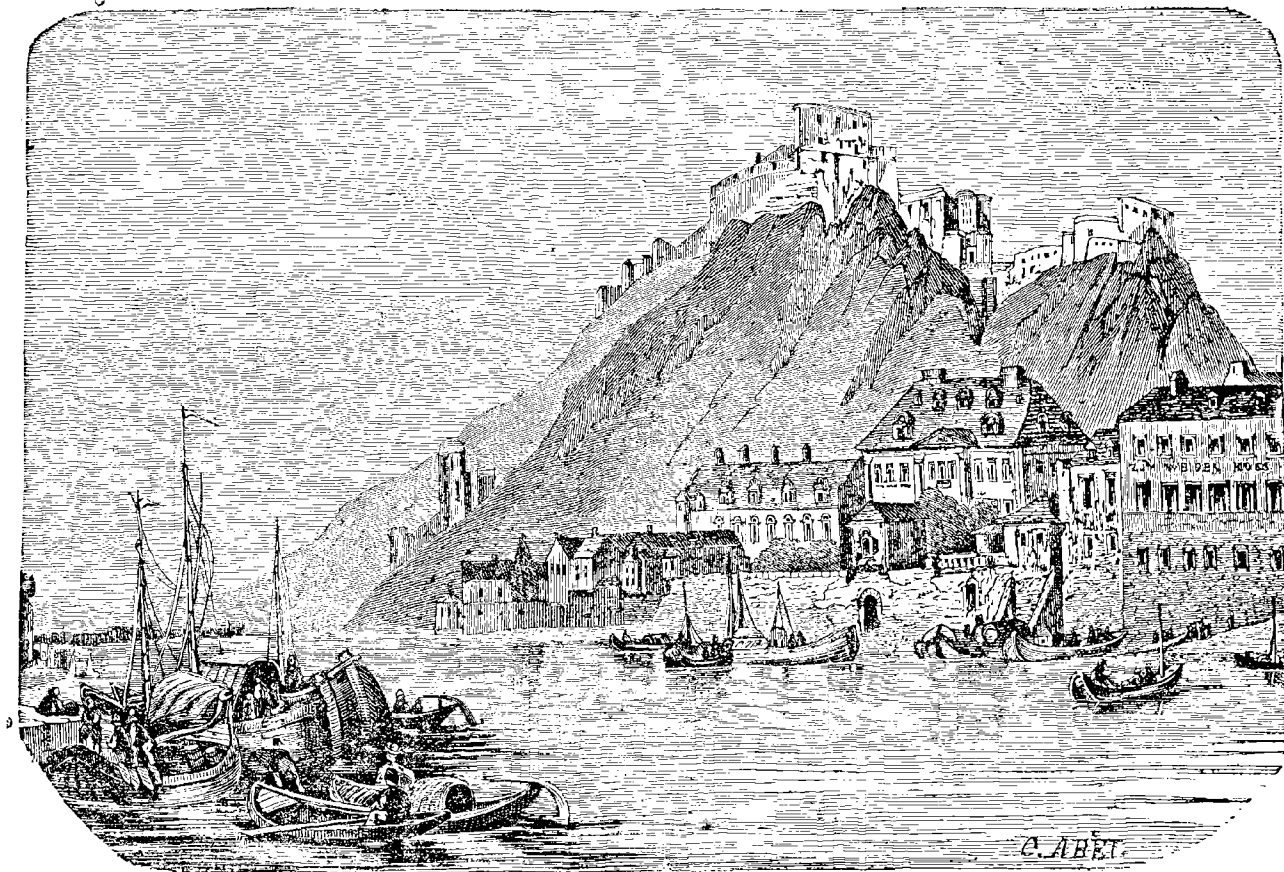
33 Le propriétaire vint voir son locataire.

34 Nous sommes venus pour vous parler touchant cette affaire.

35 D'abord, racontez-moi ce que vous savez.

36 Pouvez-vous me donner l'adresse de votre voisin, le marchand de fromage ?

37 Le fils de votre locataire est très grand pour son âge. — 389.



LES FORTERESSES CÉLÈBRES. — Ehrenbreitstein (p. 727, col. 1).

— J'ai gardé — Il vient — Il venait — Il vint — Il est venu.

COMPOSITION

- 1 Pensez avant de parler. — 386
- 2 Dites-moi votre affaire avant de vous adresser à lui. — 386.
- 3 Ne venez pas avant de vous être adressé à lui. — 386.
- 4 Brossez votre habit avant de le mettre. — 386.
- 5 Il raconta une histoire avant de sortir. — 386.
- 6 Ne nous faites pas trop de questions. — 377.
- 7 Il faut que je vous fasse quelques questions. — 377.
- 8 Votre voisin vous a-t-il fait des questions ? — 377.

18 Avez-vous vu monsieur Tom ? — 379.

19 Monsieur William, le fils de monsieur Reckless, le marin, est un rusé petit garçon. — 379.

20 Prenez ceci, et gardez-le aussi longtemps que possible.

21 Il tint sa parole et ne parla pas.

22 J'ai gardé ce que vous m'avez donné l'autre jour. — 332, 334.

23 J'ai peur des chats. — 387.

24 Avez-vous peur des souris ?

25 Les matelots n'ont pas peur d'une tempête. — 387.

26 Il y a une souris sous votre chaise.

27 Il y a une grande quantité de souris dans la maison.

28 J'ai vu votre ami, qui, par parenthèse, est mon voisin. — 381.

29 Il tua son chat, qui, soit dit en pas-

38 Le cousin de notre ami le poète est chauve. — 389.

39 Le fils du serrurier John Lounger est paresseux. — 389.

40 Il mit son habit et son chapeau. — 390.

41 — Apportez votre marteau et votre lime. — 390.

42 — Il faut que je m'adresse à mes amis et à mes parents. — 390.

43 — Si vous vous adressiez à lui, il vous retiendrait. — 391.

44 — Si nous racontions nos chagrins, vous seriez touché. — 391.

45 — Que deviendraient vos enfants, si vous étiez tué. ? — 391.

46 — Il promit de répondre, si quelqu'un venait. — 383, 391.

47 — Quelqu'un l'a retenu. — 383.

48 — Quelqu'un s'est-il adressé à vous ?

49 — Personne ne veut vivre dans cette maison.—383.

50 — Quand passerez-vous?—384.

51 — Je passerai chez vous un de ces jours.—384.

52 — Je suis passé chez vous l'autre jour, mais vous n'étiez pas à la maison. — 334, 384.

53 — Détournez-le de son dessein. — 385.

54 — Je viens de la boutique du vitrier. —385.

55 — Le chat s'élança de la chaise et at-
trapa la souris.—385.

56 — Sa gloire commença à cette ba-
taille.—385.

FIN DE LA VINGT-SEPTIÈME LEÇON

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins

M. F. Lenormant a exploré récem-
ment, dans un but d'études archéo-
logiques, la terre d'Otrante, l'anti-
que Japygie. Notre savant compa-
triot ne s'est pas borné à étudier
les collections locales, il a fait des
explorations personnelles dont il
expose les résultats dans un mé-
moire dont il vient de commencer
la lecture à l'Académie des inscrip-
tions et belles-lettres.

M. Lenormant signale d'abord
l'existence dans la péninsule japy-
gienne des pierres levées qui rap-
pellent nos menhirs, et dont on re-
trouve des spécimens en Corse et en
Sardaigne. Ces monuments mégali-
thiques appartiennent donc à une
population qui a occupé le Sud de la
péninsule italique et les deux gran-
des îles ; ils ont l'aspect de puissan-
tes aiguilles (obélisques) grossière-
ment taillées et implantées dans le
roc vif ou, plus souvent, dans un
massif de grosses roches formant
piédestal.

Vient ensuite la description des
constructions connues sous les noms
de *Nouraghi* et de *Truddhi*.

Ce sont des tours coniques ren-
fermant une ou plusieurs chambres
et se terminant au sommet par une
plate-forme. Il y en a plus de cent
mille éparses dans le Sud de l'Italie.
On en construit encore aujourd'hui
en se conformant à des traditions
fort antiques ; elles servent de re-
fuges aux bergers. Le fait qu'on
peut les habiter est favorable à

l'opinion qui croit y reconnaître le
type des maisons d'une race très
ancienne.

Il y a cependant des constructions
qui semblent remonter plus haut, ce
sont les *specchie*, dont les légendes
locales font des édifices mystérieux,
au sein desquels le diable enfouit
des trésors. Elles sont formées de
murs parallèles, courbes ou recti-
lignes, rejoints en haut par des
blocs inclinés et arc-boutés ; quel-
ques unes ont des dimensions énormes.
Aucune jusqu'ici n'a été fouil-
lée.

*

**

On sait qu'une enquête était ou-
verte, sur la question de l'agrandis-
sement projeté de la Sorbonne. Cette
enquête vient d'être terminée. Plus-
ieurs immeubles situés rue Saint-
Jacques vont être démolis.

La Sorbonne, agrandie, mesurera
13,885 mètres. L'exécution de ce
projet coûtera huit millions.

*

**

L'Association polytechnique vient
de renouveler son bureau pour une
période de trois années.

Ont été nommés : président, M. de
Freyinet ; vice-présidents, MM. La-
pommeraye, docteur Michel, Hudelot
et Arnez.

M. Castelier, a été nommé secré-
taire général.

*

**

On prête à M. Antonin Proust,
ministre des arts, l'intention de mo-
difier divers points du règlement du
Conservatoire national de musique.

D'abord le directeur, qui a actuel-
lement un pouvoir à peu près abso-
lu, serait à l'avenir assisté d'un co-
mité dans lequel entreraient quel-
ques sociétaires de la Comédie-Fran-
çaise.

D'autre part le droit de préemption
que possède maintenant le Théâtre-
Français sur les premiers prix de
tragédie et de comédie ne pourrait
être exercé qu'après que ces pre-
miers prix auraient débuté et joué
un certain temps à l'Odéon.

*

**

Nous sommes visiblement atteints
de la maladie des centenaires, et
les faits plus ou moins glorieux que
cinq ou six siècles d'oubli parais-

saient avoir à jamais enterrés nous
reviennent à l'esprit avec des cou-
leurs auxquelles l'éloignement don-
ne d'autant plus d'éclat.

C'est ainsi que Palerme prépare
dès maintenant, pour le 31 mars
prochain, toute une série de fêtes va-
riées, processions solennelles, illu-
minations, représentations de gala
à l'Opéra, bals, messe funèbre, érec-
tion de plaques commémoratives,
transparents historiques, distribu-
tion de médailles, etc., etc., laquelle
durera trois jours, — pour célébrer le
six centième anniversaire des Vê-
pres siciliennes.

On compte sur le concours d'A-
mari et de Verdi.

A cette occasion, on compte exhumer
de la bibliothèque de Barcelone,
où ils sont conservés, tous les
documents historiques relatifs à
cette sanglante affaire et restés inédits,
pour les livrer à l'impression
et en faire une espèce de volume
commémoratif de cette fête.

Ce livre, après tout, sera certai-
nement la partie la plus intéressante
de la fête.

*

**

On construit un nouvel édifice
pour la bibliothèque nationale de
Mexico qui, depuis longtemps, était
si mal logée, que des milliers de vo-
lumes gisaient épars dans tous les
coins.

Une somme de 375,000 fr. est af-
fectée à cette construction..

*

**

Nous avons sous les yeux un nou-
veau jeu plein d'un intérêt de bon
aloi, ce qui est rare pour un jeu, et
que l'auteur appelle les *Gloires du
monde*. Il s'agit d'une série de cartes
se prêtant à une foule de combina-
isons variées et avec lesquelles on
peut jouer plus de dix jeux diffé-
rents. Ces cartes sont de deux sortes :
sur les unes se trouvent des portraits
ou des médaillons de grands inven-
teurs, sur les autres des vignettes
représentant ou rappelant leurs in-
ventions ou leurs découvertes. Au
lieu, donc, des mariages ridicules
de David avec Pallas, de César avec
Rachel, on marie avec ces cartes
Gutenberg avec l'imprimerie, Ar-
chimède avec le levier, M. de Les-
seps avec l'isthme de Suez, etc. On

se familiarise ainsi avec les noms des vrais grands hommes et avec leurs œuvres.

Forcé de se borner, l'auteur a toutefois réussi à faire un choix judicieux parmi les illustrations de la science, des lettres, des arts et de l'industrie, et ses cartes ont cet avantage, qu'après la partie, il reste le souvenir des faits qu'elles rappellent et qui fournit un ample sujet de conversation.

Les *Gloires du monde* sont la réalisation d'une idée excellente, essentiellement moralisatrice ; aussi ces jeux de cartes ont-ils leur place marquée partout, et n'y aurait-il rien d'étonnant à ce qu'ils pussent être donnés en prix dans les écoles : instruire en amusant ; moraliser en faisant un cent de piquet, voilà, à coup sûr, une idée originale !

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES & MAXIMES

L'homme, entraîné par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée. (BUFFON.)

Ne point se venger d'un ennemi quand on en trouve l'occasion est une preuve d'humanité ; mais avoir pitié de lui quand il est dans la misère, lui donner les secours dont il a besoin, est, en même temps qu'un acte de justice, une marque de grandeur et de vraie force d'âme.

(V. LARGEAU.)

Toutes les passions sont bonnes de leur nature, et nous n'avons à redouter que leur mauvais usage et leur excès. (DESCARTES.)

Il semble qu'on diminue une faute en abrégant le temps mis à la commettre. (J. PETIT-SENN.)

On dit et on répète, après avoir lu quelque ouvrage qui respire la vertu : « C'est dommage que les auteurs ne se peignent pas dans leurs écrits, et qu'on ne puisse pas conclure d'un pareil ouvrage que l'auteur est ce qu'il paraît être. » Il est vrai que beaucoup d'exemples autorisent cette pensée, mais j'ai remarqué qu'on fait souvent cette réflexion pour se dispenser d'honorer les vertus dont on trouve l'image dans les écrits d'un honnête homme.

(CHAMFORT.)

Le dissipateur, dans un équipage doré, passe en fredonnant et plein d'indifférence devant l'hôpital où peut-être il ira mourir.

(DENNE-BARON.)

Correspondance

M. Compin, à Saint-Agnan. — Derache, libraire pour les langues étrangères, 48, rue Montmartre, éditeur des ouvrages de T. Robertson, vous procurera tout ce dont vous avez besoin.

COURS THÉORIQUE ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET
Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).
Paris, librairie classique d'Eugène Belin,
rue de Vaugirard, 52,

Le Gérant : A. JOLY.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Depuis tantôt quinze jours, sur les Rentes, principalement sur le 5 0/0, nous assistons à un écrasement immérité. Les autres valeurs de la cote ne valent guère mieux.

Le marché reste sous deux mauvaises impressions qui concourent à produire l'hésitation dans les affaires et la lourdeur dans les Rentes. D'une part, on appréhende toutes sortes de bourrasques et d'ouragans de l'état d'hostilité dans lequel se trouvent le gouvernement et la haute banque. D'un autre côté, on éprouve un sentiment très vif de découragement en constatant que, contrairement à des espérances prématurées, la cherté des reports ne fait que croître et embellir.

Aussi, au comptant, non seulement on ne rencontre plus de gens qui veulent acheter, mais encore tous ceux qui font part de leurs intentions manifestent un très ardent désir de vendre. Surabondance d'offres, pénurie de demandes, tels sont les traits caractéristiques de notre marché financier en ce moment.

Cette situation, qui donne pleine raison à notre perspicacité, n'est pas nouvelle, mais elle doit vous encourager à entrer dans de nouvelles valeurs. C'est, en effet, le seul port de salut aujourd'hui. Il faut rompre, sans houter, avec des titres surmônés ne donnant que 3 0/0 environ et susceptibles d'avoir à encourir une forte baisse pour prendre des titres nouveaux, pleins de vitalité et d'espérance.

Les Obligations communales 4 0/0, titres placés en dehors de toute spéculation et qui offrent un placement d'une solidité

absolue et d'un revenu avantageux, se recommandent tout d'abord à l'épargne. Les mêmes avantages, avec un revenu de 6 0/0 sont également l'apanage du placement privilégié 6 0/0 dont les garanties viennent d'être triplées par le fait du doublement de capital de la Société des Villes d'Eaux.

Il est plus facile au commerce qu'à l'industrie et à la finance de donner des bénéfices importants et surtout réguliers. — C'est ce qui explique les dividendes élevés fournis par les titres de la Société des Villes d'Eaux. 18 0/0 de revenu, lorsque le capital se trouve garanti par la nature même des opérations est un résultat qui indique une situation exceptionnelle, et en effet le rôle de mandataire, n'accordant pas de crédits, ne contractant pas de dettes, démontre surabondamment la solidité du placement.

C'est donc par raisonnement que les Parts sont recherchées, parce que délivrées au pair à 200 francs, elles offrent, en attendant la hausse, un revenu dont on doit savoir se contenter.

La Banque romaine, dont 50,000 actions ont été offertes au public par le Crédit de France, voit ses titres en hausse. Cela résulte de ce que le nombre des demandes a dépassé le chiffre de 200,000.

La tentative de vente des actions de la Grande Compagnie d'assurances n'a pas réussi. Il fallait s'y attendre.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

AVIS

AUX PORTEURS DES PARTS
DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Depuis le 1^{er} décembre, les intérêts du trimestre échu à cette date sont payables à la caisse de la Société des Villes d'Eaux, à raison de 1 fr. 50 pour chaque Part de 100 francs, sur la base de 5 0/0 pour l'année entière.

Les porteurs de Parts sont priés d'adresser au Siège social, rue Chauchat, 4, à Paris, leurs titres pour recevoir l'estampille relative au doublement du capital. (Le titre étant nominatif, l'envoi peut être fait par lettre non recommandée.)

En même temps MM. les porteurs de Parts sont invités à faire connaître s'ils désirent recevoir l'intérêt afférent à leurs titres, en un bon de poste, à domicile.

Des carnets de chèques sont délivrés aux Sociétaires qui voudraient disposer de leurs revenus en paiements sur Paris ou la province.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 20,000 Parts
d'intérêt social

A Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des titres de 200 francs libérables en un ou plusieurs versements. Ils sont productif, de l'intérêt de 6 0/0 l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre.

D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 0/0. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les *intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;

2° Le capital social ;

3° La réserve ;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur toute demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, on spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

COMPTOIR DE COMMISSION

ETRENNES DE 1882

En vue des fêtes de Noël et du jour de l'an, le **COMPTOIR DE COMMISSION** rappelle à sa clientèle qu'il suffit d'une lettre adressée au directeur du *Comptoir de Commission*, 11, rue Rossini, à Paris, pour obtenir tout renseignement ou recevoir à domicile, sans aucun déplacement, les articles que l'on désire se procurer, soit qu'ils se trouvent indiqués dans les nomenclatures du Comptoir, soit qu'on les ait remarqués dans la publicité faite par la voie des journaux ou sur les prix courants et circulaires des magasins de nouveautés et autres maisons de détail, soit enfin que l'on ait fixé son attention sur un objet quelconque mis en vente par n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

On sait que les prix du *Comptoir de Commission* sont ceux du commerce de gros pour tous les articles et marchandises se rattachant à l'industrie et au commerce de la capitale.

(Envois sur demande de prix courants et de nomenclatures détaillées.)

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation ; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

LA SCIENCE POPULAIRE LA MÉDECINE POPULAIRE

Journaux hebdomadaires illustrés ; le n° 15 cent. Abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. par an.

Envoi de numéro spécimens sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

L'ART DE BOIRE

Connaitre et acheter les vins et toutes les boissons.

GUIDE PRATIQUE

Du producteur, du commerçant et du consommateur, suivi d'une table dictionnaire des vins français et étrangers.

Par L. MANSUEL, agronome, fondateur du *Journal Vinicole*.

Prix 2 francs, à Paris ; 2 fr. 50 par la poste. En vente, à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la **SCIENCE POPULAIRE**,
de la **MÉDECINE POPULAIRE**
et de l'**ENSEIGNEMENT POPULAIRE**

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tirages, d'une longueur de douze kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation ; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

Le *Journal Vinicole*, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

LIBRAIRIE SPECIALE

aux

VOYAGES ET AUX EAUX

10, rue Chauchat,
Paris.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus rafraichissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

VICHY CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.

Anémie, chlorose, dyspepsies, fièvres intermittentes, diabète.

VICHY CUSSET

Source Elisabeth

Source arsenicale, magnésienne.

Engagements du foie, de la rate, affections de l'estomac, des reins ; maladie de la vessie ; gravelle, goutte, hémorroïdes.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris.— J.-V. Wilhelm, impr.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

22 DECEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N^o 47 — Prix : 15 centimes

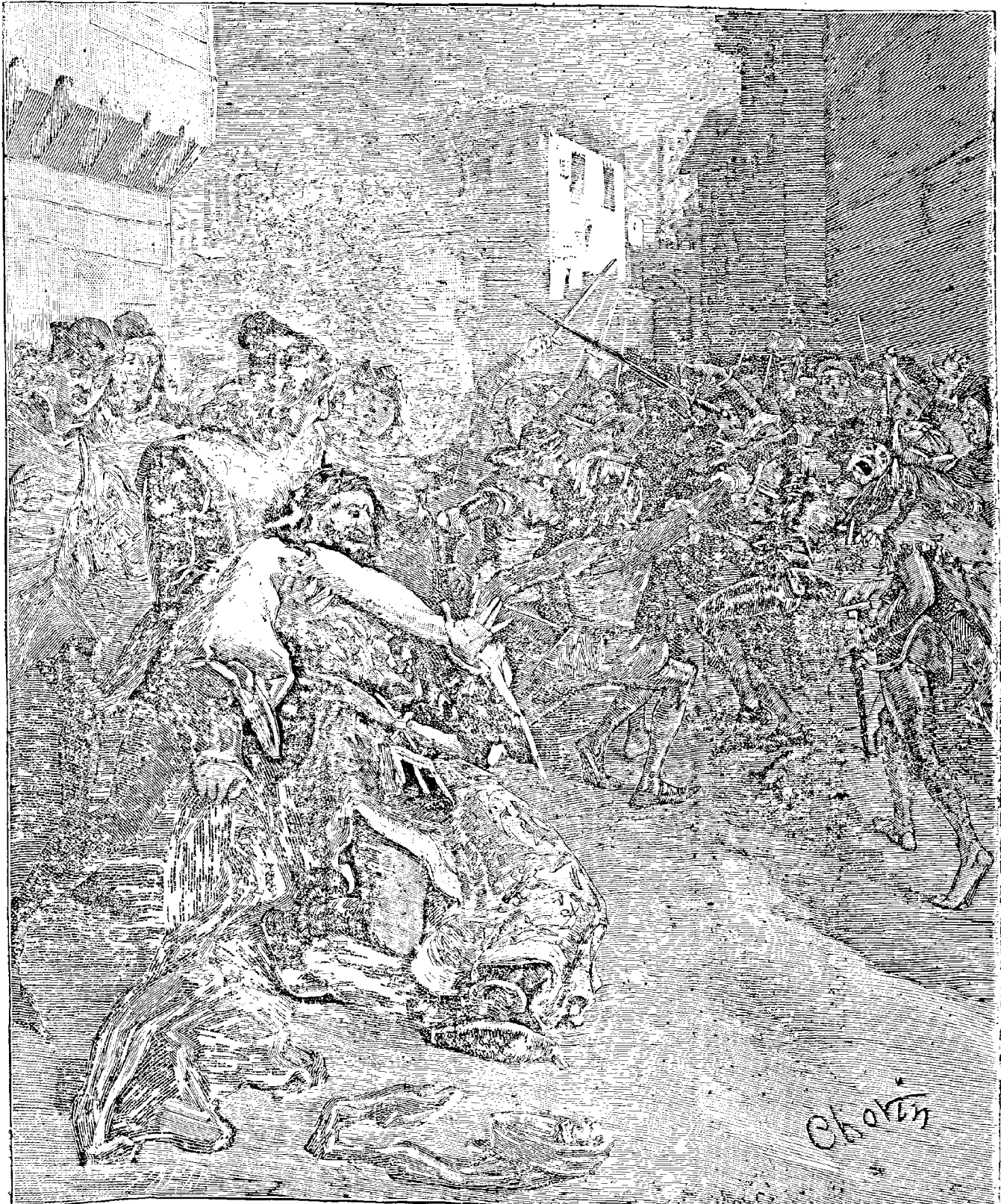
C. DE CHAUFFOUR, *directeur-administrateur*
Rédacteur en chef : A. BITARD

Bureaux : 4, rue Chauchat

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr. ; six mois, 4 fr. DEPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros de la patrie*: Cola di Rienzi. — *Académie française*: Les trois nouveaux académiciens et leurs fauteuils. — *Question d'enseignement*: L'Histoire de l'instruction publique. — *Cours de comptabilité*: Livres de commerce, etc. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XXX. — *Cours d'histoire universelle*: Premières guerres de Rome. — *Promenades archéologiques en Allemagne*: Heidelberg. — *Cours pra-*

tique de langue anglaise: Vingt-huitième leçon. — Nouvelles de la République des lettres. — Correspondance. ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie*. — Mort de Rienzi. — Rienzi jeune, d'après la statue d'Ambrogio Borghi. — *Histoire universelle*: Camille et Brennus au Capitole. — Les Fourches caudines. — *Le Château de Heidelberg*: Vue générale du Château. — La façade de Frédéric. — Le grand tonneau d'Heidelberg.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — Mort de Rienzi (p. 739, col. 1).

LES HÉROS DE LA PATRIE

COLA DI RIENZI

Nicola Gabrino, plus connu sous le nom de Rienzi, naquit à Rome en 1313, d'un cabaretier, dont le prénom de Lorenzo était devenu par corruption Rienzo et enfin Rienzi.

Nicolas était né avec un esprit vif et entreprenant, une conception rapide et une grande facilité d'élocution. Dès sa première jeunesse, il se livra à l'étude des orateurs et des historiens de l'antiquité, vers laquelle l'entraînait son esprit d'indépendance. Voyant son ardeur à l'étude, ses parents n'hésitèrent point à réunir toutes leurs ressources pour lui permettre de suivre sa vocation.

Le jeune homme ne tarda pas à répondre aux espérances de sa famille. Tout jeune encore, il possédait Cicéron, Valère Maxime, Tite-Live, les deux Sénèque et les *Commentaires* de César, dont la lecture lui avait mis au cœur la passion de la liberté, tandis que son éloquence entraînant le faisait ranger parmi les orateurs les plus célèbres de cette époque tourmentée.

Sa réputation le fit choisir par ses concitoyens pour aller à Avignon persuader le pape Clément VI de retourner à Rome. L'illustre Pétrarque l'accompagna dans cette mission ; il présenta au pape un poème latin, et Rienzi lui fit une harangue, qui plut beaucoup au pontife, mais ne réussit pas à le convaincre.

De retour à Rome, que l'abandon des papes avait livrée à l'anarchie féodale, Rienzi résolut d'arracher son pays à cette odieuse tyrannie. Il rassembla le peuple, et, par son éloquence, rallia autour de lui de nombreux partisans. Alors, il fit publier dans les rues de Rome, au son des trompettes, « que chacun eût à se trouver, sans armes, dans la nuit du 19 mai 1347, dans l'église du château Saint-Ange. »

Une affluence énorme de citoyens répondit à son appel. Après avoir fait célébrer la messe, Rienzi quitta

l'église vers neuf heures du matin, suivi de la foule de ses partisans, qu'il conduisit au Capitole. Là, rappelant au peuple assemblé l'antique liberté depuis si longtemps perdue, il arbora trois étendards sur lesquels étaient représentés les symboles de la Liberté, de la Justice et de la Paix : c'est ainsi que la République fut proclamée à Rome, le 3 mai 1347, sans tumulte et sans combat. Quelques notables, s'avancant solennellement vers la tribune, décernèrent, au nom du peuple romain, à Nicola Gabrino, les titres de *tribun* et de *libérateur de Rome*.

Rienzi obtint sans beaucoup de peine la soumission des grands : celle du peuple lui était d'avance assurée. Voyant ainsi son autorité affermie, il créa un nouveau conseil, qu'il nomma « Chambre de justice et de paix » ; il organisa une milice régulière, forte de 20,000 hommes ; il purgea Rome en peu de temps des malfaiteurs qui l'infestaient ; puis il rassembla un parlement général, et envoya des ambassadeurs à toutes les cours de l'Europe pour notifier aux souverains le rétablissement de la République romaine et les solliciter d'entrer dans la ligue du *bon Etat*.

Plusieurs rois, Louis de Bavière, Jeanne de Naples, Louis de Hongrie, etc., le félicitèrent de son zèle patriotique. Pétrarque, son ami, le comparait élogieusement à Brutus. Dans ses *Canzoni*, l'illustre poète dépeint Rome échevelée et les yeux mouillés de larmes, implorant les secours de Rienzi :

Con gli occhi di dolor bagnati e molli,
Ti chier' mercè di tutti i sette colli...

Enivré par la fortune, Nicola Gabrino, cédant aux suggestions de quelques faux amis, oublia la modération et la prudence. Il s'entoura d'un faste plus que princier, donna des fêtes coûteuses et s'offrit en spectacle de la manière la plus ridicule ; d'autre part, il fit arrêter plusieurs seigneurs, sans motifs suffisants peut-être. Bref, il réussit, après huit mois de pouvoir dictatorial, à s'a-

liéner à la fois et le peuple et les grands.

Forcé de fuir, il se réfugia d'abord dans le royaume de Naples ; il y vécut deux années en compagnie d'ermites, dit-on ; puis, la nostalgie du pouvoir le reprenant sans doute, il rentra secrètement à Rome.

Il y était depuis peu, lorsque le cardinal Ceccano, passant un jour dans une rue, essuya le vent de deux flèches qui lui avaient été tirées d'une fenêtre grillée, mais sans l'atteindre. Rienzi, déjà soupçonné d'exciter le peuple à la révolte, fut accusé de cet attentat, et, coupable ou non, fut obligé de se sauver, en se mêlant à une caravane de pèlerins. Il se réfugia cette fois à Prague, auprès de l'empereur Charles de Luxembourg ; mais celui-ci s'empressa de le livrer à la cour d'Avignon.

Clément VI fit enfermer Rienzi dans les prisons d'Avignon et nomma trois cardinaux pour instruire son procès. Il n'eût pas manqué, sans doute, de l'envoyer au supplice, malgré les efforts de Pétrarque pour sauver son ami, si la mort ne l'eût enlevé lui-même à temps. Innocent VI, le nouveau pape, rendit la liberté au tribun, et le renvoya à Rome avec le titre de sénateur.

Il y avait alors à Rome un aventurier du nom de Francesco Baroncelli qui, ayant usurpé le titre de tribun, n'entendait pas qu'il lui fût enlevé, ce qui ne pouvait manquer s'il laissait Rienzi entrer dans Rome. Il se prépara donc à une vigoureuse résistance ; mais aussitôt que Rienzi parut aux portes de Rome, le peuple, qui le reconnut, se rua sur les partisans de Baroncelli, les chassa de la ville, et ouvrit à son ancien tribun, qui, de captif revenu sénateur, fut porté en triomphe au Capitole, aux acclamations d'une foule enthousiaste (1354).

Ayant retrouvé son ancienne autorité, Rienzi, instruit par le passé, ne parut pas devoir retomber dans ses anciennes erreurs. Il ramena l'ordre dans la cité, envoya au sup-

plice plusieurs personnages devenus puissants grâce à leurs brigandages, et aurait peut-être gouverné avec sagesse, si les exigences de la cour d'Avignon et le temps le lui eussent permis. Mais il ne put donner que pendant quelques semaines des preuves de sa bonne volonté.

Les Colonna et les Savelli, jaloux de la puissance et de la popularité du tribun, indisposèrent le peuple contre lui, au moyen de calomnies odieuses, et finirent par le soulever.

Le Capitole fut assiégé aux cris de : Vive le peuple ! Meure le tyran ! Nicolas parut au balcon, voulut se disculper ; mais une grêle de flèches et de pierres vola aussitôt autour de lui, et il lui fut impossible de se faire entendre.

Il se déguisa alors, et sortit du Capitole ; mais, immédiatement reconnu, il fut arrêté par la populace et entraîné sur la grande place, auprès du Lion de porphyre. Là, à peine ouvrait-il la bouche pour haranguer le peuple et se justifier des calomnies répandues contre lui, causes de ce soulèvement inopiné, qu'un misérable (on dit un serviteur des Colonna) lui plongea son épée dans la poitrine. Aussitôt il fut percé de mille coups, et son cadavre traîné par les rues jusqu'au palais Colonna (8 octobre 1354).

La *Vie de Rienzi* a été écrite en italien par T. Fortiflocca, en 1624 ; elle nous a été connue beaucoup plus tard (1733), par une traduction du Père Du Cerceau, publiée après sa mort.

VICTOR CHABERT.

ACADÉMIE FRANÇAISE

LES TROIS NOUVEAUX ACADÉMICIENS ET LEURS FAUTEUILS

Le jeudi 8 décembre a eu lieu à l'Académie française l'élection des successeurs de Duvergier de Hauranne, de Dufaure et de Littré, portant les numéros 1, 25 et 31 dont les titulaires, depuis la fondation de l'Académie en 1634, ont été :

Pour le premier fauteuil : P. Bardin, N. Simon, F.-H. Salomon, Quinault, F. de Caillères, le cardinal de Fleury, le cardinal de Luyne, Flo-

rian, Volney, Pastoret, Saint-Aulaire, le duc de Broglie et Duvergier de Hauranne.

M. Sully-Prudhomme a été élu à ce fauteuil, au troisième tour, contre MM. Coppée, Manuel et de Bornier.

Pour le vingt-cinquième fauteuil : Boissat, Furetière, La Chapelle, l'abbé d'Olivet, Condillac, de Tressan, Bailly, Sicard, de Frayssinous, le duc Pasquier et Dufaure.

Pour ce fauteuil, l'Académie a préféré M. Victor Cherbuliez, de la *Revue des Deux-Mondes*, à Auguste Maquet et H. de Bornier : c'est affaire à elle.

Pour le trente et unième fauteuil : M. C. de la Chambre, Régnier-Desmarais, La Monnoye, La Rivière, Jacques Hardion, Thomas, Guilbert, Fontanes, Villemain et Émile Littré.

Le nouveau titulaire, élu au premier tour, est M. Pasteur, le trop célèbre chimiste.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. F. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, a adressé au ministre de l'Instruction publique un rapport dans lequel, rappelant les travaux relatifs à l'histoire de l'Instruction publique, tant sur la période tout à fait ancienne que sur la période moderne, et qui sont pleins d'intérêt, il demande que les documents concernant l'époque qui s'étend de 1789 au Consulat, dont l'histoire, faussée par la passion, est mal connue, soient l'objet d'une publication intégrale « sans autre commentaire que des notes explicatives ».

Cette période, comme le dit justement M. Buisson, est celle où prennent leur origine toutes nos modernes institutions scolaires, et il n'est pas douteux que la publication de documents, pour la plupart inédits, sur cette époque décisive, ne rende le plus grand service non seulement à l'histoire de l'Instruction publique, mais à l'histoire générale de nos institutions.

« La publication que j'ai l'honneur de vous proposer, monsieur le ministre, ajoute M. Buisson, pourrait comprendre : les extraits des cahiers

de 1789 résumant les vœux de la nation ; les rapports de Talleyrand et de Condorcet aux deux premières Assemblées ; les plans d'éducation nationale présentés à la Convention par Lepelletier, Romme, Bouquier, Lakanal, Daunou, avec les débats qu'ils ont soulevés ; tous les procès-verbaux importants que contiennent les registres du comité d'Instruction publique, du comité de salut public, et de cette commission exécutive (1797-1795) qui fut en France la première organisation d'un ministère spécial de l'Instruction publique ; les rapports des conventionnels en mission dans les départements ; les adresses des administrations départementales et leurs premières ébauches de statistiques scolaires ; puis les débats des Cinq-Cents et des Anciens relatifs aux questions d'enseignement ; les actes du ministère de l'intérieur sous le Directoire et pendant les premières années du Consulat ; enfin, à toutes ces époques, les extraits de la correspondance conservée aux archives départementales, extraits qui permettraient de se rendre compte de l'état de l'enseignement à ses divers degrés, de l'étendue des réformes tentées ou accomplies et de l'accueil qu'elles reçurent de l'opinion publique.

» Ce n'est point là un travail qui se puisse faire avec précipitation, il exigera plusieurs années de recherches méthodiques et de soigneux classements. Aussi importerait-il qu'il fût confié à une commission permanente, nommée par vous, monsieur le ministre, et réunissant toutes les conditions de compétence et d'impartialité. En ce domaine, plus peut-être qu'en aucun autre, la meilleure manière d'honorer l'œuvre immortelle de la Révolution, c'est de la remettre tout entière sous les yeux de la France, dans la simplicité des textes authentiques.

» Il ne faut pas que nous arrivions au centenaire de 1789 sans avoir donné à la mémoire de nos pères cette marque de respect..... »

Il est donc convenu dès maintenant

que l'entreprise devra être achevée en 1889. Le délai est peut-être court, mais le décret qui suit le rapport de M. Buisson nomme une commission assez nombreuse pour que le travail n'en souffre pas. Elle est composée de la manière suivante :

Président : M. le ministre de l'instruction publique.

Vice-présidents : MM. Louis Blanc, député ; Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris ; Henri Martin, de l'Académie française, sénateur.

Membres de la commission :

MM. Carnot, sénateur ; A. Chalmel, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Et. Charavay, archiviste paléographe ; Compayré, député.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, directeur-administrateur de la Bibliothèque nationale ; Dide (Auguste), publiciste ; Dreyfus-Brissac, publiciste ; Du Mesnil, conseiller d'Etat.

Gazier, professeur agrégé de l'Université.

Hamel (E.), publiciste.

Lavisse, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Marais de Beauchamp, chef de bureau au ministère de l'instruction publique ; Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur des Archives nationales ; Melouzy, membre du conseil supérieur de l'instruction publique ; Monod (G.), directeur de l'Ecole des hautes études.

Pelletan (Camille), député ; Pressensé (de), ancien député.

Quichérat, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de l'Ecole des chartes.

Rimbaud (A.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris ; Rocquain (Félix), publiciste ; Rozières (de), sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives.

Secrétaire général : M. F. Buisson, inspecteur général de l'Instruction publique.

La commission nommera, sous réserves de l'approbation du ministre, les secrétaires et secrétaires-adjoints,

dont le concours lui paraîtra nécessaire.

Une somme de 10,000 fr. sera prélevée sur le budget de l'instruction publique (chap. 34, art. 2, paragraphe 3) pour faire face aux dépenses qu'entraînera la préparation de cette publication pendant l'année 1881.

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite.)

LIVRES DE COMMERCE

La loi exige trois livres, qui sont :
Le Livre-Journal,

Le Livre de Copies de lettres,
Le Livre des Inventaires.

Le Livre-Journal doit être ouvert conformément à la loi et contenir, jour par jour, toutes les opérations que fait le commerçant ; en un mot, c'est le résumé de toutes les écritures prises sur les livres auxiliaires.

Le Livre de Copies de Lettres doit contenir toutes les lettres que le commerçant adresse à ses clients, correspondants et fournisseurs. Elles sont répertoriées et le répertoire doit être tenu constamment à jour.

Le Livre des Inventaires contient d'abord le détail des différentes marchandises qui se trouvent en magasin au moment de l'inventaire. Les époques fixes pour les inventaires, dans le commerce de gros et de demi-gros, sont le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

	FOLIO du Grand-Liv
	LIBRAIE
	DEBIT
	CREDIT

MODÈLE DU LIVRE-JOURNAL

Livres auxiliaires

Les livres auxiliaires indispensables dans une maison de commerce sont :

- Le Brouillard ou Main courante,
- Le Grand-Livre,
- Le Livre de Caisse,
- Le Livre des Effets à recevoir,
- Le Livre des Effets à payer ou Carnet d'Echéances,
- Le Livre d'Achats ou Facturier,
- Le Livre de Ventes ou de Débits,
- Le Livre des Comptes particuliers ou Comptes courants,
- Le Livre de Magasin, etc., etc.

TENUE DES LIVRES

Tout commerçant, quelle que soit sa situation, doit tenir ses livres, qui doivent contenir sa véritable position commerciale, l'historique fidèle de ses opérations.

Le commerçant est créancier de son commerce et est représenté par six comptes généraux qui sont :

1. Le compte *Marchandises générales* (achats et ventes de marchandises) ;
2. Le compte *Caisse* (recettes et dépenses) ;
3. Le compte *Effets à recevoir* (entrée et sortie des effets de commerce) ;
4. Le compte *Effets à payer* (acceptation ou billets à ordre) ;
5. Le compte *Profits et Pertes* (contenant seulement les bénéfices et les pertes) ;
6. Le compte *Capital* (qui à chaque inventaire augmente si ce sont des bénéfices et diminue si ce sont des pertes).

MAIN COURANTE OU BROUILLARD

La Main courante ou Brouillard comprend toutes les écritures passées en dehors des livres auxiliaires, d'achats, de ventes ou de caisse.

GRAND-LIVRE

Le Grand-Livre est la reproduction et l'analyse du Journal. L'équation du doit et avoir ou la partie double est le corollaire indispensable de la constatation de l'actif et du passif du commerçant.

Le Grand-Livre comprend les opé-

nations réunies de chaque ayant compte.

Sur le Grand-Livre, tout compte occupe ordinairement deux pages en regard.

Quand on ouvre les comptes au Grand-Livre, on doit autant que possible les inscrire dans l'ordre suivant :

MODÈLE DE GRAND-LIVRE

Doit

M. Charles Valois, négociant, à Bordeaux

Avoir

par									



Rienzi jeune, d'après la statue d'Ambrogio Bologni (p. 733, col. 1).

Capital ;
 Mobilier commercial ;
 Fonds de commerce ;
 Loyer payé d'avance ;
 Marchandises générales ;
 Caisse ;
 Effets à recevoir ;
 Effets à payer ;
 Profits et Pertes ;
 Frais généraux ; — et Inventaire.

RÉPERTOIRE DU GRAND-LIVRE

Le Répertoire du *Grand-Livres* s'établit par lettre alphabétique. A mesure qu'on ouvre un compte au Grand-Livre, on le porte au répertoire à sa lettre, en le faisant suivre du folio où il a été ouvert.

Sur le *Journal*, il existe à gauche de la page ; c'est dans cette colonne que l'on porte le folio du Grand-Li-

vre, et au Grand-Livre une colonne précédant le Doit et l'Avoir pour porter le folio du Journal.

CAISSE

Le *Livre de Caisse* se tient par Doit et Avoir et est disposé de la même manière que le Grand-Livre ; il se tient, comme ce dernier, à livre ouvert.

On inscrit au mot Doit toutes les

sommes reçues, qu'on appelle recettes, et au mot Avoir toutes les sommes payées, qu'on appelle paiements ou dépenses.

	Doit MODÈLE DU LIVRE DE CAISSE CAISSE Avoir
(A suivre.)	F TARPET

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXX

Peu de temps après, le cacique de Zempoala, accompagné des principaux de son entourage, vint à la Vera-Cruz. Introduit auprès de Cortès, il lui dit :

« Le moment est venu de défendre et de protéger notre pays. Les troupes mexicaines sont à Zimpazingo, lieu fortifié distant seulement de deux soleils, parcourant les campagnes, saccageant les récoltes, commettant en un mot tous les méfaits imaginables. »

Cortès ne pouvait reculer, engagé qu'il était envers les Zempoales. Il promit donc d'aller châtier les agresseurs d'une manière exemplaire. Après avoir fait réquisitionner des indiens pour le transport des bagages et de l'artillerie, il partit pour Zimpazingo avec 400 hommes, laissant le surplus de ses troupes à la Vera-Cruz,

En allant à Zempoala, il trouva

deux mille Indiens en armes, que le cacique tenait prêts pour participer à l'expédition. Cette troupe était divisée en quatre compagnies, ayant chacune ses chefs et ses enseignes. Cortès, tout en donnant à entendre que sa petite troupe espagnole était suffisante, remercia le cacique de cette attention et emmena la troupe indienne — seulement pour être témoin de ce qui allait se passer.

Ayant passé la nuit dans un village situé à environ trois lieues de Zimpazingo, les Espagnols aperçurent le lendemain cette ville située sur une colline dépendant d'une chaîne escarpée entre d'énormes rochers dont beaucoup leur dérobaient ses édifices, et qu'ils eurent beaucoup de peine et de fatigue à franchir. Arrivés sous les murs de la ville, ils se disposaient déjà à donner l'assaut, lorsque huit prêtres en sortirent, demandant à parler au commandant en chef.

Admis en présence de Cortès, ils commencèrent par décrire les révérences les plus humbles, puis ils prirent la parole avec une douceur extrême laissant deviner l'offre d'une soumission absolue.

Les vêtements de ces prêtres consistaient en des couvertures noires dont les extrémités touchaient à terre et dont la partie inférieure se pliait autour du cou ; il y avait un morceau coupé en forme de capuchon pour couvrir la tête. Leurs cheveux longs, étalés sur les épaules, étaient enduits de sang humain, qui les tenait raides. Des taches de ce même sang, conservées superstitieusement aux mains et à la figure, par suite de la défense de se laver, leur donnaient une physionomie hideuse et repoussante. Tels étaient les ministres de ces dieux immondes dont le culte était pratiqué dans ce beau pays !

Ils demandèrent au général espagnol quel crime avaient commis les habitants de cette ville pour encourir la colère d'hommes dont la bonté était partout publiée.

— Je n'ai aucunement l'intention

de maltraiter les Zimpazinguenos, répondit Cortès, mais je veux châtier les Mexicains reçus dans leur cité et qui se livrent à des excursions dans les terres du voisinage qu'ils ravagent.

Les prêtres répliquèrent :

— La garnison habituelle de Zimpazingo s'est retirée dès qu'elle eut appris l'arrestation des ministres de Montezuma à Quiabislan. Si, en prenant les armes contre nous, tu cèdes à la perfide influence des Indiens qui t'accompagnent, nous devons te prévenir que les Zempoales sont nos ennemis, et qu'en te parlant des méfaits prétendus des soldats mexicains, ils t'ont grossièrement trompé et n'ont eu d'autre but que de t'employer comme un instrument de leur vengeance particulière.

Le trouble des Zempoales présent était assez visible pour que la vérité des prêtres zimpazinguenos n'eût pas besoin d'autre témoignage. Furieux, Cortès ordonna aux capitaines Christophe Olid et Pierre Alvarado de se porter au-devant des Zempoales qui s'avançaient pour entrer dans la cité, après avoir pillé tout le long du chemin, et de les conduire en présence de l'armée chargés de leur butin.

Les malheureux habitants de la campagne environnante, dépouillés par leurs voisins, venaient le réclamer à grand renfort de cris et de lamentations. Cortès fit délier les mains des prisonniers et rendre aux propriétaires ce qui leur avait été pris ; il ordonna ensuite qu'on lui amenât les officiers zempoales, qu'il blâma vertement et publiquement.

— Vous méritez, dit-il en terminant, la peine de mort, pour m'avoir poussé par un odieux mensonge à venir satisfaire votre vengeance. Grâce aux prières de mes capitaines, je veux bien vous pardonner, mais n'y revenez pas.

Au fond, la clémence de Cortès n'avait pas d'autre cause que l'embarras où l'eût mis infailliblement la nécessité de se montrer sévère, c'est-à-dire juste, envers ses alliés

de la veille, dont il pouvait avoir si grand besoin dans l'avenir.

Cortès s'occupa ensuite d'éteindre la haine qui divisait Zempoales et Zimpazinguenos, et qui remontait à de simples différends sur des questions de juridiction, mais qui ne laissait pas de donner lieu à un état d'hostilité continuel entre les deux peuplades. Il y réussit aussi complètement que possible, jeta avec ses hôtes actuels les bases d'un traité de paix qu'il se fit fort d'amener le cacique de Zempoala à ratifier, et tira ainsi un parti considérable d'une expédition entreprise avec trop de légèreté et dont les résultats auraient pu lui être très préjudiciables : on comprend, en effet, qu'il n'avait pas un moindre intérêt à se faire des amis, c'est-à-dire des alliés, des Zimpazinguenos que des Zempoales.

C'est ainsi qu'une faute commise involontairement peut quelquefois donner d'aussi bons résultats qu'une entreprise longuement méditée et dont la sagesse éclate à tous les yeux ; mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut nécessairement que celui qui tient les fils de l'aventure soit un homme d'une intelligence et d'une habileté hors de pair, un Fernand Cortès en un mot.

(A suivre.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VI

PREMIÈRES GUERRES DE ROME

Sommaire :

GUERRES CONTRE LES LATINS

Volsques. — Coriolan (Véturie).

Herniques. — Spurius Cassius (loi agraire).

Eques. — Cincinnatus.

Etrusques ou Véiens. — Les 306 Fabius — Prise de Véies par Camille (395).

GUERRE CONTRE LES GAULOIS

Gaulois. — Siège de Clusium, bataille de l'Allia, incendie de Rome, blocus du Capitole, retraite (390). — Invasions subséquentes — Manlius Torquatus — Valérius Corvus.

GUERRE DU SAMNIUM OU DE L'INDÉPENDANCE ITALIENNE.

(343-265)

Première période (343-341). — Agressions des Samnites dans la Campanie — Bataille

du mont Gaurus (Valérius Corvus). — Trêve : Rome abandonne les Sidicins aux Samnites.

Deuxième période (340-338). — Révolte des légions romaines en Campanie. — Sévérité de Manlius Torquatus. — Dévouement de Décimus Mus à Véseris (340). — Publius Philo attaque Palépolis (plus tard Néapolis). — Nouvelle trêve.

Troisième période (326-311). — Défaites des Samnites par Papirius Cursor et Fabius Maximus. — Fourches caudines. — Publius Philo bat l'ennemi dans le Samnium. — Papirius prend Lucérie. — Trêve de deux ans, en 318. — Nouveau soulèvement. — Victoire des Romains à Caudium, qui leur rend la Campanie (313).

Quatrième période (311-305). — Alliance des Etrusques et autres peuples avec les Samnites. — Fabius traverse la forêt Cimérienne : victoire à Pérouse. — Victoire de Papirius (309). — Fabius bat les alliés, qui obtiennent la paix.

Cinquième période (309-290). — Nouvelle coalition avec les Sabins, les Etrusques et les Ombriens. — Dévastation du Samnium : les Samnites abandonnent leur territoire, se jettent en Etrurie, appellent les Gaulois. — Victoire des Sénons près de Camerium. — Fabius bat l'armée gallo-samnite à Sentinum (295). — Dévouement d'un deuxième Décimus. — Fabius, vainqueur à Pérouse. — Victoire à Aquilonie. — Défaite de Pontius Hérennius. — Traité (290).

Sixième période. Guerre de Pyrrhus (283-265). — Les Boiens écrasés au lac Vadimon (283). — Tarente appelle Pyrrhus. — Batailles d'Héraclée et d'Asculum (dévouement d'un troisième Décimus). — Bataille de Bénévent. — Mort de Pyrrhus à Argos (272). — Tarente ouvre ses portes (272). — Les Salentins et les Messapiens se soumettent (267). — Destruction de Vulturne. — Conquête de la Grande Grèce (265).

Pendant que se produisaient les querelles du Forum, le peuple avait dû sans cesse repousser les Volsques, les Herniques et les Eques.

Aux Volsques, Marcius, surnommé depuis Coriolan, enleva l'importante place de Corioles.

Chez les Herniques, se distingua Spurius Cassius, qui aspirait à la royauté et voulut distribuer aux citoyens pauvres le territoire conquis, ce qui engendra les troubles de la première loi agraire.

Le héros de la guerre des Eques fut le dictateur Cincinnatus, heureux de revenir, après son triomphe, à l'unique champ qu'il avait conservé au delà du Tibre, après avoir tout vendu pour payer une amende infligée à son fils.

De toutes ces guerres contre les peuples qui entouraient Rome, la plus longue et la plus acharnée fut dirigée contre les Etrusques ou Véiens ; c'est dans cette guerre que se distingua la *gens Fabia*, famille des trois cent six Fabius. Rome tint dix ans Véies assiégée ; un patricien, Camille, put seul la prendre (395).

La prise de Véies avait donné à Rome la prépondérance dans l'Italie centrale ; les Gaulois menacèrent d'étouffer cette fortune à son berceau. Ils assiégèrent Clusium (1), qui leur refusait des terres, et, provoqués par les députés romains, marchèrent sur Rome, battirent son armée sur les bords de l'Allia, s'emparèrent de la ville abandonnée par la plupart des habitants et la brûlèrent. Restait le Capitole, où s'étaient retranchés les plus vaillants guerriers. Manlius, réveillé par les oies sacrées, le sauva au moment où les Gaulois escaladaient les remparts. Pressés par la famine, les Romains du Capitole consentirent à payer une rançon.

Tite-Live raconte que l'or était déjà dans la balance, que le *brenn* jetait fièrement son épée dans l'autre plateau, en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! » lorsque Camille survint à la tête d'une armée qu'il était parvenu à rassembler, vainquit les Gaulois et délivra sa patrie.

Telle est la tradition adoptée par Tite-Live, mais à laquelle nous ne pouvons ajouter qu'une foi médiocre. La vérité est que les Gaulois restèrent à Rome sept mois, jusqu'à ce que, rappelés dans leur pays par une invasion des Vénètes, ils consentirent à recevoir la rançon du Capitole. Camille, nommé dictateur, battit pourtant quelques-uns de leurs détachements, et la vanité romaine profita de ces légers succès pour les changer en une victoire complète (390).

Rome mit presque un demi-siècle à se relever ; Camille, Manlius Tor-

(1) Voir le *Journal officiel. Académie des Inscriptions*, N° 332, du 4 décembre 1877.



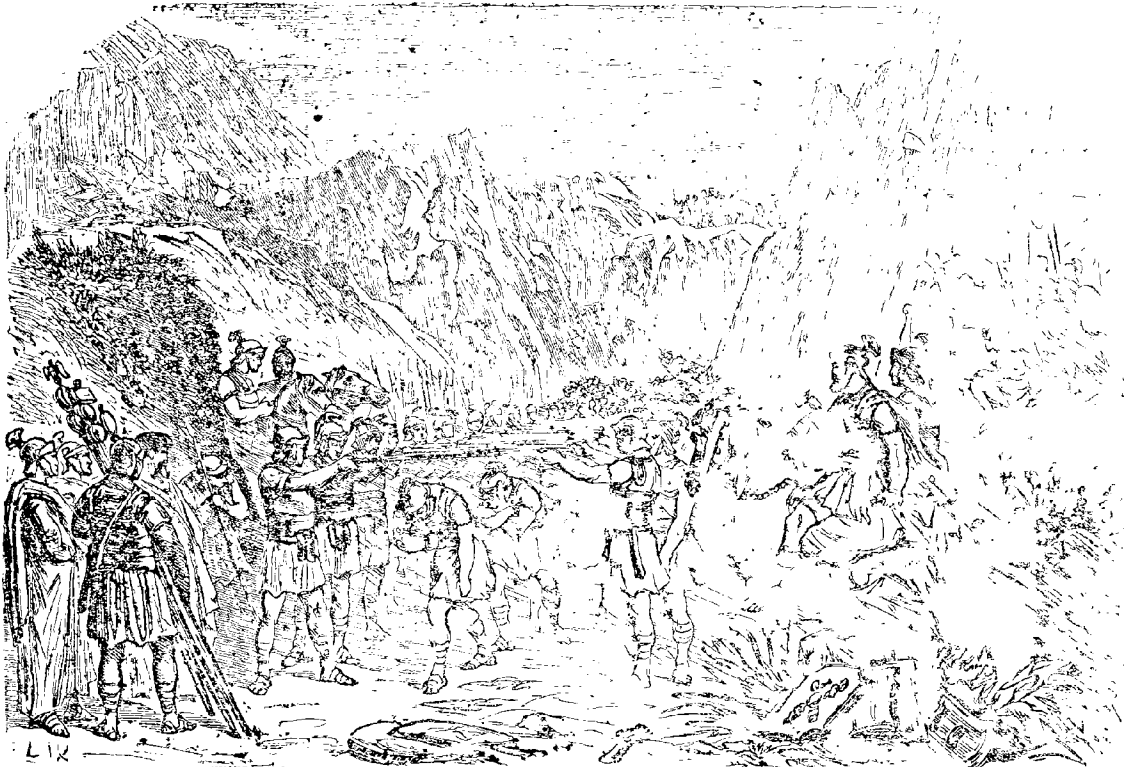
HISTOIRE UNIVERSELLE. — Camille et Brennus au Capitole (p. 743, c. 4).

quatus, Valérius Corvus, vainquirent à plusieurs reprises les peuples du Latium révoltés, les Gaulois venus fréquemment à leur secours, et quelques-unes des cités étrusques, soumièrent une partie de l'Etrurie, domptèrent presque tout le Latium, et rendirent les Romains voisins des Samnites.

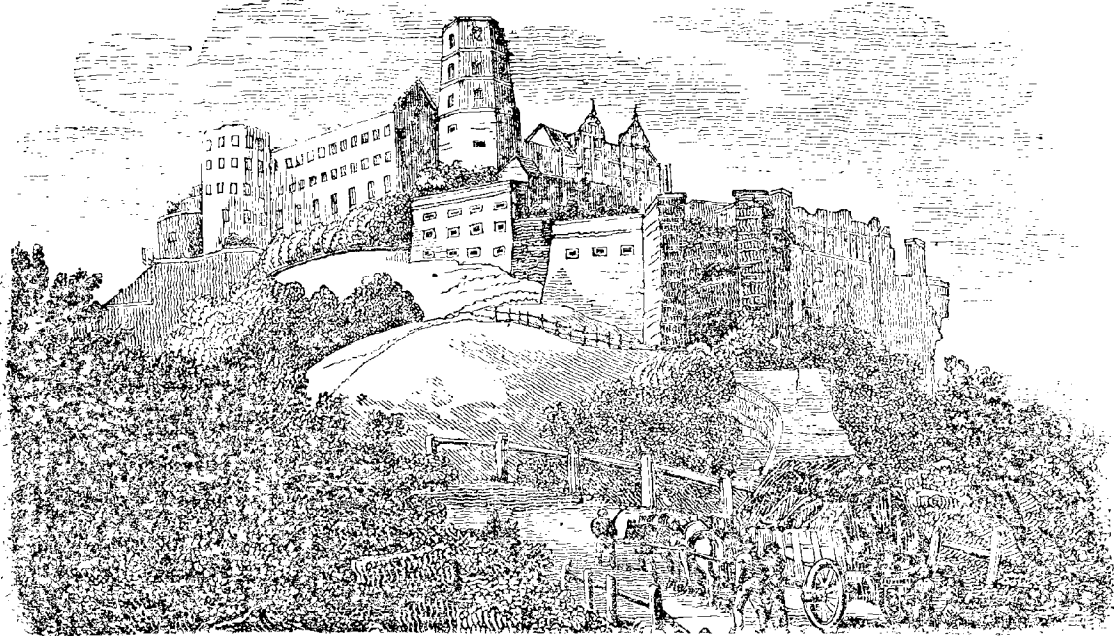
Alors éclata une guerre qui dura soixante-dix-huit ans (343-265), désola toute l'Italie centrale, et plaça la péninsule entière sous le joug de Rome. C'est la guerre dite du Samnium, et qu'on devrait appeler « la guerre de l'indépendance italienne ». La guerre de Tarente ou de Pyrrhus n'est que le dernier incident de cette

grande guerre, car tous les peuples de l'Italie péninsulaire entrèrent tour à tour dans la lice, commettant la faute qui fit tomber tous les ennemis de Rome, celle de ne jamais l'attaquer à la fois.

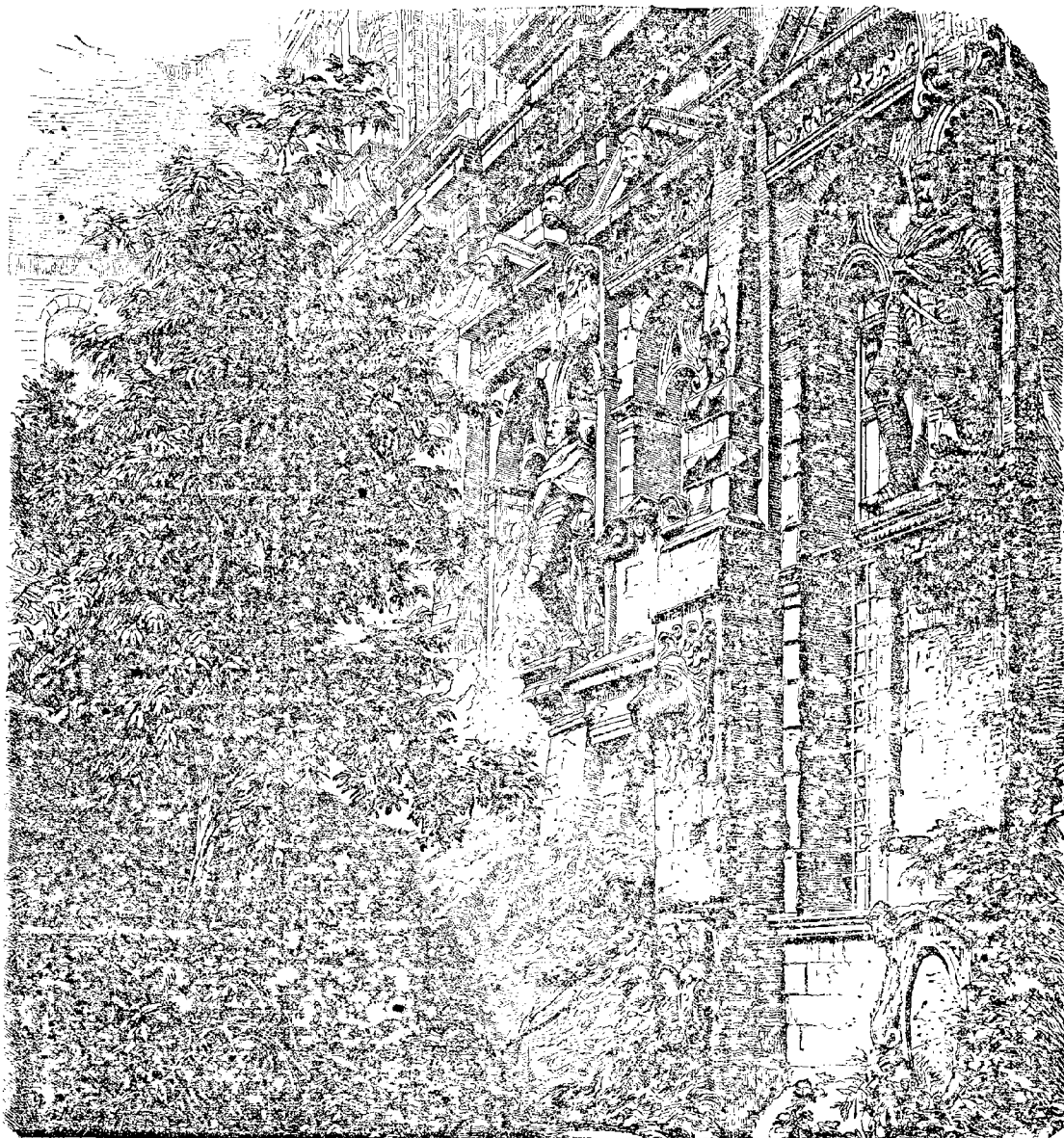
La guerre du Samnium se divise en six périodes, si l'on y comprend la guerre de Pyrrhus.



HISTOIRE UNIVERSELLE — Le défilé des Fourches caudines (p. 746 c. 2).



LE CHATEAU D'HEIDELBERG. — Vue générale. (p. 747 col. 2)



LE CHATEAU D'HEIDELBERG. — Façade de Frédéric (p. 747, col. 2)

Première période. — De 343 à 341, les Samnites menacent Téanum Sidicinum (ville de Campanie, aujourd'hui Tiano); Capoue veut défendre cette place, mais, attaquée à son tour, elle demande des secours aux Romains, et, sur leur refus, se donne à eux. Les Romains acceptent alors, et attaquent les Samnites dans leurs montagnes et dans la Campanie; Valérius Corvus les bat près du mont Gaurus. Mais l'attitude hostile des Latins amène un traité par lequel Rome abandonne aux Samnites les Sidicins.

Deuxième période. — Guerre latine (340-338). — Les Latins continuent seuls la guerre contre les Samnites; les garnisons romaines laissées dans la Campanie se révoltent, marchent sur la capitale, arrachent au Sénat de larges concessions, demandent à partager le commandement et réclament une parfaite égalité avec Rome. La sévérité de Manlius Torquatus, qui fit mourir son fils vainqueur pour avoir combattu sans ordre, et le dévouement de Décius Mus, qui se sacrifia pour les légions à la bataille de Véseris, donnèrent aux Romains l'avantage dans cette guerre difficile. Des conditions différentes faites aux villes latines assurèrent leur obéissance. Mais, dès lors, Rome songea à compléter la conquête de la Campanie. Le consul Publius Philo attaqua Palépolis (la vieille ville), qui devint plus tard Néapolis (la nouvelle ville). Il ne put en achever la conquête dans une campagne, et, afin qu'il eût le temps de poursuivre son plan, il fut nommé proconsul, dignité nouvelle qui joue un rôle important dans l'histoire romaine. En permettant à un général de continuer les entreprises qu'il avait conçues et commencées comme consul, elle contribua à la grandeur de Rome.

Troisième période. — De 326 à 311. La paix dura dix ans environ; mais, en 327, les Samnites, pour chasser les Romains de la Campanie, avaient soulevé la ville grecque de

Palépolis; vaincus par Papirius Cursor et Fabius Maximus, les deux héros de cette guerre, ils se vengèrent aux Fourches Caudines, où ils enveloppèrent toute l'armée romaine, qui fut contrainte de passer sous le joug et de signer la paix. Le Sénat ne voulait pas ratifier le traité et livra les consuls aux Samnites, qui refusèrent de les recevoir.

La fortune récompensa l'iniquité. Publius Philo battit une armée dans le Samnium; Papirius prit Lucérie, en Apulie, et remplaça cette province dans l'alliance de Rome; en 318, l'ennemi demanda lui-même une trêve de deux ans.

Lorsqu'elle fut expirée, il envahit soudainement la Campanie, et se montra aux portes du Latium (315). Rien ne bougea. Le Sénat eut le temps de réunir ses forces, et une victoire qui coûta aux Samnites, non loin de Caudium, trente mille hommes, rendit aux Romains la Campanie (313).

Rejetés encore une fois dans l'Apennin, ils y furent renfermés à l'Est et à l'Ouest par une ligne de places fortes: Suessa-Aurunca (auj. Sezza), Interamna (auj. Terni), Casinum et Lucérie reçurent des colonies romaines.

A. MONNANTEUIL.

(A suivre.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALLEMAGNE

HEIDELBERG

Nous voici dans ce beau pays, où la nature semble avoir tout fait pour l'homme, dans le berceau des légendes et des ruines, le pays du Rhin.

Combien de souvenirs historiques et patriotiques le Rhin ne rappelle-t-il pas, pour les Allemands — et surtout pour nous, Français? Le Rhin est comme le lien commun des différentes nations allemandes. Le Rhin à nous, et l'Allemagne n'a ni unité ni histoire!

Le grand-duché de Bade est un de ces pays fortunés où peintres et

poètes devraient passer la moitié de leur vie: le peintre, pour copier cette nature, qui, toujours fraîche, ne lasse jamais; le poète, pour rêver et tirer ses inspirations de la splendeur même de cette nature.

Victor Hugo, l'immortel auteur du *Rhin*, a visité ces pays, et son nom se trouve gravé partout, à Salzbach, à Heidelberg.: nouveau titre de gloire pour des restes déjà si glorieux.

Les ruines du château d'Heidelberg sont celles qui peuvent donner le mieux l'idée de ce que devaient être les demeures des margraves ni trop batailleurs ni trop pacifiques. En effet, ce château n'est pas perché, comme un nid d'aigle, au sommet d'un roc escarpé; mais il s'étage, pour ainsi dire, presque mollement sur une montagne des plus pittoresques. Il ne faut pas croire pour cela que les moyens de défense aient été négligés; bien loin de là!

Le château d'Heidelberg n'a pas d'unité; chaque siècle, chaque génération y a laissé son empreinte et son caractère. La partie la plus ancienne remonte au onzième siècle; puis, chaque duc palatin fit construire à son goût, fit remanier ce qu'un autre avait fait; si bien que ce château, construit d'abord uniquement pour la défense, devint peu à peu château-fort et château de plaisance.

Au XVII^e siècle, il était la demeure des ducs palatins, alors qu'Heidelberg était une des principales villes du Palatinat; mais sa tranquillité ne devait pas durer longtemps. Le Palatinat fut saccagé et ravagé une première fois par les ordres de Louis et de Louis XIV; puis, une seconde fois, pour venger les représailles exercées sur les soldats français. Vingt villes du Palatinat devaient être détruites: Heidelberg était de ce nombre. Elle fut prise d'assaut, et ravagée de fond en comble; quelques maisons restèrent seules debout, — une seule, dit la tradition. Écartons de cette honteuse sauvagerie le nom de Turenne. C'est

sur Louvois qu'il faut faire retomber ces violences et ces cruautés, qui ont si bien vécu dans l'esprit des Allemands, qu'elles y datent d'hier. Et d'ailleurs, les ruines du château d'Heidelberg ne sont-elles pas là pour le leur rappeler chaque jour ?

Ces ruines sont très intéressantes à visiter; on peut suivre avec facilité les anciennes limites du château, et le reconstruire entièrement dans sa pensée. Ici, bien conservés, des chemins de ronde, des pans de murs avec leurs créneaux aux pierres noircies par le feu et lézardées par le temps; là, les vastes cuisines avec leurs cheminées gigantesques, les arsenaux, les garde-manger où l'on entassait les vivres pour les temps de siège ou de disette; dans la partie habitable du château, les salles d'audience, les salles de réunion.

A l'avant, flanquée hardiment sur la montagne, se dresse la plus haute tour, qui servait de beffroi; cent vingt-cinq marches conduisent au sommet. De ce point culminant, l'air et la lumière vous inondent; on demeure frappé de la beauté simple et sévère du panorama qui se déroule à vos yeux; à l'ouest, le Rhin, qui sillonne l'horizon brumeux, comme une ligne d'argent; au levant, dans une profonde vallée, le Necker, qui se répand dans la plaine; à ses pieds la ville d'Heidelberg, le jour calme et silencieuse; le soir, agitée, comme toutes les villes d'étudiants. Enfin, tout le paysage est encadré des ramifications de la Forêt-Noire, qui répand à l'entour ses bouleaux et ses sapins.

C'est avec peine qu'on s'arrache à ce spectacle grandiose. Nous descendons: là, près d'un fossé, est une moitié de tour; détachée par la mine, l'autre moitié gît encore, presque intacte, dans le fossé où elle est tombée d'une seule masse.

Plus loin, en face de la cour qui servait aux exercices du corps, se trouve un bâtiment récemment détruit par la foudre, et qui finit de s'écrouler. Au-dessous sont les caves, ou plutôt les souterrains, qui contiennent

les fameux tonneaux d'Heidelberg. Ces tonneaux sont des chefs-d'œuvre de tonnellerie par leur contenance et la perfection de leur travail. Le plus petit contient 3,000 hectolitres et le plus gros 4,400. Le gros tonneau était orné de sculptures de bois, représentant une sorte d'apothéose de Bacchus; mais elles ont disparu. Sur le dos du tonneau on a établi une plate-forme où l'on peut à l'aise faire un repas de famille, et exécuter ensuite une contre-danse. Deux escaliers y conduisent, en serpentant autour des flancs.

Chaque année, on buvait un centième de son contenu, que remplaçait une égale quantité de vin nouveau que les paysans du Rhin possesseurs de vignobles payaient en dîme aux seigneurs d'Heidelberg.

On raconte que, pendant les guerres de l'Empire, les soldats français burent tout le contenu du tonneau d'Heidelberg, et qu'en 1814, quand les Allemands entrèrent en France, la ville d'Heidelberg réclama une indemnité, à intérêts composés, qui, bien entendu, ne lui fut nullement payée.

En face du tonneau, contre la muraille, se trouve une statue de bois, représentant un petit homme grotesque: c'est le célèbre Perkeo, le bouffon de la cour, qui, suivant la légende, buvait par jour dix-huit litres de vin du tonneau qui se trouve en face de lui.

Auprès de cette statue est une ancienne horloge que, d'après la légende toujours, Perkeo aurait construite lui-même: un anneau est suspendu au-dessous; quand on le tire, le cadran se lève, et au bruit d'une sonnette, une queue de renard vient gentiment caresser le visage du curieux.

On a établi dernièrement, dans plusieurs salles du château, un musée, riche surtout en armures et en sculptures anciennes. Mais quel bes-sin en avait-on, puisque le château lui-même n'est qu'un vase musé?

Ces ruines sont conservées avec un soin religieux, et tous les ans, chaque ville doit prélever sur ses revenus une somme destinée à leur entretien.

Deux maisons datant du moyen âge existent encore à Heidelberg: l'une, qui sert aujourd'hui d'auberge, est un des types les plus curieux de la vieille architecture allemande; l'autre rappelle des souvenirs historiques et intéressants (1). Ces anciennes maisons, aux toits recourbés et qui descendent presque jusqu'au sol, aux façades de bois et de briques, deviennent de plus en plus rares en Allemagne; on les démolit presque partout, pour les remplacer par des maisons modernes qui, toutes semblables, n'ont aucune originalité.

J. Y.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson
—
VINGT-HUITIÈME LEÇON
Première division. — Pratique

LECTURE

As soon as John could get rid of this talkative fellow, he repaired in haste to the house of the landlord, which stood in a by-street, not far from thence. He knocked at the door, which was opened by a pretty maid servant.

« Is Mr. Sulky at home? » he inquired of her. « Yes, sir. Please to walk in. » And leading the way through a narrow passage, she came to a parlour door, which

(1) Elle se trouve à Neuenheim, faubourg d'Heidelberg situé de l'autre côté du Necker. En 1521, Luther, fuyant de la Diète de Worms, passa une nuit dans cette pauvre maison, et continua sa route le lendemain matin.

* Dans ce mot les lettres *gh* se prononcent *f*.

she half opened; and peeping in, she said:

« There is a gentleman without, who wants to speak to you, sir. »

« Let him come in, » said a hoarse,

rough voice; and John was accordingly

ushered into the room, where a gruff-

looking old man sat by the fire-side, in

his night-cap and slippers.

TRADUCTION LITTÉRALE

As soon as John could get rid of this talkative fellow, he repaired in haste to the house of the landlord, which

stood in a by street, not far from thence.

He knocked at the door, which was opened

by a pretty maid servant.

« Is Mr. Sulky at home? » he inquired of her. « Yes, sir. Please to walk in. »

And leading the way through a narrow passage, she came to a parlour door,

which she half opened; and peeping in,

she said: « There is a gentleman without, who wants to speak to you, sir. »

« Let him come in, » said a hoarse, rough

voice; and John was accordingly ushered

into the room, where a gruff-looking

old man sat by the fire-side, in

his night-cap and slippers.

TRADUCTION FRANÇAISE

Aussitôt que Jean put se débarrasser de ce bavard, il se rendit en hâte chez le propriétaire, dont la maison était dans une rue peu fréquentée, non loin de là. Il frappa à la porte, qui fut ouverte par une jolie servante.

« M. Sulky est-il chez lui? » lui demanda-t-il. « Oui, monsieur. Veuillez entrer. » Et, passant la première dans un étroit corridor, elle gagna la porte d'un petit salon, qu'elle entr'ouvrit; et, avançant la tête dans l'intérieur, elle dit: « Il y a un monsieur dehors qui veut vous parler, monsieur. »

« Qu'il entre! » dit une voix enrouée et dure. Et Jean fut en conséquence introduit dans la chambre, où un vieillard à mine refrognée était assis au coin du feu, en bonnet de nuit et en pantoufles.

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
When did John repair to the house of the landlord?	As soon as he could get rid of this talkative fellow.
To what house did he repair?	To the house of the landlord.
How did he repair to that house?	In haste.
Where did that house stand?	In a by-street.
What did John do, when he was at the house?	He knocked at the door.
By whom was the door opened?	By a pretty maid servant.
What did he say to the servant?	Is Mr. Sulky at home?
What did she answer?	Yes, sir. Please to walk in.
Through what did she lead the way?	Through a narrow passage.
What did she half open?	A parlour door.
What did she do, when she had half opened the door?	She peeped in.
What did she say?	There is a gentleman without, who wants to speak to you, sir.

What did the landlord say?	Let him come in.
How did the landlord say, « Let him come in? »	In a hoarse, rough voice.
What did the servant do, when the old man had said: « Let him come in? »	She ushered John into the room.
What sat by the fire-side?	A gruff-looking old man.
Where was the old man sitting?	By the fire-side.
How was he dressed?	In his night cap and slippers.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Where have you been?	Où avez-vous été?
I have been to see our landlord.	J'ai été voir notre propriétaire.
Where does he live?	Où demeure-t-il?
He lives in a dark and narrow street.	Il demeure dans une rue sombre et étroite.
I could not find the house at first.	Je ne pouvais pas trouver la maison d'abord.
I had forgotten the number.	J'avais oublié le numéro.
I knocked at three doors before I came to the right one.	Je frappai à trois portes avant d'arriver à la bonne.
My brother gave you the address however.	Mon frère vous a pourtant donné l'adresse.
Yes, but I had lost it.	Oui, mais je l'avais perdue.

At last, I inquired of a young man in a shop.

He was so kind as to direct me.

Is our landlord young or old?

He is a good-looking old man.

When I was ushered into the room, he sat with his face turned to the fire.

« Sir, said I, I am one of your tenants. »

He did not answer.

Then his servant approached him, and said: « Sir, there is a gentleman come to speak to you. »

Oh, said he to me, I beg your pardon; I am a little deaf, I did not hear you.

Then we began to talk about the business is hand.

Though deaf, he is very talkative.

He does not hear you, and still goes on speaking.

He told me I know not how many stories about all our neighbours.

He said that he was not so rich as we supposed.

He has a large family to support.

He has four sons and five daughters.

One of his sons is a seaman; the others are in trade.

He was in trade himself, and got his fortune by it.

But the taxes ruin him.

I should never end, if I were to repeat the whole of his conversation.

Deuxième Division — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

EXEMPLES

Trifle — Provided — Priding — Idle — Biting — Misy — Chinese — Icy.

Dans tous ces mots, l'*i* est sous l'accent. Dans la plupart d'entre eux, il termine la syllabe.

Dans *idle* et dans *icy*, il forme une syllabe à lui seul.

Il se prononce $\overline{\text{î}}$.

392. L'*i* se prononce $\overline{\text{î}}$ quand il est sous l'accent à la fin d'une syllabe, ou quand il forme une syllabe à lui seul.

EXEMPLES

Behind—Kînd—Mînd.

Dans tous ces mots, l'*i* est sous l'accent. Il est suivi de *nd*.

Il se prononce $\overline{\text{î}}$.

393. L'*i* se prononce $\overline{\text{î}}$ quand il est sous l'accent, dans la termination *ind*.

EXEMPLES

Sight—Might—Mighty—Right — Righty — Frigh—Night—Fighting—High.

L'*i* est sous l'accent.

Il est suivi de *gh*.

Il se prononce $\overline{\text{î}}$.

394. L'*i* se prononce $\overline{\text{î}}$ quand il est sous l'accent et suivi de *gh*.

LEXICOLOGIE

GET vient du saxon *gelan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *got* (autrefois *gal*), et le participe passé *got* ou *gotten*. Cette dernière forme n'est plus guère usitée. Le verbe *to gel* est souvent employé dans le sens de *devenir*, *parvenir* ou *obtenir*.

RID, bien qu'il soit employé ici comme adjectif, est le participe passé du verbe *to rid*, qui vient du saxon *lredan*, et dont le passé défini est *rid*.

TALKATIVE est dérivé du verbe *to talk*, qui vient du danois *tolker*.

FELLOW, dont la signification première est *compagnon*, *camarade*, est fréquemment employé dans le sens de *personnage*, *individu*. Dans ce sens, il est familier, et souvent il est pris en mauvaise part.

REPAIR vient du vieux français *repaier*, se rendre, se retirer, allié au substantif *repaire*.

HASTE vient du français (311), ou du danois *hast*.

395. A BY STREET. — Dans la précédente leçon, nous avons expliqué la signification de l'adverbe *by*, au sujet de la locution *by the by*. En composition, ce mot indique quelque chose d'accessoire, d'indirect, d'inférieur, ou de caché.

396. THENCE vient du saxon *thanan* ou *thanon*, et signifie *de là*. Il est donc superflu de le faire précéder du mot *from*, et les puristes retranchent cette préposition; mais l'usage a tellement prévalu sur la grammaire, que la suppression de *from* est souvent regardée comme une affectation pédante. — Du mot *here*, ici, on fait également *hence*, d'ici; et de *where*, où, *whence*, d'où.

Knock vient du saxon *enucian*.

Door vient du saxon *dora*, *dur* ou *daure*.

Pretty vient du saxon *præte* ou *prætig*.

MAID vient du saxon *mægth*.

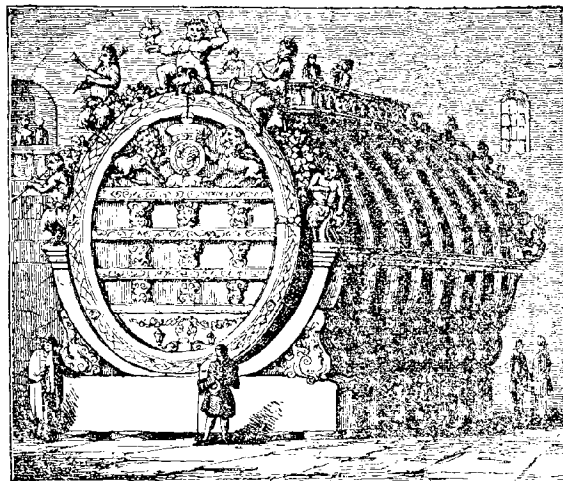
397. MAID SERVANT. — Il y a beaucoup de substantifs qui, de même que *servant*, sont des deux genres. Quand on veut préciser le sexe, on les fait précéder de différents mots, et, entre autres, de *man* pour le masculin, et de *maid* pour le féminin.

HE INQUIRED OF HER. — Le verbe *to inquire*, ainsi que le verbe *to ask*, que nous avons déjà vu, demande la préposition *of* devant le nom de la personne interrogée.

YES vient du saxon *gise*.

398. YES, SIR. — On a vu que le mot *monsieur* se rend par *Mr.*, mais c'est seulement devant un nom propre. Lorsqu'on s'adresse à quelqu'un sans prononcer son nom, l'on rend le mot *monsieur* par *sir*.

399. Le mot *SIR* se mot cependant aussi devant un nom propre; mais alors il annonce le titre de chevalier ou de baronnet, comme : *Sir Walter Scott*, le baronnet Walter Scott.



Le grand tonneau d'Heildeberg (p. 747, c. 4)

PLEASE est une abréviation familière et fort usitée, pour *Be pleased*, Soyez plu, ou Qu'il vous plaise.

WALK vient du saxon *wealcan*, rouler.

400. PLEASE TO WALK IN. — Il semblerait, d'après ce que nous avons dit (354) au sujet de *into*, qu'il eût été convenable d'employer ici ce mot au lieu de *in*. Mais *into* est toujours préposition, et par conséquent veut toujours un régime ou complément; tandis que *in* est tantôt préposition, tantôt adverbe. On dirait : *Please to walk into the room*. Dans la phrase *Please to walk in*, le mot *in* est adverbe.

LEAD vient du saxon *lwdan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *led*, ainsi que le participe passé.

THROUGH vient du substantif gothique *dauro*, porte, ou du teutonique *thuruh*, même sens. Le mot allemand *durch* a la même origine.

NARROW vient du saxon *nearo* ou *neareo*.

PARLOUR vient du français *parloir*. Il sert à désigner, en anglais, la chambre où la famille se tient habituellement.

HALF vient du saxon *half* ou *healf*. Son pluriel est *halves*.

PEEP est un mot dont l'origine est inconnue. Il signifie regarder presque furtivement, ou sans se montrer.

GENTLEMAN est composé des deux mots *gentle* et *man*, comme le mot français *gentilhomme*. Il ne s'emploie cependant plus avec cette acception, comme sa formation pourrait le faire supposer; mais il signifie *Homme bien élevé*, *homme comme il faut*.

401. On rend le mot français *monsieur* par GENTLEMAN quand on n'adresse pas la parole à un homme, mais qu'on parle de lui.

HOARSE vient du hollandais *heersch*.

ROUGH vient du saxon *hreoog* ou *hreoof*.

VOICE vient du français *voix*.

ACCORDINGLY vient du verbe *to accord*, accorder, être d'accord.

Le verbe *TO USHER* est dérivé du substantif *usher* (22), qui vient du français *huissier*, gardien de la porte, lequel vient du vieux mot *huis*, porte.

ROOM vient du saxon *rum*.

GRUFF vient du suédois *grof*.

402. GRUFF-LOOKING. — Nous avons déjà fait remarquer trois sortes de combinaisons de mots composés, dans *gray-headed*, *locksmith* et *storm-beaten*. En voici une quatrième, où un adjectif qualifie un participe présent, et forme avec lui un adjectif composé.

SAT est le passé défini du verbe irrégulier *to sit*, s'asseoir ou siéger, qui vient du saxon *sitan* ou *sittan*, et dont le participe passé est *sut* (autrefois *sitten*). Le passé est souvent écrits *ate* par les anciens auteurs. Ce verbe n'est pas réfléchi en anglais.

FIRE vient du saxon *fyr*.

SIDE vient du saxon, sans changement d'orthographe.

403. FIRE-SIDE. — NIGHT-CAP. — Voir la 278^e observation et la 404^e. —

On met un trait d'union entre les deux mots, quand ils sont courts et se prononcent facilement, comme n'en faisant qu'un seul.

CAP vient du saxon *cæppe*.

SLIPPER vient du saxon *stipper*.

SYNTAXE

404. A parlour door.

Une parloir porte.

Une porte de parloir.

Lorsqu'un substantif en qualifie un autre, il est considéré comme adjectif, et se place avant le mot qualifié. On en a vu un exemple dans le mot composé *locksmith*. Mais ici les deux mots doivent s'écrire séparément.

Troisième Division — Exercices

DÉRIVATION

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire

Getter—Getting—	Talkativeness.
Misgotten—Ungot,	Repair (subst.).
Ungotten.	To hasten—Hasten—
Riddance.	Hasty—

Hastily — Hastiness	Gentlemanlike,
— Overhaste — Over-	Gentlemanly — Gent-
hasty — Overhastily	lemanliness — Un-
— Overhastiness.	gentlemanlike — Un-
Thenceforth, Then-	gentlemanly.
ceforward.	Hoarsely — Hoar-
Knock (subst.) —	seness.
Knocker — Knocking.	To rough, To rou-
Door-keeper.	ghen — Roughening
Prettily — Prettiness.	(subst.) — Roughly —
Walk (subst.) —	Roughness — Un-
Walkable — Walker	rough.
— Walking (subst.)	Voiced — Voiceless.
— To outwalk.	Accord (subst.) —
Lead, Leading (sub.)	To accord — Accord-
— Leader — Leading	dance — Accordant —
(adjec.) — Leading-	According.
strings — To mislead	Usher (subst.)
— Misleader — Mised.	Room-full — Roomy
To narrow — Nar-	Roominess.
rowing (subst.) —	Gruffly — Gruffness.
Narrowly — Narrow-	Sitter — Sitting
ness.	(adj.) — Sitting (sub.)
Half (subst.) — To	Cap-maker — Cap-
halve.	making — To cap —
Peep (subst.) —	Capped — To uncap.
Peeper.	Slippered.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

- 1 — Modèle : *Yes, sir*. Lexiologie, 398. — Oui, monsieur — Non, monsieur — Bon matin, monsieur — Bonjour, monsieur — Bonsoir, monsieur — Bonne nuit, monsieur — Adieu, monsieur.
- 2 — Lexiologie, 399. — Le chevalier Jean — Le chevalier Thomas — Le chevalier Charles — Le chevalier George.
- 3 — Modèle : *Please to walk in*. Lexiologie, 400. — Venez dedans — Allez dedans — Courez dedans — Précipitez-vous dedans.
- 4 — Lexiologie, 401. — Un monsieur — Deux messieurs — Ce monsieur — Ces messieurs — Parlez à ce monsieur — Je connais ce monsieur.
- 5 — Modèle : *A gruff-looking man*. Lexiologie, 402. — Un homme à l'air doux — Un homme à l'air vénérable — Un homme à l'air modeste — Un homme à l'air joyeux — Un homme à l'air paresseux.
- 6 — Modèle : *Fire-side*. Lexiologie, 403. — Porte de chambre — Brosse à chapeau — Brosse à habits — Maison de ville — Gargon de boutique — Boutonnerie (commerce de boutons) — Rivage de la mer.
- 7 — Je gagne — Je gagnais, Je gagnai — J'ai gagné — Il débarrasse — Il débarrassait, Il débarrassa — Il a débarrassé — Elle conduit — Elle conduisait, Elle conduisit — Elle a conduit — Nous siégeons — Nous siégeâmes — Nous avons siégé.

COMPOSITION

- 1 Débarrassons-nous de cet individu.
- 2 J'ai gagné un rhume (un froid).
- 3 Votre chat me débarrassera des souris.
- 4 Le général débarrassera la ville de tous les vagabonds.
- 5 Enfin nous sommes débarrassés de cet individu curieux.

6 Je l'aime, parce que c'est un bon garçon.

7 Ne causez pas avec cet individu ; c'est un vagabond.

8 D'où venez-vous ?

9 Je viens de la maison de votre fils.

10 Mon fils était-il à la maison ?

11 Non, il était sorti.

12 Il est allé au village.

13 Il reviendra de là dans la soirée. — 396.

14 Connaissez-vous le chemin d'ici au rivage de la mer ? — 396, 403.

15 Oui, monsieur, je vous conduirai.

16 Est-ce loin d'ici ? — 396.

17 Pas très loin.

18 Si vous avez besoin d'un domestique, j'en connais un très honnête. — 397, 337.

19 Sa femme a dit ce mot. — 397.

20 Demandez-leur s'ils peuvent parler anglais.

21 M'appeliez-vous, monsieur ? — 398.

22 Non, j'appelais monsieur Sulky. — 379.

23 — Monsieur Sulky n'est pas ici, monsieur. — 379, 398.

24 — Connaissez-vous ce monsieur ? — 401.

25 — Je le vois maintenant pour la première fois.

26 — Ce monsieur est mon cousin, monsieur. — 401, 398.

27 — Veuillez prendre une chaise, monsieur. — 398.

28 — Monsieur, vous êtes *bien* (très) bon. — 398.

29 — J'espère, monsieur, que vous viendrez me voir. — 398.

30 — Je n'oublierai pas votre bonté, monsieur. — 398.

31 — Amenez monsieur Reckless avec vous. — 379.

32 — Le matelot et son ami le soldat menaient une joyeuse vie ensemble.

33 — Avez-vous conduit ce monsieur à la boutique du barbier ? — 401

34 — La poésie abonde *en* (avec) images. — 231.

35 — Les matelots ont autant de courage que les soldats. — 231.

36 — Quelqu'un frappe à la porte de la rue. Voyez qui c'est. — 404.

37 — Vos boutons d'habit sont très petits. — 404.

38 — J'aime à marcher sur le rivage de la mer. — 404

39 — Il regarde à travers une petite ouverture dans le mur.

40 — Le barbier était un personnage à l'air rusé. — 402.

41 — Asseyons-nous et causons.

42 — *Voyez* (ceci est) la maison. Frappez à la porte.

43 — Mon ami est-il à la maison ?

44 — Mon cousin sera-t-il à la maison dans une heure ?

45 — Veuillez attendre un moment. Il reviendra bientôt.

46 — Je ne puis pas attendre. Je passerai une autre fois.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

L'importance des antiquités chaldéennes recueillies par M. de Sarzec, notre consul à Bassorah, et acquises par l'Etat, est considérable, nous l'avons déjà dit. M. Heuzey, qui a guidé M. de Sarzec de ses conseils éclairés, a donné à l'Académie des inscriptions des détails curieux sur les explorations auxquelles s'est livré notre compatriote, en insistant sur ce point que, le lieu des découvertes étant maintenant connu, il y aurait inconvénient à ne point fournir à l'auteur l'occasion de prendre date en publiant les détails de ces explorations.

C'est au lieu nommé « Teloh » par les Arabes, sur la rive gauche d'un large canal, le Chat-el-Aï, qui se verse dans l'Euphrate, que les fouilles ont eu lieu. Les ruines forment un ensemble de monticules, comme l'indique le mot arabe « teloh » ; chaque « tell » est composé d'un massif de briques cuites, cimentées de goudron et de plâtre. Le plus grand de ces tertres renfermait les ruines d'un grand édifice. C'est dans les cours ou les chambres de ce temple que M. de Sarzec a recueilli les pièces les plus précieuses. Il n'est pas un seul « tell » exploré qui ne lui ait d'ailleurs fourni quelques antiquités. Parmi les objets de la collection, qui sera prochainement exposée dans les galeries du Louvre, citons : un gros cylindre couvert d'écriture cunéiforme ; des briques portant le cartouche du roi Boudéa ; une sphère de marbre blanc où sont figurées en relief des scènes de carnage ; des statuètes de bronze dont deux proviennent de tombeaux ; neuf grandes statues de granit et de porphyre, etc., etc.

M. de Sarzec décrit le mode de construction adopté dans la Mésopotamie à cet âge reculé. Si l'histoire de l'architecture est intéressée à cette belle trouvaille, celle de la sculpture ne l'est pas moins. Il y a ici des spécimens d'un art tout à fait spécial, dans lequel on peut bien démêler quelques traces de l'influence égyptienne, mais où ap-

paraissent, dans le soin des détails, la vérité, le traitement des plis, des tendances originales.

Les matériaux des grandes statues sont d'origine égyptienne et analogues à la diorite et à la dolomie employées par les artistes de la vallée du Nil. Les inscriptions retrouvées par M. de Sarzec et lues sommairement par M. Oppert disent que les pierres sont venues par vaisseaux de la presqu'île du Sinaï.

*
**

M. Oppert, en ouvrant son cours au Collège de France, le 5 décembre, a du reste exposé à son auditoire les résultats des fouilles exécutées par M. de Sarzec.

*
**

Le même jour que M. Oppert ouvrait son cours au Collège de France, M. Egger, professeur à la Faculté des lettres, ouvrait à la Sorbonne son cours de littérature grecque.

*
**

M. Clermont-Ganneau a découvert en Palestine, près de l'antique cité de Gezer, une nouvelle inscription sabbatique portant, en caractères hébreux, la formule consacrée (Limites de Gezer) pour indiquer où se terminait, à partir de la ville, l'espace de chemin qu'il était permis de parcourir le jour du sabbat. des caractères grecs, restés incompréhensibles (ALKIOU), accompagnent l'inscription hébraïque.

Sur les pentes du mont Carmel, que les Phéniciens, au témoignage de Tacite, adoraient comme une divinité (*montem deumque invocant*), M. Clermont-Ganneau a recueilli une inscription phénicienne, malheureusement très-effacée. On y distingue pourtant les mots : « fils d'Abdelim, fils de Aris... » M. Renan incline à penser que c'était une inscription votive en l'honneur du dieu Carmel.

M. Clermont-Ganneau a, de plus, adressé à l'Académie des inscriptions deux moulages, l'un en creux, l'autre en relief, de l'inscription de Siloé, à Jérusalem. Cette inscription offre un spécimen extrêmement précieux de l'ancienne écriture hébraïque; dès à présent, grâce à lui, on pourrait essayer de graver l'alphabet tout entier.

M. Renan estime que, si on se servait de cette écriture pour transcrire une des parties de l'Ancien Testament, le livre de Job, par exemple, on trouverait là de précieuses suggestions pour les corrections et l'intelligence du texte.

*
**

Nous avons annoncé qu'une exposition internationale des beaux-arts aura lieu à Vienne en 1882. Sur la demande du gouvernement français, la commission d'organisation a décidé qu'un jury d'admission pourrait être constitué à Paris même pour l'admission des œuvres françaises et que toutes les œuvres jugées dignes par lui d'être admises ne seront plus sujettes à leur arrivée à Vienne à l'examen d'un autre jury.

Seront admis les projets, plans, esquisses, modèles et relevés d'architecture, les œuvres de sculpture quelle qu'en soit la dimension, sauf les œuvres en terre non cuite, les gravures en médaille et en pierre fine, les peintures à l'huile, aquarelles, miniatures, pastels, gouaches, peinture sur verre, dessins, les gravures sur cuivre et sur acier, les eaux-fortes, gravures sur bois et lithographies, hormis les chromolithographies. Un artiste ne pourra exposer plus de trois œuvres du même genre. Sont absolument exclues les copies, sauf, bien entendu, pour ce qui concerne les gravures.

Le dépôt des ouvrages devra être fait au palais des Champs-Élysées avant le 12 janvier 1882. Les frais de transport et d'assurance seront à la charge de la commission d'organisation. Les envois seront faits par les soins du ministre des arts.

Un espace de 536 mètres carrés est réservé dans l'Exposition à la peinture à l'huile française. Les autres objets d'art seront placés le mieux possible. L'arrangement de notre section sera abandonné aux soins du commissaire que délèguera le gouvernement français.

*
**

A son arrivée au ministère de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau s'est fait rendre compte de l'état de la presse politique en France.

D'après un pointage concernant

seulement la province, il y aurait dans les départements 766 journaux politiques, savoir : 228 quotidiens ; 162 paraissant trois fois par semaine ; 185 paraissant deux fois et 191 hebdomadaires.

X. RAMBLER.

CORRESPONDANCE

M. MIMARC, maison Voisin, négociant en vins, à Marseillan (Hérault). — Vous avez au Crédit du Compte courant comme intérêt, 712 10 à 6 0/0,

Sur lesquels nous déduisons les changes du Crédit 21 15 et les ports de lettres 5 »

Total, 26 15 26 15

Reste de la Balance des Agios, 685 95 S'il n'y avait rien au débit du Compte courant, nous n'aurions pas de Balance des Agios. On se sert du mot *Balance* toutes les fois qu'il y a déduction, soit au Débit, soit au Crédit.

Prière d'adresser tout ce qui concerne l'administration à M. C. de Chauffour, directeur-administrateur de la Société des Journaux populaires, 4, rue Chauchat, à Paris.

Le Gérant : A. JOLY.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Plus nous avançons, mieux se dessine la profonde différence qui existe entre le marché de la Rente française et celui des actions. La finance vend des rentes et refuse son argent à ceux qui veulent faire reporter leurs achats de rentes ; de cette façon, le métier d'acheteur à terme devient impossible, il ne reste que les achats au comptant qui sont peu nombreux.

Par contre, la finance ouvre tout grand ses coffres-forts au marché aux actions de sorte que les acheteurs à terme sont aujourd'hui certains de trouver aide et secours.

D'ailleurs, la spéculation est condamnée à soutenir les cours, coûte que coûte, jusqu'à ce qu'elle trouve une seconde couche d'acheteurs, disposée à la débarrasser de son lourd fardeau. Seulement aujourd'hui, à la Bourse, l'acheteur c'est le merle blanc. Ce qu'il est encore meilleur d'acheter, ce sont les rentes, précisément parce qu'elles sont délaissées.

Le Crédit foncier est monté à 1,830 fr. On parle de certains projets qui pourraient encore élever ces cours ; en attendant, les obligations communales 4 0/0 en profitent pour se classer dans les bons portefeuilles.

Le Crédit de France est en hausse à cau-

se du succès de son émission de la Banque Romaine.

Les demandes de Parts Société des Villes d'Eaux se continuent avec entrain, et il y a pour cela toutes sortes de bonnes raisons. D'abord, ces titres ne sont point assujettis aux fluctuations de la Bourse; cependant la part rapportant 12 fr. d'intérêt au lieu de 6 —, on peut dire qu'elle a doublé de valeur.

Les bénéfices si importants réalisés dans les premières années démontrent l'avenir plus brillant encore qui est réservé à la Société.

Mais en admettant que les nouvelles parts ne soient pas appelées de sitôt à doubler de valeur comme les titres primitifs, quel est le rentier qui ne saurait pas se contenter de 18 0/0. de revenu. Le point essentiel est que son capital soit en sécurité.

Or, le rôle de mandataire que conserve la Société des Villes d'Eaux dans la plupart de ses opérations, ne supprime-t-il pas toute espèce d'aléa. C'est ce que comprennent bien les lecteurs, qui nous encouragent à poursuivre nos succès avec prudence, dédaignant les méchants et comptant sur les bons.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 20,000 Parts d'intérêt social

A Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des titres de 200 francs libérables en un ou plusieurs versements. Ils sont productifs, de l'intérêt de 6 0/0 l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre.

D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 0/0. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société

SERVICE COMMERCIAL

DE LA

Société des Villes d'Eaux

La Société agit comme commissionnaire pour toutes espèces d'achats, fournitures, et travaux sur ordre et pour compte des intéressés.

Achat et vente de titres de sociétés balnéaires.

Vente et fermage de sources minérales, d'établissements thermaux et de bains de mer, de casinos et d'hôtels.

Récettes et paiements des dits établissements.

Fournitures en tous genres qui leur sont utiles.

Publicité sous toutes les formes.

Imprimerie et librairie spéciales aux voyageurs et aux eaux.

Dépôts d'eaux minérales de provenance garantie.

Les bénéfices de la société résultant uniquement de commissions constituent des profits importants sans jamais lui faire courir de risques.

Siège social à Paris, rue Chauchat, 4.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les *intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur toute demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

COMPTOIR DE COMMISSION

ETRENNES DE 1882

En vue des fêtes de Noël et du jour de l'an, le Comptoir de Commission rappelle à sa clientèle qu'il suffit d'une lettre adressée au directeur du *Comptoir de Commission*, 11, rue Rossini, à Paris, pour obtenir tout renseignement ou recevoir à domicile, sans aucun déplacement, les articles que l'on désire se procurer, soit qu'ils se trouvent indiqués dans les nomenclatures du Comptoir, soit qu'on les ait remarqués dans la publicité faite par la voie des journaux ou sur les prix courants et circulaires des magasins de nouveautés et autres maisons de détail, soit enfin que l'on ait fixé son attention sur un objet quelconque mis en vente par n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

On sait que les prix du *Comptoir de Commission* sont ceux du commerce de gros pour tous les articles et marchandises se rattachant à l'industrie et au commerce de la capitale.

(Envois sur demande de prix courants et de nomenclatures détaillées.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
11, rue des Jeuneurs, Paris. — J.-V. Wilhelm, impr.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle
la plus ferrugineuse,
la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

VICHY CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.

Anémie, chlorose, dyspepsies, fièvres intermittentes, diabète.

VICHY CUSSET

Source Elisabeth

Source arsenicale, magnésienne. Engagements du foie, de la rate, affections de l'estomac, des reins; maladie de la vessie; gravelle, goutte, hémorroïdes.

L'ART DE BOIRE

Connaitre et acheter les vins et toutes les boissons.

GUIDE PRATIQUE

Du producteur, du commerçant et du consommateur, suivi d'une table dictionnaire des vins français et étrangers.

Par L. MANSUEL, agronome, fondateur du *Journal Viticole*.

Prix 2 francs, à Paris; 2 fr. 50 par la poste. En vente, à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journaux hebdomadaires illustrés; le n° 15 cent. Abonnement: Paris, 8 fr; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. par an.

Envoi de numéro spécimens sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

ABONNEMENT

AUX

JOURNAUX ET REVUES

A l'époque du renouvellement des abonnements aux journaux, revues, etc., nous croyons utile de rappeler que la SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX se charge des abonnements et de leur renouvellement pour le compte des personnes qui sont en rapport avec elle, ce qui les dispense de tout envoi de fonds. En faisant connaître à la Société l'époque de son abonnement, on n'a plus à s'en préoccuper; ce service est entièrement gratuit.

La Société envoie, sur demande, des listes de Journaux et Revues qui permettent à chacun de choisir plus facilement les publications à sa convenance.

Siège social, 4, rue Chauchat, à Paris.

DÉPÔT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux 68, rue Richelieu
Occasions exceptionnelles.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

29 DÉCEMBRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE

N^o 48 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, directeur-administrateur

Bureaux : 4, rue Chauchat

Rédacteur en chef : A. BITTARD

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros du dévouement* : Eponine. — *Cours de Comptabilité* : Les livres auxiliaires (suite). — *Cours d'Histoire universelle* : Premières guerres de Rome (suite). — Situation de l'enseignement dans les facultés et écoles de l'Académie de Paris. — *Grandes figures historiques* : La reine Bess. — *Le Théâtre anecdotique* : Une collaboration onéreuse — *Cours pratique de langue anglaise* : vingt-neuvième leçon. — Le Calen-

drier. — Nouvelles de la République des lettres. Causerie financière, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros du dévouement* : « Eponine va rejoindre Sabinus dans le souterrain... » — *Grandes figures historiques* : Marie Stuart aux pieds d'Elisabeth. — Mort d'Elisabeth d'Angleterre, d'après le tableau de Paul Delaroche.



LES HEROS DU DÉVOUEMENT. — Eponine va rejoindre Sabinus dans le souterrain (p. 754. col.)

LES HÉROS DU DÉVOUEMENT

Eponine

Julius Sabinus est assurément un personnage peu sympathique. Son ambition désordonnée, qui le porte à publier très haut le déshonneur de son aïeule, dont il s'autorise pour se prétendre descendant de Jules César et, par conséquent, son héritier, sa lâcheté dans la défaite, sont des traits peu faits pour grandir un homme.

Mais l'héroïque dévouement de sa femme n'en acquiert que plus d'éclat, et c'est d'elle surtout qu'il doit être ici question.

L'un des derniers chefs de la nation gauloise, possesseur de grandes richesses, Julius Sabinus, poussé plus par l'ambition que par le patriotisme, voulut s'associer au soulèvement tenté par Civilis en l'an 69 de notre ère, et tandis que celui-ci appelait aux armes les Bataves et les Germains, il soulevait de son côté les Lingons, brisant les colonnes et les tables d'airain qui rappelaient l'alliance romaine, et ébranlait la fidélité des Séquanes.

Mais, dévoilant prématurément ses batteries, Sabinus se fit d'abord proclamer César; ce que voyant, les Séquanes l'abandonnèrent, trouvant sans doute que le changement ne valait pas tant de peine. Alors Sabinus entraîna contre les mécontents ses fidèles Lingons, qui furent honteusement battus, vraisemblablement grâce à l'attitude de leur chef, qui, au lieu de chercher à les rallier, de mourir avec eux ou de les couvrir de sa responsabilité, les abandonna et s'enfuit, n'ayant qu'un souci : sauver sa misérable vie !

A cet effet, il se rendit tout d'une traite à sa maison de campagne, située près de Langres, et, tout le monde l'y sachant réfugié, il y fit mettre le feu pour faire croire à une mort volontaire, réduction du suicide superbe par lequel Sardanapale termina sa vie méprisante. Cela fait, et la nuit venue, notre héros, dé-

guisé en paysan, gagnait l'épaisse forêt druidique prochaine, et, dans ses profondeurs impénétrables, il avisait l'entrée d'une grotte souterraine dans laquelle il ne tardait pas à disparaître.

Là, dans la compagnie de deux affranchis d'un dévouement à toute épreuve, il vivait, — si cela peut s'appeler vivre...

Qu'on me rende impotent, cul-de-jatte, goutteux,

Pourvu que je vive, c'est assez...

Beaucoup d'hommes pensent ainsi au fond, ou du moins penseraient ainsi s'ils se trouvaient mis au pied du mur comme le bûcheron du fabuliste. Toutefois, dans son existence souterraine, Sabinus faisait de tristes retours sur ses richesses perdues, sur sa femme jeune, belle, au cœur plein de tendresse et de générosité, et qu'il ne verrait jamais plus peut-être : vivre ce n'était donc déjà plus assez pour lui.

Sabinus, connaissant le cœur d'Eponine, ne doutait pas qu'elle ne répondît à son appel s'il avait la lâcheté de l'appeler auprès de lui. Mais comment, habituée au monde, à tous les raffinements du luxe, pourrait-elle supporter une pareille existence ? Passe encore si ce n'eût été que pour un temps déterminé. Mais pour toujours ! S'il songea un moment à la possibilité d'avoir près de lui sa compagne pour charmer sa retraite, Sabinus, du moins, eut la générosité de repousser cette pensée égoïste, — à moins que sa réserve ne fût dictée par un sentiment moins noble.

Cependant, Eponine était dans l'ignorance du sort de son époux. Lorsque les bruits annonçant sa mort, qu'il avait eu soin de répandre lui-même, parvinrent à ses oreilles, elle entra dans un violent désespoir ; elle prit alors la résolution de ne point survivre à Sabinus, et refusa toute nourriture dès ce moment.

Il y avait déjà trois jours entiers que, fidèle à sa résolution, la jeune femme n'avait voulu rien prendre,

lorsqu'un des affranchis de Sabinus, venu à la ville pour acheter des aliments, apprit ce qui se passait et que la pauvre désespérée ne tarderait probablement pas à succomber, autant à l'excès de sa douleur qu'à l'inanition. De retour à la grotte, il rendit compte à son maître de l'état de sa malheureuse femme, qui allait mourir si on ne la détrompait sans retard.

Emu de pitié et de reconnaissance, Sabinus ordonna à son serviteur de retourner immédiatement à Langres, sans négliger les précautions ordinaires, et d'informer Eponine qu'il vivait, en lui indiquant le lieu de sa retraite.

A cette nouvelle, Eponine faillit éclater en transports de joie, mais elle se retint, et, dans la crainte de compromettre la sécurité de son époux, elle dissimula, s'accusant de faiblesse pour n'avoir point persévéré dans sa résolution de mourir ; et, à la première occasion favorable, elle prit le chemin de la grotte au fond de laquelle, en proie à mille craintes, en partie très égoïstes, suivant sa nature, Sabinus l'attendait.

Elle parut enfin, pâle et tremblante, quoique excitée par une marche rapide et le cœur débordant de joie, et se jeta dans les bras de son époux, non moins tremblant qu'elle-même.

Ils se tinrent longtemps embrassés, sans prononcer une parole.

— Sabinus, dit enfin Eponine, je viens réclamer les droits sacrés d'épouse et d'amie. Je viens adoucir ton sort en le partageant. Je viens enfin te consacrer la vie que tu m'as rendue.

Sabinus, profondément remué, ne put d'abord que balbutier quelques paroles inintelligibles, puis il éclata en sanglots.

— Ah ! dit-il, chère et noble épouse, que ce lieu sinistre ressemble peu au palais de marbre que j'avais rêvé de te donner !... Je commandais à une armée de soldats, reprit-il ; j'avais des amis empressés,

une cour brillante, des serviteurs innombrables : que me reste-t-il maintenant de tout cela?..

— Moi! répondit Eponine. Sois homme, Sabinus! Est-ce que je pleure, moi? Est-ce que je regrette rien, du moment où je suis près de toi?..

Le rôle d'Eponine était autrement difficile à tenir que celui de Sabinus. Elle ne pouvait disparaître brusquement, n'ayant point la mort pour excuse. Et d'ailleurs, en perdant de vue amis et famille, elle ne pourrait être utile à son époux si par hasard l'occasion s'en présentait. Il fut convenu, en conséquence, qu'elle vivrait publiquement, comme par le passé, en veuve désolée, quoique rattachée à la vie par ce lien de la faiblesse humaine qui est si puissant même chez les plus misérables, et qu'elle passerait les nuits seulement dans le souterrain.

Il était dur, ce rôle, et présentait des difficultés de plus d'un genre. D'abord, la demeure d'Eponine était très éloignée de la retraite de Sabinus. Elle aurait donc à faire deux fois, nuitamment et en s'entourant des précautions les plus minutieuses, une route longue et fatigante. Elevée dans le luxe et la mollesse, mais soutenue par la vaillance de son âme et par son amour pour son mari, la jeune femme n'hésita pas.

Chaque jour elle fit deux fois ce chemin, par des sentiers détournés à peine praticables en temps ordinaire; elle le fit par la pluie, par la neige, par les temps les plus affreux, et dans un secret tel que personne ne s'en douta. Un événement bien fait pour exalter encore son courage s'il en avait eu besoin, arriva bientôt : elle devint mère, mère de deux jumeaux qu'elle mit au monde, allaita et soigna dans cet antre souterrain, sans aucun secours étranger, et poursuivant son double rôle, comme si rien de nouveau ne s'était produit dans son existence!

On a peine à croire à tant de vaillance et de force d'âme dans une jeune femme élevée pour un destin

si différent; mais c'est surtout chez la femme que l'on rencontre de ces exemples de dévouement poussé jusqu'au sacrifice et la force nécessaire pour les accomplir, et quand une pareille femme est mère, alors vous pouvez être sûr qu'elle accomplira de véritables prodiges. Néanmoins, les femmes comme Eponine sont rares.

Mais ces deux enfants, nés dans les entrailles de la terre, il fallait donc qu'ils y vécussent toujours? Ils étaient donc condamnés à ne jamais voir la lumière du ciel? A cette idée, le cœur des parents se brisait. Mais que faire? Il est des occasions où le plus sublime dévouement peut se dépenser en pure perte; sans cela, Eponine était prête à s'immoler : c'eût été la moindre des choses pour elle. Elle ne pouvait que les entourer des soins les plus tendres, et c'est ce qu'elle faisait, aidée par Sabinus, que la paternité rapprochait de sa sublime femme.

Eponine, cependant, s'oubliait auprès de ses enfants. Ses absences de la ville devenaient, en conséquence, insensiblement plus prolongées. Il y avait neuf ans que durait cette vie : ne pouvait-elle pas croire que le monde y était habitué comme elle l'y était elle-même? Le monde y était habitué, sans doute; mais ces absences inexplicables, longtemps inaperçues d'ailleurs, l'intriguaient maintenant. La curiosité fut excitée, et l'on résolut d'en avoir le cœur net.

Bref, Eponine fut espionnée, suivie et la retraite de Sabinus découverte.

Un jour, des soldats romains firent irruption dans le souterrain, y trouvèrent Sabinus et le conduisirent chargé de chaînes devant l'empereur Vespasien, pour y rendre compte d'un crime commis neuf ans auparavant. Sa culpabilité était évidente : il y avait révolte ouverte, et, pour un pareil crime, la loi n'avait qu'une peine : la mort! Loin que les circonstances dans lesquelles il avait été commis présentassent quel-

que chance d'atténuation, Sabinus avait au contraire, comme à plaisir, aggravé son crime en se faisant proclamer empereur par ses soldats, dont il avait rebattu les oreilles de sa prétendue filiation impériale.

Il fut donc condamné au dernier supplice.

Eponine alla se jeter aux pieds de Vespasien, ses enfants dans les bras, pour le supplier de faire grâce. Un instant ému par le dévouement de cette femme et par le court récit qu'elle lui fit de la naissance des jumeaux, élevés dans les profondeurs d'une grotte souterraine et qui n'avaient vu le jour qu'au moment de l'arrestation de leur père, l'empereur, toutefois, invoquant la raison d'Etat, refusa.

— Ordonne donc aussi ma mort! s'écria Eponine en se relevant terrible dans sa résolution, car je ne veux point survivre à mon malheureux époux!

Elle l'accompagna en effet au supplice et périt avec lui de la main du bourreau, si monstrueuse que nous paraisse une semblable exécution que rien ne justifiait.

Les deux enfants furent épargnés, quoique quelques écrivains anciens aient prétendu qu'ils avaient été également mis à mort; car Plutarque rapporte qu'il vit l'un d'eux plus tard à Delphe et qu'il se nommait Sabinus comme son père. Quant à l'autre, il fut tué dans un combat en Egypte, où il servait dans l'armée romaine.

A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ

LES LIVRES AUXILIAIRES

(Suite)

LIVRE DE COPIE D'EFFETS.

EFFETS A RECEVOIR

Le livre de *Copie d'effets* est tenu par entrée et par sortie. A l'entrée, on inscrit tous les effets de commerce quels qu'ils soient : *lettres de change, traites, mandats ou billets à ordre*, remis au commerçant

par voie de cession et d'endossement.

Ces effets doivent être inscrits par ordre de date de création ou de réception.

Ils portent tous un numéro d'ordre, servant en même temps pour la sortie, qui se fait en indiquant le nom du banquier ou de la personne à qui on a transmis l'effet.

Le copie d'effets doit contenir les renseignements suivants :

A L'ENTRÉE

- Le numéro d'ordre,
- La date,
- La somme,
- Le nom du cédant ou du tiré,
- Le domicile,
- La nature de l'effet de commerce,
- Le nom du tireur ou du souscrip-

teur, son domicile, et la date de l'effet,

Le nom de la personne qui doit payer l'effet de commerce,
L'échéance de l'effet.

A LA SORTIE

La date de sortie de l'effet,
Le nom de la personne à laquelle on a transmis l'effet.

MODÈLE DU LIVRE DE COPIE D'EFFETS

ENTRÉE		SOMMES	CEDANTS	DOMICILE	NATURE des EFFETS	TIREURS ou SOUSCRIPTEURS	DOMICILE	DATE des EFFETS	SUR QUI	LIEUX de PAYEMENT	ECHANGEANCES	SORTIE	
N ^o d'ordre	DATES											DATES	à qui cédé

EFFETS A PAYER
CARNET D'ÉCHÉANCES

Le carnet d'échéances ou d'effets à payer est un livre sur lequel on inscrit, par ordre de dates de création ou d'acceptation, tous les billets souscrits, les diverses traites ou lettres de change acceptées ainsi que la date des échéances.

Il se tient aussi par entrée et sortie, comme les autres livres auxiliaires.

Il doit contenir les renseignements suivants :

A LA SORTIE

- Le numéro d'ordre,
- La date de souscription ou d'acceptation,
- L'échéance,
- La somme.

CARNET D'ÉCHÉANCES OU D'EFFETS
A PAYER

N ^o d'inscr.	DATES	NOMS	Échéances	SOMMES
	d'inscription			

LE LIVRE D'ACHAT
FACTURIER

Le livre d'achats ou *facturier*, qu'on appelle aussi *livre de crédit*, contient l'inscription journalière et détaillée des factures des fournisseurs et fabricants, ce qui constitue l'entrée des marchandises, et dont le montant se porte au débit du compte de marchandises générales.

C'est aussi sur ce livre qu'on porte les marchandises laissées pour compte et qui rentrent en magasin.

LIVRE DE MAGASINS

Le *livre de magasins* est un livre d'entrée et de sortie de marchandises.

Les commerçants n'en apprécient pas assez l'importance et ne cherchent pas à en connaître le côté pratique.

Avec ce livre bien et régulièrement tenu, en mettant le prix des marchandises en regard, on peut, à quelque chose près, connaître tous les mois le chiffre des marchandises restant dans les magasins.

Le *livre de magasins* se tient comme un *grand-livre* à livre ouvert.

Il porte en tête, à gauche, le mot *entrée*, et à droite le mot *sortie*, et

entre ces deux mots, la nature des marchandises, c'est-à-dire le classement des marchandises par catégories de même espèce.

On ouvre donc sur le *livre de magasins* un compte à toutes les marchandises de même nature.

Il faut donc porter à l'entrée toutes les quantités achetées, et à la sortie toutes les quantités vendues, et la différence représente la quantité restant en magasin, ce qui permet au *commerçant* de pouvoir établir, à peu de chose près, l'inventaire de ses marchandises.

On ne peut se passer, dans le commerce, du *livre de magasins*, qui devient indispensable dans l'industrie.

Il faut donc ouvrir, sur le *livre de magasins*, autant de comptes qu'il y a de matières premières employées pour la fabrication d'un produit quelconque.

C'est le *livre de magasins* qui reçoit les matières premières et qui les livre à la fabrication au fur et à mesure de ses besoins.

Chaque fois qu'il entre des matières premières, on les porte sur le *livre de magasins* du côté de l'entrée.

Chaque fois que le magasin livre des matières premières à la fabrica-

tion, on inscrit cette opération du côté de la sortie.

A la fin de chaque mois, on additionne les *entrées* et les *sorties*, et la différence représente la quantité qui doit rester en magasin et qu'il faut contrôler immédiatement.

La difficulté de tenir ce *livre*, qui exige généralement pour être clair autant de *subdivisions* qu'il y a de sortes de marchandises, l'a fait abandonner par certaines maisons de demi-gros et de détail, ce qui est un grand tort ; et nous ne saurions, dans l'intérêt de ces *commerçants*, trop leur recommander le *livre de magasins*, qui est un livre spécial d'ordre et le seul contrôle des marchandises.

Comment constater les *existences* et *mouvements* de marchandises si la maison ne possède pas de *livre de magasins* ?

Dans les grands établissements industriels qui ont des matières et des marchandises de diverses sortes, on se sert de *livrets* affectés aux diverses marchandises, qui permettent de vérifier si les *existences effectives* sont conformes aux écritures.

Mais cette opération, habituellement longue et onéreuse, n'est guère pratiquée qu'à l'époque des inventaires.

Les maisons de commerce opérant sur un certain nombre de *marchandises* préfèrent, avec non moins de raison, un registre unique.

MODÈLE DU LIVRE DE MAGASINS

Entrée — DATES	VENDEURS	NATURE des Marchandises	Nos d'ordre	Quantités	DATES	A QUI LIVRE	NATURE des Marchandises	Nos d'ordre	Sortie — QUANTITÉS

(A suivre.)

FÉLIX TARBEF.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VI

PREMIÈRES GUERRES DE ROME

(Suite)

Quatrième période. — De 311 à 305. Les peuples du nord de la péninsule prêtent secours à ceux du centre. Entraînés par des émissaires samnites, les Etrusques, au nombre de cinquante ou soixante mille, fondent sur la colonie romaine de Sutrium ; Fabius traverse la forêt Ciminiennne, les bat près de Pérouse, et contraint cette ville, Cortone et Arrétium à demander une trêve de trente ans. Dans le même temps, Papirius, que Fabius avait, malgré sa haine, proclamé dictateur, taillait en pièces une armée de Samnites (309). L'année suivante, Fabius force

une autre armée à mettre bas les armes sous les yeux des ambassadeurs tarentins qui voulaient s'imposer comme médiateurs, dévaste systématiquement le Samnium, bat de nouveau les Samnites, les Marses, les Péligniens, les Marrucins et les Frentans, et les oblige à solliciter la fin d'une si longue et si terrible guerre. Ils conservèrent leur territoire et tous les signes extérieurs de l'indépendance ; mais ils reconnurent la majesté du peuple romain.

Les circonstances devaient expliquer ce que le Sénat entendait par la majesté romaine (305.)

Cinquième période. — De 300 à 290. Seconde et troisième coalition des peuples italiens. La paix n'était encore qu'une trêve. En 299, les chefs samnites entraînèrent dans un soulèvement général les Sabins,

les Etrusques et les Ombriens. Le Sénat fit recommencer la dévastation du Samnium. Les Samnites, prenant une résolution désespérée, quittent leur pays, qu'ils ne peuvent plus défendre, se jettent en Etrurie, soulèvent les villes qui hésitent encore, entraînent les Ombriens et appellent les Gaulois. A Rome, les tribunaux se fermèrent, on enrôla tous les hommes valides, quatre-vingt-dix mille hommes au moins furent mis sur pied. Le massacre de toute une légion près de Camerinum livra aux Sénons (Gaulois de la Gaule cisalpine) le passage de l'Apennin ; s'ils parvenaient à opérer leur jonction avec les Ombriens et les Etrusques, c'était fait sans doute de l'armée consulaire ; mais Fabius rappelle, par une diversion, les Etrusques à la défense de leurs foyers, et court chercher l'armée gallo-samnite dans les plaines de Sentinum (295). Le choc fut terrible : sept mille Romains de l'aile gauche, commandée par Décius, avaient déjà péri, quand le consul se dévoua à l'exemple de son père. Entourés de toutes parts, les barbares reculèrent, mais sans désordre, et regagnèrent leur pays. Fabius battit encore une armée sortie de Pérouse, puis alla triompher à Rome. La destruction d'une légion à Aquilonie, en 293, et la défaite de Pontius Herennius, le vainqueur des Fourches Caudines, arrachèrent enfin à ce peuple l'aveu de sa défaite. Un traité, dont nous ignorons les clauses, les rangea parmi les alliés de Rome (290). Pour les contenir, Pérouse fut occupée par une colonie de vingt mille hommes.

Sixième période. — Guerre de Pyrrhus (283-274). Tout le centre de l'Italie subissait la domination de l'alliance de Rome. Mais, au nord, les Etrusques étaient hostiles, et les Gaulois avaient déjà oublié leur défaite de Sentinum. Au sud, des bandes samnites erraient encore dans les montagnes des Calabres ; les Lucaniens étaient hostiles, et les Grecs voyaient avec effroi la domination

romaine s'approcher d'eux. Tarente montrait un dépit croissant des succès de Rome.

Heureusement l'union était impossible entre tant de peuples, et il n'y eut qu'un instant de danger sérieux, au nord, de la part des Etrusques, qui détruisirent une armée romaine. Le sénat y répondit par l'extermination du peuple sénon tout entier. Des Boïens qui voulurent venger leurs frères, furent eux-mêmes écrasés avec les Etrusques, près du lac Vadimon (283). Le nord de la péninsule reconnut alors, comme les peuples du centre, la domination romaine.

Tarente, restée seule en armes, reconnut trop tard sa faiblesse, et appela à son aide Pyrrhus, roi d'Épire. Arrivé à Tarente, Pyrrhus ferma les bains et les théâtres, et força les citoyens de s'armer. Ce fut auprès d'Héraclée que se livra la première bataille. Les éléphants, que les Romains ne connaissaient pas, jetèrent le désordre dans leurs rangs; ils laissèrent quinze mille hommes sur le champ de bataille. Mais Pyrrhus en avait perdu treize mille. « Encore une victoire pareille, disait-il, et je retourne sans armée en Épire. » Aussi envoya-t-il à Rome son ministre Cinéas pour proposer la paix. — « Que Pyrrhus, s'écria le vieil Appius, sorte d'abord de l'Italie, et l'on verra ensuite à traiter avec lui. » — Cinéas reçut l'ordre de quitter Rome le jour même. « Le Sénat, disait-il au retour, m'a paru une assemblée de rois. »

Pyrrhus tenta un coup de main hardi, une surprise sur Rome; mais dans la ville tous les citoyens étaient soldats, il ne put que ramasser quelque butin. Une seconde bataille près d'Asculum, où un troisième Décius se dévoua, lui prouva qu'il userait vainement contre Rome tous ses soldats; aussi passa-t-il en Sicile, où les Grecs l'appelaient contre les Marmertins et les Carthaginois qui assiégeaient Syracuse. Pyrrhus la débloqua, et refoula de poste en poste les Africains jusqu'à Lilybée. Bien-

tôt il se fatigua de cette entreprise, et repassa en Italie, où la défaite de Bénévent le força à se retirer en Épire. Il tenta de reconquérir la Macédoine, et fut proclamé roi pour la seconde fois, puis alla périr misérablement à l'attaque d'Argos (272). Tarente, délaissée, ouvrit ses portes (272). Les Salentins et les Messapiens se soumirent en 267. La destruction de Vulsinie fut le dernier acte de la guerre de l'indépendance italienne (265). La grande Grèce était soumise, comme l'étaient le nord et le centre de la péninsule.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

DANS LES FACULTÉS ET ÉCOLES DE L'ACADÉMIE DE PARIS

A l'occasion de la réunion du conseil académique de Paris (seconde session de l'année 1881), M. Gréard, vice-recteur de l'Académie, a lu un rapport sur la situation matérielle et les progrès de l'enseignement dans les facultés et les écoles de Paris dont nous croyons intéressant de donner ici un résumé.

La clinique de la Faculté de médecine, transférée au Luxembourg, a été ouverte depuis la dernière session; ce sera bientôt le tour de l'École de pharmacie; les travaux d'appropriation de la Faculté de théologie protestante sont presque achevés. La loi du 22 août a ratifié la convention passée entre la ville de Paris et l'Etat pour la reconstruction et l'agrandissement de la Sorbonne. Des négociations sont ouvertes pour le dégagement et l'extension de l'École de droit. La Faculté de médecine qui est en construction couvrira bientôt, avec l'École pratique et la clinique du Luxembourg, un espace de 25,000 mètres. C'est plus que les plus grandes Universités allemandes.

M. Gréard a particulièrement insisté sur l'agrandissement de la Sorbonne et sur l'histoire de cette reconstruction. Il n'était que temps de la commencer, car bientôt, peut-être, même agrandie, la Sorbonne redeviendra insuffisante.

Les Facultés, les amphithéâtres, les laboratoires, leurs services, exigent aujourd'hui une extension très vaste: les chiffres sont là pour le prouver.

Le nombre des grades conférés par la Faculté des sciences depuis son origine, en 1810, jusqu'au 1er janvier 1881 s'élève à 30,013 dont 26,978 baccalauréats, 2,580 licences, 455 doctorats. La Faculté des lettres a fait pendant la même période 59,106 bacheliers, 1,972 licenciés et 470 docteurs, en tout 61,548 diplômes. Le nombre de ceux qui ont subi bien ou mal un examen quelconque, depuis l'origine, a été, devant la Faculté des sciences, de 79,593, et devant la Faculté des lettres de 138,042, au total 217,635; et, si l'on tient compte de la double épreuve que subissent les candidats au baccalauréat ès lettres depuis 1875, de 231,483.

La Faculté de droit, de 1865 à 1880, a conféré 18,773 diplômes, qui représentent au bas mot 46,598 examens; l'École supérieure de pharmacie dans la même période, 3,322 diplômes, qui représentent 13,108 examens, et la Faculté de médecine, de 1872 à 1880, 5,971 diplômes, représentant au minimum 43,115 examens.

Le nombre des candidats augmente chaque année. La Faculté des sciences, qui faisait 6 bacheliers en 1810, avait, en 1847, 621 candidats; en 1865, 1,751; en 1875, 2,169 et en 1880, 2,793. Dans les lettres, le nombre des candidats au baccalauréat s'est élevé de 2,494 en 1865 à 4,856 en 1880.

A la Faculté de droit, si le nombre des candidats au baccalauréat diminue d'un tiers de 1869 à 1880, celui des candidats au doctorat s'élève de 49 à 172; et encore la diminution des candidats au baccalauréat n'est-elle qu'apparente, tous les candidats qui figurent aujourd'hui sur les listes étant des aspirants sérieux aux grades que confère la Faculté.

Pour le seul doctorat, Paris a délivré, dans la période que nous étudions, 76.60 0/0 des diplômes pour le doctorat ès sciences, 79.91 0/0 pour le doctorat ès lettres, 55.64 0/0 pour le doctorat en droit, et 75.50 0/0 pour le doctorat en médecine.

Les examens ne constituent, d'ailleurs, qu'une partie accessoire de la vie des Facultés. Il y faut ajouter l'enseignement qui s'est développé tellement que le budget des quatre grandes Facultés s'est élevé, en 1880, à 2,256,340 fr., tandis qu'en 1825 il était de 709,381 fr.

Dans la dernière partie de son rapport, après avoir démontré la nécessité des agrandissements en projet, M. Gréard indique les changements qui se sont produits dans l'esprit de l'enseignement supérieur, et qui ont entraîné des modifications dans les méthodes.

L'enseignement n'est plus donné à des auditeurs capricieux, mais à de vrais étudiants, revenant chaque jour. L'École des hautes études, l'annexe naturelle de la Faculté des lettres, a produit, depuis sa fondation, 3,888 mémoires. Dans cette Ecole, on n'apprend pas à dédaigner la généralisation brillante, la leçon éloquente, qui donnaient tant d'éclat à la Sorbonne dans un temps où elle comptait parmi ses professeurs les Guizot, les Royer-Collard, les Cousin, les Ozanam, les Villemain, les Saint-Marc Girardin ; mais on s'enquiert d'une science plus sûre et plus sévère.

Et c'est, à notre sentiment, une amélioration de plus : la chaire du professeur s'est trop souvent changée en tribune, dans ces temps regrettés.

E. D.

GRANDES FIGURES HISTORIQUES

LA REINE BESS

Elisabeth d'Angleterre, fille du sanguinaire Henry VIII et de la malheureuse Anna Bolen, est incontestablement l'une des plus grandes figures du XVI^e siècle. Restauratrice de la religion réformée, ses actes, sous ce rapport spécial, ont été diversement jugés, et cela devait être. En Angleterre, le nom de la *reine Bess* est resté l'objet de la vénération publique ; dans les pays catholiques, les sentiments qu'elle inspire sont naturellement différents ; mais partout on s'accorde

à lui reconnaître des qualités politiques qui manquent trop souvent à la plupart des rois, un patriotisme éclairé, un esprit pénétrant et de vastes connaissances.

Voici le jugement que porte sur cette reine le P. Dorléans, parvenu cependant à ce point de son *Histoire des révolutions d'Angleterre*, où on l'accuse, non sans raison, de cesser d'être impartial :

« Elisabeth, dit-il, est de ces personnes dont le nom nous inspire d'abord dans l'esprit une idée qu'on ne remplit point dans les peintures qu'on en fait. Jamais tête couronnée ne sut mieux l'art de régner et n'y fit moins de fautes dans un long règne. Les amis de Charles-Quint pouvaient compter les siennes, les ennemis d'Elisabeth ont été réduits à lui en chercher, et ceux qui avaient le plus d'intérêt à décrier sa conduite l'ont admirée. Ainsi en elle s'est vérifié la parole de l'Évangile, que souvent les enfants du siècle sont plus prudents, selon leurs vues et les fins qu'ils se proposent, que les enfants de lumière.

« La vue d'Elisabeth fut de régner, de gouverner, d'être maîtresse, de tenir ses peuples dans la soumission et ses voisins dans le respect ; n'affectant ni d'affaiblir ses sujets, ni de conquérir sur les étrangers, mais ne souffrant pas que personne donnât atteinte au pouvoir suprême, qu'elle savait également maintenir par la politique et par la force ; car personne de son temps n'eut plus d'esprit qu'elle, plus d'adresse et de pénétration. Elle ne fut pas guerrière, mais elle sut si bien former des guerriers, que depuis longtemps l'Angleterre n'en avait vu un plus grand nombre, ni de plus expérimentés. »

Après cette appréciation du savant jésuite, il ne nous reste plus qu'à suivre Elisabeth dans les diverses phases de son existence de reine, sans nous inquiéter d'autre chose que des faits.

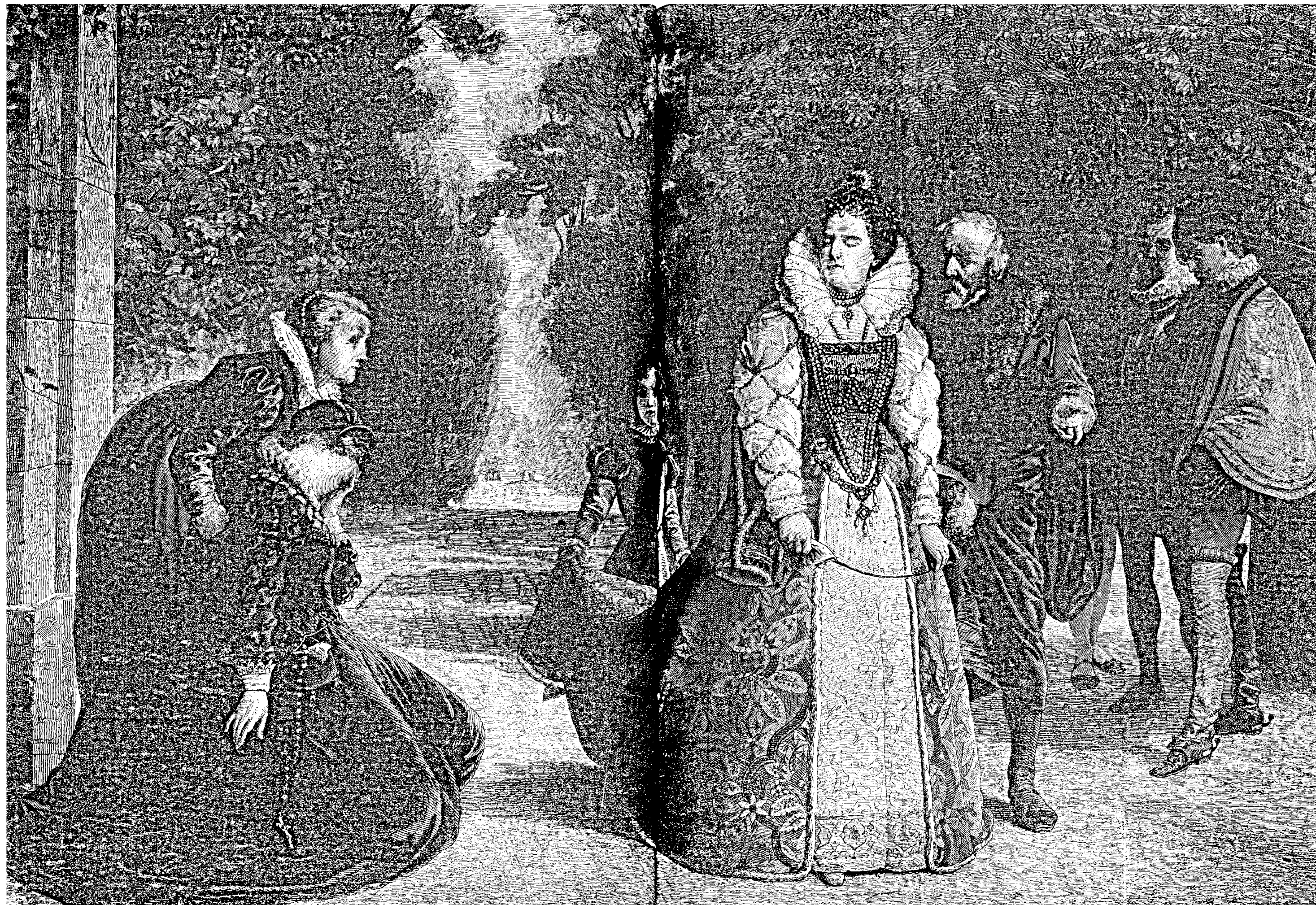
Née en 1533, Elisabeth d'Angleterre fut élevée dans la religion pro-

testante ; elle passa dans la retraite sa première jeunesse, livrée aux plus fortes études littéraires. Sous le règne de sa sœur, Marie Tudor, qui voulut rétablir en Angleterre la religion catholique et, sous l'inspiration de son digne époux, Philippe d'Espagne, ensanglanta son pays dans ce but, Elisabeth vécut quelque temps prisonnière dans divers châteaux et même à la Tour de Londres. Mais ce règne néfaste eut peu de durée, et en 1558, Elisabeth était appelée à recueillir l'héritage que Marie avait eu le temps d'amoindrir considérablement, car, dès lors, les Anglais ne possédaient plus rien sur le continent.

Accueillie avec enthousiasme par le peuple anglais, exaspéré par les persécutions religieuses que le nouveau règne allait nécessairement faire cesser, Elisabeth se fit toutefois sacrer suivant le rite catholique et adressa au pape Paul IV un message pour lui faire connaître son intention de respecter cette religion. Mais, moins habile que la jeune reine, qui ne cherchait sans doute qu'un prétexte pour retourner au protestantisme, Paul IV lui répondit en lui reprochant l'illégitimité de sa naissance et en lui enjoignant de soumettre ses droits au trône à l'arbitrage du Saint-Siège : c'était aller au-devant d'une catastrophe.

En 1559, le Parlement d'Angleterre, convoqué dans ce but, déclarait la reine chef de l'Église d'Angleterre, rendait à la couronne les annates et les dîmes et préparait les changements qui découlaient naturellement de ces prémisses, en révoquant les lois religieuses édictées sous le règne de Marie pour en revenir, en les fortifiant, à celles d'Édouard VI et d'Henry VIII. Cette révolution se fit sans effusion de sang, sans violences condamnables : on cite même des membres catholiques du conseil privé auxquels leurs charges furent conservées.

Cependant Philippe d'Espagne, devenu le roi Philippe II, veuf de Marie, fit demander sa main à Eli-



GRANDES FIGURES HISTORIQUES. — Marie, St vint se jeter aux pieds d'Elisabeth (p. 762, col. 2).

sabeth, qui le repoussa. Il est probable que, dans ce premier refus, la résolution de ruiner l'influence espagnole entraînait pour beaucoup; mais Elisabeth écarta de même tous les prétendants empressés autour d'elle, malgré l'avis de ses conseillers. On dit que son médecin l'avait avertie qu'elle ne pourrait risquer de devenir mère sans danger pour sa vie; elle eut pourtant des favoris, ce qui ne l'empêcha point de répondre au Parlement qui la sollicitait de revenir sur sa décision, qu'elle voulait qu'on écrivît sur son tombeau : « Ici repose Elisabeth, qui vécut et mourut reine et vierge. » L'existence même des favoris ne nous autorise nullement à douter de sa sincérité, après tout.

Les deux grandes affaires du commencement du règne d'Elisabeth ont donc été le rétablissement du protestantisme et la ruine de l'influence espagnole, dont le souvenir était si odieux au peuple anglais. La jeune reine eut alors maille à partir à la fois avec la France et l'Ecosse, c'est-à-dire avec Marie Stuart, ou mieux encore avec ses oncles les Guise.

Marie Stuart avait des prétentions à la couronne d'Angleterre, en sa qualité de petite-fille de Henry VII, et les Guise, qui les lui avaient suggérées pour son malheur, le pape, Philippe II, prétendant éconduit, les catholiques d'Angleterre et d'Ecosse ne se faisaient pas faute, comme on pense, de favoriser ces prétentions, prêts à les appuyer d'une manière effective à la plus petite chance qui se présenterait. En un mot, la jeune femme de François II était le centre autour duquel se ralliaient tous les ennemis d'Elisabeth. Il nous semble que cette raison suffit bien pour expliquer, sinon pour justifier, la haine implacable qu'Elisabeth avait vouée à sa rivale, et qui eut pour épilogue le supplice de celle-ci, après dix-neuf ans de captivité, et qu'il n'est pas besoin de chercher d'autres prétextes plus ou moins fantaisistes.

Lorsque, François II mort (1560),

Marie retourna en Ecosse, elle y trouva installée l'influence anglaise et protestante, et elle fut mal reçue par ses nouveaux sujets, avec lesquels elle n'avait aucun goût, aucun sentiment communs; et lorsque, au printemps de 1568, chassée de son royaume par la rébellion victorieuse, ayant peut-être plus peur de Catherine de Médicis que d'Elisabeth, elle vint se jeter aux pieds de celle-ci et lui demander asile, reçue avec hauteur par celle qu'elle avait si gravement offensée, ce fut une prison qui s'ouvrit pour lui donner asile, une prison d'où elle ne devait sortir que pour monter à l'échafaud.

Fût-ce une cruauté inutile? Peut-être que non, car il ne faut pas oublier que le nom de Marie Stuart catholique servait de mot de ralliement aux puissances catholiques de l'Europe, et que celles-ci projetaient ouvertement de renverser Elisabeth au profit de Marie, afin d'extirper le protestantisme d'Angleterre: dans ces conditions, une des deux femmes était de trop, cela n'est pas niable.

L'Angleterre, sous Elisabeth, était le refuge des protestants du continent persécutés par Philippe II dans les Pays-Bas, par Catherine de Médicis et Charles IX en France; elle envoyait aux Flamands révoltés une armée de secours et portait le deuil des victimes de la Saint-Barthélemy. Seule en Europe, la cour d'Elisabeth résistait victorieusement à l'influence espagnole, en même temps que, seule aussi, elle y représentait l'idée de tolérance et d'humanité, par ce temps de fanatisme et d'orgies sanglantes: c'est bien quelque chose, en vérité.

L'exécution de Marie Stuart fournit à Philippe II le prétexte attendu pour tenter une descente en Angleterre. En 1588, il armait une flotte puissante pour cet objet, mais la marine anglaise, puissamment secourue par la tempête, détruisait complètement l'*invincible armada* avant qu'elle eût pu aborder les côtes britanniques.

Ce désastre mémorable, qui fut comme le signal de la décadence de l'Espagne, mit le comble à la gloire d'Elisabeth, et l'Angleterre ne tarda pas à se placer au premier rang des nations de l'Europe; tant par son influence politique sur les affaires européennes que par sa prospérité intérieure, son commerce, sa marine, ses arts et sa littérature. « Ce fut un règne glorieux, après tout, dit RATHERY, que celui qui peut nommer des ministres comme Cécil et Walsingham, des marins comme Drake et Hawkins, des poètes comme Spencer et Shakespeare, et qui, malgré ses actes arbitraires et ses Parlements faciles, fut pour l'Angleterre l'aurore de la liberté civile et politique... »

Sans aucun doute. Mais, en vieillissant, Elisabeth inclina malheureusement vers le fanatisme protestant, après avoir réagi contre le fanatisme catholique, et elle ensanglanta les dernières années de sa vie par d'impardonnables exécutions de catholiques.

Elle fit également exécuter, ou plutôt juger pour crime de haute trahison et condamner à mort, le comte d'Essex, son dernier favori, qui avait tenté de soulever contre elle la population de Londres, et par conséquent avait bien mérité son sort. On dit cependant que cette exécution, qui n'était que la juste rétribution des mérites de l'ancien favori, aurait causé à Elisabeth un chagrin tel, qu'elle en mourut. Elle y mit le temps, en tout cas, car l'exécution du comte d'Essex eut lieu en février 1601, et Elisabeth ne mourut que le 3 avril 1603, plus de deux ans après. — Elle était âgée par conséquent de soixante-dix ans.

Au moment d'expirer, le ministre Cécil lui demanda de faire connaître sa volonté au sujet du choix de son successeur au trône. « J'ai gouverné en roi, répondit-elle, et je veux que ce soit un roi qui me succède. »

Avec elle s'éteignait, en effet, la dynastie des Tudors. Ce fut le fils de

Marie Stuart, Jacques d'Ecosse, qui lui succéda, consommant définitivement l'union plus d'à moitié faite de l'Ecosse et de l'Angleterre.

ESTÈVE DESGRANGES.

LE THÉÂTRE ANECDOTIQUE

UNE COLLABORATION ONÉREUSE

Le 11 juin 1825, le théâtre de Madame (le Gymnase) donnait la première représentation d'un vaudeville en un acte : les *Empiriques d'outre-fois*, de MM. Scribe et Alexandre. Ce vaudeville n'eut point un grand succès, tant s'en faut ; il n'est intéressant que sous le rapport de la collaboration qui lui avait donné naissance et à propos de laquelle Eugène de Mirecourt raconte l'anecdote suivante :

« Une dame d'un certain âge, ancienne maîtresse d'institution, apporta à Scribe le manuscrit des *Empiriques d'outre-fois*.

« — Mon Dieu, madame, dit Scribe, Je suis accablé de besogne ; vous risquez d'attendre longtemps.

« — N'importe ! répondit-elle, pourvu que mon tour arrive, c'est tout ce que je demande.

« Elle laissa le manuscrit entre les mains du savant charpentier dramatique, trop heureuse d'emporter une espérance. Le lendemain, Scribe apprend que cette dame est dans une situation de fortune déplorable et presque voisine de la misère. Il quitte tous ses autres travaux, prend le manuscrit des *Empiriques*, arrange, corrige, refond la pièce, la porte au Gymnase et la fait jouer, le tout en moins de six semaines. Par malheur, elle n'eut qu'un succès d'estime.

« La maîtresse d'institution s'empressa d'apporter à Scribe deux autres vaudevilles, dont elle espérait tirer plus d'argent que du premier. Cette fécondité du bas-bleu devenait inquiétante. Scribe appela Guyot, l'un des deux agents dramatiques chargés de la perception des droits, et lui donna l'ordre de faire rapporter aux *Empiriques*, joués ou non, douze cents francs par an de droits

d'auteur. Il créait ainsi à Mme Friedelle une pension de six cents francs, afin qu'elle le laissât en repos. »

Mme Friedelle, il est à peine besoin de le dire, c'était l'Alexandre de la collaboration.

Mais si le vaudeville ne valait rien, est-ce qu'on ne trouve pas excellent la petite comédie de mœurs dont Scribe est ici le héros et les *Empiriques l'accessoire* ?

Faire ainsi le bien sans bruit, quoique dans le but égoïste d'avoir la paix, est plus grand, selon nous, que de le faire avec ostentation, à grand renfort de discours, réclames et autres, d'un prix beaucoup plus élevé que la valeur même du bienfait. Avoir la paix ! la belle affaire ! Il suffisait de mettre la dame à la porte — avec des formes, s'entend.

— De plus grands que Scribe, et de plus petits aussi, n'ont jamais eu recours à d'autres moyens pour se débarrasser des importuns.

Les grands « charpentiers dramatiques » en vogue, qu'on accuse si aisément de pillage, ne choisissent pas toujours leurs collaborateurs ; beaucoup s'imposent, et peut-être qu'en cherchant bien, on en trouverait quelques-uns qui, comme l'Alexandre de Scribe, collaborent principalement à la perception des droits d'auteurs.

CANTEMARCHE.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-NEUVIÈME LEÇON

Première division — Pratique

LECTURE

An infant stood beside him, with a large slice of bread and butter in its right hand, and in its left a piece of string, with a ball slung to the end of it, for a kitten to play with ; while a poodle, that had been gnawing a bone,

slunk away with it under the sideboard.

The old gentleman bent an angry look on John, and said with a frown : « Well sir, what do you want ? »

The latter, somewhat startled at this ungentle reception, stammered out : « Sir, you have a shop to let ? »

« I have indeed, » said the landlord, smoothing his brow.

« I have just seen it ; I come thence, and I wish to know the terms. »

« Oh ! Sit down, young man, pray, sit down. So then, you wish to take it ? »

« Yes, sir, if the rent be not too high. »

« Oh ! it is only twenty pounds a year.

That's not too high a price, is it ? »

« Why, I don't think 'tis very cheap, » said John ; « however I'll take it. »

TRADUCTION LITTÉRALE

An infant stood beside him, with a large slice of bread and butter in its right hand, and in its left a piece of string, with a ball slung to the end of it, for a kitten to play with ; while a poodle, that had been gnawing a bone, slunk away with it under the sideboard.

The old gentleman bent an angry look on John, and said with a frown : « Well sir, what do you want ? »

The latter, somewhat startled at this ungentle reception, stammered out : « Sir, you have a shop to let ? »

« I have indeed, » said the landlord, smoothing his brow.

« I have just seen it ; I come thence, and I wish to know the terms. »

« Oh ! Sit ^{en bas} down, young man, pray, sit ^{prie} down. So then, you wish to take it? »
 Ainsi donc
 « Yes, sir, if the rent be not too high. »
 loyer haut.
 « Oh ! it is only twenty pounds a year.
 That's not too high a price, is it? »
 C'est prix
 « Why, I don't think 'tis very cheap, » said John; « however I'll take it. »
 Mais | ne pense pas | c'est
 cheap, » said John; « however bon marché
 | I'll take | it. »
 | je prendrai |

TRADUCTION FRANÇAISE

Un petit enfant se tenait à côté de lui, avec une grande tartine de pain et de beurre dans la main droite, et dans la gauche un cordon, avec une balle suspendue au bout, pour faire jouer un petit chat, pendant qu'un caniche, qui était à ronger un os, se glissait avec cet os sous le buffet.

Le vieux monsieur dirigea un regard irrité sur Jean, et dit en fronçant le sourcil :

« Eh bien, monsieur, que voulez-vous? »

Ce dernier, intimidé par cette réception peu aimable, dit en bégayant :

« Monsieur, vous avez une boutique à louer? »

« Oui, vraiment, » dit le propriétaire, d'un air radouci.

« Je viens de la voir; j'en viens, et je désire les conditions. »

« Oh ! Asseyez-vous, jeune homme, je vous en prie, asseyez-vous. Ainsi donc, vous désirez la prendre? »

« Oui, monsieur, si le loyer n'est pas trop élevé. »

« Oh ! ce n'est que vingt louis par an. Ce n'est pas un prix trop élevé, n'est-ce pas? »

« Mais, je ne pense pas que ce soit très bon marché, » dit Jean; « cependant je la prendrai. »

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Why do you frown?	Pourquoi fronchez-vous le sourcil?
Are you angry?	Etes-vous en colère?
Yes, I am angry.	Oui, je suis en colère.
Why so?	Pourquoi cela?
Because your friend has just given me a very ungentle reception.	Parce que votre ami vient de me faire une réception très peu aimable.
Indeed ! You surprise me very much.	En vérité ! Vous me surprenez beaucoup.
My friend is kind to every one.	Mon ami est bon envers tout le monde.
He is the mildest man I know.	C'est l'homme le plus doux que je connaisse.

I have not found him so, however. Je ne l'ai pas trouvé tel, cependant.
 But tell me the particulars. Mais dites-moi les détails.
 You know that I was to call on him this morning? Vous savez que je devais passer chez lui ce matin?
 Yes, I know that. Oui ; je le sais.
 He was not at home when I called. Il n'était pas chez lui quand j'y suis allé.
 Did he know that you were to call on him? Savait-il que vous deviez passer chez lui?
 He did ; my brother had told him. Oui, mon frère le lui avait dit.
 His servant ushered me into the parlour, and begged I would sit down and wait for him. Son domestique me fit entrer dans le parloir, et me pria de m'asseoir et de l'attendre.
 Proceed, if you please. Continuez, s'il vous plaît.
 There was a poodle gnawing a bone, by the fire-side. Il y avait un caniche qui rongait un os, au coin du feu.
 As I approached the fire, the animal sprang at me and bit me. Comme je m'approchais du feu, l'animal s'élança sur moi et me mordit.

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
Who stood beside him?	An infant.
Beside whom did the infant stand?	Beside the old man.
What had the child in its right hand?	A large slice of bread and butter.
What had it in its left hand?	A piece of string.
In which hand was the slice of bread?	In its right hand.
In which hand was the piece of string?	In its left.
What was slung to the end of the string?	A ball.
Why was the ball slung to the end of the string?	For a kitten to play with.
What animal had been gnawing a bone?	A poodle.
What had the poodle been doing?	It had been gnawing a bone.
What did the poodle do, when John entered?	It slunk away with the bone under the sideboard.
Who bent an angry look on John?	The old gentleman.
What look did the old gentleman bend on John?	An angry look.
What did he say with a frown?	« Well, sir, what do you want? »
Who was somewhat startled?	The latter — John.
At what was he startled?	At this ungentle reception.
How did he speak?	He stammered.

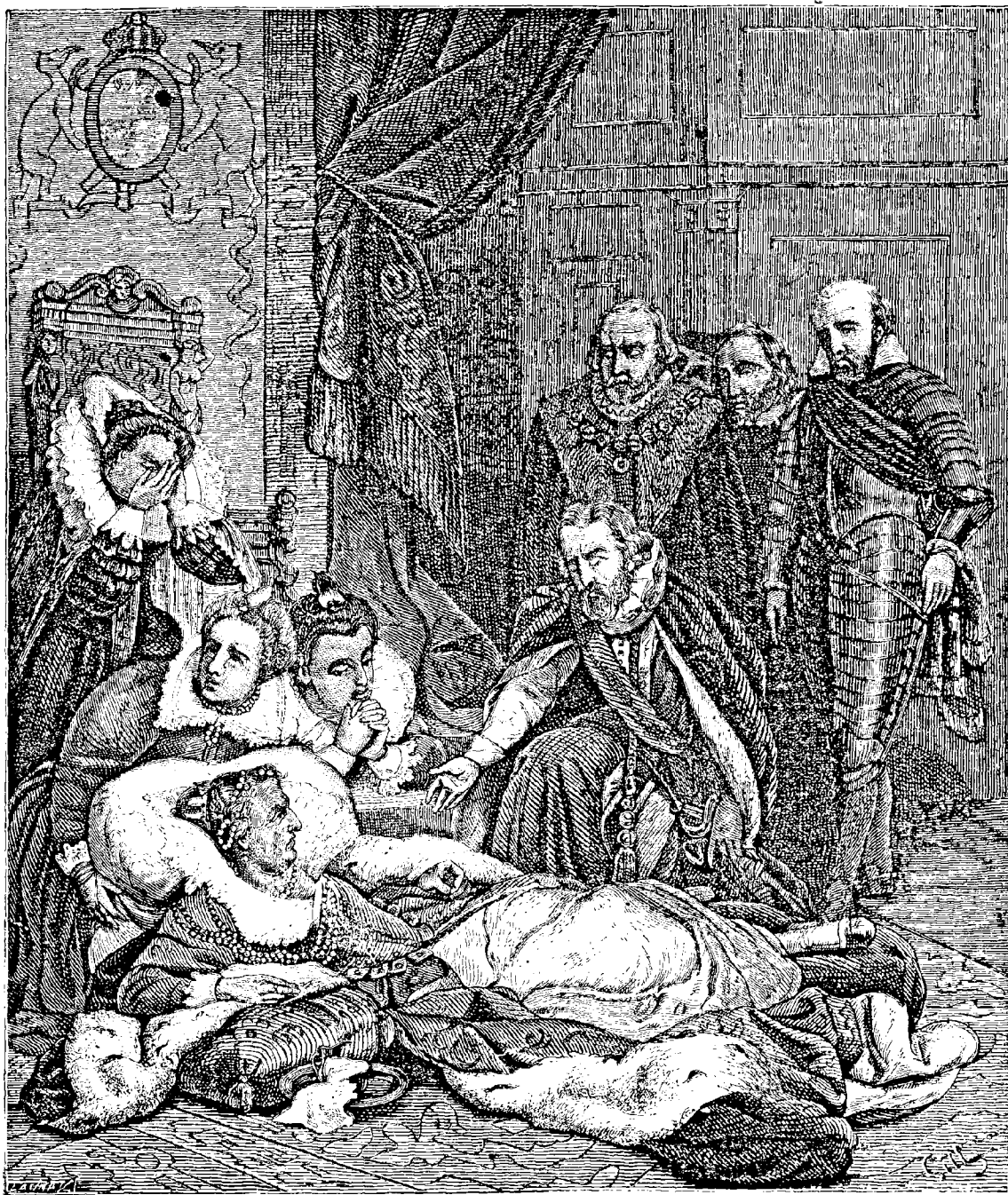
What did he stammer out? « Sir, you have a shop to let? »
 What did the landlord say? « I have indeed. »
 What did the landlord do at that time? He smoothed his brow.
 What had John just seen? The shop.
 Whence did he come? From the shop — From thence.
 What did he wish to know? The terms.
 What did the landlord beg him to do? He begged him to sit down.
 On what condition would John take the shop? If the rent were not too high.
 What were the terms? Twenty pounds a year.
 What did the landlord think of the price? That it was not too high a price.
 What did John think of it? That it was not very cheap.
 What would he do however? He would take it.
 And what did you do? Et que faites-vous?
 I killed the poodle. Je tuai le caniche.
 Oh ! you ought not to have done that. Oh ! vous n'auriez pas dû faire cela.
 In my place, you would have done it. A ma place, vous l'auriez fait.
 Well, go on. Eh bien, continuez.
 When your friend came in, and saw his poodle dead, he could not speak at first. Quand votre ami entra, et vit son caniche mort, il ne put parler d'abord.
 At length he said to me in an angry tone : Who did this? Enfin il me dit d'un ton irrité : Qui a fait cela?
 I did it, answered I; because the animal bit me. C'est moi qui l'ai fait, répondis-je; parce que l'animal m'avait mordu.
 You are a brutal fellow, replied he. Vous êtes un brutal, répliqua-t-il.
 Could you not have beaten the poor animal, without killing it? N'auriez-vous pas pu battre le pauvre animal sans le tuer?
 Sir, said I, I cannot bear your expressions. Monsieur, dis-je, je ne puis endurer vos expressions.
 And, as I fear to forget myself, I leave you. Et, comme je crains de m'oublier, je vous quitte.
 So saying, I took my hat, and came away. En disant cela, je pris mon chapeau, et je m'en allai.
 He called me back and wanted to detain me ; but I would not listen to him. Il me rappela et voulut me retenir; mais je ne voulus pas l'écouter.
 Now, what do you think of that? Maintenant, que pensez-vous de cela?
 I think that you are a very fiery young gentleman. Je pense que vous êtes un jeune homme fort emporté.
 (A suivre.)

LE CALENDRIER

Une nouvelle année qui commence, un nouveau calendrier qu'on entame, et dont nous ne verrons pas tous la fin. C'est le moment de rap-

l'année de 365 jours, les 5 h. 49 (en nombres ronds), négligées à chaque révolution, produisaient en cent ans 5812[3h. ou 24 jours 52[3 h. quantité qu'il était impossible de négliger. En effet, c'était une différence de plus de trois semaines. Il

mois du calendrier. C'était là l'origine de la fable du Phénix, par lequel on voulait désigner le Soleil, qui, après 1461 ans de 365 jours, renaissait de ses cendres, c'est-à-dire recommençait une nouvelle carrière apparente à travers le calen-



GRANDES FIGURES HISTORIQUES. — Mort d'Elisabeth, d'après le tableau de Paul Delaroche (p. 762, col. 3).

peler, en attendant, par quelles vicissitudes le calendrier a passé avant d'être ce qu'il est, c'est-à-dire à peu près exact.

Le problème du calendrier a été pour tous les peuples de ramener indéfiniment l'équinoxe à la même date civile. Quand on faisait

suffisait d'une vie d'homme pour apercevoir les défauts de ce calendrier. Les saisons passaient, en un peu plus de sept siècles, dans les mois opposés ; et, en moins de quinze siècles, elles revenaient de nouveau aux mêmes dates, ayant parcouru dans l'intervalle tous les

drier. Ces 1461 années de 365 jours, ou 1460 années tropiques, composaient la *période sothiaque*, ou de Sothis (le Chien), qui ramenait à la même date civile le levé du grand chien ou sirus dans le crépuscule du matin. A l'origine de la civilisation, plusieurs peuples n'ont fait

usage, pour rétablir la correspondance, que de corrections sans règle fixe, et opérées de loin en loin. Ils ramenaient la concordance, quand elle était notablement troublée, en ajoutant tout d'un coup quelques jours à une certaine année civile, comme on remet à l'heure une horloge mal réglée en touchant aux aiguilles avec le doigt. C'était un moyen imparfait qui convenait seulement à l'enfance des sciences. Aussi le progrès des connaissances et celui même de la civilisation amenèrent-ils les législateurs à prescrire des systèmes réguliers d'*intercalation*. Les principaux peuples civilisés ou semi-civilisés des deux hémisphères étaient arrivés à maintenir la concordance par des moyens plus ou moins ingénieux. Même dans le nouveau-monde, les Péruviens et les Aztèques avaient accordé l'année civile avec l'année tropique, comme les anciens habitants de l'Inde et les Chinois.

A Rome, ce fut César, arrivé au pouvoir, qui dota la société latine d'un calendrier fixe et régulier. Sosigène, astronome d'Alexandrie, qu'il chargea de préparer ce travail, emprunta aux Hindous l'intercalation d'un jour tous les quatre ans. Ce fut l'origine de nos *années bissextiles*, qui comptent 366 jours. Ce calendrier suppose l'année de 365 jours et 6 heures, chiffre qui n'est pas loin de la vérité. Les saisons se déplacent encore, en vertu des 11 minutes qu'on néglige chaque année ; mais elles ne se meuvent plus que lentement, et prendraient la longue durée de 478 siècles, au lieu des 16 de la période sothiaque, pour parcourir les douze mois et revenir à la date du départ. Le calendrier de Sosigène, promulgué par César, fut appelé, d'après le prénom du dictateur, *calendrier Julien*.

Il suffisait aux comparaisons à courte durée, pour lesquelles seules on avait occasion alors. Mais quand les annales de la société civilisée se sont allongées, quand on a embrassé une série d'événements, rap-

portés par leurs dates exactes, pendant une période de mille et bientôt de deux mille ans, les onze minutes négligées ont commencé à troubler l'accord. En 131 ans, elles produisent un jour ; elles en produisent trois au bout de 393 ou à très peu près quatre siècles. Lorsque le pape Grégoire XIII, légiférant pour le monde chrétien et civilisé, voulut faire disparaître cette source d'erreur, l'astronome Clavius indiqua, comme moyen pratique, le retranchement de trois années bissextiles séculaires, sur quatre, ou de trois jours en quatre siècles : ce qui ne laisse qu'une erreur d'un jour toutes les 3,500 années. Le calendrier, privé de ces trois bissextiles séculaires sur quatre, est celui dont se servent l'Europe occidentale et toute l'Amérique : c'est le *calendrier grégorien*. Les années 1700, 1800 et 1900, qui seraient bissextiles dans le calendrier indien, n'ont que 365 jours dans le calendrier grégorien ; mais l'année 2000 en aura 366, et, de quatre siècles en quatre siècles, il en sera de même de la dernière année séculaire. Au défaut de cette correction, les équinoxes et les solstices se déplaçaient dans l'année civile, au point de varier de douze jours depuis le temps de César jusqu'au XVIIe siècle. La réforme grégorienne n'était donc pas d'une rigueur absolue ; mais, malgré la faible erreur qu'elle admet encore, elle satisfait aux besoins présents.

X.

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
ET DES ÉTATS CIRCONVOISINS

Quelques renseignements intéressants sur les antiquités du Cambodge, soumis à l'Académie des inscriptions par M. Aymonier, officier d'infanterie de marine et représentant du protectorat français auprès du souverain de ce pays.

Les populations des Chams et des Kmers, qui ont laissé tant de monuments dans la presque indo-

chinoise, ont reçu le brahmanisme à une époque rapprochée des commencements de l'ère chrétienne. Plus tard, les Chams, expulsés du Cambodge, furent aux prises avec les Annamites, d'origine chinoise ; une lutte longue et terrible s'ensuivit et se termina, il y a environ deux siècles, par l'absorption à peu près complète des Chams. Avant cette époque, les Chams et les Kmers avaient vécu, juxtaposés, rivaux, mais non acharnés à se détruire, dans le Cambodge. Les Kmers avaient été les plus puissants, au sixième siècle. Leur épanouissement politique fut glorieux, à en juger par les beaux et nombreux monuments qu'ils élevèrent et dont les ruines étonnent encore aujourd'hui les rares voyageurs qui visitent cette contrée, défendue par la malaria.

M. Aymonier a forcé la barrière climatérique ; il a exploré les ruines, relevé les inscriptions : il possède plus de 600 textes épigraphiques, dont cent sont sanscrits. Il les transmettra aux indianistes.

Il s'est appliqué, quant à lui, à l'étude des textes chams, en langue vulgaire, qui sont la plupart datés, et nomment trois rois principaux ; parmi eux il faut mentionner Yago-Varman, celui qui a dédié, peu après l'an 889 de l'ère chrétienne, le monument de Loley à Indra ; Surya-Varman, le dévot de Siva, et sous lequel le bouddhisme devint prédominant chez les Kmers.

M. Aymonier donne la traduction d'une épitaphe en langue cham vulgaire : c'est une plainte maternelle sur la mort ou la disparition d'une jeune femme. À côté du dialecte vulgaire, les Chams ont une langue sacrée, le *dalit*, et une langue spéciale pour les chants de la religion musulmane : cet idiome se nomme le *bani*. Dans le dialecte vulgaire, deux mots sanscrits seulement ont été relevés ; les mots malais y sont nombreux. L'alphabet est dérivé du *devanagari* ; l'idiome est généralement bisyllabique ; la voyelle initiale est d'ordinaire mobile ou vague.

Dans la conviction de M. Aymonier une exploration au Cambodge bien conduite pourrait procurer à l'his-

toire et à l'archéologie de l'extrême-Orient des monuments et des textes précieux.

*
**

L'Académie se propose de solliciter l'action de l'Etat afin de pouvoir fournir à M. Aymonier, dont les travaux ont été appréciés, toutes les facilités désirables pour mener à bien une pareille mission, qui ne pourrait, naturellement, être confiée à un plus digne ni à un plus capable que lui.

*
**

A la séance de l'Académie des beaux-arts du 9 décembre a commencé la discussion sur les propositions qui ont été faites relativement à des modifications à introduire dans le règlement de l'Académie de France à Rome. Nous rappelons que ces modifications concernent le règlement intérieur de la villa Médicis auquel on a reconnu des inconvénients. On voudrait rendre plus efficace l'autorité du directeur de l'école ; on pense qu'il serait bon de le laisser intervenir, en certaine mesure, dans le choix des sujets qui doivent plus tard constituer les envois des pensionnaires.

Les propositions de modification ont été autographiées et distribuées dès le commencement de la semaine aux membres de l'Académie, afin qu'ils eussent le temps avant la séance d'en prendre une connaissance exacte et de pouvoir les discuter à fond.

Comme c'est l'Académie des beaux-arts qui fait le règlement de l'école, sauf approbation du ministre de l'instruction publique, il est naturel que la Compagnie, instruite par l'expérience (puisqu'elle est aussi chargée de surveiller et de juger les travaux des pensionnaires de Rome), ait pris l'initiative des modifications dont il s'agit.

Toutefois il faudra, lorsqu'elles auront été résolues, les soumettre à l'approbation officielle, et ce n'est qu'à ce moment qu'il sera permis de les rendre publiques.

*
**

Dans une réunion récente à la salle Gerson, la proposition fut faite de célébrer le quatre centième anniver-

saire de la mort de Louis XI. (Vous verrez qu'il ne nous restera bientôt plus assez de jours pour fêter les centenaires!) -

Tout le monde paraissait goûter la proposition, lorsqu'un des assistants se leva et formula une protestation très vive, « au nom des habitants d'Arras ».

Le journal le *Temps*, en rapportant l'incident, s'étonnait de l'intervention des habitants d'Arras dans cette affaire. Un de ses lecteurs lui a aussitôt adressé la lettre suivante, qui montre que les Artésiens ont de la mémoire et que la plupart d'entre nous en manquent au contraire trop souvent :

Hesdin, 6 décembre 1881.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je lis dans le *Temps* d'aujourd'hui qu'à une réunion de la salle Gerson un orateur avait proposé de célébrer le quatrième centenaire de Louis XI, et qu'un habitant d'Arras s'était levé et avait protesté au nom de ses compatriotes. Vous ajoutez qu'on a d'abord été stupéfait et qu'ensuite on a ri.

Voici, selon moi, ce qui a motivé la protestation :

Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI s'empara de l'Artois, sous prétexte que Marie, fille du duc de Bourgogne, ne l'avait pas encore reconnu comme suzerain. Les bourgeois d'Arras envoyèrent alors vingt des leurs à la princesse Marie pour l'éclairer sur les intrigues de ses agents qui parcouraient l'Artois pour préparer l'annexion, et pendant que Commines essayait de gagner à la cause royale d'Esquerdes, le gouverneur de la province.

Le roi fit arrêter les vingt bourgeois et leur fit préparer un banquet. Pendant le repas, qui eut lieu à Hesdin, il eut pour eux et pour le chef de la députation, Oudart de Bucy, procureur général de la province, les plus grands égards. Mais au dessert, on vit entrer Tristan, le grand prévôt. Les bourgeois virent alors ce qui les attendait; ils eurent beau implorer la clémence de Louis XI, qui les fit conduire sur la grand-place d'Hesdin, où ils furent décapités.

Ces faits sont relatés dans l'ouvrage intitulé :

Bibliothèque historique de la Picardie et de l'Artois, par P. Roger, 1844.

Il était permis aux assistants d'ignorer ceci; il est permis aussi à un Artésien de le rappeler.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, mes salutations empressées.

TH. GRANDSIRE,

Membre correspondant de la Société des antiquaires de Morinie, à Hesdin.

Souvenons-nous donc, et mettons quelque réserve à la célébration des anniversaires — et une sourdine à nos acclamations.

*
**

Il paraît que Richard Cobden a été très près de devenir auteur dramatique, ou du moins que, s'il ne l'est pas devenu, ce n'est nullement de sa faute.

Dans sa jeunesse, l'illustre économiste écrivit, en effet, une comédie, une *farce* même, intitulée le *Phré-nologiste*, qu'il présenta successivement aux théâtres de Drury-Lane et de Covent Garden, lesquels s'empressèrent de l'éconduire.

Cet échec décida de la carrière de Cobden, et, sur les derniers temps de sa vie, il disait volontiers, faisant allusion à cette tentative avortée : « Il est fort heureux pour moi que cette pièce ait été refusée, autrement, j'aurais très probablement entrepris d'écrire pour le théâtre et serais ainsi devenu un *vagabond pour le reste de mes jours*. »

Il y avait peut-être bien un peu de ressentiment sous ces paroles sè-vères, et même de regret.

*
**

On annonce la publication à Londres de l'*Enfer* du Dante, traduit en grec moderne par Musurus-Pacha, ambassadeur inamovible de la Sublime-Porte près la cour de Saint-James.

Né à Constantinople, le fait est que Musurus-Pacha est originaire de l'île de Crète.

X. RAMBER

Le Gérant : A. JOLLY.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La situation de notre marché financier est toujours très chargée. Il y a lieu de craindre que les reports ne se tiennent longtemps encore à un taux fort élevé. Si les reports sont si chers, c'est que les cours sont exagérés et que ceux qui prêtent leur argent ne sont pas tranquilles pour l'avenir, car la spéculation haussière ne voit pas clair et ne raisonne plus.

Tôt ou tard la logique et le bon sens reprennent leurs droits; il faut savoir attendre ce moment-là.

Il y a bien, en dehors de la Bourse, quelques valeurs encore avantageuses à acheter, mais il faut s'y bien connaître. Le journal que nous allons publier prochaine-

ment fera voir par une cote très détaillée la quantité effrayante de valeurs offertes en banque; c'est ce qui explique notre grande réserve à recommander une affaire; nos lecteurs nous comprennent bien quand nous parlons de nos titres Société des Villes d'Eaux; là au moins nous pouvons garantir ce que nous disons. S'il est toujours gênant de faire son propre éloge, il y a au moins cette satisfaction de s'appuyer sur des faits connus, et alors d'être convaincu de ce que l'on avance. Aussi, quand nous disons que les bénéfices de la Société des Villes d'Eaux ont permis, depuis plusieurs années, une distribution de 18 0/0 l'an, et qu'en payant 12 fr. d'intérêt fixe sur un titre de 100 fr., au lieu de 6 fr. que recevaient les Parts de 100 fr., il est incontestable que les titres primitifs ont doublé de valeur le jour où ils ont doublé comme revenu.

Avec 200 fr. versés, la Part est complètement libérée, puisqu'elle est créée à ce prix. L'article 3 des statuts porte formellement que les sociétaires ne sont engagés que jusqu'à concurrence de leur mise sociale. Les parts de la Société des Villes d'Eaux ne sont donc plus susceptibles d'aucun appel de fonds dans l'avenir.

Tous ces avantages, toutes ces garanties, ne justifient-ils pas suffisamment le succès que trouvent ces titres chez le rentier qui veut se soustraire aux aléas de la Bourse et aux placements douteux.

La presse financière sérieuse est unanime à constater la valeur de ce placement, car la Société dans son rôle de commissionnaire ne peut être exposée à aucun risque.

Le Crédit foncier est à 1810 fr.; les obligations communales 4 0/0 s'épuisent, et l'empressement à y souscrire ne se ralentit pas. Les obligations sont de 500 fr. et de 100 fr.; elles rapportent 4 0/0.

La Banque romaine, dont on connaît les attaches catholiques, vient de voir ses actions admises, au comptant et à terme, à la cote officielle; elles sont demandées à 771 fr. C'est donc 71 fr. de hausse depuis un mois.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 20,000 Parts
d'intérêt social

A Paris, 4, rue Chauchat.

La Société délivre des titres de 200 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ils sont productifs de l'intérêt de 6 0/0 l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 0/0. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

AVIS

AUX PORTEURS DES PARTS
DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Depuis le 1^{er} décembre, les intérêts du trimestre échu à cette date sont payables à la caisse de la Société des Villes d'Eaux, à raison de 1 fr. 50 pour chaque Part de 100 francs, sur la base de 5 0/0 pour l'année entière.

Les porteurs de Parts sont priés d'adresser au Siège social, rue Chauchat, 4, à Paris, leurs titres pour recevoir l'estampille relative au doublement du capital. (Le titre étant nominatif, l'envoi peut être fait par lettre non recommandée.)

En même temps MM. les porteurs de Parts sont invités à faire connaître s'ils désirent recevoir l'intérêt afférent à leurs titres, en un bon de poste, à domicile.

Des carnets de chèques sont délivrés aux Sociétaires qui voudraient disposer de leurs revenus en paiements sur Paris ou la province.

Société des Journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MEDECINE POPULAIRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social, à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an

Placements privilégiés

Les Intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur marchandises eaux minérales, et ont pour garanties :

- 1^o Les marchandises spécialement affectées comme gage;
 - 2^o Le capital social;
 - 3^o La réserve;
 - 4^o Les bénéfices de l'année en cours.
- Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre fin mai et fin novembre. En outre, il est attribué 4 0/0 des bénéfices nets, à chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur de titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

L'ART DE BOIRE

Connaitre et acheter les vins et toutes les boissons

GUIDE PRATIQUE

Du producteur, du commerçant et du consommateur, suivi d'une table dictionnaire des vins français et étrangers.

Par L. MANSUEL, agronome, fondateur du Journal Vinicole.

Prix, 2 francs, à Paris; 2 fr. 50 par la poste. En vente à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

COMPTOIR DE COMMISSION

ÉTRENNES DE 1882.

En vue des fêtes prochaines de Noël et du jour de l'an, le COMPTOIR DE COMMISSION rappelle à sa clientèle qu'il suffit d'une lettre adressée au directeur du Comptoir de Commission, 11, rue Rossini, à Paris, pour obtenir tous renseignements ou recevoir à domicile, sans aucun déplacement, les articles que l'on désire se procurer, soit qu'ils se trouvent indiqués dans les nomenclatures du Comptoir, soit qu'en les ait remarqués dans la publicité faite par la voie des journaux ou sur les prix courants et circulaires des magasins de nouveautés et autres maisons de détail, soit enfin que l'on ait fixé son attention sur un objet quelconque mis en vente par n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

On sait que les prix du Comptoir de Commission sont ceux du commerce de gros pour tous les articles et marchandises se rattachant à l'industrie et au commerce de la capitale.

(Envoi sur demande de prix courants et de nomenclatures détaillées.)

Le Journal Vinicole, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle,
la plus ferrugineuse,
la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineuses.

VICHY CUSSET

Source Elisabeth

Source arsénicale, magnésienne.

Engorgements du foie, de la rate; affections de l'estomac, des reins; maladies de la vessie; gravelle, goutte, hémorroïdes.

VICHY CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.

Anémie, chlorose, dyspepsie, fièvres intermittentes, diabète.

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journaux hebdomadaires illustrés; le n^o 15-cent. Abonnement: Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. par an.

Envoi de numéros spécimens sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

DÉPÔT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux
68, rue Richelieu.

Occasions exceptionnelles.

Imprimerie centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris, — J.-V. Wilhem, imp.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

5 JANVIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

2^e ANNÉE

N^o 49 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, directeur-administrateur

Bureaux : 4, rue Chauchat

Rédacteur en chef : A. BITARD

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Nord et Sud* : Chap. 1^{er} : Les sœurs de charité volontaires. — *Cours de comptabilité* : Livres auxiliaires (suite). — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chap. XXXI. — *Mœurs et coutumes* : Le Jour de l'an en Birmanie. — *Les Diamants célèbres* : Le Koh-i-Noor. — *Croquis universitaires* : Un duel d'étudiants à Tubinga. — *Cours d'histoire universelle* : Patriotisme et désintéressement des Romains. — *Les Epithètes politiques* : Sans culottes! — *Cours pratique de langue an-*

glaise : vingt-neuvième leçon (suite). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, Pensées et Maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Nord et Sud* : L'Hôpital Sant'Omobono. — *Mœurs et coutumes* : Le Jour de l'an en Birmanie. La fête de l'eau. — *Croquis universitaires*. — Un duel d'étudiants à Tubingen. — *Cours d'histoire universelle* : Fabricius insensible aux intimidations de Pyrihus.



NORD ET SUD. — L'hôpital Sant'Omobono (p. 770, col. 3).

NORD ET SUD

I

SŒURS DE CHARITÉ VOLONTAIRES

La vie de Sant'Omobono, si je la racontais, n'intéresserait que médiocrement le lecteur, car il y manque ce canevas d'incidents dramatiques sur lequel un hagiographe doué d'imagination peut s'étendre et broder à son aise, — du moins pour ce que j'en sais. La vérité est que je n'ai consulté ni Godescard, ni Ribadeneira, ni les Bollandistes, parce qu'il m'a paru suffisant de savoir qu'avant d'être un grand saint, jouissant de la présence de Dieu dans l'éternité, Sant'Omobono avait été sur cette terre de douleur, un bon homme (*omobono*) et un honnête manufacturier, et que, pour le surplus, il fut le saint Crépin des tisserands, en usant avec ses étoffes de la même manière exactement que celui-ci faisait avec son cuir, — c'est-à-dire habillant les pauvres pour l'amour de Dieu.

Cremona, où l'on ne fabrique pas que des violons, vit naître ce saint homme et généreux tisseur ; elle l'a choisi pour son patron, de préférence aux Stradivari, aux Guarneri, aux Amati *e tutti quanti*, et je crois qu'elle a bien fait. Cela étant, on ne sera pas étonné d'apprendre qu'au nombre des édifices de Cremona figure la *chiesa Santomobone* ; si on pourrait l'être de quelque chose, ce serait que cette église, œuvre de quelque émule ou contemporain obscur de l'un ou l'autre des Pisani, soit justement une des moins remarquables de la collection. Elle s'élève dans un quartier peu fréquenté, et partant un peu triste, voisin de la porte du Pô ; un modeste parvis règne devant la façade, et la place Sant'Omobono l'entoure de ses pavés pointus. Vers ce centre commun convergent cinq ou six rues, parmi lesquelles la rue Sant' Omobono, où fut improvisé, en même temps que

les divers quartiers de la ville, après la sanglante et décisive bataille du 24 juin 1859, l'hôpital de Sant'Omobono, destiné à recueillir sa part des blessés de l'armée libératrice.

A Cremona, comme dans les autres villes voisines du champ de bataille, Brescia, Casale Maggiore, Plaisance, etc., on avait mis d'abord en réquisition, pour l'usage éventuel des malheureux héros de Solferino, hopitaux réguliers, couvents, collèges, séminaires, casernes, tout ce qu'on avait pu ; et aussitôt qu'il avait été possible de les soumettre sans danger immédiat aux fatigues du transport, mutilés et malades avaient été dirigés en foule des ambulances de l'armée vers ces hôpitaux improvisés hâtivement. L'hôpital Sant'Omobono était une ancienne caserne d'infanterie, et je pense que telle elle est redevenue, avec quelques modifications dans l'uniforme de ses pensionnaires seulement ; hôpital, il ne le fut que quelques mois, mais quels mois !...

Partout d'ailleurs, sur les talons de l'ennemi fuyant nos armes victorieuses, les établissements hospitaliers s'improvisaient, les soins à donner aux blessés (aux blessés des deux armées, comme il est juste) s'organisaient activement. On ne pouvait exiger davantage ; et il eût été bien, il eût paru tout naturel que ces efforts généreux fussent rendus efficaces grâce aux secours que nous devions nécessairement être en état de leur offrir. Mais point ; notre service médical était honteusement insuffisant, comme toujours, surtout dans ces temps bien antérieurs à la convention de Genève, pour répondre aux exigences de la situation. Crémone, par exemple, faillit ne jamais connaître l'uniforme de nos infirmiers militaires et fut longtemps avant de voir poindre à l'horizon le képi galonné d'un chirurgien français, que la robe doctorale du médecin indigène ne remplaçait qu'imparfaitement. Ce n'est pas que la science et la charité fissent défaut aux médecins italiens,

bien au contraire ! Mais ils n'avaient à leur disposition que les pharmacies rudimentaires des hôpitaux du lieu, offrant avec une certaine libéralité des éléments de tisanes et de cataplasmes très variés ; sans parler de quelques larmes de chloroforme éventé, impropre à provoquer les plus légers symptômes anesthésiques sur la personne d'un moineau-franc, et de divers autres agents thérapeutiques remarquables par leur faiblesse tant intrinsèque que numérique, leur peu de variété et leur âge respectable.

Si l'absence des médecins français et surtout des médicaments et des appareils et moyens de traitement efficaces était profondément regrettable, il faut reconnaître que celle des infirmiers militaires était peu regrettée. Ceux-ci étaient avantageusement remplacés, en effet, par tout ce qu'il y avait de jeune, d'aimable et de libre en même temps dans la portion féminine de la population de Cremona ; de sorte que, si l'on pensait, par hasard, aux infirmiers absents, c'était avec un sentiment d'appréhension bien caractérisé, non seulement sur le lit de douleur du pauvre diable directement intéressé à une substitution possible, mais aussi bien parmi celles que cette substitution eût nécessairement chassées du théâtre où elles accomplissaient des miracles de dévouement, de véritable sacrifice, auxquels elles avaient pris goût.

La plupart de ces sœurs de charité volontaires appartenaient aux classes élevées de la société, et toutes avaient en partage la jeunesse et la beauté augmentée de ce charme enchanteur que le sentiment de la pitié répand sur les traits délicats d'un doux visage de femme, et qui, dans des circonstances solennelles, semblait les transfigurer. Sans doute, les matrones payaient aussi de leurs personnes, et sans marchander ; mais leurs services étaient d'une autre nature, et elles ne quittaient guère la salle basse où elles se livraient à la préparation de la charpie ou à

quelque autre menuë besogne du même genre. Donc, jour et nuit, à toute heure, on voyait glisser entre les sinistres rangées de lits d'où s'élevaient des cris aigus, des gémissements étouffés, une plainte suprême, la gracieuse silhouette d'une jeune infirmière empressée, active et muette, ou on la voyait penchée sur le lit d'un malheureux que sa seule apparition avait calmé, réellement soulagé, mais à qui elle n'en administrait pas moins une potion, ou à qui elle pensait, avec un sang-froid admirable, une patiente attention, une délicatesse inconnue à la sœur de charité à barbe qui s'assoit d'ordinaire au chevet des héros, une plaie presque toujours horrible, accompagnant ces soins de paroles d'encouragement, de consolation, d'espoir qui faisaient la moitié de la besogne pour peu qu'il y eût quelque chose à faire dans le sens de la guérison.

L'oreille du patient, son cas fût-il désespéré, recueillait avidement la douce et pénétrante musique de ces voix célestes dont le charme était si puissant, même lorsque les mots qu'elles prononçaient ne pouvaient être bien compris dans leurs sens littéral. Il semblait que ce fût un concert donné par les anges aux pauvres héros obscurs qu'aucune autre récompense de leur sacrifice, qu'aucune autre consolation n'attendait peut-être ; et beaucoup, en s'éteignant doucement entre deux beaux bras nus, la tête appuyée sur un sein de vierge ému et palpitant, ont dû certainement s'y tromper.

Quelle grandeur d'âme, quelle abnégation, quels trésors de véritable charité ne fallait-il pas à ces femmes, la plupart si jeunes, presque des enfants souvent — et ce n'étaient pas les moins énergiquement dévouées — pour affronter les fatigues, les périls et les dégoûts d'une pareille vie ! pour braver, le front serein, la dangereuse pestilence de ces sinistres exutoires des champs de bataille et répondre par des paroles de tendresse et d'encou-

agement, par des soins caressants, par des sourires souvent mouillés de larmes, mais sans faillir une seconde à leur tâche, aux hurlements des malheureux se débattant, avec la vigueur terrible de la jeunesse prématurément sacrifiée, contre l'innexorable mort ! Car, tandis qu'elles se dévouaient ainsi au service des soldats de l'armée libératrice, dont le sang généreux fécondait le sol de leur patrie délivrée de l'oppression étrangère, il ne faut pas oublier que beaucoup de ces nobles femmes gémissaient intérieurement sur la perte irréparable d'un frère, d'un époux, d'un fiancé tombé en combattant pour l'indépendance de son pays ! Mais il semblait qu'elles eussent renvoyé à d'autres temps le souci de leur propre misère, pour s'occuper exclusivement de celle des innocents martyrs d'une cause, grande sans aucun doute, mais indifférente au plus grand nombre d'entre eux.

Le terme de leur sacrifice était proche, d'ailleurs, car on ne se battait plus, et partant on n'estropiait plus personne. Oui, tout était fini, ou du moins suspendu pour un temps indéterminé, bien que l'Italie ne fût pas libre « des Alpes à l'Adriatique » ; et le traité de Villafranca avait près d'un mois de date au moment où s'ouvre notre récit. Nous ne nous étendrons pas sur l'émotion qui suivit, à Cremona comme ailleurs, la nouvelle de la signature des préliminaires de paix. Le temps, comme toujours, devait calmer cette effervescence, avec le secours des esprits modérés et pratiques, en apparence fort satisfaits des résultats obtenus ; et si elle fut très vive à un moment donné, et prit même un caractère presque menaçant, du moins n'eut-elle aucune conséquence grave.

Dans les hôpitaux provisoires, où la place avait fait défaut un moment, la moitié des lits étaient vancants, la moitié des malades restés en traitement entraient en convalescence ; les autres étaient en bonne

voie. Aussi les médecins militaires ne manquaient-ils plus nulle part, ni les médicaments dont on ne savait que faire ; les infirmiers militaires remplaçaient partout les femmes dévouées dont nous venons de parler ; l'administration avait rétabli l'ordre et la discipline à l'intérieur des établissements hospitaliers ; il y avait même, à présent, un factionnaire à la porte de chacun. Tout avait pris partout une apparence d'abondance et de régularité fort satisfaisante, et surtout consolante : Mieux vaut tard que jamais.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre)

COURS DE COMPTABILITÉ

LES LIVRES AUXILIAIRES

(Suite)

LE LIVRE DE DÉBITS. — VENTES

Le livre de ventes ou de débit est un livre sur lequel on inscrit les marchandises vendues, avec détail et par nature.

C'est aussi sur ce livre qu'en tête de l'article détaillé, on porte les conditions de la vente à la suite du nom et de l'adresse de l'acheteur.

LE LIVRE DES COMPTES COURANTS

Le livre des comptes courants ne se trouve que dans les maisons de banque et sert généralement de contrôle au grand-livre, quand il n'y a pas de livres de position.

Dans les maisons de commerce, il ne comprend que les comptes particuliers avec lesquels le commerçant est en rapport direct d'opérations d'échanges, soit de marchandises, de valeurs de portefeuille, de valeurs mobilières ou autres.

LE LIVRE DE MAGASINS

Le livre de magasins est un livre d'entrée et de sortie des marchandises.

Les commerçants n'en apprécient pas assez l'importance et ne cherchent pas à en connaître le côté pratique.

Avec ce livre, bien et régulièrement tenu, en mettant le prix des marchandises en regard, on peut, à quelque chose près, connaître tous les mois le chiffre des marchandises restant dans les magasins.

Le livre de magasins se tient comme un grand-livre à livre ouvert.

Il porte en tête, à gauche, le mot *entrée*, et à droite le mot *sortie*, et entre ces deux mots la nature des marchandises, c'est-à-dire le classement des marchandises par catégorie de même espèce.

On ouvre donc sur le livre de magasins un compte à toutes les marchandises de même nature.

Il faut donc porter à l'entrée toutes les quantités achetées et à la sortie toutes les quantités vendues, et la différence représente la quantité restant en magasin, ce qui permet au commerçant de pouvoir établir, à peu de chose près, l'inventaire de ses marchandises.

On ne peut se passer, dans le commerce, du livre de magasins, qui devient indispensable dans l'industrie.

A la fin de chaque mois, on additionne les entrées et les sorties, et la différence représente la quantité qui doit rester en magasin, et qu'il faut contrôler immédiatement.

La difficulté de tenir ce livre, c'est qu'il exige généralement, pour être clair, autant de subdivisions qu'il y a de sortes de marchandises.

DU BIBLORHAPTE

Le *biblorhapte* est devenu aujourd'hui indispensable dans toutes les maisons de commerce. — L'étymologie du mot *biblorhapte* vient du mot grec et se décompose de cette manière : *biblon*, livre ; *raption*, je couds.

Le *biblorhapte* contient toutes les lettres reçues, concernant les affaires commerciales, classées par ordre de dates et répertoriées.

Certaines maisons de commerce emploient le *biblorhapte* non seulement pour les lettres reçues, mais encore pour :

Les facteurs ;

Les pièces comptables ;

Les pièces de caisse ;

telles que : acceptations, billets à ordre, mandats, traites ; toutes pièces ayant servi, soit à la passation des écritures, sert à leur vérification.

Ces pièces doivent être toutes classées par ordre de dates, numérotées, cotées et cependant comme elles se présentent, sans ordre alphabétique.

FÉLIX TARPET.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXI

Profondément humilié de la découverte de sa fourberie, le cacique de Zempoala n'en attendit pas moins Cortès dans sa maison de campagne, l'air assez tranquille. Il lui offrit, ainsi qu'à ses soldats, des rafraîchissements abondants, et entama ensuite le chapitre des excuses.

— C'est bien, l'interrompit Cortès, ma colère a disparu avec la cause qui l'avait fait naître ; n'en parlons plus. La seule satisfaction que je désire de toi, c'est que tu te corriges.

Le cacique le fit alors passer dans une vaste salle où se trouvaient huit jeunes filles richement parées et destinées à être offertes en présent : l'une, propre nièce du cacique, au général, et les autres à ses capitaines, afin de resserrer les liens de l'amitié par les liens du sang, car les jeunes filles devaient naturellement être épousées par les officiers espagnols.

Cortès trouva dans cette ouverture l'occasion d'un nouveau discours.

— J'attache, dit-il, un très grand prix à ces témoignages de tes bons sentiments ; mais, notre religion nous interdisant de prendre des femmes appartenant à une religion différente, nous attendrons qu'elles

soient converties au christianisme pour les accepter.

Et il poursuivit, engageant vivement le cacique à renoncer, lui et les siens, à l'idolâtrie, dont il fit ressortir la stupidité odieuse, en même temps qu'il essayait de lui montrer les splendeurs de la vraie religion. Mais le cacique ayant tenté de défendre ses dieux, Cortès se fâcha tout net et lui tourna irrévérencieusement le dos.

C'était justement l'époque des fêtes religieuses les plus solennelles du pays. Les Zempoales se rassemblèrent dans le principal temple, et, quoiqu'en grande appréhension de la façon dont les Espagnols verraient cela, un sacrifice humain y fut accompli par la main de leurs prêtres. Les débris des malheureuses victimes étaient ensuite vendues et constituaient pour ces sauvages des mets sacrés dont ils étaient fort avides.

A la nouvelle de cette immonde cérémonie, Cortès entra dans une violente fureur qui lui fit oublier la prudence et l'intérêt puissant qui devait le porter à ménager l'amitié de ses alliés. Il fit prendre les armes à sa troupe, manda les caciques et les principaux Indiens qui l'accompagnaient ordinairement, et se rendit avec eux dans le temple, ayant préalablement fait ranger l'armée en bataille.

Les prêtres, terrifiés, sortirent du temple, appelant à grands cris le peuple à la défense de leurs dieux. Une multitude d'Indiens armés répondit à leur appel.

Déjà la foule occupant toutes les issues était fort nombreuse et son attitude menaçante capable de donner à réfléchir, lorsque Cortès, voyant cela, fit publier par Dona Marina l'avertissement que les têtes du cacique et des notables Zempoales placés sous sa main tomberaient aussitôt que la première flèche aurait été tirée, et qu'ensuite tout serait mis à feu et à sang en représailles d'un acte si audacieux. Le cacique et les Indiens qui l'accom-

pagnaient, frappés de terreur à ces menaces, enjoignirent aux rassemblements armés de se disperser, ordre qui fut heureusement obéi avec promptitude.

Cortès fit alors appeler les prêtres, et, revenu d'un premier mouvement de fureur dont il reconnaissait maintenant la dangereuse témérité, il se contenta de leur représenter, avec douceur, la déplorable erreur dans laquelle ils étaient plongés et le bonheur qui les attendait s'ils voulaient prêter une oreille attentive aux paroles de vérité ; il leur annonça toutefois sa résolution de détruire les instruments d'un culte immonde et de renverser les idoles qui le recevaient, insinuant habilement que, si cette œuvre de réparation pouvait être exécutée par eux-mêmes, elle n'en vaudrait que mieux.

Les prêtres répondirent à ses propositions par des pleurs et des gémissements lamentables et en se roulant sur le sol avec toutes les marques du plus violent désespoir.

Cortès n'insista pas, mais donna l'ordre à ses soldats d'accomplir l'œuvre de destruction à laquelle les prêtres se refusaient. Les Espagnols gravirent en un clin d'œil les degrés des autels, et, s'emparant des idoles, les jetèrent sur les dalles, où elles se brisèrent en mille pièces, en présence des Indiens consternés, s'attendant à quelque épouvantable catastrophe en punition du sacrifice commis par ces audacieux étrangers, mais ne faisant pas un mouvement pour s'y opposer.

La catastrophe attendue n'étant pas produite, les Indiens furent décidément convaincus que les Espagnols étaient d'une nature supérieure à celle de leurs dieux inertes. Ce sentiment éclatait dans leur attitude, qui devenait à chaque instant plus soumise et plus humble. Cortès en profita pour leur faire laver le temple ainsi dépossédé, et ils y mirent tant d'ardeur, qu'ils jetèrent au feu les débris de leurs idoles qui les embarrassaient. Le cacique

donna des ordres pour que les murailles fussent soigneusement râclées, pour en faire disparaître les taches de sang humain qui leur servaient d'ornements sacrés ; il les fit ensuite recouvrir d'une brillante couche de plâtre frais.

A la place des sanglantes et grotesques idoles de la veille, un autel fut élevé à la Vierge, décoré de l'image de la Mère de Dieu ornée de fleurs. Le saint sacrifice de la messe y fut célébré dès le lendemain, en présence d'une foule d'Indiens, imitant le mieux qu'ils pouvaient l'attitude des pieux Espagnols, mais évidemment moins séduits qu'étonnés par la nouveauté du spectacle.

On n'avait pas le temps d'instruire les Zempoales des mystères de la religion, car il fallait les quitter ; mais en les laissant avec le sentiment de l'impuissance de leurs dieux, on avait déjà beaucoup fait, car ils reportèrent sur la Sainte Vierge la vénération que leurs idoles ne méritaient plus, et en vinrent même assez vite à la considérer comme leur médiatrice naturelle auprès du Dieu des chrétiens dont le pouvoir suprême ne faisait plus doute pour eux.

Un soldat espagnol, Jean de Torres, natif de Cordoue, demeura seul au milieu de cette population, déterminé à la convertir complètement à la foi chrétienne et à veiller aux soins dus au culte de la Sainte Vierge qui venait d'y être fondé, tandis que ses camarades quittaient Zempoala, devenu plus tard Nueva-Sevilla, pour retourner à la Vera-Cruz.

(A suivre.)

MOEURS ET COUTUMES

LE JOUR DE L'AN EN BIRMANIE

La terre est ronde, ce n'est plus guère contesté maintenant. On ne peut donc espérer que les saisons et les mœurs soient les mêmes dans

l'Europe occidentale et dans l'Indo-Chine ; et, bien que le lac du bois de Boulogne ne soit pas en état d'offrir aux patineurs, comme ce serait son devoir, le divertissement de leur goût, il ne faut pas s'étonner de la chaleur qu'il fait en Birmanie à l'époque où nous sommes de l'année, et si le plus grand plaisir qu'on s'y puisse procurer consiste à s'asperger réciproquement d'eau fraîche.

C'est en effet ce qui a lieu dans ce pays. La « fête de l'eau », comme on appelle ce divertissement local, commence avec la nouvelle année et dure quatre jours.

A la tombée du jour, du premier jour de l'an, le peuple se rend dans les pagodes, qu'il arrose copieusement d'eau, tout en priant avec ferveur pour obtenir une moisson abondante ; puis les fidèles présentent tour à tour aux prêtres des cruches remplies d'eau en leur demandant l'absolution des péchés qu'ils ont commis pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ces devoirs accomplis, commencent les réjouissances de la rue : une réduction très modeste du carnaval de Rome, dans laquelle, au lieu de bonbons et de bouquets, on se bombarde d'eau, quelquefois parfumée ou chargée de fleurs. Des maisons aux façades décorées de fleurs et de feuillage, des potées d'eau sont lancées sur les passants. De joyeuses bandes de jeunes gens des deux sexes parcourent les rues, portant de l'eau dans des jarres de terre, des gobelets d'argent, des vases de toute nature et de toute forme, voire des seringues, et distribuant libéralement le baptême à tous ceux qu'ils rencontrent, au milieu des éclats de rire.

Quand deux bandes semblables se rencontrent sur le même terrain, une bataille rangée s'engage aussitôt, où les deux parties s'arrosent réciproquement en conscience.

Hélas ! pourquoi, dans toutes les batailles, ne se borne-t-on pas à l'emploi de pareilles armes et n'é-

change-t-on pas que des projectiles si peu meurtriers !...

Personne, quels que soient son rang et sa fortune, n'échappe à l'aspersion traditionnelle. Ceux-là seraient en vérité bien mal vus de leurs concitoyens qui auraient eu la mauvaise chance de ne s'être point fait arroser au moins une fois dans la journée. Au reste, la licence dont jouit le peuple dans cette occasion unique ne donne pas lieu à autre chose qu'à une grosse dépense de gaieté sans mélange, parfaitement inoffensive.

Il convient de dire maintenant qu'une pensée morale est au fond de ces réjouissances, que peut-être on trouverait d'un goût douteux sans cela et dignes seulement de pauvres hères à peine échappés de l'état de barbarie : cette pensée morale, c'est de se laver de tous les péchés, mauvais sentiments, impuretés dont on a pu se souiller l'âme dans le cours de l'année passée, afin de recommencer sur nouveaux frais et dans un état de propreté morale convenable. On comprend dès lors pourquoi tout le monde aime à se voir ainsi lavé.

C'est, en tout cas, une joyeuse lessive.

CANTEMARCHE.

CROQUIS UNIVERSITAIRES

UN DUEL D'ÉTUDIANTS A TUBINGUE

C'est au commencement de novembre que s'ouvrent les cours, à la célèbre Université allemande de Tubingue, et le travail, tant intellectuel que physique, est dès lors poussé avec une grande vigueur. Le premier embrasse toutes les branches des connaissances scientifiques et littéraires ; le second, principalement l'absorption de la bière et les duels.

Dans les universités allemandes, et à Tubingue en particulier, les duels sont de tradition ; il suffit donc du plus léger prétexte pour aller sur le pré, — c'est-à-dire sur le plancher saupoudré de sciure de bois d'une salle de taverne spécialement destinée à ces sortes de rencontres,

et qui ne chôme guère. On compte, en effet, jusqu'à six duels dans le cours d'une semaine, et souvent il y en a deux ou trois dans la même journée.

Lorsqu'un duel a été décidé entre deux étudiants, à l'heure fixée, qui est toujours très matinale, les adversaires, leurs seconds et leurs amis se réunissent au village de Zuhl, à 3 kilomètres environ de Tubingue, lieu ordinaire de ces rendez-vous, et les préparatifs commencent incontinent.

Voici en quoi consistent ces préparatifs :

On affable les combattants d'une sorte de vaste tablier de cuir rembourré qui protège l'estomac, le ventre, les cuisses et vient se fixer sur chaque jambe un peu au-dessous du genou ; le bras droit est également préservé par une sorte de bandage de même nature que le tablier, sans parler des gants d'escrime ; enfin, des lunettes de fer à larges branches et aux oculaires grillagés protègent les yeux et les oreilles. De cette façon, les adversaires ne peuvent se toucher que le front, le bas du visage et le haut de la poitrine.

Ajoutons que la garde doit être tenue haute, le poing au-dessus de la tête de presque toute la longueur du bras, et que les seconds, cuirassés et armés à peu près comme leurs clients, se tiennent aux côtés de ceux-ci pour parer les coups dangereux.

Les préparatifs sont terminés, les adversaires en présence ; les amis, jusque-là attablés et buvant comme si leur vie en dépendait, se lèvent et forment autour d'eux un cercle convenablement étendu. Au commandement *Les !* (en avant !) les épées s'engagent.

Le combat doit durer quinze minutes, à moins que l'un des champions ne soit trop grièvement blessé pour pouvoir atteindre ce terme ; mais, dans la pratique, la séance est généralement plus prolongée, parce qu'à chaque instant, c'est-à-dire à la plus petite égratignure, les seconds l'interrompent, se jettent au milieu des combattants et examinent réciproquement l'adversaire de leur client pour constater son état

et décider si l'honneur est satisfait ou non. Lorsque ce but désirable est atteint, de manière ou d'autre, le duel prend fin ; les amis des deux champions, c'est-à-dire les membres du même club, se précipitent alors vers leur ami l'aident à se débarrasser de ses vêtements de combat, lavent ses blessures *coram publico* ou les font panser, si besoin est par un médecin qui a assisté au duel — Et l'affaire est terminée.

Le plus souvent, le combat atteint son terme naturel, et chacun des adversaires en est quitte pour un certain nombre d'égratignures. Celui qui en a reçu le plus petit nombre est proclamé vainqueur.

À Göttingue, d'ailleurs, les choses se passent exactement de la même façon. C'est à cette université qu'étudia jadis, plus ou moins, certain étudiant poméranien « long et mince comme une aiguille à tricoter », notablement engraisé depuis et devenu chancelier de l'empire d'Allemagne. Le prince de Bismarck se vanta encore volontiers, dans l'intimité, d'avoir eu alors vingt-huit duels de l'espèce que nous venons de décrire, dans l'espace de trois termes, et de s'en être « toujours bien tiré ».

Ce n'est pas bien extraordinaire ; mais, quand nous voyons autour de nous tant de duels, où l'on échange par exemple trois ou quatre balles à vingt-cinq pas, n'avoir d'autre résultat qu'un peu de publicité sous forme de procès-verbaux insérés dans les feuilles publiques, nous n'avons pas le courage de trop médire des duels des étudiants allemands : les résultats en sont un peu plus sérieux après tout, et il n'en font étalage qu'entre eux.

L'honneur, toutefois, n'est guère plus satisfait dans un cas que dans l'autre ; et personne ne s'en inquiète.

A. B.

Le sage vit au jour la journée, et trouve tous ses devoirs quotidiens autour de lui. Ne tentons rien au-delà de nos forces, et ne nous portons point en avant de notre existence. Mes devoirs d'aujourd'hui sont ma seule tâche, ceux de demain ne sont pas encore venus.

J.-J. Rousseau.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VII

PATRIOTISME ET DÉSINTÉRESSEMENT
DES ROMAINS

ARMÉES — COLONIES — MUNICIPIES

—\

Sommaire :

PATRIOTISME ET DÉSINTÉRESSEMENT

Hommes remarquables. — Dévouement des Déciius, mourant pour la patrie — Cincinnatus dépouillant la dictature pour reprendre la charrue.

Désintéressement de Curius Dentatus, pauvre et refusant les riches présents des Samnites.

Fabircius inaccessible aux propositions de Pyrrhus.

Rome ne connaît ni luxe ni plaisir : amour de la patrie, amour de la liberté.

ARMÉES ROMAINES

La légion (3000 — 6000 — 12000 hommes) divisée en deux cohortes. — *Hoplites*, pesamment armés. *Vélites*, armés à la légère. Cavalerie. Frondeurs. Exercices continus.

Armes. — *Pilum* ou javelot — épée espagnole — cuirasse — casque — bouclier — pieux — vivres pour quinze jours — fardeau de soixante livres.

Discipline. — Discipline sévère : on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens — Vaincre ou mourir — Après Cannes, le Sénat préféra armer huit mille esclaves que racheter huit mille Romains — Manlius Torquatus — Scipion Emilien.

CONDUITE DES ROMAINS

ENVERS LES PEUPLES VAINCUS

Colonies. — Romains pauvres remplaçant une partie des habitants des villes vaincues — Les Colonies partagent les mœurs, lois et institutions romaines — Nombreuses colonies dans le Latium, la Campanie, le Samnium, l'Etrurie.

Municipes. — Villes étrangères dont les habitants obtenaient les mêmes droits que les citoyens romains et pouvaient aspirer aux fonctions publiques.

Différentes classes entre les villes municipales :

- 1° Jouissant des droits politiques;
- 2° Conservant leurs lois particulières sans suffrage à Rome.
- 3° Subissant les lois de Rome (*populi fundi*).

Pendant que Rome affermissait ainsi son empire sur toute l'Italie, elle offrait au monde les plus nobles exemples d'une simplicité de mœurs, d'un désintéressement, d'une grandeur d'âme qui étaient les plus solides fondements de sa puissance. Jamais chez aucun peuple l'oubli des intérêts individuels, le dévouement

à la patrie, ne brillèrent d'un plus vif éclat que chez les héros romains de cette époque. On vit trois membres de la même famille, les Déciius, se vouer successivement à la mort pour assurer la victoire à leurs compatriotes. Dignes successeurs de Cincinnatus, qui se dépouillait lui-même des insignes de la dictature pour reprendre la charrue, les Curius Dentatus, les Fabricius étaient des types accomplis des vertus publiques et privées.

Pendant la guerre du Samnium, les ennemis envoyèrent à Curius Dentatus de riches présents, pour l'engager à leur faire accorder une paix favorable. Leurs députés le trouvèrent dans sa modeste chaumière, soupant près de son foyer avec quelques racines servies sur des plats de bois ; car toute son argenterie consistait dans une salière et dans une petite coupe pour les cérémonies sacrées. Les Samnites lui présentèrent une grosse somme d'or et d'argent : « J'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or que d'en avoir moi-même, » dit le Romain.

Pauvre comme Curius Dentatus, Fabricius ne se montra pas moins inaccessible aux propositions des ennemis de Rome. Pyrrhus, à qui il avait été envoyé pour traiter de l'échange des prisonniers, lui ayant offert vainement des sommes considérables, voulut essayer s'il lui serait plus facile de l'effrayer que de le séduire. Pendant qu'il conversait avec Fabricius, il fit approcher près de lui, derrière une simple toile, un éléphant. A un signal du roi, la toile fut enlevée tout à coup, et le monstrueux animal, poussant un cri horrible, étendit sa trompe au-dessus de la tête du Romain. Celui-ci ne fit que sourire, et Pyrrhus, plein d'admiration, résolut de faire un dernier effort pour gagner un tel homme. Il lui fit secrètement offrir le quart de son royaume s'il voulait s'attacher à lui : « Si vous me croyez un homme de bien, lui dit Fabricius, pourquoi essayer de me corrompre ? Si vous me croyez un malhonnête homme, pourquoi désirer m'avoir auprès de vous ? »

Quelque temps après, un médecin du roi vint lui proposer, moyennant

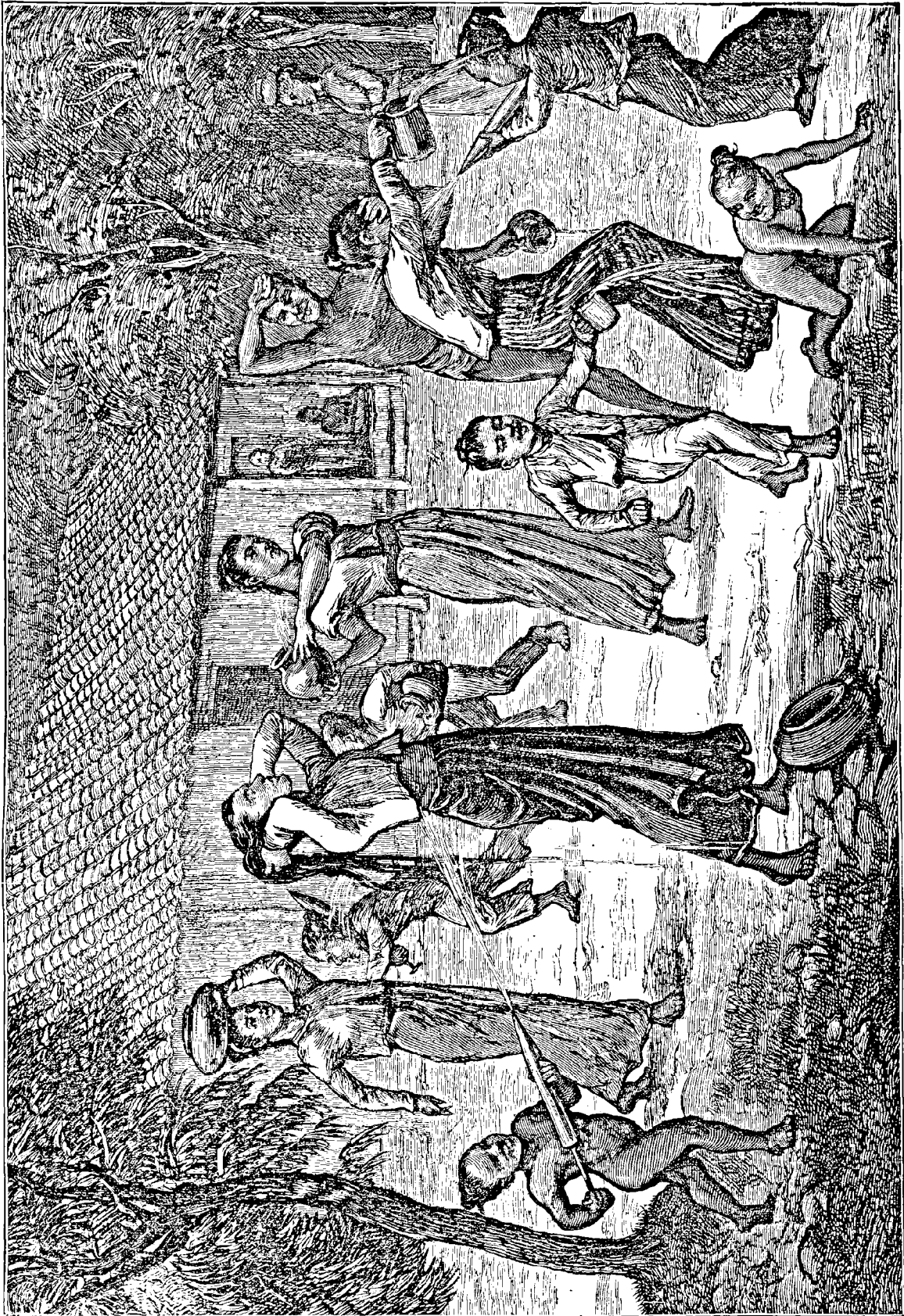
une somme d'argent, d'empoisonner Pyrrhus. Fabricius, pour toute réponse, fit garrotter cet homme et l'envoya à son maître, en l'informant de ce qui s'était passé : « On détournerait plutôt le soleil de sa route, s'écria Pyrrhus, que Fabricius des voies de la vertu ! »

Ainsi Rome ne connaissait encore ni le luxe ni les plaisirs. Si les Romains se montraient avides et violents, c'était moins pour eux que pour la patrie, à laquelle ils n'hésitaient pas à sacrifier leurs enfants.

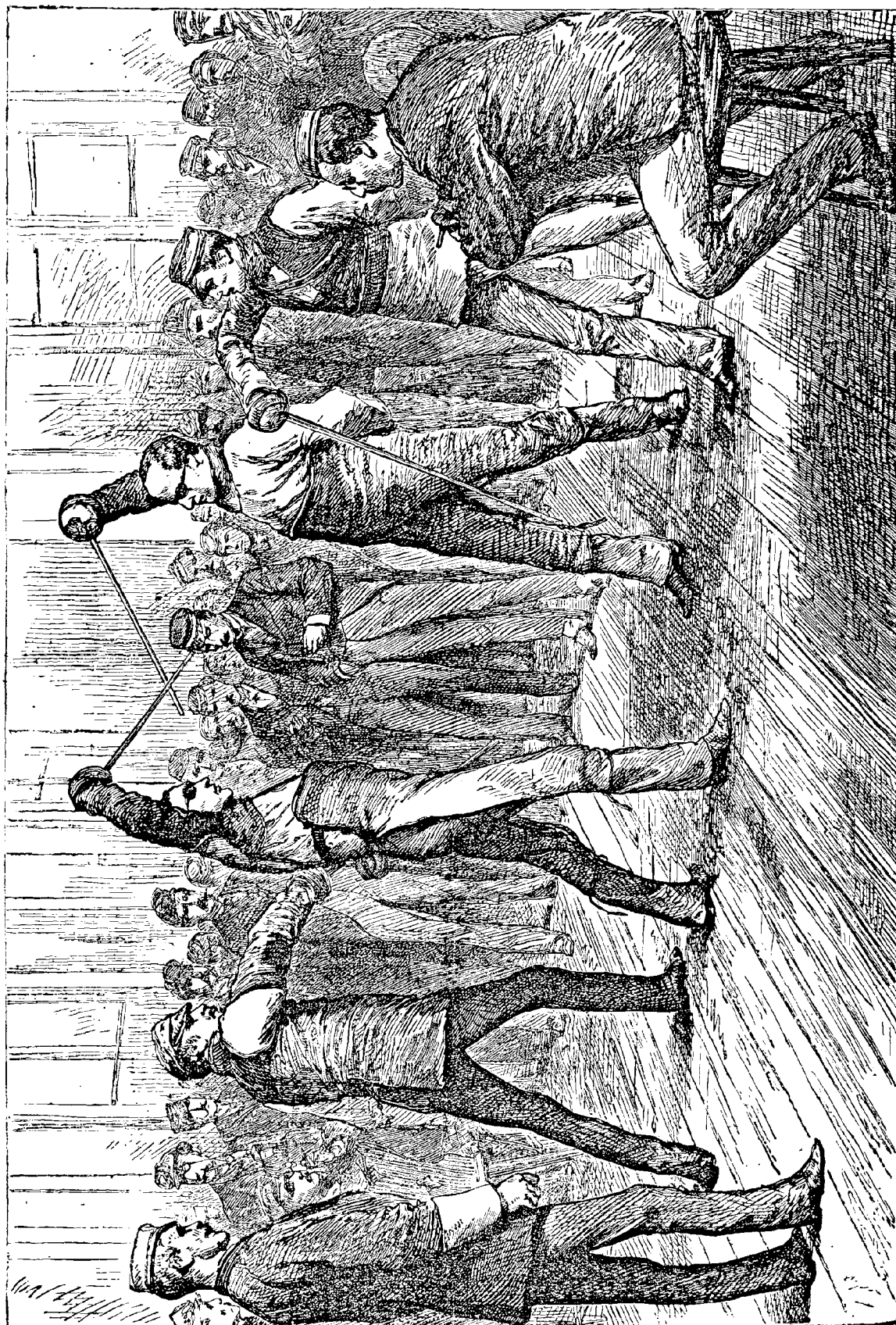
L'agriculture, qui était avec la guerre leur seule occupation, entretenait la simplicité des mœurs et la vigueur du corps. Bossuet ajoute à l'amour de la patrie l'amour de la liberté, comme un des principes de la grandeur romaine. « Une de ces choses, dit-il, faisait aimer l'autre ; car, parce que le Romain aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. Sous ce nom de liberté, les Romains se figuraient avec les Grecs un Etat où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes. »

L'art militaire fut porté par les Romains à un haut degré de perfection, et là se trouve incontestablement une des principales causes de leurs succès. La légion, base de leur organisation militaire, varia beaucoup pour le nombre de soldats qui la composaient. On y compta successivement trois mille, six mille, et même douze mille hommes. Ils se divisaient en *hoplites*, ou soldats pesamment armés, et en *vélites*, ou soldats armés à la légère. Les premiers comprenaient les *hastaires*, ou soldats armés de la lance ; les *princes* ou *principes*, qui avaient jadis occupé le premier rang et qui en tiraient leur nom ; enfin, les *traires*, qui formaient la troisième ligne. Les *vélites*, la cavalerie et les frondeurs combattaient sur les flancs de cette infanterie, divisée en trois lignes. La légion était défendue par des machines de guerre qu'elle traînait à sa suite, et chaque fois qu'elle se retranchait, c'était comme une espèce de place de guerre.

« Pour que les Romains pussent



MŒURS ET COUTUMES. — Le jour de l'an en Birmanie (page 773, col. 3.)



CROQUIS UNIVERSITAIRE. — Un duel d'étudiants à Tubingue (p. 774, col. 3.)

avoir des armes plus pesantes que celles des autres hommes, il fallait, dit Montesquieu, qu'ils se rendissent plus qu'hommes ; c'est ce qu'ils firent, par un travail continuel qui augmentait leur force et par des exercices qui leur donnaient de l'adresse, laquelle n'est autre chose qu'une juste dispensation des forces que l'on a. On accoutumait les Romains à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, et quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de soixante livres. On les entretenait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés; ils prenaient, dans leurs exercices, des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires, et ces exercices étaient continuels. Ce n'était pas seulement dans le camp qu'était l'école militaire ; il y avait dans la ville un lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le *Champ de Mars*); après le travail, ils se jetaient dans le Tibre pour s'entretenir dans l'habitude de nager et nettoyer la poussière et la sueur. »

Leurs armes étaient supérieures à celles des autres peuples. Les légionnaires portaient le *pilum* ou javelot, dont ils se servaient pour combattre de près ou de loin. Ils adoptèrent de bonne heure l'épée espagnole qui faisait de profondes blessures. Une cuirasse, un casque et un bouclier complétaient l'armure du légionnaire. Outre ces armes, chaque soldat portait des pieux pour former les retranchements du camp, et des vivres pour plus de quinze jours ; on évaluait leur fardeau à plus de soixante livres.

Lorsqu'ils occupaient un camp pendant quelque temps, on leur faisait exécuter de longs et pénibles travaux, afin que les corps ne s'énermassent pas dans l'oisiveté. La légion joignait la légèreté à la force; elle eut ainsi l'avantage sur la phalange macédonienne, qui ne pouvait combattre que sur un terrain uni. Cette masse était redoutable lorsqu'elle tombait de tout son poids sur les ennemis ; mais, brisée par les inégalités du sol, elle ne pouvait plus se rallier, tandis que la légion, organisée en dix cohortes, s'unissait

ou se divisait avec une grande facilité.

L'excellente discipline des Romains leur donna l'avantage sur les nations barbares, qui, comme les Gaulois et les Espagnols, ne leur cédaient pas en valeur.

« Il y allait de la vie, dit Bossuet, non seulement à fuir, à quitter ses armes, à abandonner son rang, mais encore à se romuer, pour ainsi dire, sans le commandement du général. Qui mettait les armes bas devant l'ennemi, qui aimait mieux se laisser prendre que de mourir glorieusement pour sa patrie, était jugé indigne de toute assistance. Pour l'ordinaire, on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la République. Dans la guerre d'Annibal, et après la bataille de Cannes, c'est-à-dire dans le temps où Rome, épuisée par tant de pertes, manquait le plus de soldats, le Sénat aima mieux armer, contre sa coutume, huit mille esclaves, que de racheter huit mille Romains qui ne lui auraient pas plus coûté que la nouvelle milice qu'il fallut lever. Mais, dans la nécessité des affaires, on établit plus que jamais, comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devait vaincre ou mourir ! »

Toutes les fois que Rome était menacée, elle affermissait la discipline militaire. Est-il nécessaire de rappeler Manlius immolant son fils au commencement de la guerre contre les Latins, plus tard Scipion Emilien établissant les anciennes et austères institutions pour rendre la force et le courage à l'armée qui assiégeait Carthage ?

Après avoir triomphé par la supériorité de sa tactique et de sa discipline, Rome affermit ses conquêtes par sa conduite à l'égard des peuples vaincus. Lorsque Rome avait fait la conquête d'un pays, elle enlevait une partie des habitants et les remplaçait par des Romains pauvres qui formaient une *colonie*. C'était une véritable garnison placée au milieu des contrées ennemies pour les tenir dans la sujétion. Ces *colonies* propageaient en même temps les mœurs, les lois et les institutions romaines. Rome les établit en grand

nombre dans le Latium, la Campanie, le Samnium et l'Etrurie, et s'en couvrit comme d'un rempart inexpugnable. On vit, dans les guerres de Pyrrhus et d'Annibal, combien cette politique était habile. Les ennemis avaient pénétré jusqu'au cœur de l'Italie, sans que les colonies furent ébranlées dans leur fidélité. Rome fut sauvée par la constance des villes qui l'entouraient. Les habitants des colonies conservaient le droit de suffrage, mais ils ne pouvaient obtenir les charges publiques à Rome.

Les *municipes* étaient les villes étrangères dont les habitants obtenaient les mêmes droits que les citoyens romains, et pouvaient aspirer aux fonctions publiques ; c'est de là que venait le nom de *municipes* (*munia capere*). Les *municipes* conservaient d'ailleurs leurs lois particulières et nommaient leurs magistrats.

Rome n'accorda ces privilèges qu'avec réserve, et comme moyen de gagner les villes qu'elle redoutait, ou comme récompense de leur dévouement dans les périls publics. On distinguait plusieurs classes parmi les villes municipales. Il y en avait qui jouissaient de tous les droits politiques et qui occupaient le premier rang ; d'autres conservaient leurs lois particulières, sans avoir à Rome droit de suffrage.

Enfin, il y eut un grand nombre de villes auxquelles Rome imposa ses lois, sans leur faire aucune concession ; les habitants de ces cités étaient absorbés en quelque sorte par Rome, et désignés sous le nom de *populi fundi*.

Cette politique de Rome, qui envoyait des plébéiens pauvres comme des fils émancipés pour former les colonies lointaines, et qui adoptait, à des degrés différents, les populations vaincues, cette politique a été certainement une des principales causes de sa domination. Cicéron le proclame avec raison dans son discours pour Cornélius Balbus :

« La cause la plus puissante de la fondation de notre empire et de l'extension du nom romain a été l'exemple donné par le fondateur de Rome, d'accroître la cité en y fai-

sant entrer les ennemis eux-mêmes. Jamais nos ancêtres n'ont cessé d'accorder généreusement le droit de cité.»

L'orateur transforme en libéralités du peuple romain les concessions que souvent la politique lui arrache, mais le résultat n'en fut pas moins avantageux, et les écrivains de l'époque impériale purent dire sans exagération que la cité romaine embrassait le monde entier,

Arthur MONNANTEUIL.

(A suivre.)

LES DIAMANTS CÉLÈBRES

LE KOH-I-NOOR

Les diamants de la couronne britannique forment un splendide diadème de quatre-vingt-six pierres au milieu desquelles brille le fameux Koh-i-Noor, c'est-à-dire la *montagne de lumière*, qui, bien que réduit par des tailles successives à moins de moitié de son volume primitif, est encore gros comme un demi-œuf et estimé quelque 50 millions de francs en chiffres ronds. L'histoire de ce merveilleux diamant est intéressante et instructive, et elle assez peu connue pour que nous nous risquions à la conter.

Trouvé dans les célèbres mines de Golconde, il y a plus de trois mille ans, le Koh-i-Noor fut d'abord la propriété du roi Kama, d'Auga, sur le Gange, ou, d'après une autre tradition plus vraisemblable, d'un roi de Golconde, à l'un des descendants duquel il fut dérobé par un général peu scrupuleux du nom de Mininrola et offert au grand mogol Shah-Jehan, père d'Aureng-Zeb, vers l'an 1640. C'était un diamant brut d'une grosseur extraordinaire pesant, dit-on, 800 carats. Shah-Jehan résolut de le faire tailler, mais le maladroit à qui il le confia ne réussit qu'à le réduire de moitié sans parvenir à le tailler d'une manière présentable. Le grand mogol, furieux, punit d'une amende de 10,000 ducats l'auteur de ce bel exploit, au lieu de payer son travail;

payé peut-être par provision avec un bon petit morceau du gros-diamant si réduit.

Vingt ans plus tard, le célèbre voyageur français J.-B. Tavernier eut l'occasion de voir le Koh-i-Noor. Comme il s'occupait surtout du commerce des pierres précieuses, il ne manqua pas de l'examiner de près et manifesta toute l'admiration qu'il lui inspirait. Depuis cette époque jusqu'à celle où il devint la propriété du khan de Caboul, au commencement de ce siècle, le Koh-i-Noor est passé dans diverses mains. Le roi de Lahore, Runjeet-Singh, qui était en relations de conquêtes avec Futteh-Khan, ayant appris que le fameux diamant était dans la possession de celui-ci, résolut de s'en emparer. Il adressa en conséquence une invitation à son allié, qui, prévenu sans doute, s'y rendit avec empressement, paré... d'une très belle imitation du Koh-i-Noor. Runjeet-Singh, qui ne se doutait pas de la substitution, demanda au khan son superbe diamant et l'obtint sans difficulté; il l'envoya aussitôt au joaillier de sa cour pour le faire monter. Le joaillier apprit bientôt à son souverain que la pierre qu'il lui avait envoyée était fort belle, sans doute, mais relativement sans valeur.

A cette nouvelle, le maharadjah entra dans une fureur telle, qu'il ordonna de fouiller le palais du khan de fond en comble et de s'emparer coûte que coûte du riche joyau qu'il convoitait. Il n'en fût pas venu à ses fins; pourtant, si un esclave, trahissant son maître, n'eût indiqué un monceau de cendres dans lequel le diamant était caché. Runjeet-Singh s'en saisit avec une joie délirante et l'emporta en triomphe. Il s'en para depuis avec orgueil, et souvent même en para son cheval, qui ne s'en souciait guère.

Quand Runjeet-Singh fut mort, le diamant passa à ses héritiers, et lors de la conquête du Punjaub par les Anglais, en 1850, le Koh-i-Noor se trouva parmi les dépouilles des

vaincus apportées en Angleterre à bord de la *Medea*. Il fut offert en présent à la reine Victoria par la Compagnie des Indes-Orientales.

Le Koh-i-Noor, déclaré mal taillé, fut confié à la maison Coster, d'Amsterdam; par le joaillier de la cour. La retaille de ce magnifique diamant exigea trente-huit jours de travail, de douze heures chacun. On assure que le duc de Wellington y donna le premier coup.

Et voilà comment le Koh-i-Noor est devenu l'ornement de la couronne britannique, après une carrière fort longue et abondamment semée de vicissitudes. Il figura pour la première fois à l'Exposition universelle de Londres, en 1862; mais quoiqu'on ait signalé sa présence à la grande Exposition universelle de 1878, le fait est qu'il n'y brillait que par son absence.

Le British Museum en possède une copie fort bien exécutée.

ESTÈVE DESGRANGES.

LES ÉPITHÈTES POLITIQUES

SANS CULOTTES

« On ignore communément, dit Mercier dans son *Nouveau Paris*, l'origine de ce mot; la voici: Le poète Gilbert, peut-être le plus excellent versificateur depuis Boileau, était très pauvre; il avait tancé quelques philosophes dans une de ses satires; un auteur qui voulait leur faire sa cour pour être de l'Académie, imagina une petite pièce satirique intitulée: le *Sans-Culottes*. On y raillait Gilbert, et les riches adoptèrent volontiers cette dénomination contre tous les auteurs qui n'étaient pas riches et élégamment vêtus. Lors de la Révolution, ils se souvinrent du terme, le ressuscitèrent... »

Toutefois, le même écrivain dit plus loin: « Les habitants des faubourgs formaient une corporation redoutable sous le nom de *sans-culottes*, qui leur avait été donné en

signe de dérision par Lacueil, et qu'ils voulurent conserver comme un titre de gloire. »

Suivant Montgaillard, ce serait l'abbé Maury qui, le premier, lança cette expression de la tribune, comme une invective pittoresque, à des dames qui manifestaient pour un de ses discours une admiration trop modérée.

Enfin, voici ce qu'on lit dans une brochure de l'an X, intitulée : *Années révolutionnaires* :

« Les premiers membres de l'Assemblée législative n'annonçaient pas l'opulence. Quelques-uns de leurs prédécesseurs se permirent de dire : *A peine si les nouveaux législateurs ont une culotte...* Le propos fut entendu et plusieurs de ces nouveaux députés répliquèrent : « Nous nous faisons honneur d'être sans-culottes ; l'habit que nous portons est à nous, et ce n'est pas aux députés de la sueur du peuple que nous sommes vêtus. »

De tout quoi il résulte que l'expression *sans-culottes* a une origine antérieure à la Révolution, et que, variante grossière de l'expression *meurt-de-faim*, elle n'avait aucune prétention politique au début. C'était un simple terme de mépris à l'adresse d'un pauvre diable d'homme de génie, créé par quelques repus de mince esprit.

Politique par occasion, comme c'était fatal, le mot *sans-culottes* a une signification terrible ; il ne signifie plus seulement le *meurt-de-faim* quelconque : il rappelle les *gueux* des Pays-Bas et les *descamisados* d'Espagne, qui n'étaient pas nécessairement des mendiants, mais qui avaient, en plus de leurs autres griefs contre une aristocratie orgueilleuse et tyrannique, une grossière injure à venger.

E. D.

La justice devient, par la pratique attentive, une seconde nature ; elle devient, pour l'historien comme pour le magistrat, une fibre du cœur toujours frémissante.

(J. M. Dargaud.)

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE Méthode Robertson

VINGT-NEUVIÈME LEÇON

(Suite.)

Deuxième Division — Analyse et Théorie

PRONONCIATION

EXEMPLES

So—O—No—Po—Over—Going—Story—
Fo—Poet—y—Ago—Glory.

Dans ces mots, l'o est sous l'accent.

Il termine chaque syllabe, ou forme une syllabe à lui seul.

Il a le son grave et long.

405. L'o a le son grave et long quand il est sous l'accent à la fin d'une syllabe, ou quand il forme une syllabe à lui seul.

EXEMPLES

Or—For—Former—Fortune—Forward—
Morning—Storm—Accordingly—Forty.

Dans ces mots l'o est sous l'accent.

Il est suivi de r ou de r et d'une autre consonne dans la même syllabe.

Il a le son aigu et long, comme dans le mot français *encore*.

406. L'o a le son aigu et long, quand il est sous l'accent et suivi de r ou de r et d'une autre consonne dans la même syllabe.

Dans le mot *sorrow*, l'o a le son aigu et bref, parce qu'il y a deux r.

407. Si l'o est suivi de deux r, il a le son aigu et bref.

Dans *abhorrence*, il a pourtant le son aigu et long, parce que ce mot vient du verbe *to abhor*, où l'o n'est suivi que d'un r, et qu'en général on conserve dans le dérivé la prononciation du radical.

LEXICOLOGIE

INFANT vient du français *enfant*. Il diffère de *child* en ce qu'il ne se dit que d'un petit enfant.

BESIDE est formé de *be* pour *by*, près, et de *side*, côté : *by the side*, littéralement, près le côté.

SLICE vient du verbe allemand *scheissen*, fendre, couper.

BREAD vient du saxon *breod*.

BUTTER vient du saxon *buter* ou *butera*. Le mot grec est *bouturon*.

408. *In its right hand*. — On emploie souvent le neutre en parlant d'un petit enfant. On l'emploie aussi en parlant des animaux dont on ne connaît pas le sexe.

LEFT, comme adjectif, vient du latin *laevus*.

STRING vient du saxon, sans changer d'orthographe.

BALL vient du suédois ou de l'allemand sans changement d'orthographe.

SLUNG est le participe passé du verbe *to sling*, suspendre (ou lancer avec une fronde), qui vient du saxon *slingan*. Le passé défini est *slung* ou *slang*.

KITTEN vient du hollandais *katten*.

PLAY vient du saxon *plegan* ou *plegian*.

WHILE vient du saxon *hwile*.

POODLE vient de l'allemand *budel*.

GNAW vient du saxon *gnagan*.

BONE vient du saxon *ban*.

SLUNK est le passé défini du verbe *to slink*, qui vient du saxon *sliincan*, et dont le participe passé est *slunk*.

SIDEBOARD est formé des deux mots *side*, côté, et *board*, table.

BENT est le passé défini du verbe *to bend*, qui vient du saxon *bendan*, et dont le participe passé est *bent*. Ce verbe, employé ici dans le sens de *diriger*, signifie aussi *plier*, *courber*.

ANGRY est la contraction de *angery*, adjectif dérivé de *anger* (39).

FROWN vient du français *refrogner*, autrefois *frogner*.

409. **WHAT DO YOU WANT?** — Mot à mot, *Qu'avez-vous besoin?* pour dire *Que voulez-vous?* Le verbe *vouloir* est fréquemment rendu par différents synonymes, et, entre autres, par les verbes *to want*, *to wish* et *to like*.

LATTER est un comparatif irrégulier de *late*, récent. Ce mot s'emploie en opposition à *former*, qu'on a vu dans la quinzième leçon.

SOMEWHAT est formé des deux mots *some* et *what* ;

STARTLE est un diminutif de *start*, tressaillir, qui vient du suédois *storta*.

UNGENTLE est dérivé de *gentle* (21), doux, aimable, qui vient du français *gentil*.

STAMMER vient du danois, sans changement d'orthographe.

410. **HE STAMMERED OUT.** — L'adverbe *out* s'emploie quelquefois comme expletif après certains verbes. On dit *To cry out*, crier dehors, pour *S'écrier* ; *To sigh out*, soupirer dehors, pour *Dire en soupirant*. On dit aussi à une personne qui hésite à dire quelque chose : *Out with it*, Dehors avec cela, pour *Dites-le, parlez*. Quelque bazarres que ces expressions puissent paraître à une oreille française, elles semblent moins étranges, et l'on s'en rendra compte plus facilement, si l'on considère que la particule française-latine *ex*, ou son abréviation *e*, à la même signification que *out*. *Expulser* veut dire pousser dehors ; *émettre*, mettre dehors ; *écrier*, crier dehors ; de sorte que, dans ce dernier exemple, l'expression anglaise est tout à fait identique avec l'expression française. (Voir 384.)

TO LET, lorsqu'il signifie *louer*, est irrégulier comme lorsqu'il signifie *laisser*.

INDEED est composé de *in*, en, et *deed*, acte ou fait, qui vient du saxon *daed*.

SMOOTH, comme verbe, vient du saxon *smethian*. Ce mot est aussi adjectif (du saxon *smethe* ou *smoeth*), et signifie alors *doux*, uni.

BROW vient du saxon *bræw* ou *brunwa*.

411. **I COME THENCE, J'EN VIENS.** Quand le mot *en* signifie *de là*, il se rend par *thence* ou *from thence*.

WISH vient du saxon *wiscan*.
 TERM vient du grec *terma*, par le français *terme*, dont il a les différentes acceptions. Pris dans le sens de *conditions*, il ne s'emploie qu'au pluriel.
 DOWN vient du saxon *dun* ou *adun*. Cet adverbe, employé comme explétif après le verbe *to sit*, semble destiné à marquer la différence entre l'action de *s'asseoir* et l'état d'être assis.
 PRAY est l'abréviation de *I pray you*. Cet verbe vient du français *prier*.
 RENT vient du français *rente*.
 HIGH vient du saxon *heah* ou *hig*.
 POUND vient du saxon *pund*. Il s'emploie dans le sens de *livre sterling*, et de *livre*, comme poids.
 THAT'S est l'abréviation de *that is*. Les abréviations sont fréquentes dans le lan-

Venir de faire une chose se rend par *To have just done a thing*.
414. *Twenty pounds a year.*
 Vingt livres UN AN.
 Vingt livres PAR AN.
 L'article *a*, après un nom de nombre et avant un nom de *temps*, de *poids* ou de *mesure*, répond à la préposition française *par*, ou à l'article *le, la*. Cela vient de ce que la préposition *for* est sous-entendue; c'est comme si l'on disait : *Twenty pounds for a year*.
415 *Too high a price.*
 Trop haut un prix.
 Un prix trop élevé.
 Avec les adverbes *too, as, so et how*, l'article *a, an*, se place entre l'adjectif et le substantif qui suivent.

Troisième Division — Exercices

DÉRIVATION
Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Infant-like, Infantly.	Sling (subst.) — Slinger — To un-sling.
To slice.	To kitten — Kittish.
Breadless.	Play(subst.) — Play-fellow — Play-hour — Play-thing — Play-room — Player — Playful, Playsome — Playfully — Playfulness.
Buttermonger — Butter-trade — To butter — Butter-like — Buttery.	Gnawer — Gnawing (adj.) — Gnawing (subst.) — To begnaw
Left-handed — Left-handiness.	
To piece — Apiece.	
To string — Stringed — Stringless — Stringy — To un-string.	



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Fabricius insensible aux intimidations de Pyrrhus (p. 778, col. 3.)

Sage familier, et il importe de les connaître. On indique l'élosion d'une lettre ou de plusieurs lettres au moyen d'une apostrophe.
 PRICE vient du français *prix*.
412. WHY. — Ce mot n'est pas toujours interrogatif, et ne signifie pas toujours *pourquoi*. Il répond au mot français *mais*, quand ce mot exprime une sorte de doute ou d'hésitation.
 DON'T est l'abréviation de *do not*.
 'TIS est l'abréviation de *it is*.
 CHEAP vient du saxon *ceap*, affaire, marché : *good* est sous-entendu.
 ILL est l'abréviation de *I will*.

SYNTAXE

413 *I have just seen it.*
 J'ai juste vu elle.
 Je viens de la voir.

416 *That's not too high a price, is it?*
 Ce n'est pas trop haut un prix, est-ce? Cen'est pas un prix trop élevé, N'EST-CEPAS?
 L'expression française *n'est-ce pas* se rend, en anglais, par le verbe auxiliaire contenu ou sous-entendu dans la première partie de la phrase, et que l'on répète avec la forme interrogative, si cette première partie est négative; et avec la forme interrogative et négative, si elle est affirmative.
 EX. — Vous le désirez, n'est-ce pas? *You wish it, do you not?* — Vous ne le désirez pas, n'est-ce pas? *You do not wish it, do you?* — Vous la prendrez, n'est-ce pas? *You will take it, will you not?* — Vous ne la prendrez pas, n'est-ce pas? *You will not take it, will you?*

Bone-black — To bone — Boned — Boneless.	Latterly. Angrily. Gentle — Gentleness — Gently — Ungentleness — Ungently.
Bend (subst.) — Bender — Bending (adj.) — To overbend — To unbend — Unbending (adj.) — Unbent.	Receptive. Stammerer — Stammering (adj.) — Stammering (subst.) — Stammeringly.
To frown — Frowner — Frowning (adj.) — Frowning (sub t.) — Frowningly — To out-frown.	Deed — Misdeed. Smooth (adj.) — To smoothen — Smoothing (adj.) — Smoothly — Smoothness — Unsmooth.
To start — Start (subst.) — Starter — startful — Startish — Startfulness — Starting (subst.) — Startingly — Startle (subst.) — Starling (adj.)	Browless. Just (adj.) — Justly — Justness — Unjust — Unjustly.

Wish (subst.) — To rent — Renta-
Wisher — Wishful — Renter.
— Wishfully — Un- Highland — High-
wished. lander — Highlan-
To term — Term- dish—Highly—High-
less — To misterm. ness — Highwater —
To down — Down- Highway — Ahigh.
ward, Downwards Priceless.
(adv.) — Downward Tocheapen—Chea-
(adj.) — Adown. pener — Cheaply —
Prayingly — To Cheapness.
outpray.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Lexiologie. 408. — (*En parlant d'un petit enfant.*) — Regardez-le — Prenez-le — Il a une petite main — Il a peur — Il ne peut pas se tenir debout — Il vous regarde — Ses doigts sont très petits — Où est sa mère ? — Ses pieds sont froids.

2 — Modèle : *I have just seen it.* [Syntaxe, 413. — Je viens de parler — Il vient de vous répondre — Elle vient de lire — Nous venons de les trouver — Vous venez de vous habiller — Ils viennent de courir.

3 — Modèle : *Twenty pounds a year.* Syntaxe, 414. — Cinq francs par jour — Six livres par mois — Soixante-douze livres par an — Six francs la livre.

4 — Modèle : *Too high a price.* Syntaxe, 415. — Un homme si jeune — Un garçon aussi fort — Un discours trop pathétique — Une nécessité si désagréable — Un esprit aussi belliqueux — Une boutique trop petite.

5 — Modèle : *That's not too high a price, is it?* Syntaxe, 416. — Il bégaye, n'est-ce pas ? — Vous entrâtes, n'est-ce pas ? — Nous jouerons, n'est-ce pas ? — Je marcherais, n'est-ce pas ? — Vous avez trouvé, n'est-ce pas ? — Ils sont abandonnés, n'est-ce pas ? — Vous ne pouvez pas marcher, n'est-ce pas ? — Il ne faut pas que je jure, n'est-ce pas ? — Nous ne pourrions pas courir, n'est-ce pas ?

6 — Je suspends — Je suspendais Je suspendis — J'ai suspendu — Il se dérobe — Il se dérobait, Il se déroba — Il s'est dérobé — Elle plie — Elle pliait, Elle plia — Elle a plié.

COMPOSITION

1 — Un petit enfant a perdu sa balle. — 408.

2 — Le caniche ronge son os de très bon cœur. — 408.

3 — Votre chat a attrapé une souris, et joue avec elle. — 408.

4 — Resterons-nous, ou partirons-nous furtivement ?

5 — Pourquoi dirigez-vous vos regards sur la mer ?

6 — Je veux le voir. — 409.

7 — Nous voulons nous débarrasser de lui. — 409.

8 — Il a un fils et une fille : le premier est très désagréable ; mais la dernière est douce et jolie.

9 — Avez-vous une chambre à louer ?

10 — Il a loué sa maison pour cent livres par an. — 414.

11 — Voyez comme la mer est unie !

12 — Je viens de lui donner une tranche de pain. — 413.

13 — Il venait de mettre son bonnet de nuit. — 413.

14 — Elle venait de s'éloigner furtivement, quand il ouvrit la porte. — 413.

15 — Allez-vous au bord (rivage) de la mer ? — Non, j'en viens. — 411.

16 — Il resta si longtemps dans ce pays-là, que, quand il en revint, il avait oublié sa propre langue. — 411.

17 — Nous nous assimes au coin du feu.

18 — Je vous prie, dites-moi pourquoi vous fronchez le sourcil.

19 — Il donne cinq livres par an à son barbier. — 414.

20 — Quel est le prix du beurre ? — Je crois que c'est deux francs la livre. — 414.

21 — Ses ouvriers gagnent-ils plus de (que) cinq francs par jour ? — 414.

22 — Vous avez une trop bonne opinion de lui. — 415.

23 — Il m'a donné une trop grande tranche de pain. — 415.

24 — Le petit enfant bégale, n'est-ce pas ? — 416.

25 — Vous ne jouerez pas avec nous, n'est-ce pas ? — 416.

26 — Elle fut effrayée, n'est-ce pas ? — 416.

27 — Elle ne loua pas sa maison, n'est-ce pas ? — 416.

28 — Nous nous assierons au coin du feu, n'est-ce pas ? — 416.

29 — Le caniche peut ronger un os, n'est-ce pas ? — 416.

30 — Ils ne sont pas en colère, n'est-ce pas ? — 416.

31 — Vous comprenez, n'est-ce pas ? — 416.

32 — Il faut que je mette du beurre sur votre pain, n'est-ce pas ? — 416.

33 — Il ne donnerait pas cinq livres, n'est-ce pas ? — 416.

34 — Le pain est-il bon marché maintenant ? — Mais je ne sais pas. — 412.

35 — Où est ce monsieur ? — Mais je suppose qu'il est dans le parloir. — 412.

36 — Demandez-lui ce qu'il veut.

37 — Il veut vous parler.

FIN DE LA VINGT-NEUVIÈME LEÇON

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins

Voici que les objets provenant des fouilles d'Utique et exposés au Louvre, cour Caulaincourt, dont on a dit tant de mal, vont se trouver réhabilités et acquérir une valeur inattendue.

Les participants ont eu l'excellente idée d'offrir ces objets au musée du Louvre, et dès lors tout

change. M. Antonin Proust, ministre des arts, a répondu à la lettre par laquelle M. le comte de Camondo l'informe de ce cadeau, en le remerciant chaleureusement au nom de l'Etat, et en déclarant que ce « don précieux » va « combler une lacune dans nos collections nationales ».

C'est très heureux pour tout le monde.

A l'Académie des inscriptions, on est revenu sur les antiquités chaldéennes découvertes par M. de Sarzec, dont la valeur n'a, du moins, jamais été contestée, à propos d'une note de M. Adrien de Longpérier.

Le livre des Juges, dans la Bible, rapporte que, au temps d'Othoniel, à une époque difficile à déterminer précisément, mais qui peut remonter jusque vers la moitié du quinzième siècle avant notre ère, le peuple juif tout entier fut réduit en servitude et transporté en captivité dans le pays de *Naharaïm* (les deux fleuves), c'est-à-dire la Mésopotamie, par le roi Chousan Rasathaïm.

Où trouver alors, du côté de la Chaldée, des princes assez puissants pour opérer de tels déplacements de population, sinon dans la dynastie dont M. de Sarzec vient de recueillir les magnifiques monuments ?

Sur ces monuments, M. de Longpérier remarque une très intéressante représentation, dont le caractère religieux est certain. C'est un vase duquel s'échappent des flots en sens opposé ; au-dessus de chaque flot est un poisson. Le savant archéologue croit que c'est là un symbole probable des deux fleuves (*Naharaïm*) qui arrosent la Basse-Chaldée, et que le grand temple exploré par M. de Sarzec pouvait être consacré à la divinité des deux fleuves.

Personne ne disputera ce point à M. de Longpérier, certainement, car, si ce vase ne représente pas le symbole en question, il ne représente rien du tout.

A propos du peuple juif, mais dans son état actuel, signalons l'ap-

partition à Paris d'un journal anti-sémitique hebdomadaire, *l'Antijuit*, publié sous la direction de M. Panchioni, correspondant du *Lyon républicain*. Cette feuille, qui s'intitule « organe de défense sociale », se propose pour but l'abrogation des décrets de l'Assemblée nationale, en date du 27 septembre et du 13 novembre 1791, qui ont accordé le libre exercice de tous les droits civils et politiques aux israélites français.

Cette abrogation pourrait être avantageuse à beaucoup de chrétiens, juifs de profession, cela est incontestable ; mais, après tout, *l'Antijuit* ne pourra jamais passer pour un journal de progrès.

* *

Mais nous parlions tout à l'heure de collections offertes au musée du Louvre ; revenons-y, pour rappeler que M. Thiers a, lui aussi, légué à l'Etat des collections importantes destinées à figurer dans les galeries du Louvre, comprenant une série de statuettes de bronze et des aquarelles reproduisant un grand nombre de chefs-d'œuvre de l'école italienne.

On leur consacre une des salles occupées jusqu'ici par des dessins et quelques pièces qui faisaient partie des appartements de M. Reiset, administrateur des musées, au premier étage du Louvre, sur la rue de Rivoli. Le directeur nouveau des musées, M. de Ronchaud, a limité son appartement à quelques chambres de l'entresol.

Enfin, on sait que le Louvre vient de s'enrichir de plusieurs toiles de G. Courbet.

* *

Monsieur Thiers, — dans un siècle, c'est encore ainsi que le premier président de notre République sera désigné, même par ses administrateurs les plus enthousiastes.

On n'a presque jamais dit « Monsieur Washington ».

* *

L'Académie des beaux-arts s'est vue dans l'obligation de renvoyer

au 1^{er} octobre 1883 le concours pour le prix Rossini (composition musicale), pour cause d'insuffisance des partitions présentées cette année.

Prométhée enchaîné, de C. du Locle, restera donc enchaîné jusqu'à cette date, où quelque jeune compositeur viendra enfin le délivrer, nous l'espérons.

* *

Détail statistique concernant la presse :

Les journaux et publications périodiques des Etats-Unis ont consommé, pendant l'année écoulée, 178,165,951 livres de papier. L'Etat de New-York en a consommé à lui seul 53,930,384 livres ; les Etats de l'Union dont la consommation a été la plus importante ensuite sont la Pennsylvanie, l'Illinois et le Massachusetts ; l'Etat de la Floride et le territoire indien ferment la liste. — La livre dont il est question ici est de 453 grammes et demi.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Quand on examine de près par quels moyens misérables on réussit à s'emparer des imaginations, à faire croire à son étoile et à se faire appeler l'homme du destin, on prend l'humanité en dégoût, et l'on ne saurait dire qui l'on méprise le plus ou de celui qui s'est abaissé à de si grossières jongleries, ou de ceux qui ont pu en être dupes.

(P. Lanfrey. *Hist. de Napoléon 1^{er}*.)
La philanthropie est l'hypocrisie de la charité. (Gavarni.)

Il n'y a point d'homme plus aisé à mener que celui qui espère ; il aide à la tromperie. (Bossuet.)

Combien les besoins physiques pèsent sur les affections de l'homme ! Comme ils tiennent l'esprit et le cœur en échec ! Comme nous avons raison de demander tous les jours à Dieu de nous donner notre pain quotidien, et comme il y a folie à nous de l'aventurer quand nous le tenons ! (W. M. Thackeray.)

L'excès de franchise est une indécence, comme la nudité.

(Bacon.)

Le Gérant : A. JOLLY.

ŒUVRE HUMANITAIRE

La Société des Villes d'Eaux a pris la bonne habitude de faire un prélèvement sur ses bénéfices en faveur des indigents. Elle convertit cette somme en Eaux minérales mises à la disposition des médecins et des associations philanthropiques. Les sommes attribuées à cette bonne action n'étant pas épuisées pour l'exercice cloi au 30 novembre, nos lecteurs sont invités à signaler, dans leur rayon d'activité, les œuvres qui pourraient recevoir avec le plus grand profit le concours bienveillant offert par la Société des Villes d'Eaux.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Le marché des rentes françaises continue à être mauvais. On parle de conversion à bref délai : Ce qui est impossible : mais l'effet ne s'en produit pas moins. La vérité est qu'on bat monnaie avec les rentes pour acheter des valeurs de spéculation.

Ce qui nous afflige le plus, c'est que le rentier prend part au mouvement ; on cherche à l'envelopper dans le tourbillon et à un moment donné nous voyons la désolation dans le foyer, les angoisses, la ruine, c'est-à-dire la destruction de tous les projets élevés sur le travail, sur toute une vie laborieuse. Peu nous importe que les spéculateurs de profession soient ruinés, c'est leur métier de vivre sur un volcan ; mais nous vous en conjurons, au nom de notre expérience des affaires, ne suivez pas leurs traces.

Pourquoi nous vous avons tant engagés à placer votre argent en Parts Société des Villes d'Eaux, au risque de déplaire à ceux qui sont avides de l'acaparer au profit de leurs combinaisons éphémères ? C'est bien assurément parce que vous êtes là à l'abri de toutes les ventes de la bourse. Il s'agit d'une affaire commerciale, et toute entreprise commerciale bien menée est bonne.

La Société des Villes d'Eaux offre de plus cette surabondance de garantie qu'elle est surtout commissionnaire, et que, dans sa situation, elle encaisse des bénéfices, sous forme d'honoraires, sans s'exposer à aucuns risques. Les titres étant toujours au pair, à l'achat comme à la vente, laisse le propriétaire sans inquiétude.

A la Bourse, au contraire, il faut y mettre de la volonté pour trouver des valeurs dont les cours ne soient pas surfaits. Nous devons cependant dire que la Banque romaine, de création nouvelle, ne paraît être à son début, et on assure qu'elle a de belles affaires en préparation. }

D'autre part, les Obligations communales paraissent être le placement le plus recherché, et à juste titre. Le Crédit foncier a distribué en janvier 25 francs valeur sur son dividende.

Société des Villes d'Eaux.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX
Capital divisé en 20,000 Parts
d'intérêt social
A Paris, 4, rue Chauchat.

Les Parts que délivre cette Société sont entièrement libérées au prix de 200 fr.

Ces Parts rapportent 6 0/0 d'intérêt fixe payable par trimestre, et, en outre, elles donnent droit aux dividendes qui sont payables par semestre.

Depuis plusieurs années, le revenu total s'est élevé à 18 0/0 pour l'année entière.

Les titres se négocient toujours au pair. La Société des Villes d'Eaux reçoit les demandes d'achat et les offres de vente, au siège social, à Paris, rue Chauchat, 4, et dans ses agences en province et à l'étranger.

L'ART DE BOIRE

Connaitre et acheter les vins et toutes les boissons

GUIDE PRATIQUE

Du producteur, du commerçant et du consommateur, suivi d'une table dictionnaire des vins français et étrangers,

Par L. MANSUEL, agronome, fondateur du *Journal Vinicole*.

Prix, 2 francs, à Paris; 2 fr. 50 par la poste. En vente à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

Placements privilégiés

Les *Intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur mar-

chandises eaux minérales, et ont pour garanties :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'année en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre fin mai et fin novembre. En outre, il est attribué 4 0/0 des bénéfices nets, à chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur de titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

Société des Journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social, à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la **SCIENCE POPULAIRE**,
de la **MÉDECINE POPULAIRE**
et de l'**ENSEIGNEMENT POPULAIRE**

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois-tirages, d'une longueur de douze kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

COMPTOIR DE COMMISSION

ÉTRENNES DE 1882.

En vue des fêtes prochaines de Noël et du jour de l'an, le **COMPTOIR DE COMMISSION** rappelle à sa clientèle qu'il suffit d'une lettre adressée au directeur du *Comptoir de Commission*, 11, rue Rossini, à Paris, pour obtenir tous renseignements ou recevoir à domicile, sans aucun déplacement, les articles que l'on désire se procurer, soit qu'ils se trouvent indiqués dans les nomenclatures du Comptoir, soit qu'on les ait remarqués dans la publicité faite par la voie des journaux ou sur les prix courants et circulaires des magasins de nouveautés et autres maisons de détail, soit enfin que l'on ait fixé son attention sur un objet quelconque mis en vente par n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

On sait que les prix du *Comptoir de Commission* sont ceux du commerce de gros pour tous les articles et marchandises se rattachant à l'industrie et au commerce de la capitale.

(Envoi sur demande de prix courants et de nomenclatures détaillées.)

Le **Journal Vinicole**, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus raffraîchissante,

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

VICHY CUSSET

Source Elisabeth

Source arsénicale, magnésienne.

Engorgements du foie, de la rate; affections de l'estomac, des reins; maladies de la vessie; gravelle, goutte, hémorroïdes.

VICHY CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.

Anémie, chlorose, dyspepsie, fièvres intermittentes, diabète.

**LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE**

Journaux hebdomadaires illustrés; le n° 15 cent. Abonnement: Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. par an.

Envoi de numéros spécimens sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

DÉPOT GÉNÉRAL Porcelaines et cristaux
68, rue Richelieu.

Occasions exceptionnelles.

Imprimerie centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

12 JANVIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

2^e ANNÉE

N^o 50 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, directeur-administrateur

Bureaux : 4, rue Chauchat

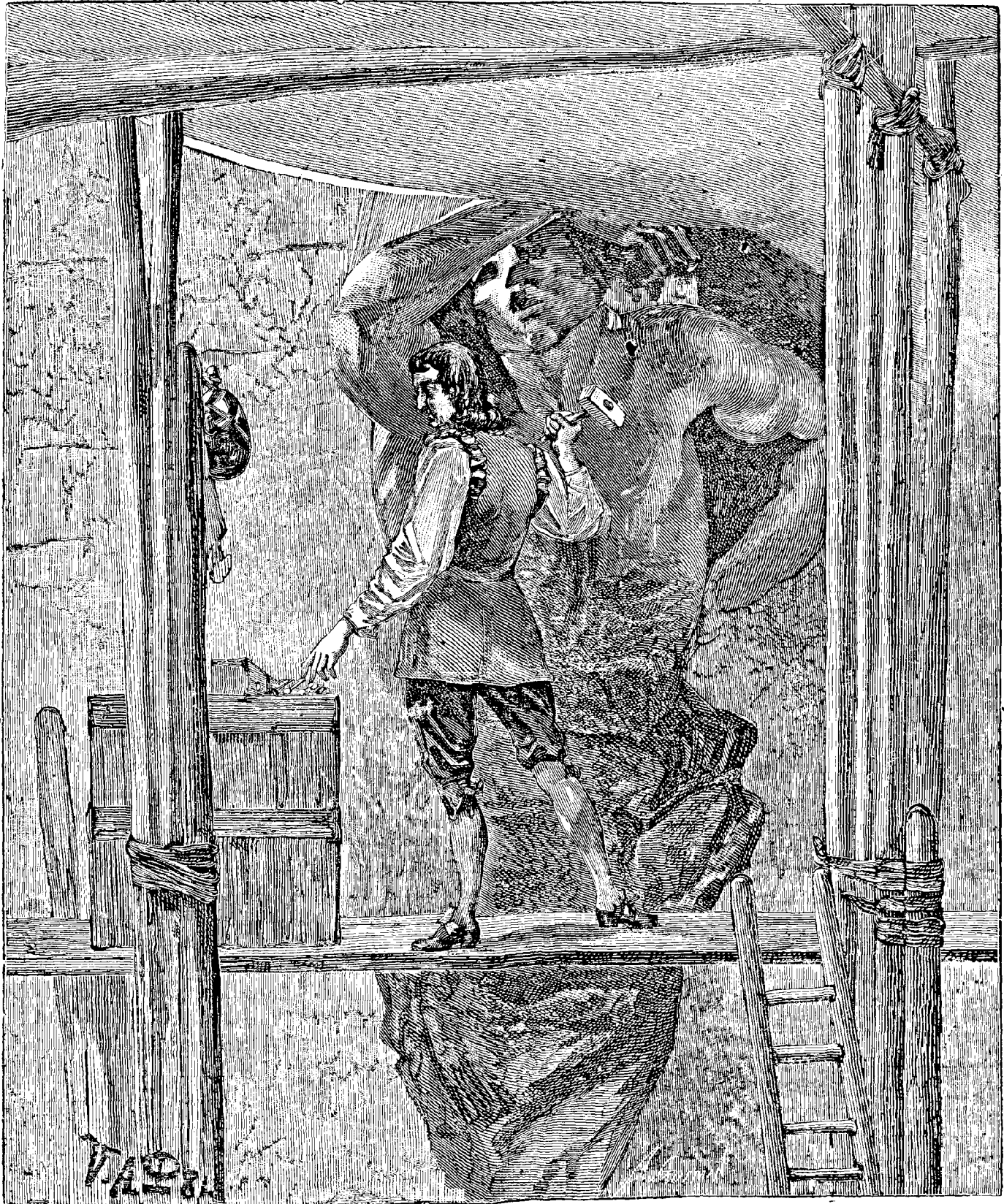
Rédacteur en chef : A. BITARD

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des artistes et de poètes illustres* : Pierre Puget. — *Cours de comptabilité* : Comptes généraux. — *Nord et Sud* : Chap. II. Deux réchappés. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chap. XXXII. — *Esquisses bibliques* : Hérodiade. — *Mœurs et coutumes* : Conditions de la femme en Chine. — *Cours pratique de langue anglaise* : Trentième leçon

— Nouvelles de la République des lettres. — Correspondance. — Revue financière, etc., etc.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes illustres* : P. Puget exécutant le Milon de Crotoné. — *Hérodiade* : « Non, dit Jean-Baptiste, il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme. » — *Histoire de la Conquête du Mexique* : Cortès détruisant ses vaisseaux.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS. — Pierre Puget exécutant son Milon de Crotoné, (p. 787 col. 1.)

GALERIE DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRES

—
PUGET

Le 31 octobre 1622, naquit à Marseille le Michel-Ange de la France, l'un des plus grands génies du XVII^e siècle; peintre, architecte, ingénieur, et surtout sculpteur célèbre.

Pierre Puget annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour; ayant appris la sculpture sur bois, dans l'atelier d'un constructeur de navires nommé Roman, à l'âge de seize ans, il construisit une galère. Après cette preuve de talent, il partit pour l'Italie, à pied, sac au dos, payant ses frais de route en tournant des objets chez les fabricants de meubles; il gagna ainsi Florence, où il séjourna quelque temps.

Le premier sculpteur du grand-duc, ayant connu son mérite, le chargea non seulement de l'exécution, mais encore du dessin de plusieurs morceaux considérables; ce travail fini, ce généreux sculpteur l'envoya à Rome avec une lettre de recommandation pour Pierre de Cortone, alors chargé d'immenses décorations. Celui-ci demanda à voir ses dessins, en fut très satisfait, et lui dit qu'il deviendrait un excellent peintre, s'il voulait profiter de ses leçons.

Puget travailla donc, sous ce maître, au grand plafond du palais Barberini: le *Triomphe de la Gloire*; on y voit encore deux tritons attribués à notre artiste.

A l'âge de vingt et un ans (1643), Puget revint à Marseille, précédé d'une grande réputation, et reprit son premier métier de sculpteur sur bois. Le duc de Brézé, amiral de France, lui demanda le modèle du plus beau vaisseau qu'il pourrait imaginer. C'est alors qu'il inventa, pour orner les navires, ces belles galeries que les étrangers ont essayé d'imiter. En même temps, et suivant les conseils de Pierre de Cortone, Puget se faisait un grand nom dans la peinture, quoiqu'il n'ait pas égalé en ce genre les grands maîtres. Les musées de Marseille, de Toulon, de Versailles, de la Ciotat et un grand nombre

d'églises possèdent de lui quelques toiles; les plus remarquables sont: le *Baptême de Constantin le Grand*, le *Baptême de Clovis*, son *Saint Charles*, le *Sauveur du Monde* et une *Visitation*; ces tableaux ont été peints de 1652 à 1654. Puget nous a laissé aussi des marines dessinées sur vélin, morceaux précieux par le goût et l'exécution.

Une maladie lui fit abandonner cet art pour se livrer tout entier à la sculpture, dans laquelle il montra une supériorité de talent incontestable qui le fit appeler à la cour de Louis XIV; mais, avant cela, Puget était retourné à Rome pour dessiner les plus beaux spécimens de l'architecture antique. Là, notre artiste sentit naître en lui une nouvelle vocation, en étudiant ces beaux monuments, et il revint dans sa patrie excellent architecte. En 1656, il exécuta la fameuse porte de l'hôtel de ville de Toulon, remarquable par les deux magnifiques cariatides soutenant le balcon. Lorsque Louis XIV appela Bernin de Rome, celui-ci passa par Toulon afin d'y voir les ouvrages de Puget. En les voyant, il ne put s'empêcher de dire: « Je m'étonne que le roi, ayant un sujet si habile, ait pensé à m'appeler auprès de sa personne. »

Il y avait aussi, au-dessus de la porte du même hôtel de ville, un buste de Louis XIV, disparu depuis 1793.

Encouragé par le succès, Puget exécuta immédiatement d'autres beaux ouvrages de sculpture: un groupe de *Janus et la Terre* pour le château du Vaudreuil, en Normandie; un *Hercule* destiné au marquis de Girardin. Quelque temps après, il fut appelé à Paris par l'architecte Lepautre, qui le présenta à Fouquet. Celui-ci le chargea d'aller choisir, en Italie, dans les carrières de Carrare, des marbres pour ses chefs-d'œuvre. Ce généreux ministre ayant été disgracié, Puget fut obligé de tirer parti des marbres achetés en Italie. Celle-ci profita de ces circonstances pour avoir ses chefs-d'œuvre.

De 1661 à 1669, Puget enrichit les églises et les palais de Gênes d'un grand nombre de statues: le *Mar-*

tyr Alexandre Sauli, statue colossale placée dans l'église Notre-Dame de Carignan; un *Saint Sébastien* (même église); une *Vierge*, statue en marbre pour Saint-Philippe-Néri; l'*Assomption*, groupe en marbre dont le cavalier Bernin faisait les plus grands éloges; ce groupe avait été exécuté pour le duc de Mantoue; l'*Enlèvement d'Hélène*, pour le palais Doria.

Enfin Colbert le rappela en France, le nomma directeur des décorations navales au port de Toulon et en même temps lui fit donner une pension de 1200 écus. Mais bientôt, le grand sculpteur n'ayant pas voulu recevoir d'observations, cette charge lui fut retirée.

Puget n'était pas aveugle sur ses talents, mais il était très fier et d'un amour-propre très sensible; une occasion, entre autres, le montra tel qu'il était, et il eût fallu beaucoup de stoïcisme pour n'être pas ému dans une circonstance si singulière: il était question d'une statue équestre en bronze, que la ville de Marseille voulait ériger à Louis XIV. Puget fut donc choisi pour exécuter cet ouvrage, en fit le modèle et reçut des avances; mais un des échevins, piqué de ce que le sculpteur avait refusé de lui faire *gratis* deux statues pour sa maison de campagne, se met à la traverse, fait casser le contrat passé avec lui et procure l'ouvrage à un sculpteur nommé Clérion, d'un mérite inférieur à celui de Puget. Notre artiste sentit vivement cette injure, en écrivit à Le Brun, premier peintre du roi, et s'en plaignit amèrement à la cour, dans un voyage à Fontainebleau. Mansard, surintendant des bâtiments, lui dit que, s'il voulait faire la statue du roi pour le même prix que Clérion, il lui ferait donner la préférence. Puget, irrité de cette comparaison, répondit brusquement qu'un homme comme lui ne devait être mis en parallèle qu'avec les cavaliers l'Algarde et Bernin.

Après la mort de Le Brun, Louis XIV donna la charge d'inspecteur général de la sculpture à F. Girardon; tous les sculpteurs se réjouirent de ce choix. Seul, Puget, pour ne pas

dépendre de Girardon, s'éloigna de la capitale et se retira à Marseille. Là, dans une rue (la rue de Rome) qui était alors à une des extrémités de la ville et qui, maintenant, en occupe à peu près le centre, il se bâtit une maison d'un style bizarre, à façade ornée de pilastres composites surmontés d'un fronton. Cette maison est aujourd'hui complètement défigurée par la vitrine d'un pharmacien ; sur le devant, s'élève une fontaine, érigée en 1806, sur laquelle on a placé une colonne de granit surmontée du buste du célèbre sculpteur ; c'est le seul monument qui nous reste, à Marseille, pour nous rappeler la mémoire de ce Michel-Ange marseillais, car nous ne comptons pas cette statue qui s'est pavanée quelque temps sur la place Royale et que l'on a reléguée ensuite sous les pins du château Borelly.

Les morceaux de sculpture de Pierre Puget sont comparables à ceux des grands maîtres par le goût et la correction du dessin, la noblesse et l'expression des caractères, la beauté des idées et l'heureuse fécondité du génie. Le marbre prenait sous son ciseau du sentiment, de la souplesse, de l'élégance. « Je me suis nourri, disait-il dans une lettre adressée à Louvois en lui annonçant l'envoi de l'*Andromède*, je me suis nourri aux grands ouvrages, je rage quand j'y travaille et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce. » Les groupes de *Milon de Crotoné* (1682), de *Persée délivrant Andromède* (1682) et le bas-relief d'*Alexandre et Diogène* (1686) l'ont placé à la tête des sculpteurs français et l'ont fait surnommer le Michel-Ange de la France. Les deux premiers groupes ont été exécutés pour le parc de Versailles ; l'on raconte à ce sujet que, lorsqu'on ouvrit la caisse qui renfermait *Milon*, la reine Marie-Thérèse fut si touchée, que, dans la surprise où elle fut, elle s'écria tout à coup, voyant les efforts du Crotoniate : « Ah ! pauvre homme ! »

Puget ignorait l'art de faire la cour ; il n'avait que l'ambition d'un grand artiste : l'amour de la gloire et le désir de vivre dans la mémoire

des hommes. Il mourut à Marseille, le 2 décembre 1694, dans la soixante-douzième année de son âge.

VICTOR CHABERT.

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite)

COMPTES GÉNÉRAUX

Nous nous résumons et venons vous dire : Dans toute *comptabilité* tenue en partie double, le négociant est représenté par six *Comptes généraux* ; qui sont :

- Capital ;
- Marchandises générales ;
- Caisse ;
- Effets à recevoir ;
- Effets à payer ;
- Profits et pertes.

Sans ces six comptes généraux, qui sont la base du mécanisme de la comptabilité, il n'est pas possible de présenter la *situation exacte* du commerçant.

Nous le répétons donc, le négociant est représenté par ces six comptes généraux, qui eux-mêmes, pour faciliter le mouvement des écritures, ont des comptes subdivisionnaires qui, à la fin de chaque *Exercice*, c'est-à-dire au moment de l'inventaire, viennent se solder et se fondre dans la balance d'inventaire à la clôture des exercices, c'est-à-dire des opérations de l'année.

CAPITAL

Il est difficile aujourd'hui de faire un commerce ou une industrie quelconque sans *Capital* : il est le moyen, c'est-à-dire que c'est lui qui commande et distribue à chaque compte ce qui lui incombe.

Le Capital est le compte qui représente la véritable situation du commerçant.

On porte au crédit de ce compte tous les *Bénéfices* résultant de ses opérations commerciales, et on porte au débit les *Pertes* qu'il peut faire dans le cours d'un exercice.

Le Capital doit donc changer après chaque exercice, soit qu'il diminue ou qu'il augmente, selon le

plus ou moins de pertes ou de bénéfices.

MARCHANDISES GÉNÉRALES

On débite le compte de *Marchandises générales* de toutes les marchandises que l'on achète, ainsi que des *frais de transports, douanes, emballages, commissions* et des *escomptes donnés*, en un mot de tous les *frais* qui viennent augmenter les *achats*, puisque ce sont des frais occasionnés par les marchandises.

Par contre, on le crédite de toutes les marchandises vendues et des *escomptes reçus, bonifications* etc., etc.

CAISSE

On ne fait entrer dans ce compte que les *Recettes* et les *Paiements effectués* en espèces d'or et d'argent ou billets de banque.

On débite donc la *Caisse* de toutes les sommes que l'on reçoit en espèces, et on la crédite de toutes les sommes que l'on paie, en un mot de toutes les *Dépenses*.

EFFETS A RECEVOIR

On débite le compte d'*Effets à recevoir* de toutes les traites ou mandats tirés par le commerçant sur ses clients, de tous les *effets de commerce* qu'il reçoit, des *billets souscrits* à son ordre et transmis par voie d'endossement.

On le crédite de tous les *effets de commerce* qui sortent du *Portefeuille* du commerçant, soit qu'il les remette à ses fournisseurs en couverture, soit qu'il les encaisse lui-même ou qu'il les donne à un *banquier* pour en effectuer le *recouvrement*.

EFFETS A PAYER

Il n'entre dans la composition de ce compte que les *billets à ordre* *souscrits* par le commerçant et les *lettres de change acceptées* par lui, que l'on porte à son crédit.

On le débite par le crédit de *Caisse*, lorsque le *Paiement* a eu lieu.

PROFITS ET PERTES

Le compte de *Profits et pertes* ne doit contenir que les pertes de l'*année commerciale*.

Il renferme tous les *Bénéfices*, qui se portent à son crédit.

Nous devons donc porter au doit de ce compte les *Pertes de créances*, les *escomptes*, *changes et commissions de banque*; les *diminutions sur règlement de compte*, les *agios*, *bonifications* et autres, supportés par le commerçant.

Nous devons, par contre, porter à l'avoir les *Bénéfices*, le *Récouvrement des créances* portées au *Passif* des exercices précédents, les *intérêts*, *escomptes* et *commissions de banque*, les *changes de place*, les *augmentations* et *bonifications sur règlements de compte*, les *agios* et autres *profits* dont le commerçant bonifie.

Le compte de *Profits et pertes* se subdivise en plusieurs sous-comptes qui sont :

FRAIS GÉNÉRAUX

DÉPENSES DE MAISON, ETC., ETC.

Le compte des *Frais généraux* est un compte de dépenses qui peut avoir des crédits; il est cependant essentiellement débiteur et comprend des frais qui se renouvellent périodiquement à chaque exercice, tels que :

Loyers;
Contributions;
Patentes;
Frais de bureau;
Chauffage;
Éclairage;
Appointements du personnel;
Timbres-poste;
Timbres de quittance;
Dépêches télégraphiques;
Frais de voyages, etc., etc.

Et, enfin, tous les *frais* qui font l'objet du commerce et s'y rapportent directement.

Le compte *Dépenses de maison*, autrement dit compte personnel des commerçants, comprend toutes les sommes que le commerçant retire de son commerce pour ses besoins privés, soit en espèces ou en marchandises, et aussi de la nourriture, de l'entretien et des gages de ses domestiques.

Il y a aussi le compte *Loyer payé*

d'avance, qui est un compte de *Dépôt*, représentant généralement six mois de loyer payés d'avance au propriétaire, et qui se solde par le compte de *Profits et pertes* à la dernière période du *Bail*.

Quand on ouvre des comptes à *Mobilier industriel*, *Agencement*, *Fonds de commerce*, *Frais de premier établissement*, etc., etc., — on débite ces divers comptes des achats, des mémoires, des frais de publicité et autres, — et on les crédite par le compte d'*amortissement*, qui, lui, est pris sur les *bénéfices* de l'année.

FÉLIX TARPET.

NORD ET SUD.

II

DEUX RÉCHAPPÉS

Leur présence n'étant plus nécessaire à l'hôpital, à l'exception de quelques privilégiées que leur haute situation dans la ville ou les rapports qu'elles avaient conservés avec l'intendance mettaient hors de page, on n'y voyait plus guère aucune de celles dont l'admirable dévouement, si spontané, si opportun, si entier y avait accompli des miracles. Dans les premiers jours de leur remplacement par les infirmiers militaires frais émoulus de France, plusieurs avaient risqué une visite ou deux à des malades favoris, car c'était une douleur véritable pour beaucoup d'entre elles de laisser inachevée, sans espoir d'en connaître le résultat définitif, l'œuvre de guérison poursuivie avec sollicitude jusqu'au point où ce résultat s'annonce visiblement comme un triomphe. Mais elles durent promptement y renoncer. Les nouveaux venus, qui n'avaient aucune idée de la somme énorme de reconnaissance qui était due à ces femmes héroïques, ni par conséquent du sentiment qui les animait, virent ces visites d'un mauvais œil. La pudeur militaire est étonnamment prompte à s'effaroucher : tant d'exemples le démontrent, qu'il serait puéril d'in-

sister là-dessus. Pour le jeune *suppôt* de l'intendance chargé de l'administration de l'hôpital de Sant'Omobono surtout, le cas était des plus graves, et le moins qui pût résulter de ces visites féminines, c'était un relâchement de la discipline déplorable au dernier point. Il était urgent d'y mettre ordre sans retard, ce qui fut fait.

L'entrée de l'hôpital étant donc sévèrement interdite aux étrangers, et plus spécialement aux étrangères, sauf l'exception que nous avons indiquée, les malades qui le pouvaient se rendirent à l'invitation de leurs anciennes gardes. Mais, au bout de deux jours, on avait encore mis ordre à cela (L'ordre avant tout!) en exigeant une permission écrite. Naturellement, ces permissions devaient être sollicitées d'avance; et encore étaient-elles rarement accordées; sans quoi, il eût fallu un employé spécial pour les rédiger; et quand le médecin-major jugeait convenable de prescrire un peu d'exercice à ses malades, son intervention active et personnelle était souvent nécessaire pour convaincre le jeune adjudant d'administration à l'uniforme tout battant neuf qui régnait à Sant'Omobono, que ses prescriptions étaient sérieuses et ne souffraient aucune opposition. — Ah! c'est que tout marchait carrément maintenant!

Toutefois, il y avait des exceptions aux dispositions réglant les sorties des malades comme à celles qui interdisaient les visites étrangères. Pour une raison ou pour une autre, des convalescents étaient au-dessus de la consigne et sortaient quand bon leur semblait. Cela n'aurait pas dû être, sans doute, mais on n'a jamais établi de règles que pour se donner le plaisir ou pour subir le crève-cœur d'y greffer des exceptions.

Ceci explique comment, par une splendide et très chaude après-midi d'août, deux militaires franchissaient d'une allure bien différente les trois marches de la porte de

l'hôpital Sant'Omobono sans que l'adjudant Martineau, qui justement flânait sur le seuil, leur fit la plus petite observation malveillante. Au contraire, l'officier d'administration salua d'un sourire amical les deux réfractaires, tandis que le factionnaire portait l'arme et s'arrêtait dans une attitude respectueuse pour saluer le galon d'or de l'un et la croix de l'autre.

— Eh! mon cher, vous vous risquez donc? s'enquit l'adjudant d'administration, s'adressant au militaire décoré, remarquable par un autre point, car il se servait de béquilles, afin de suppléer autant que possible la jambe qui lui manquait.

— Il faut bien que j'en vienne là, répondit joyeusement l'amputé. Un jour plus tôt, un jour plus tard.

— Sans doute, concéda l'adjudant. Mais, faites bien attention, dites donc, pas d'imprudence : une première sortie!

— Ne vous échauffez pas tant la bile, Martineau, intervint le compagnon de l'amputé avec une nuance d'impatience. Huet n'est pas seul, je suppose.

— Et puis, ajouta celui-ci, grâce à des répétitions nombreuses, dans le silence du cabinet, je suis devenu à la fin un béquillard de première force. Suivez-nous un peu de l'œil, et vous verrez quelle démarche aisée et correcte, presque élégante, j'ai fini par acquérir.

— Oui, c'est bien. Je vous conseille de ne pas trop vous fatiguer, dans tous les cas. Au revoir. Amusez-vous bien.

— Merci. Au revoir.

— Quelle insupportable bavarde commère que ce méchant tyranneau d'ambulance, lorsqu'il croit son honneur engagé à faire le gentil, malgré le convalescent dont le squelette paraissait complet, quoique parcimonieusement recouvert de chair, et à qui il suffisait d'une canne pour assurer ses pas. Il se moque bien que tu te fatigues ou non!

— Desvarenes, mon cher ami, tu deviens injuste... Ouf!

— Diable! Tu t'est fait mal!

— A peine. Mais ce maudit pavé est bien raboteux, en comparaison du carreau de notre chambre, sur lequel je m'exerce depuis plus de huit jours. Me voilà prévenu; j'y vais faire attention.

— Allons, plus lentement, mon garçon.

— Mais non, du tout, l'allure est bonne; il suffit d'avoir l'œil.

Les deux amis reprirent leur promenade, plus lentement malgré la protestation de l'amputé, qui ne parvenait pas toujours à prévenir une secousse plus ou moins violente et douloureuse, tout en « ayant l'œil, » à placer l'extrémité de ses longues béquilles sur une surface aussi plane que possible. Les efforts auxquels ils se livrait, bien qu'il eût récupéré une grande partie de ses forces, faisaient couler la sueur de son front; mais il continuait à s'entretenir gaiement avec son compagnon, qui levait de temps à autre, sur son visage contracté, un regard où se peignait l'inquiétude.

Une vive et profonde amitié unissait visiblement ces deux jeunes gens, à peu près du même âge, mais ayant une position différente et ne s'étant peut-être jamais rencontrés avant le jour où les hasards de la guerre les avaient faits voisins, sur un lit de douleur. L'amputé portait l'uniforme pittoresque des tirailleurs algériens, et sur les manches de sa veste brodée s'allongeaient en longs triangles les doubles galons de sergent-major. Dans l'une des affaires qui avaient précédé Solferino, à Palestro ou à Magenta, je ne me rappelle plus laquelle, il s'était distingué par des prodiges de valeur, avait reçu une blessure légère et avait été décoré sur le champ de bataille. Il devait en être tout autrement pour lui, le 24 juin: Dès l'aube, en descendant au pas de charge les hauteurs de Castiglione, il était tombé, la jambe brisée par un éclat d'obus. Il ne fut relevé que plusieurs

heures après, dans un état pitoyable, car il était resté pendant tout ce temps exposé à l'action d'un soleil tropical, mourant de soif, en proie à une fièvre violente; chargé sur un cacolet, il avait été transporté, au prix d'atroces souffrances, à Castiglione, où il avait pris place au milieu d'un indescriptible chaos d'estropiés, de morts et de mourants, dont les églises, les monuments publics, les maisons particulières, les rues même regorgeaient, n'ayant d'autre secours à attendre jusqu'au lendemain que ceux que pouvaient leur rendre une population surprise, effrayée, pétrifiée, brisée par la fatigue et par l'émotion, et dans le dénuement le plus complet des moyens d'atténuer si peu que ce fût les effets immédiats d'une aussi effroyable calamité!

Le compagnon du *turco* était un sous-lieutenant d'infanterie de ligne, atteint le même jour, mais plus tard et plus loin. Il s'était battu comme un lion toute la journée, et ce n'est que peu de temps avant que l'orage qui la termina éclatât, qu'une balle ennemie lui avait labouré la poitrine. Un chirurgien que son héroïsme, plus que son devoir strict, avait entraîné au fort de la mêlée le reçut presque dans ses bras; il eut le temps de poser le premier appareil sur sa blessure et de le faire transporter hors du lieu de l'action, avant de tomber à son tour mortellement frappé. Le sous-lieutenant, à ce qu'il semblait, avait pu être dirigé immédiatement sur Brescia.

A la suite de transferts plus ou moins nombreux et incohérents, dont, comme on le verra, l'administration avait perdu la trace, au moins pour l'un des deux, ils s'étaient trouvés réunis à l'hôpital Santomobono, y avaient été l'un et l'autre l'objet des soins dévoués dont nous avons parlé, s'étaient liés d'amitié, et, hors de danger désormais, paraissaient devenus inséparables.

— Allons, dit le sergent-major en s'arrêtant pour s'essuyer le visage,

je crois que cela ira. Avec un peu de patience et de précaution...

— Et aussi d'habitude.

— Et aussi d'habitude, c'est juste, je m'en tirerai, certainement. Mais cela fatigue un peu, pour la première fois. Tu dis, mon cher Edouard, que la maison de mesdames Ansaldi est tout proche ?

— Oh ! à cinquante pas, tout au plus. Elle fait presque l'angle de cette rue et de la place Sant'Omobono c'est, en un mot, la première maison dans cette rue transversale que tu vois à droite, la rue San Cristoforo. — Tu souffres ?

— Non, mais je me reposerais un peu très volontiers.

— Cela ne tardera pas.

La minute d'après, comme ils doublaient l'angle formé par la rencontre des rues Santomobono et San Cristoforo, un petit cri joyeux partit de derrière une jalousie baissée, leur promettant le plus aimable et sympathique accueil ; mais la jalousie ne fut pas levée, malgré cela : ce fut la porte pleine qui donnait accès dans la maison, ou plutôt dans le jardin rempli de fleurs qui s'étendait devant qui, s'ouvrit tout-à-coup à une très petite distance au delà, démasquant la plus ravissante apparition en robe de mousseline blanche qui se puisse imaginer.

Les deux amis franchirent le seuil hospitalier, en échangeant avec la jeune fille venue à leur rencontre des compliments qui n'avaient rien de banal, car le cœur était visiblement de la partie, et la porte se referma derrière eux.

HECTOR GAMILLY

(A suivre.)

Il est moins dangereux de prendre un mauvais parti que de n'en prendre aucun ou d'en prendre un trop tard. (Fénelon.)

Il n'y a peut-être pas de roi qui ne puisse être venu d'un esclave, ni d'esclave qui ne puisse être descendu d'un roi.

(La Mothe-le-Vayer.)

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXII

Les Espagnols étaient à peine de retour à la Vera-Cruz, lorsqu'un petit bâtiment commandé par le capitaine François de Saucedo, accompagné du capitaine Louis Marin, apparut dans les parages où l'escadre avait jeté l'ancre.

Ces deux officiers, dont les historiens de la conquête ont négligé de faire connaître les motifs, avaient avec eux dix soldats, un cheval et une jument qui furent considérés comme un secours très important dans les circonstances actuelles.

Ils venaient de Cuba, et en rapportaient la nouvelle que le gouverneur Diego de Velasquez était plus irrité que jamais et ne cessait de faire entendre contre Cortès les plus terribles menaces. Il avait obtenu récemment, par l'entremise de son aumônier, le titre de gouverneur de l'île par patentes royales, l'autorisant expressément à découvrir de nouvelles contrées et à en prendre possession : telle était la raison de son acharnement à la poursuite de Cortès.

Celui-ci reçut cette nouvelle avec une feinte indifférence, mais réfléchit qu'il commençait à être temps de rendre lui-même au roi compte et de ses opérations actuelles et de ses projets ultérieurs. Il fit rédiger par le conseil de la Vera-Cruz un mémoire détaillé des succès déjà obtenus par l'expédition qu'il dirigeait, des provinces soumises à sa domination, de la richesse et de la fertilité de ces contrées, des avantages obtenus en faveur de la religion et des dispositions prises pour pousser une reconnaissance dans l'intérieur de l'empire de Montezuma ; il insista pour que la valeur et la constance des troupes y fussent mises en relief, ainsi que la violence et la duplicité de Diego de Velasquez ; laissant,

pour ce qui le concernait personnellement, le conseil se prononcer comme il l'entendrait, — sachant d'avance, à la vérité, quelle serait sa décision.

L'ayuntamiento adressa au roi ce mémoire, convenablement rédigé, et y joignit une supplique tendant à ce que Sa Magesté voulût bien confirmer à Cortès le titre de capitaine-général décerné par l'assemblée municipale, et le décharger de toute espèce de dépendance envers Diego de Velasquez. Cortès, du reste, écrivit lui-même dans le même sens, exprimant la certitude que cette confirmation lui faciliterait la conquête de l'empire, et donnant des explications sur les dispositions prises par lui pour combattre Montezuma avec l'aide des mécontents que lui avait faits son odieuse tyrannie.

Les capitaines Hernandez Portocarrero et François de Montejo reçurent l'ordre des'embarquer pour aller remettre ces dépêches au roi, et de lui porter en même temps les bijoux de prix donnés par Montezuma et les caciques. Officiers et soldats cédèrent leurs parts pour augmenter l'importance de l'envoi. Plusieurs Indiens, choisis comme spécimens des nouveaux vasseaux déjà conquis à la couronne d'Espagne, s'offrirent pour accompagner les députés de Cortès, qui leur remit à part un présent pour son père, Martin Cortès. Le meilleur navire de l'escadre fut prêté, et le premier pilote, Anton de Alaminos, en reçut le commandement. Le jour du départ, une messe solennelle du Saint-Esprit fut célébrée, pour assurer le succès de la mission, qui mit à la voile le 6 juillet 1519.

Les deux capitaines avaient pour instructions de se diriger vers l'Espagne sans déviation aucune, de tâcher de gagner le canal de Bahama et d'éviter Cuba et les pièges qu'il fallait craindre que Diego de Velasquez leur tendît.

Pendant les préparatifs, quelques soldats formèrent le complot de s'échapper et d'aller informer Diego de

Velasquez de l'envoi de dépêches et de richesses considérables par leur commandant au roi, afin qu'il pût occuper les passages et s'emparer du navire. Des matelots d'un autre bâtiment, pourvus de tout ce qu'il fallait pour assurer le succès de cette entreprise, faisaient cause commune avec les traîtres. Mais la nuit, et au moment même de l'embarquement, un des conjurés, nommé Bernardin de Corrios, effrayé des conséquences terribles qui devaient nécessairement résulter de la noire action qu'ils allaient commettre, alla trouver le général et l'informa de ce qui se passait. Celui-ci prit aussitôt ses mesures, avec la promptitude et l'habile réserve dont il avait coutume ; de sorte que tous les coupables se virent pris d'un seul coup de filet sur le navire qu'ils occupaient, et dans l'impossibilité absolue de nier ni de déaturer leurs intentions.

Le procès de ces misérables ne traîna pas en longueur. Deux des soldats convaincus d'être les promoteurs du complot, furent passés par les armes ; les autres, considérés comme séduits et entraînés, reçurent leur grâce, — sauf le marin le plus élevé en grade du navire devant servir à la fuite des coupables, auquel Cortès fit couper un pied, afin qu'il servît de témoignage toute sa vie et de l'action criminelle à laquelle il avait pris part, et du châtiement qu'il avait subi en réparation.

Si les coupables n'avaient été relativement assez nombreux, on peut être sûr, d'ailleurs, qu'il n'y aurait eu de grâce pour aucun.

Le jour de l'exécution, Cortès se rendit à Zempoala, accompagné de quelques amis, très ému au fond des actes de révolte audacieux commis par ses soldats et préoccupé de l'éventualité prochaine d'une lutte avec les Mexicains. Il demeura quelques jours auprès des caciques, occupé principalement à établir des relations régulières, à se créer des intelligences avec les populations

d'alentour, afin de n'être point pris au dépourvu ; pendant que, d'autre part, il méditait un coup d'audace dont les exemples sont rares dans l'histoire, et au moyen duquel il comptait avoir raison une bonne fois de l'esprit de rébellion qui animait visiblement une partie de son armée.

Ce coup d'audace consistait dans la destruction complète de toute son escadre !

Les navires détruits, non seulement toute idée de fuite était par là même anéantie, mais encore, les soldats ne pouvaient plus nourrir qu'une pensée unique : vaincre ou mourir. De plus, l'armée allait du même coup se trouver augmentée de cent recrues précieuses, employées auparavant sur ces bâtiments en qualité de matelots ou de pilotes, emplois qui allaient cesser d'exister.

Avertis des projets de Cortès, les officiers qui faisaient profession d'être ses amis promirent de l'y aider. Des présents furent faits aux marins, pour les engager à déclarer eux-mêmes que les navires étaient menacés de couler dans un avenir très rapproché, à cause des fortes marées qu'ils avaient éprouvées dans ce port peu favorable.

Cette déclaration ne tarda pas à autoriser Cortès à faire débarquer, par mesure de précaution, les voitures, les agrès, les planches pouvant servir, etc. ; après quoi les navires furent détruits par le feu et les épaves submergées. Les esquifs propres à la pêche furent seuls conservés.

Quelques exemples se rencontrent dans l'histoire de l'antiquité d'une résolution aussi héroïque, mais ces exemples n'atténuent en rien le mérite de Cortès de l'avoir prise dans une semblable circonstance, et tout en comprenant très bien que, si ses soldats se trouvaient désormais dans l'impossibilité de prendre la mer, lui-même était à leur merci.

Et si l'on songe que ce vaillant chef n'avait qu'une poignée de soldats, dans un pays éloigné, inconnu,

au milieu de populations aux mœurs féroces, et à la veille de se mesurer avec les forces d'un tyran puissant et orgueilleux, qui pouvaient l'écraser en un moment, on reconnaîtra que l'héroïsme d'un tel homme dépasse dans cette circonstance les exploits des plus grands capitaines de l'antiquité.

(A suivre.)

ESQUISSES BIBLIQUES

HÉRODIADE

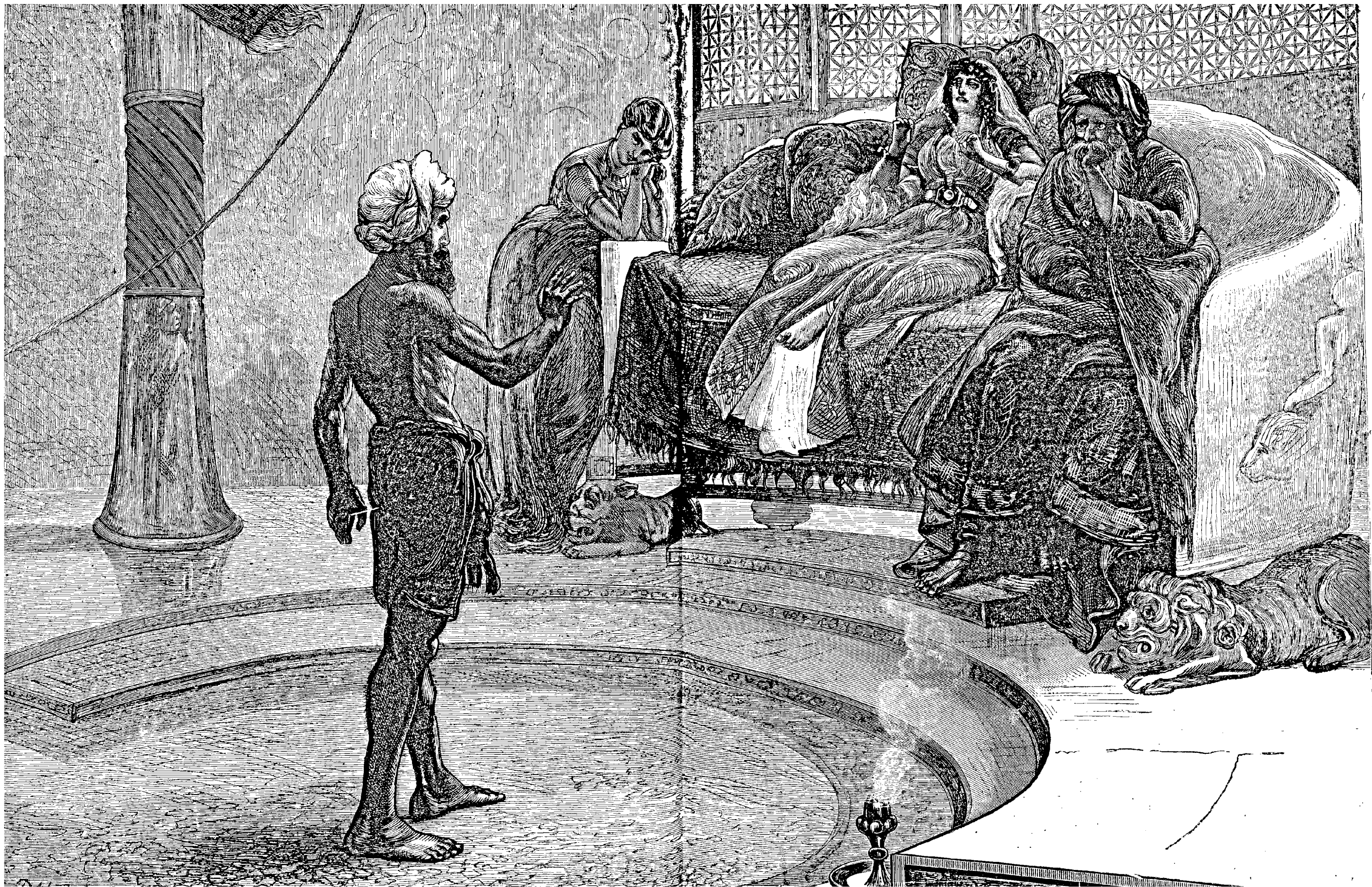
Le succès de l'opéra de Jules Massenet ramène notre attention, un peu détournée peut-être des choses bibliques, sur une figure étrange, mais non unique dans sa perversité, et sur une histoire non moins singulière, quoique considérablement défigurée par la fantaisie des librettistes.

Cette Hérodiade, fille d'Aristobule et de Bérénice et petite-fille d'Hérode le Grand, roi des Juifs, commença par épouser l'un de ses oncles, Hérode Philippe, tétrarque de la Batanée, de la Trachonitide et de la Gaulanitide, dont elle eut une fille, Salomé, à laquelle les auteurs d'*Hérodiade* font jouer un rôle si contraire à la vérité.

Malgré cette fille, qu'elle abandonna du même coup, la belle Hérodiade quitta son époux, et alla se réfugier à la cour d'un autre de ses oncles, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, son beau-frère et son oncle aussi, qui pourtant finit par l'épouser, comme avait fait son frère avant lui.

Alors Jean-Baptiste prêchait dans le désert, au propre et au figuré, car il jetait l'anathème au tétrarque incestueux dont la scandaleuse conduite indignait tous les Juifs, et le sommait de renvoyer à son véritable époux Mme Hérodiade, qu'il traitait fort cavalièrement.

Hérode Antipas n'était pas un méchant homme : c'était un homme plutôt indulgent, et surtout faible. A la requête d'Hérodiade, il fit arrêter et jeter en prison Jean-Baptiste, mais il se refusa nettement à le faire mourir, comme



HERODIADE. — « Non, dit Jean-Baptiste, il ne m'est point permis de l'avoir pour femme (p. 794, col. 1). »

l'exigeait l'aimable jeune femme, qui se vit forcée d'attendre une bonne occasion de satisfaire sa vengeance.

Cependant, la fille d'Hérodiade avait rejoint sa mère à la cour d'Antipas, et le jour anniversaire de la naissance du tétrarque, Salomé exécuta, au milieu de l'assemblée en liesse, une danse qui plut extrêmement à Hérode; si extrêmement, qu'il lui promit, avec les serments les plus solennels, de lui donner, en signe de reconnaissance, la chose, quelle qu'elle fût, qu'elle lui demanderait.

La jeune fille hésitait; mais sa mère, saisissant l'occasion qu'elle attendait depuis si longtemps, sut bientôt fixer son choix.

— Apporte-moi ici, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste, répondit la gracieuse enfant.

Antipas fit la moue. Mais il avait juré: un serment est une chose sacrée, tout le monde sait cela...

En conséquence, un garde, muni des ordres nécessaires, d'un plat et d'un sabre bien affilé, alla couper la tête du malheureux prophète dans son cachot. Après quoi, il vint la présenter à la jeune fille, nageant toute sanglante dans le plat.

Salomé fit passer le plat à sa mère: il n'y avait que celle-ci qui pût se réjouir d'un pareil spectacle, à la table d'un banquet, — à moins que ses convives fussent ivres à l'excès, ce qui se pouvait bien.

Notre gravure représente, d'après le tableau de feu A. Boyd Houghton, Jean-Baptiste comparaisant devant Hérode, Hérodiade et Salomé présentes, et prononçant courageusement ces paroles qui le perdent sans ressources: « Non, il ne t'est point permis de l'avoir pour femme! » (Math., XIV., 4.)

Il va pour la peine être reconduit en prison, tout simplement; mais il ne perdra rien pour attendre.

ALAIN BOISJÉROME.

J'aime mieux échouer avec honneur que réussir avec honte.

(Sophocle.)

Les hommes vraiment à plaindre ne se plaignent plus. (Custine.)

MOËURS ET COUTUMES

CONDITION DE LA FEMME EN CHINE

M. Ly-Chao-Pee, lettré chinois, mandarin de 5^e classe, a fait récemment toute une série de conférences sur son pays dans les sections du groupe géographique du Sud-Ouest. Ces conférences ont eu un succès très grand, et à bon droit. Nous empruntons au *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux* le résumé de celle qu'il a faite, à une réunion de cette Société, sur la condition de la femme en Chine.

En commençant, M. Ly-Chao-Pee croit nécessaire de prévenir son auditoire qu'il existe chez les Chinois un usage bien enraciné: c'est que, dans les grandes cérémonies, la politesse veut que l'on garde son bonnet sur la tête. Cela dit et fait, il ajoute quelques mots, avant d'aborder son sujet, sur les erreurs accumulées à plaisir sur la Chine.

« Aux siècles passés, dit-il, on croyait que la Chine n'existait pas. Aujourd'hui, malgré les progrès de la science, il reste encore à ce sujet trop de préjugés dans le vulgaire. On prétend que notre pays est un pays sauvage et barbare. C'est faux, et je tiens essentiellement à rectifier toutes ces erreurs. »

Il cite alors, pour prouver qu'on commence à rendre justice à ses compatriotes, une page d'Élisée Reclus, qui, dans sa grande *Géographie*, fait l'éloge des Chinois et les montre comme un peuple civilisé. M. Ly-Chao-Pee saisit cette occasion pour rendre un vif hommage à notre illustre géographe.

Arrivant alors au sujet véritable de sa conférence, M. Ly-Chao-Pee parle d'abord de l'enfance et de l'éducation des jeunes filles. Les jeunes Chinoises sont élevées, paraît-il, avec une grande sévérité. D'après les préceptes de Confucius lui-même, elles sont séparées des garçons à partir de l'âge de sept ans. Il leur est interdit de s'asseoir à la même table et de manger avec eux. Elles ne sortent jamais seules, et ce sont leurs mères (il n'y a pas de pen-

sions en Chine) qui leur enseignent à lire et à écrire, ainsi que les arts d'agrément. Chacun a entendu parler des petits pieds des Chinoises. Le conférencier explique cette coutume et montre un soulier de Chinoise, lequel a treize centimètres de longueur. « En France, dit-il, les femmes, pour être plus élégantes, se serrent la taille dans un corset qui leur fait mal; les Chinoises, elles, se serrent les pieds, pour être plus coquettes. Autre pays, autres mœurs. Du reste, il n'y a pas de mariage possible en Chine, si l'on n'a pas de petits pieds. *Dura lex, sed lex*. Et puis, ajoute-t-il, cette coutume, que vous traitez de barbare, a ses avantages: elle empêche les Chinoises de courir, et de devenir ce qu'on appelle en Europe des *coureuses*.

M. Ly-Chao-Pee parle ensuite du mariage. On a dit et répété que le mariage n'existait pas en Chine. C'est une erreur, nous dit-il. Il existe à l'état d'institution pratique, selon les règles établies par Confucius il y a plus de deux mille ans. Il est à demi civil et à demi religieux. On ne connaît pas en Chine le mariage d'inclination. Les filles peuvent se marier à douze ans, et les garçons à quatorze ans; mais en réalité, elles se marient à seize ans, et les garçons à dix-huit ans. Les fiançailles une fois arrêtées, on fait tirer un horoscope, pour savoir s'il y a compatibilité d'humeur. Trois jours et trois nuits avant la célébration, on illumine les maisons en signe de tristesse. De plus, quinze jours auparavant, la jeune fille doit pleurer tous les soirs; ses frères et sœurs doivent en faire autant. Pourquoi cela? dira-t-on. C'est parce que la vie nouvelle, qui va commencer, aura sans doute plus d'épines que de fleurs. Pour le mariage, les époux se rendent au temple, devant un autel où brûlent de nombreux cierges. Ils se prosternent trois fois devant l'autel. Ainsi le veut Confucius. On leur lit alors les préceptes de ce grand philosophe. Il n'y a ni prêtre ni maire; tout se passe en famille. Les époux sont mariés et bien mariés.

On a prétendu que les femmes

chinoises sont esclaves. M. Ly-Chao-Pee proteste vivement contre cette accusation. Elles peuvent sortir quand elles veulent, mais le plus souvent elles préfèrent rester chez elles. Elles sont plus soumises, paraît-il, et surtout moins entêtées que les Européennes. « Confucius, ajoute le conférencier, a bien compris le rôle de la femme. Il l'a comparée à la lune qui n'a pas de lumière par elle-même et qui n'éclaire que par le soleil. Les soleils, c'est le mari. Il doit sortir, s'occuper de ses affaires et des questions politiques. La femme, pendant ce temps, garde la maison. » Il faut ajouter que les femmes sont très respectées. Elles ont des titres de noblesse, aussi bien que les hommes : mais ces titres ont un cachet démocratique tout particulier inconnu jusqu'ici en Europe ; ils ne sont attachés qu'aux personnes, et disparaissent avec elles.

Le veuvage est très honoré en Chine. On permet d'élever des arcs de triomphe à des femmes qui sont restées veuves, ou qui se sont suicidées, ce qui n'est point rare, par affection pour leur mari.

Quant à la polygamie, elle est permise en Chine, mais seulement pour le roi, le prince et les hauts fonctionnaires. L'épouse légitime est la maîtresse de la maison ; elle est la reine, en quelque sorte, tandis que les autres (leur nombre peut aller jusqu'à quarante) ne sont guère que des servantes. On ne comprendrait point la polygamie sans sa conséquence naturelle, le divorce. Parmi les sept cas de divorce que le conférencier a cités, l'un est bien curieux et a fait sourire toute l'assistance : c'est la désobéissance, de la part de la femme, à son beau-père ou à sa belle-mère. Après le divorce, les enfants sont à la charge du père, qui doit les entretenir et s'occuper de leur éducation.

Avant de terminer, M. Ly-Chao-Pee dit quelques mots des progrès accomplis par la Chine dans les dernières années. Ces progrès sont loin d'égaliser ceux qu'a faits le Japon, par exemple ; mais il faut se souvenir que, tandis que le Japon n'a que 40 millions d'habitants, la Chine en a

plus de 400 millions, avec un territoire infiniment plus grand.

M. Ly-Chao-Pee achève sa conférence en exprimant ses vifs sentiments de gratitude pour la France, et en souhaitant que les progrès que font chaque jour les nations tendent de plus en plus à les confondre dans une confraternité universelle.

M. Ly-Chao-Pee, qui parle très couramment le français, a vivement intéressé son auditoire, qui l'a interrompu souvent par ses applaudissements.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TRENTIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

« But then, the first quarter must be paid beforehand, as I have not the pleasure of knowing you — »

« Say no more, » interrupted John, drawing a five pound banknote from his pocket.

Mr. Sulky, seeing him comply so readily with his demand, wished he had exacted more. He said that he had two nicely furnished rooms to let, in the same house, that he could dispose of on moderate terms, and he should be glad if he would hire either or both.

« Neither, at present, » said John, « but later I trust I shall be able to take them.

In the mean time, can't I board in your house? »

« To be sure, you can, » answered Mr. Sulky. « It will cost you forty pounds a

year (that is, ten pounds a quarter, or three pounds, six shillings and eight pence a month), payable monthly in advance. »

TRADUCTION LITTÉRAIRE

« But then, the first quarter must be paid beforehand, as I have not the pleasure of knowing you — »
« Say no more, » interrupted John, drawing a five pound bank-note from his pocket.

Mr. Sulky, seeing him comply so readily with his demand, wished he had exacted more. He said that he had two nicely furnished rooms to let, in the same house, that he could dispose of on moderate terms, and he should be glad if he would hire either or both.

« Neither, at present, » said John, « but later I trust I shall be able to take them. In the mean time, can't I board in your house? »

« To be sure, you can, » answered Mr. Sulky. « It will cost you forty pounds a year, (that is, ten pounds a

quarter, or three pounds, six shillings and eight pence a month,) payable monthly in advance. »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Mais alors, il faut que le premier terme soit payé d'avance, comme je n'ai pas le plaisir de vous connaître... »

« N'en dites pas davantage, » interrompit Jean, en tirant de sa poche un billet de banque de cinq livres.

M. Sulky, voyant qu'il se rendait si facilement à sa demande, aurait voulu en avoir exigé davantage. Il dit qu'il avait à louer, dans la même maison, deux chambres bien meublées, dont il pourrait disposer à des conditions modérées, et qu'il serait bien aise si Jean voulait louer l'une ou l'autre, ou toutes les deux.

« Ni l'une ni l'autre à présent, » dit Jean ; « mais plus tard je compte pouvoir les prendre. En attendant, ne puis-je pas me mettre en pension chez vous ? »

« Assurément vous le pouvez » répondit M. Sulky. « Cela vous coûtera quarante livres par an (c'est-à-dire, dix livres par trimestre, ou trois livres six schellings et

eight pence par mois), payables chaque mois d'avance. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What must be paid before hand?	The first quarter.
Why must the first quarter be paid before hand?	Because Mr. Sulky had not the pleasure of knowing John.
What did John say to that?	Say no more.
What did he draw from his pocket?	A five pound bank-note.
How did he comply with Mr. Sulky's demand?	Readily.
With what did he readily comply?	With Mr. Sulky's demand.
What did Mr. Sulky wish he had done?	He wished he had exacted more.
What did he say he had to let?	Two nicely furnished rooms.
Where were the two rooms?	In the same house.
On what terms could he dispose of them?	On moderate terms.
What did he propose to John?	To hire either or both.
What did John answer?	Neither, at present.
When did John trust he should be able to take them?	Later.
What did he trust he should be able to do later?	He trusted he should be able to take them.
What question did he ask?	Can't I board in your house?
What was Mr. Sulky's answer?	To be sure, you can.
How much would his board cost him a year?	Forty pounds.
How much would it cost him a quarter?	Ten pounds.
How much would it cost him a month?	Three pounds, six shillings and eight pence.
How was it payable?	Monthly in advance.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
My good friend, will you do me a service?	Mon bon ami, voulez-vous me rendre un service?
With great pleasure, if it be in my power.	Avec un grand plaisir, si c'est en mon pouvoir.
I want to hire a room; but I am afraid I cannot make myself understood.	Je veux louer une chambre; mais je crains de ne pas pouvoir me faire comprendre.
And you want me to go with you, don't you?	Et vous voulez que j'aille avec vous, n'est-ce pas?
Why, yes, if you	Mais oui, si vous

will have the kindness.

With all my heart. Do you wish the room to be furnished, or unfurnished? Oh! furnished, to be sure. Well, let's go into this house; I know the landlord. Sir, have you any rooms to let? Yes, sir, please to walk in. This way, gentlemen, if you please. Do you like this room? No, it is too large for me. I have a smaller one, which I am sure you will like. It is very nicely furnished. Now, what are the terms? Eight pounds a quarter. But I should like to take it by the month. Then, it will be a little more. It will be three pounds a month. It is too much. I assure you it is not. This gentleman can tell you that his rent is very high in this street. Come, I'll take it for two pounds ten. I cannot really. Well then, let it be three pounds a month. When will you begin? Oh the first of the month. Good morning, sir,

vous avez cette bonté. De tout mon cœur. Désirez-vous que la chambre soit meublée ou non? Oh! meublée, assurément. Eu bien, entrons dans cette maison; j'en connais le propriétaire. Monsieur, avez-vous des chambres à louer? Oui, monsieur, veuillez entrer. Par ici, messieurs, s'il vous plaît. Cette chambre-ci vous plaît-elle? Non, elle est trop grande pour moi. J'en ai une plus petite, qui, j'en suis sûr, vous conviendra. Elle est très bien meublée. Maintenant, quelles sont les conditions? Huit livres par quartier. Mais je voudrais la prendre au mois. Alors, ce sera un peu plus. Ce sera trois livres par mois. C'est trop. Je vous assure que non. Monsieur peut vous dire que le loyer des maisons est très élevé dans cette rue. Allons, je la prendrai pour deux livres dix shillings. Je ne peux réellement pas. Eh bien, va pour trois livres par mois. Quand voulez-vous commencer? Le premier du mois. Bonjour, monsieur.

Deuxième Division — Analyse et Théorie.

—

PRONONCIATION

EXEMPLES

Second — Emperor — Handsome — Darksome — Mediator — Wisdom — Sailor — Purposa — Razor.

Dans ces mots l'o n'est pas sous l'accent. Il est dans la terminaison. Il a un son faible, comme eu dans le mot français *seulement*.

417. L'o a le son eu, comme dans le mot

français *seulement*, dans la plupart des terminaisons, quand il n'est pas sous l'accent.

EXEMPLES

Lesson — Reckon — Button — Mutton. Tous ces mots finissent par *on*. L'o n'est pas sous l'accent. Il est muet. 418. L'o est muet dans la terminaison *on*, quand il n'est pas sous l'accent.

EXEMPLES

By — My — Why — Thy — Prying — Apply — Comply. Dans tous ces mots, l'y est sous l'accent. Il termine la syllabe. Il se prononce \bar{i} . 419. L'y se prononce \bar{i} quand il est sous l'accent à la fin d'une syllabe.

LEXICOLOGIE

QUARTER vient du français *quart*, *quartier*.

PAID est le participe passé du verbe irrégulier *to pay*, qui vient du français *payer*, et dont le passé défini est *paid*.

BEFOREHAND est formé des deux mots *before* et *hand*.

PLEASURE vient du verbe *to please*, plaire.

DRAW vient du saxon *dragan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *drew*, et le participe passé *drawn*.

BANK vient du français *banque*.

NOTE vient du français.

POCKET vient du saxon *pocca*, ou du français *pochette*.

COMPLY vient du français *complaire*, ou de l'espagnol *cumplir*. Il est suivi de la préposition *with*.

420. SEEING HIM COMPLY. Le verbe *comply* est à l'infinitif, et n'est cependant pas accompagné du signe *to*; s'est à cause du verbe *seeing*, qui précède. On a déjà vu (47) que le signe de l'infinitif se retranche après la plupart des verbes définitifs. Ce retranchement a lieu aussi après quelques autres verbes, que nous ferons remarquer successivement, et entre autres après le verbe *to see*, pourvu qu'il n'ait pas la forme passive. 421. Car alors le signe *to* s'emploie comme on l'a vu dans la phrase *Are they not seen to work*.

READILY est dérivé de l'adjectif *ready*, prêt (37, 38), qui vient du saxon *ræd* ou *hræd*. EXACT vient de *exa. tum*, supin du verbe latin *exigere* (61).

NICELY est dérivé de l'adjectif *nice*, délicat, élégant (37), qui vient du saxon *nesc* ou *hnesc*. FURNISH vient du français *fournir*.

422. Il y a en anglais 60 verbes terminés en *ish*. Ils viennent pour la plupart du français, et 25 d'entre eux finissent en français en *ir* comme : *to embellish*, embellir; *to abolish*, abolir; *to demolish*, démolir; *to accomplish*, accomplir; *to punish*, punir; *to finish*, finir.

SAME vient du saxon, sans changement d'orthographe.

MODERATE vient du latin *moderatus*.

423. Il y a en anglais 173 adjectifs terminés en *ATE* et venant presque tous de participes latins en *atus*. 85 de ces adjectifs finissent en français en *é*, sans autre différence d'orthographe, comme: *desolate*, désolé; *innate*, inné; *effeminate*, efféminé; *obstinate*, obstiné; *fortunate*, fortuné; ou avec une légère différence, comme: *complicate*, compliqué; *consummate*, consommé; *desperate*, désespéré. Il y a 11 de ces adjectifs qui finissent en français en *at*, comme: *delicate*, délicat; *laureate*, lauréat; *immediate*, immédiat.

GLAD vient du saxon *glæd* ou *glad*.

à louage, tandis que le second veut dire donner à louage.

BOTH vient du saxon *butu*, ou *but wu*.

LATER est le comparatif de *late*, tard (82), qui vient du saxon *læt* ou *lat*.

Le verbe *TO TRUST* est dérivé du substantif *trust*, confiance (22), qui vient du suédois *trost*. *I trust* signifie *Je compte*, dans le sens de *J'ai confiance, j'espère*.

425. I SHALL BE ABLE. — Mot à mot: *Jə serai capable*, pour *Je pourrai*. On a vu (58, 179) que le verbe *pouvoir* est défectif en anglais. On supplée aux formes qui manquent au moyen du verbe *to be*, auquel on ajoute l'adjectif *able*: comme: *Pouvoir, To be able*; *Pouvant, Being able*; *Pu, Been able*, etc.

home. Il faut se guider d'après le sens de la phrase, *Je suis chez moi, Vous êtes chez vous, I am at home, You are at home; Je suis chez vous, Vous êtes chez moi, I am in (or at) your house, You are in (or at) my house*.

SURE vient du français *sûr*.

COST vient du danois *hoster*, ou du vieux français *couster* (311). C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *cost*, ainsi que le participe passé.

THAT IS est l'abréviation de *That is to say*, C'est-à-dire.

SHULLING vient du saxon *scilling*.

PENCE est le pluriel irrégulier du mot *penny*, sou anglais, qui vient du saxon *penig*. On emploie le pluriel régulier *pen-*



HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE. — Cortès détruisant ses vaisseaux (p. 791, col. 2).

424. He said he SHOULD be glad. — On a vu (103) que *should* s'emploie communément à la première personne, et *would* à la seconde et à la troisième, à moins qu'on ne parle impérieusement. Comme il n'y a rien d'impérieux dans le sens de cette phrase, il semble qu'on devrait employer *would* à la troisième personne. Mais il faut considérer que *He should be glad* est le complément du verbe *He said*, et que l'auteur n'exprime pas ici son propre sentiment, mais celui d'un autre, auquel il doit prêter l'expression dont il se servirait lui-même s'il parlait à la première personne. M. Sulky aurait dit: *I SHOULD be glad*, et non: *I WOULD be glad*.

Il en serait naturellement de même au futur, pour l'emploi de *shall* et de *will*.

HIRE vient du saxon *hyran*. Ce verbe diffère de *to let* en ce qu'il signifie prendre

MEAN est la contradiction du mot latin *medium* ou du mot espagnol *mediano*. *In the mean time* signifie littéralement *Dans le moyen temps*, ou *Dans le temps inter-médi* pour *En attendant*, ou *Dans l'interval*, ou *Sur ces entrefaites*.

CAN'T est l'abréviation de *cannot*.

BOARD, comme verbe, est dérivé du substantif *board*, planche, table (22), qui vient du saxon *bord*.

426. IN YOUR HOUSE. — Mot à mot: *Dans votre maison*, pour *Chez vous*. Il n'y a pas de mot anglais qui corresponde par moment au mot *chez*. Ce mot se rend souvent par l'une des prépositions *at, to, in, into*, suivie du mot *house*, conformément à sa signification: car, suivant, De Brossette et Horne-Tookey, *chez* vient de l'italien *casa*, maison. On a vu, dans une des précédentes leçons, qu'on peut aussi le rendre par *at*

nies pour désigner le nombre des pièces de monnaie, et *pence* pour la valeur nominale.

MONTHLY est adjectif et adverbe. Comme adjectif, il signifie *mensuel*,

ADVANCE vient du français *avance*.

SYNTAXE

427 A five POUND bank-note

Un cinq LIVRES banque billet.

Un billet de banque de cinq LIVRES.

Le mot *pound* ne prend pas la marque du pluriel, parce qu'il est placé avant *bank-note*, qu'il qualifie; ce qui le fait considérer comme un adjectif. On pourrait dire: «*A bank-note of five POUNDS*.»

Quand un substantif est employé adjectivement, il est invariable comme un véritable adjectif.

428 *Wished he had exacted more.*

Souhaita il eût exigé plus.

Aurait voulu en avoir exigé plus.

On sait que le verbe *will*, vouloir, est défectif. On ne peut donc pas rendre littéralement plusieurs des temps du verbe français correspondant, comme « J'aurais voulu. » On sait de plus que *will* est signe du futur, et *would* signe du conditionnel ; de sorte qu'en exprimant *Je veux exiger* par *I will exact*, et *Je voudrais exiger* par *I would exact*, ces expressions peuvent être interprétées par *J'exigerai*, *J'exigerais*. Il résulte de là que, pour éviter toute équivoque, on a souvent recours à des synonymes, comme *to want*, *to wish*, *to like*. Voici quelques exemples de l'emploi de *to wish*, dans ce sens :

I wish he would come, Je voudrais qu'il vint. *I wish I had him with me*, Je voudrais l'avoir avec moi. *I wish you would answer*, Je voudrais que vous répondissiez. *I wished he had complied*, J'aurais voulu qu'il condescendit. *I wished I had said nothing*, J'aurais voulu n'avoir rien dit.

429 *That he could dispose of*
Qu' il pouvait disposer de.
Dont il pouvait disposer.

On voit que la préposition qui gouverne un pronom relatif peut se transposer et se mettre après le verbe. Dans ce cas, l'usage permet d'employer le pronom relatif *that* (à moins qu'il n'y ait interrogation) ; mais on ne dirait pas : *Of that he could dispose*.

430 *Can't I board in your house?* —
Puis-je pas tabler dans votre maison? —
You can.
Vous pouvez.

Ne puis-je pas être en pension chez vous?
Vous LE pouvez.

Devant un verbe auxiliaire ou défectif, employé pour répondre à une question, le pronom français *le* ne se rend pas en anglais.

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des Etats circonvoisins

Une intéressante note de M. A. de Longpérier, sur des médailles antiques de Syracuse un peu négligées par les archéologues, a été lue à l'une des dernières séances de l'Académie des inscriptions.

Cette note signale d'abord une petite monnaie d'argent, représentant au droit une tête d'Apollon et au revers une femme dont les vêtements et la chevelure semblent agités par le souffle d'un vent impétueux. La femme tient des bandelettes et un rameau.

Une autre monnaie, d'assez grand

module, représente une tête de femme aux cheveux soulevés, que M. de Longpérier considère après examen comme un abrégé de la précédente figure. Nous avons là, suivant ce juge autorisé, un remarqua le portrait donnant une idée complète de la manière dont les Grecs, aux époques qui ont précédé notre ère, concevaient l'image de la *pythie delphique*.

Celle-ci nous apparaît, sur le numéraire de Syracuse, au moment où elle livre au Corinthien Archias la réponse d'Apollon, qui le détermine à fonder la ville. Le style de ces monnaies est extrêmement remarquable, et l'observation consignée dans la note de M. de Longpérier prouve une fois de plus combien il reste de recherches à faire pour la solution des mille problèmes que l'antiquité nous a légués.

Qu'il nous soit permis d'ajouter, dit à ce propos M. Ferdinand Delaunay, que la logique des faits historiques nous avait déjà conduits, il y a huit ans, à apprécier l'influence des oracles apolliniens au sein de la Grèce primitive, d'une manière que l'étude des monuments confirme. M. de Longpérier reconnaît aujourd'hui la pythie delphique, le visage inspiré, l'œil égaré vers les hauteurs célestes, la chevelure flottante et comme hérissée, tenant d'une main la branche de laurier sacré orné de bandelettes, de l'autre main le phylactère fatidique sur lequel est inscrit l'oracle qui conseille ou ordonne la fondation de Syracuse.

« L'histoire des oracles, écrivions-nous en 1874, est intimement liée à celle de la Grèce exubérante et jeune qui, du douzième au huitième siècle (avant notre ère), débordait de toutes parts sur les rivages méditerranéens, couvre de cités florissantes les côtes d'Asie-Mineure, depuis l'Hellespont jusqu'à la Cilicie, remplit les îles, inonde la Sicile et l'Italie, et va porter sa gloire et ses lumières jusqu'au fond des golfes les plus reculés des mers qui baignent la Gaule et l'Hespérie. L'oracle

était l'étoile qui conduisait les flottilles des émigrants; il renfermait l'ordre des dieux, et cet ordre avait le plus souvent suggéré cette audacieuse aventure. Les colons, arrivés au terme du voyage, bâtissaient une ville, élevaient un temple; l'oracle devenait la pierre angulaire du nouvel établissement. Dans les souvenirs et les traditions de la colonie, il était quelque chose comme le drapeau chez nous autres modernes. Symbole national, qui parlait du passé et de l'avenir, l'oracle protégeait la colonie et assurait ses destinées. » (*Moines et Sibylles*, p. 154.)

La monnaie de Syracuse, interprétée par M. de Longpérier avec son éminente autorité, pourrait servir d'illustration aux lignes qui précèdent.

*
**

M. Zévort, inspecteur général de l'Université, directeur honoraire de l'enseignement secondaire, vient d'être chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission d'inspection dans les Facultés des lettres de l'Université.

M. Zévort devra rechercher si les dernières réformes introduites dans l'enseignement supérieur, et notamment l'institution des bourses de licence et d'agrégation, ont été appliquées dans l'esprit des instructions ministérielles et ont donné les résultats attendus.

*
**

Le ministre de l'instruction publique, après entente préalable avec la municipalité de la ville de Cluny, vient d'autoriser M. le directeur de la Bibliothèque nationale à incorporer dans les collections de cet établissement les chartes et manuscrits qui, depuis bien des années, se trouvaient entassés dans les dépendances de la bibliothèque de cette petite ville. Ces manuscrits proviennent en grande partie de l'ancienne abbaye de Cluny.

*
**

Du même ministre, signalons un arrêté qui décide que des emplois

de bibliothécaires dans les établissements de l'Etat seront donnés à des veuves d'anciens fonctionnaires de l'Université ayant les qualités requises.

*
**

L'Académie des beaux-arts vient d'être informée que la dotation d'une rente annuelle de 8,000 francs lui était faite par Mme la duchesse de Cambacérès, en mémoire de son mari, M. le duc de Cambacérès, décédé l'année dernière. La volonté de Mme la duchesse de Cambacérès est que le capital de cette rente soit employé à la fondation de trois prix de 1,000 fr. chacun, qui seront, sous le nom de *Prix Cambacérès*, décernés chaque année : 1° à l'élève ayant, à la suite des concours de Rome, obtenu le second grand prix de peinture ; 2° à celui qui aura obtenu le second grand prix de sculpture ; 3° enfin, mais seulement à l'époque de son retour de Rome, à celui qui aura remporté le premier grand prix de gravure, soit en médailles, soit en taille-douce.

En attendant l'accomplissement des formalités légales, l'Académie a chargé son secrétaire perpétuel d'exprimer à Mme la duchesse de Cambacérès la reconnaissance que lui inspire une aussi généreuse et aussi utile fondation.

*
**

Des maîtres-répétiteurs des divers lycées de Paris et alentours se sont réunis en assez grand nombre et ont résolu de nommer des délégués pour étudier les réformes qu'ils voudraient voir apporter à leur sort par M. Paul Bert.

La situation des maîtres d'études est, en effet, digne d'intérêt, et elle ne peut manquer d'attirer l'attention de M. le ministre de l'instruction publique.

*
**

Voici qui est édifiant, sinon très consolant :

D'après le vingtième et dernier volume de *l'Histoire de la guerre franco-allemande 1870-71*, préparée par l'état-major allemand et pu-

blée sous la direction du feld-marchal de Moltke, il paraît que la lutte n'a pas coûté à l'Allemagne moins de 123,453 hommes et 6,247 officiers mis hors de combat, dont 40,031 tués ou morts des suites de leurs blessures.

Les forces allemandes engagées sont élevées à 1,451,944 hommes, comprenant 33,101 officiers.

X. RAMBLER.

Correspondance

M. Van Peteghem, à Bruxelles. — C'est au secrétariat de l'Académie des inscriptions qu'il faut vous adresser pour avoir ces renseignements, ainsi que le programme détaillé des concours ouverts par cette compagnie et que nous ne pouvons qu'indiquer sommairement.

Le Gérant : A. JOLLY.

Nous trouvons dans le journal *l'Auxiliaire* les réflexions suivantes concernant la société des Villes d'Eaux.

» La plupart des journaux financiers ne prennent pas le temps d'étudier les affaires, ils se bornent à les critiquer ou à les encenser selon comme leur intérêt s'y trouve.

» L'un d'eux se demande comment la société des Villes d'Eaux a pu arriver au capital de quatre millions, puisqu'elle était au capital primitif de un million et qu'elle a voté ensuite la création de 10,000 parts à 200 fr.; soit 2 millions, en tout 3 millions.

» Si ces écrivains financiers sont honnêtes dans leurs critiques, ils peuvent être au moins considérés comme paresseux en n'allant pas aux informations, avant de chercher à établir leurs raisonnements sur une affaire.

» Il est si simple de faire ce que nous avons fait : de demander à la source des renseignements afin de présenter une affaire sur des données exactes.

» Or, il appert que la société des Villes d'Eaux a été créée au capital de 10,000 parts de 100 fr.; soit un million. Puis l'Assemblée générale du 4 août dernier a décidé, qu'en considération des bénéfices acquis, et du revenu, les parts étaient estimées à 200 francs; ce qui portait le capital à 2 millions.

« Dans la même séance, il a été pris une autre résolution aussi importante. Le doublement de capital a été voté au moyen de la création de 10,100 parts nouvelles à 200 francs; l'une, soit 2 millions au total 20,000 parts à 200 francs, ou à 4 millions. On a beau vouloir faire de

« l'esprit ou chercher à ruser, les chiffres, « eux, ne plaisaient pas et en matière « financière, ils doivent être préférés aux « phrases.

« Ce qui nous plaît dans la société des « Villes d'Eaux, c'est que précisément elle « va au fait; et quand, depuis plusieurs « années, nous la voyons produire des re- « venus qui se chiffrent à 18 0/0, il faut « reconnaître qu'il y a une vitalité excep- « tionnelle des éléments d'affaires consi- « dérables, et une bonne direction.

» Les entreprises largement propres ne « sont pas en assez grand nombre pour « laisser le rentier dans l'embarras du « choix. »

CAUSERIE FINANCIÈRE

La physionomie du marché n'a pas changé, mais on commence à comprendre à la Bourse que la situation est entièrement faussée et que l'équilibre ne peut se rétablir qu'après une secousse plus ou moins violente.

Ce sont nos rentes qui souffrent le plus du malaise général, cependant c'est ce qu'il y a encore de plus avantageux à acheter aujourd'hui, attendez une éclaircie et vous verrez l'éclatante justice qui leur sera rendue.

Nous laissons le Crédit foncier à 1,797 fr. quant aux obligations communales 4 0/0, elles se font rares.

La Banque romaine a été ramenée à 750 fr. par quelques réalisations; non-seulement les plus hauts cours déjà cotés seront reconquis, mais encore largement dépassés.

Les Parts nouvelles de la Société des Villes d'Eaux sont, à cette époque de l'année l'objet de demandes suivies; les Parts sont de 200 fr. entièrement versés, donc la part est totalement libérée et ne peut plus être sujette à aucun appel de fonds.

Les affaires de la Société des Villes d'Eaux prennent un développement considérable; le Comptoir de Commission ne désemplit pas et les magasins de Bercy ne peuvent suffire aux ventes d'Eaux Minérales. Il est certain que le semestre en cours donnera des résultats qui surprendront tout le monde. On ne peut s'imaginer ce qu'une maison bien dirigée peut gagner rien qu'avec des courtages et des commission; ce sont là des genres d'affaires qui ne compromettent jamais le Capital.

Si vous allez acheter des titres à la Bourse, vous risquez de perdre 100 et 200 francs du jour au lendemain, selon que vous serez bien ou mal tombé, le jour de votre achat. Si, au contraire, vous prenez des Parts de la Société des Villes d'Eaux, vous êtes toujours certains de retrouver votre argent, puisque le prix en est inviolable. Cela ne ressemble pas aux titres qui, émis au-dessus du pair descendent successivement jusqu'à zéro.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 20,000 Parts d'intérêt social

A Paris, 4, rue Chauchat.

Les Parts que délivre cette Société sont entièrement libérées au prix de 200 fr.

Ces Parts rapportent 6 0/0 d'intérêt fixe payable par trimestre, et, en outre, elles donnent droit aux dividendes qui sont payables par semestre.

Depuis plusieurs années, le revenu total s'est élevé à 18 0/0 pour l'année entière.

Les titres se négocient toujours au pair.

La Société des Villes d'Eaux reçoit les demandes d'achat et les offres de vente, au siège social, à Paris, rue Chauchat, 4, et dans ses agences en province et à l'étranger.

COMPTOIR

DE COMMISSION BOURGEOISE

Paris est incontestablement le Centre de production de tous les articles d'action et objets de fantaisie, dont les prix consacrés par l'usage sont établis par le mot de détail, qui seul se trouve en relations constantes avec l'acheteur.

Le Comptoir de commission bourgeoise justifie son titre en ce qu'il place l'acheteur en présence du fabricant en susse par l'entremise luxueuse du magasin.

Le service des colis postaux qui permet d'expédier dans les gares de France au prix unique de 0,60 c. un objet du poids de 3 kilogrammes, facilite singulièrement le moyen d'apprécier dans la pratique les avantages offerts par le comptoir : il suffit de demander un spécimen, du prix d'une que de 20 francs soit montre, pendule, longue-vue, monsele, sterescope, jumelles, caves à liqueurs, coffret, boîte à ouvrage, poupée, jouet mécanique, piston, flûte, clarinette, accordéon, revolver, flobert, lampe, suspension, etc, etc, pour le comparer avec le même objet vendu dans les magasins et le renvoyer au comptoir qui l'acceptera toujours si les différences de prix ne paraissent pas assez sensibles.

Adresser toutes demandes de prospectus et de renseignements à M. le directeur du Comptoir de commission 11, rue Rossini, Paris.

L'ART DE BOIRE

Connaître et acheter les vins et toutes les boissons

GUIDE PRATIQUE

Du producteur, du commerçant et du consommateur, suivi d'une table dictionnaire des vins français et étrangers.

Par L. MANSUEL, agronome, fondateur du Journal Vinicole.

Prix, 2 francs, à Paris; 2 fr. 50 par la poste. En vente à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la **SCIENCE POPULAIRE**,
de la **MÉDECINE POPULAIRE**
et de l'**ENSEIGNEMENT POPULAIRE**

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la Société des Journaux populaires illustrés offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tirages, d'une longueur de douze kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

L'objet choisi se a adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaire* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

La Société délivre des parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation ; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

Placements privilégiés

Les *Intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur marchandises eaux minérales, et ont pour garanties :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;
- 2° Le capital social ;
- 3° La réserve ;
- 4° Les bénéfices de l'année en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre fin mai et fin novembre. En outre, il est attribué 4 0/0 des bénéfices nets, à chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur de titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle,
la plus ferrugineuse,
la plus rafraîchissante,

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

PLUS D'HUMIDITÉ

Dans les habitations particulières, monuments publics, hôpitaux, églises, — en employant

L'Enduit universel hydrofuge

qui s'étend facilement sur les murs, parquets, carrelages.

Un kilo d'Enduit suffit pour couvrir 8 à 15 mètres carrés, selon la porosité et la spongiosité des objets enduits.

Prix du kilo, 1 fr., transport à la charge de l'acheteur.

Adresser les commandes à M. le chef du dépôt de l'Enduit universel hydrofuge, 60 boulevard de Cergy-Paris.

Le **Journal Vinicole**, 10^e année, organe bi-hebdomadaire des produits de la vigne et des champs, le plus autorisé des journaux spéciaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an et de 8 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 4, rue Chauchat.

LA SCIENCE POPULAIRE LA MÉDECINE POPULAIRE

Journaux hebdomadaires illustrés ; le n° 15 cent. Abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. par an.

Envoi de numéros spécimens sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme) 14, rue des Jeûneurs, Paris, — J.-V. Wilhem, imp.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

19 JANVIER 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE

2^e ANNÉE.

N^o 51 — Prix : 15 centimes

C. DE CHAUFFOUR, *directeur-administrateur*

Rédacteur en chef : A. BITARD

Bureaux : 4, rue Chauchat

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les églises de Paris* : Saint-Etienne du Mont. — *Cours de comptabilité* (suite). — *Nord et Sud*. III : Servant à la présentation de quelques très divers personnages de cette véridique histoire. — *Nos ancêtres*. II : Les Gaels. — *Questions d'enseignement* : La licence ès lettres (langues vivantes). — *Cours pratique de langue anglaise* : trente et unième leçon. — Nouvel-

les de la république des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *L'hiver* : Le chemin de l'école. — *Les églises de Paris* : Saint-Etienne du Mont. — *Nos ancêtres*. II. *Les Gaels* : Monuments mégalithiques : Kromelechs, Dolmens, Menhirs.



L'HIVER. — Le chemin de l'école

LES ÉGLISES DE PARIS

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT

L'église Saint-Etienne-du-Mont est une des plus intéressantes et des plus originales de Paris. Elle est située au haut de la montagne Sainte-Geneviève, et doit son origine à une petite chapelle que l'on appelait la chapelle du Mont, et qui était sous la dépendance absolue de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Elle portait déjà, en 1321, si l'on en croit le témoignage de Guillaume le Breton, contemporain de Philippe-Auguste, le titre d'église, et comprenait aussi une aumônerie. Elle fut frappée de la foudre au mois de juillet de la même année, le même jour que Notre-Dame, c'est ce que rappelle l'inscription en marbre noir placée sur la façade : *Lapis templum Domini destruit, lapis astruit.* (La pierre (du ciel) a renversé le temple du Seigneur, la pierre l'a relevé.)

Les marguilliers de Saint-Etienne demandèrent au pape Honorius III la permission de faire reconstruire leur église, dans des proportions plus grandes, pour qu'elle pût servir d'église paroissiale aux habitants de la montagne Sainte-Geneviève. Ce quartier, en effet, s'était singulièrement augmenté, comme tout Paris, d'ailleurs, au point que Philippe-Auguste avait été obligé d'entourer Paris d'une nouvelle enceinte, dont on voit encore un pan de mur massif au bas de la rue Clovis. Ces demandes furent satisfaites, mais la nouvelle église était toujours la vassale de l'abbaye de Sainte-Geneviève. En 1491, comme la population de ce quartier s'était encore augmentée, les marguilliers de Saint-Etienne-du-Mont demandèrent quelques terres à l'abbé de Sainte-Geneviève, pour agrandir leur église, et en même temps l'autorisation d'avoir un clocher, quatre cloches et une porte particulière.

L'abbé, moyennant une redevance, accorda tout, excepté la porte particulière, et à la condition, dit l'acte, de n'avoir jamais ni fesse ni aiguille. C'est probablement à cette prescription que nous devons

à la construction de la tour du clocher et de son élégant campanile.

En 1513, l'église fut reconstruite presque entièrement, et c'est à cette époque seulement qu'elle put avoir sa porte particulière. Elle ne fut dédiée à saint Etienne qu'en 1626, comme l'indique l'inscription scellée dans le mur de l'escalier de la tour. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, posa la première pierre du portail et paya cet honneur 3000 livres.

L'église de Saint-Etienne-du-Mont a survécu à son ancienne suzeraine, l'abbaye de Sainte-Geneviève, et, en 1803, le culte de cette sainte y a été transféré.

L'ensemble du monument est dans le style gothique, mais dans ce style gothique qui dégénère par la profusion, la perfection et la délicatesse des ornements qui caractérisent toutes les œuvres de cette époque.

La façade, qui ne manque pas d'originalité, a la forme générale d'un triangle et offre un mélange heureux de tous les genres. Le portail est justement admiré par son élégance et la richesse de sa composition : le petit fronton qui le surmonte, et qui représente la *Résurrection*, est de De bay.

Au nord, s'élève une tour coquette, terminée par un léger campanile. Cette tour, prise en particulier, est un chef-d'œuvre.

L'intérieur présente des dispositions non moins originales. La galerie qui unit les piliers, en faisant le tour de la nef et du chœur, est du plus bel effet et s'harmonise avec toutes les parties de l'église.

Le jubé, le seul qui soit à Paris, est peut-être le plus magnifique de ceux qui existent dans quelques villes de France et en Hollande. On appelle *jubé* l'espèce d'arcade qui sépare la nef du chœur. Les jubés ont remplacé l'*ambon* qui, dans le principe, était une tribune élevée, placée à l'entrée du chœur et où l'on récitait l'Épître et l'Évangile. Le nom de jubé paraît venir de la formule : *Jube, Domine, benedicere*, que pronçait le diacre en demandant au prêtre sa bénédiction avant de lire l'Évangile.

Le jubé de Saint-Etienne est un

chef-d'œuvre de hardiesse et de légèreté. Les deux escaliers qui conduisent à la plate-forme, en serpentant chacun autour d'une colonne, sont un chef-d'œuvre de coupe de pierre, et je ne connais rien qui leur soit comparable, si ce n'est la vis de St-Gilles. On ne peut faire qu'un seul reproche à ce jubé, c'est que la voûte en est trop surbaissée pour être du goût le plus pur. La construction de ce jubé a duré cinq années ; les sculptures sont de Biard le père.

Cette église offre un autre chef-d'œuvre de construction : les nervures de la voûte se rencontrent toutes, et, se réunissant, forment une grande masse pesante, appelée *clef de voûte* qui, comme abandonnée à elle-même, est suspendue dans l'espace.

La *chaire de vérité*, sculptée par Claude Lestocart, sur les dessins de La Hire, est une des plus belles qui existent. Une grande statue de Samson, qui rappelle les cariatides de Puget, semble en soutenir toute la masse ; sur le pourtour sont les sept vertus théologiques assises, et sur l'abat-voix six anges tenant des guirlandes, au milieu desquels se trouve un grand ange qui sonne de la trompette. Les anciens vitraux qui ornent encore quelques fenêtres sont de toute beauté. On remarque surtout la parabole du pressoir, ouvrage de Nicolas Pinaigrier, dont les ouvrages sont si rares.

Saint-Etienne possède beaucoup de tableaux anciens, parmi lesquels on remarque : *Saint Pierre guérissant les malades*, par Jouvenet ; *Charles Borromée soignant les pestiférés de Milan*, par Quentin Varin, et surtout le beau tableau de Largillière représentant un vœu fait par les échevins de Paris, en 1694, à Sainte-Geneviève, après deux ans de famine. La sainte est dans la gloire, implorant la Vierge pour la ville ; au bas, à genoux, sont le prévôt des marchands, les échevins, les officiers du corps de ville et un grand nombre de spectateurs. Largillière s'y est peint et a mis en même temps à côté de lui le poète Santeuil.

La chapelle où se trouvent les reliques de sainte Geneviève, pa-

tronne de Paris, n'est pas sans intérêt. On y remarque des fresques sur fond d'or, parfaitement rendues ; le reliquaire est un chef-d'œuvre de ciselure du moyen âge. Il semble que cette église ait été destinée aux gloires du siècle de Louis XIV, car elle a recueilli les restes de Pascal, de Boileau, de Lesueur, de Racine. Ce n'est pas sans peine que les cendres de ce dernier ont pu reposer dans cette pieuse demeure.

Racine avait ordonné, par son testament, d'être inhumé au cimetière de Port-Royal des Champs. Il y avait douze ans qu'il y reposait quand l'abbaye de Port-Royal fut démolie par les ordres de Louis XIV, et son cimetière dévasté. En 1711, les restes du poète furent alors transportés à Saint-Etienne-du-Mont ; mais on n'avait même pas fait suivre sa dépouille de la pierre tumulaire où était gravée son épitaphe, composée par Boileau, et qui avait été laissée parmi les ruines de l'abbaye. On la retrouva à l'église de Magny-Lessart, devant le maître-autel, où elle servait de dallage. Dix ans après, en 1818, on la déposa à son tour à Saint-Etienne-du-Mont, le 21 avril, jour anniversaire de la mort de Racine.

Saint-Etienne-du-Mont a longtemps possédé quelques magnifiques sarcophages chrétiens ; on les a transportés au Louvre, au musée de sculpture française, où leur place était toute marquée.

Rappelons enfin que c'est à l'entrée de la nef de Saint-Etienne-du-Mont que l'archevêque de Paris monseigneur Sibour fut frappé par le poignard du fanatique Verger, le 3 janvier 1857. J. Y.

Il semble que les hommes aient toujours le vent en poupe pour arriver au mal, et le vent contraire pour atteindre au bien. (S. Dubay.)

Celui-là est ingrat et lâche, qui délibère et balance quand ses amis sont en danger.

Népomucène Lemercier.)

Penser, c'est vivre en soi ; agir, c'est vivre hors de soi. (Feuerbach.)

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite)

Nous n'avons exposé jusqu'à ce jour que les parties *théorique* et *élémentaire*, ainsi que les *principes généraux* qu'il est indispensable de connaître pour tenir la *comptabilité* d'une maison de commerce.

Aussi, avant de faire connaître à nos lecteurs *l'étude pratique* de la *tenue des livres*, nous tenons essentiellement à les prémunir contre certains *traités de tenue des livres* faits par certains théoriciens qui démontrent et enseignent la science de la *comptabilité* d'une manière impraticable.

Car il faut bien que vous le sachiez, chers lecteurs, la *comptabilité* ne s'apprend bien que par un *enseignement pratique* de tous les instants, et non dans les livres et encore moins dans les leçons de certains théoriciens.

C'est pourquoi nous n'atteindrions pas notre but, si nous avions négligé de vous faire connaître, avant tout, ce que c'est qu'une *facture*, une *lettre de change*, un *billet à ordre*, une *traite* ou un *mandat*, un *chèque*, un *warrant*, un *bordereau d'escompte*, un *compte courant et d'intérêts*, etc., etc.

Nous ne connaissons qu'un ouvrage de *comptabilité* qui ait obtenu la faveur insigne d'être *approuvé par le Conseil supérieur de l'Université*, et, de plus, *honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique* ; nous ne craignons pas de le dire, d'autres l'ont écrit avant nous, c'est, comme *pratique*, le plus mauvais livre.

Il est vrai d'ajouter qu'il y a au moins une quinzaine d'années que cet ouvrage a obtenu l'approbation en question.

Nous engageons donc ceux de nos lecteurs qui voudraient être pleinement édifiés à ce sujet à vouloir bien se procurer : *les Réfutations sur la comptabilité et la tenue des livres*, par M. E. Pigier, expert-

comptable près le tribunal de commerce de la Seine, professeur de comptabilité.

Nous ne citerons qu'un exemple pris au hasard, dans le *traité* que nous copions textuellement.

MAIN COURANTE

Remis à *Chaussin*, à Saint-Martin-en-Gâtinois, à qui je devais francs 3.500.

Traite n° 1804, Metz	
31 mai.....	4.000 »
Reçu en retour de	
Chaussin, en espèces....	500 »

Somme égale.. 3.500 »

JOURNAL

<i>Divers à Effets à Recevoir</i> ,	
Remis à <i>Chaussin</i> :	
N° 1804, Metz 31 mai	4.000 »
Pour régler ce qui suit :	
<i>Chaussin</i>	
Solde de compte..	3.500
<i>Caisse</i>	
Espèces reçues en	
retour.....	500 4.000 »

Nous demanderons à cet auteur s'il est logique et d'une bonne administration commerciale de *débiter* un compte d'une partie d'effet.

Nous trouvons qu'il est plus rationnel de faire figurer au crédit de *Chaussin* sa remise espèces 500 fr.

Il est impossible de faire fondre les deux articles en un seul, attendu que *Chaussin* doit être forcément débité de l'effet qui sort au crédit *d'effets à recevoir* et crédité des espèces qu'il a comptées, par le débit de *caisse*.

Un article passé de la sorte, non seulement *brise* tout contrôle, mais annule les *renseignements* que tout commerçant doit trouver sur le *grand-livre* à chaque ayant compte.

Dans cette opération, on ne s'explique pas que l'on n'ait point donné *crédit* à *Chaussin* de sa remise espèces et qu'il ne soit fait mention à son débit que d'un *effet de commerce* de 3,500 francs, quand on est certain que l'effet est bien de 4,000 francs.

Cette manière de passer écriture est très vicieuse.

Une *comptabilité* ainsi établie serait curieuse à voir ; elle mettrait dans l'impossibilité de remettre des

extraits de compte, car le *grand-livre* ne contiendrait que des comptes erronés, faux ou des écritures tronquées.

Voici comment nous rétablissons les écritures :

Chaussin à es's à recevoir,
Notre remise n° 1804, Metz 31
mai..... 4.000 »
Caisse à Chaussin,
Sa remise espèces.... 500 »

Nous sommes étonné de rencontrer dans un *Traité de tenue des livres* destiné à l'instruction de la jeunesse de pareilles erreurs, qui ne peuvent que lui rendre tout travail *pratique* impossible.

S'il ne s'agissait que d'un article isolé, égaré dans le nombre ; mais, malheureusement, le traité en question est plein d'écritures similaires ; et nous ne saurions trop recommander à MM. les directeurs, professeurs et élèves d'éviter de se servir de pareils ouvrages.

INVENTAIRE

Au moment de l'inventaire, on doit établir successivement les charges, ainsi que les profits concernant l'exercice, afin qu'il ne reste rien sur l'exercice suivant, ce qui fausserait les résultats présents et à venir.

Nous devons aussi nous préoccuper des intérêts qui nous sont dus et de ceux que nous devons, sur les capitaux envoyés dans notre commerce.

Notre banquier nous ayant donné l'extrait de notre compte-courant arrêté au 31 mars, nous portons les intérêts au crédit du compte de *Profits et Pertes* ; de même que nous portons au débit du même compte les intérêts de notre capital.

Nous savons tous que tout capital confié à une maison de commerce est productif d'intérêts ; il y a donc lieu de l'en créditer, ainsi que les intérêts de notre vendeur et prédécesseur.

Pour obtenir et savoir quel est le bénéfice brut sur nos opérations pendant l'exercice, nous procédons à l'inventaire des marchandises en magasin, et c'est de cet inventaire

que dépendra le bénéfice que nous devons trouver dans le compte de Marchandises générales.

Pour obtenir ce résultat, on additionne le débit et le crédit de ce compte ; ensuite on porte le montant de l'état récapitulatif de l'inventaire des Marchandises générales, et la différence représente le bénéfice brut.

Le bénéfice brut sur nos opérations commerciales étant connu, nous débitons le compte de *Profits et Pertes* de tous les frais et charges, ce qui nous donne le bénéfice net, dont nous créditions le compte Capital, ce qui l'augmente s'il y a bénéfice ou le diminue s'il y a perte.

En ce qui concerne le compte de *Profits et Pertes*, nous avons pris les intérêts réciproques des capitaux, ce qui fait que nous en avons payé plus que nous n'en avons reçu ; la différence provient de ce que nous payons 5 0/0 et que notre banquier, chez qui nous avons un solde créditeur assez important, ne nous paye que 2 0/0 ; il y a là, pour le commerçant, un grand enseignement : c'est qu'il ne doit pas laisser ses capitaux produire des intérêts moindres que ceux qu'il a payés.

BILAN des dettes actives ou passives de M. Leclercq au 31 décembre 1881

ACTIF			
Espèce en Caisse suivant bordereau :			
10 billets de banque de	1.000	10.000	»
3 » »	500	1.500	»
5 » »	100	500	»
Or		350	»
Pièces de 5 fr.		100	»
Monnaies		50	»
En dépôt à la Société Mobilière de Crédit		67.000	»
En Portefeuille			
Traite sur Besançon au 15 avril 1882.	12.000		»
Billet Mono-Chevaligny à mon ordre, au 31 mars 1882.	8.500	20.500	»
Total de l'Actif.		100.000	
PASSIF			
Lu à Frédéric Masson, négociant en vins à Beaune (Côte-d'Or).			
Reliquat de compte Mon billet Georges Renault, au 31 janvier 1882.	4.500		»
	4.750	8.750	»
Total du Passif.		8.750	

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Montant de l'Actif.	100.000 »
» du Passif.	8.750 »
<i>Différence représentant mon capital au 31 décembre 1881</i>	
	91.250 »

FÉLIX TARPET.

NORD ET SUD

III

SERVANT A LA PRÉSENTATION DE QUELQUES TRÈS DIVERS PERSONNAGES DE CETTE VÉRIDIQUE HISTOIRE.

La *signorina* qui s'était précipitée au-devant des visiteurs, au lieu de les laisser s'annoncer à la manière ordinaire et introduire par une servante, était la plus jeune fille de Mme Ansaldi, la noble matrone qui, avec la comtesse Marazza et la fille aînée de celle-ci, la comtesse Scalini, avait organisé les premiers secours à l'hôpital Santomono. Nos deux amis trouvèrent au salon la fille aînée de Mme Ansaldi et cette excellente dame elle-même.

La mère et les filles formaient, réunies, le groupe le plus gracieux qu'on pût voir. Rien de plus idéalement charmant, pour commencer, que la mignonne Giulia, avec son doux visage de pastel, encadré d'épaisses boucles de cheveux châtains et éclairé de deux grands yeux bleus frangés de soie, tout chargés de langueur lorsqu'ils n'étaient pas pétillants de malice ; ses lèvres roses où se jouait perpétuellement, comme un rayon de soleil parmi les fleurs, un sourire angélique, pur reflet de son âme innocente et joyeuse, et sa taille délicate et flexible, d'une si parfaite élégance malgré l'emprisonnement peu favorable de la mousseline. Vive et insouciant comme la jeunesse, un peu d'étourderie se trahissait dans l'impétuosité de ses mouvements, dans la vivacité de ses réparties ; mais une candeur invincible se lisait sur son front d'albâtre aussi bien que dans ses yeux profonds, même quand ils

brillaient de cet éclat naïvement provocant qu'ils empruntaient à la chaleur d'une conversation captivante ou à l'ardeur de la discussion.

Costanza, la fille aînée, ressemblait beaucoup à sa sœur, et peut-être que, deux années plus tôt, la ressemblance était entière; mais, à l'époque actuelle, elle était visiblement toute à la surface. Costanza était aussi réservée, aussi muette, aussi froide en apparence que Giulia était pétulante, causeuse et rieuse; jamais un sourire n'éclairait son pâle visage et son regard avait une expression ou si vague ou si triste, qu'il lui suffisait souvent de l'arrêter sur vous pour glacer sur vos lèvres la phrase commencée, comme le souffle du Nord arrête la goutte d'eau traversant l'espace, et transforme au passage chacune de ses particules en cristaux de neige, brillants sans doute, mais glacés.

Costanza avait dix-huit ans, Giulia seize à peine.

Quant à la mère de ces deux jeunes filles, elle paraissait, au premier aspect, plus vieille certainement qu'elle ne l'était en réalité. Les luttes dont elle avait été témoin et probablement victime, dans le cours de sa vie, en avaient usé la trame bien avant le temps; car ses grands yeux bleus, dont la vivacité était à peine plus atténuée que chez Costanza, ses cheveux restés bruns et presque aussi épais que ceux d'une jeune fille, quelques traits principaux de sa physionomie extrêmement sympathique respectés par le temps ou par le chagrin, démentaient énergiquement les attestations des rides qui sillonnaient son front, ses tempes et les commissures de ses lèvres pâlies qu'un sourire mélancolique relevait parfois sur ses dents encore éblouissantes de blancheur et rangées comme des perles dans un écrin.

Mme Ansaldi portait depuis bien longtemps des vêtements noirs, d'où son beau visage de cire ressortait avec une vigueur accusée. Cos-

tanza était vêtue de blanc, comme sa sœur, avec cette différence que les rubans qui ornaient sa robe et ses cheveux étaient noirs, tandis que ceux de Giulia étaient bleus.

Depuis que la nouvelle administration avait suscité tant de difficultés à tout le monde, Mme Ansaldi et ses filles n'étaient pas retournées à l'hôpital; mais le lieutenant Desvarennes n'avait pas manqué de faire de fréquentes visites à la maison de la rue San Cristoforo; de sorte que sa présence n'y produisait plus une très vive sensation, et s'il faut le dire, dans la circonstance, on semblait à peine s'apercevoir qu'il fût là: le héros du moment, c'était le sergent-major David Huet; et, ne fût-ce que par l'attrait de la nouveauté, il faut convenir que sa présence, à lui, méritait bien qu'on y prît garde. Après l'avoir aidé à prendre confortablement place sur le sofa, les dames s'empresèrent donc autour de lui, l'accaparèrent en un mot, et l'accablèrent de questions et de félicitations dont la sincérité ne pouvait être douteuse. La triste Costanza elle-même prenait une grande part au chaleureux accueil fait au blessé, sa douce voix se mêlait à celles de sa mère et de sa sœur pour lui exprimer la joie que son rétablissement faisait naître dans son jeune cœur en apparence fermé à tout sentiment de cette nature, et l'ombre d'un sourire éclairait par moments ses traits ordinairement rigides, comme un rayon de soleil perçant un épais rideau de nuages dans un ciel de mai. David avait fort à faire en vérité pour répondre à tous les points de cet interrogatoire bienveillant, souscrire à toutes les recommandations que dictait à ces cœurs simples et sensibles, sa situation d'amputé. Il le faisait toutefois avec une bonne grâce charmante, et ses réponses faisaient espérer que la résignation lui serait désormais facile.

Mais Edouard, laissé presque de côté, n'était-il pas un peu jaloux des attentions ainsi prodiguées ex-

clusivement à son ami? — Non, certes! Il avait pour cela une trop noble nature, d'abord; et puis il était lui-même très occupé: toutes ses facultés étaient, en effet, concentrées vers un foyer unique, c'est-à-dire sur une seule personne, phénomène qui se produisait invariablement, d'ailleurs, chaque fois que Giulia Ansaldi caquetait ou sautillait dans son voisinage, et cela depuis longtemps. S'apercevant tout à coup que le jeune officier avait été vraiment un peu négligé, Mme Ansaldi l'arracha à cette grande contention d'esprit, et lui adressant la parole avec une aimable affectation de bonne humeur:

— Et vous, signor Edoardo, dit-elle, j'espère que votre santé continue à être bonne: vous êtes frais comme une rose aujourd'hui!

De la rose, le signor Edoardo, surpris, passa immédiatement à la pivoine, et ce qui faillit porter le phénomène à son plus haut point de gravité, c'est que la mignonne Giulia en fit assez étourdiment la remarque, au hasard imminent de faire perdre contenance à l'infortuné sous-lieutenant. Il parvint cependant à trouver une réponse banale, tant pour exprimer sa reconnaissance de l'intérêt qu'on lui marquait que pour justifier ses joues d'accaparer presque tout le sang qui lui était resté, après en avoir tant perdu. La conversation, dès lors, devint générale et roula sur des questions d'actualité qui eurent leur intérêt comme d'autres dans ce temps-là, mais qui ont beaucoup perdu depuis. Elle fut d'ailleurs bientôt interrompue par l'entrée d'une servante qui s'approcha de Mme Ansaldi et lui dit à mi-voix et en italien quelques mots rapides.

— Il paraît, monsieur Huet, dit alors Mme Ansaldi s'adressant au sous-officier, que votre domestique... je veux dire votre brosseur, est là qui demande après vous. Voulez-vous que nous le fassions entrer?

— Du tout, madame, protesta Da-

vid, j'irai le trouver. Je vous prierais seulement de bien vouloir m'excuser et me permettre de prendre congé, car il s'agit sans doute de quelque chose d'urgent.

— Vous n'avez pas besoin d'excuses, et vous avez toute permission, signor. Cependant le message qu'on vous apporte ne vous forcera peut-être pas à nous quitter : nous comptons vous garder jusqu'à ce soir...

— C'est trop de bonté, madame, repartit le blessé, mais je crains, je suis à peu près sûr d'être obligé de vous quitter pour aujourd'hui.

— Que peut-il y avoir de si urgent ? intervint le sous-lieutenant. Ne bouge pas, David, je vais parler à Joblin.

Mais David s'était redressé entre ses béquilles et prenait déjà le chemin de la porte, précédé de la servante. Il insista pour que son ami ne le suivît pas, se confondit en excuses et en remerciements auprès des dames, qui lui firent promettre une visite très prochaine, et sortit.

L'antichambre où il pénétra d'abord avec beaucoup d'empressement était vide ; mais par la porte laissée ouverte on entendait dans le jardin un duo d'éclats de rire comme les murs de cette vieille maison, d'apparence gaie pourtant, n'en avaient pas entendu retentir depuis longtemps. La cause de ces manifestations joyeuses ne fut pas longtemps un mystère pour l'invalidé, car au moment où il franchissait la porte du jardin il aperçut un jeune fantassin très rouge et très essoufflé pour avoir fait au pas gymnastique plusieurs fois le tour de la fontaine centrale, s'emparant justement d'une redoute défendue par des ouvrages avancés d'un volume considérable, mais incapable de résister à la *furia francese*, soit la taille d'une jeune signora n'ayant guère moins du double de son âge et certainement plus du double de son poids. Cette gracieuse signora était la cuisinière de la maison, et elle paraissait capituler de bonne grâce. Le jeune fantassin, qui ne

manifestait pas d'ailleurs l'intention d'abuser de sa victoire, était le soldat du sergent-major, ou plutôt le maître Jacques des deux amis, celui qui venait de se faire annoncer au salon et qui, d'une nature active et remuante, ne pouvant se résoudre à bayer dans l'antichambre en attendant le résultat de la démarche provoquée par lui, était allé faire un tour du côté de la cuisine, suivant une habitude contractée depuis longtemps.

— Joblin ! cria le sergent-major d'un ton presque sévère.

— Présent ! répondit l'interpellé en se redressant vivement. Ma belle, dit-il à sa nouvelle conquête, l'arrive avant tout : je r'parl'rons d'ça une aut' fois. A la *r'voyure* !

Et en deux sauts il se trouva auprès de l'amputé.

L'aimable cuisinière, qui n'avait pas saisi un traître mot de la phrase d'adieu que lui avait adressée Joblin (et bien des cuisinières n'en auraient pas compris beaucoup plus qu'elle, sans être née pour cela à quatre cents lieues de Paris), suivit d'un long et tendre regard l'irrésistible troupiier, puis disparut bientôt vers les régions où son autorité s'étendait à peu près sans contrôle.

— Voyez-vous, major, expliquait alors Joblin, quand vous fréquentez une maison honnête et respectable comme celle-ci, n'oubliez jamais de vous insinuer dans les petits papiers d' la cuisinière, quand ça ne serait qu'une souillon. Pour moi, c'est ma règle, et j' m'en ai toujours bien trouvé.

— Très bien, mon garçon, fit David en souriant, seulement je vous recommande d'être circonspect.

— Circ... Bien sûr que je l' suis : je n' fais qu' ça du matin au soir !... Eh ben ! major, reprit le soldat en toisant de haut en bas l'amputé et ses béquilles avec une expression d'inquiète sollicitude répandue sur sa figure joviale et même un peu narquoise en temps ordinaire, est-ce que ça marchera c't échafaudage-ici ?

— Oni, mon garçon, ça ira ; merci ! Mais ce n'est pas pour me dire cela que vous êtes venu me trouver, je présume. Qu'avez-vous à me dire ?

— Sans doute, major, et vous le savez bien. Seulement, puisque c'le signorina-ici avait la gentillesse de nous reconduire, j'attendais qu'elle eusse déguerpi pour vous faire mon boniment... Bonjour, ma belle, bien des choses chez vous. C'est dommage que vous soyez pas la cuisinière, car vous êtes un beau brin de fille ; c'est tout ce que j' peux vous dire. Ces dernières paroles s'adressaient, on le devine, à la femme de chambre de Mme Ansaldi, qui avait reconduit jusqu'à la porte les deux militaires, et qui se retirait avec une révérence gracieuse et un sourire.

— Maintenant, major, à nous deux, reprit Joblin, quand la sou-brette eut disparu et que la porte se fut refermée derrière eux. Comme j' m'en avais douté, j'ai aperçu mamzelle *Chichina* qui se promenait sur la place des *Cent-Omobonos*. Alorse, j'y ai couru après et j'y ai dit comme ça qu' vous étiez sorti aujourd'hui pour la première fois — dont auquel qu'elle s'est montrée joliment contente — et, que j'y ai dit : J' vas aller lui dire qu' vous êtes en vue. Elle ne voulait pas que j' vous dérange. Ah ! elle est bien bonne, que j' dis, mais c'est c' qui d'mande ! C'est une affaire convenue, entendue, réguisée, conclue. Là-dessus, j' prends mes jambes à mon cou, et me v'là *illico*.

— Vous êtes un bon garçon, Joblin, et je vous serai toujours reconnaissant de votre empressement affectueux à m'être agréable en toute circonstance.

— Pour c' qui est d' ça, bien sûr que ça vaut joliment la peine d'en parler. Vraiment !...

— Soit, n'en parlons plus, répliqua David avec un peu de vivacité. Maintenant, mon ami, lui avez-vous demandé pourquoi elle ne venait plus à l'hôpital ?

— J' lui en ai touché un mot, sans doute, major ; mais dame ! depuis

que c' Martinus de malheur fait tant d'histoires, je m' doutais bien de c' qui en retournerait, et que mamzelle Chichina, pour commencer, n'y r' mettrait pus les pieds.

— Est-ce la seule raison qu'elle ait donnée ?

— Certainement. Quelle autre voulez-vous qui l'empêche ?

— Pourtant, reprit David, se parlant plutôt à lui-même que répondant à l'exclamation du troupiier, pourtant un certain nombre de ces dames ont continué leurs visites, et je gage qu'à l'heure qu'il est la comtesse Marazza, sa fille et ses deux aides de camp, Mmes Campioni et Montorfano, se promènent de salle en salle, distribuant des friandises — si toutefois Gourdin n'est pas là pour s'y opposer — et bavardant avec les malades. Rien ne serait plus facile à Luigia, aimée de ces dames comme elle l'est, de se mêler à elles.

— Pas sûr ! grommela Joblin en secouant la tête d'un air dubitatif.

— Pas sûr ! rétorqua le sergent-major. Et, après tout, pourquoi ne lui serait-il pas permis, aussi bien qu'à d'autres, de revoir ces lieux témoins de son dévouement, aussi entier, plus peut-être que celui de n'importe qui ?

— Sais pas, moi, major. Seulement, j' vas vous dire, ajouta le sagace troupiier, de l'air d'un homme qui vient de faire une découverte destinée à l'enrichir ou à immortaliser son nom, v'là c' que c'est : mamzelle Chichina è n'est pas comtesse, voyez-vous, major ; è n'est pas non plus la fille d'un magistrat haut comme la tour du Dôme, d'un employé *chic* ou d'un marchand *au sac* ; c'est tout bonnement, avec vot' permission, une pauvre fille sans défense, comme vous et moi : elle est p't-être pus fière que tout c' monde là ; ça c'est vu, major... Mais la v'là ! s'cusez, major : allez au rapport, vous en saurez plus long.

Une gracieuse silhouette de jeune fille, enveloppée d'un long voile qui dissimulait presque entièrement son visage, trahissant sous les ondula-

tions des plis les trésors d'un buste admirablement modelé et laissant voir la partie inférieure d'une robe d'étoffe modeste et de couleur sombre, s'approchait en effet des deux militaires. Lorsqu'elle ne fut plus qu'à quelques pas d'eux, elle rejeta par un geste charmant son voile en arrière, et s'arrêta, émue et tremblante. David, par un élan irréfléchi, fit le geste de se précipiter vers elle, comme s'il eût été en état, le cas échéant, de lui apporter un secours bien efficace. Heureusement il n'en était nul besoin. Quand le mutilé fut tout près d'elle, la jeune fille porta, par un mouvement adorable, une main à son cœur, tandis que l'autre allait se poser doucement, doucement sur le bras du pauvre diable de héros qu'elle contemplait avec un sourire de triomphe, de ravissement indicible, d'ineffable tendresse.

— Pardon, excuse, major... J'avais oublié quelque chose, s'écria tout à coup Joblin... Si vous pouviez vous passer de mon ministère, ce soir...

David lui lança un regard furieux qui l'arrêta net, mais pour une minute seulement.

— C'est que, reprit le troupiier un peu décontenancé, en tournant avec embarras son képi dans ses mains, j'ai rencontré un pays tantôt... et... et ..

— Allez retrouver votre camarade, mon garçon, interrompit le sergent-major rappelé à lui-même. Je n'aurai pas besoin de vous, ni le lieutenant Desvarenes non plus, sans doute.

— Dans le fait, se dit le brave garçon, j'aurais ben pu lui dire ça un peu plus tôt. Faut-y que tu sois *gniol*, mon pauvre Joblin !... Ah ! bah, ça n' fait rien. Vive la joie et les pommes de terre ! D'main y fera jour.

Et, sur cette réflexion consolante, maître Joblin alla rejoindre son « pays », qui probablement l'attendait au frais.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOS ANCÊTRES

II

LES GAELS

L'invasion qui venait ainsi, vingt siècles environ avant notre ère, bouleverser l'existence si paisible et si heureuse jusqu'alors des Euskariens était celle des Gaels, les constructeurs de ces étranges monuments en gros blocs de pierres brutes dits mégalithiques, qui n'étaient en réalité que des tombeaux et que l'on retrouve du nord de l'Europe, berceau de la race, en suivant les rives de la Baltique, de la mer du Nord, du canal d'Irlande, de l'océan Atlantique et de la Méditerranée, jusqu'en Afrique, où les dernières bandes des Gaels ont été se perdre au milieu des populations Berbères et Nigrites. C'est par l'étude approfondie et comparée de ces monuments et par celle des débris humains et autres qu'ils recouvraient que l'on est parvenu à connaître pour quels usages ils avaient été édifiés, la race qui les avait édifiés, la marche de cette race du nord au midi et enfin l'histoire de cette race.

Généralement belle, malgré un nez petit et légèrement relevé, cette race des Gaels avait pour signes caractéristiques la dolichocéphalie ou longueur du crâne, moins prononcée cependant que chez les Euskariens, une taille remarquablement haute, presque gigantesque, une puissance des muscles excessivement développée, des cheveux roux en broussaille, une peau très blanche, mais souvent marquée de taches de rousseur, et des yeux de nuance claire. Le type Gael ne se retrouve pur en France que chez des individus isolés, mais il existe encore presque à l'état national, quoique dégénéré par la misère et l'oppression dans l'île sacrée des Gaels, en Irlande, et dans la haute Ecosse, la Calédonie ou mieux *Gael-Dun* (les montagnes des Gaels).

Grâce à l'isolement dans lequel ils

ont restés si longtemps, ces descendants directs des Gaels, Irlandais rouges et Pictes calédoniens, parlent encore de nos jours la langue de leurs pères, langue beaucoup plus proche parente du Erse que du Cymri, ou bas-Breton.

vés en touffe sur la tête, ornée elle-même de cornes d'animaux ou d'ailes d'oiseaux. Leur organisation politique était celle d'une confédération de clans, chaque clan ayant son tatouage particulier et se composant d'un certain nombre de familles,

sonnel, que quand ils voulaient indiquer à quel clan ils appartenaient. Solidaires les uns des autres, les hommes d'un même clan combattaient, chassaient réunis, possédaient en commun, sous le protectorat du chef. L'outrage fait à un

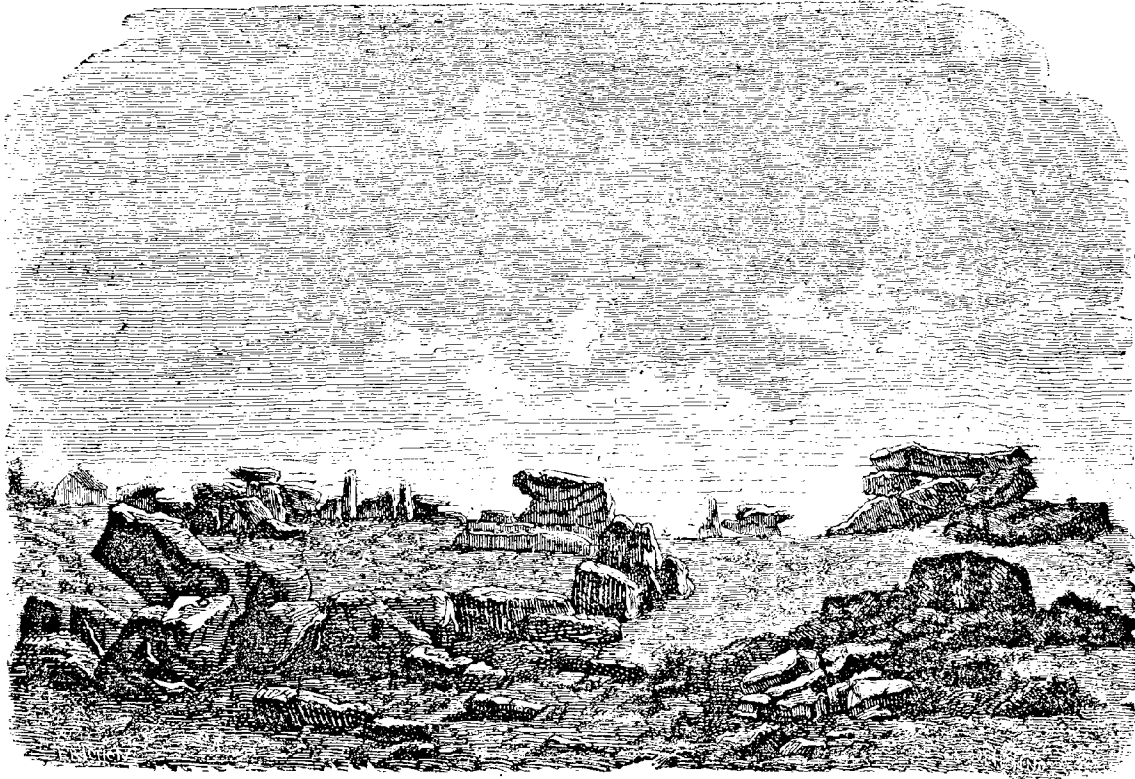


LES ÉGLISES DE PARIS. — Saint-Etienne-du-Mont (p. 80², col. 1).

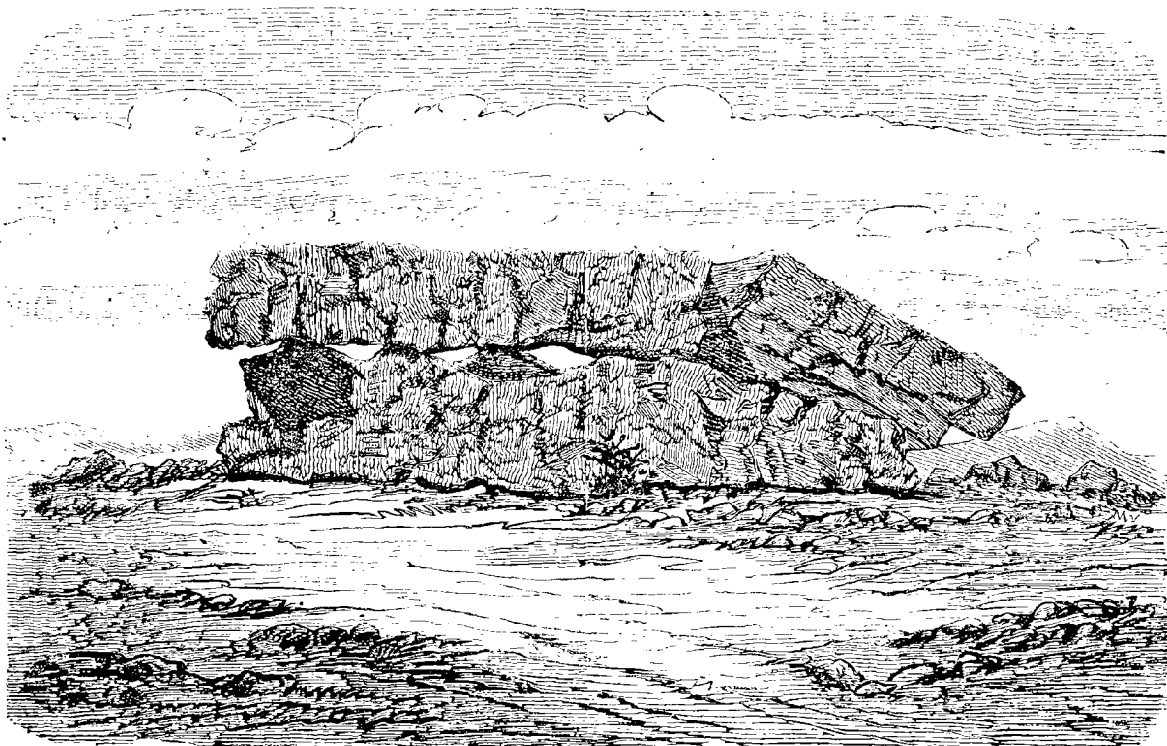
Complètement sauvages, de mœurs rudes et violentes, ces Gaels couvraient à peine leur nudité d'une peau de bête attachée autour des reins; ils tatouaient de figures symboliques en bleu le haut de leur grand corps nu, portaient leurs longs cheveux roux tressés ou rele-

dont l'une d'elles, la plus éminente, fournissait le chef, presque toujours héréditaire. Tous les membres d'un clan étaient parents et portaient le même nom générique, celui du fondateur du clan, qu'ils n'ajoutaient, précédé du mot *masch* ou *mac*, c'est-à-dire *filis*, à leur prénom per-

seul engageait l'honneur de tous, tous le ressentaient et tous avaient à le venger; aussi les Gaels n'étaient pas seulement en guerres continuelles avec les populations voisines de leurs possessions, ils étaient souvent aussi en lutte les uns contre les autres, clan contre clan.



KROMELECHS ET DOLMENS, près de Lannion (Cotes du Nord).



DOLMEN gigantesque de Vaours (Tarn).

NOS ANCÊTRES. II. — LES GAELS. — Monuments mégalithiques (p. 807, col. 3.)

Tout barbares qu'ils étaient, les Gaels avaient su néanmoins apprivoiser le chien et le dresser à leur servir d'auxiliaire à la guerre et à la chasse; ils savaient en outre, avec de l'argile mêlée à du sable, faire à la main une poterie grossière qu'ensuite ils faisaient cuire sous un feu de branches et de feuilles; ils connaissaient, de plus, l'art de travailler et de polir non seulement le silex, mais aussi et surtout la pierre, qu'ils préféraient au silex pour leurs gros instruments et leurs armes de guerre.

Pour la fabrication de ces instruments et de ces armes en pierre, haches, hachettes, couteaux, poignards, coutelas, scies, coins, etc., les mêmes à peu près que ceux des Euskariens, mais plus forts et plus solides, les Gaels employaient toutes sortes de pierres, pourvu qu'elles fussent dures et résistantes. La pierre choisie en conséquence de l'objet voulu, ils la dégrossissaient avec des cailloux en guise de marteaux, puis avec un éclat de silex, de l'eau et du sable, ils faisaient dans la pierre des entailles formant rainures, et quand ces entailles étaient suffisamment profondes, ils en enlevaient les parties saillantes à coups de marteau; l'objet ainsi ébauché était ensuite fini, poli et aiguisé par le frottement sur un bloc de grès.

L'arme favorite du Gael était la grosse hache en pierre dure et polie, quelquefois perforée à son extrémité supérieure pour recevoir un manche, le plus souvent attachée à ce manche par des liens. Il avait aussi, avec l'arc et la fronde, ces armes communes à tous les peuples primitifs, la massue ou *matraque*, énorme bâton noueux avec un bout très gros; l'épieu en bois durci au feu, à pointe bien affilée, et, pour lancer de loin, le javelot, fait de la même façon que l'épieu.

Avec leur forte organisation guerrière et des instruments d'attaque aussi redoutables pour l'époque, les Gaels durent facilement avoir rai-

son des paisibles Euskariens, aux mœurs douces et artistiques, qui n'avaient à leur opposer que leurs armes légères, bonnes seulement pour la chasse, et, les Euskariens impitoyablement massacrés ou refoulés dans les cantons montagneux du midi de la France actuelle, maîtres des plaines et des forêts, les vainqueurs se fixèrent à demeure au sol qui d'eux prit le nom de *Gaule*, c'est-à-dire « *Terre des Gaels*. »

La religion des Gaels semble avoir été celle de la nature dans ses manifestations les plus saisissantes: les sombres forêts, les grands lacs, les hautes montagnes avaient leurs génies tutélaires, ainsi que les bruyères des landes.

Les Gaels avaient cependant l'idée d'un être suprême et d'une vie future. Cet être suprême, ils l'appelaient *Teutat*, d'où peut-être le surnom de Teutons, donné plus tard par les Romains aux Gaels restés sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique.

Teutat était un dieu terrible, qui présidait aux combats et qui n'aimait que le sang et le carnage; on ne lui sacrifiait que des victimes humaines; *Torrun* (le tonnerre) était le porte-parole de ce dieu que les Gaels se figuraient aussi rude et aussi barbare qu'eux-mêmes.

C'étaient des femmes, presque toujours avancées en âge, qui, toutes nues, le corps barbouillé de noir, les cheveux en désordre et agitées de transports frénétiques, présidaient aux sacrifices humains offerts au dieu du tonnerre, et qui, quelquefois, remplissaient l'office de sacrificateurs. Ces sortes de prêtresses passaient pour sorcières et jouissaient d'une influence très grande; on leur attribuait un pouvoir surnaturel, grâce à la connaissance qu'elles avaient des plantes qui guérissent les maladies et les blessures, et que la nuit, au clair de la lune, elles allaient cueillir, avec des rites étranges, dans les endroits sauvages et écartés, d'où les

non initiés étaient sévèrement exclus.

Les Gaels étaient sédentaires, c'est-à-dire avaient des demeures fixes formant villages. Ces demeures n'étaient, la plupart du temps, que de simples huttes de branchages, isolés, il est vrai, les unes des autres, mais cependant groupées aux environs d'une source pour la facilité des besoins journaliers, contre l'hiver et contre les pluies. Les Gaels avaient en outre des demeures plus capables de les mettre à l'abri. Là où les grandes pierres abondaient, c'étaient de gros blocs posés les uns droits, comme supports, les autres au-dessus, formant voûte, le tout recouvert de terres rapportées; généralement, ces habitations, espèces de cavernes artificielles, comprenaient un passage central sur lequel s'ouvraient des chambres ou cellules, ayant dans le haut une ouverture pour la fumée, l'air et la lumière.

Dans les cantons où les gros blocs manquaient, les Gaels se contentaient, avec des pierres moins grandes, d'édifier, en forme de ruches, des refuges aux murs bien épais, enterrés aussi sous des terres rapportées. Enfin, où la pierre faisait complètement défaut, ils creusaient dans le sol des abris demi-souterrains; la terre rejetée sur les côtés de l'excavation formait muraille, et au-dessus ils posaient, comme toiture, de forts branchages qu'ils recouvraient ensuite de gazon. Souvent ces demeures demi-souterraines étaient entourées d'une plantation de jeunes arbres dont les branches, en grandissant, étaient recourbées et entrelacées pour former comme un rempart. Quelques-unes de ces antiques demeures existent encore dans le nord de l'Ecosse; les gens du pays les nomment *uambas*, c'est-à-dire cavernes, et en attribuent la construction aux Pictes, d'origine gaélique, qui sont reconnus comme les plus anciens habitants de l'Ecosse.

Mais c'est surtout par l'érection de leurs monuments mégalithiques,

c'est-à-dire en grosses pierres non travaillées et non cimentées, que les Gaëls ont signalé leur séjour et se sont distingués des autres peuples. Autrefois très nombreux, comme dans tous les pays qui ont été habités par les Gaëls, ces monuments sont aujourd'hui assez rares en France ; ils ont été en partie détruits par le zèle un peu aveugle des premiers apôtres chrétiens, qui ne voyaient en eux que des objets de superstition et, depuis, l'agriculteur, qu'ils gênent dans la mise en rapport de ses terres, continue chaque jour l'œuvre de destruction. Parmi ceux de ces monuments qui existent encore en France, il en est qui étonnent par leur masse considérable ; on se demande comment les hommes de cette époque, qui ne disposaient d'aucun moyen mécanique, ont pu soulever, dresser et mettre en place des blocs d'une telle grosseur et d'un poids pareil.

Les mieux conservés et les plus nombreux de ces monuments, sont ceux appelés *dolmens*, du bas-breton *dol*, table, et *maen*, pierre. Ces dolmens se composent d'habitude de trois blocs de pierre non dégrossis, dressés debout, et d'un quatrième bloc, le plus grand, couché à plat sur les trois autres ; quelquefois, mais rarement, les piliers sont au nombre de quatre. Ces blocs de pierre, souvent, sont énormes ; il en est de ceux servant de piliers qui atteignent jusqu'à deux et trois mètres de haut, et la masse qu'ils supportent a jusqu'à cinq et six mètres de long sur trois et quatre de large. En Europe, ces dolmens ne se retrouvent guère plus qu'isolés, mais en Algérie, dans le Maroc et en Tunisie, où il y en a des quantités considérables, ils sont encore groupés, formant de véritables nécropoles, ou villes des morts.

Viennent ensuite les *menhirs*, de *maen*, pierre, et de *hir*, longue ; comme l'indique leur nom breton, ce sont de longues pierres, véritables rochers plantés debout, sortes d'obélisques grossiers, dont quel-

ques-uns ont jusqu'à sept mètres de haut. A Carnac, dans le Morbihan, et à Excideuil, dans la Dordogne, il existe encore, — ou du moins il existait il y a quelques années, — des rangées entières de ces menhirs ; à les voir de loin au crépuscule, bien alignés, on aurait dit une armée de géants pétrifiés.

Ces dolmens et ces menhirs étaient simplement les monuments funéraires des Gaëls. En fouillant le sol, on a trouvé qu'ils recouvraient des ossements humains, souvent mêlés à des débris de poterie grossière, et quelquefois aussi à des armes et à des instruments polis, en silex et en pierre dure. La grandeur de ces monuments funéraires, qui étaient sacrés et inviolables, devait sans doute répondre au rang du défunt ou à l'importance de la famille qui les avait élevés.

Des menhirs isolés, rochers gigantesques dressés debout, marquaient encore la limite de la tribu, et retraçaient le souvenir de faits mémorables.

D'autres monuments mégalithiques offrent des particularités plus extraordinaires encore que les dolmens et les menhirs. Ce sont toujours des blocs géants dressés debout, comme les menhirs, mais équilibrés de telle façon, sur un autre bloc plus petit et presque à fleur de terre, qu'il suffit de les pousser un peu fort pour leur imprimer un mouvement rotatoire ou d'oscillation. Ces sortes de monuments, appelés *ménambers*, du breton *méan*, pierre, et *amber*, branler, s'ils n'étaient pas la représentation de dieu lui-même, devaient tout au moins servir à transmettre la volonté divine ou servir aux expériences juridiques.

Ces rochers branlants ont été longtemps l'objet d'un culte superstitieux, même alors que le souvenir de ceux qui les avaient élevés était perdu depuis de longs siècles. Aux temps de la domination romaine, il en existait en Espagne, aux environs du *cap sacré*, maintenant le cap

Saint-Vincent, des groupes épars de trois ou quatre ; il était d'usage de s'y rendre le jour seulement (la nuit, les dieux s'y donnant rendez-vous), pour, après avoir fait certaines libations, consulter le sort en les faisant tourner dans un sens, puis dans un autre. Ce culte des pierres branlantes était si bien établi dans les mœurs populaires, en France aussi, que même au moyen-âge, les conciles étaient obligés de l'interdire et de faire défense d'aller prier ou d'allumer des flambeaux devant ces pierres, auxquelles se rattachaient encore, par tradition, des souvenirs de l'antique religion des Gaulois. Quoique plus rares que les dolmens et les menhirs, il existe encore, dans la Bretagne et dans le Périgord, quelques-uns de ces ménambers ; mais maintenant ces pierres branlantes, comme les dolmens et les menhirs, ne sont plus qu'un objet de terreur pour le paysan ignorant, qui croit que, la nuit, les esprits malfaisants et les fées s'y donnent rendez-vous.

Les Gaëls dressaient encore debout, symétriquement rangées à distances égales les unes des autres, des pierres plus petites. Ces pierres dont le nombre variait de douze à cent, formaient des enceintes circulaires, qui, du breton *Kroumm*, courbe, et *lech*, pierre sacrée, ont été appelées *Kromlecks*.

C'est dans ces enceintes sacrées, dont l'entrée était sévèrement interdite au populaire, que les chefs se réunissaient pour discuter des affaires publiques, rendre la justice et sacrifier à Teutat. Au centre du cercle était, celle-là couchée au lieu d'être debout comme les autres, la pierre du sacrifice, sur laquelle on égorgeait la victime humaine dans les entrailles palpitantes de laquelle la prêtresse magicienne, qui présidait au sacrifice, cherchait à lire le secret de l'avenir.

Ces cercles de pierres ou *kromlecks* ont presque complètement disparu en France. Il n'en existe guère plus qu'en Angleterre et dans

les îles en dépendant, principalement dans les Orcades et les Hébrides, très anciennement nommées *Innis Gaël*, ou îles des Gaëls, et aussi en Afrique, où, dit-on, les Kabyles du Djurjura élèvent encore parfois des cercles de pierres sur l'emplacement de leurs assemblées fédératives.

Pendant que les Gaëls conquerraient sur les Euskariens la plus grande partie du pays qui, d'eux, dans sa totalité, malgré la diversité d'origine de ses habitants, du Rhin et des Alpes aux Pyrénées, a porté le nom de Gaule jusqu'à la conquête des Francs, une autre race s'était emparée du littoral océanique, de l'Ibérie, et, vers le seizième siècle avant notre ère, cette race pénétrait dans cette partie de la Gaule, à l'ouest de la Garonne, que les Romains nommaient l'Aquitaine, mais qui, encore à cette époque, était le domaine exclusif des Euskariens, avec les cantons montagneux du Midi et les contrées méditerranéennes à l'est des Cévennes.

CHARLES ROUX.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

LA LICENCE ÈS LETTRES (LANGUES VIVANTES)

Dans une de ses séances, le conseil supérieur de l'instruction publique, présidé par M. Paul Bert, s'est occupé de la création d'une licence ès lettres, avec la mention : *Langues vivantes*.

La licence ès lettres se compose aujourd'hui, comme on sait, d'un examen écrit commun à tous les candidats, puis d'un examen oral fractionné, qui est soit historique, soit philosophique, soit littéraire. Les candidats choisissent l'examen qui leur convient, et, s'ils le passent au gré du jury, ils reçoivent le titre de licencié, avec la mention : *histoire, philosophie* ou *lettres*, selon la nature de l'examen qu'ils ont subi.

Les professeurs de langues vivantes ont demandé qu'il y eût examen et, par suite, mention spéciale pour cette branche de l'enseignement. Le

principe était favorablement admis, mais certaines difficultés d'exécution se présentaient. A cette heure, dans les Facultés de province, il se trouve peu de professeurs capables de faire subir un examen sérieux de langues vivantes.

Une solution assez curieuse a été proposée et adoptée. Il existe actuellement, comme grades pour l'enseignement dans les langues, ce qu'on appelle le certificat d'aptitude et l'agrégation. On a décidé que les candidats à la licence ès langues vivantes qui justifieront de la possession du certificat d'aptitude, n'auront à passer devant les Facultés que l'épreuve écrite commune; et s'ils la subissent convenablement, ils seront déclarés licenciés ès langues vivantes. Les Facultés, consultées avant la session du conseil supérieur sur cette solution, l'avaient approuvée.

Mais une question subsidiaire a été posée: Devra-t-on se contenter d'un seul certificat, visant une seule langue vivante? Les licenciés, en effet, sont appelés à être docteurs et, par suite, à être professeurs de littérature étrangère, dans les Facultés. Il est naturel d'exiger d'un professeur de littérature étrangère, dans les Facultés, qu'il connaisse au moins deux langues vivantes. Faut-il exiger le double certificat?

Cette solution a semblé trop dure, et le conseil s'est rangé à l'avis de la commission, dont M. Bréal était le rapporteur. Elle a décidé que les candidats devraient justifier de la possession d'un seul certificat, mais, de plus, faire un thème et une version dans l'autre langue, qui indiqueraient qu'ils en connaissent suffisamment les principes.

M. Huschard a demandé qu'on exigeât des candidats non un thème et une version, mais une explication orale. Cet amendement a été repoussé. Nous le regrettons.

En résumé, pour être déclaré licencié ès langues vivantes, les candidats devront subir l'épreuve écrite commune de la licence, puis posséder un des deux certificats des langues du Nord (allemand ou anglais), et subir des épreuves théoriques et faciles sur l'autre langue.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE Méthode Robertson

TRENTE ET UNIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

« Very well, » said John, laying down
three sovereigns and two crown pieces
on the table.

The landlord counted the money, returned the change, and said : « Will you begin to day? »

« I will. At what o'clock do you dine? »
« At four o'clock, my dear sir; and we are so punctual, that, the moment the clock strikes, the dinner is served up. »

« Very well, I shall come back at five minutes to four. »

« Do, said the old man, « I shall apprise Mrs. Sulky of your coming. We are to have roast beef, a veal and ham pie, the remains of a leg of mutton, with potatoes and spinage, and a sodden sheep's head? Do you like sheep's head? »

« Not very much, » returned John, « nor spinage neither; but no matter; I like beef and potatoes, so it will make amends. I rejoice to see that I am not likely to starve in your house, if you give me the same good fare every day. Good bye, sir. »

TRADUCTION LITTÉRALE

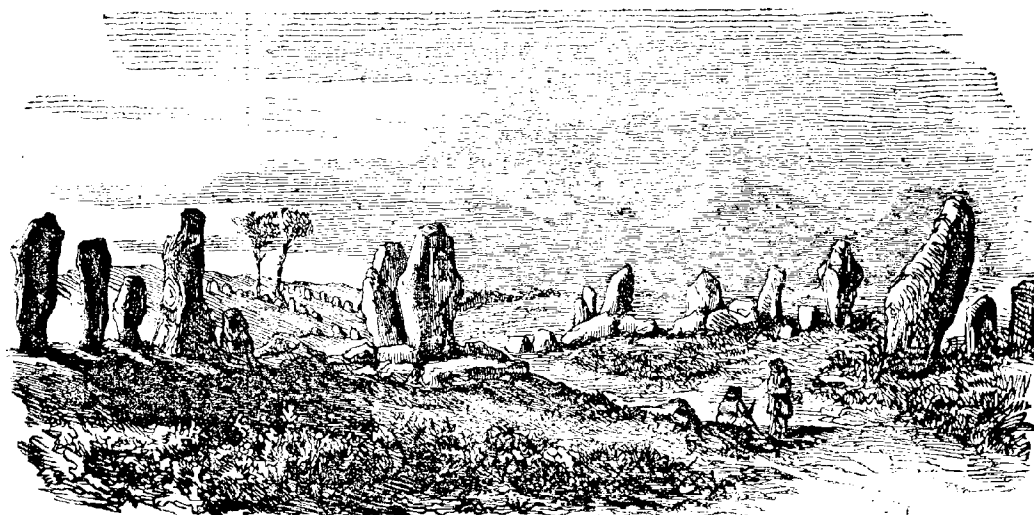
« Very well, » said John, laying down
three sovereigns and two crown pieces
on the table.

— Mrs. prononcez Missis.

The landlord counted the money, compta argent
 returned the change, and said : « Will you rendit monnaie
 begin to-day? » aujourd'hui
 « I will. At what o'clock quelle (heure) de (l') horloge
 | do you dine | ? » (dînez-vous |
 « At four o'clock, my dear sir; and we cher
 are so punctual, that, the moment the ponctuels, moment
 clock strikes, the dinner is served up. frappe (sonne) diner
 « Very well, I shall come back at five de retour
 minutes to four. » minutes
 « Do », said the old man, « I | shall apprise | informerai
 Mrs. Sulky of your coming. We are to Madame
 have roast beef, a veal and ham pie, the rôti boeuf, veau jambon pâté,
 remains of a leg of mutton, with potatoes restes mouton, pommes de terre

« Oui. A quelle heure dînez-vous? »
 « A quatre heures, mon cher monsieur ;
 et nous sommes si ponctuels, qu'au mo-
 ment où l'heure sonne, le dîner est servi. »
 « Très bien, je reviendrai à quatre
 heures moins cinq minutes. »
 « Fait-s, » dit le vieillard, « j'informerai
 madame Sulky de votre venue. Nous devons
 avoir du bœuf rôti, un pâté de veau et de
 jambon. les restes d'un gigot de mouton,
 avec des pommes de terre et des épinards,
 et une tête de mouton bouillie. Aimez-vous
 la tête de mouton? »
 « Pas beaucoup, » répondit Jean, « ni les
 épinards non plus; mais n'importe; j'aime
 le bœuf et les pommes de terre, ainsi cela
 fera compensation. Je me réjouis de voir
 que je ne mourrai vraisemblablement pas de
 faim chez vous, si vous me faites faire la
 même bonne chère tous les jours. Au re-
 voir, monsieur. —

moment the clock
 struck? The moment the
 clock struck.
 When was the din- The dinner.
 ner served up?
 What was served At five minutes to
 up the moment the four.
 clock struck?
 At what o'clock did Mrs. Sulky.
 John promise to come back?
 back?
 Whom would the Of John's coming.
 landlord apprise of John's coming?
 John's coming?
 Of what would he Roast beef.
 apprise Mrs. Sulky?
 What was the first A veal and ham pie.
 thing they were to The remains of a
 have for dinner? leg of mutton.
 What pie were they Potatoes and spi-
 to have? nage, and a sodden
 What remains were sheep's head.
 they to have?
 What were the other things they
 other things they were to have?



LES GAELS. — Menhirs (p. 807, col. 3)

and spinage, and a sodden sheep's head. épinards bouillie mouton
 Do you like sheep's head? »
 « Not very much, returned John, « nor repondit
 spinage neither; but no matter; non plus aucune matière (n'importe)
 I like beef and potatoes, so it will make amends. I rejoice to see that I am not
 compensation réjouis
 amends. I rejoice to see that I am not likely to starve in your house,
 vraisemblable mourir de faim
 likely to starve in your house, if you give me the same good fare every
 Bonne chère
 if you give me the same good fare every day. | Good bye, | sir. »
 Au revoir,

TRADUCTION FRANÇAISE

« Très bien, » dit Jean, en mettant trois
 souverains et deux couronnes sur la table.
 Le propriétaire compta l'argent, rendit
 la monnaie, et dit : « Commencerez-vous
 aujourd'hui? »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What did John say?	Very well.
What did he lay down on the table?	Three sovereigns and two crown pieces.
Where did he lay down three sovereigns and two crown pieces?	On the table.
What did the landlord count?	The money.
What did the landlord return?	The change.
What did the landlord ask?	Will you begin to-day?
What did John answer?	I will.
What did John ask?	At what o'clock do you dine?
What did the landlord answer?	At four o'clock, my dear sir.
Why was the dinner served up the	Because they were very punctual.

What question did Mr. Sulky put to John?
 « Do you like sheep's head? »
 What answer did John return?
 Not very much, nor spinage neither.
 What did he like?
 Beef and potatoes.
 What made him rejoice?
 To see that he was not likely to starve in Mr. Sulky's house.
 What did he say, when he left Mr. Sulky?
 Good bye, sir.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Have you been long here?	Y a-t-il longtemps que vous êtes ici?
Only two days.	Il n'y a que deux jours.
Will you come and take a walk about the town?	Voulez-vous venir faire une promenade dans la ville?
With pleasure.	Avec plaisir.

Is there any particular place that you would like to go to? Why, no; I am told there are so many things to be seen, that I am curious to see them all.

You don't suppose you will be able to see them all in one day? No, nor in one month.

What will you begin with? Let us go and see some of the public monuments, shall we?

My hat is very old, I must have another.

Well, come along; we shall find all you want on our way.

Have you any money about you? Yes, I have a few sovereigns.

But I am not yet well used to English money.

I often mistake.

When I change any money, I always imagine that they return me less than I ought to have.

Is not a sovereign twenty five francs?

Yes it is.

Why then do they give me but twenty shillings for it?

Because a shilling is more than a franc.

You are right. Well, I always forget that.

So then, a shilling is twenty five sous?

Yes, or twelve pence.

Is not a guinea the same as a pound?

No, a guinea was twenty one shillings.

But there are no guineas now.

What is the dif-

Y a-t-il quelque endroit particulier où vous voudriez aller? Mais, non; on me dit qu'il y a tant de choses à voir, que je suis curieux de les voir toutes.

Vous ne supposez pas que vous pourrez les voir toutes en un jour? Non, rien un mois.

Par où voulez-vous commencer? Allons voir quelques-uns des monuments publics, voulez-vous?

Mon chapeau est très vieux, il m'en faut un autre.

Eh bien, venez tous-jours; nous trouverons en chemin tout ce dont vous aurez besoin.

Avez-vous de l'argent sur vous? Oul, j'ai quelques souverains.

Mais je ne suis pas encore bien accoutumé à la monnaie d'Angleterre.

Je me trompe souvent.

Quand je change de l'argent, j'imagine toujours qu'on me rend moins que ce qui me revient.

Un souverain, n'est-ce pas vingt-cinq francs.

Oui.

Pourquoi donc ne me donne-t-on que vingt schellings en échange?

Parce qu'un schelling vaut plus qu'un franc.

Vous avez raison. Eh bien, je l'oublie toujours.

Ainsi donc, un schelling vaut vingt-cinq sous?

Oui, ou douze pence?

Est-ce qu'une guinée n'est pas la même chose qu'une livre? Non, une guinée valait vingt et un schellings.

Mais il n'y a pas de guinées maintenant.

Quelle différence y

ference between a pound and a sovereign? There is no difference in value; but the pound is only nominal, whereas the sovereign is real money.

What is a crown? It is five shillings.

What may be the value of half a crown in French money? It is a little more than three francs.

The other day I heard a man say, « I must pay five pounds ten; » what does ten signify? It signifies ten shillings.

What do you call this small piece? It is a six-pence, or a six-penny-piece; the half of shilling.

Now, let us enter this shop. I want to prove to you that I have profited by your instructions.

a-t-il entre une livre et un souverain? Il n'y a pas de différence pour la valeur; mais la livre n'est que nominale, tandis que le souverain est une monnaie réelle.

Qu'est-ce que c'est qu'une couronne? Cinq schellings.

Quelle peut être la valeur d'une demi-couronne en monnaie de France? C'est un peu plus de trois francs.

L'autre jour j'ai entendu dire à un homme: « Il faut que je paye cinq livres dix; » que signifie dix? Cela signifie dix schellings.

Comment appelez-vous cette petite pièce? C'est un six-pence, ou une pièce de six pence; la moitié d'un schelling.

Maintenant, entrons dans cette boutique. Je veux vous prouver que j'ai profité de vos instructions.

(A suivre.)

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des États circonvoisins

M. G. Maspero s'est donné en Egypte, comme on sait, la tâche de faire ouvrir les pyramides encore fermées. Ils'est attaqué à celle qui jusqu'à ce jour était restée la plus mystérieuse de toutes, celle de Meydoun, que les voyageurs se rendant dans la Haute-Egypte aperçoivent longtemps à l'horizon et dont la forme étrange frappe les regards. Elle passait jusqu'ici pour impénétrable: en tout cas, elle est la mieux soignée et la mieux construite de l'Egypte. Autour de la pyramide s'étend une nécropole qui appartient principalement au temps des deux Pharaons Snéfrou et Chéops, où on a découvert deux belles statues qui sont aujourd'hui au musée de Bou-

laq. De loin, la pyramide semble élevée sur le sommet d'une colline qui n'est qu'une butte artificielle formée autour de la base par l'éroulement du revêtement extérieur.

M. Maspero, voulant trouver l'ouverture de la pyramide de Meydoun, a dirigé ses travaux dans un sens direct à la pyramide, et de telle manière que, si l'ouverture existait, on fût sûr de la rencontrer. Il a fait pratiquer une large brèche verticale au côté nord, de manière à mettre à découvert tous les points où l'ouverture pourrait se trouver. Le succès a répondu à son attente: au bout de treize jours, les pioches des fellahs découvraient l'ouverture de la mystérieuse pyramide,

*
**

La porte déblayée donne accès dans un couloir qui descend sous le sol par une porte de 45 degrés. Les parois du couloir montrent les assises de la construction inclinées toutes vers le centre de l'édifice; cette disposition, qui exige, pour être réalisée, une science architecturale consommée, explique en grande partie la résistance presque invincible de ces monuments aux diverses causes de destruction.

Aucune trouvaille digne d'être signalée. Seulement deux proscynèmes tracés à la pointe sur les parois du *serdab* (couloir) par des scribes contemporains, à ce que l'on suppose, de la vingtième dynastie. Les proscynèmes sont des acclamations pieuses, inscrites par les pèlerins sur les monuments sacrés qu'ils visitent.

Sur le résultat ultérieur des fouilles, il n'y a que des conjectures à hasarder. En supposant que la pyramide de Meydoun est construite sur le plan des autres, on doit s'attendre à rencontrer un second *serdab* qui monte au lieu de descendre et qui conduit à la chambre funéraire.

*
**

M. de Sarzec, dont on connaît les belles découvertes dans la basse Chaldée, a été élu membre corres-

pendant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

MM. Bugge, professeur à Christiania et Boething, professeur à Saint-Petersbourg, tous deux indianistes, ont été élus correspondants étrangers.

*
**

Le rapport de M. de Joly, architecte du palais Bourbon, sur l'installation des Parlements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie a été distribué aux députés. Ce rapport est divisé en trois parties. Dans la première, qui concerne Vienne, l'éminent artiste insiste sur la ventilation du Parlement et de l'Opéra impérial. La deuxième s'occupe de Berlin et particulièrement du Reichstag et de la Chambre des députés prussiens. La troisième, enfin, concerne le Parlement hongrois et les salles des assemblées politiques de Munich, de Dresde et de Prague.

M. de Joly rappelle les conditions principales, auxquelles, à son avis, un palais du parlement devrait satisfaire. La salle des séances placée au centre de l'édifice et de tous les services, doit être entourée de galeries de circulation qui en permettent l'accès sur plusieurs points ; les portes ne doivent pas être embarrassées de marches qui entravent l'entrée et la sortie, et peuvent rendre l'abord de la salle difficile et même impossible à certaines personnes.

M. de Joly pense qu'il y aurait lieu, dans un projet de construction de nouvelle salle, en considérant le chiffre de 600 comme nombre normal de places à y disposer, de se préoccuper, ainsi qu'on l'a fait pour la salle des séances construite en 1875 à Versailles, de l'hypothèse où cette salle devrait contenir un nombre plus grand de députés. Il faudrait supposer une Chambre comprenant 900 membres.

Les députés doivent trouver, de niveau avec la salle des séances, les salles de réunion, les bureaux et commissions, la bibliothèque et les services administratifs avec lesquels

ils sont le plus souvent en rapport.

Enfin le rapport s'occupe de la part qui devrait être faite à la presse.

En traitant la question si délicate de la réunion des deux Chambres dans un même édifice, M. de Joly rappelle en terminant que la question a été résolue affirmativement depuis de longues années en Angleterre, qu'elle est très discutée à Berlin, qu'elle paraît acceptée en principe à Buda-Pesth, et que cette réunion va avoir lieu au nouveau Parlement de Vienne.

*
**

Le comité des travaux historiques au ministère de l'instruction publique ayant jugé utile de rassembler en un recueil périodique l'analyse sommaire des publications paraissant tant à l'étranger que chez nous, sur l'histoire, l'archéologie et la philologie de la France, M. Picot, membre du comité, a exposé cet utile projet à l'Académie des sciences morales et politiques.

L'utilité de ce recueil est incontestable, M. Picot n'a pas eu de peine à le démontrer. Aux uns ce répertoire offrira l'instrument qui leur manque en leur permettant de dresser, au cours de leurs recherches, la bibliographie du sujet choisi ; aux autres, il évitera des déceptions, il épargnera un temps précieux.

Le répertoire est divisé en trois parties : dans la première se placent les Sociétés savantes de France ; le dépouillement des revues périodiques françaises et étrangères vient ensuite ; enfin, l'analyse des livres et des opuscules occupe la troisième partie.

Nous croyons que les auteurs du Répertoire feront bien de ne pas omettre quelques articles assez rares il est vrai, mais d'une réelle valeur, que l'on trouve encore dans quelques journaux.

*
**

Un décret fixe comme suit les émoluments des économistes de lycées nationaux et de l'Ecole normale spéciale de Cluny :

Traitement fixe : lycées de Paris,

Vanves et Versailles, 3,000 ; lycée de Lyon, 2,600.

Lycées des départements de France et d'Algérie et Ecole spéciale de Cluny : 1re classe, 2,400 ; 2e classe, 2,200 ; 3e classe, 2,000.

Ces fonctionnaires recevront en outre un traitement éventuel, calculé d'après les bases adoptées jusqu'ici, et ne pourra dépasser, savoir :

Pour les lycées d'internes de Paris, et pour ceux de Vanves et de Versailles, 5,000.

Pour les lycées Fontanes et Charlemagne, à Paris, 2,700.

Pour le lycée de Lyon, 4,500.

Pour les autres lycées des départements de France et d'Algérie, et pour l'Ecole normale spéciale de Cluny, 4,000.

Il sera d'ailleurs garanti un éventuel minimum de 2,000 fr. dans les lycées de 1re catégorie et à l'Ecole normale spéciale de Cluny ; 1,800 fr. dans les lycées de 2e catégorie ; 1,200 fr. dans les lycées de 3e catégorie.

Après l'examen et l'approbation des comptes d'administration, et en cas de bonne gestion, il pourra être alloué aux économistes des lycées et de l'Ecole normale spéciale de Cluny des gratifications annuelles.

*
**

M. J. J. Weiss, dans un intéressant article publié dans le *Figaro*, rappelle en ces termes qu'un ancêtre du grand-chancelier de l'empire d'Allemagne a contribué à donner à la France l'Alsace, que son descendant devait lui arracher :

Il y a un Bismarck (Auguste), quadrisaïeul du chancelier, qui meurt colonel au service du Grand-Electeur, mais qui avait commencé, dans ses guerres, par se mettre au service de la France. Hélas ! oui, de la France. Il est visible que le chancelier n'aime pas trop à divulguer cette circonstance. Les biographes qu'il a inspirés se bornent à nous dire, en termes vagues, tantôt qu'Auguste de Bismarck a combattu « pour la liberté de conscience » dans l'armée suédoise et dans le régiment comte Palatin ; tantôt qu'il s'est fait ad-

mettre, après la bataille de Nordlingue, dans le corps de Bernard de Saxe-Weimar, et que, jusqu'en 1640, il a guerroyé en Lorraine et en Bourgogne.

Ce n'est malheureusement pas une entreprise bien difficile que de décomposer en ses détails précis cette information générale et vague. Comme c'est justement après le désastre de Nordlingue que Bernard de Saxe-Weimar conclut avec Richelieu le traité des quatre millions, Auguste de Bismarck a été bel et bien, comme on disait alors, officier de fortune à la solde du roi de France. Ses guerres et batailles en Lorraine et en Bourgogne ne peuvent être que la retraite de la Basse-Sarre sur Metz (1634), la marche sur Dijon et saint-Jean-de-Losne (1635), la pointe de la Haute-Saône sur Waldshut; bref, toute la série des manœuvres mémorables de Bernard de Saxe-Weimar, qui eurent pour résultat final de faire passer l'Alsace dans les mains de la France. Un Bismarck nous l'a ôtée; un Bismarck avait aidé à nous la donner.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Quand le ruisseau est profond, l'eau coule sans bruit, et c'est ainsi que, sous son apparence de simplicité, il cache la trahison. Le renard ne glapit pas lorsqu'il veut voler l'agneau. (Shakespeare.)

Le naturel le plus heureux est souvent perverti par l'impression que fait un mauvais exemple.

(Féclier.)

Les avocats de profession font, d'ordinaire, des juges sans décision et des ministres sans principes.

(Commenin.)

Le jour où il entre en servitude, l'esclave perd la moitié des vertus de l'homme. (Homère.)

Qui craint de se laisser mener est déjà mené par la peur.

(Naudé.)

O vains soucis des hommes ! Que de néant dans les choses de ce monde !

(Perse.)

BULLETIN FINANCIER

Un jugement du tribunal de Commerce de la Seine, en date du 7 janvier courant, a prononcé la dissolution de la *Société des journaux populaires illustrés*.

M. Clément, 23, rue de Dunkerque, a été nommé liquidateur de la dite Société, et le tribunal lui a conféré en même temps les fonctions de séquestre en cas d'appel du jugement.

MM. Oursel et C^e, administrateurs des Villes-d'Eaux, ayant attaqué le dit jugement par voie de tierce opposition, l'affaire est en ce moment pendante devant le tribunal.

En raison de ce qui précède, le Bulletin financier ne paraîtra pas cette semaine.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

Capital : **Vingt cinq Millions**

18, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte sur le dividende de l'Exercice courant, de **40 fr. par action**, sera mis en paiement, en échange du Coupon No 11, à partir du 1^{er} février, aux Caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, et sous déduction de l'impôt.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTA. — Cet établissement financier, qui compte onze ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 60 fr. de dividende par an; le dividende du dernier exercice a été de 70 fr., et celui de ce trimestre sera de 80 fr. — Le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de 650 fr. en 1877, de 750 fr. en 1878, de 850 fr. en 1879, de 900 fr. en 1880 et de 1025 fr. en 1881.

En raison des bénéfices, la hausse a encore une marge considérable, et, même au cours actuel, les actions de la Société Française Financière représentent un placement de premier ordre à 7.80 p. 0/0.

Le Gérant : A. JOLLY,

Imprimerie centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-v. Wilhem, impr.

LE JOURNAL

LA BANQUE POPULAIRE

Organe de la BANQUE POPULAIRE

Paraissant tous les Samedis en seize pages

EST LE PLUS COMPLÉT DES JOURNAUX FINANCIERS

Administration : 4, rue Chauchat, Paris

Succursales : LOCHES, NIORT, ROUEN

ABONNEMENT. — France : un an, 1 fr.; Etranger : un an, 3 fr.

LA BANQUE POPULAIRE PUBLIE CHAQUE SEMAINE : Une appréciation générale du marché financier; des renseignements sur toutes les valeurs; des informations financières; les paiements de Coupons; les listes complètes de tous les tirages; les cours des titres cotés officiellement; les cours des valeurs en banque; les cours des actions d'assurances; les cours des actions et parts des journaux.

M. La sûreté des informations publiées par le Journal la BANQUE POPULAIRE, le rend indispensable à l'Épargne.

Tout porteur de titres est dans la nécessité d'être impartialement renseigné sur les valeurs qu'il a en portefeuille; il a donc le plus grand intérêt à s'abonner au Journal la BANQUE POPULAIRE.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL LA BANQUE POPULAIRE

M

demeurant à _____

département de _____

déclare s'abonner pour **UN AN** au Journal la **BANQUE POPULAIRE**.

A _____

le _____

188

Signature :

Prière de remplir soigneusement le bulletin d'abonnement ci-dessus et de le renvoyer à l'Administration, 4, rue Chauchat, Paris, avec le montant de l'abonnement en timbres-poste.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

26 JANVIER 1882.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

2^e ANNÉE.

N^o 52 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Un salon littéraire anglais au XVIII^e siècle* : Le thé de Mistress Thräle. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre XXXIII. — *Nord et Sud*. IV. La comtesse Marraza. — *Croquis américains* : La législature de l'Ohio il y a quatre-vingts ans. — *Statistique* : La population de Paris et de la Seine. — *Cours d'Histoire universelle VIII* : Les Guerres puniques. — *Le vieux Paris* : La butte St-Roch. — *Cours pratique de langue anglaise* : trente et unième leçon. — Nouvelles de la république

des lettres. — Curiosités arithmétiques. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. *Les enfants des pauvres* : La petite ramasseuse de bois mort. — *Un salon littéraire au XVIII^e siècle* : Le thé de Mistress Thräle. — *Cours d'Histoire universelle* : Régulus retourne à Carthage malgré les larmes de sa famille et les supplications du peuple et du sénat romains.



LES ENFANTS DES PAUVRES. — La petite ramasseuse de bois mort.

UN SALON LITTÉRAIRE ANGLAIS AU XVIII^e SIÈCLE

LE THÉ DE Mrs THRALE

Le nom de mistress Thrale, qui devint plus tard Mme Piozzi, au grand mécontentement de ses amis, sera toujours inséparablement lié, dans l'histoire littéraire de l'Angleterre, à celui du « grand lexicographe », le docteur Samuel Johnson, à cause de la cordiale hospitalité que l'impitoyable critique trouva dans la maison de cette dame et de son premier mari.

Celui-ci, M. Thrale, était un brasseur fameux dans son temps. Mme Thrale (Hester Salisbury, de son nom de jeune fille) était une aimable petite dame, aux formes délicates et proportionnées admirablement, d'origine galloise. Elle aimait à rassembler dans son salon les gens de lettres célèbres, et plus d'un poème, d'un acte de comédie ou d'un chapitre de roman destinés à passer à la postérité fut lu d'abord en petit comité, aux thés de Mrs Thrale.

C'est en 1765 que Samuel Johnson fit la connaissance de M. et Mme Thrale, et il devint si intime avec eux, qu'il eut son appartement dans leur maison de Southwark et dans leur villa de Streatham.

Dans notre gravure, le docteur est installé commodément dans le coin du sofa, écoutant la lecture que fait Goldsmith d'un de ses poèmes et en ruminant la critique pour ne pas perdre de temps. Mme Thrale se dispose à verser peut-être une quinzième tasse de thé à ses amis, pendant que « la petite Burney », près d'elle, prend mentalement des notes pour ses *Mémoires*. Près de celle-ci est assis Topham Beauclerc, un fin lettré. Derrière la table le maître de la maison est debout avec le dernier arrivé. Devant eux, siège quelque bas-bleu anonyme ; en face se trouve Boswell, impatient de toute chose qui ne vient pas du grand oracle de céans. La dame du

coin à gauche n'est autre que la belle Sophie Streatham, qui a sa place dans les mémoires de miss Urney.

L. V.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXIII

La destruction de l'escadre fit sur beaucoup d'Espagnols une très vive impression ; mais, instruits par des événements récents, ils gardèrent une prudente réserve.

Cortès, cette affaire terminée, rassembla ses troupes, composées de cinq cents soldats, quinze chevaux et six pièces d'artillerie ; il laissa à la Vera-Cruz cent quarante fantassins et deux cavaliers sous le commandement de Jean Escalante, officier actif, intelligent et brave. Il recommanda aux caciques des environs de le regarder comme son représentant et le dépositaire de ses pouvoirs et de lui fournir des vivres et des ouvriers pour l'aider à l'achèvement de la construction d'une église et des fortifications de la ville.

Le cacique de Zempoala avait mis en réquisition deux cents Indiens de peine ou *tamenes* pour porter les bagages et un certain nombre de soldats comme auxiliaires de l'armée. Cortès en prit quatre cents, il en incorpora une cinquantaine, choisis parmi les nobles les plus distingués, dans les rangs de ses soldats, avec l'arrière-pensée de les considérer comme otages au besoin.

Un jeune page était laissé auprès du cacique, afin qu'il apprît la langue mexicaine et pût servir d'interprète plus tard.

Toutes les mesures de précaution avaient été prises et on allait se mettre en marche, lorsqu'un courrier dépêché par Escalante apporta la nouvelle de l'apparition sur les côtes de la Vera-Cruz de navires se

refusant à toute espèce d'explications. Cortès, à cette nouvelle, se porta à la Vera-Cruz avec une partie de son armée. A son arrivée, il constata qu'un bâtiment avait jeté l'ancre assez loin de terre. Peu après, quatre Espagnols parurent sur la côte, s'approchèrent sans hésitation, faisant signe à Cortès qu'ils venaient au-devant de lui.

L'un d'eux comme notaire et les autres comme témoins, avaient mission de notifier au général 1^o que François de Garay, gouverneur de la Jamaïque, chargé des pleins pouvoirs du roi pour découvrir de nouvelles contrées, avait frété trois bâtiments montés par deux cent soixante-dix soldats commandés par Alphonse de Pineda ; 2^o que cet officier avait pris possession de ce territoire, du côté de la rivière de Panuco ; 3^o qu'ayant l'intention d'édifier une ville près de Nathlan, à douze ou quatorze lieues vers le couchant, ils étaient envoyés pour le prier et le sommer au besoin de ne pas étendre ses établissements dans ces parages.

— Je ne puis comprendre, dit Cortès, ni ces intentions ni la forme dans laquelle elles me sont notifiées. Que votre général vienne me trouver et nous réglerons amiablement cette question, selon ce qui nous paraîtra le plus avantageux. Comme sujets d'un même prince, nous devons nous secourir mutuellement pour le plus grand bien de son service. Portez-lui cette réponse.

Mais les émissaires de François de Garay ne paraissaient pas disposés à accepter ce mandat, et le notaire s'obstinait à exiger une réponse catégorique. Cortès, n'en pouvant rien tirer de plus, les fit arrêter. Quant à lui, il demeura toute la nuit caché derrière les monticules de sable à épier le bâtiment, qui du reste ne bougea pas, attendant vraisemblablement le retour de la députation. Ce que voyant, il eut recours à un stratagème pour amener ceux qui le montaient à descendre à terre. Il fit déshabiller les quatre prisonniers et

fit prendre leurs vêtements à quatre de ces soldats qui, du rivage, poussèrent de grands cris en agitant leurs manteaux.

Une douzaine de soldats armés d'arquebuses et d'arbalètes prirent place dans un canot et approchèrent. Mais, ceux qui les appelaient battant en retraite à mesure qu'ils avançaient, ils n'osèrent point débarquer, à l'exception de trois plus hardis, qui descendirent et furent pris. Les autres avant rejoint leur navire, celui-ci leva l'ancre et reprit sa route.

Cortès craignait que ces navires fussent envoyés par Diego de Velasquez et qu'il lui fallût bientôt s'arrêter; autrement, il lui serait sans doute facile de s'en rendre plus tard avec François de Garay. Il revint, en tout cas, à Zempoala, assez satisfait, car il avait recruté sept soldats de plus pour son armée, et sept soldats espagnols, c'était quelque chose dans ce pays.

Peu après cet incident, l'expédition se mit en marche, dans l'ordre suivant : les Espagnols à l'avant-garde, les Indiens à l'arrière-garde, avec Mamegitheuche et Tamelli, caciques montagnards, à leur tête. Les tamenes les plus vigoureux traînaient l'artillerie, les autres portaient les bagages. C'était le 16 août.

L'armée fut bien accueillie dans ses premiers endroits où elle passa : Jalapa, Socochina et Tejuela notamment. On fit un peu de propagande religieuse parmi ces Indiens, dont les dispositions étaient excellentes. Cortès voulut même planter une croix dans leurs villes et villages, à mesure qu'on les traversait, mais le moine Barthélemy de Olmedo et le licencié Jean Diaz l'en dissuadèrent, lui faisant remarquer qu'il y aurait témérité à confier la garde de la sainte croix aux soins de ces barbares ignorants, qui pourraient l'insulter, même sans intention criminelle.

L'armée pénétra bientôt dans la partie escarpée et raboteuse de la chaîne de montagnes. Ce fut la pre-

mière difficulté de la route du Mexique; on marcha trois jours, en effet, à travers ces lieux déserts et sauvages, semés de précipices, et dont le lit des torrents constituait les chemins les plus praticables. Les pièces d'artillerie ne pouvaient passer qu'au prix des précautions et des travaux les plus pénibles. Ajoutons à cela un froid vif, des averses fréquentes; les soldats, sans baraques, battaient la semelle toute la nuit pour se réchauffer. Enfin, les vivres commencèrent à manquer...

Heureusement qu'arrivés au sommet de la montagne nos aventuriers aperçurent, sur l'autre versant, des villages assez rapprochés, où l'on pouvait espérer un refuge nécessaire, ainsi que des provisions.

C'est là que commençait la province populeuse et étendue de Zocotlan, dont le cacique résidait dans la capitale portant le même nom et qui était proche. Cortès envoya deux Zempoales à ce cacique, pour l'informer de son arrivée ainsi que de ses intentions toutes pacifiques; mais les deux Indiens reparurent bientôt porteurs d'une réponse aussi peu hospitalière que possible, et qui par suite ne fut pas du goût de Cortès.

Enfin on aperçut la ville de Zocotlan, dont la population nombreuse s'était répandue dans la plaine. La blancheur des édifices s'apercevant de fort loin, un Portugais compara à une ville de sa province appelée Castel-Blanco, nom dont on baptisa aussi tôt la ville mexicaine et qu'elle porta longtemps.

Le cacique arriva, avec un cortège imposant, au-devant du chef espagnol, auquel il fit un accueil visiblement contraint, et qui se traduisit pour l'armée par une réserve des plus froides et une hospitalité des plus mesquines : logements incommodes, distribution de vivres excessivement parcimonieuse, et ainsi du reste.

Mais Cortès dissimula son mécontentement et contint celui de ses

hommes prêt à éclater. Il comprenait qu'il fallait être prudent et ne point compromettre, par trop d'exigences dans les petites choses, l'autorité de ses armes, qui allait lui permettre d'en entreprendre de si grandes.

(A suivre.)

NORD ET SUD

IV

LA COMTESSE MARAZZA

La comtesse Marazza appartenait à une illustre famille de Lodi. Elle avait épousé fort jeune un homme de son âge, esprit faible et nul, disait-on, qu'on apercevait parfois à l'heure du crépuscule errer à pied et seul par les rues, enchanté d'échapper au luxe de son palais et à la direction bruyante de sa femme, qui avait la réputation de mener tout et chacun tambour battant, avec une brusquerie bienveillante et enjouée, il faut le dire, mais avec des allures de dragon bien faites pour effaroucher un esprit timoré, ou même tant soit peu délicat. Elle avait fait merveille à l'hôpital Santomobono, où les vieux troupiers l'aimaient particulièrement : mais, sans le secours de l'escadron séduisant qu'elle traînait après elle, nous devons avouer qu'elle aurait échoué misérablement auprès des conscrits.

Le corps médical l'accusait bien d'avoir hâté la fin de quelques malheureux par une intervention inopportune dans les prescriptions de la science, sous forme de friandises funestes, mais somme toute on s'accordait à reconnaître qu'elle avait fait plus de bien que de mal. et puis, il était si difficile de se soustraire à sa domination, que c'était encore elle qui dirigeait en réalité l'hôpital.

Le lieutenant, interpellé directement, s'était dépêtré comme il avait pu des jupes de l'état-major de la comtesse, et s'était approché de celle-ci et de David, à qui son rôle

nouveau de « bête curieuse » pesait extrêmement. Cet officier était jeune et joli garçon, rose, frisé, pompadé, cosmétique et parfumé à l'excès, avec des lèvres pincées, un nez mince et tranchant, un front étroit recouvert trop bas d'une toison du plus beau noir comme sa fine moustache cirée, aux pointes relevées en crocs. Il s'appelait Martineau, Gustave Martineau, et était de promotion toute récente et presque forcée par l'urgence des besoins.

— Vous aviez quelque chose à me demander, fit-il, en s'adressant à David d'un air de dignité marquée.

— Oui, mon lieutenant, répondit le sous-officier, mais j'ignorais que vous fussiez occupé.

— C'est-ce ? demanda la comtesse avec sa volubilité ordinaire. *Caro mio*, ne sommes-nous plus de vieux amis ? Avec nous, le lieutenant est... comme seul. Puis, se penchant à l'oreille de sa voisine : — Une tête magnifique, admirable, ce diable de garçon, n'est-ce pas, Matilda ? dit-elle presque à haute voix, mais en tout cas assez haut pour que personne ne pût perdre une syllabe de sa remarque élogieuse et quelque peu hardie.

Une seule personne rougit à cette sortie qui n'était point rare de la part de la comtesse, une seule : le lieutenant Martineau.

— Je vous ferai prévenir, major, dès que je pourrai vous entendre, dit-il au mutilé, dont les traits exprimaient une véritable souffrance, peut-être plus morale encore que physique. Pour le moment... comme vous pouvez voir...

David salua respectueusement et se disposa à battre en retraite.

— Du tout, du tout, se récria la comtesse, mue par un sentiment de délicatesse qui était en elle et que les circonstances seules, peut-être, laissaient sommeiller ; mon cher enfant, je ne permettrai pas... Mesdames...

— Madame la comtesse, protesta le lieutenant Martineau souriant à

la fois et fronçant le sourcil au point de lui faire rejoindre la première ligne des cheveux de son front, j'espère, mesdames, que vous ne me ferez pas le chagrin...

— Madame la comtesse, dit à son tour David, en interrompant sans cérémonie son supérieur, je vous prie de vouloir bien m'excuser ; je suis désolé du malentendu dont je suis involontairement cause, car aussi bien je puis parler devant vous, mesdames, si vous voulez me le permettre. Ce que j'ai à dire à M. le lieutenant Martineau n'exige pas tant de mystère, je vous jure : c'était pure discrétion de ma part.

— *Va bene !* mon cher, alors, mais si nous restons, remarquez, je vous prie, que c'est uniquement pour vous prouver que votre présence ne nous est point désagréable et que vous ne nous chasseriez pas, même en nous menaçant de parler de choses sérieuses, — du moment où elles n'ont rien de confidentiel — N'est-ce pas, mesdames ?

Un murmure approbatif répondit.

— Voyons, major, que désirez-vous de moi ? demanda l'officier comptable avec humeur.

— Mon lieutenant, commença David, veuillez d'abord m'excuser si je me permets de vous adresser quelques questions. Je quitte à l'instant une jeune fille à qui — j'en appelle au témoignage de Mme la comtesse — à qui je suis redevable de la malheureuse existence qui me reste...

— La *Gigina* ! interrompit la comtesse Marazza en se levant brusquement du siège où elle était assise. La *Gigina*, mon garçon, certes mon témoignage vous est acquis : Sans elle... et, sans moi, vous étiez un homme perdu ! — Je crois même que, seule, j'aurais été impuissante à vous sauver, *figlio mio*... mais la *Gigina* !... A propos, que devient-elle, la chère enfant ? Il y a un siècle que je ne l'ai vue... Mais c'est elle que j'ai aperçue tout à l'heure dans la rue !

— Madame la comtesse, vous allez

savoir pourquoi, j'espère ; mais je vous remercie de toute mon âme pour l'appui que voulez bien donner à la pauvre enfant.

— Allons, dépêchons, je vous prie, major, ordonna l'officier avec rudesse. Je présume que vous avez à m'entretenir d'autre chose que de cette jeune fille... Je ne sais d'ailleurs de qui vous voulez parler.

— Je vais être bref, mon lieutenant, répondit le sous-officier. Il importe assez peu de savoir quelle est cette jeune personne, quelles raisons j'ai de lui être attaché, quels sont ses droits particuliers aux égards, je dirai même au respect de tout honnête homme portant le titre de Français ; ce qu'il importe de savoir, c'est en vertu de quels ordres, de quelles dispositions nouvelles, que j'ignore, l'entrée de Santomono est interdite à cet ange de dévouement qui, depuis près de deux mois, circulait en liberté à travers ces salles dans lesquelles elle a débuté par le rôle de garde-malade, alors que nous ne pouvions compter que sur le dévouement personnel, que sur la charité privée !

— Comment cela ! s'exclama la comtesse avec indignation. Luigia Franchi chassée de ces lieux !... mesdames, imaginez-vous chose pareille ?... Lieutenant, ce ne peut être qu'une erreur : répondez !

L'accent de la comtesse avait tant de véritable autorité, quand elle le voulait, que ce fut la tête basse que le lieutenant Martineau répondit :

— Madame, il n'y a pas d'erreur ; mais croyez que j'ai eu de raisons... graves d'agir comme je l'ai fait.

— Quelles raisons, je vous prie ? demanda le mutilé d'une voix étranglée.

— Dois-je vous rendre des comptes, major ? riposta l'autre avec hauteur ; puis il lui tourna le dos en haussant les épaules.

— C'est juste, lieutenant, vous ne me devez pas de comptes, fit tristement le sergent-major, je suis votre inférieur.

— *Tenente Martineau*, dit à son tour

le comtesse Marazza, je crois comprendre vos allusions, malgré mon *poco* d'entendement de votre langue; mais je dois vous prévenir que si, pour une raison que j'ignore, vous comptez pouvoir ternir la réputation inattaquable de Luigia Franchi, vous perdez votre temps et vous jouez gros jeu. — Mon garçon, ajouta-t-elle, en se tournant vers David, vous avez un noble cœur. Soyez tranquille : je me rends de ce pas à l'intendance, et l'affaire sera arrangée en peu de temps. Je suis bien aise d'avoir attendu.

— Madame, ne faites pas cette démarche, je vous prie... Mais avant que David eût formulé cette courte prière, la comtesse, sa fille et leurs deux intimes étaient en voiture; et avant qu'il fût parvenu à se mettre en mouvement, les roues du vénérable carrosse retentissaient sur le pavé.

— Bon voyage ! fit le lieutenant Martineau en pirouettant sur les talons.

— Mon lieutenant, je vous prie de croire que je regrette vivement le tour inattendu qu'ont pris les choses, déclara le sergent-major. J'aurais dû attendre que vous fussiez seul pour vous adresser ma réclamation, ou plutôt...

— D'abord, mon cher, interrompit l'officier d'administration, je n'ai pas de comptes à vous rendre, comme je vous le disais tout à l'heure, et les mesures que je prends, je les prends sous ma responsabilité; mais je veux bien vous dire toutefois que je n'ai en aucune façon interdit la porte à votre protégée — vous m'entendez.

— Cependant...

— Cependant c'est une petite pimblèche, voilà tout... L'autre jour — c'était mardi, je pense — je veux plaisanter; ma demoiselle fait des grimaces, se dégage et s'enfuit comme si elle avait le diable à ses trousses... Y avait-il de quoi fouetter un chat? Je vous le demande... C'est ridicule !

A cette explication donnée sur le

ton d'un aimable badinage, le visage de David, de pâle devint livide; le pauvre garçon se retira aussi vite qu'il le put en se mordant les lèvres au sang pour ne pas éclater. Au moment de disparaître, il se retourna pourtant vers son supérieur, et lui adressa d'une voix rauque, méconnaissable, ces seules paroles :

— S'il s'était agi de Mme la comtesse Scalini, ou des enfants de Mme Ansaldi, ou de Mme Montorfano, vous vous seriez, sans doute, bien gardé de prendre de telles libertés, monsieur !

— Quelle bêtise ! marmotta le joli lieutenant en se jetant sur son lit pour une sieste un peu tardive.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

CROQUIS AMÉRICAINS

LA LÉGISLATURE DE L'OHIO IL Y A QUATRE-VINGTS ANS

L'incorrigible Michael Baldwin n'était pas plus digne, plus sobre ni plus moral dans ses fonctions de président de la première Chambre des représentants de l'Ohio, qu'il ne l'avait été quelques années auparavant et dans des positions plus humbles.

Il présida cette chambre en 1803, 1804 et 1805. La tradition nous apprend que, tant pour son propre bénéfice que pour le plaisir de ceux des législateurs de l'Ohio qui se sentaient pour le jeu un penchant irrésistible, Baldwin avait établi chez lui une table de « vingt-et-un », où il remplissait les fonctions de banquier et donnait les cartes, gagnant, comme il est bien naturel, beaucoup plus fréquemment qu'aucun des autres joueurs,

Dans une occasion mémorable, après des libations répétées et une longue séance à la table de jeu, Baldwin se trouva en possession non seulement de tout l'argent de poche de ses compagnons, mais encore des montres de la plupart d'entre eux.

Le lendemain était jour de réunion des représentants; mais la Chambre se trouva en minorité. Baldwin toutefois, habitué à boire avec excès et à veiller dans la même mesure, était à sa place, derrière le pupitre du *speaker*. Frappant avec violence sur ce pupitre, il demanda l'appel nominal; et, l'appel fait, il envoya le sergent d'armes à la recherche des membres absents, avec ordre de les ramener.

Au bout d'une heure ou environ, ce fonctionnaire était de retour, suivi d'une douzaine de membres de la Législature de l'Ohio, dont les yeux sanguinolents, les visages bouffis, les pas lourds et incertains et l'attitude générale un peu honteuse disaient assez comment ils avaient passé les dernières heures de leur absence coupable.

Avec une grande austérité de manières, Baldwin adressa aux membres retardataires une verte réprimande, leur rappelant que le jeune État payait leurs services et que, par leur inexactitude, ils retardaient le vote de lois urgentes...

Il paraissait décidé à pousser plus loin la censure, lorsqu'un des délinquants, perdant patience, l'interrompit brusquement :

— Restons-en là, monsieur le président, restons-en là, s'écria-t-il. Comment vouliez-vous que nous nous rendissions compte du temps, puisque le président de la Chambre avait nos montres à tous !

(Harper's Magazine.)

STATISTIQUE

LA POPULATION DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE D'APRÈS LE DERNIER RECENSEMENT.

Voici les résultats complets, pour le département de la Seine, du recensement opéré le 18 décembre dernier. Nous rapprochons les chiffres de 1876 de ceux de 1881, afin qu'on puisse juger du mouvement de la population :

Ville de Paris			Arrondissement de Saint-Denis			Arrondissement de Sceaux		
	1876	1881		1876	1881		1876	1881
1 ^{er} arrondissement...	71.898	75.390	Asnières.....	8.278	10.851	Antony.....	1.525	1.614
2 ^e — ...	77.768	76.394	Aubervilliers.....	14.340	19.472	Arcueil.....	5.299	5.911
3 ^e — ...	90.797	94.151	Bagnolet.....	2.861	3.839	Bagueux.....	1.509	1.509
4 ^e — ...	98.293	103.760	Bobigny.....	972	1.139	Bonneuil.....	417	416
5 ^e — ...	104.373	113.804	Bondy.....	2.018	2.269	Bourg-la-Reine.....	2.523	2.741
6 ^e — ...	97.631	97.735	Boulogne.....	21.556	24.921	Bry-sur-Marne.....	972	1.035
7 ^e — ...	83.672	83.338	Bourget (Le).....	1.380	1.734	Champigny.....	2.813	3.087
8 ^e — ...	83.993	88.828	Clichy.....	17.354	23.808	Charenton-le-Pont.....	8.822	10.393
9 ^e — ...	115.689	122.896	Colombes.....	6.640	10.357	Chatenay.....	922	1.101
10 ^e — ...	142.964	151.718	Courbevoie.....	11.934	15.000	Châtillon.....	2.080	2.253
11 ^e — ...	182.287	209.164	Courneuve (La).....	926	1.124	Ch-villy.....	526	522
12 ^e — ...	93.537	102.435	Drancy.....	446	629	Choisy-le-Roi.....	5.821	6.856
13 ^e — ...	72.203	92.221	Dugoy.....	517	603	Clamart.....	3.640	4.179
14 ^e — ...	75.427	91.713	Epinay.....	1.698	2.324	Créteil.....	2.955	3.377
15 ^e — ...	78.579	100.348	Gennevilliers.....	2.389	3.192	Fontenay-aux-Roses... ..	2.924	2.956
16 ^e — ...	51.299	60.672	Le Saint Denis (L')... ..	1.350	1.730	Fontenay-sous-Bois ..	4.445	4.293
17 ^e — ...	116.682	143.187	Levallois-Perret.....	22.744	29.361	Fresnes.....	542	497
18 ^e — ...	153.264	177.318	Lilas (les).....	4.411	5.526	Gentilly.....	10.378	12.213
19 ^e — ...	98.367	116.772	Nanterre.....	4.279	4.924	Issy.....	9.484	11.000
20 ^e — ...	100.033	123.978	Neully.....	20.781	24.387	Ivry.....	15.247	18.228
Totaux... ..	1.938.806	2.225.910	Noisy-le-Sec.....	3.170	3.850	Joinville-le-Pont.....	2.901	3.223
			Pantin.....	13.665	17.900	L'Hay.....	671	598
			Pierrefitte.....	1.151	1.340	Maisons-Alfort.....	7.619	9.08
			Pré-Saint-Gervais(Le). ..	4.447	6.306	Montreuil.....	13.607	18.455
			Puteaux.....	12.181	15.184	Montrouge.....	6.371	8.495
			Romainville.....	2.025	1.844	Nogent-sur-Marne... ..	7.559	8.918
			Saint-Denis.....	34.908	43.265	Orly.....	689	632
			Saint-Ouen.....	11.255	17.514	Pressis-Piquet (Le)... ..	326	336
			Stains.....	1.577	1.826	Rosny.. ..	1.924	1.715
			Suresnes.....	6.149	6.993	Rungis.....	232	263
			Villetaneuse.....	450	542	Saint-Mandé.....	7.499	9.584
			Totaux.....	237.852	303.814	Saint-Maur.....	8.433	10.410
						Saint-Maurice.....	4.577	5.542
						Sceaux.....	2.460	2.771
						Thiais.....	1.760	2.120
						Vanves.....	8.812	11.774
						Villejuif.....	2.117	2.593
						Villemonble.....	1.332	1.980
						Vincennes.....	18.243	20.241
						Vitry.....	4.155	5.092
						Totaux.....	184.191	218.086

Deux arrondissements ont présenté, en 1881, une diminution de populationsur 1876: c'est le deuxième, qui a 1,374 habitants de moins, et le septième, qui en a 284. La cause en est attribuée, pour le deuxième arrondissement, à la reconstruction de l'Hôtel des Postes, qui a nécessité l'expropriation et la démolition d'un grand nombre de maisons, et, pour le septième arrondissement, au percement du boulevard Saint-Germain. Les dix-huit autres arrondissements présentent une augmentation de 238 mille 762, ce qui fait pour tout Paris une augmentation réelle de 237 mille 104 habitants. Voici le chiffre de l'augmentation par arrondissement :

Premier arrondissement : 3,492; troisième, 3 362; quatrième, 5,467; cinquième, 9,431; sixième, 104; huitième, 4,835; neuvième, 7,207; dixième, 8,754; onzième, 26,877; douzième, 8,898; treizième, 20,018; quatorzième, 16,286; quinzième, 21,569; seizième, 9 403; dix-septième, 26,505; dix-huitième, 24,054; dix-neuvième, 18,405; vingtième, 23,895.

On constatera combien la population s'augmente rapidement dans les arrondissement excentriques, où les terrains vagues sont maintenant peu à peu tous couverts de constructions. Six d'entre eux se sont accrus de plus de 20,000 habitants.

Une seule commune, Romainville, offre une population inférieure de 181 habitants à celle du recensement de 1876. Le fait est attribué à la diminution de la garnison du fort. L'arrondissement de St-Denis présente une augmentation totale de 65,932 habitants. Certaines communes se sont accrues dans des proportions vraiment extraordinaires, et attestent avec quelle rapidité se développe parmi les Parisiens le goût de la résidence à la campagne. Ainsi Colombes, qui n'est pour ainsi dire habitée que par des gens ayant leurs affaires à Paris, a vu sa population augmenter de 3,717 habitants, c'est à-dire de plus de moitié. Levallois-Perret a augmenté de 6,617 habitants, Saint-Denis de 8,357, Saint-Ouen de 6,259, Aubervilliers de 5,132, Pantin de 4,235, Neuilly de 3,606, Puteaux de 3,003, Boulogne de 3,365, Courbevoie de 3,000 environ, Asnières de 2,573.

Sept communes de l'arrondissement de Sceaux présentent une diminution de population sur le recensement de 1876. A Fontenay-sous-Bois et à Rosny, où la diminution est attribuée à une diminution de la garnison. A Bonneuil, Fresnes, l'Hay, Châtillon et Orly, la diminution résulte de la diminution de la population civile. L'arrondissement présente une augmentation totale de 33,895 habitants; elle est sensiblement moindre que celle de l'arrondissement de Saint-Denis. Les plus fortes augmentations se trouvent à Charenton, 1,571 habitants; Choisy-le-Roi, 1,035; Gentilly, 1,835; Issy, 1,516; Ivry, 2,981; Maisons Alfort, 1,489; Montreuil, 4,848; Montrouge, 2,124; Nogent-sur-Marne, 1,359; Saint-Mandé, 2,085;

Saint-Maur, 1,977; Vanves, 2 962; Vincennes, 1,998.

En 1876, la population totale du département de la Seine était de 2,410,849 habitants. Le recensement de 1881 a constaté qu'elle s'est élevée à 2,752,810 habitants, soit une augmentation de 341,961.

La vérification définitive des résultats du recensement ne sera terminée qu'au 31 mars prochain; de sorte que les chiffres que nous venons de donner pourront être modifiés, mais dans des proportions insignifiantes. Quelques centaines pour Paris et quelques unités pour les grandes villes de la banlieue. En dépit des excitations de quelques journaux, l'opération du recensement a donc parfaitement réussi dans les conditions nouvelles où elle a été faite. Il faut en féliciter à la fois et la population parisienne, qui a eu le bon esprit de s'y prêter complaisamment, et le secrétaire général de la préfecture de la Seine, sur qui, à cause de la maladie du regretté M. Herold, est retombée toute la responsabilité de son organisation et de son exécution.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VIII

LES GUERRES PUNIQUES

Quand les Romains eurent conquis la grande Grèce et soumis toute l'Italie jusqu'au détroit de Messane (272), ils portèrent les yeux sur la Sicile, attendant l'occasion de se jeter sur cette riche proie dont Carthage possédait une partie et convoitait le reste. Telle fut la cause de la lutte de rivalité entre ces deux puissances dont l'ambition insatiable se trouvait à l'étroit dans les limites de l'ancien monde, lutte terrible, divisée en trois phases principales sous le nom de *guerres puniques*.

La première guerre punique dura vingt-trois ans, de 264 à 241. La Sicile se partageait en trois dominations : les Carthaginois, les Syracu-

sains et les Mamertins, colonie d'aventuriers qui, s'étant emparés de Messane après en avoir égorgé les habitants, s'y étaient installés sous l'égide du dieu Mars, dont le nom osque était *Mamers*.

Assiégés par les Carthaginois et les Syracusains, les Mamertins avaient appelé à leur secours les Romains, qui, après quelques hésitations, saisirent ce prétexte d'entrer en Sicile.

Ils emportèrent Messane, entrèrent dans l'intérieur de l'île, qu'ils soumièrent en partie, tandis que les Carthaginois, maîtres des villes maritimes, ravageaient les côtes d'Italie, ce qui força Rome à se créer une marine et à combattre sur mer pour la première fois.

Les événements principaux de cette guerre furent les batailles navales de Myles (260), des îles Lipari (257), d'Ecnome (256); les expéditions de Régulus en Afrique, la prise de Panorme, d'Himère et de Lipari par les Romains (254); le siège de Drépane et de Lilybée, enfin la victoire décisive des îles Ægates (241), qui força Carthage à demander la paix au prix de l'évacuation de la Sicile et des petites îles voisines et d'une forte contribution de guerre.

La Sicile, sauf le petit royaume de Syracuse, fut la première contrée qui subit le nom de *province romaine* et toutes ses conséquences.

La bataille navale d'Ecnome fut remportée sur les Carthaginois par le célèbre Régulus, qui, l'année suivante (255), battu à son tour, était fait prisonnier. Envoyé en ambassade à Rome par les Carthaginois, qui le tenaient en captivité (253), il eut le courage de dissuader ses concitoyens de consentir à la paix, qui pourtant devait assurer sa propre liberté; puis, malgré les larmes de sa famille et les supplications du Sénat et du peuple de Rome, il retourna à Carthage pour ne point violer son serment, et périt dans les plus affreux supplices, en expiation de son échec, sacrifié par des enne-

mis auxquels leur barbarie ne permettait pas d'apprécier tant le grandeur d'âme et de patriotisme.

La deuxième guerre punique (218, 281), qui finit par la cession de l'Espagne aux Romains, est surtout remarquable par le génie qu'y déploya le chef des Carthaginois, le grand Annibal.

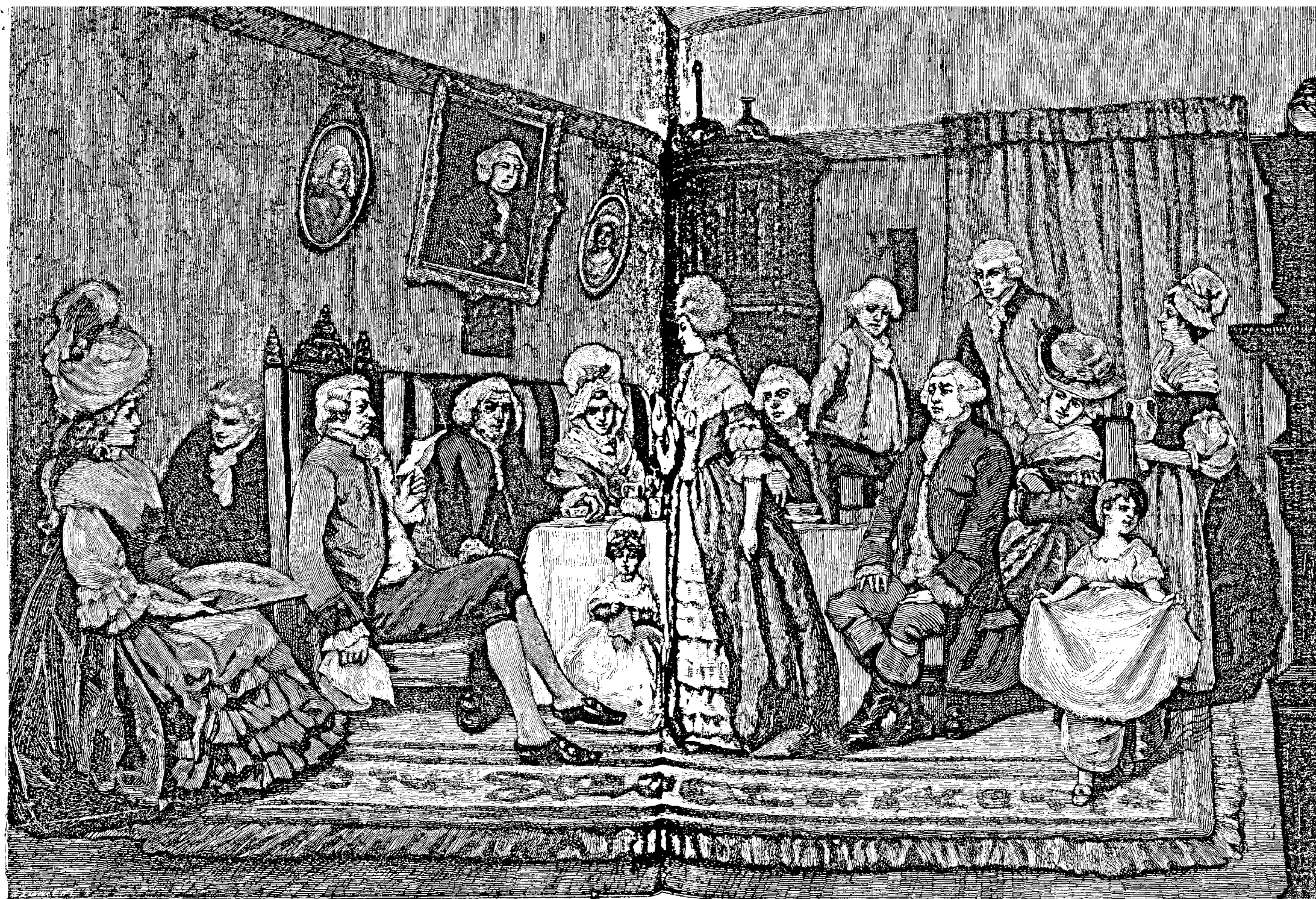
Annibal venait d'écraser 100,000 Espagnols confédérés. Il assiège alors Sagonte, qu'il détruisit après un siège de huit mois. Rome proteste; alors Annibal franchit les Pyrénées et le Rhône, derrière lequel il bat les Gaulois (218) et s'ouvre une route jusqu'en Italie à travers les Alpes. Expedition audacieuse qui lui coûta la moitié de son armée, mais qui l'amena au milieu des Cisalpins, ses alliés.

Le consul Scipion (Publius-Cornélius) revint d'Espagne pour le combattre, et fut vaincu près du Tésin. Une affaire plus sérieuse sur les bords de la Trébie, où Annibal battit Titus Sempronius, chassa les Romains de la Cisalpine.

L'année suivante, 217, les Romains perdirent encore en Etrurie, près du lac Trasimène, une sanglante bataille, et Annibal put pénétrer dans le centre et le sud de l'Italie.

Grâce à la sage temporisation du proconsul Fabius, quelques mois se passèrent sans nouveau désastre; mais, en 216, le consul Varion perdit la désastreuse bataille de Cannes, où périrent cinquante mille Romains, parmi lesquels le consul Paul-Emile. Une partie des peuples de l'Italie méridionale et Capoue, croyant Rome perdue, firent défection. Rome fut un prodige de constance. Renonçant à la guerre offensive, elle fortifia les places fortes et enferma Annibal et Capoue dans un cercle de camps retranchés qui forcèrent bientôt le général, jusque-là si heureux dans les batailles, à sortir de la Campanie.

Déjà Marcellus trouvait, deux fois, qu'Annibal n'était pas invincible. Celui-ci, abandonné par Car-



UN SALON LITTÉRAIRE ANGLAIS AU XVIII^e S^ÈCLE. — Le Thé de Mistress Thrale (p. 318, col. 1).

thage à ses seules forces, essaya de soulever la Sardaigne, la Sicile, Philippe III de Macédoine, et d'appeler d'Espagne, par la route qu'il avait tracée, son frère Asdrubal avec une nouvelle armée d'Espagnols et de Gaulois.

Mais la Sardaigne fut contenue; Syracuse révoltée fut prise par Marcellus, malgré les machines d'Archimède; et Philippe, vaincu sur les bords de l'Acôus, contraint de brûler sa flotte et attaqué par plusieurs peuples grecs à l'instigation de Rome, ne put conduire sa phalange à Annibal.

Nous venons de prononcer le nom d'Archimède. Il ne nous est pas permis d'aller plus loin sans consacrer quelques lignes à ce puissant génie.

Archimède est le plus puissant des géomètres et des mécaniciens de l'antiquité. Né à Syracuse, en Sicile, vers l'an 287 av. J.-C., de parents alliés à la famille d'Héron, il resta constamment étranger à toutes les charges publiques, ne s'occupant que de l'étude des sciences. Archimède passe pour un de ces hommes de génie que les siècles ne produisent qu'à de longs intervalles. Il est le premier mathématicien qui ait donné le moyen de mesurer les solides de révolution. On a de lui un traité de la *mesure du cercle*; un traité sur la *sphère* et le *cylindre*, le *sphéroïde* et le *conoïde*; un traité de la *spirale*, qui passe pour un chef-d'œuvre de pénétration. Il est regardé comme l'inventeur de la *mécanique* et de l'*hydrostatique*; c'est lui qui a trouvé la loi de l'équilibre des corps plongés dans un liquide, en constatant qu'un corps plongé dans un liquide perd de son poids une quantité égale à celle du volume qu'il déplace; c'est encore lui qui a trouvé le rapport du cercle à son diamètre, trois diamètres et un septième égaux à la circonférence. Il est l'inventeur de la vis qui porte son nom.

Lorsque les Romains, commandés par Marcellus, assiégeaient Syra-

cuse, Archimède, comme nous venons de le voir plus haut, concourut à la défense de la ville par des prodiges de talent. Par ses machines, il faisait tomber sur les Romains de lourds projectiles, ou bien il accrochait leurs galères, les enlevait et les brisait ensuite contre les rochers. Personne n'ignore qu'avec des miroirs disposés convenablement, il parvint à mettre le feu à la flotte ennemie. Rien ne paraissait impossible à ce grand génie, auquel il ne manquait qu'un livier assez grand pour soulever le monde.

Malgré tous les efforts d'Archimède et des Syracusains, la ville fut prise d'assaut, et ce grand homme fut tué par un soldat sur le bord de la mer, pendant qu'il était occupé à tracer des figures géométriques sur le sable, 212 av. J.-C., à l'âge de soixante-quinze ans.

Combien d'Archimèdes inconnus la guerre ne fauche-t-elle pas!

Marcellus fut très affligé de sa mort; il eut horreur du meurtrier comme d'un sacrilège. Ayant fait chercher les parents d'Archimède, il ne se contenta pas de les traiter de la manière la plus honorable, il fit ériger à l'illustre savant un mausolée sur lequel on grava une sphère dans un cylindre, suivant le désir qu'Archimède en avait montré de son vivant. Ce mausolée, longtemps perdu, fut retrouvé sous le consulat de Cicéron.

Reprenons notre récit.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

LE VIEUX PARIS

LA BUTTE SAINT-ROCH ET LA PLACE DES VICTOIRES

Sur l'emplacement actuel de la place des Victoires, à la hauteur qu'avait alors la butte St-Roch, se trouvait jadis, ce dont peu de nos contemporains se doutent, un moulin à vent qui existait encore et évoluait au commencement du dix-septième siècle.

Près de ce moulin, se vidaient les armes à la main les querelles particulières entre gentilshommes, comme en bien d'autres lieux non moins complètement transformés.

Quelques ouvrages traitant de l'histoire des rues de Paris mentionnent ce moulin et la butte sur laquelle il s'élevait. Le niveau de la place des Victoires est, d'ailleurs, toujours en surélévation assez sensible pour que le Palais-Royal, au pied de la butte, soit encaissé assez profondément. C'est cet exhaussement qui nécessite la pente de la section de la rue Vivienne aboutissant à la rue Beaujolais au nord du Palais-Royal.

La rue Croix-des-Petits Champs n'était guère construite que vers la rue St-Honoré. Ce n'est qu'à Louis XIV qu'elle fut continuée jusqu'à la place des Victoires, avec la dénomination de rue d'Aubusson.

L'histoire de cette rue offre de bien curieux détails. Ainsi, on sait que vers la place des Victoires il existe un hôtel qui porte le nom d'hôtel de la Marine. On est porté à se demander pourquoi, dans ce quartier, une maison garnie porte une pareille dénomination. C'est que, à une époque qui peut porter la date de 1655, le ministère de la marine occupait cet emplacement.

Sur le côté opposé, formant l'angle de la rue de la Vrillière, est une maison dont l'encoignure est formée de tours ronds. L'originalité de cette ordonnance et la hardiesse de la construction frappent les regards.

Cette maison date de 1733; elle appartenait à la famille Portalis.

Le n° 35 était l'hôtel du duc de Gesvres, gouverneur de Paris avant 1750. La cour était surchargée d'armoiries qui ont disparu à la fin du siècle. Le duc de Gesvres était connu pour sa passion pour le jeu. Aussi, disait-on que ses armoiries auraient dû être agrémentées d'un cornet à dès et d'un jeu de cartes. Il était ce que l'on appelait alors un brelandier.

C'est au n° 21, dénommé alors hôtel de Bretagne, que Louis XV eut son premier rendez-vous avec

la marquise de Pompadour, qui remplaçait la duchesse de Châteaurox dans le cœur du roi. Il pétrait dans l'hôtel par la porte cochère, ouvrant sur la rue des Bons-Enfants.

L'industrie des luthiers avait choisi la rue Croix-des-Petits-Champs pour son quartier central. On y vendait les harpes les plus estimées. Il y avait au n° 11 une boutique de facteur d'instruments qui attirait le public par l'originalité d'un mécanisme à musique qui faisait danser les violons pendus en montre aux vitrines. Grétry était, dit-on, l'inventeur de cet appareil mécanique.

Enfin, c'est au n° 16 qu'étaient les bureaux des *Petites Affiches*, dirigées, avant 1793, par Ducray-Duminiil, connu par ses romans : *Victor ou l'Enfant de la Forêt*, *Céline ou l'Enfant du mystère* (les plaisants disaient *l'Enfant du ministère*!) Ducray Duminiil avait pour collaborateurs aux *Petites Affiches* Demoustier, célèbre par ses *Lettres à Emilie sur la mythologie*.

Ducray Duminiil est mort, à Ville-d'Avray, en 1819; Demoustier en 1801. X.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TRENTE ET UNIÈME LEÇON

Deuxième Division — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

EXEMPLES

Wars — Warlike — Quarter.

Dans ces mots, l'a est sous l'accent.

Dans les deux premiers mots, il est précédé de *w* et suivi de *r*, dans la même syllabe.

Dans le dernier, il est précédé de *qu* et suivi de *r*, dans la même syllabe.

Il a le son aigu et long de l'o du mot *encore*.

431. L'a se prononce comme l'o du mot français *encore*, quand il est sous l'accent, précédé de *w* ou de *qu* et suivi de *r*.

EXEMPLES

Taste — Dangers — Haste — Change.

Dans ces mots, l'a est sous l'accent.

Dans *taste* et dans *haste* il est suivi de *ste*.Dans *dangers* et dans *change*, de *nge*.Il a le son *e* long.

432. L'a se prononce *e* long, quand il est sous l'accent, et suivi de *ste* ou de *nge*.

EXEMPLES

Was — What — Wast — Want — Wa'ching — Wan'ering.

Dans tous ces mots, l'a est sous l'accent.

Dans cinq d'entre eux, il est précédé de *w*.

Dans *what*, il est précédé de *wh*; et comme on sait que ces deux lettres se transposent en prononçant, il est précédé de *w*.

Il est partout suivi d'une consonne, ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Il se prononce comme l'o aigu et bref du mot français *flotte*.

433. L'a se prononce comme l'o aigu et bref du mot français *flotte*, quand il est sous l'accent, précédé de *w* et suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Il ne faut pas oublier que ce son est modifié par la lettre *r*, comme on l'a vu par la 431e observation.

LEXICOLOGIE

LAY vient du saxon *leagan* ou *legan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *laid*, ainsi que le participe passé.

TO LAY diffère de *to put*, en ce que le premier signifie *mettre*, dans l'acception la plus générale et la plus indéfinie de ce mot; au lieu que *to lay* veut dire *mettre* seulement dans le sens de *coucher*, *d'étaler*, ou *d'étaler*.

CROWN vient du danois *krone*.

CROWN PIECES. Le mot *crown* ne prend pas la marque du pluriel, parce qu'il est employé adjectivement devant *pieces* (427). On pourrait supposer *pieces*, et l'on dirait alors *two crowns*.

COUNT vient du français *compter*.

MONEY signifie *argent*, non comme métal, mais comme monnaie. On l'a vu employé comme correspondant à ce dernier mot français dans la 23e leçon.

CHANGE diffère de *money*, en ce qu'il signifie la valeur d'une monnaie en autre monnaie ou en fractions, comme la monnaie d'un billet, la monnaie d'une pièce d'or ou d'argent, etc.

CLOCK vient du danois *klokke*. Le mot saxon est *clugga* ou *clucga*. *O'clock* est pour *of the clock*.

DINE vient du saxon *dnyan*, ou du français *dîner*.

DEAR vient du saxon *deor*.

PUNCTUAL vient, par le français *punctuel*, du latin *punctum*, point.

STRIKE vient du saxon *astrican*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *struck*, ainsi que le participe passé.

On trouve aussi, dans les anciens auteurs, *strook* au passé défini, et *strucken*, *stricken*, ou *strook* au participe passé.

DINNER vient du français *dîner*.

SERVE vient du français *servir*. On fait suivre ce verbe de la particule *up*, quand on parle de mets ou de repas.

434. *I shall come back* — *JERETIENDRAI*. — On a vu (78e obs.) que la syllabe *re* a la même valeur en anglais qu'en français; mais elle n'est pas d'un emploi aussi fré-

quent. Elle est souvent remplacée par *again*, encore, que nous verrons plus tard, et par *back*, qui, signifiant *en arrière*, exprime l'action de rétrograder ou de revenir sur ses pas.

APPRISE vient du français *appris*, participe passé du verbe *apprendre*.

435. MRS. — De même que *Mr.* est l'abréviation de *Master*, mais *Mrs.* est l'abréviation de *Mistress*, maîtresse, et, devant un nom propre, correspond au mot *Madame*. Dans ce cas, l'usage est de l'écrire en abrégé et de le prononcer *missis*.

ROAST vient de l'allemand *rösten*, ou du français *rôtir*. On devrait dire *roasted beef*, le verbe *to roast* étant régulier; mais l'usage veut qu'on dise *roast beef*.

BEEF vient du français *bœuf*.VEAL vient du français *veau*.

Les trois mots *beef*, *veal* et *mutton* ne s'emploient qu'en parlant de la chair des animaux, ou les considérant comme aliments; autrement on dit *ox*, *calf* et *sheep*.

HAM vient du saxon, sans changement d'orthographe. La signification première de ce mot est *jarret*.

PIE est un mot d'origine inconnue.

REMAIN est dérivé du verbe *to remain* (22).

LEG vient du danois *læg*.MUTTON vient du français *mouton*.POTATO vient du mot indien *bataas*.

SPINAGE, qui s'écrivait autrefois *spinach*, vient du latin *spinachium*. Ce mot ne prend pas la marque du pluriel.

SODDEN est le participe passé du verbe, *to seethe*, qui vient du saxon *seathan*, et dont le passé défini est *sod*. Ce verbe qui prend aussi la terminaison régulière, est très peu usité.

SHEEP vient du saxon *sceap* ou *scep*. Il ne prend pas d's au pluriel.

MATTER vient du latin *materia*, ou du français *matière*.

AMENDS vient du français *amende*. Ce mot est invariable.

REJOICE vient du français *rejoir*. Ce verbe ne prend pas habituellement la forme réfléchie comme en français.

LIKELY est dérivé de *like*, semblable.STARVE vient du saxon *stearfan*.

GOOD vient du saxon, sans changement d'orthographe.

FARE est dérivé du verbe *to fare*, qui vient du saxon *faran*.

436. EVERY DAY, Chaque jour, ou tous les jours. — On rend souvent le mot *tout* ou *tous* par *every*, quand on peut le tourner par *chaque*. Dans ce cas, le mot qui suit se met naturellement au singulier.

GOOD BYE. — Selon Webster, *bye*, dans cette phrase, signifie *passage*; de sorte que *Good bye* pour s'interpréter par *Bonpassage*, ou *Passez bien*, *Allez bien*.

SYNTAXE.

437. *At what o'clock?*

A quelle d'horloge?

A quelle heure?

What o'clock est l'abréviation de *What hour of the clock*. Quelle heure de l'hor-

oge? Il ne faut donc rendre le mot *heure* par *o'clock* que lorsqu'on veut parler du moment désigné par l'horloge et non lorsqu'on parle d'une certaine durée de temps : *J'y serai à quatre heures* doit se rendre par *I shall be there at four o'clock*; et *J'y serai pendant quatre heures*, par *I shall be there during four hours*.

Quelle heure est-il? se rend par *What is it o'clock*, ou *What's o'clock*. c'est-à-dire, *Quelle (heure) est (i) de (l) horloge?*

438 *The clock strikes.*

On voit qu'il ne faut pas dire en anglais : *L'heure sonne*, mais *L'horloge frappe*.

439 *At five minutes to four*

A cinq minutes vers quatre.

A quatre heures moins cinq minutes.

On voit par cet exemple que l'usage n'est pas de dire en anglais *Telle heure moins tant de minutes*, mais *Tant de minutes à ou vers telle heure*.

On voit aussi que, par abréviation, l'on se dispense quelquefois d'ajouter *o'clock* après le nombre qui indique l'heure.

440 *We are to have*

Nous sommes pour avoir

Nous devons avoir — Nous aurons

En mettant ainsi le verbe *to be* devant un infinitif, on rend souvent le futur ou le verbe *devoir*, quand on veut dire que l'on se propose de faire une chose, ou qu'il est convenu qu'une chose aura lieu.

Troisième Division — Exercices.

DÉRIVATION.

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Laying (subst.)	— changeableness — Un-
To mislay — Mislayer	— chanreably — Un-
— Outlay — To overlay	— changed — Unchan-
lay — Overlaying	— ging.
(subst.) — To relay —	Clock — house —
Unlaid — To under-	Clock-maker — Clock-
lay — To uplay.	making — Cock-
To crown — Crow-	work.
ned — Crowner —	Dearly — Dear-
Crowning (subst.) —	ness — Dearth — To
Crownless — To dis-	— endear — Endearing
own — Discrowned	(adj.) — Endearment.
— Uncrowned.	Punctuality — Punctu-
Table-talk — To	— tually — Punctua-
table — Tabler.	— neness — Unpunctual
Count — Counter	— Unpunctaliy.
Countless — Dis-	— momentarily.
count — To discount	Stricker — Stri-
— Discountable — Sr-	king (adj.) — Stri-
Discount — To mis-	king (subst.) — Stri-
count — To overcount	kingly — Strikingness
— Uncountable — Un-	— Unstruck.
counted.	Diner — Dining
To change — Chan-	(stbst.) — Dining-
geable — Changea-	parlour — Dining-room
bleness — Changea-	— Dining-table —
bly — Changeful —	Dinner-hour, Dinner-
Changeless — Chan-	time — Dinner-ser-
ger — To recharge	vice.
Unchangeable — Un-	Minutely.

Unapprised.	To amend — Amen-
To roast — Roaster	datory — Amender
— Roasting (subst.) —	— Amendment —
To overroast — Un-	Unamendable
roasted.	Rejoicer — Rejoi-
Legged.	cing (subst.) — Unre-
Se-ther.	joiced — Unrejoi-
Sheep-like — Sheep-	cing.
's-eye — Sheepish —	Likeliness — Unli-
Sheepishly — Sheep-	— keliness.
ishness.	Goodness — A good.
Matterless.	To fare.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *I shall come back*. Lexiologie, 434 — Revenir — Kappeler (en arrière) — Reculer (aller en arrière) — S'en retourner (tourner en arrière) — Reculer en se contractant — Reporter, rapporter — Recoudre, ramerer — Retirer.

2 — Lexiologie, 435. — Madame Lounger — Madame Reckless — Madame Pane — Madame Sulky

3 — Lexiologie, 436. — Tous les jours — Toutes les heures — Tous les mois — Tous les ans — Tous les matins — Tous les soirs — Toutes les nuits.

4 — Modèle : *At what o'clock*. Syntaxe, 437, 438, 439. — A une heure — A deux heures — Pendant une heure — Pendant deux heures — A deux heures moins un quart — A trois heures moins dix minutes — L'heure sonnera — L'heure a sonné.

5 — Modèle : *We are to have*. Syntaxe, 440. — Je dois le voir aujourd'hui — Il doit venir ce soir — Nous devons dîner ensemble — Vous devez aller chez lui — Ils doivent passer chez vous.

6 — Je mets — Je mis, Je mettais — J'ai mis — Il frappe — Il frappait, il frappa — Il a frappé.

COMPOSITION

- 1 — Il met la main sur son cœur.
- 2 — Elle mit deux billets de banque sur la table.
- 3 — Les soldats ont mis leur ami dans la tombe.
- 4 — Il y a quatre couronnes dans une livre.
- 5 — Il y a cinq schellings dans une couronne.
- 6 — Il y a douze sous dans un schelling.
- 7 — Avez vous de l'argent dans votre poche?
- 8 — Combien dois-je vous donner? — 440.
- 9 — Quinzschelling.
- 10 — Voici (ici est) un souverain, rendez-moi une couronne ou cinq schellings.
- 11 — Je n'ai pas de monnaie; vous me payerez une autre fois.
- 12 — Quelle heure est-il? — 437.
- 13 — Il est deux heures. — 437.
- 14 — A quelle heure dînerons-nous? — 437.
- 15 — A six heures. — 437.
- 16 — C'est fort tard.
- 17 — Voulez-vous dîner plus tôt?

18 — Oui, s'il vous plaît, parce qu'il faut que je sois chez moi à sept heures. — 437.

19 — Alors, dinons à cinq heures, et vous aurez deux heures devant vous. — 437.

20 — A quelle heure prenez-vous votre leçon? — 437.

21 — A une heure. — 437.

22 — Prenez-vous une longue leçon?

23 — Je prends une leçon d'une heure. — 437.

24 — De ma chambre, j'entends sonner l'heure. — 438.

25 — Aussitôt que l'heure sonna, je frappai à la porte. — 438.

26 — Elle ne peut pas parler, elle est frappée de crainte.

27 — Allez au village, et revenez tout de suite. — 434.

28 — Retournez à la maison d'où (l'ont) vous venez. — 434, 429.

29 — Il est trois heures moins dix minutes. — 439.

30 — Il promet d'être ici à huit heures moins vingt minutes. — 439.

31 — Pourquoi Madame Sulki est-elle en colère? — 435.

32 — Parce que l'heure a sonné, et que le dîner n'est pas servi. — 438.

33 — Nous devons dîner ensemble aujourd'hui. — 440.

34 — Votre cousin doit raconter une longue histoire. — 440.

35 — Tous vos amis doivent-ils venir? — 440.

36 — Que devez-vous faire dans la soirée? — 440.

37 — Le dîner est-il prêt?

38 — Aimez-vous le mouton?

39 — Oui, donnez-moi une tranche de mouton, s'il vous plaît.

40 — Je préfère le veau.

41 — Votre jambon est meilleur que votre bœuf.

42 — Prenez des épines, si vous les aimez.

43 — Où sont les pommes de terre?

44 — Donnez-moi de l'eau.

45 — Je n'ai pas de pain.

46 — Le propriétaire se réjouit quand il a un locataire libéral.

47 — Je le vois tous les jours. — 436.

48 — Nous lisons tous les soirs. — 436.

FIN DE LA TRENTIÈME ET UNIÈME LEÇON.

NOUVELLES

**DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des Etats circonvoisins**

Dans la dernière séance mensuelle de la Société asiatique, M. Barbier de Meynard, de l'Institut, a fait une intéressante communication sur une collection de petits traités composés par le célèbre philosophe arabe Avicenne.

Ces opuscules, qui existent par fragments seulement dans les bibliothèques d'Europe, viennent d'être publiés à Constantinople; ils fournissent de nouvelles et curieuses données sur l'histoire de la philosophie au moyen âge.

Dans la même séance, M. Joseph Halévy a proposé des restitutions à un passage du texte grec d'Eusèbe, qui paraît se rapporter au *Baal-Mulak* des inscriptions de Carthage. M. Ernest Renan, tout en faisant des réserves fondées sur l'incertitude du texte grec, a rendu justice aux idées

qui est demandée une faible subvention, a pris en considération la proposition et l'a renvoyé à la quatrième commission d'enseignement. Les conférences seront publiques.

Parmi les conférenciers qui ont promis leur concours, nous trouvons MM. A. Rey, Flammarion, Bourbouze, Duter, Blanchard, de la Haulière, Duruy, Ollendorff, Chalamel, d'Artois, Ricquier.

*
**

MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure étant morts tous trois pendant le second trimestre de

Pour le prix du budget, sont élus commissaires MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, de Rozière. Sujet du concours: « Etude sur les institutions administratives, politiques et judiciaires du règne de Charles V. »

— Pour un autre prix du budget, sont élus MM. Delisle, Guessard, G. Paris, Baudry. Sujet du concours: « Les versions de la Bible en langue d'oïl, antérieures à Charles V. »

— Pour le prix de numismatique, sont élus MM. Waddington, Robert, Delocre, Lenormant. Le sujet concerne le moyen-âge.

— Pour un prix Bordin, sont



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Régulus retourne à Carthage malgré sa famille. (p. 823, c. 1)

ingénieuses qui venaient d'être exposées par M. Halévy.

*
**

M. G. Philippon, professeur d'histoire naturelle au lycée Henri IV, a proposé à M. le préfet de la Seine de fonder des conférences populaires s'adressant particulièrement aux maîtres d'école et faites par des professeurs éclairés appartenant, pour la plupart, à l'enseignement secondaire et supérieur.

Ce projet, présenté à la commission des inspecteurs des écoles de la Seine, a été accueilli par elle avec sympathie. Le conseil municipal, à

l'année 1881, alors que M. Renan était directeur et M. Maxime Ducamp chancelier, l'Académie a été informée que M. Renan recevrait M. Pasteur, successeur de M. Littré, et M. Cherbuliez, successeur de M. Dufaure.

M. Sully-Prudhomme sera reçu par M. Maxime Ducamp.

*
**

Il sera certainement utile à beaucoup de nos lecteurs de connaître la composition des diverses commissions de prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; la voici :

élus: MM. Jourdain, Delisle, Hauréau, G. Paris. Sujet du concours: « Etude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan. »

— Pour un autre prix Bordin, sont élus: MM. Egger, Miller, Thurot, Renan. Sujet du concours: « Histoire littéraire des écrivains grecs qui ont vécu en Egypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête des Arabes. »

— Pour un autre prix Bordin, sont élus: MM. Defrémery, Pavet de Courteille, Barbier de Meynard et Schefer. Sujet du concours: « Etudier les principaux géographes ara-

bus jusqu'au huitième siècle de l'hégire et signaler l'importance de leurs écrits pour la connaissance de la géographie du moyen-âge. »

— Pour le prix Brunet, sont élus : MM. Ravaisson, Hauréau, Egger et Thurot. Sujet du concours : « Bibliographie des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Aristote. »

— Pour le prix Stanislas Julien, sont élus : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denis, Schefer. Le concours comporte tous les ouvrages relatifs à la Chine.

— Pour le prix Lalande-Guérineau (sujet de philologie antique), sont élus : MM. Ad. Régnier, Maury, Perrot et Bréal.

*
**

La compagnie vient de faire une grande perte, dans la personne d'un de ses membres les plus distingués et les plus laborieux. M. Adrien de Longpérier a succombé à une douloureuse maladie qui le tenait cloué sur son lit depuis trois mois.

M. Adrien de Longpérier était né en 1816 à Paris. De bonne heure, il manifesta pour la numismatique une aptitude particulière. En 1835, nous le trouvons attaché au cabinet des médailles. Deux ans plus tard, la Société des antiquaires de France appréciant les mérites du jeune savant, l'appela dans son sein. En 1847, il succéda à M. Dubois, en qualité de conservateur du musée Egyptien, puis du musée Assyrien du Louvre. En 1854, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions.

Il prit une part active à l'exposition rétrospective du Trocadéro, qu'il organisa, on sait avec quel succès. Il fut nommé, à cette occasion, commandeur de la Légion d'honneur.

Outre un grand nombre de catalogues raisonnés de médailles, M. de Longpérier a publié divers mémoires dans la *Revue archéologique*, la *Revue de Numismatique* et l'*Athénæum français*. En 1840 et 1854, il a donné deux importants mémoires sur la *Numismatique des rois sassanides et arsacides*. Il faut citer à part le *Musée Napoléon III*, catalogue

raisonné, comprenant un choix remarquable de monuments antiques.

*
**

M. Paul Bert vient de faire de grandes modifications dans le personnel de l'administration centrale du ministère de l'instruction publique.

Nous signalerons les décisions suivantes :

M. Magnabal, chef de la division de comptabilité, agrégé de l'Université, est délégué dans les fonctions d'inspecteur général hors cadre et spécialement chargé de l'inspection de la comptabilité des lycées.

M. Chaigneau, chef du 1er bureau de la direction de l'enseignement secondaire ; M. Bécourt, sous-chef adjoint au 1er bureau de la direction de l'enseignement secondaire, et M. de Sarravalle, chef du 2e bureau de la division de comptabilité sont admis à la retraite.

Sont relevés de leurs fonctions : MM. Appert, employé au 1er bureau de la direction de l'enseignement supérieur ; d'Aymery, employé au 3e bureau de la direction de l'enseignement primaire.

*
**

Le même ministre, qui a déjà exprimé son opinion que les palmes académiques ornent en vérité part trop de boutonnières, avise les candidats non encore pourvus que cette distinction ne leur sera accordée, s'il y a lieu, qu'en juillet prochain.

On attendra donc.

*
**

L'Institut des sciences, arts et lettres de Milan offre un prix de 5.000 fr. à la meilleure *Vie de Léonard de Vinci* qui lui sera présenté d'ici à quatre ans. L'ouvrage pourra être écrit en italien, en latin, en français, en anglais ou en allemand.

*
**

Les doyens des gens de lettres français se présentent comme suit, par rang d'âge :

MM. de Balathier de Bragelonne et Altaroche, nés l'un et l'autre en 1811 ; Camille Doucet, G. de La Landelle, Emile de la Bédollière, Francis Wey et Paul Merruau, nés en

1812 ; Edouard Thierry, en 1813 ; Frédéric Thomas et Arsène Houssey, en 1814 ; Elie Berthet et Emmanuel Gonzalès, en 1815.

Nous nous en tiendrons là : les jeunes sont par trop nombreux.

*
**

Les fouilles du docteur Schliemann dans la Troade vont être reprises avec un redoublement d'activité. La Porte vient, en effet, de lui accorder un firman l'autorisant à exécuter toutes les excavations qu'il jugera utiles, dans le district d'Hep-sarlik, pendant une période de deux années.

*
**

Le nombre d'israélites répandus par toute la terre est évalué à 6,568,000 âmes, dont 5,500,000 habitent l'Europe, 240,000 l'Asie, 500,000 l'Afrique, 308,000 l'Amérique et 20,000 l'Australie.

Des Etats de l'Europe, c'est la Roumanie qui tient la tête, avec une proportion de 7.44 0/0 de sa population totale ; après vient la Russie, avec 3.57 0/0 ; puis l'Allemagne, avec 1.22 0/0 ; la Grande-Bretagne, avec 0.04 0/0. La proportion des israélites mêlés à la population des différents autres Etats de l'Europe est inférieure aux chiffres que nous venons de donner ; mais on comprend que la Roumanie soit quelquefois troublée par la question israélite, qui n'existe guère que dans ce jeune royaume.

*
**

La commission des bataillons scolaires, revenant en partie sur sa première décision, a pensé, dit la *Ville de Paris*, qu'il convenait d'adopter pour l'équipement du bataillon modèle quatre sortes d'étoffes (gros treillis, cheviote, drap pilote), qui lui ont paru devoir être essayées ; le type d'uniforme serait le même, l'étoffe seule varierait. Les fournisseurs choisis sont MM. Godchau, pour deux sortes d'étoffes, Godillot et Jaluzot pour les deux autres. L'expérience faite, la fourniture de l'étoffe reconnue la meilleure serait mise en adjudication.

Quant au béret, qui sortirait, comme nous l'avons dit, des ateliers

de la marine de l'Etat, il serait garni d'un ruban portant le nom d'un homme de guerre, militaire, marin, général ou soldat. Ainsi, il y aurait le bataillon Hoche, le bataillon Barra, etc.

Le premier bataillon équipé, bataillon modèle, sera celui du 5e arrondissement. Il se composera de 640 enfants et sera partagé en 4 compagnies.

X. RAMBLER.

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

Encore une petite excursion dans la région des calculs à perte de vue. Nous nous en prendrons, cette fois, au soleil et aux étoiles :

La distance du soleil, on le sait, est de 24.000 rayons terrestres. Supposez une locomotive parcourant 100 kilomètres à l'heure, il lui faudrait cent soixante-dix ans environ pour franchir cette distance. Un homme qui suivrait nuit et jour, avec l'énorme vitesse de 100 kilomètres à l'heure, un chemin de fer allant de la terre au soleil, n'arriverait donc pas en toute sa vie au terme de ce long voyage. Un boulet de canon chassé vers le soleil avec une vitesse d'un demi-kilomètre par seconde mettrait 3.400 jours ou environ neuf ans pour atteindre le but. La lumière enfin, qui parcourt 77.000 lieues par seconde, met 8 minutes 16 secondes à nous arriver du soleil.

L'énorme distance du soleil paraît peu considérable, si on la compare à la distance des étoiles ; elle n'est alors pour ainsi dire qu'un point dans l'immensité. En effet, l'étoile la plus voisine de la terre est 200.000 fois plus éloignée que l'astre radieux. Dans l'intervalle entre la terre et une étoile quelconque, l'imagination peut donc placer 200.000 soleils, tous aussi éloignés les uns des autres que notre soleil est éloigné de nous. Une locomotive courant à grande vitesse et qui mettrait 200 ans pour arriver au

premier soleil emploierait 40 millions d'années pour arriver au dernier et à l'étoile. La lumière mettrait environ 3 ans. STREGONE.

HYGIÈNE

Parmi les liqueurs invitées par les moines il faut mettre au premier rang la *Bénédictine*, composée en 1510 par les bons Pères de l'abbaye de Fécamp.

Depuis 370 ans, les gourmets, les valétudinaires, les femmes les enfants, les personnes affaiblies apprécient ses principes vivifiants, aromatiques et bienfaisants. Composée avec des plantes saturées de brome, d'iode, de chlorure de sodium, recueillies juste au moment de la floraison sur les falaises de Normandie, la *Bénédictine* reconnue essentiellement hygiénique par les sommités médicales, est surtout apéritive et digestive. On ne saurait trop en recommander l'usage par le froid et les temps humides, car cet élixir est un excellent préservatif contre les troubles de l'estomac ; c'est, de plus, un puissant tonique et la liqueur de table la plus appréciée. Azenca, 76, boulevard Haussmann.



ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Philippe de Macédoine, grand capitaine et politique profond, avait des mœurs dissolues ; son intempérance, notamment, était devenue proverbiale ; cependant, il était doué d'un grand bon sens et d'un esprit droit.

Un jour que, dans une audience publique, pris de vin, il tenait une posture peu décente, un esclave osa l'en avertir, à l'extrême indignation des courtisans. Mais Philippe intervint :

— Qu'on donne la liberté à cet homme, dit-il. J'ignorais qu'il fût de mes amis. (Benim.)

Le Gerant : A. JOLLY,

COURS THÉORIQUE

Élémentaire et pratique

DE COMPTABILITÉ

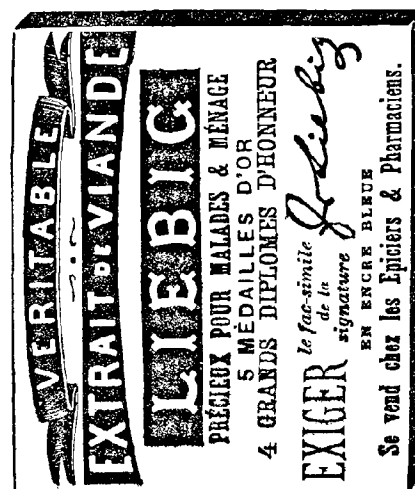
RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

Par FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique)

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.



Imprimer, centrale de Journaux (Société anonyme) 14, rue des Jeuneurs, Paris. — J.-V. Wilhelm, impr.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la *Science Populaire*,
de la *Médecine Populaire* de l'*Enseignement Populaire*

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tiges, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Spère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'Instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : rue du Château-l'Eau, 48.

BANQUE POPULAIRE

SIÈGE CENTRAL

4, rue Chauchat, 4
PARIS**SUCCURSALES :**FONTENAY-LE-COMTE, LOCHES
NIORT, ROUEN**OPÉRATIONS****ORDRES DE BOURSE**

Achats et ventes de titres cotés au comptant et à terme, sans autre courtage que celui prélevé officiellement qui est de 1 fr. 25 par 1,000 fr. ou 25 c. par titre dont la valeur est inférieure à 200 francs. Le courtage est d'au moins 1 fr. par chaque opération. Tout ordre d'achat est effectué après l'envoi des fonds, et tout ordre de vente après l'envoi des titres.

Achats et ventes de titres non cotés se traitant en banque. Commissions on 25 c. par 100 fr. de la valeur nominale des titres. Cette commission ne peut être inférieure à 25 c. par chaque opération.

Souscriptions, sans frais, aux emprunts d'Etats de Villes et valeurs diverses

Transferts et conversions à raison de 50 c. pour chaque opération, non compris les frais prélevés par le Trésor.

Libérations et versements sur titres, Commission, 30 c. par 100 fr. Cette commission est réduite à 20 c. pour les sommes supérieures à 500 fr.

Échanges et renouvellements de titres. Commission, 50 c. par opération de 1 à 5 titres et de 10 c. par titre pour une quantité supérieure?

Remboursements immédiats et par anticipation de toutes actions et obligations sorties aux tirages, ainsi que des primes et lots. Commission, 25 c. par 100 fr. jusqu'à 500 fr.; au-dessus de cette somme la commission est réduite à 15 c. par 100 francs.

Prêts sur titres, rentes, obligations et actions françaises et étrangères.

Encaissements de coupons échus: 25 c. par 100 fr. Sans commission pour les clients.

Escompte de coupons non échus.
Recouvrements de billets de commerce et chèques sur Paris, Départements et étranger.

Vérifications, sans frais, des numéros sortis, aux tirages, de toutes valeurs françaises et étrangères et communication des listes, au siège de la Banque.

Ventes à crédit pour faciliter l'épargne, au moyen de paiements mensuels, de valeurs de tout repos: obligations Ville de Paris et autres villes, du Crédit foncier de France des Compagnies de chemins de fer et autres, avec droit aux tirages des lots et primes de remboursements.

Dépôts de fonds à intérêt variable.
Opérations industrielles et immobilières.

Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères, sur affaires industrielles et immobilières. *Il est répondu à toute lettre accompagnée d'un timbre pour la réponse.*

ENVOIS DE FONDS ET TITRES

Adresser les fonds et les titres, sous pli recommandé: A M. le Directeur de la BANQUE POPULAIRE, 4, rue Chauchat, Paris.

LE JOURNAL**LA BANQUE POPULAIRE**

Organe de la BANQUE POPULAIRE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS EN SEIZE PAGES

EST LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

ADMINISTRATION : 4, rue Chauchat, Paris

Succursales : LOCHES, NIORT, ROUEN

ABONNEMENT

France : un an..... 1 franc | Etranger : un an.... 3 francs

LA BANQUE POPULAIRE PUBLIE CHAQUE SEMAINE

Une appréciation générale du marché financier, des renseignements sur toutes les valeurs, des informations financières, les paiements de coupons, les listes complètes de tous les tirages,

Les cours des titres cotés officiellement, les cours des valeurs en banque, les cours des actions d'assurances, les cours des actions et parts des journaux.

La sûreté des informations publiées par le Journal la **BANQUE POPULAIRE** le rend indispensable à l'Épargne.

Tout porteur de titres est dans la nécessité d'être impartialement renseigné sur les valeurs qu'il a en portefeuille; il a donc le plus grand intérêt à s'abonner au Journal la **BANQUE POPULAIRE**.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ABONNEMENTAu journal la **BANQUE POPULAIRE**.

M _____

demeurant à _____

département de _____

déclare s'abonner pour UN AN au Journal la **BANQUE POPULAIRE**.

A _____ le _____ 188

Signature :

Prière de remplir lisiblement le bulletin d'abonnement ci-dessus et de le renvoyer à l'Administration, 4, rue Chauchat, Paris, avec le montant de l'abonnement en timbres-poste.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

2 FÉVRIER 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 53 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 13 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Le combat des Trente. — *Le Japon*. Sa géographie, son histoire, ses mœurs, etc. — *Les dates sanglantes*. L'assassinat du duc de Guise (23 décembre 1588). — *Nord et Sud* : V La Gigena. — *Cours pratique de langue anglaise* : Trente deuxième leçon. — *Cours d'histoire Universelle*. Les guerres puniques (*Suite*) — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie* : Le combat des Trente. — *Les Dates sanglantes* : L'assassinat du duc de Guise (23 décembre 1588). *Le Japon, sa géographie, son histoire ses mœurs, etc.* Le port de Tokio (Yedo). — *Cours d'histoire Universelle*. Scipion à Carthage : « Et Rome aussi verra sa fatale journée. »



LES HEROS DE LA PATRIE. — Le Combat des Trente (p. 2, c. 3).

AVIS IMPORTANT

Les personnes dont l'abonnement est expiré sont priées de vouloir bien le renouveler afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

Une prime gratuite, tout à fait exceptionnelle, sera offerte aux abonnés tant anciens que nouveaux.

Notre prochain numéro donnera des détails à ce sujet.

LES HÉROS DE LA PATRIE

LE COMBAT DES TRENTÉ

Malgré la trêve conclue en 1348 par Edouard III et Philippe de Valois, la guerre civile, qui avait éclaté en Bretagne à la mort du duc Jean III, entre Charles de Blois et Jean de Montfort se disputant sa succession (1341), soutenus, le premier par les Français, et le second par les Anglais, cette guerre funeste n'avait jamais été réellement suspendue; elle s'était seulement transformée en guerre de partisans, à la faveur de laquelle les Anglais tenant garnison dans le pays-exerçaient les plus odieux brigandages.

Un de leurs commandants de place, notamment, Richard Bemborough, qui tenait Ploërmel pour la veuve et le fils de Jean de Montfort, désolait la campagne, pillant les métairies, enlevant les habitants, qu'il faisait jeter en prison pour leur extorquer la plus forte rançon possible, ou, à défaut, les y laisser mourir de besoin; d'innocents laboureurs étaient ainsi arrachés à leurs travaux et traînés, chargés de chaînes, à Ploërmel, où les mauvais traitements ne leur manquaient pas: la moindre velléité de résistance ou de protestation les faisait mettre aux ceps; quelques-uns gisaient au fond de leurs cachots, les fers aux pieds et aux mains, ou les mains liées par les pouces.

Indigné de ces atrocités, Jean, sire de Beaumanoir, qui commandait le château de Josselin pour le comte de Blois, sollicita un sauf-conduit du capitaine anglais et, l'ayant obtenu, se rendit à Ploërmel.

— Chevalier d'Angleterre, dit-il à Bemborough lorsqu'il fut en sa présence, je m'étonne fort que des hommes vaillants comme vous l'êtes fassent une guerre honteuse et cruelle aux laboureurs, hommes paisibles. Ce n'est pas coutume que les soldats soient employés à vexer et à ruiner le pauvre habitant qui sème le blé, qui procure le vin et nourrit le bétail. Je vous en dis mon penser: s'il n'y avait pas de laboureurs, ne faudrait-il pas que les nobles travaillassent la terre et se servissent du fléau et de la houe? Ne faudrait-il pas qu'ils endurassent la pauvreté, ce qui serait grand'peine pour qui n'y est pas accoutumé? Paix donc sur les paysans d'oresc avant, ils n'ont déjà que trop souffert... Et il termina par ce défi:— Pour épargner le sang de nos guerriers, vidons cette querelle dans un combat de trente contre trente: c'est assez pour couvrir d'une gloire impérissable la bannière qui triomphera!

Bemborough accepta le défi, et le jour du combat fut fixé au samedi 27 mars 1361.

Beaumanoir rassembla aisément ses trente compagnons: c'était à qui ferait partie de cette petite troupe de héros; mais il n'en fut pas de même du capitaine anglais, qui ne put réunir que vingt de ses compatriotes, auxquels il adjoignit six routiers allemands et quatre Bretons partisans de Jean de Montfort. Les trente de Beaumanoir étaient: Robert de Beaumanoir, le sire de Tinténiac, Gui de Rochefort, Yves Charruel, Robin Ragueneil, Huon sire de Saint-Yvon, Caro de Bodé-gat, Olivier Arrel, Geoffroi de Blois, Jehan Rousselot, chevaliers; Guillaume de Montauban, Allain de Tinténiac, Tristan de Pestivien, Allain de Kéranrais, Louis Goyon-

Matignon, Geoffroi de la Roche, Guyon de Pontblanc, Geoffroi de Beaucours, Maurice du Parc, Jehan de Serrent, le sire de Fontenay, Hugues Capus, Geoffroi Poulard, A. et B. de Trésignidy, Guillaume de la Lande, Olivier de Montéville, Simon Richard, Geoffroi de Mellon et Guillaume de la Marche, écuyers.

Les combattants se rencontrèrent près d'un vieux chêne situé dans une lande, à mi-voie de Josselin et de Ploërmel. Le premier choc fut funeste aux Bretons. Yves Charruel fut pris, Geoffroi de Mellon tué, Caro de Bodé-gat, Jehan Rousselot et Tristan de Pestivien grièvement blessés. Ce dernier appela à son aide Beaumanoir, qui l'arracha aux mains des Anglais, et la lutte reprit de plus belle.

Au bout de deux heures d'une épouvantable mêlée, les deux partis convinrent d'une courte suspension d'armes. Pendant cette trêve, Beaumanoir arma chevalier l'écuyer Geoffroi de la Roche. « Souviens-toi, lui dit-il, de ton aïeul Bude de la Roche, dont la valeur émerveilla l'Orient. Beau doux fils, agenouille-toi: Je te fais chevalier. »

A peine Beaumanoir avait-il donné l'accolade au nouveau chevalier, que les Anglais tombaient sans crier gare sur les Bretons, Bemborough se précipitant comme un furieux sur Beaumanoir surpris; mais Allain de Kéranrais et Geoffroi du Bois volent au secours de leur chef: le premier frappe Bemborough de sa lance, tandis que l'autre, après lui avoir passé son épée au travers du corps, lui abat la tête d'un second coup de cette arme.

La lutte se poursuivit néanmoins avec un redoublement de fureur, sous un soleil ardent qui accablait les combattants Beaumanoir blessé, épuisé de fatigue, demande à boire:

— Bois ton sang, Beaumanoir, lui crie Geoffroi du Bois; la soit te passera et la journée est à nous!

Ranimé, Beaumanoir se jette de nouveau dans la mêlée. Mais les Anglais, serrés les uns contre les

autres, résistent aux efforts désespérés des Bretons. Ce fut alors que Guillaume de Montauban s'avisait d'un stratagème dont le succès décida de la journée : il saute sur son cheval, fait semblant de fuir, au risque de se faire traiter de lâche ; puis, faisant brusquement volte-face, il fond sur les Anglais, rompt leur ligne puissante, et renverse du coup sept ennemis. Alors la défaite ne tarde guère, et elle est aussi complète que possible : ceux des Anglais qui survivent sont faits prisonniers.

Une pyramide a été élevée en 1819 sur le lieu même de cette lutte homérique. On y lit cette simple mais éloquente inscription : *A la mémoire des XXX Bretons.*

V. CHABERT.

LE JAPON

SA GÉOGRAPHIE, SON HISTOIRE, SES MŒURS,
SON COMMERCE, SES PRODUCTIONS

GÉOGRAPHIE

Limites

L'empire du Japon est situé au nord-ouest de l'océan Pacifique. Il se compose de quatre grandes îles : Kiu-Siu, Sikok, Nippon, Jesso, et d'un certain nombre de petites, telles que les îles Liu-Kiu, Itouroup, Kounachir, etc. Il est compris entre 24° 20' et 51° de latitude nord et entre le 124° et 142° de longitude ouest (méridien de Paris). Il est séparé de la Corée au nord-ouest par la mer du Japon. Au nord on trouve l'île de Karafuto (Saghalien) séparée du Japon par le détroit de Soya (détroit de La Pérouse). Au nord-est, se trouvent le Kamstchatka et les îles Chishima (Kouriles) ; au sud se trouvent les îles Ogasawara (Bonin) ; au sud-ouest, les îles Liu-Kiu. Le Japon est très long et très étroit : sa longueur atteint plus de 300 *ri* (1,782 kilomètres) ; sa largeur varie beaucoup. La superficie totale est de 23,740 *ri* carrés. Ces mesures donnent avec les îles 3,000 kilo-

mètres de long et 405,000 kilomètres carrés.

Le nord est froid, la neige y tombe assez fréquemment ; le sud, au contraire, est chaud.

Population

La population du Japon est d'environ 37 millions d'âmes ; en 1874 elle était de 33,320,000. Le Japon proprement dit possède 33,681,106 habitants. L'île de Yesso en possède 146,615, et les îles de Liu-Kiu, 167,320.

Divisions politiques

L'empire japonais est divisé en 85 provinces, 717 districts ; il y a 6 divisions militaires et deux capitales. Le Japon est divisé, au point de vue administratif, en 3 *fu*. 35 *ken* et 1 *han*. Le *han* est dirigé par un prince vassal de l'empereur, le *fu* par un gouverneur et le *ken* par un préfet.

Montagnes

Le Japon est coupé du nord au sud par une chaîne de montagnes, dont les rameaux s'étendent dans beaucoup de directions. Les principaux pics de ces montagnes sont : l'Osorezan, le Chokaisan, le Genan, le Nikko, le Fuji-San de 4,320 mètres, et qui est un ancien volcan ; l'Asama-san, volcan en activité ; le Hakusan, l'Asogatake, volcan en activité ; l'Umengatake, volcan en activité et quelques autres encore.

Fleuves

Le Japon est arrosé par un grand nombre de cours d'eau, mais, par suite de sa conformation, les fleuves ont un parcours peu étendu. Les principaux sont les suivants :

1. Le Yone Gawa, dont la longueur est de 250 kilomètres et la largeur maximum de 3 kilomètres ;
2. Le Fuji-Kawa, formé de trois rivières ; sa longueur, est de 120 kilomètres, et sa largeur de 800 mètres environ ;
3. Le Oigawa ; longueur 175 kilomètres ; largeur à l'embouchure, 2 kilomètres ;
4. Le Ten-Riugawa ; longueur 210 kilomètres ;

5. Le Shinanogawa ; longueur 356 kilomètres ;

6. Le Kita-Kamigawa, dont la longueur est de 280 kilomètres ;

7. Le Gogawa, formé de deux rivières, dont la longueur est près de 490 kilomètres et la largeur maximum de 375 mètres.

Lacs et cascades

Il y a environ 10 lacs dans le Japon et quelques-uns sont très importants. Le plus important est le lac Biwa, qui a 267 kilomètres de tour. Plusieurs de ces lacs donnent naissance à des fleuves.

Les cascades et les chutes d'eau sont très nombreuses au Japon. On en rencontre quelques-unes qui sont considérables et très pittoresques. Toutefois, comme elles sont situées au milieu de montagnes inhabitées, il y en a beaucoup d'inconnues. La principale est celle de Nachi-no-Taki, qui forme trois chutes successives, de la hauteur de 400 mètres et d'une largeur de 35 mètres. Les eaux minérales abondent au Japon ; elles sont de compositions diverses ; on les emploie pour le traitement d'un grand nombre de maladies. On les rencontre principalement à Atami, Arima, Kinoshiki, Dogo, etc.

Golfes, baies, criques, ports, etc

Le Japon présente un rivage très découpé qui possède de nombreux golfes, baies, criques. Quelques ports sont très sûrs et offrent un bon abri aux navires poursuivis par les tempêtes qui règnent fréquemment dans les mers qui environnent le Japon.

Le golfe d'Yedo est entouré par cinq provinces ; sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, est de 25 kilomètres ; sa longueur est de 72 kilomètres ; du côté de Yedo, à 3 kilomètres de la côte, sa profondeur est de 3 brasses ; au nord se trouve le port de Yokohama, dont la profondeur moyenne est de 10 brasses.

La baie d'Osaka avec le port du même nom a 3 brasses de profondeur moyenne ; à l'ouest se trouve

le port d'Hioko, un peu plus profond que celui d'Osaka.

Le port de Toba, situé entre Osaka et Yedo, est tourné vers le nord-est et a une profondeur de 4 brasses en moyenne.

Le port d'Hakodade, dans l'île de Yesso, est tourné vers le sud-ouest; sa profondeur varie entre 4 et 7 brasses. Le port de Tsuruga, dans la même île, a une profondeur de 45 brasses et est tourné vers le nord. Le golfe de Nanao au nord-ouest de l'île de Nippon est fermé par l'île de Notojima. Il a 53 kilomètres de tour, est tourné vers le nord et présente une profondeur de 3 à 6 brasses. Le port de Nügata, à l'embouchure du Shinanogawa, au nord-ouest de Nippon, est tourné vers le nord; il incline un peu vers l'ouest et a en face de lui l'île de Sado; sa profondeur est de 3 brasses.

Le golfe de Nagasaki, dans l'île de Liu Kiu, est tourné au sud; sa profondeur varie entre 5 et 10 brasses. Le golfe de Kagoshima, dans la même île, est tourné vers le sud-est; il a une profondeur de 18 à 20 brasses.

Le golfe de Shimonoseki, au sud de Nippon, offre une profondeur de 3 à 10 brasses.

On voit encore sur la côte ouest les baies de Awomori, tout au nord; de Kosino nada, vers le centre de Nippon; le Wakasa; puis au sud une série de golfes entre Nippon, Kiu siu et Sikok; à l'est on voit les baies de Iseno Umi, de Suruga, de Sendaï; de Simabara dans Liu Kiu.

Détroits et Canaux

Les détroits sont très nombreux; nous n'en citerons que quelques-uns qui sont : le détroit de Van-Diemen au sud de Liu Kiu; le détroit de Bungo, entre Liu Kiu et Sikok, le détroit de Van-Capellen, entre Liu Kiu et Nippon; le détroit de Linschoten, entre Sikok et Nippon; le détroit de Tsagaru entre Nippon et Yesso; le canal d'Uruga, à l'ouverture de la baie de Yedo.

Capitales

L'empire japonais a deux capitales: Tokio ou Yedo et Kioto.

La ville de Tokio est située à 35° 49' de latitude nord et à 136° environ de longitude ouest (méridien de Paris). Tokio est le siège du gouvernement et la résidence de l'empereur. Elle est divisée en six arrondissements et renferme 709,682 habitants (recensement de 1877). Le conseil suprême y réside, ainsi que les ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, des travaux publics, de la justice et de la maison de l'empereur. On y a établi des casernes nombreuses, une université, des collèges, des écoles, des hôpitaux, des musées, une préfecture de police, des chemins de fer, des télégraphes, une direction des postes et la cour suprême. Il y a à Tokio un quartier pour les Européens et les légations de presque tous les Etats civilisés. On remarque dans cette ville de nombreux et beaux temples ainsi que des jardins publics.

En 1877 a eu lieu une exposition nationale industrielle qui a eu beaucoup de succès.

Kioto est située au sud-ouest de Yedo, à environ 465 kilomètres. Elle est entourée de trois côtés par des montagnes d'un fort bel aspect. A l'est elle est arrosée par la rivière de Kamogawa. Kioto se fait remarquer par ses monuments et les endroits historiques qu'elle renferme; son aspect est fort pittoresque.

Villes principales

Osaka est située au sud de Tokio, à 500 kilomètres de cette ville et à 87 kilomètres à l'est de Kioto; elle compte 271,992 habitants répartis en 4 arrondissements. Le côté ouest de la ville est le plus rapproché de la mer; le côté nord est arrosé par le Yodogawa dont les embranchements sillonnent la ville en différents sens. Sa position géographique rend facile le transport des marchandises par terre et par mer. Aussi cette ville est-elle un centre important de commerce et de transit; l'industrie y est aussi très florissante. Un chemin de

fer rejoint Kobe à Kioto. Osaka est ouvert aux étrangers depuis 1867.

Yokohama est à environ 30 kilomètres de Tokio, au sud; 64,602 habitants, avec une concession pour les étrangers. Ce port est le plus florissant de tous ceux qui ont été ouverts aux étrangers.

Nagasaki, à 1211 kilomètres de Tokio dans l'île de Liu Kiu, possède 29,656 habitants. Ce port est ouvert depuis longtemps au commerce chinois et hollandais et seulement depuis 1859 aux autres peuples. Il est fermé de trois côtés par des montagnes; le quatrième, qui est l'entrée du port, est protégé par des îles et des îlots. Ce port est un des plus sûrs et des plus profonds du Japon. Le port de Nügata, à 300 kilomètres à l'ouest de Tokio, est ouvert depuis 1867 aux nations étrangères.

Nagoya, à 700 kilomètres de Tokio, est située au milieu d'une plaine; sa population compte 125,193 habitants.

Kagoshima, le chef-lieu de Liu Kiu, compte plus de 100,000 âmes.

Hakodade, dans l'île de Yesso, a 30,000 habitants.

Au Japon, on compte une ville de plus de 700,000 habitants; deux de 200,000; trois de plus de 100,000; quatre de plus de 50,000; neuf de 30 à 50,000 et un grand nombre qui comptent moins d'habitants.

Poste, chemins de fer, télégraphes, phares

On compte au Japon 4 cours d'appel et 23 tribunaux; il y a 3,178 bureaux de poste, 2 lignes de chemins de fer, l'une de Tokio à Yokohama, d'une longueur de 26 kilomètres 400 mètres; l'autre d'Osaka à Kioto et à Kobe, d'une longueur de 70 kilomètres. La principale ligne de télégraphes est celle de Tokio à Nagasaki; plus de 1200 kilomètres. Nagasaki est relié à Shangai par un câble sous-marin. Une autre ligne part de Tokio et va jusqu'à Otaru, plus de 1000 kilomètres. Outre ces lignes, il y en a plusieurs de locales qui aboutissent aux villes impor-

tantes. La côte du Japon est protégée par 36 phares.

A. HAMON.

(A suivre.)

LES DATES SANGLANTES

L'ASSASSINAT DU DUC DE GUISE

(23 décembre 1588).

Si la sainte Ligue avait été bien réellement et sincèrement organisée pour la défense de la religion catholique, il ne faut pourtant pas oublier que ses chefs, les princes de Lorraine, avaient un autre but : celui de s'emparer de la couronne de France, en qualité de descendants directs de Charlemagne, sur les descendants quelque peu indirects de l'usurpateur Capet.

Ce but, aucun ne fut plus près de l'atteindre que Henri le Balafre, ainsi nommé d'une *balafre* que lui avait faite à la joue un coup d'arquebuse huguenote, au combat de Dormans, en 1575; et, s'il ne l'atteignit pas, c'est qu'il n'avait d'autres qualités que celles d'un audacieux aventurier : « plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, » comme dit justement Chateaubriand; et lorsqu'il n'eut plus qu'à la prendre, pour ceindre cette couronne si enviée, il préféra affecter un dédain loin de son cœur, pensant qu'on l'en admirerait davantage et qu'il lui serait toujours loisible d'en venir là. Mais l'occasion est chauve...

C'est surtout après la mort du duc d'Anjou (1584), qui faisait un prince calviniste, Henri de Navarre, l'héritier du trône, que le duc de Guise, appuyé par le pape et subventionné par l'Espagne, dévoila le but de son ambition, d'ailleurs encouragée par tout le parti catholique, qui ne méprisait pas moins Henri III que le parti protestant, et qu'il se trouva en état de braver celui-ci.

Après avoir soulevé la Champagne et la Picardie, et battu à Vimory et à Auneau (1587) les protestants

allemands venus au secours de leurs coreligionnaires français, le Balafre entra triomphant à Paris, malgré la défense expresse du roi, énergiquement poussé par ses partisans, il faut le dire, à cet acte de rébellion. Le peuple de Paris se souleva aussitôt en sa faveur, fit la fameuse journée des Barricades (12 mai 1588) et alla assiéger Henri III dans son palais. Mais, tandis que la reine-mère retenait le duc de Guise sous prétexte de débattre les conditions d'une espèce de capitulation, Henri III quittait furtivement le Louvre et allait se réfugier à Chartres, puis à Rouen.

Guise, au bout du compte, restait maître de Paris. Il fit déposer le prévôt des marchands, qu'il remplaça par La Chapelle-Marteau, et les échevins, dont il choisit les successeurs parmi les Seize. Ceux-ci, aussitôt en fonctions, *épurèrent* l'administration et remplacèrent par des Ligueurs les colonels, capitaines et quarteniers de la milice bourgeoise; de sorte que Paris se trouva affranchi de l'autorité royale et sous l'entière dépendance de la Ligue.

Cependant Henri III, tout en proférant les menaces de vengeance les plus terribles, négociait avec tout le monde afin de ressaisir le plus possible de son autorité perdue. Il congédia ses ministres, renvoya d'Epernon, et finalement conclut avec la Ligue le traité ou édit d'union par lequel il jurait de ne poser les armes qu'après la destruction des hérétiques, déclarait déchu de ses droits au trône *tout* prince non catholique (c'est-à-dire Henri de Navarre), nommait le duc de Guise lieutenant-général du royaume, donnait à la Ligue des places fortes, confiait aux ducs de Nevers et de Mayenne deux armées contre les huguenots, et enfin convoquait les États généraux à Blois.

Tout le monde espérait beaucoup des États de Blois; mais tous les députés élus avaient prêté le serment de la Ligue, et l'on aurait dit qu'ils

avaient été choisis parmi les plus exaltés du parti. Les présidents étaient : pour le clergé le cardinal de Guise, pour la noblesse le comte de Brissac et pour le tiers La Chapelle-Marteau, le plus fougueux des Seize. Cette assemblée se montra en conséquences systématiquement hostile au roi, et le duc de Guise lui-même essaya vainement de modérer ses plus funestes résolutions concernant les questions de finances.

Henri III, exaspéré, imputait au Balafre tous ses déboires : « On ne décide rien aux États, maugréait-il, que premier on ait pris langue du duc de Guise. » Et sa haine contre celui-ci s'en augmentait d'autant, tant et si bien que le tuer devint son idée fixe. Il s'en ouvrit au conseiller Rambouillet, au maréchal d'Aumont et au colonel d'Ornano.

— Le duc de Guise, leur dit-il, est à la veille d'entreprendre sur ma couronne et sur ma vie, tellement qu'il m'a réduit en cette extrémité qu'il faut que je meure ou qu'il meure; je suis résolu de le faire tuer dans ma chambre. Il est temps que je sois seul roi : qui a compagnon a maître.

Ses conseillers approuvèrent ce noble dessein. Montpezat de Longnac et huit des *quarante-cinq*, garde particulière du roi, furent chargés d'en assurer l'exécution.

Les avertissements ne manquèrent pas au duc de Guise. Philippe II lui mandait de se défier du roi, qui en voulait certainement à sa vie; de tous côtés on le pressait de quitter Blois, où il n'était pas en sûreté. — « Il n'oserait », se contentait de répondre le présomptueux Balafre. — *Il* osa pourtant.

Le 23 décembre, à huit heures du matin, le duc de Guise, qui se rendait au conseil, fut prié par un huissier d'entrer dans la chambre du roi. Il s'y rendit aussitôt, non peut-être sans un secret pressentiment qu'il allait se passer tout à l'heure dans cette chambre quelque chose de terrible, sinon de décisif.

A peine avait-il ouvert la porte, que les assassins, disposés par Henri III

lui-même avec un soin tout particulier, se jetaient sur lui, le criblant de coups d'épée et de poignard. Il tomba mort, sans avoir eu le temps de proférer un cri. — La veille, Henri III avait communiqué avec les Guise et juré sur l'hostie qu'il les aimerait toujours!

Le bruit occasionné par la scène de meurtre qui se déroulait dans la chambre du roi leur étant parvenu, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, qui étaient au conseil, ne doutèrent point une minute de la nature de cette scène et voulurent appeler du secours; mais ils furent arrêtés et jetés en prison.

Le lendemain, le roi voulut se débarrasser du cardinal de Guise comme il l'avait fait la veille de son frère; mais il fallut recourir aux halberdes de quatre soldats des gardes, qui d'ailleurs s'en tirèrent au mieux. — Les quarante-cinq s'étaient refusés unanimement à tremper leurs mains dans le sang d'un cardinal, Guise ou non.

Le duc de Mayenne, condamné comme ses frères, réussit à échapper aux émissaires lancés à sa poursuite et se réfugia en Bourgogne. La mère et les enfants du Balafre, leurs parents, leurs amis furent arrêtés, ainsi que tous les personnages importants de la Ligue qu'on put se procurer.

Après s'être assuré que le duc de Guise était bien mort, Henri III s'était rendu auprès de sa mère, presque moribonde.

— Je suis redevenu roi de France, madame, lui dit-il, ayant fait tuer le roi de Paris.

— Dieu veuille, lui répondit Catherine, que vous ne soyez pas ainsi devenu roi de néant. Vous avez bien taillé, sans doute, mais il faut coudre maintenant...

Sept mois après, Henri III tombait à son tour sous le poignard d'un assassin, le dominicain Jacques Clément.

E. D.

Vivez avec vingt sous par jour et gagnez-les, vous ne serez jamais dyspeptiques. (D'ABERNETHY.)

NORD ET SUD

—

V

LA GIGINA

David, bien aise d'avoir échappé plus tôt qu'il ne l'espérait à ce dernier contre-temps, franchit le vestibule en deux bonds et traversa non moins rapidement une vaste cour sablée, entourée d'une double ceinture de platanes. A l'autre extrémité de cette cour, une fontaine ressortait en haut relief du milieu de la muraille, et, de chaque côté, un double perron donnait accès aux escaliers desservant les étages du corps de bâtiment du fond et de la moitié postérieure des deux ailes latérales de l'édifice. Il gravit, non sans difficulté, l'un de ces escaliers jusqu'au premier étage, traversa une longue salle dont plus de la moitié des lits étaient vides, et arriva enfin, à bout de forces, à la chambrette solitaire qu'il habitait avec son ami et dont nous ne décrirons pas l'éloquente nudité.

L'amputé s'approcha alors de son lit et, se laissant glisser de ses béquilles avec autant de précaution que son état d'excitation nerveuse lui permettait d'en prendre, il s'y étendit avec une indicible volupté, ferma les yeux et parut bientôt plongé dans l'oubli le plus complet des choses extérieures. Pourtant il ne dort point. Favorisé par la solitude complète qui l'entourait, inconsciemment et peu à peu, il se prit à évoquer ses souvenirs, depuis le jour où il était tombé, grièvement blessé, sur le champ de bataille de Solferino. Il se revoyait, ballotté comme une masse inerte, mais cruellement sensible à l'atroce douleur; il se rappelait son arrivée à l'hôpital, avec une blessure dont la gangrène s'était déjà emparée, les premiers soins dont il avait été l'objet: il entendait les hurlements des malheureux qui l'avaient précédé dans la chambre de torture où l'on avait procédé sur lui-même à

une amputation tardive, condamnée à l'insuccès et pourtant suivie, en dépit de toutes les prévisions contraires, d'une complète guérison.

Ces souvenirs se présentaient si vivants à son esprit, qu'il ne pouvait réprimer un tressaillement lorsqu'ils lui rappelaient quelque douleur bien cruelle, naguère encore supportée avec une orgueilleuse sérénité qui faisait l'admiration des témoins de son martyre. Il y avait des lacunes, de longues et sinistres lacunes, pendant lesquelles il avait perdu conscience de son être, excepté qu'il lui semblait avoir souffert, roulant sans repos d'un gouffre dans l'autre, toutes les tortures de l'impitoyable enfer au lieu de ténèbres intenses, peuplées de fantômes hideux poussant des cris épouvantables. Mais une vision lumineuse traversait par intervalles ces horribles scènes: un ange apparaissait, et les démons grimaçants fuyaient à son approche, et le doux éclair de ses yeux humides de larmes calmait aussitôt les douleurs les plus intenses, faisant succéder aux ténèbres nauséabondes la molle clarté d'une belle soirée d'été. Cette vision n'était pas fille du délire extravagant; il le savait bien, même dans ses tristes moments, car il l'avait eue dès le commencement, car elle avait les traits de la jeune fille qui lui avait fait accueil à son arrivée et dont il avait pu tout de suite apprécier les soins délicats et dévoués jusqu'au sacrifice.

Cette jeune fille, dont le souvenir fait passer sur les lèvres du mutilé un sourire d'une ineffable reconnaissance, c'est Luigia Franchi; c'est celle que David vient de quitter si heureuse, mais en même temps si fermement résolue à ne pas enfreindre une consigne dont les dispositions lui ont été signifiées en des termes qui l'ont vivement froissée; parce que, comme toutes les personnes d'une délicatesse exquise, sa susceptibilité est extrême; celle enfin dont la com-

tesse Marazza a pris si chaudement la défense, bien qu'elle n'eût formulé aucune plainte, et sur cette seule réflexion (en supposant que l'aimable patricienne fût capable de réflexion) qu'elle devait avoir de graves raisons de ne point reparaitre à Santobomono.

Luigia Franchi appartenait à une famille de patriotes fanatiques dont il ne restait plus qu'elle. Orpheline depuis longtemps, elle gagnait prosaïquement et maigrement sa vie à des travaux de couture, les plus utiles sans contredit et par conséquent les moins rétribués sous toutes les latitudes. La guerre, comme de raison, lui avait enlevé tout d'un coup son gagne-pain ; car la guerre, quels qu'en puissent être et la cause et le but, a pour première et inéluctable satisfaction de frapper l'innocent et le pauvre. Le paysan voit sa récolte détruite, ses étables, sa basse-cour, sa cave pillées : l'ouvrier des villes, bien avant que les parties en soient venues aux mains, voit le travail tomber des siennes : le métier se tait, l'atelier se ferme, et comme la prévoyance ne lui est pas toujours vertu facile, il ne lui reste plus que le choix entre mille façons ingénieuses et diverses d'en finir avec l'existence, y compris celle de mourir tout bêtement de faim, avec sa nichée s'il a commis l'abominable faute de s'en créer une, seul dans le cas contraire.

Luigia subit la loi commune. Mais simple dans ses goûts, économe par habitude et par nécessité, elle se trouvait au moment de la catastrophe à la tête d'un capital assez important pour lui permettre un chômage de quinze jours, peut-être même d'un mois, à la condition d'agir habilement et prudemment dès le début. Elle envisagea donc sans faiblir cette éventualité ruineuse et, lorsqu'il fallut s'occuper des malheureux blessés qui arrivaient en foule de la plaine de Solferino, c'est-à-dire des ambulances d'alentour, elle se trouva, avec une sorte

de joie, toute préparée au rôle que la Providence réservait dans cette occasion aux femmes de cœur de la patriote Lombardie. Avec autant d'empressement que les frères patriciennes qui avaient une réputation à soutenir, cette pauvre enfant, la dernière à qui l'on eût songé à rien demander, se rendit des premières au-devant des lugubres convois, réclamant pour sa part, dans l'humilité de son cœur, les fonctions les plus pénibles et les plus répugnantes. Mais, disons-le à la gloire de celles qui pouvaient tout régler à leur entière convenance sans soulever la plus petite protestation, il n'y eut point là de semblables distinctions : chacune paya de sa personne dans la même mesure, quelles que fussent sa naissance et sa fortune.

Le service actif de Luigia Franchi à l'hôpital Santobomono, où le hasard d'une distribution hâtive l'avait fait placer, ne dura toutefois que peu de temps. L'émulation avait rapidement élevé l'importance des secours au-delà des besoins ; un certain désordre en résulta, et il fallut songer à mettre un peu de régularité dans le service, en éliminant au besoin les incapables, s'il y en avait et en utilisant autrement la bonne volonté des dernières venues ou des moins robustes. Ce fut alors qu'on s'aperçut que la Luigia, ou plutôt la *Gigina*, comme on l'appelait familièrement, sous prétexte d'abréviation caressante, disposait de son temps exactement comme quelqu'un qui ne saurait qu'en faire ou dont le sacrifice, si pénible qu'il fût, serait indispensable au salut de tous.

Tout Crémone connaissait la Gigina, fille d'un pauvre *calzolaio* de la porte Sainte-Marguerite, conspirateur endurci, pris avec une douzaine de complices, sept ou huit années auparavant, c'est-à-dire à une époque où Luigia n'avait pas encore dix ans, dans une folle échauffourée, condamné à mort et fusillé. Cet homme était veuf ; il est à croire

que son père à lui, ses ascendants et ses collatéraux avaient eu une fin également violente et prématurée, pour des causes sensiblement pareilles ; dans tous les cas, la mort de Castruccio Franchi laissa son enfant absolument seule au monde.

Une bonne âme de voisine avait recueilli la petite Luigia le jour même de l'arrestation de son père. Cette voisine exerçait l'état de couturière ; or la petite rendait depuis longtemps, une aiguille à la main, d'importants services dans la maison du cordonnier, soit en bordant des chaussures, soit en ravaudant les misérables nippes de son père et les siennes. C'est assez l'ordinaire pour les fillettes pauvres, dont la mère n'est plus, d'être des petites femmes de ménage, souvent précieuses malgré leur faiblesse et leur inexpérience, à l'âge où les autres enfants n'ont de souci que le jeu. La voisine était sans doute au fait des habitudes de Luigia. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en l'adoptant, elle fit une excellente affaire en même temps qu'une bonne action.

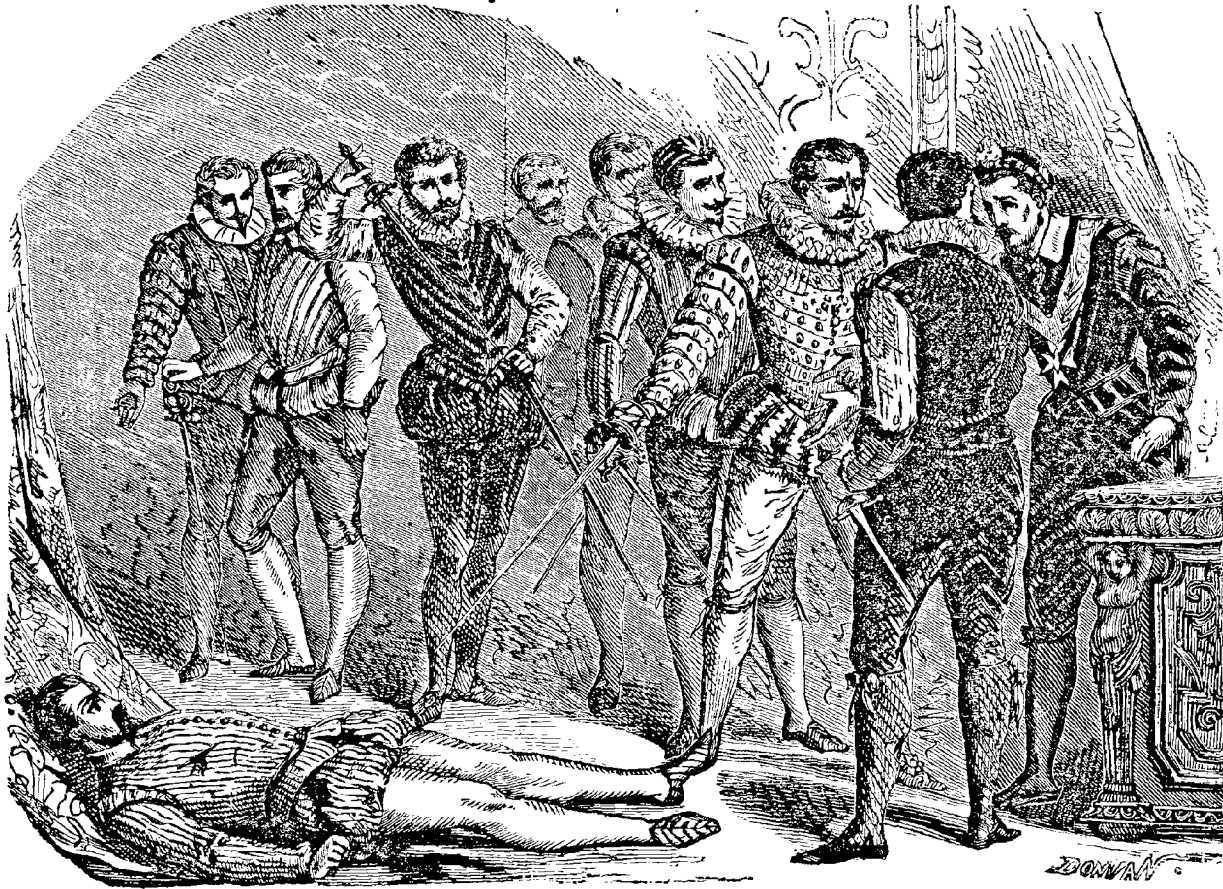
Si cette fille d'un martyr patriote devint l'enfant adoptif d'une humble ouvrière, disons tout de suite que c'est de son propre choix, car de plus puissants et de plus riches s'étaient présentés avec des offres autrement brillantes ; mais l'enfant aimait sa vieille voisine qu'elle connaissait depuis que ses yeux étaient ouverts à la lumière, elle aimait l'entourage familial qu'elle lui offrait et elle ne l'eût pas échangé contre la brillante prison d'un palais. Malgré cela, jamais l'aristocratie patriote de Crémone n'avait perdu de vue la Gigina, et quand la vieille couturière était allée rejoindre à son tour ses humbles ancêtres, dans le troupeau dont Sant'Omobono est le digne pasteur, elle avait laissé sa pupille sous la tutelle, non de quelques patriciennes oubliées, mais de toute une population qui l'aimait et qui lui eût fait un sort différent si elle avait seulement manifesté la moindre préférence.

Pour en revenir à la position qu'elle occupait à l'hôpital Sant'Omobono et à la manière dont elle la perdit, nous dirons que les services dûment organisés, la Gigina, dont la situation économique ne pouvait être un mystère pour personne, comparut devant l'aréopage des matrones préposées au département de la charpie et des bandages dans les régions inférieures. Ce tribunal, disposé d'ailleurs à l'indulgence, était présidé, — est-il besoin

de latitude à la défense et rendant illusoire tout moyen ordinaire d'opposition. L'accusée y était avertie que le sacrifice de son temps était désormais un sacrifice inutile, et les documents à l'appui ne manquaient pas, Dieu merci ! On lui prouvait en outre qu'elle pouvait employer ce temps d'une manière plus fructueuse pour elle et plus utile pour tout le monde ; et, pour prévenir toute objection, on l'accabla sur l'heure d'une montagne de

A quelle cause attribuer une révolte si soudaine et si contraire, quoique muette, aux sentiments d'humilité et de sacrifice qu'on savait animer la fille de Castruccio Franchi ?

L'explication était facile, mais elle ne se la fût pas donnée à elle-même, peut-être parce qu'elle ne savait pas bien que c'était la vraie, sinon la seule. Il y avait dans le service de la jeune infirmière un blessé dont l'état était lamentable, presque déses-



LES DATES SANGLANTES. — Assassinat du duc de Guise, le 23 déc. 1588 (p. 6, col. 1)

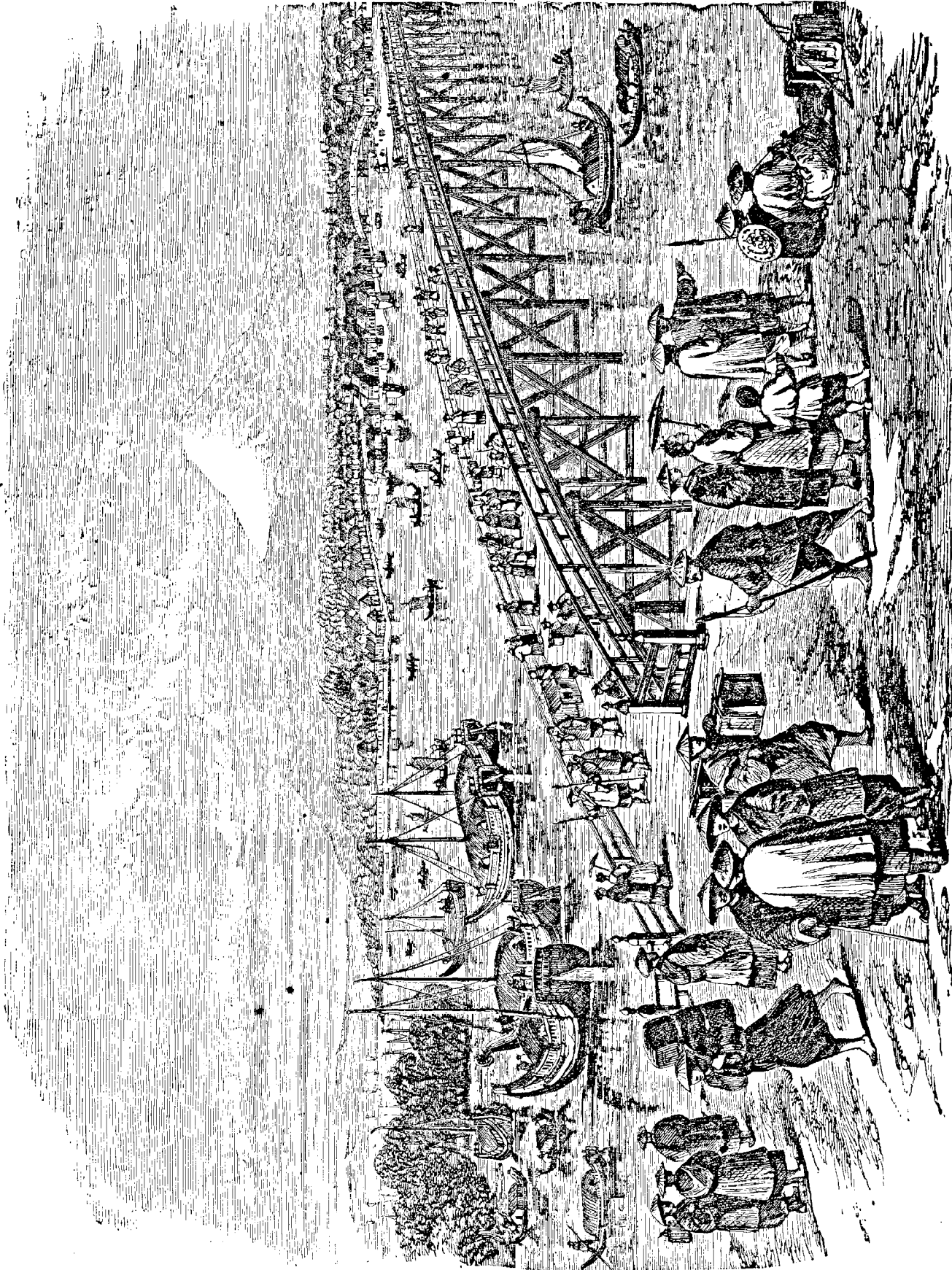
de le dire ? — par la remuante et sympathique comtesse Marazza. Luigia dut alors entendre, non un sermon, la comtesse n'était pas forte sur l'homélie, mais un discours agréablement varié d'italien téméraire et de français douteux, débité sur le ton d'un ordre du jour à la grande armée. Ce morceau d'éloquence fit une grande impression sur la jeune infirmière, car, comme tous les discours longuement médités, il était bourré d'arguments péremptoires, laissant peu

travaux d'aiguille bien rétribués, dont il est possible que personne n'eût besoin.

La pauvre enfant ne trouva rien à répondre. Elle était pourtant au désespoir d'obéir, et peut-être l'envie la mordit-elle au cœur pour la première fois de sa vie :

— Si j'étais riche, pourtant, pensa-t-elle, on n'oserait pas me tenir un pareil langage, on n'oserait pas me chasser de ce lieu de douleur... où mon âme restera enfermée en dépit de tous et de moi-même !

péré, et dont la physionomie énergique et douce à la fois, malgré ses traits étirés par la souffrance et la pâleur livide qui le recouvrait, avait fait sur son tendre cœur une impression désormais ineffaçable. Elle l'avait reçu des ambulances volantes, l'avait fait porter sur le lit où il gisait encore, avait lavé et pansé la plaie infecte de sa jambe brisée, avait veillé jour et nuit à son chevet depuis le premier moment !... Amputé depuis quelques jours seulement, la fièvre s'était emparé de lui et il



LE JAPON, SA GÉOGRAPHIE, etc. — Le port de Yedo ou Tokio (p. 3, col. 1).

était en proie à un délire furieux ! Pendant les soixante-douze heures qui venaient de s'écouler, Luigia n'avait pris aucun repos, fût-ce d'une minute (et cette circonstance n'avait probablement pas été sans influence sur la détermination précipitée des matrones) ; penchée sur son cher malade, attentive, hale-tante, épiait ses moindres gestes, un soupir un peu plus sifflant, un peu plus rauque que les autres, s'oubliait elle-même et le reste du monde...

Ellen'aurait pu résister longtemps à un pareil système : mais comment se résoudre, pourtant, à abandonner ce malheureux dans cet état ? Elle hasarda quelques objections timides, quoiqu'au fond plus énergiques qu'on n'aurait pu s'y attendre, en faisant valoir autant qu'elle le put cet argument qu'elle croyait décisif. Mais il était facile de lui prouver que son blessé ne serait pas abandonné parce qu'elle ne serait plus auprès de lui, et elle ne trouva rien à répondre à cela ; on convint en outre, sur sa prière, qu'il lui serait loisible de venir le voir, s'asseoir à son chevet, suppléer pendant une heure ou deux celle qui l'allait remplacer auprès de lui, à la condition que ses intérêts, sa propre santé n'en pourraient souffrir. Il ne restait plus qu'à obéir. Ce fut avec un cruel déchirement et des sanglots impossibles à réprimer qu'elle remit son « service » aux deux sœurs Costanza et Giulia Ansaldo, les adjurant sur leur salut éternel de prendre soin de l'amputé comme s'il s'agissait de leur propre frère.

Costanza, par une intuition secrète, comprit ce qu'il y avait de passion cachée, inconsciente sous cette adjuration candide, et ce fut les yeux humides et le cœur profondément agité que, pressant avec chaleur dans les siennes les mains de l'ouvrière, elle lui jura de veiller sur son malade favori avec une sollicitude toute... fraternelle. Giulia lui fit de son côté la même promesse ; elle la lui fit d'une manière très so-

lennelle et, ce qui vaut mieux, très cordiale, mais sans arrière-pensée d'aucune sorte.

Luigia quitta donc l'hôpital à demi rassurée, laissant en tout cas aux mains qu'elle eût elle-même choisies, ce blessé qui l'intéressait tant, bien que lui l'eût à peine entrevue et qu'il se trouvât tout à fait incapable d'apprécier l'importance du changement opéré dans le service dont il faisait partie. Mais elle n'avait pas manqué, depuis lors, de venir chaque jour passer auprès du malheureux tout le temps qu'elle pouvait dérober au travail, et elle s'y tenait opiniâtrément, ivée depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin toutes les fois que le samedi et le lundi reparaissaient dans le cours régulier du temps.

Elle avait donc suivi d'un œil anxieux toutes les phases du mal et les progrès lents et incertains du retour à la vie. On l'avait vue pendant des semaines, revenir chaque soir jouir de la seule distraction qu'elle connût maintenant à sa vie monotone et laborieuse, c'est-à-dire reprendre son service d'infirmière auprès du seul amputé de l'établissement qui dût survivre à la cruelle opération ! Celle des sœurs Ansaldo qui se trouva alors de service la laissait, après un rapide échange des paroles affectueuses et de renseignements ayant toujours le même objet, agir absolument à sa guise, lui abandonnant entièrement un malade qui pouvait se passer des bons soins dont elle allait porter ce surcroît aux déshérités d'alentour.

Bien des jours et bien des nuits s'écoulèrent sans apporter de changement dans la triste position du sergent-major. Quel moment cruel pour Luigia que celui où il fallait le quitter avec la terrible appréhension de ne plus le revoir ! Combien de fois son sommeil fut-il troublé au milieu de la nuit par le bruit du sinistre tombereau des morts, roulant sur le pavé retentissant, pour la « corvée » de nuit ! ..

Un dimanche matin, Luigia était

assise au chevet du blessé, qui dormait profondément, avec un calme qu'elle ne lui avait jamais vu. La jeune fille ne pouvait détacher ses yeux de ce visage dont les traits, délivrés de l'agitation fébrile qu'elle leur avait toujours connue, exprimaient une sorte de mystérieuse sérénité. Un combat se livrait dans son âme endolorie, pendant qu'elle épiait ces indices équivoques : Fallait-il désirer son réveil, ou le craindre ? Quel serait l'inconnu qui allait se dégager tout-à-l'heure ? Quelque chose de décisif, sans aucun doute, mais...

A ce moment, sans un tressaillement, sans un soupir, le blessé ouvrit les yeux, rencontra ceux de sa garde, sourit (sourit !...) à son doux visage penché sur le sien, et formula distinctement pour elle seule, — tant sa voix, à lui, était affaiblie, tant son oreille, à elle, était près des lèvres d'où ils s'échappaient — ces mots délicieux :

— Merci, merci, chère... Je vous connais... Je vous... connais bien !

Luigia se redressa comme frappée d'un choc électrique et, sans en entendre davantage, pâle, les yeux hagards, demi-folle, elle s'élança à travers les rangées de lits (il ne s'agissait pas alors de chambre séparée), s'empara de Costanza Ansaldo, occupée à l'autre bout de la salle à préparer je ne sais quelle potion qu'une autre dut achever, et l'amena auprès du ressuscité, non sans l'accabler de bénédictions tout le long du chemin, et cela avec une volubilité dont nul ne l'eût crue capable — excepté Costanza, peut-être.

David était sauvé ! Les deux jeunes filles le constatèrent sans difficulté et se montrèrent étonnamment d'accord pour trouver la chose toute naturelle, en dépit des *signori medici* également d'accord entre eux sur ce point qu'elle tenait du miracle. Sans doute il y avait à compter avec les accidents secondaires, mais le plus fort était fait.

Cette constatation produisit sur

les deux infirmières un effet diamétralement opposé. Tandis que Costanza, calme et méthodique, se multipliait pour que rien ne fût négligé de ce qui pouvait rattacher définitivement à la vie celui qui venait d'échapper aux froides étreintes de la mort, Luigia semblait avoir perdu en une minute toute notion des faits les plus simples, toute perception à peu près nette des choses. Il n'y avait pour elle, en ce moment, rien de positif au monde que ce fait capital : David sauvé ! David dont elle avait recueilli le premier regard, le premier sourire ! Elle, ordinairement si forte, si patiente, si méthodique, si prévoyante, même sous le coup de la plus terrible appréhension, du chagrin le plus violent, elle chancelait étourdie, et ses mains tremblantes étaient incapables de rendre le plus petit service. Riant et pleurant dans la même minute, sans transition, elle ne savait à quoi s'ingénier, et voulant tout faire, brouillait tout et entravait sérieusement les patients efforts de Costanza.

— Si vous restez un quart d'heure de plus dans cet état, ma chère enfant, lui dit Costanza avec douceur, vous tomberez malade vous-même. Descendez, promenez-vous une demi-heure à l'ombre, cela vous fera du bien. Ensuite vous remonterez.

Luigia voulut protester ; mais le regard suppliant de Costanza la vainquit. Elle quitta la salle sans prononcer une parole de plus.

(A suivre) HECTOR GAMILLY.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

John had now eleven pounds, thirteen shillings and four pence left, to fit up his shop with. His next step therefore, on leaving Mr. Sulky, was to lay it out in

3. 0. 3
glasses, bottles, tea-pots, milk-pots,
7 6. 2 0. 6 4 6.
sugar-basins, cups saucers, and other
13 0 6. 0 2.0 13 0
fine earthen ware. These he piled up in

a wide, open basket, putting the crockery
6 6. 6 6.
undermost and the glasses uppermost.

2 0
He then placed the basket at his feet,
3 6
sat down on a stool, thrust his hands into
3 0
his pockets, and leaned his back against
27 6 6 6 6.
the wall, in expectation of customers. As
86.0 1 3.
he sat in this posture, with his eyes on
6.
the basket, he fell into a long and enter-
2 0 2 4 0 0
taining train of thoughts; for the mind of
2 0
the idle does not always partake of the
15. 0.
drowsiness of their limbs.

TRADUCTION LITTÉRALE

John had now eleven pounds, thirteen shillings and four pence left, to fit up his shop with. His next step therefore, on leaving Mr. Sulky, was to lay it out in glasses, bottles, tea-pots, milk-pots, sugar-basins, cups saucers, and other fine earthen ware. These he piled up in a wide open basket, putting the crockery undermost and the glasses uppermost.

He then placed the basket at his feet, sat down on a stool, thrust his hands into his pockets, and leaned his back against the wall, in expectation of customers. As he sat in this posture, with his eyes on the basket, he fell into a long and entertaining train of thoughts; for the mind of the idle does not always partake of the drowsiness of their limbs.

TRADUCTION FRANÇAISE

Il restait alors à Jean onze livres, treize shillings et quatre pence, pour garnir sa

boutique. C'est pourquoi sa première démarche, en quittant Mr. Sulky, fut de dépenser cet argent en verres, en bouteilles, en théières, en pots au lait, en sucriers, en tasses, en soucoupes, et en autre poterie fine. Il empila ces choses dans un large panier ouvert, mettant la poterie par-dessous, et les verres par dessus.

Puis il plaça le panier à ses pieds, s'assit sur un tabouret, enfonça ses mains dans ses poches, et s'appuya le dos contre le mur, en attendant les chalands. Comme il était assis dans cette posture, les yeux sur le panier, il tomba dans une longue et amusante suite de pensées ; car l'esprit des paresseux ne partage pas toujours l'engourdissement des membres

CONVERSATION

QUESTIONS.	ANSWERS.
How much money had John now?	Eleven pounds, thirteen shillings and four pence.
What was it his intention to do with that money?	To fit up his shop.
When did he lay out his money?	On leaving Mr. Sulky.
In what did he lay out his money?	In glasses, bottles, tea-pots, milk-pots, sugar-basins, cups, saucers, and other fine earthen ware.
What was his next step, on leaving Mr. Sulky?	His next step was to lay out his money in glasses, etc.
What did he lay out in glasses, etc.?	His money.
What did he pile up in a wide open basket?	His glasses, bottles, etc.
Where did he pile these up?	In a wide open basket.
What did he put undermost?	The crockery.
What did he put uppermost?	The glasses.
What did he place at his feet?	The basket.
Where did he place his basket?	At his feet.
Where did he sit down?	On a stool.
Where did he thrust his hands?	Into his pockets.
What did he thrust into his pockets?	His hands.
Where did he lean his back?	Against the wall
In what expectation was he?	In expectation of customers.
In what posture did he sit?	He sat with his hands in his pockets, and his back against the wall.
On what were his eyes bent?	On the basket.
Into what did he fall?	Into a long and entertaining train of thoughts.

Whose mind does not always partake of the drowsiness of their limbs?

What does not the mind of the idle always partake of.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS

Oh! here is our friend Jack.

Hope you are well this morning.

Very well, as you see.

Sit down. You shall take a slice of ham, and a glass of something.

No, I'll only take a cup of tea.

Nancy, give the gentleman a cup.

Let me help you.

Where's the milk. Here it is, and here's the sugar.

I'll take a little more bread and butter.

How do you like your tea?

'Tis very good, indeed.

Well, and how are all our friends?

They were all very well, when I left them.

Is it long since you left them?

Why, about a month.

What! have you been here so long without coming to see us?

It is very unkind of you.

I really could not come sooner.

You know what a life of business is.

I did not come for my pleasure merely.

All my time has been taken up till now.

But now I hope you will give a part of it to you friends.

The mind of the idle.

It does not always partake of the drowsiness of their limbs.

A TRADUIRE EN ANGLAIS

Oh! voici notre ami Jack.

J'espère que vous vous portez bien ce matin?

Très bien, comme vous voyez.

Asseyez-vous. Vous allez prendre une tranche de jambon et un verre de quelque chose.

Non, je ne prendrai qu'une tasse de thé.

Nancy, donnez une tasse à monsieur.

Laissez-moi vous servir.

Où est le lait? Le voici, et voici le sucre.

Je prendrai encore un peu de pain et de beurre.

Comment trouvez-vous votre thé?

Il est très bon, en vérité.

Eh bien, comment se portent tous nos amis?

Ils se portaient tous très bien quand je les ai quittés?

Y a-t-il longtemps que vous les avez quittés?

Mais, il y a près d'un mois.

Quoi, vous êtes ici depuis si longtemps, sans être venu nous voir?

C'est bien mal à vous.

Je n'ai réellement pu venir plus tôt.

Vous savez ce que c'est qu'une vie d'affaires.

Je ne suis pas venu simplement pour mon plaisir.

Tout mon temps a été pris jusqu'à présent.

Mais, maintenant, j'espère que vous en donnerez une partie à vos amis?

Oh! certainly. And my first call has been on you.

You are a good fellow.

Do you stay long here?

A month or two longer, I believe.

Will you dine with us?

I am afraid it will not be possible for me to-day.

I have a great many things to do before dinner.

We never dine before seven o'clock.

Well, then, I think I shall be able to come.

Good morning.

Good bye.

(A suivre.)

Oh! certainement. Et ma première visite a été pour vous.

Vous êtes un bon enfant.

Restez-vous longtemps ici?

Encore un mois ou deux, je crois.

Voulez-vous dîner avec nous?

J'ai peur que cela ne me soit pas possible aujourd'hui.

J'ai bien des choses à faire avant dîner.

Nous ne dinons jamais avant sept heures.

Eh bien, alors, je pense que je pourrai venir.

Bonjour.

Au revoir.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VIII

LES GUERRES PUNIQUES (suite)

Pendant ces vains efforts d'Annibal pour susciter des ennemis à Rome, les Romains armaient vingt légions, resserraient davantage le général carthaginois dans l'Apulie et la Lucanie, et s'acharnaient sur Capoue, afin de faire un exemple terrible de cette cité qui avait donné la première le signal de la défection. Annibal, pour la sauver, pénétra jusque sous les murs de Rome, mais inutilement; Capoue tomba, et tout son peuple fut vendu. Il ne restait plus à Annibal qu'un espoir: son frère Asdrubal lui amenait soixante mille hommes. Arrêté sur les bords du Métaure, non loin de Séna, ville de l'Ombrie, par les deux consuls Livius Salinator et Claudius Néron, Asdrubal y périt avec toute son armée (207). Annibal, réfugié dans le Brutium, y tint cinq années encore, jusqu'à ce que Scipion l'arrachât d'Italie en assiégeant Carthage.

Deux Scipions, Cnéius et Cornélius, luttèrent depuis l'année 218 en Espagne. Après de brillants succès, ils furent accablés par des forces

supérieures et périrent. Un jeune chevalier, Marcus, sauva les débris de leurs troupes, et la confiance renaissait déjà, quand le fils de Cornélius, Publius Scipion, vint, à peine âgé de vingt-quatre ans, prendre le commandement de l'armée d'Espagne (211). Dès les premiers jours, il se signala par une grande entreprise, la surprise de Carthage, l'arsenal des Carthaginois dans la péninsule (210). Aidé des Espagnols qu'il s'était gagnés par sa douceur, il battit Asdrubal qu'il laissa échapper, fit reculer les autres généraux carthaginois jusqu'à Gadès, passa en Afrique, où il décida Syphax, roi des Numides, à signer une alliance avec Rome (205), revint prendre Gadès, et récompensa de ses succès par le consulat, résolut d'attaquer Carthage elle-même.

Malgré l'opposition de Fabius, qu'effrayait cette témérité, il débarqua en Afrique, où des deux rois numides sur lesquels il comptait, l'un, Syphax, ramené par la reine Sophonisbe (sa femme, fille d'Asdrubal) au parti de Carthage, était ennemi; l'autre, Massinissa, dépouillé. Mais Scipion triompha facilement de Syphax et décida Massinissa, son allié, à envoyer du poison à la veuve du vaincu. Il dispersa toutes les armées qui lui sont envoyées et fit de si rapides progrès, que les Carthaginois durent rappeler Annibal.

Celui-ci se trouva bientôt en face de son rival, et, après avoir vainement essayé de la voie des négociations, il recourut aux armes. Annibal vaincu s'enfuit du champ de bataille de Zama, que couvraient vingt mille de ses soldats, jusqu'à Adrumète, et de là à Carthage, où il rentra trente-cinq ans après en être sorti (202).

Scipion ne demanda pas l'extradition d'Annibal, et fixa les conditions suivantes:

Carthage gardera ses lois et ce qu'elle possède en Afrique; elle livrera les prisonniers, les transfuges, tous ses navires, excepté dix;

tous ses éléphants, sans pouvoir en dompter d'autres à l'avenir ; elle ne fera point de guerres, même en Afrique, sans la permission de Rome, et elle ne pourra lever des mercenaires étrangers ; elle payera dix mille talents (5,166,550 fr.) en cinquante ans, indemnisera Massinissa et le reconnaîtra pour allié.

Scipion reçut quatre mille prisonniers, d'assez nombreux transfuges qu'il fit mettre en croix ou périr sous la hache, et cinq cents vaisseaux qu'il fit brûler en pleine mer. Carthage était désarmée. Pour qu'elle ne pût se relever, Scipion plaça près d'elle un ennemi irréconciliable, Massinissa, qu'il reconnut comme roi de la Numidie (201).

On le voit, Carthage reçut la paix, non pas d'un ennemi, comme le fait remarquer Montesquieu, mais d'un maître.

Ainsi se terminait la seconde guerre punique, guerre si fameuse que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent à Annibal, et que cet

homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité.

Tout ce que peut faire un grand homme d'État et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie : n'ayant pu porter Scipion à la paix, il donna une bataille où la fortune sembla prendre plaisir à confondre son habileté, son expérience et son bon sens.

Le retour de Scipion à Rome fut le plus magnifique triomphe. On lui

donna le nom d'Africain, le peuple lui offrit le consulat et la dictature à vie. Ainsi Rome oubliait ses lois pour mieux honorer son heureux général. Elle offrait à Scipion ce qu'elle laissera prendre à César !

C'est que Zama n'était pas seulement la fin de la seconde guerre punique, mais le commencement de la conquête du monde.

Depuis Zama, l'existence de Carthage, livrée sans défense aux coups

ritoire et à la supériorité de sa marine. Caton, dès lors, ne cessa plus de poursuivre Carthage de ses invectives ; il terminait tous ses discours par la formule célèbre : « Mon avis est qu'il faut détruire Carthage (*censeo delendam esse Carthaginem*). »

L'occasion s'en présenta bientôt. Carthage ayant repoussé une attaque de Massinissa, le Sénat cria à la violation du traité (149).

Ce fut la cause de la troisième guerre punique (149-146). Les consuls débarquèrent en Afrique avec quatre-vingt mille soldats, demandèrent qu'on leur livrât les armes et les machines de guerre, et, lors qu'ils eurent tout reçu, ils ordonnèrent aux Carthaginois d'abandonner leur ville et d'aller s'établir à dix milles dans les terres. L'indignation réveilla ce peuple immense. Nuit et jour on fabriqua des armes et Asdrubal réunit dans son camp de Néphéris jusqu'à soixante-dix mille hommes. Le petit-fils de Scipion l'Africain, Scipion Emilien (fils de Paul



HISTOIRE UNIVERSELLE -- Scipion à Carthage

« Et Rome aussi verra sa fatale journée » page 14, col 1.

de Massinissa, ne fut qu'une lente agonie. En 193, ce prince lui enleva le riche territoire d'Emporie ; onze ans après, des terres considérables ; en 174, toute la province de Tysca et soixante-dix villes. Les Carthaginois réclamèrent à Rome ; le Sénat promit justice : Massinissa garda le territoire contesté. Caton vint et trouva Carthage riche, peuplée, prospère ; car cette ville s'était promptement relevée de ses désastres, grâce à la fertilité de son ter-

Emile le Macédonique et adopté par le fils de Scipion l'Africain), arriva alors au camp des Romains, disciplina les soldats et leur rendit l'habitude de l'obéissance, du courage et des travaux pénibles.

Carthage était située sur un isthme, il le coupa d'un fossé et d'un mur, et affama sept cent mille habitants, enfermant le port avec une digue immense. Les Carthaginois creusèrent dans le roc une nouvelle sortie vers la haute mer, et

une flotte bâtie avec les débris de leurs maisons faillit surprendre les galères romaines. Scipion la repoussa, et, laissant la famine faire d'affreux ravages dans la ville, alla durant l'hiver, forcer le camp de Néphéris. Au retour du printemps, la muraille que baignait le port Cothon fut enlevée et livra la ville aux Romains. Pour atteindre la citadelle Byrsa, placée au centre, il fallut traverser de longues rues étroites, où les Carthaginois, retranchés dans les maisons, firent une résistance acharnée. Sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve, cinquante mille hommes en sortirent : à leur tête était Asdrubal. Sa femme, après avoir insulté du haut des murs à sa lâcheté, égorga ses deux enfants et se précipita elle-même dans les flammes. Scipion abandonna au pillage ces ruines fumantes, et des commissaires envoyés par le Sénat firent du territoire carthaginois une province romaine, l'*Afrique* (146).

On dit qu'en présence de tant de ruines, à la vue d'un si grand désastre, Scipion ne put retenir ses larmes. Il répéta en voyant tomber Carthage un vers d'Homère légèrement modifié, dont voici le sens :

« Et Rome aussi verra sa fatale journée! »

Six cents ans plus tard, une armée partie de Carthage, sous la conduite du Vandale Genséric, devait à son tour prendre et saccager Rome (455 apr. J.-C.).

(A suivre). ARTHUR MONNANTEUIL.

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

Le monde littéraire et artistique vient de faire une perte considérable. M. Charles Blanc a succombé, le 17 janvier, aux suites d'un mal douloureux dont il souffrait depuis deux mois, et qui ne laissait guère plus d'espoir, d'ailleurs, depuis trois semaines au moins.

Auguste - Alexandre - Philippe-Charles Blanc était né à Castres, le 13 novembre 1813 ; son père était inspecteur général des finances en Espagne sous Joseph Bonaparte. Il étudia d'abord la gravure, successivement avec Calamatta et Mercuri et professa quelque temps cet art, tout en donnant aux journaux publiés par son frère, M. Louis Blanc, le *Bon Sens* et la *Revue du Progrès*, des articles de critique artistique.

Collaborateur de l'*Artiste*, du *Courrier français*, du *Journal de Rouen*, Charles Blanc devint, en 1840, rédacteur en chef du *Propagateur de l'Aube*, et en 1842, du *Journal de l'Eure*. Vers la fin de la même année, il publiait à Paris l'*Almanach du mois*.

Nommé directeur des beaux-arts après la révolution de février, il conserva ces fonctions jusqu'au coup d'Etat. En 1859, il prit part à la fondation de la *Gazette des Beaux-Arts* dont il eut ensuite la direction, et collabora à l'*Avenir national*, puis au *Temps*, auquel il est resté attaché jusqu'à la fin de sa vie. Il fut élu membre de l'Académie des beaux arts en 1868, en remplacement de M. Walewski, et redevint directeur des beaux arts, après le 4 septembre et jusqu'à la chute de M. Thiers (décembre 1873) ; il entra à l'Académie française, le 8 juin 1876, remplaçant M. de Carné, et était désigné pour la présidence de cette compagnie pendant la session de 1882.

Cet écrivain élégant et laborieux a laissé notamment : *Histoire des peintres français du XIV^e Siècle* (1845) ; les *Peintres des fêtes galantes* (1853) ; l'*Œuvre de Rembrandt* (1853-64) ; les *Trésors de l'art à Manchester* (1857) ; *De Paris à Venise, notes au crayon* (1857) ; le *Trésor de la curiosité* (1858) ; *Grammaire des arts du dessin* (1867) ; *Ingres, sa vie et ses ouvrages* (1870) ; le *Cabinet de M. Thiers* (1871) ; l'*Art dans la parure* (1874) ; *Voyage dans la haute Egypte observation sur les arts égyptien et arabe* (1876), avec 80 dessins au trait, de M. Firmin Delangle ; Gram-

maire des Arts décoratifs (1881), etc.

Il est aussi l'un des principaux auteurs de l'œuvre considérable commencée en 1849, par G. J. D. Armengaud, mort en 1869, et connue sous le nom d'*Histoire des peintres de toutes les Ecoles*, dans laquelle il lui revient comme part exclusive : les trois volumes de l'*Ecole française*, les deux volumes de l'*Ecole hollandaise*, l'*Ecole vénitienne*, l'*Ecole ombrienne et romaine* et l'*Ecole bolonaise*, sans compter une part de collaboration importante au reste de l'ouvrage. Enfin, une série d'articles intitulée : *Une excursion en Italie à la recherche des précurseurs*, dont une partie a été publiée dans le *Temps*, et destinée à former un volume non moins intéressant que les précédents, a été interrompue par la maladie de l'éminent auteur.

Charles Blanc occupait depuis 1878 la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France. Il était simple chevalier de la Légion d'honneur, et seulement depuis 1872.

*
**

On annonce également la mort de M. Thurot, de l'Académie des inscriptions, nommé dans notre précédent numéro parmi les membres de diverses commissions de prix de cette compagnie.

M. Thurot, né à Paris le 13 février 1823, était fils et neveu des hellénistes du même nom. Reçu à l'Ecole normale supérieure, il fut successivement professeur à Pau, Reims, Bordeaux, Besançon ; il se fit recevoir docteur ès lettres en 1850 et fut nommé professeur de littérature ancienne à la Faculté de Clermont en 1854, puis maître de conférences de grammaire à l'Ecole normale supérieure en 1861. Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 30 juin 1871, il a été décoré de la Légion d'honneur en 1865, et promu officier le 12 juillet 1880.

M. Thurot a publié notamment des *Etudes sur Aristote* ; des *Extraits de divers manuscrits latins pour servir*

à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge. Il a édité le *Manuel d'Epictète*, texte et traduction.

Les études grammaticales en France font, en la personne de M. Thurot, une perte considérable ; les élèves de l'École normale supérieure regretteront un maître aussi dévoué que compétent.

Des modifications importantes viennent encore d'être introduites dans l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Instruction publique. Les deux divisions du secrétariat et de la comptabilité ont d'abord été réunies, sous la direction de M. Xavier Charmes, par un décret du président de la République paru au *Journal officiel* ; puis d'autres décisions du ministre, non publiées à l'*Officiel*, complètent cette réorganisation de la manière suivante :

Cinq nouveaux bureaux : un à la direction du secrétariat et de la comptabilité ; un à la direction de l'enseignement supérieur ; deux à la direction de l'enseignement secondaire, et un à la direction de l'enseignement primaire.

Le nouveau bureau du secrétariat et de la comptabilité aura pour chef M. Robertet, bibliothécaire, qui sera chargé des bibliothèques communales et populaires, des archives et bibliothèques spéciales du ministère.

Le bureau créé à la direction de l'enseignement supérieur aura pour chef M. Sandras, qui sera chargé du matériel et de la comptabilité des établissements scientifiques et littéraires, de l'inspection générale, de l'administration académique et des écoles préparatoires d'enseignement supérieur municipales.

Des deux nouveaux bureaux de la direction de l'enseignement secondaire, l'un (comptabilité des lycées) aura pour chef M. Graziani, et l'autre (comptabilité des collèges, caisses des lycées et collèges), M. Gay.

Enfin, le bureau créé à l'ensei-

gement primaire (création d'écoles et d'emplois, examens, bourses) sera dirigé par M. Petit.

Parmi les autres modifications introduites dans le personnel de l'administration centrale, nous signalerons les suivantes : dans la direction du secrétariat et de la comptabilité, M. Brétignières, inspecteur d'académie, remplira les fonctions de chef du deuxième bureau de la division de comptabilité ; M. Billoche est nommé chef du deuxième bureau du secrétariat, et M. Stanislas Lebourgeois, chef du premier bureau de la division de comptabilité.

A la direction de l'enseignement supérieur, M. Grisez, sous-chef, est nommé chef du troisième bureau.

A la direction de l'enseignement secondaire, M. Evellin, docteur ès lettres, inspecteur de l'Académie de Paris hors cadre, devient chef du premier bureau, et M. Fourteau, proviseur du lycée de Niort, est délégué dans les fonctions de chef du deuxième bureau (personnel).

A l'enseignement primaire, M. Godin, inspecteur d'académie, est délégué dans les fonctions de chef du deuxième bureau, et M. Surlin, sous-chef, est nommé chef du quatrième bureau.

Dans une réunion de la Société libre des artistes, quelques membres qui font partie de la commission des 90, ont donné des renseignements sur ses travaux.

La section de peinture a adopté les articles suivants :

1° Les médailles, dont le nombre a été limité à quarante, seront données à la majorité absolue et non à la majorité relative, comme cela avait eu lieu l'an passé ; 2° la signature du bulletin de vote par les membres du jury est rejetée ; 3° la participation des exposants étrangers au vote de la médaille d'honneur également rejetée.

M. Tony Robert-Fleury a annoncé que le chiffre des tableaux a été fixé à 2,500.

*

La fusion des deux sociétés de l'Union centrale des beaux-arts ap-

pliqués à l'industrie et du Musée des arts décoratifs est aujourd'hui un fait accompli. La nouvelle société, qui prend le nom d'Union centrale des arts décoratifs, a demandé immédiatement sa reconnaissance comme société d'utilité publique.

Assurée du concours du ministre des arts, elle a déjà commencé à s'occuper de l'organisation du Salon annuel des arts décoratifs, qui aura lieu pour la première fois cette année en même temps que le Salon des artistes vivants.

Cette exposition comprendra non seulement toutes les œuvres d'architecture, peinture, sculpture décoratives qui, par leur dimension et leur nature, ne peuvent prendre place dans l'exposition des artistes, mais encore tous les ouvrages des arts dits industriels, tels que les ouvrages de métallurgie, orfèvrerie, tapisserie, céramique, verrerie, ébénisterie, librairie, reliure, etc., ayant un caractère original.

Le règlement déterminant la composition du jury et les conditions de l'admission sera publié très prochainement. X. RAMBLER.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

BOUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contr.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Nous traitons d'obscures la majeure partie des existences humaines ! Savons-nous quelles existences ont trouvé dans une seule pensée, sauvée de la poussière des tombeaux sans nom, la lumière qui leur montra le chemin de la gloire ?

(Lord Lytton.)

On loue volontiers dans les autres les qualités qu'on peut avoir soi-même. (J. Petit-Senn.)

Surpris par une averse, Gaston se réfugie chez un marchand de parapluies de sa connaissance et, pour prévenir une mésaventure semblable à celle dont il se plaint amèrement, fait choix d'un robinson de grande envergure.

— Ah ! monsieur, vous faites bien de prendre vos précautions, lui dit le marchand en le reconduisant, car la pluie tombe aussi bien sur le juste que sur le criminel.

— C'est une erreur absolue, par exemple, repart Gaston.

— Comment cela ?...

— Sans doute : le juste achète un parapluie, et, au moment décisif, il s'aperçoit que l'autre le lui a volé ; de sorte qu'il sera nécessairement mouillé quand son voeur sera à couvert. La partie n'est donc pas égale. (Benim)

Ayez de l'ordre en tout.

(Voltaire).

Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes ; la prudence les assemble et les tempère et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

(La Rochefoucauld.)

Tant que les hommes exalteront plutôt ceux qui les écrasent que leurs véritables bienfaiteurs, la guerre sera toujours considérée comme le chemin de la gloire.

(Gibbon.)

Il ne peut y avoir que deux sortes d'esprits qui se suffisent à eux-mêmes : l'extrême génie, qui n'existe point, et l'extrême sottise, qui n'existe que trop. (d'Alembert.)

Vous voilà munis d'instruments commodes qui servent à vous faire réciproquement de larges plaies, d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en échapper. Mais, comme vous devenez d'année à autre plus raisonnables, vous avez bien enchéri sur cette vieille manière de vous exterminer : vous avez de petits globes qui vous tuent tout d'un coup, s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou à la poitrine ; vous en avez d'autres, plus pesants et plus massifs, qui vous coupent en deux parts ou qui vous éventrent, sans compter ceux qui tombent sur vos toits, enfoncent les planchers, vont du grenier à la cave, en enlèvent les voûtes, et font sauter en l'air, avec vos maisons, vos femmes qui sont en couches, l'enfant et la nourrice. Et c'est là encore où *gît* la gloire ; elle aime le *renue-ménage* et elle est personne d'un grand fracas. (La Bruyère.)

Les deux Schéridans soupaient de compagnie, une nuit, après l'Opéra, à l'époque où Tom cherchait à entrer au Parlement.

Je pense, père, dit ce dernier, que beaucoup d'hommes que l'on qualifie de grands patriotes, à la Chambre des communes, ne sont rien de plus que de grands charlatans. Pour ma part, si j'entre au Parlement, je ne m'engagerai avec aucun parti, mais j'écrirai sur mon front, en caractères lisibles : *To be let* (à louer).

— Et là-dessous Tom, ajouta le père, tu écriras : *unfurnished* (non meublé). (Americ.Reg.)

Le Gérant : A. JOLLY,

COURS THÉORIQUE
Élémentaire et pratique
DE COMPTABILITÉ
RAISONNÉE
Avec les principaux textes du droit commercial
Par **FÉLIX TARPET**
Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique)
Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

Récompense nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE
FERRUGINEUX
APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 A 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la *Science Populaire*,
de la *Médecine Populaire* de l'*Enseignement Populaire*

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tiges, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Spère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : rue du Château-d'Eau, 48.

DEPOT GÉNÉRAL. Porcelaines et cristaux
68, rue Richelieu.
Occasions exceptionnelles.

EXIGER le fac-similé de la signature EN ENCRE BLEUE Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

EXTRAIT DE VIANDE
LIBBIC
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

Imprimerie centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhelm, Imp.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

9 FÉVRIER 1882.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE.

N^o 54 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Anniversaires odieux* : Les Vêpres siciliennes. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre XXXIV. — L'instruction publique sous la Révolution. — *Nord et Sud*. VI : « Mon cher oncle... » — *Nos ancêtres* : III. Les Ligures. — *Cours d'histoire universelle*. Conquête des Romains en

Italie. — *Philologie et Histoire naturelle mêlées*. — Nouvelles de la république des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — *Les anniversaires odieux* : Les Vêpres siciliennes. Le début du massacre. — Portrait de Mirabeau. — Portraits des présidents des États-Unis d'Amérique.



LES ANNIVERSAIRES ODIEUX. — Les Vêpres Siciliennes (p. 18, col. 1).

AVIS IMPORTANT

Les personnes dont l'abonnement est expiré sont priées de vouloir bien le renouveler afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

Une prime gratuite, tout à fait exceptionnelle, sera offerte aux abonnés tant anciens que nouveaux.

LES ANNIVERSAIRES ODIeux

LES VÊPRES SICILIENNES

Nous avons annoncé, d'après les feuilles publiques, que les Palermitains se préparaient à célébrer, le 31 mars prochain et jours suivants, l'anniversaire — le six centième anniversaire — du *glorieux* fait d'armes connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*.

L'abus des centenaires devait nous conduire là. Pour nous rendre justice une fois par hasard, nous devons reconnaître toutefois que ce ne sera pas en France qu'on verra jamais célébrer par des réjouissances publiques un anniversaire sanglant, et que celui de la Saint-Barthélemy n'a été fêté que par un fort petit nombre de fanatiques auxquels, par une indulgence peut-être excessive, on avait cru devoir faire grâce de la camisole de force.

Voyons un peu ce qu'il y a, dans ces Vêpres siciliennes, de si digne d'être rappelé au peuple de Palerme et glorifié aux yeux de l'univers.

C'était le lundi de Pâques de l'an 1282, jour de fête, par conséquent, à l'heure des vêpres. La foule des fidèles se pressait à la porte de l'église du Saint-Esprit, hors des murs de la ville de Palerme. Soudain parut une jeune femme d'une beauté extraordinaire qui, accompagnée de son mari et de ses frères, allait en-

tendre les vêpres dans la petite église. Plusieurs soldats provençaux réunis et flânant sur la place remarquèrent cette jeune femme. Mis au défi peut-être par ses camarades, l'un des soldats s'approcha d'elle, et, prétextant qu'elle pouvait cacher des armes sous ses vêtements, il porta la main sur elle...

A cette grossière insulte, la jeune femme jette un cri et perd connaissance. Alors la foule se précipite sur le coupable; un jeune homme le frappe d'un coup de bourdon, puis, lui arrachant son épée, il la lui passe au travers du corps, et le malheureux tombe pour ne plus se relever: il n'avait que ce qu'il méritait, à la vérité.

Exaltée par ce premier et trop facile succès, la foule, n'écoutant plus l'appel des cloches sonnait l'office des vêpres, se répand au cri de: *Mort aux Français!* d'abord dans la campagne, puis dans la ville, massacrant tous les Français qu'elle rencontre, faisant le siège des maisons où ils sont réfugiés, s'associant deux cents et plus pour arracher la vie d'un seul, assassinant, volant, pillant dans un désordre inexprimable, pour venger la fille de Maestr' Angelo, insultée par un soldat, ou pour venger la Sicile, lâchement courbée depuis treize ans sous le joug honteux du duc d'Anjou, frère de saint Louis, qu'elle a appelé elle-même pour la débarrasser de Manfred et de ses Allemands.

A l'exception du gouverneur de Palerme et de sa suite, qui réussirent à s'échapper, tous les Français (environ 8,000) résidant à Palerme furent égorgés sans pitié dans cette terrible nuit du 31 mars au 1er avril. Les assassins ne firent grâce ni aux femmes ni aux enfants; ils massacrèrent également les femmes siciliennes connues pour avoir eu commerce avec des Français. Enfin, le capitaine du château, s'étant rendu à certaines conditions, fut également tué par ces prétendus patriotes, et ses gens avec lui.

Toute l'île suivit, mais peu à peu,

l'exemple de Palerme. Messine se souleva la dernière, et seulement le 28 avril. — Pourvu qu'elle ne s'autorise pas de ce retard pour donner des réjouissances particulières! — Dès lors, il n'y eut plus un seul Français dans l'île entière, et, à l'exception de quelques privilégiés qui purent se réfugier sains et saufs en Calabre, tous avaient abreuvé de leur sang la terre de Sicile.

Tel est l'anniversaire qu'il est question de célébrer!

— Mais, dira-t-on, c'est aussi l'anniversaire de l'affranchissement de la Sicile.

Permettez... Les Vêpres siciliennes, soulèvement tout spontané, fut le signal d'un changement de joug, pas autre chose: après les Allemands, les Français; après eux-ci, les Espagnols. Chaque changement pourrait passer pour un affranchissement à ce compte. Mais il n'y avait ni patrie sicilienne ni un seul patriote sicilien. Jean de Procida, à qui quelques écrivains ont voulu faire honneur de ce soulèvement, était partisan de Pierre d'Aragon, après l'avoir été successivement de Manfred et du jeune Conradin, et c'était pour des motifs personnels qu'il cherchait à affranchir son pays du despotisme de Charles d'Anjou.

Il ne fut d'ailleurs pour rien dans le terrible massacre des Vêpres siciliennes, et nous nous demandons ce que les Siciliens d'aujourd'hui peuvent avoir trouvé à glorifier dans cet anniversaire odieux.

A. B.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXIV

Le lendemain, le cacique vint faire une visite à Cortès, suivi d'un cortège plus nombreux et plus brillant encore que celui de la veille.

Ce cacique, seigneur d'un grand nombre de villages et jouissant de

la vénération de ses voisins, se nommait Olintelth. Le général espagnol mit toute la pompe désirable à la réception d'un prince de cette importance. Après les civilités d'usage, ne doutant point qu'Olintelth, comme tous les caciques qu'il avait déjà rencontrés, n'eût de graves sujets de plaintes à lui faire entendre contre le souverain du Mexique, il lui demanda s'il était vassal de Montézuma.

— Est-ce qu'il y a quelqu'un sur la terre qui ne soit vassal ou esclave de Montézuma ? répondit le cacique.

— Il faut que tu connaisses bien peu le monde, lui répondit Cortès non sans ironie, car mes compagnons et moi sommes les vassaux d'un potentat si puissant qu'il compte parmi ses sujets des princes plus grands que le roi du Mexique.

Mais le cacique ne fut point convaincu. Il se mit aussitôt à énumérer les qualités extraordinaires et les preuves de la puissance de son souverain.

— Montézuma, dit-il, est certainement le plus grand prince qui existe sur la terre. Aucune mémoire ne suffirait à la nomenclature des provinces de son empire. Il a établi sa cour dans une ville inexpugnable, bâtie sur de vastes bois ; on y entre par des dignes ou chaussées, au moyen de ponts-levis établis sur des bassins où se rassemblent les eaux. Et, poursuivant, il fit un tableau merveilleusement exagéré de ses richesses et de la puissance de ses armées, insistant sur le sort épouvantable des insoumis qu'il réservait aux sacrifices. D'après lui, plus de vingt mille de ces malheureux étaient immolés annuellement sur les autels des dieux mexicains.

Evidemment le but de ce cacique, tout dévoué au gouvernement de Montézuma, était d'effrayer les étrangers assez audacieux pour méditer de se mesurer avec ses armées. Cortès le prit ainsi du moins, et répondit en conséquence.

— Si Montézuma, dit-il, n'eût

pas été un grand prince, je ne serais pas venu de si loin pour lui offrir l'amitié d'un prince plus grand encore. Mon ambassade est toute pacifique. L'armée qui m'accompagne n'a d'autre mission que de donner une faible idée de sa puissance. Je veux que toi et tous les caciques de cet empire sachiez bien que je souhaite la paix, mais sans redouter la guerre : le moindre de mes soldats suffirait à battre toute une armée de ton roi ; cependant je ne tirerai point l'épée que je n'y sois forcé ; mais une fois que je l'aurai sortie du fourreau, tout ce que je rencontrerai devant moi sera mis à feu et à sang. Les prodiges de la nature, les foudres du ciel m'aideront à accomplir ma sainte mission, car je viens extirper les vices qui vous déshonorent, dissiper les erreurs de votre religion et abolir ces sacrifices humains que tu invoques comme preuve de la puissance de ton souverain.

Se tournant alors vers ses soldats :

— Voilà, mes chers camarades, ajouta-t-il, ce que nous cherchons : de grandes difficultés et de grandes richesses, les unes pour acquérir une renommée légitime, les autres pour édifier notre fortune.

Cette harangue produisit son effet : elle enthousiasma les soldats espagnols et rendit fort perplexes le cacique et ceux qui l'accompagnaient. Pendant les cinq jours que l'armée de Cortès passa à Zocothlan, les vivres ne lui manquèrent point, et elle fut de toute façon beaucoup mieux traitée que ne le promettait un fort triste début. Lorsqu'elle quitta cette ville, le cacique fournit à Cortès, avec quelques présents peu considérables, plusieurs Indiens de peine et vingt nobles destinés à lui servir de guides. Il conseilla à celui-ci de poursuivre sa route par la province de Cholula, dont la population industrielle s'occupait peu d'exercices militaires et n'avait par conséquent rien d'inquiétant, tandis que celle de la province de Tlas-

cala était éminemment guerrière et querrelleuse.

Au contraire, les chefs zempoales qui accompagnaient les Espagnols conseillèrent à Cortès de choisir la route de Tlascalca. Les Tlascaltecas étaient à la vérité belliqueux, mais amis des Zempoales et des Totonaques et en état de rébellion ouverte contre l'empereur du Mexique ; la province de Cholula, au contraire, était entièrement soumise à Montézuma et les troupes mexicaines y prenaient habituellement leurs quartiers d'hiver. Ce fut en effet à ce dernier parti que se décida Cortès, jugeant plus prudent de s'en remettre aux avis d'Indiens alliés, en somme, qu'à ceux d'un cacique évidemment hostile.

L'armée se mit donc en marche vers Tlascalca. La frontière était peu éloignée. Peu après l'avoir franchie, on apprit que les Tlascaltecas s'armaient secrètement ; ce n'étaient que des rumeurs vagues, toutefois il était convenable des'assurer de leur valeur, et dans cette intention, l'armée s'arrêta à Jacazingo.

Cette province au sol accidenté avait une étendue de cinquante lieues ; elle était entourée d'une chaîne de monticules se rattachant à la « Grande Cordillère ». Les habitants, fort laids, avaient construit leurs villages sur les hauteurs, sans doute pour profiter des avantages du terrain en cas d'attaque.

Dans le commencement, les Tlascaltecas étaient gouvernés par des rois, dont le dernier avait disparu dans la tourmente d'une révolution qui avait substitué le gouvernement républicain au gouvernement monarchique. La population fut alors divisée en cantons ou commandements. Chaque canton nommait un magnat qui était obligé de résider à Tlascalca la capitale ; la réunion de ces magnats constituait une sorte de Sénat législatif.

Ce gouvernement se maintint longtemps contre le roi du Mexique. Sa puissance avait alors atteint son apogée, à cause du grand nombre

d'alliés que la tyrannie de Montézuma lui attirait. Parmi ces alliés, il faut citer les Otomies, nation barbare et féroce, jouissant d'une grande renommée guerrière.

Cortès, pourvu de ces renseignements, envoya des députés à la république pour demander le passage de son armée sur son territoire. Ces députés furent choisis parmi les Zempoales qui l'avaient engagé à choisir cette route de préférence à celle de la province de Cholula; ils étaient au nombre de quatre, et par l'intermédiaire de dona Marina, ils apprirent par cœur le discours qu'ils devaient faire entendre au Sénat tlascaltecas.

(A suivre.)

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SOUS LA RÉVOLUTION

Tel est le titre d'un livre de M. Albert Duruy présenté et analysé à l'Académie des sciences morales et politiques, et qui a été, dans le sein de cette compagnie, l'occasion d'un échange d'observations assez intéressantes.

L'auteur, résumant et appréciant les controverses qui se sont engagées sur la situation de l'instruction publique en France avant 1789, constate que nous avions alors des écoles presque partout, de nombreuses écoles spéciales (écoles d'artillerie, du génie militaire, d'hydrographie, etc.), 562 collèges, 21 universités. S'il ne faut pas juger, dit M. Jules Simon, les collèges et les universités sur les déclamations de La Chalotais et des encyclopédistes, il est juste aussi de ne pas s'en tenir tout à fait au tableau optimiste qu'en a tracé Rollin.

Il y avait de profondes et regrettables lacunes dans les programmes des collèges; l'enseignement de la philosophie manquait de liberté, l'enseignement de l'histoire manquait de critique, les sciences naturelles étaient presque absolu-

ment négligées, la physique était à peine connue. Mais M. Albert Duruy assoit plus solidement ses assertions, quand il s'agit d'enseignement primaire, en supputant, d'après des pièces authentiques, le nombre des personnes sachant lire et écrire par paroisse ou par régiment.

Tout compte fait, on peut dire que l'élite était très cultivée et la masse très ignorante.

Dans un autre chapitre, M. Duruy prétend que, la Révolution venue, tout est détruit et qu'on n'édifie rien. M. Jules Simon veut bien rappeler, toutefois, que la Révolution a fondé l'École polytechnique, l'École normale, l'École des langues orientales, les écoles de santé, et réorganisé le Muséum, ce qui est quelque chose; mais il lui reproche d'avoir institué des écoles centrales défectueuses, réalisées seulement en partie et des écoles primaires qui ne furent point réalisées du tout.

Dans les chapitres qui terminent le livre, M. Alb. Duruy examine l'état de l'instruction sous le Directoire.

Le Directoire avait à appliquer la fameuse loi du 3 brumaire an IV, une sorte de testament politique de la Convention. L'auteur, pour restituer cette page singulièrement brouillée de notre histoire, a eu recours à tous les documents officiels existants, circulaires des ministres, correspondance des municipalités, des assemblées départementales, etc. Il conclut en affirmant que les écoles primaires ont presque partout fait défaut, et que celles qui ont été établies ont été peu fréquentées; que leur direction était détestable et placée le plus souvent sous l'influence des sociétés populaires.

M. Jules Simon accuse de cet état de choses déplorable, si on l'admet comme exact, l'idée de l'épuration à outrance qui avait cours alors. L'éclectisme de M. Simon s'indigne sans s'inquiéter suffisamment de savoir si la vérité l'y autorise, et il termine par l'apologie de la liberté à outrance.

M. Levasseur lui répond, notamment: que les documents relatifs aux progrès de l'instruction depuis 1789 reposent principalement sur les signatures des conjoints. M. Levasseur reconnaît que c'est là un indice imparfait; il est certain que la statistique a besoin d'être comprise et interprétée. En somme, les dernières recherches prouvent, contre les assertions de parti pris, qu'avant 1789 l'état de l'instruction était supérieur à ce qu'on croyait en général.

Mais, d'autre part, en dépit des assertions qui mettent en avant les mots d'effondrement et de ruine, il est incontestable que *la propagation de l'instruction a fait des progrès pendant la période révolutionnaire.*

M. Beaussire, approuvant les observations de M. Levasseur, dit qu'il est excessif de prétendre que les écoles primaires avaient disparu presque partout. Sans doute, elles avaient souffert de l'épuration; mais il y avait quelque chose de fait, de réalisé, en dépit des obstacles. Les écoles centrales ont été une institution chancelante, mal venue peut-être, mais transitoire, et peut-être nécessaire entre les anciens collèges et nos collèges universitaires.

Il ne faut pas s'étonner de voir les élèves affluer dans les cours de dessin et de sciences; ils cherchaient ainsi à compléter l'instruction trop exclusivement littéraire reçue soit dans les collèges, soit auprès du clergé séculier. N'était-ce donc pas là encore une innovation utile?

M. Jules Simon répond à l'objection très solide de M. Beaussire par quelques considérations déclamatoires qui ne touchent que faiblement la question principale. C'est, au reste, ce qu'a fait lui-même l'auteur de *l'Instruction publique sous la Révolution*, qui, sauf quelques données statistiques contestables, comme on l'a vu, n'a fait là qu'une œuvre de parti pris contre révolutionnaire, œuvre dont il nous semble qu'on fait beaucoup trop de cas: le

Vandalisme révolutionnaire d'Eugène Despois a répondu aux accusations portées contre la Révolution, en matière d'instruction publique comme en d'autres matières, il y a quatorze ans!

X. R.

NORD ET SUD

VI

« MON CHER ONCLE... »

C'était la première fois que l'occasion suggérait à David une revue du passé aussi complète et aussi minutieuse. Il n'avait été jusque-là qu'un pauvre convalescent trop affaibli pour pouvoir arrêter sa pensée sur un objet sérieux quel qu'il fût, pour suivre sans secours le fil du raisonnement le plus simple, tant le physique agit sur le moral dans des circonstances données, et il avait dû s'abandonner, avec une apparente insouciance, aux charmes précaires du présent; il avait fallu qu'une administration jalouse et taquine vint lui rappeler que le présent passe à son tour pour faire place à ce qui, hier encore, était l'avenir, sans qu'il y ait nécessairement entre aujourd'hui et hier rien de plus important qu'un rapport de durée.

Le temps de penser avec méthode et d'agir en conséquence était venu, et la force physique nécessaire à ce double exercice l'était aussi, heureusement! La situation de David était à la veille d'une modification profonde, décisive; et pour commencer, il ne pouvait espérer rester longtemps encore à Crémone... Que ferait-il? Avait-il pris une résolution?...

David sourit à cette idée. Certes, sa résolution était prise! Il ne s'était pas encore posé cette question, mais, à présent qu'il le faisait, il ne trouvait aucune hésitation à y répondre. Il sourit donc, ouvrit les yeux, se leva sur son séant, réfléchit une minute et quitta son lit... Bientôt après il était assis devant la table à tout

faire qui occupait le milieu de la chambre, et sur laquelle il avait ouvert son buvard. La feuille de papier qu'il avait préparée restait blanche cependant. Il avait tout à l'heure un projet qui lui paraissait se dérouler assez clairement dans son esprit, et maintenant qu'il en abordait l'exécution, il hésitait. Par où commencer? — Par ce côté? Il faudrait qu'il fût en France pour pouvoir le faire utilement. — Par celui-là? Oui, mais, il y avait quelques démarches préliminaires indispensables auxquelles il n'avait pas songé... Bah! ne fallait-il pas, avant toute chose, qu'il renouât avec son oncle des relations rompues depuis longtemps? Il le fallait nécessairement; c'était bien le premier pas à faire dans la nouvelle voie. Comment n'y avait-il pas songé?

— Je ne crois pas que cette démarche soit de nature à me replacer bien avant dans ses bonnes grâces, murmura-t-il en souriant avec une nuance d'ironie, mais ce n'est pas le but que je me propose. Alons!... « Mon cher oncle... »

Mais, au moment de transcrire sur le papier ces mots prononcés à demi-voix, le sergent-major s'arrêta; il lui semble avoir entendu gratter à la porte. Il prête l'oreille; le bruit ne se reproduit pas, mais, ayant été suffisamment grattée sans doute, il voit cette porte s'entrebâiller, puis s'ouvrir avec lenteur, et enfin livrer passage au marmiton indigène dépêché de la cuisine inquiète pour prendre ses ordres relativement au dîner, qu'il avait totalement oublié. Le marmiton est resté auprès de la porte, qu'il avait refermée avec autant de lenteur qu'il l'avait ouverte, placé à distance on ne peut plus convenable pour se faire jeter à plat ventre si quelqu'un l'ouvrait un peu brusquement du dehors en ce moment; il attend, le bonnet à la main, dans l'attitude la plus respectueuse.

David considère avec étonnement l'apparition énigmatique qu'il a devant les yeux. Sa pensée est loin

du dîner, encore une fois, et c'est Joblin ordinairement qui s'occupe de ces détails.

— Qu'y a-t-il? Que me veut-on? demande-t-il enfin avec brusquerie.

— *Mangiare, signor?* hasarda le marmiton, en ajoutant par une mimique expressive à l'éloquence contestable de cette conjuration.

David toussa, mais ne répondit pas autrement. Encouragé par cette manifestation équivoque, le gâte-sauce poursuivit, prenant soin de donner aux paroles étrangères qu'il prononçait une intonation grotesque destinée, suivant lui, à les rendre plus intelligibles à des oreilles françaises.

— *Mangiare, signor?... vitello, pesce, gallina?*

— Ah! ah! Très bien... Non, merci.

— *Mangiare, signor?* insista l'autre en faisant un pas en avant. *Mangiare gallina, montone, vitello, bove, pesce?...*

— Merci, je ne veux rien, répéta le blessé. — *Niente!*

L'honnête gâte-sauce, après un peu d'hésitation, se retira plus lentement, s'il est possible, qu'il n'était entré, tournant de temps à autre vers le sergent-major des regards désappointés, jusqu'à ce qu'il eût dépassé le seuil, et tiré la porte derrière lui. David avait à peine plongé, d'un geste impatient, sa plume dans l'encrier, que cette maudite porte roulait encore sur ses gonds mal assurés, mais cette fois avec une extrême violence, et qu'une espèce d'ouragan fait homme, et connu dans un cercle assez étendu sous le nom de docteur Gourdin, chirurgien aide-major attaché à l'hôpital Sant'Omobono, fit irruption dans la chambre.

— Ah! sapristi de sapristi! s'écria le nouveau venu en se frottant les mains avec autant d'énergie que s'il avait eu à combattre une douloureuse onglée. Quelle chaleur il fait dans ce satané pays! Le soleil baisse rapidement, pourtant. Au Sénégal, bien que la température soit incontestablement plus élevée qu'ici, eh

bien, parole d'honneur ! je la supportais plus aisément. Ouf !... Peut-être cela tient-il à la différence des conditions hygrométriques, je n'ai pas vérifié... Ah ! ah ! Eh bien, comment va, mon vieux camarade ? Vous écriviez ? Vous ne faites pas votre testament, hein ? Hé ! hé ! hé ! la bonne charge !

Sur cette bonne charge, l'aide-major se laissa tomber sur le pied du lit, qui gémit sous le poids, car le docteur Gourdin était d'une honnête corpulence, acquise peut-être depuis son retour du Sénégal, mais qui, de toute façon, constituait aussi une « bonne charge » pour un modeste lit d'hôpital.

— Ouf !... Comment cela va-t-il, mon vieux camarade ? insista le docteur Gourdin.

— Et vous, major ? rétorqua l'amputé.

— Il ne s'agit pas de moi, mon bon, répartit l'aide-major avec vivacité et en se frictionnant le visage jusqu'à le rendre aussi rouge qu'une carapace de homard cuit à point. Vous n'avez pas le droit, et encore moins le devoir, de m'adresser une semblable question.

— Oh ! très bien. Mais cela ne va pas mal — physiquement du moins.

— Qu'est-ce à dire, physiquement ? Que veut dire cette plaisanterie ? Il serait, ce semble, un peu tard pour que le moral s'affectât, pourtant, hein ?

Ce disant, l'aide-major s'empara du pouls de son client, qui se laissa faire de bonne grâce.

— Hem ! Un peu de fièvre... Vous êtes sorti aujourd'hui, m'a-t-on dit ?

— Oui, un peu.

— Vous n'avez pas fait d'imprudence, hem ?... sapristi !

— Pas la moindre. J'en ai ressenti un peu de fatigue, il est vrai ; mais c'était inévitable. D'ailleurs, je me sens complètement remis maintenant.

— Hein !... Eh bien alors, qu'est-ce que vous me chantez ?... Soyez très prudent, vous savez ; rappelez-

vous bien mes prescriptions : vous avez eu, autour de vous, assez d'exemples d'imprudences en apparence légères qui ont eu les résultats les plus funestes. Faites attention. Résistez énergiquement aux séductions de cette satanée comtesse... Bon, vous riez ; Je n'insiste pas. Hem !... Ah ! ça, mais je croyais que c'était l'heure de votre dîner ? Est-il déjà expédié ?

— Pas encore. Voulez-vous donc me faire l'honneur de partager mon modeste repas, major ?

— Pourquoi pas ?... Pourtant non, car je dîne en ville... à côté, *contra-dà del Consorzio*, chez les Campioni, vous savez ? Mais, à la prochaine occasion, je suis votre homme.

— En ce cas, tout est pour le mieux, car je n'ai pas faim et je viens précisément de renvoyer le garçon.

— Comment, pas faim ? Qu'entendez-vous par là ? Renvoyé le garçon ! Etes-vous fou ? Décidément je commence à croire que le moral laisse en effet à désirer. Mais il faut manger, mon cher, faim ou non ; il faut... C'est une plaisanterie diabolique !...

Et, se précipitant vers la porte, qu'il ouvrit avec la brusquerie qui lui était habituelle, l'aide-major disparut, laissant David à ses réflexions, lesquelles avaient visiblement beaucoup perdu de leur gravité, car il souriait maintenant d'un air de résignation qui promettait un plein succès à la démarche de l'impétueux chirurgien. Il fit plus : il débarrassa la table du buvard et des accessoires, qu'il replaça sur la « planche à paquetage » fixée au mur au-dessus de son lit, et s'il n'entendit pas sur le meuble grossier une nappe d'une blancheur immaculée, c'est évidemment parce que l'objet en question faisait totalement défaut dans le cercle ordinaire de ses évolutions boréales.

Il avait à peine repris son siège que le docteur Gourdin reparaisait, faisant courir à la malheureuse porte le plus grand danger de dis-

location auquel elle dût être exposée dans toute sa vie vivante. Il était suivi du marmiton chargé de victuailles fumantes, le visage illuminé d'une grotesque expression de triomphe qu'il mettait toute l'ostentation possible à paraître dissimuler.

Quand tout fut disposé, le docteur Gourdin ne fit pas la moindre difficulté de s'installer en face de son client et de rompre, comme par acquit de conscience, un petit pain de maïs pour son propre compte ; puis, s'emparant de la bouteille, il versa deux doigts de vin dans le verre de son vis-à-vis, lequel se conduisait fort bien, pour quelqu'un dont l'estomac était condamné un moment auparavant à l'abstinence complète ; mais, quand il voulut opérer pour lui-même, l'excellent docteur s'aperçut qu'il n'avait pas de verre. Alors, se tournant vers le marmiton, occupé pour le moment à se frotter les mains avec tous les signes d'une grande jubilation, il formula cet ordre, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— *Un' bicchiere !*

Mais il accentua ces deux mots d'une façon si bizarre, et la violence qu'il y mit était si peu faite pour aider à leur intelligence, que le pauvre garçon ouvrit une bouche et des yeux démesurés, avec un air d'extrême appréhension, mais ne bougea.

— Ah ! ça, vociféra l'aide-major furieux, est-ce que tu ne comprends pas ta langue ?... Un verre, animal !

— *Si, signor. Va bene, signor, va bene*, répondit le marmiton enchanté d'avoir compris ; et il disparut aussitôt.

— Conçoit-on une pareille stupidité ? rugit le docteur Gourdin. Tuez-vous donc l'esprit à apprendre une langue étrangère ! Je soupçonne ce drôle d'être un Auvergnat déguisé.

— Ne serait-ce pas plutôt un Maltais dans la détresse ? suggéra David, en riant de bon cœur.

— Un Maltais m'aurait compris, mon cher. Le Maltais écorche impitoyablement toutes les langues, mais il les comprend toutes dans la perfection, depuis le bas-bréton jusqu'au cochinchinois... Ah ! voilà notre homme. Mais, voyez donc : c'est que le drôle m'a parfaitement compris lorsque je lui ai parlé français, *per Bacco!*

Ayant rempli à moitié de vin le corps du délit, le docteur Gourdin le porta à ses lèvres et sirota lentement.

— Comment le trouvez-vous ? demanda-t-il avec une certaine anxiété.

— Excellent, docteur, en vérité, répondit le sergent-major.

— Hem ! Vous trouvez ? J'ai eu beaucoup de peine à l'obtenir passable, mais je crois y être enfin parvenu. Est-ce votre avis ?

— Certainement !

— Ah ! j'en suis bien aise. Quand nous sommes venus ici, on donnait aux malades un vin détestable. Je me suis attaché aussitôt à faire cesser cet état de choses, et ça n'a pas été une petite affaire, je vous le promets. D'abord l'économe s'entêtait à ne pas me comprendre..., à moins que je ne parlasse français ; ensuite les *mercanti*, quels que fussent les procédés linguistiques, restaient sourds à toutes mes objurgations. Mais un jour, j'arrive au moment où une livraison importante s'achevait ; je plonge un gobelet dans le... dans la hotte du dernier porteur, je goûte : — Halte-là, mon bonhomme ! Rempportez-moi ça, et vite ! Je n'accepte pas cette livraison, à aucun prix !... *Per Bacco!* Vous n'empoisonnez pas mes hommes davantage, et, si ça ne vous va pas, je suppose qu'il y a d'autres marchands. — *Si, signor, si, signor!*... Et depuis ils ne nous volent plus qu'à moitié. Après tout c'est le paysan qui paye, nous ne sommes pas taxés, et je ne vois pas pourquoi nous boirions du vin désagréable au goût et qui, considération plus importante, serait inférieur, comme boisson tonique, à

l'eau panée ! Celui-ci, David, je vous autorise à en boire une bouteille à votre repas ; il ne peut vous faire que du bien.

La conversation du docteur Gourdin n'était pas autrement attachante ; mais c'était un homme si aimable et d'une bonne humeur si communicative, qu'il valait certainement bien, à lui tout seul, une bonne douzaine d'hommes d'esprit ou prétendus tels. Il avait d'abord une réputation extrêmement rare dans notre corps de santé militaire, il passait pour avoir « la guérison facile », et à juste titre. Dans sa naïveté, il n'y comprenait rien d'abord, mais, après avoir subi comme unerauvasive plaisanterie prolongée la renommée qu'on lui avait faite, il avait fini par s'en accommoder, par y croire et par s'en vanter avec un orgueil qui avait, après tout, sa source dans un bon sentiment.

Les rares qualités du bon docteur auraient probablement été impuissantes à sauver David, mais elles avaient eu une influence extrêmement favorable sur sa convalescence ; et, dans le cas actuel, il est certain qu'en prenant congé du sergent-major, le docteur Gourdin laissait, à la place d'un homme un peu morose, tracassé et porté au jeûne, un homme souriant, reposé et repu — mais mal disposé, au moins pour le moment, à s'occuper de correspondance.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOS ANCÊTRES

III

LES LIGURES

Cette race nouvelle, qui de l'Ibérie débouchait par les passages des Pyrénées occidentales, là où ces montagnes s'abaissent vers la mer et où la rivière Bidassoa se jette dans l'Océan, cette race était celle des Ligures, appelés aussi Ligyes ou Liguses par les Grecs, et peut-être

bien, primitivement, Libyens, du nom de leur patrie première.

De l'origine de ces Ligures, rien de certain ; ils pouvaient être tout aussi bien les envahisseurs venus d'Égypte des traditions basques, que les Asiatiques, d'après les fables grecques, passés d'Afrique en Sibérie, par le détroit de Gibraltar, à la suite de l'hercule phénicien Melkarth, ou mieux Moloch Kirjath, c'est-à-dire le chef de la cité, quand, après avoir délivré les filles d'Atlas, les Hespérides, de la captivité où les tenait Busiris, roi d'Égypte, ce prédécesseur de l'Hercule Grec vint en Ibérie ravir les troupeaux de bœufs de Géryon, roi d'Erythie ou de Bétique. Les probabilités sont, à défaut de certitudes, que ces Ligures, comme les premiers colonisateurs, vers la même époque, de l'Italie et de la Grèce, étaient originaires des contrées asiatiques de la Syrie ou de cette partie de l'Afrique qui confine à l'Égypte, et que, chassés du berceau de leur race par une de ces révolutions si fréquentes à cet âge du monde où les peuples en formation cherchaient encore leur voie et une patrie définitive, ils vinrent aborder vers le commencement du dix-huitième siècle avant notre ère, au nord du détroit de Gibraltar, à l'embouchure du Bœtis maintenant le Guadalquivir, où tous les historiens de l'antiquité signalent avoir existé leur premier établissement en Europe, sur le lac d'eux nommé *Ligystique*, non loin de Tartesse ou Gadir, aujourd'hui Cadix.

C'est de là que ces Ligures, qui apportaient avec eux les arts naissants de l'Asie, durent progressivement étendre leur domination sur tout le littoral océanique de l'Ibérie, ensuite, vers le seizième siècle, au nord des Pyrénées jusqu'à la Garonne, pour pousser ensuite chez les Gaëls, au nord, sur les côtes de la Bretagne, sûrement dans les îles voisines, dans les Sorlingues, et en Angleterre dans la Cornouailles ; non par esprit de conquête, mais parce que, industriels et marins en même temps que pasteurs et agriculteurs, connaissant les propriétés du cuivre et de l'étain et sachant,

par l'alliage de ces métaux, obtenir le bronze, ils s'imposaient forcément, par leurs connaissances aux populations barbares chez lesquelles ils pénétraient et auxquelles ils apportaient, avec les éléments premiers d'une civilisation relative, les moyens de remédier, par la culture et l'élevage d'animaux domestiques, à la diminution du gibier, suite forcée des grandes battues des Gaëls dans leurs forêts.

Ces Ligures se distinguent des races précédentes par la brachycéphalie, c'est-à-dire par un crâne arrondi; leur tête était en outre courte et leur taille petite, même au-dessous de la moyenne. Ils avaient les yeux d'un brun foncé, les cheveux noirs, épais, rudes, presque crépus, la peau basanée, les mains et les pieds remarquablement petits, et le nez busqué des races syrio-chaldéennes. D'un tempérament sec et nerveux, ils étaient durs au travail et à la fatigue, mais méfiants, intéressés et fourbes. Leurs femmes partageaient tous leurs travaux, même les plus pénibles; par contre, elles jouissaient de privilèges bien rares à cette époque, où généralement la femme n'était regardée que comme un être inférieur ou une esclave. La jeune fille choisissait elle-même son mari, en offrant à celui qu'elle préférait la coupe de l'hyménée, à la fin d'un repas auquel étaient conviés, par le père, tous les prétendants à sa main; mariée, elle devenait une compagne honorée, dont les conseils étaient écoutés, non seulement dans la famille, mais souvent aussi quand il s'agissait des affaires publiques. Il n'était même pas rare de voir soumettre à la décision des femmes les difficultés avec les étrangers.

Pasteurs avant tout, les Ligures élevaient de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, dont la laine filée pas les femmes, tricotée ou tissée par les hommes, servait à confectionner leur vêtement national: la tunique à longs poils, sans manches, dite *ligustique*, retenue sur la poitrine par une agrafe et serrée autour de la taille par une ceinture; de plus, le manteau, aussi à longs poils, circulaire, très échan-

cré d'en haut, descendant à mi-corps, qu'ils portaient jeté sur les épaules, par les temps froids et pluvieux.

Comme tous les peuples pasteurs, les Ligures vivaient principalement du produit de leurs troupeaux, le laitage formant la base de leur alimentation, avec le gros millet pulvérisé dans un mortier en bois ou écrasé sous une pierre et dont ils faisaient, avec le lait, une bouillie appétissante et surtout très nourrissante. En outre du millet, les Ligures cultivaient l'orge; avec ce grain, par la fermentation, ils obtenaient une espèce de bière appelée cervoise, qui était leur boisson préférée, avec le miel délayé dans de l'eau.

Marins intrépides, sur de frêles embarcations dont les carcasses de bois flexible étaient recouvertes de peaux d'urus ou d'aurochs cousues ensemble, ou sur de larges radeaux soutenus par des outres en peaux de chèvres et ayant pour voileure d'autres peaux bien tendues, non seulement ils traversaient les fleuves, mais ils affrontaient les vagues de l'Océan, pour aller chercher aux îles Cassitérides ou Cestrymnides, maintenant les Sorlingues, et dans la Cornouailles, en Angleterre, l'étain que la Gaule et l'Ibérie leur fournissaient en trop petite quantité.

Cet étain, les Ligures le mélangaient par la fusion, dans la proportion d'un dixième, au cuivre qu'ils retiraient des mines des Pyrénées et de l'Ibérie, et ils obtenaient ainsi le bronze, dont ils fabriquaient, non au marteau, mais par le coulage dans des moules, leurs armes, leurs instruments et les objets de parure les plus variés.

Les moules, pour recevoir le bronze en fusion, étaient de diverses sortes, très primitifs, mais ingénieux. Pour les gros instruments unis, c'étaient deux pierres tendres creusées de manière à donner à chacune d'elles, en profondeur, la moitié de la forme de l'objet voulu; dans le vide de ces deux pierres, réunies et liées l'une à l'autre par de forts liens, on versait le métal en fusion, probablement fondu dans des vases d'argile, et ce métal, liquide, en refroidissant, gardait la

forme du creux des pierres. Pour les instruments moins gros, et surtout pour ceux longs et étroits, au lieu de pierre, le bois était employé de la même façon; et, pour en empêcher la combustion, on garnissait d'une forte couche d'argile mêlée de sable mouillé les parois intérieurs de ces moules, ce qui permettait aussi d'y tracer des dessins. Enfin, pour les petits objets, on les modelait d'abord en cire, puis l'on recouvrait d'une épaisse chemise de terre grasse mêlée d'argile ces modèles en cire, on exposait à l'action du feu, et quand par la chaleur la cire était liquéfiée et l'enveloppe argilo-terreuse suffisamment durcie, on écoulait la cire par une ouverture laissée pour cela à l'enveloppe argilo-terreuse, et à sa place, par la même ouverture, on versait le bronze en fusion; avec ces sortes de moules modelés à la cire, il était facile d'obtenir n'importe quelles formes et aussi une ornementation régulière dont les dessins, presque toujours géométriques, dénoncent l'origine sémito-chananéenne de leurs auteurs.

Les objets coulés en bronze dans ces trois sortes de moules, étaient des haches, petites et grandes, à peu près de mêmes formes que celles en pierre du Gaëls, et comme elles fixées à un manche en bois par de forts liens; des masses et des marteaux emmanchés de la même façon que les haches; des épées plus ou moins longues, à deux tranchants, très pointues; des dagues et des poignards, dont les poignées courtes, minces et plates, étaient recouvertes de bois; des pointes de lances, de javelines et des flèches, de formes très variées; des faucilles, des scies et des couteaux ordinairement fixés à un manche grossier en bois, en os ou en corne, et dont les lames étaient toujours plus ou moins recourbées, à la mode égyptienne; des hameçons, des poinçons, des aiguilles, de longues épingle, des bracelets ouverts d'un côté, et enfin des ornements de tout genre et très variés.

Une autre coutume des Ligures, conservée en Espagne jusqu'à l'époque romaine, qui démontre en-

DANTON (1759-1795)



La figure de Danton, si connue du public, était, comme on la voit ci-dessus, terrible et audacieuse : De l'audace ! de l'audace ! toujours de l'audace ! Hélas ! cela servit à le conduire à l'échafaud, et la Révolution à l'Empire. Toutes ces grandes figures, dirait-on, faites dans le même moule, elles appartenaient à des hommes qui voulaient tous avec la meilleure volonté du monde, faire marcher la France. Jacobins, c'est à dire dictateurs, leur folie a consisté à mener leur pays à la dictature.

C'était pourtant un bon citoyen

que ce Danton terrible, un excellent époux, un tendre père. Cette petite retraite là bas, sur le haut de la colline, était un ermitage bien riant, bien animé, un *at home* bien aimable, et cependant il fallut quitter tout cela.

L'excellent livre du docteur Robinet nous rappelle que Danton naquit à Arcis-sur-Aube, en Champagne, le 29 octobre 1759, de Jacques Danton, procureur au bailliage d'Arcis, et de Marie-Madeleine Camut, son épouse.

Il appartenait donc à la bourgeoisie, cet homme qui avait l'instinct des

foules, et reçut une bonne éducation. Comme le fait remarquer son historien, nous ne voyons rien là qui soit de nature à justifier le reproche d'ignorance et de grossièreté que tous les historiens lui ont adressé.

En sortant de faire sa rhétorique, il entra chez un procureur au Parlement, se fit recevoir avocat et fut admis en cette qualité au conseil du roi.

Nous reviendrons prochainement sur cette grande figure historique.

côre leur origine asiatique, était d'exposer leurs malades aux endroits les plus fréquentés, afin que ceux qui avaient été atteints des mêmes maux pussent, en les voyant, leur indiquer par quels moyens ils avaient été guéris.

La langue parlée par les Ligures est complètement ignorée ; on peut cependant conjecturer que cette langue était proche parente de celle des peuples colonisateurs de l'Italie, et qu'avec le latin, elle a donné naissance aux patois de la Guienne, du Languedoc et de la Provence.

Les Ligures ont dû pénétrer chez les Gaëls, au centre, jusqu'aux collines du Limousin et, dans la région océanique, jusqu'à la Seine ; car on rencontre, mêlés à ceux des races précédentes, et surtout à ceux des races venues après quelques-uns des signes distinctifs de leur race, dans le Périgord, l'Angoumois, le Poitou, la Bretagne et jusque dans les îles de la Manche, principalement à Guernesey, dont les habitants nés sont généralement petits avec des yeux et des cheveux noirs. Le type ligure se trouve plus accentué sur les bords de la Garonne et dans le midi de la France ; mais c'est seulement à l'ouest de la Garonne dans les landes de la Gascogne, probablement le centre principal des établissements ligures en Gaule jusqu'au quinzième siècle avant notre ère, que la race, par extraordinaire, s'est maintenue à l'état national, presque sans mélange de sang étranger avec tous ses défauts et toutes ses qualités.

De nos jours encore, dans ces vastes solitudes, tout comme leurs ancêtres les Ligures il y a trente-cinq siècles ; les Landais au teint bronzé, aux cheveux noirs et rudes, petits de taille, à la tête courte et ronde, de complexion sèche et nerveuse, sobres, économes, mais par centre intéressés, feurbes, méfiants et insatiables au gain, disputent leur nourriture à un sol ingrat et infécond et font paître dans leurs bruyères sans fin les troupeaux de moutons, leur seule richesse ; leurs femmes, comme autrefois les femmes ligures, partagent tous leurs travaux, même

ceux de culture, et ont toujours la haute main dans la gérance des affaires domestiques.

Un siècle environ s'était écoulé depuis que les Ligures avaient pénétré au-delà de la Garonne, qu'à leur tour, il leur fallait céder la place et fuir devant une invasion formidable.

CHARLES ROUX.

(A suivre.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

IX

Conquêtes des Romains en Italie

SOMMAIRE

EN ORIENT

Guerre d'Illyrie (229-219). — Piraterie de Teuta. — Rome envoie 200 vaisseaux et 20,000 légionnaires. — Démétrius de Pharos livre Coreyre. — Révolte de Pinéus. — Défaite des Illyriens.

Syrie. — Antiochus III est battu aux Thermopyles. — à Magnésie (190), par Scipion l'Asiatique, qui a pour lieutenant son frère, Scipion l'Africain. — Les Scipions accusés. — Leur innocence.

Macédoine. — Philippe III, battu à Cynoscéphales (197). — Persée vaincu à Sydna (168) par Paul-Émile.

Grèce. — Mummius triomphe des Achéens et prend Corinthe (146).

Pergame. — Attale III cède aux Romains son royaume.

EN OCCIDENT

Guerre d'Espagne (197-133). — Acquisition romaines. — Violence des préteurs. — Soulèvement (197). — Caton et Tibérius se distinguent dans cette guerre. — Soulèvement des Lusitaniens (158). — Crimé de Galba. — Viriathe se lève (149). — Il soulève les Celtibériens. — Métellus le Macédonique bat ces derniers (143-142). — Fabius est enfermé par Viriathe (141). — Cépion, frère de Fabius, fait assassiner Viriathe (140). — Soumission des Lusitaniens. — Colonie de Valence. — Siège et prise de Numance (133).

Gaule cisalpine. — Désastre des Romains à Clusium. — Victoire à Télamon (224). — Mort de Viridomar. — Soumission du pays. — Colonies de Crémone et de Plaisance.

Gaule transalpine. — Fondation d'Aix et de Narbonne (124-118). — Provence.

Dans l'intervalle qui sépare la première de la seconde guerre punique eut lieu la guerre d'Illyrie (229-219).

L'Adriatique était alors infestée de pirates illyriens, et la veuve de leur dernier roi, Teuta, qui gouver-

nait au nom de son fils Pinéus, avait fait égorger deux députés romains qui lui avaient trop fièrement parlé. Le Sénat envoya deux cents vaisseaux et vingt mille légionnaires avec les deux consuls (229). Coreyre leur fut livrée par Démétrius de Pharos. Aucune place ne put tenir devant eux ; et Teuta, effrayé, paya tribut, céda une grande partie de l'Illyrie et promit de ne mettre en mer, au delà du Lissus (port de la Dalmatie), que deux navires ; encore seraient-ils désarmés (228) ! Les villes grecques soumises par les Illyriens, Coreyre et Apollonie, furent rétablies dans leur pleine indépendance. Une révolte du roi Pinéus ne fit qu'appesantir le joug sur les Illyriens (219).

Deux ans auparavant, les Romains avaient occupé l'Istrie. Là, ils étaient maîtres d'une porte de l'Italie et ils s'établissaient au nord de la Macédoine, qu'ils menaçaient déjà du côté de l'Illyrie.

Les Romains tournèrent ensuite leurs armes contre Antiochus, contre Philippe et Persée, contre les Achéens.

Nous avons déjà raconté ces guerres dans notre cours d'histoire grecque (chap. XVIII et XIX) ; nous allons donc passer rapidement en disant un mot des généraux romains qui les dirigèrent.

Scipion l'Asiatique, vainqueur d'Antiochus III à Magnésie, en 190, était le frère de Scipion l'Africain, qui l'accompagna comme lieutenant. De retour à Rome, les deux frères furent accusés, par les tribuns, d'avoir reçu de l'argent pour accorder la paix à Antiochus. L'Africain, indigné, refusa de répondre, et sortit de Rome ; l'Asiatique, dégradé par Caton de sa dignité de chevalier, fut condamné à rembourser ce qu'on prétendait qu'il avait reçu ; sa pauvreté prouva son innocence.

Quinctius Flaminius est le vainqueur de Philippe à Cynoscéphales (197), et le fondateur de la politique romaine en Grèce, où il demeura longtemps après son com-

mandement, pour organiser dans toutes les villes un parti romain, et en faire chasser les ennemis du Sénat. Ainsi, il contraria tous les projets de Philopœmen, et causa le soulèvement de Messène qui coûta la vie à ce grand citoyen, condamné par les révoltés à boire de la ciguë (183). Ce fut lui aussi qui alla demander au roi de Bithynie, Prusias, la tête d'Annibal réfugié dans ses États ; le héros s'empoisonna (183).

Paul-Émile, qui vainquit Persée à Sydna, en 168, était fils du consul Paul-Émile, tué à la bataille de Cannes, et s'était illustré dans les guerres de Lusitanie et de Ligurie. Son triomphe, où il étala les dépouilles de la Macédoine, fut le plus riche qu'on eût encore vu. Mais de ses deux fils qui devaient être sur son char à ses côtés, l'un venait de mourir, l'autre expirait trois jours après. Dans sa mâle douleur, Paul-Émile se félicitait encore de ce que la fortune l'avait choisi pour expier la prospérité publique. Il vécut quelques années encore, fut censeur en 160, et mourut dans cette charge.

Mummius, qui vainquit les Achéens et prit Corinthe (146), est célèbre par sa rudesse. Il ne garda rien pour lui-même du pillage de cette riche cité ; mais il fit cette condition à ceux qui se chargèrent de transporter à Rome les statues et les tableaux, chefs d'œuvre de l'art, qu'ils auraient à les réparer ou refaires s'ils les détérioraient en route.

Durant la seconde guerre punique, les Espagnols avaient soutenu les Romains par haine de Carthage ; mais Rome ne leur apportait pas la liberté. Quand ils virent arriver des prêteurs pour gouverner leur pays comme provinces romaines, ils se soulevèrent (197), et le Sénat eut à recommencer la conquête de l'Espagne. La guerre dura soixante-quatre ans (197-133). Cato, en 195, et Tibérius Gracchus, en 178, s'y distinguèrent.

Lorsque Carthage se vit menacé, à l'approche de la troisième guerre punique, un de ses émissaires sou-

leva les Lusitaniens (153), et le général romain Galba perdit neuf mille hommes contre eux. Mais il feignit de traiter avec eux, leur offrit des terres fertiles, puis en massacra trente mille.

Cette perfidie porta ses fruits. Un pâtre, Viriathe, échappé au massacre, fit aux Romains une guerre de surprises et d'escarmouches, où ils perdirent leurs meilleurs soldats (149). Pendant cinq années, il vainquit tous les généraux envoyés contre lui. Il parvint même à soulever les Celtibériens. Cette union rendait la guerre plus sérieuse qu'elle ne l'avait encore été. On envoya contre eux Métellus le Macédonique, qui les battit pendant deux ans (143-142), et prit presque toutes leurs villes. Cette puissante diversion n'en servit pas moins Viriathe, en laissant Fabius exposé à ses coups. Il l'enferma dans un défilé, et l'obligea à signer un traité où il était dit : « Il y aura paix entre le peuple romain et Viriathe (141). » Le frère de Fabius, Cépion, se chargea de le venger. Il gagna deux des officiers du héros lusitanien, qui l'assassinèrent (140). Quand les meurtriers réclamèrent le prix de leur trahison au consul Cépion : « Jamais, leur répondit-il, les Romains n'ont approuvé des soldats massacrant leur général. »

La politique du consul Cépion lui faisait désapprouver, en paroles, une action dont il était lui-même l'auteur, puisque Viriathe avait été tué par ses ordres. L'historien latin Florus dit que Cépion procura une grande gloire à Viriathe, son ennemi, puisque, en le faisant assassiner, il avait montré qu'il ne pouvait le vaincre par la force des armes.

Le peuple lusitanien se soumit ; Cépion en transporta une partie sur les bords de la Méditerranée, où Brutus, son successeur, leur fit bâtir Valence.

La guerre d'Espagne se concentra alors, au nord, vers Numance. En 141, Pompéius avait fait avec les Numantins un traité qu'il n'osa

avouer dans le Sénat, et son successeur n'approcha de la ville que pour essayer une défaite (138). L'année suivante, le consul Mancinus se laissa enfermer par eux avec les vingt-quatre mille hommes qu'il commandait, et promit la paix si l'on ouvrait les passages. L'ennemi exigea que le traité fût juré par son questeur Tibérius Gracchus (137). Comme aux Fourches Caudines, le Sénat déchira le traité et livra le consul. Ses successeurs ne surent pas effacer cette honte. Pour abattre cette petite cité espagnole, il ne fallut pas moins que celui qui avait renversé Carthage (134).

Scipion commença par bannir du camp la mollesse et l'oisiveté : Il refoula peu à peu les Numantins dans leur ville et les y enferma par quatre lignes de retranchements. Pressés bientôt par une horrible famine, ils demandèrent bataille. Scipion ne quitta point son camp et les réduisit à s'entrégorger (133) : cinquante Numantins seulement suivirent à Rome son char de triomphe.

L'Espagne, épuisée de sang, entra enfin dans le repos. Mais les montagnards du Nord, Astures, Cantabres, Vascons, n'étaient pas domptés. La pacification de l'Espagne ne s'achèvera que sous Auguste.

En 124, Métellus prit possession des Baléares, après en avoir presque exterminé les habitants. Et, en 133, Attale III céda aux Romains son royaume de Pergame, qu'ils eurent pourtant à reconquérir sur un prétendant, Aristonic, fils naturel d'Attale.

Rome rencontra plus de résistance dans les deux Gaules cisalpine et transalpine. Entre la première et la seconde guerre punique, en 232 avant J.-C., elle eut à soutenir une lutte contre les Boïens, qu'avait irrités une proposition du tribun C. Flaminius, qui ne tendait à rien moins qu'à partager les terres des Gaulois sénonais et à les chasser de l'Italie. Les Boïens appelèrent à leur secours les Césates, qui sont

désignés comme une peuplade gauloise habitant entre les Alpes et le Rhône. Conduite par des chefs renommés, entre lesquels on remarque Concolitan, l'armée des Gésates franchit les Alpes (224), et, se joignant aux Boïens et aux Insubriens, marche sur Rome. Cette armée, forte de cinquante mille fantassins et de vingt mille cavaliers, traînait à sa suite des chariots armés en guerre, qui avaient déjà jeté la terreur dans les armées romaines à la fin de la guerre des Samnites.

Les commencements de la guerre ne furent pas heureux. Le préteur qui défendait l'Etrurie fut battu près de Clusium et perdit six mille hommes. Le consul Emilius, à la tête d'une nouvelle armée, s'avança pour arrêter les Barbares, pendant que son collègue Attilius revenait de Sardaigne et débarquait à Pise. Les Gaulois qui étaient arrivés au cap Télamon, se trouvèrent pris alors entre les deux armées romaines et furent attaqués en même temps par Emilius et Attilius. Ils combattirent avec un grand courage; mais ils avaient des armes bien inférieures à celles des Romains : leurs épées furent bientôt émoussées, et quarante mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille de Télamon (224). Les Romains envahirent alors le pays occupé par les Gaulois. En 222, le consul Marcellus tua le roi gaulois Viridomar ou Britomar, et eut l'honneur de suspendre les troisièmes dépouilles opimes dans le temple de Jupiter Férétrien.

On sait que cette locution, *dépouilles opimes*, s'appliquait aux dépouilles prises sur le général en chef ennemi. L'histoire romaine n'offre que trois exemples de dépouilles opimes; elles furent remportées par Romulus sur Acron, roi des Céniniens; par Cornélius Cossus sur Lars Tolumnius, roi des Véliens, et par Marcellus sur Viridomar.

Pour consolider ces conquêtes dans la Gaule cisalpine, Rome y fonda les deux colonies de *Crémone* et de *Plaisance*.

L'invasion d'Annibal en Italie (218) fournit aux Cisalpins l'occasion de reprendre les armes. Les colonies romaines de Crémone et de Plaisance furent détruites, et les Gaulois alliés d'Annibal contribuèrent puissamment à ses victoires en Italie. La lutte entre les Gaulois et les Romains ne se termina pas même lorsque Carthage eut été vaincue.

Les Insubriens, les Cénomans, les Boïens et les Ligures continuèrent d'inquiéter Rome (200-191); vaincus par Furius Purpureo, Cornélius Céthégus, Claudius Marcellus et Scipion Nasica, les Boïens se soumirent; il en fut de même des Cénomans et des Insubriens, et, dès 191, la Gaule cisalpine fut réduite en province romaine. Cependant la Ligurie (Etat de Gênes), au sud de la Gaule cisalpine, continua de lutter contre les Romains, et ne fut définitivement soumise que vingt-huit ans plus tard (163).

Les Romains ne tardèrent pas à franchir les Alpes et à s'emparer des contrées situées entre ces montagnes et le Rhône. Sextius Calvinus fonda la ville d'*Aque Sextiae* (Aix en Provence) en 124, et en 118 Narbo Martius établit la colonie qui, de son nom, s'est appelée *Narbonne*. La partie de la Gaule conquise par les Romains fut nommée *Province romaine* (*Provincia romana*, d'où *Provence*).

A. MONNANTEUIL.

(A suivre.)

PHILOLOGIE

ET HISTOIRE NATURELLE MÉLÉES
(Emprunté à la *Chasse illustrée*)

La linotte, Phirondelle et le roi-telez *gazouillent*.

L'oie, le loriot et le courlis *sifflent*.

L'aigle *trompette*.

L'alouette *tirelire* (en un seul mot)

La caille *margotte*.

Le canard *nasille*.

Le hibou et la chouette *huent*.

La cigogne *craquette*.

La grue *craque*.

La colombe et le ramier *gémissent*.

La grive *gringotte*.

La mésange *titinne*.

Le milan *huit*.

L'orfraie *hurle*.

Le paon *criaille*.

La perdrix *cacabe*.

Le perroquet *jase*.

La pie *jacasse*.

Le geai *cajole*.

Le pinson *frigotte*.

La poule *glousse*.

Les petits poulets *piaulent*.

La tourterelle *roucoule*.

Le coq *coqueline* ou *chante*.

L'abeille, le bourdon, le hanneton, la mouche *bourdonnent*.

La cigale *frissonne*.

Le grillon *grésillonne*.

L'âne domestique *braie*.

L'âne sauvage *brame*, — comme le cerf.

Le faon *rdle*.

Le bélier *blattère*.

Le bouc *mouette*.

Le buffle *souffle*.

Le lapin et le tout petit chien *glapissent*.

L'éléphant *barronne* (et quelquefois *barytonne*).

Le léopard *miaule*, — comme son neveu le chat.

L'ours *grommelle*.

Le rat *ravit*.

La souris *chicotte*.

Le tigre *rauque* ou *rognonne*.

Enfin le Parisien *BLAGUE*.

La chute est peut-être un peu... libre, mais le reste est curieux, et peu de mémoires sont certainement en possession d'une liste si nombreuse de qualificatifs variés désignant un acte au fond identique.

BOUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

PORTRAITS DES PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



- 1 Général Washington, président.... 1789 et 1793
 - 2 John Adams..... 1797
 - 3 Thomas Jefferson... 1801 et 1805
 - 4 James Madison..... 1809 et 1813
 - 5 James Monroe..... 1807 et 1821
 - 6 John Quincy Adams..... 1825
 - 7 Général Andrew Jackson.... 1829 et 1833
 - 8 Martin Van Buren..... 1837
 - 9 Général William Henry Harrison (mort le 4 avril)... 1841
 - 10 John Tyler, élu comme vice-président..... 1841
 - 11 James Knox Polk..... 1845
 - 12 Général Zachary Taylor (mort le 9 juillet 1850)..... 1849
 - 13 Millard Fillmore (élu comme vice-président)..... 1850
 - 14 Général Franklin Pierce.... 1853
 - 15 James Buchanan..... 1857
 - 16 Abraham Lincoln (assassiné le 14 avril 1865)..... 1861 et 1865
 - 17 Andrew Johnson, élu comme vice-président..... 1865
 - 18 Général Ulysses S. Grant.... 1869 et 1873
- ~~~~~
- Pour paraître dans un prochain numéro,*
- 19 Hayes..... 1873 et 1878
 - 20 Garfield..... 1878 et 1881
 - 21 Arthur 1881

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Nous venons d'apprendre que M. Leroy, neveu et successeur de M. Truchy, libraire éditeur, boulevard des Italiens, est seul propriétaire de la méthode Robertson, et qu'il pourrait considérer notre publication comme une contrefaçon. Voulant éviter tout malentendu, nous arrêtons l'insertion du *Cours pratique de Langue anglaise*.

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des États circonvoisins

M. Charles Blanc a légué à la bibliothèque de l'Institut tous ses livres, en priant seulement le bibliothécaire en chef de remettre ceux de ces livres dont il n'aurait pas besoin à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

C'est un cadeau magnifique; la

collection léguée par M. Ch. Blanc contient des exemplaires précieux d'ouvrages d'art et une série importante de publications spéciales à l'histoire de l'art, qui la rendent unique et peu abordable à des budgets tels que celui de la bibliothèque de l'Institut.

**

Les magnifiques ruines chaldéennes de Tello, provenant des fouilles

de M. de Sarzec et actuellement déposés au musée assyrien du Louvre, ont été l'objet d'une intéressante communication de M. Oppert dans la dernière séance de la Société asiatique.

Ces monuments, aussi précieux pour l'histoire de l'art que pour l'épigraphie, proviennent d'une dynastie déjà mentionnée dans les textes assyriens, mais dont on ne possédait que de rares fragments. M. Oppert croit y reconnaître l'ancien idiome nommé *sumérien* ou *accadien*. Sur l'une des statues où il lit le nom de *Goudéah*, il constate en outre la présence de l'étalon métrique le plus ancien, celui qui répond à la demi-coudée.

Sauf une seule figurine dont la physionomie sémitique est aisément reconnaissable, toutes les autres offrent, selon M. Oppert, un type chamitique très nettement accentué.

*
**

On sait qu'un comité s'est formé à Lunéville, dans le but d'ériger à l'abbé Grégoire une statue sur l'une des places de cette ville, près de laquelle est né, le 4 décembre 1750, le célèbre conventionnel montagnard.

Nous apprenons que les présidents des sociétés de secours mutuels israélites de Paris se sont constitués en comité, sous la présidence de M. Gustave Dalsace, pour provoquer et recueillir des souscriptions dont le produit sera versé au comité de la statue.

La raison en est que l'abbé Grégoire fut, à l'Assemblée nationale, un des principaux promoteurs de l'émancipation des israélites français.

*
**

Versailles est menacé de voir cesser sous peu le jeu des grandes eaux, tant les bassins du parc sont délabrés.

Depuis 1852, aucun travail de restauration n'a été entrepris si ce n'est au bassin des Rocailles ; aujourd'hui plusieurs effets d'eau ont

complètement disparu et un grand nombre sont compromis. Des bas-reliefs de marbre d'une grande valeur artistique gisent çà et là, enfouis au milieu des herbes ; des sujets allégoriques, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de la statuaire, sont sur le point d'être perdus ; il faut citer entre autres le groupe de la France triomphante de Tuby et Coysevox, le buffet de Trianon, dessiné par Mansart, avec les figures de Neptune et d'Amphitrite.

Presque tous les bassins sont en ruines, et celui de Neptune, avec sa canalisation compliquée, a besoin de réparations immédiates. Le long chéneau de plomb de 160 mètres de développement qui donne issue à 22 jets, laisse échapper l'eau par des fentes nombreuses, de sorte que certains effets d'eau ne fonctionnent plus.

Les tuyaux alimentant les vases ont leur point de départ dans la canalisation en plomb placée dans l'aqueduc ; or, cette canalisation a beaucoup souffert des pressions exercées sur elle, et de nombreuses soudures nécessitées par les réparations se montrent sur tout le parcours ; les fuites que l'on constate toujours après le jeu des grandes eaux font craindre que des accidents ne se produisent.

D'après un rapport de l'architecte du palais de Versailles, des réparations sont urgentes dans tout le système si curieux des grandes eaux. Il émet le vœu que des efforts soient tentés pour sauver de la ruine les merveilles artistiques du parc de Versailles.

*
**

Il serait question d'installer un lycée de filles dans l'ancien hôtel Sully, situé rue Saint-Antoine, près de la place de la Bastille.

M. Chalamet, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique, a du moins visité ces jours-ci le vieil hôtel, dans l'intention que nous venons d'indiquer. Nous ne saurions dire, par exemple, si M. Cha-

lamet a reconnu que cette affectation était possible et à quelles conditions.

*
**

A Blotzheim, en Alsace, on procède actuellement à des fouilles dont on espère d'intéressantes découvertes archéologiques.

De nombreux tumuli, dont plusieurs remontent à une époque antérieure à Jules César, couvrent le pays. Or, comme les corps des chefs sur lesquels ces tumuli ont été élevés étaient inhumés avec une quantité d'objets dont ils avaient fait usage pendant leur vie, il est certain qu'il y a là une mine des plus riches à explorer.

*
**

Nous parlions récemment des duels d'étudiants des universités allemandes, tels qu'ils se pratiquent de temps immémorial ; mais il paraît que, dans ces derniers temps, en dehors de ces duels que nous appellerons classiques, des rencontres beaucoup plus sérieuses et trop fréquentes ont eu lieu, non seulement à l'épée, mais au pistolet, et que plusieurs ont eu un résultat fatal. Ces tendances par trop belliqueuses ont fini par émouvoir les autorités, qui feront l'impossible pour y mettre un frein — et n'y parviendront probablement pas.

On serait mal venu, après tout, à exciter la fibre guerrière des enfants et à s'étonner ensuite que les adolescents s'entretiennent en attendant mieux.

*
**

Décidément les autorités allemandes ne sont pas favorables à la propagation de la littérature naturaliste.

En vertu d'un arrêt prononcé par la cour de police de Posen, tous les exemplaires qu'on pourra découvrir de la *Nana* de M. Zola, traduction de M. Schwarz, devront être saisis, ainsi que les formes et les clichés qui ont servi à l'imprimer, et impitoyablement détruits.

La police allemande a également

saisi la *Faute de l'abbé Mouret*, du même auteur.

Bien collet-monté, ces Allemands. Ce n'est pas comme nous.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Les âmes nobles et fières refusent souvent les bienfaits et sont en garde contre des secours qui peuvent leur devenir onéreux, car elles craignent de trouver dans un bienfaiteur un maître orgueilleux qui mette un trop grand prix au bien qu'il a pu faire. (V. Largeau.)

L'œil de la vanité est une loupe qui grossit les plus petits objets. (Séguir.)

Je mets en fait qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il soit juste, beau, convenable, honnête, de refuser la nourriture à son père et à sa mère quand on peut leur en donner; que nulle peuplade n'a jamais pu regarder la calomnie comme une bonne action, non pas même une compagnie de bigots fanatiques. (Voltaire)

Malgré la différence des rangs, un honnête homme ressemble toujours à un honnête homme.

(Rivière-Dufresny.)

Si l'on vous dit qu'une montagne a changé de place, croyez-le si vous voulez; si l'on vous apprend qu'un homme a changé de caractère, n'en croyez pas un mot. (Proverbe arabe.)

Chacun peut s'illustrer dans son rôle, s'il le joue bien. (Custine.)

Quand tu saurais parler le langage des anges; Quand ta voix prédirait tous les succès futurs, Et que, perçant du ciel les voiles plus obscurs, Tu verrais du Seigneur les mystères étranges; Quand ta foi te rendrait le maître des démons, Qu'elle aurait le pouvoir de transporter les monts,

Et que de tous tes biens tu ferais des largesses; Quand aux tourments du feu tu livreras ton corps;

Tu possèdes en vain tant de saintes richesses, Si la charité manque à tes rares trésors.

(J. Racine.)

La beauté est une tromperie muette. (Théophraste.)

Le Gérant : A. JOLLY.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la **SCIENCE POPULAIRE**,
de la **MÉDECINE POPULAIRE**
et de l'**ENSEIGNEMENT POPULAIRE**

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue-vue à trois tirages, d'une longueur de douze kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centim.)

5° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

L'objet choisi se a adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10f. en sus du prix d'abonnement.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue du Château-d'Fau, 43.

EXTRAITS DE VIANDE
LIBÉLIC
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-similé de la signature de *J. Libélic* EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Dr. Zed
Sirop-zed
(CODÉINE & TOLU)
Bien qu'exempt de tout opium, le Sirop du Dr Zed procure un calme aussi rapide que réel, dans les cas d'insomnies, toux des phthisiques, bronchites, etc.
22 ET 19, RUE BROUET
PARIS

CHEMINS DE FER DE L'OUEST (GARE ST-LAZARE)
LONDRES
Par ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN
Départs journaliers (Dimanches exceptés) par trains rapides

Billets Simples valables pendant 7 jours.			Billets d'Aller et Retour valables pour un mois.		
1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
41 fr. 25	30 fr.	21 fr. 25	68 fr. 75	48 fr. 75	37 fr. 50

Billets directs pour LIVERPOOL, MANCHESTER, BIRMINGHAM et DUBLIN

Billets Simples valabl. pour 10 j.	1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.	Bill. d'All. et Ret. valables 1 mois	1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.
Paris à Liverpool.....	77 50	57 20	42 20	Paris à Liverpool.....	141 25	103 10	79 35
Paris à Manchester.....	74 85	55 »	40 60	Paris à Manchester.....	130 »	98 75	76 10
Paris à Birmingham.....	62 90	46 85	33 »	Paris à Birmingham.....	110 60	80 »	61 »
Paris à Dublin (Westl. Row).....	116 25	86 25	»	Paris à Dublin (Westl. Row).....	193 75	142 50	»
Paris à Dublin (North Wall).....	»	»	50 »	Paris à Dublin (North Wall).....	»	»	85 65

Pour les renseignements, s'adresser à la Gare St-Lazare et dans les bureaux de ville de la Cie, à Paris.

Pour tout ce qui concerne les réclames et annonces, s'adresser à M. de Chauffour, régisseur général, 48, rue du Château-d'Eau, On demande des Courtiers.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme) 14, rue des Jeûneurs, Paris, — J.-V. Wilhelm, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

BANQUE POPULAIRE

SIÈGE CENTRAL

4, rue Chauchat, 4
PARIS

SUCCURSALES :

FONTENAY-LE-COMTE, LOCHES
NIORT, ROUEN.

OPÉRATIONS

ORDRES DE BOURSE

Achats et ventes de titres cotés au comptant et à terme, sans autre courtage que celui prélevé officiellement qui est de 1 fr. 25 par 1,000 fr. ou 25 c. par titre dont la valeur est inférieure à 200 francs. Le courtage est d'au moins 1 fr. par chaque opération. Tout ordre d'achat est effectué après l'envoi des fonds, et tout ordre de vente après l'envoi des titres.

Achats et ventes de titres non cotés se traitant en banque. Commission 25 c. par 100 fr. de la valeur nominale des titres. Cette commission ne peut être inférieure à 25 c. par chaque opération.

Souscriptions, sans frais, aux emprunts d'États de Villes et valeurs diverses.

Transferts et conversions à raison de 50 c. pour chaque opération, non compris les frais prélevés par le Trésor.

Libérations et versements sur titres, Commission, 30 c. par 100 fr. Cette commission est réduite à 20 c. pour les sommes supérieures à 500 fr.

Échanges et renouvellements de titres, Commission, 50 c. par opération de 1 à 5 titres et de 10 c. par titre pour une quantité supérieure.

Remboursements immédiats et par anticipation de toutes actions et obligations sortis aux tirages, ainsi que des primes et lots. Commission, 25 c. par 100 fr. jusqu'à 500 fr.; au-dessus de cette somme la commission est réduite à 15 c. prix 100 francs.

Prêts sur titres, rentes, obligations et actions françaises et étrangères.

Encaissements de coupons échus: 25 c. par 100 fr. Sans commission pour les clients.

Escompte de coupons non échus.

Recouvrements de billets de commerce et chèques sur Paris, Départements et étranger.

Vérifications, sans frais, des numéros sortis, aux tirages, de toutes valeurs françaises et étrangères et communication des listes, au siège de la Banque.

Ventes à crédit pour faciliter l'épargne, au moyen de paiements mensuels, de valeurs de tout repos: obligations Ville de Paris et autres villes, du Crédit foncier de France des Compagnies de chemins de fer et autres, avec droit aux tirages des lots et primes de remboursements.

Dépôts de fonds à intérêt variable.
Opérations industrielles et immobilières.

Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères, sur affaires industrielles et immobilières. *Il est répondu à toute lettre accompagnée d'un timbre pour la réponse.*

ENVOIS DE FONDS ET TITRES

Adresser les fonds et les titres, sous pli recommandé: A M. le Directeur de la BANQUE POPULAIRE, 4, rue Chauchat, Paris.

LE JOURNAL**LA BANQUE POPULAIRE**

Organe de la BANQUE POPULAIRE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS EN SEIZE PAGES

EST LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

ADMINISTRATION : 4, rue Chauchat, Paris

Succursales : FONTENAY le-COMTE, LOCHES, NIORT, ROUEN

ABONNEMENT

France : un an..... 1 franc | Etranger : un an..... 3 francs

LA BANQUE POPULAIRE PUBLIE CHAQUE SEMAINE

Une appréciation générale du marché financier, des renseignements sur toutes les valeurs, des informations financières, les paiements de coupons, les listes complètes de tous les tirages,

Les cours des titres cotés officiellement, les cours des valeurs en banque, les cours des actions d'assurances, les cours des actions et parts des journaux.

La sûreté des informations publiées par le Journal la **BANQUE POPULAIRE** le rend indispensable à l'Épargne.

Tout porteur de titres est dans la nécessité d'être impartialement renseigné sur les valeurs qu'il a en portefeuille; il a donc le plus grand intérêt à s'abonner au Journal la **BANQUE POPULAIRE**.

La **BANQUE POPULAIRE** se charge spécialement de représenter les créanciers et intéressés dans les faillites et liquidations.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ABONNEMENTAu journal la **BANQUE POPULAIRE**.

M

demeurant à _____

département de _____

déclare s'abonner pour UN AN au Journal la **BANQUE POPULAIRE**.

A _____ le _____ 188

Signature :

Prérez de remplir lisiblement le bulletin d'abonnement ci-dessus et de le renvoyer à l'Administration, 4, rue Chauchat, Paris, avec le montant de l'abonnement en timbres-poste.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

16 FÉVRIER 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 55 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Martyrs du devoir* : le président Duranti. — *Cours de comptabilité* : Tenue des livres (suite). — *Ethnographie musicale* : La musique des Turcomans. — *Nord et Sud* : VII Une lettre en retard. — *Les Monuments de Paris* : la Sainte Chapelle. — *Nos Ancêtres* : IV. Les Celtes. — *Cours d'histoire Universelle*. Deuxième partie. X. Troubles civils. Les Grac-

ques. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les Martyrs du devoir* : Mort du président Duranti. — *Les Monuments de Paris* : la Sainte Chapelle. — *Histoire Universelle* : Tibérius Gracchus se réfugie au Capitole.



LES MARTYRS DU DEVOIR. — Mort du président Duranti (p. 34, col. 3).

LES MARTYRS DU DEVOIR

LE PRÉSIDENT DURANTI

Fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse, Etienne-Jean Duranti naquit dans cette ville en 1534. Il commença par plaider, et ne tarda pas à se distinguer par son talent, sa fermeté et la dignité de son caractère. Il fut élu capitoul en 1563, et révéla alors une connaissance peu commune des affaires. Nommé, quelques années plus tard, avocat général près le Parlement de Toulouse, le roi l'élevait au fauteuil de premier président en 1581.

La Ligue atteignait alors à l'apogée de sa puissance; la plupart des grandes villes de province s'étaient prononcées en sa faveur: Toulouse en fit autant. Une bande de braillards ligueurs se présentèrent une première fois au Parlement, pour le sommer de blâmer la conduite du roi qui, disaient-ils, protégeait les huguenots: Duranti les fit mettre à la porte sans les entendre.

Des troubles ayant éclaté à Toulouse, Duranti marcha droit aux rebelles, que son courage et son sang-froid firent reculer. Mais les Guises tenaient trop à la conquête de Toulouse pour rester tranquilles sur une pareille défaite. A leur instigation, la rébellion s'organisa secrètement et dans des proportions formidables, afin de porter un coup décisif; les chefs interdirent toute manifestation isolée, pour bien conserver toutes leurs forces intactes. Mais cette attitude expectante ne pouvait convenir à des ligueurs méridionaux: il y eut des révoltes partielles, invariablement comprimées dès leur naissance par la main énergique du président Duranti.

Cette attitude du premier président du Parlement de Toulouse fit naître contre lui une haine féroce. Il était évident que, sans lui, la Ligue serait depuis longtemps maîtresse de Toulouse, et, en conséquence, le meilleur moyen de s'en emparer, c'était de

supprimer l'obstacle, le seul obstacle sérieux qui s'y opposât.

Dans les églises, dans tous les lieux publics, les rues et les carrefours, des moines fanatiques, des laïques plus furieux encore prêchaient ouvertement la révolte, le renversement d'un roi complice des hérétiques, le massacre de ceux-ci, et excitaient la populace contre le président, qui ne voulait point laisser prêcher de si saines doctrines et résistait au flot populaire. Cela ne pouvait durer, le danger croissait de jour en jour. Duranti néanmoins ne faiblissait pas.

Un jour, dans une assemblée des capitouls, on alla jusqu'à proposer la déchéance du roi: Duranti répondit par la dissolution de l'assemblée. Il espérait beaucoup du temps et de la réflexion, et pensait qu'une assemblée tumultueuse n'était pas un milieu bien propre à ramener les esprits au calme et à la modération désirables. Mais le temps de la modération était passé et personne n'était en disposition de réfléchir.

Forcé de convoquer le Parlement, le 24 janvier 1589, il dut y entendre les mêmes menaces s'élever contre le roi. Au moment où il se préparait à lever la séance, la salle des délibérations fut envahie par une populace furieuse et en armes. Les membres du Parlement purent se retirer; mais le président fut assailli par l'émeute; ne pouvant atteindre sa demeure, il se réfugia au Capitole, et de là parvint à gagner sa maison et s'y enferma.

Cependant, l'émeute prenait des proportions terribles; Toulouse entier était en armes, et les barricades obstruaient ses rues. Duranti, informé de ce qui se passait, convaincu de son impuissance, ne voulut pourtant pas abandonner son poste, si périlleux qu'il fût. En vain ses amis l'engageaient-ils à quitter Toulouse; son devoir — ou du moins le sentiment de son devoir l'y retenait impérieusement et il y demeura.

Arrêté par l'ordre des chefs du

mouvement, Duranti fut d'abord conduit à l'hôtel de ville, puis transféré au couvent des Jacobins, sous la garde de vingt-cinq hommes parmi lesquels trois de ses ennemis personnels avaient su se faufiler. L'avocat général Daffis, beau-frère de Duranti, ayant alors écrit au premier président de Bordeaux et au maréchal de Matignon, pour demander du secours, sa lettre fut interceptée et montrée à la populace furieuse, qui força les portes du couvent et l'envahit de complicité avec les gardes mêmes du malheureux président, chargés de le protéger contre une semblable éventualité.

Malgré les supplications de sa femme, enfermée avec lui, Duranti marcha à la rencontre des assaillants. Son aspect vénérable, les paroles énergiques et chaleureuses qu'il leur adressa les fit hésiter; un mouvement de recul se manifesta même: dominée une fois de plus par l'éloquence mâle et persuasive du premier président, cette foule excitée, ivre de fureur l'instant d'aparavant, allait peut-être se retirer émue et repentante.

Un pareil dénouement ne pouvait, sans doute, faire l'affaire de tout le monde: un coup d'arquebuse parti des derniers rangs renversa le noble vieillard.

Alors, une tourbe frénétique se précipita sur ce corps étendu, et il fut déchiqueté de coups; ensuite on l'attacha tout sanglant et en lambeaux au pilori, avec le portrait d'Henri III dans le dos. On ne l'en détacha que le lendemain, et il fut enseveli dans la toile du portrait du roi, par des cordeliers.

Ainsi mourut ce martyr du devoir, une des gloires les plus pures de la magistrature française et de la France.

Toulouse lui a élevé une statue, et tout le monde connaît, au moins par la gravure, cette magnifique toile de Paul Delaroche: *La mort du président Duranti*.

A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ

TENUE DES LIVRES

(Suite)

Nous donnons à nos lecteurs le *Brouillard* ou *Main courante*, et après le *Journal* avec les additions, afin qu'ils puissent suivre les opérations et reporter eux-mêmes les écritures au *Grand-Livre*, et pouvoir, à la fin du mois, faire ce qu'on appelle la *Balance mensuelle*, balance en capitaux, pour savoir si nos écritures du mois sont justes au *Journal* et bien passées au *Grand-Livre*.

F. TARPET

BROUILLARD 1882

1er janvier 1882		
Achat à M. E. Lebel, Nég ^t à Paris. — Son fonds de commerce comprenant : la clientèle, le droit au bail, le mobilier commercial, les marchandises en magasin, etc., etc., suivant acte passé devant notaire en date de ce jour, suivant estimation, savoir :		
Fonds de commerce, clientèle droit au bail.....	40.000	>
Mobilier comm. d'après l'estimation	5.000	>
Marchandises en magasin suivant inventaire.....	120.000	>
Six mois de loyer payé d'avance....	2.000	>
D'après les conventions et arrêtés entre les parties, MM. E. Lebel, ven leur et J. Leclercq, acquéreur de la maison de commerce, il sera versé entre les mains de M. E. Lebel la somme de 27,000 francs espèces, et le reste, soit fr. 140.000 en 10 ans, avec intérêt à 5 0/0 à la volonté de l'acquéreur en compte courant.		187,000 >
1 ^{er} dito		
Encaissé le même jour à la S ^o Immobilière de Crédit un chèque portant le n ^o 1 de francs.....		16,000 >
du dito		
Versé ce jour entre les mains de E. Lebel la somme convenue de fr....		27,000 >
2 janvier		
LIVRE D'ACHAT FACTURIER.		
E. Gœury. — Montant de sa facture de ce jour.....	1.220	>
Michelsens. — Montant de sa facture de ce jour.....	835	>
		2,055 >
2 janvier 1882		
LIVRE DE DÉBIT OU DE VENTE		
M. Pailhoux, m/ facture de ce jour	1.114	>
L. Delorme m/ facture de ce jour...	942	>
		2.056 >
5 janvier		
M/ versent ^t espèces ce jour à Gœury	1.159	>
Esc. 5% sur sa facture du 2 courant..	61	>
		1.220 >
6 janvier		
Vers ment par M. Charles Pailhoux sa remise espèces.....	1.058 30	
escompte 5% sur sa facture du 2 courant.....	55 70	
		1.114 >
10 janvier		
Remis à Michelsens pour solder sa facture du 2 courant m/ b/ à son ordre au 31 janvier 1882.....		835 >
12 janvier		
Reçu de L. Delorme, n ^o 3 à Beaune, sa remise espèces.....	100	>
S/ b/ n ^o 3 à mon ordre au 31 janv. 82	842	>
		942 >
31 janvier		
Encaissé le n ^o 3, Paris, au 31 janv. 1882		
Encaissé à la Société Immobilière de Crédit m/ chèque n ^o 2 à vue.....	842	>
	7.000	>
		7.842 >

JOURNAL

Du 1 ^{er} janvier 1882		
LES SUIVANTS à INVENTAIRE		
Montant de mon actif suivant mon inventaire en date de ce jour....		100.000 >
Caisse. — Espèces suivant bordereau	12.500	>
Soc. Immobilière de Crédit. — En dépôt	67.500	>
Effets à Recevoir. — Traite s/ Beaunçon au 15 avril 1882	12.000	>
Billet Monnot Chévigny		
à m/o/ au 31 mars 1882	8.500	>
		20.500 >
1 ^{er} janvier		
INVENTAIRE aux SUIVANTS		
Montant de mon passif suivant mon inventaire en date de ce jour....	100.000	>
A Effets à payer. — Mon b/o/ Georges Renault au 31 janvier 1882....		4.750 >
A Fred. Masson — Reliquats de compte A Capital. — Différence entre l'Actif et le Passif.....		4.000 >
		91.250 >
1 ^{er} janvier		
LES SUIVANTS à E. LEBEL à Paris.		
Vente de son fonds de commerce, comprenant : La clientèle, le droit au bail, le mobilier commercial etc., etc., suivant acte passé devant notaire en date de ce jour.....		167.000 >
Fonds de commerce. — Fonds, clientèle et bail.....	40.000	>
Mobilier Commercial. — Mon mobilier d'après estimation.....	5.000	>
Marchandises en magasin. — Marchandises en magasin suiv. invent.	120.000	>
Loyer d'avance. — Mon remboursement de six mois de loyer.....	2.000	>
1er janvier		
CAISSE à SOC. MOBIL. DE CRÉDIT		
Encaissé mon chèque N ^o 1.....	16.000	>
		16.000 >
1er janvier		
E. LEBEL à CAISSE.		
N/ versement de ce jour.....	27.000	>
		27.000 >
2 janvier		
MARCHAND ^{SES} G ^{LES} aux SUIVANTS..		
à Gœury. — Montant de sa facture de ce jour.....	2.055	>
		1.220 >
à Michelsens. — Montant de sa facture de ce jour.....		835 >
2 janvier		
LES SUIVANTS à MARCHAND ^{SES} G ^{LES}		
Pailhoux m/ facture de ce jour....	1.114	>
L. Delorme m/ facture de ce jour..	942	>
		2.056 >
5 janvier		
GŒURY aux SUIVANTS.....		
A Caisse. — m/ vers. espèces ce jour..	1.220	>
A Escompte et Rabais. — Escompte 5% sur sa facture du 2 courant..		1.159 >
		61 >
6 janvier		
LES SUIVANTS à C. PAILHOUX		
Caisse. — Sa remise espèces.....	1.058 30	
Escompte et Rabais. — Escompte 5% sur sa facture du 2 courant.	55 70	
		1.114 >
10 janvier		
MICHELSENS à EFFETS à PAYER		
Pour solder sa facture du 2 courant m/ b/ à son ordre au 31 janv 1882		835 >
		835 >
12 janv.		
LES SUIVANTS à L. DELORME		
Caisse. — Sa remise espèces.....	100	>
Effets à recevoir. — Son b/ à m/ o/ au 31 janvier 1882.....	842	>
		942 >
31 janvier		
CAISSE aux SUIVANTS		
Effets à recevoir, encaissé le n ^o 3 s/ Paris au 31 janvier 1882.....	842	>
Société Immobilière de Crédit m/ chèque n ^o 2 à vue.	7.000	>
		7.842 >
A Reporter.....	426.064	>
		426.064 >

ETHNOGRAPHIE MUSICALE

LES TURCOMANS

Les *Turcomans*, dont l'aire géographique embrasse les vastes déserts qui séparent la mer d'Aral de la Caspienne et de la Perse, se rattachent à la grande famille linguistique *ouralo-altaïque* par la branche *altaïque* et le rameau *turco-tatar* auquel ils appartiennent.

Comme type physique, ces populations errantes se caractérisent par un teint blanc, tirant parfois sur le jaune-brun; un crâne globuleux et brachycéphale; une face arrondie, bien que notablement développée à la partie supérieure; de gros traits, un menton court, de longues oreilles; des lèvres charnues montrant de belles dents blanches, et un nez large se détachant à peine de la base du front; des orbites peu profondes, où brillent deux petits yeux, bridés et noirs; un système pileux noir et peu abondant; enfin, une stature plutôt médiocre, surtout chez la femme.

Ces redoutables nomades, dont l'occupation principale consiste à détrousser les caravanes et à pratiquer des incursions plus ou moins désastreuses sur la frontière persane, ces pillards incorrigibles ont su, pourtant, trouver le moyen de charmer les loisirs de leur vie aventureuse et vagabonde, en cultivant, avec passion, un art auquel ils ont imprimé un cachet puissant d'originalité.

Ecoutez plutôt ce chant mélancolique, que votre oreille chercherait en vain à rattacher à notre système tonal; ces sons étranges, qui s'élevaient dans la nuit comme pour appeler, parmi les solitudes, les échos absents du désert. Sous la tente, un homme assis à la turque vient d'entonner d'une voix gutturale la mélodie aimée d'une chanson d'amour. Ce n'est pas sans se faire prier que le chanteur a cédé aux instances d'un auditoire nombreux et tout prêt à payer largement un moment de plaisir: la tente est trop petite... qu'importe!... Malgré le froid, ceux qui n'ont pu trouver place à l'inté-

rieur se sont installés au dehors, et enveloppés de leur manteau de peau de mouton, assis ou couchés sur le sol, ils attendront jusqu'à la fin, sans perdre une note du concert improvisé.

Du reste, il n'est pas difficile de voir que le *barcchi* (artiste de profession) jouit de la plus haute considération. C'est au milieu d'un silence recueilli que cet heureux virtuose se fait entendre, en s'accompagnant lui-même de la faible sonorité de la *doutare* qu'il tient appuyée contre sa poitrine, frappant des ongles de la main droite les deux cordes dont il varie les intonations en promenant sur le manche les doigts de la main gauche.

La *doutare*, instrument national des peuples d'origine *turco-tatare*, est une sorte de *luth* ou plutôt de *mandoline*, au manche démesurément long (1). Sa caisse, faite ordinairement de bois de mûrier, est piriforme, et recouverte d'une *table d'harmonie* percée d'un certain nombre de petits trous tenant lieu d'*ouïes*. Le *chevalet*, haut de deux à trois centimètres à peine, se trouve à la partie inférieure de cette *table d'harmonie*; il supporte deux cordes de soie tordues fixées par deux chevilles à l'extrémité du manche, sur lequel des liens également de soie marquent les divisions de l'échelle de l'instrument. Ces cordes s'usent très vite, aussi l'artiste les fait-il toujours au moment où il doit s'en servir, et, si le concert se prolonge, il est forcé de les renouveler.

Et maintenant, tenterons-nous de dresser l'acte de naissance de l'instrument favori du fils des steppes, instrument dont l'origine n'est rien moins que tatare?

Si nous nous arrêtons à son nom incontestablement persan (*dou*, deux; *tar*, corde), nous serons tenté d'en faire honneur à la patrie de Scheherazade, bien que, par ses deux cordes de soie, il se rattache plutôt à la facture chinoise et japonaise, pour laquelle les cordes métalliques et de boyau ont été, de temps immémorial, tout à fait anticlassiques.

(1) Il dépasse souvent 90 centimètres; ce qui paraît énorme, pour un corps de taille relativement exigüe.

D'autre part, nous retrouvons la forme de la *doutare* sur les peintures de l'Égypte des Pharaons, comme entre les mains des antiques divinités des Indous; dans le *tambourah* ou le *sitar* de ceux-ci, aussi bien que dans l'*eoud* ou le *tambour* des Arabes; enfin, mais plus altérée, dans le *samm-jinn* chinois et le *samsin* japonais. Quant à son accord, il est établi sur la *quarte juste*, et c'est aussi d'après cet intervalle, l'une des consonances fondamentales des systèmes de l'antiquité, que sont accordés les différents types que nous venons d'énumérer, lesquels appartiennent assurément à la même famille instrumentale.

Cependant, pour formuler une opinion, nous dirons que, suivant toute probabilité, le *tambourah* de l'Inde a bien pu devenir, en passant par la Perse, la *doutare* des Turcomans et des Tatares, puis le *samm-jinn* des Chinois, à l'époque de la conquête du Céleste-Empire par les guerriers mandchous. Ceci est d'autant plus vraisemblable, que le *samm-jinn* est d'invention relativement récente, de l'avis même des auteurs les plus compétents.

Indépendamment de la *doutare*, sur laquelle nous avons cru devoir nous étendre longuement, les *Turco-tatares* possèdent encore quelques agents sonores dont l'origine indopersane n'est pas moins manifeste. C'est d'abord le *kobize*, instrument à archet monté de cordes de crin, qui se joue à la façon de notre violoncelle; une longue flûte de roseau appelé *tschibyzga*, des trompettes gigantesques, des tambours de basse, des tamtams, des sortes de crotales, le tout se réunissant parfois pour former un orchestre, sinon mélodieux, du moins pittoresque.

Pour ce qui est de la tonalité en vigueur dans ces contrées, nous n'en pouvons rien dire, quant à présent, dépourvus que nous sommes d'un nombre suffisant d'airs indigènes capables de guider nos recherches à cet égard. Suivant M. H. de Coulibeuf (1), le chant turcoman diffère essentiellement du chant persan en

(1) *Quatorze mois de captivité chez les Turcomans*, 1860 à 1861, par M. Henri de Coulibeuf de Blocqueville.

ce qu'il ne fait usage que du registre de poitrine, contrairement à ce dernier où la voix de *faucet* est seule employée.

Au dire du même auteur, les Turcomans n'auraient nullement le goût de la danse, et, malgré leur naturel curieux, ils ne chercheraient même pas à s'en procurer le spectacle. Cette assertion nous paraît au moins aventurée; elle est, du reste, controversée par le tableau suivant d'une sorte de *pyrrhique*, que nous empruntons à l'intéressante relation d'un voyageur digne de foi :

« La danse du sabre, dit cet auteur, est tout à la fois une récréation et un exercice; ce serait un assaut d'armes si les danseurs, au lieu de se tenir à distance, fondaient les uns sur les autres comme dans un champ clos.

« Je n'ai rien vu de plus grave que cette danse guerrière exécutée devant tous les membres d'une tribu, et à laquelle les femmes prennent part quelquefois, lorsque, entraînées par leur ardeur, elles quittent leurs tentes, entrent dans l'arène et luttent en face de leurs époux, qu'elles semblent provoquer au combat. Il faisait presque nuit, un feu de broussailles éclairait seul l'endroit laissé vacant devant la tente de l'aga et où les guerriers étaient réunis.

« Un Turcoman armé en guerre sortit des rangs, s'avança près de nous et exécuta d'abord quelques pas en cadence, tandis qu'un tambourin battait la mesure en s'accompagnant d'une flûte, sur laquelle il modulait quelques airs monotones. Peu après, la musique précipite ses accords, le guerrier s'anime, il semble apercevoir un ennemi invisible, le provoque du geste et de la voix, fond sur lui en brandissant son cimenterre, recule de quelques pas, l'attaque encore et pousse enfin un cri de victoire. Un second danseur survient et salue avec son sabre le premier guerrier; à celui-ci succède un troisième et alors commence une danse terrible. Ces trois hommes, très rapprochés l'un de l'autre et faisant siffler continuellement l'air avec leur damas, semblent vouloir s'entre-tuer. Le moindre faux pas pourrait causer leur mort, et cepen-

dant ils s'animent davantage au son de la flûte et du tambourin; les lames de leurs sabres étincellent, les cris d'encouragement redoublent leur animation; bientôt ils rugissent et bondissent comme des tigres, puis s'arrêtent tout à coup et viennent, comme des vaincus, s'agenouiller devant leur aga, en posant, en signe de soumission, leurs lames de damas sur leur tête courbée jusqu'à terre » (1).

H.-ED. BAILLY.

NORD ET SUD

—

VII

UNE LETTRE EN RETARD

David était couché depuis peu lorsque Edouard réintégra le domicile commun, après avoir passé la soirée rue San Cristoforo, où nous l'avons laissé en bonne et aimable compagnie. Le jeune sous-lieutenant était peu disposé au sommeil, son visage respirait la satisfaction la plus vive, et ses mouvements trahissaient un état d'excitation nerveuse antipathique à toute idée de repos. Il adressa d'abord, pour la forme, bien entendu, et en manière d'exorde, des reproches biensentis à son paresseux ami, pour n'être pas revenu après « son affaire » expédiée; mais il n'écouta même pas la justification de celui-ci, basée sur la fatigue excessive qu'il avait éprouvée de cette première sortie. Il approcha une chaise du lit de David, s'y assit, et entama sans désespérer le chapitre des confidences.

Desvarences avait passé, au sein de la famille Ansaldi, une après-midi délicieuse. Madame Ansaldi était une femme vraiment... adorable, une de ces mères héroïques comme en produit la patriote Italie; ses filles... Mais ici, Edouard maudit de bon cœur la pénurie d'adjectifs dont il accusait dans son dépit

(1) *Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus*, par Victor Langlois. *Tour du Monde*. 1861, T. I, p. 328.

la langue française, à tort selon nous; de guerre lasse, il dut terminer comme suit sa phrase domeurée en suspens: « D'ailleurs, tu les connais. » Toutefois cette façon de conclure ne le satisfait point, du moins pour ce qui concernait l'une des deux personnes désignées, et il se reprit aussitôt. Il ne pouvait admettre que personne connût et apprécîât comme lui Giulia Ansaldi; et, pour le prouver, il entreprit de peindre, en chargeant l'hyberbole autant qu'il est humainement possible, ce qui est beaucoup dire, l'être idéal que représentait à ses yeux la ravissante signorina. Réussit-il à son gré? Non. Un artiste de génie reste toujours, dans l'exécution de l'œuvre rêvée, au-dessous de son idéal: c'est ce qui fait le tourment de sa vie, que le vulgaire croit si heureuse, si enviable. Et dans cette circonstance, le sous-lieutenant Edouard Desvarences était monté au diapason de l'importe quel artiste de génie dont s'enorgueillît l'égoïste humanité.

Au bout d'une demi-heure, David, malgré sa bonne volonté manifeste, n'en était guère plus avancé si ce n'est qu'il sentait ses paupières s'alourdir. Pour comble de malheur, Edouard s'interrompit tout à coup et tomba dans une silencieuse méditation qui menaçait de se prolonger. Redoutant une catastrophe, David se frottait les yeux, cherchant une diversion, quand son ami reprit le fil interrompu de son discours en s'écriant :

— A propos!... Le jeune Ansaldi, qui a fait la campagne dans les *bersagliers* en qualité de volontaire, est de retour. Tu nous as quittés si brusquement, tantôt, qu'on n'a pu t'apprendre cette nouvelle. Tu ne le connais pas, Beppe Ansaldi, naturellement, puisque je ne le connaissais pas moi-même avant ce jour; mais tu as entendu parler de lui à ces dames...

— Oui, oui. J'ai entendu faire de lui, je crois, le plus grand éloge.

— Assurément, appuya l'officier

d'un ton de conviction absolue. Nous déjeunons ensemble demain. — Je me suis engagé pour toi.

— Hein ! exclama le sergent-major réveillé en sursaut.

— Eh ! bien, quoi donc ? Nous déjeunons rue San Cristoforo : la question se résume à ceci, et elle n'a rien d'effrayant, je présume.

— Non, certainement. Mais je ne puis faire honneur à ton engagement.

— Pourquoi cela !

— Ah ! pourquoi ?... Parce que j'avais disposé autrement de ma matinée. Je ne pouvais pas prévoir...

— Sans doute, mais tu conviendras que je ne pouvais pas me douter non plus, de mon côté, que, pour la première fois depuis que nous nous connaissons, tu allais préméditer une escapade... C'est fort contrariant.

— En fait d'escapade, repartit l'amputé en souriant, s'il en était question ici sérieusement, il faudrait au moins reconnaître que, depuis que nous nous connaissons, il n'en a guère été possible encore, non d'en préméditer une pour une époque plus ou moins prochaine, mais de l'exécuter.

— C'est vrai, j'ai dit une bêtise, confessa le sous-lieutenant. Quant à ce déjeuner, nous en reparlerons demain matin.

— Comme il te plaira.

— Il y avait aussi ce soir, chez Mme Ansaldi, reprit Edouard, le docteur Baronio, — mais celui-là, tu le connais. — C'est un vieil ami de la famille, quoique ridiculement jeune pour l'emploi. Il se trouve être, de même que Beppo — et ses sœurs, naturellement, — fils d'un héros de Novare. Le père de Baronio et M. Ansaldi étaient, en 1848-49, officiers supérieurs dans l'armée sarde, c'est-à-dire dans l'un des régiments lombards organisés par Chiodo. L'un, je ne sais plus lequel, est mort au champ d'honneur ; l'autre sur le grabat de l'exil. Cela explique assez les relations intimes

que le docteur a conservées avec la famille Ansaldi.

— En effet, reconnut David en baillant désespérément, cela explique parfaitement... tout.

— Naturellement. Un garçon charmant, ce Baronio ; un peu guindé, ou plutôt drapé dans une mélancolie d'emprunt (à ce que je crois, du moins), mais aimable au demeurant, très instruit, et versé, plus que beaucoup de Français même, dans notre littérature nationale ; il est de plus homme du monde jusqu'au bout des doigts, ce qui n'a jamais rien gâté... Je le crois amoureux de Costanza.

— De Costanza, tu crois ?... fit David en réprimant un nouveau bâillement.

— Et de qui donc, je te prie ? exclama l'autre sur un ton d'aigreur et en lançant un regard farouche à son innocent et somnolent ami.

— Ouais ! s'écria celui-ci. Qu'est-ce qui te prend ?

Convaincu que le sergent-major n'avait fait la précédente observation que « pour dire quelque chose » et sans aucune arrière-pensée, le regard d'Edouard Desvarenes se radoucit et il reprit avec plus de calme :

— Est-ce que tu ne trouves pas qu'ils ont été créés expressément l'un pour l'autre, et qu'ils feraient à eux deux un couple bien assorti ?

— Si fait, on ne peut mieux assorti... Ah ! mais, j'avais oublié... Il est venu une lettre pour toi, je l'ai placée sur ton traversin...

Edouard se leva précipitamment, sans ajouter un mot, et se dirigea vers son propre lit. Il s'empara de la lettre annoncée, en arracha l'enveloppe et en dévora fiévreusement le contenu. A ce moment, Cremona, la rue San Cristoforo, la famille Ansaldi, sa parenté et ses relations étaient loin de l'esprit du jeune officier, tout entier avec la patrie et la famille absentes dont ce chiffon de papier, froissé par les vicissitudes d'un voyage long et accidenté, lui apportait sans doute des nouvelles.

Après avoir lu et relu cette lettre, avec les indices les moins équivoques du mécontentement et de l'inquiétude, Edouard se baissa pour ramasser l'enveloppe tombée à terre.

— Par exemple, c'est trop fort ! s'écria-t-il, après avoir constaté que la suscription avait été modifiée une douzaine de fois et que les timbres des bureaux de poste où la lettre avait passé n'y avaient trouvé place qu'en s'oblitérant partiellement les uns les autres. Cette lettre se promène de campement en campement, d'hôpital en hôpital depuis le commencement de juillet !

— Vraiment ! On ignore donc ce que tu es devenu à ton régiment ?

— Il paraîtrait.

— Mais alors... Cette lettre vient de ta famille, sans doute ?

— Oui.

— Mais alors, dis-je, il faut écrire à ton colonel ; cela est très grave. Si tes parents allaient te croire mort !

— C'est ce qu'ils ont dû croire pendant tout le temps que j'ai différé, volontairement ou non, de leur écrire, répondit le jeune officier, dont le front s'était couvert de tristesse. Heureusement je m'y suis décidé il y a... près de trois semaines. Je croyais même, après avoir trouvé le temps un peu long, que c'était une réponse. Mais pas du tout !... C'est étrange !...

— Oui, marmotta l'amputé. Trois semaines, et point de réponse !... Il faut récrire, Edouard.

— C'est mon intention bien arrêtée. Je réécrirai dès demain.

— Rien, dans cette lettre que tu as là, reprit David, ne laisse supposer l'intention d'un voyage ?... Vois donc.

— Pas du tout. On me demande de mes nouvelles, au cas où je serais en état d'en donner ; on m'annonce une ouverture de crédit — à tout hasard — chez un banquier de Milan ; on me marque enfin une très vive inquiétude... Cela se conçoit. Mon père a évidemment attendu deux ou trois courriers avant de

se décider ; ne recevant pas de lettre de moi, il a deviné que je devais être blessé, ou... mort. Alors il m'a écrit au bataillon, où probablement je suis porté disparu, et sa lettre a, depuis ce temps-là, exploré tous les hôpitaux, jusqu'à ce qu'enfin elle ait rencontré le bon, qui s'est trouvé être le dernier, comme toujours...

Mais, s'écria tout à coup le jeune homme avec l'accent de la plus vive douleur, ma pauvre mère a dû être folle de désespoir ! Et mon père, avec toute sa froideur apparente : s'il n'a été que malade, c'est peu ; car je le connais, quoiqu'il ne s'en doute guère : il est plus sensible au fond que tous les pleurnicheurs de la création réunis ! Et ma chère petite Edmée, dont le cœur est si tendre ! Pauvre petite cousine !... Et moi qui me disais : J'attendrai que je sois bien complètement hors de danger... Je m'étonnais bien un peu de ne point recevoir de nouvelles, mais les distractions me faisaient trouver le temps court, et j'en étais venu à croire, d'autre part, qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi... Et si maintenant leur silence avait pour cause l'imminence d'une catastrophe provoquée par ma coupable légèreté ! — Oh ! je ne puis supporter cette idée !...

Edouard, le front dans ses deux mains, tomba dans une profonde rêverie. David, ému, ne songeait plus à dormir. Il prenait une si grande part à la douleur de son ami ! Mais quelles consolations lui offrir, qui ne fussent point marquées au coin de la plus ridicule banalité ? Les personnes les plus promptes et les plus habiles à prodiguer des consolations, efficaces ou non, sont celles qui n'ont de sympathie pour aucun chagrin ; elles sont bien intentionnées assurément, mais, si elles prenaient une part quelconque à la douleur qu'elles ont résolu de soulager, elles souffriraient avec celui qui souffre, pleureraient avec lui, et cela compromettrait absolument le succès de leur mission, du

moins comme elles l'entendent. David était donc tout à fait impropre au rôle de consolateur et, désolé, il se taisait.

Le sentiment qui unissait les deux jeunes gens, quoique vieux seulement de quelques semaines, était une plante rare, qui avait dès lors poussé dans ces jeunes cœurs des racines vigoureuses, capables de défier le temps. Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cette amitié avait pris naissance et grandi sans cesse ont à peine besoin d'être expliquées, et il est moins utile encore de démontrer que c'est dans de telles circonstances seulement que le phénomène se produit dans toute sa beauté.

David était déjà considéré comme hors de tout danger immédiat lorsque, parmi une vingtaine de blessés transférés de Brescia sans que personne pût dire pourquoi, survint le sous-lieutenant Desvarenes. C'était le seul pensionnaire de Sant-Omobono d'un grade aussi élevé, et le fait est qu'on l'y avait envoyé parce que l'établissement affecté spécialement aux officiers blessés n'avait pas un lit vacant. En conséquence, une chambre particulière lui fut accordée. C'était un étroit réduit d'encoignure, une ci-devant chambre de sous-officiers probablement, quand l'hôpital était une caserne, où quatre lits, dont deux occupés par des malades qu'on pria de déménager, avaient été dressés.

Le jeune sous-lieutenant, très faible, très nerveux, malade de la fatigue du voyage d'ailleurs, fut très reconnaissant de cette attention et ne songea d'abord qu'à jouir de cette bienheureuse solitude. Mais, la première nuit passée dans cette chambre triste et nue, quoique visitée à intervalles assez courts par l'infirmière de service, qui était cette nuit-là Costanza Ansaldo et qu'il prit pour une apparition décevante, cette première nuit lui parut étonnamment longue, et la seconde tout à fait insupportable. Ce fut donc sur sa prière qu'on lui apporta, pour par-

tager cette solitude, le blessé le plus élevé en grade après lui, c'est-à-dire le sergent-major de tirailleurs algériens David Huet, chevalier de la Légion d'honneur par surcroît.

Si l'officier avait pu craindre que son compagnon de chambrée, tout héros qu'il fût, manquât d'éducation et même des qualités les plus élémentaires de l'esprit ou tout au moins du cœur qui rendent supportable, sinon absolument agréable, la société d'un étranger, il fut joyeusement surpris de reconnaître au contraire, dans ce compagnon de hasard, une éducation semblable à la sienne et une communauté de sentiments et de goûts plus que suffisante à cet âge pour faire en moins de rien, les circonstances aidant, deux amis de deux personnes aussi étrangères l'une à l'autre qu'on peut l'être quand on ne s'est jamais vu. David ne fut pas moins heureux que son nouveau camarade de cette intimité inespérée, et répondit aux avances de l'officier avec la cordiale franchise de sa riche nature, à laquelle une contrainte nécessaire eût horriblement pesé.

Qu'est-il besoin de rien ajouter, maintenant que nous connaissons l'amitié qui unit David Huet et Edouard Desvarenes ? Nous pouvons dire pourtant que, sans être égoïste, Edouard voit moins clairement que David dans le cœur de son ami ; d'une nature essentiellement primesautière, capable du plus grand dévouement, son ami plus réservé lui cachera ses chagrins sans trop de peine s'il en a, et, dans ce cas, il ne pourra les partager : David, au contraire, voit tout, prend sa part de tout, et ce n'est jamais sa faute si cette part, dont il se charge spontanément, ne soulage pas d'autant son ami écrasé. — N'est-ce pas, après tout, la seule vraie consolation ?

H. GAMILLY.

(A suivre.)

LES MONUMENTS DE PARIS

LA SAINTE CHAPELLE

Le treizième siècle a vu l'épanouissement complet de l'architecture gothique, dans les cathédrales du nord de la France, qui sont toutes des chefs-d'œuvre; mais si, laissant de côté la grandeur, on ne tient compte que de la perfection et de la justesse des proportions, le chef d'œuvre du XIII^e siècle est la Sainte Chapelle.

Saint Louis acquit pendant son règne d'insignes reliques, dont la plus remarquable fut la couronne d'épines. Elle appartenait à Baudouin II, empereur de Constantinople, qui, ayant besoin d'argent, la livra aux Vénitiens et aux Génois comme gage de l'emprunt qu'il leur avait fait. Saint Louis remboursa la somme empruntée aux Vénitiens, et reçut en échange la couronne d'épines, ainsi que le plus grand morceau connu de la vraie croix, que Baudouin avait aussi livrée aux Vénitiens.

Saint Louis avait bien dans son palais, aujourd'hui le Palais de Justice, une chapelle dédiée à saint Nicolas, mais elle était indigne de recevoir la couronne d'épines. Il commanda alors, à son maître des œuvres, Pierre de Montereau, de lui construire

un monument d'une merveilleuse beauté, qui méritât de renfermer de si grands trésors.

Pierre de Montereau (à qui nous devons la chapelle du château de Vincennes et le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, qui aujourd'hui fait partie du Conservatoire des arts et métiers), poussé par le sentiment religieux qui animait le saint roi, répondit à cet appel, et trois ans après, en 1548, la Sainte

Chapelle était terminée et consacrée. Elle appartient au style gothique rayonnant, c'est-à-dire orné de courbes inscrites dans l'ogive, et s'élève à 35 mètres, sans être soutenue par aucun arc-boutant. C'est un chef-d'œuvre de hardiesse et de légèreté; sa forme est des plus gracieuses: c'est un reliquaire de pierre, ciselé et découpé à jour.

On peut juger, en comparant cet

Nord. Tous les arts concoururent alors insensiblement à la perfection de l'architecture qui, jusque-là, avait été le seul art véritable du moyen âge.

L'architecture ogivale se modifia en empruntant plusieurs de ses ornements à l'architecture byzantine, devint moins froide et plus vivante.

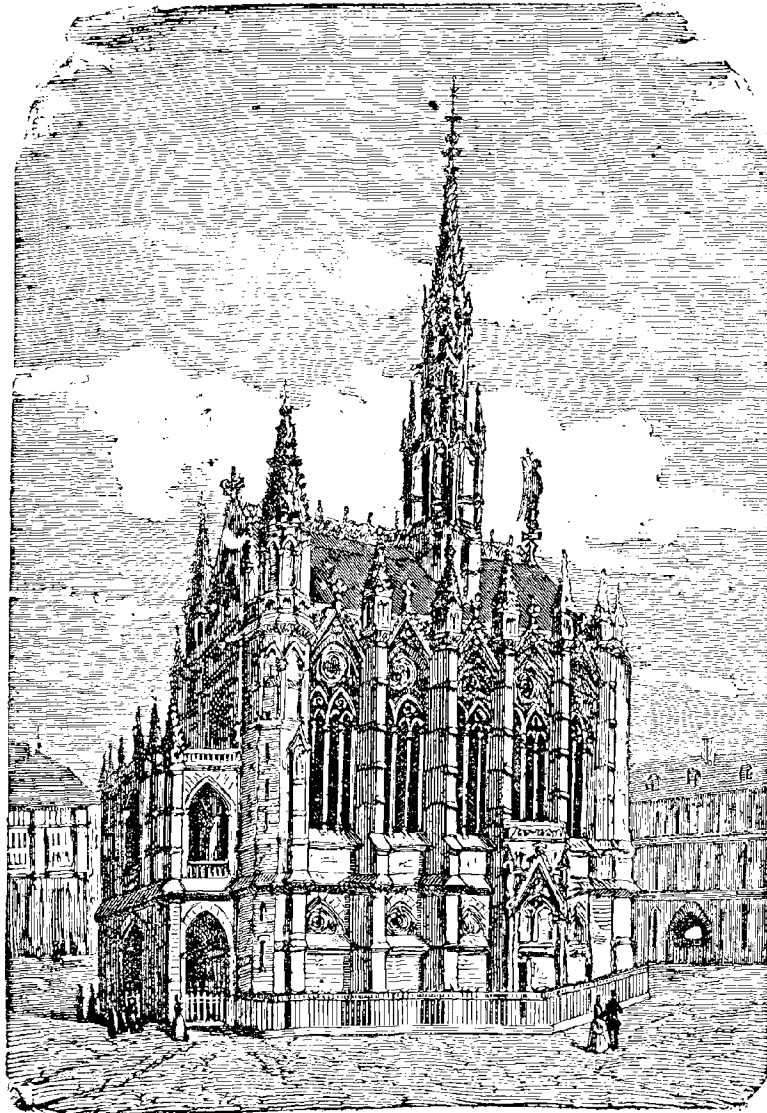
De là ces peintures murales qui couvrent les murs de la Sainte Chapelle, ces finesse de sculpture, ces ornements, qui vont bientôt tomber dans la profusion et amener la ruine de l'architecture gothique.

La Sainte Chapelle présente la disposition singulière de deux chapelles superposées: la chapelle basse était destinée au peuple; la chapelle haute, qu'on appelait encore *Sainte-Couronne* et *Sainte-Croix*, était pour le roi et sa cour. C'était dans cette dernière que se trouvaient les reliques. Des gravures anciennes nous en montrent l'arrangement.

Dans une châsse d'or, étaient la couronne d'épines; des croix renfermant des morceaux de la vraie croix et du fer de la lance; un des clous de la Passion: c'est ce clou qui appartenait d'abord à l'abbaye de Saint-Denis et qui s'égara, un jour qu'on le montrait au peuple. Quand saint Louis le sut:

« J'aurais mieux aimé, dit-il, que la meilleure de mes villes se fût abîmée sous terre. » Heureusement qu'on le retrouva.

Dans des tableaux richement encadrés étaient des fragments du manteau de pourpre, du linge qui avait servi au lavement des pieds, des langes du saint suaire. Dans des urnes de cristal étaient exposés l'éponge, les menottes, le sang de la Passion; des cheveux, du lait (?) et



LES MONUMENTS DE PARIS. — La Sainte Chapelle (p. 40, col. 1).

édifice à Notre-Dame de Paris, de l'influence que les arts arabes eurent alors sur l'architecture.

Les croisés avaient rapporté en France le souvenir des splendeurs de l'Orient, de ces mosquées couvertes de brillantes arabesques, de ces mosaïques, de cette profusion de pierres précieuses, d'or et d'argent. Toutes ces magnificences, qui s'harmonisent si bien avec le soleil de l'Asie, séduisirent les hommes du

du voile de la Vierge ; et une croix qui assurait, dit-on, la victoire à tous ceux qui la portaient.

Il fallait que Baudouin crût bien peu à ce talisman, pour s'en débarasser au moment où il en avait tant besoin !

Saint Louis, ayant appris dans ses voyages en Orient, qu'un sultan mahométan avait réuni une grande bibliothèque pour les philosophes de sasecte, eut honte pour la chrétienté, et il fit chercher dans les abbayes tous les manuscrits les plus autorisés des docteurs de l'Eglise. Il les fit copier et forma de ces copies un

dres furent dispersées. On montre encore au visiteur une espèce de cellule où Louis XI entendait la messe et où il voyait tout sans être vu.

En 1618, un incendie faillit détruire entièrement la Sainte Chapelle.

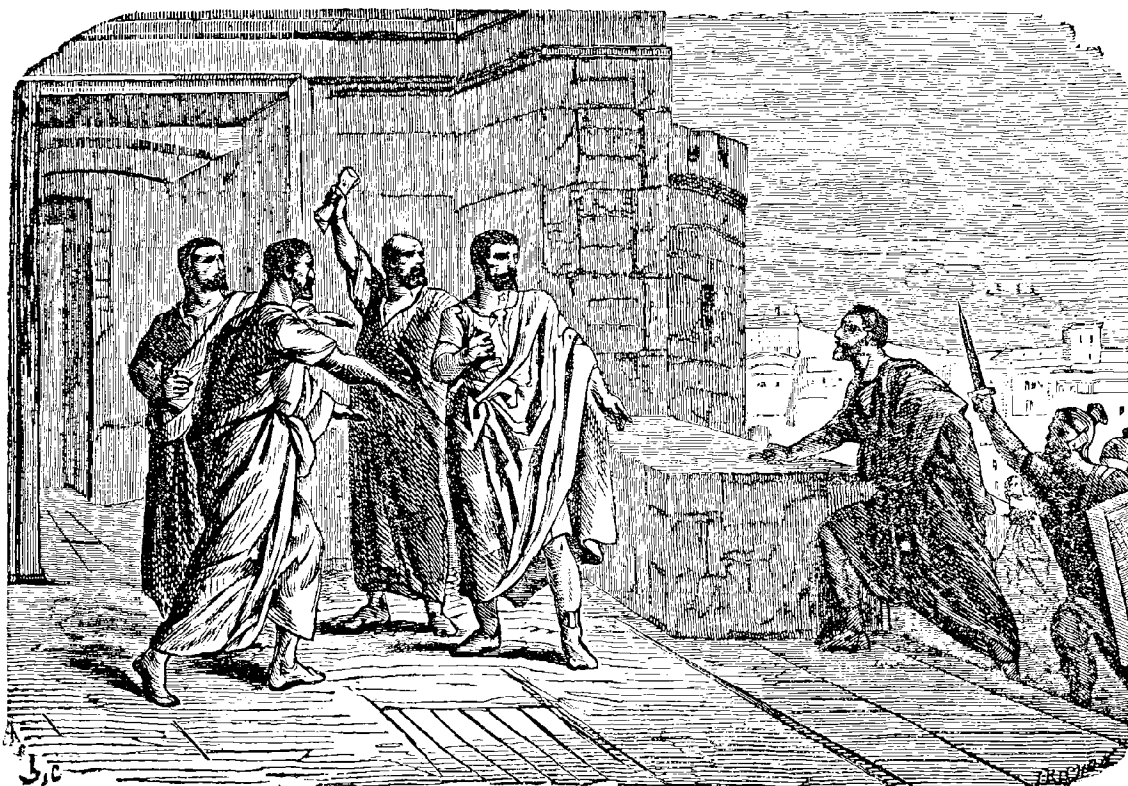
C'est dans l'église basse, sous la place qu'occupait le *lutrin*, qu'il a rendu si fameux, que Boileau fut enterré. Exhumés en 1800, ses restes furent transportés à Saint-Germain-des-Prés, où ils reposent encore.

La Sainte Chapelle a subi depuis cette époque de nombreuses vicissitudes

architectes qui, par leur érudition, s'étaient faits les contemporains de ces vieux âges. Aujourd'hui la Sainte Chapelle, dans son premier état, avec sa flèche transparente et tout étincelante de dorures, apparaît plus belle que jamais.

Il est à regretter qu'elle ne soit pas débarassée des bâtiments qui l'entourent : on pourrait la considérer librement dans toute sa richesse et toutes ses harmonieuses proportions.

Le fossé qui l'entoure a été creusé pour lui donner sa hauteur primitive, que l'exhaussement du sol lui



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Tibérius Gracchus se réfugie au Capitole (p. 45, col. 2).

fonds de réserve qu'il plaça dans le trésor de la Sainte Chapelle.

Dans l'origine, le chapitre de la Sainte Chapelle ne se composait que de cinq prêtres, qu'on appelait maîtres chapelains ; plus tard, Philippe le Bel en porta le nombre à douze. Ils s'appelèrent dorénavant *chapelains* ou chanoines. Le premier chapelain prit le titre de *trésorier de la Sainte Chapelle*.

Le corps de saint Louis, qui avait été d'abord inhumé à Saint-Denis, fut transporté, en 1306, à la Sainte Chapelle : il y resta jusqu'à la Révolution, époque à laquelle ses cen-

tudes. Peu d'années avant la Révolution, on démolit sa flèche qui menaçait ruine. Pendant la Révolution, elle servit de magasin à farines. En 1807, elle cessa d'être consacrée au culte, et reçut une partie des archives de la France, et les papiers précieux du Parlement. La Sainte Chapelle, dans la suite, fut restaurée complètement et rendue au culte. On y célèbre depuis, tous les ans, à la rentrée des tribunaux, la messe du Saint-Esprit.

La restauration de cet édifice, qui dura près de trente années, fut confiée à Viollet-le-Duc et à Lassus,

avait enlevée, tout comme à Notre-Dame, qui a perdu ses treize marches.

Le trésor de la Sainte Chapelle possédait, entre autres merveilles, le plus magnifique camée antique qui existe, et qui maintenant se voit à la Bibliothèque nationale. Ce camée, en agate-onyx, fut donné par Charles-Quint. Il représente l'apothéose d'Auguste enlevé par un aigle : figure que l'on prit longtemps pour celle de saint Jean l'Évangéliste, ce qui avait fait de ce camée un objet de piété.

Le trésor possédait encore un buste de l'empereur Titus, auquel

on avait ajouté deux bras en vermeil, dont l'un tenait le fac-simile de la couronne d'épines, et l'autre une croix.

Cette statue, pour les fidèles, représentait saint Louis, et elle était honorée comme telle.

Les reliques de la Sainte Chapelle, comme la couronne d'épines, font aujourd'hui partie du trésor de Notre-Dame de Paris. On ne les montre publiquement que le vendredi saint. J. Y.

NOS ANCÊTRES

IV

LES CELTES

Cette invasion était celle des Celtes, les mêmes qui déjà, plusieurs siècles auparavant, avaient pénétré par petites bandes chez les Euskariens et dont la migration, à peine commencée, avait été brusquement arrêtée par la conquête des régions basses de la France actuelle par les Gaëls.

La patrie première de ces Celtes semble avoir été l'immense contrée, arrosée par le Danube et ses affluents, dont les bornes naturelles sont au nord les Karpathes, à l'ouest les monts de Souabe et de Bohême, à l'est les Balkans et au midi la longue chaîne des Alpes centrales.

Poussés par d'autres peuples en formation plus au nord et plus à l'est, ces Celtes avaient dû peu à peu remonter le Danube jusqu'à ses sources, en laissant tout le long de ce fleuve et dans l'intérieur du pays des tribus détachées de la nation mère; puis, après avoir atteint le haut Rhin et avoir franchi ce fleuve, non loin de ses sources, empêchés par les Gaëls dans leur marche en avant, ils s'étaient fixés dans les contrées voisines des deux fleuves, Danube et Rhin, les tribus d'avant-garde occupant les cantons montagneux de la Suisse, du Jura et des Vosges.

Entraînés par cette loi fatidique de l'attraction, qui pousse toujours

les hommes des pays froids vers les contrées favorisées du soleil, les Celtes souvent, par les passages entre le Jura et les Vosges, avaient dû tenter de pénétrer à nouveau dans les plaines au midi de ces montagnes. La lutte dut être longue et sanglante entre les Celtes et les Gaëls, les deux peuples étant guerriers et à la fin l'ayant emporté, au commencement du quinzième siècle avant notre ère, par masses considérables, refoulant devant eux tout ce qui leur résistait, les Celtes, par la vallée du Doubs et par celle de la Loire, envahissaient la Gaule centrale, pour de là se répandre jusqu'à l'Océan dans le pays des Gaëls et ensuite plus loin, à l'ouest des Pyrénées, jusqu'à la Méditerranée, chez les Ligures et les Euskariens de l'Ibérie.

Quand les bouleversements causés par cette invasion eurent cessé, il se trouva, comme toujours du reste en pareil cas, que, tant en Gaule qu'en Ibérie, les vainqueurs dominaient mêlés aux vaincus dans les plaines, à l'exception toutefois de celles en Gaule, au nord de la Marne et de la Seine moyenne et basse, où les Gaëls restaient les seuls maîtres des immenses forêts qui à cette époque s'étendaient jusqu'au Rhin, et que les races vaincues dans les régions hautes conservaient leur indépendance nationale.

Refusant de vivre mêlés à leurs vainqueurs, les Gaëls en grande majorité avaient abandonné les territoires envahis, ceux du littoral avaient trouvé asile au delà de la Manche, près de leurs frères des îles d'Erin et de l'Albion, maintenant l'Irlande et l'Angleterre; ceux voisins des collines du Limousin et des monts d'Auvergne, de gré ou de force, avaient reçu l'hospitalité des Euskariens dans ces cantons montagneux où de nos jours se retrouve leur type, si non dominant, du moins plus largement représenté et plus pur qu'en aucune autre région de la France ayant été habitée par les Gaëls

Ceux enfin du centre et du sud-ouest, marchant droit devant eux en corps de nation et balayant sur leur passage tout ce qui leur faisait obstacle, avaient tenté de s'établir, à l'ouest des Pyrénées occidentales, dans la partie nord de l'Espagne que baigne l'Océan et dont les habitants ligures avaient été par eux refoulés parmi les populations euskariennes des monts de Cantabrie et d'Asturie. Mais quelque temps après, attaqués par ceux des Celtes qui n'avaient pas pu retrouver ou conserver leur place en Gaule et qui avaient suivi la route tracée par eux, ces Gaëls de nouveau avaient été forcés de fuir; alors, continuant de longer l'Océan et laissant partie de leurs réfugiés dans la province montagneuse de l'Espagne qui d'eux a conservé le nom de Galice, ces Gaëls ayant atteint le détroit de Gibraltar en désespoir de cause, étaient passés en Afrique, où leurs descendants ont fini par fonder leur nationalité dans celle berbère des populations de l'Atlas et même dans celles nigrites de l'intérieur. Ce sont ces Gaëls que les annales égyptiennes du quinzième et du quatorzième siècle avant notre ère, désignent sous le nom de Tamahou ou hommes du nord et dépeignent comme des guerriers farouches, de grande taille, au teint blanc. La preuve du séjour prolongé et à l'état de nation de ces Gaëls en Afrique est dans les nombreux dolmens laissés par eux au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Aujourd'hui les Berbères du nord de l'Afrique se ressentent du croisement avec les Gaëls au moins autant que des croisements plus récents avec les nègres ou les Arabes, et rien de plus commun dans les montagnes de la Kabylie que de rencontrer des hommes remarquablement grands et vigoureux, aux yeux clairs et à la barbe rousse, malgré leurs cheveux noirs et leur teint foncé.

Les Ligures, comme les Gaëls, en grande majorité aussi, avaient préféré l'émigration à la servitude ou

à la soumission aux vainqueurs, et refoulés par les Gaëls émigrants ou fuyant devant les Celtes envahisseurs, ceux du sud-ouest de la Gaule en très grand nombre s'étaient réfugiés dans les cantons montagneux de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn, dans les Pyrénées surtout, où de leur mélange avec les Euskariens est sortie la race mixte qui y domine encore de nos jours, et d'où, aussitôt le flot de l'invasion écoulé, certains étaient revenus prendre possession des Landes de Gascogne qu'habitent toujours les représentants les plus autorisés de cette race ; mais poussant plus loin, par les passages entre les Cévennes et les contreforts des Pyrénées orientales, le gros de la nation ligure avait gagné le littoral méditerranéen ; puis, laissant derrière eux dans tout le Languedoc, déjà occupé par les Euskariens, des essaims sortis de leurs rangs, les Ligures, en masses compactes, s'étaient définitivement fixés au delà du Rhône, dans l'ancienne Provence, dans les Alpes et en Italie sur les deux versants des Apennins. C'est d'eux que ces pays ont été autrefois appelés Ligurie, avant que les Romains s'en soient emparés.

Les Celtes comme les Ligures étaient brachycéphales, c'est-à-dire avaient le crâne arrondi ; mais leur tête, au lieu d'être petite et courte, était au contraire grosse avec un front large et plein. Ils avaient les yeux gris ou verdâtres, les cheveux nuancés du châtain clair au brun foncé et une taille moyenne ; ils étaient outre robustes, bien musclés, avec des membres forts et trapus. Ce type des Celtes se retrouve fréquent, en Auvergne, dans le nord des Cévennes, dans le Jura, et surtout en Suisse.

Les Celtes semblent avoir eu sur la divinité et une vie future les mêmes idées que les Gaëls et après s'être assimilés les vaincus des plaines non émigrés, avoir adopté le culte de tous indistinctement, car on ne leur connaît d'autres dieux que

celui d'origine gaélique, Teutat ou l'être suprême, Torrun le tonnerre, prononcé plus tard Taran, et ceux d'origine ligure, Belen pour Baal, le soleil, et Bélisama, la lune.

Leur manière d'honorer les morts et de leur rendre les derniers devoirs différait complètement de celle des races précédentes. Leur coutume était de brûler les cadavres et au-dessus des ossements calcinés, renfermés dans un vase d'argile, d'élever un cône de pierres que recouvraient ensuite des terres rapportées. Le tout formait un tertre plus ou moins élevé, suivant le nombre de ceux réunis pour rendre les derniers devoirs aux défunts, chacun des assistants tenant à honneur d'ajouter sa motte de gazon aux terres entassées, au-dessus du cône en pierres, pour protéger les restes de celui dont on venait de célébrer les funérailles. Ces tertres ou collines artificielles ont conservé le nom de tumuli que leur avaient donné les Latins ; on en rencontre partout en Europe et en Asie, l'usage d'élever des amas de terres sur les tombeaux ayant été commun à d'autres peuples qu'à ceux d'origine celtique. Certains de ces tumuli, chez les Celtes, étaient petits, d'autres moyens ; il en était parfois de considérables ; en fouillant les plus grands élevés certainement en l'honneur de chefs ou de personnages de haut rang, on a reconnu qu'en outre de vases d'argile contenant des cendres et des ossements calcinés, ces collines artificielles recouvraient aussi de nombreux débris d'animaux, des objets en silex et en pierre polie, et souvent même des ossements humains quelquefois calcinés, d'où la conclusion qu'il était d'usage chez les Celtes de terminer la cérémonie des funérailles par un repas donné sans doute par la famille du défunt aux assistants souvent venus de très loin et qu'après ce repas, avant d'élever le tumulus, les parents et les amis du mort déposaient près du cône en pierres, recouvrant l'urne funéraire, des armes ou tous autres

objets qu'ils pensaient pouvoir être utiles au défunt dans sa vie future, et qu'aussin sa femme était ou égorgée ou brûlée sur sa tombe avec quelques-uns de ses esclaves, quand c'était un chef ou un homme puissant, afin qu'après sa résurrection dans le monde des esprits, il retrouvât la compagne de sa vie passée et ceux aux services desquels il était habitué étant vivant.

Parmi les débris animaux, restes des festins des funérailles, trouvés dans les tumuli réputés les plus anciens de cette époque, on constate pour la première fois ceux du bœuf et du porc, dont les Celtes seraient par conséquent les introducteurs dans notre pays, comme les Ligures avaient été les introducteurs du mouton ; les ossements ou les dents du cheval, du chien, du mouton et de la chèvre sont toujours nombreux, mais ceux du cerf, de l'élan, de l'urus, de l'aurochs, du sanglier et des autres animaux des forêts deviennent rares, et les restes du renne font complètement défaut ; cette dernière espèce semble avoir complètement disparu, anéantie peut-être par les grandes battues en forêt des Gaëls. Tout indique, dans ces restes des festins de funérailles, que le sol n'est plus occupé par une race sauvage ne vivant que de la chasse, mais par des hommes ayant des troupeaux d'animaux domestiques dont le laitage et la chair doivent former la base de leur alimentation. On peut aussi conjecturer que les Celtes connaissaient l'agriculture et ont été les importateurs du froment sur notre sol, puisque, à une époque où aucune culture n'existait chez les Gaëls et les Euskariens, à celle de l'âge de pierre, c'est-à-dire avant que les Ligures n'eussent fait connaître à ces peuples, en même temps que le bronze, la culture du millet et de l'orge, déjà les Celtes faisaient du blé leur nourriture. Cela ressort d'une manière certaine, de celui découvert en assez grande quantité carbonisé, en même temps que des objets en pierre polie et en

silex taillé, au fond de petits lacs suisses, où des restes de pilotis, enfoncés dans la vase, indiquent l'emplacement de villages lacustres reconnus, par la taille et la coupe des pilotis eux-mêmes, dater d'une époque où le bronze n'était pas connu et où les haches de pierre étaient seules en usage. Ce blé, le même que celui cultivé de nos jours, était par les Celtes conservé rôti et écrasé dans des pots de terre, de telle sorte que quand ils voulaient en faire leur manger, il ne restait plus qu'à le pétrir avec de l'eau, pour en obtenir un pain beaucoup plus lourd, il est vrai, que le nôtre, mais tout aussi substantiel. Les poteries trouvées dans les mêmes stations sont des plus grossières et très mal cuites; elles sont généralement enjolivées, à l'extérieur, de dépressions faites avec l'ongle ou un petit instrument tranchant; elles sont en outre ornées de lignes tracées, quand l'argile était encore humide, par la pression de liens fortement serrés autour des vases à leur extrémité supérieure, où des trous sont ménagés pour pouvoir passer des ficelles permettant de suspendre ces vases.

Les Celtes connaissaient aussi l'art de tisser les étoffes, quoique leurs vêtements habituels dussent, comme ceux des Gaëls, être les dépouilles des animaux; des sortes de molettes de tisserand, en poterie, rondes et percées d'un trou au milieu, trouvées dans les ruines de villages lacustres en Suisse, l'avaient, non prouvé, mais seulement fait supposer; des découvertes plus récentes de morceaux d'étoffes tissées en fils de chanvre et en paille sont venues confirmer cette supposition.

Pour leur habitation, les Celtes édifiaient des huttes ou cabanes circulaires en bois, terre et chaume.

La construction de ces cabanes était des plus intelligentes pour l'époque; ils fichaient en terre, en guise de poteaux, à des distances assez rapprochées, des troncs de jeunes arbres dépouillés de leurs branches; à ces poteaux longs et

solides, ils entrelaçaient les branches détachées de ces arbres ou celles plus flexibles d'arbrisseaux et d'arbustes, et par-dessus, à l'extérieur seulement, ils crépissaient avec de la terre détrempée d'eau. En séchant, branches et terre faisaient corps et formaient une muraille très résistante que du reste protégeait, contre les intempéries des saisons, une toiture débordant au dehors de beaucoup. De forme conique, faite de chaume, de joncs et de roseaux posés en couche épaisse sur de longues perches un peu fortes, arc-boutés dans leur hauteur les uns aux autres, reposant sur les poteaux de la muraille et dont les vides étaient reliés par des branches plus faibles formant lattes, cette toiture avait une inclinaison telle que la pluie glissait dessus sans jamais pénétrer. Ces habitations qui, plus tard, furent celles de tous les peuples de la Gaule indistinctement, jusqu'au temps de la domination romaine, avaient une seule ouverture, très large et haute jusqu'au toit, laissant passer tout à la fois l'air, la lumière et la fumée du foyer; un panneau mobile fermait au besoin cette ouverture. C'est dans ces huttes, souvent très vastes, dont la muraille de bois à l'intérieur était tapissée d'armes et de trophées de chasse ou de guerre, que la famille au complet se réunissait et couchait sur des lits de feuilles sèches ou sur des peaux d'animaux, et que, par les temps froids et pluvieux, se réfugiaient les chiens, souvent mieux traités, par le maître, que les membres de la famille et les esclaves quand il y en avait. Au dehors les troupeaux, parqués, restaient sous la seule garde des porcs, assez robustes et assez féroces pour repousser au besoin l'attaque des loups, les seuls carnassiers à craindre à cette époque, le lion et la hyène ayant disparu du pays et l'ours ne se trouvant guère plus que dans les montagnes. Près du seuil de ces cabanes, dans des mardelles, sortes de celliers creusés dans le sol, les Celtes

conservaient leurs provisions d'hiver.

Les Celtes paraissent n'avoir connu le bronze qu'après leur venue en Gaule (ce qui le fait croire, c'est que jamais on n'en trouve, avec les objets en pierre et en silex, dans les tumuli) par la cinération des corps et par la forme conique des tombeaux, pouvant sûrement leur être attribués, et étant par les mêmes causes réputés dater d'une époque, après la conquête, où la fusion des races n'était pas encore faite. Il est vrai que les siècles suivants, quoique le bronze fût alors bien connu de tous et partout, par suite de la difficulté de se procurer les métaux premiers, ce sont toujours les mêmes armes en pierre et en silex qui continuent d'être celles de la masse populaire, et que les chefs ou les hommes puissants, ayant des esclaves à leurs ordres, peuvent seuls faire extraire le cuivre des mines, se procurer l'étain et ensuite se payer le luxe d'objets en bronze, armes ou ornements.

La langue parlée par les Celtes, après être restée celle nationale d'une grande partie de la Gaule jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, est maintenant complètement ignorée; peut-être les patois de l'Auvergne et des Cévennes où plus tard les populations celtiques ont été à leur tour refoulées, en dérivent-ils, il est impossible de l'affirmer.

Des Gaëls et des Ligures, après l'invasion, avaient continué d'habiter, en commun avec les Celtes, les régions basses et moyennes d'entre Seine et Loire et celles d'entre Loire et Garonne. Des disputes sanglantes, pour la possession des terres, des forêts et des pâturages surtout, avaient longtemps entretenu les rivalités de races et divisé les envahis et les envahisseurs; mais peu à peu l'on s'était entendu, on s'était allié par des mariages, et finalement la fusion des races était devenue complète, donnant naissance, dans ces contrées, à une race

mixte, celtisée certainement à un haut degré, mais dans laquelle l'élément gaël entre pour une part assez grande et l'élément ligure pour une part beaucoup moindre. Cette race, pouvant être à juste titre dite des Gallo-Celtes, est celle qui de nos jours encore domine dans toute la France centrale et une partie de l'ouest, comme celle, mixte aussi, des Ligures-Euskariens domine dans le reste de l'ouest et dans tout le midi. Les signes de cette race étaient, et sont toujours, un crâne mésaticéphale ou moyen, des cheveux châtain ou bruns, une barbe rousse, des yeux clairs, un teint blanc, des membres trapus et une taille généralement élevée, même au-dessus de la moyenne dans le centre, mais par contre, quelquefois au-dessous dans l'ouest, là où l'élément ligure est le plus prononcé.

Ces Gallo-Celtes avaient des mœurs et des coutumes tenant aux deux races ayant principalement contribué à la formation de leur nationalité ; ils étaient chasseurs, pasteurs, agriculteurs et guerriers. Par la suite, ils se sont étendus, aux dépens des Gaëls de race pure, dans la plus grande partie de l'Angleterre, comme en témoignent leurs tombeaux, plus nombreux encore en ce pays que dans les contrées mêmes de la France, où leur nationalité s'était développée. Toujours recouverts d'amas de terre rapportés, plus ou moins considérables, comme ceux des Celtes de race pure, ces tombeaux ne sont plus des cônes, mais des caissons en pierres plates, appelés cistes, grossièrement construits à la surface du sol ou dans le sol légèrement creusé. Dans ces cistes, souvent très grands, les corps, quand ils ne sont pas calcinés, se retrouvent plus souvent assis que couchés, et près d'eux sont déposés des objets en pierre, en silex et en bronze dénotant, par leur travail, un perfectionnement considérable de l'industrie. Des débris d'animaux et des ossements humains, dans les

gnent que les festins des funérailles sont toujours en usage et que l'on continue souvent à sacrifier, sur les tombeaux des grands, leurs femmes et des esclaves. Souvent encore, le squelette d'une femme est accompagné d'un squelette tout petit, celui de son enfant, enterré avec elle quand elle était morte de couches ou nourrissant encore. Des fois, ce ne sont pas de simples cistes que recouvrent les grands tumuli, surtout en Bretagne. Ce sont de véritables dolmens et même les anciennes demeures mégalithiques, à passage central, des Gaëls, transformées en caveaux funéraires et dans lesquelles on trouve des cadavres assis, rangés contre les murs, les genoux ramassés sous le menton et les bras croisés sur la poitrine. Avec ces corps sont toujours des armes magnifiques et souvent en nombre considérable. Le complément d'un tombeau, à cette époque, était, à la base des tumuli, un cercle de pierres plantées debout, autrement dit un Kromleck indiquant le caractère sacré et inviolable du monument.

(A suivre.) CHARLES ROUX.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

VI

TROUBLES CIVILS

Transformation opérée dans Rome. — Influence des conquêtes sur les Romains : civilisation et corruption. — Goût des lettres et des arts, imitation des poètes grecs. — Protestation de Caton le censeur, qui, lui-même, à quatre-vingts ans, apprend le grec. — Dépravation des mœurs, luxe, plaisirs. — Les grands avides, peuple vénal. — Aristocratie insolente, multitude sans dignité.

LES GRACQUES.

Tibérius (133-132). — Tribun en 133, veut ramener le peuple aux anciennes vertus et les régénérer par le travail. — Loi agraire de Licinius Stolon remise en vigueur. — Opposition d'Octavius, collègue de Tibérius. — Celui-ci fait déposer Octavius. — Les grands arment leurs esclaves et tuent Tibérius sur les marches du Capitole. — Mort d'Attale.

Intervalle. — Les amis du tribun bannis. — Repentir du peuple, qui force le Sénat à exiler Scipion Nasica, l'un des meurtriers

de Tibérius. — Assassinat de Scipion Emilien (129). — Rome paraît paisible jusqu'en 123.

Caius (123-121). — Revient de Sardaigne, où il était questeur. — Nommé tribun (123). — Reprend les projets de son frère. — Loi agraire. — Distributions de blé au peuple. — Il fonde des colonies pour les citoyens pauvres. — La justice aux chevaliers. — Drusus, tribun, contrecarre son collègue Caius. — Celui-ci échoue à un troisième tribunat. — Consulat d'Optimius. — Mort de Caius (121).

Conséquences. — Abolition de la loi agraire (108). — Restitution de la moitié des places de juges aux sénateurs (106).

Les conquêtes exercèrent sur Rome deux influences : elles la civilisèrent et la corrompirent. Le goût des arts et des lettres s'introduisit après les succès des Romains en Grèce et en Asie-Mineure : Ennius s'efforça d'imiter les poètes grecs ; Plaute et Térence traduisirent Ménandre. Les Scipions donnèrent l'exemple de l'admiration pour la belle et ingénieuse civilisation qui se révélait aux Romains. Vainement Caton le censeur et quelques partisans des anciennes mœurs luttèrent contre l'invasion des idées grecques. Caton lui-même, tout en protestant avec énergie contre les mœurs nouvelles, en subissait l'empire ; à quatre-vingts ans, il se mit à apprendre la langue grecque.

Mais, en même temps que les esprits s'éclairaient, les mœurs se dépravaient. Le goût du luxe et des plaisirs, les combats sanglants des gladiateurs, les orgies des bacchantes que le Sénat prohiba avec sévérité, attestent le changement qui s'était opéré dans les mœurs romaines.

L'antique simplicité était abandonnée, et les descendants de Fabricius, de Curius Dentatus et de Régulus affichaient un luxe ruineux. Pour retrouver les trésors perdus dans la débauche et d'inutiles dépenses, on pillait les alliés, on pillait le trésor ; et les censeurs, gardiens des mœurs publiques, étaient forcés de chasser du Sénat les plus nobles personnages. M. Duronius, tribun du peuple, fut chassé du Sénat par les censeurs, parce que pendant sa magistrature il avait abrogé la loi qui bornait les dépenses des festins, en disant que les

Romains n'étaient plus libres du moment que la loi leur enlevait la faculté de se détruire par le luxe, si cela leur plaisait, sophisme absurde et antisocial!

Si les grands étaient avides, le peuple était vénal. La classe moyenne avait disparu, décimée par la continuité de guerres et par la concurrence que les esclaves faisaient aux travailleurs libres.

De sorte qu'au lieu de cette population robuste, fière et énergique qui avait fondé la liberté et conquis l'Italie, il n'y avait plus à Rome qu'une foule oisive, affamée, mendicante, et qui n'avait pas plus les idées qu'elle n'avait dans les veines le sang des anciens plébéiens.

Telle était donc la situation : deux ou trois cents familles riches à millions, et au-dessous d'elles, bien loin, trois cent mille mendiants; entre eux, rien : c'est-à-dire l'aristocratie la plus orgueilleuse et la plus oppressive, et une multitude sans force ni dignité.

L'extension des grandes propriétés et la multiplication des esclaves affectèrent douloureusement Tibérius Gracchus, lorsqu'à son retour d'Espagne il traversa l'Italie. En même temps s'accomplissait la substitution des pâturages à la culture du blé. Les pâturages exigeaient moins de frais, moins d'esclaves. Les grands domaines de l'aristocratie devenaient des déserts où le pâtre errait librement avec ses troupeaux. Rome se vit bientôt forcée d'aller demander du blé à la Sicile, à l'Afrique, à l'Égypte; la vie du peuple romain fut alors à la merci des flots et des vents!

On conçoit qu'une pareille situation ait éveillé des inquiétudes et provoqué des tentatives de réforme. Les Gracques se proposèrent deux choses : ramener au respect des lois ces grands qui ne respectaient plus rien, et rappeler aux sentiments de citoyens ces hommes qu'on appelait encore le peuple-roi, mais que Scipion Emilien nommait les faux fils de l'Italie.

Tibérius Gracchus, élu tribun en 133, commença par le peuple. Pour le ramener à ses anciennes vertus, il fallait lui rendre ses an-

ciennes mœurs; il voulut faire de tous ces pauvres des propriétaires et les régénérer par la vertu du travail!

L'Etat avait des propriétés immenses qui avaient été envahies par les grands; Tibérius songea à reprendre ces terres usurpées pour les distribuer aux pauvres par petits lots inaliénables.

Il fit une loi défendant de posséder plus de cinq cents arpents de terres conquises. C'était remettre en vigueur la loi *Licinia*, de Licinius Stolon, dont il a été question précédemment. (Ch. V).

En outre, Tibérius promit une indemnité aux détenteurs dépouillés, pour les dépenses faites par eux sur les fonds qu'ils restitueraient. Mais les grands firent à ces propositions la plus vive résistance. Les richesses servirent d'un de ses collègues, nommé Octavius, qui opposa son *veto* à la loi agraire. Irrité de cette lutte, Tibérius retira sa loi, mais pour en proposer une autre qui n'accordait aucune indemnité aux détenteurs du domaine public. Octavius opposa encore son *veto*. Alors Tibérius eut recours à une mesure illégale qui détruisait l'inviolabilité du tribunat : il fit déposer Octavius par les tribus. On le voit, c'était fouler aux pieds l'inviolabilité tribunitienne. Exemple dangereux dont on profita contre lui-même! Les grands, en effet, armèrent leurs esclaves, attaquèrent les partisans du tribun et le tuèrent sur les marches du Capitole (132).

Ajoutons un mot sur Tibérius. Pour se faire absoudre d'avoir violé l'inviolabilité tribunitienne, il distribua au peuple une partie des richesses d'Attale, roi de Pergame, qui venait de mourir, et dont on l'accusa d'avoir gardé la couronne.

Il préparait même de nouvelles lois favorables aux masses : diminution dans la durée du service militaire, appel au peuple des sentences des tribunaux, adjonction des chevaliers aux sénateurs dans les jugements.

Tibérius a été une victime des riches, des aristocrates de Rome, mais l'histoire impartiale a fait justice de ses bourreaux, et la postérité ad-

mire ce grand citoyen qui voulait régénérer le peuple par le travail et faire de la République une vertu!

Les amis de Gracchus furent bannis ou exécutés. Mais le peuple se repentit d'avoir laissé tuer son tribun, et le Sénat dut exiler son meurtrier, Scipion Nasica.

Quand Scipion Emilien revint de Numance, la lutte avait recommencé. Scipion Emilien avait approuvé le meurtre de Tibérius: il crut devoir s'interposer dans la lutte, se figurant sans doute que sa gloire militaire lui permettait semblable rôle. Mais il n'eut pas le temps de faire connaître ses desseins; car, en l'année 129, il mourut assassiné.

A cette époque, Rome épuisée par ces luttes intestines, parut paisible jusqu'en 123. Mais la révolution ne s'en continuait pas moins sourdement.

En 123, Caius Gracchus revenait de Sardaigne, où il avait été envoyé comme questeur. Il demanda le tribunat et l'obtint.

Aussitôt il reprend les projets de son frère. Il fait confirmer de nouveau la loi agraire, établit des distributions de blé au peuple, fonde des colonies pour les citoyens pauvres et porte un coup fatal à la puissance du Sénat, en lui enlevant l'administration de la justice pour la donner aux chevaliers. Pendant deux années, Caius fut tout puissant. Mais le Sénat, pour ruiner son crédit, fit à chaque mesure qu'il proposait, ajouter par un tribun à lui, Drusus, des dispositions plus populaires. C'était adroit, c'était politique, peut-être! Mais ce n'était pas honnête, sans doute! Le Sénat fit tant que Caius ne put obtenir sa réélection à un troisième tribunat.

Cet échec fut comme le signal qu'attendait le consul Opimius; Caius eut le sort de son frère, et trois mille de ses partisans périrent avec lui (121).

Quant à ses lois, est-il besoin de dire que la réaction triomphante s'empressa de les abolir?

Les conséquences immédiates de la double tragédie que nous venons de raconter furent l'abolition accomplie en 108 de la loi agraire.

la restitution en 106 de la moitié des places de juges aux sénateurs, enfin la crainte inspirée aux tribuns qui, muets de terreur pendant douze années, ne retrouvèrent la voix qu'à la faveur des scandales de la guerre de Numidie, qui mit en lumière le vengeur des Gracques sur l'aristocratie. Nous avons nommé Marius.

Avant de clore le chapitre des Gracques, rappelons ici ce que le *Mémorial de Ste-Hélène* dit de ces deux grands citoyens.

« L'histoire présente, en résultat, les Gracques comme des séditeux, des révolutionnaires, des scélérats, et, dans les détails, elle laisse échapper qu'ils avaient des vertus, qu'ils étaient doux, désintéressés, de bonnes mœurs, et puis, ils étaient les fils de l'illustre Cornélie; ce qui, pour les grands cœurs, doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur.

« D'où pouvait donc venir un tel contraste? Le voici : c'est que les Gracques s'étaient généreusement dévoués pour les droits du peuple opprimé contre un Sénat oppresseur, et que leur grand talent, leur beau caractère, mirent en péril une aristocratie féroce qui triompha, les égorgea et les flétrit.

« Les historiens du parti du plus fort les ont transmis avec cet esprit. Sous les empereurs, il a fallu continuer : le seul mot des droits du peuple, sous un maître despotique, était un blasphème, un vrai crime.

« Plus tard, il en a été de même sous la féodalité, fourmière de petits despotes. Voilà la fatalité, sans doute, de la mémoire des Gracques : leurs vertus n'ont donc jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des crimes; mais aujourd'hui qu'avec nos lumières nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et doivent trouver grâce à nos yeux. »

(Voir complément à ce chapitre : Vertot, *Rév. rom.* liv. VIII et IX.)

(A suivre) ARTHUR MONNANTEUIL

Tâchez de savoir quelque chose sur tout, et de savoir tout sur quelque chose déterminé.

(Lord Brougham.)

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des Etats circonvoisins

Une vente d'autographes a eu lieu ces jours-ci, à l'hôtel Drouot. Cette vente a été intéressante, sous le rapport de la qualité de la collection aussi bien que sous le rapport des prix obtenus.

Un dossier relatif au procès de Louis XVI, et contenant 14 pièces, a atteint 2,000 fr. Les pièces les plus intéressantes sont l'original de l'arrêté de la Commune invitant les citoyens à illuminer « pendant tout le temps que durera le procès de Louis Capet et de sa famille »; les originaux de l'arrêté décidant que, pour prévenir des troubles pendant lequel on essaierait de « soustraire à la puissance de la loi un grand coupable », les théâtres seraient fermés le 14 janvier 1793, jour du jugement; les originaux des traités de la Commune et du département de Paris réglant les mesures de précaution le jour de l'exécution : « les sections sont invitées à rester en permanence, à tenir tous les citoyens sous les armes, à ne permettre à qui que ce soit, même aux femmes, de circuler dans les rues. »

Le prix de 2,000 fr. n'est donc pas excessif, après tout; mais il y a mieux, il y a deux documents qui ont été payés 5,000 fr. chacun : d'abord, le testament de Voltaire, daté du 10 juillet 1769, et dont la dernière phrase est celle-ci : « Je ne dois que le courant; toutes mes affaires sont en règle »; puis le manuscrit original de la procédure faite à Paris pour la canonisation de saint Vincent de Paul.

Trois lettres de Gentz, datées de 1805, ont été payées 3,050 fr., et 34 lettres intimes de la duchesse de Civrac, dame d'honneur des filles de Louis XVI, 1,500 fr., pour le compte du roi de Hollande. Le duc d'Aumale a fait acheter, de son côté, pour 205 fr., une lettre de Dumouriez au secrétaire de son père, alors qu'il était duc d'Orléans et qu'il cherchait du service en Espagne contre Napoléon I^{er}. Ce n'est pas trop.

Parmi les pièces qui ont atteint

des prix élevés, nous citerons encore : une lettre de Bianca Capello, 600 fr.; la minute autographe d'une lettre de conseils de Louis XIV à Philippe V, 1,000 fr.; une lettre de Mme de Maintenon, 1,350 fr.; une lettre de Georges de Scudéry, 505 fr.; une lettre par laquelle Voltaire soumettait à J.-B. Rousseau le plan de la *Henriade*, 1,000 fr. Il y avait enfin dans la collection un certain nombre de documents autographes sur quelques-uns des généraux les plus célèbres de la République et de l'Empire; 32 lettres adressées à Marceau, soit par d'autres généraux, soit par des conventionnels, ont été vendues 700 fr.; une lettre de Davoust, 151 fr.; 41 lettres de Kellermann, 600 fr.; 4 lettres du même à sa maîtresse, 350 fr.; 5 lettres de Mouton comte de Lobau, 250 fr.; 3 lettres du comte de Montholon, 510 fr.; un manuscrit autographe de Ney sur un plan de bataille, 600 fr.

En somme, brillante affaire, et quelques prix dont nous avons un peu perdu l'habitude.

* *

Les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices viennent d'être pourvues, par mesure générale, d'appareils à projections pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles. Le ministre de l'instruction publique, voulant vulgariser ce mode d'enseignement et en faire apprécier tous les avantages, dans les communes rurales comme dans les villes, a décidé qu'un certain nombre d'appareils analogues serait acquis pour les écoles primaires publiques.

* *

C'est dimanche que vont commencer dans toutes les églises du diocèse les prières de *Quarante-Heures*.

La prière des Quarante-Heures a été instituée par le P. Olivier Manare, nommé par saint Ignace recteur du collège de Lorette, depuis 1554. Voici comment le P. d'Oultreman raconte avec naïveté l'origine de cette pieuse institution :

« Nos pères eurent vent de quelque peu chaste comédie que ceux de la ville doivent représenter aux carnavals. Le P. Olivier s'efforça de la supprimer et empêcher qu'elle

ne vistle jour. Mais n'ayant peu rien obtenir par les raisons et requestes, inventa une contre-ruse pour enclouer ceste pièce du diable, car il ordonna des prières de Quarante-Heures en la Sainte-Chapelle, la fit orner exquisement et agencer d'une façon nouvelle afin d'attirer le monde; ce qui réussit si bien, que la comédie n'eut autres auditeurs que les acteurs mesmes. Et voilà le commencement des prières de Quarante-Heures, qui ont apporté et apportent tous les ans tant dommages au diable et au ventre : et c'est au P. Olivier que nous devons ceste sainte et heureuse invention. »

Cette dévotion des Quarante-Heures fut rapidement propagée en Italie et en France.

**

On annonce l'ouverture, à l'Association internationale de professeurs, d'un cours de l'ancienne langue égyptienne, la langue des hiéroglyphes. M. Selikovitch, qui doit le professer, paraît être de ces hommes qui ont la foi; il s'adresse « spécialement aux gens du monde » et leur promet de les mettre en vingt leçons à même de déchiffrer sur l'obélisque les hauts faits de Ramsès-Méiamoun.

Il y aura leçon tous les jeudis.

Eh bien, malgré que j'aie entendu rire de ces cours d'hiéroglyphes, j'espère sincèrement que M. Selikovitch verra plus d'auditeurs qu'on ne croit se presser autour de lui, — pas autant, peut-être, que s'il professait l'argot, hélas !

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Un citoyen de Chio, nommé Onomadème, après une révolution où son parti avait eu le dessus, conseillait à ses amis de ne pas chasser de la ville tous ceux du parti contraire, mais d'en conserver au moins quelques-uns. « — Sans cela, disait-il, n'ayant plus d'ennemis, nous pourrions bien nous prendre de querelle avec nos amis. »

(Plutarque.)

Il y a de mauvais exemples qui sont pires que des crimes.

(Montesquieu.)

Un sot peut jeter une pierre dans la fontaine, et cent hommes d'esprit ne l'en sauraient retirer. (X.)

La fortune, selon qu'elle est meilleure ou pire, Jusque sur la pensée exerce son empire.

Tels sont amis de l'ordre et se croient convain-

cus, Qui sont conservateurs pour garder leurs écus; Tels autres au progrès ont consacré leur vie, Que l'orgueil fit tribuns et novateurs l'envie. Donnez tout à ceux-ci, rien à ceux-là; les uns Seront conservateurs et les autres tribuns.

(Ponsard.)

L'argent que l'on possède est l'instrument de la liberté; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude.

(J.-J. Rousseau.)

J'ai découvert, au fond d'existences calomniées, des candeurs surprenantes.

(Georges Sand.)

Le Gérant : A. JOLLY.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLI
au repas contre

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la **SCIENCE POPULAIRE**,
de la **MÉDECINE POPULAIRE**
et de l'**ENSEIGNEMENT POPULAIRE**

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la *Société des Journaux populaires illustrés* offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1^o Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2^o Longue-vue à trois tirages, d'une longueur de douze kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3^o Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

4^o Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centim.)

5^o Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6^o Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique):

7^o Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

L'objet choisi se a adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10f. en sus du prix d'abonnement.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr. ; départements, 10 fr. ; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue du Château-d'Eau, 48.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-simile de la signature
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Récompense nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE
FERRUGINEUX
APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 à 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

Pour tout ce qui concerne les réclames et annonces, s'adresser à M. de Chauffour, régisseur général, 48, rue du Château-d'Eau.

On demande des Courtiers

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme), 14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.)

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

23 FÉVRIER 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 56 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XXXV. — *Le Japon*: sa géographie, son histoire, ses mœurs, ses productions, son commerce, (suite). — *Nord et Sud*: Confidences. — *Une famille désespérée*. — *Nos Ancêtres*: Les Ligures. Industrie et religion. — *Cours d'Histoire Universelle*. Deuxième partie. XI. Mar-us et Sylla. — Nouvelles de la Répu-

blique des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les plaisirs de l'hiver*: Une partie de traîneau. — *Le Japon*: Idoles Japonaises. — *Histoire Universelle*: La bataille de Verceil remportée sur les Cimbres par Marius. — Rentrée de Sylla à Rome.



LES PLAISIRS DE L'HIVER. — Une partie de traîneau.

AVIS IMPORTANT

Les personnes dont l'abonnement est expiré sont priées de vouloir bien le renouveler afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

La prime gratuite annoncée consiste en un magnifique volume grand in-4^o, de 600 pages etc contenant près de 200 portraits. Son titre est : *Histoire de la présidence de M. Thiers.*

Cet ouvrage est l'un des plus intéressants de l'illustre homme d'Etat.

Envoi franco à domicile moyennant 1 franc.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXV

Les Zempoales revêtirent les insignes d'ambassadeurs, consistant à se mettre sur les épaules une large bande de coton nouée par les deux bouts, à porter dans la main droite une longue flèche et dans la gauche un bouclier de coquilles; la couleur des plumes de la flèche indiquait la nature de l'ambassade: rouges, c'était un signe de guerre; blanches, un signe de paix.

Les quatre envoyés de Cortès entrèrent à Tlascalala revêtus des marques distinctives de leur ambassade; ils furent logés à la *Calpisca*, maison destinée aux ambassadeurs, et le lendemain, les sénateurs se réunirent dans une grande salle de la maison de ville pour leur donner audience. Ils étaient placés par rang d'âge et assis sur des tabourets très bas, faits d'un seul bloc d'un bois très rare appelé *yopales*.

Lorsque les ambassadeurs furent introduits, les sénateurs tlascaltecas se levèrent pour les recevoir. Ils entrèrent la pointe de leurs flèches en haut et des bandes de coton sur la tête, pour marquer à leur manière une profonde soumission. Après avoir salué le Sénat, ils s'avancèrent lentement jusqu'au milieu de la salle, où ils s'agenouillèrent, attendant dans cette posture qu'on les

autorisât à prendre la parole. Le plus ancien sénateur les ayant invités à expliquer l'objet de leur ambassade, les Zempoales s'assirent sur leurs jambes, et l'un d'entre eux prit la parole en ces termes :

« Noble et puissante république, vaillants Tlascaltecas, le seigneur de Zempoala et les caciques des montagnes, vos amis et alliés, vous envoient leurs salutations et leurs vœux d'abondante récolte; ils vous donnent avis en même temps que des hommes invincibles venant de l'Orient sont arrivés chez eux. Ces étrangers, qui ressemblent à des divinités, naviguent sur de grands palais et font usage d'armes qui leur viennent évidemment du ciel: soit les éclairs et le tonnerre. Fils d'un dieu supérieur aux autres dieux, ils professent l'horreur de la tyrannie et des sacrifices humains. Leur chef est l'ambassadeur d'un prince extrêmement puissant, et il a pour mission de nous secourir contre les exactions et les violences de Montezuma. Déjà il a délivré nos provinces de l'oppression. Obligé de traverser le territoire de votre république pour se rendre à Mexico, ce général désire connaître vos griefs contre ce tyran, afin de prendre votre défense en connaissance de cause.

« La connaissance de ses projets, ainsi que de sa bonté dont nous avons éprouvé les effets, nous a engagés à venir vous prier, de la part de nos caciques et de leurs alliés, de recevoir ces hommes comme des bienfaiteurs et des alliés de vos alliés.

« Nous venons vous dire enfin, au nom de leur chef, dont les intentions sont toutes pacifiques, qu'il demande l'autorisation de traverser votre territoire, et que ses armes sont des instruments de la justice, terribles pour le crime et la provocation. »

Cette allocution terminée, les Zempoales se remirent sur leurs genoux, saluèrent respectueusement le Sénat, puis se replacèrent assis comme précédemment.

Le doyen de l'assemblée prit alors la parole.

« Le Sénat, dit-il, est très sensible à la démarche des Zempoales et des Totonagues leurs alliés. mais la réponse à faire au commandant des étrangers ne le peut être qu'après mûre réflexion ».

Les ambassadeurs se retirèrent sur ces mots, laissant le Sénat tlascaltecas délibérer à huis clos sur la demande qui venait de lui être faite. La délibération ne tarda pas à devenir orageuse, tant les opinions manifestées étaient diverses et soutenues avec passion. Enfin, un des plus anciens et des plus puissants dans le Sénat, nommé Magiscatzin, parvint à développer la sienne dans les termes suivants :

« Vous savez, nobles et vaillants Tlascaltecas, dit-il, que dans les premiers siècles de notre histoire, il fut révélé à nos prêtres (et cette révélation est considérée comme un des dogmes de notre foi) qu'il viendrait dans notre pays, des contrées de l'Orient, des hommes dont la puissance serait telle, qu'ils se créeraient des maisons mobiles sur les eaux et que la foudre même serait à leur disposition, ainsi que toutes les ressources d'un art inconnu, pour subjuguier le monde.

« Quoique les gens sensés soient éloignés de les croire des dieux, comme fait le peuple grossier et ignorant, il ne faut pas oublier que la même tradition déclare qu'un seul de ces hommes en vaudra mille et que leur bonté, égale à leur puissance, les portera à nous assurer une existence conforme à la raison, à la justice, à l'humanité.

« La coïncidence de l'arrivée de ces étrangers dans notre voisinage avec les termes mêmes de la révélation reçue par nos prêtres a été l'objet, de ma part, de profondes méditations: ils viennent de l'Orient, leurs armes portent la foudre, ils ont des maisons maritimes; enfin leurs exploits à Tabasco vous ont été rapportés; la reconnais-

sance de vos alliés envers eux, vous prouve, en outre, leur bonté.

« Si, d'autre part, nous tournons nos regards vers le ciel, dont les signes jettent à chaque instant l'éclairci parmi nous, nous ne pouvons douter que ces signes ne soient des avertissements, les messagers de quelque événement extraordinaire. Qui donc, dans ce cas, serait assez téméraire pour vouloir lutter contre le ciel et traiter en ennemis les exécuteurs de ses décrets? Quant à moi, je craindrais, je l'avoue, la colère des dieux. Je veux bien admettre que ces apparences ne sont que le résultat du hasard et que ces étrangers sont des hommes comme nous. En tout cas, ils ne nous ont causé aucun dommage, et nous ne saurions arguer de la moindre offense pour répondre par la violence à leurs sollicitations. Ces hommes se présentent dans une attitude toute pacifique; ils demandent à passer sur le territoire de notre république et n'essaient pas de le faire sans notre autorisation : il n'y a donc pas provocation de leur part.

« Comment, nous laissons arriver cette troupe à nos portes, confiante dans la protection de nos amis, et nous risquerions de perdre nos alliés pour le plaisir de maltraiter des étrangers qui ne sollicitent que notre amitié? Que diront nos confédérés de cette étrange façon de procéder? Que dira de vous la renommée, si l'arrivée de cinq cents hommes vous oblige à prendre les armes? Gagnerons-nous plus à les avoir vaincus qu'à les avoir accueillis, et les vaincrons-nous?

« Mon avis est donc qu'on les accueille bien et qu'on leur accorde le passage qu'ils sollicitent, et je le motive ainsi : si ces étrangers sont des hommes tout simplement, ils ont incontestablement la raison de leur côté dans cette affaire; s'ils sont plus que des hommes, la volonté des dieux leur tient lieu de raison. »

De bruyants applaudissements couvrirent les derniers mots du dis-

cours de Magiscatzin; ses propositions eussent pu, sur le moment, être votées par acclamation. Mais un autre sénateur demanda la parole. C'était un jeune homme nommé Jicotencal, que ses exploits guerriers, son courage personnel et sa science militaire avaient fait appeler au commandement de l'armée. On comprend dès lors qu'il ne pouvait être du même avis que le vénérable préopinant.

« On ne doit pas toujours se fier, pour la conduite de toutes les affaires, dit-il, aux cheveux blancs, plus timides qu'audacieux et meilleurs conseillers de la résignation que de la valeur. Comme vous, je vénère l'opinion et reconnais l'autorité de Magiscatzin; vous ne serez pourtant pas surpris que mon âge et ma profession m'inspirent une manière de voir différente de la sienne, plus ferme, et peut-être plus sage aussi.

« Dans les questions de guerre, la prudence est souvent une vertu trompeuse, parce que tout ce qui ressemble à la crainte nous égare fatalement. Sans doute, on attend parmi nous les réformateurs orientaux que des prophéties, qui se perdent dans la nuit des temps, ont annoncés. Mais est-ce la même chose de venir du côté de l'Orient ou des régions du ciel où se lève le soleil? Les armes à feu et les grandes embarcations que vous traitez de palais maritimes ne peuvent-elles pas être l'œuvre de l'industrie des hommes, quoique nous n'eussions jamais rien vu de pareil? Et puis, qui sait?... Peut-être y a-t-il là quelque illusion semblable à ce que les erreurs de notre jugement nous font admettre comme science divine dans les agissements de nos augures!

« Qu'ont fait ces hommes, à Tabasco, de plus que de battre une armée supérieure en nombre? Et l'on trouvera cela surnaturel à Tlascala, où chaque jour on voit s'accomplir de plus grands exploits! Et cette bonté tant prônée dont ils ont usé

envers les Zempoales, n'est-elle pas être une simple ruse pour séduire les peuples à peu de frais? Ce n'est, pour ce que j'en pense, qu'une de ces perfides douceurs destinées à flatter le goût pour permettre l'introduction facile du poison. Du reste, ce que nous avons appris de la cupidité, de l'orgueil et de l'ambition de ces étrangers ne s'harmonise nullement avec cette réputation de bonté qu'on veut leur faire aujourd'hui. Ces hommes dévastent nos populations, assouvissent à tout prix leur passion immodérée pour l'or et l'argent, s'abandonnent à tous les excès, méprisent nos lois et notre religion, détruisent nos temples, insultent nos dieux : et vous les désignez comme des hommes d'origine céleste, et vous voulez que nous les accueillions avec amitié!...

« Si les Zempoales et les Totonaques ont établi des rapports d'amitié avec ces étrangers, c'est sans nous consulter, ce qui est un manque d'égards méritant un châtement sévère.

« Les phénomènes de l'air, signes merveilleux et terribles que Magiscatzin a tant exagérés, nous engagent justement à les traiter en ennemis, comme les précurseurs de toute espèce de misères et de calamités. Le ciel ne nous avertit pas de ce que nous devons espérer, mais de ce que nous devons craindre; ce qu'il nous accorde de félicité n'est jamais accompagné de prodiges effrayants; ses comètes n'incendent pas le ciel dans le but d'endormir notre vigilance. En conséquence, mon avis est qu'il faut rassembler nos troupes immédiatement et en finir avec ces étrangers. La Providence, en les envoyant dans nos contrées, nous fait pressentir qu'il faut les considérer en tyrans de la patrie et de la religion; pleins de confiance dans la puissance de nos armes, apprenons au monde qu'être immortels à Tabasco et invincibles à Tlascala sont deux choses. »

Ce discours énergique fit décidément une plus profonde impression

sur le Sénat que l'allocution pacifique du vieux Magiscatzin. Il fut donc décidé, après délibération, que Jicotencal rassemblerait ses troupes sans délai et qu'il sortirait de la place pour se mesurer avec les Espagnols.

La majorité du Sénat s'était décidée sur ce raisonnement : si Jicotencal est vainqueur, ce sera pour la nation une gloire impérissable ; s'il est battu, on ne manquera pas de prétexte pour traiter ensuite de la paix ; on pourra, par exemple, rejeter la responsabilité de cette attaque sur l'impétueuse férocité des Otomies.

Les ambassadeurs Zempoales furent, sans que rien d'apparent les en avertît, retenus prisonniers ; cette manière quasi mystérieuse de procéder avait pour but de prévenir une rupture avec les alliés dont ces ambassadeurs faisaient partie, dans le cas d'une défaite ; car les Tlascaltecas, très braves et croyant au succès, ne se dissimulaient toutefois pas les dangers possibles de l'entreprise qu'ils allaient tenter et entendaient volontiers les conseils de la prudence.

(A suivre)

LE JAPON

SA GÉOGRAPHIE, SON HISTOIRE, SES MŒURS,
SON COMMERCE, SES PRODUCTIONS

II

Nous avons vu précédemment la géographie d'ensemble du Japon, et spécialement de l'île Nippon et de Kiu-Siu ; nous allons étudier aujourd'hui la géographie détaillée des îles Yeso, Liu-Kiu et Kouriles, L'île d'Yeso s'appelle maintenant Hokkaido au Japon, quoique sur toutes les cartes on mette encore Yeso. Cette île a 570 kilomètres de l'est à l'ouest et 427 kilomètres du nord au sud. Elle est, pour ainsi dire, partagée au milieu par de hautes montagnes qui envoient des ramifications dans presque tous les

sens. Le sommet le plus élevé de ces chaînes est le Shiribeshi Yama. Les deux principaux fleuves qui arrosent l'île d'Yeso sont : 1° l'Ishi Karigawa ; la longueur de son cours est de plus de 570 kilomètres, et sa largeur de 10 kilomètres environ ; 2° l'Otsugawa, qui vient de la montagne de Tokachi ; sa longueur est de 150 kilomètres environ, sa largeur de 250 mètres. L'administration japonaise fait tous ses efforts pour y attirer des colons venant des autres régions du Japon.

Les îles Kouriles sont au nord de l'île d'Yeso ; les îles principales de cet archipel sont au nombre de trois, qui sont Kounatchir, Stiroup et Ouroup.

En 1875, le Japon a échangé l'île Saghalien contre les îles Kouriles, qui appartenaient à la Russie.

Les îles Liu-Kiu sont situées au sud de l'empire japonais. L'île principale, nommée Okinawajima, a une longueur de 90 kilomètres et une largeur de 30 kilomètres environ. Les îles Miako, Yayaema, etc., qui se trouvent tout à fait à l'extrémité sud, sont connues sous le nom général de Sakishima. Dans ces îles, le sol est montagneux, le climat doux et chaud ; la neige et la glace y sont inconnues.

La capitale des îles Liu-Kiu est Shuri, dans l'île de Okinawajima. La population est de 44,984 âmes. Depuis 1872, le gouverneur des Liu-Kiu a titre de prince suzerain.

Les îles Ogasawara, plus connues sous le nom de Bonin ou d'archipel de Magellan, sont situées au sud du Japon. Elles furent découvertes de 1592 à 1596 par un Japonais appelé Ogasawara Sadayori. C'est de là que vient leur nom. En 1876, le gouvernement japonais y envoya des officiers pour administrer et développer le pays.

HISTOIRE

L'histoire japonaise antérieurement à l'an 680 avant J.-C. est tellement entourée de légendes et si obscure, que nous n'en parlerons pas.

Le premier empereur du Japon fut Jimmu-Tenno ; il régna pendant soixante-seize ans, de 660 à 585 avant J.-C. ; il s'occupa beaucoup d'agriculture et fit travailler aux champs les soldats de sa garde particulière.

Son fils Suizei-Tenno lui succéda ; il régna trente cinq ans. Son règne fut calme ; il soumit cependant un de ses parents qui s'était révolté.

De l'an 548 à l'an 97 avant J.-C. régnèrent sept empereurs dont les règnes ne présentèrent rien de remarquable.

En l'an 97 avant J.-C., Sujin-Tenno monta sur le trône : il fit classer les temples et les dota de biens fonciers. Il fit faire le recensement de la population, régla les impôts et encouragea l'agriculture. Cet empereur eut à combattre une rébellion ; il la vainquit. C'est sous ce règne que la Corée entra en relations avec le Japon. Son règne eut une durée de soixante-sept ans. Son successeur fut Suinin-Tenno, qui régna quatre-vingt-dix-huit ans, de 29 avant J.-C. à 70 après J.-C. Il fut le premier qui plaça des armes dans les temples pour servir aux cérémonies religieuses. Ce fut sous son règne qu'il fut défendu aux serviteurs de suivre leur maître dans la tombe. Ku-Ko-Tenno lui succéda et régna de 71 à 130 après J.-C. Il soumit les Emski (Ainos), dont un grand nombre fut réparti dans le reste du Japon. C'est sous ce règne que la laque fut découverte par le fils du roi.

L'empereur Seimu-Tenno eut un règne qui ne présente rien de remarquable.

Le règne suivant ne présente pas plus de faits intéressants.

Chuai-Tenno mourut au bout de neuf ans de règne. Sa épouse, l'impératrice Okinagitarashihimé, lui succéda comme régente. Elle gouverna de l'an 201 à 269 après J.-C. Ce fut sous son règne que les Coréens payèrent tribut et que des relations s'établirent entre le Japon et la Chine. Pour la première fois, une

arbalète fut construite au Japon d'après les ordres de la régente.

Son fils Ojin-Tenno lui succéda. Il régna de 270 à 310 après J.-C. Il fit creuser de nombreux réservoirs pour l'irrigation. Ce fut sous son règne que l'étude des lettres commença. La Corée lui envoya des forgerons, des tisserands, des couturiers, etc.

Son successeur fut Waki-Irako. C'était un jeune homme qui voulut abdiquer en faveur de son frère aîné Nintoku. Celui-ci ne voulut pas. Alors Waki-Irako se tua et Nintoku-Tenno monta sur le trône. Il régna quatre-vingt-huit ans, de 311 à 399 après J.-C. Il abolit les impôts pendant trois ans, encouragea l'agriculture et l'industrie. Il fit construire des canaux et des routes. Il favorisa la sériciculture, qui était à ses commencements. Il eut plusieurs révoltes à combattre.

De 400 à 479 régnèrent quatre empereurs dont nous ne parlerons pas, leur règne étant très peu important.

Guraku-Tenno, fils d'un empereur précédent, régna de 457 à 479. Il fonda divers corps d'employés. Il protégea beaucoup la culture du mûrier ; l'impératrice elle-même, pour donner l'exemple, prenait part à la cueillette des feuilles du mûrier ; aussi la sériciculture grandit-elle en importance sous son règne. Il eut à soutenir plusieurs guerres avec des tribus insoumises. De l'an 480 à 759 régnèrent un grand nombre d'empereurs. Sous leur règne le bouddhisme s'introduisit au Japon, ainsi que l'usage du calendrier. La fabrication du papier, de l'encre et des meules n'eut lieu au Japon que vers l'an 615 de l'ère chrétienne. Déjà le Japon était en relations avec l'empire chinois. De nombreux ambassadeurs étaient souvent envoyés de part et d'autre entre ces deux pays. Les poids et mesures ne furent connus au Japon que vers l'an 630. Un aqueduc fut pour la première fois construit un peu plus tard. La vente des terrains fut défendue afin

que les riches ne pussent pas s'emparer de toutes les terres. Un code fut établi et prit le nom d'Omi-Rio (code d'Omi). Le lait de vache fut pour la première fois utilisé vers cette époque, 650 de l'ère chrétienne. La première mine d'argent fut découverte en 680 ; le premier observatoire fut fondé à cette époque. Des maisons furent élevées et l'on se servit de tuiles sous le règne de Jito Tenno, en l'an 690. Déjà à cette époque il y avait 545 temples de Bouddha. La première université fut fondée vers l'an 700, et c'est à la même époque que pour la première fois eut lieu la crémation dans l'empire japonais.

A. HAMON.

(A suivre.)

NORD ET SUD

VIII

CONFIDENCES

Les rêveries d'Edouard ne se prolongeaient jamais outre mesure. Son tempérament nerveux s'y opposait. Au bout de quelques minutes, il releva donc la tête, et, considérant son ami, dont la faculté d'abstraction était au contraire très grande et qui, en conséquence, ne s'était pas aperçu de son changement d'attitude, il ne put s'empêcher de s'adresser mentalement des reproches, et bientôt de proclamer hautement ce qu'il pensait de lui-même dans cette occasion.

— Que je suis donc égoïste, mon pauvre David ! s'écria-t-il. Je suis là à gémir sur les conséquences possibles de mon étourderie, de ma négligence, et j'oublie que, toi, tu as besoin de repos.

— Moi ! protesta l'amputé. Pas le moins du monde, bien au contraire ! Et comme tu ne dois pas avoir une grande envie de dormir, toi-même, nous ferons mieux de causer une heure ou deux, si tu n'y vois pas d'objection.

— J'y vois l'objection dont je viens justement de parler, c'est-à-dire que tu as besoin de repos, car tu tombais de sommeil quand je te racontais

tout à l'heure ma soirée chez les Ansaldo.

— Oui, mais... ce n'est pas la même chose.

— N'insiste pas. D'ailleurs, je vais me coucher.

— Allons donc ! Causons, te dis-je. Si tu te couches, tu ne dormiras pas, ni moi non plus : il est donc beaucoup plus raisonnable de causer, en attendant que le sommeil nous gagne. Parle-moi... parle-moi de ta famille, de ton père, de ta mère... de ta cousine Edmée, dont tu m'as déjà entretenu plusieurs fois. Elle est charmante, ta cousine : une blonde enfant du Nord, avec de grands yeux bleus, un front lisse et blanc comme le satin...

— Quel ramage est-ce là ? interrompit l'officier en souriant malgré lui. Qu'a à faire le portrait d'Edmée avec ce qui nous occupe ?

— Mais rien ne nous occupe, affirma l'insidieux sergent-major, si ce n'est le souci d'un sujet de conversation. Celui-là est aussi bon que n'importe lequel. Tu me disais toi-même, il n'y a qu'un instant, que ta cousine, qui t'aime... beaucoup, avait dû se désoler...

— Oh ! assurément. Pauvre Edmée ! c'est bien le cœur le plus tendre, la créature la plus aimante, la plus...

Edouard s'interrompit, songea une minute, puis il reprit.

— C'est une chose curieuse que la vue de la Gigina me la rappelle toujours ! Elles se ressemblent, en vérité.

— Mais, si elle est blonde ?...

— Certes, elle est blonde.

— Et la Gigina est plus que brune ; avec cela qu'elle a des yeux d'un noir d'encre. Comment arranges-tu cela ? Je ne me l'explique pas.

— Ni moi. C'est une aberration, sans doute. Pourtant, quand j'y réfléchis, je crois qu'il y a entre elles identité parfaite dans l'expression habituelle du visage...

— Duc alors, continua David, à une communauté absolue de sentiments. C'est possible, après tout.

— Oui, je crois que tu as raison. Je trouve dans les traits de l'une comme de l'autre un charme indé-

finissable, totalement indépendant de la perfection plastique, un mélange de candeur et d'élan passionné qui saisit et contraint la sympathie. Je ne crois pas qu'on puisse vivre longtemps dans l'intimité de l'une ou de l'autre sans éprouver pour elle un sentiment d'affection profonde, d'amour pour ainsi dire fraternel, plus que fraternel pourtant, car il y entrera certainement de la passion, mais une passion épurée... Cet étrange sentiment, que j'éprouve auprès de ma cousine et que la présence de Luigia me rappelle si vivement, comme un parfum aimé respiré au loin rappelle la patrie, rend à l'âme troublée toute sa sérénité, avec quelque chose en plus; il console, encourage, réjouit suivant l'occasion: il n'a donc aucun rapport avec l'amour.

— Tant pis, conclut l'amputé.

— Tant pis, sans doute, retorqua Edouard en soupirant, mais qu'y faire?

— Rien, assurément, bien que je sois convaincu que tu es dans l'erreur.

— Sur ce point, mon cher ami, je crois que nous ne saurions discuter.

— Pourquoi?

— Parce que nous ne saurions probablement nous mettre d'accord.

— Mais, répliqua gaiement David, tu imagines donc qu'on discute pour se mettre d'accord? Voilà en vérité de singulières théories!

— Et toi, monsieur le questionneur, reprit le sous-lieutenant, tu n'as pas de cousine blonde, hein?

— Pas la moindre.

— Mais, j'y pense, tu ne m'as jamais parlé de ta famille, et je ne t'ai pas vu recevoir de lettres depuis que nous sommes camarades de chambrée: tu n'es pas, j'espère, un fils aussi négligent que moi?

— Je n'ai pas de famille, répondit tristement David; du moins je n'ai ni père ni mère depuis longtemps, à ce point que je n'ai de ma mère qu'un souvenir extrêmement vague, que la vue de son portrait ravive cependant d'une manière étonnante; de mon père, je n'en ai aucun.

— En ce cas, je te plains bien sin-

cèrement, mon pauvre ami. Mais alors...

— Alors quoi?... Comment j'ai été élevé? — Mon Dieu, pas trop mal: par la gouvernante de mon oncle, qui est, et qui était déjà quand je devins orphelin, le seul parent qui me reste.

— Cet oncle ne pouvait remplacer ta mère, ni ton père, à coup sûr; sa gouvernante encore moins.

— Ils n'ont jamais eu cette prétention ni l'un ni l'autre, répondit David avec amertume. Je dois reconnaître, malgré cela, que mon oncle a été aussi bon pour moi qu'il était dans sa nature de l'être pour n'importe qui, et qu'il ne me souvient pas que sa gouvernante m'ait fouetté avec une cruauté exagérée. Ce n'est pas, dans tous les cas, leur faute si je suis ici et dans l'état où j'y suis.

— Ce que je ne m'explique pas, dit Edouard, c'est que, ayant le goût de la carrière militaire, tu ne sois pas entré dans une école spéciale.

— Ah! voilà. Je ne suis pas bien sûr, d'abord, d'avoir jamais eu beaucoup de goût pour la carrière des armes. Ensuite, mon oncle a exigé que je fisse mon droit, et, comme je n'avais aucun idéal, nulle vocation bien dessinée, je n'y fis pas d'objection. Enfin, mon excellent oncle, qui est chef de division aux affaires étrangères, après avoir rempli quantité de missions diplomatiques, se mit dans la tête de faire un diplomate de son neveu. Je dois dire qu'il s'est complètement fourvoyé, s'il a jamais pensé que j'eusse le plus petit atome de génie diplomatique; mais ce n'est ni sa faute ni la mienne. Mon père ne fut jamais un homme habile non plus, Dieu merci! Il va sans dire que je laissai faire mon oncle, et que je devins un *attaché* aussi convenable et d'aussi brillant avenir que n'importe lequel. Je me suis beaucoup amusé dans ce poste, je ne puis le nier; et j'ai fait avec mes collègues quelques échanges agréables de décorations, comme tout le monde, de sorte que, si la croix d'honneur que j'ai gagnée à Magenta s'ennuyait trop seule, je pourrais aisément et légitimement lui donner trois ou quatre

camarades d'un grand effet décoratif. Cependant, peu à peu et sans que j'y misse aucun entêtement, l'ennui me prit. J'étais à Athènes quand le mal se déclara dans toute sa violence. Bref, j'écrivis à mon oncle que j'avais assez de la diplomatie et que j'étais résolu à donner ma démission. L'excellent homme était furieux, mais il me savait gré de la déférence que je lui avais marquée en le prévenant de ma détermination; après avoir combattu quelque temps, il finit par s'avouer vaincu et me proposa l'administration. Mais je n'avais guère plus de vocation pour le métier de fonctionnaire que pour celui de diplomate: je refusai, je donnai ma démission et, fatigué des objurgations de mon cher oncle, je parlai de me faire soldat. C'était vers la fin de la guerre d'Orient; j'espérais y prendre part: mais les attermolements, les difficultés de toute sorte que me suscita mon oncle, m'empêchèrent de réaliser ce désir. La paix était signée avant que je fusse engagé. Je m'en consolai avec les Kabyles, et... me voici.

— Et tu ne regrettes rien?

— Rien du tout... Ah! si pourtant: je regrette ma jambe... Et encore, à présent que le sacrifice est consommé, la santé et la force revenues, mes regrets sont moins cuisants; car je songe que cette jambe de moins me sera d'un utile secours, en m'interdisant plusieurs carrières pour lesquelles j'éprouve décidément une antipathie prononcée.

— Tu prends gaiement les choses. Et ton oncle?

— Oh! mon oncle? Il va sans dire que nous sommes brouillés à mort depuis cette fugue. Mais nous devions finir par nous brouiller de manière ou d'autre, autant vaut que ce soit de celle-ci.

— Il y a d'étranges destinées, vraiment.

— Bah! où vois-tu cela?

— Eh! parbleu! dans ton histoire, et aussi dans la mienne, qui peut se raconter en deux mots: Fils unique d'un grand manufacturier, que ma détermination contraignit en quelque sorte à abandonner les affaires, j'entre dans l'armée malgré

le vœu de ma famille, dont je réduis ainsi tous les projets à néant. Et, aujourd'hui, je me demande si je n'ai pas mal pensé et mal agi... Quoi qu'il en soit, je suis soldat, je resterai soldat. Pour rien au monde je ne voudrais abandonner une carrière que j'ai librement, trop librement choisie, quand même elle me serait odieuse; or, loin de m'être odieuse, elle me plaît, — bien que je ne puisse me vanter d'avoir fait une très grande consommation des plaisirs qu'elle procure.

— Tout cela est fort beau, mais je ne vois pas ce qu'il y a de particulièrement étrange dans des destinées comme les nôtres.

— Ah! tu ne l'as vu pas?

— Non, en vérité, affirma de nouveau le sergent-major, en riant de bon cœur. Sais-tu ce que j'y vois, au contraire?

— Eh bien, qu'y vois-tu?

— J'y vois la confirmation pure et simple du proverbe populaire : « Comme on fait son lit, on se couche. »

— Ton proverbe n'est pas applicable à toutes les situations de la vie, mon pauvre David! Et la preuve, c'est que je vais me coucher... comme Joblin aura fait mon lit.

— Ha! ha! ha!

IX

UNE FAMILLE DÉSESPÉRÉE

Nous avons risqué une ou deux allusions fort légères à la chaleur écrasante qu'il faisait en Lombardie à l'époque où commence notre récit. D'après les chroniques du temps, nous voyons que la température n'était pas plus clémente à la même époque en France, et particulièrement à Paris où nous appelle, par une splendide journée du commencement d'août, la logique des événements, ou ce qui nous paraît tel, à tort ou à raison.

Penchée à la fenêtre d'une chambre d'hôtel, une femme au visage doux et triste plongeait un regard anxieux et d'une fixité malade dans les profondeurs de l'océan humain dont le flux et le reflux incessants soulevaient la poussière de la

rue de Rivoli. Car il n'entre pas encore dans nos mœurs, comme une règle générale, de s'enfermer chez soi, en été, pendant l'ardeur du jour; et si, dans plusieurs contrées de l'Europe méridionale, on peut affirmer qu'il n'y a dehors, en pareille circonstance, que des chiens ou... des Français, il faut convenir qu'il y a trop de Français à Paris, sans parler des chiens, pour que leur présence dans les rues donne lieu à aucune remarque désobligeante.

La personne penchée à la fenêtre d'un hôtel de la rue de Rivoli et interrogeant avidement les groupes de passants, était loin à coup sûr d'une pareille suggestion, exposée elle-même, et n'en prenant aucun souci, à l'ardeur dévorante des rayons du soleil de midi. C'était une femme déjà sur l'âge. De grosses boucles brunes, semées de fils d'argent nombreux, s'échappaient d'une riche coiffure de dentelle sans ornements et encadraient ses joues d'une pâleur de cire. Une mise simple et élégante, mais d'une mode oubliée déjà à Paris, annonçait une provinciale si le fait d'habiter un hôtel n'eût été une démonstration suffisante. Une légère ombrelle de soie était la seule arme défensive dont elle fit usage contre le soleil, encore oubliait-elle de la diriger la plupart du temps. Evidemment elle épiait avec la plus poignante anxiété, l'apparition d'un être cher dont le retour tardait au-delà des bornes prévues.

— Tante! je vous en prie, rentrez! proféra tout à coup une voix douce et musicale. Et un frais visage de jeune fille se montra presque au même instant auprès du visage flétri de la vieille dame.

— Rentrez donc bien vite, vous allez attraper du mal, insista la jeune fille, et pour prévenir toute opposition, elle passa légèrement son bras autour de la taille de celle qu'elle appelait sa tante et l'attira doucement à l'intérieur.

— Laisse, Edmée, laisse encore

une minute, mon enfant, une seule minute, dit la vieille dame d'un ton suppliant. J'ai cru... Ah! mon Dieu!

Elle s'était cramponnée à la barre d'appui pour résister aux efforts de sa nièce et suivait d'un œil fiévreusement dilaté un jeune homme, revêtu de l'uniforme d'officier d'infanterie de ligne, qui venait d'entrer, en se dandinant avec insouciance, dans le jardin des Tuileries.

— Je suis folle! murmura-t-elle, en rentrant enfin d'elle-même et se laissant tomber, anéantie, sur une chaise voisine de la fenêtre.

La jeune fille profita de cet abattement subit pour baisser le store et fermer la fenêtre inondée de soleil; puis elle s'accroupit, dans une attitude candidement caressante, aux pieds de sa tante dont elle prit les mains, qu'elle baisa l'une après l'autre avec émotion.

— Il faut être sage et patiente, ma bonne tante, dit-elle; autrement vous vous rendrez malade, et cela n'avancera rien. Que deviendrait mon oncle Desvarences, dans l'état où est le pauvre homme, tante chérie, si vous tombiez malade, dites? Il faut penser à lui aussi.

La pauvre femme écarta les blondes tresses de la jeune fille et déposa un long baiser sur son front pur, mais elle ne répondit pas autrement.

— Vous vous attachez, poursuivit Edmée, à suivre du regard, jusqu'à ce qu'ils aient disparu, tous les officiers qui passent: cela n'est bon qu'à vous donner de terribles et inutiles émotions, à rien de plus. Vous ne pouvez croire que mon cousin soit capable de vous faire la sottise et dangereuse plaisanterie de paraître tout à coup à vos yeux, après un si long silence gardé dans des... dans des circonstances si terribles!

— Ses lettres ont pu s'égarer, balbutia la pauvre mère, dont les yeux s'emplirent de larmes, malgré ses efforts pour les retenir.

— Oui, oui, sans doute, appuya la jeune fille avec empressement. C'est

ce que j'ai toujours pensé : ces employés des postes doivent être si négligents... en temps de guerre !

— Eh bien ! il n'y aurait donc rien d'étrange à ce qu'il arrivât tout à coup, nous croyant avertis... Tu vois bien, Edmée.

— Je ne crois pas cela, ma bonne tante, répartit la jeune fille évidemment mal à l'aise. Mon cousin Edouard n'est pas seulement un bon fils ; il est sensible et prévenant, et il se gardera bien de vous donner un saisissement...

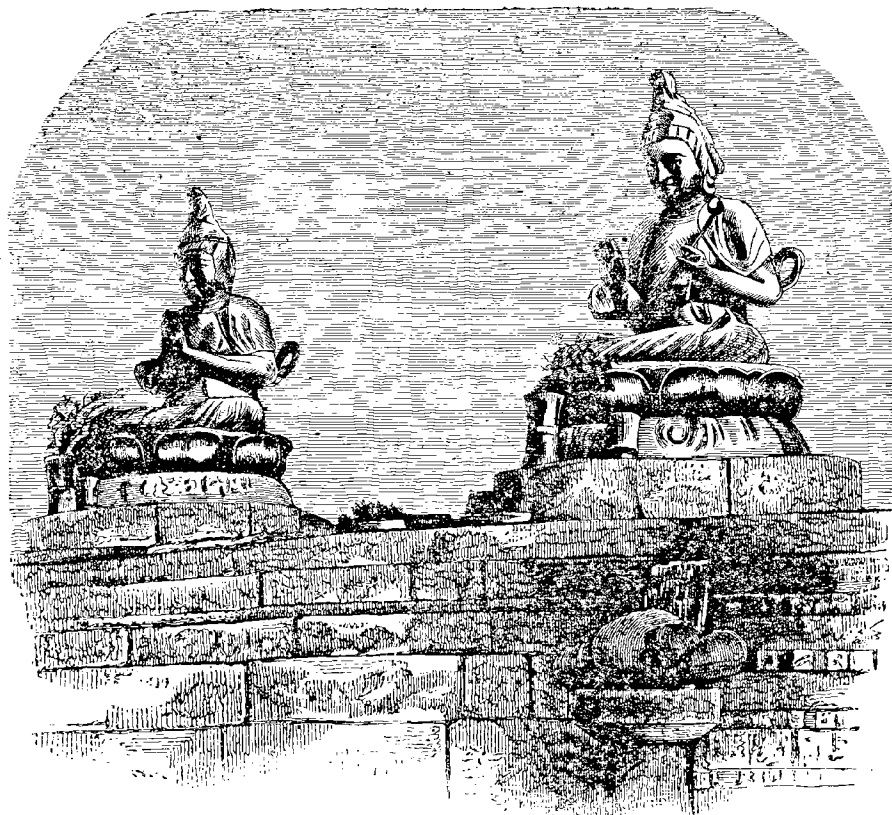
— Que par sa mort, acheva Mme Desvarences avec explosion. Et la malheureuse femme éclata en sanglots convulsifs.

Edmée se leva précipitamment ; et voyant l'impuissance des vaines paroles à calmer ce cœur de mère, elle prit à deux mains la tête de sa tante, rapprochant son visage du sien pour essayer des caresses. Mais le courage lui manqua, et les deux infortunées ne purent que confondre leurs larmes, formant un groupe sublime, d'une éloquence poignante

tel, Edmée se redressa vivement en s'écriant :

— Une voiture ! C'est mon oncle !.. Vite, vite, qu'il ne nous voie pas pleurer !

Il eût fallu voir alors ces deux pauvres désolées refoulant leurs sanglots et s'épongeant les yeux avec énergie pour en faire disparaître toute trace de larmes récentes (car pour les larmes passées, celui qui arrivait savait à quoi s'en tenir). Grâce à cette friction rapide, leurs yeux ne tardèrent pas à se montrer extraordinairement



LE JAPON. — Idoles Japonaises (p. 52, col. 1).

Elle s'arrêta. Son émotion grandissait à mesure qu'elle parlait : un mot de plus, et elle sentait que les larmes allaient jaillir de ses yeux aveuglés, piètre moyen de persuasion, vraiment !

— Mais quelle précaution veux-tu qu'il prenne, autre que celle de nous écrire : « Mes chers parents, j'arrive... » ? insista la pauvre mère. Et suppose que cette lettre s'égaré...

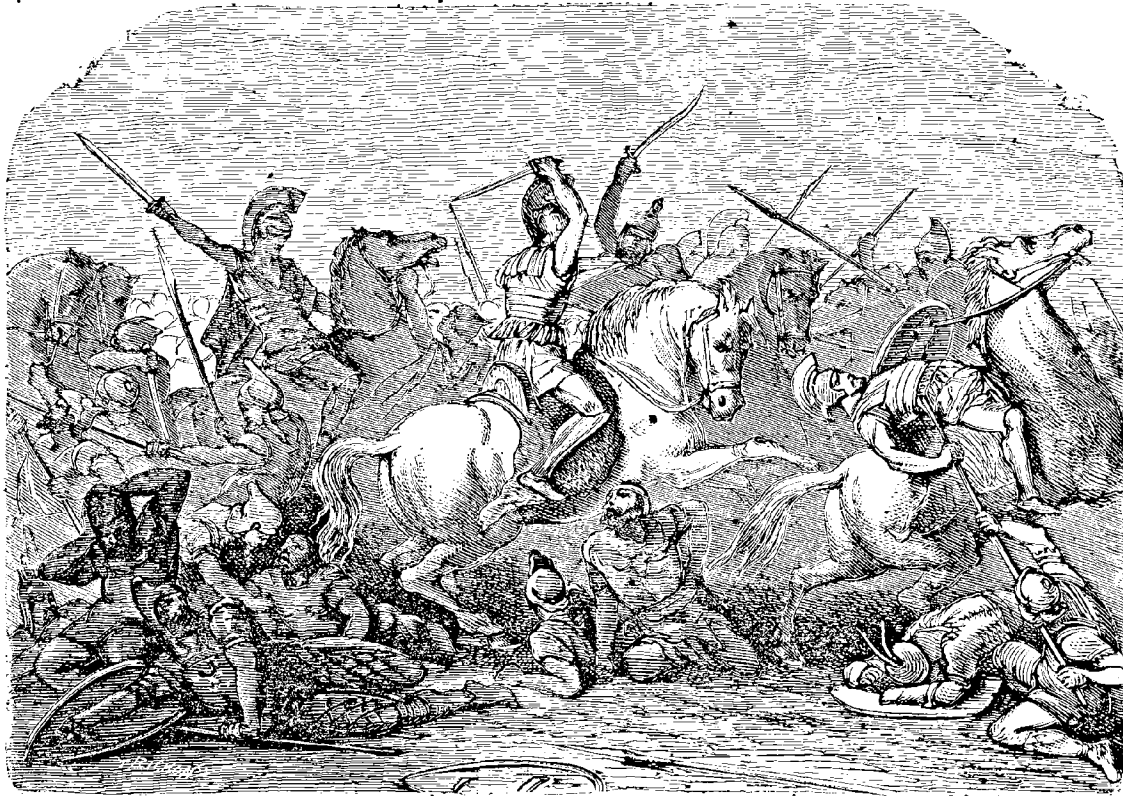
— Oui, c'est vrai, admit Edmée visiblement incapable de poursuivre son rôle. Oui... ce doit être ainsi. Autrement, son silence ne pourrait s'expliquer que...

dans leur désolation commune et sans bornes où venaient d'échouer toutes les tentatives de consolation réciproque.

Et celui sur qui elles versaient ces larmes précieuses, où était-il à cette heure ? Que faisait-il ? Pouvait-il se douter qu'il pût être la cause d'une douleur si grande, incurable par toute autre main que la sienne ? — Pour cela non, il ne pouvait s'en douter, et ce n'était pas sa faute, du moins à ce moment. Cette scène lamentable n'eut qu'une courte durée. Au bruit d'une voiture pénétrant dans la cour de l'hô-

rouges et enflammés ; mais ils étaient secs, et c'était l'essentiel. L'opération, quelque peu cruelle, était à peine terminée que la porte s'ouvrit et que M. Desvarences père entra.

C'était un homme de cinquante ans environ, de taille moyenne et néanmoins imposante par ses belles proportions, que faisait valoir la dignité sans roideur du maintien. En entrant, M. Desvarences se découvrit et montra un crâne encore bien fourni de cheveux grisonnants, devenus un peu rares seulement vers le sommet. Il jeta son chapeau au loin avec insouciance et s'assit



Marius à la bataille de Verceil



Entrée de Sylla à Rome

HISTOIRE UNIVERSELLE. — Marius et Sylla (p. 40, col. 1).

comme un homme que le courage abandonne, en essayant son front tout baigné de sueur.

— Je ne crois pas utile de rester ici plus longtemps, dit-il enfin.

Il avait prononcé ces mots avec une lenteur calculée, comme si, en y mettant trop de précipitation, il avait craint de ne pouvoir aller jusqu'au bout.

— Rien de nouveau, mon ami ? demanda madame Desvareennes avec hésitation, malgré l'impatience qui se lisait dans ses yeux.

— Rien, rien, toujours rien ! Jamais rien ! répéta M. Desvareennes avec une irritation croissante. Ni oui, ni non ; c'est vraiment inconcevable !

— Vous voyez donc bien, mon oncle, qu'il y a toujours de l'espoir, dit Edmée.

Le malheureux père considéra un moment le visage expressif de la jeune fille. Ses traits se détendirent.

— L'espoir est le lot de la jeunesse, ma chère petite, dit-il en souriant, et c'est bien heureux, car la vie ne serait qu'une longue et monotone calamité sans cela.

— Mais enfin, mon ami ?... insista Mme Desvareennes.

— Que veux-tu que je te dise, ma bonne Clotilde, répliqua le pauvre homme. C'est toujours la même chose : ils me mettent sous les yeux leur éternel « Etat des blessés, morts et disparus, » et me font voir que le nom de notre enfant figure dans cette dernière catégorie... Il n'y a pas à les faire sortir de là !

— Mon Dieu ! Mon Dieu !

— Quant à ses camarades, tu sais toi-même ce qu'ils répondent...

— Et, comme ils l'aiment, pourtant ! soupira la pauvre mère, dans son orgueil maternel. Ah ! s'ils pouvaient nous aider dans nos recherches, ils le feraient de grand cœur, j'en suis sûre !

— M. Grandclaude a pourtant relevé un indice assez important, je crois, intervint Edmée. C'est, que si la lettre adressée à mon cousin le 3

juillet est restée sans réponse, elle n'est du moins pas revenue.

— C'est vrai, mais songe aussi combien ces messieurs ont manifesté peu de confiance dans la régularité du service de la poste.

— Mon oncle, si nous allions en Italie ?...

— Ma chère enfant, je crois que ce serait un mauvais moyen. Si notre Edouard a succombé, s'il a été... enfoui avec des centaines, avec des milliers de malheureux...

— Oh ! mon ami !...

— Je te demande pardon, ma pauvre femme, mais je ne sais comment formuler cette désolante et pourtant trop raisonnable supposition... Si, dis-je, notre fils n'est plus et que, de façon ou d'autre, il ait été impossible de constater son identité au moment suprême, ses misérables restes sont à jamais perdus pour nous. Si... si, au contraire, il est vivant... il ne doit plus être en Italie. Il y est resté trop peu de monde, et certes, s'il faisait partie de ce reliquat, on le saurait maintenant. Mais personne ne s'arrête à une pareille supposition, ni au ministère, ni à l'état-major, ni au régiment !...

— M. Courtois ?... hasarda Edmée.

— Elphège vient de me quitter, répondit M. Desvareennes. Il a bien voulu se rendre encore une fois à St-Maur. Pour moi, je n'ai plus de courage à rien, ajouta-t-il après une courte pause. A force de recevoir des réponses négatives ou ridicules, j'en suis venu à ne pouvoir plus en attendre d'autres... et cela me fait trop de mal... La sensation que j'éprouve à chaque nouvelle déception est d'une nature telle, qu'il me semble qu'on me fouette le cœur !...

M. Desvareennes s'était levé, et il arpentait fiévreusement le parquet. Il reprit :

— C'est fini. Je n'en puis plus !... Clotilde, j'ai résolu de partir, si tu n'as pas d'objection à faire à ce départ, ma bonne amie...

Mme Desvareennes secoua négativement la tête.

— Je ne veux pas me trouver ici le quatorze, poursuivit M. Desvareennes. Je ne veux pas assister au triomphe de notre vaillante armée, voir défilier son régiment, entendre les fanfares, les acclamations... Ce serait au-dessus de mes forces ! Non, non, je ne le veux pas ! je ne pourrais supporter une pareille émotion !

— Partons, mon ami, partons, s'écria Mme Desvareennes dont le regard effrayé suivait sur le visage du malheureux père les progrès visibles d'une exaltation croissante. Dieu aura pitié de nous, ajouta-t-elle avec des sanglots dans la voix. Dieu aura pitié de nous, à la fin, mon ami !... Ou... ou bien... que sa sainte volonté soit faite !...

— Pauvre femme ! murmura d'une voix attendrie ce père désolé dont le cœur, moins religieux que celui de la mère, répugnait à pareille consolation.

— Tout ce qui était humainement possible, reprit Mme Desvareennes, tu l'as fait, mon ami... Ensuite, il y a M. Courtois, qui ne demandera pas mieux, j'en suis sûre, que de poursuivre les démarches commencées... ou plutôt cent fois faites déjà, et de nous tenir au courant. — Il a déjà fait preuve pour nous de tant de complaisance !

— Certainement, dit M. Desvareennes avec chaleur, en caressant la blonde tête de sa nièce. Elphège ne sait quelles preuves de son dévouement nous donner. Je puis compter sur lui comme sur un autre moi-même, mieux peut-être. C'est un jeune homme de mérite, mais son cœur vaut mieux encore que sa tête ; et pour ce qui nous concerne, il prend une si grande part à notre douleur qu'on la dirait sienne : il semble qu'il ait juré de nous rendre ses débiteurs éternels et jamais acquittés... Ah ! si j'avais une fille, j'aimerais à la donner à un jeune homme de cette valeur, car je serais bien sûr que le bon-

heur de la chère enfant serait en bonnes mains. Malheureusement... de toutes les manières...

M. Desvarenes s'interrompt, attirera sur son cœur celle qui vraisemblablement était destinée à remplacer le fils qu'il croyait perdu et la fille qu'il n'avait pas, et la baisa au front avec une tendresse passionnée.

Edmée rougit sous cette caresse paternelle, avec laquelle une habitude déjà longue devait pourtant l'avoir familiarisée, et alla se réfugier auprès de sa tante, qui ne remarqua pas davantage son trouble.

M. Desvarenes s'étendit quelque temps encore sur les grandes et rares qualités de M. Elphège Courtois, sur la dette de reconnaissance contractée envers lui, exprima sur nouveaux frais son entière confiance dans la droiture de son cœur et termina en fixant, d'accord avec Mme Desvarenes, le départ de la famille au surlendemain.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOS ANCÊTRES

LES LIGURES (1)

Avec de l'argile et du sable mêlés ensemble, les Ligures fabriquaient aussi la poterie nécessaire aux besoins usuels. Cette poterie, faite à la main, bien cuite, d'un brun clair à l'extérieur, gris à l'intérieur, était, comme les objets en bronze, ornée de dessins géométriques. On ne sait rien du mode de sépulture des Ligures; quant à leurs demeures, il est probable que, comme cela se fait encore dans les landes de la Gascogne, pour pouvoir mettre à l'abri en même temps la famille et le troupeau, ils construisaient en torchis de vastes habitations plus longues que larges, partagées en plusieurs compartiments, soutenues

(1) Par une erreur de mise en pages, un passage important, relatif à l'industrie et surtout à la religion des Ligures, a été omis dans le numéro 54, dont nos lecteurs ont dû remarquer l'incohérence. Nous rétablissons aujourd'hui le passage.

par des poteaux en bois et couvertes d'une épaisse couche de chaume ou de bruyère.

La religion des Ligures, comme celle des peuples semito-chananéens de la Syrie, était solaire et lunaire. Sous le nom de Baal-Semen, c'est-à-dire le seigneur du ciel, et sous celui de Bélisama, la reine du ciel, les Ligures, en réalité, adoraient le soleil et la lune, qu'ils considéraient comme les forces vivifiantes de la nature et les divinités bienfaisantes qui faisaient croître les plantes et mûrir les moissons. Le culte de ces divinités était tout de joie: pour honorer Bélisama tous les mois à l'époque de la pleine lune, la nuit, devant les portes de leurs maisons, les Ligures, la famille au complet, se livraient à la danse jusqu'au lever du soleil; à Baal, plus tard le Belen Gaulois, on offrait le premier épi ou la première branche de fruit que le soleil avait mûri de ses rayons divins, et la fête du dieu était célébrée, la première nuit du solstice d'été, par de grands feux de broussailles autour desquels hommes, femmes et enfants se réunissaient pour danser en poussant tous ensemble de grandes acclamations.

Cette coutume de nos ancêtres les Ligures s'est conservée jusqu'à nos jours, principalement dans tout le midi de la France, où il est encore d'usage, dans les campagnes, la veille de la Saint-Jean, d'allumer de grands feux, que les jeunes gens sautent pour faire montre de leur agilité, et autour desquels garçons et filles dansent des rondeaux, comme autrefois les adorateurs de Baal.

CHARLES ROUX.

(A suivre.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XI. — Marius et Sylla.

SOMMAIRE

MARIUS (153-86)

Portrait de Marius. — Rude, illettré, intrépide. — Ses débuts à Numance. — Il épouse Julia, grand'tante de César.
Guerre de Jugurtha. — Micipsa, roi de Numidie, meurt (118) et partage ses Etats entre ses deux fils et son neveu Jugur-

tha. — Celui-ci assassine Hiempsal, attaque Adherbal, séduit les ambassadeurs romains, assiège et met à mort Adherbal. — Il achète à prix d'or la paix de Calpurnius Pison. — Comparait au Forum. — Assassine le Numide Nassiva. — Vénéralité — Il quitte Rome. — Ses succès contre Aulus. — Il est défait au Muthul par Métellus et à Capsa par Marius. — Trahison de Bocchus. — Mort de Jugurtha (104). — Soumission de la Numidie.

Les Cimbres et les Teutons. — Inondation de la Baltique. — Succès des Barbares en Gaule: défaits de Marcus Silanus et de quatre généraux (110-106), de Cépion à Orange (105) — Quatre consulats de Marius. — Ses victoires sur les Teutons à Aix (108) et sur les Cimbres à Verceil (101).

Ambition de Marius. — Sixième consulat. — Opposition des grands. — Exil de Métellus le Numidique. — Mort de Saturninus et de Glaucia, alliés de Marius. — Rappel de Métellus. — Marius part pour l'Asie.

RIVALITÉ DE MARIUS ET DE SYLLA

Guerre sociale ou italique. — Fermentation générale: Anarchie dans Rome. — Soulèvement des esclaves: Eunus est battu par Perpenna. — Révolte des Italiens. — Le droit de cité. — Livius Drusus assassiné (91). — Les alliés combattus par Marius et Sylla. — Inertie de Marius. — Succès de Sylla. — Fin de la guerre Italique (89). — Dérision du droit de cité: les huit dernières tribus.

Guerre civile. — Sylla obtient le commandement contre Mithridate. — Jalousie des grands. — Rivalité de Marius et de Sylla. — Sylla marche sur Rome. — Marius est proscrit. — Sylla part contre Mithridate. — Cinna consul reprend les projets de Marius. — Ses succès. — Retour de Marius en Italie et à Rome. — Massacres. — Cinna et Marius consuls (86). — Mort de ce dernier. — Réflexions sur sa mort. — Cinna est égorgé par ses soldats.

SYLLA (138-78)

Sylla en Grèce. — Ses victoires à Athènes, Chéronée, Orchomène. — Il est menacé par Valérius Flaccus. — Assassinat de ce dernier. — Paix avec Mithridate.

Les lois Cornéliennes. — Retour de Sylla. — Ses victoires sur Norbanus, Corn. Scipion, le jeune Marius, Corbon, et sur les Samnites. — Entrée de Sylla à Rome. — Ses proscriptions. — Sa dictature. — Les lois Cornéliennes: jugements rendus aux sénateurs; trois cents chevaliers admis dans le Sénat; humiliation du tribunat dix mille affranchis inscrits parmi le peuple; refus de toute concession aux Italiens; colonies militaires. — Abdication de Sylla. — Sa mort (78). — Réflexions sur Sylla.

Montesquieu, dans son remarquable ouvrage *Grandeur et Décadence des Romains*, commence ainsi son onzième chapitre:

« Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla. »

Comme Montesquieu, nous voudrions ne pas avoir à parler de ces fureurs des guerres civiles. Pourquoi faut-il que notre tâche d'historien nous y force ?

« Le dernier des Gracques, a dit Mirabeau, périt de la main des nobles ; mais, frappé du coup mortel, il jeta de la poussière contre le ciel, et de cette poussière naquit Marius ! »

Caius Marius, né vers l'an 153, était un citoyen d'Arpinum, rude et illettré, soldat intrépide mais aussi irrésolu au Forum qu'il était ferme dans les camps. Au siège de Numance, Scipion Emilien l'avait remarqué ; l'appui des Métellus, qui avaient toujours protégé sa famille, le fit arriver, en 119, au tribunat. Il commença par attaquer les patriciens, en proposant une loi pour la répression des brigues dans les comices et les tribunaux. Toute la noblesse se récria contre cette audace d'un jeune homme inconnu ; mais, dans le Sénat, Marius menaça le consul de la prison, et appela son viateur pour y traîner Métellus. Le peuple applaudissait ; quelques jours après, le tribun fit rejeter une distribution gratuite de blé. Cette prétention de faire la leçon aux deux partis tourna tout le monde contre lui. Aussi échoua-t-il quand il brigua l'une après l'autre les deux édilités. En 117, il n'obtint la préture que le dernier. Cette difficulté à se faire jour ralentit son zèle ; il passa obscurément sa préture à Rome et sa propréture en Espagne.

A son retour, le paysan d'Arpinum scella sa paix avec les nobles par un grand mariage ; il épousa la patricienne Julia, grand'tante de César et Métellus, oubliant, en faveur de ses talents militaires, la conduite qu'il avait tenue dans son tribunat, l'emmena en Numidie.

C'est alors que Marius allait s'illustrer dans la guerre contre Jugurtha.

Micipsa, fils de Massinissa et roi de Numidie, avait, à sa mort (118), partagé ses Etats entre ses deux fils et son neveu Jugurtha. Celui-ci se

débarrassa d'un de ses rivaux. Hiempsal, en l'assassinant, et s'empara d'une partie de son royaume ; puis il attaqua l'autre fils de Micipsa, Adherbal, qui implora vainement le secours du peuple romain. Les ambassadeurs envoyés par le Sénat se laissèrent acheter par l'or de Jugurtha.

Adherbal, assiégé dans Cirtha (Constantine), fut enfin pris et mis à mort. Cependant, à Rome, la vénalité des patriciens provoquait l'indignation générale ; un tribun, Caius Memmius, la flétrit publiquement et fit déclarer la guerre à Jugurtha (112). Le consul Calpurnius Pison passa en Afrique à la tête d'une armée ; mais, au lieu de combattre Jugurtha, il lui vendit la paix (111). Cette nouvelle redoubla l'indignation du peuple. Memmius fit ordonner à Jugurtha de venir se justifier à Rome ; il y comparut, mais il avait gagné un autre tribun, Bébius, qui lui défendit de répondre aux accusations de Memmius.

L'histoire romaine n'offre pas d'exemple plus remarquable de l'omnipotence du *veto* des tribuns, et en même temps de l'audacieuse impudence avec laquelle ils en abusaient. C'était fait de la Constitution romaine du moment que les tribuns vendus s'accoutumaient à user, au profit d'une noblesse corrompue et ambitieuse, de cette arme redoutable qui ne leur avait été confiée que dans l'intérêt du peuple et de sa liberté.

Il se trouvait alors à Rome un Numide nommé Massiva, fils de Gullussa et petit-fils de Massinissa. Ce Massiva était un rival pour Jugurtha, à qui il pouvait disputer le trône de Numidie. Eh bien, à Rome même, Jugurtha osa le faire assassiner.

Forcé de quitter Rome après ce crime, il lui adressa, en s'éloignant, ces paroles : « Ville vénale, qui te vendrais si tu trouvais un acheteur ! »

Le Sénat envoya contre Jugurtha le consul Albinus ; mais celui-ci, rappelé par les comices, laissa à son frère, Aulus, ses légions, qui, enfermées par les Numides, renouvelèrent la honte essuyée devant Numance, et passèrent sous le joug.

Cette guerre, dont on s'était joué d'abord, devenait inquiétante, parce qu'une autre plus terrible, celle des Cimbres, s'approchait de l'Italie.

On envoya en Numidie un homme intègre et sévère, Cécilius Métellus, qui rétablit la discipline, et poursuivit sans trêve ni relâche son infatigable adversaire. Il le battit près du Muthul (fleuve de Numidie), en 109, lui prit Vacca sa capitale, Sicca, Cirtha, et toutes les villes de la côte. Il allait l'accabler quand Marius, un de ses lieutenants, nommé consul (107), vint, le plus rude de la tâche étant fait, lui enlever l'honneur d'achever cette guerre. Le nouveau consul battit les Gétules (Gétulie, au Sud de la Numidie), faillit, près de Cirtha, tuer de sa main Jugurtha, lui enleva ce qui lui restait de villes et de châteaux, le rejeta sur la Mauritanie par la victoire de Capsa.

Jugurtha se retira près de son beau-père Bocchus, qui le trahit et le livra à Sylla, questeur de Marius. Jugurtha traversa, enchaîné, tout son royaume (106), suivit Marius à Rome, et, après le triomphe, fut jeté dans le *Tullianum*, prison creusée dans le mont Capitolin. Il y lutta dix jours contre la faim (104).

Quant à la Numidie, les Romains, suivant leur politique ordinaire, la démembrement ; ils réunirent à la province d'Afrique quelques contrées qui l'avoisinaient, et partagèrent le reste entre Bocchus et deux petits-fils de Massinissa, nommés Jarbas et Hiempsal.

Ce succès arrivait heureusement pour rassurer Rome de ses revers en Gaule. Des barbares, les Cimbres, sortis de la Chersonèse cimbrique (Danemark), afin de reculer devant un débordement de la Baltique, entraînés à leur suite les Teutons ou Germains, franchirent le Danube, dévastèrent l'Illyrie, vainquirent dans le Norique (Tyrol) le consul Papirius Carbon (113), et, grossis de nouvelles hordes de barbares, se jetèrent sur la Gaule. Ils y marquèrent leur passage par d'effroyables ravages, et arrivèrent aux frontières de la *Province romaine*. Là, ils vainquirent, en 110, le proconsul Marcus Silanus. Quatre au-

êtes généraux romains eurent le même sort (110-116). Enfin le consul C. Servilius Cépion essuya un échec plus sanglant à la bataille d'Orange, où périrent quatre-vingt mille Romains (105).

Ce désastre jeta la terreur dans l'Italie. Heureusement qu'au lieu de franchir les Alpes, les barbares se tournèrent vers l'Espagne. Rome eut le temps de rappeler Marius d'Afrique et de l'envoyer garder les portes de l'Italie.

(A suivre) ARTHUR MONNANTEUIL

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

M. d'Avenel a commencé, à la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, la lecture d'un mémoire fort intéressant sur la valeur monétaire et la puissance de l'argent à l'époque de Louis XIII.

L'auteur examine d'abord le rapport du prix de l'or au prix de l'argent: ce rapport est variable. Diverses causes influent sur lui. L'exploitation des mines d'or du Pérou, puis la production annuelle de 300,000 kilos d'argent pour les mines du Potosi, ont alternativement haussé ou baissé la valeur des deux métaux monétaires.

Les oscillations de ce rapport, qui tiennent à la nature des choses, aux changements dans la production, la consommation, la destination, le trafic, échappent à la réglementation légale. La loi dispose que telle pièce d'or ou d'argent aura toujours tel titre, tel poids, et c'est tout. Cette quantité fixe de métal correspond à des objets divers dont la valeur se modifie.

On a pris, pour estimer le rapport général de la valeur de la monnaie au prix des choses, le blé comme mesure. M. d'Avenel montre à quelles erreurs cette estimation peut conduire. Depuis l'année 1640, le prix en argent d'un certain poids de blé a augmenté de 50 0/0. Est-ce que la valeur de ce numéraire n'a

diminué que de moitié? Non, évidemment. On trouve, au surplus, telle qualité de pain qui, sous Louis XIII, coûtait 300 fois moins cher que notre pain blanc d'aujourd'hui. Il ne faut pas en conclure que le pouvoir de l'argent ait trois fois centuplé.

Pour arriver à une estimation juste, il faut étendre les points de comparaison: un chapeau valait 30 sous, une paire de souliers 12 sous, une journée d'artisan de 3 à 9 sous, le salaire annuel d'un serviteur 60 livres, un portrait par Le Guide cent écus; le traitement d'un docteur de l'Université variait entre deux et trois cents livres. Un bœuf coûtait 25 livres, un âne 9 livres, un veau, un mouton 5 livres, un porc 12 livres.

D'autre part, la livre d'argent, qui pèse aujourd'hui 5 grammes, pesait alors 10 grammes. La conclusion de M. d'Avenel est que, en général, le pouvoir de l'argent était alors triple de celui d'aujourd'hui.

*

**

D'après l'arbre généalogique de la maison de Prusse, dressé en vue de l'exposition héraldique de Berlin et qui figure avec honneur à cette exposition, le prince impérial d'Allemagne ne compte pas moins de 65,536 ancêtres!

Le d'Hozier de la chose n'a pas cru devoir remonter jusqu'à Adam; c'est dommage: quand on prend des ancêtres, on n'en saurait trop prendre.

*

**

M. Lenormant a continué, à l'Académie des inscriptions, la lecture de son mémoire sur les antiquités de la Terre d'Otrante, ancienne Japygie, qu'il vient d'explorer dans un but d'études archéologiques, mémoire dont nous avons analysé la première partie.

Il s'agit surtout, aujourd'hui, des objets découverts par M. Lenormant dans les collections locales, publiques ou privées. Il cite, entre autres, une collection d'objets préhistoriques, composée par M. Desnion, et qui renferme plus de 6,000 pièces. Lessilex éclatés sont souvent accompagnés dans leurs gisements de poteries archaïques grossières et de

fusaioles. L'âge du bronze y est représenté par les armes nombreuses et variées.

Il est toutefois prudent de se défier du *trucage*, élevé ici à la hauteur d'une institution. Il existe, en effet, aux environs de Bari, une fabrique de statuettes antiques qui inonde le marché de ses produits détestables à un double point de vue, car, non seulement les statuettes en question, données pour antiques, sont de fabrication essentiellement moderne, mais encore ce sont principalement des pièces obscènes qui sortent de cette ignoble officine.

Le faussaire, ce qui ajoute à l'intérêt de l'histoire, est un chanoine. Voyant son industrie compromise, le digne homme s'est rabattu sur les surmoulages d'objets authentiques, surtout de ceux qui portent des inscriptions.

Les antiquités de l'archaïsme hellénique sont des plus curieuses. M. Lenormant a mis sous les yeux de ses confrères le moule en terre cuite d'un miroir, offrant à la surface des creux qui représentent le trident de Neptune, la chouette de Minerve, et plusieurs attributs divins. Il signale des statuettes en terre cuite, dont quelques-unes peuvent rivaliser, pour le fini et la grâce, avec les chefs-d'œuvre recueillis à Tanagara. Il décrit une statuette qu'on peut attribuer à la *Bona Dea*; les statuettes de Déméter, de Coré, de Dionysos sont aussi très nombreuses.

Dans les tombeaux, au lieu de déposer le casque de bronze à côté du guerrier défunt, on y plaçait un moulage de casque. Plusieurs pièces de ce genre, déjà connues par d'antiques représentations, ont été vues par M. Lenormant.

*

**

On s'occupe activement, de l'autre côté du détroit, de la création d'une université galloise. Cette création exigerait une dépense de 50,000 livres, dont 18,000 sont dès maintenant assurées. Lord Bute a promis d'y concourir, pour la somme de 10,000 livres (250,000 fr.), à la condition que la nouvelle université serait établie à Cardiff.

Nous avons publié, il y a déjà quelque temps, un décret instituant une exposition de projets et modèles d'établissements scolaires. Un avis du ministre de l'instruction publique annonce que cette exposition sera ouverte le 1^{er} juin 1882. L'exposition aura lieu dans les salles du rez-de-chaussée du palais de l'Industrie.

Les architectes et les municipalités y trouveront des modèles à étudier et des indications détaillées sur tous les perfectionnements dont l'art des constructions scolaires est susceptible.

Vingt et un prix, d'une valeur de 500 à 10,000 francs chacun, seront décernés aux auteurs des projets primés.

Projet de lycée : 1^{er} prix, 10,000 fr. ; 2^e prix, 5,000 fr. ; deux mentions honorables de 2,000 fr. chacune.

Projet d'école normale : Un prix de 10,000 fr. ; un de 5,000 ; deux mentions de 2,000.

Projet d'école primaire supérieure ou école professionnelle : Un prix de 6,000 fr. ; un prix de 3,000 ; deux mentions de 1,000.

Projet d'école primaire urbaine à plusieurs classes : Un prix de 5,000 fr. ; un de 2,500 ; deux mentions de 1,600.

Projet d'école primaire rurale à une ou deux classes : Un prix de 2,500 ; un de 1,200 ; deux mentions de 600.

Projet d'école maternelle (salle d'asile) ou classe enfantine : Un prix de 2,000 fr. ; un de 1,000 ; deux mentions de 500.

Projets partiels pour décoration de locaux scolaires : Un prix de 1,500 ; un de 1,000 ; deux mentions de 500.

Un recueil de documents relatifs aux constructions scolaires est tenu à la disposition de toutes les personnes qui feront connaître leur intention de prendre part à l'exposition.

Ce recueil leur sera transmis, franc de port, par M. Artoux, commissaire général de l'exposition, sur demande spéciale adressée au ministère de l'instruction publique (direction de l'enseignement primaire, 3^e bureau).

Un très curieux exemplaire des œuvres de Voltaire a été vendu ces jours-ci à l'hôtel Drouot.

Cet exemplaire, provenant de la collection d'un amateur connu, M. V. de Saint-Mauris, était de l'édition Beuchot, en grand papier vélin, soixante-douze volumes divisés en quatre-vingt-neuf.

Mais, ce qui caractérisait cet exemplaire, c'était l'illustration spéciale qu'y avait introduite M. de Saint-Mauris. Tant en gravures, eaux-fortes, cartes, autographes, etc., on ne comptait pas moins de onze mille huit cents pièces dans les feuillets de ce exemplaire. L'état de conservation de ce *Voltaire*, orné d'ailleurs d'une magnifique reliure, était absolument irréprochable.

L'adjudication a été prononcée sur le chiffre de 5,700.

* *

La façade du Comptoir national d'Escompte de Paris, achevée, offre enfin à l'admiration du public une de ces merveilles artistiques comme il ne s'en révèle qu'à d'assez rares intervalles. Cette œuvre éloquente a été conçue par M. Ed. Corroyer, architecte, élève de Viollet-le-Duc ; les statues et les motifs sculptés en plein bloc par Aimé Millet.

Le nouvel hôtel du Comptoir d'Escompte est le type du palais de la finance et du crédit, auquel il faudra désormais recourir, lorsqu'un grand établissement du même genre voudra se mettre vraiment chez lui ; c'est une création, en un mot.

La plus importante des figures, la *Prudence*, est placée au-dessus de la porte ; elle est assise dans un siège dont les bras sont figurés par deux lions ; elle tient à la main droite un miroir dans lequel elle épie ce qui se passe derrière elle, et au dos duquel se tord le serpent symbolique. Au sommet du monument se dressent deux autres statues de quatre mètres et demi de haut, représentant à droite le *Commerce*, et à gauche la *Finance* appuyée sur le grand-livre. Entre les deux est la tête de Minerve inscrite dans le fronton.

Millet est en plein épanouissement de son talent, et l'année qui vient de s'écouler comptera comme

une des plus fécondes de sa vie d'artiste. Il a fait pour la Châtre une statue de George Sand ; pour l'observatoire de Nice une *Physique* que lui avait commandée M. Bischoffsheim, une statue de jeune homme en marbre, et il achève en ce moment à l'Hôtel de Ville les deux grandes statues couchées, la *Seine* et la *Marne*, qui sont placées de chaque côté de l'horloge.

* *

L'*Annuaire statistique* de la ville de Paris, dont le premier volume vient de paraître, nous donne le chiffre des recettes de tous les théâtres et spectacles de Paris ; de cet état, il résulte qu'en 1880 :

L'Opéra a encaissé.....	3.087.444 fr.
La Comédie-Française	1.863.644
Le Châtelet.....	1.591.523
L'Opéra-Comique.....	1.396.968
L'Hippodrome.....	1.201.802
La Porte-Saint-Martin	1.133.730
Les Variétés.....	1.120.604
Les Folies-Bergère....	968.233
Le Cirque Franconi...	845.107
La Renaissance.....	803.541
Le Vaudeville.....	802.364

Puis viennent la Gaîté, le Palais-Royal, les Folies-Dramatiques, les Nouveautés, qui dépassent 700,000 fr. ; le Gymnase, 590,000 fr. ; l'Ambigu, 521,000 fr. ; l'Odéon, 473,410 fr. ; le Château-d'Eau, 308,414 fr. ; les Bouffes, 381,363 fr. ; les Nations, 324,943 fr. ; le Cirque Fernando, 193,773 fr. ; les Fantaisies-Parisiennes, 197,152 fr. ; Cluny, le Panorama, les théâtres de Belleville, des Batignolles, de Grenelle, des Gobelins, de Montmartre, qui encaissent plus de 100,000 francs ; enfin, au-dessous de cette dernière somme, la Tour-d'Auvergne, l'Athénée, les théâtres de la Villette et de Montparnasse, les Folies-Margny, Déjazet, le théâtre des Arts.

Paris a dépensé en plaisirs de théâtre, pendant l'année 1880, 22,614,018 fr. ; en 1879, il avait dépensé 20,619,206 fr. ; en 1878, année de l'Exposition, 30,657,499 francs ; en 1877, 21,655,792 fr.

* *

La Société de géographie avait fait des démarches auprès de nos chefs militaires en Tunisie, afin d'obtenir

d'eux la recherche et l'acquisition des manuscrits arabes conservés dans la grande mosquée de Kairouan. Le général Etienne a répondu qu'après enquête il s'est assuré que la mosquée possédait seulement des fragments manuscrits du Coran, mais que plusieurs particuliers en ville avaient des manuscrits précieux, parmi lesquels trois ouvrages relatifs à la géographie et à l'histoire. Ils datent de l'intervalle compris entre le deuxième et le huitième siècle de l'hégire.

Il n'est pas improbable qu'à l'arrivée de nos troupes les livres de la grande mosquée aient été enlevés et cachés. Quant à ceux qui sont aux mains des particuliers, il faut, pour les découvrir, à plus forte raison pour les acheter, employer toutes les ressources d'une diplomatie qui exige du temps et la connaissance des mœurs arabes.

*
**

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de nommer MM. Chalamet, député; J.-J. Guiffrey, publiciste; Lantoine, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris; Hippolyte Maze, député, et Dionys Ordinaire, député, membres de la commission instituée auprès du ministère de l'instruction publique pour la recherche et la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique pendant la période de la Révolution. M. Duvaux sous-secrétaire d'Etat, est nommé vice-président de la même commission,

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Dans la nature, il n'y a de taches que celles de l'âme: nul ne peut être appelé difforme, si ce n'est l'ingrat: la vertu est la vraie beauté, mais les méchants physiquement beaux sont des coffres vides décorés à la surface par le diable.

(Shakespeare.)

Les hommes sont sots et méchants; mais, tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure.

(Fontenelle.)

Le Gérant: A. JOLLY.

DOUGUES
prendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

COMPAGNIE AUXILIAIRE
DES CHEMINS DE FER
ET TRAVAUX PUBLICS

MM. les Actionnaires sont informés que le coupon n° 2 sera payé, à partir du 1^{er} mars, aux conditions suivantes:

ACTIONS DE 1 A 5,000

Nominatives: 7 fr. 275. — Au porteur: 7 fr. 025
DE 5,001 A 25,000

Nominatives: 14 fr. 55 — Au porteur: 14 fr. 05

Chez M. HENRI DE LAMONTA
banquier, 59, rue Taibout, à Paris.

GAZ DE MAUBEUGE
ET EXTENSIONS

MM. les Obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n° 4, échéant le 1^{er} mars, sera payé aux conditions suivantes:

Nominatives: 12 f. 125. — Au porteur: 11 f. 66

Chez M. HENRI DE LAMONTA
banquier, 59, rue Taibout, à Paris.

CHEMINS DE FER ROMAINS
AVIS

LA MAISON DE BANQUE HENRI DE LAMONTA.

59, rue Taibout, Paris

se charge de l'encaissement de tous les coupons arriérés des Obligations des chemins de fer Romains, ainsi que de l'échange des titres contre la Rente Italienne.



Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG.
PREMIER POUR MALADES & MENAGE
5 MEDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

le fac-simile de la signature
EXIGER
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

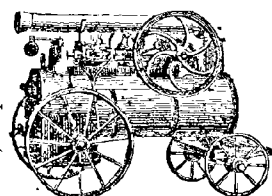
Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue du Château-d'Eau, 48.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme), 14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.)
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



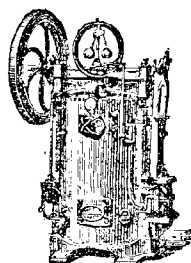
MACHINE VERTICALE de 1 à 20 chevaux

Toutes

ces

Machines sont prêtes

à livrer



Envoi

franco

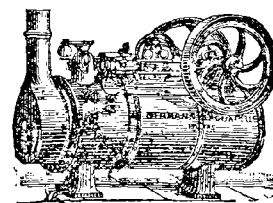
des

Prospectus

détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1878

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

Cl. 62
Médaille d'Or, Exposition 1878

BANQUE POPULAIRE

SIÈGE CENTRAL

4, rue Chauchat, 4

PARIS

Succursales :

FONTENAY-LE-COMTE, LOCHES, NIORT
ROUEN**OPÉRATIONS****ORDRES DE BOURSE**

Achats et ventes de titres cotés au comptant et à terme, sans autre courtage que celui prélevé officiellement, qui est de 1 fr. 25 par 1,000 fr. ou 25 c. par titre dont la valeur est inférieure à 200 francs. Le courtage est d'au moins 1 fr. par chaque opération. Tout ordre d'achat est effectué après l'envoi des fonds, et tout ordre de vente après l'envoi des titres.

Achats et ventes de titres non cotés se traitent en banque. Commission, 25 c. par 100 fr. de la valeur nominale des titres. Cette commission ne peut être inférieure à 25 c. pour chaque opération.

Souscriptions. sans frais, aux emprunts d'Etats de Villes et valeurs diverses.

Transferts et conversions à raison de 50 c. pour chaque opération, non compris les frais prélevés par le Trésor.

Libérations et versements sur titres. Commission, 30 c. par 100 fr. Cette commission est réduite à 20 c. pour les sommes supérieures à 500 fr.

Echanges et renouvellements de titres. Commission, 50 c. par opération de 1 à 5 titres et de 10 c. par titre pour une quantité supérieure.

Remboursements immédiats et par anticipation de toutes actions et obligations sorties aux tirages, ainsi que des primes et lots. Commission, 25 c. par 100 francs jusqu'à 500 fr.; au-dessus de cette somme paie la commission est réduite à 15 c. 100 francs.

Prêts sur titres, rentes, obligations et actions françaises et étrangères.

Encaissements de coupons échus: 25 c. par 100 fr. Sans commission pour les clients.

Escompte de coupons non échus.

Recouvrements de billets de commerce et chèques sur Paris, départements et étranger.

Vérifications, sans frais, des numéros sortis, aux tirages, de toutes valeurs françaises et étrangères et communication des listes, au siège de la Banque.

Ventes à crédit pour faciliter l'épargne, au moyen de paiements mensuels, de valeurs de tout repos: obligations Ville de Paris et autres villes, du Crédit foncier de France, des Compagnies de chemins de fer et autres, avec droit aux tirages des lots et primes de remboursements.

Dépôts de fonds à intérêt variable. **Opérations industrielles et immobilières.**

Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères, sur affaires industrielles et immobilières. *Il est répondu à toute lettre accompagnée d'un timbre pour la réponse.*

ENVOIS DE FONDS ET TITRES

Adresser les fonds et les titres, sous pli recommandé: A M. le Directeur de la BANQUE POPULAIRE, 4, rue Chauchat, Paris.

LE JOURNAL**LA BANQUE POPULAIRE**

Organe de la BANQUE POPULAIRE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS EN SEIZE PAGES

EST LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

Administration : 4, rue Chauchat, Paris

Succursales : FONTENAY-LE-COMTE, LOCHES, NIORT, ROUEN

ABONNEMENT

France : un an..... 1 fr. | Etranger : un an..... 3 fr.

LA BANQUE POPULAIRE PUBLIE CHAQUE SEMAINE

Une appréciation générale du marché financier, des renseignements sur toutes les valeurs, des informations financières, les paiements de coupons, les listes complètes de tous les tirages,

Les cours des titres cotés officiellement, les cours des valeurs en banque, les cours des actions d'assurances, les cours des actions et parts des journaux

La sûreté des informations publiées par le **Journal la BANQUE POPULAIRE** le rend indispensable à l'Epargne.

Tout porteur de titres est dans la nécessité d'être impartialement renseigné sur les valeurs qu'il a en portefeuille; il a donc le plus grand intérêt à s'abonner au **journal la BANQUE POPULAIRE**.

La BANQUE POPULAIRE se charge spécialement de représenter les créanciers et intéressés dans les faillites et liquidations.

LA DIRECTION.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Au journal la BANQUE POPULAIRE

M

demeurant à _____

département de _____

déclare s'abonner pour UN AN au Journal la BANQUE
POPULAIRE.

A _____

le _____

188

Signature: _____

Prière de remplir lisiblement le bulletin d'abonnement ci-dessus et de le renvoyer à l'Administration, 4, rue Chauchat, Paris, avec le montant de l'abonnement en timbres-poste.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

2 MARS 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 57 — Prix : 15 centimes

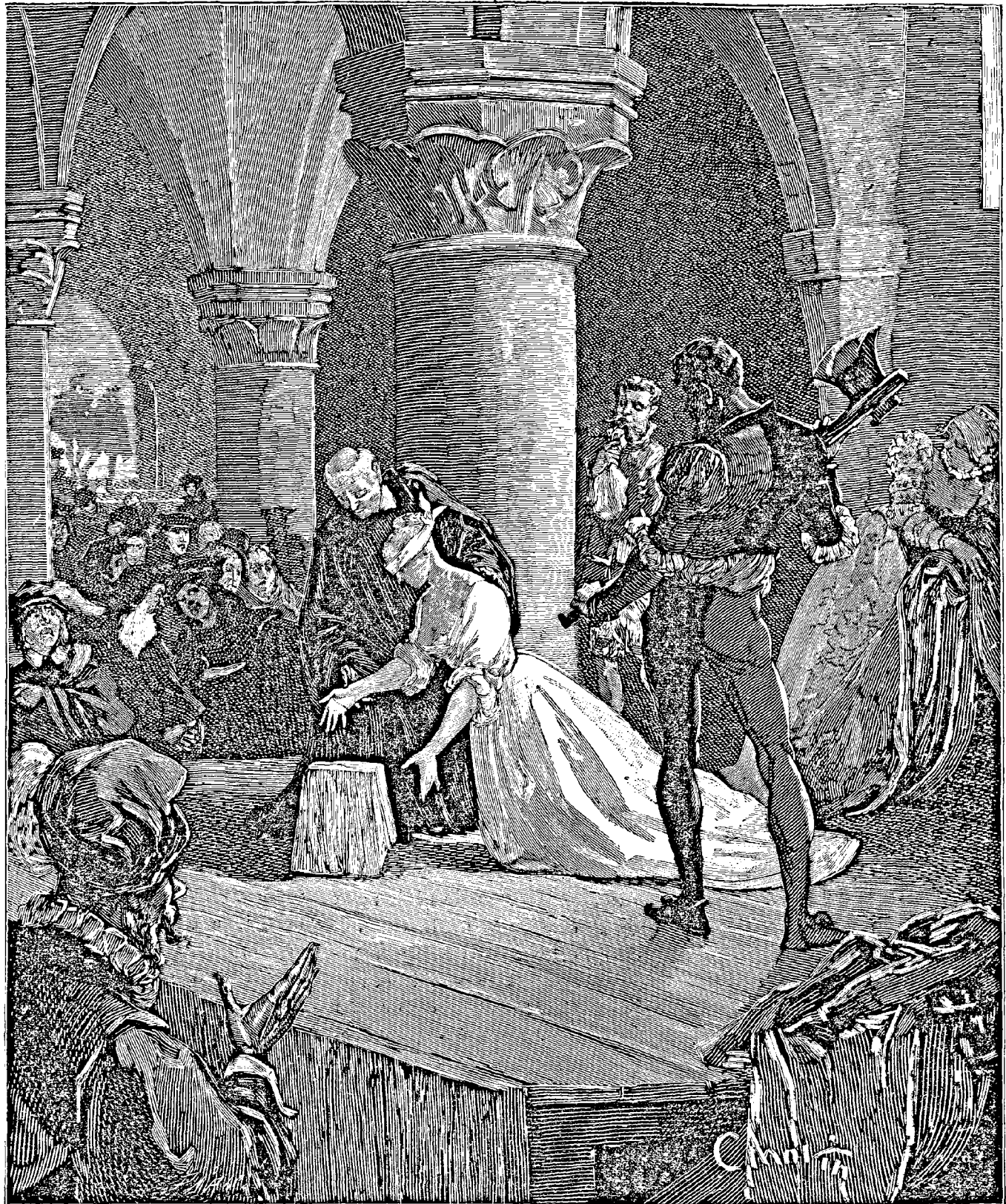
Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Victimes de l'ambition* : Jane Grey. — *Les professions libérales* : la Littérature. — *Le Japon* : sa géographie, son histoire, etc. (suite). — *Nord et Sud* : X. Splendeurs du camp de St-Maur. — *Cours d'Histoire Universelle*. Marius et Sylla (suite). — *Origine de nos institutions* : Les Pompiers. — *Nécrologie* : Berthold Auerbach et A. Barbier. — Nouvelles

de la république des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. ILLUSTRATIONS. — *Les Victimes de l'ambition* : Les derniers moments de Jane Grey. — *Nord et Sud* : Le camp de St-Maur en 1859. — *Cours d'Histoire Universelle* : Tiberius fait arracher Octavius de la tribune. — Marius exilé sur les ruines de Carthage. — Portrait de M. Hayes, ancien président des États-Unis



Les Victimes de l'ambition. — ... elle courba sa tête sur le billet fatal, et la hache tomba sur cette charmante enfant (p. 67, col. 1)

LES VICTIMES DE L'AMBITION

Jane Grey

Jane Grey était petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII, roid'Angleterre. Marie, étant restée veuve de Louis XII, roi de France, et n'ayant point eu d'enfants, avait épousé Charles Brandon, duc de Suffolk, dont elle avait eu une fille, mariée à Henri Grey, marquis de Dorset, père de Jane.

A l'époque où commence ce récit, Edouard VI était gouverné par un ministre ambitieux, Dudley, duc de Northumberland, qui, non content de l'autorité et des richesses considérables dont il jouissait, aspirait encore à faire passer la couronne d'Angleterre dans sa famille. Pour y réussir, il fallait faire exclure du trône les princesses Marie et Elisabeth, qui en étaient les plus proches héritières. Usant avec adresse de l'influence qu'il avait sur le jeune prince, le duc lui fit changer l'ordre de succession établi par Henri VIII. Edouard VI se prêta aux vœux de son ministre, et désigna pour lui succéder les filles de Henri Grey, dont Jane était l'aînée.

Peu de temps après, Edouard mourut à la fleur de son âge (1553), emportant les regrets de ses sujets. Sa sœur Marie, héritière légitime, écrivit au conseil pour faire valoir ses droits. Le duc de Northumberland produisit aussitôt les volontés du roi, qui investissaient Jane Grey de la royauté d'Angleterre, à l'exclusion de Marie et d'Elisabeth, déclarées filles illégitimes de Henri VIII.

Jane apprit avec épouvante les projets insensés de son beau-père. « Vous voulez donc, lui dit-elle, que mon sang coule bientôt comme celui de Catherine Howard et d'Anne de Boleyn? Que venez-vous m'offrir? Vous savez tous, comme moi, qu'avant sa mort Henri VIII fit un testament par lequel il léguait le trône au prince Edouard, et, à son

défaut, à ses deux filles Marie et Elisabeth. Non, jamais je ne me chargerai d'un sceptre dont je redoute le fardeau, et qui d'ailleurs ne m'appartient point. »

A ce refus, auquel il ne s'attendait pas, le duc fut déconcerté; il le combattit néanmoins par tous les prétextes que peut alléguer la plus aveugle ambition. Guildford, fils du duc, époux de la jeune princesse, et Suffolk son père, se réunirent à lui et employèrent tout pour la déterminer. Jane aimait tendrement son époux, elle se rendit à ses prières; mais, pleine de jugement, elle ne se fit point illusion, et fut loin de se réjouir de cette funeste grandeur.

Il était d'usage alors que les rois d'Angleterre passassent les premiers jours de leur avènement au trône, dans la Tour de Londres, Jane y fut donc conduite avec son jeune époux, sous l'escorte de partisans que le duc de Northumberland s'était formé à la hâte. Des ordres furent donnés pour que Jane fût proclamée dans tout le royaume.

« Si le plus rare mérite, dit Fréville, était un titre pour s'asseoir sur le trône, Jane eût certainement dû y monter plutôt que Marie; aux charmes de son sexe, elle joignait les vertus solides qui le rendent si recommandable, et elle possédait des connaissances profondes qui auraient suffi à la célébrité d'un homme; son esprit naturel était cultivé par l'étude de la vraie philosophie, et, quoique dans l'âge des plaisirs, elle préférait souvent la lecture d'Homère ou de Platon aux plus brillantes fêtes de la cour. A de si belles prérogatives, il ne manquait qu'un droit immédiat et non contesté. Marie avait ce dernier avantage; et, malgré les intrigues du duc de Northumberland, le peuple et la noblesse accoururent en foule sous les drapeaux de l'héritière légitime. Le duc, tout à coup abandonné, démentit l'audace de ses projets, et s'humilia lâchement. Marie fut reconnue à l'unanimité

reine d'Angleterre, et, maîtresse de son sort, elle ne songea plus qu'à se venger. »

Jane Grey, heureuse de se débarrasser du bandeau royal, écrivit à Marie pour lui demander la permission de retourner chez elle; pour toute réponse, l'inflexible Marie lui envoya l'arrêt de mort de Northumberland, qui fut exécuté le 22 août 1553, et l'arrêt de captivité de Guildford, son mari, qui fut enfermé avec elle dans la Tour. Peu de jours après, son père, le duc de Suffolk, fut aussi condamné à la peine capitale, et Jane, voyant tomber tous les siens l'un après l'autre, se résigna sans effort à sa triste destinée.

On vint lui annoncer dans sa prison la mort de son mari, et l'avertit de se préparer elle-même au même sort. A cette affreuse nouvelle, Jane ne répondit rien; mais elle prit aussitôt une plume et écrivit une lettre *en grec* à sa sœur, la comtesse de Pembroke, pour l'engager à supporter avec courage le malheur dont elle était aussi menacée, et de conserver, dans les diverses situations où le sort pourrait la placer, une constance semblable à la sienne.

Quelques heures avant le supplice, Guildford avait obtenu la permission de voir sa femme, pour lui dire un dernier adieu; mais celle-ci s'y refusa: « Non, dit-elle, nous avons besoin d'objets qui soutiennent notre courage. Mon cher époux peut-il répondre de la fermeté de son cœur dans une si triste entrevue? Le mien serait trop sensible, et je craindrais que ma tendresse ne triomphât de ma résolution! »

A travers les barreaux de sa fenêtre, Jane vit passer son mari que l'on conduisait au supplice, elle revit porter son corps sanglant dans un char: « Adieu, s'écria-t-elle, adieu, mon ami; cette dépouille mortelle n'est que la moindre partie de toi-même, mais la plus noble est déjà dans le ciel: je vais l'y rejoindre.

dre; notre union sera désormais indissoluble. »

« Jane Grey, ajoute Larray, monta sur l'échafaud avec plus de joie qu'elle n'était montée sur le trône; elle adressa au peuple un discours dont voici la substance : « Si j'ai porté la main à une couronne qui ne m'appartenait point, « c'est par respect et par obéissance « pour mes parents, qui m'ont « pressée de l'accepter. L'ambition « n'a point eu part à mon crime involontaire. Je ne prétends pas « néanmoins me justifier. La loi ordonne que je perde la vie, j'obéis « sans murmurer. L'exemple de ma « mort apprendra que l'on peut être « condamnée sans être coupable, et « qu'il vaut mieux qu'une personne « innocente périsse plutôt que de « compromettre le salut de l'Etat! »

Après ce discours, Jane Grey ne voulut pas qu'on lui coupât ses beaux cheveux : elle les ramena sur sa poitrine comme un voile de soie, fit une courte prière, puis courba sa tête sur le billot fatal, et la haché tomba sur cette charmante enfant.

Chacun plaignit le sort de Jane, qui, n'ayant rien fait contre la reine, périsait au printemps de son âge, victime de l'ambition de son beau-père. Elle n'avait que dix-sept ans!

V. CHABERT.

LES PROFESSIONS LIBÉRALES

LA LITTÉRATURE

I

On ne se destine pas par une longue et laborieuse préparation à la profession d'auteur; on ne reçoit pas, en conséquence, une instruction particulière en vue d'un tel résultat : la vocation fait tout. Mais il demeure entendu que la vocation sera impuissante à faire un *écrivain* d'une personne illettrée, et qu'elle ne saurait la faire discourir raisonnablement sur un sujet qu'elle ne connaît pas.

Trois qualités sont indispensables à l'écrivain : une connaissance exacte de la langue dans laquelle il écrit, un goût sûr, développé par l'étude de la composition littéraire, et une entière familiarité avec le sujet qu'il doit traiter. On peut également partager en trois grandes divisions la profession d'auteur : la littérature d'imagination, la spécialité et la compilation.

La littérature d'imagination est la première de toutes. Ceux qui la professent n'empruntent — ou sont censés n'emprunter — à qui que ce soit : ils vivent de leur propre fonds, et quelques-uns d'entre eux ont été considérés à juste titre comme les flambeaux de leurs siècles. Mais vivre de son propre fonds est une tentation bien forte, et nous avons le regret d'avouer que beaucoup se laissent séduire dont le fonds n'est peut-être ni très solide ni abondamment pourvu.

Le spécialiste, qu'il soit médecin, agriculteur, légiste, artiste, industriel, théologien, voyageur, commerçant, etc., est celui qui rend le plus de services immédiats à l'humanité, ou tout au moins à ceux qui ont la même profession que lui, outre celle d'écrivain, et qu'il fait profiter des lumières de son expérience. Il devient rarement célèbre, à moins qu'il ne soit voyageur et doué de cette faculté si précieuse qui tient quelquefois lieu de talent à ses rivaux de la précédente division : l'imagination.

« Comme les compilateurs ne pensent point, dit La Bruyère, ils rapportent ce que les autres pensent et se déterminent plutôt à recueillir beaucoup de choses que d'excellentes. » J'en demande bien pardon à La Bruyère, mais il y a dans ce jugement plus d'esprit que de vérité et de justice. Pour ne point trop nous étendre, sur un sujet qui le comporterait peut-être, nous nous bornerons à dire que l'histoire n'est qu'une compilation des vieilles chroniques, lesquelles chroniques ne sont elles-mêmes que des compi-

lations d'antiques traditions noyant l'exposé d'un fait isolé et rarement intéressant. C'est aux compilateurs que nous devons la diffusion des connaissances utiles parmi les masses. Sans les compilations infatigables des Bénédictins, sans celles des encyclopédistes, où en serait, je vous prie, la civilisation ?

D'ailleurs, le compilateur ne pioche pas le premier terrain venu; il le choisit au contraire avec soin; et ce n'est pas un mince mérite, croyez-le, que de reproduire telle quelle une pensée mal formulée ou ridicule, quand il serait si facile d'y mettre du sien et de prouver par ce moyen qu'un compilateur est quelquefois un être pensant.

L'écrivain d'imagination, en dépit du préjugé, est tenu à une instruction plus étendue qu'aucun autre et en quelque sorte universelle. Il faut qu'il soit à la fois moraliste, mathématicien, physiologiste, artiste, économiste et je ne sais quoi encore. Qu'on interroge, qu'on se donne seulement la peine d'étudier nos maîtres en l'art d'écrire : on sera étonné de l'immensité de connaissances qu'ils possèdent. Mais, pour suivre cette carrière enviée avec chance de succès, il faut être particulièrement trempé, plutôt moralement que physiquement, ne point se rebuter des obstacles de tout genre qui hérissent le chemin : la souffrance est même une excellente maîtresse — quand elle ne tue pas. Rarement on arrive à temps; et la célébrité aurait permis à beaucoup, et des mieux doués, de *gagner* enfin *leur vie* — s'ils n'étaient morts la veille!

Aux autres, une forte constitution, une santé robuste, suffisent avec une intelligence toutefois au-dessus de la moyenne et une instruction solide.

II

La littérature dérive naturellement de l'invention des lettres et de l'art de les assembler pour en former des mots. Dans le commen-

cement, toute sorte d'entraves s'opposaient à la diffusion et au progrès des connaissances acquises. La tradition était le seul moyen dont on disposât pour transmettre de la génération actuelle à la suivante les conquêtes de l'esprit et de la science. Moyen précaire, puisqu'il dépendait à la fois de la mémoire et de la bonne foi des individus. Pour aider à la perpétuation de la mémoire des faits, on eut recours à l'érection de monuments, à la célébration périodique des jours et des années, à l'usage de la poésie parlée et finalement aux dessins symboliques et aux esquisses hiéroglyphiques. Néanmoins, l'histoire fût demeurée incertaine et fauleuse, et la science dans une perpétuelle enfance sans l'invention de l'écriture.

Plusieurs nations se sont disputé la gloire de l'invention des lettres, notamment les Egyptiens, les Phéniciens et les Juifs. L'origine des lettres ayant précédé naturellement toute histoire authentique, il est assez difficile de se former sur ce point une opinion certaine. On est pourtant tombé d'accord, avec Plin, que ce fut Cadmus, le Phénicien, qui introduisit, au temps de Moïse, en Grèce, les seize premières lettres de l'alphabet. Palamède en ajouta quatre, pendant la guerre de Troie, et quatre autres furent encore ajoutées par Simonides. Il est évident aujourd'hui que l'écriture alphabétique est sortie des perfectionnements successifs du système hiéroglyphique.

Les lettres employées dans les différentes langues ont été l'objet de grandes modifications, principalement jusqu'à ce que l'invention de l'imprimerie vint en fixer jusqu'à un certain point la forme permanente.

La manière de disposer les lettres en écrivant a aussi varié considérablement. Quelques nations écrivirent en lignes perpendiculaires, comme les Chinois et les anciens Egyptiens; d'autres, de droite à gauche, comme les Hébreux, les Turcs, les Arabes;

d'autres encore alternativement de gauche à droite et de droite à gauche, comme firent les Grecs à une certaine époque. La méthode d'écrire de gauche à droite, comme nous faisons, est la plus répandue maintenant.

III

Dans l'antiquité, les productions littéraires étaient considérées comme propriété publique; aussi, à peine un ouvrage était-il publié, qu'une nuée de copistes s'abattaient dessus, s'arrogeant le droit d'en multiplier les copies à plaisir, tant qu'on leur en demandait, sans donner la moindre rémunération aux auteurs, comme de raison. Cette piraterie littéraire continua encore longtemps après l'invention de l'imprimerie. Les pauvres auteurs, en conséquence, se trouvaient placés dans l'alternative ou de mourir de faim ou de vivre dans un état de domesticité abjecte, dans les antichambres de quelque seigneur puissant et libéral.

Aujourd'hui, l'auteur a le droit de publier ses propres ouvrages et de trafiquer comme il l'entend de sa *propriété*. Ce droit lui est assuré par des lois spéciales.

La première mesure législative prise à ce sujet le fut en Angleterre, en 1662. C'est une loi interdisant de publier aucun livre sans la permission du lord chambellan, et exigeant que le titre du livre et le nom de son auteur fût enregistré sur le registre de la Société des libraires, comme garantie de la propriété qu'il s'agissait de défendre.

Cette loi, et d'autres qui suivirent, ayant été révoquées en 1691, la propriété littéraire fut abandonnée au droit coutumier, lequel ne reconnaissait que le dommage matériel causé. En 1705 intervint une loi nouvelle protégeant le droit de reproduction pendant quatorze ans après l'apparition du livre, sous certaines pénalités, et à la condition qu'un exemplaire serait déposé dans neuf bibliothèques publiques. En

1774, le Parlement décida qu'au bout de quatorze années le droit de reproduction pourrait être renouvelé si l'auteur vivait. Cet état de choses dura jusqu'en 1814, époque à laquelle le droit de publication fut étendu à la fin de la vie de l'auteur.

La première mesure législative relative à la propriété littéraire, en France, est le décret des 19-21 juillet 1793, portant que les auteurs, les compositeurs de musique, dessinateurs, etc., jouiront leur vie entière des droits de publier leurs ouvrages et d'en céder la propriété, moyennant le dépôt de deux exemplaires à la Bibliothèque nationale, et reconnaissant le même droit à leurs héritiers pendant dix ans après la mort des auteurs. Un décret de 1810 porte le droit des héritiers à vingt ans, et la loi de 1866 l'étend à cinquante années. Nous croyons que ce n'est pas le dernier mot du législateur sur cette matière, et qu'on finira par reconnaître avec Alphonse Karr, que « la propriété littéraire est une propriété ». Quelques petits Etats de la ci-devant Confédération germanique l'avaient compris ainsi, — ce qui ne leur servait pas à grand'chose, attendu que les Etats voisins, jugeant autrement, ne laissaient pas de faire main basse sur la propriété en question; — mais il faut leur en savoir gré, car on rencontre bien peu de législateurs favorables à cette sorte de propriété, qui ne nous paraît pas plus discutable pourtant qu'aucune autre.

Des traités internationaux ont été échangés pour la garantie réciproque de la propriété des auteurs, et on en échange tous les jours avec plus de bruit que de succès pratique.

L'écrivain publie rarement ses ouvrages lui-même. Il n'a d'ailleurs avantage à le faire que dans deux cas bien différents: s'il est complètement inconnu et qu'aucun éditeur ne consente à se charger de la publication de son livre; s'il est célèbre et qu'il juge insuffisantes les offres

des éditeurs. Le plus grand nombre débutent ainsi à leurs frais ; quelques-uns seulement finissent dans les mêmes errements. En tout état de cause, le choix d'un bon éditeur, dont la clientèle étendue assure une circulation importante, presque forcée, est une affaire très sérieuse que l'écrivain ne doit pas négliger. Il convient aussi de le choisir honnête avant tout ; mais ce n'est pas difficile, quoique le nombre de forbans qui se sont subrepticement introduits dans la profession, surtout depuis qu'elle est libre, soit très grand.

L'auteur reçoit ordinairement du libraire une somme déterminée pour le droit de reproduction sans limite de son livre, ou pour chaque édition pouvant être vendue dans un certain nombre d'années. A. B.

LE JAPON

SA GÉOGRAPHIE, SON HISTOIRE, SES MŒURS,
SON COMMERCE, SES PRODUCTIONS

II

(Suite)

La culture du blé fut introduite sous le règne de Gensho-Tenno. Sous son successeur furent faits les premiers essais de culture de l'orange de Chine ; sous ce même règne fut créé le premier alphabet, par le prêtre Kukai. Sous le règne de Junjin-Tenno (759-764) furent faites les premières monnaies d'or, qui valaient dix fois plus que celles d'argent. L'impératrice Shōtoku-Tenno (765-769), qui était très dévote, fit construire un million de pagodes en miniature à trois étages, dans chacune desquelles on mit un recueil de prières imprimé au moyen de planches d'impression analogues à celles que l'on emploie encore actuellement au Japon. Ces recueils sont les premiers spécimens d'impression connus. L'origine de la culture du coton au Japon date du règne de Kuwammu-Tenno (782-805). Cet empereur fixa sa résidence à Kioto,

qui resta capitale jusqu'en 1868. Auparavant les empereurs changeaient de résidence à chaque règne. Cet empereur Kuwammu-Tenno était très belliqueux ; aussi guerroya-t-il souvent contre les tribus insoumises du nord du Japon. Il régnait au Japon quand Charlemagne régnait en France. De même que celui-ci fut un grand empereur, Kuwammu-Tenno est considéré comme l'un des plus grands empereurs du Japon.

Sous les règnes suivants, il y eut de nombreuses disettes et un tremblement de terre qui fit périr beaucoup d'habitants. Il fut créé des maisons de secours pour les malheureux, et dans les années de disettes, des distributions de riz furent faites aux paysans. Les temples shintoïstes (religion primitive du Japon) furent restaurés.

Sous le règne de Shirakawa-Tenno (1073-1086), les prêtres bouddhistes acquirent une grande puissance, car l'empereur était très dévot. Il fit construire plus de cinquante mille pagodes et statues de Bouddha.

Son successeur eut à lutter contre des rebelles. Cette révolte dura plusieurs années.

De l'an 1086 à l'an 1274 régnèrent un grand nombre d'empereurs. Sous leur règne, il y eut de nombreuses révolutions de palais et de rébellions des principaux nobles du Japon. C'est vers l'année 800 sous l'empereur Kuwammu-Tenno, que fut créé le titre de shogun. Ce titre, qui dans l'origine ne conférait que certains pouvoirs à un général, changea bientôt de nature et, vers le douzième siècle, les shogun se trouvèrent être les maîtres du pays.

Sous l'empereur Go-Uda-Tenno (1275-1287), la dynastie des Yen ou Mongols gouvernait la Chine. L'empereur régnant envoya au Japon une lettre si insolente, que Go-Uda-Tenno ne répondit pas et refusa de recevoir des ambassadeurs qui vinrent peu après. L'empereur chinois Kublai-Khan voulut se venger de

ces humiliations. Il arma 450 navires qui s'emparèrent des îles d'Iki et Tsushima. Les Japonais rejetèrent les Chinois sur la côte et les forcèrent à partir. La Chine, après avoir envoyé une ambassade qui fut tuée par les Japonais, expédia au Japon une flotte de plusieurs milliers de jonques. Les troupes débarquèrent et allèrent attaquer Kiushiu ; malheureusement pour elles, une tempête détruisit une grande partie de leur flotte. Les Japonais attaquèrent les Chinois, et la chronique raconte que, sur 100,000 Chinois, trois seulement échappèrent. A cette époque, on comptait au Japon 11,037 temples bouddhistes qui appartenaient à huit sectes différentes.

Sous le règne de Go-Daigo-Tenno (1319-1338), une grande révolution, causée par les compétitions au trône, désola le Japon ; mais enfin l'empereur fut vainqueur, et la famille Hojo, une des premières de l'empire japonais, fut détruite. Ce fut sous ce règne que, pour la première fois, fut fabriqué du papier-monnaie.

La destruction de la famille Hojo abolissait le titre de shogun, qui depuis cent cinquante ans était dans cette famille. L'empereur ressaisit un moment le pouvoir, mais il ne le garda pas longtemps. Il mécontenta le général Ashikaga-Taka-Uji, qui l'avait aidé à vaincre la famille Hojo. Ce général se révolta à son tour, battit les troupes impériales. L'empereur fut obligé de s'enfuir à Yoshino. Taka-Uji fit proclamer empereur Komio-Tenno, qui établit sa résidence à Kioto. C'est à partir de cette révolution que le Japon eut deux empereurs : l'un à Yoshino, chef de la dynastie du Sud, l'autre à Kioto, chef de la dynastie du Nord. Taka-Uji fut nommé shogun de la dynastie du Nord.

Cinquante-six ans après cette époque, les deux pouvoirs se fondirent en un seul, mais, en réalité, c'était la famille Ashikaga qui régnait sous le titre de shogun.

Sous les règnes suivants, des révoltes continuelles ensanglantèrent

le Japon. Les partis du shogun et de l'empereur se battaient les armes à la main jusque dans la ville de Kioto.

L'influence du shogun était à cette époque (1558) peu grande chez les seigneurs; beaucoup de familles, parmi lesquelles nous citerons : Ota, Imagawa, Hojo, Takeda, Amako, Mori, Shimadju, etc., ne reconnaissaient pas le pouvoir du shogun. Ces grands seigneurs entretenaient chacun une armée et rivalisaient de puissance. Ils luttaient entre eux comme le faisaient à la même époque nos barons du moyen âge. Une de ces familles, Ota-Nabunaga, s'empara du shogunat qui, pendant deux cent trente ans avant, avait appartenu à la famille Ashikaga. Ce fut à la même époque, sous le règne de Oki-Machi-Tenno (1558-1586), que des missionnaires portugais vinrent au Japon. Parmi eux se trouvait saint François-Xavier. Ils s'établirent à Kioto et firent construire une église, malgré l'opposition des bonzes. La religion chrétienne fit beaucoup de progrès, et au bout de peu de temps, il y eut plus 150,000 chrétiens au Japon. Cependant, le shogun les persécuta, l'église fut détruite, et les missionnaires massacrés. Il ne put pas cependant faire disparaître cette religion.

A. HAMON.

(A suivre.)

NORD ET SUD

X

SPLENDEURS DU CAMP DE
ST-MAUR-LÈS-FOSSÉS.

Il est peu de Parisiens qui n'aient conservé le souvenir du tableau ultra-pittoresque qu'offrait à cette époque le camp de St-Maur, où l'armée victorieuse étalait aux regards curieux du bourgeois à la fois ahuri et charmé, ses glorieuses guenilles et ses mœurs singulières. Les pantalons rouges, dont la couleur pri-

mitive était sensiblement atténuée ou changée tout à fait, les armes oxydées, les vestes et les capotes rapiécées, les képis défoncés, les drapeaux en loques, tout ce chaos éclairé par un soleil brillant, égayé par les saillies incessantes d'une bonne humeur et d'une malice inaltérables, constituait une mise en scène, étudiée ou non, qui valait bien la peine qu'on se dérangeât pour en jouir. Aussi se dérangeait-on volontiers : on ne faisait plus guère autre chose; et il y avait des jours où il eût été inutile de chercher un fiacre ailleurs que sur la route de Saint-Maur, ou dont le cocher consentît, pour un pourboire raisonnable, à ne point vous conduire au camp, si vos affaires exigeaient que vous lui indiquassiez un point différent, opposé même de la carte du département de la Seine.

Les curieux affluaient donc incessamment au camp de Saint-Maur, avides de détails et de calembredaines militaires, ivres pour leur propre compte de la gloire des vainqueurs, dont ils prenaient hardiment beaucoup plus que leur part, et apportant à ceux-ci, outre leurs félicitations, des preuves matérielles de leur admiration et de leur reconnaissance sous forme de victuailles abondantes et variées.

Le chauvinisme régnait alors dans toute son intensité. Il n'a pas abdiqué depuis; il a pu s'effacer modestement, mettre une sourdine à ses accents passionnés; mais de ce qu'il est muet ou à peu près, on aurait tort d'inférer qu'il n'existe plus du tout. L'amour de la gloire, dans un cœur français, survit à tout, et qu'est le chauvinisme, sinon l'amour de la gloire uni au patriotisme le plus ardent? C'est pourquoi nous ressentons si vivement l'amertume de la défaite, nous qui, vainqueurs, nous montrons si empressés à panser les plaies des vaincus, et à les ramener à l'estime de soi, en dépit des revers essayés. Battus, cependant, nous avons toutes les peines du monde à ne pas nous croire à ja-

mais déshonorés, sans nous arrêter à réfléchir que, dans les circonstances où l'évènement s'est produit, c'eût été miracle qu'il en fût autrement. Notre malheureuse armée revient décimée, humiliée, abattue; le front bas, elle défile sous le feu des regards malveillants d'une foule ignorante, impérieuse, inepte comme toutes les foules, et ne jugeant les actes, les plus héroïques comme les plus lâches, que sur leurs résultats tangibles, — elle qui se précipitait le front haut et le regard étincelant sous le feu moins meurtrier des canons ennemis! Si elle avait pu ramener ses morts, il n'est pas sûr que cette foule aveuglée ne les eût pas couverts d'insultes et de boue. Pourtant cette armée vaincue a peut-être montré plus d'héroïsme qu'aucune de celles qu'on ait couvertes de fleurs, écrasé de couronnes et fait parader sous les arcs de triomphe!...

Mais revenons au camp de Saint-Maur,

Un remue-ménage indescriptible y régnait tout le jour. Clairs, trompettes, tambours et tambourins, fifres et tamtams s'en donnaient à cœur joie. Les cantines ne désemplissaient pas, malgré leurs succursales nombreuses et étendues. Le bourgeois parisien ne se lassait pas de contempler ces vieilles *brisques* pacifiquement occupées à ratisser des carottes réelles et palpables (sans parler de celles qu'elles lui tiraient à l'occasion), de cette même main qui, sans le moindre doute, avait pourfendu un nombre incalculable d'ennemis! Il tournait, avec l'épanouissement de l'orgueil satisfait, autour des trophées de toute sorte qui émaillaient le camp, et sur la décoration ou l'allégorie desquels il se faisait donner les détails les plus circonstanciés et souvent les plus fantaisistes, ne laissant pas d'ailleurs que de manifester hautement, avec une crânerie réjouissante, ses propres impressions.

— Ainsi, nous avons fait ceci. Nous avons défait cela!... Dans telle

circonstance nous avons pris cent soixante-quatorze pièces de canon!...

Ah! ah! ça ne m'étonne pas, ça ne m'étonne pas du tout. — Vous dites que l'ennemi était VINGT-CINQ fois plus nombreux que nous? J'avais entendu dire douze seulement, je crois... Mais ça ne fait rien: qu'est-ce que ça fait, le nombre? La belle affaire, vraiment! N'est-ce pas?... Vingt-cinq contre un! Peuh!... Nous sommes la première armée du monde!!!

Il ne faudrait pas trop s'étonner d'entendre ce même honnête bourgeois, dans une occasion différente, affirmer avec une énergie encore plus grande, que nous sommes dégénérés, pourris (car il ne ménage pas les épithètes, le bon bourgeois), et que nous avons l'armée la plus méprisable des deux hémisphères. Il y a, dans les termes mêmes dont il formule ces deux affirmations, une nuance assez tranchée pour qu'on la saisisse sans trop d'étude et d'application.

Outre la curiosité banale et souvent agaçante du badaud parisien, un sentiment autrement respectable inspirait beaucoup de visiteurs. Des parents, résidant à Paris ou venus des points les plus éloignés de la France pour embrasser leurs enfants et assister à leur triomphe public, s'y rencontraient nombreux. D'autres, comme M. Desvarenes, erraient parmi les tentes d'où s'échappaient mille exclamations joyeuses, le front incliné vers la terre et la démarche incertaine, comme si le sol qu'ils foulaient de leurs pas pesants couvrait un immense charnier et que ces tentes et ces trophées fussent autant de monuments élevés à la mémoire de leurs fils immolés!

Ceux-ci restaient isolés et muets; mais les autres formaient des groupes bruyants et panachés, attablés çà et là, devisant, trinquant et buvant à la gloire de nos armes, ainsi qu'à la santé et conservation indéfinie de nos soldats, toasts sans conséquence, comme sans logique, et

dont la contradiction flagrante ne les faisait pas sourciller.

Sous un vaste abri de toile, formé de deux tentes carrées jointes dans leur longueur, plusieurs officiers d'infanterie, fuyant la foule et le bruit, étaient réunis autour d'une table sommairement confectionnée à l'aide de trois longues planches de sapin étendues sur des pieux fixés dans le sol. Les bancs sur lesquels ils étaient assis étaient construits d'après les mêmes principes immuables. Devant eux, se trouvaient des verres contenant des liqueurs apéritives variées.

— Singulier pistolet, que cet ami de Desvarenes qui vient de nous quitter, fit l'un d'eux en secouant la tête d'un air mécontent, qu'en pensez-vous? Il est en quête de nouvelles du pauvre garçon comme quelqu'un qui ne serait pas fâché d'en apprendre de mauvaises.

— De bien positivement, d'irremédiablement mauvaises, appuya un jeune lieutenant sur la tunique râpée duquel brillait la croix de la Légion d'honneur.

— Bah! voilà une appréciation charitable! protesta un troisième.

— Avec ça qu'il est possible de concevoir le moindre doute à ce sujet, n'est-ce pas? repartit le premier interlocuteur avec un haussement d'épaules significatif.

— Il est certain que le langage qu'il tient n'indique guère que la mort de notre camarade lui causerait un chagrin extraordinairement profond, reprit le lieutenant décoré. « Quel malheur, me disait-il aujourd'hui même, qu'on ne puisse savoir d'une manière positive qu'il est mort, ce qui est presque sûr pourtant! Celui qui donnerait cette triste certitude à son père lui rendrait un bien grand service.

— Eh bien! mais, s'écria le défenseur officieux de l'absent, il a peut-être raison et rien ne prouve en tout cas qu'il manque de sincérité, ni même de sensibilité, en disant cela, voyons!

— Allons donc! Pourquoi alors

ne parle-t-il jamais de l'éventualité contraire?

— Parce qu'elle est infiniment moins probable.

— Pierron, vous êtes soudoyé, mon cher; impossible autrement.

— Quelle différence avec l'activité inquiète de ce pauvre père Desvarenes!

— Parbleu! la position n'est pas la même non plus, rectifia l'opiniâtre Pierron:

Mais cette rectification passa inaperçue, ou plutôt inouïe malgré sa force évidente.

— Le malheureux père a beaucoup changé dans ces derniers temps, remarqua quelqu'un. On dirait un fantôme.

— Cela fait peine à voir.

— Le métier a décidément des aspects lamentables.

— Pas pour ceux qui le professent, pas pour nous enfin; mais pour ceux qui nous sont chers, c'est bien vrai. Et quand je pense à tous ceux qui, hier encore pleins de vie, ne sont plus aujourd'hui, et aux regrets qu'ils laissent...

— D'Hérilly, mon bon, tu vas dire une bêtise.

— Ça ne m'étonnerait pas. Mais aussi cela devient insupportable. Quand j'aperçois, M. Desvarenes, avec sa grande figure pâle et son air désolé, je m'imagine que c'est mon père qui vient au-devant de la terrible vérité et que c'est moi qui suis mort. Je ne crois pas que je l'oublie jamais, quoi qu'il arrive!

Un silence ému accueillit ces paroles, qui traduisaient probablement une impression que chacun avait ressentie pour son propre compte, sans vouloir se l'avouer.

— Tout ça, c'est bel et bon, reprit le capitaine Pierron après s'être un moment tiré la moustache avec grande énergie. Mais, dans l'état actuel des choses, Grandclaude et d'Hérilly diront ce qu'ils voudront, je crois qu'il serait préférable que Desvarenes fût mort et que son père le sût, plutôt que d'être vivant et hors d'état de donner de ses nou-

velles. Que l'Intendance ne sache pas ce qu'elle dit et encore moins ce qu'elle fait, c'est dans l'ordre : depuis la création du monde (ou tout au moins de l'Intendance), les choses ont toujours marché de la sorte. Pourtant, si Desvareennes est vivant, qu'il le dise. A moins qu'on

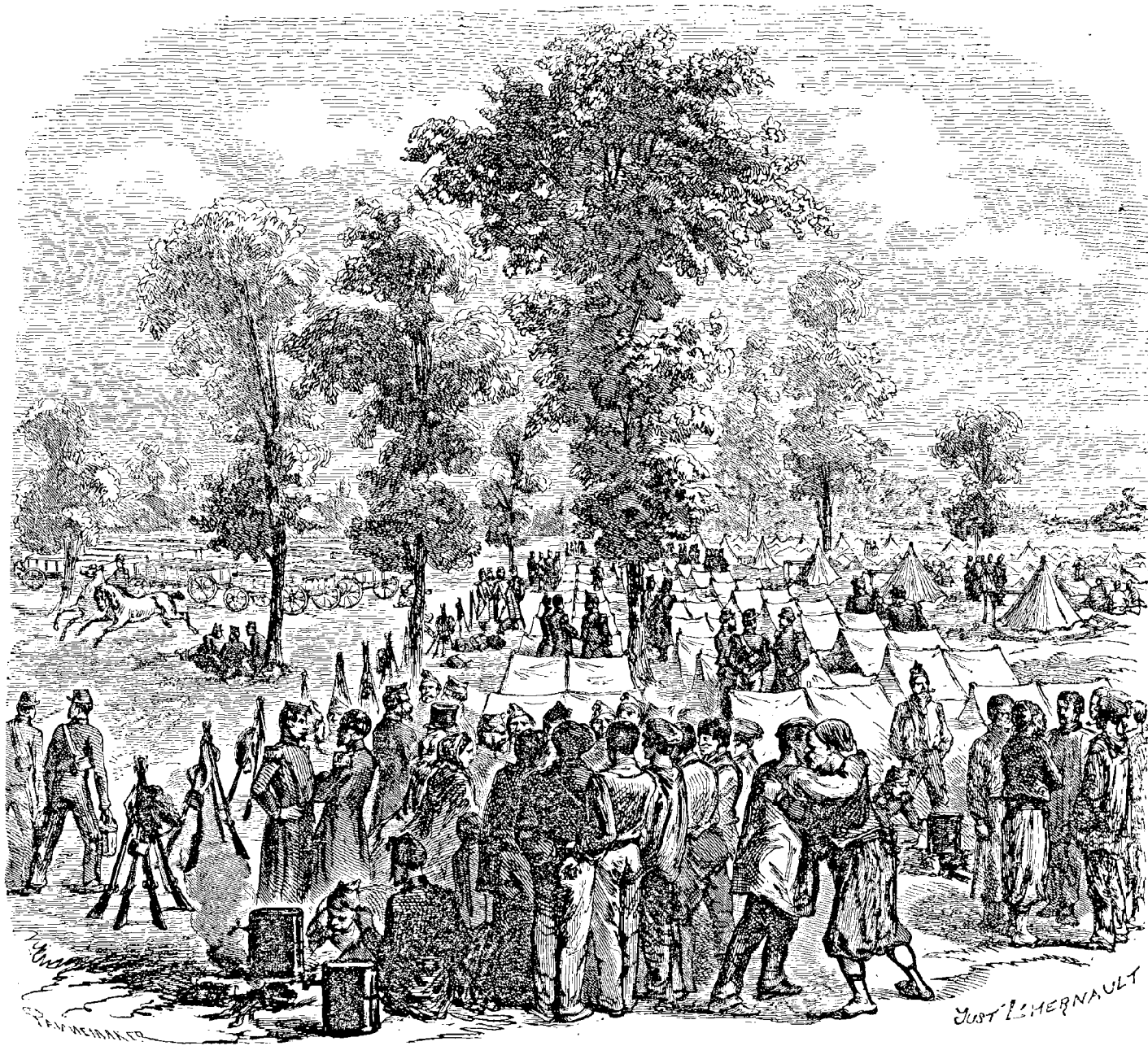
avait son compte; mais ce n'est pas une raison...

— As-tu dit cela à son père?

— Peste ! non. Comme tu y vas ! Il n'y a d'ailleurs rien de positif... Je me suis retourné, parce que de Villiers, le sous-aide major, s'était ar-rêté pour lui porter secours : il était

— Lequel a été naturellement enchanté de la communication.

— C'est-à-dire qu'il n'en a pas paru extrêmement affecté. Il m'a même pressé de rappeler mes souvenirs le plus nettement que je pourrais, à tel point que j'ai failli l'envoyer... promener.



NORD ET SUD. — Le camp de St-Maur en 1839 (p. 70, col. 1)

ait été dans la nécessité de lui poser une tête de bois, comme à l'invincible de la légende, je ne vois pas ce qui peut l'en empêcher.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites là, capitaine, dit le lieutenant Grandclaude. Et pour moi, qui l'ai si bien vu tomber que j'ai dû en-tammer par dessus, le pauvre garçon

tombé sur le côté et ne bougeait plus; je vis de Villiers se pencher vers lui... et, ma foi vous savez tous aussi bien que moi qu'il y est resté.

— Oui, mais lui, on sait qu'il est mort.

— C'est justement ce qui m'empêche d'en parler. J'ai toutefois conté ma petite histoire à M. Courtois...

— Il y a quelque chose là-dessous, décidément.

— Quelque rivalité d'intérêt...

— Ou d'amour.

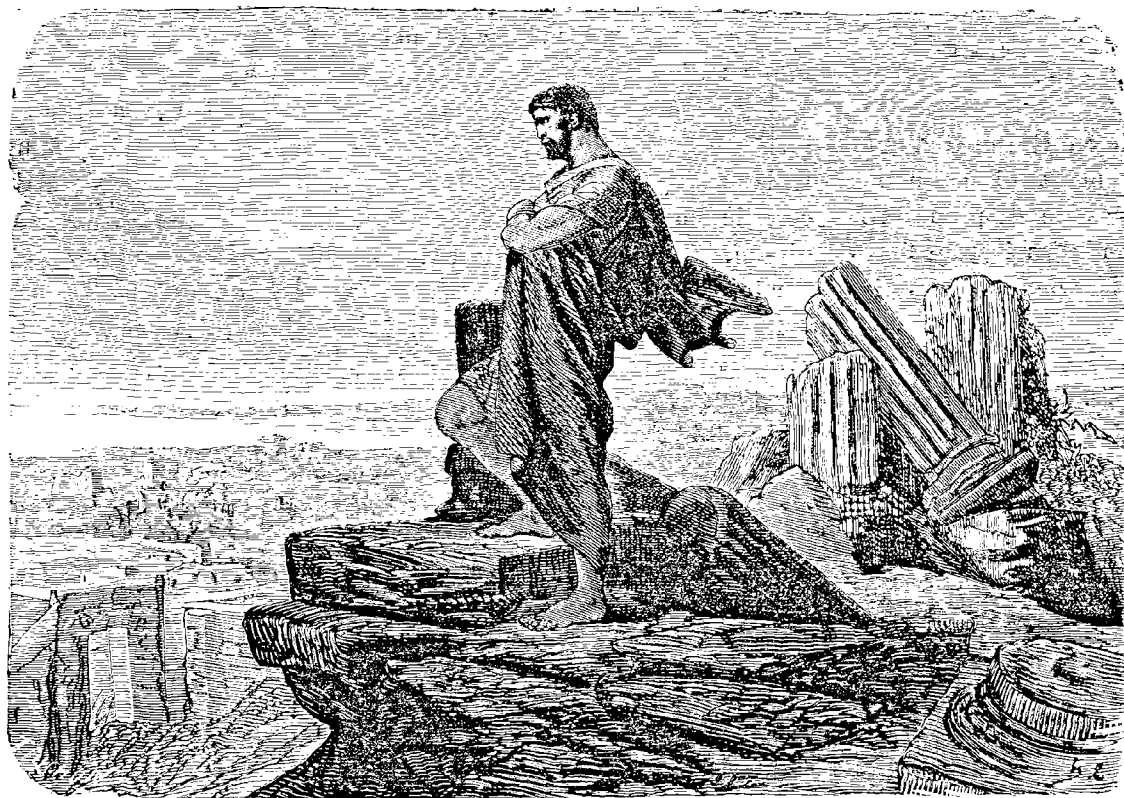
— Tiens, tiens, capitaine Godefroy ! Vous pourriez bien avoir mis le doigt sur la plaie, vous, avec votre air de ne pas y toucher.

Le capitaine Godefroy débarrassa



HISTOIRE UNIVERSELLE

Tibérius fait arracher Octavius de la tribune (p. 76, col. 8).



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Marius sur les ruines de Carthage (p. 74, col. 2)

ses lèvres du tuyau de pipe qu'elles pressaient amoureusement, afin de leur permettre de dessiner un sourire de satisfaction.

— J'ai dit ça, expliqua-t-il ensuite, comme j'aurais dit... autre chose. Mais comme il y a précisément dans la famille Desvarenes, j'ignore à quel titre, une jeune personne charmante.... Voyons, d'Hérilly, c'est vous qui m'avez fait remarquer les petits soins dont ne cesse de l'entourer ce jeune mar-souin de Courtois....

— C'est possible. Je n'ai pas l'intention de le nier.

— Et la froideur, la répulsion pour mieux dire, poursuivit le capitaine Godefroy, avec laquelle cette jeune personne reçoit les avances de ce vilain pierrot-là, — ce dont je l'estime, morbleu! car il a une trompette qui ne me revient pas du tout!

— Allons! allons! N'y mettons pas de passion, ma vieille. D'ailleurs, tu es injuste envers notre ami Courtois, c'est moi qui te le dis.

— Toi, Pierron, tu es un farceur. Tu as l'air de prendre fait et cause pour ce coco-là, mais, suffit! Je sais très bien que tu penses comme nous.

Là-dessus, le capitaine Godefroy tira successivement cinq ou six épaisses bouffées de sa pipe tyrolienne, pour en régulariser les fonctions compromises pendant son discours.

Mais, ce M. Courtois, c'est bien le même dont M. Desvarenes apprécie si haut le dévouement actif et désintéressé, et auquel il regrette avec tant d'amertume de ne pouvoir, et pour cause, confier le bonheur d'une fille chérie!... Quest-ce que cela veut dire?...

Ces militaires se trompent évidemment. Ils ont l'habitude de juger avec tant de prévention les actions des péquins!

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XI. — Marius et Sylla.

(Suite)

Pendant trois années consécutives (104-103-102), Marius fut perpétué dans le consulat et endurcit ses soldats par de prodigieux travaux. Il fit, entre autres, creuser un canal appelé la *Fossa Mariana*, qui assurait ses communications avec la mer, et ouvrait une nouvelle embouchure au Rhône.

Enfin les Cimbres et les Teutons revinrent d'Espagne, mais au lieu de marcher réunis, ils se divisèrent. Les Cimbres tournèrent les Alpes pour entrer en Italie par la Norique, tandis que les Teutons se dirigeaient sur la Ligurie (pays de Gênes).

Marius atteignit les Teutons près d'Aquæ-Sextiæ (Aix-en-Provence). Pendant plusieurs jours, il se tint enfermé dans son camp, pour accoutumer ses soldats à la vue et aux cris des barbares. Il manquait d'eau, et comme ses troupes lui en demandaient: «Vous êtes des hommes, leur dit-il, vous en aurez pour du sang». La bataille s'engagea enfin, et dura trois jours (102). Les Teutons furent complètement défaits et laissèrent sur le champ de bataille.

Pendant ce temps, les Cimbres avaient tourné les Alpes et étaient descendus dans la péninsule par la vallée de l'Adige, Marius revint en toute hâte sur les bords du Pô au secours de son collègue Lutatius Catulus. Les Cimbres attendaient pour combattre l'arrivée des Teutons; ils ne voulaient pas croire à leur défaite et ils firent demander à Marius des terres pour eux et pour leurs frères, les Teutons. — Laissez-là vos frères, répondit Marius, ils ont des terres qu'ils garderont éternellement! — Puis il leur montra les Teutons prisonniers qu'il traînait à la suite de son armée. Les Cimbres furent vaincus dans les plaines de

Vercell (101), comme les Teutons dans les plaines d'Aix. Les femmes, pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, égorgèrent elles-mêmes leurs enfants, et se firent tuer.

Marius était alors au comble de la gloire et de la puissance; cinq fois consul et libérateur de Rome, il ne sut pas modérer son ambition. Il sollicita et obtint un sixième consulat; mais devant l'opposition des grands, il avait dû chercher un appui dans des hommes que leurs intrigues et leurs violences rendaient odieux, dans un Saturninus et un Glaucia, le premier tribun et le second préteur. Il fit exiler Métellus le Numidique le chef de l'aristocratie; mais bientôt les fureurs de Saturninus et de Glaucia forcèrent Marius de se séparer de ces dangereux alliés; il les assiégea dans le Capitole et les contraignit de se rendre, en coupant les canaux qui leur fournissaient de l'eau. Saturninus et Glaucia furent lapidés par le peuple. L'aristocratie fit alors rappeler Métellus, qui entra dans Rome au milieu de l'allégresse générale, et Marius, afin de n'être pas témoin du triomphe de son ennemi personnel, partit pour l'Asie dans la secrète espérance d'amener une rupture entre Mithridate et la République (98). Il avait besoin d'une guerre pour se relever aux yeux de ses concitoyens. Il disait lui-même: «Ils me regardent comme une épée, qui se rouille pendant la paix.»

La guerre de Jugurtha et celle des Cimbres avaient fait la fortune du plébéien Marius, trois autres guerres firent la fortune d'un patricien qui a gardé une sinistre renommée. Sylla, de l'illustre maison *Cornélia*, fut d'abord questeur de Marius dans la guerre de Numidie. Avidé de gloire, brave, éloquent, et d'un zèle, d'une activité que rien n'arrêtait, Sylla fut bientôt cher aux soldats et aux officiers. Marius lui-même aimait ce jeune homme qui ne comptait pas sur ses ancêtres, et il lui donna la dangereuse mission d'aller trai-

ter avec Bocchus. Ce fut aux mains de Sylla que Jugurtha fut livré. Marius l'associa à son triomphe, et l'employa encore dans la guerre contre les Cimbres ; mais une més-intelligence survenue entre eux fit passer Sylla dans l'armée de Catulus.

Plus tard, Sylla commanda en Asie, et ce fut la guerre sociale qui fit éclater ses talents.

Il y avait à cette époque comme une fermentation générale : à Rome, le peuple s'était soulevé contre les nobles ; en Sicile, les esclaves contre leurs maîtres Eunus, esclave romain, Syrien de naissance et détenu en Sicile, avait soulevé plus de soixante mille de ses compagnons de captivité. Cet homme énergique battit d'abord plusieurs généraux de Rome, mais il fut fait prisonnier par Perpenna, et mourut crucifié, en l'an 134 avant J.-C.

La révolte des Italiens mit Rome au bord de l'abîme.

Les Italiens, associés à tous les dangers des Romains, voulaient depuis longtemps s'associer aussi à leurs privilèges, et réclamaient le droit de cité.

Scipion Emilien, Tib. Gracchus, Marius, Saturninus, et, en dernier lieu, le tribun Drusus, en 91, le leur firent espérer. Mais les chevaliers assassinèrent Drusus, et les alliés, fatigués d'une si longue attente, résolurent de se faire rendre justice par les armes.

Les Marses se mirent à la tête du mouvement, et l'âme de la guerre fut leur compatriote Pompéius Silo. Huit peuples, les Picentins, les Vestins, les Marses, les Marrucins, les Péligions, les Samnites, les Lucaniens et les Apuliens se donnèrent des otages et concertèrent un soulèvement général.

Ils ne devaient tous former qu'une même république organisée à l'image de Rome, ayant un Sénat de cinq cents membres, deux consuls, douze préteurs, et pour capitale la forte place de Corfinium, qu'ils appelèrent du nom significatif d'Italica.

Les Latins, les Etrusques, les

Ombriens et les Gaulois restèrent fidèles.

Le signal partit d'Asculum, où le consul Servilius fut massacré avec tous les Romains qui se trouvaient dans la ville ; les femmes mêmes ne furent pas épargnées. Les alliés eurent d'abord l'avantage. La Campanie fut envahie, un consul fut battu, un autre tué.

Marius, qui avait un commandement, ne fit rien qui fût digne de sa réputation ; il se contenta de se défendre sans prendre jamais l'offensive, et bientôt même il se retira en prétextant des infirmités. Ses anciennes relations avec les Italiens ne lui permettaient pas un rôle plus actif.

Sylla n'avait pas de ces ménagements à garder. Aussi porta-t-il la plus grande énergie dans cette guerre dont tout l'honneur lui revint. Il reconquit d'abord la Campanie, pendant que Pompée prenait Asculum, et pénétra au cœur du pays samnite où il enleva Bovianum.

Les lois Julia et Plantia-Papiria, qui accordèrent le droit de cité aux alliés restés fidèles, amenèrent des défections, et, à la fin de la seconde année de cette guerre courte, mais extrêmement meurtrière, il ne restait plus en armes que les Samnites, les Lucaniens et la ville de Noles, qui refusèrent de se soumettre et reparurent dans la guerre civile.

La guerre italique, appelée aussi guerre sociale (du latin *socius*, allié), était terminée (89).

Quoique le Sénat eût accordé le droit de cité aux voisins de Rome, par les lois *Julia* et *Plantia-Papiria*, il le réduisit presque à rien par la forme qu'il donna au traité, et au lieu de distribuer cette foule de peuple, dont on faisait de nouveaux citoyens, dans les trente-cinq tribus anciennes, où ils auraient été maîtres de la plupart des délibérations à cause de leur grand nombre, le Sénat eut l'adresse de les ranger, de leur consentement, sous huit tribus nouvelles. Comme elles se trouvèrent par leur institution, les dernières à

opiner, il était inutile de compter leurs suffrages quand les anciennes étaient de concert ; et le droit de bourgeoisie, qui avait coûté tant de sang aux alliés, ne devint presque à leur égard qu'un vain titre sans fonction et sans autorité.

Ils ne furent pas longtemps sans s'apercevoir qu'on ne les avait placés tous ensemble dans les huit dernières tribus, que pour rendre leurs suffrages inutiles.

Cependant le Sénat, par cette politique, se flattait d'avoir rétabli le calme dans l'Italie, et il songeait à porter ses armes en Orient, lorsque la jalousie entre les grands fit succéder la guerre civile à la guerre Italique ou sociale.

Sylla avait reçu, en récompense de ses services, le consulat et le commandement de la guerre contre Mithridate, que Marius sollicita vainement. Ce fut le commencement de leur sanglante rivalité.

Marius, avide de gloire et d'argent, voulait diriger cette expédition. Il mit en avant un tribun, nommé Sulpicius, qui, pour se concilier les nouveaux citoyens, promit de les répartir dans les anciennes tribus. Sylla et son collègue voulurent vainement lutter contre un parti qui dominait par la violence, les lois passèrent.

Mais Sylla avait six légions près de Capoue ; il marcha à leur tête sur Rome, et menaça d'incendier la ville, si elle opposait quelque résistance. Sulpicius fut égorgé, et ses lois abolies. Marius, proscrit, se réfugia aux environs de Minturnes. Arraché d'un marais où il avait cherché un asile, et jeté en prison, il désarma le Cimbre qu'on avait envoyé pour le tuer, en lui adressant ces paroles : « Oseras-tu bien tuer Caius Marius ? »

Délivré par les magistrats de Minturnes, il se retira sur les côtes d'Afrique. Le préteur envoya un licteur pour lui ordonner de sortir de sa province. « Va dire à ton maître, lui répondit le vainqueur des Cimbres, que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage ! » Paroles d'un

grand sens, qui présentaient la fortune de cette ville et la sienne comme deux grands exemples des vicissitudes humaines.

Marius attendit dans une île voisine de la côte d'Afrique que des circonstances plus favorables le rapelassent en Italie.

Sylla, maître de Rome, usa modérément de sa victoire; il laissa au peuple la liberté des élections, et le peuple nomma consuls Cinna et Octavius, le premier partisan de la démocratie et le second du patriciat. Sylla s'éloigna ensuite pour aller combattre Mithridate (88).

Alors Cinna reprit les projets de Sulpicius et proposa d'admettre les Italiens dans les anciennes tribus. Il en résulta une lutte violente, dans laquelle périrent dix mille citoyens. Cinna, chassé par son collègue Octavius, se retira chez les alliés, négocia avec les Samnites qui n'avaient pas déposé les armes, et obtint la promesse de leurs secours. Le corps d'armée que Sylla avait laissé pour assiéger Noles, se déclara également en faveur de Cinna.

Marius, apprenant que son parti se relevait et disposait d'une arméeⁱ, quitta l'île où il s'était réfugié, et vint débarquer en Etrurie (87). Il appela aux armes les esclaves et les classes inférieures de cette province, qui déjà plus d'une fois avaient pris les armes contre les Lucumons ou patriciens étrusques. Six mille hommes se rangèrent sous les drapeaux de Marius, qui s'empara d'Ostie et fit sa jonction avec Cinna. Deux autres corps d'armée, conduits par Sertorius et Carbon, se rapprochèrent de Rome. Bientôt cette ville fut bloquée et en proie à une affreuse famine. Le Sénat envoya une ambassade à Cinna. Près de lui était assis Marius, gardant un silence farouche; son air sombre faisait présager les meurtres qu'il méditait.

Marius ne voulut pas entrer dans Rome avant d'avoir été absous du décret de proscription porté contre lui.

Les tribuns se hâtèrent de convo-

quer le peuple et firent révoquer le décret. Alors Marius entra dans Rome et donna le signal des massacres. Une des premières victimes fut le consul Octavius, qui, frappé sur sa chaise curule (siège d'ivoire), mourut avec dignité. Beaucoup d'autres Romains illustres furent enveloppés dans les proscriptions, et leurs têtes exposées sur la tribune aux harangues.

ARTHUR MONNANTEUIL

(A suivre.)

ORIGINE DE NOS INSTITUTIONS

LES POMPIERS

En 1669, un gentilhomme provençal nommé Dumouriez-Duperrier, de retour d'un voyage en Allemagne, où il avait vu une pompe employée pour combattre un incendie, demanda au roi le privilège de construire des pompes analogues. Ce privilège lui fut accordé pour une durée de douze années.

Notre gentilhomme se mit aussitôt à l'œuvre; mais, soit que les fonds nécessaires à son entreprise lui aient manqué, soit qu'il n'ait pas possédé des plans ou des indications suffisantes pour faire construire des pompes, ce ne fut qu'en 1675, c'est-à-dire au bout de six ans de tâtonnements et d'études, qu'il put offrir à la ville de Paris les trente premières construites par lui et dont on put faire usage à Paris.

La récompense ne se fit pas longtemps attendre: Dumouriez-Duperrier fut immédiatement nommé directeur des pompes de la ville. Une liberté entière lui fut accordée pour organiser cet important service, et il reçut pour cela une première allocation annuelle de 20,000 livres.

Il choisit alors soixante hommes qu'il nomma *gardiens des pompes de la ville*, et leur assura un traitement de cent livres par an. L'uniforme de ces hommes se composait d'un

habit bleu de roi, très court, serré à la taille au moyen d'une ceinture en cuir. Leur coiffure consistait en une calotte de feutre recouverte d'un tissu métallique.

L'organisation du service des pompiers dura ainsi, sous la direction d'un entrepreneur, jusqu'en 1760, époque où le sieur Morat reçut en titre la direction du service, encore très imparfait.

L'incendie de la foire St-Germain, survenu le 10 mars 1762 et celui de l'Opéra et du Palais-Royal, le 6 avril de l'année suivante, révélèrent l'insuffisance de cette organisation, et, à partir de cette époque, un poste permanent fut établi dans chaque quartier.

La création du corps des pompiers de la ville, tels qu'ils existent aujourd'hui, ne date que du 6 juillet 1801.

Un décret du 18 septembre 1811 les organisa militairement, sous le nom de « corps des sapeurs-pompiers ».

X.

NÉCROLOGIE

BERTHOLD AUERBACH

Il vient de mourir à Cannes, à l'âge de soixante-dix ans, un des conteurs allemands les plus connus et les plus populaires non seulement dans le *Vaterland*, mais dans tout l'univers civilisé, Berthold Auerbach.

Auerbach était né, le 28 février 1812, de parents israélites, à Nordstetten (Wurtemberg), dans la forêt noire. Ayant fait ses études de théologie israélite à Héchingen et à Carlsruhe, il entra au gymnase de Stuttgart en 1832, puis suivit jusqu'en 1835 les cours des universités de Tubingue, de Munich et de Heidelberg.

Il s'occupait dès lors de travaux de philosophie, d'histoire et de littérature, et ne tarda pas à affronter le soleil de la publicité.

Son premier ouvrage: *le Judaïsme et la Littérature moderne* (Das Ju-

denihum und die neueste Literatur) a été publié en 1836, à Stuttgart ; son *Poète et Marchand* (Dichter und Kaufmann), en 1837 ; et *Spinoza*, en 1839. Ce dernier ouvrage est un roman très intéressant, mais l'attachement de l'auteur aux doctrines du philosophe dont le nom sert de titre à ce roman, le porta à publier un peu plus tard sa biographie critique, accompagnant une traduction de ses *Œuvres complètes* (1841).

La réputation d'Auerbach s'accrut rapidement dès qu'il s'occupa de matière d'intérêt plus général. *Le bourgeois instruit, livre pour les classes moyennes intelligentes* (Der Gebildete Bürger, ein Buch für den denkenden Mittelstand) (1842) ; les *Histoires villageoises de la forêt Noire* (Schwarzwalder Dorfgeschichten) (1843) lui acquirent promptement une grande popularité. Les « Histoires villageoises » notamment furent, en tout ou partie, traduites en français, anglais, suédois, hollandais, etc. *La femme du professeur* (Die Frau Professorin), publiée d'abord dans l'*Urania*, en 1848, fut ensuite ajoutée à une édition nouvelle des « Histoires villageoises » (1849). Cette nouvelle venait à peine de paraître dans l'*Urania*, que Mme Birch-Pfeiffer l'adaptait à la scène sous le titre *Village et Ville* (Dorf und Stadt), sans prendre la peine de s'assurer du consentement de l'auteur ainsi dépouillé (1848) ; d'où procès.

De 1845 à 1848, Auerbach rédigea et publia un almanach, inspiré du *Bonhomme Richard*, de Franklin, sous ce titre : *Le Compère* (Der Gevattersmann).

A partir de 1845, il a résidé principalement à Weimar, Leipzig, Breslau et Dresde, où il a défendu chaleureusement, par tous les moyens, la cause de l'instruction et, principalement de l'instruction populaire. Il était venu demander au climat du Midi de la France le rétablissement de sa santé, compromise depuis plusieurs années déjà.

Des autres ouvrages d'Auerbach, nous citerons : *André Hofer*, tragédie (1850) ; les *Soirées allemandes* (Deutsche Abende), même année, série de nouvelles, et d'histoires dans le genre des « Histoires

villageoises ». Il a publié, en 1869, un roman : *la Maison de campagne sur le Rhin* (Das Landhaus aus Rhein) qui eut en Allemagne un succès prodigieux et fut, l'année suivante, traduit en anglais (Londres, 3 vol., 1870). La dernière guerre entre son pays et le nôtre lui a inspiré un ouvrage de circonstance : *Wieder unser Gedenkbüchlein zur Geschichte dieser Tage* (1871), exposant un courant d'opinions actuelles assez impartialement étudié, mais d'un côté qui n'est pas le nôtre, naturellement, ainsi que les causes qui ont amené cette guerre et en ont rendu la continuation inévitable. Il a publié un nouveau roman en 1874 : *Waldfried, histoire patriotique et familière* (Waldfried, eine Vaterländische



Rutherford-Bircharl Hayes,
Ancien président des Etats-Unis

Familiengeschichte), lequel fut aussitôt traduit en anglais.

Dans ses derniers ouvrages, écrits pendant ou depuis la guerre, Berthold Auerbach s'est montré l'ennemi déclaré de la France et du nom français ; mais ce n'est pas sous cet aspect qu'il convient de considérer un écrivain allemand qui fut avant tout charmant conteur.

Nous ne possédons guère, dans notre langue, que des traductions éparses de quelques-unes de ses plus gracieuses nouvelles, faisant partie soit des « Histoires villageoises », soit des « Soirées allemandes ». Il a pourtant été publié, en 1853, un volume de ses nouvelles choisies sous le titre de *Contes d'Auerbach*, et un autre recueil en 2 volumes, intitulé : *Au village et à la cour*.

AUGUSTE BARBIER.

Quelques jours plus tard, et à peu de distance du poète allemand, un poète français, Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, s'éteignait à près de soixante dix-sept ans.

Henri-Auguste Barbier était né à Paris, le 28 août 1805. Ayant terminé ses études de droit, il débuta dans la carrière littéraire au commencement de 1830, par un roman historique : *les Mauvais Garçons*, écrit en collaboration avec Alphonse Royer.

Les intrigues qui s'agitaient autour du nouveau roi, après la révolution de juillet, lui inspirèrent la première pièce de ses *Iambes* : *la Curée* insérée dans la *Revue de Paris* (août 1830) ; puis vinrent *le Lion*, *Quatre-vingt-treize*, *Varsovie*, *l'Idole*, *la Popularité*, etc. (1830-31) ; en 1832, il fit paraître *Il Pianto*, et *Lazare* en 1833 (*Revue des Deux-Mondes*), satires dans lesquelles il corrige, sans doute au détriment de la forme, le ton quelque peu âpre, presque brutal des précédentes. Ces deux derniers poèmes ont été réunis aux *Iambes*, en 1837, et ont eu sous cette forme un grand nombre d'éditions.

Nous citerons encore, parmi les œuvres d'Auguste Barbier : *Erostrate* et *Pot-de-vin*, satires moins bien accueillies déjà que les précédentes (1837) ; le livret, en collaboration avec Léon de Wailly, de *Benvenuto Cellini*, opéra de Berlioz (1837) ; *Chants civils et religieux* (1841) ; *Rimes héroïques* (1843) ; une traduction en vers du *Julius Cæsar* de Shakespeare (1848) ; les paroles de l'*Hymne à la France*, musique de Berlioz, exécutée à l'Exposition de 1855 ; *Silves*, poésies diverses (1864) ; *Satires* (1865) ; *Trois Passions*, recueil de nouvelles (1867) ; une traduction de la *Chanson du Vieux Marin*, de Coleridge, illustrée par Gustave Doré (1876).

Erostrate, *Pot-de-vin*, les *Chants religieux* et les *Rimes héroïques*, suite des sonnets avec notes historiques, ont été réunis en un volume en 1853, mais sans obtenir un plus grand succès sous cette nouvelle forme.

Au reste, les dernières productions

de M. Auguste Barbier ressemblent si peu à ses *Iambes*, aussi bien sous le rapport de la valeur littéraire que sous celle de la forme, qu'il a été élevé des doutes sur la question de savoir si on les devait bien au même écrivain.

Elu membre de l'Académie française, le 19 avril 1869, en remplacement d'Empis et contre Théophile Gautier, Auguste Barbier est resté dans l'oubli complet où il était entré depuis longtemps, et qui est peut-être cause que M. Bardoux, alors ministre de l'instruction publique, eut la satisfaction de le décorer en 1878.

Le poète des *Iambes* est mort à Nice, le 13 février. A. B.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins

Un incident d'audience tout récent (1), que nos lecteurs se rappellent sans aucun doute, a donné une importance toute nouvelle à la question du serment et en particulier du serment judiciaire dans ses manifestations diverses.

Recherchons donc un peu l'origine de la formule « devant Dieu et devant les hommes » qui figurait, pour ce qui concerne les magistrats du moins, dans la Constitution de 1849, mais qui disparaissait, sans laisser de regrets, de la Constitution de 1852.

Un décret du 22 mars 1852 présentait la formule suivante du serment prêté par les juges et les conseillers : « Je jure et promets de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibérations, de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat. »

L'Empire s'est contenté de cette formule et ne s'en est pas plus mal trouvé que les autres gouvernements, mieux même que la République de 1848, à laquelle Louis-Na-

(1) Deux incidents semblables se sont produits ailleurs depuis.

poléon prêtait un serment autrement solennel.

A sa chute, pourtant, un décret de septembre de 1870 remettait en vigueur la formule de 1849 : « Je jure et promets *devant Dieu et devant les hommes...* » — Et nous en sommes toujours là.

Antérieurement, le serment était réglé par le texte du 22 nivôse an XII, qui ne s'inquiète pas plus de Dieu que des hommes.

Si nous devons en croire l'*Audience*, la cour de cassation s'occuperait actuellement d'un retour pur et simple à ce texte, ou, en ce qui concerne plus spécialement l'installation des magistrats, à la formule simple, terre à terre, mais au moins sérieuse, du décret de 1852.

**

On vient de placer sur la façade de la maison portant le numéro 7 de la rue Craven, dans le Strand, à Londres, une plaque circulaire sur laquelle on lit cette inscription :

Lived here

BENJAMIN FRANKLIN

Printer, Philosopher and Statesman.
Born 1706. Died 1790.

C'est en effet dans cette maison que l'illustre « imprimeur, physicien et homme d'Etat » vécut à Londres, lorsqu'il représentait, auprès de la cour de Saint-James, son pays dont l'arrogance britannique refusait d'écouter les trop justes doléances, malgré les efforts les plus patients de Franklin.

A ce propos, qu'est devenu l'hôtel Valentinois, que Franklin habita, à Passy, tout le temps que dura son séjour parmi nous ? Je n'en sais, ma foi, rien, mais, s'il existe encore, il ne se trouverait pas mal, assurément, d'une plaque commémorative, lui aussi.

**

En fait de tablettes commémoratives, signalons la plaque de marbre que la municipalité romaine se dispose à placer sur la façade de la maison habitée par Walter Scott, pendant son séjour à Rome.

Cette maison se trouve dans la

via della Mercede, près de l'hôtel des Postes.

*

**

Nous devons suivre M. Fr. Lenormant dans la lecture de son mémoire sur les antiquités de la Terre d'Otrante (province de Lecce et de Bari). C'est la troisième séance qu'y consacre l'Académie des inscriptions, et il s'agit aujourd'hui de céramique, étudiée aussi bien dans les musées que dans les monuments.

Après la période préhistorique, après l'âge de la pierre et celui du bronze, on distingue des spécimens d'un art presque archaïque, importés de la Grèce, avant le cinquième siècle. Ces vases à figures noires sont rares. Les prétendus vases *apu-liens*, d'origine et de fabrication tarentine, correspondent à l'époque la plus florissante de la colonie. Les vases dits de Gnathia, à fond noir, avec dessins et ornements d'un blanc jaunâtre ou violacé, figurant des pampres, des feuillages, avec des amours et des oiseaux, ont été également fabriqués à Tarente ou par des ouvriers venus de cette ville, selon M. Lenormant.

Plus tard, au temps de la décadence, on imita dans cette contrée des vases grecs à figures rouges, analogues à ceux que l'Etrurie fabriquait alors. M. Lenormant met sous les yeux de l'Académie plusieurs calques des scènes représentées sur les vases Japygiens ; on y voit des coqs affrontés, des scènes mythologiques d'une interprétation difficile.

Il faut noter, parmi les débris archéologiques, des anses d'amphores rhodiennes, un vase marqué sur le fond d'une estampille néo-punique, une anse frappée d'une inscription araméenne.

Ce sont là autant d'indices de rapports commerciaux établis entre la Messapie et la Japygie et les Iles, la Palestine et l'Afrique.

*

**

Un monument va être érigé à la mémoire de Charles-Frédéric Frœ-

bel, le fondateur des *Jardins d'enfants* (Kindergarten), sur le lieu même où il insitua sa première école fondée sur ce principe, à Blankenburg, en Thuringe.

Le monument en question sera inauguré au mois d'août prochain, le jour anniversaire de la naissance de Froebel.

*
**

Le 9 avril prochain, l'Odéon célébrera le centième anniversaire de sa fondation. Le programme de cette fête ne nous est pas encore connu.

Deux autres théâtres de Paris célébreront leur centenaire l'année prochaine: ce sont l'Opéra-Comique et le théâtre du Palais-Royal.

*
**

— Qu'est-ce que va devenir l'aristocratie? se demande le correspondant londonien de l'*American Register*? Je vois qu'un mandat d'arrêt a été décerné l'autre jour contre le marquis de Huntley, pour « criminal offence », et les journaux de Birmingham m'apprennent que lord St-Leonards sollicite le poste de constable en chef de cette ville. Le duc d'Argyle a deux fils dans le commerce, et le nombre de cadets de familles patriciennes qui sont marchands de vins est quelque chose d'étonnant.

Il y a quelque temps, une Compagnie d'assurances demandait un secrétaire, aux appointements annuels de 11,250 fr. : il y eut près de cinq cents solliciteurs pour cette place, et parmi eux un lord, un grand nombre d'honorables et assez de capitaines à la demi-solde et de colonels retraités pour en former une brigade.

Telle est la vie!

Certes, telle est la vie: une course à l'argent, pas autre chose. Les vrais chevaliers, aujourd'hui, quelle que soit leur naissance, sont les chevaliers d'industrie.

*
**

Une découverte très intéressante d'un point de vue archéologique, vient d'être faite à Romans (Drôme).

Les travaux que l'administration de la voirie municipale fait exécuter à la montée du Poids-des-Farines, ont mis à découvert de nombreux et importants vestiges de l'enceinte fortifiée qui fut élevée vers 1200 autour de cette cité.

On a trouvé notamment les vestiges de la « Turis Rotunda », ou tour ronde, mentionnée dans la Bulle d'édification du « grand voyage », dont la création à Romans eut un si grand retentissement à l'époque, dans la France et l'Europe occidentale.

*
**

Au nombre des licenciés en droit qui ont, le 13 février, à l'ouverture de l'audience de la première chambre de la cour d'appel présidée par M. Larombière, premier président, prêté le serment d'avocat, figurait un Annamite, M. Trân Nguyễn Hanc, né à Chandoc (Cochinchine française), le 15 août 1850, et qui a obtenu son diplôme à la Faculté de droit de Paris, le 11 janvier 1882.

C'est la première fois qu'un Annamite prête le serment d'avocat devant la cour de Paris. Ce ne sera pas la dernière, nous l'espérons.

*
**

On annonce la représentation prochaine, à l'Apollo de Rome, de l'opéra posthume de Donizetti: *Il Duca d'Alba*. Comme cet ouvrage a été laissé inachevé par l'illustre compositeur, un habile rapiéceur dont nous voudrions bien savoir le nom a pourvu à ce qui y manquait au moyen de morceaux découpés dans les œuvres les moins connues de Donizetti.

Ce sera donc du Donizetti tout pur, mais en partie réchauffé, et la sauce quelque peu allongée sans doute par endroits.

*
**

Voici quelle est la proportion des illettrés dans le dénombrement de la population des Etats-Unis :

Dans l'Etat de New-York, on compte 3.28 pour cent d'individus ne sachant pas lire; en Pensylvanie,

3.41; en Connecticut, 3.37; en Massachusetts, 4.24; en New-Hampshire, 3.45; en Vermont, 3.91; dans le Rhode-Island, 6.31; dans le Maine, seulement 2.80.

Le Massachusetts et surtout le Rhode-Island ne figurent pas d'une manière très honorable sur cette liste, mais ils en fournissent l'explication. X. RAMBLER.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs, la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Je m'étonne qu'on traite d'impies les athées et qu'on ne traite pas de même les superstitieux. Eh quoi! c'est une impiété de ne pas croire à l'existence des dieux, et ce n'en serait pas une plus monstrueuse encore, que de les croire tels que le superstitieux se le figure? Pour moi j'aimerais mieux qu'on dit: « Plutarque n'existe pas », que d'entendre dire: « Plutarque est un homme sans consistance, changeant, colère, vindicatif sans motif sérieux et se fâchant pour des misères. »

L'athée ne croit pas qu'il y ait des dieux; le superstitieux, forcé d'y croire, voudrait bien qu'il n'y en eût pas, mais il n'ose l'avouer. Par choix, il serait athée, et s'il ne pense pas des dieux ce qu'il en voudrait croire, c'est par lâcheté.

(Plutarque.)

Les hommes nous permettent bien de nous élever au-dessus d'eux, mais ils ne nous pardonnent jamais de ne pas descendre aussi bas qu'eux. Aussi le sentiment qu'ils accordent aux grands caractères ne va-t-il pas sans un peu de haine et de crainte. Trop d'honneur est pour eux une sorte de censure tacite qu'ils ne pardonnent ni aux vivants ni aux morts. (Balzac.)

Le Gérant: A. JOLLY.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

Nous lisons dans le journal la *Banque populaire*, qui a ses bureaux, 4, rue Chauchat, l'article suivant tout d'actualité :

« La liquidation de la Société des Villes d'Eaux et de ses créations était inévitable. Ceux qui se sont engagés dans les valeurs qu'elle patronnait, sont d'autant plus in-

téressants qu'elle s'était exclusivement adressée à la petite épargne.

« Jusqu'au jour où la liquidation a été prononcée, la *Banque populaire* s'était fait un scrupule de s'abstenir de tout commentaire, par cela même qu'elle avait ses bureaux dans le même immeuble; on aurait pu la croire intéressée à contredire les affirmations réitérées de la Société des Villes d'Eaux, sur la valeur de ses propres titres, et celle des entreprises qu'elle a patronnées.

« Il était notoire que son chiffre d'affaires était très restreint, sans compter qu'elle vendait à perte la plupart des eaux minérales.

« L'incompétence du directeur de la Société des Villes d'Eaux était généralement connue, aussi ses tentatives financières n'eurent-elles aucun succès.

« La Société des Champignonnières qu'elle a fondée n'a été qu'un prétexte à émission pour appeler des fonds, lorsqu'elle a vu se ralentir la vente de ses propres titres.

« Quant à la Société des Journaux Populaires, elle nous paraît avoir été la seule affaire qui eut quelque chance de réussite,

mais elle a été sacrifiée aux intérêts privés de la Société des Villes d'Eaux.

« Grâce aux efforts combinés de l'ancien gérant et du liquidateur, les Journaux Populaires ont pu continuer à paraître, ce qui est très heureux dans l'état précaire où ils ont été laissés par la Société des Villes d'Eaux.

« Il est à souhaiter qu'il puisse en être ainsi jusqu'au moment où leur mise en vente sera possible.

« Les intéressés pourraient alors espérer recouvrer une partie des sommes qu'ils ont engagées dans cette affaire.

« Nous sommes à leur disposition pour les représenter dans ces différentes affaires, ou leur fournir tous renseignements qu'ils jugeront utiles de nous demander. »

On ne pouvait mieux définir notre situation. Nous remercions très sincèrement notre excellent confrère de son appréciation, ainsi que du bon concours qu'il a bien voulu nous prêter depuis notre séparation de la Société des Villes d'Eaux.

C DE C.

COURS THÉORIQUE

Élémentaire et pratique

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

Par **FÉLIX TARPET**

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique)

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

Récompense nationale
de 46,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.



QUINA-LAROCHE
FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

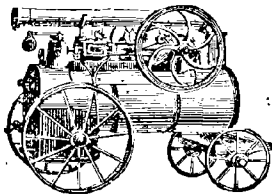
VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR $\frac{1}{2}$ FIXES ET LOCOMOBILES

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



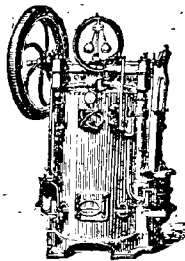
MACHINE VERTICALE de 1 à 20 chevaux

Toutes

ces

Machines sont prêtes

à livrer



Envoi

franco

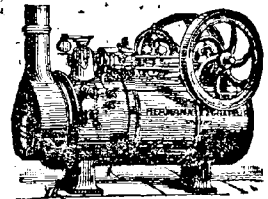
des

Prospectus

détailés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Diplôme d'honneur de 1869 & 1876

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

FER ENCAUSSE

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANESIE, 57, Rue Rochechouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue du Château-d'Eau, 48.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
11, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

9 MARS 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 58 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 9 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des poètes illustres*: Dante Alighieri. — *Archéologie domestique*: Histoire de la fourchette. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre XXXVI. — *Histoire financière*: Le système de Law et la dernière crise. — *Nord et Sud*: Un jeune homme d'avenir. — Nouvelles de la république des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des poètes illustres*: Portrait de Dante Alighieri. — Dante et le prieur du couvent de Luni. — Dante montré au doigt à son passage dans les rues de Ravenne. — Inauguration de la statue de Dante à Florence, en 1866.



GALERIE DES POÈTES ILLUSTRÉS. — Dante Alighieri (p. 82, col. 1).

GALERIE DES POÈTES ILLUSTRES

DANTE ALIGHIERI

Le poète de la *Divine Comédie*, le plus grand sans contredit dont l'Italie tout entière puisse s'enorgueillir, Dante Alighieri, naquit à Florence le 8 mai 1265, d'une famille noble dont la « tige chérie », suivant son expression, était Cacciaguida, fait chevalier par Conrad III sur le champ de bataille, pendant la troisième croisade, et tué dans cette folle et malheureuse expédition qui coûta la vie à plus de 50,000 hommes. Ce Cacciaguida s'était allié aux Alighieri de Ferrare, dont les armes et le nom passèrent à ses enfants. Le père de Dante s'appelait Alighiero Alighieri, et quant à lui, il reçut au baptême celui de *Durante*, devenu Dante par abréviation familière.

Au moment où Dante vint au monde, Florence était en pleine effervescence d'une lutte qui durait, avec des nuances peu appréciables à cette distance, depuis deux siècles, et il s'en était fallu de peu qu'il ne vît le jour dans l'exil, d'où son père, guelfe ardent, venait à peine d'être rappelé par le succès définitif de ses coréligionnaires politiques.

Dante était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Sa mère, Donna Bella, prit alors soin de son éducation et le confia au célèbre Brunetto Latini, savant, poète, critique, astrologue et homme d'Etat, véritable encyclopédie vivante, dont son jeune disciple paraît avoir largement profité. Dante, en effet, possédait des connaissances extrêmement étendues pour le temps ; et, en particulier, il était presque passé maître dans les arts déjà si brillamment pratiqués du dessin et de la musique. A peine sa mère l'avait-elle confié à ce savant précepteur, qu'elle mourait à son tour.

Dès l'enfance aussi, une gracieuse

apparition avait exercé son influence sur le futur poète et provoqué certainement l'éclosion de son génie.

Dante n'avait pas dix ans lorsque, à une fête donnée le 1er mai par un des principaux citoyens de Florence, Folco Portinari, pour célébrer, suivant l'usage, le retour du printemps, il rencontra une fillette ravissante, à peu près de son âge, dont le charme ingénu le frappait vivement, qu'il ne devait plus jamais l'oublier. C'était la fille même de Folco, Béatrix Portinari. « Cette glorieuse dame de mes pensées, nommée Béatrix par bien des gens qui ne savaient pas ce qu'ils nommaient en la nommant, m'apparut au commencement de sa neuvième année, dit-il dans sa *Vita nuova*, écrite presque au lendemain de la mort de Béatrix, moi étant presque à la fin de la mienne. Elle m'apparut décente et noble, vêtue de pourpre, ornée comme il convenait à son jeune âge. Je dis, en vérité, qu'à cette apparition, cet esprit de vie qui anime le cœur et le pénétrer commença à fortement s'agiter ; il semblait dire : Voici, voici le Dieu qui me dominera ! A partir de ce moment, l'amour régna sur mon âme, et il me fallut faire toutes ses volontés. Il me commandait souvent, dans mon enfance, de voir ce jeune ange, et souvent aussi je la cherchais. Je découvrais toujours en elle quelque chose de gracieux et de parfait. Certes, comme Homère, je pouvais dire d'elle : Non, ce n'est pas la fille d'un mortel, mais celle d'un dieu ! »

Il nous semble qu'il n'y a pas à se tromper à cette citation, et qu'on ne peut croire, après l'avoir lue, que la rencontre de Béatrix ait pu ramener Dante, âgé de dix ans, à une vie moins déréglée. On y reconnaît, par exemple, le caractère en quelque sorte religieux du sentiment que cette jeune fille lui avait inspiré, caractère que l'amour revêt infailliblement à cet âge et qu'il ne dépouille jamais, après cela, dans ses âmes douées comme l'était celle

de Dante : ce qui fait qu'il survit à tout, même à la mort de l'objet aimé ainsi. Béatrix, morte à vingt-quatre ans, vécut toujours, en effet, dans l'âme du poète dont les chants ont rendu sa mémoire impérissable.

Cette mort, toutefois, le frappa cruellement. Il rechercha la solitude, tout entier à sa douleur, et, d'après un de ses commentateurs, il aurait même pris, comme novice au moins, l'habit de franciscain. On croit qu'il s'agit seulement d'une affiliation au tiers ordre de Saint-Dominique et Saint-François, qui n'entraînait pas le renoncement au monde, car, poussé par ses amis que sa tristesse inquiétait, Dante finit par épouser Donna Gemma, de la famille des Donati, dont le chef allait bientôt acquérir dans Florence une sinistre renommée.

Cependant, parvenu à la maturité, Dante n'était pas demeuré indifférent à la vie publique, aux intérêts de son pays. Deux ans avant la mort de Béatrix, en 1288, il avait pris part à l'expédition des Guelfes florentins contre les Gibelins d'Arezzo, vaincus dans les champs de Campaldino, et s'y était particulièrement distingué, en compagnie du frère de la malheureuse François de Rimini, dont la mort tragique était si prochaine. Un peu plus tard, il figurait avec honneur également dans la guerre contre les Pisans. Marié, il commença à rechercher les fonctions civiles.

Les Florentins étaient alors divisés en trois classes : les grands, les riches bourgeois et les *piccioli*, autrement dit les petits. La première classe, composée des anciennes familles féodales dont les droits s'arrêtaient aux portes de la ville, était tout à fait annihilée par les deux autres, lesquelles avaient rendu, en 1282, une loi partageant la population en corporations, dont les principales, dénommées *arts majeurs*, éleisaient six prieurs ou échevins, choisis dans leur propre sein et renouvelables tous les six mois.

Dante, que la variété de ses con-

naissances y autorisait pleinement, se fit inscrire dans la sixième corporation, celle des médecins et pharmaciens, et fut élu prieur en 1300.

L'institution des prieurs n'empêcha nullement Florence d'être troublée par les dissensions; et pour être aussi bref que le permet un pareil sujet, tout le monde y étant Guelfe, nous dirons seulement que la lutte se trouva circonscrite, mais sans atténuation sensible, entre Guelfes blancs et Guelfes noirs, entre exaltés et modérés. Dante était modéré, c'est à dire blanc, et aspirait à la conciliation; le chef du parti noir était Corso Donati, chef de la famille à laquelle appartenait sa femme.

Devenu prieur, Dante, croyant par là arriver à l'apaisement, fit rendre une loi qui exilait momentanément les meneurs des deux partis. Il était alors en pleine possession de la gloire, et ce qui vaut quelquefois mieux, de la considération. Il fut, à cette époque, chargé par son pays de plusieurs missions diplomatiques. Mais, pendant son absence, les esprits s'étaient exaltés au dernier point et ne laissaient plus aucune chance à son rôle de médiateur.

Boniface VIII, poussé par les noirs, après avoir vainement foudroyé contre Florence, lui envoie une armée française, sous les ordres du frère de Philippe le Bel, Charles de Valois. À cette nouvelle, Florence s'émue et envoie au pape une députation dont faisait partie Dante, arrivé au terme de sa magistrature. À Rome, le poète s'aperçoit bientôt que c'est perdre le temps que d'attendre quelque parole de conciliation de Boniface, et il maudit ce pape orgueilleux, simoniaque et sanguinaire, lorsqu'il assiste de loin à ses manifestations merteuses. Mais cela n'empêche pas Charles de Valois, nommé capitaine du patrimoine de Saint-Pierre, de marcher sur Florence, à la tête d'une armée que grossit le flot tumultueux des

noirs qu'il rencontre sur son passage.

L'entrée de Charles de Valois à Florence, le 2 novembre 1301, eut tous les caractères d'une médiation pacifique, et le prince jura sur les Évangiles de respecter les libertés de tous; mais les noirs venus à sa suite ne tardèrent pas à piller, à massacrer, à incendier, et quand tout fut fini, à la faveur de la neutralité de Charles, celui-ci put mander à Rome que Florence était pacifiée, ce qui était vrai, et recevoir les félicitations qu'appelle un si heureux résultat.

La maison de Dante fut naturellement des premières détruites; et lui-même, non moins naturellement, fut porté l'un des premiers sur les listes de proscription, même avec une annotation particulière. Une sentence datée du 13 janvier 1302 le condamnait à payer une amende de huit mille livres, dans un délai de quarante jours, et en outre à dix années d'exil; s'il ne comparaisait ni ne payait l'amende dans le délai fixé, ses biens devaient être confisqués et son exil devenait perpétuel. Les noirs vainqueurs l'accusaient de péculat; et en vertu d'une loi monstrueuse d'iniquité, il avait été condamné pour ce crime, dont la voix publique, représentée par deux témoins achetés, avait fourni la preuve morale!

Dante, qui était à Rome, se réfugia à Sienne, puis à Arezzo, laissant passer le délai qui rendait son bannissement perpétuel. Sa femme et ses cinq enfants étaient restés à Florence. Gemma, que quelques écrivains n'ont pas craint de représenter comme une sorte d'ennemie domestique, avait eu le temps de sauver quelques objets précieux, dont les sept premiers chants de l'*Enfer*; mais, en dépit de ses alliances, c'est à peine si les noirs, dont son parent Corso Donati était le chef, lui laissèrent de quoi ne point mourir de faim, elle et ses enfants; et le fait est qu'elle dut travailler pour vivre.

Le délai de quarante jours écoulé, non seulement une seconde sentence, qui comprenait treize autres citoyens, la déclarait rebelle et banni à perpétuité, mais il était condamné en outre à être brûlé vif, comme contumax.

Dante alors rompit définitivement avec le parti guelfe, et se rapprochant des Gibelins, incomparablement moins oppresseurs, chercha à les pousser contre les Guelfes exaltés, tyran de son pays comme de lui-même. Une tentative, mal combinée, échoua misérablement. Alors il quitta Arezzo et se rendit à Vérone, dont le souverain était Cane il grande della Scala. Mais il y resta peu, passa à Padoue, puis à Luni-giana, où gouvernaient les Malaspina. Ceux-ci l'ayant chargé d'une mission auprès de l'évêque de Luni, Dante visita un couvent dans le voisinage de cette ville, et confia au prieur son manuscrit de l'*Enfer*.

L'illustre proscrit s'éloigna bientôt de l'Italie même, ne s'y trouvant bien nulle part. Il passa les Alpes et vint à Paris, dont il fréquenta l'Université et partagea avec ardeur les discussions savantes, et où il prit le grade de bachelier.

L'avènement de Henri VII au trône impérial le rappela en Italie, où ce prince se préparait à descendre pour soutenir les droits que lui donnait son titre de roi des Romains. Dante court saluer le nouveau César à la traversée des Alpes (1310); il le pousse, dans une lettre, à marcher contre Florence au pouvoir des Guelfes; et en ceci, à l'appréciation de beaucoup de bons esprits, il va certainement trop loin. Mais « le pays avant le parti » est une maxime toute moderne. Henri VII, à peine couronné à Rome, meurt subitement (1313), ruinant une fois de plus les espérances des Gibelins.

Dante se trouvait à Pise et venait d'écrire son célèbre traité *De la Monarchie*, désormais sans but. Il se retira à Ravenne, près de Guido de Polenta, ce frère de Françoise de Rimini dont nous avons déjà parlé;

et, en dehors de quelques fugues, il paraît y être resté jusqu'à sa mort, qui arriva le 14 septembre 1321.

Ce n'est qu'en 1830, après de nombreuses démarches, que Florence obtint de rentrer en possession des cendres du plus illustre de ses enfants, mort en exil. Le 24 mars, elle inaugura solennellement, dans l'église de Sainte-Croix, un cénotaphe de marbre qu'une souscription publique avait permis d'élever au poète immortel; et le 14 mai 1866, elle lui érigeait une statue colossale, due au ciseau d'Enrico Pazzi, de Ravenne, sur la place de la Croix.

Il est bon de rappeler qu'à cette date l'unité italienne était faite, et que Florence était provisoirement la capitale du nouveau royaume.

Nous ne saurions apprécier l'œuvre impérissable du plus grand poète de l'Italie; c'est tout ce que nous avons pu faire, dans un cadre aussi restreint, que d'indiquer les principaux traits de son existence si remplie. Mais nous espérons pouvoir y revenir.

ESTÈVE DESGRANGES.

ARCHÉOLOGIE DOMESTIQUE

HISTOIRE DE LA FOURCHETTE

La fourchette, ou du moins son application aux exercices gastronomiques, est d'invention relativement récente. On ne trouve pas trace, en effet, dans les auteurs anciens d'un qualificatif quelconque pouvant s'appliquer à la fourchette ainsi comprise, ni à rien qui s'en rapproche plus ou moins. C'est donc à des savants modernes que nous sommes redevables de la fourchette antique et du nom latin (*fuscinula*) qu'elle portera désormais dans l'histoire.

On trouve dans l'intéressant *Recueil* du comte de Caylus le dessin d'une fourchette d'argent à deux branches, trop bien conservée pour une relique trouvée dans les ruines de la voie Appienne; et Nicolai,

dans son *Antichità di Pesto*, nous offre un spécimen convenablement avarié de fourchette à cinq branches, trouvé à Pæstum, dans le tombeau d'un guerrier entouré de tout un attirail d'ustensiles dont l'emploi est resté problématique.

Mais il y a longtemps que Caylus a été convaincu des être laissé jouer par celui qui lui avait vendu sa fourchette, et, dans une polémique récente au sujet de la fourchette de Pæstum, un savant étranger a prouvé, croyons-nous, que ce petit instrument n'avait jamais servi à l'usage que l'on croyait. Anthony Rich, qui est d'un avis contraire, donne les dessins de ces deux fourchettes suspectes dans son *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, et il faut avouer que ces dessins sont bien faits pour tromper les esprits les moins prévenus.

Un point qui semble acquis à la cause, en tout cas, c'est que la fourchette est d'origine italienne. Thomas Coryate en introduisit l'usage en Angleterre au retour d'un voyage en Italie, en 1608, et il assure que cet instrument était répandu universellement dans ce pays depuis des siècles. Pourtant il ne paraît pas que, même en Italie, la fourchette fût en usage avant la seconde moitié du treizième siècle, et encore ne put-elle s'y acclimater sans lutte. Les nations voisines tournèrent même en ridicule cet usage longtemps avant de succomber à la contagion de l'exemple et de renoncer à la « fourchette du père Adam ». Elles finirent pourtant par s'y résoudre.

Mais on ne se servait pas, dans le principe, de la fourchette à tout propos, comme on le fait aujourd'hui; c'était un objet de luxe servant au dessert seulement, pour *mengier poires*, par exemple; ce qui explique leur petit nombre, relativement aux cuillers, dans les inventaires que l'on peut consulter à ce sujet.

« En 1328, dit M. L. de Laborde, on trouvait dans l'avoire de la reine Clémence de Hongrie une trentaine de cuillers et une fourchette d'or. La reine Jeanne d'Evreux laissa en mourant une fourchette soigneuse-

ment enfermée dans un étui et soixante-quatre cuillers. En 1389, la duchesse de Touraine avait neuf douzaines de cuillers d'argent et deux fourchettes d'argent doré. Charles V, enfin, avait des fourchettes en or avec des manches en pierres précieuses; mais à quoi servaient ces rares fourchettes? A faire de ces grillades de fromage de Bresse et d'Auvergne qu'on mangeait avec du sucre et de la cannelle en poudre. On avait donc, dès le treizième siècle, des fourchettes pour quelques mets exceptionnels; on n'en avait pas pour la règle commune. Or, je parle de la cour la plus élégante, de la cour de France et de ses satellites, les cours des princes d'Anjou, de Bourgogne, etc. Dans les classes aisées, on n'en avait d'aucune sorte. Le véritable développement de la fourchette et de la cuiller eut lieu au dix-septième siècle, sous l'influence d'un illustre délicat, le duc de Montansier. »

Avant que la fourchette fût entrée dans les mœurs, la pièce qu'il s'agissait de découper était enveloppée au bon endroit d'une feuille de papier, sur laquelle l'écuyer tranchant appuyait la main gauche, tandis que, de la droite, il manœuvrait du couteau, découpant des tranches convenables, qui étaient ensuite placées sur des rouelles de pain amoncelées près de lui, comme aujourd'hui des piles d'assiettes, et servies à la ronde. Les convives, alors, s'escrimaient du couteau pointu — et des doigts.

Avant la Révolution encore, quand on devait dîner en ville, on envoyait, quelques minutes avant de se mettre en route soi-même, un laquais porter son couteau et sa fourchette au lieu du festin. A défaut de laquais, il va sans dire qu'on apportait ces ustensiles indispensables dans la meilleure poche de son haut-de-chausses. Cette vieille coutume n'est pas encore, paraît-il, entièrement disparue de certaines de nos provinces éloignées.

Dans quelques provinces rurales de l'Allemagne, de la Suisse et du Tyrol, c'est encore aujourd'hui la coutume de se rendre à un dîner prié avec un petit nécessaire de po-

che contenant la cuiller, la fourchette et le couteau.

Après avoir été l'objet d'une opposition passionnée, la fourchette devint un objet de luxe, tel que l'usage en fut sévèrement interdit, pendant quelque temps aux membres des ordres monastiques. — Nous n'avons guère besoin de dire que cet usage est partout répandu maintenant, sauf en Orient; deux pauvres diables se sont même fait, dans ces derniers temps, une espèce de célébrité en avalant leur fourchette: Egisto Cipriani en Italie et Lasseur en France; mais leur exemple n'est pas de ceux qu'on suit volontiers.

On sait que les Chinois et les Hindous se servent de fines baguettes d'ivoire ou de bois, et les Orientaux plus rapprochés de l'Europe, ainsi que les Africains, de leurs doigts. Leurs mets ordinaires n'exigeraient d'ailleurs l'usage de la fourchette que rarement. Il ne faut pas croire pour cela que nos compatriotes algériens arabes ou berbères ne sauraient tirer parti de cet utile petit instrument; Hadji Ahmet-ben-Saber, un vieil ami de ma jeunesse, était, par Allah! une excellente fourchette, et bien d'autres Algériens sont aussi forts que lui à cet exercice. A. B.

zempoales, résolu de s'approcher de Tlascala pour y voir de plus près et découvrir, s'il était possible, les intentions du Sénat. Il se doutait bien que la détention des ambassadeurs était un signe que les Tlascaltecas se préparaient à la guerre, et, en conséquence, qu'il y avait urgence à se tenir prêts, utilité peut-être à marcher à la rencontre de leur armée et à l'attaquer avant qu'elle eût pris ses positions.

un parapet. Elle était percée d'une entrée étroite, en zig-zag et se divisait en deux ailes se croisant sur une étendue de dix pas. Bâtie anciennement pour se préserver des invasions, cette fortification marquait la frontière de Tlascala, au rapport, du moins, des Indiens de Zocothlan.

Heureusement pour les Espagnols, les Tlascaltecas n'avaient pas eu la précaution d'occuper ce pas-

sage, ou avaient dédaigné de le faire, espérant, en rase campagne, pouvoir envelopper de toutes leurs forces cette petite troupe d'audacieux étrangers, d'un effectif nécessairement si inférieur. Ils y passèrent donc sans difficulté, et se reformèrent ensuite pour poursuivre leur marche.

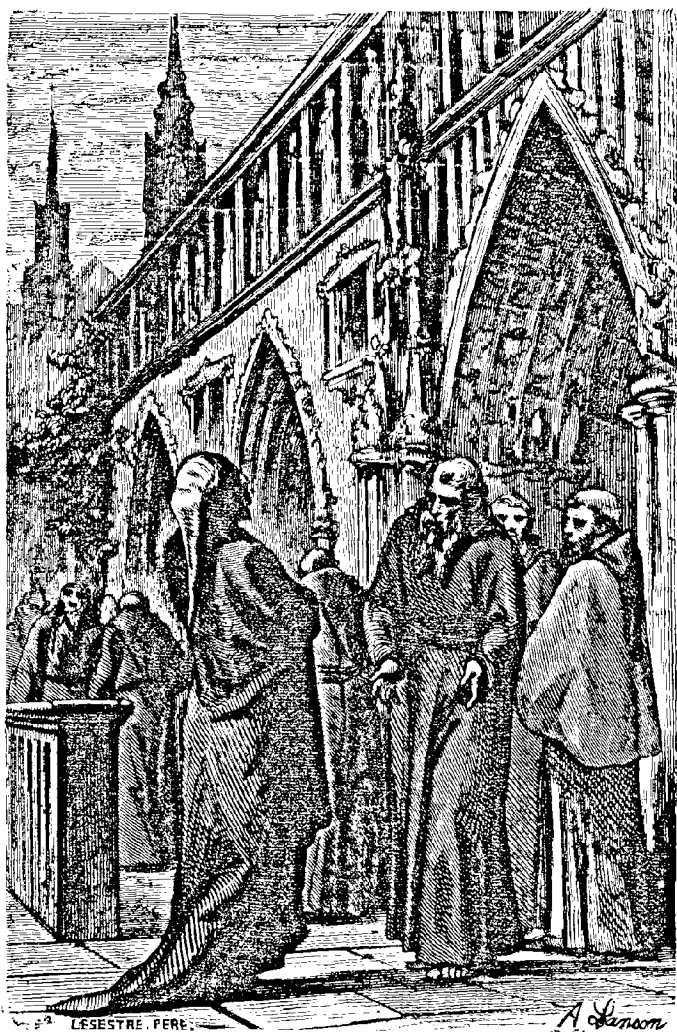
Parvenus à un terrain plus étendu, les éclaireurs aperçurent une vingtaine d'Indiens empanachés, dont la présence avertissait clairement de celle d'une armée dans le voisinage. Cortès, averti, donna l'ordre aux éclaireurs de se porter en avant, en faisant des signes de paix, mais sans se laisser trop entraîner à la suite des Tlascaltecas. Il monta ensuite à cheval, avec une escorte de huit cavaliers, et donna aux capitaines l'ordre d'avancer avec une sage lenteur.

A l'approche des éclaireurs à cheval, et sans

s'inquiéter de leurs signes de paix, les Tlascaltecas firent volte-face et allèrent, en courant, se joindre à des troupes massées un peu plus loin, et qui prirent aussitôt une attitude belliqueuse.

Les cavaliers, au nombre de quatorze, se réunirent et fondirent sur cette avant-garde, qui résista bravement, mais en reculant, et blessant aux Espagnols deux hommes et cinq chevaux.

Alors de nouveaux combattants



Dante et le prieur du couvent de Luni (p. 83, col. 3.)

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXVI

Les Espagnols attendirent pendant huit jours, à Jacazingo, le retour des ambassadeurs, dont le retard prolongé causait une vive surprise, bientôt mêlée d'inquiétude.

Au bout de ce terme, Cortès, d'accord avec ses capitaines et les chefs

Les troupes espagnoles et alliées se mirent donc en marche, avec toutes les précautions indiquées en territoire ennemi; cheminant entre deux monticules qui formaient à mi-côte une riante vallée, elles trouvèrent, à environ deux lieues, une longue muraille s'étendant d'un monticule à l'autre, barrant la route. Cette muraille, liée par un ciment d'une dureté extraordinaire, avait vingt pieds d'épaisseur sur dix pieds de hauteur, et se terminait par

arrivèrent au secours de leurs camarades.

Il y avait, au rapport de l'historien que nous suivons, cinq mille Indiens déterminés, quand l'infanterie espagnole se présenta sur le théâtre de la lutte. L'armée de Cortès se mit en bataille et se disposa à repousser une attaque qui s'annonçait comme devant être d'une extrême violence. Cependant, dès la première décharge des bouches à feu, les Indiens s'enfuirent, épouvantés des ravages accomplis dans leurs rangs par ces terribles engins. En peu d'instant, les Tlascaltecas avaient disparu, laissant sur le champ de bataille plus de soixante morts et un certain nombre de blessés et de prisonniers.

Le jour étant sur son déclin, Cortès décida qu'on ne poursuivrait pas les fuyards, satisfait du reste de l'effroi qu'il leur avait causé. On passa donc la nuit sur le champ de bataille, dans l'ivresse d'un premier succès, mais non sans prendre les précautions que la prudence exigeait : des sentinelles veillaient sur le repos de leurs camarades.

Le lendemain matin, la marche en avant fut reprise. On ne tarda pas à voir l'ennemi, s'avançant en hâte, mais aussi en désordre, et jetant des cris de bravade. Ils envoyèrent aux Espagnols une volée de flèches et de pierres, puis battirent en retraite sans cesser de tirer, entraînant les Espagnols après eux.

Cortès, flairant un stratagème, réunit ses forces et veilla au bon ordre avec une sollicitude particulière. Arrivé sur une éminence, une armée de quarante mille hommes, appartenant à des nations diverses, se dévoila en effet à ses yeux de l'autre côté. Tous les nobles de Tlascala en faisaient évidemment partie, ainsi que ceux de toute la confédération, et Jicotencal, général de la République, était à leur tête, ayant sous ses ordres des caciques commandant des troupes auxiliaires.

Sans les mémorables succès remportés à Tabasco, la vue de forces aussi considérables eussent certainement découragé les Espagnols ; mais, grâce à ce glorieux souvenir ;

Cortès n'eut même pas besoin de stimuler leur ardeur, car ils avaient hâte d'en venir aux mains. Ils descendirent la côte avec assurance ; la route inégale s'opposant aux manœuvres de la cavalerie et les tirs des bouches à feu ne produisant aucun effet, étant hors de portée, ils réussirent, par une habile manœuvre, à diviser l'ennemi et à se rendre maîtres d'un passage plus favorable. Les chevaux se trouvèrent alors sur un meilleur terrain et l'infanterie prit en partie possession de la plaine. Dès lors, l'artillerie, appuyée par l'arrière-garde, put descendre sans obstacle.

Le gros de l'armée indienne, hors de portée des arquebuses, se répandait en vociférations sauvages. A la première démonstration des Espagnols, les ennemis firent mine de battre en retraite : répétition évidente, sans aucun perfectionnement, d'un stratagème auquel Cortès, qui l'avait deviné la première fois, se laissa prendre cette fois-ci. En effet, dès que les Espagnols se furent un peu avancés dans la plaine, les troupes indiennes se divisèrent en deux ailes et, par une manœuvre rapide, occupèrent les deux côtés du champ de bataille, se doublèrent avec une incroyable vitesse et enveloppèrent la petite troupe de Cortès de leurs rangs pressés et compactes ; de telle sorte que celui-ci se vit obligé de former quatre compagnies sur quatre faces et de suppléer à l'infériorité numérique par toutes les ressources de son génie.

Une pluie de flèches et de pierres, dont l'air était obscurci, tombait sur les Espagnols, mais sans leur causer de grands dommages ; ce que voyant, les Indiens s'armèrent d'épées et de javelots, leur acharnement augmentant en raison des pertes qu'ils éprouvaient. Cortès, à la tête des cavaliers, se précipitait partout où un semblable renfort paraissait nécessaire, enfonçant des rangs entiers d'ennemis, qu'il culbutait irrésistiblement, tandis que les bouches à feu faisaient des trouées épouvantables dans cette armée en désordre.

Les Indiens enlevaient leurs morts et leurs blessés à mesure

qu'ils tombaient, de sorte que leurs pertes n'étaient trahies que par une diminution de plus en plus sensible dans le nombre des combattants, dont l'ardeur parut bientôt faiblir en conséquence.

Le commandant espagnol attaqua alors la partie la plus faible de l'armée ennemie, s'ouvrit un passage où toutes ses forces pussent être mises en bataille ; puis, ayant placé ses cavaliers sur les deux extrémités de son armée, il fondit impétueusement sur les Indiens, en invoquant à haute voix le secours de saint Pierre.

Les ennemis opposèrent d'abord une vive résistance et soutinrent courageusement le choc ; mais l'apparence féroce des chevaux les épouvanta à tel point qu'ils s'enfuirent bientôt dans le plus grand désordre, se culbutant et se blessant les uns les autres, dans leur hâte d'échapper.

Pierre de Moron, monté sur une jument, s'étant trop engagé, fut assailli par des nobles tlascaltecas, qui blessèrent mortellement sa monture et le firent lui-même prisonnier. Ses camarades, accourus à son secours, le délivrèrent ; mais, grâce à ce répit, l'ennemi put se reformer et revenir au combat. Les Espagnols, harassés, commençaient à désespérer du succès, lorsqu'un silence soudain se fit dans l'armée ennemie, qu'ils se disposaient néanmoins à combattre. On entendit alors le bruit des petites timbales et des troupes destinées à rassembler les troupes, et les Indiens abandonnèrent bientôt le champ de bataille pour gravir une colline qui conduisait à Tlascala.

Cette retraite inattendue fut expliquée aux Espagnols par quelques prisonniers de la dernière heure : Jicotencal, ayant perdu la plus grande partie de ses lieutenants, avait craint de s'engager avec des troupes sans chefs.

Jicotencal avait raison à un double point de vue. Ainsi, malgré des pertes énormes et quoiqu'ils n'eussent pas réussi, à ce prix, à entamer l'armée espagnole, les Tlascaltecas rentrèrent en triomphateurs dans leurs quartiers ; Jicotencal portant

devant lui, au bout d'une lance, la tête de la jument de Pierre de Moron, qu'il déposa solennellement à la maison municipale et offrit au Sénat comme un trophée. Cette dépouille formidable fut reçue avec enthousiasme et sacrifiée en grande cérémonie dans le temple principal de Tlascalala.

L'armée de Cortès (toujours d'après l'auteur espagnol) n'eut que neuf ou dix blessés dans cette affaire, et les Zempoales, qui s'y distinguèrent particulièrement, à peu près autant.

Ayant aperçu, à peu de distance, une sorte de bourg dans un site élevé dominant la campagne, Cortès se mit en mesure de s'en emparer pour y loger ses troupes. Ce village avait du reste été abandonné de ses habitants aussitôt après la retraite des Tlascaltecas; une abondante provision de vivres y fut trouvée, qui permit aux soldats de se refaire; mais, les maisons de ce village n'étant pas assez nombreuses pour y loger tout le monde, les Zempoales se construisirent en quelques instants des barraques confortables pour suppléer à ce qui manquait.

Les Espagnols se trouvaient là dans une position naturellement fortifiée, que quelques ouvrages de terre devaient suffire à rendre presque inexpugnables. Cette utile besogne fut entreprise immédiatement et avec bonne humeur.

(A suivre)

HISTOIRE FINANCIÈRE

LE SYSTÈME DE LAW ET LA CRISE ACTUELLE

A l'occasion d'une récente catastrophe financière dont les conséquences se feront nécessairement sentir longtemps encore, quoique tant de ruines nous soient déjà connues, le rédacteur financier du *Temps* résume, avec le secours du beau livre de M. Alphonse Courtois, l'histoire mémorable de la banque de Law, qui suggère des rapprochements singuliers laissant peu de

place à l'espoir que ce nouvel et terrible exemple profitera aux spéculateurs de l'avenir.

« Nous relisons ces jours-ci, dit-il, à l'occasion de tous ces incidents de bourse, la remarquable *Histoire des banques en France*, par M. Alph. Courtois, et notamment, dans cette histoire, l'épisode si célèbre du système de Law. La chute de l'Union générale l'a rappelé à beaucoup de personnes. Il y a, en effet, plus d'un point de contact entre les procédés auxquels ont eu recours l'Union générale et le célèbre financier écossais.

« Law n'avait, tout d'abord, songé à constituer qu'une Banque d'es-compte et d'émission. Il l'appela *Banque générale*. Elle fut autorisée par lettres patentes du 2 mai 1716, au capital de 1,200,000 écus de banque ou de 6 millions de livres, représenté par 1,200 actions nominatives de 1,000 écus. La souscription, qui eut lieu le 1^{er} juin 1716, fut assez rapidement couverte. Le quart seulement du capital fut versé. La Banque générale se présentait, en somme, comme devant jouer un rôle tout nouveau, du moins en France; aussi, pour le dire incidemment, l'histoire financière regarde-t-elle, avec une indulgente reconnaissance, le nom de Law comme celui d'un grand initiateur.

« Un an ou deux environ après sa création, la Banque générale se vit transformer en *Banque royale*. Par une déclaration du 4 décembre 1718, confirmée par arrêt du conseil du 27 du même mois, le roi se chargea de rembourser en espèces aux actionnaires de la Banque les fonds qu'ils avaient versés. En fait, la faculté d'émission passait aux mains de l'Etat. Cette situation dura jusqu'au commencement de 1720. A cette époque, un arrêt du conseil, en date du 24 février 1720, transféra la direction de la Banque à la Compagnie des Indes. C'est cette Compagnie qui, à vrai dire, perdit Law, et c'est elle qui, par ses augmentations successives de capital, ses émissions d'actions nouvelles avec primes, ses achats d'actions en Bourse pour maintenir ses cours, peut, dans une certaine mesure,

être rapprochée de l'Union générale.

« Elle avait pris, à l'origine, le nom de *Compagnie d'Occident*. C'était en 1717. Un arrêt du conseil, en date du 28 août, enregistré au Parlement le 6 septembre, l'autorisa à se constituer au capital de 100,000,000 de livres, divisé en 200,000 actions de 500 livres. Elle avait pour objet l'exploitation des droits conférés à diverses Compagnies privilégiées de commerce, en Amérique et en Afrique, Compagnies formées principalement sous Sully, Richelieu et Colbert, et qui n'avaient guère fait que végéter et s'endetter. Elle devait embrasser, dans ses opérations, le commerce de la Louisiane, du Canada et des côtes occidentales d'Afrique.

« La souscription fut lente à se couvrir. Elle ne fut fermée qu'au mois de juillet 1718. En mai 1719, les actions de 500 livres ne se négociaient encore qu'à 300. A cette époque, raconte M. Courtois, Law acheta publiquement deux cents actions à 500 livres, dont 200 livres de prime, livrables dans six mois.

« La Compagnie d'Occident obtint alors la ferme des tabacs, et elle absorba les privilèges des Compagnies des Indes occidentales et de la Chine. Elle prit, à cette occasion, le nom de *Compagnie des Indes*. Son capital social fut accru de 25 millions de livres et porté à 125 millions par la création de 50,000 actions nouvelles de 500 livres, payables en vingt versements mensuels.

« Ces actions furent émises, non pas au pair, mais à 550 livres. Elles furent réservées aux porteurs des actions anciennes à raison de une action nouvelle pour quatre anciennes.

« Le public commençait à goûter ces combinaisons. La réunion, entre les mains d'une même Société, de tant de privilèges, y compris le monopole de la vente des tabacs, la réputation financière de Law, l'appui officiel donné à sa Banque d'émission, n'avaient pas laissé que d'exercer sur les capitalistes, grands et petits, une certaine attraction. En juillet 1719, la Compagnie des Indes absorba encore la Compagnie d'Afrique; elle obtint, en outre, que la

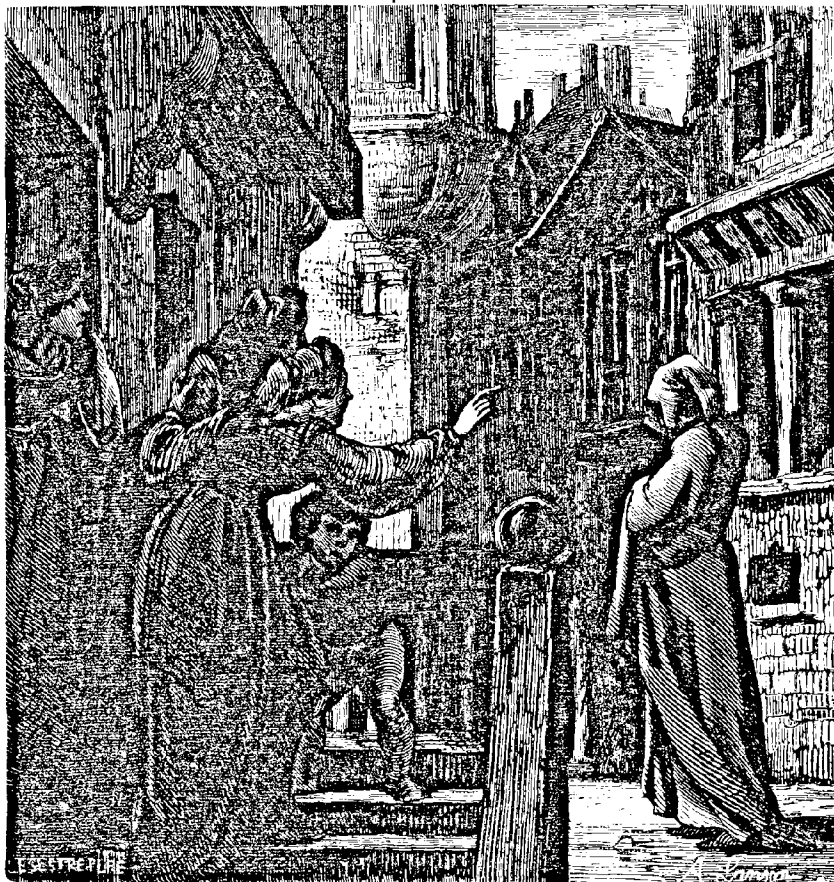
fabrication des monnaies lui fût abandonnée pendant neuf ans moyennant 50 millions payables en quinze mois à partir du 1^{er} octobre 1719.

« Pour payer ces 50 millions au gouvernement, Law émit 50,000 actions nouvelles de 500 livres au prix de 1,000 livres. On voit la progression de la prime ! La souscription, autorisée par arrêt du 27 juillet 1719, fut, cette fois, rapidement couverte. Les actions nouvelles avaient été réservées aux porteurs des ac-

mille actions furent encore offertes au public, toujours à 5,000 livres. Enfin, le 4 octobre, les demandes de titres ne cessant pas, il en fut créé encore vingt-quatre mille. De sorte que, pour ces quatre seules émissions, c'est un capital de 1,620 millions de livres qui était appelé par Law. Celui-ci venait de s'engager, en effet, à rembourser les rentes et offices. Par un arrêt du conseil d'Etat, en date du 12 octobre 1719, les fonctions de receveurs généraux étaient supprimées, les finances de

tèrent à 15,180 livres. Le 5 janvier 1720, elles atteignirent le cours fabuleux de 18,000 livres. Ce même jour, Law fut nommé contrôleur général des finances. Peu de temps après, le 15 mars, il vit rétablir en sa faveur la charge de surintendant des finances.

« Cependant, comme il existait 624,000 actions, le capital à rémunérer, sur le prix de 18,000 livres, ressortait à 11 milliards 232 millions de livres. Evidemment, il n'eût pas fallu une grande clairvoyance pour



Dante montré au doigt à son passage dans les rues de Ravenne; *Dante Alighieri* (p. 82, col. 1)

tions anciennes à raison de une nouvelle pour cinq anciennes. La libération des actions devait avoir lieu en vingt versements mensuels de 50 livres chacun.

« Ce ne fut là qu'un début. Deux mois ne s'étaient pas écoulés que Law émettait cent mille actions nouvelles de 500 livres au prix fantastique de 5,000 livres, c'est-à-dire avec une prime de 4,500 livres (13 septembre 1719). Le mois suivant (28 septembre), cent mille autres actions furent mises en souscription aux mêmes conditions. Une semaine plus tard, le 2 octobre 1719, cent

ces offices remboursées, et la Compagnie des Indes se voyait chargée de la perception de l'impôt direct. La plupart des impôts indirects lui avaient été déjà afferlés.

« A l'assemblée générale du 30 décembre 1719, Law exposa tous ces résultats, et, présentant un budget de prévisions pour les bénéfices probables de la Compagnie des Indes, il annonça qu'on pouvait compter sur un revenu net de 91 millions. L'assemblée vota, en conséquence, la distribution d'un dividende de 200 livres par action. Le soir de l'assemblée, les actions mon-

prévoir, dès lors, la chute du système. Les réalisations de bénéfices commencèrent en effet, et avec elles se produisit la baisse des cours. Law voulut l'entraver. D'une part, la Compagnie des Indes se mit à avancer aux porteurs de ses actions, au taux minime de 20% par an, des sommes pour la libération de leurs titres ; ces avances allèrent jusqu'à 2,500 livres par action. On prévenait ainsi des ventes. D'autre part, la Compagnie racheta, sur le marché, ses propres actions : elle employa ainsi 800 millions.

« C'est à ce moment précis, on l'a

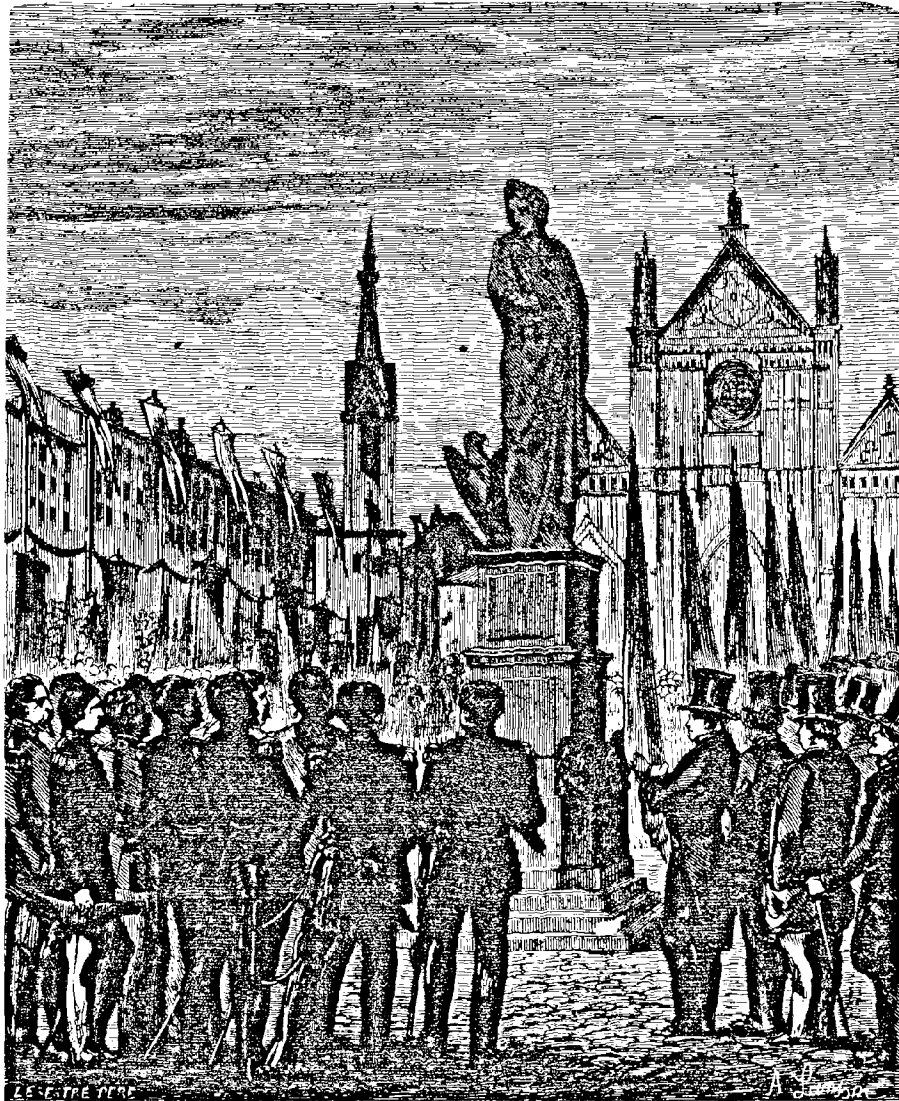
vu, que la direction de la Banque royale fut confiée à la Compagnie des Indes (arrêt du conseil du 24 février 1720). A la fin de l'année 1719, d'après un relevé très curieux que publie M. Courtois, la Banque avait déjà en circulation pour 1,129 millions de billets. Moins de six mois après, au 26 juin, sa circulation montait à près de 3 milliards, soit, exactement, à 2 milliards 924 millions.

nement. Nulle émission d'actions, sans son autorisation expresse ; nul privilège, sans son consentement. Et, d'autre part, tous ces excès de spéculation se trouvèrent possibles, bien que les marchés à terme fussent alors prohibés ou peu connus. Il n'y avait guère alors d'usités, nous dit M. Courtois, que les marchés à prime, comme le montre l'opération faite par M. Law en mai 1719. Des

fice de la moitié du produit de cette confiscation au profit des dénonciateurs.

« Rien n'y fit, et la loi demeura impuissante. Elle le fut, l'est, et le sera toujours en ce domaine. Il lui échappe. Le législateur doit avoir la sagesse de le reconnaître... »

En effet, la loi n'a de puissance que pour la répression : elle peut



Inauguration de la statue de Dante à Florence, le 13 mai 1866. *Galerie des Poètes illustres*. (p. 84, col. 1.)

En juillet, ces billets perdaient 30 à 35 0/0, et l'on s'étouffait, rue Vivienne, pour en obtenir le remboursement. On sait le reste, et comment Law dut s'enfuir de France. Peu de romans sont plus émouvants que cette histoire, et M. Courtois l'a fait revivre avec un rare talent.

« Toute cette débauche de crédit, c'est là surtout ce qu'il convient de retenir en ce moment, avait eu l'assentiment, la complicité du gouver-

arrêts des 11 et 20 février 1720 interdirent même ces marchés pour les actions de la Compagnie des Indes. Le 11 mars, un arrêt bien plus étrange fut rendu : il supprimait le cours légal des espèces d'or ou d'argent à partir du 1^{er} mai, afin de laisser toute prééminence aux billets de la Banque royale. Défense fut faite de conserver chez soi des monnaies d'or ou d'argent, sous peine de confiscation, et avec béné-

frapper le voleur, elle ne saurait empêcher le vol.

E. D.

Il y a des princes qui mettent le plus grand soin à choisir leurs chevaux, et qui n'en mettent aucun à éprouver les hommes qu'ils destinent aux fonctions les plus délicates. (Thémistius.)

AVIS IMPORTANT

Nous publions ci-après, page 96, une notice relative à la Banque Populaire, sur laquelle nous appelons la sérieuse attention de nos lecteurs.

Ainsi qu'ils pourront le reconnaître par la lecture de ce document, les valeurs d'établissements de crédit jouissent d'une grande faveur et ont procuré à leurs détenteurs d'importants bénéfices.

Nos lecteurs apprécieront donc qu'il y a avantage, pour eux, à mettre en portefeuille des Parts de la Banque Populaire, et nous les engageons à faire parvenir leurs demandes le plus tôt possible, la quantité mise en vente étant limitée.

NORD ET SUD

XI

UN JEUNE HOMME D'AVENIR.

Le soir de ce même jour, vers huit heures et demie, un jeune homme vêtu avec une certaine recherche quittait brusquement la table d'un café du boulevard qu'il avait occupée seul un moment, et s'élançait dans une voiture découverte dont le cocher vacillait sur son siège dans un état de douce somnolence. Sans autre avis, l'automédon se frotta les yeux, rassembla les guides, allongea un paternel coup de fouet à son innocente haridelle, et la voiture se mit en mouvement dans la direction de la rue Vivienne où elle s'engagea délibérément.

Ce jeune homme n'était autre que M. Elphège Courtois, dont nous avons entendu apprécier diversement le caractère et avec lequel il est temps que nous fassions connaissance.

C'était un grand garçon de vingt-sept à vingt-huit ans, d'une tenue assez correcte et de manières pleines de suffisance, dont le visage aplati, aux traits fatigués et couverts d'une pâleur malsaine, était encadré de favoris bruns, longs et clair-semés.

Cette végétation parasite, mal venue de chaque côté d'un visage trop large et sans reliefs accusés, ainsi que la nudité soigneusement entretenue de la lèvre supérieure, annonçait que M. Courtois appartenait peu ou prou au monde judiciaire. En effet, M. Elphège Courtois, fils d'un fonctionnaire retraité qui vivait en province, faisait suivre son nom, sur ses cartes de visite, de la qualification d'*avocat à la cour de Paris*. De plus il passait une heure ou deux, de temps à autre, dans une étude d'avoué où il avait une espèce de situation de maître clerc amateur, et quelques autres heures au Palais, où il *suivait* — pourvu qu'elles n'allassent pas trop vite — de rares affaires pour le compte dudit avoué : tout cela, en attendant qu'un opulent hymen le mit en état de recueillir la succession de celui-ci, laquelle était assez importante à ce qu'il paraît.

A en croire les cancans du Palais, une ou deux tentatives avaient déjà été faites dans ce sens par maître Guillochon, payant généreusement de sa personne; mais, par des causes peu ou mal connues, ces tentatives avaient échoué. Le vieil avoué commençait à se décourager et cherchait en dessous main un successeur d'un placement moins laborieux, quand la guerre éclata et suspendit momentanément toute recherche, à la grande satisfaction du jeune Courtois, à qui des indiscretions avaient déjà mis la puce à l'oreille.

Un matin, un peu plus de trois semaines peut-être avant le jour où nous voici parvenus, Elphège, une *serviette* phtisique sous le bras, faisait son entrée dans l'étude, et allait s'asseoir, l'air maussade, devant un bureau sobrement couvert de dossiers, quand le maître clerc (le vrai : un homme déjà sur l'âge, à la figure intelligente et à l'air débonnaire, n'ayant jamais eu ni ambition ni espérances) le prévint que « le patron » l'attendait dans son cabinet.

Sans prononcer une parole, sans daigner regarder son collègue, M. Courtois se leva en rechignant et se rendit au cabinet du procureur.

Maître Guillochon jeta sur son bureau la *Gazette des Tribunaux*, dans la lecture de laquelle il était plongé à l'arrivée d'Elphège, et regarda par-dessus ses lunettes son successeur en expectative, — pis-aller, il est vrai, mais qu'il était trop sage pour s'aliéner volontairement, du moins tant qu'il n'aurait pas atteint le but qu'il poursuivait. Ce n'est pas que maître Guillochon eût manqué de trouver à qui céder sa charge, depuis longtemps, s'il l'avait bien voulu. Mais le digne procureur, en souvenir de ses pénibles débuts, préférerait la céder à quelque pauvre diable, pour lui servir d'appât à la chasse à l'héritière. Ainsi avait-il fait lui-même, payant cette charge un bon tiers au moins de plus que sa valeur, mais avec la dot de Mme Guillochon ; ainsi comptait-il qu'un autre (et cet autre, pourquoi ne serait-ce pas Elphège Courtois?) ferait avec lui.

Les deux hommes se serrèrent la main sans effusion exagérée.

— Est-ce que vous sortez de chez vous? demanda maître Guillochon à son faux clerc après ces préliminaires oiseux.

— Mais... oui, répondit en hésitant celui-ci. Pourquoi cela?

— C'est que, si vous sortez de chez vous, répartit l'avoué, vous devez avoir reçu une lettre.

— Une lettre! quelle lettre?

— Une lettre très importante, mon cher, dit maître Guillochon, en relevant ses lunettes sur son front et en fixant sur son interlocuteur intrigué la batterie de ses petits yeux perçants.

— De qui, cette lettre? demanda Elphège. D'abord, se reprit-il, j'en ai pas reçu de lettre.

— C'est que vous n'êtes pas passé chez vous ce matin, mon cher ami, car dans celle que M. votre père m'a fait l'honneur de m'adresser, je lis...

Maître Guillochon se saisit d'un papier qui gisait sur son bureau, avec beaucoup d'autres, à portée de sa main et, rabattant ses lunettes sur son nez, il continua :

— Je lis... je lis... Ah! voici : « *Post-scriptum*. Par ce même courrier, j'envoie à mon fils les instructions les plus complètes et les plus détaillées. »

— Alors, je vais...

— Inutile, au moins pour le moment. Je puis toujours vous instruire de l'objet de cette correspondance, si vous le désirez. Voilà de quoi il retourne, mon cher ami... Asseyez-vous là! Très bien.. Hum!.. M. Courtois a pour voisins une famille Desvarennnes, que vous connaissez, sans doute...

— Oui.

— Composée du père et de la mère, d'un fils, officier de l'armée d'Italie et d'une... d'une nièce, je crois, hein? N'est-ce pas cela?

— C'est exactement cela, Mais je ne vois pas...

— Gens honorables, poursuivit l'avoué en clignotant, et riches...

-- Trente-cinq à quarante mille livres de rentes. Mais je ne vois toujours pas...

— Patience donc!... Nous disons: famille riche et honorable; nièce charmante, sans dot sérieuse, mais en passe de devenir une héritière bien digne de fixer l'attention de tous les jeunes gens d'avenir.

— S'il vous plaît, mon cher maître, héritière de qui?

— Des époux Desvarennnes, je suppose.

— Eh bien, mais, et le fils? qu'est-ce que vous en faites?

— Mon cher Elphège, il y a si peu de fils Desvarennnes, à l'heure qu'il est, que ce n'est pas la peine d'en parler, répondit maître Guillochon en affectant une désolation grotesque. Vous ferez mieux d'en prendre votre parti.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire qu'à l'issue de la glorieuse journée du 24 juin 1859, le nommé Edouard Desvarennnes,

sous-lieutenant au ***^e régiment d'infanterie de ligne, a été porté, au rapport de la division à laquelle appartenait ce régiment—qui s'est, à ce qu'il paraît, couvert de gloire dans cette mémorable journée — comme dis-pa-ru ! Et vous savez, je suppose, ce que cela veut dire.

— Oui, je pense. Mais qu'est-ce que cela me fait ?

— Diable! vous êtes difficile à émouvoir.

L'aimable procureur remonta sur son front ses lunettes inutiles, se renversa sur son fauteuil, croisa ses mains sur son abdomen respectable et protubérant, et dit :

— Dans cette conjoncture, et en l'absence de nouvelles de leur fils, les Desvarennnes ont écrit au ministre de la guerre, qui leur a répondu... ce que je viens de vous dire : « dis-pa-ru ». Nouvelle demande de renseignements au même lieu, sans préjudice d'autres démarches que vous devinez : même réponse; troisième demande: pas de réponse du tout. C'était dans l'ordre. N'y tenant plus, ces braves gens, chez qui l'espérance est singulièrement tenace, ont résolu de venir à Paris. Je crois qu'ils ont entendu dire que le régiment de leur fils est campé à Saint-Maur... Mais voyons un peu cela...

Maître Guillochon consulta de nouveau la lettre ouverte devant lui, puis il continua en ces termes :

— Oui, justement. Ils se sont adressés au colonel, qui leur a répondu par l'engagement d'ouvrir une enquête personnelle et l'assurance que toutespoirn'est pas perdu. Bref, ils arrivent demain, précédés d'une lettre d'introduction de M. Courtois père à M. Courtois fils, dans laquelle celui-ci est prié de se mettre à l'entière discrétion de « nos excellents voisins et amis, » etc. etc. Commencez vous à comprendre ?

— Mon cher maître, répliqua M. Elphège Courtois, en mettant dans sa réponse une gravité toute professionnelle, je ne voudrais point

passer à vos yeux pour un imbécile, en vous déclarant que ce que je vois de plus clair dans tout ceci, c'est que je vais me trouver pendant quinze jours, un mois, peut-être davantage, revêtu des fonctions peu enviabiles de garçon de courses : c'est pourtant l'exacte vérité. Je crois, malgré cela, deviner votre projet, bien que vous affectiez une obscurité, un mystère que le sujet ne comporte pas.

— Ah!

— Sans doute. Voici, je pense, le plan suggéré à mon père, et par suite à vous...

— Pchit ! interrompit le patron de M. Courtois fils, en protestant de la main. A moi, pas du tout, mon cher !

— Soit. Voici donc le fameux plan inspiré par l'événement que vous venez de m'annoncer, du moins en ce qui me concerne : je devrai employer des loisirs que ne me laisseront pas les démarches sans fin auxquelles m'astreindront inévitablement les exigences ou les fantaisies lugubres des Desvarennnes, à faire la cour à leur nièce ; je devrai m'arranger, dans tous les cas, à obtenir sa main de la reconnaissance de ses parents...

— Je n'en sais rien, mon cher ami, ce n'est pas mon affaire, interrompit de nouveau maître Guillochon. Vous trouverez toutes les instructions nécessaires dans la lettre de monsieur votre père, je pense, qu'il s'agisse du projet que vous supposez ou de toute autre chose.

— Ne faites pas l'enfant, Guillochon, répliqua M. Courtois impatienté, ou j'envoie tout promener !

— Vous êtes un étrange garçon, grommela l'avoué. Allez, continuez.

— Je continue. Eh ! bien, il s'agirait de savoir si le jeu en vaut la chandelle ! Mlle Edmée n'est pas riche personnellement.

— Non, je le sais. Une cinquantaine de mille francs, ce n'est pas le diable. Mais, encore une fois, la position est bien changée aujourd'hui.

— Vous raisonnez toujours sur l'hypothèse de la mort d'Edouard Desvarenes, à ce que je vois.

— L'hypothèse ! l'hypothèse ! rétorqua l'avoué. Etes vous-fou, décidément ?

— Hé ! hé ! fit le clerc en ricanant ; il n'est peut-être pas aussi mort qu'il en a l'air.

— Ah ! ça, mais vous vous moquez, je crois ? Qui donc de vous ou de moi serait attrappé, dans ce cas ?

— Mais, tous deux, cela est hors de doute.

— Allons, dit maître Guillochon en se radoucissant, supposons qu'il est vivant, puisque vous le voulez. Il doit être alors dans un état qui exclut toute idée de rivalité.

— De rivalité à la fortune que vous me faites entrevoir comme but de mes poursuites, ou comme récompense de mes efforts ? Mais au contraire !

— Permettez-moi de vous faire remarquer, dit maître Guillochon avec importance, que j'entre dans vos vues par pure complaisance. Vous dites qu'il peut être vivant ; je dis, moi, qu'il l'est et j'ajoute : sa carrière est terminée, c'est un homme fini, un invalide à perpétuité : qu'a-t-il besoin d'une grande fortune, dans cette position ? Dévouez-vous donc à sa recherche ; inspirez aux parents une reconnaissance sans bornes ; travaillez bien, enlevez l'affaire rapidement, si c'est possible avant que vos recherches aient abouti de manière ou d'autre, puisque vous craignez la résurrection du jeune héros. De mon côté, si vous êtes assez habile pour me mettre en rapport avec M. Desvarenes, de la façon la plus naturelle, je me charge de vous faire valoir auprès de lui, et d'insinuer délicatement quelques mots sur vos projets d'avenir.

— Ah ! Guillochon, vous êtes un homme charmant !

— Et j'ai la ferme conviction, poursuivit l'avoué sans prendre garde au compliment, que vous ne

perdrez pas votre temps quoi qu'il arrive. Je disais que vous feriez bien d'enlever l'affaire avant que le résultat de vos démarches, s'il doit y en avoir un, devienne évident ; j'aurais dû faire une réserve : il va sans dire que, si ce résultat est conforme à mes prévisions, il n'y a qu'à laisser aller les choses ; mais, dans le cas contraire, le mieux est de brusquer le mouvement. Conduisez habilement et prudemment vos batteries, c'est le principal ; et si vous vous trouviez embarrassé par quelque incident imprévu, mon Dieu ! il est clair que, chargé, comme vous le serez nécessairement, de la direction de l'enquête, vous pourriez le faire tourner à votre profit, ou, en cas d'impossibilité, le... le...

— Le supprimer.

— S'il est absolument nécessaire.

— Dissimuler, par exemple, le plus longtemps possible, la preuve qu'il existe, si elle venait à se produire, n'est-ce pas cela ?

— S'il est absolument nécessaire, je le répète, dit Maître Guillochon.

— Et aller de l'avant ?

— Et aller de l'avant, comme vous dites. Qui veut la fin veut les moyens, dit sentencieusement le prévoyant avoué, j'entends les moyens que la morale professionnelle ne réprovoque pas, naturellement. Mais, soyez tranquille, vous n'aurez pas tant de peine.

— Ce qu'il y a de bien sûr, de parfaitement inévitable dans tout ce-là, maugré M. Courtois fils, c'est la corvée de piloter les Desvarenes dans toutes les démarches qu'il leur plaira d'entreprendre. Je l'accepte donc, et, me réservant de tâter le terrain préalablement, je gouvernerai au mieux de nos intérêts ; vous pouvez y compter.

— J'en suis assuré. Maintenant allez consulter la lettre de M. Courtois père, qui vous attend chez votre concierge, et pénétrez-vous bien des instructions qu'elle renferme.

— J'y vole.

— Allez, et bonne chance, mon cher ami. Puissiez-vous m'envoyer

planter mes choux dans un avenir prochain. Adieu.

— Adieu !

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des Etats circonvoisins

Il y a soixante-douze ans, l'Académie française décernait à Millevoeye son prix de poésie, événement d'autant moins extraordinaire que le poète de la *Chute des feuilles* était un peu habitué aux honneurs académiques. Mais, cette année-là, le sujet du concours était la *Mort de Rotrou*.

Rotrou, magistrat à Dreux, sa ville natale, y était retourné en toute hâte à la nouvelle qu'une épidémie venait d'y éclater, et il y était mort à son poste, en dépit des efforts de ses parents et de ses amis pour l'en faire partir.

Cette mort couronnait dignement la vie d'un homme au cœur honnête et généreux, aux sentiments élevés, comme avait été Rotrou. Ami de Corneille, il fut le seul des poètes pensionnés par le cardinal de Richelieu qui refusa de s'associer à la haine jalouse qu'avait conçue celui-ci contre l'illustre auteur du *Cid* ; et ce trait peut suffire à peindre l'homme.

Mais, de plus, Rotrou fut un poète de génie. C'est proprement le fondateur du théâtre moderne, le précurseur de l'école romantique...

Toutes ces qualités n'ont pas suffi, paraît-il, à inspirer les concurrents au prix d'éloquence que l'Académie française devait décerner cette année sur ce sujet : l'*Eloge de Rotrou* ; et il est possible que le concours soit renvoyé à une époque plus opportune ou plus fortunée.

Ceci ne fait nullement l'éloge de notre époque, en vérité.

*
**

Un correspondant du *Journal des Débats* envoie de Monte-Carlo les détails suivants sur la mort d'Auguste Barbier :

« Je l'avais vu lundi matin 13 janvier, la veille de sa mort, que je ne croyais pas si prochaine. Il était extrêmement changé, mais il avait gardé toute sa présence d'esprit. Il jugeait son état avec une lucidité parfaite et une admirable sérénité. « Je suis en règle et en paix avec tout le monde, me dit-il, avec Dieu, avec les hommes, avec moi-même. Je vous laisse avec Lacaussade le soin de ma mémoire et de mes manuscrits. Vous publierez ce qui vous paraîtra convenable. Je l'ai, du reste, indiqué par écrit dans mon testament. Vous allez voir Laprade; dites-lui que je l'ai aimé jusqu'au dernier moment, et que je lui ai écrit une lettre d'adieu... une lettre, ajouta-t-il, qu'il ne faudrait lui remettre qu'au moment opportun. » (M. de Laprade est en ce moment assez sérieusement malade à Nice.)

« Barbier me fit encore quelques recommandations et protestations d'amitié personnelle, et je le quittai, ne voulant pas le fatiguer, en lui disant : « Au revoir ! » Mais je ne devais pas le revoir vivant. Le soir du même jour, la faiblesse augmenta, le délire le prit; il eut une syncope dans la nuit; le matin à cinq heures, il expirait sans trop de souffrances. Sa filleule, Mme Olivier, qui était accourue de Paris aux premières nouvelles, lui a fermé les yeux. Elle l'avait veillé jour et nuit avec un tendre dévouement, et elle vient de partir pour accompagner le cercueil jusqu'à Paris.

« La villa Bracco, où il a rendu le dernier soupir, — étrange coïncidence, — est à deux pas de la rue Lamartine. »

*
* *

Le fauteuil d'Auguste Barbier, qui vient de mourir, fut occupé successivement par Chapelain, Benseigne, E. Pavillon, Sillery, Mirabaud, Wattelet, Sedaine, Devaines, Parny et Empis. C'est le trente-septième. Auguste Barbier avait été élu par 18 voix, contre 14 données à Théophile Gautier.

Par suite de la mort de M. Charles Blanc, qui avait été élu directeur pour les mois de janvier, février et

mars, le successeur de M. Barbier, comme celui de M. Charles Blanc d'ailleurs, devra être reçu par M. Camille Rousset, chancelier actuel.

*
* *

Nous avons signalé en leur temps des découvertes archéologiques de la plus grande importance, faites à Sauxay, sur les bords de la Vonne. L'Académie des inscriptions reçoit aujourd'hui communication d'une note descriptive du P. de la Croix, qui a dirigé les fouilles.

Les travaux du P. de la Croix ont mis au jour un groupe important de substructions qui constituent les restes d'un grand temple précédé d'un vaste préau, accompagné d'un groupe d'édifices dans lesquels on a reconnu des hôtelleries, un balnéaire et un théâtre. Le préau est au centre et continue le quadrilatère formé par le temple; au milieu du préau est une rotonde qui abritait sans doute la statue d'une divinité. La façade du temple mesure près de 77 mètres; on accédait aux portiques qui entouraient cette énorme construction par trois escaliers appuyés à la façade, décorée d'une splendide colonnade composée de dix-huit fûts cannelés; les chapiteaux sont d'une grande beauté et d'une originalité remarquable. Après avoir franchi la ligne de cette première colonnade, on arrivait à un vestibule orné d'un triple rang de 22 colonnes. Au delà du vestibule s'ouvre, au milieu d'un vaste déambulatoire, formé d'un double rang de colonnes, l'espace où s'élève le temple proprement dit. Ce temple est en forme de croix grecque; au milieu est une rotonde octogonale qui renfermait la statue de la divinité principale. Les quatre bras de la croix étaient des vestibules; le pied était le lieu du sacrifice. Un conduit, dont la destination n'est pas sans mystère, et dont la largeur suffit au passage d'un homme, communiquait avec la rotonde et par conséquent avec la statue.

Le balnéaire est situé à l'extrémité du préau opposée à la façade du temple; ces thermes occupent une largeur de 114 mètres. Dans

l'une des caves de la construction prend naissance une obscure galerie conduisant discrètement à l'entrée d'un édifice, composé de dix-neuf petites chambres, précédées de deux salles. Son usage est suffisamment expliqué par son exacte ressemblance avec une construction de Pompéi qui n'était pas destinée à recevoir des vestales. Près du temple s'élevait une vaste hôtellerie occupant plus de deux hectares de superficie; on y a retrouvé un hypocauste (calorifère) admirablement conservé. Au fond d'un puits, clos par un mur romain du deuxième au cinquième siècle, on a recueilli un noyau de pêche. Ce qui prouve, conformément au témoignage de Columelle et de Pline, que le pêcher avait été importé en Europe par les Perses avant les premiers siècles de notre ère, et non point rapporté d'Orient au treizième siècle.

De l'autre côté de la rivière, au pied du plateau qui domine la vallée, un théâtre semi-circulaire est adossé à la colline. Sa façade mesure 84 mètres; son diamètre central est de 38 mètres. Les deux entrées sont latérales et parallèles à la façade. Il n'y a ni voûtes ni gradins; il devait être en charpente.

Dans les alentours, on ne découvre la trace d'aucun centre de population. Le P. de la Croix suppose qu'en ce point, qui est situé au milieu de la région habitée par les Pictons se tenaient périodiquement de grandes réunions, ayant un caractère politique et religieux. Les Gaulois y arrivaient en foule, comme on va aujourd'hui encore aux pardons, pour y faire leurs dévotions et aussi pour festoyer. Les Romains n'ont dû tolérer ces assemblées traditionnelles qu'en y faisant intervenir les dieux du nouveau panthéon, en se mettant eux-mêmes de la partie. La construction du grand temple paraît remonter au premier siècle.

Il reste à découvrir les inscriptions, les médailles; mais les travaux continuent, et il n'est pas douteux que de nouvelles et importantes trouvailles ne se produisent.

La dernière séance mensuelle de la Société asiatique a offert un intérêt particulier. M. Emile Senart, dont les récents travaux sur l'Inde bouddhique ont attiré l'attention du monde savant, a développé la thèse suivante : « En cherchant à classer chronologiquement les dialectes dérivés du sanscrit, on a attaché trop d'importance à leur aspect phonétique. Il résulte de l'examen des témoignages épigraphiques que l'orthographe des monuments est souvent *historique* et artificiellement rapprochée des types classiques. Par conséquent, elle ne peut fournir des données certaines sur l'état contemporain de la prononciation, ni, en un sens plus général, sur la dégénérescence de la langue. »

Dans la même séance, M. A. d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences, a fait une intéressante communication sur certains dialectes de l'Abyssinie (pays qu'il a longtemps habité).

*
**

Voici un nouvel exemple de la patience et de l'étonnante bonne volonté des déchiffreurs d'inscriptions. Je ne crois pas qu'il y en ait de plus convaincant, ni de plus amusant.

On a trouvé à Rome un fragment d'inscription, représentant seulement, et avec la plus grande parcimonie, la fin de quatre lignes, ainsi :

... F. PAP
.... AE
.... OPVLO
... R..

Ce rébus a mis aux prises deux antiquaires, MM. Visconti et Henzen. S'appuyant sur des données qui ont l'approbation de M. Léon Renier, M. Visconti, sans essayer de reconstituer le nom du personnage et de son père, constate qu'ils appartiennent à la tribu Papiria. C'est la terminaison du surnom que représentent les lettres *ae*. La troisième ligne et la quatrième (c'est ici que s'accuse la divergence des opinions) auraient porté : *Iter populo non debetur*, suivant M. Visconti, ou bien : *Tribunus militum a populo*,

Præfectus Fabrum, suivant M. Henzen.

Il s'agit donc d'une inscription funéraire : d'après la première explication, le monument aurait constaté la propriété absolue du lieu et sans aucune servitude de passage ; d'après la seconde, nous aurions affaire à un de ces chefs de milice municipale dans les provinces, qui serait venu mourir dans la capitale.

Et vous, lecteur, qu'en pensez-vous ?

*
**

L'inauguration du cours de langue celtique a eu lieu au Collège de France, devant un auditoire d'élite, très intéressé par la leçon d'ouverture faite par M. d'Arbois de Jubainville.

L'éminent professeur a d'abord passé en revue les différents noms que la race celtique a portés aux diverses époques de son histoire (Keltés, Galates, Gaulois). Puis il a examiné l'étendue du territoire autrefois occupé par cette race, et il a montré l'importance du rôle qu'elle a joué dans l'histoire.

M. d'Arbois de Jubainville se propose de continuer l'étude des questions générales les mardis à dix heures un quart ; il expliquera un texte vieil-irlandais les vendredis à la même heure.

*
**

Les lauréats du concours Rossi, ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques (prix de 5,000 également partagé), sont MM. Alfred Jourdan, doyen de la Faculté de droit d'Aix, et Edmond Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Caen. Le sujet était : « Du rôle de l'Etat dans l'ordre économique. »

M. Alfred Jourdan a déjà été deux fois lauréat de l'Académie pour des travaux dont le premier a pour titre : « Droit français ; ses rapports avec les principes de la morale et avec l'économie politique » ; dont l'autre est intitulé : « Epargne et capital ; du meilleur emploi de la richesse ».

*
**

Un arrêté ministériel décide que la distribution des récompenses honorifiques accordées aux mem-

bres des Sociétés savantes, tant des départements que de Paris, aura lieu à la Sorbonne, le samedi 15 avril 1882, à deux heures précises.

Les mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 avril, des lectures ou des expositions verbales seront faites à la Sorbonne par les membres des Sociétés savantes.

*
**

Les journaux de la Dordogne rapportent qu'on vient de découvrir aux environs d'Excideuil, dans les parages de Gaudumas, des vestiges fort curieux de retranchements antiques, datant de l'époque gauloise. C'est la seconde fois que l'on constate, en France, l'existence de fortifications de ce genre. Les premières furent signalées, il y a quelques années, dans la Creuse, et leur découverte fut l'objet, au sein des Sociétés savantes, d'intéressantes discussions.

*
**

Statistique des journaux répandus dans le monde entier :

D'après les premières feuilles du *Newspaper and Bank Directory of the World*, de M. H.-P. Hubbard, il y aurait dans le monde entier 34,274 journaux et revues, ayant un tirage, en chiffres ronds, de 116,000,000 d'exemplaires, donnant pour l'année 10,592,000,000 d'exemplaires, et environ six journaux et demi par tête et par an.

L'Europe en compterait 19,557, l'Amérique du Nord 12,400, les deux pays ensemble réunissant environ les neuf dixièmes de tout ce qui se publie en ce genre. L'Asie en a 775, l'Amérique méridionale 699, l'Australie 661, l'Afrique 132.

De toutes ces publications périodiques, il y en a 16,500 imprimées en anglais, 7,800 en allemand, 3,850 en français, plus de 1,600 en espagnol.

Il y a 4,020 journaux quotidiens, 18,274 tri-hebdomadaires, bi-hebdomadaires et hebdomadaires, et 8,508 d'une périodicité moins fréquente.

X. RAMBLER.

Le Gérant : A. JOLLY,

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. -- Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

DOUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au Paris contre

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

La vie publique ne dit pas ce qu'on est; elle dit ce qu'on veut paraître.
(La Baumelle).

La vérité est populaire, populace même, s'il se peut dire, et sent tout à fait la canaille, étant l'antipode du bel air, diamétralement opposée au ton de la bonne compagnie.

(P.-L. Courier).

Le talent ne vaut pas l'orgueil qu'il nous inspire. Dans mille hommes à grands talents, il n'y en a peut-être pas un qui ait assez de force d'âme pour se consoler de l'ineptie ou des talents éminents des autres hommes. (Grétry.)

On ment bien plus par ses actions que par ses paroles.

(Mme d'Arconville).

Il faut toujours agir avec franchise, si on veut être sincèrement vertueux. Le premier pas vers le vice est de mettre du mystère aux actions innocentes; et quiconque aime à se cacher, a tôt ou tard raison de se cacher. (J.-J. Rousseau.)

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. (La Rochefoucauld.)

Un joueur commence par se dégoûter de toute autre occupation que le jeu, et finit, le plus souvent, par se rendre incapable de tout autre intérêt. (Diderot.)

CHEMINS DE FER DE L'OUEST (GARE ST LAZARE)

LONDRES
Par ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

Départs journaliers (Dimanches exceptés) par trains rapides

Billets Simples valables pendant 7 jours.

1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
41 fr. 25	30 fr.	21 fr. 25

Billets d'Aller et Retour valables pour un mois.

1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
68 fr. 75	48 fr. 75	37 fr. 50

Billets directs pour LIVERPOOL, MANCHESTER, BIRMINGHAM et DUBLIN

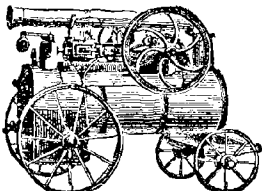
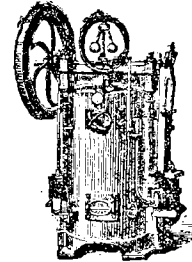
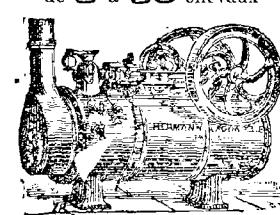
Billets Simples valabl. pour 10 j.	1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.	Bill. d'All. et Ret. valables 1 mois	1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.
Paris à Liverpool.....	77 50	57 20	42 20	Paris à Liverpool.....	144 25	103 10	79 35
Paris à Manchester.....	71 85	55 »	40 60	Paris à Manchester.....	130	98 75	76 10
Paris à Birmingham.....	82 90	46 85	33 »	Paris à Birmingham.....	110 60	80 »	61 »
Paris à Dublin (Westl. Row).....	116 25	86 25	» »	Paris à Dublin (Westl. Row).....	193 75	142 50	» »
Paris à Dublin (North Wall).....	» »	» »	50 »	Paris à Dublin (North Wall).....	» »	» »	85 65

Pour les renseignements, s'adresser à la Gare St-Lazare et dans les bureaux de ville de la Cie, à Paris.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR $\frac{1}{2}$ FIXES ET LOCOMOBILES

<p>Cl. 52 MACHINE HORIZONTALE Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINÉ VERTICALE de 1 à 20 chevaux</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux</p> 
---	--	--

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer

Envoi franco des Prospectus détaillés

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

Diplôme d'honneur de 1869 à 1876

SIROP
du Dr **Red**

Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DRUOT

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue du Château-d'Eau, 48.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme).
14, rue des Jeûneurs, Paris. -- J.-V. Wilhem, imp.)
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

GOUDRON
FREYSSINGE

Liqueur normale concentrée de Goudron de Norwège
Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre:
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. -- PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

VENTE DE
1,000 Parts -- 1,000 Demi-Parts -- 1,000 Dixièmes de Part

DE LA

BANQUE POPULAIRE

SASPORTAS & C^{ie}

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EN COMMANDITE

Divisée en 10,000 parts d'intérêt, aux termes des Statuts passés devant M^e VIAN, notaire à Paris, le 20 Février 1881

SIÈGE CENTRAL : PARIS, Rue Chauchat, 4,

Succursales : FONTENAY-LE-COMTE (Vendée); place du Marché-aux-Herbes ; LOCHE (Indre-et-Loire),
rue du Château, 18 ; NIORT (Deux-Sèvres), 11, rue Ricard ; ROUEN (Seine-Inf.), 7, rue Jeanne-d'Arc.

EXPOSÉ

De toutes les institutions créées dans l'intérêt général du public, les Banques et les Sociétés financières tiennent incontestablement le premier rang, et l'on peut affirmer que, dans l'organisation sociale actuelle, toute la puissance matérielle, toute la richesse d'un pays, son commerce, son industrie, sa force même se rattachent à la *Finance*.

Nous lui devons les grandes entreprises que nous admirons chaque jour et qui étonneront la postérité ; les chemins de fer, les canaux, les grands travaux publics ont reçu leur impulsion première du concours de nos établissements de crédit.

Par l'intelligent groupement qu'elles font de l'épargne et par leur puissante organisation, les Banques ont contribué au développement de la richesse publique, en même temps qu'elles ont augmenté dans de larges proportions la valeur primitive de leur capital, tout en distribuant chaque année d'importants dividendes à leurs actionnaires.

La BANQUE POPULAIRE fondée depuis plusieurs années jouit d'une situation très prospère ; son titre est un programme :

Protéger et servir les intérêts de tous ; contribuer au développement de l'épargne dans toutes les classes de la société ; s'intéresser aux affaires commerciales, industrielles et agricoles ; faciliter la production première et encourager les inventions nouvelles,

Le champ est vaste ! Les moyens d'action sont abondants !

La BANQUE POPULAIRE est une institution financière utile à la portée de la généralité de l'épargne française.

LES PARTS DE LA BANQUE POPULAIRE SONT MISÉS EN VENTE AU PRIX DE :

1,000	Francs	chaque	Part
500	—	—	Demi-Part
100	—	—	Dixième de Part

ELLES RAPPORTENT 5 0/0 D'INTÉRÊT NET PAR AN

Payable le 1^{er} Mars et le 1^{er} Septembre de chaque Année.

BULLETIN D'ACHAT

Je soussigné (1) _____

demeurant à _____

déclare me porter acheteur de (2) _____

3) _____ Parts d'intérêt de la Banque Populaire.

Je verse à l'appui de ma demande la somme de Fr. (4) _____ par titre.

A _____ le _____ 188

SIGNATURE :

(1) Nom et prénoms. — (2) La quantité en lettres. — (3) Indiquer si l'on achète des parts, des demi-parts ou des dixièmes de part.

(4) Les versements sont de 1,000 fr. par part, 500 fr. par demi-part, 100 fr. par dixième de part.

Remplir ce Bulletin et l'adresser, avec le montant des titres achetés, à la BANQUE POPULAIRE, 4 rue Chauchat, Paris ; et dans ses succursales de Fontenay-le-Comte, Loches, Niort, Rouen, et chez ses Agents et Correspondants.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

16 MARS 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N° 59 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

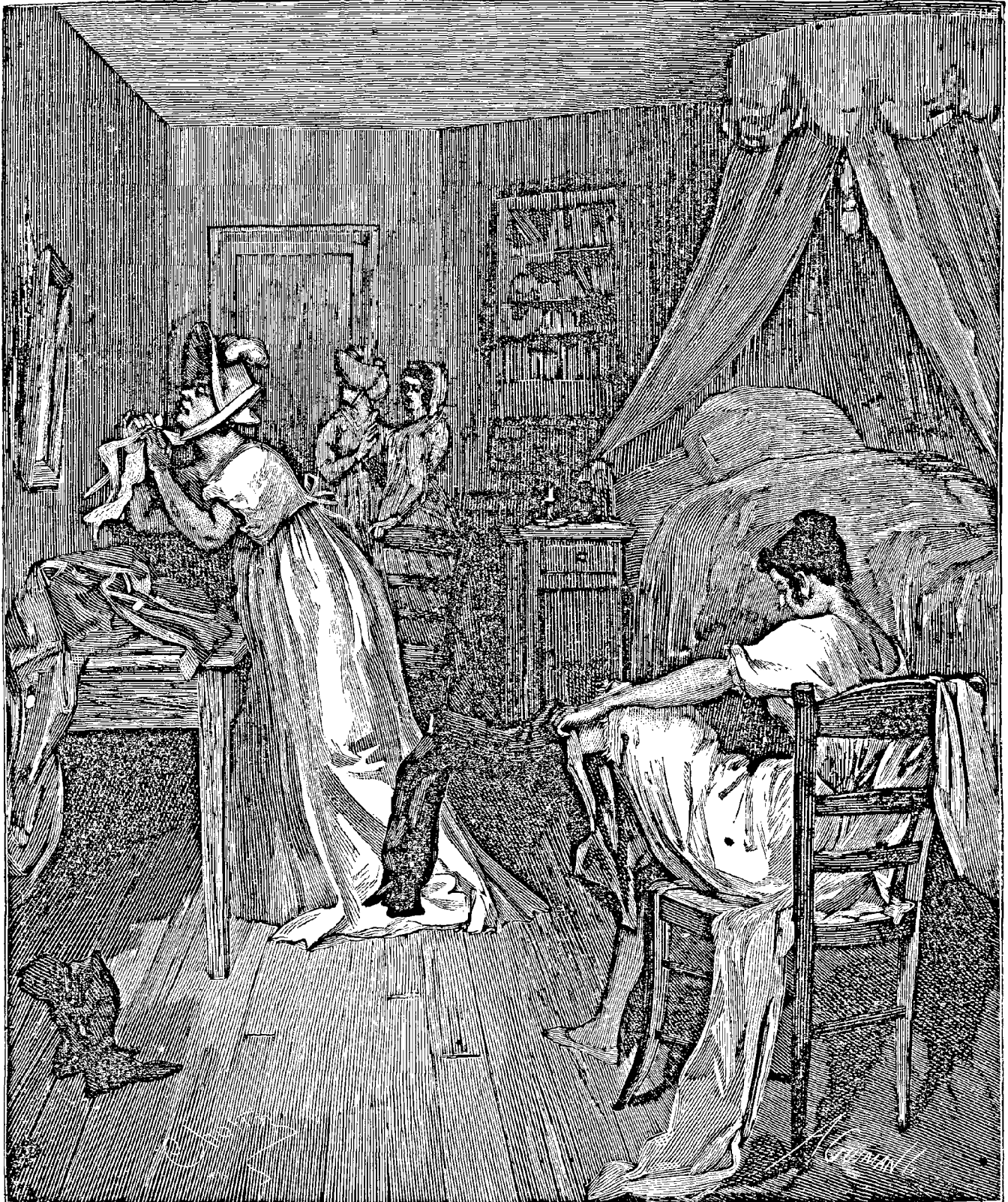
BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros du dévouement*: Mme de la Valette. — *Galerie des poètes illustres*: François Villon. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre XXXVII. — *Nord et Sud*: Où M. Desvarennes reconnaît une vieille erreur et se promet de l'expier. — *Alexandre et Diogène*: Bas-relief de P. Puget, au musée du Louvre. — *Cours d'Histoire Universelle*:

Deuxième partie. Marius et Sylla. — Nouvelles de la république des lettres, etc., etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros du dévouement*: Madame de la Valette à la Conciergerie, changeant de vêtements avec son mari. — *Beaux Arts*: Alexandre et Diogène, bas-relief de Pierre Puget, au musée du Louvre.



LES HÉROS DU DÉVOUEMENT. — Mme de la Valette changeant de vêtements avec son mari (p. 98, col. 3)

LES HÉROS DU DÉVOUEMENT

MADAME DE LA VALETTE

L'énergique dévouement déployé par Mme de la Valette pour arracher son mari à la mort est devenu légendaire, au point que le fait même, dans sa simplicité, est quelque peu oublié, ou du moins méconnu. L'histoire de cette femme justement illustres'arrête d'ailleurs, pour beaucoup, à l'évasion de son mari, nous avons eu bien des fois à le constater: elle est, hélas ! plus longue et surtout plus triste.

Mme de la Valette était fille du marquis de Beauharnais, frère aîné du premier mari de l'impératrice Joséphine, et s'appelait en conséquence Emilie-Louise de Beauharnais. Née vers 1785, Napoléon, son oncle par alliance, lui fit épouser son ancien aide de camp Antoine-Marie-Joseph Chamans de la Valette, qui était directeur général des postes lors de la première Restauration.

Après avoir contribué de tout son pouvoir au retour de Napoléon, le comte de la Valette, qui avait repris son ancien poste et avait été nommé pair de France pendant les Cent-Jours, demeura à Paris après le désastre de Waterloo et fut arrêté le 18 juillet 1815. Traduit en cour d'assises sous la prévention de haute trahison, il était condamné à mort le 21 novembre. — C'est ici que commence le rôle de son héroïque femme.

Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, Mme de la Valette résolut de faire tous les efforts humains possibles pour obtenir la grâce du condamné. Elle demanda une audience au roi, obtint du duc de Richelieu qu'il parlât à la duchesse d'Angoulême et de Marmont, ami de la Valette, qu'il la conduisit aux Tuileries.

Mais la duchesse d'Angoulême, dûment conseillée, promit de se montrer impitoyable; et, pour éviter

toute surprise, une consigne sévère interdit l'entrée des Tuileries à toute femme, le jour même de l'audience promise. Malgré cette consigne, Marmont introduisit la triste sollicitieuse dans le palais, et l'installa dans un salon où le roi et la duchesse devaient passer pour aller entendre la messe. Mais lorsque Mme de la Valette se jeta aux pieds du roi, un placet à la main, celui-ci prit le placet en prononçant quelques paroles vagues, tandis que la duchesse d'Angoulême tournait systématiquement le dos à cette scène douloureusement émouvante, d'une pauvre femme désespérée sollicitant pour la vie de son mari des maîtres à qui un peu plus ou un peu moins de sang devait être si indifférent.

Elle ne dura qu'une minute, cette scène; le roi et la duchesse passèrent: une minute encore et on eût pu les voir prosternés, avec toute l'humilité convenable et la conscience muette, aux pieds du Dieu de miséricorde et de bonté.

Et le lendemain 21 décembre, était le jour fixé pour l'exécution!

Heureusement Mme de la Valette ne s'était point fait illusion sur la clémence de Louis XVIII, à qui elle ne s'était peut-être adressée que pour n'avoir aucun reproche à se faire: et elle s'était déjà occupée de préparer l'évasion de son mari. Elle s'était entendue pour cela avec un ancien ami du condamné, qui avait promis son concours actif; cet ami, nommé Baudus, s'était même, en prévision du succès de cette audacieuse tentative, assuré d'un asile sûr, chez un chef de division aux affaires étrangères, ancien conventionnel, Bresson (des Vosges). En sortant des Tuileries, la courageuse femme aborda résolument, n'ayant pas de temps à perdre comme on sait, l'exécution de son hardi projet.

« Mme de la Valette, dit Louvet, se fit transporter à la Conciergerie dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille, âgée de quatorze

ans et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé. La comtesse prit les vêtements de son mari et lui donna les siens.

« Pendant ce temps, un domestique inintelligent eut l'imprudence de dire aux porteurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller.

« — Vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il.

« — C'est donc M. de la Valette que nous ramènerons? répondit l'un des porteurs.

« Cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Un charbonnier vint pour le remplacer. Enfin, après des adieux pénibles, trois femmes reparurent dans le greffe de la prison; une d'elles abîmée dans sa douleur, se couvrait le visage de son mouchoir et poussait des sanglots, s'appuyant sur l'épaule de la jeune fille. Le concierge, attendri, l'aïda à sortir sans oser se lever son voile. Rentré dans la chambre du prisonnier, il n'y trouva plus que Mme de la Valette.

« — Ah ! madame, s'écria-t-il, je suis perdu ! Vous m'avez trompé !

« Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que Mme de la Valette était grande et mince, tandis que la Valette était un petit homme gros et ramassé. »

Baudus, qui attendait à la porte de la Conciergerie, fit monter l'évadé en voiture et le conduisit chez le chef de division, qui le cacha au ministère, où personne n'aurait imaginé de l'aller chercher. Il y demeura jusqu'au 10 janvier 1816, jour où il en sortit sous l'uniforme de colonel de l'armée anglaise, en compagnie de trois de ses pseudo-compatriotes, M. Bruce, le général Wilson et le capitaine Hutchinson, qui le conduisirent en Belgique, d'où il gagna la Bavière.

Que devenait, pendant ce temps, la femme dévouée à qui il devait la vie et la liberté ?

Arrêtée à la Conciergerie sous les

habits de son mari, elle fut toutefois relâchée au bout de peu de temps, Louis XVIII ayant, assuré-t-on, reconnu que, seule dans cette affaire, elle avait fait son devoir. Mais, succombant à tant d'émotions terribles, l'infortunée perdit la raison, et lorsque son mari, ayant obtenu des lettres de grâce, revint en France, elle ne le reconnut même pas.

Mme de la Valette mourut dans ce triste état en 1855, ne se doutant point qu'elle fût veuve depuis vingt-cinq ans.

Ajoutons que le malheureux géolier qu'elle avait si habilement et si courageusement trompé, fut condamné à deux ans de prison pour cela, et que les trois Anglais qui avaient achevé le sauvetage du comte de la Valette subirent trois mois de la même peine.

A. B.

GALERIE DES POÈTES ILLUSTRES

FRANÇOIS VILLON.

I

Maître François Villon naquit à Paris en 1431. Il a soin de nous le dire lui-même, dans sa cynique épigramme :

Je suis François, dont ce me poïsa,
Né de Paris emprés Pontoise.

Villon n'était pas le vrai nom de notre poète, mais François de Loge. On a fait de Villon, en s'appuyant sur le sens latin du mot, un synonyme de *fripion*; mais fripon est un nom qu'on ne porte pas d'ordinaire. D'ailleurs, il est certain qu'il le prit en l'honneur de son protecteur, homme fort honorable qui s'appelait Guillaume Villon. Ce protecteur fut pour Villon un « plus que père. »

La famille de Villon n'était ni riche ni noble :

Pauvre je suys de ma jeunesse,
De pauvre et de petite extrace.
Mon père n'eut onc grande richesse,
Ne son aieul nommé Bracc.
Pauvreté tous nous suyt et trace.

Sur les tombeaux de mes ancestres,
Les ames desquelz Dieu embrasse,
On n'y voit couronnes ne sceptres.

Villon étudia à l'université de Paris, au milieu des horribles souffrances que les écoliers pauvres avaient à supporter alors. Il obtint le grade de licencié de faculté ès-arts, mais sa paresse et ses goûts de bohème l'empêchèrent d'aller plus loin. Déjà la prison du Châtelet l'avait plusieurs fois reçu, pour vols qualifiés de « rôts et de pâtisseries », quand Villon écrivit son testament connu sous le nom de *Petit-Testament*.

Villon continua toujours sa vie de débauché, mais il faillit bien un moment ne plus revoir la lumière. A la fin de 1457, il se trouva mêlé dans une affaire où il y eut escalade, vol et meurtre. Le Parlement de Paris s'empara de Villon, et le condamna à mort, c'est-à-dire à être pendu. En attendant, on l'enferma au Châtelet. Déjà, dans sa sinistre *Ballade des Pendus*, que Saint-Amant a voulu vainement imiter, il s'était représenté pendu au gibet de Montfaucon, au milieu de ses compagnons d'aventure ; ces os lavés par la pluie, blanchis par le soleil, son squelette dansant au gré des vents, quand le hasard vint à son secours. Charles d'Orléans, le poète, eut une fille. Villon ne laissa pas passer l'occasion. Il envoya ballades sur ballades au prince, et celui-ci le sauva du dernier supplice; mais le Parlement de Paris ne l'avait pas grâcié entièrement, et Villon fut banni de Paris.

Il erra alors en France, un peu partout. Son odyssée ne devait pas s'arrêter là; il fut enfermé de nouveau par l'évêque d'Orléans, on ne sait trop pour quelle cause. L'avènement de Louis XI lui rendit la liberté.

Il repassa encore souvent entre les mains de la justice, pour des larcins dont il s'excuse sur la faim : « Nécessité, dit-il, fait gens méprendre, et faim saillir le loup du bois, » et sans Louis XI, *Loys le Bon*,

comme il l'appelle, il aurait été certainement pendu.

Le reste de sa vie se passa toujours dans la misère, le vice et la débauche. Quels honteux moyens de vivre, que ceux indiqués dans ces *Reques franches*, dont Villon n'est pas l'auteur, mais où il se trouve tenir une si belle place !

Il mourut en 1484, ne laissant à la terre qu'un corps où « les vers ne trouveront grand' grasse, tant la faim lui fit rude guerre. » Il avait fait peut-être partie d'une troupe de confrères de la Passion, comme Rabelais le raconte, et de la bande joyeuse des *Enfants sans souci*. On lui a même attribué la farce de *Maître Pathelin*, le seul chef-d'œuvre que nous ait légué le théâtre du moyen-âge.

On ne sait ni à quelle époque, ni dans quelle ville Villon composa son chef-d'œuvre, le *Grand Testament*.

II

Cet homme, de mœurs si grossières, était pourtant un poète, et le plus grand de son époque. Il vient avec Charles d'Orléans, qui plusieurs fois avait rencontré la note vraie, mais pour qui la poésie n'était « qu'un amusement de l'imagination, une broderie qu'on faisait avec l'esprit »

« Charles d'Orléans est le dernier trouvère, le dernier poète de la société féodale : Villon est le poète de la vraie nation, sur les ruines de la féodalité qui finit » (Nisard.)

Villon est le premier poète de la France moderne. Il est chef d'école. Au moment où parut Villon, la littérature française subissait une période de transformation; elle passait de la poésie générale qui se montre à l'enfance de nos peuples, pour animer toutes les connaissances de l'esprit humain, à la poésie personnelle qui fait dire au poète ce qu'il éprouve, qui lui fait chanter ses propres amours et non des amours imaginaires. Cette poésie personnelle, Villon s'en empara du premier coup. Ses vers sont l'image de

ses débauches, de sa vie, de ses amours.

Ses amours ne sont pas des princesses, voire des reines: c'est la grosse Margot, la *gente saulcissière* du coin, Catherine la *bouchière*; mais qu'importe? — Ses rendez-vous galants ne sont pas dans un bois, dans un jardin, tout plein de roses, mais dans les tavernes et les cabarets, à l'abreuvoir Popin, au Pont-Neuf, à Bicêtre, à la tour de Nigeon. Goûts et coutumes populaires, qui laissent bien loin les plates allégories du siècle passé. Dans ces vers, qui sentent souvent trop la société que fréquentait Villon, on trouve cet accent mélancolique mêlé aux choses les plus gaies, ces saillies de verve, de malice, d'humour, que le vrai esprit gaulois a toujours possédées.

Quel charmant retour vers le passé :

Bien seay, si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle!

Et sa ballade des *Dames du temps jadis*, petit chef-d'œuvre dont le refrain est dans toutes les mémoires :

Dietes-moy où, n'en quel pays,
Est Flora (1), la belle Romaine,
Archipiada, ne Thais, (2)
Qui fut sa cousine germaine;
Echo, (3) parlant quand bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estau,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan! (4)

Où est la très sage Heloys,
Pour qui fut chartré, (5) et puis moyne.
Pierre Esbaillart (6) à Sainct Denys
(Pour son amour eut cest essoyn)? (7)
Semblablement où est la royne (8)
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en ung sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan

(1) Courtisane romaine à qui l'on attribue l'invention des fêtes florales.

(2) Thais, célèbre courtisane grecque, qui suivit Alexandre en Asie.

(3) Echo, amante de Narcisse.

(4) Antan (*ante annum*) de l'année passée.

(5) Comme le veut la légende et non l'histoire.

(6) Abeillard.

(7) *Essoyne*, peine, épreuve.

(8) Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X le Hutin, tristement célèbre par les débauches sanglantes de la Tour de Nesles.

(9) C'est la reine Blanche de Castille, mère de Saint Louis, qui chantait, en s'accompagnant du luth, les poésies que composait pour elle le trouvère Thibaut de Champagne.

La royne Blanche comme ung lys,
Qui chantait à voix de seraine;
Berthe (10) au grand pied, Bietris, Allys,
Haramburge qui tint le Maine;
Et Jeanne, la bonne Lorraine
Qu'Angliors bruslèrent à Rouen;
Où sont-ils, vierge souveraine?...
Mais où sont les neiges d'antan.

« C'est le charme d'Horace et d'Anacréon. Rien de plus mélancolique et de plus aimable que cette évocation des beautés célèbres, ces paroles gracieuses, et cette chute uniforme qui les renvoie toutes au néant, et les fait disparaître comme la neige de l'an passé! » (Villemain)

Lui seul (Charles d'Orléans, dans son amusement, l'avait oubliée), a pensé à Jeanne d'Arc :

Et Jeanne, la bonne Lorraine
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen!

Il est patriote. Il a vu de près les maux du peuple, et il sait ce que les Anglais ont fait souffrir à la France :

Quatre mois soit en un vivior chantant,
La tête au fond ainsi que le butor,
Ou au grand Turc vendu argent comptant,
Pour être mis au harnois comme un tor,
Ou trente ans soit, comme la Magdelaine,
Sans vêtir drap de linge ni de laine,
Ou noyé soit, comme fut Narcissus,
Ou aux cheveux, comme Absalon pendu
Ou comme fut Judas par désperance,
Ou pust mourir comme Simon Magus
Qui mal voudrait au royaume de France!

Il a vu la mort trop souvent de près, pour ne pas s'être familiarisé avec elle, et c'est toujours avec un certain malin plaisir qu'il la rencontre. Peut être a-t-il dansé parmi les tombes et les ossements, à cette époque « où la fameuse danse Macabre emportait dans son tourbillon la ronde infernale des trépassés, et où le populaire se ruait pour s'étourdir au charnier des Innocents. »

Il décrit le travail de décomposition que subit le corps après la mort : « Ce corps féminin, tendre, poli, suave, gracieux, se dessèche, le nez se courbe, les veines se tendent, le colenfle, la chair se mollit. » Cela ne rappelle-t-il pas le fameux

(10) Femme de Pépin le Bref et mère de Charlemagne, suivant la légende; héroïne du roman de *Berthe aux grands pieds*.

passage où Bossuet parle de cette chair qui change de nature, qui ne garde même pas longtemps le nom de cadavre, et devient un je ne sais quoi, qui n'a de nom dans aucune langue? Une autre fois, c'est avec Shakspeare et la scène terrible des fossoyeurs, que Villon se rencontre au charnier des Innocents :

Quand je considère ces têtes,
Entassées en charniers,
Tous furent maîtres de requêtes
Ou tous de la chambre aux deniers
Ou tous furent porte-panniers,
Autant puis l'un que l'autre dire :
Car d'évêques ou lanterniers
Je n'y vois rien à redire.

Et icelles qui s'inclinaient
L'une contre l'autre en leur vies,
Desquelles les unes régnaient
Des autres, craintes et services,
Là les vois toutes assouviés,
Ensemble, en un tas péle mêlé;
Seigneuries leur sont ravies:
Clerc ni maître ne s'y appelle!

Dans son *Petit Testament*, Villon se fait satirique et railleur. Il ne se met pas en peine pour entrer en matière, et il ne va pas chercher un songe à son secours. Un beau jour, il se trouve forcé de quitter Paris pour rompre une passion qu'il avait contractée. Il ira jusqu'à Angers. Comme il part pour un « lointain voyage » et qu'il n'est pas « sûr de revenir », il juge prudent de faire préalablement certains legs. Il lègue à de pauvres clercs de la cité sa nomination de l'Université; à un ami qui a trop d'embonpoint, deux procès « qui trop n'engraissent »; à un ivrogne « son muids.... (je crois bien qu'il est vide!) »

C'est ainsi qu'il passe en revue tout son entourage, en décochant des traits satiriques ou moqueurs. Tous y passent, le boucher, le procureur, le barbier, le marchand, le sergent du guet; mais tous ces traits ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur verdeur et de leur sel gaulois, pour nous qui ne savons pas les faits auxquels ils font allusion.

Ces legs, connus sous le nom de *Petit Testament*, sont continués par le *Grand Testament*, le chef-d'œuvre de Villon. Il a les mêmes dé-

fauts que le premier c'est-à-dire le peu d'intérêt qu'il peut nous offrir, mais les morceaux intercalés dans le *Grand Testament*, comme les regrets de la belle Heaulmière, la ballade de la grosse Margot, sont mieux réussis.

Outre les deux Testaments de Villon, on a encore de lui des poésies diverses, parmi lesquelles on remarque : la *Ballade des Proverbes*, la *Ballade des menus propos*, etc...

A la suite de ces poésies, on place un assez grand nombre de pièces que l'on attribue à Villon, mais il en est bien peu qui portent l'empreinte de son génie.

Les *Reques franches*, dont nous avons déjà parlé, ne sont pas de Villon, mais d'un de ses amis. Les poésies de Villon ne furent imprimées qu'après sa mort. Clément Marot, sur l'ordre de François I^{er}, donna une édition de Villon. Du temps de François I^{er}, l'enfant du peuple Villon était regardé comme le premier des poètes qui étaient venus avant la Renaissance. Il passait avant un prince, Charles d'Orléans. Aussi, Clément Marot, qui lui devait tout, ne lui ménagea-t-il pas les louanges.

Le sévère Boileau n'a su faire autrement que de mettre Villon à la tête de la médiocre énumération qu'il fait des poètes d'autrefois :

Villon fut le premier, dans ces siècles
[grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux ro-
[manciers.

C'est déjà un grand point pour Boileau, d'avoir nommé Villon; mais on ne sait ce qu'il veut dire : « fut le premier, etc.... » Peut-être ne songeait-il qu'à le distinguer de ces faiseurs de romans interminables, qui avaient fleuri au siècle précédent?

Villon a légué le génie gaulois, dans toute sa sève et sa verdeur, à Marot, qui l'a transmis à Régnier, plus pur et moins désordonné. La Fontaine en héritera, et plus tard, Chaulieu félicitera Voltaire d'être le successeur de Villon.

J. Y.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXVII.

Le prétendu succès de Jicotencal fut diversement accueilli à Tlascala. Le plus clair de l'affaire, c'est que les principaux capitaines y avaient trouvé la mort, et que, si glorieuse que fût cette mort, elle constituait un véritable deuil public. Mais tandis que les uns gémissaient, réclamaient la paix à grands cris, en disant que ces étrangers qu'on s'opiniâtrait à combattre étaient immortels, les autres, fiers de la mort de la jument de Pierre de Moron, dont la tête leur avait servi de trophée, se répandaient en injures et en menaces terribles contre ces mêmes étrangers.

Le prévoyant Magiscatzin répétait à ses amis les représentations qu'il avait faites au sénat, en vain malheureusement. Jicotencal réclamait du renfort; et un des caciques alliés ayant répondu à son appel, par l'envoi de 10,000 guerriers, le courage revint à ses troupes démoralisées et il obtint du sénat, jusque-là très perplexe, une nouvelle levée et l'ordre de poursuivre les hostilités.

Cortès, comme nous l'avons dit, faisait ajouter aux défenses naturelles du village où il s'était établi, de nouveaux travaux de fortification. Il aurait voulu revenir aux négociations en vue de la paix; mais comment entamer seulement de semblables négociations? Les quatre ambassadeurs Zempoales qu'il avait envoyés, avec si peu de succès, aux Tlascaltecas, avaient réussi à s'enfuir et avaient rejoint l'armée; mais il ne fallait pas songer à les envoyer de nouveau, ni à envoyer d'autres Zempoales, que le sort de leurs camarades, gardés à Tlascala pour apaiser, par leur sang versé sur les autels, les dieux de la guerre, et qui n'étaient parvenus à s'enfuir qu'à la faveur du désordre produit par

le départ de l'armée, n'encourageait que médiocrement à risquer la même aventure.

Aucune démonstration belliqueuse ne venait troubler les Espagnols dans leur retraite fortifiée; et pourtant, il était évident que la lutte n'était que suspendue et devait reprendre d'un moment à l'autre. Cortès, qui tenait à conserver cette position, réfléchit toutefois qu'y demeurer enfermé, c'était donner aux Indiens une opinion fâcheuse du courage de ces hommes réputés invincibles dont avaient parlé les ambassadeurs Zempoales. Il résolut donc d'aller en reconnaissance à la tête d'une partie de ses forces, laissant l'autre à la garde du village fortifié.

C'était une entreprise aventureuse, eu égard surtout aux forces considérables des Tlascaltecas, sans parler de la nature du terrain, si favorable aux embuscades; et Cortès, en tout cas, aurait pu se dispenser d'en prendre lui-même la direction. Il poussa, quoi qu'il en soit, jusqu'aux premiers villages situés sur la route de Tlascala, qu'il razzia sans pitié, enlevant des provisions abondantes et quelques prisonniers; ceux-ci lui apprirent que Jicotencal était campé à deux lieues de la ville et recrutait de nouvelles troupes.

Cortès revint à son quartier général avec son butin et ses compagnons, qu'il avait laissés s'exercer au meurtre et au pillage en toute liberté, et les Zempoales surtout s'en étaient acquittés de la façon la plus cruelle et la plus sauvage. Les prisonniers, par contre, après avoir été l'objet de toute sorte de prévenances, à leur grande surprise, furent remis en liberté pour porter témoignage à l'occasion de la bonté sans pareille des Espagnols.

Cette affaire terminée, Cortès choisit, parmi les prisonniers faits le jour de la bataille, trois Tlascaltecas d'apparence agile, pour les envoyer à Jicotencal, porteurs du message suivant :

« Mon âme est navrée des pertes essuyées par ta république ; toutefois elles ne sauraient être attribuées qu'à ceux qui ont voulu la guerre contre nous, qui venions avec des offres de paix. Je viens te l'offrir encore, avec la promesse d'oublier mes justes motifs de mécontentement. Mais si tu ne t'empreses pas d'accepter cette proposition, tu m'obligeras par là d'exterminer ton armée entièrement et d'un seul coup ! »

Les Indiens porteurs de ce message reparurent bientôt, mais dans quel état ! Ils étaient tout couverts de sang, et lorsqu'on put les examiner de près, on s'aperçut qu'ils étaient affreusement mutilés.

C'était sur l'ordre de Jicotencal qu'ils avaient été arrangés de là sorte ; ils apportaient la réponse de ce général, qui donnait rendez-vous aux Espagnols à la pointe du jour, leur déclarant que son intention était de les conduire tous aux pieds des autels de ses dieux qu'il régalerait du sang de leurs cœurs ! Il ajoutait qu'il leur donnait cet avertissement pour ne point les surprendre, n'ayant point l'habitude de devoir ses triomphes à la négligence de ses ennemis.

Cortès profita sans scrupule de cet avertissement, qui n'était certes pas sans noblesse, et son armée était sur le champ de bataille, prête à combattre, avant le jour. Il avait pris soin de choisir un terrain favorable ; il plaça alors son artillerie aux deux ailes, fit partir ses éclaireurs et demeura avec la cavalerie en réserve, prêt à porter secours là où besoin serait.

Les éclaireurs ne tardèrent pas à signaler l'ennemi. Un moment après, les Indiens, au nombre de plus de 50,000, se répandirent dans la plaine, entourant la vaillante petite armée espagnole, dont ils voulaient s'emparer en vie, pour avoir le plaisir de l'immoler à leurs dieux en toute solennité. Une bordée d'artillerie arrêta ce flot humain dans sa marche. Effrayés des ravages exercés autour d'eux par ces armes terribles, les

Indiens hésitèrent ; mais surmontant leur frayeur, ils se précipitèrent de nouveau en avant, jusqu'à portée de flèche des Espagnols, qui les reçurent à coups d'arbalètes et d'arquebuses.

La lutte enfin prit un caractère d'acharnement terrible, et la supériorité des armes ne contrebalança qu'à grand-peine l'excessive supériorité du nombre. Les Indiens, surpris et irrités par une habileté de manœuvre dont ils n'avaient aucune idée et qui leur était tout aussi nuisible que la perfection relative des armes de leurs ennemis, imaginèrent de se réunir une en masse compacte et de se jeter tout d'un élan sur les Espagnols et les Zempoales qui, cette fois, ne purent résister au choc. La mêlée devint épouvantable, et malgré leur bravoure et leur habileté incontestables, Cortès et ses compagnons eussent peut-être succombé à la fin, sans une circonstance fortuite, on peut dire providentielle, qui les sauva.

Au fort de l'action, on vit tout à coup les Indiens se démenter de la manière la plus étrange, puis se tourner les uns contre les autres ; et finalement, un corps de troupes considérable tourna le dos brusquement et abandonna le champ de bataille.

Voici ce qui s'était passé :

Jicotencal était un général habile autant que brave, mais impérieux et irascible. Un cacique allié qui ne commandait pas moins de dix mille combattants, s'étant arrêté, hésitant, au plus fort de l'action, Jicotencal, oubliant toute prudence, l'avait traité de lâche ! Le cacique avait répondu à cette insulte par un défi personnel ; mais ses guerriers, épousant la cause de leur seigneur, s'étaient mutinés et jetés sur les soldats tlascaltecas ; d'autres caciques alliés avaient pris part à la querelle, et tout d'un coup, Jicotencal s'était vu réduit à ses propres forces, c'est-à-dire à sa propre faiblesse. — Alors il abandonna à son tour le champ de bataille, laissant

une fois de plus la victoire aux Espagnols.

Cortès ne poursuivit les fuyards que pour la forme, afin de ne point laisser ses soldats s'égarer trop loin de son quartier, et remercia le Ciel, sans doute, de l'heureux événement qui l'avait fait triompher quand tout paraissait perdu.

Une quantité innombrable d'Indiens trouva la mort dans cette bataille. Quant aux Espagnols, il paraît qu'ils n'eurent qu'un tué et vingt ou vingt-deux blessés, encore très légèrement.

Quoique vainqueurs, les Espagnols enfoncés et mis en désordre par la charge désespérée de l'ennemi, avaient vu de bien près l'heure de la défaite ; et les réflexions de beaucoup d'entre eux étaient empreintes d'une réelle tristesse. Ils pensaient que, si une affaire aussi sérieuse se reproduisait, ils n'auraient pas probablement la chance de s'en tirer à si peu de frais. Ils manifestèrent en conséquence la détermination de ne pas aller plus loin, dans le seul but de satisfaire l'ambition d'un chef insatiable, et de s'en retourner à la Vera-Cruz, que celui-ci le voulût ou non, puisqu'il n'y avait évidemment pas moyen d'aller plus avant sans courir des dangers aussi disproportionnés.

Cortès, quoique ayant entendu ces propos, se retira dans sa baraque sans paraître soupçonner les intentions des mécontents, voulant leur laisser le temps de revenir d'eux-mêmes à des sentiments tout différents, et sachant bien d'ailleurs que son éloquence ne les y ramènerait pas sur l'heure.

(A suivre)

Réside où tu veux, et acquiers de la science et des vertus : elles te tiendront lieu d'ancêtres. Cortes, l'homme est celui qui dit : « Voilà ce que je suis », et non celui qui dit : « Mon père a été ceci ou cela. »

(Maxime arabe.)

NORD ET SUD

XII

où M. DESVARENNES RECONNAIT NOBLEMENT ET SPONTANÉMENT UNE VIEILLE ERREUR, ET SE PROMET DE L'EXPIER.

Le lendemain de cette conférence mémorable et légale, la famille Desvarennés était reçue à la gare Saint-Lazare par Elphège Courtois, dont l'empressement chaleureux faisait sur ces gens désolés une impression décisive. Il se chargea de tout, du transport des bagages et des voyageurs, du choix d'un hôtel, des mille ennuis du service. Dans l'après-midi même du jour de leur arrivée, il consentit sans la moindre objection à accompagner M. Desvarennés au ministère de la guerre, quoiqu'il sût très bien qu'il n'y avait plus personne dans les bureaux.

Le soir, il dînait à la table de ses protégés auxquels il développait tout un plan d'enquête extrêmement ingénieux et étendu, et dont l'exécution n'exigeait rien autre que le dévouement absolu dont il priait M. et Mme Desvarennés, ainsi que Mlle Edmée de vouloir bien faire l'épreuve sérieuse et répétée. Et ce n'était pas un engagement pris à la légère, ou avec le ferme propos d'en éluder par la suite les points les plus hasardeux ou les plus difficiles. Loin de là ! Non seulement le jeune avocat accompagnait M. Desvarennés partout où le fol espoir de quelque renseignement un peu sérieux le poussait, mais il lui suggérait de nouveaux moyens, des sources inattendues — toujours taries ; et en dehors de ces démarches collectives, Elphège ne cessait d'en faire d'isolées. Il déjeunait ou passait la soirée ou la matinée avec des employés du ministère, dont il réchauffait le zèle, tout en faisant leur partie de jaquet ou de bésigue ; avec des officiers du régiment d'Edouard, dont il cherchait à galvaniser la mémoire paresseuse (et c'est ainsi,

pour le dire en passant, qu'il avait arraché au lieutenant Grandclaude le récit de l'épisode sanglant qui représentait comme presque certaine la fin malheureuse du jeune officier).

Il fallait que M. Courtois père connût bien le chemin du cœur de son fils, car il l'avait trouvé du premier coup, pour le plus grand avantage de ses « chers voisins et amis. » La lettre qu'Elphège avait trouvée chez lui, après sa conférence avec maître Guillôchon, ne devait laisser aucun point obscur ou même douteux, car le dévouement du jeune homme, sans cesse en éveil, prévenait les moindres désirs de la malheureuse famille, et son activité ne faiblissait pas plus que le débit d'un rôle appris par cœur, avec le ferme propos de n'en passer ou dénaturer un traître mot. Dans cette lettre, M. Courtois avait glissé, entre autres stimulants, une vague allusion à des preuves, au moins morales, qu'il avait de la mort du fils Desvarennés, en ajoutant qu'il se réservait de les produire en temps opportun, si besoin était. De preuves, morales ou non, il est constant qu'il n'y en avait pas plus que sur la main, ni chez M. Courtois, ni ailleurs ; mais l'ancien fonctionnaire avait si souvent plaidé le faux pour savoir le vrai et tendu à ses adversaires l'embûche de ses mensonges officiels, qu'il ne croyait pas devoir se départir d'habitudes dont il avait appris à connaître les effets salutaires. Or, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, il avait touché juste : Elphège, rebelle aux arguties de son patron, crut fermement au mensonge de son père.

Les Desvarennés et les Courtois étaient en relations de simple voisinage, sans la moindre intimité, sans le plus petit désir — au moins de la part des premiers — d'en venir jamais là. Mais dans les circonstances graves, les relations les moins suivies, les plus banales se nouent étroitement avec une extrême facilité, et ainsi en était-il

advenu entre les deux voisins. M. Courtois n'avait pas tardé à connaître l'état d'anxiété dans lequel se consumait son voisin ; il avait appris ensuite, du pauvre père lui-même, qu'il ne pouvait supporter plus longtemps les angoisses de l'incertitude, et qu'il se proposait en conséquence d'aller à Paris, dans l'espoir d'obtenir plus tôt les renseignements, quels qu'ils fussent, qui devaient y mettre fin.

Courtois s'enquit alors, avec une discrétion et une bienveillance également courtoises, des moyens d'information que M. Desvarennés, qui n'avait jamais beaucoup pété qu'en rapports d'affaires avec la capitale, comptait mettre en jeu ; et il apprit qu'il n'en avait aucun qui ne fût à la portée du premier venu, avec un approvisionnement très insuffisant des qualités nécessaires pour en tirer parti. Il offrit donc l'entremise de son fils, avocat du barreau de Paris, et homme de ressources — il aurait pu dire d'expédients.

Sans se douter qu'au même moment où il lui faisait cette proposition inespérée, l'ancien fonctionnaire jetait les fondements d'un plan grand comme le monde, dont l'exécution devait avoir pour principal résultat une modification importante dans le personnel des avoués près la cour de Paris, M. Desvarennés accepta, avec l'empressement que tous ceux qui n'ont pas l'habitude des démarches personnelles mettent à accepter les services d'un *cicerone* irrégulier, qui n'est souvent qu'un très régulier *pick-pocket*.

Depuis qu'il était à Paris, M. Desvarennés se flattait d'avoir appris à connaître Elphège, et s'applaudissait de cette découverte, tout en se reprochant amèrement de l'avoir méconnu jusque-là. Car, pour dire la vérité, il ne se le rappelait à cette époque que comme l'infortuné propriétaire d'une physiologie antipathique, à qui il avait toujours éprouvé beaucoup de peine à rendre son salut, sans s'expliquer le senti-

ment qui se traduisait par une ré-
pulsion si insultante pour celui qui
en était l'objet.

— Je n'y comprends rien, se di-
sait l'excellent homme, honteux de
sa conduite passée à l'égard d'un
homme qui lui rendait tant de ser-
vices. Ceci prouve une fois de plus
combien il est sage de résister à une
première impression. Qu'avais-je à
reprocher à ce jeune homme, si ce
n'est que sa figure ne me plaisait
pas? Rien... Et voici que, par un fa-
tal retour, je me trouve endetté en-
vers lui pour toute ma vie! L'homme
est sujet à l'erreur, c'est mon ex-
cuse; mais cette excuse ne saurait
me faire oublier ma faute ni l'obli-
gation de la racheter.

Ayant commencé par rendre ainsi
justice à Elphège Courtois, M. Des-
varenes avait dès lors le cœur
tout grand ouvert au sentiment de
la reconnaissance, et par l'activité
de son dévouement, le jeune légiste
devait exalter ce sentiment jusqu'à
la puissance d'une affection pro-
fonde et quasi paternelle. C'est là
qu'il en était, en effet, au moment
où nous avons fait sa précieuse con-
naissance, et il n'avait déjà plus,
suivant l'expression de maître Guil-
lochon, qu'à laisser aller les choses
— en supposant toutefois que la
principale intéressée, comme il ar-
rive si souvent, ne dût être con-
sultée que pour la forme. De sorte
que M. Desvarenes, très incon-
sciemment, se prêtait de la meilleure
foi du monde au couronnement de
l'édifice élevé par les Courtois, dans
l'ombre décevante d'une action gé-
néreuse.

Tout récemment, il était arrivé au
malheureux père d'exprimer au
jeune avocat le même regret que
nous l'avons entendu formuler en
présence de sa femme et de sa
nièce.

— Ce ne sera pas ma faute si nous
nous séparons jamais, mon cher
Elphège, avait dit cet excellent hom-
me, en pressant avec effusion la
main de l'aspirant procureur. Puis,
après une pose et un soupir tiré du

fond de ses entrailles : Hélas ! que
n'ai-je une fille ! avait-il ajouté.

Elphège soupira pour son compte
personnel.

— Mais vous n'avez qu'une....
nièce, balbutia-t-il avec effort.

— J'avais rêvé quelquefois de
l'unir à mon malheureux enfant,
dit M. Desvarenes. Et le pauvre
père étouffa un sanglot.

— Allons, bon ! pensa Elphège. Je
m'en doutais presque.

— C'était un rêve sans consis-
tance, et je comptais peu sur sa
réalisation ; car si Edouard et Ed-
mée s'aimaient tendrement depuis
l'enfance, c'était d'une affection
toute fraternelle... Mais à quoi vais-
je penser, bon Dieu !

— Quittons ce triste sujet, cher
monsieur, intervint M. Courtois fils,
ou plutôt abordez-le avec plus de
calme, avec plus de confiance. Dieu
merci, rien n'est perdu, et Mlle Ed-
mée n'est pas... encore veuve.

Elphège accentua ces paroles en-
courageantes d'un gros soupir équi-
voque, qui ne pouvait manquer d'at-
tirer l'attention de son interlocu-
teur. M. Desvarenes, attendri, re-
garda son jeune ami avec un éton-
nement mêlé de compassion. Cesou-
pir l'avait trahi : il aimait Edmée ;
mais son attitude courageuse mon-
trait d'autre part qu'il saurait, s'il
le fallait, ajouter ce sacrifice suprême
à tant d'autres. Il le plaignit bien
sincèrement dans le fond de son
cœur, s'accusa sur nouveaux frais,
et se promit solennellement de répa-
rer le mal dont il était cause, dans
la mesure que lui laisserait la Pro-
vidence.

— Et je fus récompensé de toutes
ces grimaces, dit M. Courtois fils,
qui racontait à son Mentor cet épi-
sode de la campagne qu'il condui-
sait si bien, par une poignée de
main plus cordiale que toutes celles
— réunies — dont le digne homme
m'avait gratifié jusque là, appuyée
d'un regard des plus significatifs,
où vous y auriez été trompé vous-
même, cher maître.

— Cela va le mieux du monde de

ce côté, c'est incontestable. Mais du
côté de la jeune personne?...
— Ah ! c'est une autre paire de
manches, par exemple !

— Est-ce que vous ne sauriez pas
vous y prendre ?

— Je voudrais bien vous y voir !

— Il est probable que je vous
étonnerais, répartit sèchement l'a-
voué. Mais n'insistons pas. Avez-
vous fait part à M. Desvarenes du
récit de cet officier ?

— Non. A quoi bon ? Il n'y a là-
dedans rien de positif, et j'aurais pu
me trahir en le rapportant. J'ai pré-
féré me taire.

— Vous n'êtes pas fort.

— C'est possible, répliqua le jeune
homme d'un ton d'amère ironie. Je
ne suis peut-être pas moins fort,
mais plus franc que d'autres ; et je
crois qu'en racontant le fait, conve-
nablement enjolivé, à Mlle Edmée,
au lieu de le jeter brutalement, à la
face de son oncle sur lequel il n'au-
rait peut-être pas produit l'effet at-
tendu, je n'ai déjà pas donné une si
grande preuve de sottise.

— Eh bien ! fit l'avoué, sans s'oc-
cuper des commentaires parasites
dont le fait se trouvait si habilement
enveloppé, qu'a-t-elle dit à cela ?

— Elle m'a conjuré de garder le
silence sur cette affaire, et de n'en
rien laisser soupçonner, surtout à sa
tante, que le récit de cet insignifiant
épisode serait, dit-elle, capable de
tuer.

— Cela va bien, approuva M^e Guil-
lochon en se frottant les mains.
Vous voici liés par un secret com-
mun, coupables d'un même méfait,
complices, en un mot. Ce n'est pas
votre faute, sans doute, mais cela
est, et je le répète : tout va fort bien.

— J'ai le regret de n'être pas de
votre avis, mon cher maître ; car
lorsque, dans une autre occasion,
j'ai essayé de faire entendre à
Edmée qu'elle exerçait sur mon
pauvre cœur un empire absolu, elle
m'a...

— Reçu comme un chien dans un
jeu de quilles, suggéra le facétieux
procureur. C'était probable.

— Pas précisément, rectifia M. Courtois avec un geste d'impatience. Elle s'est bornée à me foudroyer — ou à essayer de me foudroyer d'un regard d'indignation.

— Eh bien ! mon cher garçon,

— Peste ! rugit le procureur hors de lui, en se promenant de long en large dans son cabinet et gesticulant avec colère, vous ne doutez de rien, vous ! à ce qu'il paraît ! Avec cela que vous deviez bien avoir le

riez-vous donc fait à ma place, je voudrais bien le savoir ?

— Rien, monsieur : c'était plus sûr.

— Ah ! rien, ricana Elphège. Oui, c'était plus sûr. Vous avez raison.



BEAUX ARTS — *Alexandre et Diogène.* — Bas-relief de P. Puget, au musée du Louvre. (p. 106, col. 1)

prononça sentencieusement l'avoué, en arrachant ses lunettes pour les lancer à l'autre bout de son bureau, j'avoue que je ne vous aurais pas cru aussi ridiculement maladroit.

— Comment cela ?

physique de l'emploi, en faisant cette espèce de déclaration, n'est-ce pas !... Après tout, la sottise est faite et parfaite.

— Ah ! ça, qu'est-ce que vous chantez ? Quelle sottise ?... Qu'au-

— Sans doute !

Et ayant ainsi affirmé son opinion immuable, M^e Guillochon démontra au jeune homme, comment, dans l'espèce, c'était la seule raisonnable, et comment, en la mettant en

pratique, le succès ne pouvait lui faire défaut.

— Vous n'aviez que des amis, dans cette famille du bon Dieu, dit-il en terminant. Trois paires de mains s'y tendaient vers vous d'une commune et sympathique impulsion ! Aujourd'hui vous pouvez compter qu'il y en a une des trois toute disposée à vous arracher les yeux !

— Quelle exagération ridicule ! s'écria Elphège furieux. C'est une comédie !... Je vous aurais cru plus sérieux, Guillochon, ma parole d'honneur !

Maître Guillochon sourit dédaigneusement et s'en tint à son opinion méprisée. Comme il ne paraissait pas disposé à reprendre l'entretien interrompu, Elphège se dirigea vers la porte en maugréant, et allait quitter le cabinet de son patron sans s'attarder à quelque vaine formule de politesse, quand la voix de celui-ci l'arrêta.

— Faites mieux dorénavant, disait l'avoué. Tâchez de faire oublier cette... maladresse. Quant à moi, j'ai mis à profit la dernière entrevue que vous m'aviez ménagée avec M. Desvarenes, et j'ai manœuvré de telle sorte, qu'avec ou sans la femme, je ne serais pas étonné que l'étude vous revînt, heureux scélé-rat !

— Alors, pourquoi faites-vous toutes ces histoires ? répliqua brutalement M. Courtois. Et là-dessus, il disparut.

H. GAMILLY.

(A suivre.)

ALEXANDRE & DIOGÈNE

Bas-relief de P. Puget, au musée du Louvre

Ce magnifique morceau, le dernier ouvrage du Michel Ange marseillais, dont nous racontions trop brièvement, il y a quelques semaines (voir le numéro 50), la vie et les travaux, contient en réalité tous les genres de sculpture, depuis le bas-relief proprement dit jusqu'à la ronde bosse;

mais va pour *bas-relief*, puisqu'il est convenu de ne le voir que sous cet aspect.

Alexandre, monté sur Bucéphale, s'est arrêté auprès du philosophe cynique, accroupi à l'entrée de son tonneau, et lui a déjà adressé les cînes les plus bienveillantes, auxquelles on sait, comment répond Diogène : « Ote-toi seulement de mon soleil ! » Un des officiers d'Alexandre, peu accessible à la philosophie, trouve plaisant de voler le bâton de Diogène; un autre, quelque bouffon, à ce qu'il semble, aimerait à le voir mordre par son chien. C'est une œuvre extrêmement saisissante et mouvementée; on a reproché à l'artiste de l'avoir distribuée comme un tableau, mais en vérité, je ne sais trop si c'est là un défaut.

« La tête, les épaules, les bras, les mains de Diogène, dit Emeric David, les draperies et les parties nues de plusieurs autres figures, font admirer autant de vigueur que de vérité. Les chevaux, les armes, le monument d'architecture qui décore un des plans éloignés, brillants accessoires, enrichissent le théâtre sans l'embarrasser. Partout de l'action, et cependant celle du philosophe domine. »

Auprès de toutes ces qualités, judicieusement relevées par l'éminent critique, que peuvent quelques incorrections de détail ? et que peut-on reprocher à la distribution d'une scène ainsi traitée ?

E. D.

AVIS IMPORTANT

Nous publions ci-après, page 111, une notice relative à la Banque Populaire, sur laquelle nous appelons la sérieuse attention de nos lecteurs.

Ainsi qu'ils pourront le reconnaître par la lecture de ce document, les valeurs d'établissements de crédit jouissent d'une grande faveur et ont procuré à leurs détenteurs d'importants bénéfices.

Nos lecteurs apprécieront donc qu'il y a avantage pour eux à mettre en portefeuille des Parts de la Banque Populaire, et nous les engageons à faire parvenir leurs demandes le plus tôt possible, la quantité mise en vente étant limitée.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI. — Marius et Sylla.

(Suite)

Les esclaves étrusques, dont se composait en grande partie l'armée de Marius, avaient appelé les esclaves de Rome au meurtre et au pillage,

Leurs violences excitèrent bientôt une telle indignation, que Sertorius, le moins cruel des lieutenants de Marius, fit attaquer ces bandits par des soldats gaulois, et les tailla en pièces.

Cinna et Marius se nommèrent consuls de leur propre autorité (86). Mais, au milieu de leur triomphe, ils ne pouvaient étouffer la crainte que leur inspiraient les succès de Sylla en Grèce et en Asie.

Marius, accablé d'années, et le corps épuisé par les fatigues de la guerre, craignait d'être obligé de se remettre en campagne, surtout quand il envisageait qu'il aurait à combattre contre un ennemi puissant, grand capitaine, toujours heureux, encore dans la force de l'âge, vif, actif, diligent, et qui l'avait déjà chassé une fois de Rome !

Il repassait dans son esprit ses anciennes disgrâces, sa fuite, son exil, les périls qu'il avait courus tant sur terre que sur mer, et il craignait de se voir exposé encore à son âge aux mêmes dangers. Ces tristes réflexions ne l'abandonnaient point, et il perdit même le sommeil. Ce fut pour se le procurer et pour se débarrasser de ses idées funestes qu'il se jeta dans la débauche de la table; il cherchait à noyer ses inquiétudes dans le vin, et il ne trouvait de repos que quand il n'avait plus de raison. Ce nouveau genre de vie et les excès qu'il fit lui causèrent une pleurésie dont il mourut le dix-septième jour de son septième consulat (86).

Un historien, Caius Pison, semble insinuer qu'il avança lui-même la fin de ses jours, quoiqu'il n'en mar-

que point la manière. Il rapporte seulement que Marius, se promenant un soir, après souper, avec ses amis, les entretint longtemps des principaux événements de sa vie, et qu'après avoir rapporté tout ce qu'il avait éprouvé de l'une et l'autre fortune, il avait ajouté qu'il ne croyait pas qu'il fût d'un homme de bon sens, à son âge, de se confier davantage à une divinité si inconstante; qu'en finissant ce discours, il embrassa tous ceux qui étaient présents avec un attendrissement qui ne lui était pas ordinaire, et qu'ensuite il se mit au lit, où il mourut peu de jours après.

On dit qu'étant tombé dans le délire, pendant sa maladie, il manifesta son ambition d'une manière bien frappante. Il croyait commander l'armée romaine contre Mithridate, et faisait dans son lit les mêmes mouvements, prenait les mêmes attitudes que dans les combats; il parlait d'une voix forte et poussait des cris de victoire: tant sa jalousie naturelle et sa soif de commander avaient allumé dans son âme un désir insurmontable, d'être chargé de cette guerre!

Tel était l'excès de son ambition, qu'à l'âge de soixante-dix ans, étant le premier des Romains qui eût été sept fois consul, possédant des richesses qui auraient pu suffire à plusieurs rois, il se plaignait de la fortune, comme si elle l'eût fait mourir pauvre, et avant d'avoir obtenu ce qu'il désirait.

Platon, au contraire, étant sur le point de mourir, remercia son génie et la fortune de ce qu'il était né homme et non animal, Grec et non Barbare; mais surtout de ce que sa vie avait concouru avec celle de Socrate. C'est que le sage sait gré à la fortune de ses moindres faveurs et les conserve jusqu'à la fin dans sa mémoire, le dépositaire le plus fidèle à qui l'homme puisse confier ses biens.

Mais les ingrats et les insensés laissent s'écouler avec le temps le souvenir de tout ce qui leur arrive.

Comme ils ne mettent rien en réserve dans leur mémoire, toujours vides de biens présents, toujours remplis d'espérances, pendant qu'ils portent leurs regards vers l'avenir, le présent leur échappe. La fortune, qui peut leur ôter l'avenir, ne saurait leur enlever le présent. Cependant ils rejettent les biens qu'ils ont déjà reçus d'elle, comme s'ils leur étaient étrangers; et ils rêvent sans cesse à un avenir incertain: juste punition de leur ingratitude. Trop pressés d'amasser le plus qu'ils peuvent de ces biens extérieurs, avant que de leur avoir donné pour fondement et pour appui la raison et la saine doctrine, ils ne sauraient jamais satisfaire la soif insatiable qui les tourmente et les dévore!

Avant de mourir, Marius avait mis à prix la tête de Sylla; Valérius Flaccus se chargea d'aller la chercher; il fut tué lui-même par un de ses lieutenants. Cinna, resté seul, se continua, pendant les deux années suivantes (85 et 84) dans le consulat, et finit par être égorgé par ses propres soldats.

Sylla était arrivé en Grèce en 87. Il avait trouvé une grande partie de cette contrée, et spécialement Athènes, au pouvoir des partisans de Mithridate. Le roi de Pont, profitant de l'indignation que les exactions des Romains excitaient en Asie, y avait fait de rapides progrès. Il se présentait comme un libérateur.

Il fit en silence d'immenses préparatifs, et quand il sut l'Italie en feu, il inonda l'Asie de ses armées. Telle était la haine qu'avait excitée partout l'avidité des publicains romains (les publicains étaient ceux qui affermaient les deniers de l'Etat), que 80,000 Italiens furent égorgés dans les villes asiatiques sur un ordre de Mithridate. L'Asie soumise, le roi de Pont envahit la Grèce et s'était emparé d'Athènes (88). Ce fut dans ces circonstances que Sylla arriva. Proscrit à Rome, en face d'ennemis redoutables, il ne pouvait triompher que par le dévouement de son armée. Il lui abandonna le

pillage des campagnes, des villes et des temples. Les trésors sacrés, entassés pendant plusieurs siècles à Olympie, à Epidaure, à Delphes, lui donnèrent le moyen de se concilier son armée et de gagner les troupes ennemies.

Il investit Athènes, s'en empara après un siège de dix mois (86), et fit massacrer les habitants pour se venger de quelques plaisanteries sur son teint, qui le faisait comparer par les Athéniens à *une mère saupoudrée de farine*.

Les deux lieutenants de Mithridate, Archélaos et Taxile, étaient arrivés en Béotie à la tête de cent vingt mille hommes. Les soldats de Sylla s'effrayaient de la multitude des ennemis. Comme Marius, il les accabla de travaux jusqu'à ce qu'ils demandassent eux mêmes le combat. Sylla remporta une brillante victoire dans les plaines de Chéronée (86). Des cent vingt mille Asiatiques, dix mille seulement se sauvèrent.

Une nouvelle armée d'Asiatiques, conduite par Dorilaos, fut encore vaincue à Orchomène; mais Sylla ne triompha pas sans péril. Voyant ses soldats prendre la fuite, il les arrêta par ces paroles: « Quand on vous demandera où vous avez abandonné votre général, souvenez-vous que c'est à Orchomène. » Son intrépidité les ramena au combat et à la victoire.

Sylla se vit alors menacé par un nouvel ennemi, Valérius Flaccus, dont nous avons parlé précédemment, et que le parti de Cinna, maître de l'Italie, envoyait en Orient pour combattre Mithridate (85). Valérius Flaccus avait irrité son armée en s'efforçant d'y maintenir une discipline sévère; il fut assassiné par ses soldats, qu'excitait son lieutenant Fimbria. Ce dernier prit le commandement de l'armée de Flaccus, et passa en Asie, où il obtint quelques succès. Mais ses troupes, entraînées par la renommée de Sylla et gagnées par son argent, l'abandonnèrent dès que Sylla arriva en Asie. Fimbria se tua pour ne pas

tomber entre les mains de son ennemi. Sylla négociait depuis quelque temps avec Mithridate, mais, quoique pressé de retourner en Italie où le rappelaient les instances de ses amis et le triomphe de ses adversaires, il ne sacrifia point les intérêts de Rome. Il exigea, avant tout, que Mithridate renonçât à la Province d'Asie, se renfermât dans le Pont, payât deux mille talents (environ 12 millions) pour les frais de la guerre, et livrât soixante-dix de ses vaisseaux équipés.

Après cette glorieuse campagne, Sylla, précédé d'une grande renommée et accompagné d'une armée invincible, vint débarquer à Brindes (84). Cinna venait d'être assassiné à Ancône par ses troupes révoltées. Les autres chefs du parti de Marius avaient disposé leurs troupes pour arrêter Sylla et tenir tête à ses partisans dans toute l'Italie. Les nouveaux consuls (83), Norbanus et Scipion, occupaient l'Italie méridionale à la tête des deux armées. Le jeune Marius en commandait une troisième dans le Latium, et Papius Carbon une quatrième en Etrurie. Deux cent mille hommes étaient ainsi échelonnés pour défendre et dominer l'Italie. Sylla n'avait que quarante mille fantassins et dix mille cavaliers; mais ses troupes étaient aguerries par les luttes contre Mithridate et dévouées à leur chef. De Brindes, il marcha sur Tarente, où il fut rejoint par plusieurs exilés illustres, entre lesquels on remarque Cécilius Métellus, Crassus et Pompée. Crassus avait levé une armée dans le pays des Marses. Pompée, qui n'avait que vingt-trois ans, réunit une armée dans le Picénum et entra en lutte avec Carbon, pendant que Crassus tenait en échec le jeune Marius et les Samnites.

Sylla rencontra d'abord les consuls, qui heureusement pour lui n'avaient pas réuni leurs troupes; il battit Norbanus à Canusium et lui tua six mille hommes. Il marcha aussitôt sur Téanum, où campait l'autre consul, L. Cornélius Scipion,

et lui débaucha son armée. Sertorius, un des lieutenants de Scipion, l'avertit vainement du danger. L'armée du consul passa tout entière sous les drapeaux de Sylla, et ce fut alors que Sertorius quitta l'Italie pour aller se créer en Espagne un parti redoutable.

Après ses succès, Sylla pénètre dans le Latium (82) et dans la plaine de Sacriport, entre Signia, Anagni et Préneste (Palestrine); il triomphe du jeune Marius, qui perd vingt mille hommes dans la bataille. Des deux côtés on égorga les prisonniers. Pendant que le jeune Marius s'enfermait dans Préneste, Sylla marche sur Rome, et laisse un de ses lieutenants, Lucrélius Ofella, faire le siège de Préneste.

Sylla ne fit que traverser Rome pour aller en Etrurie accabler Carbon. Il l'attaqua et le battit près de Clusium. Carbon ne tarda pas à quitter l'Italie pour aller en Sicile organiser la guerre civile. Sylla revint alors à Préneste pour en presser le siège. Les Samnites, qui s'étaient avancés au secours de cette ville, tentèrent, pour la sauver, une diversion énergique. Leur chef, Pontius Télésinus, marche sur Rome, entraînant à sa suite des Lucaniens et des Etrusques, mêlés aux Samnites, et tous avides de venger les longues injures de l'Italie.

Il n'y avait dans Rome qu'un petit nombre de patriciens et de soldats; ils arrêtaient courageusement l'armée samnite. Télésinus, craignant que Rome n'eût encore de nombreux défenseurs, hésita, et ses hésitations donnèrent à Sylla le temps d'arriver au secours de la ville. Une bataille furieuse s'engagea près de la porte Colline. Après plusieurs alternatives de succès et de revers, l'armée de Sylla triompha, et cinquante mille ennemis restèrent sur le champ de bataille; tous les prisonniers furent massacrés. Le jeune Marius, désespérant de défendre Préneste, où il était toujours enfermé, se donna la mort, et la ville ouvrit ses portes à Lucrélius Ofella.

Sylla, vainqueur, rentra dans Rome et commença à dresser une liste de proscriptions; quatre-vingts sénateurs et deux mille six cents chevaliers y furent inscrits. Beaucoup furent égorgés à cause de leurs richesses. L'Italie entière fut ensanglantée par ces massacres. Le Samnium fut effroyablement dévasté, et du temps de Strabon (règne d'Auguste), on n'y voyait que de misérables villages. L'Etrurie fut enlevée à ses anciens propriétaires et occupée par trente-deux colonies des vétérans de Sylla; de cette époque datent Florence, Spolète et beaucoup d'autres villes étrusques.

Ces colonies militaires, dispersées dans l'Italie, formaient une armée toujours prête, mais les vétérans étaient de mauvais colons, sans famille, sans habitudes de culture, sans goût de travail; les terres de l'Italie devinrent de plus en plus incultes, et la dépopulation que les Gracques avaient voulu prévenir, alla toujours en augmentant.

Dans Rome, Sylla affranchit dix mille esclaves. C'était encore une armée dévouée à sa personne et au maintien de ses lois. Après avoir affermi son pouvoir par ces mesures violentes, il travailla à réorganiser l'aristocratie romaine. Nommé dictateur par le Sénat, Sylla concentra tous les pouvoirs dans ce corps; il lui rendit les jugements et lui donna le droit exclusif de proposer des lois. Trois cents chevaliers furent introduits dans le Sénat, et portèrent le nombre des sénateurs à six cents. La censure fut abolie. Les trois chaises curules furent le consulat, la préture, la questure; on ne pouvait les obtenir que successivement et après un intervalle de dix ans. Le tribunal ne fut plus qu'une magistrature secondaire. Les tribuns furent privés du droit de proposer des lois, et leur *veto* fut restreint aux affaires civiles.

Ces lois *cornéliennes* formaient un ensemble de dispositions habilement coordonnées pour restaurer l'aristocratie; mais il leur manquait

l'autorité des mœurs et du temps.

Ainsi, le peuple et les grands étaient ramenés de quatre siècles en arrière!

Sylla abdiqua la dictature, en 79, au milieu de l'étonnement général; il se retira à Cumes, où il mourut des suites de ses débauches, succombant à la maladie pédiculaire.

Les funérailles de ce tyran furent célébrées avec une pompe inouïe, dont Appien a pris soin de nous laisser la description comme un témoignage de la servilité romaine. Dès cette époque, la République n'existait plus que de nom; elle avait fait place à la tyrannie militaire.

La fantaisie qui fit à Sylla quitter la dictature, sembla rendre la vie à la République; mais, dans la fureur de ses succès, il avait fait des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté.

Il ruina, dans son expédition d'Asie, toute la discipline militaire; il accoutuma son armée aux rapines, et lui donna des besoins qu'elle n'avait jamais eus; il corrompit une fois des soldats, qui devaient dans la suite corrompre les capitaines.

Il donna les terres des citoyens aux soldats, et il les rendit avides pour jamais; car, dès ce moment, il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendît une occasion qui pût mettre les biens de ses concitoyens entre ses mains.

Il entra dans Rome à main armée, et enseigna aux généraux romains à violer l'asile de la liberté.

Terrible et funeste exemple!

En effet, il vint après lui, dit Cicéron, un homme qui, dans une cause impie et une victoire plus honteuse encore, au lieu de se borner à des confiscations individuelles, a enveloppé dans une calamité commune des provinces et des contrées entières.

Nous avons nommé Jules César!

ARTHUR MONNANTEUIL

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

A l'Académie des inscriptions, M. Clermont-Ganneau, vice-consul de France à Jaffa, a repris la lecture de son mémoire contenant les résultats de sa mission archéologique en Palestine, accomplie l'an dernier.

Explorant avec soin toutes les localités où l'existence d'antiquités lui était connue ou lui paraissait probable, M. Clermont-Ganneau s'est occupé, notamment à Jérusalem, du célèbre tunnel qui amenait les eaux de la source de la Vierge dans la piscine de Siloé et de l'inscription récemment découverte qui consacre le souvenir de ce grand travail.

Au sud des hauteurs qui jadis portaient les constructions du temple, s'avance, en forme d'éperon, une colline appelée Ophel. Son point culminant est à une centaine de mètres au-dessus du fond des deux vallées qui la bornent; du côté de l'orient, c'est la vallée du Cédron; à l'ouest, c'est la vallée du Tyropœon. Sur la pente orientale d'Ophel, une source surgit du sol; la déclivité du sol la porte, sans la faire descendre au Cédron, vers la pointe sud d'Ophel.

M. Ganneau suppose que les plus anciens habitants du lieu se sont groupés sur Ophel, au-dessus de la source; que la ville jébuséenne bâtie en cet endroit, laissait en dehors de son enceinte la source à la disposition de l'assiégeant. De là un premier travail de mine qui constitue l'amorce du tunnel et qui conduisait les eaux dans un puits ou réservoir souterrain, dont les traces subsistent. Plus tard, le hardi projet de détourner entièrement la source reçut son exécution; un tunnel percé dans les flancs de la colline en fit passer les eaux d'une vallée dans une autre. L'inscription constate l'achèvement de ce difficile travail.

Dès 1867, le lieutenant-colonel Warren reconnut ce tunnel. Il mesure 530 mètres depuis son origine, à la source en question, jusqu'au point où il déverse l'eau dans un premier réservoir; un peu plus loin, un second réservoir, aujourd'hui comblé, apparaît; il est relié au pré-

cedent par un canal à ciel ouvert. Pour retrouver les 1,200 coudées que l'inscription attribue au tunnel, il faut ajouter la longueur de ce canal à celle du tunnel.

M. Ganneau fait remarquer qu'il a été affirmé à tort que le texte de la piscine était le premier de ce genre découvert en Palestine. Il y a dix-sept ans, dans le petit village de Siloam, assis sur le versant oriental de la vallée du Cédron, en face de Jérusalem, M. Ganneau a recueilli deux inscriptions, dont les caractères se rattachent par certains traits à l'antique alphabet hébréo-phénicien du neuvième siècle avant notre ère (alphabet employé pour l'inscription du tunnel). Ces monuments ont été remis à M. de Vogüé pour être communiqués confidentiellement à l'Académie.

Ce mystère explique suffisamment l'ignorance où sont en général les orientalistes au sujet de la découverte.

M. Ganneau signale aussi, sur les pieds droits d'une porte de cellule monastique creusée dans le roc des escarpements de la vallée du Cédron, des entailles provenant d'un cartouche détruit qui surmontait l'entrée du réduit. Sur le fond d'une entaille, on aperçoit encore distinctement deux lettres du même alphabet hébréo-phénicien. Ces restes, si humbles, si mutilés qu'ils soient, constituent déjà un groupe épigraphique qui représente une époque reculée et florissante de la civilisation juive.

*
**

L'élection aux deux fauteuils de l'Académie des inscriptions laissés vacants par la mort de MM. Thurot et Arien de Longpérier, auront lieu demain 17 mars. X. RAMBLER.

Le Gérant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

POUGUES
rendre une bout.
au repas contre. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE

Lorsque dans une phthisie confirmée, — la maladie la plus longue et la plus difficile à guérir, — on voit la toux et l'expectoration diminuer, l'appétit revenir, la fièvre cesser, les forces se relever et les malades engraisser, ne peut-on pas prédire le retour à la santé? Eh bien, voilà ce que produisent les Capsules Dartois à la créosote de goudron de hêtre, qu'il ne faut pas confondre avec la créosote ordinaire, qui est extraite de la houille. Et un seul flacon suffit le plus souvent pour amener

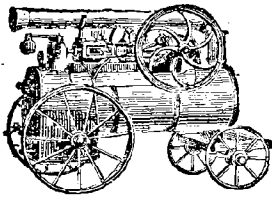
ce résultat, qu'on peut considérer comme absolument acquis, si au lieu de phthisie, il ne s'agit que de catarrhes, de bronchites chroniques ou d'engorgements pulmonaires qui, tout comme la phthisie, produisent ces toux et crachements que rien ne peut calmer. Pour 3 fr., prix d'un flacon dans toutes les pharmacies, et qu'on expédie franco en s'adressant à la pharmacie 105, rue de Rennes, quel est le malade qui ne voudrait essayer?

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

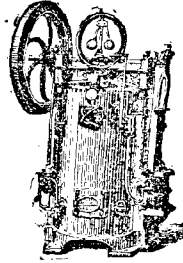
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



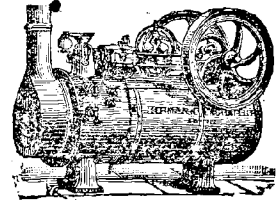
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



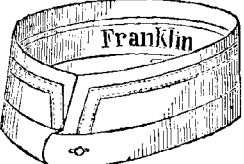
Envoi franco des Prospectus détaillés

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

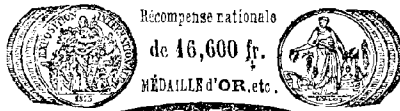
4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1867

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

Papier couvert de Toile 1 ^{re} QUALITÉ		Papier couvert de Toile 2 ^{me} QUALITÉ
la douz. 4 fr.		la douz. 90 c.
6 » 5.50		6 » 5 fr.
12 » 10 fr.		12 » 9 fr.

Par la poste, 20 c. en sus par douzaine.
Envoi franco par chemin de fer en France à partir de 25 fr.
Envoi gratuit et fco du splendide Catalogue illustré
N^o GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris



QUINA LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 10, RUE BROUOT, ET LES PHARMACIES

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue du Château-d'Eau, 43.

GOUDRON FREYSSINGE

Liquor normale concentrée de Goudron de Norvège pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre:
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.
2 fr.—PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881
Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes
GUÉRIES PAR LES
PILULES JULES SIMON (d'Alger)
à **L'ARENARIA RUBRA** (d'Afrique)
Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre le Catarrhe vésical aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la Dysurie, la Cystite, la Gravelle urique, les Coliques néphrétiques, la Goutte, les Rhumatismes, etc. Prix : 3 fr. 50 la boîte.
Pharmacie **JULES SIMON**, 2, rue de la Lyre, à ALGER
et dans toutes les pharmacies.

FER ENCAUSSE Liquide, ne constipant pas 3 f. 50 LE FLACON	FUMIGATEUR Anti-Asthmatique 2 f. 50 LA BOITE
Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et GANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES	

CRESSON MAITRE
Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.
Guérit: Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifié et fortifié le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 Fl. (p^r une cure), franco, 20 fr.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris, — J.-V. Wilhem, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

VENTE DE
1,000 Parts -- 1,000 Demi-Parts -- 1,000 Dixièmes de Part

DE LA

BANQUE POPULAIRE

SASPORTAS & C^{ie}

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EN COMMANDITE

Divisée en 10,000 parts d'intérêt, aux termes des Statuts passés devant M^e VIAN, notaire à Paris, le 20 Février 1880

SIÈGE CENTRAL : PARIS, Rue Chauchat, 4,

Succursales : FONTENAY-LE-COMTE (Vendée), place du Marché-aux-Herbes ; LOUHE (Indre-et-Loire),
rue du Château, 18 ; NIORT (Deux-Sèvres), 11, rue Ricard ; ROUEN (Seine-Inf.), 7, rue Jeanne-d'Arc.

EXPOSÉ

De toutes les institutions créées dans l'intérêt général du public, les Banques et les Sociétés financières tiennent incontestablement le premier rang, et l'on peut affirmer que, dans l'organisation sociale actuelle, toute la puissance matérielle, toute la richesse d'un pays, son commerce, son industrie, sa force même se rattachent à la *Finance*.

Nous lui devons les grandes entreprises que nous admirons chaque jour et qui étonneront la postérité ; les chemins de fer, les canaux, les grands travaux publics ont reçu leur impulsion première du concours de nos établissements de crédit.

Par l'intelligent groupement qu'elles font de l'épargne et par leur puissante organisation, les Banques ont contribué au développement de la richesse publique, en même temps qu'elles ont augmenté dans de larges proportions la valeur primitive de leur capital, tout en distribuant chaque année d'importants dividendes à leurs actionnaires.

La BANQUE POPULAIRE fondée depuis plusieurs années jouit d'une situation très prospère ; son titre est un programme :

Protéger et servir les intérêts de tous ; contribuer au développement de l'épargne dans toutes les classes de la société ; s'intéresser aux affaires commerciales, industrielles et agricoles ; faciliter la production première et encourager les inventions nouvelles,

Le champ est vaste ! Les moyens d'action sont abondants !

La BANQUE POPULAIRE est une institution financière utile à la portée de la généralité de l'épargne française.

LES PARTS DE LA BANQUE POPULAIRE SONT MISES EN VENTE AU PRIX DE :

1,000	Francs	chaque	Part
500	-	-	Demi-Part
100	-	-	Dixième de Part

ELLES RAPPORTENT 5 0/0 D'INTÉRÊT NET PAR AN

Payable le 1^{er} Mars et le 1^{er} Septembre de chaque Année.

BULLETIN D'ACHAT

Je soussigné (1) _____

demeurant à _____

déclare me porter acheteur de (2) _____

3) _____ Parts d'intérêt de la Banque Populaire.

Je verse à l'appui de ma demande la somme de Fr. (4) _____ par titre.

A _____ le _____ 188

SIGNATURE :

(1) Nom et prénoms. — (2) La quantité en lettres. — (3) Indiquer si l'on achète des parts, des demi-parts ou des dixièmes de part.

(4) Les versements sont de 1,000 fr. par part, 500 fr. par demi-part, 100 fr. par dixième de part.

Remplir ce Bulletin et l'adresser, avec le montant des titres achetés, à la BANQUE POPULAIRE, 4 rue Chauchat, Paris ; et dans ses succursales de Fontenay-le-Comte, Loches, Niort, Rouen, et chez ses Agents et Correspondants.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES DU FROID

SOCIÉTÉ ANONYME

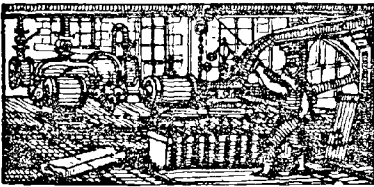
CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS
20, RUE DE GRAMMONT
PARIS

Réalisées par la Compagnie industrielle des Procédés

RAOUL PICTET

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS
20, RUE DE GRAMMONT
PARIS



Machine de 15 à 1500 kilos à l'heure
pour fabriquer
la Glace et les Carafes frappées.



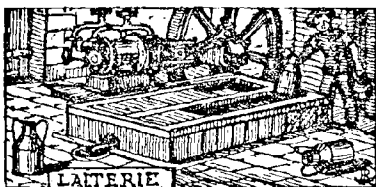
Refroidissement des beurres
et des Margarines
pour la fabrication pendant l'Été.



Refroidissement des Moulleurs à chocolat
pour le démoulage instantané
pendant l'Été.



Conservation des Graines
de Vers à soie
usqu'à la pousse des feuilles du mûrier



Refroidissement du Lait
pour sa conservation prolongée

1^{er} Prix : Expos. Bruxelles 1876. —
Grand Prix : Expos. Internationale, Paris 1878
Médaille d'or : Exposition Paris 1878. —
Diplôme d'Honneur : 1879.
Médaille d'or : Concours des appareils de Brasserie,
1881. Versailles.

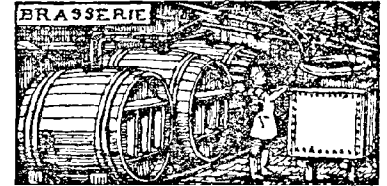
L'hiver exceptionnellement doux que nous traversons appelle l'attention des industriels sur les moyens de se procurer le plus économiquement possible du froid ou de la glace pour la prochaine Saison d'Été.

La **Compagnie des Procédés Raoul Pictet** se met dès à présent en mesure de répondre aux besoins qui deviennent pressants.

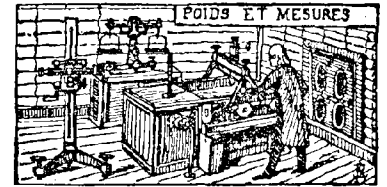
Elle publie en outre un nouveau tarif de ses appareils, dont un très grand nombre construit par la Compagnie de Fives-Lille, lui permet une très importante réduction sur les prix de ceux destinés à la production de la glace et de l'eau glacée aux Brasseries, Chocolateries, Stéarineries, Margarineries, Laiteries, etc.

La **Compagnie des Procédés Raoul Pictet** a pris un grand essor depuis deux ans, les garanties sérieuses qu'elle offre pour le bon fonctionnement et la production de ses machines lui ont fait accorder la préférence sur les autres systèmes, et nous pouvons annoncer que cette Compagnie est appelée à un développement considérable par suite de nouvelles applications dont les essais se font en ce moment avec un plein succès.

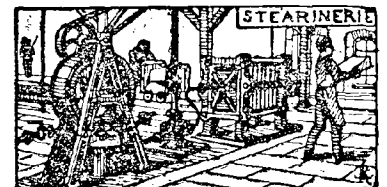
Nous reviendrons très prochainement sur ces nouvelles applications qui sont destinées à un grand retentissement dans le monde industriel de tous les pays.



Circulation d'Eau à 0° pour
le refroidissement
des Caves de Brasseries



Refroidissement de Salles
à une température constante.



Refroidissement instantané
de l'Acide Oléique
et rendement intégral du corps concret



Congélation de l'Eau
sur Parquets métalliques
pour les Skating-Rink



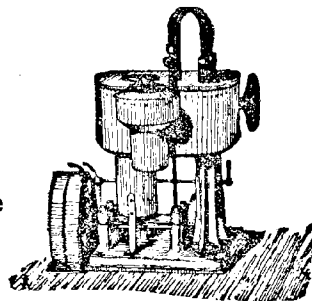
Distillation et rectification économiques
par l'emploi
de très basses températures

Nouvelle
PETITE MACHINE

produisant

INSTANTANÉMENT

1 kilo de glace

AVEC MANÈGE
OU MOTEUR

POUR LES NAVIRES, CHATEAUX, USINES, INDUSTRIES

Envoi franco de prospectus et brochures en s'adressant au Siège de la Compagnie

20, RUE DE GRAMMONT, A PARIS

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

23 MARS 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N° 60 — Prix : 15 centimes

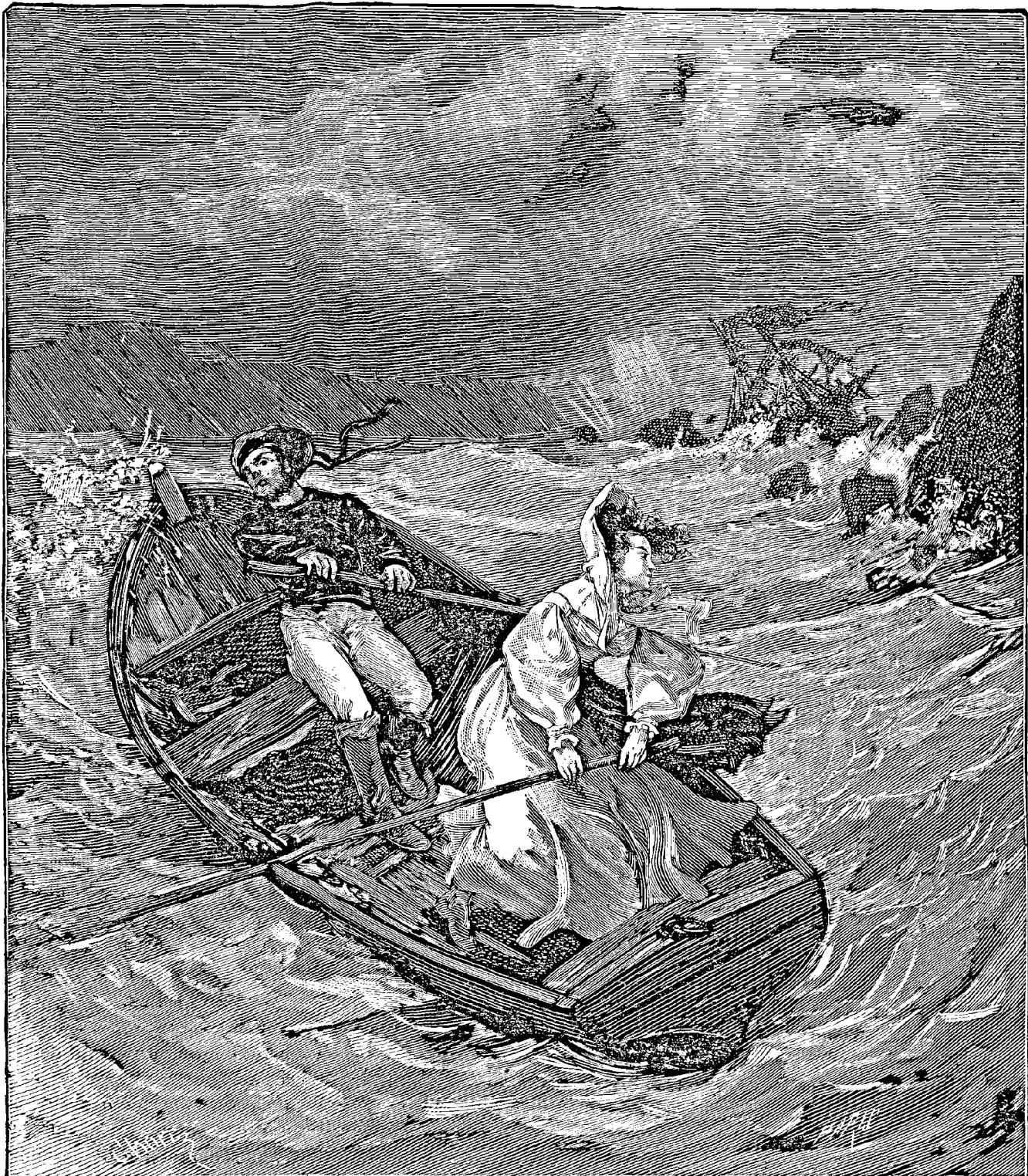
Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros du dévouement* : Grace Darling. — *Cours de comptabilité*. Modèles (suite). — *Nord et Sud* : Une lettre en avance. Le revenant. — *Les monuments de Paris* : La fondation du collège des Quatre-Nations (Institut) — *Nos ancêtres* : Les Phéniciens. — *Reliques du passé* : Le tonneau de Ludwigsburg et le tonneau d'Heidelberg. — Nouvelles de la répu-

blique des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc., etc. ILLUSTRATIONS. — *Les Héros du dévouement* : Grace Darling et son père se portent au secours des naufragés du « Forfarshire. » — *Histoire de la conquête du Mexique* : Jeune Tlascaltecos en costume de guerre. — *Les monuments de Paris* : Le Palais de l'Institut (ancien collège des Quatre-Nations).



Les Héros du dévouement. — Grace Darling et son père se portent au secours des naufragés du *Forfarshire* (p. 115, col. 2).

LES HÉROS DU DÉVOUEMENT

GRACE DARLING

La vie des gardiens de phare n'est très souvent qu'une longue suite de dangers courus et d'actes d'héroïsme accomplis bonnement, comme une besogne ordinaire, dont le vulgaire se doute moins encore que celui qui en est l'auteur. Mais lorsque, au lieu d'un homme robuste et hâlé à souhait, habitué à affronter les rages idiotes et impitoyables de l'Océan, taillé véritablement en héros, c'est en présence d'une jeune fille faible et délicate qu'on se trouve, et qu'on la voit prendre hardiment le premier rôle dans un de ces drames épouvantables, comment ne serait-on pas saisi d'admiration et de respect pour tant de faiblesse unie à tant de courage, à un aussi profond amour de l'humanité, à une aussi complète abnégation de soi-même ?

Tel est le cas de Grace Darling, la fille du gardien du phare de Longstone.

Longstone fait partie du groupe des îles Farne, dans la mer du Nord, au large de la côte du Northumberland, lesquelles ne sont autre chose que des îlots rocheux, parfaitement stériles et désolés, et habités seulement par les oiseaux de mer, assurés d'une solitude que l'homme ne leur disputera jamais que contre son gré. Comme sur l'Eddystone, dans la Manche, et les rochers environnants, de nombreux navires se sont brisés sur les rochers des Farne, avant qu'on tentât d'élever sur l'un d'eux un phare dont la lumière pût avertir le navigateur des périls qui l'attendent dans ces parages ; et il s'y en est encore perdu plus d'un depuis cette époque, avant et après celui dont nous allons raconter succinctement la triste histoire, qui donna à l'héroïque dévouement de Grace Darling l'occasion de se manifester.

Dans la soirée du 15 septembre 1838, le *Forfarshire*, vapeur de 300 tonneaux, quittait Hull (Angleterre) à destination de Dundee (Ecosse), ayant à son bord soixante-trois per-

sonnes, équipage et passagers compris.

La plus grande négligence, il faut le dire, avait présidé à l'armement du steamer. Au moment de partir, on s'était aperçu que les bouilleurs de la chaudière étaient percés sur divers points ; il avait fallu réparer cette avarie, et on l'avait fait hâtivement et mal, pour diminuer le plus possible le retard nécessité par l'opération. Parvenu à la hauteur du promontoire appelé Flamborough-Head, il fut démontré qu'on aurait tout aussi bien fait de ne point attendre, car les bouilleurs accusaient un état plus désastreux qu'avant d'avoir été réparés, et la machine perdant beaucoup de sa force en conséquence, le navire n'avancait que lentement. Il en résulta que ce fut seulement le 6 au soir qu'on atteignit l'entrée de Fairway, passage ménagé entre les plus petites des îles Farne et la côte, seul praticable pour les navires employés à la navigation dans ces parages dangereux.

On franchit toutefois ce canal, fort dangereux à cause des écueils qui en ferment les côtes et en hérissent les abords, et on arriva à la baie de Berwick au moment où le vent du nord commençait à souffler avec une violence inquiétante et la mer à devenir grosse. Le mauvais temps s'accrut de plus en plus à mesure que la nuit avançait, et vers dix heures, la tempête était complètement déchaînée.

A ce moment, le mécanicien vint annoncer que l'eau des bouilleurs, qui n'avait cessé de couler avec une abondance croissante, avait éteint les feux, et que la machine ne pouvait plus rendre aucun service. Le capitaine, John Humble, voulut alors recourir à la voile pour fuir devant le vent et gagner la haute mer. Le malheureux ne se croyait sans doute pas aussi près des terribles rochers, où il eût plutôt tenté de jeter l'ancre.

Le *Forfarshire* résista à l'impulsion de la barre, se coucha presque sur le côté, entraînant une partie des agrès, et finalement s'en alla à la dérive sans qu'il fût possible de l'arrêter. Le courant le portait vers

le sud, dans la direction du dangereux canal qu'il venait à peine de franchir. Les matelots ignoraient leur véritable position ; mais la lumière du phare de Longstone, rayonnant tout à coup au-dessus de leurs têtes, leur montra le sinistre remous indiquant la place où les écueils leur tendaient un piège sur lequel le vent les poussait irrésistiblement.

Malgré les efforts désespérés du capitaine Humble pour entrer dans le Fairway, afin de gagner des eaux plus sûres, le navire fut jeté sur les rochers, entre trois et quatre heures du matin, le 7 septembre, et y resta. Alors neuf hommes de l'équipage descendirent un canot en toute hâte, et réussirent à se sauver, car ils furent recueillis le lendemain par un navire de passage. Aucune autre tentative de sauvetage ne fut faite.

Peu après ce premier choc, le *Forfarshire*, dont le sort pouvait encore paraître douteux, fut soulevé par la violence des vagues, arraché de son rocher, puis rejeté violemment dessus. Il fut coupé net en deux. L'arrière, où se trouvaient réunis le capitaine, sa femme et la plus grande partie des passagers, fut emporté par les flots et bientôt englouti avec son fret vivant. L'avant resta échoué sur le rocher ; il servait de refuge à neuf personnes dont cinq matelots et quatre passagers parmi lesquels une pauvre mère qui avait vu ses deux enfants expirer dans ses bras pendant cette nuit affreuse.

Au point du jour, la vigie du phare de Longstone, situé à un mille environ du lieu de la catastrophe, signala la présence des naufragés. Un brouillard planait au-dessus de l'île, et bien que le vent fût abattu, la mer faisait rage sur les rochers et les écueils à fleur d'eau qui défendaient l'approche des îles. Impossible de songer à porter secours à ces infortunés. Lorsque, un peu plus tard, on les aperçut également de la terre ferme, on ne put décider aucun matelot à se porter à leur secours, malgré une récompense de cinq livres offerte par l'intendant du château de Bamborough à des pêcheurs de la

côte, pour les persuader de tenter l'aventure.

A l'intérieur du phare de Longstone, trois personnes se trouvaient réunies, William Darling, le gardien, sa femme et leur fille Grace, âgée de vingt-trois ans. Quelle assistance ces pauvres gens étaient-ils capables de donner aux naufragés? William était en droit de se regarder comme tout seul, et que pouvait-il alors? Le canot ne serait pas plutôt mis à flot qu'il disparaîtrait englouti par les vagues furieuses.

— Ce serait de la folie, grommela-t-il en secouant la tête avec découragement. Les malheureux n'ont de secours à attendre de personne.

A travers le brouillard, on les distinguait très bien, avec l'aide d'une lunette, cramonnés à l'épave disloquée, menaçant à chaque instant de s'effondrer. La fille du gardien ne put résister à ce cruel spectacle.

— Père, dit-elle, laisserons-nous donc périr ces pauvres gens sous nos yeux, sans rien tenter pour les sauver?

— Impossible, mon enfant, répondit le vieillard. Dieu m'est témoin que je ferais tout au monde pour les secourir, mais que pourrais-je faire? La navigation, au milieu de ces écueils, est déjà périlleuse par un temps calme, qu'est-ce donc par un temps comme celui-ci? A moins d'un miracle, ils sont sûrement perdus. Que Dieu leur soit miséricordieux!

— Je ne puis supporter cette idée, répartit Grace avec exaltation. On ne peut dire qu'il est impossible de les sauver avant d'avoir essayé. Père, mettons le canot à la mer et partons, je vous en supplie.

— Partons!... fit le gardien étonné.

— Oui, père, je vous accompagnerai. Oh! je suis forte, et je sais manier une rame aussi adroitement qu'aucun pêcheur... D'ailleurs, j'aimerais mieux mourir que de rester spectatrice de ce drame horrible.

En vain Darling voulut-il ramener sa fille à des sentiments plus conformes à sa propre sécurité, en vain lui peignit-il sous les couleurs les plus sombres (et il pouvait le faire sans

tomber dans l'exagération) les obstacles insurmontables, les périls de tout genre qui faisaient d'une pareille entreprise une belle et bonne tentative de suicide; Grace tint bon contre tout raisonnement, pria, supplia tant et si bien, que William, sollicité puissamment d'ailleurs par sa propre humanité, finit par consentir, malgré les supplications contraires de sa femme, au désir de sa fille.

Le canot du phare fut donc mis à la mer par le gardien, avec le secours des deux femmes, et il s'y embarqua avec Grace sans plus délibérer.

Mais les difficultés ne se firent pas attendre, et le danger se montra imminent et terrible dès le début, sans que Grace y fit d'ailleurs autrement attention que pour les éviter ou les combattre. Le canot paraissait tout à coup sur la crête écumeuse d'une vague géante, et s'enfonçait la seconde d'après dans un gouffre insondable; on le voyait soulevé de nouveau et secoué comme une coquille de noix à la pointe aiguë d'une montagne liquide, puis disparaître tout d'un coup, peut-être à tout jamais! Jamais autant de courage, de force et d'habileté ne furent mis au service d'une action plus grande et plus noble!

La position des deux courageux sauveteurs était d'autant plus périlleuse, qu'en admettant qu'ils pussent atteindre le but qu'ils se proposaient, il leur faudrait ensuite revenir autrement chargés; et si la marée les favorisait pour passer entre les flôts, il n'en serait plus de même au retour, il leur faudrait ou recourir aux services de ceux qu'ils allaient sauver ou rester avec eux prisonniers sur le rocher, en attendant la marée prochaine.

Après cette longue lutte contre les flôts, qui avait presque épuisé le père et la fille, le canot du phare aborda enfin le rocher sur lequel gisaient les naufragés en proie aux plus terribles angoisses. Ce secours désormais inattendu les frappa de surprise, mais quel ne fut pas leur étonnement à la vue de leurs sauveteurs, dont l'un était une frêle jeune fille à qui il ne paraissait pas pos-

sible d'attribuer non seulement assez de courage, mais la force et l'habileté nécessaires pour accomplir un pareil exploit!

Bref, les neuf survivants du naufrage furent recueillis dans le canot et conduits en sûreté au phare de Longstone, où ils durent passer deux jours à cause de la persistance du mauvais temps; mais la famille du gardien les entoura, jusqu'au moment de leur départ, de tous les soins qu'ils étaient capables de donner.

L'exploit de Grace Darling fut rapidement connu, grâce à la publicité que lui donnèrent ceux qui lui devaient certainement la vie, et le nom de la courageuse fille devint célèbre dans toute la Grande-Bretagne, voire dans toute l'Europe. Des milliers de curieux sympathiques voulurent la connaître, et le triste phare de Longstone qui lui servait de demeure devint le but d'un véritable pèlerinage, où se faisaient remarquer les familles les plus illustres et les plus riches. Elle reçut de nombreux présents, et une souscription publique, qui monta en peu de jours à 17,500 fr., fut organisée pour lui assurer une dot.

Malgré cette fortune inespérée, Grace Darling ne quitta pas ses vieux parents et continua de résider avec eux au phare désormais célèbre de Longstone. De dot, elle n'en avait pas besoin, car elle était résolue à ne se point marier.

Pourquoi? Est-ce que quelque cruel chagrin torturait ce cœur de jeune fille, sensible et généreux jusqu'au sacrifice? — On l'ignore. On loue quelquefois les pauvres gens de leurs actes, on les en récompense volontiers même; mais on s'inquiète généralement peu de leurs sentiments intimes; à quoi bon?...

Ce que l'on sait bien, c'est que Grace, dont nous avons constaté la faiblesse constitutionnelle, mourut de consomption le 25 octobre 1842, à l'âge de vingt-sept ans, quatre ans seulement après l'héroïque sauvetage des naufragés du *Forfarshire*; mais son nom n'est pas oublié, et on ne l'oubliera que le jour où l'héroïsme du dévouement sera un objet de mépris. — Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci! A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ TENUE DES LIVRES

MODÈLES (Suite. — V. le n° 55, p. 35)

BALANCE du mois de janvier 1882

Folios du Gr ^e Livre	TITRE DES COMPTES	TOTAUX		SOLDES	
		Débits	Crédits	Débiteurs	Créditeurs
1	Capital.....	»	91.250 »	»	91.250 »
2	Mobilier Industriel.....	5.000 »	» »	5.000 »	» »
3	Fonds de commerce.....	40.000 »	» »	40.000 »	» »
4	Loyer payé d'avance.....	2.000 »	» »	2.000 »	» »
4	Marchandis. génér.....	122.055 »	2.056 »	119.999 »	» »
7	Caisse.....	37.500 30	36.194 »	1.306 30	» »
10	Effets à recevoir.....	21.342 »	842 »	20.500 »	» »
12	— à payer.....	5.585 »	5.585 »	» »	» »
14	Frais généraux.....	150 »	» »	1 0	» »
16	Inventaire.....	100.000 »	100.000 »	» »	» »
17	Soc. mob. de Crédit.....	67.000 »	23.000 »	44.000 »	» »
17	Frédéric Masson.....	2.000 »	4.000 »	» »	2.000 »
18	E. Lebel.....	27.000 »	167.000 »	» »	140.000 »
18	Gœury.....	1.220 »	1.220 »	» »	» »
19	Michielsens.....	835 »	835 »	» »	» »
19	Pailhous.....	1.114 »	1.114 »	» »	» »
20	Delorme.....	942 »	942 »	» »	» »
20	Escompte et rabais.....	55 70	61 »	» »	5 30
21	Dépenses de maison.....	300 »	» »	300 »	» »
	Total au 31 janvier.....	434.099 »	434.099 »	233.215 30	233.215 30

BROUILLARD

Report....			426.064 »
----- 31 janvier 1882 -----			
Versé : A F. Masson, nég. à Beaune, à compte sur ce que je lui dois.....	2.000 »		
Payé : m/ b/ o/ G. Renault, échu ce jour.... 4.750 »			
M/ b/ o/ Michielsens échu ce jour..... 835 »	5.585 »		
Payé les appointements de m/ personnel.....	150 »		
Prélevé pour mes dépenses de maison.....	300 »		8.035 »
Mois de janvier....			434.099 »

NORD ET SUD

XI

UNE LETTRE EN AVANCE

Nous avons vu M. Elphège Courtois descendre la rue Vivienne en voiture découverte, à une heure assez avancée de la soirée. Il se rendait auprès de la famille Desvarenes, avec laquelle il avait dû s'excuser de ne pouvoir dîner et dont le malheureux chef lui avait en conséquence donné rendez-vous à cette heure-là. Arrivée à la porte de l'hôtel, la voiture s'arrêta, et Elphège en descendit d'un air aussi las et aussi profondément ennuyé que s'il

avait passé la journée dans les brancards, aux lieu et place de cette pauvre misérable haridelle qui soufflait en ce moment derrière lui et blanchissait d'écume son mors tordu et rouillé, en secouant sa crière chenue.

Sur l'escalier conduisant à l'appartement de la famille Desvarenes, il rencontra un domestique de l'hôtel qui, précisément, y montait des lettres venues par le courrier du soir et dont il voulut bien se charger, comme il l'avait d'ailleurs fait en plus d'une occasion semblable. Intéressé dans un certain nombre d'entreprises industrielles, M. Desvarenes avait une correspondance courante assez considérable. Il y avait peu de jours dans le cours

JOURNAL

DOIT

AVOIR

Report....	426.064 »	426.064 »
----- 31 janvier 1882 -----		
Les Suivants à Caisse.....		8.035 »
F. Masson. — M/ Versement sur ce que je lui dois.....	2.000 »	
Effets à Payer. — M/ b/ o/ G. Renault..... 4.750 »		
M/ b/ o/ Michielsens 835 »	5.585 »	
Frais Généraux. — Pour les appointements de mon personnel.....	150 »	
Dépenses de Maison. — M/ prélèvement.....	300 »	
Mois de janvier....	434.099 »	434.099 »

BALANCE EN CAPITAUX du mois de janvier 1882

Folios	Désignation des Comptes	Débits	Crédits
1	Capital.....		91.250 »
2	Mobilier Commercial.....	5.000 »	
3	Fonds de Commerce.....	40.000 »	
3	Loyer payé d'avance.....	2.000 »	
4	Marchandises générales.....	122.055 »	2.056 »
5	Escomptes et Rabais.....	55 70	61 »
5	Frais généraux.....	150 »	
5	Dépenses de Maison.....	300 »	
7	Caisse.....	37.500 30	36.194 »
10	Effets à recevoir.....	21.342 »	842 »
12	Edets à payer.....	5.585 »	5.585 »
16	Inventaire.....	100.000 »	100.000 »
17	Société Mobilière de Crédit.....	67.000 »	23 000 »
17	Frédéric Masson.....	2.000 »	4.000 »
18	Lebel.....	27.000 »	167.000 »
18	Gœury.....	1.220 »	1.220 »
18	Pailhous.....	1.114 »	1.114 »
19	Michielsens.....	835 »	835 »
19	Deloeme.....	942 »	942 »
		434.099 »	434.099 »

(A suivre.)

FÉLIX TARPET.

de l'année où chaque courrier ne lui apportât deux ou trois lettres, plus ou moins. Machinalement, Elphège lut, à la lueur du gaz qu'on venait d'allumer, la suscription de celles qu'on lui avait remises. Adressées d'abord à Caen, résidence habituelle de la famille Desvarenes, la plume un peu lourde d'un facteur avait biffé cette indication et lui avait substitué celle-ci : « Hôtel***, rue de Rivoli, à Paris. » Le même timbre au profil impérial, d'une belle couleur bleue, témoignait que ces lettres avaient toutes une origine nationale et que le port en avait été acquitté par anticipation, par les mains de correspondants amis du progrès. Cependant...

Cependant notre jeune légiste se

troubla et pâlit soudain — autant que la chose était possible à son visage blafard. Il s'arrêta, rapprocha encore de la lumière une des lettres qu'il tenait à la main ; puis tout à coup, et en jetant autour de lui un regard effaré, il sépara cette lettre des autres et la glissa précipitamment dans la poche de sa jaquette... Une minute après avoir accompli cet exploit, il entra dans le petit salon de l'appartement où se trouvaient Mme Desvarenes et Edmée.

— Des lettres ! s'écria cette dernière, abandonnant un travail de lingerie qui tomba sur le tapis ! Des lettres !... Et elle se précipita au-devant d'Elphège des mains de qui elle les arracha presque.

— Oh ! fit-celui-ci. Des lettres insignifiantes.

— Insignifiantes ! Qui vous a dit qu'elles soient insignifiantes ? repartit la jeune fille avec dureté, en toisant l'élève procureur des pieds à la tête.

Eh ! parbleu ! ne savait-il pas bien qu'il y avait une entre toutes que la jeune fille s'obstinait à attendre et cherchait dans chaque courrier, en dépit de tant de déceptions éprouvées déjà, et que celle-là, elle ne l'y trouverait pas encore ce soir ! Elphège toutefois se sentit rougir sous les effluves de ce regard hostile et balbutia quelques mots sans suite bien rigoureuse.

— Edmée !... intervint Mme Desvarenes que le ton de sa nièce avait frappée et surpris.

La jeune fille se remit vite et, sentant qu'elle avait dû blesser, sans raison apparente, un ami sincère et dévoué de la famille contre lequel elle ne pouvait invoquer qu'une antipathie instinctive, une prévention certainement injuste et toute personnelle, elle se rapprocha de lui, et lui tendant la main par un geste adorable de sincère repentir :

— Je vous demande pardon, M. Courtois, dit-elle ; je vous ai offensé sans le vouloir. Je suis si malheureuse ! ajouta-t-elle, pendant qu'une larme brillait comme une perle au

bord de ses cils. Et le malheur rend irritable et... injuste.

— Du tout, du tout, mademoiselle, balbutia Elphège.

Jamais Edmée n'en avait tant dit sur l'état de son cœur. Mme Desvarenes qui s'était levée, stupéfaite de l'emportement manifesté tout à l'heure par sa nièce, et dont elle ne se rappelait pas qu'elle eût jamais donné d'autre exemple, entourée de ses bras la taille élégante de la jeune fille et la pressa longuement sur son cœur sans prononcer une parole.

M. Courtois fils contemplait d'un



Jeune Tlascaltecas en costume de guerre
Histoire de la conquête du Mexique

œil quelque peu hébété le groupe charmant des deux femmes tendrement enlacées. Enfin sa voix s'éleva, mal assurée, un peu tremblante, et le groupe se sépara.

— Et Mon... Monsieur Desvarenes ? demanda-t-il.

— M. Desvarenes est sorti, répondit Mme Desvarenes. Pensiez-vous donc le trouver ici ce soir, cher Monsieur Courtois ?

— Mais... oui. C'est-à-dire que je lui avais promis de venir à cette heure-ci. Mais, puisqu'il est sorti...

— Il ne tardera certainement pas à rentrer, surtout s'il vous a donné

rendez-vous. Veuillez l'attendre... Auriez-vous quelques... ?

— Oh ! madame, je vous l'aurais déjà dit, protesta M. Courtois avec beaucoup de chaleur. Je n'ai malheureusement rien encore... Cependant j'espère... j'espère, répéta-t-il machinalement, et pendant qu'il parlait, sa main se portait vers la région de son vêtement sous lequel son cœur devait nécessairement battre — et reposer la lettre mystérieuse dérobée au courrier du soir. Oui, j'espère beaucoup. Mais n'ayant rien de positif, aucun indice sérieux dont je puisse dès maintenant me prévaloir, je... il est inutile que je voie M. Desvarenes. Si vous le permettez donc...

— Vous espérez beaucoup dites-vous, M. Courtois, interrompit Mme Desvarenes halétante. Ne pourriez-vous pas, au moins, me confier la nature de vos espérances ?... Oh ! monsieur, vous êtes bon vous nous êtes dévoué, nous ne saurons jamais vous marquer assez de reconnaissance pour toutes vos bontés... Si vous avez appris quelque chose, si peu que ce soit, sur le sort de mon pauvre enfant, dites-le moi, je vous en supplie !

— Elle ne va pas me lâcher, à présent ! maugréa Elphège. Suis-je assez stupide de lui parler d'espoir ! Mais, à haute et intelligible voix, il répondit à la pauvre mère. — Hélas ! si je savais la moindre chose, je ne vous ferais pas attendre

ainsi. J'espère beaucoup, il est vrai : ce n'est peut-être que folle présomption de ma part... Je ne le crois pas, pourtant ; mais, je ne puis même deviner la nature des nouvelles que je pourrai sans doute vous transmettre bientôt.... C'est pour courir après ces nouvelles dont un incident... inattendu vient de m'indiquer la source, que je...

— Partez, monsieur Courtois, ne perdez pas une minute. Allez, et que Dieu vous bénisse !

M. Courtois ne se le fit pas répéter. Il battit en retraite avec une hâte extraordinaire, laissant les

deux pauvres femmes convaincues qu'il allait, sans désespérer, faire une tentative nouvelle pour déchirer le voile qui leur dérobaient le sort d'un absent adoré, car, malgré ses préventions, Edmée n'aurait jamais songé à élever sur la conduite du jeune légiste un doute injurieux. Elles ne se doutaient guère que le misérable emportait au contraire, le document sur lequel il fondait ses propres espérances, et que, sans sa visite funeste, elles goûteraient présentement une joie d'autant plus pure et complète qu'elle était inattendue, du moins avec l'intensité qu'elle devait avoir.

Cependant M. Courtois, de peur de rencontre, avait dégringolé l'escalier avec une vélocité imprudente. En deux enjambées, il se trouva dans la rue, et d'un bond dans la voiture qui l'attendait à la porte, et dont le cocher, paisiblement endormi sur son siège, sursauta effrayé, menaçant d'exécuter le plus terrible saut de mouton qu'un cocher de fiacre ait jamais fait ou vu faire, depuis l'origine de l'institution.

— Rue des Martyrs, 59! cria M. Courtois. Et vivement!

Le véhicule se mit en marche cahin-caha quoique au son heurté des fers hors d'âge du malheureux coursier qui le traînait, on dût croire que celui-ci s'était mis au trot. Alors M. Courtois tira de sa poche la lettre qu'il avait si dextrement détournée de son but naturel et, l'approchant de la lanterne réglementaire, il en étudia la suscription et les ornements administratifs qui l'illustraient d'un œil excessivement dilaté. La seule marque extérieure qui la distinguât des autres lettres du même courrier était un timbre humide portant ces mots en exergue: *Armée d'Italie*. Cette nouvelle inspection n'apprit rien de plus à Elphège. Il la tourna et retourna dans tous les sens sans autre résultat, car son intention n'était pas d'en déchirer brutalement l'enveloppe, effraction irréparable!

— Si c'était la nouvelle positive, incontestable de sa mort! fit-il en réintégrant précipitamment cette pièce à conviction dans sa poche. Il ne serait pas habile d'en trop retarder l'arrivée à destination. Et si je déchirais l'enveloppe!...

Il ne connaissait pas l'écriture d'Edouard Desvarennnes, et aurait pu par conséquent prolonger son inspection toute la nuit sans être plus avancé.

— Plus vite! cria-t-il au cocher.

Le cocher, pour mieux entendre sans doute, arrêta sa voiture.

— Ouoâh!... Qui qu'y a, bourgeois?

— Le diable vous emporte! on dirait que vous dormez, cocher, cheval et voiture! Allez donc plus vite, sacrebleu!

— Ah! Ah! bon. Faut pas vous fâcher pour ça, bourgeois; mais c'était pas la peine de me faire arrêter pour me dire d'aller plus vite, pas moins. Hue! Fanny... E'trotte tant qu'elle a d'jambes, la pauv' bête, m'sieu... Hue!

— Si nous sommes arrivés dans cinq minutes, il y a cent sous de pourboire!

La voiture traversait le boulevard pour prendre la rue Laffitte, il semblait donc que le fabuleux pourboire annoncé par M. Courtois dût être facile à gagner. Cependant le brave automédon, sans crier gare, rassembla les guides et se mit incontinent à traiter la pauvre Fanny de la façon la plus ignominieuse. Ce traitement imprévu eut pour effet immédiat d'activer l'allure de cette petite fille dégénérée de l'immortel Rossinante, et la rue Laffitte fut dévalée en moins d'une minute. Mais à peine eut-on dépassé Notre-Dame-de-Lorette et abordé le terrible Mont des Martyrs, véritable calvaire pour tout le monde et singulièrement pour les chevaux de fiacre, que Fanny, malgré les admonestations les plus encourageantes, échangea soudain le trot heurté qu'elle avait conservé jusque-là contre un pas tranquille et lent, se-

couant les oreilles sous une averse de coups de fouet, comme pour faire entendre qu'elle se laisserait tuer sur place plutôt que de changer d'allure.

Elphège Courtois n'y tint plus. Il sauta à terre, jeta un louis au cocher et s'enfuit en courant.

— Bah! fit le cocher en tournant et retournant la pièce d'or dans sa main calleuse, y a rien à dire.... Faut pas être si exigeant par le temps qui court... En parlant de courir, en v'là un qui détale! Bon sens! si j'étais si lesté que ça, c'est pas moi qui prendrais jamais un fiacre... surtout si j'étais pressé.... Voilà, bourgeois!

L'automédon philosophe n'avait pas encore exécuté le demi-tour qu'il se proposait, afin de reprendre la direction des boulevards, qu'il avait chargé de nouveau... et que M. Courtois avait dévoré l'espace montueux qui le séparait de son domicile, situé dans le voisinage bruyant de la barrière. Il n'avait pas encore démarré avec son nouveau voyageur, que l'ancien faisait irruption dans son appartement de garçon, situé au quatrième étage.

Le problème qu'Elphège s'était proposé était celui-ci: Prendre connaissance de la lettre venue d'Italie, et renfermée dans une enveloppe gommée, de manière à ne laisser aucune trace d'effraction sur cette enveloppe. Dans le cas où la nouvelle qu'elle contenait serait de nature à servir ses projets, et par conséquent à être communiquée sans retard, il lui serait facile de la glisser dans le courrier du lendemain, et, bien certainement, sous le coup de la douleur, M. Desvarennnes ne songerait pas à s'assurer qu'il eût dû la recevoir vingt-quatre heures plus tôt. Dans le cas contraire, les précautions étaient inutiles, car la lettre fatale était irrémisiblement condamnée au supplice du feu. Mais ces précautions, il fallait les prendre malgré tout, puisqu'il était impossible de deviner qu'elles fussent inutiles!... M. Courtois mey-

pleya une grande heure, qui lui parut bien plus longue qu'aucune autre de celles qu'il avait vécues jusqu'à ce moment. Il passa une heure à faire couler sur la partie gommée intérieurement, un filet d'eau qui pénétrait le papier et amollit cette gomme maudite. Il y réussit enfin...

C'était bien la peine de prendre tant de précautions ! C'était bien la peine d'avoir fait traiter d'une manière si cruelle la pauvre Fanny !... La lettre tirée de l'enveloppe était signée *Edouard Desvareennes* !!!

Elphège devint vert. Il froissa avec rage, dans ses mains crispées, le fatal papier. Mais, se ravisant, il voulut au moins prendre connaissance de ce qu'il contenait, car enfin le seul fait de l'existence d'Edouard ne détruisait pas entièrement ses projets; il se pourrait qu'il se bornât à les modifier dans une mesure peu importante et prévue. Parmi les choses qu'il y lut, une seule le frappa, c'est que le blessé, entièrement rétabli, annonçait à ses parents qu'ils le reverraient probablement bientôt, et « au grand complet. »

— La peste soit de l'animal ! vociféra l'élève procureur. L'agréable surprise, en vérité !... N'aurait-il pas pu le dire plus tôt ?

Elphège avait raison, nous le savons. Edouard aurait pu le dire plus tôt, et il aurait ainsi évité bien des larmes à ceux qui lui étaient chers, — mais pas aussitôt pourtant que ceux-ci auraient pu le croire. En tout cas, ils étaient condamnés à ne rien savoir encore de quelque temps, car, ayant lu, M. Courtois présenta à la flamme de la bougie la mince feuille de papier qui fut dévorée en un instant.

XIV

LE REVENANT

Après une longue nuit passée dans l'insomnie Elphège Courtois se rendit chez son conseiller intime, maître Guillochon, pour le consulter sur les suites probables de sa découverte de la veille; car pour lui, il

n'y voyait pas très clair. Les consultations de maître Guillochon étaient très appréciées de toute une clientèle de gens véreux, qu'il fallait par conséquent une grande habileté pour satisfaire; mais il y avait des jours où il était mal disposé, où il était *indécrottable*, comme disaient ses clients ordinaires, et il paraît qu'il était dans un de ces jours d'indécrottabilité ce matin-là, car Elphège avait à peine abordé le sujet de sa visite qu'il l'arrêtait tout à coup :

— Un instant, mon cher, permettez, s'écria-t-il en étendant la main vers le prétendant, comme s'il s'apprêtait à le saisir aux naseaux dans le cas où il eût pris le mors aux dents. Permettez... Sachez d'abord que je ne veux pas entrer dans tout cela, que je ne veux rien savoir des moyens que vous jugez utiles d'employer pour atteindre votre but. Cela ne me regarde pas. Et j'ajouterai, pour votre complète édification, que si vous vous livrez à des manœuvres blâmables, vous serez blâmé par moi tout le premier, malgré l'intérêt que je vous porte.

— Mais, objecta le jeune homme déconcerté, vous me disiez vous-même : Qui veut la fin veut les moyens.

— Les moyens que la morale... professionnelle ne réprouve pas, sans doute. Mais vous détournez des lettres, vous... Ecoutez-moi bien : Vous n'avez pas besoin d'aller compter vos affaires à tout le monde, n'est-ce pas ? et à moi moins qu'à personne ? Quel diable vous y pousse, alors ?

M. Courtois voulut insister, mais ce fut en vain; il cria, tempêta, menaça, pria : peines inutiles. La conférence se termina sur ces mots qui n'apprenaient rien de nouveau au malheureux garçon et le laissaient aussi anxieux, aussi peu sûr de ses mouvements qu'un vaisseau désemparé.

— Réussissez, je suis votre homme; échouez, je vous considère comme un sot irrémédiablement condamné à l'obscurité et à la misère perpétuelles. Maintenant faites ce que vous voudrez pour triompher, mais, après comme avant, je désire n'en rien savoir. — Peste ! Vous me

mettriez dans de beaux draps, si je vous laissais faire !

L'étude Guillochon était située rue Neuve-Saint-Augustin. L'hôtel de la famille Desvareennes était tout près, et Elphège, en quittant son patron, s'était dit qu'il y ferait une visite; mais il ne pouvait s'y résoudre; fatigué, découragé, incapable de nouer deux idées raisonnables, il faut avouer qu'il n'était guère dans une position d'esprit à affronter la vue des malheureux contre lesquels il venait de se rendre si cruellement et si récemment coupable. Toute réflexion faite, il se dirigea vers les boulevards, sans but, pour prendre l'air et mettre un peu d'ordre, chemin faisant, dans son esprit troublé. Il se trouvait sur le boulevard des Capucines, errant à l'aventure, la tête inclinée sur la poitrine, le front chargé de soucis, le pas lourd, lorsqu'il sentit une main s'abattre pesamment sur son épaule : malgré la folie d'une pareille idée, il est certain que le malheureux imagina, le temps de la durée d'un éclair, qu'on voulait l'arrêter ! Il tressaillit, ses genoux fléchirent, un frisson lui glaça le dos...

— Hé ! M. Courtois ! Quelle diable de figure avez-vous là ? exclama une voix joyeuse. Est-ce que je vous ai fait peur ?

La personne qui l'interpelle si cordialement, Elphège la reconnaît bien, est évidemment un officier en tenue civile. Sa mise est aussi correcte et de bon goût que celle d'un membre du Jockey; mais son chapeau affecte des airs penchés qui rappellent l'attitude crâne du shako, ses cheveux sont trop courts et sa boutonnière est illustrée d'un ruban rouge.

— M. Grandclaude ! s'écrie Elphège grandement soulagé. Comment vous portez-vous, cher monsieur ?

— Mais, rétorque l'officier, c'est à vous qu'il faut demander cela. Vous avez l'air d'un déterré. Est-ce que vous auriez de mauvaises nouvelles ?

— Du tout. Ni bonnes ni mauvaises. Mais le fait est que je ne suis pas bien, en effet : j'ai passé une nuit abominable, et j'avoue que j'ai

les nerfs si malades que vous m'avez fait positivement peur.

— Ah! ah! je l'ai bien vu. Eh bien, si nous prenions un verre d'absinthe ?

M. Courtois ayant accepté, les deux jeunes gens prennent place devant un guéridon du café du Helder, qui se trouve là comme à point nommé.

— Dites donc, reprend le lieutenant, tout en préparant avec l'habileté consommée d'un praticien son absinthe, qui se transforme peu à peu en une liqueur laiteuse à reflets d'opale, saviez-vous qu'un de nos camarades d'Italie est arrivé hier soir au camp ?

— Non, répond Elphège, en tressaillant. Un camarade ?... Scrait-ce ?...

— Non. Rassurez-vous, dit l'officier en souriant ironiquement. Ce n'est pas lui. C'est seulement le capitaine Lacombe.

— Et il a des nouvelles ? demanda l'autre, haletant et si préoccupé qu'il n'a pas remarqué l'accent peu bienveillant de son interlocuteur.

— Ah ! voilà le diable ! Des nouvelles, il en a et il n'en a pas. Ainsi Desvarennas est resté quelque temps à Brescia avec Lacombe ; mais il a quitté cette ville, ou du moins l'hôpital (et encore Lacombe ne peut-il affirmer que ce n'est pas dans le fourgon des morts), dans la première semaine de juillet ou peu de jours après.

— Mais, suggéra M. Courtois, s'il était mort à Brescia, on le saurait !

Il savait mieux que personne, lui, qu'il ne pouvait y être mort, et Grandclaude, qui n'était naturellement pas dans le secret de la récente découverte du péquin, fut très étonné du ton délibéré, convaincu et surtout satisfait dont il émettait cet avis d'apparence rassurante.

— Vous avez raison, dit-il, on le saurait sans aucun doute. Il faut donc qu'il ait été transféré dans une autre ville, où il peut très bien être resté tout de bon, par exemple. Mais c'est égal, Lacombe peut se vanter de m'avoir fortement étonné, lorsqu'il m'a appris que Desvaren-

nes n'était pas resté sur le coup comme je l'avais cru.

— C'est vrai. Vous m'aviez dit...

— Eh ! oui. Ceci vous prouve qu'il ne faut pas toujours se fier au témoignage de ses sens.

— Oh ! certainement. Mais... ce camarade qui vient de vous arriver... est-ce que vous avez longtemps ignoré son sort ?

— Lacombe ? Pas du tout. Nous ne l'avons, en quelque sorte, pas perdu de vue un jour entier. Il quittait Brescia il y a quinze jours, et nous l'avons su tout de suite. Mais il est tombé malade en route et a été obligé de s'arrêter à Lyon, où il est resté plusieurs jours à l'hôpital. — Cela, je l'avoue, nous l'avons ignoré.

— Ah ! fit l'avocat avec une grimace équivoque, vous voyez.

— Parbleu ! répartit l'officier en souriant malicieusement. C'est ainsi, je le reconnais, que Desvarennas peut s'être égaré sur la route, avec une bonne fièvre ou quelque chose d'équivalent, et aussi qu'il peut réapparaître un beau jour, quand on ne l'attendra plus.

— C'est ma conviction absolue, déclara Elphège Courtois avec une sincérité d'accent impossible à nier.

Cette fois, le lieutenant Grandclaude fut si abasourdi qu'il ne songea même pas à dissimuler.

— Vous doutez ? interrogea Elphège. Eh ! bien rappelez-vous ce que je vous dis : Les choses se passeront ex-actement comme vous venez de le supposer. Pour une cause ou pour une autre, Edouard Desvarennas aura été retenu quelque part ; il se sera, comme vous le disiez tout-à-l'heure, « égaré sur la route » ; et nous aurons fait une grande dépense inutile de lamentations et de démarches. Je voudrais, pour ma part, que ce fût bientôt, je le voudrais de tout mon cœur !

— Ah ! ça, se demandait Grandclaude, est-il possible que nous nous soyons trompés à ce point sur ce garçon-là ? Il a l'air sincère... C'est à n'y rien comprendre, parole d'honneur !

— Et je ne sais pourquoi, poursuivit Courtois, mais il me semble que, si je pouvais causer quelques minutes avec le capitaine Lacombe, je pourrais recueillir de sa bouche des indices précieux, de l'importance desquels il ne peut se douter, lui, n'ayant pas le même intérêt que moi dans cette affaire.

Mais, si vous voulez le voir, c'est facile, proposa l'officier. Et mentalement il ajoutait : — Décidément nous nous étions trompés... Pauvre garçon ! l'avons-nous assez traîné dans la boue, pourtant !

— Est-ce que vous allez au camp de ce pas ?

— Ma foi ! oui... Tout de suite, si cela peut vous être agréable.

— Merci. Quand vous serez disposé. Rien ne presse absolument. Permettez que je prévienne M. Desvarennas, pour qu'il ne m'attende pas en vain.

Ce fut avec un véritable empressement que l'élève et successeur éventuel de maître Guillochon s'empara de la plume que lui apportait, avec le reste de « ce qu'il faut pour écrire, » le garçon du Helder. Il traça à la hâte quelques lignes pour annoncer qu'il suivait avec une ardeur le « filon nouveau » dont il avait parlé la veille à Mme Desvarennas, sans parler de la mine où ce « filon » avait été découvert, mais en ajoutant qu'il le conduirait probablement à un « bon résultat » (les mots *bon résultat* étaient soulignés dans l'autographe du jeune chicanous). « A ce soir », promettait-il en terminant.

Mais le soir venu, après une journée d'anxiété et de fièvre, — la plus longue journée qu'il eût passée de sa vie, à piétiner sans relâche le parquet de l'appartement qu'il n'avait pas osé quitter une minute, de peur de manquer la visite d'Elphège, son bon génie, son sauveur ! — M. Desvarennas, au lieu et place de cette visite si impatientement attendue, reçut celle d'un commissionnaire porteur d'une lettre dans laquelle il était dit, en substance, que, par une

fatalité étrange, la personne dont M. Courtois fils attendait des renseignements importants avait été absente toute la journée. C'était donc partie remise, mais remise au lendemain seulement.

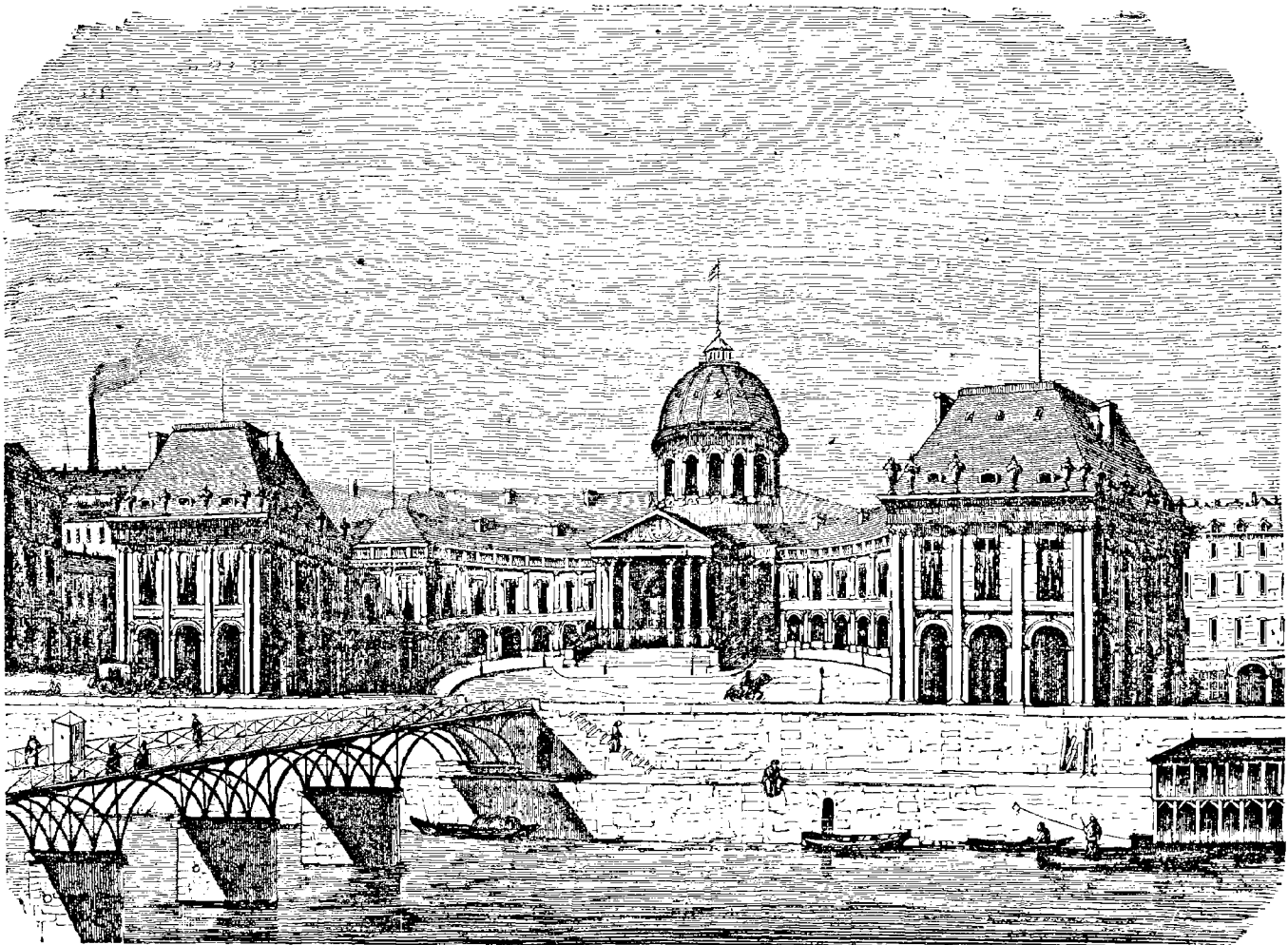
— L'excellent garçon! ne put s'empêcher de dire M. Desvarenes, dont l'impatience avait fait place à la résignation, à la lecture de cette lettre. Quel dévouement infatigable! (A suivre.) H. GAMILLY.

notaires garde-notes du Chastelet de Paris. Il déclara qu'il avait formé le dessein d'employer en œuvres de piété et de charité une partie considérable des grands biens qu'il tenait de la divine Providence et de la volonté du roi. Il ajouta qu'il n'avait trouvé rien de plus utile que la fondation d'un collège et d'une Académie pour l'instruction des enfants des gentilshommes ou des princi-

mencé par Louis Levau, architecte du roi, fut promptement exécuté par les architectes Lombart et d'Orlay.

La façade principale placée, sur le quai, reçut une forme semi-circulaire. Son avant-corps, d'ordonnance corinthienne, forma le portail de l'église surmontée d'un dôme terminé par une lanterne.

Le collège des Quatre-Nations, ainsi dénommé pour indiquer les



MONUMENTS DE PARIS. — Le Palais de l'Institut (p. 121, col. 1).

LES MONUMENTS DE PARIS

LA FONDATION DU COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS (INSTITUT)

Le 6 mars 1661, dans une des salles de l'antique forteresse de Vincennes, le cardinal Mazarin s'apprêtait à mourir.

Le ministre de Louis XIII et de Louis XIV fit venir maîtres Nicolas Le Vasseur et François Le Foïn,

pau bourgeois de Pignerol, d'Alsace, de Flandres et de Roussillon. Afin de consolider à jamais cette fondation, le cardinal légua 2 millions en argent, plus 45,000 livres de rente sur l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Par lettres patentes du roi, ce contrat de fondation fut approuvé et confirmé en 1665 et 1669.

Le 23 juin 1665, on mettait la main à l'édifice du quai Conti, qui, com-

quatre contrées auxquelles appartenait le bénéfice de sa fondation, a été élevé sur l'emplacement de divers hôtels, parmi lesquels se trouvait l'hôtel de Nesle, avec sa fameuse tour. Dans l'église, devenue en 1806 la salle des séances de l'Institut de France, on remarquait le tombeau du cardinal Mazarin, œuvre de Coysevox, qui est maintenant au musée de Versailles.

X.

NOS ANCÊTRES

V

LES PHÉNICIENS

Les Gaëls occupaient toujours les vastes forêts entre la Seine, la Marne les Vosges et le Rhin moyen et inférieur ; les Celtes toute la contrée au-dessus, en partie montagneuse, jusqu'aux sources du Rhin, toute la Suisse, la Savoie, une partie des Alpes et du Dauphiné jusqu'à l'Isère, toute la vallée de la Saône, au midi du Rhône, le Lyonnais et le Vivarais, la vallée de la haute Loire et les plaines de la Champagne jusqu'à la Marne ; les Gallo-Euskariens l'Auvergne, le Limousin et généralement tous les hauts plateaux du centre jusqu'aux plaines du Berry et du Poitou ; les Gallo-Celtes, au-dessous, toute la région basse jusqu'à la mer entre la Seine et la Garonne dans leurs cours moyen et bas ; les Liguro-Euskariens la vallée de la haute Garonne, les Pyrénées occidentales, les hauts plateaux de l'Ariège et du Tarn, les Cévennes sud et le Languedoc ; les Euskariens purs les Pyrénées centrales et orientales, le comté de Foix et le Roussillon ; les Ligures purs les Landes de Gascogne dans l'Ouest et à l'Est la Provence, une partie du Dauphiné et des Alpes de la mer à l'Isère ; quand, vers le onzième ou le dixième siècle avant notre ère, les Phéniciens firent leur apparition dans le midi, sur les côtes habitées par les Euskariens et les Ligures.

Les premiers, des peuples de l'Orient, les seuls à l'époque policés et savants, ces Phéniciens, dont la patrie était la Syrie maritime, avaient su, par des observations astronomiques, se tracer des chemins sur les mers. De leurs ports d'attache, Sidon et Tyr, les deux plus anciennes villes du monde, ces hardis et aventureux marins se répandaient partout où leurs navires pouvaient les conduire pour, dans les pays lointains et surtout dans ceux encore barbares, non pas demander les armes à la main comme des conquérants une place sur le sol, mais, marchands rusés,

contre les articles de leur fabrication, avec le plus de profit possible, échanger, aux peuplades ignorantes de leur valeur les productions riches de ces pays, les matières premières propres à leurs industries, les métaux précieux et aussi les esclaves nécessaires à leur marine, à leurs manufactures et à leurs travaux agricoles, ou autres. N'ayant en vue que le profit, et guerriers seulement pour la défense, les Phéniciens ne s'imposaient jamais par la force aux populations qu'ils voulaient exploiter ; par la persuasion et par des cadeaux, ils obtenaient d'abord d'établir des comptoirs, purement commerciaux, dans les îles voisines du rivage, à l'embouchure des fleuves ou dans les ports naturels sur les côtes, mais toujours dans des positions pouvant au besoin être facilement défendues. Peu à peu, ces établissements devenaient de plus en plus considérables, et à la fin des centres fortifiés d'où il était impossible ensuite de les expulser, quand les tribus voisines, inquiètes de leurs empiétements successifs, devenaient hostiles. Des alliances habilement combinées ou achetées, avec certains des chefs, leur procuraient en outre des défenseurs dans le pays même, à mesure que leur influence s'étendait à l'intérieur, en même temps que leurs comptoirs se multipliaient. Ainsi les Phéniciens durent agir en Gaule, et ainsi sans nul doute ils avaient opéré en Ibérie, où déjà, depuis un siècle ou deux, ils avaient de nombreux établissements dont le principal était Gades, Cadix maintenant, d'où leurs navires se rendaient aux îles Cassitérides, les Sorlingues, et à la côte de Cornouailles, en Angleterre, chercher l'étain indispensable à leurs industries et si difficile à se procurer ailleurs en quantité suffisante.

Le souvenir et les traces du séjour prolongé des Phéniciens dans la Gaule, principalement dans les contrées Sud et Est baignées par la Méditerranée, se retrouvent non seulement dans les légendes des Grecs attribuant à leur seul Hercule, qui n'a jamais fréquenté les pays occidentaux, les exploits, anté-

rieurs aux siens, des Melkarth ou héros phéniciens, mais aussi et surtout dans la toponymie ancienne de certaines cités, c'est-à-dire dans le nom même de ces cités. Possédant déjà des établissements en Ibérie, c'est dans les contrées voisines, sur les bords de la Méditerranée, entre les Pyrénées orientales et le Rhône, que les Phéniciens durent d'abord essayer leur exploitation commerciale de la Gaule. Sur la Méditerranée même, on peut sûrement leur attribuer, chez les Sordones de race euskarienne, un comptoir dans le port naturel, entre les contreforts des Pyrénées, nommé le plus anciennement, d'un temple par eux y consacré à la déesse de l'amour et de la volupté, le port d'Astarté, ensuite par les Grecs le port d'Aphrodite, par les Romains le port de Vénus, d'où, par dérivation, Port-Vendres maintenant ; et plus bas, sur le petit fleuve qui descend des Pyrénées, le Tet, près de son embouchure d'alors, la vieille cité de Ruscinus, aujourd'hui Castel-Roussillon, dont le nom premier ne laisse aucun doute sur son origine phénicienne ; puis, plus bas encore, en communication toujours avec la mer, mais sur l'étang qui, à cette époque communiquait par d'autres étangs avec l'embouchure occidentale du Rhône et qui, lui aussi, d'un autre temple consacré sur ses rives à la déesse de l'amour, a porté successivement les noms d'Astarté, d'Aphrodite et de Vénus ; chez les Elisyces, peuple liguro-euskarien, dans une île alors formée par une bifurcation de l'Aude, à son embouchure ancienne sur l'étang ci-dessus, Narba, qui dès l'origine semble avoir été l'entrepôt principal des Phéniciens dans ces parages et un centre des plus importants, qui plus tard, sous le nom de Narbo, devint le grand port militaire des Romains en Gaule et qui maintenant est Narbonne, non plus port de mer, mais ville dans les terres, par suite de l'accroissement considérable du rivage résultant des dépôts terreux de l'Aude. Sur ce même étang, on peut encore attribuer aux Phéniciens, à l'embouchure d'alors de l'Orb, un autre éta-

blissement moins important, Bésara, la cité Bateria des Romains, Béziers aujourd'hui.

De ces comptoirs du Roussillon et du bas Languedoc, contre des étoffes teintes, des ustensiles en cuivre, des armes et des outils en bronze et des objets d'ornement, les Phéniciens pouvaient facilement se procurer le cuivre des Pyrénées orientales, de l'Hérault et même des Cévennes sud; mais plus à l'ouest ils savaient, par le dire des indigènes, des contrées plus riches, non seulement en cuivre, mais encore en or, en argent et en plomb; alors, sûrs de faire dans ces contrées un profit considérable, à cause de l'ignorance où étaient les habitants de ce pays de la valeur réelle de ces métaux, ils durent pousser de ce côté, dans l'intérieur, leurs établissements commerciaux. Carcasso, Carcassonne, sur l'Aude, navigable jusque-là pour des bateaux d'un faible tirant d'eau, sur une hauteur naturellement forte, chez les Elisyces, dut être leur première station dans l'ouest; puis Tolosa, Toulouse, chez les Garumnes-Euskariens, sur les bords de la Garonne, qui, reliée à Carcasso par une route de terre, dut peu tarder à devenir le centre principal de l'exploitation de tout l'ouest. De là en effet, avec des bateaux, les Phéniciens pouvaient par la Garonne, l'Ariège, le Gers, le Tarn, l'Aveyron, le Lot et la Dordogne, trafiquer dans toute cette région du sud-ouest, si riche autrefois en métaux précieux; et même, plus facilement que de Gades, se rendre aux îles de l'étain, voisines de l'Angleterre. D'humeur douce et facile, les populations, Liguro-euskariennes des bords de la Garonne, de l'Ariège et du Gers, accueillirent favorablement les marchands de Sidon et de Tyr, et, bientôt, pour se procurer les objets manufacturés dans ces villes, elles s'empressèrent de fouiller le sol et les sables des rivières, et, à défaut de métaux, elles apportèrent aux Phéniciens les fourrures et les peaux des animaux, la laine des moutons, et plus loin à l'extrême ouest, la résine des pins maritimes. Peu à peu, au contact journalier des Phéniciens, tous les

Liguro-Euskariens du sud-ouest, ceux du Lot, de l'Aveyron et du Tarn, comme les autres et même les Gallo-Celtes, voisins de la Dordogne et de l'Isle, encore à demi sauvages, contractèrent des besoins nouveaux, travaillèrent davantage pour avoir un bien-être plus grand; apprirent, sur les conseils des marchands étrangers, à préparer et à tisser le lin, production naturelle du sol à travailler eux-mêmes les métaux premiers, or, argent, plomb et cuivre. Des centres de population se créèrent forcément là où l'on se rendait pour les échanges, surtout chez les Euskariens et les Liguro-Euskariens, plus sociables que les Gallo-Celtes, et un semblant de civilisation s'ébaucha dans tout le Midi et une partie de l'Ouest, des bords de la Méditerranée à ceux de l'Océan.

Dans le Sud-Est et dans l'Est, du Rhône aux Alpes, chez les Ligures, les Phéniciens durent aussi avoir de très nombreux établissements. Le port de Melkarth, plus tard l'Héracléa des Grecs, à l'embouchure occidentale du Rhône, celle qui à cette époque se prolongeait d'étangs en étangs communiquant ensemble jusqu'à l'étang d'Astarté; Tarasco, maintenant Tarascon, plus haut, dans une île formée par le Rhône et un bras de la Durance, son affluent, presque le même nom que la ville d'origine phénicienne Tarraco, près de l'embouchure de l'Ebre chez les Euskariens de l'Ibérie; l'île Phœnicé, Pomègues, en face de Marseille; le port Lacydon, où les Grecs ensuite ont fondé Massillia, Marseille; Héracléa Caccabaria, au fond de la baie de Cavalaire; le port Phœnicé, avec son temple dédié encore à Astarté, dans la baie d'Antibes; le port de Melkarth, dans la baie de Nice, et celui de Melkarth Monœcus, Monaco maintenant, témoignent suffisamment par leur toponymie ancienne de leur origine phénicienne.

Mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés que les Phéniciens purent s'installer dans cette région, habitée par les Ligures seuls. Les légendes des Grecs, attribuant à leur Hercule les faits des Melkarth ou chefs phéniciens en Gaule, en font foi. C'est

dans les champs pierreux de la Crau, sur les bords du Rhône, à son embouchure de l'Est, entre Arles et la mer, que ces légendes placent le lieu du combat entre leur Hercule et l'armée intrépide des Ligyens ou Ligures, qui s'opposaient à son passage, et où Hercule reçut de son père Jupiter une pluie de cailloux pour remplacer ses flèches épuisées; souvenir poétisé de la tradition locale d'un combat entre les Phéniciens et les Ligures, dans lequel, les munitions venant à manquer, les frondeurs phéniciens durent se servir de cailloux de la Crau. Puis, d'après ces mêmes légendes, Hercule, à la tête de son armée, composée de gens de toutes les nations, ayant pénétré chez les Celtes, y fonda la ville d'Alésia, et enfin de la Celtique, passa en Italie en traversant les Alpes par une route qu'il y traça, accessible même à une armée avec tous ses bagages, après avoir dompté les Taurisques, c'est-à-dire les habitants de ces montagnes, et avoir puni les chefs de ces Taurisques, coupables de brigandages l'égard des marchands étrangers.

Là encore, comme toujours, les Grecs attribuent à leur seul Hercule les exploits de Melkarth, personnifiant lui-même tous les anciens héros phéniciens. Rien d'improbable du reste à ce que Alésia, Aliso dans l'Auxois, centre maintenant de peu d'importance, mais dans les temps la plus ancienne et la plus célèbre ville de la Gaule celtique, n'ait été à l'origine un établissement considérable des Phéniciens. Bâtie sur une hauteur facile à défendre par sa position entre trois grandes voies fluviales, navigables et aboutissant aux deux mers: Océan et Méditerranée, devant être reliée à ces grandes voies fluviales par des routes de terre, Alésia, cette ancienne métropole de la Gaule celtique, a bien pu être fondée en effet pour servir d'entrepôt général, à l'intérieur, aux marchands phéniciens, qui de là, par la Seine, la Loire et leurs principaux affluents, pouvaient écouler, dans le pays des Gallo-Celtes, les produits de l'industrie de Sidon et de Tyr, expédiés des comptoirs de la Méditerranée par le Rhône et la

Saône. Là encore ils pouvaient aussi recevoir par la Loire et un portage par terre, en transit à destination des ports méditerranéens, par un autre portage par terre, la Saône et le Rhône, comme par la Garonne à Tolosa pour Tarasco, l'étain déposé à l'embouchure de la Loire par des navires venus par mer de l'Angleterre et des îles voisines, et qui évitaient ainsi la navigation plus dangereuse du golfe de Gascogne pour atteindre la Garonne, et celle bien plus longue et bien plus périlleuse des îles d'étain à Gades.

Ces probabilités sont d'autant plus grandes que des découvertes récentes ont confirmé l'existence d'un comptoir phénicien sur l'Océan, à l'embouchure de la Loire, où est maintenant Saint-Nazaire. De ce comptoir, Corilo, presque le même nom que Bilo, autre comptoir phénicien en Ibérie, les marchands de Sidon et de Tyr ne devaient pas seulement, par la Loire, expédier à Alésia l'étain venu par mer de la côte de Cornouailles et des Sorlingues, mais aussi le sel qui, très abondant dans les salines du littoral de l'Océan, faisait complètement défaut dans l'intérieur, et par conséquent devait être un des articles les plus demandés aux marchands qui, par la Loire et ses affluents, et aussi par la Seine sans doute, exploitaient une grande partie du pays des Gallo-Celtes.

Quoique, par mesure de précaution contre le pillage, loin de leurs établissements principaux, les Phéniciens ne dussent trafiquer que le long des cours d'eau navigables, se jetant dans les fleuves aboutissant à leurs comptoirs, et de leurs barques (étant ces barques assez larges et assez grandes pour servir de magasin flottant, mais à fond plat pour être d'un faible tirant d'eau et pouvoir pénétrer dans les petites rivières), la création par eux, sur terre, de routes commerciales, tout au moins de celle dite d'Hercule par les Grecs, est un fait incontestable. Celle-là reliait entre eux tous leurs comptoirs du sud-est, et même ces comptoirs, par les Alpes, avec ceux de l'Italie, et par les Pyrénées, avec ceux de l'Ibérie. C'est cette même

route que les Grecs de Marseille, beaucoup plus tard, réparèrent en partie pour leur usage, et qu'ensuite les Romains rétablirent en entier pour leurs communications par terre avec l'Ibérie. Cette route, comme probablement celles devant relier Alésia avec la Saône, et Tolosa avec Carcaso, par suite des conventions passées avec les chefs principaux du pays, et peut-être aussi moyennant certains droits de passage à eux payés, était entretenue en bon état par les habitants eux-mêmes des territoires qu'elle traversait, et qui restaient responsables, chacun sur son territoire, des attaques ou des dommages causés aux voyageurs et aux marchands.

On ne connaît pas aux Phéniciens d'autres établissements probables chez les Celtes que celui d'Alésia et chez les Gallo-Celtes que celui de Corbilo. Cependant leur influence fut assez grande dans ces contrées pour que ces peuples, qui auparavant mettaient impitoyablement à mort tout étranger pénétrant sur leurs territoires après eux, considérassent comme un crime de nuire aux étrangers et regardassent même comme une action honteuse non seulement de leur refuser l'hospitalité, mais encore de ne pas la leur offrir. On peut encore attribuer à l'enseignement ou à l'exemple des Phéniciens l'horrible coutume, dans ces contrées, des holocaustes de victimes humaines, renfermées dans d'immenses mannequins faits de bois, d'osier ou de paille, et que l'on brûlait en l'honneur de Teutat, comme, dit-on, longtemps encore après les Carthaginois, ces descendants directs des Phéniciens de Sidon et de Tyr et leurs successeurs à l'empire des mers, ont continué de le faire en l'honneur de leur Teuth, c'est-à-dire de : l'être suprême *Deus* en latin et *Zeus* en Grec.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, sauf les Gaëls restés sauvages dans leurs forêts au nord de la Marne et de la Seine, sous l'influence civilisatrice et conciliatrice, en même temps que commerciale, des marchands phéniciens, tous les autres peuples de la Gaule étaient entrés dans la voie de la sociabilité, du pro-

grès et de l'industrie; savaient teindre en couleur les vêtements faits par eux-mêmes en laine, chanvre ou lin; creuser des mines dans le sol, pour en extraire le minerai; fabriquer en bronze des armes de tout genre, en or, en argent et en plomb des ornements variés, en cuivre des ustensiles; enfin, pouvaient, en un mot, pourvoir eux-mêmes à leurs besoins nouveaux, quand, vers la fin du huitième siècle avant notre ère, les Phéniciens cessèrent peu à peu d'alimenter leurs comptoirs de la Gaule, par suite du blocus de leurs ports et de la ruine presque totale de leurs villes principales par les Assyriens, qui, à cette époque, de 750 à 720, conquéraient et dévastaient toute la Syrie. Alors le commerce devint complètement nul dans l'intérieur de la Gaule, et seules, les côtes de la Méditerranée continuèrent d'être fréquentées par des marins marchands; par ceux de Carthage ou mieux *Kirjath Hadeschath*, c'est-à-dire la ville neuve en phénicien, colonie et fille de Tyr sur la côte africaine, mais de fondation trop récente (800 ans avant J.-C.) et par conséquent, pas encore assez importante pour, dans tous les pays lointains, prendre complètement la place abandonnée par sa mère; et aussi par les Rhodiens, Grecs doriens d'origine, qui s'empressèrent de profiter du déclin de la puissance maritime des Phéniciens pour tenter de disputer à leurs successeurs et continuateurs, les Carthaginois, l'empire des mers et l'exploitation des pays occidentaux.

Le souvenir et les traces de ces Rhodiens, Grecs d'origine, se retrouvent sur la côte méditerranéenne, dans l'ancienne dénomination d'Agde, Rhoda, Rhodorum avant d'être l'Agatha des Massiliotes, au dire de Pline.

CHARLES ROUX

(A suivre)

Les longues délibérations n'amènent pas toujours le choix le plus sage.

(Goethe.)

Les débris dédaignés du passé sont les matériaux de l'avenir.

(Rigault.)

RELIQUES DU PASSÉ

LE TONNEAU DE LUDWIGSBURG ET LE
TONNEAU D'HEIDELBERG

Nous avons eu récemment l'occasion de faire une visite au château d'Heidelberg, et par suite, de parler du grand tonneau qui fut la gloire et l'ornement de ses caves renommées. Mais voici qu'une revue allemande nous enlève une partie de nos illusions relatives à cette œuvre d'art, que nous croyions unique : le grand tonneau d'Heidelberg n'est ni le plus grand, ni le plus beau, ni le plus ancien de ces monuments d'un temps qui n'est plus et d'une nation où il paraît que l'art de boire a toujours été en très grand honneur. Le tonneau gigantesque auquel la palme revient de droit repose dans les caves du vieux château de Ludwigsburg, autrement dit Louisbourg, dans le royaume de Wurtemberg.

D'après les documents soigneusement conservés à la bibliothèque du château, ce tonneau fut construit par ordre du duc Eberhard-Louis, en 1719, par le tonnelier de la cour, J. W. Ackermann ; il fut richement sculpté et décoré par le sculpteur de la cour, Kaspar Selfried. Cette construction exigea l'emploi de trente chênes, cinq hêtres et un poirier, — rien que cela !

Le grand tonneau de Ludwigsburg contient 300 buckets de Wurtemberg, soit environ 900 hectolitres ; et au temps de la dîme, dont il recevait le *versement*, il était fréquemment rempli jusqu'à la bonde. Il fut rempli pour la dernière fois en 1847, et n'a plus servi depuis cette époque. Les sculptures qui ornent cette pièce remarquable sont d'une grande beauté.

Le grand tonneau d'Heidelberg, qui n'eut jamais l'honneur d'être rempli, fut construit seulement en 1751, sous le règne de l'électeur Charles-Théodore. Il ne contient que 245 buckets de Wurtemberg ; et tandis que le prix exagéré auquel la légende estime les frais de construction de celui-ci serait de 80,000 florins, la construction du grand

tonneau de Ludwigsburg n'a pas coûté plus de 1,108 florins et 43 kreutzers ; la différence est assez notable, comme on voit.

D'un autre côté, le tonneau d'Heidelberg a l'avantage d'être pourvu d'escaliers et même d'un plancher sur lequel on danse, tandis qu'on ne peut monter sur son rival de Ludwigsburg et en descendre qu'au moyen d'une très vulgaire échelle ; en outre, celui-ci a été placé sous une voûte sombre et si basse, qu'on ne saurait se tenir debout une fois monté dessus.

Tels sont les défauts et les qualités de ce roi des tonneaux, qui du reste ne sert plus à rien et vivait jusqu'ici dans un oubli injuste, mais complet.

E. D.

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des Etats circonvoisins

L'Académie des sciences morales et politiques a entendu la fin de l'intéressant mémoire de M. d'Avenel sur la valeur monétaire et la puissance de l'argent au temps de Louis XIII.

Dans cette dernière partie de son mémoire, l'auteur passe en revue l'état des fortunes particulières, des dots, de la fortune publique, des immeubles ruraux ou urbains, du taux de l'intérêt au commencement du dix-septième siècle.

M. de Pont-Courlay, neveu de Richelieu, avec un revenu de 48,000 livres, avait 28 domestiques de tous genres, des palais, des chevaux, et tout un train à l'avenant. Le duc et la duchesse de Rohan, cités pour leur fortune, avaient 100,000 livres de rente. Zamet, le Rothschild du temps, se qualifiait : « Seigneur de 1,800,000 écus », soit moins de 6 millions de livres. Mlle de Montmorency-Bouteville, qui devint duchesse de Châtillon, eut 50,000 écus de dot ; ce chiffre paraissait alors énorme.

Une grande et belle maison sur la

place Royale se payait 13 mille livres ; une maison à Saint-Mandé valait 54 livres ; le terrain sur lequel on bâtit l'abbaye du Val-de-Grâce fut payé 36 mille livres par Anne d'Autriche. Le loyer des plus belles boutiques de Paris n'excédait pas 250 à 260 livres.

C'est un fait constant que l'intérêt des biens immeubles est toujours moins élevé que celui des biens meubles ; mais l'un et l'autre étaient plus considérables qu'aujourd'hui.

La terre rapportait en général 5 0/0 ; les valeurs mobilières donnaient 8, 10, 12 et assez souvent plus de 16 0/0. On a pour preuve le taux auquel se contractaient les emprunts des particuliers ou des princes. Le roi d'Angleterre empruntait à 12. Une autre preuve du même fait est fournie par le prix auquel étaient vendus les offices. Les lois économiques, ici encore, se montrèrent plus fortes que les règlements relatifs au taux légal de l'intérêt ; ces règlements ne furent jamais observés.

La conclusion de M. d'Avenel, c'est que le pouvoir de l'argent était alors trois fois plus fort, en général, qu'aujourd'hui ; toutefois, il reconnaît que cette proportion n'est pas applicable à tous les objets.

*
**

Après avoir entendu un brillant rapport fait par M. Gaston Boissier au nom de la commission du concours Archon-Desperouse, l'Académie française a décerné ce prix, dont le montant est de 4,000 fr., dans les proportions suivantes :

2,000 francs à la Société des anciens textes français, pour ses intéressantes publications historiques et littéraires ;

1,000 francs à MM. Lucien Peray et G. Maugras pour la nouvelle édition de la correspondance de l'abbé F. Galiani ;

Et 1,000 francs à M. Eugène Assé pour sa publication récente, faite d'après les éditions originales, d'une série de lettres du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Les dernières lois votées sur l'enseignement, font du travail manuel, on se le rappelle sans doute, une partie obligatoire du programme des écoles primaires supérieures et professionnelles, tant pour les filles que pour les garçons, et, pour les filles notamment, la couture, la coupe et la confection des vêtements sont l'objet de cours spéciaux. Le ministre a pris récemment un arrêté qui institue, à titre provisoire, deux certificats d'aptitude à l'enseignement des travaux d'aiguille (premier et second ordre).

L'arrêté est suivi de l'état des différentes connaissances qui sont exigées des jeunes filles aspirant à ce certificat.

*
**

Un arrêté ministériel décide que la session normale pour la préparation des candidats aux certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin aura une durée de dix jours, à partir du 6 avril prochain jusqu'au 15 inclusivement.

Le programme de cette session est déterminé ainsi qu'il suit :

Jeudi 6 et vendredi 7 avril. — Conférences sur la méthode et l'enseignement du dessin dans les écoles primaires, primaires supérieures et normales primaires.

Samedi 8 avril. — Conférence sur le dessin géométrique et sur la perspective.

Dimanche 9 avril. — Conférence sur l'histoire de l'art antique, et particulièrement de la sculpture et de l'architecture.

Lundi 10 avril. — Conférence sur l'histoire de l'art et particulièrement sur la peinture.

Mardi 11 avril. — Exercice pédagogique. — Dessin d'après une statue antique (plâtre).

Mercredi 12 avril. — Exercice pédagogique. — Dessin d'après l'ornement (plâtre).

Jeudi 13 avril. — Exercice pédagogique. — Dessin d'après le modèle vivant (figure entière)

Vendredi 14 avril. — Exercice pé-

dagogique. — Dessin d'après le modèle vivant (tête).

Samedi 15 avril. — Conférence sur l'anatomie.

*
**

Par un autre arrêté de même origine, les épreuves préparatoires du concours de l'agrégation des lycées, dans les différents ordres, s'ouvriront au chef-lieu de chaque académie le 8 août prochain.

*
**

Le bataillon scolaire composé d'élèves des écoles communales de Paris du 3^e arrondissement vient de recevoir son équipement complet. Les six cents enfants qui le composent sont placés sous le commandement d'un chef de bataillon de l'armée territoriale et de plusieurs sous-officiers de l'armée active.

Les bataillons scolaires seront organisés dans les autres arrondissements au fur et à mesure des ressources budgétaires disponibles.

*
**

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a décidé que les directeurs et directrices, les professeurs titulaires des écoles normales, les directeurs et directrices des écoles annexes se réuniraient en congrès pédagogique, à Paris, du 11 au 16 avril 1882.

Le mardi matin 11 avril, à huit heures, aura lieu la première réunion à la Sorbonne, pour l'ouverture du congrès et la formation des bureaux.

Le dimanche matin, 16 avril, aura lieu la séance de clôture, présidée par le ministre.

Voici quelles sont les questions à traiter dans les réunions des bureaux et dans l'assemblée générale du congrès.

I. Quelles ont été, d'après les observations qu'on a déjà pu faire, les résultats de la nouvelle organisation des écoles normales, en ce qui concerne la situation faite au personnel enseignant, le régime disciplinaire, l'institution de l'économat, les surveillants spéciaux, etc. ?

II. Quelles sont les principales

difficultés que présente l'application des nouveaux programmes, notamment pour l'enseignement littéraire, la psychologie et la morale, la répartition des matières, etc. ? Quels moyens pratiques voit-on pouvoir proposer pour assurer le succès de la réforme ?

III. Organisation de l'école annexe : situation à faire au directeur, rôle des élèves-maîtres ; extension de l'école annexe (écoles maternelles et cours primaires supérieurs).

IV. Services que peut rendre l'école normale au personnel enseignant en activité dans le département.

V. Vœux et propositions des membres du congrès.

Ces diverses questions devant être discutées au congrès, les directeurs et directrices sont invités à organiser immédiatement, dans chaque école normale, des réunions où elles seront examinées, et à apporter à Paris le texte écrit des résolutions adoptées dans chacun des établissements, de manière à faire connaître l'opinion du personnel des écoles normales.

Ces résolutions devront être formulées en termes nets et très brefs.

MM. les recteurs sont priés de vouloir bien désigner, pour prendre part au congrès, un maître-adjoint et une maîtresse-adjointe dans chacune des écoles normales de leur ressort qui ne compterait aucun professeur titulaire.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

—

La bienfaisance exercée sans choix est souvent moins une vertu qu'une faiblesse ; pour être utile et estimable, elle doit être réglée par la justice et la prudence. (V. Largeau.)

Les personnes reconnaissantes ressemblent à ces terres fertiles qui rendent plus qu'elles ne reçoivent.

(La Rochefoucauld)

La prétention la plus inique et la plus absurde en matière d'intérêt, qui serait condamnée avec mépris, comme insoutenable dans une société d'honnêtes gens choisis pour arbitres, faites-en la matière d'un procès en justice réglée : tout procès peut se perdre ou se gagner, et il n'y a pas plus à parier pour que contre.

De même, toute opinion, toute assertion, quelque ridicule qu'elle soit, faites-en la matière d'un débat entre des partis différents : dans un corps, dans une assemblée, elle peut emporter la pluralité des suffrages. (Champfort.)

Le Gérant : A. JOLLY,

AVIS IMPORTANT

Nous publions ci-après, page 128, une notice relative à la Banque Populaire, sur laquelle nous appelons la sérieuse attention de nos lecteurs.

Ainsi qu'ils pourront le reconnaître par la lecture de ce document, les valeurs d'établissements de crédit jouissent d'une grande faveur et ont procuré à leurs détenteurs d'importants bénéfices.

Nos lecteurs apprécieront donc qu'il y a avantage pour eux à mettre en portefeuille des Parts de la Banque Populaire, et nous les engageons à faire parvenir leurs demandes le plus tôt possible, la quantité mise en vente étant limitée.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER	RECOUVERTE
très-solide	de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr.
6 » 9 fr.	6 » 11 fr.
12 » 16 fr.	12 » 21 fr.

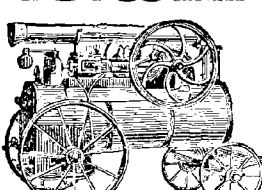
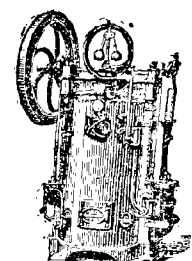
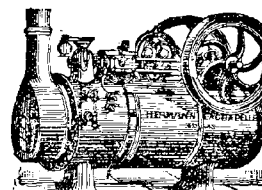
Port 40^e p^e douz. franco p^e 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames.
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^e.

Envoi gratuit et free de splendide Catalogue illustré

11⁰⁰ GRAY. E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 8 à 50 chevaux</p> 
Toutes ces Machines sont prêtes à livrer		Envoi franco des Prospectus détaillés

MÉTALLIE D'OR, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1867

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-similé de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881

Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes

GUÉRIES PAR LES

PILULES JULES SIMON (d'Alg.)
à L'ARENARIA RUBRA (d'Afrique)

Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre le Catarrhe récalcitrant aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la Dysurie, la Cystite, la Gracelleurique, les Coliques néphrétiques, la Goutte, les Rhumatismes, etc. Prix : 3 fr. 50 la boîte.

Pharmacie JULES SIMON, 2, rue de la Lyre, à ALGER
et dans toutes les pharmacies.

GOUDRON FREYSSINGE
Liquor normale concentrée de Goudron de Norvège
Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.
2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

SIROP du Dr *Red*

Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

CRESSON MAITRE

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.
Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 l. (p^e une cure), franco, 20 fr.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme).
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhelm, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schröder.

VENTE DE
1,000 Parts -- 1,000 Demi-Parts -- 1,000 Dixièmes de Part
 DE LA
BANQUE POPULAIRE
SASPORTAS & C^{ie}

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EN COMMANDITE

Divisée en 10,000 parts d'intérêt, aux termes des Statuts passés devant M^e VIAN, notaire à Paris, le 20 Février 1880

SIÈGE CENTRAL : PARIS, Rue Chauchat, 4

**Succursales : FONTENAY-LE-COMTE (Vendée), place du Marché-aux-Herbes ; LOCHE (Indre-et-Loire),
 rue du Château, 18 ; NIORT (Deux-Sèvres), 11, rue Ricard ; ROUEN (Seine-Inf.), 7, rue Jeanne-d'Arc.**

EXPOSÉ

De toutes les institutions créées dans l'intérêt général du public, les Banques et les Sociétés financières tiennent incontestablement le premier rang, et l'on peut affirmer que, dans l'organisation sociale actuelle, toute la puissance matérielle, toute la richesse d'un pays, son commerce, son industrie, sa force même se rattachent à la *Finance*.

Nous lui devons les grandes entreprises que nous admirons chaque jour et qui étonneront la postérité ; les chemins de fer, les canaux, les grands travaux publics ont reçu leur impulsion première du concours de nos établissements de crédit.

Par l'intelligent groupement qu'elles font de l'épargne et par leur puissante organisation, les Banques ont contribué au développement de la richesse publique, en même temps qu'elles ont augmenté dans de larges proportions la valeur primitive de leur capital, tout en distribuant chaque année d'importants dividendes à leurs actionnaires.

La BANQUE POPULAIRE fondée depuis plusieurs années jouit d'une situation très prospère ; son titre est un programme :

Protéger et servir les intérêts de tous ; contribuer au développement, de l'épargne dans toutes les classes de la société ; s'intéresser aux affaires commerciales, industrielles et agricoles ; faciliter la production première et encourager les inventions nouvelles,

Le champ est vaste ! Les moyens d'action sont abondants !

La BANQUE POPULAIRE est une institution financière utile à la portée de la généralité de l'épargne française.

LES PARTS DE LA BANQUE POPULAIRE SONT MISES EN VENTE AU PRIX DE :

1,000	Francs	chaque	Part
500	—	—	Demi-Part
100	—	—	Dixième de Part

ELLES RAPPORTENT 5 0/0 D'INTÉRÊT NET PAR AN

Payable le 1^{er} Mars et le 1^{er} Septembre de chaque Année.

BULLETIN D'ACHAT

Je soussigné (1) _____

demeurant à _____

déclare me porter acheteur de (2) _____

3) _____ Parts d'intérêt de la Banque Populaire.

Je verse à l'appui de ma demande la somme de Fr. (4) _____ par titre.

A _____ le _____ 188

SIGNATURE :

(1) Nom et prénoms. — (2) La quantité en lettres. — (3) Indiquer si l'on achète des parts, des demi-parts ou des dixièmes de part.

(4) Les versements sont de 1,000 fr. par part, 500 fr. par demi-part, 100 fr. par dixième de part.

**Remplir ce Bulletin et l'adresser, avec le montant des titres achetés, à la BANQUE POPULAIRE,
 4, rue Chauchat, Paris ; et dans ses succursales de Fontenay-le-Comte, Loches, Niort, Rouen, et chez ses
 Agents et Correspondants.**

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

30 MARS 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N° 61 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A. BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des artistes illustres*: Phidias. — *Les institutions disparues*: Gardes nationales et milices bourgeoises. — *Les Vêpres siciliennes*. — *Histoires de la conquête du Mexique*. Chapitre XXXVIII. — *Nos ancêtres*: Les Kymris. — *Les fêtes religieuses*: Les Rameaux. — *Nord et Sud*. XV: L'avenir se montre de plus en plus incertain. — Nouvelle de la Ré-

publique des lettres. — *Bibliographie*: L'Astronomie. — Anecdotes, pensées et maximes, etc., etc.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes illustres*. Phidias: Les deux Minerves. — *Nos ancêtres*. Les Kymris: Un sacrifice humain dans la forêt sacrée. — *Les fêtes religieuses*: Le dimanche des Palmes, à Rome.



PHIDIAS. — Les deux Minerves (p. 130, col. 1).

GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRES

PHIDIAS.

Phidias, le plus célèbre sculpteur de la Grèce, est un des personnages de l'antiquité dont la réputation s'est maintenue avec le plus d'éclat. Il s'éleva au-dessus de tous ses contemporains, et porta l'art de la sculpture à un degré de perfection que l'on n'avait pas soupçonné avant lui.

Il naquit à Athènes, la troisième ou la quatrième année de la 70^e olympiade, 498 ou 497 ans avant notre ère. Son nom, qui n'était prononcé qu'avec honneur aux temps d'Alexandre et d'Auguste, a excité l'admiration des siècles barbares, et semble encore s'être agrandi en arrivant jusqu'à nous. Malgré cette immense réputation dont il a joui dans l'antiquité, son histoire nous est peu connue. Selon Dion Chrysostome, il fut élève d'Hégias; suivant un des scholiastes d'Aristophane, il eut pour maître Eladas, qu'on suppose avoir été le même qu'Agéladas, un des sculpteurs les plus illustres de son temps, et qui compta parmi ses élèves Myron et Polyclète de Sicyone.

Phidias avait fait une étude approfondie de toutes les connaissances accessoires de la sculpture. Il possédait surtout à fond l'optique, science qui lui fut très-utile dans une occasion remarquable. Quelques beaux morceaux l'ayant mis en réputation, ses concitoyens lui demandèrent une statue de *Minerve* et firent la même commande à Alcamène, qui s'était aussi rendu célèbre dans la sculpture. Ces deux statues devaient être soumises à l'appréciation des juges, et la plus belle devait être placée sur une colonne que la ville faisait ériger; une forte récompense était promise au vainqueur. Le jour fixé pour le concours, les deux statues furent transportées sur la place publique, en présence d'une foule innombrable, accourue pour saluer le vainqueur. A peine avait-on levé le voile qui cachait la *Mi-*

nerve d'Alcamène, qu'un cri de surprise et d'admiration s'éleva, on n'avait jamais rien vu de plus beau, de plus fini que cette statue. Mais Phidias, aussi calme que s'il n'eût point entendu les éloges donnés à son rival, montra à son tour son ouvrage; de sourds murmures coururent dans la foule; on avait attendu mieux de Phidias; sa *Minerve* paraissait à peine ébauchée: une grande bouche et des narines qui semblaient se retirer. Mais le travail recherché du premier disparut, lorsque la statue fut élevée sur la colonne; celle de Phidias, au contraire, fit tout son effet, et frappa les spectateurs par un air de grandeur et de majesté qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On rendit à Phidias l'approbation que son rival avait surprise, et celui-ci se retira confus, se repentant de n'avoir pas appris les règles de l'optique.

Peu de temps après, la guerre fut déclarée entre les Grecs et les Perses; ceux-ci, fiers de la supériorité de leurs forces, espéraient écraser promptement les Grecs. Ils avaient préparé, avant la bataille de Marathon, un bloc de marbre dont ils voulaient faire un monument destiné à perpétuer le souvenir de leur victoire. Mais ils avaient compté sans le courage et l'enthousiasme de leurs ennemis: ils furent complètement défaits, et le marbre que ces barbares avaient apporté pour en ériger un trophée, tomba entre les mains des Athéniens qui le remirent à Phidias. Le sculpteur, animé par le patriotisme, travailla de bon cœur sur ce bloc de marbre et en fit une *Némésis*, déesse de la vengeance. Il représenta Hélène amenée à Némésis sa mère par Leda sa nourrice. Auprès d'elle se voyaient Tyndare et ses fils, Agamemnon, Ménélas; Pyrrhus, fils d'Achille et d'autres héros qui avaient contribué à la destruction de Troie. C'était promettre assez clairement que la Grèce aurait des vengeurs et annoncer la venue du temps où les descendants de Tyndare se précipiteraient une seconde

fois sur l'Asie. La tradition fabuleuse que perpétua l'artiste, nourrissait l'indignation publique, et préparait des soldats à Alexandre.

Du prix des dépouilles remportées sur les mêmes ennemis, il fit aussi pour les Platéens une statue de *Minerve Aréa*, ou guerrière. Elle était de taille colossale. Le corps était en bois doré; la tête, les mains et les pieds étaient de marbre pentélique. La *Minerve Poliade* ou protectrice de la ville, élevée dans l'Acropole d'Athènes, dut suivre de près celle des Platéens; elle fut pareillement un des produits de dépouilles de Marathon; mais, avant qu'elle fût placée dans la citadelle, il fallut que cet édifice, démoli par Xercès et rebâti par Cimon, fût entièrement reconstruit. Cette statue était en bronze, de proportions colossales, et d'une telle hauteur, que, du cap de Sunium, les navigateurs découvraient l'aigrette de son casque. Phidias devait être âgé de 20 à 22 ans, quand il exécuta ce colosse; jeune encore, il ne fut pas chargé seul d'un si grand travail: le peintre Parrhasius dessina les bas-reliefs placés sur le bouclier, et Mys les modela.

Phidias fut ensuite chargé de faire pour le Parthénon, une statue de *Minerve*. Ce temple dut être commencé vers les premiers temps de l'administration de Périclès, vers la quatrième année de la 82^e olympiade, ce furent Ictinus et Callicrate qui le bâtirent; Phidias exécuta la statue de *Minerve* placée dans l'intérieur, et une partie des sculptures qui ornaient les dehors, les autres furent exécutées sous sa direction par ses élèves. Phidias avait conçu d'abord le projet d'exécuter sa *Minerve* en marbre plutôt qu'en ivoire. Il fallut consulter le peuple. Le sculpteur exposa que le marbre serait moins coûteux: « Taisez-vous, lui répondit-on, le peuple d'Athènes ne veut que les matières les plus précieuses et les plus magnifiques. » La hauteur de cette statue était de vingt-six coudées, ou environ trente-six pieds.

Elle était debout, couverte de l'égide, et vêtue d'une tunique *talairé* (descendant jusqu'aux talons.) Elle tenait d'une main la lance, de l'autre une victoire. Son casque était surmonté d'un sphinx, emblème de l'intelligence céleste, et au-dessus de la visière, huit chevaux de front. Les draperies étaient en or; les parties nues en ivoire, à l'exception des yeux, formés par deux pierres précieuses; sur la face extérieure du bouclier, posé aux pieds de la déesse, était représenté le combat des Athéniens et des Amazones; sur la face intérieure, celui des Géants et des Dieux; sur la chaussure, celui des Lapithes et des Centaures. Sur le piédestal se voyait la naissance de Pandore, et tout ce qu'en dit la Fable. Le peuple, qui voulait avoir tout l'honneur d'une si belle entreprise, défendit à Phidias, par un décret, d'apposer son nom sur la statue. C'est pour éluder cette défense, qu'il imagina de donner ses propres traits à un Athénien, représenté dans le combat des Amazones, lançant une grosse pierre.

On accourut de toutes parts pour contempler ce chef-d'œuvre, et Phidias, fut l'objet du respect et de l'admiration de ses compatriotes. Mais les Athéniens passaient à bon droit pour le peuple le plus inconstant du monde; ils oublièrent promptement ce qu'ils devaient de gloire à ce grand homme et l'accusèrent d'avoir détourné à son profit une partie des deux millions neuf cent soixante-quatre mille livres d'or qu'il devait employer à la statue de Minerve. Périclès avait eu un pressentiment de ce qui devait arriver, et par son conseil, Phidias avait appliqué l'or à sa statue de telle sorte, qu'on pouvait l'en détacher aisément, et le peser. L'or fut donc pesé, et, à la honte des accusateurs, on y retrouva le même poids.

Phidias, sentant bien que son innocence ne le mettrait pas à l'abri des atteintes de la jalousie, prit la fuite et se réfugia chez les Eléens. Là, il songea à se venger de l'injus-

tice et de l'ingratitude des Athéniens, d'une manière permise ou pardonnable à un artiste : ce fut d'employer toute son industrie à faire pour les Eléens une statue qui pût effacer sa Minerve. Il y réussit; son *Jupiter olympien*, qu'il termina vers la 85^e olympiade, fut regardé comme un prodige. Aussi, n'avait-il rien oublié pour donner à cet ouvrage la dernière perfection. « Avant que de l'achever entièrement, dit Lucien, il l'exposa aux yeux du public, se tenant caché derrière une porte, d'où il entendait le jugement des connaisseurs ou de ceux qui croyaient l'être. Il profita ainsi de toutes les critiques judicieuses, persuadé que plusieurs yeux voient mieux qu'un seul. » Cette statue était bien plus grande que celle du Parthénon; haute d'environ cinquante-six pieds et demi, y compris la base. Le dieu, fait d'or et d'ivoire, se voyait assis sur son trône; sa tête portait une couronne imitant l'olivier; de la main droite il portait une victoire, faite aussi d'or et d'ivoire, et de la gauche, un sceptre surmonté d'un aigle. Sa chaussure était en or, ainsi que son manteau, sur lequel l'artiste avait représenté, soit par des gravures, soit en émail, des animaux, des fleurs et principalement des lys. Le trône, incrusté d'ébène, d'or et d'ivoire, resplendissait de pierreries, et était en outre enrichi, sur toutes les faces, de figures en ronde-bosse, de bas-reliefs et de peintures. On y voyait les *Grâces* et les *Heures*, filles de Jupiter; le soleil sur son char, la naissance de Vénus, Diane perçant de ses flèches les enfants de Niobé, Prométhée enchaîné sur le Caucase, et d'autres compositions.

Une inscription placée sous les pieds de Jupiter portait : *Phidias, fils de de Charmides, Athénien, m'a fait.*

De tous les chef-d'œuvres créés par le génie des anciens, il n'en est aucun, si l'on excepte la *Vénus* de Praxitèle, qui ait excité une aussi vive admiration que le *Jupiter de*

Phidias. C'est que l'esprit de vengeance qui l'animait contre son ingrate patrie, le désir de la déshériter de ce qu'il regardait comme le plus grand effort de l'art, enflammaient tout son être, et le poussaient aux grandes choses. Un des derniers ouvrages du célèbre sculpteur est une statue en bronze représentant le jeune Pantarcès, vainqueur à la lutte des enfants, la première année de la 86^e olympiade.

Phidias mourut à Elis, comblé de gloire et de richesses, la première année de la 87^e olympiade, 431 ans avant notre ère. Les Eléens, sensibles à l'honneur que Phidias leur avait fait, ordonnèrent par une loi que ses descendants seraient seuls chargés de la garde de la statue de *Jupiter Olympien*.

Longtemps après sa mort, on conservait encore son atelier, et les voyageurs l'allaient voir par curiosité.

On peut consulter les ouvrages de Phidias : le *Catalogus architectorum, pictorum, sculptorum, etc.*, de Fr. Junius, Rotterdam, 1694, in-fol. — *Report from the select committee of the House of commons on the earl of Elgin's collection of sculpture, marbles, etc.*, Londres, 1815, in-8. — *Mémoires sur les ouvrages de sculpture qui appartenaient au Parthénon, et qu'on voit à présent dans la collection du comte Elgin à Londres*, par Visconti, Paris, 1818, in-8. — *Lettres adressées de Londres à M. Canova*, par M. Quatremère de Quincy, Rome, 1820, in-8. — *Phidias, étude antique* par A. Boulé (1863), etc., etc.

VICTOR CHABERT.

LES INSTITUTIONS DISPARUES

GARDES NATIONALES ET MILICES
BOURGEOISES

I

L'origine des gardes nationales, supprimées en France, après l'écrasement de la Commune, par une

loi portant qu' « aucun corps organisé ne pourra plus exister en dehors de l'armée, » ne remonte pas au delà de 1789; mais les milices bourgeoises, qui y donnèrent naissance, sont incontestablement d'origine romaine.

On sait en effet que, partout où Rome étendait le cercle de ses conquêtes, elle instituait des colonies romaines ayant des institutions particulières, et dont les assemblées nommaient les principaux magistrats, les chefs du clergé et les *défenseurs de la cité*, c'est-à-dire, non pas précisément la « garde nationale, » expression qui n'aurait aucun sens dans le cas actuel, mais une milice municipale, ayant pour mission d'assurer la paix intérieure et de défendre les remparts contre les ennemis du dehors.

Quand, au XI^e siècle, l'exaspération fut portée à son comble, par les exactions, les meurtres, le pillage, les crimes de toute espèce qui étaient trop souvent jeux de grands seigneurs en ces temps-là, on vit des cités tout entières se soulever spontanément, artisans et bourgeois se liguier, pour faire payer aux seigneurs et aux évêques le prix de leurs forfaits, avec les intérêts accumulés. Les révoltés se répandaient alors dans les campagnes, aux cris de *Fraternité!* et les campagnes, répondant à ce cri, ne tardaient pas à suivre l'exemple des cités.

La première heure abandonnée à l'enthousiasme du triomphe, après une de ces expéditions presque toujours heureuses, comme il fallait prévoir un retour offensif des bandes féodaux; qui s'entendaient au mieux quand il s'agissait de pillage et de massacres — quittes à s'entrégorger quand il s'agissait de partager le butin — « des milices municipales », dont faisaient partie tous les citoyens, étaient organisées à la hâte. Les chefs de cette milice étaient nommés à l'*élection*. Chaque quartier avait sa garde particulière, nous pourrions dire sa *légion*, son dra-

peau, ses chaînes massives à tendre au milieu des rues, en guise de barricades. On vit même parfois les milices des cités opérer des *reconnaisances* dans les campagnes environnantes, afin de les protéger contre les coups de main des seigneurs du voisinage; assiéger les châteaux, et ne lever le siège qu'après en avoir reçu les maîtres à merci et miséricorde.

A dater de cette époque, les milices bourgeoises se perpétuèrent en France, mais avec des fortunes diverses. Dans certaines provinces, les chefs continuèrent à être nommés à l'*élection*; dans d'autres, ils furent choisis par les échevins; ici, tous les citoyens étaient appelés à en faire partie; là, une certaine épuración présidait à la composition des milices. Du reste, la défiance des municipalités d'un côté, l'indifférence des citoyens d'un autre, puis, brochant sur le tout, l'influence ou les intrigues des seigneurs ou des évêques, apportèrent dans la suite des temps quelques modifications de détail à l'institution; mais sans en altérer le principe.

Quoiqu'il en soit, Paris possédait au commencement du XIV^e siècle, suivant Velly, une milice bourgeoise passablement respectable. « Sous le règne de Philippe IV, en 1313, dit-il, les bourgeois de Paris partirent de l'église Notre-Dame, bien armés, équipés lestement, et vinrent passer, au nombre de 20,000 chevaux et 30,000 hommes de pied, auprès du Louvre; ils allèrent de là dans la plaine de Saint-Germain-des-Prés, se mettre en bataille et faire l'exercice. »

Philippe-le-Long, dans une ordonnance curieuse à plus d'un titre, établit dans les principales villes un capitaine, et dans les baillages un capitaine-général pour commander les milices bourgeoises; il prescrivit, en outre, aux miliciens de déposer les armes qu'ils tiennent de la municipalité dans un lieu public, afin de leur éviter la tentation de les vendre, au cas où ils seraient trop

longtemps à éprouver le besoin de s'en servir. — On pourrait retrouver des ordres semblables, inspirés par les mêmes préoccupations, dans des temps moins éloignés de nous.

Par son ordonnance de 1357, qui lui fut arrachée par Etienne Marcel, le dauphin, — depuis Charles V, — stipule que tous les citoyens sont tenus d'avoir des armes, afin d'être prêts à défendre « les droits de tous » trop souvent menacés par la noblesse pillarde et sans foi, en train de recevoir des *Jacques* une leçon cruelle et méritée. C'était le renversement complet de la théorie féodale, qui avait fait la noblesse dépositaire de la justice; aussi, jusque-là, les milices bourgeoises n'avaient-elles jamais songé à faire sanctionner par ordonnance royale, leur droit de défendre les intérêts des cités auxquels elles appartenaient; ce qui ne les empêchait pas de les défendre à l'occasion, et souvent même d'être royalement approuvés.

Le 11 février 1383, Charles VI, vainqueur de la démocratie flamande qu'il vient de noyer dans des flots de sang, marche sur Paris où il compte renouveler ses prouesses, car Paris est au pouvoir des *Mailloins*. Mais 20,000 hommes de milice lui barrent le passage, et s'il triomphe de ces adversaires, ce n'est point par la force des armes, mais par la ruse, par des promesses mensongères. La milice parisienne ne tarda pas à se repentir de sa crédulité.

Le mouvement de 1413, déshonoré et perdu par les orgies sanglantes des bouchers de Caboché, mit en relief une fois de plus, les milices parisiennes. Ce sont elles, qui, au début du mouvement, forcèrent la Bastille Saint-Antoine à capituler.

Sous Charles VII, il fut interdit aux villes de se défendre elles-mêmes. Les milices furent dissoutes et les armées permanentes créées. A la suite des désordres civils qui avaient, pendant une longue suite d'années, ensanglanté Paris et la France, un certain affaiblissement mo-

ral s'était produit dans les masses.

Louis XI se demanda avec étonnement pourquoi son père s'était avisé de dissoudre ces milices de braves gens, de bons *compères* si inoffensifs, et il les rétablit. Le 14 septembre 1467, il passait en revue les milices de Paris : elles se composaient d'hommes de métier, de gens à offices, de nobles, de marchands, etc., lesquels, sous peine de la hart, devaient être tous armés, et l'étaient en effet, ne fût-ce que d'un bâton.

La *Chronique scandaleuse du règne de Louis XI* rend compte en ces termes de l'organisation de ces milices ;

« Et le iedy ensuiuant, quatorziesme iour dudit mois de septembre, le roy, qui avoit ordonné mettre sus les bannières de Paris, fit publier que, audict iour ils feussent toutes prestes pour estre aux champs dehors Paris, en faisant sçavoir à tous, de quelque estat ou condition qu'ils feussent, depuis l'aage de seize iusques à soixante ans, y fissent hors de ladite ville en armes et habillement de guerre, et s'il n'y en avoit aucuns qui n'eussent harnois, que néanmoins ils eussent en leurs mains ung baston deffensible, et sus peine de la hart; ce qui fust faict. Et yssit hors de ladite ville la plupart du populaire d'iceluy, chacun sous estendart ou bannière, qui faisoit moult beau veoir; car chacun y estoit en moult belle ordonnance, et sans noise ne bruit; et estoient bien de 60,000 à 80,000 testes armées, dont il y en avoit bien 30,000 tous armez de harnois blancs, iaques ou brigandines. »

Sous Charles VIII, la milice était composée d'arbalétriers, d'archers, de piquiers, de coulevriniers, etc., commandés par des gentilshommes. La milice de Metz, sous ce règne, avait le droit de veiller seule à la sûreté de la place. — Que ne l'a-t-elle conservé, ce droit, seulement jusqu'en octobre 1870!

Du reste, les milices ont à leur actif plus d'un fait glorieux enregistré par l'impartiale histoire. Ce

furent les milices bourgeoises de Calais qui tinrent en échec, pendant onze mois, Édouard III d'Angleterre sous les murs de leur ville; ce furent les milices de Paris, en grande partie qui soutinrent contre Henri III et Henri IV ce mémorable siège, qui dura quatre ans, au milieu de toutes les misères et de toutes les horreurs imaginables : la ruine, l'incendie, la famine même, et ne prit fin que le jour où le Béarnais jugea que « Paris vaut bien une messe. »

Les milices bourgeoises eurent l'honneur insigne d'attirer l'attention même du *roi-soleil*. A l'époque où, pour racheter ses péchés, le grand roi venait d'ordonner les dragonnades, la fantaisie lui prit de réorganiser les gardes bourgeoises sur un plan à lui. Il institua une « milice temporaire » dont les grades se vendaient aux bêtises de cour pour lesquels il manquait de places ailleurs. Ces grades, suivant l'édit royal, se transmettaient à l'hérédité. Ce fut le coup de grâce. On vit bien encore des officiers de milice, mais il devint promptement impossible de mettre la main sur un milicien, et plus jamais on n'en entendit parler, jusqu'en 1789.

(A suivre.)

A. B.

LES VÊPRES SICILIENNES

Programme des fêtes du 600^e anniversaire du massacre des Français par les Siciliens.

C'est demain, 31 mars, que commencent les fêtes *patriotiques* ayant pour objet de rappeler au monde la date glorieuse des Vêpres siciliennes. La junta municipale de Palerme en a arrêté comme suit le programme officiel :

Dans la matinée du 31 mars, l'église de Santo-Spirito sera placée sous l'invocation des Vêpres et la cérémonie de la consécration sera inaugurée par un discours de M.

Perez, sénateur, représentant du conseil municipal.

Une plaque de marbre commémorative sera également inaugurée à la Martorana par un discours de M. Crispi. Dans la soirée, il y aura représentation de gala au théâtre communal.

La deuxième journée sera consacrée aux divertissements publics, tels que régates, illuminations du golfe, simulacre de bataille navale, feux d'artifice et bals populaires.

Le 2 avril, on procédera au tirage au sort de 30 dots pour autant de filles pauvres; le municipe fera distribuer des médailles commémoratives aux invités de distinction, et la soirée se terminera par une retraite aux flambeaux et par l'illumination générale de la ville,

Le 4, sera close la série des fêtes officielles, par un spectacle dont les particularités n'ont pas encore été fixées par les autorités.

Des démonstrations qui se produiront à côté de ce programme, nous ne saurions rien dire encore; il paraît qu'une série de fêtes démocratiques, sympathiques à la France actuelle, est organisée pour atténuer autant que possible l'effet de cette grande manifestation stupide d'un parti dont il suffit de nommer le chef, M. Crispi, pour comprendre l'inutilité des efforts tentés pour le rappeler à la pudeur.

Ce qu'il y a de plus pénible dans cette affaire, c'est de voir Garibaldi présider ces grotesques saturnales. Personne ne veille donc sur l'illustre vieillard, et ne s'aperçoit que son état réclame des soins tout particulièrement dévoués?

A. B.

Un homme obscur ou peu connu peut valoir mieux que sa réputation; mais de même qu'un sot en place en paraît une fois plus sot, parce qu'il ne peut plus rien cacher, de même un grand seigneur, l'homme élevé en dignités... vaut presque toujours moins que sa réputation, s'il parvient à la rendre mauvaise.

(Beaumarchais.)

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXXVIII

Cependant l'esprit de l'armée ne se modifiait pas comme l'avait espéré Cortès, et les capitaines étaient impuissants à ramener la confiance dans le cœur des soldats découragés. Le général dut se décider à défendre lui-même ses projets. Il convoqua les Espagnols sur la place d'armes, pour délibérer, dit-il, sur la situation actuelle, et là, les disposa de manière à ce que les plus hostiles l'approchassent de plus près, afin qu'ils ne perdissent pas un mot de ses explications.

Alors il prit la parole.

« Les opérations de l'armée, dit-il, n'ont pas beaucoup besoin d'être discutées : nous avons en peu de temps vaincu dans deux batailles où notre propre valeur et la faiblesse de nos ennemis ont été reconnues. Toutefois, tant qu'il y aura des obstacles à surmonter pour assurer les avantages de la victoire, il ne faudra pas nous endormir sur nos lauriers. Je viens donc, mes amis, vous consulter sur un cas grave. J'ai appris que quelques-uns de nos camarades témoignaient de nouveau le désir de se retirer et s'excitaient mutuellement à provoquer notre retraite. Je veux croire qu'ils fondent leur opinion sur quelque raison, en apparence plausible; mais il n'est pas convenable de se répandre en plaintes sourdes et en calomnies ridicules. Que chacun développe librement sa pensée, et alors nous pourrions discuter nos intérêts communs.

« Examinons notre position, nous prendrons ensuite une résolution définitive.

« Cette expédition a été entreprise avec votre consentement, et je puis ajouter à votre vive satisfaction. Nous avons formé le dessein de nous rendre à la cour de Montezuma, et

nous nous sommes tous dévoués à son succès, dans l'intérêt de notre souverain, de notre religion, de notre honneur et de nos légitimes espérances. Les Tlascaltécas ayant voulu se mettre à la traverse nous les avons vaincus. Il y a lieu de croire qu'ils ne tarderont pas à venir solliciter la paix ou à nous livrer passage. Quelle gloire n'en résultera-t-il pas pour nous? A quelle hauteur ces barbares, qui nous comparent déjà à leurs dieux, ne nous élèveront-ils pas? Montezuma, qui tremblait de crainte de nous voir arriver, comme ses ambassades répétées le prouvent surabondamment, doit être encore plus effrayé aujourd'hui de la défaite des Tlascaltecas, les guerriers les plus belliqueux de son empire et qu'il n'a jamais pu soumettre. L'appréhension de nous voir former une ligue avec ses sujets rebelles pourrait même l'engager à nous offrir des traités avantageux.

« Si nous faisons retraite dans de telles circonstances, nous perdrons d'un seul coup le fruit de nos travaux et de nos peines. Les vaincus d'hier, maîtres des sentiers et des obstacles du terrain, se jetteront sur nous et nous battront à leur tour; tandis que les Indiens alliés iront dans leur pays publier notre honte. Zempoales et Totonagues, notre refuge pour la retraite, prendront parti contre nous.

« Je termine. Examinez attentivement notre position; comparez nos espérances avec les périls que nous créera leur abandon; délibérez et ensuite proposez ce qui vous paraîtra le plus avantageux. Quant à moi, je vous laisse toute liberté. En vous signalant ces périls, j'ai eu plutôt pour but de justifier mes vues que de vous contraindre. »

Cortès avait à peine achevé, qu'un des soldats, parmi les plus mutins, prit à son tour la parole, en ces termes :

« Camarades, dit-il, notre général nous demande ce qu'il faut faire, et il nous l'indique lui-même dans

son allocution. Non, nous ne saurions songer à la retraite sans courir à notre perte, et qui pis est, à notre honte! »

Tout le monde étant d'accord et les mécontents ayant fait des excuses, la poursuite de l'entreprise fut résolue à l'unanimité.

D'autre part, les Tlascaltécas, terrifiés par leur seconde défaite, réclamaient la paix à grands cris. Les principaux, du moins une partie, parlaient de se réfugier dans les montagnes, les autres se montraient décidés à se prosterner aux pieds des Espagnols dans un esprit d'absolue soumission.

Les sénateurs, non moins épouvantés que le peuple, se réunirent pour délibérer sur les moyens de sauver leur pays. Après une longue discussion, bien embrouillée, ils conclurent que les Espagnols ne pouvant être des dieux, ils devaient, pour vaincre avec des forces si disproportionnées, avoir recours à la magie; et que, par conséquent, il n'y avait qu'à opposer la magie à la magie pour leur enlever tous leurs avantages surnaturels.

Cette sage décision une fois prise, le Sénat convoqua les mages et les devins pour leur endonner communication, — comme si les devins ne faisaient pas métier de deviner.

« Nous savions d'avance de quoi vous vouliez nous entretenir, dirent-ils en effet aux sénateurs, et nous avons pris les mesures convenables pour être en état d'y répondre.

« Les Espagnols, fils du Soleil, ont été engendrés par sa chaleur même dans le sein de la Terre, mère des contrées orientales; et il a transmis à ses enfants cette puissance supérieure à la nature humaine qui les fait placer au rang des immortels. Mais transplantés sur cette terre d'occident, où la puissance de leur père est bien moins redoutable, ils sont mortels comme nous et peuvent être fauchés comme les herbes des champs.

« Donc il serait possible de les exterminer jusqu'au dernier ; mais qu'on les attaque, pour plus de sûreté, pendant la nuit, avant que le soleil, paraissant à l'horizon, ne les rende de nouveau invincibles. »

Cette sage recommandation, qui montre sous un jour inattendu la science des devins de Tascalca, fut accueillie avec une vive satisfaction par le Sénat qui, bien que les usages défendissent de combattre la nuit, transmit aussitôt à Jicotencal l'ordre d'agir. Jicotencal ne se fit point tirer l'oreille et s'empressa de rassembler ses troupes et de les préparer à ce glorieux exploit.

Cependant, pour s'entretenir la main, les Espagnols pillaient quelques villages aux alentours et massacraient çà et là dans l'intérêt de la discipline. Les mesures de précaution étaient, en outre, soigneusement entretenues ; les chevaux avaient la selle sur le dos jour et nuit ; des sentinelles avancées veillaient sur le salut du camp où une garde imposante les appuyait. Les devins n'avaient peut-être pas deviné ces circonstances, qui rendaient du moins toute surprise impossible.

En effet, la nuit marquée pour l'expédition qu'ils avaient conseillée, les Tascaltecas, quoique avançant en silence contrairement à leurs habitudes, furent aperçus par les sentinelles qui se replièrent sur le camp, s'y enfermèrent et ayant donné l'alarme permirent de le mettre en état de défense sans retard.

Jicotencal ne s'attendait à rien de pareil : les devins avaient parlé, pour lui, le soleil seul, était capable de rendre leurs forces et leur vaillance aux Espagnols ; et comme il n'y avait pas de soleil, il était d'autant plus sûr de son affaire qu'il avait dix mille hommes avec lui en guise d'escorte.

Cortès ordonna de laisser avancer l'ennemi, en gardant une immobilité absolue. Les Indiens attaquèrent le camp en toute confiance, sur

trois points à la fois ; mais, à leur grand étonnement, ils rencontrèrent une résistance opiniâtre, qui leur coûta beaucoup de monde en peu de temps. Jicotencal, convaincu trop tard que les devins étaient de sinistres farceurs, n'en voulut toutefois pas démordre, et livra aux fortifications espagnoles un assaut désespéré. Ses hommes, il faut le dire, le premier moment de stupeur passé, se conduisirent vaillamment ; mais ils étaient fauchés par les armes à feu, et leur général, voyant l'inutilité de tant d'efforts, se décida à commander la retraite.

Cortès fit poursuivre l'ennemi par une partie de son infanterie et la cavalerie, dont les chevaux, en agitant les sonnettes qu'on leur avait attachées au poitrail, augmentaient la terreur et le désordre des fuyards, qui détalèrent avec une célérité folle.

Les assiégés avouèrent trois soldats espagnols blessés et un Zempoale tué.

L'armée de nouveau victorieuse, et dans des circonstances dont elle ne pouvait imaginer l'importance particulière, célébra son triomphe avec une joie exubérante. Il méritait de l'être ainsi, car il devait accroître dans des proportions énormes la réputation des soldats de Cortès, et, les devins étant à bout d'invention, il devait avoir des résultats décisifs et prompts.

(A suivre)

NOS ANCÊTRES

VI

LES KYMRIS

La position géographique des races, en Gaule, ne s'était pas sensiblement modifiée, mais il semblerait que la suprématie appartenait aux Gallo-Celtes d'entre Loire et Garonne, appelés *Bituriges* ou possesseurs des eaux, de leur territoire limité par deux grands fleuves, arrosé par de nombreuses

rivières et baigné par l'Océan, quand une migration nouvelle, arrivant du nord et beaucoup plus considérable que celle des siècles précédents, vint, vers la fin du septième siècle avant notre ère, tout bouleverser du Rhin à la Garonne et ensuite, par contre coup, des bords de la Garonne aux Alpes. Cette migration était celle des *Kymris* ou *Cimbres*, ancêtres des bretons et descendants de ces Kimmériens ou *Trères*, si célèbres par leurs brigandages et pour avoir (d'après les annales des Grecs qui plaçaient chez eux, dans leurs fables, le royaume des ombres et l'entrée des enfers), bien avant la guerre de Troie, à plusieurs reprises, ravagé et pillé, non seulement en Europe le pays des Gètes du bas Danube, les terres des autres peuples Thraces établis le long du Pont-Euxin ou mer Noire et de la Propontide ou mer de Marmara, et celles des Grecs du littoral de la mer Egée, mais encore, au delà du bosphore de Thrace, une grande partie de l'Asie mineure, jusqu'à la Paphlagonie au nord et la Lydie à l'ouest.

A cette époque, et dès les âges les plus anciens, ces Kimmériens possédaient les immenses plaines, maintenant habitées par les Cosaques et les Kalmouks, qui s'étendent de la mer Caspienne et des contreforts du Caucase jusqu'à la mer d'Azof, de ce temps le *Palus Mæotis*; celles, aboutissant à la même mer et à la mer Noire, entre le Don ou Tanaïs et le Dniester ou Tyras (après eux la Scythie européenne, aujourd'hui la petite Tartarie); et encore et surtout la Chersonèse dite d'eux Kimmérienne, puis Taurique, maintenant la Crimée russe, qui semble avoir été le centre principal de leur domination et le berceau de leur race.

Dans les premières années du septième siècle avant notre ère, les Scythes nomades, ou Sarmates, qui habitaient en Asie au-dessus de la mer Caspienne, ayant pénétré par masses considérables sur les terres

de ces Kimmériens, l'assemblée générale de la nation fut convoquée pour décider ce qu'il fallait faire. Les chefs et les guerriers furent d'avis de marcher contre les envahisseurs; les autres, les pasteurs et les cultivateurs, refusant de livrer leur destinée au hasard d'un combat contre une multitude aussi grande que celle des Scythes, furent d'avis, au contraire, d'émigrer et d'abandonner le pays à ceux qui venaient le leur disputer. On ne put s'entendre, et chaque parti persévérant dans sa décision première, la discorde s'alluma et l'on finit par en venir aux mains.

Le parti du peuple fut vainqueur, et quand tous ceux qui avaient péri dans cette bataille eurent été enterrés près du fleuve Tyras ou Dniester, où du temps d'Hérodote on voyait encore leurs tombeaux, d'immenses tumuli probablement, la nation entière commença son émigration. Le parti vaincu, celui des chefs et des guerriers, gagna l'Asie par la Chersonèse Kimmérienne, ou Taurique, et sur les bords du Pont-Euxin, ou mer Noire, se fixa vers l'an 678 avant J.-C., là où fut plus tard la colonie grecque de Sinope, dans la Paphlagonie.

Ces Kimmériens, comme leurs ancêtres, continuèrent de piller et ravager l'Asie mineure et même, dans une de leurs courses, ils s'emparèrent de Sardes, capitale de la Lydie; mais soixante ans plus tard, vers l'an 617 avant J.-C., ils furent complètement réduits à l'impuissance ou même chassés de l'Asie mineure par Alyattes, roi de Lydie, et père du fameux Crésus. Les autres, ceux du parti du peuple, les pasteurs et les

cultivateurs, d'après les traditions gallo-kymriques du pays des Galles, transmises de siècles en siècles par les bardes, poussant devant eux leurs bestiaux et entassant pêle-mêle sur leurs chariots à deux roues, recouverts de peaux d'animaux et traînés par des bœufs, enfants, femmes, ustensiles de ménage et

longé quelque temps les contreforts des Karpathes, descendre et arriver à la Baltique, ou mer brumeuse des traditions, par un des fleuves qui s'y jettent; puis de là, se faisant une trouée au travers des peuplades teutones ou galates habitant encore les bords de cette mer, gagnèrent la péninsule dès lors nommée d'eux la Chersonèse kymrique ou cimbrique, plus tard le Jutland, maintenant le Danemark avec les duchés de Sleswig et de Holstein.

Mais, soit que les migrants ne pussent tous trouver place dans cette péninsule, soit que la discorde se soit mise parmi eux, nombre de tribus, se détachant de la nation mère, continuèrent leur marche en avant le long de la mer du Nord, laissant derrière elles, au milieu des populations galates des contrées qu'elles traversaient, de nombreux retardataires. Ce sont ces tribus kymriques, détachés du gros de la nation restée dans la péninsule baignée par la Baltique et la mer du Nord, qui, ayant enfin atteint le Rhin et franchi ce fleuve, un demi-siècle environ après avoir quitté la Crimée et les bords de la mer d'Azof, envahissaient jusqu'à la Garonne, vers la dernière partie du



NOS ANCÊTRES. Les Kymris: Un sacrifice humain dans la forêt sacrée (p. 135, col. 2).

provisions de route, remontèrent le Dniester et s'enfoncèrent dans l'intérieur du pays à la recherche d'une patrie nouvelle. Mais comme à ces Kimmériens, depuis, par euphonie, les Kymris et ensuite les Cimbres, pirates et brigands tout autant que leurs frères passés en Asie mineure, des établissements dans les terres ne suffisaient pas, et qu'il leur fallait un débouché sur les mers, le Dniester remonté, ils durent des sources de ce fleuve, après avoir

septième siècle avant notre ère, les régions basses de la Gaule alors habitées par les Gaëls, les Gallo-Celtes et les Celtes, et aussi l'Angleterre, appelée avant cette invasion, par les Gaëls, l'île d'Albion et depuis, de la principale des tribus kymriques qui s'y fixèrent, la Bretagne c'est-à-dire le pays des Bretons.

Ces Kymris, comme les Celtes, étaient brachycéphales, avec un front très large et très développé;



FÊTES RELIGIEUSES : Le Dimanche des Palmes, à Rome. (p. 139, col. 1).

mais ils avaient la barbe et les cheveux d'un blond fauve intermédiaire entre le blond clair des races de l'extrême nord de l'Europe et le roux des Gaëls. Moins grands que les Gaëls, quoique d'une taille très élevée et d'une corpulence plus grosse, comme eux ils étaient robustes vigoureux, fortement musclés, violents, colères, amis du bruit et des combats; et comme eux aussi, autrefois, se tatouaient en bleu de figures symboliques et ornaient leurs têtes de dépouilles d'animaux ou d'ailes d'oiseaux. Leurs yeux étaient bleus et leur teint fortement coloré. Leur férocité était plus grande encore que celle des anciens Gaëls et n'avait d'égale que leur mépris du danger et de la mort. Toujours prêts à se battre pour le motif le plus futile, souvent même sans raison aucune par bravade, ils avaient la coutume de couper les têtes des adversaires tués soit à la guerre, soit en duel, et de conserver chez eux précieusement, comme preuves de leur vaillance, ces crânes bien nettoyés qui, dans les grands festins, servaient de coupes d'honneur à ceux, seuls, ayant acquis ce droit par la mort au moins d'un ennemi.

Dans leurs expéditions, même les plus lointaines, les Kymris se faisaient suivre, sur des chariots trainés par des bœufs, de leurs femmes et de toute leur famille; et quand les femmes ne se mêlaient pas aux combats, — ce qui arrivait quelquefois, en voyant leurs maris ou leurs frères reculer, — du moins elles ne cessaient tout le temps de la bataille d'exciter les guerriers de leurs cris, faisant aussi, à dessein pour troubler et terrifier l'ennemi, un bruit épouvantable en frappant à coups redoublés les claies d'osier qui recouvraient, garnies de peaux, les chariots sur lesquels elles étaient montées.

Parmi les femmes, certaines, des plus âgées, passaient pour devineresses ou prophétesses; on les reconnaissait à leurs robes blanches, maintenues dans le haut par une

écharpe de lin très fin, agrafée sur la poitrine et retenue à la taille par une ceinture de cuivre. A ces prophétesses, on livrait les rares prisonniers faits dans les combats; ces prisonniers, après les avoir couronnés de fleurs ou de feuillages, elles les égorgeaient la tête inclinée sur un grand bassin de cuivre, ou leur ouvraient le ventre avec un couteau, pour prononcer leurs prédictions suivant la manière dont le sang avait jailli ou d'après l'examen des entrailles arrachées violemment à la victime encore vivante.

Les autres coutumes des Kymris paraissent avoir été les mêmes, à peu près, que celles des Gallo-Celtes, surtout celles des funérailles.

Le type et la race de ces Kymris se sont conservés à peu près purs et dominant toujours en France à l'état national dans toute la péninsule armoricaine, la Bretagne; où leurs descendants directs, les Bretons, surtout ceux des arrondissements de Vannes, Quimper, Saint-Pol-de-Léon et Saint-Brieux, parlent encore l'antique idiome de leurs pères, le Kymri ou bas Breton, appelé quelquefois à tort le Celte, et parlé aussi avec très peu de différence dans certaines provinces maritimes de l'Angleterre, principalement dans le pays de Galles. Les caractères distinctifs de la race se retrouvent, en dehors de la péninsule armoricaine, mais plus ou moins mélangés à ceux des races postérieures et antérieures, dans toutes les régions basses de la France, du Rhin à la Garonne.

D'après les traditions galloises et bretonnes, par conséquent kymriques, le conducteur de cette migration aurait été le législateur et chef religieux, en même temps que chef de guerre, Hu, déifié après sa mort par les druides ses disciples.

En principe, croit-on, la religion de Hu n'enseignait qu'un Dieu unique, sans nom, invisible, dont l'univers était le temple, et aussi l'immortalité de l'âme, qui revivait

dans un autre monde où toutes les faveurs étaient réservées pour ceux morts les armes à la main; mais plus tard, croit-on encore, faisant connaître, aux seuls initiés le fond de leur doctrine et l'enseignement du maître, les druides, ses successeurs et continuateurs, pour mieux dominer les masses, pour bien assoir leur autorité et surtout pour se concilier les populations Gallo-Celtes envahies, mais non complètement soumises et fortement attachées à leurs croyances primitives, se contentèrent de placer au rang des dieux le fondateur de leur religion dont ils firent, sous la qualification d'Hésus, le dieu fort et puissant, protecteur des guerriers, et admirèrent le culte de Teutat, celui de Tarann, aux quels on continua comme par le passé à sacrifier des victimes humaines en même temps qu'à Hésus, et celui plus doux de Bclen et Bclisama; mais ils se réservèrent d'être seuls les ministres, les prêtres et les sacrificateurs de tous les dieux.

CHARLES ROUX.

(A suivre)

LES FETES RELIGIEUSES

LES RAMEAUX

Quelques écrivains ont découvert à la fête de Rameaux, que l'église célébrera dimanche, une origine payenne et n'hésitent pas à assimiler le rameau d'or d'Enée au rameau de buis que les fidèles font bénir ce jour-là par le prêtre dans les églises chrétiennes: c'est faire preuve d'une grande bonne volonté, mais voilà tout.

S'il existe une fête dont l'origine chrétienne ne puisse être contestée, c'est bien celle du *jour des Rameaux*, ou *jour des Palmes*, instituée en mémoire de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, monté sur un ânon, au milieu des fleurs et des palmes — car il n'y a pas de buis à Jérusalem — que le peuple jetait sur son passage, en criant hosannah!

Le buis a été choisi, dans les contrées septentrionales, parce qu'il

est toujours vert et qu'il y a peu d'arbustes du nord jouissant de ce privilège et pouvant en même temps servir à l'objet qu'on se propose par la distribution aux fidèles d'une innombrable quantité de ses rameaux. Mais le buis est remplacé en Provence par le laurier, l'olivier et le myrte ; dans le Jura par des branches de hêtre ; en Espagne et en Italie par des palmes.

C'est des côteaux qui entourent Bordighera, près du port de San Remo, sur la Méditerranée, que Rome tire toutes les palmes bénites et distribuées le jour des rameaux ; et voici dans quelle circonstance ce monopole a été accordé à cette ville :

Lors de l'érection de l'obélisque qui orne la place du Vatican, une foule immense se pressait autour des échafaudages. Craignant quelque terrible accident, trop facile à prévoir en cas de tumulte ou de vociférations insensés comme on peut en attendre des foules, le pape Sixte Quint avait défendu à cette multitude impatiente de proférer un seul mot, sous peine de mort, jusqu'au moment où l'énorme monolithe reposerait sur son piédestal.

Mais, en dépit des efforts des ouvriers, la besogne n'avancait guère ; l'obélisque ne se dressait pas ; les câbles étaient tendus outre mesure, une rupture était imminente.

Un pêcheur de Bordighera aperçoit le danger :

— Mouillez les cordes ! s'écrie-t-il.

Le pauvre diable avait sans doute oublié qu'il risquait sa vie, pour se rappeler seulement qu'il sauvait du même coup celle de cent malheureux peut-être, sans parler du monument ; Sixte Quint oublia également sa défense et la terrible menace qui l'accompagnait. Les câbles, ayant été mouillés, se resserrèrent ; la besogne fut menée à bien presque aisément, et Bordighera, pour avoir donné le jour à l'audacieux et intelligent pêcheur, reçut le monopole de la fourniture des palmes pour le dimanche des rameaux. Ce monopole lui a été religieusement conservé jusqu'ici, et chaque année Bordighera envoie à Rome un grand navire chargé du

produit de ses côteaux pittoresques.

Quoique la bénédiction des palmes soit une des grandes solennités religieuses de Rome, je lui préfère cependant la bénédiction de l'humble rameau de buis dans une de nos modestes églises de campagne, par un pasteur plein de foi entouré d'un troupeau peu nombreux, encore moins brillant, mais heureux de le tenir de ses propres mains, — au lieu de l'acheter d'un sale mendiant patenté, de planton à la porte de l'église, comme cela se pratique à Paris.

Le paysan n'aurait aucune confiance dans un rameau ainsi obtenu, et probablement ne le garderait pas précieusement, comme il fait, attaché au crucifix de sa chambre, qui est son oratoire.

Le rameau béni se conserve ainsi toute l'année ; dans quelques pays, on le place dans la main du mort que l'on ensevelit, et si c'est un juste et que le buis soit encore vert, il restera tel jusqu'au jour du jugement.

Le dimanche des Rameaux ouvre la semaine sainte, mais il est comme une préparation aux fêtes de Pâques, et on l'appelle aussi fréquemment du nom gracieux de *Pâques fleuries*.

Les protestants, dans leur sainte horreur pour toute manifestation extérieure — ce qui ne les rend pas moins fanatiques, au contraire, — bornent la célébration du dimanche des Rameaux à la lecture du récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, faite à l'office du matin, et à une préparation orale aux fêtes de Pâques.

E. D.

NORD ET SUD

XV

L'AVENIR SE MONTRE DE PLUS EN PLUS
INCERTAIN

Deux jours entiers passés loin des Desvarenes, qu'il appréhendait de revoir, après l'infamie dont il s'était rendu coupable envers eux, rendirent à Elphège Courtois le calme d'esprit dont il avait besoin pour

une nouvelle entrevue. Ce fut alors seulement qu'il rapporta une de Rivoli le maigre contingent de renseignements qu'il avait pu tirer du capitaine Lacombe. Ce n'était rien de plus que ce que le lieutenant Grandclaude avait communiqué lui-même à l'élève procureur, en dégustant son absinthe matinale au café du Helder. Mais, avec son esprit prévenu, M. Desvarenes s'en exagéra beaucoup l'importance réelle, et il voulut voir sans retard l'heureux capitaine qui, blessé dangereusement à quelques pas de son fils, avait reçu les premiers soins que réclamait son état sous le même toit que lui. Il se rendit à Saint-Maur le jour même, et souvent depuis, pour s'entretenir d'Edouard avec son compagnon d'infortune qui, mal rétabli, gardait la tente en attendant un congé de convalescence. Il avait voué aux autres camarades de son fils une vive amitié, mais pour celui-ci, qui était peut-être celui qui l'avait le moins intimement connu, à ne s'en rapporter qu'à son âge et à son grade, ce fut une sorte d'affection paternelle qu'il conçut ; il lui semblait qu'il y avait entre le sous-lieutenant Edouard Desvarenes et le capitaine Lacombe, soignés par les mêmes mains, une sorte de mystérieux lien fraternel.

Elphège accompagnait souvent M. Desvarenes au camp, où les officiers avaient fini par lui rendre « justice, » sauf pourtant l'irascible capitaine Godefroy, qui persistait, contre toute raison, à ne pouvoir « digérer cette trompette-là, sacrebleu ! » Le reste du temps il était à la recherche des moindres chances d'obtenir quelque renseignement inédit sur le sort d'Edouard. Jamais il n'avait montré un zèle aussi ardent : tout le monde le remarquait. Ce que personne ne remarquait, par exemple, ce que personne ne pouvait soupçonner, c'est que M. Courtois ne mettait tant d'ardeur à découvrir la preuve de l'existence d'Edouard Desvarenes que pour la détruire, ou pour en conjurer au moins les effets immédiats. Edmée elle-même était convertie, ou du moins revenue de son inconcevable antipathie. Elle

lui manifestait maintenant une grande confiance, et ce revirement, aidé par l'habitude de se voir, avait amené une certaine intimité entre les jeunes gens.

Malgré tout, Elphège, inquiet, marchait à tâtons dans le labyrinthe des intrigues qu'il avait nouées et qu'il ne se sentait vraiment pas de force à dénouer tout seul. En présence de la duplicité de son digne patron, il s'était promis d'agir d'après ses propres inspirations, se réservant de le confondre, de l'humilier sous le poids de son propre triomphe quand le moment serait venu ; mais ce moment tardait bien et l'autre le laissait faire avec une apparente indifférence qui frisait le mépris. Est-ce qu'il ne méditait pas quelque trahison ! Elphège aurait-il encore un concurrent à la succession de Guillochon ? Il se sentait trembler de fureur à cette idée. — De guerre lasse, il s'était décidé à écrire à M. Courtois père. Mais au lieu de ces conseils marqués au coin de la plus profonde sagesse, et formulés en des phrases d'une lucidité incomparable, qui constituaient le fonds paternel, M. Courtois fils reçut une collection abondante de phrases creuses, écrites dans un style bizarre qu'on aurait pu imputer à un enfant prématurément sceptique et considérablement gouaillieur.

— Le diable emporte le vieux ! vociféra Elphège à la lecture de ce galimatias. Est-ce qu'il deviendrait *gâteux* !

Quoi qu'il en fût, il se sentait plus seul que jamais, et son respect filial n'était pas de nature à résister à ce coup.

Dans ses moments de complet découragement, il était arrivé à Elphège de regretter la lettre délastrée qu'il avait inconsidérément livrée aux flammes vengeresses de sa bougie. Car, au cas où les événements se fussent présentés de telle sorte qu'en produisant, de manière ou d'autre, ce document précieux, il dût profiter de sa seule chance de tirer pied ou aile des Desvarennés, il est évident que cette chance lui manquait maintenant ; et il s'en voulait de sa précipitation. — Toute-

fois ces moments-là étaient assez rares. Nous avons dit qu'Edmée accueillait avec sympathie, depuis quelque temps, le jeune factotum de la famille. Or Elphège était fat. Il avait toujours pris grand soin de sa personne, qu'il trouvait aimable, et surtout de cette partie de ses avantages personnels généralement connus sous le nom de *favoris*, dont il s'exagérait peut-être la puissance fascinatrice. Enhardi par l'accueil qui lui était fait, il se montrait fort empressé auprès d'Edmée, ne doutant pas qu'elle ne fût à demi-séduite par ses attraits, en même temps que touchée de son zèle et de son abnégation. Sans cette petite circonstance, peut-être eût-il mis à exécution le projet conçu dans ses moments de faiblesse, d'écrire aux municipalités des villes italiennes, où des hôpitaux avaient été organisés pour les blessés de l'armée française (car en brûlant si précipitamment lettre et enveloppe, dans cette soirée néfaste dont on se souvient, il n'avait pas songé du tout à s'enquérir de son point de départ). Mais la moindre apparence de succès auprès de la jeune fille, comme un avertissement mystérieux l'en dissuadait aussitôt.

Une semaine avait passé depuis les événements rapportés dans le précédent chapitre ; une semaine, puis une autre, sans apporter aucun changement appréciable à la situation. On était arrivé au 11 août, lorsque, en se séparant d'Elphège Courtois, l'imminence des fêtes du 14 et du 15 se présenta tout à coup à la pensée de M. Desvarennés, qui résolut dès lors d'échapper au supplice de ces réjouissances auxquelles il ne pourrait mêler que ses soupirs et ses larmes. Le soir même il devait revoir le jeune homme. C'est alors qu'il comptait lui faire part de sa détermination, et en même temps provoquer une explication décisive sur un point très important du programme de celui-ci.

— Car, se disait M. Desvarennés, mes propres chagrins ne sauraient me faire oublier tout ce que je dois au dévouement désintéressé de cet excellent garçon. Heureusement que je puis, je crois, m'acquitter envers lui en comblant des vœux qui, pour

rester enfouis dans les profondeurs de son âme chevaleresque, n'en sont pas moins visiblement ardents.

En conséquence de cette explication loyale — au moins d'une part, il avait été décidé qu'Elphège irait passer les vacances prochaines à Caen, et que le temps de son séjour serait employé aux préparatifs de son union avec l'heureuse Edmée. L'élève procureur était ému au dernier point, car il était loin de s'attendre à un triomphe si complet et si prochain ; il n'eut donc pas besoin de feindre, cette fois, pour se montrer le plus heureux et le plus reconnaissant des hommes. Après avoir remercié avec une effusion vraiment touchante son « trop généreux bienfaiteur, » il se rendit au pas de course à l'étude Guillochon dont il semblait avoir oublié le chemin. Il s'était promis de ne revoir son patron que toutes choses entièrement terminées, et sans doute il les considérait comme terminées en effet.

Tandis que l'intègre procureur et son digne élève se congratulaient sur leur habileté réciproque, entremêlant leurs phrases congratulatoires de mots à double tranchant, M. Desvarennés entretenait Edmée de l'avenir que la parole de son oncle et tuteur, solennellement engagée, avait fixé pour elle.

La pauvre enfant écoutait, muette, pâle, défaillante, incertaine si elle n'était pas le jouet d'un horrible cauchemar.

— Cette union est convenable sous tous les rapports, ma chère enfant, disait M. Desvarennés. Elphège est un homme de mérite et de cœur, fort bien de sa personne, ayant l'expérience du monde quoique jeune encore, et assuré d'un avenir honorable et même brillant ; de plus, il t'aime à la folie (il le croyait, le digne homme !). Certes, avec ta modeste dot et la sienne, plus modeste encore sans aucun doute, vous ne pourriez mener grand train. Mais j'y pourvoirai. Je sais que M. Courtois est, depuis quelque temps, en pourparlers pour l'acquisition d'une charge d'avoué à Paris... Hé ! mon Dieu, se reprit vivement l'honnête homme, craignant l'interprétation,

sic n'était qu'une question d'argent, ce serait une affaire bientôt faite, à moins que M. Courtois ne poussât la délicatesse jusqu'à refuser mes services s'ils se traduisaient par une offre d'argent; mais, je le répète, ma chère Edmée, Elphège t'aime éperdument. En l'épousant, tu me fournis donc un prétexte tout naturel pour récompenser doublement cet ami dévoué: la récompense autrement viendrait de toi seule, et ce ne serait pas juste. — Est-ce que cette perspective ne te séduit pas, ma chère enfant? ajouta l'excellent bourreau, en pressant sur son cœur sa pauvre petite nièce toute tremblante. Un avoué, surtout à Paris, est un homme considéré...

Edmée n'y tint plus. Cachant sa blonde tête si gracieuse dans le sein de son honnête bourreau d'oncle, elle éclata soudain en sanglots déchirants.

— Mon Dieu! s'écria Mme Desvarenes en se levant brusquement. N'est-ce pas une véritable barbarie, aussi, que de tourmenter cette pauvre petite comme tu le fais dans un pareil moment!

M. Desvarenes, sans quitter sa nièce qui pleurait dans ses bras, tourna vers sa femme un regard chagrin.

— Clotilde! fit-il, tu m'étonnes... Le chagrin rend-il égoïste à ce point? Eh bien! soit: je n'en parlerai plus, du moins tant que nous serons à Paris. Je... j'arrangerai cela.

Alors prenant à deux mains la tête d'Edmée, il couvrit de baisers ses cheveux et son visage inondé de larmes.

— Comme te voilà émue, pauvre petite colombe, dit-il. Mais ce n'est que de la surprise, et non du chagrin, n'est-ce pas? Le temps te familiarisera avec cette idée de séparation qui t'effraie si fort... Ah, certes, j'eusse préféré de beaucoup te garder près de nous, surtout... surtout maintenant. Mais c'est impossible... tout à fait impossible. Edmée! mon enfant! Calme-toi, je t'en prie. Calme-toi, ma chère petite...

Edmée semblait ne devoir se cal-

mer jamais, en dépit des exhortations pressantes de son oncle; et celui-ci ayant voulu dégager son visage pour le contempler à loisir et y puiser peut-être de nouveaux arguments de consolation, la jeune fille s'enfuit et courut se réfugier dans sa chambre.

— Mon ami, dit alors Mme Desvarenes, vivement émue elle-même, je crains qu'Edmée n'aime pas M. Courtois.

— Edmée n'aime pas, rétorqua M. Desvarenes. Tu aurais pu borner là ta remarque, ma bonne Clotilde, et il y aurait de grandes chances en effet pour qu'elle fût juste, réduite à ces proportions. Elle est si jeune...

— Mais alors...

— Mon Dieu! ma femme, interrompit M. Desvarenes. S'il le faut absolument, eh bien! M. Courtois attendra un peu.

Si l'excellent homme avait entendu la conversation qui avait lieu dans le même moment, entre MM. Guillochon et Courtois fils, il aurait appris que ce dernier n'envisageait pas les choses sous le même point de vue que lui, et que, loin d'être disposé à attendre, il trouvait au contraire, en y réfléchissant, que les choses auraient beaucoup gagné à être « expédiées vivement. » Cependant sa confiance dans le résultat final n'en était pas sérieusement ébranlée, parce qu'il croyait en toute sincérité que M. Desvarenes s'était entretenu de ses avantages physiques et intellectuels avec Edmée, et que la jeune fille, subjuguée décidément, n'avait élevé aucune objection aux propositions formelles qu'il devait suivre cet entretien.

Maître Guillochon n'était pas, à beaucoup près, aussi convaincu que son élève, quant à ce point spécial; mais il le considérait comme tout à fait secondaire, et partant n'était pas le moins confiant des deux dans le succès. Il faut dire qu'il avait reçu quelques jours auparavant la visite de M. Desvarenes, et qu'il avait eu avec le malheureux père et oncle déplorablement inspiré, une longue et intéressante conférence qu'il avait conduite avec une extrême habileté.

Elphège fut visité dans son sommeil par des rêves délicieux, de ces rêves qu'on qualifie improprement de rêves d'or, quoique l'or n'en soit pas nécessairement exclu, et qu'il connaissait seulement par ouï-dire jusqu'à cette nuit-là. Le seul désappointement qu'il dût éprouver dans la journée qui suivit, ce fut de ne pouvoir aborder Edmée qui, atteinte d'une forte migraine, avait dû garder la chambre, malgré les préparatifs de départ qui se poursuivaient activement en prévision du lendemain. Mais M. Courtois était un jeune homme trop sérieux pour attacher plus d'importance qu'il n'en avait à ce léger contre temps.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

M. le lieutenant de vaisseau Delaporte est de retour de la mission archéologique dont il avait été chargé pour explorer de nouveau les ruines khmer en Indo-Chine. Dans la dernière séance de la Société académique indo-chinoise, M. le marquis de Croisier a donné d'intéressants renseignements sur son voyage. M. Delaporte a quitté Marseille le 3 octobre 1881. Il a trouvé à Saïgon l'accueil le plus bienveillant, et le gouverneur de la colonie, M. Le Myre de Villiers, lui fit allouer par le conseil colonial une somme de 2,000 francs.

M. Delaporte s'est rendu directement aux célèbres ruines d'Angkor. On sait quel épais mystère plane encore sur les splendides restes de palais et de temples que l'on trouve en ce lieu; on n'a pu fixer encore ni leur date, ni la civilisation qui les a vus élever, ni même le peuple qui les a construits. M. Delaporte croit pouvoir conclure des nouvelles découvertes qu'il vient de faire que les temples khmer sont des temples brahmaniques. En explorant Angkor-Vat, il a fait dégager dans les

parties élevées, des bas-reliefs, jadis brillamment dorés, frontons et encadrements, dont tous les sujets sont consacrés aux exploits de Rama et à la gloire de Vichnou ; c'est donc à ce dieu qu'était dédié Angkor-Vat.

A Angkor-Tom, il a visité d'autres monuments dans la plupart desquels il a retrouvé encore représentés les exploits de Rama et de Vichnou ; il a fait déblayer et fouiller l'ancien palais des rois khmer, œuvre de sculpture grandiose et merveilleuse, dont les terrasses superposées sont ornées de superbes compositions en bas-reliefs : l'éléphant tricéphale, au corps énorme, Iravâti, y trône à toutes les places d'honneur.

M. Delaporte avait déjà recueilli 300 photographies, 40 moulages et un petit nombre de pièces originales de grande valeur, lorsqu'il a été obligé de céder au terrible climat de cette région. Il est revenu très malade à Saïgon et, après s'être un peu remis à l'hôpital, il s'est embarqué pour la France où il vient d'arriver. Sa mission a été continuée par M. le docteur Ernault, médecin de la marine, accompagné de deux autres Français. Ces derniers pensent pouvoir continuer leurs travaux jusqu'au milieu de mars et rentrer en France dans le courant de mai.

*
**

Nous apprenons qu'on s'occupe actuellement de réunir les manuscrits de Dante, dispersés au nombre d'environ trois cents dans les diverses bibliothèques de l'Italie. Ces manuscrits seront déposés à la bibliothèque laurentienne, à Florence, où ils formeront un « musée dantesque. »

*
**

Au dernier recensement qui a eu lieu en Italie, il paraît que le roi Humbert et le pape Léon XIII n'ont pas le moins du monde hésité à remplir la feuille personnelle que la municipalité leur avait fait remettre.

Le roi s'est inscrit sous le nom de

Humbert de Savoie, et dans la colonne des professions, il a ajouté « roi d'Italie ». Ce document autographe sera conservé dans les archives du Campidoglio pour l'édification des générations à venir.

De son côté, Léon XIII a indiqué sa profession de pape, et dans une colonne négligée par le roi Humbert, dont le titre est : *Moyens d'existence*, sa Sainteté a écrit : « assisté par les aumônes des fidèles. »

*
**

La commission chargée de veiller à la conservation des monuments mégalithiques vient d'acquiescer, pour le compte de l'Etat, un menhir situé dans le canton d'Auray (Morbihan), près du bourg de Locmariaquer.

Ce menhir est connu sous le nom de *Pierre de la Fée* ; c'est le plus grand de tous les monuments celtiques qui couvrent cette partie de la Bretagne. Le géant est en ce moment abattu et divisé en quatre blocs ; une fois qu'il sera restauré, on estime qu'il dépassera en hauteur l'obélisque de la place de la Concorde et que son poids atteindra 250,000 kilogrammes.

C'est un archéologue de Vannes qui a été chargé de l'achat de ce menhir, ainsi que de deux des principaux dolmens de la presqu'île de Locmariaquer.

*
**

L'exposition des projets et modèles d'établissements scolaires ne sera pas installée au Palais de l'Industrie. En raison de son importance, cette exposition aura lieu au Palais du Trocadéro, où les envois des exposants devront être faits à l'adresse du commissaire général. L'ouverture demeure fixée au 1er juin, et les projets seront reçus du 1er au 15 mai inclusivement.

BIBLIOGRAPHIE

L'ASTRONOMIE.—M. Camille FLAMMARION vient d'avoir l'heureuse idée de créer, à la librairie GAUTHIER-VILLARS, une Revue mensuelle d'Astronomie de Météorologie et de

Physique du globe, destinée à tenir tous les amis de la science au courant des découvertes et des progrès réalisés dans la connaissance de l'Univers. M. Flammarion est aidé dans cette œuvre par les principaux astronomes du monde.

Le premier numéro vient de paraître (chez tous les libraires). Il sera envoyé en spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'éditeur, quai des Augustins, 55, Paris.

Sommaire

A nos lecteurs : Notre programme.—*L'Observatoire de Paris* (2 figures, représentant l'Observatoire en 1672 et en 1883). — *Les Comètes* (1 figure : marche de la dernière grande Comète dans l'espace). — *Paysages lunaires* (1 figure). — *Académie des Sciences* (Communications relatives à l'Astronomie et à la Physique générale : L'abaissement de la mer à Antibes). — *Nouvelles de la Science*. — *Variétés* : Le prochain passage de Vénus. Chute d'un uranolithe. Découverte de nouvelles planètes. Comètes visibles à l'œil nu. — *Le ciel en mars 1882* : Observations intéressantes à faire (5 figures).

Le journal L'ASTRONOMIE paraîtra le 1^{er} de chaque mois par fascicule de 40 pages (Abonnement : 12 fr. par an), et donnera ainsi régulièrement le tableau vivant des conquêtes de la Science.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Un empereur de la Chine, Tait-Sung, qui vivait, si je ne me trompe, vers le milieu du X^e siècle, se promenait dans une barque comme un simple bourgeois, avec sa jeune famille.

— Cette barque, mes enfants, dit-il, la même eau qui la porte peut aussi l'engloutir. Eh bien, rappelez-vous ceci : cette barque représente le trône, et l'eau figure le peuple.

Combien d'héritiers des trônes les plus enviés ont péri pour n'avoir point reçu pareil avertissement, ou l'ayant reçu, pour n'en avoir tenu compte ! (Benim.)

Le bon droit n'entraîne pas toujours la victoire. (Châteaubriand.)

Il y a une égale lâcheté à insulter un être trop faible ou trop fort. (A. d'Houdetot.)

Le Gérant : A. JOLLY,

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoi avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
contre tous les maux : GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
la repas contre

LE DOCTEUR CHOFFÉ
se gratuitement à tous nos lecteurs la réédition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, et la guérison des **maladies chroniques** de tous les organes, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue du Château-d'Eau, 43.

Compagnie Parisienne de Voitures

L'URBAINE

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL 18,000,000

à être porté à 25 millions de francs

Décision de l'Assemblée générale du 27 janvier 1882)

SOCIÉTÉ : 24, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE A PARIS

Statuts déposés chez M. SEGOND, notaire à Paris

10,000 ACTIONS DE 500 FRANCS

provenant de l'augmentation du Capital social

SONT OFFERTES AU PUBLIC

à LA MAISON DE BANQUE HENRI DE LAMONTA

Au prix de 530 francs

ENTièrement LIBÉRÉS (Jouissance du 1^{er} janvier 1882)

ables { 100 fr. en souscrivant }
 { 200 fr. à la répartition } 530 fr.
 { 230 fr. le 1^{er} juin }

3 fr. 50 par titre seront bonifiés à tout celui qui libérera à la répartition.

L'URBAINE est la Compagnie préférée du public. Tout Paris connaît et recherche voitures jaunes et ses chapeaux blancs.

Depuis sa création, la Compagnie n'a cessé d'augmenter le nombre de ses voitures.

L'URBAINE possède aujourd'hui 318 coupés et victorias, 176 voitures simples et une cavalerie de 3,767 chevaux.

Ses dépôts sont au nombre de neuf et couvrent une superficie d'environ 60,000 mètres carrés ; ils figurent à l'actif, constructions et terrains compris, pour 11,127,382 fr.

Les recettes de l'exploitation grandissent chaque année ; la moyenne qui, en 1879, était de 14.57 par journée de voiture, s'est élevée, en 1881, à 16.55, soit en deux ans une augmentation de 13 0/0.

Encouragés par le grand succès de leur entreprise, les Actionnaires ont résolu, le 27 janvier dernier, d'élever le capital jusqu'à concurrence de 25 millions de fr.

L'expérience démontre que, plus l'exploitation de L'URBAINE se développe, plus elle devient fructueuse. Le nouveau capital augmentera encore la prospérité de la C^e.

Les Actions mises à la disposition du public proviennent de l'augmentation de capital votée pour créer de nouveaux dépôts et mettre en circulation de nouvelles voitures.

Elles constituent un placement des plus solides à cause de l'importance du matériel et des immeubles de L'URBAINE.

Les recettes des voitures leur garantissent des dividendes que l'on estime devoir atteindre bientôt 40 à 45 fr. par action.

Offertes au public à 530 fr. jouissance du 1^{er} janvier 1882, les actions de L'URBAINE arriveront promptement à des cours plus élevés.

L'URBAINE fonctionne au grand jour : tout le monde peut visiter ses dépôts, constater son succès, et se convaincre que nulle affaire parisienne ne mérite mieux la préférence dont elle jouit auprès du public et des capitalistes,

LES DEMANDES SONT REÇUES

Les 31 Mars et 1^{er} Avril 1882

A PARIS, chez M. HENRI de LAMONTA
Banquier, 59, rue Taillout ;

A L'URBAINE, 24, rue du 4 Septembre ;
Dans les Départements, chez MM. les banquiers et Agents de change correspondants de M. Henri de Lamonta.

LES COUPONS SONT PAYÉS EN JANVIER ET JUILLET

On peut souscrire, dès à présent, par Correspondance.

Les formalités pour l'admission à la cote officielle ont été remplies.

Strophenol
du Dr. Strophenol

Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

CRESSON MAÎTRE

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.
Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 Fl. (1^{re} une cure), franco ; 20 fr.

GOUDRON FREYSSINGE

Liqueur normale concentrée de Goudron de Norvège
Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.
2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

<p>EN PAPIER très-solide la douz. 1.75 6 • 9 fr. 12 • 16 fr. Port 40^e p^e douz</p>		<p>RECOUVERTE de Toile la douz. 2 fr. 6 • 11 fr. 12 • 21 fr. franco p^e 25 fr.</p>
---	--	--

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30
Envoi gratuit et 1^{er} de splendide Catalogue illustré

M^{on} GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

Récompense nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE
FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

VÉRITABLE

EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Compagnie parisienne de Voitures
L'URBAINE
Société anonyme : Capital 18,000,000 de francs.

MM. les porteurs d'Obligations sont informés que le coupon d'intérêt n° 3, à échéance du 1^{er} avril 1882, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes :
Au porteur : 11 fr. 65 — Nominatives : 12 fr. 125
Chez M. HENRI de LAMONTA
banquier, 59, rue Taillout à Paris.

CASINO MUNICIPAL
DE LA VILLE DE NICE

MM. les porteurs d'Actions et d'Obligations sont informés que le coupon d'intérêt, venant à échéance le 1^{er} avril 1882, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes :

Act. au porteur : 11,625 — Nominatives : 12,125
Obl. au porteur : 9,275 — Nominatives : 9,70
Chez M. HENRI de LAMONTA
banquier, 59, rue Taillout à Paris

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme).
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhelm, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

GRAND DÉPOT DE PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT

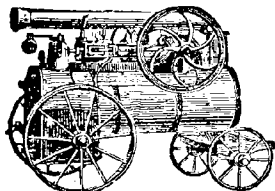
Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo-lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

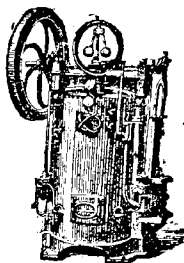
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



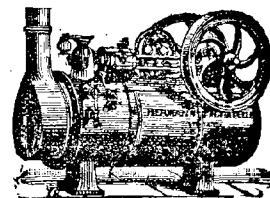
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLÉ
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881
Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes

GUÉRIS PAR LES

PILULES JULES SIMON

à L'ARENARIA RUBRA (d'Afrique)

Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre le Catarrhe vésical aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la Dysurie, la Cystite, la Gravelle urique, les Coliques néphrétiques, la Goutte, les Rhumatismes, etc. Prix : 3 fr. 50 la boîte.

Pharmacie JULES SIMON, 2, rue de la Lyre, à ALGER
et dans toutes les pharmacies.

Comptoir Général

9, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 9, PARIS

(AU COIN DE LA RUE DU SENTIER)

Magasins les plus Vastes & les Mieux Assortis

LUNETTERIE, OPTIQUE, MATHÉMATIQUE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVREURIE, ARGENT ET MÉTAL BLANC, BRONZE, MARBRE, IMITATION,
SUSPENSION, LUSTRE, LAMPE, GARNITURE DE FOYER.

30% AU-DESSOUS DES PRIX CONNUS

(Envoi franco des Tarifs-Albums sur demande affranchie)

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

6 AVRIL 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

2^e ANNÉE

N° 62 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Héros du Patriotisme*: Benito Juarez. — *Les Diamants célèbres*: Le Régent. — *Nos ancêtres*: Les K mris (Suite). — *Vendredi Saint*: La descente de Croix. — *Question d'enseignement*: La gymnastique. — École professionnelle pour la fabrication des tapis algériens. — *Nord et Sud*. XVI. Le fusilier Joblis, détails biographiques. — *Cours d'Histoire Univer-*

selle: Sertorius. Spartacus. Mithridate. — *Nouvelles de la République des lettres*. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — *Les Héros du Patriotisme*: Juarez à Puébla. — *Vendredi Saint*: La descente de Croix d'après le tableau de Jean Jouvenet, au musée du Louvre. — *Cours d'histoire universelle*: Spartacus à Silare.



LES HEROS DU PATRIOTISME. — Juarez à Puébla (p. 145, col. 1).

LES HÉROS DU PATRIOTISME

BENITO JUAREZ

Au petit village de Guelatao, près de Tixtlan, dans l'État de Oaxaca, il existait récemment encore une maison plus que modeste, une misérable masure pour tout dire, dont la maigre charpente et les murs en torchis s'élevaient au milieu d'un enclos à demi fermé seulement par une grossière palissade.

C'est dans cette humble demeure que naquit, le 21 mars 1806, Benito Juarez, mort président de la république mexicaine, le héros de cette lutte épique de quatre années pendant lesquelles il ne cessa d'opposer au flot envahissant de notre armée victorieuse, malgré les défections continuelles, malgré la trahison, le calme inébranlable de sa foi patriotique et cette patience infatigable dans l'attente qui finit par laisser la fortune — et qui lui assura en effet le triomphe final.

Les parents de Benito étaient de pauvres indiens mistèques d'une parfaite obscurité, sans grandes ressources et sans appui d'aucune sorte ; aussi fut-il élevé de la façon la plus sommaire : à l'âge de douze ans, il ne savait absolument rien, pas même s'exprimer convenablement dans la langue officielle, la langue castillane. Mais amené alors à Oaxaca, capitale de l'État, et mis aux prises avec les rudiments, il sentit bientôt naître et se développer en lui une passion inconnue, une soif inextinguible d'apprendre. Il étudia dès ce moment avec ardeur, s'acharnant après les difficultés avec cette opiniâtreté tenace, cette patience, cette force de volonté prodigieuses qui formaient le fond de son caractère.

A dix-neuf ans, Juarez était docteur en droit et professeur à l'Université d'Oaxaca.

Comme avocat, il ne tarda pas à se faire remarquer par l'éloquence entraînant de sa parole, par cette

chaleur et cette puissance de persuasion qui devaient relever tant de fois, dans la suite, le courage abattu de ses soldats exténués et malades, auxquels il ne cessait de répéter les mots d'honneur, de patrie, de démocratie ! Son entrée dans les rangs du parti libéral (des *puros*) date de cette époque, et il y prit bientôt une place brillante, bien qu'il ne dût entrer aux affaires que plus tard.

Juarez fut élu deux fois de suite gouverneur de son État natal ; et il est intéressant de rappeler les considérations étrangères à la politique qui motivèrent sa réélection. L'administration de Juarez avait, en effet, présenté un phénomène inouï, celui d'un gouvernement payant avec la même scrupuleuse exactitude les appointements de ses employés et la contribution annuelle, consentie par le pacte fédéral, au gouvernement central siégeant à Mexico. Cela ne s'était pas encore vu, et valait donc bien la peine qu'on le remarquât. La conduite du jeune gouverneur fit événement, et l'on peut dire que l'élévation désormais rapide de Juarez est due beaucoup moins à l'énergie qu'à l'honnêteté de son caractère.

Quand Juarez eut résigné pour la seconde fois le gouvernement de l'État d'Oaxaca, il fut élu, et réélu à chaque renouvellement, député au congrès fédéral, où vint le prendre le formidable soulèvement de Juan Alvarez, en 1854, provoqué par l'attitude de Santa Ana qui, récemment investi de la dictature à vie, n'était pas encore satisfait et aspirait ouvertement à l'empire, bien qu'il eût personnellement contribué à l'exécution d'Iturbide.

Après la chute de cet ambitieux insatiable, que l'expédition française devait retrouver sur son chemin, Alvarez, élu président, choisit ses ministres parmi les membres les plus actifs du parti démocratique. Au général Comonfort, son lieutenant, il confia le portefeuille de la guerre, et à l'avocat Benito Juarez,

celui de la justice (4 octobre 1855). Le nouveau gouvernement inaugura son entrée aux affaires par le décret du 24 novembre, abolissant les privilèges ecclésiastiques et militaires ; ce qui, comme on pense, ne devait lui attacher ni le clergé ni l'armée.

Peu fait pour l'exercice du pouvoir suprême, et le sentant bien, l'Indien Juan Alvarez se retirait bientôt, nommant Comonfort président intérimaire, en attendant que les électeurs fissent leur choix définitif. Les élections, qui eurent lieu en février 1857, furent favorables à Comonfort et lui donnèrent Benito Juarez pour vice-président, en qualité de président de la Cour suprême.

Autant Juarez était ferme et résolu, autant Comonfort était hésitant et versatile. Après avoir décrété la main-mise sur les biens du clergé soulevé contre son autorité, et la nomination de curateurs pour l'administration de ces biens ; après avoir interdit par décret (28 juin 1856) la possession de propriétés foncières par le clergé, Comonfort éprouva le besoin imprévu de se rapprocher de ses adversaires. Ce fut sous l'influence de cette inspiration que fut préparée la fameuse constitution de 1857, proclamant, entre autres choses excellentes, la liberté des cultes.

Mais la liberté des cultes ne faisait pas l'affaire du haut clergé catholique mexicain, et la nouvelle constitution n'y recruta pas un partisan à son auteur. Après la tentative de Zuloaga (16 décembre 1857) proclamant le « plan de Tacubaya » portant abrogation de la Constitution, tout en reconnaissant Comonfort comme dictateur, un autre *plan* conservateur, proclamé par La Parra le 11 janvier 1858, destituait Comonfort, qui n'avait encore ni adhéré au plan de Zuloaga, ni osé le désavouer, et nommait celui-ci président de la république.

Juarez n'avait pas attendu le *pronunciamiento* de La Parra pour protester contre l'incroyable gâchis

créé par la versatilité de Comonfort. Celui-ci renversé, le chef légal du gouvernement, c'était lui, Juarez; en conséquence il s'empare des rênes du pouvoir et, au nom de la Constitution de 1857, combat l'insurrection réactionnaire. Mais ne pouvant tenir à Mexico, dont l'insurrection, préparée de longue main, ensanglante les rues, il se retire à la Vera-Cruz, où il installe le siège du gouvernement constitutionnel.

Laguerre civile, dès lors engagée, se poursuit avec des chances diverses. Battues par l'armée du Nord, commandée par Miramon, les troupes constitutionnelles faisaient éprouver de sérieux revers à l'armée de l'Est; le bilan de la première année se résume à peu près dans cette sèche constatation.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que, tandis que le parti constitutionnel mettait toute sa confiance dans son chef qu'il connaissait bien, le parti « conservateur » paraissait fort embarrassé de la sienne. C'est ainsi qu'après avoir porté Zuloaga au pinacle, il le renversait, en décembre 1858, nommant à sa place Miramon, dont les récents succès l'avaient ébloui. Miramon, qui n'avait que vingt-cinq ans alors, montra plus de bon sens que son parti, en refusant la présidence, et en y réintégrant bon gré mal gré Zuloaga. Il est vrai qu'en se nommant lui-même commandant en chef des forces de la République, il conservait en fait l'autorité suprême; mais au moins, les apparences étaient respectées.

Deux mois plus tard, toutefois, Zuloaga donnait sa démission et Miramon acceptait sa succession. Le jeune président résolut alors d'en finir, par un coup audacieux et décisif, avec le gouvernement de Juarez. Dans ce but, il se mit à la tête d'une expédition formidable et marcha sur la Vera-Cruz. Mais il n'alla pas aussi loin qu'il se l'était promis; les constitutionnels ayant opéré une habile diversion sur Mexico, battant en chemin les lieu-

tenants de Miramon, celui-ci n'eut que le temps de se replier afin de couvrir sa capitale, et il lui fut impossible pour longtemps de renouveler sa démonstration offensive.

Ici se place un incident qui eut une grande influence sur le résultat final de la lutte. Les États-Unis avaient alors pour président Buchanan, dont la préoccupation constante était l'agrandissement de son pays. L'agent du gouvernement de Washington, qui d'abord, comme les agents des diverses puissances, avait reconnu Miramon, uniquement parce qu'il occupait Mexico, intriguait auprès de celui-ci pour obtenir la cession, ou tout au moins un droit de protectorat sur les territoires situés entre le golfe du Mexique et l'Océan atlantique et constituant une communication naturelle avec le golfe de Californie. Miramon, sentant bien qu'il n'avait rien à attendre en retour du ministre des États-Unis, traînait les choses en longueur; ce que voyant, le gouvernement de Washington rappela son agent à Mexico et le remplaça par un autre, accrédité celui-là auprès du gouvernement de la Vera-Cruz. Juarez, agréablement surpris, concéda ce qu'on lui demandait, en retour de cette reconnaissance officielle tout à fait inespérée.

Miramon protesta, profitant de l'occasion pour déclarer nuls les actes du gouvernement de la Vera-Cruz, et en particulier le traité passé avec M. Mac Lane, ministre des États-Unis, sans oublier les décrets instituant le mariage civil, ordonnant la mise en vente des biens ecclésiastiques, etc.; enfin l'ensemble des mesures décrétées par Juarez et connues sous le nom de *Leyes de Reforma*.

La lutte, en se prolongeant, faisait au gouvernement de Mexico une situation impossible. Le trésor était à sec; et c'était en vain que Miramon, réduit aux expédients, avait consenti à appeler aux finances une espèce d'empirique qui se faisait fort de remplir ses coffres en moins

de rien — mais qui ne fit que les vider plus complètement et plus vite.

On a fait la ridicule plaisanterie de dire que Juarez, que les plus grands désastres n'ont jamais pu faire consentir à abandonner le sol mexicain, s'était enfermé à la Vera-Cruz pour être tout prêt à prendre la mer, si la fuite devenait nécessaire. Le mobile de la conduite de Juarez dans cette occasion était tout autre et indique un sens politique que ses compétiteurs auraient pu certainement lui envier. Il savait bien, en effet, que tandis que le gouvernement de Mexico vivrait nécessairement sur son propre fonds, le sien trouverait, dans le produit des douanes, des ressources sans cesse renouvelées. Juarez était, au reste, fort tranquillement installé à la Vera-Cruz, et administrait avec autant de sagesse et d'esprit politique que si la paix la plus profonde eût régné dans le pays, poussant activement la construction du chemin de fer de Mexico, et favorisant le plus possible le commerce d'importation, qui d'ailleurs se faisait assez régulièrement, en dépit des obstacles.

Cependant, Miramon faisait des efforts désespérés. Enfin, le 6 mars 1860, il se présentait devant la Vera-Cruz, offrait à Juarez un arrangement que celui-ci refusait, et commençait alors les travaux de siège.

Juarez se ravitaillait facilement par la mer; tandis que les assiégeants se consumaient en vaines tentatives pour en faire autant, attribuant à l'hostilité des États-Unis leurs échecs répétés. Miramon fut donc bientôt obligé de lever le siège et de se replier, poursuivi avec énergie par les troupes juaristes, qui lui infligeaient des pertes cruelles et le contraignaient de s'enfermer dans Mexico avec 8,000 hommes.

Quelque temps après, Miramon put encore une fois reprendre l'offensive. Les 3 et 8 décembre, il remportait sur les constitutionnels des avantages relativement importants;

mais le 22, Gonzalès Ortéga taillait en pièces le reste de son armée à San Miguelito. Miramon vaincu était obligé de fuir le sol mexicain, et n'y parvenait que grâce au secours du ministre de France.

Le 11 janvier 1861, Juarez faisait son entrée à Mexico. Il rapportait les décrets lancés par Miramon et Zuloaga et mettait en vigueur les *Leyes de Reforma* du gouvernement constitutionnel; il donnait aux représentants des puissances, dont l'hostilité avait été pour beaucoup dans la prolongation de la lutte, un congé précipité et destituait, comme de raison, les fonctionnaires du gouvernement conservateur. Enfin, le nouvel ordre de choses ayant été reconnu dès février par l'Angleterre, et par la France en mars, Juarez se présenta devant les électeurs et fut confirmé dans le poste de Président de la République mexicaine, le 11 juin 1861.

On comprend qu'après quatre années de guerres civiles, les finances du pays ne fussent pas dans un état des plus florissants à l'arrivée de Juarez à Mexico. Jamais le décret ordonnant la vente des biens ecclésiastiques n'avait été d'une exécution plus nécessaire, à coup sûr. Mais outre que cette exécution présentait des difficultés qu'on devine assez, Juarez se vit bientôt assailli de tous côtés, et principalement par les représentants des puissances étrangères réclamant en faveur de leurs nationaux. Le moment, qui nous paraît avoir été mal choisi, n'était peut-être ainsi avec intention; il est certain, dans tous les cas, que Juarez était dans l'impossibilité de faire à ces réclamations des réponses satisfaisantes. Il se vit donc forcé de rompre avec l'Espagne; puis il décréta la suspension, pendant deux ans, du paiement d'indemnités consenties antérieurement à la France et à l'Angleterre.

Le prétexte de l'intervention européenne au Mexique, si ardemment sollicitée par les Mexicains du parti vaincu, était donc trouvé. L'Espa-

gn, l'Angleterre et la France, lésées dans leurs intérêts, s'entendirent pour une action commune et signèrent la convention du 30 novembre 1861.

On connaît les préliminaires de l'expédition contre le Mexique; on sait le rôle misérable qu'y joua le banquier israélite Jecker, celui non moins triste et honteux du général Almonte et de l'archevêque La Bastida. Ces faits sont du domaine de l'histoire; nous n'avons à nous en occuper ici que dans la mesure de leurs rapports avec la biographie de Juarez. L'archevêque de Mexico, n'avait d'autre but que de ramener au pouvoir son parti triomphant, n'importe à quel prix. Quant à Almonte, tout aussi scrupuleux sur les moyens, supplanter Juarez était ce qu'il désirait. Tour à tour libéral et conservateur, ministre à Washington ou à Paris, de Santa Ana, puis d'Alvarez et de Comonfort, de Zuloaga et de Miramon, Almonte l'eût été aussi bien de Juarez qu'il devait l'être, par la suite, de Maximilien; et le rôle joué par de tels caractères, dans ces compétitions sanglantes, sert au moins à donner leur véritable couleur aux événements où ils sont mêlés. Quant à Jecker... la morale publique a du moins la consolation de savoir qu'il reçut, en fin de compte, la récompense due à ses mérites.

En tout cas, ce n'est pas la faute de Juarez si les préliminaires de la Soledad n'aboutirent point; — ce n'est pas davantage, il est bon de se le rappeler, la faute de l'amiral Jurien de la Gravière, puisqu'il avait signé la convention avec les plénipotentiaires des deux autres puissances et qu'il fut, pour la peine, désavoué par le gouvernement des Tuileries et rappelé. — Il semblerait, si on ne rappelait la vérité des faits, que Juarez, homme de mœurs douces et pacifiques et d'habitudes bourgeoises, particulièrement maladroit dans tous les exercices du corps, au point de ne point savoir monter à cheval —

ignorance bien rare chez un Mexicain, — était « un tigre altéré de sang ». Ce n'était qu'un homme politique inébranlable dans ses convictions et résolu à les soutenir coûte que coûte, un magistrat exerçant la justice sans s'inquiéter des conséquences, convaincu que la justice finit toujours par triompher.

Dans l'occasion qui nous occupe, Juarez, voulant éviter à son pays les horreurs d'une invasion, écrivit aux plénipotentiaires européens les lignes mémorables que voici: « Le gouvernement mexicain est résolu à faire tous les sacrifices pour prouver aux nations amies que l'accomplissement fidèle des engagements qu'il contracte sera à l'avenir un des principes invariables de l'administration mexicaine. » Cette démarche de Juarez n'eut d'autre effet que de nous affermir dans la conviction, que les calomnies des La Bastida, des Almonte et autres avaient fait entrer dans notre esprit, que les Mexicains étaient un ramassis de lâches bandits que la vue de nos uniformes suffirait à mettre en fuite, chefs en tête. L'Espagne et l'Angleterre s'étaient déclarées satisfaites; la France persista dans ses réclamations.

Almonte était arrivé au Mexique avec l'expédition. Juarez demanda qu'on lui livrât le traître. Mais si les commissaires anglais et espagnols y étaient fort disposés, il n'en était pas de même du commissaire français, qui refusa net. Les conférences d'Orizaba aussitôt rompues, les opérations militaires commencèrent.

En présence de nos dispositions hostiles, le congrès se réunit en toute hâte et investit Juarez des pleins pouvoirs pour organiser la défense. Il appelle la nation aux armes, autorise la formation de guerillas, ordonne des réquisitions, expulse les étrangers qu'il soupçonne d'hostilité systématique et confisque leurs biens; il décrète de trahison tout Mexicain qui assisterait directement ou indirectement les armées d'inva-

sion ou qui, de vingt à soixante ans, ne prendrait pas les armes pour la défense du territoire, et proclame l'état de siège. Toujours avec la garantie de territoires qu'ils convoient depuis longtemps, les Etats-Unis lui souscrivent un emprunt de 125 millions de francs.

Cependant la petite armée d'expédition, sous les ordres du général Lorencez, se mettait en mouvement. Le 5 mai 1862, elle se présentait devant Puebla. Puebla n'était rien moins que préparé à la résistance; mais Juarez s'y trouvait. Son énergie, son activité infatigable accomplissent des prodiges; l'armement s'opère comme par enchantement, et bientôt Puebla est en état d'opposer aux assaillants un obstacle formidable auquel ils ne s'attendaient point. Le général Lorencez dut renoncer à poursuivre les opérations du siège et attendre, dans des conditions fort précaires, les renforts que lui amenait le général Forey, nommé commandant en chef de l'expédition. Ces renforts, arrivés, la chute de Puebla ne pouvait plus être qu'une question de temps.

En vain Juarez, se multipliant, communiquait aux défenseurs de la place son ardeur patriotique, les enflammant de sa parole éloquent et passionnée, et jurant, pour son propre compte, de mourir plutôt que d'être témoin du déshonneur de sa patrie! — Malgré l'héroïsme de ses défenseurs, Puebla succombait le 17 mai 1863.

Ce premier échec, quoique prévu, fut douloureusement ressenti par les Mexicains. Juarez, pourtant, ne se décourage pas, et déclare que tant qu'il aura un bras pour tenir le drapeau de la République mexicaine, son patriotisme lui impose l'obligation de soutenir la lutte.

On n'attend pas de nous que nous suivions pas à pas l'armée française dans ses triomphes désormais constants, quoiqu'ils dussent préluder à des désastres qu'il eût été au moins habile de prévoir alors. Nous nous bornerons à indiquer la série

des défaites essuyées, à partir de ce moment, par l'armée de Juarez, et son mouvement continu vers le nord, harcelé par nos troupes victorieuses.

A. B.

(A suivre.)

LES DIAMANTS CÉLÈBRES

LE RÉGENT

Ce magnifique diamant, qui fait partie des bijoux de la couronne de France condamnés à être bientôt dispersés, a aussi son histoire, et une histoire fort intéressante.

Vers la fin du XVII^e siècle, Thomas Pitt, grand-père du célèbre William Pitt, comte de Chatham, était nommé gouverneur du fort St-George, à Madras. On n'en était pas encore arrivé à cet heureux temps des fortunes scandaleuses rapportées de l'Inde en quelques années par les Anglais, mais Thomas Pitt était un homme habile, rusé et ambitieux, et dès son arrivée, il s'empressa de nouer des relations commerciales pour son propre compte avec de riches trafiquants indigènes.

Parmi ces derniers, Pitt fit la connaissance d'un marchand de diamants nommé Jourcund, lequel avait en sa possession une des plus belles pierres que les mines de Golconde eussent jamais produites. Le marchand offrit son diamant au gouverneur, mais il en voulait deux millions cinq cent mille francs. Pitt n'était pas assez riche pour payer un pareil joyau, et d'ailleurs il doutait qu'il eût cette valeur. Mais Jourcund voulait vendre, et il revint à la charge à plusieurs reprises, tant et si bien, que le gouverneur se laissa tenter et acheta le diamant pour une somme dépassant un peu cinq cent mille francs suivant les uns, de trois cent douze mille cinq cents francs suivant les autres.

De retour en Europe, Thomas Pitt fit estimer son diamant, et il acquit alors la certitude qu'il l'avait

payé bien au-dessous de sa valeur.

Il en refusa deux millions. Il le fit tailler en brillant, et ce travail, qui dura deux années, lui coûta cent vingt-cinq mille francs, mais la vente des fragments provenant de la taille lui rapporta deux cent mille francs; seulement, de quatre cents carats qu'il pesait avant l'opération, le joyau n'en pesait plus que cent trente-six et demi après (à peu près vingt-neuf grammes).

Pendant la minorité de Louis XV, en 1717, le duc d'Orléans, régent de France, fit l'acquisition du *diamant de Pitt*, qui devint alors le *Régent*, moyennant la somme de trois millions trois cent soixante-quinze mille francs, pour servir d'ornement principal à la couronne de France. C'est, en effet, son plus riche ornement, et l'on s'accorde généralement à le considérer comme le plus pur, sinon le plus volumineux, des diamants connus. Il y a pourtant une petite tache, mais on ne peut la découvrir sans démonter la pierre.

Le gain réalisé par Thomas Pitt dans cette opération lui suscita des envieux et des calomniateurs. On l'accusa d'avoir extorqué par des menaces terribles son diamant à Jourcund, pour une somme dérisoirement inférieure à sa valeur réelle; d'autres prétendirent purement et simplement qu'il l'avait volé dans des circonstances infâmes. Pour se justifier de ces accusations, et prévenir l'usage qu'on en pourrait faire contre ses descendants quand il n'y serait plus, Pitt écrivit la relation de toutes les circonstances dans lesquelles il avait conclu cet achat, en appelant au témoignage des personnes qui avaient assisté aux négociations dont le Fort Saint-Georges avait été le théâtre.

Cette relation ne fut publiée qu'en 1825, et à titre de curiosité, dans les colonnes du *Gentleman's Magazine*.

Le *Régent* fut porté par Louis XV et ses successeurs, puis par Napoléon, qui l'avait fait monter sur la poignée de son épée. Il fut mis en gage par le régent d'abord, puis par Napoléon chez le banquier Vantherberghe, en garantie d'avances

de fonds faites à l'Etat. On raconte à ce propos que Madame Vanlherberghe portait constamment, cousu dans sa ceinture, le fameux diamant, tandis que son mari exhibait à ceux qui lui demandaient à le voir, une assez belle imitation en cristal de roche.

Le Musée britannique en possède également une imitation en cristal de roche, et l'on en peut voir une autre à la place qu'occupait le vrai diamant à la couronne de Louis XV, au Musée des Antiques du Louvre.

ESTÈVE DESGRANGES

NOS ANCÊTRES

VI

LES KYMPIS

Au début chefs religieux, législateurs, chefs de guerre, juges, médecins, astronomes, les druides monopolisèrent quelque temps tous les pouvoirs dans l'Etat; mais ensuite, la classe des nobles ou guerriers étant de nouveau redevenue prépondérante, ils furent forcés de renoncer aux honneurs, à la carrière militaire, par suite au commandement des armées, et, exempts de toutes charges, de ne plus s'occuper que des choses de la religion, de rendre la justice et d'enseigner la jeunesse.

Les druides avaient leur hiérarchie: ceux du degré supérieur, les Bages ou Vacies, présidaient aux sacrifices et aux cérémonies religieuses, à eux seuls, appartenait le soin de maintenir les dogmes et d'en assurer la pureté; ceux du deuxième degré, les Caussidites, étaient chargés spécialement de la justice, on soumettait à leurs décisions toutes les contestations publiques ou privées, ils avaient la garde des criminels et des prisonniers réservés pour les sacrifices et les holocaustes à Hésus, à Teuta et à Tarann, ils récompensaient ou punissaient suivant les cas, et tout refus ou toute infraction à leurs jugements, entraînait pour le coupable la peine d'excommunication. L'interdit ne

pouvait plus assister aux sacrifices, ni aux cérémonies du culte, tout le monde s'éloignait de lui comme d'un pestiféré, il était hors la loi, nulle justice ne lui était due et il ne pouvait plus prétendre ni aux dignités, ni aux honneurs; ceux du troisième degré, les Saronides, étaient les percepteurs de la jeunesse, ils enseignaient la connaissance des dieux, que la matière et l'esprit étaient éternels, que l'eau et le feu étaient les agents tout puissants de la nature, que l'âme revivait dans un autre monde, le mouvement des astres, les saisons, les vertus des plantes, la nature des choses, la forme de la terre et la divination. Leur enseignement était tout verbal. Il fallait un noviciat et des études durant vingt années pour être reçu druide.

Vivant séparés des autres classes de la nation, dans les forêts de chênes consacrées au culte, d'où leur nom d'hommes des chênes, les druides avaient un chef suprême nommé par eux-mêmes à l'élection, en assemblée générale, mais choisi parmi les plus élevés en dignités. L'autorité de ce chef suprême était absolue sur tous les membres de l'ordre et tous les affiliés. Ces affiliés étaient: au premier rang les Eubages ou aides des Bages, sortes de prêtres inférieurs pratiquant la médecine et la divination et faisant fonctions de victimes dans les cérémonies religieuses et les sacrifices, présidés par les Bages; et en second rang les Bardes ou poètes sacrés, qui, s'accompagnant de la petite harpe ou de la rote, chantaient comme les rhapsodes de la Grèce, en vers plus ou moins harmonieux, mais toujours entraînants, les louanges des dieux, surtout celles de Hésus, les traditions nationales, les hauts faits des anciens héros, et la gloire acquise dans les combats par les chefs et les guerriers. Ces affiliés à l'ordre des Druides n'étaient pas initiés à tous les secrets de la religion de Hu, et ils vivaient non dans les forêts sacrées, comme les Druides, mais

mêlés au reste de la population et presque toujours attachés à la personne des chefs qu'ils suivaient partout.

Les Eubages et les Bardes, contrairement aux Druides qui paraissent avoir gardé le célibat, s'alliaient généralement par des mariages aux familles des anciennes prophétesses, tant à celles des races gallo-celtes qu'à celles de la race Kymrique, pour faire servir d'instrument à la volonté de leur chef suprême l'influence considérable de ces prophétesses sur le peuple; influence restée d'autant plus considérable qu'elle datait de temps immémorial, tandis que celle des Druides, comme leur institution, était relativement récente. D'ailleurs cette forte organisation, si complète, du druidisme ne fut telle, que longtemps après l'entrée en Gaule de la migration conduite par Hu et quand, avec la fusion de races et la cessation des hostilités, dans les régions envahies par les Kymris, le calme eut succédé aux troubles inévitables de la conquête.

C'est dans les forêts de l'Orléanais, près de Chartres, que, chaque année au printemps, les Druides de la Gaule tenaient leurs assises; mais la direction suprême et la résidence du grand pontife semblent avoir été chez les Bretons d'Angleterre, puisque c'est dans cette île (l'île de Bretagne), qu'au dire de J. César, se rendaient ceux qui voulaient avoir une connaissance plus approfondie et plus parfaite de la doctrine.

D'après les caractères ethniques ou de races qui dominent encore dans les régions basses de la France, les Kymris n'auraient complètement dépossédé les Gallo-Celtes que des provinces maritimes, et dans tout le reste du pays se seraient seulement superposés, en vainqueurs, aux races déjà existantes, continuant de former le fond de la population, malgré qu'à la suite de cette invasion un déplacement considérable des nations celtisées se soit fait de l'ouest à l'est.

En effet, après la conquête kymrique, se trouvent refoulés : au delà des hauts plateaux qui relient les Vosges aux Cévennes, dans la vallée de la Saône, dans celle du Doubs, dans la Franche-Comté et jusqu'aux pieds du Jura, les Gallo-Celtes qui, de leur habitat dans les plaines traversées par la Seine ou Séquana, avaient pris le nom de Séquanes; et au delà de la Vienne, les Gallo-Celtes Bituriges, d'entre Loire, Garonne et Océan, qui laissaient derrière eux une de leurs tribus, celle des Cubes, rejetée à l'ouest de la basse Garonne chez les Liguro-Euskariens du Bordelais et du Médoc; pendant que les Celtes purs, voisins de la Haute-Loire, déplacés aussi des plateaux du centre par ce refoulement des nations gallo-celtes, se réfugiaient à leur tour dans les montagnes de l'Auvergne, du Lyonnais et des Cévennes du Nord et même au-delà du Rhône, en si grand nombre que dans ces contrées, c'est aujourd'hui leur type qui domine ceux des races y réfugiées dans les siècles précédents.

Les années qui suivirent l'invasion kymrique furent des années si troubles et de luttes telles, non-seulement pour la suprématie, entre les anciens et les nouveaux Gaulois, mais aussi entre les nations des régions basses dépossédées de leurs territoires et celles des régions hautes sur les terres desquelles elles étaient refoulées, qu'à la fin, fatiguées de guerres ou fuyant la domination des vainqueurs, les tribus n'ayant pu conserver leur place ou s'en faire une nouvelle, prirent le parti d'émigrer et d'aller chercher au loin ce qu'elles ne trouvaient plus dans leur patrie : des établissements qui ne leur seraient pas disputés.

Des tribus séquanes, les premières se mirent en route, et refaisant en sens contraire le chemin autrefois fait par les Celtes, se dirigèrent vers le Rhin, entraînant avec elles, sur leur passage, quelques tribus celtes du bas Jura helvétique, de la nation

des Helvètes, qui occupaient tout le pays, maintenant la Suisse, mais anciennement et même encore nommée d'eux l'Helvétie ou pays des Helvètes.

Au-delà du Rhin, dans les contrées de nos jours le Badois et la partie du Wurtemberg à l'ouest du Danube, ces Séquanes et ces Helvètes s'établirent au milieu des forêts immenses qui, à cette époque, s'étendaient jusqu'aux monts Hercyniens, d'où leur nom de forêts Hercyniennes, et jusqu'aux monts de Souabe, et dont la Forêt noire actuelle n'est plus qu'un faible reste.

Puis, un peu plus tard, n'ayant pu trouver à se tasser comme les autres, entre la Vienne, les collines du Limousin et la Loire moyenne, sous la conduite, disent les auteurs latins, de Bellovèse, neveu d'Ambigat righ ou roi de toute la nation; des tribus bituriges abandonnèrent aussi leur pays et se dirigèrent vers l'Italie que, sans doute, d'anciennes traditions du temps des Phéniciens ou les récits plus récents de marchands étrangers leur avaient fait connaître.

Pendant leur marche à l'est pour gagner les Alpes, puis l'Italie; à ces Gallo-Celtes s'étaient réunis successivement : des Gallo-Euskariens des monts d'Auvergne, déplacés par le refoulement des Celtes purs des plateaux du centre; plus loin, après qu'ils avaient passé la Loire, une tribu Celte, celle des Insubres, de la nation des Edues occupant, de la Haute-Loire à la Saône, toute la région montagneuse des ramifications des Cévennes du Nord; et enfin, après le passage de la Saône, d'autres Celtes, des Ambarres, acculés par les Séquanes dans l'angle formé par cette rivière et le Rhône avant leur jonction; et tous ces émigrants, après avoir franchi le Rhône chez les Ambarres, ayant ensuite suivi le cours descendant de ce fleuve presque jusqu'à la Durance, étaient en grande partie campés sur les terres des Tricastins, peuple ligure des bords du Rhône,

entre ses affluents, la Drôme et l'Aigues, en attendant que les éclaireurs et l'avant-garde eussent découvert dans les Alpes des passages pour gagner l'Italie, ou peut être bien encore que la saison des neiges et des froids fut passée, car on était, d'après les calculs de A. Thierry, dans l'hiver de l'année 587 avant J.-C. quand une occasion se présenta, au chef de cette multitude turbulente, d'occuper les loisirs forcés de ceux en état de porter les armes, ou tout au moins de ceux qui n'étaient pas nécessaires pour la garde et la protection de l'immense campement des migrants.

CHARLES ROUX

(A suivre)

VENDREDI SAINT

LA DESCENTE DE CROIX

« Joseph d'Arimatea, noble décurion, qui attendait le royaume de Dieu, vint hardiment, dit Saint-Marc, trouver Pilate et lui demander le corps de Jésus. Pilate, étonné qu'il fût mort sitôt, fit venir le centurion et lui demanda s'il était déjà mort. Le centurion l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc et roula une pierre à l'entrée. »

Cette relation de la mort et de l'ensevelissement de Jésus, manque de détails; dans la version de Saint Jean, ont trouvé au moins les suivants, qui sont loin encore d'être complets : « Nicodème, dit-il, qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, vint avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloés; et, ayant pris le corps de Jésus, ils l'enveloppèrent dans des linceuls avec des aromates, selon que les Juifs ont coutume d'ensevelir. »

Les deux autres évangélistes n'apportent aucun renseignement nouveau sur la *Descente de croix*. Outre

Joseph d'Arimathie et Nicodème, dont la présence au pied de la croix est certaine, il est permis d'y faire figurer aussi d'autres personnages, selon la vraisemblance; c'est ainsi que la plupart des artistes y montrent, avec des serviteurs des deux premiers, dont le secours devait leur être nécessaire en tout état de cause, Saint Jean, la Madeleine, la Vierge et parfois aussi les saintes femmes.

Ce sacrifice suprême, qui couronne la passion du Sauveur, quels qu'en aient été les témoins, fut consommé la veille de la Pâque des Juifs; par conséquent le vendredi que tout le monde chrétien célèbre chaque année sous le nom de *Vendredi Saint*, à défaut de la date exacte. Sous l'ancienne monarchie, le chancelier scellait ce jour-là les lettres de rémission, coutume touchante assurément, mais dont trop souvent le mauvais larron profitait.

La *Descente de croix* du divin supplicié est un sujet qui a tenté un grand nombre d'artistes; quelques-uns même, comme Rubens et Jean Jouvenet, l'ont traité plusieurs fois. Le tableau de ce dernier, dont nous donnons la reproduction, est un chef-d'œuvre de composition, de dessin, de couleur et de sentiment dramatique. On y voit le corps du Christ, détaché de la croix, soutenu par cinq hommes dont quatre montés sur des échelles. L'un d'eux, vieillard à tête chauve, Nicodème sans doute, est penché sur le corps dont il soutient la tête et les épaules; au premier plan, Joseph d'Arimathie et Saint Jean sont occupés à étendre un linceul pour l'y recevoir; à droite et en arrière de la croix, la Vierge agenouillée paraît entourée des saintes femmes, tandis qu'on aperçoit à gauche, la Madeleine cachant son visage en pleurs.

Ce magnifique tableau fut exécuté par Jouvenet, pour le maître-autel de l'église des capucins, à Paris. Mis en place au mois d'août 1697, il y était remplacé vers

1760 par une copie de Restout, le roi en ayant fait don à l'Académie de peinture. Il figure au musée du Louvre, salle des fresques, sous le numéro 301.

SAINT MAUX

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire au sujet de l'enseignement de la gymnastique.

Le ministre commence par rappeler les travaux déjà accomplis depuis la loi du 27 janvier 1880, qui a rendu obligatoire l'enseignement de la gymnastique dans toutes les écoles. Cette loi oblige également le ministre d'apporter aux Chambres, tous les ans, comme annexe du budget, un rapport sur les résultats obtenus, lequel sera annexé au budget de 1883.

Dans ce document, devra figurer le relevé très exact des écoles et des classes où dès à présent l'enseignement est organisé, le nombre des maîtres qui le donnent et de ceux qui pourraient le donner à bref délai. Les inspecteurs d'académie devront établir ce relevé.

Le ministre ne veut pas seulement constater les faits : il pense que nous sommes sortis de la période des discussions et des consultations pédagogiques. Le moment est venu d'agir. M. Ferry à l'intention de faire faire, cette année, à l'époque des vacances, dans toutes les Ecoles normales, des cours de gymnastique spéciaux à l'usage des instituteurs. Pour récompenser les efforts individuels, les primes d'encouragement en espèces seront distribuées aux instituteurs des communes rurales qui auront organisé avec le plus de succès l'enseignement gymnastique et militaire dans leur école. Enfin, tout canton dans lequel des écoles publiques de garçons recevront un enseignement régulier de la gym-

nastique, des exercices militaires et du tir recevra, le 14 juillet, un drapeau donné à titre de récompense par le ministre de l'instruction publique.

Le ministre confère en ce moment avec son collègue de la guerre pour que l'appréciation des résultats et le jugement des concours soient faits avec garantie et exactitude, avec l'indispensable concours de l'autorité militaire. Il compte sur le concours des préfets pour mener à bien l'organisation d'une des parties les plus importantes de notre éducation nationale; ceux-ci pourront adresser, au ministre, avec les états demandés, leurs observations sur la situation de leurs départements en ce qui concerne l'enseignement gymnastique et militaire et lui signaler les mesures particulières, qui leur paraîtraient pouvoir être appliquées.

PROJET DE CRÉATION D'ÉCOLES PROFESSIONNELLES POUR LA FABRICATION DES TAPIS ALGÉRIENS.

M. Mourceau, membre de la commission permanente des douanes, où il est attaché à la section des fils et tissus de laine et de poil, a saisi le gouvernement d'un projet qui intéresse vivement l'avenir industriel de l'Algérie. Il s'agirait de créer dans notre colonie une école professionnelle pour la fabrication des tapis d'Orient.

Les tapis de l'Algérie ont peu de réputation, bien que la fabrication en soit très active parmi les indigènes. Les tapis turcs doivent leur renommée à l'originalité de leurs dessins, à la richesse de leur coloris, à la solidité de leur teinture, à l'excellence de leur tissu épais et velouté. Les tapis algériens sont fabriqués par les Arabes pour leur consommation, et aucun effort n'a jamais été fait pour en améliorer le travail. On les tisse sous la tente, en famille; il n'y a point de centres manufacturiers où le goût pourrait s'épurer, point de direction pouvant



LE VENDREDI SAINT. — La Descente de Croix, d'après le tableau de Jean Jouvenet (p. 151, col. 3).

imprimer le progrès. Et cependant, telle qu'elle, cette fabrication fournirait, sans qu'il fût besoin de grands sacrifices, les éléments d'une industrie qui, avec la faveur croissante qui s'attache aux tapis orientaux, deviendrait promptement florissante.

M. Mourceau propose la création d'une école ou, ce qui, à son avis, serait mieux, de plusieurs petites écoles, réparties sur les divers points du territoire, où l'on apprendrait aux jeunes ouvriers et aux jeunes ouvrières indigènes la fabrication des tapis à points noués et celles des broderies à l'aiguille. Il pense que l'innovation serait fort peu coûteuse; le matériel serait construit sur place, et on trouverait sans peine des contre-maîtres pour donner des explications techniques. Les élèves se rendraient compte de la supériorité des Turcs et des Persans; ils sauraient dessiner, ils auraient une idée plus juste du coloris; une fois retournés chez eux, sans rien changer aux vieilles habitudes de fabrication sous la tente, ils se rapprocheraient, dans leur travail, des méthodes excellentes que l'Orient a conservées, et les tapis algériens se verraient demandés au même titre que ceux que recherche aujourd'hui une mode qui paraît devoir être durable, car elle est d'accord avec le goût et le confortable bien entendu.

Les indigènes accueilleront sans doute avec empressement cette utile innovation. On remarque, en effet, parmi eux un effort continu pour se faire connaître sur le marché français. A l'exposition de 1855, 15 d'entre eux avaient exposé; il y en a eu 35 en 1867, et 79 en 1878. A l'intérêt commercial de la proposition de M. Mourceau, se joint un intérêt politique. Après cinquante ans d'occupation, il est bien de s'occuper un peu des intérêts industriels des indigènes algériens; si nous pouvons espérer nous les attacher un jour définitivement, c'est par des bienfaits de cette nature,

dont la métropole profitera largement, que nous y parviendrons.

NORD ET SUD

XVI

LE FUSILIER JOBLIN, DÉTAILS BIOGRAPHIQUES

Le fusilier Joblin était (suivant une formule qui lui appartient et que nous nous ferions scrupule de lui dérober) « né-natif du faubourg Saint-Martin, où-ce que ses auteurs cumulaient le commerce de la verdure et des œufs avec celui des pommes frites et des merlans idem. » Il avait été admis à l'hôpital Sant'Omobono « avec (pour continuer la citation) 1 s gambettes endommagées par deux pruneaux croates » qu'il conservait comme des reliques dans la poche intérieure de sa veste, enveloppés avec soin dans une multitude de feuilles de papier crasseux, l'extraction des deux projectiles s'étant effectuée sans la moindre difficulté.

Le cas de Joblin, tout en le rendant momentanément impropre à son métier de fantassin, était des moins graves. Au bout de quinze jours de traitement, il était largement en état de recevoir son billet de sortie, autrement dit son « veutu courir. » Mais pourquoi quitter l'hôpital où il se trouvait comme un coq en pâte? Pour rejoindre son régiment, qui ne tarderait pas à reprendre la route de France où, après les ovations d'usage, il lui faudrait s'enfermer entre les quatre murs d'une caserne? — « Du flan!.. » Quoiqu'engagé volontaire comptant un peu plus d'une année de service seulement, Joblin avait une invincible horreur de la caserne. Il accepta donc avec enthousiasme la proposition, que lui fit au moment opportun je ne sais plus quel personnage influent, de rester à Sant'Omobono dans la position régulière d'un malade « divers, » pour sauver les

apparences, en réalité comme pensionnaire irrégulier, payant par toute sorte de petits services l'hospitalité dont il jouissait.

C'est ainsi que notre serviable faubourien, après avoir été employé tour à tour et quelquefois simultanément dans les salles de malades, à la pharmacie, à la cuisine, était parvenu à la dignité de *brosseur en chef* (encore une de ses locutions favorites) des deux amis: le sous-lieutenant Desvarennes et le sergent-major Huet. On le voyait encore assez souvent occuper ses loisirs dans le voisinage prochain des fourneaux et du cellier, car c'était un homme actif et propre à toute espèce de besogne, tenant d'ailleurs de ses parents un goût prononcé pour le cumul; mais ses heures de loisir lui appartenaient, et nul ne lui en demandait compte; il n'eût donc tenu qu'à lui de les employer autrement.

Le soleil était apparu, chassant devant lui, sans pitié, la blonde Aurore dont la mission classique était terminée pour cette fois. Un rayon, ou plutôt un faisceau de rayons incandescents traversait obliquement la chambre où les deux amis, brisés par les émotions et les confidences d'une veille prolongée que nous avons partagée avec eux, dormaient d'un sommeil tranquille et profond.

Tout-à-coup, lentement et silencieusement, la porte s'ouvrit, et dans l'entrebaillement, se montra une figure grotesque, marquée d'éraffures variées et surmontée d'une toison épaisse et crépue dans un état d'irréparable horripilation, laquelle toison, brune au jugement de son propriétaire, avait de splendides reflets d'or. Cette figure, qui n'était autre que celle de maître Joblin, s'allongeait toujours, tournant à droite, tournant à gauche ses yeux « en boules de loto », et sa bouche « en cœur » formulait visiblement, mais non auditivement, la sage recommandation de faire silence; mais il se passa un

assez long temps avant qu'apparût à son tour le corps que, suivant des règles anatomiques qu'on ne transgresse pas impunément, cette tête expressive devait nécessairement surmonter.

Plus que jamais convaincu de la nécessité d'agir avec discrétion, de manière à ne point troubler le sommeil de ses supérieurs, Joblin prit une résolution énergique qu'il exécuta sur l'heure : Il ouvrit la porte toute grande, d'une seule et inexorable impulsion et la referma « suivant les mêmes principes, mais en employant les moyens inverses. » Cela fait, il avança doucement sur la pointe des pieds, retenant sa respiration, se servant de ses bras étendus comme de balancier — car il marchait comme sur la corde raide, — se livrant en un mot aux grimaces et aux contorsions les plus ébouriffantes.

Au moment où il traversa la gerbe étincillante des rayons solaires dont nous avons signalé la présence inopportune et prématurée, on aurait pu craindre que les cheveux de Joblin ne prissent feu, tant ils flamboyèrent ; mais ce phénomène d'optique ne dura qu'une demi-minute, après laquelle le facétieux troupier apparut sain et sauf sur l'autre rive.

Parvenu, après bien des efforts, au milieu de la chambre, entre les deux lits, Joblin se convainquit aisément que les modestes « pieux » étaient toujours le refuge de deux dormeurs intrépides. Heureux de cette découverte, il en manifesta sa vive satisfaction sans le moindre délai et de la façon la plus originale ; il cligna l'œil droit d'abord, puis le gauche, s'appliqua un violent coup de son index étendu sur la narine droite, qui résonna comme un ballon de caoutchouc retombant à terre d'une hauteur de quarante pieds et tira la langue de quatre pouces, bonne mesure. Après ces exercices préliminaires, Joblin, faisant le simulacre de retrousser ses manches et de cracher dans ses mains pour leur

donner une élasticité inaccoutumée. « cueillit » sur les chaises environnantes les « effets d'habillement et de linge et chaussure » des deux dormeurs ; puis il se retira sans bruit, comme il était venu, quoiqu'en y mettant la précipitation mêlée d'effroi simulé du commissaire fuyant le terrible bâton de Polichinelle, — ce qui indiquerait que l'aimable brosseur n'était pas dépourvu d'une certaine érudition dramatique.

Au bout d'une heure, Joblin reparut, les bras et les épaules pavoisés de pantalons, gilets, veste, tuniques et accessoires, et tenant du bout des doigts, par les tirants, une paire de bottines et demie supérieurement lustrées. Un bruit de voix venant de l'intérieur avertit le troupier modèle qu'il pouvait opérer son entrée avec le sans-gêne d'une personne naturelle. Il heurta légèrement la porte et ouvrit aussitôt, sans attendre une permission qu'il savait pouvoir prendre « d'autor... »

— Honneur et joie ! mon lieutenant, cria-t-il en entrant, faisant tous ses efforts pour porter à la hauteur d'une visière imaginaire sa main droite armée de la bottine unique de l'amputé (manœuvre inexécutable à cause des vêtements qui pesaient sur son avant-bras, et à laquelle il renonça en conséquence). Major, votre serviteur très humble et femme de chambre enthousiastique !

— Bonjour, Joblin, bonjour.

— Faut pas vous d'mander si vous avez bien dormi, c'te nuit, pas vrai ? ajouta Joblin en faisant la distribution impartiale des objets de toilette qu'il avait apportés. Nom de nom !

Et là-dessus il se fendit d'une oreille à l'autre d'un de ces rires sans excuse ni réserve que quelques érudits croient être le partage exclusif des héros d'Homère.

— J'sais pas si vous vous en payiez une d'roupillade, t't-à l'heure, soit dit sans vous offenser, oh ! la ! la !

Et de rire sur nouveaux frais à la façon homérique.

— Ah ! ça, qu'est-ce qui vous prend

donc, maître Joblin ? demanda Edouard, qui ne put lui-même s'empêcher de rire. Est-ce que vous devenez fou ?

— Bah ! J'ai p't-être un grain tout de même, mon lieutenant, mais c'est d'naissance. Ha ! ha ! ha !

— Et vous, Joblin, demanda gaiement le sergent-major, avez-vous aussi bien dormi, mon garçon ?

— Moi, major ? — Comme une loire... et pas inférieure, que j'dis !

— Farceur ! Et vous n'avez pas fait de mauvais rêves, hein ?

— Pus souvent !

— Je l'avais craint, repartit David d'un ton de gravité affectée, après la soirée orageuse d'hier...

Joblin, qui avait la bouche ouverte, prête à donner carrière à un nouveau flux d'hilarité, s'arrêta net, à cette allusion à la soirée précédente, dans cette attitude anormale éminemment propre à faire éventer le cerveau, suivant une opinion populaire très répandue et dont la justesse a été vérifiée.

— Et d'après le tatouage singulier qui décore ce matin votre aimable physionomie, poursuivit David en souriant malgré lui.

— Comment que vous avez su ça, major ? demanda Joblin interloqué.

— Et votre pays !...

— Zidore ! vociféra Joblin. Vous avez vu Zidore !

— Pourquoi pas ? repartit jésuitiquement David, qui n'avait sans doute aucun soupçon de l'existence du personnage.

— Quelle comédie jouez-vous donc là, tous les deux ? intervint Edouard, sans quitter des yeux la glace qui lui renvoyait l'image d'une abondante chevelure activement travaillée par le peigne.

— Ne t'inquiètes pas, Joblin me comprend, répliqua le sergent-major.

— J'v' d'mande pardon major, j'y comprends rien du tout. Comment que ça s'peut-y que vous ayez vu Zidore ?... Ah ! j'y suis ! s'écria soudain le sagace brosseur en s'ad-

ministrant un vigoureux coup de poing au milieu des broussailles de sa tête expressive. J'y suis! vous l'aurez rencontré avec son patron, M. Duverdier, M. Maxime Duverdier!... Faut-y que j'sois Nicodème!

— Maxime Duverdier! s'écria David, étonné à son tour.

— Eh! oui, pardi! Faites donc l'étonné.

— Le peintre? demanda Edouard.

— Sans doute, mon lieutenant, l'fameux Duverdier, quoi? l'patron à Zidora.

— Il est ici, à Crémone?

— C'te bêtise!... Ah! mille pardons, mon lieutenant: la langue m'a fourché... Certainement qu'il est ici, mon lieutenant, avec Zidore, son aide de camp, qu'est mon ami d'enfance avec qui j'ai passé la soirée hier — une soirée tant soit peu orageuse, comme dit le major. heum!... Mais après tout, tant d'tués que de blessés, y a personne de mort, et j'sommes tout prêts à r'commencer — comme dans la garde!

— Il aura voulu prendre sur le vif quelques épisodes de cette campagne, sans doute, dit Edouard qui, ayant achevé sa toilette, déplia la lettre de son père pour la relire encore une fois.

— Très probablement, répondit David, quoique rien dans ses œuvres passées ne pût faire pressentir qu'il deviendrait jamais peintre de batailles. Mais il est à l'âge où l'on a rarement trouvé sa voie, car c'est une recherche dans laquelle on se trompe fréquemment, et même longtemps quelquefois.

Edouard était absorbé par sa lecture, ou plutôt par les réflexions qu'elle lui suggérait. Joblin, qui vaquait aux soins ordinaires du ménage, se tenait le plus près possible de l'amputé pour être à portée de lui rendre quelques menus services indispensables; et pendant ce temps, l'expansif fantassin lui donnait sur son « pays » des détails biographiques du plus vif intérêt.

— Voyez-vous, major, disait-il

de cette voix basse et sifflante des gens qui veulent que tout le monde ait connaissance de leurs précautions inouïes pour ne point troubler les méditations de quiconque se livre dans le même moment à cet exercice récréatif. Voyez-vous, major, Zidore et moi, j'sommes venus au monde quasi à la même heure — pas par la même porte, faut-être juste et véridique, — mais porte à porte, séparés seulement par la largeur du palier. J'avons, en un mot, entonné c'qui s'appelle l'hyme d'la délivrance — et nos mamans aussi, c'te pauvre mère Chauvet! — comme qui dirait d'une seule et unique voix. Ça f'sait un concert un peu chouette, je n'vous dis qu'ça!

— C'est bon, Joblin, c'est bon. Ne nous en donnez pas une audition nouvelle, mon ami; je m'en rapporte à vous.

— Oh! j'pourrais pas, à présent: j'ai la voix toute cassée.

— C'est bien fâcheux.

— Je sors un moment, David, dit Edouard. Rappelle-toi que nous allons déjeuner rue San Cristoforo. Je viendrai te chercher dans une demi-heure.

— C'est bien, c'est bien, nous verrons cela.

Edouard sorti, Joblin qui sait le major de bonne composition et toujours disposé à s'amuser de son bivardage ultra-pittoresque, reprend sa narration. Mais il ne peut la poursuivre aussi loin, sans doute, qu'il y avait compté, car il est interrompu par l'irruption soudaine et tempétueuse de l'aide-major Gourdin, dont c'est à peu près l'heure de visite matinale. En conséquence Joblin « ne demande pas son reste; » il prend sans hésitation ce qu'il lui convient d'appeler ses *clics* et ses *clacs*, fait le salut militaire et détale.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

Les bavards sont les plus discrets des hommes: ils parlent pour ne rien dire. (A. d'Houdetot)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

XII. — Sertorius — Spartacus. — Mithridate.

SOMMAIRE

SERTORIUS

Sertorius. — De famille plébéienne. — Soldat de Marius. — Seretire en Espagne. — Soulève la Lusitanie (Portugal). — Se concilie les Barbares superstitieux: — La biche blanche. — Conquiert l'Espagne. — La Gaule Narbonnaise.

Guerre contre les Romains. — Métellus Pius et Pompée. — Pompée battu (76) sur les bords du Sucrone (Xucar). — Défaite des deux généraux romains (75) près de Sagonte. — Sertorius est mal secondé. — Conspirations. — Il devient soupçonneux et cruel. — Assassiné par Perpenna (72). — Ce dernier vaincu et mis à mort par Pompée, qui pacifia l'Espagne où il fonde Pompéiopolis (Pampelune).

SPARTACUS

Spartacus. — Thrace de naissance, Numide de race. — Déserte l'armée romaine. — Puis, réduit en esclavage à Capoue.

Guerre. — Gladiateur, s'échappe avec 78 esclaves. — Repousse les troupes. — Bat le préteur Claudius, les consuls Gellius et Lentulus (72). — Veut sortir de l'Italie. — Arrêté par l'inondation du Pô, refoulé dans le Brutium, écrasé par Crassus, bataille du Silare (71) — Les débris de son armée écrasés par Pompée.

MITHRIDATE

Reprise des hostilités. — *Lucullus*. — Mort de Nicomède III (75). — Héritier produit par Mithridate, secondé des Bithyniens indignés des publicains. — Barbares du Caucase. — Romains proscrits. — Officiers de Sertorius. — Siège de Cyzique (74). — Cotta cerné dans Chalcédoine. — Victoires de Lucullus à Cyzique (73), au Granique et à Lemnos. — Mithridate fuit chez Tigrane.

Tigrane III. — Le roi des rois. — Conquiert le Pont par Lucullus (70). — Prise de Tigranocerte — Lucullus bat Tigrane et Mithridate (68) près de l'Oraxe. — Mauvaise volonté des soldats. — Rappel de Lucullus (67).

Pompée et les Pirates. — Rappel des services de Pompée. — Ravages des pirates dans la Méditerranée. — Pompée proconsul des mers, avec 500 galères, 120,000 fantassins, 5000 chevaux, réduit les pirates en trois mois. — Loi Manilia (66).

Mithridate et Pompée. — Mithridate a recouvré ses Etats. — Battu par Pompée aux sources de l'Euphrate. — Repoussé par Tigrane, s'enfuit à Dioscurias. —

Pompée s'empare de l'Arménie, de la Syrie, de la Cappadoce, de l'Albanie, de l'Ibérie. — Bat Aristobule, fait Hircan roi de Judée. — Mithridate reprend les armes. — Révolte de son fils Pharnace. — Mort de Mithridate (63).

RÉSULTATS

Division des Etats de Mithridate. — Bosphore Cimmérien à Pharnace. — Galatie à Déjotarus. — Cappadoce à Ariobarzane. — Paphlagonie à Pyléménès.

Provinces Romaines. — Syrie, Phénicie, Pont et Cilicie réduits en provinces romaines.

Tous les partisans de Marius n'avaient pas péri dans les guerres ou par les proscriptions de Sylla. Carbon s'était soutenu quelque temps en Sicile, et Domitius en Afrique; mais Pompée avait fini par les vaincre et pacifier ces contrées. En Espagne, Sertorius résista beaucoup plus longtemps.

Sertorius, né d'une famille plébéienne, avait servi d'abord sous Marius et s'était signalé dans les

guerres des Cimbres. Il accompagnait Marius lorsque ce dernier rentra dans Rome avec Cinna, et il réprima les pillages des esclaves et des bandits qu'ils traînaient à leur suite. Lorsque la cause de Marius fut perdue en Italie, Sertorius se retira en Espagne, souleva la Lusitanie (Portugal) et se concilia les Barbares par son courage et l'ascendant de la superstition. Il leur persuada qu'il communiquait avec



HISTOIRE UNIVERSELLE. — Spartacus à Silare (p 156, col. 3).

les dieux au moyen d'une biche blanche, qui lui révélait les choses cachées. Son génie, mélange de ruse et d'audace, contribua encore à lui faire de nombreux partisans parmi les Lusitaniens et les Espagnols. En peu de temps, il eut une armée redoutable, à la tête de laquelle il conquiert presque toute l'Espagne (80-73).

Il appela près de lui les proscrits et s'en composa un Sénat. Corneille a pu lui faire dire sans exagération :

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute
(où je suis).

Perpenna lui amena une armée italienne, et bientôt Sertorius éten-

dit sa domination sur la Gaule Narbonnaise.

Le Sénat envoya contre lui Métellus Pius et Pompée. Sertorius battit Pompée (76) sur les bords de la rivière de Sucrone (aujourd'hui Xucar, qui se jette dans le golfe de Valence). Il vainquit ensuite les généraux réunis près de Sagonte (75), et força Pompée à sortir d'Espagne. Malheureusement, l'habile chef était mal secondé. Partout où il n'était pas, ses lieutenants étaient battus. Enfin, des conspirations, fomentées peut-être par l'or des Romains, furent tramées contre Sertorius. Il devint soupçonneux et cruel, et finit

par être assassiné dans un festin par son lieutenant Perpenna (72). Ce dernier, vaincu par Pompée, voulut lui livrer les lettres écrites à Sertorius par un grand nombre de sénateurs. Mais Pompée eut la magnanimité de les brûler sans les lire. Il fit tuer Perpenna et pacifia l'Espagne, où il fonda Pompéiopolis, appelée plus tard Pampelona (Pampelune).

A son retour d'Espagne, Pompée devait trouver en Italie l'occasion de nouveaux et faciles succès, en accablant les débris de l'armée de Spartacus.

Spartacus, Thrace de naissance,

Numide de race, avait d'abord servi dans un corps auxiliaire annexé aux armées romaines. Il déserta, fut repris, réduit en esclavage et conduit à Capoue, où on le fit gladiateur. Il s'échappa de sa prison, en l'an 73, avec soixante-dix-huit esclaves, et s'était emparé d'un poste naturellement fort. Ces gladiateurs repoussèrent les troupes qu'on envoya contre eux, et ce succès attira dans leurs rangs un grand nombre de pâtres et de bouviers des environs. Il se mit à ravager la Campanie, battit le préteur Claudius, les deux consuls Gellius et Lentulus (72), et vit rapidement grossir son armée, qui, un moment, compta plus de 70,000 hommes. Toutefois, reconnaissant l'impossibilité de lutter contre la République, il voulait sortir de l'Italie, franchir les Alpes et rendre chaque esclave à son pays. Déjà il était arrivé dans la Gaule Cisalpine, quand il se vit forcé, par l'inondation du Pô et par les cris de son armée qui, avide de butin et de vengeance, refusa de le suivre, de rebrousser chemin et de se porter sur Rome. Hors d'état de prendre cette ville, il fut bientôt serré de près par des forces imposantes, refoulé dans le Brutium par Crassus, et cerné aux environs de Rhégium. Il tenta en vain de passer en Sicile, et, après avoir obtenu quelques nouveaux avantages, finit par être écrasé par Crassus à la bataille de Silare (71). Spartacus y montra un courage héroïque et périt en brave.

C'est alors que Pompée arrivait d'Espagne, rencontra les débris de son armée et les taillait en pièces. Ce mince succès lui parut suffisant pour s'attribuer l'honneur d'avoir terminé cette guerre !

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

Ce n'est pas un médiocre bonheur, en vérité, que d'être placé ni trop haut ni trop bas ; l'opulence prend très vite des cheveux blancs, mais la simple aisance vit plus longtemps.

(Shakespeare.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

La réunion du congrès littéraire international, qui doit avoir lieu à Rome cette année, en continuation des congrès tenus précédemment à Paris (1878), à Londres (1879), à Lisbonne (1880) et à Vienne (1881), a été définitivement fixée au 20 mai.

Voici le programme du congrès, qui sera placé sous la présidence honoraire de Victor Hugo ;

1° Rapport sur le congrès de Vienne et sur le programme de l'association.

2° Etudes des conventions internationales conclues ou en cours depuis le congrès.

3° Discussion sur le projet de loi portant unification de la législation sur la propriété intellectuelle.

4° Discussion sur la législation italienne réglant la propriété littéraire dans ses rapports avec les autres nations.

5° Etude de la littérature italienne et dissertation sur les traductions dans les diverses langues, des chefs-d'œuvre italiens, et surtout de ceux de Dante et de Méta-stase.

En attendant, pour préparer le terrain au congrès, un savant italien, M. de Marchi, très au courant des questions littéraires, et qui est au surplus un orientaliste distingué, vient de fonder une revue française sous le titre de la *Propriété intellectuelle*.

M. de Marchi a présenté au congrès de Vienne un projet d'unification des lois et des conventions internationales sur la propriété intellectuelle, et il se propose de soumettre son projet à l'examen du prochain congrès de Rome.

*
**

L'Académie des sciences morales et politiques a rendu son jugement sur le concours Victor Cousin re-

latif à la *Philosophie d'Origène*, Elle a décerné le prix à M. Jacques Denis, professeur à la Faculté des lettres de Caen, auteur du mémoire inscrit sous le n° 1 et portant pour épigraphe : *Finisque ab origine pendet*.

*
**

Elections à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres :

MM. Albert Dumont et Siméon Luce ont été élus membres de l'Académie en remplacement de MM. Adrien de Longpérier et Thurot, décédés.

*
**

A la même séance, M. François Lenormant a poursuivi la lecture du mémoire dans lequel il raconte son excursion dans la terre d'Otrante. L'épigraphie messapienne a attiré son attention ; il a vu et copié quelques inscriptions récemment découvertes. L'alphabet est un mélange de celui des Grecs et des Latins. Le langage est un dialecte italiote, qui a beaucoup exercé les érudits et dont la connaissance est encore très imparfaite. M. Lenormant conseille judicieusement aux archéologues italiens de s'appliquer aujourd'hui à recueillir et à reproduire exactement le plus grand nombre possible d'inscriptions sans se préoccuper de leur interprétation. Ce sera l'œuvre de l'avenir.

L'auteur a visité, de curieuses et antiques églises creusées en plein roc, comme on en voit au mont Athos et dans la Thébàïde. Il y a vu des peintures byzantines bien conservées. Ailleurs, dans les œuvres d'art qui décorent les temples chrétiens, la cathédrale d'Otrante, par exemple, il a pu retrouver les traces certaines d'une école de peinture italo-latine, dont les origines remontent au commencement du douzième siècle, école indépendante de l'art byzantin, mais qui ne tarda guère à subir l'influence vénitienne. Il faut regretter que les monuments du moyen-âge ne soient pas plus nombreux dans cette contrée, où

l'on est poursuivi à chaque pas par les constructions lourdes et de mauvais goût d'un dix-septième siècle bâtarde.

*
**

M. Clermont-Ganneau reprend ensuite la lecture de son rapport concernant sa mission en Palestine. Il s'agit encore du chapiteau trouvé à Emmaüs-Nicopolis dans le dallage d'une église chrétienne. Ce chapiteau, qui paraît avoir appartenu à une construction du cinquième ou du sixième siècle de notre ère, porte d'un côté, en caractères hébreux archaïques, la formule : « Que son nom soit béni à jamais ! de l'autre côté, les deux mots *Eis Theos*, « Il n'y a qu'un Dieu. » M. Ganneau soupçonne que l'emploi d'une écriture antique, semblable à celle qui existe sur les monnaies des Macchabées, pouvait prétendre à rappeler le souvenir de ces princes. Mais que viennent faire ici, à Emmaüs-Nicopolis, les princes asmonéens ? Eusèbe et saint Jérôme, ce dernier au quatrième siècle, considèrent Nicopolis comme l'Emmaüs des Evangiles. C'est là que, dans la maison de Cléophas, eut lieu la célèbre apparition où Jésus se fit reconnaître à ses disciples par la fraction du pain. Cet Emmaüs est appelé Amoas par les Hébreux.

Saint Jérôme parle d'une basilique chrétienne, bâtie sans doute sur l'emplacement désigné par la tradition comme ayant porté la maison de Cléophas. Wildbald, au huitième siècle, mentionne de nouveau la basilique d'Emmaüs. Or, quelques relations anciennes placent cette église sous l'invocation des Saints Macchabées. Que faut-il entendre par ces Macchabées ? Nous savons aujourd'hui qu'il s'agit des frères martyrs d'Antioche. Mais nous savons aussi que de très bonne heure les chrétiens confondirent les martyrs d'Antioche avec les princes asmonéens. Que cette erreur ait eu cours à Emmaüs comme ailleurs, rien n'empêche de l'admettre, et que l'inscription en caractères ar-

chaïques vise à rappeler les choses du temps des Asmonéens, cela n'est ni impossible ni tout à fait improbable.

*
**

La Bibliothèque publique de la ville de Genève vient de s'enrichir des manuscrits des principaux ouvrages de J.-J. Rousseau, savoir : du *Contrat social*, de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, des *Confessions*, de l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans*, du *Projet de Constitution pour la Corse*, demandé à Rousseau par Paoli, en 1760, de deux volumes de morceaux divers, dont il n'a été publié que des extraits, et deux petits volumes inédits. Ces précieux autographes du plus célèbre des écrivains genevois provenaient de la succession de Paul Moulton, auquel ils avaient été envoyés et donnés par son ami Rousseau, quelques jours avant sa mort. Ils se trouvaient en la possession de Mme Streckeisen, née Moulton, récemment décédée, et qui les a légués à sa ville natale.

*
**

On s'occupe en ce moment, au Louvre, de creuser une cave au-dessous de la salle des Cariatides. Les statues qui se trouvaient dans cette salle ont été transportées, provisoirement dans la salle du Gladiateur et dans celle de la Vénus de Milo, où le public peut toujours les voir. La partie du Louvre consacrée aux antiques est située dans un endroit où l'humidité menaçait de détériorer les statues, ce qui nécessite les travaux que l'on est en train d'exécuter et qui ne seront pas terminés avant quelques mois.

*
**

Le rapport concernant l'inventaire et l'estimation des bijoux de l'Etat a été remis par le directeur des arts au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Cette expertise a été faite par un comité nommé par un arrêté en date du 20 janvier 1882, et composé de MM. Emile Vanderheyem, Bapst, Jannettaz, Bernard, Honoré.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Voilà un pauvre reconnaissant : tenez pour certain qu'il serait généreux s'il était riche. (Swift.)

Dante exilé s'était réfugié à la cour de Can Grande, prince souverain de Vérone, qui se piquait de protéger les lettres et les arts. Cependant, quoique bien accueilli, surtout en sa qualité de proscrit gibelin, le poète de la *Divine Comédie* faisait assez piètre figure à cette cour fastueuse, tandis que le bouffon du prince y était entretenu sur un pied magnifique. En véritable bouffon qu'il était, celui-ci en fit affrontément la remarque.

Comment fais-tu, toi sage, dit-il au poète, pour être si pauvre, quand moi, qui ne suis qu'un fou, je nage dans l'opulence ?

— Quand je serai assez heureux, répliqua Dante, pour trouver un patron qui me ressemble, autant que le prince Scaliger te ressemble, je serai aussi riche que toi.

Dante ne demeura pas à la cour de Vérone longtemps après avoir formulé cette boutade, qui renfermait pourtant une bonne dose de vérité, car il y a toujours une certaine conformité de caractère et d'esprit entre le protecteur et le protégé qui s'entendent parfaitement. (Benim)

Le Gerant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des *maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes*, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

DOUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

Comptoir Général

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

9, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 9, PARIS

(AU COIN DE LA RUE DU SENTIER)

Magasins les plus Vastes & les Mieux Assortis

LUNETTERIE, OPTIQUE, MATHÉMATIQUE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVREURIE, ARGENT ET MÉTAL BLANC, BRONZE, MARBRE, IMITATION,
SUSPENSION, LUSTRE, LAMPE, GARNITURE DE FOYER.

30% AU-DESSOUS DES PRIX CONNUS

(Envoi franco des Tarifs-Albums sur demande affranchie)

GRAND DÉPOT
DE

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT

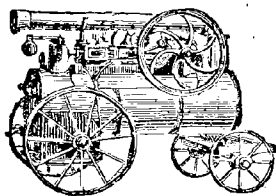
Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo-lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

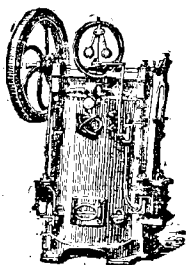
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

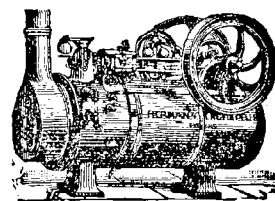
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 8 à 50 chevaux



4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide la douz. 4.75 6 • 9 fr. 12 • 16 fr. Port 40° p' douz		RECOUVERTE de Toile la douz. 2 fr. 6 • 11 fr. 12 • 21 fr. franco p' 25 fr.
---	--	---

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 cm
Envoi gratuit et feo de splendide Catalogue illustré
N° GRAY. E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

SIROP
du Dr
Wed

Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris, - J.-V. Wilhem, imp
Impr. avec les encres de la maison Schneide

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

13 AVRIL 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

2^e ANNÉE

N^o 63 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 48, RUE DU CHATEAU-D'EAU

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les Journaux Illustrés*. A nos lecteurs. — *Agrippa d'Aubigné*. — *Question d'enseignement*: L'enseignement primaire obligatoire. — L'enseignement de la comptabilité. — *Les Héros du Patriotisme*: Benito Juarez. (*Suite et fin*). — *Les Grotesques célèbres*: Jean Ramponneau. — *Nord et Sud*: XVII. Des changements se préparent. — Nouvelles de la Républi-

que des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — *Agrippa d'Aubigné*: « Monsieur, je viens me remettre entre vos mains, conformément à la parole donnée... » — *Les Grotesques célèbres*: Le Cabaret de Ramponneau. — Portrait authentique de Messire Jean Ramponneau... ou *Ramponnaux*.



AGRIPPA D'AUBIGNÉ, — «... Je viens me remettre entre vos mains, conformément à la parole donnée...» (p. 162, 2.)

LES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

A nos lecteurs,

Nous avons cru jusqu'à ce jour qu'il était de notre devoir de taire les dissentiments qui ont éclaté entre la Société des Villes d'Eaux si mal dirigée par le sieur Oursel, et dont la faillite a été prononcée ces jours-ci, et les porteurs de parts de la Société des journaux populaires, ces derniers quine voulaient à aucun prix rester sous l'influence d'un homme qui les menait à la ruine. Quelques porteurs se sont donc réunis pour former une instance en dissolution que le tribunal de commerce a accueilli favorablement.

M^e Clément a été nommé liquidateur: grâce à lui et au concours de M. Jeanmaire libraire, vendeur en gros de ces journaux, il nous a été possible de voir nos publications doubler le cap des tempêtes. Elles sont bien meurtries! mais elles vivent et nous les avons rachetées le 6 avril.

Nos lecteurs avaient certainement deviné la situation pénible dans laquelle ces publications se trouvaient; gravures, dessins, textes, papiers, impressions: tout laissait à désirer depuis nombre de mois.

Mais à partir de la semaine prochaine, nos lecteurs constateront, nous en avons l'espoir, un changement appréciable, prodrôme d'une régénération complète. Car nous ne visons à rien de moins qu'à mettre ces publications au niveau des meilleures Revues étrangères, lesquelles ont bien évidemment inspiré les premiers éditeurs.

Nous reconnaissons sans peine la supériorité où elle existe. Nos voisins ont fait mieux que nous, nous espérons faire mieux qu'eux. Pour atteindre ce but, votre concours chers lecteurs, nous est nécessaire. Vous ne nous avez pas abandonnés dans la mauvaise fortune et nous espérons que vous nous suivrez dans la prospérité.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Théodore-Agrippa d'Aubigné naquit à Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge, le 8 février 1550, d'une famille noble et ancienne, mais peu fortunée.

Son père, Jean d'Aubigné, seigneur de Brie, qui n'avait à lui léguer que des dettes, s'occupa du moins avec zèle de son éducation; il n'épargna rien pour procurer à son fils des maîtres, et il eut surtout à cœur de les placer auprès du jeune élève dès l'âge le plus tendre. Aussi le jeune d'Aubigné répondit si bien à leurs soins, qu'à l'âge de six ans, il lisait déjà le latin, le grec et l'hébreu, et qu'à sept ans et demi, il traduisait en français le *Criton* de Platon, sur la promesse que lui avait fait son père de le faire imprimer avec son effigie enfantine en tête du livre.

Un an après, son père l'amène à Paris. En passant par Amboise, il reconnut sur un échafaud les restes de ses malheureux compagnons de la conspiration d'Amboise; ce qui l'émut tellement, qu'il s'écria: *Ils ont décapité la France, les bourreaux!* puis il éperonna nerveusement son cheval. Son fils l'ayant rejoint, il lui mit la main sur la tête, et lui dit: « Mon enfant, il ne faut pas épargner la tienne, pour venger après la mienne, ces chefs pleins d'honneur, dont tu viens de voir les têtes; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Ce peu de mots, et la manière dont ils furent prononcés, firent une grande impression sur d'Aubigné et, dès lors, il attendit avec impatience le moment de se signaler.

Ayant perdu son père, dont les affaires étaient fort dérangées, on lui conseilla de renoncer à sa succession et on l'envoya à Genève, où l'accueillit affectueusement le célèbre Théodore de Bèze. Mais dégoûté des études, il s'enfuit secrètement à Lyon et s'enrôla dans les troupes

que commandait le prince de Condé. Il s'acquit une telle réputation que le roi de Navarre, charmé de sa bravoure et de la gaîté vive et originale de son esprit, l'attacha à son service et lui voua une amitié que n'altérèrent jamais ni les écarts d'une franchise et d'une causticité souvent imprudentes, ni l'éclat d'une double disgrâce. Ce fut vers ce temps qu'il composa une tragédie de *Circé*. La reine-mère n'en voulut pas permettre la représentation, à raison de la dépense qu'elle devait occasionner, mais cette pièce fut jouée dans la suite, pendant les fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse.

Comblé de distinctions, d'Aubigné fut successivement gentilhomme de la Chambre du roi, maréchal-de-camp, gouverneur de l'île et du château de Maillezais et vice-amiral de Guienne et de Bretagne.

Dans les guerres que Henri IV fut obligé d'entreprendre pour reconquérir son royaume, d'Aubigné lui rendit les plus grands services, bravant tous les dangers, cherchant les postes les plus périlleux et exposant sa vie pour sauver celle de son maître.

Surpris dans une embuscade et fait prisonnier par le brave Saint-Luc, gouverneur de Saintonge (1585), il obtint sur parole d'aller passer quelques jours à la Rochelle, principale place des religionnaires; mais à peine a-t-il quitté Saint-Luc, que celui-ci reçoit l'ordre de le transférer à Bordeaux, bien lié et sous bonne escorte. Catherine de Médicis le détestait, le duc d'Épernon le haïssait, il n'était pas douteux qu'ils ne voulussent le sacrifier à leur ressentiment et se venger de ses satires. Aussi, les ordres qu'ils expédièrent à Saint-Luc étaient-ils impératifs. Ce dernier, qui estimait d'Aubigné, lui fit dire secrètement de ne pas revenir; mais d'Aubigné, esclave de sa parole, ne tint aucun compte de cet avis, et Saint-Luc, à son grand étonnement, le vit bientôt arriver. « Monsieur, lui dit d'Aubigné, je

viens me remettre entre vos mains, conformément à la parole que je vous ai donnée. Je sais que ma mort est résolue, n'importe, mes ennemis n'ont qu'à satisfaire leur vengeance, j'aime mieux mourir que de manquer à mon honneur et de vous compromettre avec une cour soupçonneuse et vindicative.»

Sur ces entrefaites, Guitaut, lieutenant du roi aux îles de Ré et d'Oléron, ayant été pris par les Rochelais, ceux-ci menacèrent de le jeter à la mer si l'on transférait d'Aubigné à Bordeaux. Saint-Luc profita de cette menace et s'en fit un prétexte pour sauver la vie à son prisonnier.

D'Aubigné continua de rendre au roi de Navarre les plus importants services. Cependant, lorsque ce prince monta sur le trône de France, il ne récompensa pas notre héros comme il le méritait. Il donna à ses ennemis les honneurs et les places, les gorgées de richesses et parut oublier ses vieux compagnons de gloire et d'infortune.

D'Aubigné, qui croyait avoir conservé le droit de dire la vérité au roi, se plaignit hautement de son ingratitude. On raconte même qu'une nuit, étant couché dans la garde-robe du roi avec le seigneur de la Force, il lui dit, à plusieurs reprises : « Notre maître est un lardre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. » La Force, qui sommeillait à moitié, lui demanda ce qu'il disait : « Sourd que tu es, cria Henri IV, que l'on croyait endormi, il te dit que je suis le plus lardre et le plus ingrat des hommes ! »

« Dormez, sire, lui répondit d'Aubigné, nous en avons encore bien d'autres à dire ! » « Le lendemain, dit-il dans son histoire, le roi ne me fit pas plus mauvais visage; mais, aussi il ne me donna pas un sou de plus. »

Sa franchise trop rude, la vanité qu'il tirait de ses services et son refus d'aider le roi dans ses amours déplurent à ce prince; d'Aubigné, ne voulant point descendre du rôle

de conseiller à celui de confident, se retira de la cour. Mais les reproches que le roi essaya à ce sujet, les infidélités de plusieurs courtisans et le besoin qu'il eut de cet ancien serviteur le déterminèrent enfin à le rappeler auprès de lui. Il écrivit quatre lettres à d'Aubigné, qui les jeta toutes au feu en les recevant. « Mais quand je sus, dit-il, qu'ayant appris que j'étais prisonnier pour son service à Limoges, il avait mis à part quelques bagues de la reine sa femme pour payer ma rançon, et que la nouvelle lui étant venue qu'ayant eu la tête tranchée, il avait témoigné un grand deuil et perdu le repos, tout cela me toucha à mon tour, et je me déterminai à retourner auprès de lui. »

Quelque temps après, Ségur, chef du conseil d'Henri IV, rapporta à ce prince plusieurs propos libres de d'Aubigné; il fut question de l'exiler. Notre gentilhomme n'en eut pas moins la hardiesse de se présenter devant le roi et de lui dire : « Mon maître, je suis venu pour savoir quel est mon crime, et si vous voulez payer mes services en bon prince ou en vrai tyran ? » — « Vous savez bien, lui répondit le roi, que je vous aime; mais Ségur est irrité contre vous, réconciliez-vous avec lui. » D'Aubigné alla trouver Ségur et l'effraya si fort par ses menaces qu'il courut dire au roi : — « Sire, M. d'Aubigné est plus homme de bien que vous et que moi. »

Henri IV lui pardonnait tout, parce qu'aucun homme ne lui paraissait plus franc, plus loyal et plus sincère dans ses discours, ses actes et ses sentiments, lors même qu'on croyait le roi le plus irrité contre lui. Les ministres ayant pensé qu'il convenait de choisir un lieu plus sûr que Chinon pour y tenir en prison le cardinal de Bourbon, reconnu roi de France par la Ligue, Henri IV décida qu'on le transférerait à Maillezais, sous la garde de d'Aubigné; et, sur ce que Duplessy-Mornay alléguait contre cet avis les sujets de plaintes qu'avait donnés ce nouveau gardien : — « La parole de d'Aubi-

gné mécontent, répliqua le roi, vaut la reconnaissance d'un autre. »

Cependant, d'Aubigné finit par éprouver que l'extrême franchise déplaît aux meilleurs rois et quitta de nouveau la cour. On lit dans les *Mémoires* de ce loyal serviteur que, se retirant à Castel-Gelgaloux, il voulut passer chez une dame de la Roque, qui lui avait toujours servi de mère dans ses disgrâces. En s'y rendant, il trouva sur son chemin un grand épagneul que le roi de Navarre avait coutume de faire coucher sur ses pieds et souvent dans son lit. Cette pauvre bête, alors abandonnée de son maître, et qui mourrait de faim, ayant reconnu d'Aubigné, vint aussitôt à lui et lui fit tant de caresses qu'il en fut attendri et la mit en pension chez une femme du voisinage, après avoir fait graver sur son collier le sonnet suivant :

Le fidelle Citron, qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré, couche ici sur la dure;
C'est ce fidelle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des ingrats le choix,
C'est lui qui effrayait les brigands de sa
[voix,
Des dents les assassins... D'où vient donc
[qu'il endure
La faim, le froid, les dédains et l'injure,
Salaire coutumier du service des rois?
Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable
Le fit chérir de vous, mais il fut redou-
[table
A vos haïneux, aux siens par sa dextérité.
Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les
[rues,
Attendez ce loyez de la fidélité.

Henri passant à Agen quelques jours après, le pauvre Citron lui fut amené ainsi accouré, et il changea de couleur en lisant ces vers; mais il se trouva bientôt plus embarrassé, lorsqu'à une assemblée générale, les députés du Languedoc lui demandèrent où était d'Aubigné et ce qu'il avait fait d'un si utile serviteur qui avait sauvé leur province? A quoi il répondit qu'il le regardait toujours comme sien et qu'il le rappellerait bientôt à lui.

Après la mort de son maître, d'Aubigné passa plusieurs années dans la retraite la plus entière. Il em-

ploya ses loisirs à composer l'*Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601* (3 vol. in-fol.), ouvrage écrit avec beaucoup de franchise et de hardiesse; les deux premiers volumes furent imprimés avec privilège, mais le troisième n'ayant pas été approuvé, à raison des choses trop libres qu'il continuait, d'Aubigné ne laissa pas de le faire imprimer. Cette audace lui réussit mal, car aussitôt que ce volume parut, il fut condamné à être brûlé avec les deux premiers, par un arrêt du Parlement de Paris en date du 4 janvier 1620; un autre arrêt condamna l'auteur à périr sur l'échafaud : c'était le quatrième arrêt de mort rendu contre d'Aubigné. Celui-ci n'avait pas jugé à propos de l'attendre, il s'était réfugié à Genève. Lorsqu'il apprit la nouvelle, il n'eut rien de plus pressant que d'en faire part à une riche veuve de l'ancienne maison de Burlamaqui, à laquelle on projetait de l'unir. Cette communication ne changea rien à la résolution de cette femme courageuse, et leur mariage se conclut vers 1622.

Agrippa d'Aubigné mourut à Genève, le 29 avril 1630, âgé de quatre-vingts ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre. Il avait épousé en premières noces, le 6 juin 1583, Suzanne de Lezay, et avait eu plusieurs enfants de ce mariage, entre autres Constant, père de la célèbre Mme de Maintenon.

La générosité de ses sentiments égalait son courage. Henri IV lui reprochait son amitié pour la Trémouille, exilé et disgracié : — « Sire, lui répondit d'Aubigné, la Trémouille est assez malheureux d'avoir perdu la faveur de son maître; pourrais-je lui refuser mon amitié dans le temps qu'il en a le plus besoin ? »

D'Aubigné nous a laissé, outre l'*Histoire universelle* citée plus haut : *Vers funèbres sur la mort d'Etienne Jodelle* (Paris, 1574, in-4°); les *Tragiques, donnés au public par le larcin de Prométhée* (1616, in-4°); les *Aventures du baron de Fueneste* (1609); la *Confession catholique du*

sieur de Sancy, publiée en Hollande après la mort de l'auteur (1693); *Libre Discours sur l'état présent des églises réformées en France* (1625); *Histoire secrète de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même* (1731), ouvrage curieux et intéressant; *Petites œuvres mêlées, poésies* (Genève, 1630, in-8°).

VICTOR CHABERT.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE.

Voici le texte de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire, promulguée à la date du 28 mars 1882 :

Art. 1^{er}. — L'enseignement primaire comprend :

L'instruction morale et civique ;
La lecture et l'écriture ;

La langue et les éléments de la littérature française ;

La géographie, particulièrement celle de la France ;

L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours .

Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ;

Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers;

Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;

La gymnastique ;

Pour les garçons, les exercices militaires ;

Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

L'article 23 de la loi du 15 mars 1850 est abrogé.

Art. 2. — Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.

L'enseignement religieux est facultatif dans les écoles privées;

Art. 3. — Sont abrogées les dispositions des articles 18 et 44 de la loi du 14 mars 1850, en ce qu'elles donnent aux ministres des cultes un droit d'inspection, de surveillance et de direction dans les écoles primaires publiques et privées et dans les salles d'asile, ainsi que le paragraphe 2 de l'article 31 de la même loi qui donne aux consistoires le droit de présentation pour les instituteurs appartenant aux cultes non catholiques.

Art. 4. — L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus; elle peut être donnée dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.

Un règlement déterminera les moyens d'assurer l'instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles.

Art. 5. — Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles.

Elle se compose du maire, président; d'un des délégués du canton et, dans les communes comprenant plusieurs cantons, d'autant de délégués qu'il y a de cantons, désignés par l'inspecteur d'académie; de membres désignés par le conseil municipal en nombre égal, au plus, au tiers des membres de ce conseil.

A Paris et à Lyon, il y a une commission pour chaque arrondissement municipal. Elle est présidée : à Paris, par le maire; à Lyon, par un des adjoints; elle est composée d'un des délégués cantonaux désignés par l'inspecteur d'académie, de membres désignés par le conseil municipal, au nombre de trois à sept par chaque arrondissement.

Le mandat des membres de la

commission scolaire désignés par le conseil municipal durera jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil municipal.

Il sera toujours renouvelable.

L'inspecteur primaire fait partie de droit de toutes les commissions scolaires instituées dans son ressort.

Art. 6. — Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans.

Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer.

Art. 7. — Le père, le tuteur, la personne qui a la garde de l'enfant, le patron chez qui l'enfant est placé devra, quinze jours au moins avant l'époque de la rentrée des classes, faire savoir au maire de la commune s'il entend faire donner à l'enfant l'instruction dans la famille ou dans une école publique ou privée ; dans ces deux derniers cas, il indiquera l'école choisie.

Les familles domiciliées à proximité de deux ou plusieurs écoles publiques ont la faculté de faire inscrire leurs enfants à l'une ou à l'autre de ces écoles, qu'elle soit ou non sur le territoire de leurs communes, à moins qu'elle ne compte déjà le nombre maximum d'élèves autorisé par les règlements.

En cas de contestation, et sur la demande soit du maire, soit des parents, le conseil départemental statue en dernier ressort.

Art. 8. — Chaque année le maire dresse, d'accord avec la commission municipale scolaire, la liste de tous les enfants âgés de six à treize ans, et avise les personnes qui ont charge de ces enfants de l'époque de la rentrée des classes.

En cas de non déclaration, quinze jours avant l'époque de la rentrée, de la part des parents et d'autres personnes responsables, il inscrit d'office l'enfant à l'une des écoles publiques et en avertit la personne responsable.

Huit jours avant la rentrée des classes, il remet aux directeurs d'écoles publiques et privées la liste des enfants qui doivent suivre leurs écoles. Un double de ces listes est adressé par lui à l'inspecteur primaire.

Art. 9. — Lorsqu'un enfant quitte l'école, les parents ou les personnes responsables doivent en donner immédiatement avis au maire et indiquer de quelle façon l'enfant recevra l'instruction à l'avenir.

Art. 10. — Lorsqu'un enfant manque momentanément l'école, les parents ou les personnes responsables doivent faire connaître au directeur ou à la directrice les motifs de son absence.

Les directeurs et les directrices doivent tenir un registre d'appel qui constate, pour chaque classe, l'absence des élèves inscrits. A la fin de chaque mois, ils adresseront au maire et à l'inspecteur primaire un extrait de ce registre, avec l'indication du nombre des absences et des motifs invoqués.

Les motifs d'absence seront soumis à la commission scolaire. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants ; maladie de l'enfant, décès d'un membre de la famille, empêchements résultant de la difficulté accidentelle des communications. Les autres circonstances exceptionnellement invoquées seront également appréciées par la commission.

Art. 11. — Tout directeur d'école privée qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de l'article précédent sera, sur le rapport de la commission scolaire et de l'inspecteur primaire, déféré au conseil départemental.

Le conseil départemental pourra prononcer les peines suivantes : 1^o l'avertissement ; 2^o la censure ; 3^o la suspension pour un mois au plus et, en cas de récidive dans l'année scolaire, pour trois mois au plus.

Art. 12. — Lorsqu'un enfant se sera absenté de l'école quatre fois

dans le mois, pendant au moins une demi-journée, sans justification admise par la commission municipale scolaire, le père, le tuteur ou la personne responsable sera invité, trois jours au moins à l'avance, à comparaître dans la salle des actes de la mairie, devant ladite commission, qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir.

En cas de non-comparution, sans justification admise, la commission appliquera la peine énoncée dans l'article suivant.

Art. 13. — En cas de récidive dans les douze mois qui suivront la première infraction, la commission municipale scolaire ordonnera l'inscription pendant quinze jours ou un mois, à la porte de la mairie, des nom, prénoms et qualités de la personne responsable, avec indication du fait relevé contre elle.

La même peine sera appliquée aux personnes qui n'auront pas obtempéré aux prescriptions de l'article 9.

Art. 14. — En cas d'une nouvelle récidive, la commission scolaire, ou, à son défaut, l'inspecteur primaire, devra adresser une plainte au juge de paix. L'infraction sera considérée comme une contravention et pourra entraîner condamnation aux peines de police, conformément aux articles 479, 480 et suivants du Code pénal.

L'article 463 du même Code est applicable.

Art. 15. — La commission scolaire pourra accorder aux enfants demeurant chez leurs parents ou leur tuteur, lorsque ceux-ci en feront la demande motivée, des dispenses de fréquentation scolaire ne pouvant dépasser trois mois par année en dehors des vacances. Ces dispenses devront, si elles excèdent quinze jours, être soumises à l'approbation de l'inspecteur primaire.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux enfants qui suivront leurs parents ou leurs tuteurs, lorsque ces derniers s'absenteront temporairement de la commune. Dans ce cas, un avis donné verbalement

ou par écrit au maire ou à l'instituteur suffira.

La commission peut aussi, avec l'approbation du conseil départemental, dispenser les enfants employés dans l'industrie et arrivés à l'âge de l'apprentissage, d'une des deux classes de la journée; la même faculté sera accordée à tous les enfants employés, hors de leur famille, dans l'agriculture.

Art. 16. — Les enfants qui reçoivent l'instruction dans la famille doivent, chaque année, à partir de la fin de la deuxième année d'instruction obligatoire, subir un examen qui portera sur les matières de l'enseignement correspondant à leur âge dans les écoles publiques, dans des formes et suivant des programmes qui seront déterminés par arrêtés ministériels rendus en conseil supérieur.

Le jury d'examen sera composé de : l'inspecteur primaire ou son délégué président ; un délégué cantonal ; une personne munie d'un diplôme universitaire ou d'un brevet de capacité ; les juges seront choisis par l'inspecteur d'académie. Pour l'examen des filles, la personne brevetée devra être une femme.

Si l'examen de l'enfant est jugé insuffisant et qu'aucune excuse ne soit admise par le jury, les parents sont mis en demeure d'envoyer leur enfant dans une école publique ou privée dans la huitaine de la notification et de faire savoir au maire quelle école ils ont choisie.

En cas de non-déclaration, l'inscription aura lieu d'office, comme il est dit à l'article 8.

Art. 17. — La caisse des écoles instituée par l'article 15 de la loi du 10 avril 1867 sera établie dans toutes les communes. Dans les communes subventionnées dont le centime n'excède pas 30 fr., la caisse aura droit, sur le crédit ouvert pour cet objet au ministère de l'instruction publique, à une subvention au moins égale au montant des subventions communales.

La répartition des secours se fera

par les soins de la commission scolaire.

Art. 18. — Des arrêtés ministériels, rendus sur la demande des inspecteurs d'académie et des conseils départementaux, détermineront chaque année les communes où, par suite d'insuffisance des locaux scolaires, les prescriptions des articles 4 et suivants sur l'obligation ne pourraient être appliquées.

Un rapport annuel, adressé aux Chambres par le ministre de l'instruction publique, donnera la liste des communes auxquelles le présent article aura été appliqué.

L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPTABILITÉ

Le deuxième congrès des comptables de France a tenu, sous la présidence de M. Carré, du 27 au 31 mars, cinq séances consécutives, à l'hôtel de l'Union nationale du commerce et de l'Industrie, 10, rue de Lancry.

Un comité d'études avait été formé, lors du premier congrès, et le deuxième congrès a discuté le rapport que lui a soumis ce comité. Après avoir exposé en quoi consistent les différents systèmes de comptabilité actuellement en usage, le comité d'études avait proposé, pour arriver à l'unification de l'enseignement de la comptabilité; d'adopter les systèmes suivants comme étant des plus simples et des plus pratiques :

1° *En partie simple.* — Emploi des journaux spéciaux pour l'enregistrement de toutes les valeurs, leur report direct au Grand-Livre en ce qui concerne les comptes personnels, et enfin, au besoin, centralisation dans un journal général, sous la forme succincte indiquée plus haut.

2° *En partie double.* — Emploi des journaux spéciaux pour l'enregistrement de toutes les valeurs, leur report direct au Grand-Livre et leur centralisation au journal général, construit d'une façon aussi abrégée que possible et suivant l'un des trois modes que nous avons étudiés, et

enfin établissement des comptes généraux au Grand-Livre au moyen de ce journal général.

3° *En Journal Grand-Livre.* — Emploi des journaux spéciaux pour l'enregistrement de toutes les valeurs, leur report direct au Grand-Livre en ce qui concerne les comptes personnels, centralisation sur un Journal général subdivisé en deux parties: l'une affectée à la partie journal proprement dite, l'autre à la partie Grand-Livre ou tableau synoptique tenant lieu des comptes généraux.

4° Et enfin, comme conséquence de ces premières décisions, nécessité d'aborder l'étude d'un quatrième système, uniquement basé sur les journaux spéciaux avec centralisation synoptique, pour lequel nous vous laissons le soin de rechercher les moyens d'obtenir la meilleure méthode d'application.

Le congrès a adopté les trois premiers systèmes. La discussion du quatrième a été renvoyée à un troisième congrès, qui doit se tenir l'année prochaine.

Dans sa dernière séance, le congrès a reçu la démission collective des membres de la chambre syndicale des comptables, qui se retirent à la suite de dissentiments intérieurs, et a décidé la création d'un nouveau syndicat.

Le congrès a voté, avant de s'ajourner à l'année prochaine, la publication *in extenso* de ses débats.

LES HÉROS DU PATRIOTISME

BENITO JUAREZ

(Suite)

Cette retraite périlleuse, cette fuite précipitée, que les audacieuses attaques des guerillas ont peine à protéger, elle ne s'arrête définitivement qu'au Paso del Norte, sur l'extrême frontière du Chihuahua. Là, Juarez, que sa femme et ses quatre enfants accompagnent, se recueille un moment; puis, avec cette

confiance opiniâtre dont il n'y a pas d'autre exemple, et qu'il faut admirer malgré tout, il établit dans ce coin perdu, dont le sol tremble sous ses pieds, le gouvernement de la République mexicaine!

En vain lui représente-t-on l'inutilité d'une résistance plus prolongée; ceux qui l'entourent, ses amis, ses *ministres* (!) essaient, sans y parvenir, de lui démontrer qu'il est perdu sans ressources. Eux, qui ont partagé avec lui les douleurs, les fatigues, les privations, et aussi la gloire de cette campagne aux péripéties presque fantastiques, ils désespèrent maintenant, et le conjurent de reployer son drapeau, de faire taire ses clairons, de renoncer à une lutte devenue impossible, — car l'empire est fait, et Maximilien I^{er} vient d'effectuer son entrée triomphale à Mexico, entraînant d'innombrables adhésions au nouvel ordre de choses qu'il veut fonder (12 juillet 1864).

Juarez ne veut rien entendre. Il s'est séparé de sa famille, réfugiée à la Nouvelle Orléans; il est tranquille. Il demeurera à tout prix sur le sol de la patrie, qu'il dispute pied à pied depuis si longtemps, dirigeant une guerre de partisans dont l'armée d'expédition se rappellera toujours les cruelles prouesses. La mort seule le fera céder. Bien des fois, le bruit a couru dans l'armée impériale que Juarez avait passé la frontière et que le Mexique en était à jamais débarrassé; mais il est probable que ceux qui faisaient courir ce bruit savaient très-bien qu'il était faux, ou il prenaient donc leur rêve pour la réalité.

Les épreuves subies jusque-là par l'énergique président d'une République mexicaine désormais grande commela main, n'étaient rien cependant auprès de celles qui lui étaient encore réservées. A peine Mexico a-t-il laissé s'éteindre le feu de son enthousiasme impérial, à peine le bruit des ovations a-t-il cessé, que Doblado abandonne Juarez, dont il est le premier ministre, et fait sa soumission au triomphateur; quel-

ques jours plus tard, Uuraga suit l'exemple donné par Doblado; puis c'est le tour de Negrete; Gonzalez Ortega, enfin, s'enfuit en Louisiane. Juarez n'éprouve que du mépris pour les traîtres, et la défection de ses amis lui inspire une compassion douce et triste: mais sa foi n'en est pas un instant ébranlée. Ame forte et vigoureusement trempée, il semble grandir dans l'infortune, et les coups du sort semblent ajouter à son énergie, comme les coups du marteau augmentent la sûreté du fer!

Cependant les affaires du nouvel empire n'allaient pas le mieux du monde, et le moment approchait où il ne pourrait plus compter sur le secours de la France, dont les troupes, grâce à un mouvement d'opinion irrésistible, allaient bientôt être rappelées.

Juarez, aux aguets, put s'applaudir alors de sa constance, mainte fois traitée de folie. L'occasion s'offre d'elle-même; il la saisit. — Riva Palacio, Corona et Porfirio Diaz reçoivent l'ordre de se porter en avant, dans des directions différentes, et en soulevant les populations sur leur passage, Juarez lance en même temps une proclamation chaleureuse, qui réveille le patriotisme endormi des Mexicains. A cet appel énergique, le peuple s'interroge tout à coup: il sent qu'il y a comme un sentiment de dignité, de pudeur même, qui impose à tout honnête citoyen mexicain l'obligation de se ranger sous les plis du drapeau national, de se presser autour de cet homme qui n'a cessé de le tenir haut et ferme en dépit de tout, avec un courage et un orgueil surhumains. — Il se lève en masse.

Juarez n'a plus à combattre cette armée qui a vaincu en Crimée, en Afrique, en Asie, en Italie, en Chine, et devant laquelle il n'a pu tenir. Cette armée, qu'il proclamait lui-même la première du monde, elle se retire, Juarez avance; car elle seule pouvait s'opposer — encore quelque temps tout au moins — à ses progrès.

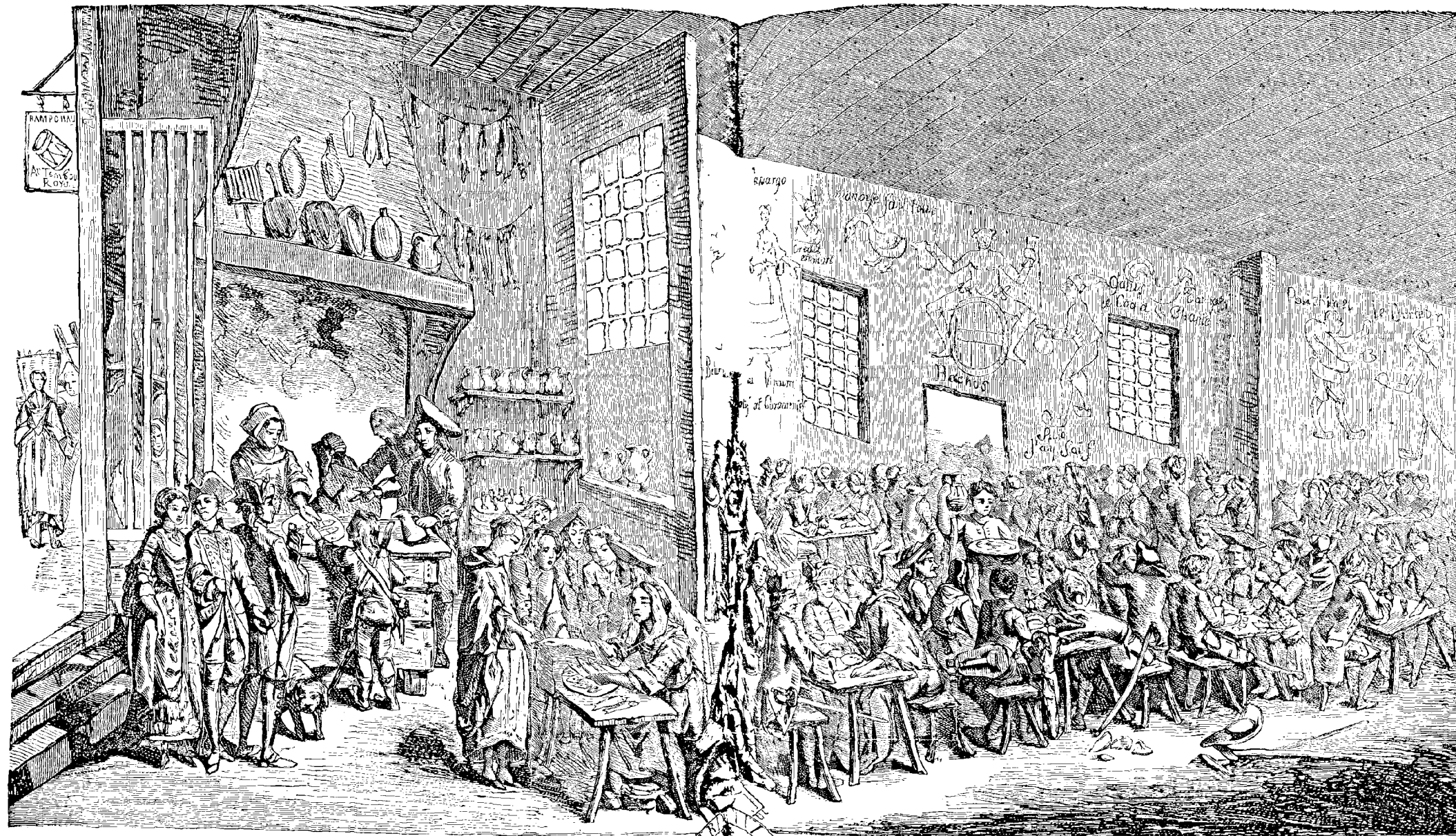
San Luis de Potosi, Bagdad, Almaz, Matamoros, Tampico sont reconquis (juin 1866). Enfin d'étape en étape, et précédée par l'écho de ses victoires, l'armée républicaine, sous les ordres d'Escobedo, vient mettre le siège devant Queretaro, commandé par Miramon, l'ancien compétiteur de Juarez dont on se rappelle la défaite et la fuite, tandis que Marquez assiège Mexico.

L'infortuné Maximilien, se sentant abandonné, avait quitté Mexico sur les talons des soldats français, et s'était enfermé dans cette ville, dont le nom brillera d'une lueur sinistre dans l'ombre sanglante du passé, non pas tant à cause de la fin malheureuse de Maximilien que par les circonstances qui l'amènèrent. La défense fut énergique, héroïque même, on peut le dire. Mais elle ne pouvait durer longtemps; et si la trahison s'est encore mêlée cette fois aux événements, ce ne fut que pour en hâter de quelques jours à peine le dénouement, résultat payé trop cher par l'empreinte odieuse qu'elle y a laissée. — Queretaro capitulait le 15 mai 1867.

On sait ce qui suivit. Maximilien, prisonnier, fut traduit devant un conseil de guerre qui le condamna à mort. La sentence fut exécutée le 19 juin 1867. Avec Maximilien furent fusillés, mais par derrière, comme des traîtres, les deux généraux mexicains Miramon et Mejia.

Quelques jours plus tard, Mexico et la Vera-Cruz, qui tenaient encore, se rendaient à discrétion.

On a amèrement reproché à Juarez l'exécution de Maximilien. Le président de la république mexicaine n'était pas le maître d'agir autrement qu'il n'a fait; ce n'est pas lui d'ailleurs, mais le conseil de guerre qui jugea et condamna Maximilien, qu'il faut rendre responsable de sa mort, et si ce tribunal pouvait être influencé par la très légitime exaspération des soldats de l'armée constitutionnelle, si longtemps traqués et abattus comme des bêtes fauves, il ne faut pas oublier cependant qu'il n'a fait qu'appliquer la



*Au sein de la paix goûter le plaisir
 Chersois s'amuser dans un doux loisir
 Oû bien chés Magny s'aller divertir
 C'était la vieille Méthode*



*L'on voit aujourd'hui courir nos Badaux ^{BADOUREAU 26}
 Sans les achever quitter leur travaux
 Pourquoi? c'est qu'ils vont chés Mous Ramponna
 Voilà la taverne à la mode*

loi. Quant à Juarez, il ne fut dans toute cette affaire que l'exécuteur impartial de la loi (*el ejecutor imparcial y desapasionado de la lei*, dit un de ses biographes); au fond, pourtant, il inclinait à la clémence, on le sait bien au Mexique: mais il était impuissant à faire prévaloir dans un pareil moment ses sentiments propres.

Nous parlions tout à l'heure de l'exaspération *très légitime* des soldats de l'armée constitutionnelle; il n'y a qu'à consulter les décrets de l'empereur Maximilien pour s'assurer, en dehors du sentiment patriotique blessé, il y avait quelque raison d'éprouver une haine implacable pour l'état de choses nouveau, lorsqu'on était demeuré fidèle à l'ancien régime. Nous citerons seulement quelques passages du décret impérial du 3 octobre 1865, pour l'édification du lecteur:

« Tous les individus faisant partie des bandes ou rassemblements armés existant sans autorisation légale, » dit l'article premier de ce décret que M. A. Allenet nous a conservé dans sa brochure intitulée: *L'Accusé Bazaine*, « qu'elles proclament ou non un prétexte politique, quel que soit d'ailleurs le nombre de ceux qui forment la bande, l'organisation de cette dernière, le caractère et la dénomination qu'elle prend, seront jugés militairement par les cours martiales. S'ils sont déclarés coupables, *lors même que ce ne serait que du seul fait d'appartenir à une bande armée*, ils seront condamnés à la peine capitale, et la sentence sera exécutée dans les vingt-quatre heures. »

L'article 2 vise le cas où les individus en question seraient faits prisonniers de guerre, et substitue alors le commandant de la place aux cours martiales; il ajoute cette recommandation précieuse, à l'ordre de faire exécuter la sentence dans les vingt-quatre heures: « *en ayant soin de procurer au condamné les secours spirituels.* » — On n'est pas plus chrétien!

Enfin l'article 3 disait: « La sen-

tence de mort prononcée pour les délits énoncés dans la présente loi sera exécutoire dans le délai qu'elle prescrit, et *le bénéfice du recours en grâce sera refusé au condamné.* »

En notifiant aux chefs de corps de l'armée française les dispositions du décret impérial, Bazaine croyait devoir ajouter, le 11 octobre suivant, quelques instructions complémentaires de son crû: « Je vous invite à faire savoir aux troupes sous vos ordres, disait-il, que je n'admets pas qu'on fasse de prisonniers. *Tout individu, quel qu'il soit, qui sera pris les armes à la main, sera mis à mort, etc.* » En exécution de ces ordres, donnés par la *civilisation* en lutte contre la *barbarie*, suivant les pompeuses expressions employées par Bazaine, les généraux de l'armée régulière du Mexique, Arteaga et Salazar, les colonels Diaz et Villagomez et le commandant Gonzalez, sans parler du menu fretin, étaient sommairement jugés et passés par les armes.

Le gouvernement républicain officiellement rétabli, Juarez se consacra sans retard au rétablissement de la paix. Le 14 août 1867, il convoquait le congrès auquel, dans son message d'ouverture, il proposait diverses mesures propres à obtenir ce résultat si nécessaire. En octobre suivant, des élections régulières le confirmaient dans le poste de chef de la République du Mexique.

Cependant, à peine vainqueur de l'empire, Juarez eut à combattre des *pronunciamentos* successifs plus ou moins importants, mais si nombreux, qu'on en compte environ une centaine de 1867 à 1872. L'un des principaux fauteurs de ces soulèvements fut Gonzalez Ortega, l'ancien général de Juarez, qui l'abandonnait au Paso del Norte pour se réfugier aux États-Unis et qui, lorsque les pouvoirs de Juarez arrivaient à leur terme légal, à la fin de 1866, avait l'audace de lancer de la Nouvelle-Orléans une proclamation où il exposait ses prétentions au gouvernement du pays qu'il avait abandonné dans de si tristes

circonstances. Ortega, plusieurs fois soulevé mais vaincu à chaque nouvelle tentative, finit par abandonner ses prétentions — par impossibilité de les soutenir.

Mais le plus formidable soulèvement qu'ait eu à combattre Juarez, c'est le dernier en date, celui de Porfirio Diaz, le président actuel du Mexique, un autre de ses généraux, qui au moins avait eu la gloire de ne point l'abandonner tant que le pied de l'étranger foulait le sol de la patrie. Juarez étouffa les uns après les autres, toutes ces rébellions, fomentées uniquement par l'ambition personnelle; du moins est-il mort avec la conviction d'avoir pacifié le pays, car, depuis plusieurs jours déjà, le général Rocha occupait Monterey, dernier refuge des *pronunciados*. — Seulement, le lendemain ou le surlendemain, un télégramme de Tampico annonçait l'attaque de cette ville par les rebelles et l'embarquement précipité d'un certain nombre de familles.

Il semble que le destin ait voulu apporter, à ses derniers moments, cette consolation trompeuse à l'illustre président.

Juarez est mort à Mexico, le 18 juillet 1872, de la rupture d'un vaisseau sanguin. Il avait été quinze ans président de la République du Mexique. Aucun de ses prédécesseurs, croyons-nous, n'était parvenu à se maintenir quinze mois de suite dans ce poste glorieux, mais périlleux. Une autre particularité de l'administration de Juarez, c'est qu'il fut le premier chef du gouvernement mexicain, qui n'appartint pas à l'armée, qui ne joignit pas à la dignité suprême le titre de général.

Dans un pays de soulèvements militaires et de compétitions entre généraux, cette particularité n'est pas indifférente; elle prouve la grande confiance dont jouissait cet homme, qu'on nous a représenté comme une espèce de sauvage auprès duquel le vieux Alvarez, surnommé *la Panthère du Sud*, aurait pu passer pour un efféminé.

Malgré les difficultés d'une administration traversée par d'aussi terribles événements, après un début déjà pénible, Juarez parvint cependant à réaliser quelques réformes importantes. Il a achevé la sécularisation des biens du clergé, institué le mariage civil, débarrassé la presse des entraves qui l'enchaînaient et organisé le jury à son usage; enfin, dès 1869, il faisait voter par le Congrès une loi d'amnistie entière pour tous les Mexicains ayant fait acte d'adhésion au gouvernement de Maximilien, ordonnant la mise en liberté de tous ceux qui subissaient quelque peine de ce chef et les réintégrant immédiatement, et sans conditions, dans leurs droits civils et politiques.

Aussitôt après la mort de Juarez, le Congrès votait la loi dont voici le texte, qui peut se passer de commentaires :

« Article 1^{er}. — BENITO JUAREZ est déclaré *Benemerito* de la patrie au degré héroïque, et son nom sera inscrit en lettres d'or dans le salon des séances du Congrès de l'Union.

» Art. 2. — Le 21 mars de chaque année le drapeau national sera arboré sur les édifices publics, en commémoration de la naissance de BENITO JUAREZ; et en signe de deuil, pour sa mort, le drapeau national sera hissé à mi-mât, le 17 juillet de chaque année.

» Art. 4. — L'Exécutif est autorisé à employer dix mille piastres à un monument funéraire où seront déposés les restes de BENITO JUAREZ et de son épouse Margarita Maza Juarez; ce monument devra être terminé le 18 juillet 1873. »

D'autre part, le gouvernement de Oaxaca résolut d'acheter l'humble maison de Guzlatao, afin d'y élever un monument commémoratif de la naissance du pauvre Indien devenu le grand Juarez, l'homme d'Etat, le patriote illustre à qui ce beau pays s'enorgueillit justement d'avoir donné le jour, — après l'avoir, toutefois, quelque peu combattu de temps en temps, pendant qu'il était au pouvoir.

Enfin une autre loi accordait à ses trois filles et à son fils une pension de trois mille piastres chacun.

Car Juarez, né honnête, est mort pauvre.

A. B.

LES GROTESQUES CÉLÈBRES

MESSIRE JEAN RAMPONNEAU

Le cabaret de Ramponneau fut, pendant une quinzaine d'années de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la gloire de la Courtille. « L'année 1760, dit à ce sujet Grimm, est marquée dans les fastes des badauds en Paris par la réputation soudaine et éclatante de Ramponneau. » Nous verrons tout à l'heure à quelles circonstances le personnage dut cette réputation colossale; quant au cabaret il existait bien avant la date indiquée par Grimm, et s'il n'était pas aussi célèbre qu'alors, du moins était-il richement achalandé.

C'était une espèce de caveau, décoré extérieurement d'une treille peinte, et d'une enseigne : *Au Tambour royal*; à l'intérieur, il était meublé de bancs grossiers et de tables boiteuses; des dessins grotesques couvraient les murs, ornés d'inscriptions tournant parfois au calembour : une oie de forte taille, avec la légende *Mon oye fait tout*, par exemple. Nous donnons, du reste, une vue de la salle de l'établissement, avec ses murs décorés de dessins et d'inscriptions, telle que la représente une vieille estampe de l'époque, en ayant soin de laisser subsister au bas les vers que l'artiste y avait placés en manière de commentaire apologétique.

Jean Ramponneau était originaire d'Argenteuil. Il était doué d'une face de Jocrisse si réussie, comme on pourra au besoin s'en assurer par son portrait, qu'on venait le voir exprès; de telle sorte que le succès de son établissement était dû principalement à ce précieux avantage nature^l. Frappé de ce phénomène,

un faiseur de parades fit des offres brillantes au séduisant Ramponneau, convaincu que sa fortune était faite s'il pouvait seulement le montrer à sa porte. Mais Ramponneau dédaignait la gloire : il résista.

Un jour, deux inconnus bien couverts se présentent au *Tambour royal* ils font grande dépense, invitent le patron, qui accepte (pour ne pas désobliger de si bons clients), à boire avec eux, et réussissent à l'enivrer. Revenu à lui, l'infortuné cabaretier se voit engagé, par un écrit dûment parafé de sa main, « à paraître et jouer dans le spectacle de *Gaudon*, ainsi qu'à tout autre endroit, depuis 3 heures de relevée jusqu'à la fin du spectacle, tant de jour que de nuit; » lequel donnait en outre audit Gaudon « licence d'annoncer, afficher Ramponneau, le faire voir en dehors et en dedans, peindre son portrait naturel et faire des chansons, livres et pièces à son avantage. » Cet écrit se terminait par ces mots : « Fait double entre nous, au dédit de la somme de mille livres contre le premier contrevenant aux articles ci-dessus. A Paris, le 24 mars 1760, etc. »

Qui fut marri à la lecture de cet engagement? Ce fut messire Ramponneau, qui ne se rappelait plus rien, mais ne pouvait toutefois méconnaître sa signature. Lui qui venait justement de vendre son cabaret moyennant 1500 livres de rente, à la condition qu'il continuerait à le tenir lui-même pour y conserver la clientèle!

Il courut chez son notaire, pour protester contre la surprise dont il avait été victime; visita les procureurs, les avocats et finalement les juges, car il y eut procès; mais en attendant l'issue de ce procès, il lui fallut paraître à la porte du spectacle de Gaudon, en qualité de pître naturel. L'affaire fit du bruit; chansons, dessins et pièces de circonstance publièrent l'aventure, et Voltaire lui-même écrivit à ce propos une facétie intitulée : *Plaidoyer de Ramponneau, prononcé par lui-même*.

Telle est l'origine de la célébrité de Jean Ramponneau. Dès lors, on vit des grands seigneurs et des grandes dames, attirés par la curiosité, fréquenter son cabaret où il était revenu trôner comme par le passé. Par suite, le cabaret de Ramponneau se transforma jusqu'à devenir un restaurant à la mode; mais l'ancienne clientèle n'en était pas pour cela exclue, tant s'en faut: du reste, si la nouvelle était plus brillante et plus riche, elle était loin d'être plus honnête que l'ancienne, car le *restaurant* de Ramponneau était le lieu de quantité de parties fines de l'espèce la plus équivoque. Il voyait aussi, par exemple, beaucoup des comédiens et d'hommes de lettres, tels que Vadé, Fréron, Collé et Panard.

A la Révolution, la vogue de cet établissement avait considérablement baissé. Il est vrai que Ramponneau était mort depuis longtemps.

P. CLIGNANCOURT.

NORD ET SUD

XVII

DES CHANGEMENTS SE PRÉPARENT

— Écoutez bien, mon cher, disait à David le Docteur Gourdin. Écoutez un peu ce que je vais vous dire : Desvarennas se mariera en Italie. Ah! Ah! Ah!... C'est moi qui vous le dis.

— Où voyez-vous cela, Docteur? interrogea l'amputé, de bonne foi ou non.

— Ta, ta, ta! Vous le voyez aussi bien que moi... Au reste, je n'ai pas la moindre envie de l'en blâmer: La signorina est charmante, et certainement Desvarennas va faire plus d'un jaloux.

— Eh! de qui parlez-vous donc, pour l'amour du sens commun!

— Ah! mais vous êtes insupportable! Comme si vous ne vous saviez pas qu'il s'agit de la petite Ansaldo, la plus jeune... Comment l'appellez-vous? Giulia, n'est-ce pas?

Par le diable! c'est le secret de Polichinelle. Tenez, j'étais hier chez Madame Campioni, vous savez...

— Oui, vous m'avez dit que vous y alliez.

— Eh! bien, plus de six personnes, vous entendez, plus de six personnes... de l'autre sexe, comme de raison, m'ont parlé de ce mariage comme d'une chose plus que probable. Et, j'ai remarqué, ajouta l'aide-major en clignant de l'œil d'un air malin et en appuyant, avec une force égale à sa conviction de l'être, sa main sur l'épaule de son interlocuteur assis à demi vêtu sur le bord de son lit, j'ai remarqué une chose, une drôle de chose : c'est qu'il y avait là tout un lot de fillettes de quatorze à dix-huit ans, excessivement, énormément, effroyablement jolies, qui toutes, sans exception, enviaient de la manière la plus évidente le destin de l'heureuse Giulia! Singulier pays, singuliers gens, *per Bacco!*

Et l'aide-major se mit à rire bruyamment d'un pays où fleurissent, outre les roses, l'amour et la jalousie, n'ayant pas le plus léger soupçon que les jolies filles dont il venait d'invoquer le témoignage fussent capables d'avoir voulu s'amuser de sa crédulité. David, que ce bavardage de commère bienveillante intéressait en général beaucoup moins que les audaces de langage du facétieux Joblin, ne put toutefois s'empêcher de partager, comme à l'ordinaire, la gaieté communicative du digne chirurgien; et il y était franchement engagé lorsque, de la salle voisine, arriva aux oreilles des rieurs un bruit de voix capable de dominer celle du clairon sonnante la charge, en cas de concours.

— Allons! disait cette voix, voilà votre *médecine*, mes enfants! Ah! Ah! Ah! Voyez, Matilda, comme ils rient : Je n'ai qu'à paraître, et aussitôt... Oh! là, vous, chasseur de la *gouarde* : le chocolat ne vous séduit pas, eh? ni les oranges? ni... Ah! les cigares; *va bene*. Et toi turco?... *makach tokhal!*... Qu'est-ce qu'il

veut dire? Tiens, fouille... Maria, donnez des sucreries au *zouzou* là-bas...

— Diable l'emporte! maugréa le docteur Gourdin, dont la gaieté s'était soudain refroidie aux accents de cette voix, comme s'il avait reçu un seau d'eau glacée sur la tête. Des sucreries à un zouave!!! Cette femme ne doute de rien. C'est phénoménal!

— Une femme excellente, docteur, quoiqu'il en soit, protesta l'amputé en souriant. Cela est incontestable.

— Cela est incontestable! rétorqua l'aide-major en bondissant. N'empêche pourtant qu'elle et ses maudits médecins italiens — les plus ignorants Diafoirus qu'il y ait au monde, bien qu'ils exercent en robe — nous ont tué plus de monde que la gangrène et la fièvre d'hôpital, sans parler de l'ennemi. Voilà mon opinion.

— Je la crois entachée d'exagération. Quand aux médecins italiens, leurs services valent toujours mieux que rien, convenez-en; et quand vous n'etiez pas là...

— Sans doute, sans doute... Mais cette femme...

Il n'est pas vraisemblable que le bouillant chirurgien s'en fût tenu là, si la porte ne s'était ouverte, pour l'interrompre, avec autant de violence que si elle eût été poussée par sa propre main; ce n'était pourtant qu'une main de femme et de patricienne, la main de la comtesse Marazza qui, suivie de la comtesse Scalini, sa fille, entra dans la chambre : l'escorte ordinaire des deux dames était restée en arrière, poursuivant la distribution des douceurs.

— Vous, déclara la comtesse Marazza, en lançant d'abord au chirurgien un regard foudroyant, mais notablement atténué par le plus aimable sourire, homme cruel et vindicatif, je ne vous parle plus, je ne vous regarde plus : Vous prétendez que j'empoisonne vos malades! Je vous répète que je ne vous regarde plus... C'est fini.

— Madame la comtesse, je vous jure...

— Ne jurez pas, cœur rempli de fiel, ne jurez pas! Je n'ajouterais aucune foi à votre serment!

— ... Je vous jure, Madame, insista le docteur Gourdin sans se déconcerter par ce flux de paroles, je vous jure que c'est ma conviction la plus absolue.

— Taisez-vous, *demonio!*... Tu l'entends, Matilda? Est-il possible de supporter un langage aussi abominable sans entrer immédiatement en fureur?... Je ne sais ce qui me retient de vous battre, *Mossié!* Mais ne vous y fiez pas.

Il est aisé de voir, par cet exemple, que la comtesse Marazza et l'aide-major étaient des ennemis acharnés, et l'on devine assez ce qui avait dû les amener à cet état d'hostilité violente. N'importe où, ailleurs que sur le terrain que le docteur considérait à juste titre comme sien, celui-ci et la comtesse étaient les meilleurs amis du monde; mais ils n'avaient jamais pu se rencontrer au chevet d'un malade sans échanger des regards de défi. Il paraît hors de doute que la consommation exagérée et surtout intempestive des friandises distribuées par la comtesse et son entourage avait été fatale à plus d'un convalescent; mais il n'est pas moins sûr que, bon ou mauvais, l'aide-major proscrivait avec une égale sévérité tout comestible provenant de cette source suspecte et intarissable. Le docteur Gourdin appelait cela « trancher dans le vif, » terme du métier dont l'application avait eu bien souvent des conséquences plus terribles; toutefois, malgré une surveillance attentive, il lui arrivait aussi de ne rien trancher du tout.

Il salua avec gravité, en réponse à la menace de l'opiniâtre comtesse, et fit un pas vers la porte. Mais, devinant son intention, qui était naturellement d'aller « trancher dans le vif » sans plus tarder, son ennemie l'arrêta.

— Un instant, docteur, dit-elle. Ne nous fuyez pas comme la peste.

Avant de commencer à ne plus vous parler, il faut que je vous entretienne de choses importantes.

— Diable de femme! marmota le chirurgien.

— Ce ne sera pas long, homme *diabolique!*... Un mot seulement: Le comte Marazza espère que vous voudrez bien lui tenir compagnie ce soir, eh? Vous n'aurez pas la cruelle audace de refuser, je suppose?

— Comtesse, répondit l'aide-major en s'inclinant, je suis très sensible à la politesse de M. le comte, mais...

— Oh! il n'y a rien à ajouter, interrompit la comtesse en riant. Puis, imitant le ton du docteur (et pour cela il lui fallut baisser le [sien]): « Comtesse, je suis très sensible... mais je ne suis pas sensible du tout. » N'est-ce pas cela, ou quelque chose d'équivalent, que vous alliez dire? Je vous préviens que je ne me laisse pas prendre à ces manières françaises, et que je n'admets pas d'excuses. Vous viendrez donc « sans cérémonie, » comme disent vos compatriotes, c'est entendu. D'ailleurs vous rencontrerez au palais Adela Carabelli, avec laquelle vous êtes du dernier bien, à ce qu'assure madame Montorfano... Ne niez pas! ne niez pas!

— Madame...

(A suivre) HECTOR GAMILLY.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

L'Académie des inscriptions a entendu la suite du mémoire de M. Clermont-Ganneau sur l'archéologie de la Palestine, dont nous avons analysé le commencement dans notre avant-dernier numéro.

M. Ganneau s'occupe d'abord d'un chapiteau d'ordre dorique assez sommairement sculpté, qu'il a découvert engagé dans le dallage d'une ancienne église chrétienne, à Emmaüs-Nicopolis. Entre les enroulements latéraux, on voit sur un côté du chapiteau une sorte de car-

touche enfermant deux lignes de caractères hébreux archaïques. C'est la formule bien connue: « Que son nom soit béni à jamais! » Sur l'autre face du chapiteau on lit une inscription de deux mots en caractères grecs, *eis theos*, c'est-à-dire: « Dieu est unique. »

Il attribue cette inscription à des chrétiens du troisième ou du quatrième siècle, sinon d'une époque encore plus rapprochée, conjecture que M. Renan juge en effet vraisemblable. Cette formule appartient à toutes les sectes hérétiques, elkasaites, ébionites, etc., qui pullulèrent en Orient, en Palestine, en Syrie, et jusque sur les confins de l'Arabie; elle a passé de ces sectes dans le *credo* musulman. Selon toute probabilité, Mahomet n'a connu le christianisme que par leurs doctrines.

M. Ganneau est d'avis que l'inscription en caractères archaïques a été tracée à la même époque par ces chrétiens, peut-être d'origine juive, dans un temps où l'alphabet carré était déjà employé.

Mais comment expliquer cette proclamation de l'unité de Dieu dans un pays essentiellement monothéiste comme l'était la Palestine? Par cette remarque de M. Renan, que c'était là sans doute une protestation contre la divinité de Jésus-Christ ou le dogme de la Trinité.

*
**

On découvrait l'an dernier, à Rome, dans des sculptures antiques de la vallée qui sépare le Quirinal du Viminal, un vase portant gravée à la pointe une inscription archaïque. Ce vase, de forme étrange, haut de trois centimètres et demi, en argile noirâtre, se composait de trois récipients soudés ensemble. Au premier abord, les caractères, écrits de droite à gauche, la forme du Q, le remplacement du K par le C, la présence du Z, lequel, dit-on, disparut de l'alphabet latin pour être remplacé par le G au temps d'Appius Claudius; ces indices et d'autres encore décelaient une inscription

archaïque. L'écriture de droite à gauche n'aurait pas eu lieu de surprendre, s'il se fût agi d'un texte osque; anciennement l'Italie entière écrivait de la sorte; mais on n'avait jamais trouvé rien de pareil à Rome, où les Grecs avaient de très bonne heure apporté les caractères d'Euclide. La langue devait offrir un obstacle presque insurmontable aux divers commentateurs qui, après M. Dressel, ont, jusqu'à ce jour, entrepris d'interpréter ce texte. Rien de satisfaisant, de simple ou même de vraisemblable n'est résulté de leurs efforts, à ce point que M. Cobet, de Leyde, appréciant ces essais, n'a pu se défendre de soupçonner que les épigraphistes avaient été le jouet de quelque faussaire et qu'il n'y avait point de signification à chercher dans ces lettres tracées au hasard.

Toutes ces raisons n'ont pas empêché M. Michel Bréal de s'attaquer bravement au problème déclaré insoluble, et il paraît qu'il l'aurait résolu; l'Académie des inscriptions a employé toute une séance à la communication de M. Bréal, accompagnée d'une savante discussion des formes grammaticales, de leur histoire, de leur comparaison avec leurs analogues dans les autres dialectes italiotes, etc.

Il s'agirait, au bout du compte, d'un vase funéraire ayant contenu des offrandes, dont la nature n'est pas indiquée. Voici, du reste, à titre de curiosité, le texte en latin populaire restitué par l'éminent et laborieux épigraphiste, suivi de la transcription en latin classique et de la traduction en français.

Joveis at deivos quoi medmitat neited endo cosmisu irco sied; astednois io peto ites iai pacari vois. Dzenos med feked en manom; einom, Dzenoi ne med malo statod.

Soit en latin classique, suivant la version de M. Bréal :

Jupiter aut deus qui me admittat, ne te endo, commissi ergo, sit; at tu nobis eo penso, precibus iis pacari velis. Dzenos me fecit in bonum; nunc Dzeno ne me malo sistito.

Et en français :

« O toi, Jupiter, ou tout autre dieu auquel je serai offert, que celui-ci (le mort) ne tombe pas en tes mains à cause de ses fautes; mais consens à te laisser fléchir par cette offrande et par ces prières que nous t'adressons. Dzenos m'a offert pour son bien, que je ne lui tourne pas à mal! »

La date de l'inscription doit être fixée au temps d'Appius Claudius, vers le commencement du cinquième siècle avant notre ère. Lorsqu'on fera une édition nouvelle du *Corpus* des inscriptions latines, c'est ce texte, nommant l'esclave Dzenos, qui devra être placé en tête du recueil, comme étant le plus ancien connu.

*
**

On se moque des gens qui cherchent des trésors, il y en a pourtant encore, et qui valent la peine d'être retrouvés? la preuve la voici :

Des travaux de réparation ont mis récemment au jour un trésor, dans le vieil hôtel Moussier, situé place Saint-Jean, 21, à Dijon. Il se compose de pièces d'or à l'effigie de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, d'une valeur totale de 306,000 fr., renfermées dans trois coffres.

Ce trésor a été découvert par le sieur Bréchillot, plâtrier, pendant qu'il enlevait une boiserie.

D'après le *Progrès* de Dijon, ce trésor aurait été caché lors des premières années de la Révolution. Il y figure des louis de 1789 et des louis à la *lunette*, ainsi nommés des deux écussons accolés qui sont au revers.

Pourquoi ne fut-il pas retiré quand le calme a été rétabli? Appartenait-il en propre à M. Moussier, ou était-ce un dépôt? Toujours est-il que M. Louis Moussier céda son hôtel à son fils Jean-Louis sans lui rien dire du trésor, et alla habiter ses terres d'Athée.

En 1816, M. Louis Moussier eut une attaque d'apoplexie; il ne put que bégayer quelques paroles à un vieux domestique: « Trésor... tée ou ché... » et mourut.

On comprit qu'un trésor était caché à Athée, et on bouleversa le château de fond en comble. Inutile de dire qu'on n'y trouva rien.

Plus tard, l'hôtel Moussier avait été laissé en héritage par la veuve du dernier descendant de cette famille, aux sœurs de Bon-Secours.

Aujourd'hui, on se demande à qui appartiendra le trésor, Est-ce au sieur Bréchillot, plâtrier, aux parents de Mme Moussier, ou bien à ses héritières, les sœurs de Bon-Secours? — *That is the question.*

P. S. — Le *Progrès de la Côte-d'Or* annonce que les héritiers Moussier ont fait sommation, aux possesseurs du trésor trouvé récemment dans leur ancien hôtel de la place Saint-Jean, à Dijon, d'avoir à le leur livrer dans le plus bref délai.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Le plaisir le plus grand, trop longtemps attendu,
Par celui qui le fait est toujours trop vendu.
(Boursault)

Qu'on mette un roi à Genève, avec un gros budget : chacun quittera l'horlogerie pour la garde-robe.
(Paul-Louis Courier)

S'il n'y a pas dans l'homme un fonds de complaisance et de bonté qui le rende dupe, tant pis pour lui.
(L. Sterne.)

La paresse de l'esprit et du corps est un vice que les hommes surmontent bien quelquefois, mais qu'il n'éteignent jamais.
(Diderot)

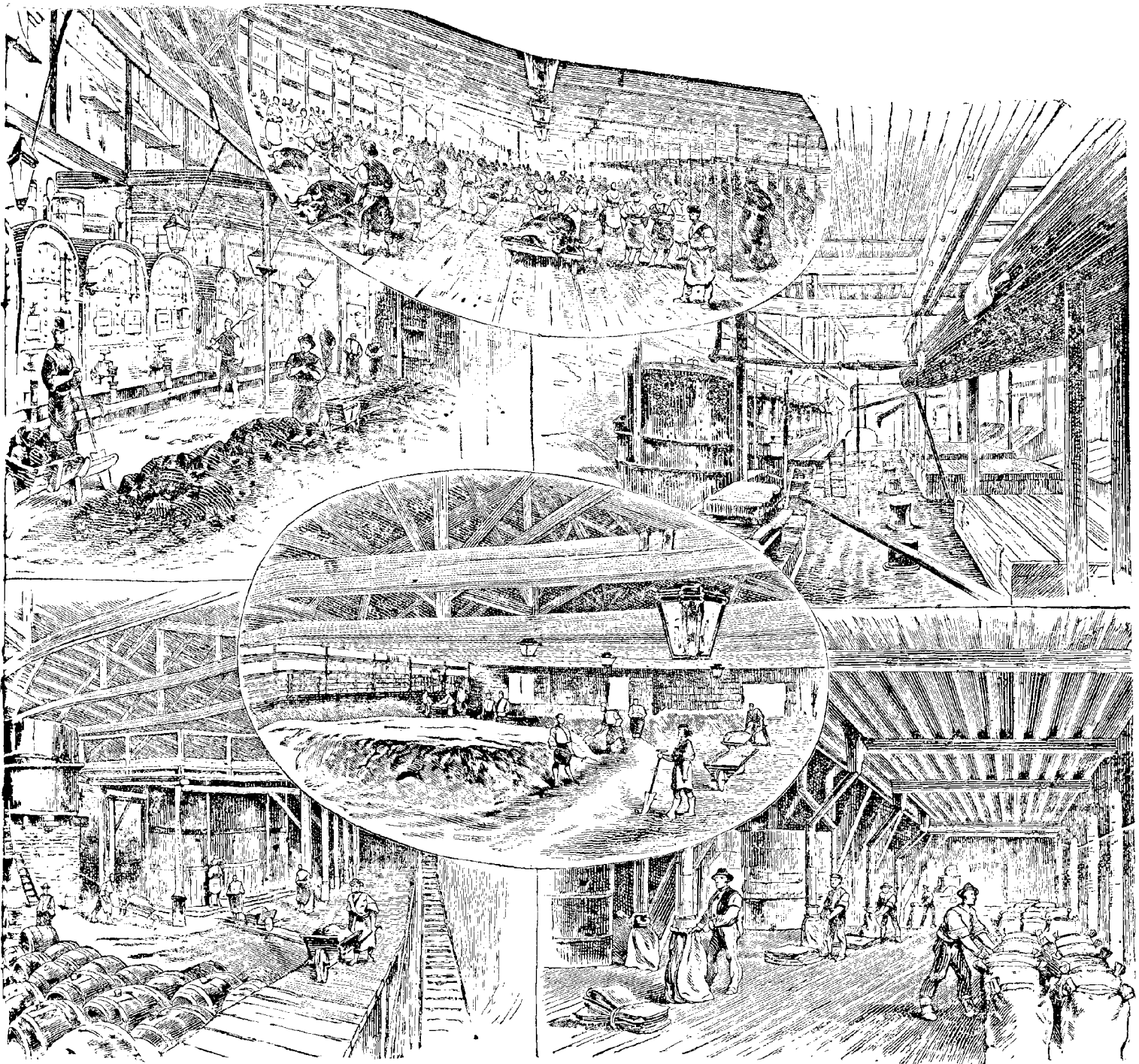
Le Gerant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFE

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPÉPSIES, GRAVELLE
au repas col.



ÉTABLISSEMENTS DE LA COMPAGNIE LIEBIG, POUR L'EXTRAIT DE VIANDE, A FRAY BENTOS (RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY)
 1. — 2. Chaudières. — 3. Appareils à évaporer. — 4. Préparation de la viande séchée. — 5. Fonderie de suif. — 6. Guano, Mouture et mise en sac

COMPAGNIE LIEBIG

L'établissement de la *Compagnie Liebig* est situé à Fray Bentos dans le sud, au milieu d'une immense langue de terre entourée par les grands fleuves, l'Uruguay et le Rio Negro. Cette situation géographique est très favorable pour la garde des nombreux troupeaux de la Compagnie.

Les bâtiments dans lesquels sont abattus journellement dans le sud, de 1,000 à 1,200 bœufs, se pressent sur le bord de l'Uruguay et cet endroit, est large comme un bras de mer.

Les navires de la Compagnie accostent à quai et prennent leur cargaison dans des magasins pour la transporter à Anvers où se fait la mise en pots et l'emballage. Les expéditions sont faites de là pour le monde entier.

Le port de Fray Bentos occupe plus de 1,000 ouvriers. Les machines perfectionnées et les plus ingénieuses contribuent à la perfection de l'opération. Les bœufs sont abattus, la viande est hachée, dans d'immenses chaudières, où elle est presque instantanément cuite par la vapeur et d'où l'on retire après plusieurs manipulations diverses, suivant la méthode spécialement prescrite par feu le baron Liebig, cette substance brune qui constitue l'extrait de viande.

Avec les précautions les plus minutieuses sont prises pour que ce produit de première nécessité arrive aux consommateurs dans des conditions de pureté exceptionnelles; aussi le succès n'a-t-il pas tardé à récompenser les efforts de la Compagnie. L'extrait de viande Liebig est maintenant connu et apprécié de tout le monde.

La renommée et la supériorité de fabrication de ce produit, dont la consommation est de jour en jour plus répandue, défie toute concurrence.

L'extrait de viande Liebig n'est autre chose que du bouillon concentré. Il suffit de lui rendre l'eau enlevée et d'y ajouter de la graisse et du sel pour obtenir un bouillon doué de toutes les qualités d'un excellent bouillon ordinaire.

Mais comme nous sommes habitués à trouver dans nos potages le goût des légumes qui entrent habituellement dans leur préparation, il faut introduire dans le bouillon d'extrait de viande Liebig cette arôme par l'adjonction de carottes, poireaux, etc., etc., que l'on fera bouillir dans l'eau destinée à le délayer, ou mieux encore au moyen de ce que les cuisinières nomment un roux. On peut aussi se borner à faire dissoudre un peu d'extrait de viande dans une soupe de légumes ce qui fait un excellent potage.

Il ne faut pas oublier de saler fortement, et d'ajouter un peu de graisse de bœuf et, s'il se peut, quelques os.

Grâce à ces précautions fort simples, le bouillon d'extrait de viande vaudra le meilleur des consommés.

La facilité qu'offre l'emploi de l'extrait de viande, l'économie de temps et d'argent qu'il permet de réaliser, en constituent le grand mérite. On peut, en l'employant, préparer partout et à toute heure, du bouillon qui ne coûte que le tiers du prix auquel il reviendrait s'il était préparé avec de la viande fraîche.

L'extrait de viande Liebig est précieux pour améliorer et assaisonner les soupes, les légumes et toutes nos préparations culinaires. Il se conserve indéfiniment parce qu'il est entièrement dépourvu de graisse, d'albumine et de gélatine.

L'emploi de l'extrait de viande de Liebig est tout indiqué pour compléter l'alimentation des marins soumis à l'usage presque exclusif de la viande salée. Il contient, en effet, les principes immédiats solubles que les viandes ont abandonné par le fait de l'opération de la salaison. DE C...

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

Comptoir Général

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

9, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 9, PARIS

(AU COIN DE LA RUE DU SENTIER)

Magasins les plus Vastes & les Mieux Assortis

LUNETTERIE, OPTIQUE, MATHÉMATIQUE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVREURIE, ARGENT ET MÉTAL BLANC, BRONZE, MARBRE, IMITATION,
SUSPENSION, LUSTRE, LAMPÉ, GARNITURE DE FOYER.

30% AU-DESSOUS DES PRIX CONNUS

(Envoi franco des Tarifs-Albums sur demande affranchie)

GRAND DÉPOT

DE

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT

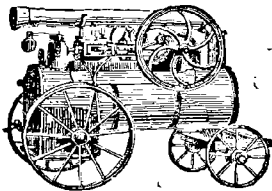
Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo-lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

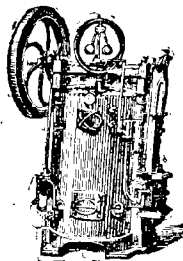
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



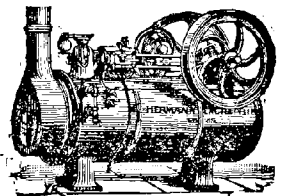
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'Or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*

EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

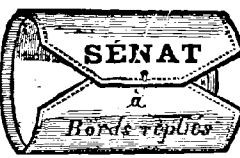
GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile

Linge élégant, solide, commode pour tous

PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER
très-solide
la douz. 1.75
6 • 9 fr.
12 • 16 fr.
Port 40°p'douz



RECOUVERTE
de Toile
la douz. 2 fr.
6 • 41 fr.
12 • 24 fr.
franco p° 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 °/°

Envoi gratuit et éco du splendide Catalogue illustré
N° GRAY. E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris



Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, rue Drouot

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schneider

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

20 AVRIL 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

2^e ANNÉE

N^o 64 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARO

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Études dramatiques* : Les premiers interprètes de Shakespeare, principalement dans le rôle d'Hamlet. — *Question d'enseignement* : L'enseignement supérieur à Paris, en 1881. — *Curiosités philologiques* : Les langues du paradis. — *Nord et Sud* : « Love's labours lost. » *Histoire des*

Fleurs : La violette. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.
ILLUSTRATIONS. — *Études dramatiques*. Portrait de William Shakespeare. — *Promenades archéologiques en Espagne* : Une porte de couvent aux environs de Tolède.



WILLIAM SHAKESPEARE.

Avis Important

Nos abonnés et nos lecteurs sont instamment priés de prendre bonne note de notre nouvelle adresse, et d'envoyer leurs lettres et communications à M. Boudard, 99, rue Montmartre (*Cours des Messageries*) Paris.

ÉTUDES DRAMATIQUES

Les premiers interprètes de Shakespeare, principalement dans le rôle d'Hamlet.

I

WILLIAM SHAKESPEARE ET RICHARD BURBAGE

Au temps de Shakespeare, trois heures de l'après-midi était la bonne heure pour se rendre au théâtre, quand on faisait partie du monde élégant, dont c'était déjà l'habitude, en ce temps-là, de paraître au plus tôt après que le rideau était tombé sur le premier acte. Il était entendu, au reste, que l'épilogue devait être terminé avant le coucher du soleil, quelque longue que fût la pièce; il n'y avait qu'à prendre ses mesures en conséquence, et à commencer assez tôt.

Le fait est que les rues de Londres étaient moins sûres encore que la grande route; elles étaient déshonorées par d'ignobles trous fangeux et par de dangereux traquenards, et n'étaient pas même éclairées au moyen des obscures réverbères qui brillaient avec si peu d'éclat un siècle plus tard. Dans ces conditions, quoique les personnes riches ou aisées eussent, la nuit venue, des valets ou tout au moins des garçons à tout faire qui les précédaient portant des torches, pour les guider à travers tant d'obstacles, il restait toujours bon nombre de braves gens forcés d'aller à pied, sans lumière et sans guides, au milieu d'épaisses ténèbres dissimulant les fondrières et les endroits dange-

reux, par diverses raisons, dont les rues étaient si abondamment semées. Ceux-ci marchaient vite, surtout dans les rues qui avoisinaient la Tamise, fécondes en disputes et en guet-apens, où il n'y avait pas seulement à craindre d'être volé ou assassiné, mais encore d'être empoigné par le guet et compris au nombre des vagabonds, des perturbateurs du repos public et des voleurs. Il fallait donc de bien puissantes raisons pour se risquer dehors à ces heures indues et surtout sombres, et revenir du théâtre n'était pas une raison suffisante: c'est pourquoi les représentations avaient lieu en plein jour, comme dans les baraques de la foire en notre temps plus policé.

Le théâtre du Globe, dont les directeurs étaient William Shakespeare et Richard Burbage, était le plus populaire de Londres, dans la période qui s'étend de 1597 à 1630. Il avait été bâti sur la rive de la Tamise qui appartient au comté de Surrey, par Richard Burbage et son frère, avec les matériaux provenant de l'ancien théâtre de leur père, situé à Shoreditch; c'était alors un théâtre tout battant neuf, et on lisait au-dessus de la porte d'entrée, cette inscription encourageante, quoiqu'écrite en latin: *Théâtre de tout le monde*.

C'était un bâtiment circulaire, aux murs très élevés; la scène et les loges contiguës étaient protégées par un toit, mais le reste était à ciel ouvert et à la merci des météores. Le prix d'entrée était de six pence (0,60) à toutes les places offertes au public, c'est-à-dire au parterre; pour un siège réservé dans une loge, ou mieux encore pour un tabouret sur la scène, il fallait payer jusqu'à 2 shellings, ou environ 2 fr. 50; mais au moins, sans parler d'autres privilèges agréables à posséder, on était à l'abri. Les jeunes gentilshommes de la fashion, qui tenaient à déployer leurs grâces, à étaler sur la scène leurs riches pourpoints neufs, leurs chausses

splendides et leurs bas de soie, n'hésitaient pas, quand tous les tabourets étaient pris, à donner leurs deux shellings pour avoir le droit de se montrer sur la scène *jonchée de paille*, le dos appuyé au mur et allongeant leurs jambes de manière à incommoder les acteurs, auxquels il ne restait plus qu'un espace très insuffisant.

Le Globe était le théâtre d'été des « comédiens de Sa Majesté » (*Her Majesty's servants*). En hiver, la troupe se transportait à Blackfriars, dont les vieux cloîtres renvoyaient l'écho des tirades emphatiques et des éclats de voix passionnés des artistes, et des applaudissements des spectateurs enthousiasmés.

Parfois, la reine Elisabeth, accompagnée de ses dames et de ses courtisans, prêtait à la représentation d'une pièce nouvelle l'éclat de son auguste présence. Le comte d'Essex, quand il n'était pas en disgrâce, se tenait auprès d'elle, suivant dans une attitude hautaine, le jeu des acteurs. On pouvait y voir également le magnifique Raleigh, dans ses atours de satin blanc, et « avec son collier de perles grosses chacune comme un œuf de rouge-gorge, » murmurant à l'oreille royale quelque bonne parole en faveur de son ami Shakespeare. Et parmi les spectateurs du parterre même, combien qui, plus tard, sont devenus illustres non pas seulement par les intrigues de la cour, mais par leur talent ou par leur génie, comme le futur chancelier Francis Bacon; ou bien l'étaient déjà, comme Ben Johnson, le poète.

Le directeur Richard Burbage était, en outre, l'acteur principal de la troupe du Globe et de Blackfriars, où il jouait exclusivement les grands premiers rôles. Il ne devait pas avoir plus de trente ans lorsqu'il aborda le rôle d'Hamlet, car Shakespeare avait bien soin d'adapter autant que possible ses premiers rôles au seul acteur qui dût les interpréter: le vieillir, cela pouvait

aller; mais le rajeunissement était alors une chose autrement difficile. Toutefois, Burbage, quoique l'artiste favori aussi bien du public que de son co-directeur Shakespeare, était physiquement bien loin de l'idéal que nous nous sommes fait du prince de Danemark, maigre, blême et sombre; car il était certainement gros et court. Dans le rôle de *Jerónimo*, écrit expressément pour lui, il parle en effet de sa petite stature :

Mon esprit est un géant, quoique mon corps
[soit petit... (1)]

Il était peut-être encore d'une corpulence modeste au début (vers 1598), mais il est certain que, vers le milieu de sa vie, il dut abandonner le rôle d'Hamlet, étant devenu trop gros et court d'haleine (*fat and scant of breath*) pour rendre convenablement un aussi poétique personnage. En tout cas, Burbage remporta les derniers succès de sa carrière dans le rôle de Richard III, qui n'était pas absolument forcé d'être grand et maigre. Il avait fini par s'identifier si complètement avec le personnage, que ses amis ne l'appelaient plus que *King Dick*, le roi Richard.

On raconte, au sujet des succès variés de Burbage dans ce rôle, une anecdote un peu leste, à la vérité, mais assez amusante pour faire excuser cette légèreté.

Il avait été invité, un soir, après la représentation, à souper chez une jeune mercière enthousiaste. Shakespeare ayant eu connaissance du rendez-vous, pour avoir surpris le message du Pandarus de la chose, imagina de jouer un bon tour à son camarade et associé. A cet effet, il se rendit chez la mercière avant que Burbage eût pu quitter le théâtre; il avait réussi à faire accepter cette substitution audacieuse à la dame, et était occupé à partager son souper,

lorsqu'on entendit tout à coup frapper discrètement à la porte soigneusement fermée.

— Qui est là? demande l'aimable mercière.

— C'est moi, Richard, Richard III, répond Burbage. Ouvrez vite!

— Hors d'ici! lui est-il répliqué. Je ne vous connais pas.

— Comment, vous ne me connaissez pas? Vous ne connaissez pas *votre petit Richard III*?... Voyons, assez de plaisanterie comme cela: ouvrez-moi, je vous prie.

Alors Shakespeare s'interpose, et d'une voix terrible :

— Hors d'ici, te dis-je, bossu usurpateur! Ignores-tu que Guillaume le Conquérant doit passer avant ce pygmée de Richard III?

Il ne restait à l'infortuné Richard III qu'à accepter son triste destin, et il se retira en conséquence fort déconfit.

Richard Burbage, comme beaucoup d'autres artistes dramatiques aussi bien des premiers temps que de l'époque actuelle (il nous suffira, au fait, de citer Mélingue), cultivait en même temps la peinture avec un certain succès, car nous retrouvons la mention élogieuse d'un « portrait de femme » dû au pinceau de King Dick. Quant à son talent comme acteur, les critiques contemporains en font le plus grand éloge.

Richard Flecknoe écrivait de Burbage, en 1664: « C'était un admirable Protée, se transformant si complètement, se dépouillant si entièrement de sa propre individualité pour revêtir celle de son personnage, qu'il ne redevenait jamais lui-même, pas même dans le secret de sa loge, que la pièce ne fut jouée... Il avait toutes les qualités d'un excellent acteur, mettant l'action au niveau de la parole, qu'elle concourrait à animer; les spectateurs n'étaient jamais si ravis que lorsqu'il parlait, ni si fâchés que lorsqu'il se taisait. Même alors, cependant, c'était un excellent comédien, continuant son rôle bien qu'il n'eût plus la parole, et du geste, du

regard le maintenant toujours à la même hauteur. »

Burbage fut l'interprète des grands premiers rôles créés par Shakespeare, à son intention, du reste; mais il excella principalement, outre les deux que nous avons cités plus haut dans ceux de Roméo et de Macbeth. Il mourut à cinquante ans environ, et son oraison funèbre fut faite sur tous les tons, en vers et en prose, et accompagnée de la prédiction décourageante qu'on ne parviendrait jamais à le remplacer. On y est parvenu, malgré cela, et c'est son camarade Guillaume (*le Conquérant*) Shakespeare, qui devait être de beaucoup le plus difficile à remplacer des deux. — Mais Shakespeare ne jouait guère que les *utilités*.

Pour compléter, autant qu'il est possible en si peu de lignes, cette page de l'histoire du théâtre anglais au temps d'Elisabeth, il convient d'ajouter un mot sur la mise en scène, l'illusion dramatique, telle qu'elle était comprise et pratiquée au Globe et à Blackfriars, par la troupe des « comédiens de sa majesté. »

D'abord, la représentation avait lieu dans le jour, ce qui devait laisser peu de champ à l'illusion; la scène, plancher grossier et jonché de paille, était encombrée par les tabourets d'une élite de spectateurs souvent tapageuse et toujours incommode, se faisant un méchant plaisir de troubler les acteurs qui ne leur plaisaient point, gênant les autres par leur familiarité trop aimable, laissant, en fin de compte, trop peu de la scène à la disposition des artistes pour qu'on s'avisât encore d'y entasser des meubles, ou des arbres, ou des « motifs d'architecture », en dehors des accessoires absolument indispensables.

Quant aux costumes, l'usage était chez les seigneurs de la cour, de faire présent aux acteurs du rebut de leur garde-robe, pour servir aux représentations. On est donc autorisé à croire que Richard Burbage jouait indifféremment Hamlet,

(1) My mind's a giant, though my bulk be
[small]
I'll not be long away,
Ass hort my body, long shall be my stay.

Richard III, Lear, Romeo, voir Timon et Périclès, dans le costume d'un Raleigh, d'un Rutland ou d'un Southampton : chapeau pointu de forme élevée et à larges ailes, orné d'une longue plume ; pourpoint de velours tailladé de soie ; hauts de chausses de satin, rembourrés de plume à l'excès ; longue rapière, large collerette de dentelle et cheveux flottants sur les épaules.

Il se passa longtemps avant qu'il en fût autrement ; et d'ailleurs cette révolution, dont le résultat fut qu'on se décida à représenter les personnages d'un drame dans leurs propres costumes, se fit plus longtemps attendre encore en France qu'en Angleterre ; et l'on sait qu'il y eut jusqu'en 1759 des spectateurs sur la scène de la comédie française.

A. B.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A PARIS EN 1881

M. Gréard vice-recteur de l'Académie de Paris, a donné lecture à l'Académie des sciences morales et politiques du mémoire qu'il avait présenté au conseil académique de Paris, sur les progrès de l'enseignement supérieur, il y a de cela plusieurs semaines, et que nous avons dès lors signalé à l'attention de nos lecteurs.

Ce document administratif, bourré de faits attestant la plus heureuse activité a fort intéressé l'Académie ; il nous paraît utile d'en relever au moins les traits principaux, que nous n'avons pu qu'effleurer en passant. M. Gréard rappelle d'abord les grands travaux récemment accomplis ou en cours : La clinique de la Faculté de médecine, transférée sur les terrains de l'ancienne pépinière du Luxembourg, a été ouverte le 1^{er} mai 1881. L'école supérieure de pharmacie a été réédifiée sur les mêmes terrains ; elle vient d'être également inaugurée. Les

travaux d'appropriation de la Faculté de théologie protestante s'achèvent. La reconstruction de la Sorbonne, de la Faculté de médecine et de l'école pratique, sur des espaces plus vastes, a été rendue possible par des lois spéciales.

La statistique témoigne d'ailleurs de l'urgence de tous ces grands travaux. Ainsi la Faculté des sciences de Paris, de 1810 à 1881, a créé 26,978 bacheliers, 2,580 licenciés, 455 docteurs ; la Faculté des lettres, 59,106 bacheliers, 1,972 licenciés, 470 docteurs, soit, au total, 61,548 grades pour la Faculté de lettres, et 30,013 pour la Faculté des sciences.

On verra tout à l'heure que les diplômes délivrés à Paris pendant les vingt et une dernières années représentent plus de la moitié de ces nombres. Cette simple remarque suffit à donner une idée de la rapidité de la progression. D'autre part, les Facultés de Paris confèrent à elles seules près des deux cinquièmes des grades obtenus dans toute la France.

Le tableau suivant, au reste, fixe à cet égard tous les détails pour la période de 1855 à 1881 :

FACULTÉS	Diplômes conférés					
	BACCALAUREAT		LICENCE		DOCTORAT	
	PARIS	DÉP ^s	PARIS	DÉP ^s	PARIS	DÉP ^s
Sciences.	15.259	49.752	1.114	2.052	203	265
Lettres...	18.477	73.133	706	2.289	187	234
Droit.....	12.598	23.446	11.420	21.252	4.217	2.187
Médecine	"	"	"	"	7.366	10.021

On peut aisément se rendre compte des exigences d'un pareil régime d'examens. La Faculté de médecine tient séance presque tous les jours de l'année ; la Faculté de droit siège régulièrement deux jours par semaine et quatre jours à la fin de chaque trimestre, souvent avec huit bureaux à la fois. A la Faculté des lettres, pendant toute la durée des sessions c'est-à-dire pendant plus de deux mois, les cours sont suspendus. Dans l'état actuel, les locaux manquent ; les élèves compo-

sent sur leurs genoux, les interrogations se font dans des couloirs et la soutenance des thèses de doctorat a lieu dans une salle basse qui peut contenir à peine cinquante personnes.

Mais ce n'est pas tout. Les examens ne constituent qu'une partie accessoire de la vie des Facultés. C'est l'enseignement qui en est le fond, et lorsqu'on embrasse l'histoire de celui de Paris, on a peine à comprendre comment il a pu se développer dans le cadre où il était enfermé.

De 1825 à 1880 les crédits ordinaires pour les quatre grandes Facultés ont été portés graduellement de 709,000 francs à 2,256,000 francs. Le nombre des chaires, qui était de 12 en 1810, est actuellement de 19 et de 27 si on tient compte des conférences créées depuis 1877.

Le développement du matériel a naturellement suivi celui des études. Dénuée de toutes ressources à l'origine, la Faculté de médecine possède aujourd'hui deux des plus admirables musées médicaux du monde. Une bibliothèque a été créée à la Faculté de droit ; la bibliothèque de l'Université qui, à son origine, comptait moins de 20,000 volumes, en a recueilli sous la diligente administration de M. Léon Renier près de 100,000. Les collections d'histoire naturelle, les laboratoires de chimie, les cabinets de physique se sont développés parallèlement.

Cet enseignement si largement étendu est encore incomplet : à la Faculté de droit on réclame deux chaires nouvelles, deux à la Faculté de médecine, cinq à la Faculté des sciences, une à la Faculté des lettres.

L'École normale supérieure ne suffit plus au recrutement du personnel enseignant. Jamais les examens n'ont été plus brillants. On n'a pas voulu augmenter le nombre des admissions ; on tient à élever le niveau des études, à former une élite restreinte ; mais sous l'active impulsion de M. Albert Dumont,

directeur de l'enseignement supérieur, des conférences préparatoires à la licence et à l'agrégation ont été instituées auprès des Facultés des lettres et des sciences ; ces Facultés ont aujourd'hui, comme les Facultés de droit et de médecine, leurs étudiants ; la plupart se destinent à l'enseignement. Des bourses ont été créées en même temps pour favoriser les étudiants les moins aisés.

M. Gréard caractérise ensuite l'esprit nouveau des études :

« L'esprit critique, dit-il, est la marque du travail de ce siècle. Nous avons le besoin de l'exactitude, la passion de la précision. Notre génie d'analyse, appliqué aux conceptions générales, a produit au dix-septième siècle et au dix-huitième ces grandes œuvres de haute culture littéraire et scientifique, qui sont comme la Bible du monde pensant.

» Aujourd'hui il s'exerce sur les infiniments petits. La science moderne pénètre dans ces abîmes de petitesse qui frappaient l'imagination de Pascal d'admiration, presque d'épouvante, et elle travaille à en faire sortir les lois de l'existence et de la mort. Ce que le microscope du savant étudie dans les dernières fibrilles de la chair, l'œil scrutateur du philologue, de l'épigraphiste, de l'historien, cherche à le découvrir dans le tissu de la langue, dans les linéaments des textes, dans les moindres organes des institutions et des mœurs. On ne se borne pas à entretenir les élèves des résultats de la science faite ; on leur apprend à remonter aux sources, à s'élever à la conception des méthodes. »

L'honorable vice-recteur est alors tout naturellement conduit à parler de l'École pratique des hautes-études, à apprécier le travail de ses laboratoires et à louer surtout la féconde activité de la section des sciences historiques et philologiques qui, après avoir concouru dans une large mesure aux publications générales de l'École, a fondé trois Revues, et au lieu des 12 auditeurs

qu'elle possédait en 1868, en compte aujourd'hui 272.

Après avoir si heureusement caractérisé l'esprit nouveau, qui procède par l'analyse minutieuse des détails et la rigoureuse constatation des faits, M. Gréard montre comment doivent se concilier les principes de la nouvelle école avec les traditions de notre haut enseignement. Il ne veut pas que cette analyse réduise tout en nuage de poussière impalpable :

« A la suite d'un de ces entraînements de sévérité envers nous-mêmes, dit-il, auxquels nous cédon parfois, il nous est arrivé de nous méprendre sur ce que l'on appelle le caractère oratoire des cours de Faculté. On a regardé au delà de la frontière et on a cru voir que les choses se faisaient mieux... Dans l'impatience généreuse, qui nous saisit à certains moments, de nous améliorer vite, nous sommes exposés à sacrifier nos vertus natives pour adopter ce qui pourrait bien n'être que les défauts d'autrui. L'enseignement supérieur ne doit pas être seulement un enseignement de préparation aux grades, ni un enseignement de pure érudition. Nous n'avons rien à regretter de l'éclat jeté sur nos grandes chaires par la parole austère, enflammée, pénétrante d'un Guizot, d'un Cousin, d'un Ozanam. Le danger est de ne pas faire reposer les spéculations sur une étude précise des faits. Mais les faits eux-mêmes ne servent à l'éducation supérieure de l'intelligence que quand on parvient à en dégager les vérités d'ordre universel qu'ils recèlent. »

Saint-Marc Girardin, à côté de la petite leçon consacrée à la lecture d'un texte, plaçait la grande leçon. Entre l'une et l'autre, disait-il, je ne vois qu'une différence : dans la petite leçon, je travaille sous les yeux de mes auditeurs et je leur apprends à travailler ; dans la grande, je leur apporte le travail tout fait.

« Et l'on sait, ajoute M. Gréard,

ce que ce travail tout fait suppose de recherches et de méditations. C'est là, lorsqu'il recouvre une science forte et sûre, l'art suprême du haut enseignement. Il n'appartient proprement ni aux lettres ni aux sciences. Cuvier en a fourni le modèle. C'est avant tout un art bien français. Gardons-nous de le dédaigner. Sans rien répudier des admirables progrès de la critique moderne, restons fidèles aux traditions de notre génie national. »

Il n'y a, certes, rien à reprendre ni à ajouter à une aussi saine appréciation des faits.

X. R.

CURIOSITÉS PHILOLOGIQUES

LES LANGUES DU PARADIS

Lorsque Dieu eut placé Adam et Eve dans le Paradis, il leur fit les recommandations que tout le monde se rappelle, auxquelles nos premiers parents répondirent par des protestations d'obéissance aveugle, de reconnaissance et d'amour : il reste à savoir dans quelle langue ; car, pour notre malheur, survint le serpent, qui, s'exprimant dans une langue toute différente, séduisit Eve, l'induisit à transgresser les ordres du divin bienfaiteur et à provoquer par sa faute la ruine prématurée du genre humain à son berceau.

Des livres ont été écrits pour établir quelles étaient les langues en usage parmi les acteurs de ce drame aux conséquences si terribles pour l'humanité, joué, pourrions-nous dire, sur la première scène du monde ! et il ne nous paraît pas que la question ait été élucidée d'une manière à moitié satisfaisante.

Il y a deux cents ans, par exemple, un médecin d'Altona, André Kempe, publia un ouvrage sur cet important sujet des *Langues du Paradis* ; il y soutient, mais sans preuves bien convaincantes, que Dieu parla en suédois à Adam, et que celui-ci lui répondit en danois. Quant au serpent il se serait servi, pour séduire Eve,

de la langue française... Merci du compliment, quoiqu'il n'ait probablement pas été dans la pensée de l'auteur.

Kempe n'est point, d'ailleurs, le premier qui se soit livré à des recherches philologiques sur cette époque par trop lointaine. Dans un ouvrage intitulé *Hermathena Joannis Goropii Beccani*, publié à Anvers en 1570, Jean Becan, ou si vous préférez, Joannes Goropius Beccanus, déclare qu'il ne fut point parlé au Paradis d'autre langue que le Hollandais.

D'autre part, le célèbre voyageur français Jean Chardin rapporte que, suivant la tradition persane, le persan était la langue employée par Adam et Eve, tandis que l'archange Gabriel parlait le turc et le serpent, l'arabe.

Mais un auteur espagnol, S. B. Erro, dans son *Mundo primitivo*, publié à Madrid en 1814, démontre qu'Adam parlait basque.

Cette opinion ne paraît pas, du reste, avoir pris naissance dans le cerveau fécond de l'auteur du *Monde primitif*, car un bon siècle et demi avant qu'il eût publié son livre, le chapitre métropolitain de Pampeune l'avait exprimée avec toute la solennité désirable, dans une assemblée convoquée exprès dans ce but.

Rapprochement assez curieux : c'était dans le même temps que Kempe arrivait à des conclusions si différentes.

Nous avons donc raison de croire que la question n'est pas encore si complètement élucidée qu'il ne reste que quelque chose à faire pour les philologues de l'avenir.

BÜCHERWURM

NORD ET SUD

XVII

DES CHANGEMENTS SE PRÉPARENT

(Suite)

— Ne niez pas, vous dis-je, ce serait inutile. Je vous approuve d'ailleurs absolument. Adela est

charmante et, quoique vous soyez un satané... *barbotone*, je vous veux du bien, sachez cela... Et vous aussi, signor *Houette*, le comte veut faire votre connaissance; car, vous, il ne vous connaît pas du tout, vous savez. Vous viendrez, avec votre ami le lieutenant, naturellement. N'est-ce pas?

— Moi, madame la comtesse! s'exclama David très étonné.

— Eh! sans doute, vous, *per Dio!*

— C'est impossible!

— Très bien. Vous voulez alors que nous vous fassions porter? On le fera, *Mossié...* Matilda, nous ferons enlever le signor David; nous y emploierons toute la violence imaginable. Ah! Ah! Ah! ce sera charmant... *Andiamo*.

— David jeta un regard piteux sur sa garde-robe qui, pour pittoresque qu'elle était, n'en accusait pas moins un délabrement effrayant.

— Ah! ça, *caro mio*, dit la comtesse, saisissant au passage ce regard expressif, pourquoi n'invoqueriez-vous pas aussi le prétexte que vous ne pouvez vous présenter décemment sur une seule jambe? Prétendriez-vous nous faire attendre que l'autre repousse? En vérité, vous eussiez fait perdre patience à sant'Omobono lui-même!... Allons-nous-en, Matilda.

Et là-dessus, la comtesse et sa fille, à qui il suffisait de sourire pendant que sa mère parlait, fort heureusement pourelle, battirent brusquement en retraite, laissant les deux hommes face à face et dans une grande perplexité apparente qui, pour l'un des deux au moins, n'était pas sans raison,

— Eh bien, vous y allez? demanda le chirurgien, quand la porte se fut refermée sur les visiteuses.

— Le moyen de faire autrement? soupira David.

— Oh! après tout, ce n'est pas terrible, reparti le docteur Gourdin. C'est, comme l'a fort bien dit la comtesse, une soirée sans cérémonie: il n'y en a pas d'autres en ce moment. De même que dans cer-

taines réunions l'habit est interdit, par égard pour ceux qui n'en ont pas, l'étiquette est laissée à la porte, pour ne pas embarrasser ceux qui n'y entendraient rien; de sorte que, si des voleurs m'avaient dépouillé de ma garde robe au point de ne me laisser d'autre alternative que celle de me rendre au palais Marazza en bras de chemise ou de garder la chambre, je ne me croirais pas forcé pour cela à prendre cette dernière résolution.

— Il y aura, sans doute des officiers supérieurs et toute sorte de notabilités civiles et militaires?

— Le sous-intendant y sera certainement, et aussi le colonel de C... Mais qu'est-ce que cela fait?

— Et vous, docteur, y allez-vous?

— Certainement. J'étais précisément embarrassé de savoir comment je passerais ma soirée, et l'on n'a pas déjà tant de distractions dans ce trou. Je me suis fait tirer l'oreille par... par politique, mais j'irai, vous pouvez y compter.

— Allons, j'espère qu'Edouard viendra également; j'irai donc aussi, puisqu'il le faut. Il est si difficile de répondre par un refus à l'invitation d'une femme à qui nous devons tant!...

— Ah! oui, oui. Bonjour, répliqua l'aide-major avec vivacité. Cela me rappelle qu'il faut que je passe une légère revue de détail. A ce soir.

Le docteur Gourdin était à peine sorti que Joblin apparaissait de nouveau, la démarche lente et incertaine, l'air fort penaud pour tout dire, annonçant que le jovial soldat traversait un moment de crise d'une gravité exceptionnelle.

— Eh! qu'avez-vous donc, mon garçon? demanda l'amputé, frappé de l'attitude extraordinaire du fantassin. Vous avez une figure d'enferment.

— Convoi de première classe, major, répondit Joblin « l'œil morne maintenant et la tête baissée » comme les chevaux d'Hippolyte. J viens vous faire mes adieux.

— Où allez-vous donc, mon ami ?
— R'joindre l'régiment, ni pus ni moins.

— Voilà une nouvelle, par exemple !

— Oui, pour sûr, dit Joblin, pas rigolo encore.

— Mais d'où vous vient un ordre de départ si subit, mon pauvre Joblin ?

— Ordre de l'intendance, major. Du moins à c'que dit c'Martineau de malheur. Car si l'intendant sait seulement qu'j'existe, j'veux-t-être pendu ! Malgré ça, faudra obtempérer, comme dit c't autre.

— Qu'est-ce que l'adjudant peut avoir contre vous, mon pauvre garçon ? demanda le sergent-major qui s'accusait déjà intérieurement d'être la cause probable de la disgrâce de son brosseur.

— Peux pas vous dire, répondit celui-ci pliant les épaules et étendant les mains ouvertes dans l'attitude de l'innocence inopinément persécutée. A moins que ça ne soit à cause de son *philistin*.

— Ah ! Ah ! Comment cela, Joblin ?

— J'vas vous dire, major, répartit le brosseur en clignant de l'œil d'un air fûté, tandis qu'un sourire de triomphe chassait les nuages qui assombrissaient son honnête figure. C'est que j'y ai tant soit peu chiffonné l'portrait hier soir à c'méchant « lancier d'la comète, » et y s'aura plaint à son officier, comme un lâche qu'il est.

— Diable ! diable ! je ne vous croyais pas querelleur, Joblin.

— Querelleur, moi ! s'exclama Joblin avec indignation. Jamais ! Doux comme un mouton, au contraire ; pas capable d'donner un'pichenette à une bête à bon Dieu. Seulement... J'aime pas qu'on fasse sa poire, moi, voilà ! Autrement, ni vu ni connu, j'tape dans l'tas.

Eh ! bien mais, dit David en souriant malgré lui, je crois que c'est justement ce qui caractérise le querelleur, mon pauvre Joblin. Je n'ai pas dit que vous fussiez méchant,

mon ami, je sais le contraire ; mais vous avez mauvaise tête...

— J'suis p't-être un brin susceptible : pour ça, je n'dis pas non.

— Enfin ce n'est plus le moment des représentations. Peut-être avec le secours de la comtesse Marazza, ou même avec celui du docteur Gourdin, pourrais-je vous faire maintenir dans la position irrégulière que vous occupez ici ; mais je crois franchement que cela n'en vaut pas la peine, pour le peu de temps qu'il nous reste à vivre ensemble. Quand partez-vous ?

— J'aurai ma feuille de route demain, je pense. Et ce qu'il y a d'pus rigolo, c'est que l'Martineau déménagera p't-être avant moi.

— Comment cela ?

— Eh ! oui. Figurez-vous, major, que l'adjudant a fait je n'sais quoi à la comtesse, et que sur la plainte de celle-ci, l'adjudant doit s'tirer les abatis demain, pas plus tard : C'est un planton de l'intendance qui vient de m'dire ça. Eh bien, là, vrai, j'donnerais pas ma place à c'te r'présentation d'la *filie de l'air* pour une avant-scène aux Délass-Com !...

— Bah ! fit l'amputé. Tout se disloque donc ? Mais, peut-être Martineau a-t-il de l'avancement,

— Pough ! d'l'avancement ! s'exclama Joblin en haussant les épaules. Du côté opposé au guide, major, vous pouvez en être sûr. Ya qu'à voir son nez : une vraie trompe, quoi. Connu !... si c'était de l'avancement, il aurait l'nez en trompette ?

David ne se fit pas expliquer par quels procédés d'induction Joblin en était venu à formuler cette théorie originale de l'influence de la fortune sur les proportions de l'appendice nasal. Son esprit était ailleurs.

— L'heure s'avance, songeait-il, où le dernier soldat français, valide ou non, aura quitté ce pays. C'est le commencement de la dissolution de bien des relations affectueuses : aujourd'hui Joblin, demain Edouard ; sans parler de ceux

qui demeureront sous ce beau ciel qui les a vus naître et qui auront eu une part de notre cœur dont il nese soucieront guère, peut-être, avant qu'il soit longtemps. Dieu seul peut dire si nous nous rencontrerons jamais plus dans cette vie, et dans le cas de l'affirmative, si ce sera avec le même plaisir...

— Major, cria tout à coup Joblin qui interprétait suivant son humeur le silence de David, faut pas vous attrister pour ça. Parole d'honneur ! ça n'en vaut pas la peine... Et pis, j'va vous dire, major... si vous faites d'l'attendrissement, foi d'Joblin, j'sens que j'vas lâcher les grandes eaux !

David sourit avec tristesse et tendit la main au brave garçon, qui se précipita sur cette main comme s'il avait résolu de la dévorer.

— Allons, dit-il avec une bonne humeur affectée, soyons hommes, morbleu ! Nous nous reverrons, Joblin, que diable ! ne sommes nous pas Parisiens tous les deux ?

— Vrai, major ! vociféra le troupié au comble de l'exaltation. Nous nous r'trouverons, hein ? C'est pas d'la blague ?

— Je vous l'promets. Et si...

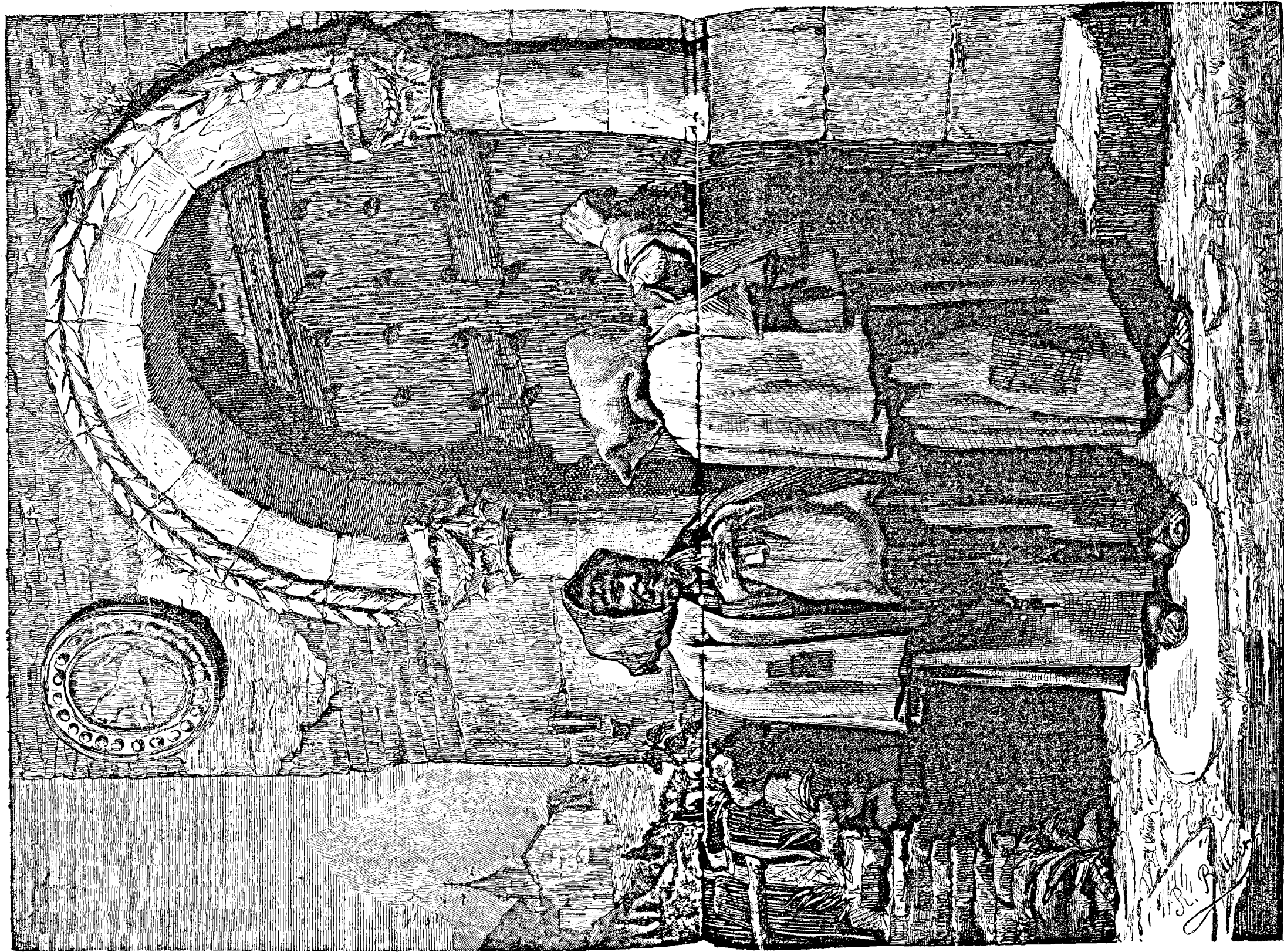
Mais ici le sergent-major fut interrompu de la manière la plus inattendue : Joblin s'était précipité sur lui et, joignant la parole à l'action :

— Tant pire, *zut* ! s'écriait-il. Faut que j'vous embrasse ! — Et à c'tte heure, ajouta-t-il en se redressant avec un geste tragique, c'est entre nous à la vie-z-à la mort ! D'mandez-moi tout c'que vous voudrez, major, que je m'coupe en six, que j'fasse un plongeon dans la poêle à frire à la mère Joblin, n'importe quoi... Je n'vous dis que ça !

XVIII

LOVE'S LABOURS LOST

David ayant insisté pour ne pas sortir avant le soir, s'excusant sur les précautions qu'exigeait sa position d'amputé, Edouard se rendit seul à la petite maison de la rue



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ESPAGNE. — Une porte de couvent aux environs de Tolède.

San Cristoforo, pour répondre à l'invitation à déjeuner dont il avait fait part à son ami et que celui-ci avait déclinée. Il s'y rendit une bonne heure d'avance, mais il était toujours le bienvenu, et le docteur Gourdin nous a d'ailleurs appris que l'étiquette était momentanément exilée des meilleures maisons de Crémone.

Giulia était seule au salon, ajoutant quelques points imperceptibles à une interminable broderie. Sa sœur Costanza était presque toujours enfermée dans sa chambre solitaire, qu'elle ne quittait guère maintenant que pour paraître à la table de famille. Giulia allait parfois l'y rejoindre; mais il était rare de trouver les deux sœurs réunies au salon. Quant à Mme Ansaldi, elle était en ce moment fort occupée à la cuisine, où elle présidait aux manipulations culinaires exigées par le déjeuner, mettant au besoin la main à la pâte. Le coup de sonnette d'Edouard ne la déranger pas, et quand elle sut que c'était lui, elle n'en fut que moins disposée à abandonner la place.

Le sous-lieutenant fut donc introduit. Giulia jeta au loin sa sempiternelle broderie et s'élança, en sautillant comme un oiseau, au-devant du visiteur.

Bientôt les deux jeunes gens, habitués d'ailleurs à un tête-à-tête que la candeur de Giulia et la délicatesse d'Edouard rendait sans danger — du moins à l'appréciation bienveillante, mais peut-être téméraire de Mme Ansaldi — se trouvèrent fort rapprochés l'un de l'autre dans un coin du sofa, avec l'intention d'y lire plus à l'aise et dans tout le recueillement nécessaire (Giulia à haute voix, Edouard mentalement) les plus belles *Méditations* de Lamartine, le poète favori de cette maison.

Giulia scandait admirablement les vers du poète. La lecture des vers est un art inconnu en Italie : on les *déclame*, on ne les *lit* point. Souvent cette déclamation, faite

d'une voix vibrante, ajoute à la richesse de la rime, à l'harmonie du rythme, donne à l'expression une valeur inattendue; mais il arrive aussi que la richesse efface l'élégance, que l'harmonie disparaît sous la boursouffure, que l'expression est outrée et par conséquent dénaturée, et c'est ordinairement le cas pour Lamartine. Mais la voix mélodieuse de la jeune fille prêtait aux accents du poète un charme de plus, au contraire, un charme dont le jeune officier se sentait pénétré jusqu'au fond de l'âme — sans que Lamartine y fût pour rien, peut-être. — Il s'agissait, en effet, pour Edouard Desvarenes, de la plus suave des mélodies, écrite sur des paroles quelconques dont il n'avait aucune envie de se tourmenter l'esprit.

Bercé par cette douce musique, le jeune homme avait totalement oublié le monde extérieur et ce qu'on est convenu d'appeler ses vulgarités. Le visage aussi rapproché que possible, à moins de contact, de celui de la belle lectrice, il s'enivrait avec délices et du parfum qui émanait d'elle et du son de sa voix. Son regard brûlant fouillait les boucles odorantes de sa chevelure épaisse et soyeuse, descendait vers la nuque, contournait un col d'albâtre, explorait la conque élégante et diaphane de l'oreille délicate et rose, revenait par le même chemin à son point de départ et recommençait aussitôt l'éternelle exploration.

La jeune fille lisait toujours, dans l'attitude du plus confiant abandon, s'interrompant seulement pour réclamer le secours d'Edouard, qui était censé jouer auprès d'elle le rôle d'une espèce de professeur, quand se présentait un idiotisme nouveau ou quelque-une de ces rares licences concédées à la poésie française par des règles étroites et peu conséquentes. Une fois, la difficulté qui surgit avait une importance telle que Giulia ne put se contenter d'une simple interrogation, et que,

abandonnant sa lecture, elle se retourna brusquement vers son professeur, occupé de « méditations » où Lamartine n'avait rien à réclamer, fixant sur lui ses beaux yeux interrogateurs, qui disaient aussi clairement que deux yeux peuvent le faire : « Il y a là un obstacle qu'il faut que vous m'aidiez à franchir toute affaire cessante. »

La soudaineté de l'attaque troubla profondément l'infortuné professeur, qui rougit, balbutia, et ne résolut point la satanée question, dont il n'avait d'ailleurs aucune idée. Que lui voulait ce regard clair, limpide, hardi comme l'innocence même? Il n'en savait rien. Ce qu'il savait, ou du moins ce qu'il apprit dans le moment même, c'est que ce regard d'enfant candide produisait sur son cœur enflammé l'effet d'une douche bienfaisante, mais qu'il n'était pas disposé à apprécier à sa juste valeur et qu'il eût préféré ne point avoir reçue ainsi, sans préparation.

— Eh bien ! vous ne dites rien ? insista la jeune fille.

— Que vous êtes charmante, Giulia ! répliqua l'officier, comme si c'était une réponse convenable à une pareille question.

— Vraiment ! fit l'élève d'un ton enjoué. Voilà une découverte bien soudaine !

— Oh !

— Permettez, interrompit le gracieux démon, qui ne se doutait certainement pas du feu d'enfer qu'elle attisait avec tant d'insouciance. Eclaircissons d'abord ce point-ci.

— Quel point ? demanda le sous-lieutenant offrant l'image de l'ahurissement le plus complet. Le... Ah ! oui... Mais je n'y suis pas du tout, en vérité.

Giulia regarda un instant le pauvre garçon, en souriant avec malice; et elle lui trouva sans doute un air si drôle qu'elle lui éclata de rire au visage sans la moindre retenue. Edouard s'attendait à tout, excepté à cette explosion d'hilarité presque inconvenante et que la

jeune fille eût jugée telle elle-même en toute autre circonstance; une expression d'amère tristesse se répandit sur son visage. Giulia cessa de rire.

— Pardon, dit-elle en présentant sa main au jeune homme, je suis folle; je n'ai pas pu m'en empêcher; mais si j'avais su vous attrister ainsi, je ne l'aurais pas fait.

Edouard s'empara avec avidité de la mignonne petite main qu'on lui offrait si gracieusement, comme un gage de sincère repentir, et la porta à ses lèvres; après quoi, n'éprouvant aucune résistance, il la retint captive dans la sienne.

— Oh! chère, chère Giulia... commença-t-il.

Et nul doute que son intention ne fût d'en dire beaucoup plus long; malheureusement, sur ce début plein de promesses, il fut interrompu par la voix d'une servante annonçant :

— *Il signor Baronio.*

Giulia se dégagea sans peine de l'étreinte du jeune officier pour aller à la rencontre du nouveau venu, auquel elle présenta son front. Celui-ci y déposa un baiser quasi paternel. Edouard, à cette vue, sentit frémir ses nerfs sous l'influence d'une rage jalouse et resta cloué sur la place, dans un état à faire pitié.

Le docteur Baronio était un grand jeune homme de vingt-cinq ans, ou du moins paraissant bien avoir atteint cet âge, il était maigre et son visage au profil aquilin, au front large, était d'une pâleur mate qui faisait vivement ressortir un cadre de cheveux d'un noir d'encre longs et bouclés : belle tête à faire émerger des plis d'une longue robe de docteur. Vêtu d'une façon moins imposante, en bon bourgeois comme vous et moi, c'était encore un fort beau garçon, de haute mine et de bonne tournure, quoiqu'insuffisamment dépouillé de la robe dont l'imagination la revêtait malgré tout. En ayant fini, pour le moment, avec Giulia, il marcha la main tendue vers l'officier français qui, revenu

de sa première stupéur, fit de son côté un pas ou deux à la rencontre de l'ennemi, et réussit à ne lui laisser rien voir, ou si peu que rien, du sentiment que sa vue lui inspirait et qui était bien différent du « vif plaisir » dont, par convenance, il consentit à faire étalage.

Le fait est que, jalousie à part, il était à peine possible d'être plus exaspéré que ne l'était Edouard contre l'importun qui venait rompre un si charmant tête-à-tête, cet importun fût-il son meilleur ami. On comprendra ce sentiment lorsqu'on saura que, pour la vingtième fois (en chiffres ronds), l'infortuné était sur le point extrême d'informer Giulia de l'intensité et de l'éternité de son amour, à la minute précise où le signor Baronio faisait son entrée! En dix-neuf occasions déjà, il avait été forcé, par de ridicules contre-temps, de s'arrêter au premier mot d'une confession complète et de reprendre le joug de plus en plus lourd du silence et de la dissimulation. Cette vingtième fois-ci, surmontant un malaise auquel ajoutait encore une vive appréhension ayant sa source dans le souvenir des dix-neufs échecs précédents, il allait enfin — il le sentait, il en était sûr! — prononcer les paroles irrévocables qui décideraient de toute sa vie en moins d'une minute!...

Tout à coup : — *Il signor Baronio!*
Amère dérision!...

Qu'on n'aille pas croire que le sous-lieutenant Desvarenes fût une espèce de Jocrisse amoureux d'une timidité ridicule, parce que, dans les occasions répétées que ses relations avec la famille Ansaldi lui avaient offertes, il n'était pas parvenu à faire connaître son amour à celle qui en était l'objet. Giulia, pour si développée qu'elle fût physiquement, n'était au moral qu'une enfant d'une candeur absolue; en outre, elle était étrangère : il fallait donc prendre bien garde d'alarmer cette candeur enfantine et en même temps venir au secours de cette

ignorance relative par un choix d'expressions sur la valeur desquelles la jeune fille ne pût se méprendre, choix fort délicat et fort laborieux dans un cas semblable. Sans doute, quand il s'agit d'une aventure vulgaire avec une jolie femme, étrangère ou non, il n'y a guère à s'inquiéter des nuances : on s'entend à demi mot et souvent à moins — ou pas du tout. Mais dans le cas de notre pauvre ami, c'était tout le contraire, et il sentait qu'une quantité de phrases fort entortillées (pour les rendre plus claires) lui serait indispensable pour exprimer sa pensée, et que ces phrases, françaises ou italiennes, devraient être construites et assemblées de manière à amener, par gradation insensible, l'aveu qui lui brûlait les lèvres et n'en pouvait sortir. Nous avons vu quel effet avait produit sur Giulia le trouble du jeune homme, et l'on conviendra que même une compatriote qui accueillerait de cette façon un aveu aussi éloquent, quoique muet, serait une conquête difficile, sans le secours du temps, pour un amant passionné mais animé des sentiments les plus purs.

Peu après l'arrivée du D^r Baronio, Giuseppe Ansaldi apparut à son tour, apportant un peu de baume à la blessure du malheureux sous-lieutenant. Giuseppe, le frère de Giulia! c'était nécessairement un ami. — Est-ce que le frère de la femme qu'on aime, fût-il le plus vilain singe ou le plus abject coquin du monde, n'est pas toujours un ami? Il n'a rien fait pour mériter cette amitié, qui durera peu, vraisemblablement, mais en attendant il en jouit sans réserve et peut la mettre à contribution autant qu'il lui plaira.

C'était, ma foi! un joli garçon que Beppo Ansaldi, et le coquet uniforme de bersagliere, qu'il portait fièrement, lui allait à ravir; aussi ne le quittait-il qu'à la dernière extrémité : pour se coucher, je suppose. Encore aujourd'hui, quand mes souvenirs me rappellent

Beppo, ils ont soin de me le présenter revêtu de sa tunique sombre, les jambes serrées dans de hautes guêtres de cuir et le chef couvert du chapeau tyrolien orné de plumes de coq. C'est que, privé de ces attributs guerriers, Beppo n'était qu'un joli garçon comme les autres, sans rien qui le distinguât de la foule des jolis garçons italiens, qui est nombreuse et par conséquent peu remarquable.

Le déjeuner ne fut pas bruyant, ni même très gai ; une espèce de contrainte semblait peser sur les convives, et sans les provocations de Giulia, il n'est pas sûr qu'il ne se fût passé dans le plus morne silence. Au dessert, le jeune bersagliere raconta quelques anecdotes militaires et, mais avec réserve, quelques épisodes du champ de bataille dont il avait été témoin ou acteur, en évitant avec un soin qui, de sa part, semblait exagéré, toute allusion trop personnelle. Edouard lui fit écho, en apportant à la conversation son propre contingent de récits guerriers. Quant au docteur, il lui fallut bien exprimer le regret d'avoir été retenu loin des champs de bataille par des devoirs impérieux. La conversation avait pris dès lors une certaine animation, et sauf Costanza, absorbée par ses propres pensées, tout le monde y prenait une part plus ou moins grande.

Giulia s'enthousiasmait aux récits des deux soldats, et le sous-lieutenant remarqua avec joie que son rival, le docteur, passait du même coup au second plan. Mais, ayant cru en devoir tirer avantage et s'étendre inconsidérément sur l'attrait qu'exercent toujours en semblable circonstance les fonctions remplies hors de la portée des engins de guerre les plus perfectionnées, il eut la mortification de voir la jeune fille prendre avec beaucoup de chaleur la défense du médecin. Elle démontra que celui qui reste, volontairement ou non, à respirer la pestilence des hôpitaux court un danger tout aussi réel, tout aussi terrible

que celui qui affronte l'ennemi (démonstration sujette à controverse), et s'offrit à faire le serment que Baronio (proposition infiniment moins contestable) fût parti joyeusement avec son frère et... et un ami commun, si des considérations de la nature la plus sérieuse, que son titre de docteur en médecine expliquait suffisamment, ne l'eussent empêché.

Le jeune médecin remercia du regard son gracieux et enthousiaste avocat, tandis qu'Edouard, déconfit, contemplait le fond de son assiette avec l'admiration soutenue d'un amateur de faïences italiennes.

Costanza, qui avait fait jusque-là bonne contenance, fondit en larmes tout à coup, à la péroraison du brillant discours de sa jeune sœur. Elle avait courageusement lutté contre les souvenirs poignants évoqués surtout par les récits de son frère, si réservés qu'ils fussent, et à bonne intention ; mais elle n'y put tenir plus longtemps. Elle se leva donc, pâle et chancelante, cachant dans son mouchoir son beau visage inondé de larmes, balbutia quelques mots d'excuse et quitta la salle à manger, suivie de sa mère.

L'ami commun auquel la pétulante Giulia, emportée par son sujet, avait fait involontairement allusion, s'appelait naguère, Alessandro Gozzi. Il était parti dès le début de la guerre avec Beppo, son ami, avait revêtu le même uniforme que lui, avait combattu dans le même rang. — mais n'était pas revenu avec lui. Sandro était fiancé à Costanza, dont la vie désenchantée et sans but était condamnée à se traîner péniblement désormais à travers le tumulte des foules indifférentes et la succession monotone des longues et vides années.

— Pauvre sœur ! murmura Giulia, profondément remuée.

— Oui, pauvre sœur ! pauvre Costanza ! appuya chaleureusement Beppo, tandis que Baronio l'accompagnait dans sa retraite d'un regard sympathiquement attristé.

Le silence succéda à cette double exclamation, un silence que personne ne semblait disposé à rompre, tant l'incident douloureux qui venait de se produire avait fait une impression profonde. Mme Ansaldi reparut après une courte absence. Bien qu'un sourire rassurant détendit légèrement ses lèvres pâles, la pauvre mère souffrait visiblement et semblait vieillie de plusieurs années en un instant. Elle pria l'officier français, le seul hôte étranger qu'elle eût à sa table, d'excuser l'émotion soudaine que son enfant n'avait pas eu la force de réprimer, en lui donnant sur les causes de ce profond chagrin quelques renseignements sommaires, qu'Edouard accueillit presque les larmes aux yeux, tant il y compatissait franchement.

— C'est une triste histoire, signora dit Mme Ansaldi en terminant. La patrie exige de ses enfants de bien douloureux sacrifices ; s'y soumettre est un devoir sacré, accepté avec courage, avec joie. Costanza n'a jamais fait entendre de vaines récriminations, et son chagrin a été plus fort que sa volonté, aujourd'hui pour la première fois ; mais je la connais : elle en mourra !

L'héroïque matrone aurait pu ajouter que, si elle n'avait pas succombé elle-même à une douleur presque semblable et non moins profonde, c'est qu'elle était mère aussi bien que veuve.

HECTOR GAMILLY.

HISTOIRE DES FLEURS

LA VIOLETTE

Peu de fleurs de rhétorique valent une violette, et c'est la saison des violettes ; un mot donc de cette fleurette mignonne au parfum si doux.

Très recherchée de tout temps, la violette était pour les Grecs et les anciens Celtes le symbole de l'innocence et de la virginité. Ils en décoraient la couche de la mariée et le

cerceuil de la jeune fille enlevée aux caresses de sa mère.

Les belles Athéniennes paraient leurs cheveux de guirlandes de violettes et leur sein de bouquets odoriférants. La vallée de Tempé fournissait en abondance les violettes les plus parfumées, et les paysans apportaient chaque matin, aux marchés d'Athènes, des corbeilles de ces fleurs aimées.

Rien n'est charmant comme la violette mythologique.

La nymphe Io, aimée d'Apollon, résiste à ses instances. Le fils de Jupiter et de Latone la métamorphose en violette. Depuis lors, la modeste fleur fuit l'éclat du jour. Elle est devenue l'emblème de la pudeur et se dérobe aux regards des profanes.

Vulcain, ce dieu laid et contre-fait qui reçut de son père Jupiter le coup de pied qui le rendit boiteux, ne pouvant se faire aimer de Vénus, sa femme, se couronna de violettes, et la déesse des Grâces, sensible au parfum de ces fleurs, eut un moment de tendresse pour Vulcain, malgré sa laideur repoussante.

Dans l'art culinaire, la violette est d'un usage très fréquent. On compose des liqueurs, des sorbets, des conserves, des glaces, des marmelades, des bonbons et des bouquets sucrés à la violette.

Dans l'industrie de la parfumerie, la violette est encore aujourd'hui l'eau de senteur à la mode. L'achat de cette fleur, pour les besoins du commerce de la parfumerie de Provence, donne lieu à d'importantes affaires. La violette double, celle dite de Parme, la plus recherchée, abonde dans les bois ; elle est en outre très cultivée.

C'est à Grasse principalement que sont dirigés les envois de ces fleurs, transportées par quintaux dans de grandes corbeilles, provenant des jardins et des vallées des départements du Var, des Alpes-Maritimes, etc.

E. D.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins

Dans un temps où les améliorations dont est capable l'internat de nos lycées forment le sujet de vives discussions, il convient de signaler l'initiative prise par les anciens élèves du lycée de Châteauroux.

Sur la proposition du proviseur, ils ont voté un prix annuel de cent francs, en livres, pour le maître d'études qui, durant l'année, aura tenu le mieux ses élèves avec le moins de punitions. Ils ont en outre mis à la disposition du lycée une somme d'argent pour l'acquisition de jeux destinés à développer la force et l'adresse. Deux excellentes mesures qui mériteraient de trouver des imitateurs.

*
**

Le Comité d'anciens compagnons, confrères ou élèves d'Eugène Despois, réunis pour élever un monument modeste, mais digne de cette mémoire, s'est constitué sous la présidence de M. Etienne Arago.

Les souscriptions sont reçues à la librairie Germer Baillière, 108 boulevard Saint-Germain.

*
**

On vient de vendre la collection d'autographes d'artistes et d'écrivains célèbres, anciens et modernes, provenant de la succession de M. Emile Cottenet, secrétaire général de la chambre de commerce de Paris,

Une lettre de Velasquez, la seule et unique qui existe dans les collections particulières, a été poussée jusqu'à 2,350 francs.

Une lettre de Louis XIII — à son garde des sceaux, le félicitant d'avoir fait saisir les exemplaires de *Petrus Aurellus*, ouvrage dirigé contre les jésuites — a été vendue 200 fr. ; une supplique du peintre Louis David aux membres de la convention, pour solliciter sa mise en

liberté provisoire, a été vendue 180 francs.

La commission municipale dite des « Jeunes bataillons », après avoir pris des renseignements sur l'organisation du premier bataillon, formé dans le 5^e arrondissement, a décidé d'équiper immédiatement cette petite troupe. Les fusils seront remis au fur et à mesure de leur fabrication, qui se poursuit très activement. Incessamment, la commission ira assister aux manœuvres. Elles ont lieu le matin, de sept heures à huit heures et demie, sur le boulevard Arago, sous la direction d'un chef de bataillon de l'armée territoriale secondé par quatre professeurs de gymnastique.

La commission a décidé la création, dans chaque mairie, d'une « caisse de jeunes bataillons ». Un comité spécial, composé du maire, des conseillers municipaux, de délégués cantonaux et de notabilités de l'arrondissement, s'occupera de créer des ressources au profit de cette caisse, dont l'objet est de fournir des uniformes aux enfants qui ne sont pas en situation de les payer. On se souvient, en effet, que la Ville donne seulement le fusil, et qu'en principe l'habillement reste à la charge des familles. Le prix de cet habillement ne dépassera pas 14 francs.

**

Tous les ans, quelques jeunes Chinois ayant commencé leur instruction à l'arsenal de Fou-Tcheou, dans leur pays, viennent l'achever en Europe. L'année dernière, ils sont allés en Angleterre ; ceux de cette année resteront en France. Ils ont été présentés, au nombre de huit, au Président de la République par M. Gicquel, l'ancien directeur de l'arsenal de Fou-Tcheou.

Après avoir passé quelques mois dans des lycées de province pour compléter l'étude de notre langue, ils entreront dans des écoles spéciales à l'art militaire où à la science de l'ingénieur. Ce sont des jeunes gens de quinze à seize ans, choisis

parmi les plus intelligents ; quelques-uns de leurs compatriotes, qui ont fait partie d'une mission précédente, ont remporté de grands succès à l'École des mines et à l'École du génie maritime ; l'un d'eux, nommé Ma-Kien-Tchong, après avoir passé les examens des deux baccalauréats, a même soutenu victorieusement sa thèse de licencié en droit.

*
**

Le docteur Schliemann poursuit activement ses fouilles troyennes autant que le temps le lui permet. Le firman qu'il a obtenu l'autorisant à étendre ses recherches à toute la Troade, il ne se bornera pas aux fouilles d'Hisarlik, mais explorera minutieusement aussi les environs de Balli-Dagh, où l'antique Troie, suivant la théorie de Le Chevalier, devait être située.

*
**

C'est le 14 juillet prochain que sera inauguré le monument élevé sur le tombeau de Michelet, au cimetière du Père-la-Chaise.

M. Mercié a été chargé des travaux de sculpture.

*
**

Une correspondance de Constantinople nous apprend que le colonel d'Etat-major turc Djevad-Bey a entrepris une publication qui a pour titre : *Etat militaire ottoman depuis la fondation de l'empire jusqu'à nos jours*.

Le premier volume vient de paraître. Il traite de l'organisation du corps de janissaires, et de son histoire depuis sa création jusqu'à sa suppression. Le second volume est accompagné d'un album comprenant 311 figures, reproduction des costumes des janissaires, de leurs armes des emblèmes de diverses sortes, de leurs tentes, etc. C'est une œuvre consciencieuse qui donne un grand nombre de renseignements et de documents inédits, et sera utilement consultée pour les études historiques et militaires. L'ouvrage

comprendra en tout dix volumes et vingt-deux livres, présentant l'ensemble et les détails de l'ancienne organisation et de l'organisation actuelle.

Cette publication est une véritable rareté, car les études scientifiques et littéraires sont mal appréciées en Turquie, et il faut un véritable courage pour s'y livrer, à plus forte raison quand il s'agit d'études de cette importance.

*
**

Ecole Galin-Paris-Chevé. Cours de musique vocale, le soir, à huit heures et demie, les mardis et vendredis, passage des Panoramas, galerie Montmartre, 30 ; 10, rue Keller école communale ; 59, avenue des Gobelins. Les lundis et jeudis : mairie du 4^e arrondissement, Hôtel-de-Ville mairies du 14^e arrondissement, Montrouge. Les lundis et mercredis, 2, rue de Pont-de-Lodi, école communale.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

—

Eudamidas de Corinthe, raconte Lucien, avait pour ami Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone ; il était pauvre, mais ses amis étaient à leur aise. En mourant, il fit un testament qui paraîtra ridicule à bien des gens, mais qu'admireront toujours ceux qui connaissent à fond le prix de l'amitié. Ce testament était ainsi conçu : « Je lègue à Arétée, ma mère à nourrir, et je le prie d'avoir soin de sa vieillesse. Je lègue à Charixène, ma fille à marier et à doter le mieux qu'il pourra. Si l'un d'eux vient à mourir, que l'autre prenne la part du défunt. »

On pense si on se moqua et du testateur et des légataires. Et pourtant, ceux-ci, dès qu'ils eurent connaissance du testament de leur ami, s'empressèrent d'en accepter toutes les dispositions. (Ben.)

Les gens en place ne sont vantés que par leur parti, et leur parti est un ramas de favoris si méprisables, que cela fait mal au cœur de penser qu'on ait la petitesse de se résigner à les servir. Ainsi, un grand nom n'est jamais que celui d'une secte ; et les membres de cette secte ne sont, à proprement parler, que de magnifiques coquins. (Lord Lytton)

Les souvenirs sont comme une langue morte, qu'on sait personnellement, et qu'on ne parle guère à deux. (Philippe Gerfaul)

Les âmes des empereurs et des savatiers sont icctées à mesme moule : considerant l'importance des actions des princes et leur poids, nous nous persuadons qu'elles soient produictes par quelques causes aussi poissantes et importantes ; nous nous trompons : ils sont menez et ramenez, en leurs mouvements, par les mesmes ressorts que nous sommes aux nostres... (Montaigne)

Les lois sont comme les toiles d'araignées : l'insecte faible qui y tombe est enveloppé ; un plus fort les brise et s'échappe. (Solon)

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenaient que par la grandeur de leur ambition, non par celle de leur âme, et qu'à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes. (Le Rochefoucauld)

Méprise l'homme orgueilleux qui a honte de verser des larmes. (Young)

Tel qui affecte d'être toujours sérieux, est plus comique qu'il ne pense. (Rivière-Dufresny)

Les méchants font quelquefois de bonnes actions. On dirait qu'ils veulent voir s'il est vrai que cela fasse autant de plaisir que le prétendent les honnêtes gens. (Chamfort)

La gloire des orgueilleux et des méprisants finit dès qu'ils ont le dos tourné (Shakespeare)

Le Gérant : A. JOLLY.

Quel est le Parisien qui n'ait pas exploré les côtes de Normandie et de Bretagne ? C'est l'excursion la plus ravissante qu'on puisse faire, l'été, au moment de la saison balnéaire. Un conseil, cher lecteur : en passant à Fécamp, n'oubliez pas de visiter la magnifique usine de la *Bénédictine*, la fine liqueur si appréciée des gourmets, si précieuse aux estomacs paresseux. Cette usine est à la fois imposante et pittoresque, M. Legrand, l'habile directeur, vous servira gracieusement de cicerone, et tout en vous faisant visiter jusqu'aux moindres détails, vous offrira un verre de sa bien-faisante liqueur.

C'est là aussi que se fabrique l'*Alcool de menthe des Bénédictins*, si utile comme anti-septique eau de toilette et dentifrice, ainsi que l'*Eau de mélisse des Bénédictins*, dont la réputation est universelle. (Dépôt à Paris, 76, boulevard Haussmann.)

LE DOCTEUR CHOFFÉ
Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. -- Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
rendre une bout. au repas contre GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELLE

GRAND DÉPOT
DE
PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX
21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS
LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT
Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo-lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie
Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

SIROP
du D^r
led
Coqueluches
Bronchites
Insomnies
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR
Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON
Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE
Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881
Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes
GUÉRIES PAR LES
PILULES JULES SIMON (d'Alger)
à l'*ARENARIA RUBRA* (d'Afrique)
Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre la *Catarrhe vésical* aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la *Dysurie*, la *Cystite*, la *Gravelle urique*, les *Coliques néphrétiques*, la *Goutte*, les *Rhumatismes*, etc. Prix : 3 fr. 50 la boîte
Pharmacie JULES SIMON, 2, rue de la Lyre, à ALGER
et dans toutes les pharmacies.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIBBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-simile de la signature *J. Libbig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toiles
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIS DU BLANCHISSAGE
EN PAPIER très-solide
la douz. 1.75
6 - 9 fr.
12 - 16 fr.
Port 40^g par douz.
Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30
Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré
M^{re} GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

RECOUVERTE de Toile
la douz. 2 fr.
6 - 41 fr.
12 - 21 fr.
franco p^r 25 fr.

SÉNAT
Bords repliés

Récompense nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX
APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

Seul remède **PHTHISIE** à tous les degrés.
GUÉRISSENT RAPIDEMENT
Toux opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Engorgements pulmonaires.
Le flacon : 3 fr. franco par la poste
105, rue de Reines, PARIS
ET LES PHARMACIES
Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris, - J.-V. Wilhem, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

Comptoir Général

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

9, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 9, PARIS

(AU COIN DE LA RUE DU SENTIER)

Magasins les plus Vastes & les Mieux Assortis

LUNETTERIE, OPTIQUE, MATHÉMATIQUE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVREURIE, ARGENT ET MÉTAL BLANC, BRONZE, MARBRE, IMITATION,
SUSPENSION, LUSTRE, LAMPE, GARNITURE DE FOYER.

30% AU-DESSOUS DES PRIX CONNUS

(Envoi franco des Tarifs-Albums sur demande affranchie)

ARTICLES DE MÉNAGE & DIVERS
(Extrait du Catalogue des 31 Rayons)

Hydrothér.
Baignoires à gorge zinc poli avec soupape dep. 42 fr. la pièce.
Baignoires à gorge zinc peint avec appareil fixe — 100 fr. la pièce.
Appareils hydrothérapiques à pression — 195 fr. la pièce.
App. hydro-hygién. plants, de voyage, syst. G. Hozerian, brev. S. G. D. G. — 145 fr. la pièce.

Appareils Econom.
Lessiv. à cour. avec ou sans foyer, nouv. syst. brev. S. G. D. G. — 12 fr. la pièce, s. foyer.
Timb. à gl. 55^o/₁₀₀, p'cons. les alim. — 75 fr. la pièce.
Barattes chêne, forme tonneau. — 25 fr. la pièce.

Membres
Ameub. ottom. recouv. cretonne comp. de: 1 canapé, 2 faut. et 4 chaises décor. — 180 fr. l'ameub.
Toilettes, chêne ciré, 0^o, 65 à résér. et effet d'eau, dessus marb. cuv. faïence — 135 fr. la pièce.

Voyages
Malles de dames, 2 châssisnoires. — 11,50 la pièce.
Malles de dames fines, 2 châseis, recouv. parchemin 0^o70 — 75 fr. la pièce.
Valises toile grise (dite réserv.) — 8,75 la pièce.
Valises placage, recouv. parchemin, 0^o50 — 18 fr. la pièce.
Valises peau de porc, coins nickelés, 0^o55 — 24 fr. la pièce.
Voitures d'enfants, garn. moleskine tendue — 14,50 la pièce.
Voit. d'enfants, tourn. capit. à perles, roues caoutch. avec ombrelle — 100 fr. la pièce.

Écuries
Stalles d'écurie, chêne, panneaux platane, à volutes — 140 fr. la p.
Râteliers en fer hexagone bronzé — 27 fr. la pièce.
Couv. outil rayé pour chevaux — 11,50 la pièce.

COLLECTIONS RÉUNIES des ARTICLES de MÉNAGE, JARDIN, CHAUFFAGE etc.

31 RAYONS DE VENTE

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, Paris.

MOBILIER COMPLET

Envoi du Catalogue Prix fixe Marqué

INSTALLÉ EN APPARTEMENT AU 2 ETAGE

Ameublements de kiosques, Ronds-point, Pelouses, Jeux,
Outils, Pompes, Tuyaux, Caoutchouc, etc.

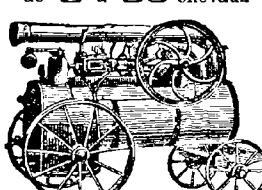
ARTICLES DE JARDINS
(Extrait du Catalogue des 31 Rayons)

Sièges
Bancs de jar. 3 lam. dep. 9 f. la p.
Bancs dits square... dep. 18 50 la p.
Bancs dits square, à tente abri. brev. S. G. D. G. dep. 120 » la p.
Chaises pliantes, fer et bois, peint. jonc depuis 3 75 la pièce.
Chaises en fer et bois, peinture verte, dep. 4 fr. la pièce.
Chaises en fer, siège à ressorts, peinture jonc. dep. 8 fr. la pièce.
Chaises en fer, dossier à X siège canné, p^o jonc. dep. 7 40 la pièce.
Chaises en rotin, cannage indien, à médaillon, grand modèle dep. 12 50 la pièce.
Flaneuses pliantes, siège et dos. cannés, bois vernis dep. 30 fr. la pièce.

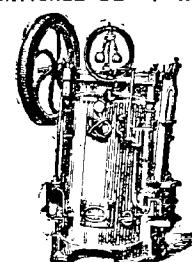
Ameublements
Tables rondes perfor., avec parasol coutil rayé, dep. 58 francs la p.
Tables en rotin, cannage indien, avec parasol monture cuivre, 2^o, 25 diamètre avec rideau dep. 184 francs la pièce.
Fauteuil à tête de repos, façon bambou verni, toile rayée dep. 13 75 la pièce.
Gradins pour fleurs, tout fer et fer et bois art. peints dep 10 fr. la p.

Ornements, div.
Bains de mer en osier, 1 pl. dep. 10 francs la pièce.
Socles en fonte orn. bronze argent. dep. 21 francs la pièce.
Coupes en fonte bron. dep. 6 75 la p.
Vases en fonte, mod. riche, bronze argent, dep. 42 francs la pièce.
Grillag. mécan. galvan. 3 tors. larg. 0^o, 80 dep. 0,40 c. le m: cour.
Stores bois, peint. verte, larg. 1^o dep. 1,40 le m. cour.
Tondeuses archimédiennes p^o le gazon 0.20 dep. 60 frs. la pièce.

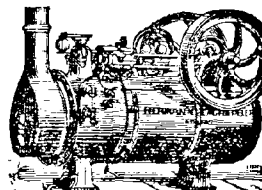
MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX



MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 8 à 50 chevaux



Toutes ces Machines sont prêtes à livrer

Envoi franco des Prospectus détaillés

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

27 AVRIL 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

2^e ANNÉE

N^o 65 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

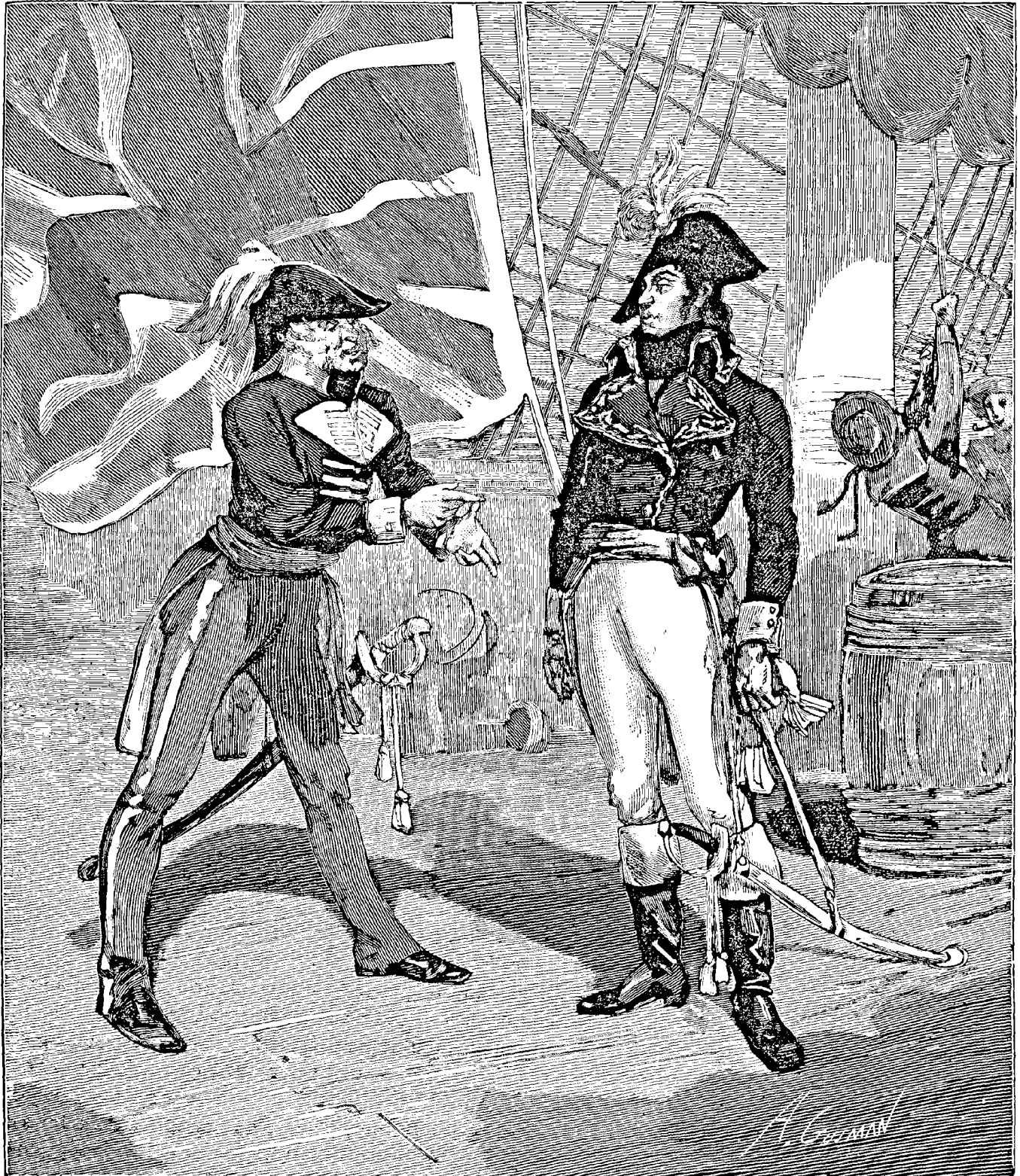
BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ETRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — Le général Desaix. — Réunion annuelle des sociétés savantes des départements : section d'archéologie et d'histoire. — Les Institutions disparues : Gardes nationales et milices bourgeoises (suite). — Question d'enseignement : Les cours d'adultes. — Les monuments de Paris : L'hôtel des Invalides. — Nord et Sud : Une soirée au palais Marazza. — Nouvelles

de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — Le Général Desaix : « Je ne vous demande rien, lui répartit le général... ». — Portrait du général Desaix. — Monuments de Paris : l'hôtel des Invalides sous Louis XIV. — Invalides occupés de jardinage.



LE GÉNÉRAL DESAIX. — Je ne vous demande rien lui répartit l'illustre général (p. 194, col. 3).

LE GÉNÉRAL DESAIX

« De tous les généraux que j'ai eus sous moi, disait Napoléon, Desaix et Kléber ont été ceux qui avaient le plus de talent ; surtout Desaix, parce que Kléber n'aimait la gloire qu'autant qu'elle lui procurait des richesses, et méprisait toute autre chose. Desaix ne rêvait que la guerre et la gloire. Les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui ; il ne leur accordait pas même une seule pensée. C'était un petit homme « un air sombre, à peu près d'un pouce moins grand que moi, toujours vêtu avec négligence, quelquefois même déchiré, méprisant les jouissances et même les commodités de la vie. Plusieurs fois, lorsqu'il était en Egypte, je lui fis présent d'un équipage de campagne complet, mais il le perdait aussitôt. Enveloppé dans un manteau, Desaix se jetait sur un canon, et dormait aussi à son aise que s'il eût été couché sur l'édredon. La mollesse n'avait pour lui aucun charme. Droit et honnête dans tous ses procédés, les Arabes l'avaient appelé le *juste Sullan*. La nature l'avait formé pour faire un grand général. »

C'est à Saint-Hilaire d'Ayat, près Riom en Auvergne, que naquit le 27 août 1768, Louis-Charles-Antoine Desaix (plus exactement *des Aix*) de Voygoux, d'une famille noble qui, depuis plusieurs générations, suivait la carrière militaire. Il venait d'achever ses études à l'école d'Efflat, lorsqu'il entra en qualité de sous-lieutenant au régiment de Bretagne.

Nommé, en 1791, commissaire des guerres, il fut peu de temps après élevé au grade d'aide-de-camp du général Victor de Broglie. La guerre vint alors lui donner occasion de se distinguer. Il obtint un avancement rapide, et se fit remarquer surtout à Lauterbourg, où une balle lui ayant percé la joue, il ne voulut pas quitter le champ de bataille, ni se faire

panser avant d'avoir rallié les bataillons en désordre.

Nommé successivement général de brigade et de division (1796), il fut un des lieutenants de Moreau et enleva Offenbourg au corps du prince de Condé ; ensuite il contribua beaucoup au bon ordre avec lequel s'exécuta la retraite de Bavière, et fut chargé par Moreau de la défense du fort et du pont de Kehl ; il combattit à ce poste avec tant de vaillance et de talent, que l'archiduc Charles dut renoncer à toute tentative sur ce point. Son intelligence et sa bravoure lui acquirent dès lors l'entière confiance de ses soldats.

A peine le traité de Campo-Formio avait-il préparé la paix entre l'Autriche et la France, que Bonaparte, partant pour l'Egypte, demanda Desaix pour l'un de ses compagnons. Après avoir défait les Mameloucks à Chébroiss et remporté sur Mourad-Bey une victoire qui le rendit maître de la Haute-Egypte, il fut chargé du gouvernement de ce pays ; chaque jour, il lui fallut livrer de nouveaux combats, et gagner chaque portion de terrain par un nouveau triomphe. Vainqueur à Aba-Grigé, à Sédiman, à Fayoum, à Samanhout, à Kéné, à Aboumana, à Benout, à Cosséir, les ennemis étaient sans cesse battus mais non détruits ; ils renaissaient à l'approche de chaque village, où les paysans couraient en armes se réunir aux débris de l'armée vaincue.

C'est alors que le brave Desaix fit surtout preuve de prudence et d'habileté. Il eut à surmonter de terribles obstacles : la chaleur excessive du climat, le manque d'eau et souvent d'aliments, l'ignorance des lieux et des dispositions, un peuple entier animé par les plus fortes passions de l'homme, la vengeance et le désir de conserver son culte ; à force d'art et de valeur, il finit par avoir raison des chefs Arabes et Egyptiens. Elphi-Bey fut repoussé, le Chérif-Han perdit la vie à Benout, Mourad Bey fut forcé d'aller se réfugier jusqu'au dessus des cataractes du Nil.

Après le traité d'El-Arisch, qu'il conclut avec les Anglais et les Turcs, Desaix s'embarqua pour la France, accompagné d'un officier anglais chargé de faire respecter la convention ; mais, au mépris du droit des nations et de toute justice, l'amiral Keith l'arrêta à Livourne où il le retint un mois prisonnier. Avec une amère ironie, ajoutant l'insulte à la déloyauté, l'amiral osa lui attribuer un fr. pour la dépense quotidienne de sa table, comme aux simples soldats, arguant des principes d'égalité si fort en honneur en France.

« Je ne vous demande rien lui répartit l'illustre général français, que de me délivrer de votre présence ; faites, si vous voulez, donner de la paille aux blessés qui sont avec moi : j'ai traité avec les Mameloucks, les Turcs, les Arabes du Grand-Désert, les noirs du Darfour ; tous respectaient la parole qu'ils avaient donnée, et ils n'insultaient pas des hommes dans le malheur. »

Cependant, Desaix fut rendu à la France, à l'instant même où le général Bonaparte, devenu premier consul, volait en Italie. Il se hâta de le rejoindre, et fut nommé commandant de deux divisions de l'armée dite *de réserve*.

Un tiers de l'armée française était hors de combat, lorsque le corps sous les ordres de Desaix arriva sur le champ de bataille de Marengo, malgré une marche forcée de dix lieues, sous le feu de l'artillerie ennemie qui le foudroyait. Il forma ses soldats en colonne serrée, et, tournant San-Stefano, il débouchait sur le flanc de l'ennemi lorsqu'il fut frappé d'une balle au cœur, le 25 prairial an VIII (14 juin 1800). Il fut tué raide, et ne put prononcer les belles paroles qu'on lui a prêtées.

Son corps, transporté en poste à Milan, y fut embaumé, et le gouvernement français ordonna son transfert dans l'hospice du mont St-Bernard, où un monument lui serait élevé.

Plus tard, deux autres monuments ont été élevés à sa mémoire :

sur la place Dauphine et sur la place des Victoires, à Paris. MM. Garat et Lavallée l'ont célébré dans des éloges funèbres qui ont été imprimés. En 1800, M. Simien Despréaux a publié un *Précis de la vie et éloge funèbre du général Desaix*.

On a imprimé aussi, en l'an X, une notice in-12, sur la vie de ce général, à qui M. de Fontanes a consacré ces quatre vers, chantés à Paris dans la fête du 14 juillet 1802 :

Tu meurs, brave Desaix ! tu meurs ! ah !
 [peux-tu croire
 Que l'éclat de ton nom s'éteigne avec tes
 [jours ?]
 L'Arabe en ses déserts s'entretient de ta
 [gloire]
 Et ses fils à ses fils la rediront toujours.

VICTOR CHABERT.

RÉUNION ANNUELLE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS

SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

Dans la section d'archéologie et d'histoire, comme dans celle des sciences, les malencontreuses innovations apportées par l'administration, d'accord avec le comité des travaux, sont fort mal accueillies. Les délégués des sociétés départementales protestent contre l'imposition d'un programme qui leur ôte toute indépendance. Ils ne veulent pas travailler à « la tâche » ; ils ne sont plus à l'école et n'admettent point qu'on leur « donne des récents. »

M. L. Delisle, président de la section, a fort à faire pour calmer ces susceptibilités, et bien entendu, il n'y parvient pas.

Autre complication : Les Sociétés de Paris ont été invitées au congrès, puisque congrès il y a, et la plupart d'entre elles, n'ayant aucune place marquée au programme, demandent ce qu'on leur veut. La Société de législation comparée réclame la création d'une section spéciale des sciences morales et politiques. La demande n'est pas déraisonnable :

on a bien créé une section des beaux arts ! Mais à force d'élargir le cadre, il est à craindre qu'on arrive à ne savoir comment le remplir ; et à force de réglementer, on finira par avoir une réunion de fonctionnaires débitant des lieux communs officiels ou un concours de prix sur des sujets donnés, rien de plus.

On ne peut nier que les tendances actuelles, si elles persistent, dénatureront complètement le caractère de l'institution. Qu'on crée d'autres réunions à côté de celles des « Sociétés savantes des départements, » rien de mieux ; mais qu'on se hâte de faire cesser un mécontentement qu'il eût été mieux de prévenir, et dont les résultats sont faciles à prévoir.

L'état des esprits est tel que, dans la réunion préparatoire, le président ayant inutilement prié deux fois l'assemblée de désigner les quatre assesseurs qui doivent se joindre aux membres du comité, en est réduit à les désigner lui-même. Sur quoi, commencent les travaux. M. L. Delisle donne la parole au premier lecteur inscrit, suivant le programme, pour une communication relative aux monuments des époques carlovingiennes.

M. Grellet-Balguerie expose les résultats de l'exploration qu'il a faite de l'église de Germiny, dans la Gironde. Cet édifice renfermerait à l'appréciation de M. Grellet, des monuments qui remonteraient au sixième siècle ; par exemple, une figure nimbée et crucifère, celle de saint Benoît, suivant l'auteur, peut-être celle du Christ, suivant d'autres. A cette époque, M. Grellet rattache une tête grimaçante sculptée dans un mur, plusieurs inscriptions, enfin un beau reliquaire de cuivre doré et estampé.

Les dates et les attributions proposées ont été vivement combattues.

M. Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn et-Garonne, que nous retrouverons plus loin, présente à l'appréciation

du congrès une bague qu'il croit être du huitième siècle : elle a été trouvée dans un tombeau, à Meauzac près Montauban. Ce bijou est remarquable par sa forme et son chaton formé d'une boule d'émail gris à paillons dorés, enchassée dans une couronne d'argent, reliée à une verge d'or en torsade. Dans l'émail sont sertis en relief sept grenats.

L'attribution faite pour M. Forestié n'est pas contestée. M. Mabelion compare cette bague à des bijoux carlovingiens dont il a publié le dessin.

M. Ramé, membre du comité, prend ensuite la parole et explique les motifs qui ont décidé le comité à poser la question relative aux monuments des époques carlovingiennes. En l'absence de documents écrits, on ne saurait préciser l'état de l'art à ces époques. M. de Caumont a cité quatorze édifices carlovingiens, mais sur ce nombre, onze n'ont pas de date certaine et trois sont des dixième et onzième siècles : Germiny, la basse œuvre de Beauvais, la Couture du Mans, cette dernière rebâtie en 998. M. Ramé, rappelant les mérites de Viollet-le-Duc, fait des réserves au sujet de ses attributions archéologiques ; ainsi, il cite trois édifices carlovingiens : 1° la crypte d'Auxerre, laquelle fut bâtie après 1024 ; 2° Saint-Remy, qui est du onzième siècle, d'après un document exprès, relatif à sa construction, et qui fut dédiée en 1049 ; 3° Vignori, découverte par Mérimée qui la baptisa carlovingienne ; on a la charte de sa consécration ; sa dédicace eut lieu en 1049. Poursuivant sa thèse, M. Ramé montre que l'on ne peut pas rattacher absolument à l'époque carlovingienne : 1° Aix-la-Chapelle, 2° Saint-Ambroise de Milan ; 3° Saint-Marc de Venise. Pour Aix-la-Chapelle, ses doutes s'appuient sur cette circonstance qu'en l'an 1000 on ne savait plus ou était la tombe de Charlemagne, et Othon III fit de grands travaux de réédification, dans lesquels il mit en œuvre les débris de l'ancienne

église. A Saint-Ambroise, l'autel et le ciborium sont carlovingiens, mais les voûtes sixpartites n'ont été employées qu'au douzième siècle.

M. Ramé ne croit pas que Saint-Marc soit l'œuvre d'Orseolo, qui fut chassé, emportant le trésor de Venise, et vint se réfugier dans les Pyrénées, où il fit bâtir une chapelle, dont les restes, visités par M. Ramé, pourraient bien être carlovingiens.

Muratori nous dit qu'en 1071, le doge Domenico Silvio, gendre de l'empereur de Constantinople, jette par terre Saint-Marc et sa chapelle, pose les fondements de la nouvelle église et fait venir à grand frais des marbres de la Grèce et de l'Italie. On connaît la légende de la découverte du corps de Saint-Marc, retrouvé dans un pilier. Ce fut là l'origine d'un pèlerinage très suivi. C'est l'influence du style de Saint-Marc qui a produit Saint-Front, mais avec le mélange de l'ogive. Dans un document de 1120, il est dit qu'on reconstruisit la partie de l'église détruite par le feu.

M. Ramé conclut en montrant combien il serait désirable que les savants de province s'occupassent de rechercher des textes précis s'appliquant à des monuments réputés appartenir à l'époque carlovingienne, qui nous est encore malheureusement peu connue. Il fait à ce sujet un chaleureux appel aux membres du congrès.

M. Grellet signale comme étant de l'époque carlovingienne, la chapelle obituaire de Clotaire, fils de Charlemagne, située à Saint-Cristophe-du-Cauderot, de laquelle un texte dit qu'elle possède une voûte *mirabile fornicatam*, pour signifier l'ogive.

M. l'abbé Arbellot, de Limoges, signale le clocher de la cathédrale de Limoges, qui est certainement antérieur à 1014 ; il indique l'église de Solignac, en Limousin, qui est une copie de Saint-Front et qui fut consacrée en 1210 ; elle contient des fragments d'une date antérieure.

M. de Laurière mentionne la crypte de Saint-Laurent de Grenoble et M. Mabillon celle de Saint-Paris-le Châtel, en Nivernais, mais elles n'ont pas de date certaine indiquée par des documents.

Nous passons maintenant, conformément au programme, à l'étude des camps vitrifiés de l'époque celtique. M. Michel Hardy lit une note sur un camp de ce genre situé sur un plateau enveloppé par les eaux de la Loue, en un lieu dit Castelsarrazi, et qu'il a exploré avec soin.

Les traces des procédés de vitrification subsistent. On entassait sur les murs d'énormes quantités de bois auquel on mettait le feu. Les fragments de roche amoncelés sans ordre indiquent une construction barbare ; la solidité ainsi obtenue était loin de celle du mortier. Les camps vitrifiés sont de l'époque celtique ancienne. Les Gaulois contemporains de César lui opposèrent des travaux de fortification autrement sérieux.

M. Buhot de Kerker parle de la découverte de nombreuses sépultures de la période gallo-romaine, provoquée par les travaux de terrassement exécutés à Bourges pour l'ouverture d'un boulevard.

On y a recueilli de la poterie vulgaire, des vases élégants en argile et en verre, des ampoules, des monnaies dont la série comprend toute la durée de l'empire, enfin des stèles portant des sculptures et des inscriptions.

Parmi ces objets, que la Société des Antiquaires du Centre a étudiés, citons un fond de vase sur lequel un *graffito* nous donne probablement un nom gaulois, ANANDITOS. Les caractères appartiennent à l'alphabet latin du deuxième ou du troisième siècle. Les sculptures des stèles, consistant en personnages debout, en ornements divers, en fragments divers, paraissent la plupart d'assez basse époque ; il y a cependant deux têtes d'un style meilleur et qui pourraient bien être du deuxième siècle.

M. Sacaze, de Toulouse, a recueilli des centaines d'inscriptions latines, dont beaucoup étaient inédites dans la région de la Haute-Garonne qui touche aux Pyrénées. Entre toutes ses découvertes, signalons un autel dédié à Jupiter Optimus Maximus, un autel dédié à Mithra, martelé plus tard par les chrétiens, des cippes consacrés à diverses divinités locales, au dieu guerrier Arixus, au dieu Daüs, également guerrier, associé à Mars, au dieu Baios, au dieu Alar (*alar* est une racine qui affecte parfois les formes obliques *alardosi*, *alardosto*) au dieu Begorris. Un monument est consacré au panthéon tout entier, *Diis omnibus*. A Valentine, M. Sacaze a recueilli une inscription incomplète que, par de bonnes raisons, il attribue à Constantin et date des années 307-308. Sur la remarque de M. Alf. Maury, qui préside la réunion, rappelant que le culte de Jupiter Optimus Maximus était le seul que les Romains avaient cherché à imposer aux Gaulois, M. Sacaze cite trois inscriptions où le nom de Jupiter est associé à celui d'une divinité topique ; c'est la divinité qui devient ainsi Jupiter, où, si l'on veut, qui le détermine : I (*ovi*) O (*ptimo*) M (*aximo*) *Beicilicæ* où *Aloicæ*.

Les antiquités de l'Algérie se présentent ensuite avec M. Studler, qui signale à l'assemblée les explorations fructueuses auxquelles se prêterait notre colonie.

M. Studler appelle, en outre, l'attention sur l'état d'abandon où sont laissées les antiquités une fois découvertes. A Constantine, un entrepreneur a détruit le tombeau fameux de Precilius, pour se procurer des matériaux à l'effet d'empiercer une route. Cette opération a endommagé d'autres antiquités déposées dans le voisinage. A Oran, le musée formé avec tant de patience et de peine par M. Roger, est dans un état de délabrement complet. Cette province, peu explorée jusqu'ici, promet aux chercheurs une abondante moisson.

M. Studler cite une inscription récemment découverte et qui corrige de deux unités la date jusqu'ici admise de l'ère mauritanienne. Les monuments mégalithiques sont aussi nombreux en certaines régions de l'Algérie qu'en Bretagne. Sous l'un d'eux, on a retrouvé une médaille de Faustine; ce qui semble un indice que la race qui a érigé ces monuments serait contemporaine du moyen empire.

M. Studler incline à penser que les Berbères sont d'origine celtique. C'est aussi l'opinion d'un de nos collaborateurs, M. Roux; ce n'est pas la nôtre. Il faut avouer cependant que l'ethnologie berbère fournit matière à de bien curieux rapprochements, mais c'est tout.

M. Aubenas, décrit les antiquités de Fréjus, l'antique Forum Julii, qui a conservé, comme on sait, d'importants vestiges de fortifications d'origine romaine. Il exprime en terminant, le vœu que ces monuments soient l'objet d'un classement précis, qui les mette plus sûrement à

l'abri de la destruction; mais la commission administrative n'est pas, paraît-il, disposée à lui donner satisfaction.

M. l'abbé de Lacroix a continué à Sauxay (Vienne) les fouilles qui lui avaient déjà procuré d'intéressantes découvertes que nous avons signalées en leur temps. Le grand balnéaire est exactement déterminé aujourd'hui; les puits et les canaux souterrains n'ont pas encore été complètement fouillés, par exemple.

Une note de M. Cau-Durban signale une inscription des sépultures de Sarrat-de-Hilaire (Ariège), pratiquées dans une immense moraine, principalement dans un bloc erratique énorme.

L'ordre du programme appelle

les communications relatives aux pèlerinages antérieurs au seizième siècle; il y en a deux seulement, et elles ne nous apprennent rien de nouveau.

Nous passons ensuite aux institutions scolaires avant 1789.

M. Maggiolo, ancien recteur de l'Académie de Nancy, ne manque



LE GÉNÉRAL DESAIX

jamais, chaque année, d'apporter un contingent nouveau de renseignements, de curieuses statistiques, sur ce sujet d'études dont il peut passer pour le promoteur. Il expose aujourd'hui l'état des écoles de l'ancien diocèse de Metz. Il a établi l'existence et la valeur de l'école épiscopale, des écoles monastiques d'hommes et de femmes, des collèges, des séminaires, des écoles des presbytères, des hôpitaux, des « maîtres écrivains », des frères de la doctrine chrétienne, sans oublier l'école d'enseignement du dessin, les écoles juives et les écoles protestantes.

En 1789, dit-il, la situation est brillante; nous trouvons partout ans le diocèse des établissements

scolaires dont les élèves vont attester le mérite et l'éclat.

M. l'abbé Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux, auteur d'un livre sur les institutions scolaires avant 1789, présenté avec éloges par M. Levasseur à l'Académie des sciences morales et politiques, prend la parole après M. Maggiolo. Il signale plus de six cent cinquante documents inédits sur les petites écoles des communes formant aujourd'hui le département de la Gironde. Il résume les faits résultant de l'étude et de la comparaison de ces documents, au point de vue de l'existence et du nombre des écoles, de la condition des maîtres et des écoles, de l'influence de l'Etat et de l'Eglise. L'Eglise, dit-il, fut, dans cette région comme ailleurs, très efficace et très bienveillante.

M. Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, déjà nommé, avait fait l'an dernier une communication, exceptionnellement bien accueillie, sur un vieux livre de

comptes du quatorzième siècle: *Le Livre des frères Bonis*, qu'on l'avait engagé à transcrire. M. Forestié a terminé ce travail, qu'il apporte aujourd'hui au congrès.

Ce livre, qui embrasse une période de trente années (1339-69), contient, en 360 pages grand in-8°, un tableau unique de l'histoire intime de nos pères à cette époque mal connue.

M. Forestié a relevé, au cours de sa transcription, de nombreuses mentions relatives à la valeur de l'écu d'or, qui rectifie en divers points les notions admises. Il termine en constatant que les renseignements tirés de ce livre de comptes prouvent que la misère signalée par les historiens, après le traité

de Brétigny, ne s'étendait pas à la ville de Montauban : c'est, au contraire, le moment où l'on constate les dépôts et prêts de numéraire les plus considérables. L'orateur présente un tableau fort animé et rempli de faits, touchant la condition des diverses classes de la société montalbanaise, l'état de l'instruction publique, le luxe qui régnait dans les vêtements et les étoffes, enfin l'alimentation, qui était très variée.

Le gouvernement encourage libéralement la publication de ce document vraiment précieux, surtout par les déductions qu'en a su tirer M. Forestié.

Sur quelques remarques de M. Léon Gautier, tendant principalement à faire accepter les innovations qui ont été si mal accueillies par les délégués des Sociétés départementales, et en particulier le programme, que nous persistons à trouver au moins gênant, le congrès s'est terminé beaucoup mieux que ne le faisait présager le début.

Nous résumerons dans notre prochain numéro les travaux de la section des beaux-arts. E. D.

LES INSTITUTIONS DISPARUES

GARDES NATIONALES ET MILICES BOURGEOISES

En 1789, au moment où la cour préparait un coup d'Etat contre l'Assemblée nationale, et avait déjà, comme mesure préparatoire, investi Paris de troupes étrangères, Nicolas de Bonneville, président de district, fut le premier qui proposa, dans l'assemblée des électeurs de Paris, l'organisation d'une garde civile.

A son tour, le 8 juillet suivant, Mirabeau proposait à l'Assemblée un projet d'adresse au roi pour lui demander l'éloignement des troupes qui menaçaient la capitale et leur remplacement par une garde bourgeoise. L'Assemblée vota l'adresse, mais après avoir fait

disparaître, sur la proposition de Gauthier de Biauzat, député de Clermont-Ferrand, le paragraphe relatif au rétablissement des milices. Elle ne devait pas tarder, d'ailleurs, à revenir sur cette prévention inexplicée.

Dans la journée du 21 juillet, les hauts faits du *Royal-Allemand*, fusillant sur la place Vendôme et dans la rue Saint-Honoré les auditeurs de Camille Desmoulins, et chargeant dans le jardin des Tuileries d'innocents promeneurs, produisirent dans Paris une véritable stupeur, suivie d'une explosion de haine épouvantable. L'assemblée des électeurs siégeant à l'Hôtel-de-Ville se vit assaillie par une multitude ivre de fureur, réclamant, avec des menaces terribles des armes pour venger les victimes du prince de Lambesc. Ne sachant où donner de la tête, les électeurs convoquèrent les districts en toute hâte, et leur renvoyèrent les citoyens qui venaient en foule à l'Hôtel-de-Ville s'enquérir des mesures résolues en ces délicates conjonctures.

Le lundi 13, un certain nombre d'électeurs sont adjoints au prévôt de Paris dûment requis, pour former une municipalité provisoire. Cette municipalité entre immédiatement en fonctions ; courant au plus pressé, qui est de mettre un peu d'ordre dans ce cahos, elle bâcle en quelques heures un plan d'organisation pour une milice bourgeoise. Ce plan est communiqué aux districts, qui l'approuvent et qui ordonnent sa mise à exécution.

La création de cette milice avait pour but d'opposer une égale résistance aux attaques des troupes royales et aux excès d'une multitude rendue furieuse par les provocations sanglantes du ramassis d'étrangers que Louis XVI soudoyait. Pour en faire partie — ceci mérite d'être noté — il fallait être *citoyen actif*, c'est-à-dire acquitter la contribution personnelle. Le signe de ralliement était la cocarde aux couleurs parisiennes : bleu et rouge,

Cependant l'Assemblée constituante, inquiète, sans toutefois avoir une idée exacte de ce qui se passait à Paris, se réunit dès le matin de ce même jour, 13 juillet. Le premier objet qui s'offre à la discussion, c'est naturellement le renvoi des ministres, et une adresse au roi pour demander leur rappel est proposée. Mais des renseignements précis sur les événements de la capitale parviennent à l'Assemblée. La discussion de l'adresse relative au rappel des ministres est aussitôt suspendue, et une députation est envoyée à Louis XVI pour réclamer avec de nouvelles instances le renvoi des troupes royales, et, cette fois, l'établissement de « gardes bourgeoises » pour assurer, en leur absence, la tranquillité intérieure. A quoi le bon roi s'empresse de répondre qu'il ne changera rien à l'état des choses, Paris étant, dans sa conviction, absolument incapable de se garder lui-même. L'Assemblée rend alors un arrêté dans lequel, insistant sur l'urgence des mesures qu'elle propose et que le roi repousse, elle déclare responsables des malheurs qu'elle pressent, les ministres et les conseils du roi, à quelque rang qu'ils appartiennent. Cela fait, l'Assemblée se déclare en permanence.

Dans l'après-midi du 14, les représentants de la Nation, qui avaient tranquillement repris la discussion de la Constitution, furent vivement alarmés par le bruit du canon de la Bastille, qui retentissait jusque dans l'enceinte de leurs délibérations. Mais le canon de la Bastille était pour eux un puissant auxiliaire et les deux députations envoyées coup sur coup auprès du roi pour tâcher de vaincre son déplorable entêtement, purent s'apercevoir que le dédain de Louis XVI pour ce Paris « incapable de se gouverner lui-même, » s'était fondu au bruit du canon, comme la neige aux rayons du soleil. La première de ces deux députations rapportait, comme l'autre venait de partir, la réponse du

roi à l'Assemblée. Louis XVI annonçait qu'il venait d'ordonner le renvoi des troupes campées au Champ-de-Mars, et de nommer des officiers pour commander cette garde bourgeoise, organisée sans son aveu et dont, la veille encore, il ne voulait entendre parler pour rien au monde.

Le lendemain 15 juillet, à l'Hôtel de ville, Lafayette était acclamé commandant en chef des gardes bourgeoises, en même temps que Bailly était appelé à remplacer le prévôt des marchands, Jacques de Flesselles, avec le titre nouveau de *maire de Paris*.

Lafayette déploya une grande activité à l'organisation de la milice. Le plan de la municipalité provisoire reçut quelques légères modifications; et quant à la prétention du roi, de nommer les officiers de cette milice, il ne paraît pas qu'on en ait tenu un compte bien rigoureux. Les soixante districts de Paris formèrent chacun un bataillon d'environ cinq cents hommes; cette unité fut divisée en cinq compagnies de cent hommes, dont une appelée *Compagnie du centre*, destinée à rallier les quatre autres, était composée de gardes-françaises, de Suisses et de transfuges de tous les régiments, incorporés dans les compagnies du centre avec l'autorisation du roi. Ces compagnies étaient soldées. L'effectif total de la milice bourgeoise s'éleva ainsi à 31,000 hommes, compris les cadres. On divisa cet effectif en six divisions de dix bataillons, et chaque bataillon nomma, par le suffrage direct, tous les officiers. Le commandant en chef eut toutefois le droit de choisir, sans contrôle, les officiers de son état-major.

Chaque bataillon possédait un nombre indéterminé de pièces de canon; quelques-uns n'en avaient que deux, d'autres en avaient jusqu'à six. La garde bourgeoise eut même, dès le début, une excellente musique; celle des gardes françaises licenciées.

Enfin une division de cavalerie, soldée, formée d'anciens soldats comme les compagnies du centre des bataillons et recrutée de la même manière, fut également organisée. Cette division comprenait huit compagnies.

Une fois organisée, la garde bourgeoise de Paris s'aperçut qu'elle était une chose nouvelle, éclosse au souffle révolutionnaire; et comme aux choses nouvelles les anciennes dénominations ne peuvent convenir, elle prit, sur la proposition de Lafayette, le nom de GARDE NATIONALE (26 juillet). Par déférence pour le roi, qui n'avait guère encouragé ses débuts pourtant, la Garde nationale ajouta aux couleurs primitives de sa cocarde, aux couleurs jadis arborées par les compagnons d'Etienne Marcel, la couleur royale: blanche. Telle est l'origine de la cocarde tricolore, laquelle, suivant les prédictions de Lafayette, devait faire le tour du monde.

Les provinces ne tardèrent point à imiter Paris et à organiser à leur tour des gardes nationales. Mais comme ces imitations se montraient plus ou moins fantaisistes, suivant les inspirations des initiateurs, une loi organique, en date du 14 octobre 1791, établit l'unité d'organisation sur toute l'étendue du territoire.

La Constitution de 1795 ne reconnaît d'autre force armée que la garde nationale, divisée en *sédentaire* et *active*; la première composée de tous les citoyens en état de porter les armes, la seconde formant l'armée active de terre et de mer.

La garde nationale de Paris prit part à tous les événements importants de la Révolution; toutefois, un certain relâchement s'était produit dans la discipline, et, dès cette époque, on pouvait, moyennant finance, faire faire son service par de pauvres hères, dont le poste devint ainsi le domicile habituel.

Le 14 vendémiaire an IV, après une tentative contre la Convention, violemment repoussée par Bona-

parte, la garde nationale fut dissoute. Le Directoire la reconstitua peu après, mais non sans lui avoir fait subir une épuration intelligente, qui lui ôta son caractère originel.

(A suivre.)

A. B.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

COURS D'ADULTES

Le ministre de l'instruction publique vient de prendre l'arrêté suivant pour réorganiser l'institution des cours d'adultes, dans le but de la mettre à même de seconder d'une manière plus efficace le progrès de l'enseignement populaire:

Article 1^{er}. Les cours d'adultes comprendront à l'avenir:

1^o Des cours élémentaires destinés exclusivement aux illettrés proprement dits;

2^o Des cours spéciaux ou complémentaires pour les jeunes gens qui désireront continuer l'instruction acquise à l'école;

3^o Des lectures publiques ou conférences populaires.

Art. 2. Le crédit de 1,050,000 fr. au budget de 1882 sous la rubrique: « Subvention pour indemnités aux directeurs et aux directrices de cours d'adultes, » sera employé comme il suit:

1^o Une rémunération de 25 francs par adulte sera allouée à tout instituteur ou à toute institutrice appartenant à l'enseignement public, qui justifiera avoir appris à lire, à écrire et à compter à un illettré;

2^o Une rémunération de 15 francs par adulte ayant régulièrement suivi les cours, sans toutefois que l'indemnité totale puisse être supérieure à 150 fr., sera accordée aux instituteurs et aux institutrices de l'enseignement public qui auront fait des cours spéciaux ou complémentaires en faveur des jeunes gens désireux de continuer l'instruction acquise par eux à l'école;

3^o Une indemnité variable, calculée en raison du nombre des séan-

ces et des dépenses accessoires auxquelles elles auront donné lieu, pourra, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, être accordée aux personnes, agréées par le conseil départemental, qui auront fait des lectures publiques ou des conférences sur des sujets déterminés et approuvés par cette assemblée.

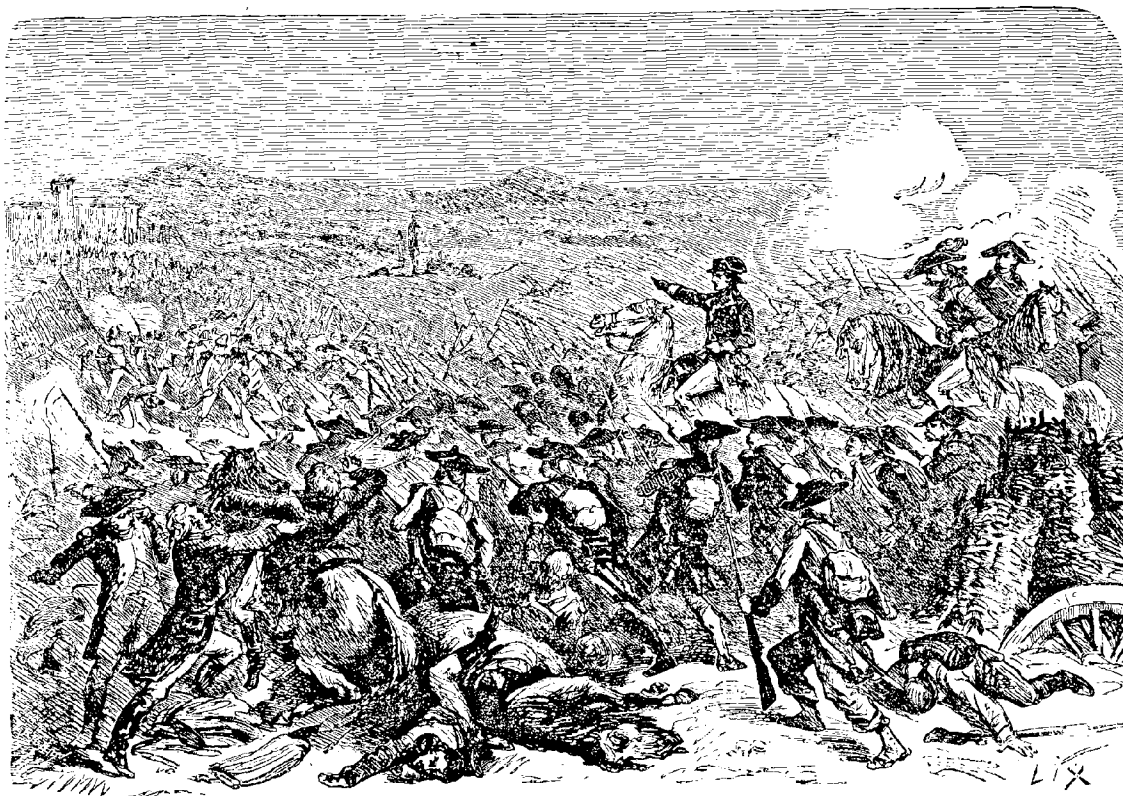
Art. 3. Les dispositions du pré-

sent arrêté ne seront provisoirement applicables qu'aux communes, où le produit du centime est inférieur à 10,000 fr. et où les revenus annuels n'atteignent pas un million.

Outre cet arrêté, le ministre de l'instruction publique a adressé une circulaire aux préfets pour leur donner des instructions au sujet de l'exécution de cet arrêté. Dans la première partie, le ministre indique

les formalités à remplir par les les maîtres ou maîtresses qui ouvriront des cours d'enseignement élémentaire, destinés essentiellement aux illettrés proprement dits, ou des cours spéciaux ou complémentaires pour les jeunes gens qui désireront continuer l'instruction acquise à l'école.

Dans la dernière partie de sa circulaire, le ministre examine la ques-



Mort du général Desaix à Marengo (p. 194, col. 3).

tion des lectures publiques et conférences populaires. Voici comment il s'exprime :

« Une indemnité variable, en raison des dépenses accessoires auxquelles les séances donneraient lieu, pourra, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, être accordée aux personnes qui, avec l'agrément du conseil départemental de l'instruction publique, auront accepté de se charger de lectures publiques ou de conférences sur des sujets déterminés à l'avance et approuvés par cette assemblée.

« Si les deux premières espèces de cours destinés aux adultes réclament la coopération exclusive des instituteurs et des institutrices, eu

égard à leur compétence toute spéciale; il ne semble pas qu'il en doive être de même en ce qui concerne les lectures et les conférences. Sans exclure ces maîtres de ce dernier mode d'enseignement, il faut éviter de trop leur demander. Chargés déjà de la classe du jour, et souvent des cours du soir, il ne convient pas de les exposer à un surcroît de labeur au-dessus de leurs forces et de détourner leurs efforts de ce qui constitue leur mission principale.

« D'ailleurs il serait illusoire de songer à généraliser dès à présent, dans toutes les communes, des lectures et des conférences. Ce mode d'enseignement des adultes est particulièrement difficile et délicat;

pour qu'il réussisse, il est indispensable qu'il offre de l'attrait, et il est permis surtout de compter, pour atteindre le but, sur le concours des professeurs de l'enseignement secondaire et aussi, j'aime à l'espérer, sur celui des membres de l'enseignement supérieur. Dans bon nombre de localités, le médecin, le pharmacien, l'ingénieur, d'autres habitants instruits et ayant du loisir, consentiront sans doute à prendre part à cette œuvre de progrès. C'est avec le temps et l'expérience qu'il sera possible de faire entrer d'une manière générale dans les habitudes de notre pays, ces conférences populaires, soit littéraires, soit scientifiques, qui ne se feront

vraisemblablement, au début, que dans une mesure assez restreinte.

« Le crédit de 1,050,000 fr. affecté aux cours d'adultes ne permettrait pas de l'appliquer aux dépenses auxquelles donneront lieu ces cours ainsi réorganisés, dans toutes les communes sans distinction. Il serait insuffisant. Aussi la répartition sera-t-elle provisoirement réservée aux communes où le produit du

centime additionnel est inférieur à 10,000 francs et où les revenus annuels n'atteignent pas un million. »

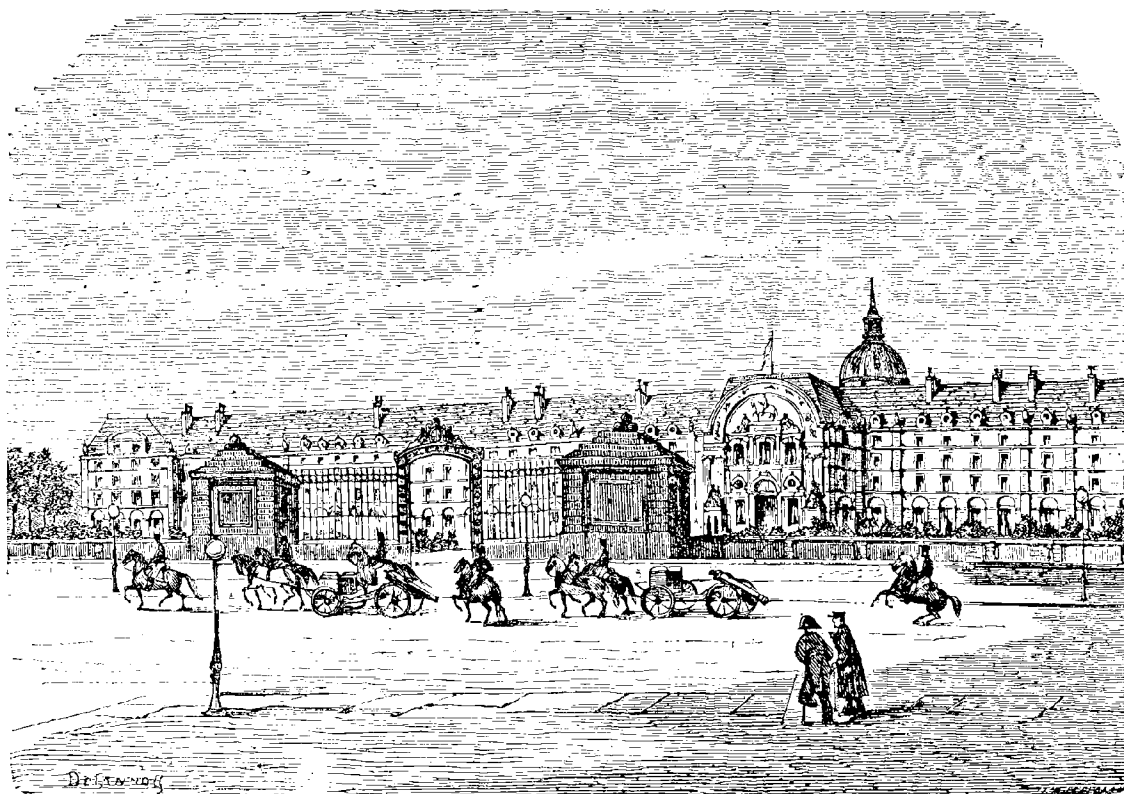
LES MONUMENTS DE PARIS

L'HOTEL DES INVALIDES

Le *Journal officiel* publiait, ces jours-ci, un décret modifiant plusieurs articles d'un décret antérieur

(1863), relatif à l'institution de l'Hôtel des Invalides.

La fondation de cette institution, on le sait, est due à Louis XIV, mais plusieurs de ses prédécesseurs en avaient du moins conçu le projet, et en 1597, Henri IV le réalisait en partie, en mettant à la disposition de ses soldats vieux, pauvres ou infirmes, l'hôpital de la Charité chrétienne, fondé au treizième siècle



MONUMENTS DE PARIS : Les Invalides, fondés par Louis XIV (p. 201, col. 2).

par Marguerite de Provence et situé rue de Lourcine.

En 1632, l'établissement de la rue de Lourcine étant devenu insuffisant, Louis XIII avait décidé la fondation au château de Bicêtre d'un hospice pour les officiers et soldats pauvres ou mutilés ; mais sa mort fit suspendre les travaux.

Les nombreux infirmes que chaque nouvelle campagne de Louis XIV jetait dans la circulation, finirent par attirer l'attention du roi-soleil et par lui inspirer l'idée de leur édifier un refuge permanent et spécial, qui serait un véritable palais. C'est à cette idée qu'est due la construction de l'Hôtel des Invalides,

un des plus beaux monuments de Paris qui, commencé en 1670 sur les plans de Libéral Bruant, fut achevé par Mansart en 1674, sans parler d'additions successives aux constructions premières. Les portes de cet établissement hospitalier furent ouvertes à la fin de cette dernière année 1674, — et il paraît que le fameux invalide à la tête de bois faisait partie de cette première fournée.

Louis XIV dota magnifiquement l'institution qu'il considérait, non sans raison, comme la meilleure et la plus utile qu'il eût fondée. Mais en 1832, cette dotation fit retour au Trésor, et les dépenses nécessitées par ce service ont été depuis lors

inscrites au budget du ministère de la guerre.

Les invalides sont organisés militairement de tout point. Les conditions d'admission font précisément l'objet du nouveau décret ; il n'y a donc qu'à nous y reporter pour les connaître.

Dans le préambule de ce décret, le ministre de la guerre constate que la situation des pensionnés militaires a été sensiblement améliorée par les nouvelles lois en vigueur, que leur bien être peut encore s'augmenter, pour certains d'entre eux, encore valides, par un travail productif, et que d'autres peuvent être soignés dans leurs familles, grâce à

l'augmentation des pensions de retraite. Le ministre ajoute qu'il entend, d'ailleurs, réserver la préférence des admissions à l'Hôtel des Invalides aux pensionnés mutilés ou atteints d'infirmités réclamant des soins qu'ils ne peuvent trouver dans leurs familles.

En conséquence, les articles 4 et 5 du décret du 29 juin 1863 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 4. Nul ne peut être admis à l'hôtel des Invalides s'il n'est en possession d'une pension militaire de retraite.

Les admissions ont lieu dans l'ordre de priorité ci-après :

1^o Les militaires pensionnés pour perte de la vue, perte de deux membres, perte d'un membre, cette dernière blessure occasionnant une incapacité absolue de tout travail productif ;

2^o Les militaires pensionnés pour ancienneté de service et âgés de soixante ans au moins, qui ne pourraient recevoir dans leurs familles les soins nécessaires ;

3^o Les Français titulaires de pensions concédées à titre de combattants de Juillet 1830 ;

4^o Les sous-officiers et soldats des bataillons de garde mobile pensionnés pour blessures reçues dans les journées de juin 1848.

Art. 5. A défaut de postulants réunissant les conditions énoncées dans l'article précédent, peuvent également être admis à l'Hôtel des Invalides ;

1^o Les militaires pensionnés justifiant de blessures ou d'infirmités équivalentes au moins à la perte absolue de l'usage d'un membre, et entraînant une incapacité de tout travail productif ;

2^o Les militaires pensionnés pour blessures ou infirmités non équivalentes à la perte absolue de l'usage d'un membre, et âgés de soixante-dix ans révolus.

L'admission, pour ces deux catégories d'anciens militaires, ne pourra, toutefois, être autorisée que dans les cas où ils ne pourraient

recevoir les soins nécessaires dans leurs familles.

Les mêmes dispositions sont applicables aux officiers jouissant, en vertu de la loi du 19 mai 1834, d'une pension de réforme, pourvu, toutefois, qu'ils n'aient pas été écartés de l'armée par mesure de discipline.

Il nous paraît assez inutile de refaire la description tant de fois faite de l'édifice lui-même, dont le caractère grandiose n'a du moins subi aucune modification.

X R.

NORD ET SUD

XVII

UNE SOIRÉE AU PALAIS MARAZZA

Le palais Marazza est un vaste édifice gothique, comme Crémone en possède plusieurs autres spécimens dont il ne se distingue par rien de particulier ; devant, une grande cour pavée ; derrière, un immense jardin fermé par un mur de trente pieds de haut, tenant, sans autre solution de continuité qu'une petite porte à judas, tout un côté d'une rue isolée à l'animation et à la gaieté de laquelle il ne participe que dans une proportion médiocre. Une porte monumentale, surmontée de l'écusson des Marazza, donne accès dans la cour aux équipages, qui s'y succèdent avec un empressement rare et discret.

Sous la domination autrichienne, cette porte restait close des mois entiers, sans que la porte bâtarde risquât pour cela d'user ses gonds par un frottement trop répété. Mais depuis que le *Tedesco* a été rejeté au-delà de Crémone, les choses se sont un peu modifiées. D'abord le palais n'a pas cessé d'être habité, et la grande porte s'ouvre quatre fois par jour, sinon six, pour laisser passer le vénérable carrosse de la comtesse dont nous connaissons les excursions, tandis que la petite porte

s'ouvre à chaque instant pour les besoins de la domesticité ou la satisfaction des caprices de promenade pedestre qui s'emparent invariablement du comte matin et soir.

Les réceptions sont encore rares au palais Marazza, si nous ne tenons compte des réunions sans conséquence qui s'y succèdent à des intervalles irréguliers, mais courts, et où les invités se font remarquer par des allures de bivac dont le docteur Gourdin, toujours charitable, a voulu donner un avant-goût à notre ami David, afin de le décider à s'y rendre. La société qu'y reçoit la comtesse est en effet fort mêlée ; comme une blessure grave reçue au service de la cause de l'indépendance italienne y donne facilement accès, on comprend qu'il y aurait mauvaise grâce à chicaner sur la tenue, car, à ce prix, un simple soldat y peut coudoyer un officier supérieur sans que celui-ci ait le droit, ni d'ailleurs la volonté de s'en formaliser. C'est la fraternité des champs de bataille transportée dans les salons d'une grande dame patriote !

La soirée à laquelle David avait été personnellement et spécialement invité réunissait dans les salons du palais Marazza des invités moins nombreux, moins bruyants, évidemment choisis avec plus de soin que de coutume ; du moins telle fut l'impression des habitués. Quelques amis et amies, des officiers, un seul sous-officier outre David ; tels étaient les éléments composant la société réunie ce soir-là autour de la comtesse, activement occupée à sonner du clairon avec l'exubérante bonne humeur et la façon méridionale qui lui sont habituelles. Au moment où le sergent-major fit son entrée en compagnie d'Edouard Desvarenes, il y avait foule autour de la comtesse, et un autre que lui n'eût pas manqué de s'étonner de voir les habits noirs en majorité ; mais comme c'était la première fois qu'il venait au palais, les éléments

de comparaison lui faisaient naturellement défaut et il accepta le phénomène comme tout à fait ordinaire. Le comte, phénomène plus rare encore, mais prévu pourtant, le comte était là. Il formait, avec un grand jeune homme à la physionomie intelligente et mobile qu'encadraient à merveille une longue barbe en éventail et de longs cheveux bouclés d'un beau blond doré, le centre d'un groupe animé et visiblement intéressé.

Le comte Marazza était de petite taille, pâle et maigre ; il ne paraissait guère plus de cinquante ans, et pas un fil d'argent ne se détachait sur le fond brun de sa barbe et de sa chevelure encore épaisse. Son attitude habituelle était un silence méditatif, ponctué inégalement de gestes nerveux sans causes apparentes ; ses yeux, si brillants au moment où nous le voyons s'entretenir avec un jeune homme vraisemblablement étranger, au milieu de son propre salon rempli d'invités, semblaient éteints à l'ordinaire et n'avaient qu'un regard morne et distrait. Beaucoup d'âmes charitables, dans le public crémonais, le tenaient pour légèrement timbré ; d'autres affirmaient que c'était *seulement* un esprit faible et timoré, étourdi des allures par trop martiales de la plantureuse et bruyante comtesse et n'ayant d'autre but dans la vie que de s'en tenir le plus possible éloigné. Quoiqu'il en soit, c'était présentement un petit homme singulièrement animé, à la physionomie brillante d'intelligence, au regard pétillant du feu de la passion.

L'entrée des deux amis ne produisit pas une très vive sensation. Cependant la comtesse et les dames assises à ses côtés, presque toutes d'anciennes infirmières de San-Omobono, leur firent l'accueil le plus cordial. La plupart de ces dernières, voyant David pour la première fois, l'entourèrent, l'accablèrent de questions, lui marquèrent en un mot l'intérêt le plus vif et le plus vrai.

Pendant ce temps, la comtesse, qui avait pris Edouard par la main, cherchait à attirer l'attention du comte à qui elle voulait, dans son impétuosité, présenter sur-le-champ les deux amis, qui ne le connaissaient ni l'un ni l'autre. Mais ses efforts furent longtemps vains ; le comte Marazza tenait le dé de la conversation, et il paraît qu'il le tenait bien, quand il voulait s'en donner la peine, et que les éclats de voix de sa femme ne l'étourdisaient que lorsqu'il n'avait pas autre chose à faire que de se laisser étourdir. Présentement, il ne les entendait même pas, et ce fut son interlocuteur qui le prévint que la comtesse le cherchait. Edouard, comme on pense, avait fait tout son possible pour que l'importante cérémonie de la présentation fût renvoyée à un moment plus opportun, mais ses efforts n'avaient eu aucun succès. Le comte Marazza accueillit le jeune officier avec une exquise politesse et lui exprima toute sa satisfaction de le voir chez lui, tout à fait hors de danger par conséquent.

Lorsque la comtesse s'était retournée pour s'emparer de David à son tour, elle s'était aperçue qu'il n'avait pas quitté le cercle de dames qui s'était formé autour de ses béquilles dès son arrivée : elle l'en eut bientôt arraché, conduit, peut-être un peu vivement, auprès de son ami, qui causait toujours avec le comte, et présenté dans les formes à celui-ci.

En entendant prononcer le nom de David *Houette*, l'étranger, dont le regard distrait parcourait vaguement les divers groupes, se retourna tout à coup en tressaillant, et considérant attentivement le visage amaigri et barbu de l'amputé, il s'écria d'une voix altérée :

— Vous avez dit, madame, vous avez dit David Huet, n'est-ce pas?... Est-ce que je rêve?... Mais non. C'est bien David ! Comment, mon ami, c'est toi que je retrouve ici ! sous cet uniforme ! dans cet état !

David, qui n'avait aperçu l'étranger qu'au moment où celui-ci avait parlé, s'était troublé à son tour. L'instant d'après, les deux jeunes gens étaient dans les bras l'un de l'autre, à la grande stupéfaction d'Edouard, de la comtesse, de tout le monde, sauf pourtant le comte qui contemplait cette scène en souriant d'un air de contentement parfait et sans mélange.

— *Per Bacco!* murmure le docteur Gourdin qui vient d'arriver et tombe tout ahuri en plein incident dramatique. Ce damné sournois de Huet ! Il a donc des connaissances partout, celui-là ? Comment peut-il être si intimement lié avec ce peintre ?

— Madame la comtesse, dit l'étranger très ému, je vous demande humblement pardon : c'est un ami de jeunesse, un ami d'enfance que je retrouve chez vous...

— Maxime!.., supplia le sous-officier.

— Et je m'y attendais si peu, continue celui à qui le nom de Maxime vient d'être ainsi donné, que je n'ai pas été maître du premier mouvement.

— Vous êtes tout excusé, cher monsieur Duverdier, répond la comtesse dont le visage exprime toutefois un peu d'embarras.

— Tandis que je suivais tranquillement, et sans avoir à lutter contre l'opposition de personne, ma vocation d'artiste, poursuit le peintre, David entra contre son gré dans la carrière diplomatique. C'est à son inspiration, à ses renseignements, à ses affectueux conseils que je dus mon premier succès ; il y a trois ans de cela. Le tableau que j'exposai au Salon de 1856, j'en avais rapporté l'idée et les esquisses d'Athènes où David était attaché à la légation française ; ces esquisses, d'ailleurs, avaient été faites sous ses yeux...

— Maxime ! Maxime ! je t'en prie...

Pendant que Maxime expliquait ainsi ses relations avec le sergent-

major David, il n'avait pas quitté la main de son ami et il n'avait pas cessé de le contempler avec une joie mêlée de tristesse. Les deux amis formaient maintenant le centre d'un véritable rassemblement dont chaque membre voulait les complimenter personnellement, en dehors de sa part légitime dans l'émotion générale qu'avait produite cette scène inattendue. Le comte ne fut pas le moins empressé.

— Je suis enchanté, monsieur Duverdier, dit-il dans un français infiniment plus correct que celui dont la comtesse faisait une si prodigieuse consommation, je suis vraiment ravi d'une circonstance qui nous vaudra sans doute de vous garder plus longtemps que vous n'en aviez vous-même manifesté l'intention. Vous reverrez ma galerie plus à loisir. Je n'ai pas la prétention de croire que vous en puissiez tirer un grand profit, cependant vous avez eu la bonté de reconnaître que j'ai la gloire de posséder quelques toiles d'une réelle valeur.

— Toutes ont une valeur très-grande, cher comte. A quoi pensez-vous ? s'écria impétueusement l'artiste. Je me suis permis seulement de vous indiquer celles qui pour moi, à première inspection, sont sans prix : deux Corrège, un Titien, un fra Beato Angelico notamment, et aussi cette copie du Masaccio dont vous ne pouvez me nommer l'auteur, et qui me ferait croire, en dépit de l'opinion reçue, que le Masaccio lui-même l'a peinte, bien qu'on ne connaisse aucune toile de ce maître et qu'il paraisse établi qu'il n'en a jamais fait. Vous avez là des richesses dont je ne connais l'équivalent dans aucune des galeries particulières ou publiques que j'ai parcourues. Et vous n'avez pas la prétention de croire que je puisse tirer grand profit de l'étude de ces richesses ? En vérité, j'espère au contraire que, cette prétention exorbitante, vous n'avez pas cessé de l'avoir, ou vous auriez donc bien mauvaise opinion de moi.

Le comte Marazza, dont les yeux brillants comme des escarboucles n'avaient pas quitté ceux du peintre français pendant tout le temps qu'il avait parlé, s'empara de sa main dès qu'il eut fini et la serra avec effusion, nous pourrions presque dire avec reconnaissance.

Le nom de Maxime Duverdier était dans toutes les bouches françaises depuis trois ans, époque à laquelle il avait remporté au Salon le plus éclatant triomphe qu'un artiste puisse rêver, un de ces rares triomphes où il enchaîne à son char ces trois puissances si redoutables pour lui et si souvent en lutte l'une contre l'autre : le jury, la critique et le public. Après avoir échoué au concours de 1854 pour le grand prix de Rome, remporté cette année-là par un artiste dont on avait déjà oublié le nom et qui ne devait jamais faire grand bruit, Maxime Duverdier avait entrepris un voyage en Orient ; il était revenu par l'Asie mineure, la Grèce et l'Italie, chargé d'esquisses et de croquis et le cerveau meublé avec luxe et variété. Il reparut, comme nous l'avons dit, au Salon de 1856, et ce fut un triomphe. Mais il n'avait exposé auparavant que des toiles insignifiantes ; on se rappelait son échec de 1854 ; et son abstention depuis, au Salon comme à l'Exposition universelle de 1855, n'avait même pas été remarquée, tant on lui accordait peu d'importance. Le premier moment d'enthousiasme passé, la critique s'empara, avec un parti pris hostile, de celui qui le lui avait fait éprouver, se déclara surprise et prophétisa que ce garçon-là n'avait au fond qu'un talent ordinaire auquel l'application, le recueillement, le labeur constant avaient fait prendre un faux air de génie, sans doute, mais dont il ne fallait attendre rien de plus : c'était bon pour une fois !

Contrairement à ces prédictions malveillantes, le jeune peintre avait prouvé qu'il n'avait pas triomphé par surprise, en ajoutant chaque

année à sa réputation acquise, et son nom avait passé les Alpes bien des mois avant que n'éclatât la guerre de 1859. Il résolut alors de suivre l'armée, afin de recueillir sur ses pas sanglants les éléments d'une grande composition dans un genre qu'il n'avait pas encore franchement abordé. Les hasards d'un retour sans itinéraire tracé d'avance, l'avaient amené à Crémone, et la passion, peut-être unique, du comte Marazza avait poussé celui-ci à faire au peintre français une visite à l'hôtel où il était descendu, aussitôt qu'il y avait appris sa présence.

On se rappelle que maître Joblin avait annoncé incidemment au sergent-major la présence à Crémone du peintre Duverdier et de son « aide-de-camp », ou mieux son garçon d'atelier, celui qui broyait ses couleurs et nettoyait ses pinceaux, sans parler d'autres menus soins dont il était également chargé, et qui était en même temps le « pays » dudit Joblin, son cher Zidore. David avait songé dans la journée aux moyens de découvrir la résidence passagère de son ami afin de l'y aller voir ; mais Jobin, occupé sans doute à distribuer ses adieux, n'avait pas reparu à l'hôpital, et comme c'était la seule personne capable de lui fournir le renseignement qu'il désirait, David s'était résigné à attendre patiemment jusqu'au lendemain. Mais le destin avait résolu que cette attente ne serait pas si longue et que les deux amis seraient dès le soir dans les bras l'un de l'autre.

Dans cette soirée où il devait, suivant le cours ordinaire des choses, passer à peu près inaperçu, entre le sous-officier inconnu qui, par politesse et invité exprès peut-être, se disposait déjà à lier conversation et son ami Edouard, qui ne l'eût vraisemblablement pas quitté d'une minute. David passa tout d'un coup, de la condition peu relevée d'obscur martyr à celle de héros de bonne maison. Loin de se voir reléguer dans un coin où, de temps en temps

une parole aimable de quelqu'une des dames viendrait lui rappeler qu'on ne l'oubliait pas tout à fait, il partagea avec le jeune et déjà célèbre artiste, son ami, les honneurs de la soirée.

Nous ne nous appesantirons pas sur les péripéties de cette soirée mémorable. On devine ce qu'elles purent être, dans les dispositions où nous avons laissé les personnes qui y assistaient. On se retira de bonne heure, suivant l'habitude, mais non pas avant qu'il fut bien

convenu que le peintre et son ami David déjeuneraient le lendemain au palais Marazza. Après le déjeuner on explorerait la galerie de tableaux dont le comte était si justement fier et on y emploierait tout le temps dont on pourrait disposer, toute l'après-midi s'il le fallait. La comtesse s'était jointe à son mari pour engager les deux amis à demeurer jusqu'au soir au palais, mais Maxime, qui avait hâte de se trouver seul avec David et de jouir

d'une bonne causerie intime que le sergent-major ne désirait pas moins, refusa nettement, en s'excusant avec tant de bonne grâce, qu'on ne pouvait lui savoir mauvais gré de son refus, et tant de fermeté, qu'insister davantage était également impossible.

Quant aux incidents qui suivirent cette soirée, ils n'ont pas assez d'importance pour être relevés minutieusement, et nous pouvons laisser sans remords la nuit paisible qui y succéda suspendre des relations que nous verrons renouer sûrement le lendemain.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Levasseur a donné communication de l'*Historia de Belgrano*, du général Mitre, ancien président de la République argentine, qui retrace les luttes soutenues par cette république, ou du



L'HOTEL DES INVALIDES: Invalides dans leurs jardins (p. 201, col. 2).

moins par le Plata, pour la conquête de son indépendance.

Comme toutes les colonies espagnoles de l'Amérique, la Plata était fort irritée contre la Métropole, qui l'avait tenue pendant plus de deux siècles, jusqu'en 1776, dans une servitude économique, sans parler de l'arrogance des fonctionnaires du gouvernement auxquels, par surcroît, tous les honneurs étaient réservés.

En 1810, au moment où le sol de l'Espagne servait de champ de bataille aux Français et aux Anglais, Buenos-Aires se soulevait. Les révoltés cherchèrent à entraîner tout le vaste territoire de la vice-royauté de la Plata ; mais ils se

heurtèrent sur deux points contre des difficultés insurmontables. Au Paraguay, la population, dans les veines de laquelle coulait plus de sang indien que de sang espagnol et qui parlait le *guarani*, se souciait peu des idées qui enflammaient les cœurs à Buenos-Aires. Elle obéit à ses officiers espagnols et repoussa, à Paraguay et au Tacuary, la petite armée de patriotes. Ce fut la première campagne de Belgrano ; elle ne fut pas heureuse ; mais la politique répara en partie les fautes du général, et l'armée paraguayenne, secrètement travaillée par ses émissaires, faisait sa révolution l'année suivante, arrachant le Paraguay à l'Espagne.

Belgrano fut plus heureux, du moins au début, avec le Haut-Pérou. La nature a fait de ce pays comme une citadelle, dominant de 4.000 mètres de hauteur la plaine argentine. Les Espagnols tenaient encore cette citadelle. Les Argentins, qui l'avaient une fois escaladée, en avaient

été repoussés. Belgrano arriva, forma une petite armée et assura, en 1813, l'indépendance du Tucuman par les victoires de Tucuman et de Salta, souvenirs glorieux de l'histoire argentine ; puis, il monta à son tour sur les plateaux du Haut-Pérou et s'y maintint victorieusement jusqu'au jour où, l'Espagne ayant confié ses destinées à Pizuela, le dernier général qui devait soutenir l'honneur de ses armes au Pérou, il fut repoussé à son tour et ramené avec quelques débris de sa petite armée au pied des montagnes. L'indépendance était cependant acquise : la prise de Montevideo et le retrait de l'escadre espagnole, en 1814, la consacraient définitivement.

Dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions, au sujet du déchiffrement des écritures hiéroglyphiques de la presqu'île de Yucatan, M. de Charencey rappelle que, dans son introduction au manuscrit Troano, l'abbé Brasseur a établi la valeur des signes numériques : les unités sont figurées par des points, le groupe de cinq par des barres. La traduction du manuscrit de Diego de Landa, missionnaire presque contemporain de la conquête, a été fort utile : on y trouve, en effet, la transcription en caractères latins de plusieurs hiéroglyphes yucatèques, celle des signes de jour et de mois, etc.

Enfin M. de Charancey arrive à un groupe de caractères qu'il croit pouvoir lire sûrement sur le monument fameux, la Croix de Palenqué. Dans ce groupe sont deux lettres dont la valeur *Hou* et *Kou* est donnée par Landa. Une troisième représente la paume de la main (en *mayanab*). On arrive ainsi au vocable *Hounabkou*, qui est le nom d'une grande divinité bien connue du pays. Reste une quatrième lettre, dont la valeur est indéterminée, et qui serait de trop ici, en admettant qu'il s'agisse du dieu Hunabku.

On voit que les résultats sont modestes ; ceux de l'égyptologie n'ont pas été plus brillants au début.

*
**

L'exposition des projets et modèles d'établissements scolaires promet d'être brillante. Déjà plus de trois cents architectes, entrepreneurs, constructeurs et éditeurs ont fait connaître au commissariat général leur intention d'y participer.

A des altitudes et à des climats divers, correspondent des besoins spéciaux : chaque département produira à l'exposition des éléments particuliers d'étude et de discussion dont les communes tireront un large profit pour la construction de leurs établissements scolaires.

La galerie du Trocadéro, côté de Passy, a paru seule répondre par

son étendue aux exigences qui se sont déclarées. C'est au palais du Trocadéro que devront parvenir les envois de plans et de projets de décoration que le commissariat général enregistrera du 1^{er} au 15 mai.

Les architectes ou éditeurs qui préparent des envois et qui ne seraient pas encore mis en rapport avec le commissariat général, sont invités à faire connaître immédiatement leurs adresses à M. Artoux, au ministère de l'instruction publique, 3^e bureau de l'enseignement primaire.

*
**

Le ministre de l'instruction publique va demander aux Chambres un crédit de 50,000 francs pour créer quarante nouvelles bourses d'agrégation. On sait que les bourses d'agrégation ont été instituées pour accroître le personnel enseignant des lycées de l'Etat. L'Ecole normale supérieure ne fournit plus un nombre de professeurs suffisant, eu égard au développement qu'a pris l'enseignement secondaire, tant par la création de classes nouvelles que par le dédoublement des anciennes.

Les Chambres ont inscrit au budget de l'instruction publique pour 1882 un crédit de 150,000 francs destiné à entretenir 100 bourses d'agrégation à 1,500 fr. chacune.

*
**

L'Académie des sciences de Naples offre un prix de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur *Essai critique sur les Ethiques* d'Aristote. Les écrivains de tous les pays peuvent envoyer à ce concours leurs manuscrits rédigés en Français, en Allemand, en Italien ou en latin, à l'Académie, qui les recevra jusqu'au 31 mai 1883.

*
**

C'est aujourd'hui, 27 avril, qu'a lieu la réception solennelle de M. Pasteur à l'Académie française.

M. Renan répond au récipiendaire.

*
**

Rappelons, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la

Société Franklin, qui avait lieu il y a quelques jours, que cette Société, fondée par des membres de l'Institut, a pour but de propager en France les bibliothèques populaires. La Société compte aujourd'hui 1,250 membres ; elle a ouvert pour les bibliothèques militaires une souscription, qui a produit plus de cent mille francs ; la plupart des bibliothèques de caserne ont été fondées par elle. Dans son dernier exercice, elle a envoyé aux bibliothèques populaires ou scolaires plus de cent mille volumes, représentant une somme de 199,807 fr. 55 centimes. En outre, elle a fait de nombreux dons aux bibliothèques des hôpitaux militaires. A l'aide des rapports fournis par les bibliothécaires, elle donne la statistique des lectures et des livres lus. Les romans y figurent pour plus des trois cinquièmes. L'histoire, les voyages, la géographie et les sciences forment à peine deux cinquièmes.

Le siège de la Société est rue Christine, n° 1.

*
**

La date du congrès pédagogique est reculée, par les raisons indiquées dans l'avis ministériel suivant :

Des difficultés matérielles d'installation s'opposent à ce que le congrès pédagogique de 1882 ait lieu cette année en même temps que la réunion des Sociétés savantes. L'ouverture en est reportée au lundi 25 septembre.

Rien n'est changé, du reste, au programme des travaux de l'assemblée. Les résolutions transmises par les différentes écoles normales vont être imprimées et seront adressées à tous les membres du congrès.

*
**

Nous sommes menacés, pour un avenir très prochain, paraît-il, d'une *Histoire du Siège de Metz*, par l'ex-maréchal Bazaine.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne. (J.J. Rousseau.)

Lorsqu'on demande trop peu aux hommes, on est plus près de la vertu véritable et du vrai bonheur que lorsqu'on exige trop d'eux. (Lord Lytton.)

Le bonheur est l'oiseau qui est là, à dix pas de nous, et que nous ne pouvons jamais prendre par les ailes. (Philippe Gerfaut.)

Le budget, c'est, la plupart du temps, la nuée qui rend en grêle à la terre l'eau qu'elle lui a prise. (Claude Tillier.)

La manie des conquêtes, l'intolérance religieuse, l'esclavage du

commerce, sont trois monstres qui ont coûté la vie à des milliers d'hommes. (Turgot.)

Quand une chose juste nous coûte à faire, elle nous coûte double. (E. Legouvé.)

Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs. (Montesquieu.)

Le Gérant : A. JOLLY.

STATISTIQUE INTÉRESSANTE

Une statistique intéressante serait celle des innombrables objets dont, pour le printemps, la Ménagère a rempli ses rayons.

D'abord le matériel des jardins, si complet, si élégant et si pratique, avec ses sièges, ses bancs à tente, ses fontaines, ses statues, ses pièces décoratives, ses multiples outils de jardinage. Ensuite les écuries, dont la Ménagère entreprend l'installation complète, et qui ont tant de succès parmi les sportsmen.

Le rayon d'hydrothérapie, dans lequel nous signalerons l'appareil à douches Rozérian, dont le tube rentre en lui-même, et qui s'enferme dans son bassin.

Enfin, les jeux de toutes sortes : la grande galerie du second où un mobilier complet est installé en appartement, et le rayon des bronzes d'art, qui complètent et décorent si bien l'intérieur des villas.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoi avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

GOUDRON FREYSSINGE

Liquor normale concentrée de Goudron de Norwège
Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.
2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

FER ENCAUSSE

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881
Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes

GUÉRIES PAR LES

PILULES JULES SIMON (d'Alger)

à l'ARENARIA RUBRA (d'Afrique)

Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre le Catarrhe vésical aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la Dysurie, la Cystite, la Gravelle urique, les Coliques néphrétiques, la Goutte, les Rhumatismes, etc. Prix : 3 fr. 50 la boîte

Pharmacie JULES SIMON, 2, rue de la Lyre, à ALGER

et dans toutes les pharmacies.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LEJEBIC
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER la fac-simile de la signature J. Liebig
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 4.75	la douz. 2 fr.
6 » 9 fr.	6 » 4.1 fr.
12 » 16 fr.	12 » 2.1 fr.
Port 40° p'douz	franco p' 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 "/> Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré
M^e GRAY, B. MEY & C^o, 8^{me}, 43, b^e des Capucines, Paris

Récompense nationale de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR etc.

QUINA LAROCHE FERRUGINEUX
APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

CRESSON MAÎTRE

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.
Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 Fl. (p^r une cure), franco : 20 fr.

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris, — J.-V. Wilhem, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider

ARTICLES DE MÉNAGE & DIVERS
(Extrait du Catalogue des 31 Rayons)

Hydrother.
Baignoires à gorge zinc poli avec soupape dep. 42 fr. la pièce.
Baignoires à gorge zinc peint avec appareil fixe — 100 fr. la pièce.
Appareils hydrothérapiques à pression — 195 fr. la pièce.
App. hydro-hygién. phants, de voyage, syst. G. Bozerian, brev. S. G. D. G. — 145 fr. la pièce.

Appareils économ.
Lessiv. à cour. avec ou sans foyer, nouv. syst. brev. S. G. D. G. — 12 fr. la pièce, s. foyer.
Timb. à gl. 55 ¹/₂ p. cons. les alim. — 75 fr. la pièce.
Barattes chène, forme tonneau. — 25 fr. la pièce.

Membres
Ameub. ottom. recouv. cretonne comp. de: 1 canapé, 2 faut. et 4 chaises décor. — 180 fr. l'ameub.
Toilettes, chène cire, 0^m.65 à résér. et effet d'eau, dessus marb, cuv. faïence — 135 fr. la pièce.

Voyages
Malles de dames, 2 châssis noirs. 11,50 la pièce.
Malles de dames fines, 2 châssis, recouv. parchemin 0^m.70 — 75 fr. la pièce.
Valises toile grise (dite réserv.) — 8,75 la pièce.
Valises placage, recouv. parchemin, 0^m.50 — 18 fr. la pièce.
Valises peau de porc, coins nickelés, 0^m.55 — 24 fr. la pièce.
Voitures d'enfants, garn. moleskine tendue — 14,50 la pièce.
Voit. d'enfants, tourn. capit. à perles, roues caoutch. avec ombrelle — 100 fr. la pièce.

Meubles
Stalles d'écurie, chène, panneaux platane, à volutes — 140 fr. la p.
Râteliers en fer hexagone bronzé — 27 fr. la pièce.
Couv. coutil rayé pour chevaux — 11,50 la pièce.

COLLECTIONS RÉUNIES des ARTICLES de MÉNAGE, JARDIN, CHAUFFAGE etc.

31 RAYONS DE VENTE

A LA MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, Paris.

MOBILIER COMPLET

Envoi du Catalogue Prix fixe Marqué

INSTALLÉ EN APPARTEMENT AU 2 ETAGE

Ameublements de kiosques, Bords-point, Pelouses, Jeux,
Outils, Pompes, Tuyaux, Caoutchouc, etc.

ARTICLES DE JARDINS
(Extrait du Catalogue des 31 Rayons)

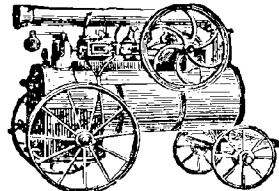
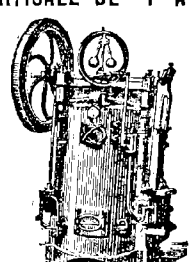
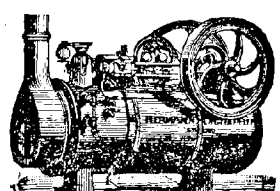
Bancs de jar. 3 lam. dep. 9 f. la p.
Bancs dits square... dep. 18 50 la p.
Bancs dits square, à tente abri brev. S. G. D. G. dep 120 * la p.
Chaises pliantes, fer et bois, peint. jonc. depuis. 3 75 la pièce.
Chaises en fer et bois, peinture verte, dep. 4 fr. la pièce.
Chaises en fer, siège à ressorts peinture jonc. dep. 8 fr. la pièce.
Chaises en fer, dossier à X siège canné, p^{re} jonc. dep. 7 40 la pièce.
Chaises en rotin, cannage indien à médaillon, grand modèle dep. 12 50 la pièce.
Flanèuses pliantes, siège et dos cannés, bois vernis dep. 30 fr. la pièce.

Sièges
Tables rondes perfor., avec parasol coutil rayé, dep. 58 francs la p.
Tables en rotin, cannage indien avec parasol montage cuivre, 2^m, 25 diamètre avec rideau dep. 184 francs la pièce.
Fautouil à tête de repos, façon bambou verni, toile rayée dep. 13 75 la pièce.
Gradins pour fleurs, tout fer et fer et bois art. peints dep 10 fr. la p.

Ameublements
Bains de mer en osier, 1 pl. dep. 10 francs la pièce.
Socles en fonte orn. bronze argent dep. 21 francs la pièce.
Coupes en fonte bron. dep. 6 75 la p.
Vases en fonte, mod. riche, bronze argent, dep. 42 francs la pièce.
Grillag. mécan. galv. 3 tors. larg. 0^m.80 dep. 0,40 c. le m: cour.
Stores bois, peint. verte, larg. 1^m dep. 1,40 le m. cour.
Tondeuses archimédiennes p^{re} le gazon 0,20 dep. 60 frs. la pièce.

Ornements, div.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 8 à 50 chevaux</p> 
<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p>	<p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p>	

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingenieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 62 4 Diplômes d'honneur de 1889 à 1897

GRAND DÉPOT DE

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT

Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo-lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

4 Mai 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

2^e ANNÉE

N^o 66 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

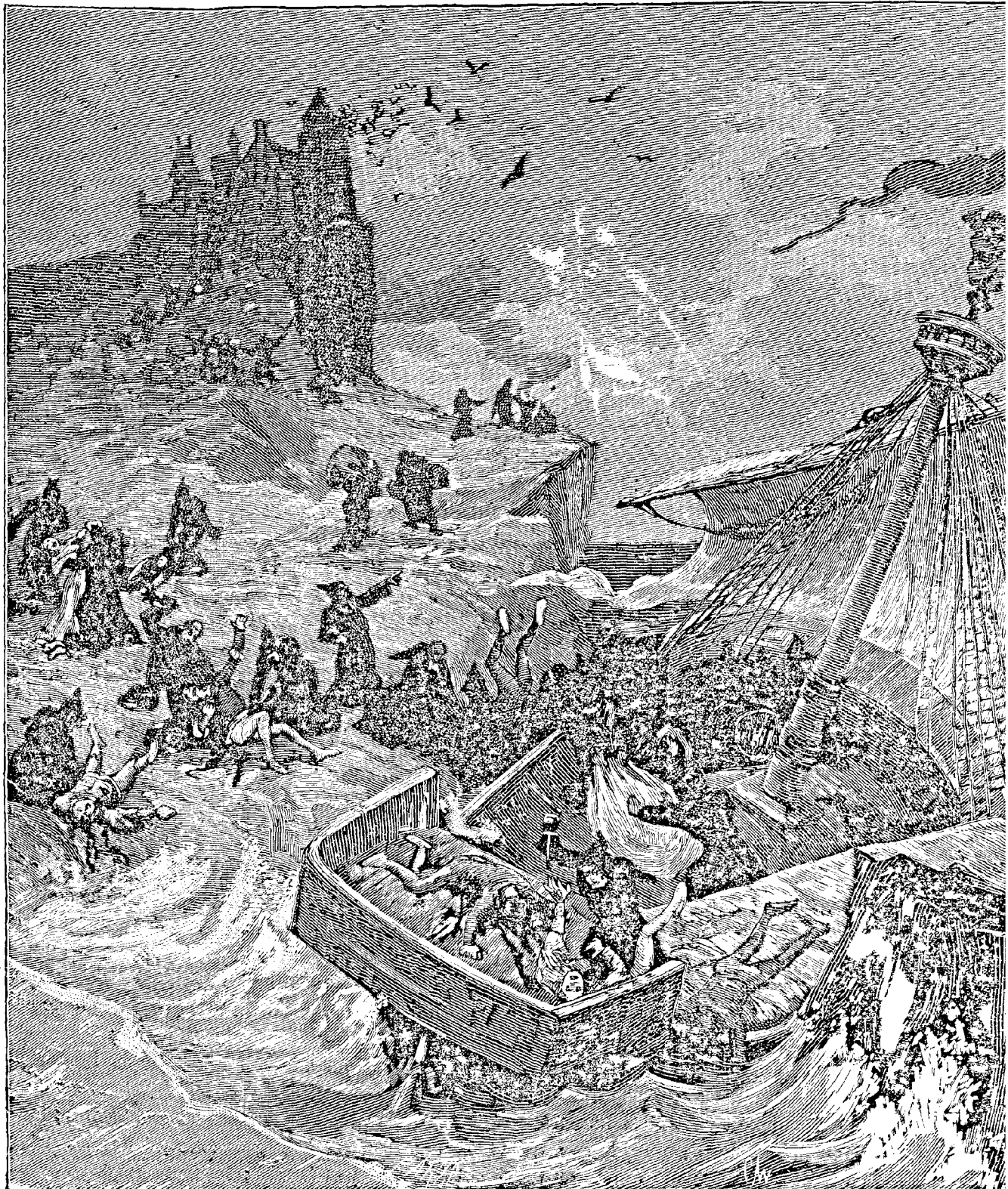
BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Chroniques de la mer*: Les Naufrageurs. — Le Congrès de la ligue de l'enseignement. — *Réunion annuelle des sociétés savantes des départements*: Section des beaux-arts. *Question d'enseignement*: Concours d'admission à l'école normale de Sévres — *Cours de Comptabilité*; Tenue des livres. Modèles. (suite). — *Mœurs et coutumes*: La mariée villageoise de l'Hardanger (Norvège). — *Facture instrumentale*: Le Clavicorde

Cours d'Histoire Universelle: Mithridate. — *Nord et Sud*: Adieux pathétiques de Damon et de Pythias. — *Nouvelles de la République des lettres*. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Chroniques de la mer*: Les moines naufrageurs de l'île Chausey. — *Portrait de François Rude*. — *Mœurs et Coutumes*: La mariée villageoise de l'Hardanger-Field (Norvège).



CHRONIQUES DE LA MER, — Les moines naufrageurs de l'île Chausey (p. 210, col. 2).

CHRONIQUES DE LA MER

LES NAUFRAGEURS

La mer est semée d'écueils que le navigateur est sans cesse occupé à éviter et contre lesquels, malgré leur nombre et leur variété infinie, il peut croire que toutes les précautions humainement possibles ont été prises, soit par lui-même, soit par les marins de la côte dont l'honneur et les intérêts sont solidaires des siens et le dévouement d'ailleurs à toute épreuve. Mais le marin a d'autres écueils à redouter que ceux que lui cache le brouillard ou l'obscurité de la nuit; il lui faut craindre surtout ceux que le bandit des côtes isolées et dangereuses éclaire à dessein pour le tromper, afin de pouvoir le piller à loisir, après l'avoir fait échouer sur le point du rivage où il l'attendait dans cette intention.

L'origine de cette industrie du « naufrageur » n'est pas précisément moderne, car ce sont ses feux trompeurs qui ont suggéré l'idée de construire des *tours à feux*, ou phares, pour signaler au navigateur les points dangereux dont il doit se tenir éloigné. Le château qui couronne le sommet du trop fameux rocher de Scilla, par exemple, fut bâti sur les ruines d'un de ces phares de naufrageurs. Nous laissons à penser quelles nombreuses et terribles catastrophes il a dû provoquer, et combien de malheureux, égarés par cette lumière qui semblait leur annoncer le salut, sont tombés victimes de la cruauté cupide des bandits qui l'avaient allumée.

Les côtes de la Méditerranée, de l'Archipel et de la Mer Noire étaient toutes couvertes de ces sortes de feux. Il y en avait, du reste, partout sur les côtes de l'Europe, au moyen âge.

Nos côtes de Bretagne ont été de tout temps fertiles en naufrageurs et pilleurs d'épaves. C'était une des rares industries que les grands seigneurs pouvaient exercer sans dé-

roger, et dom Lobineau nous apprend, dans son *Histoire de Bretagne*, que Guilhomér, seigneur de Léon, tirait annuellement dix mille sous d'or du pillage des navires naufragés sur la terrible pointe du Raz, qui passait sous les fenêtres de son château. Il ne dit pas, par exemple, qu'il les y attirait à l'aide de faux signaux. Mais il n'en manquait pas d'autres qui le faisaient. Les vilains, même à une époque plus récente, attachaient une espèce de fanal aux cornes d'une vache qu'ils promenaient le long des côtes, pour faire croire aux bâtiments naviguant au large qu'au point où brillait ce feu, un autre bâtiment voguait à l'aise.

Dans ses *Souvenirs d'un naturaliste*, M. de Quatrefages cite les îles Chausey comme un endroit fort redouté avant le seizième siècle. Il ne s'agit plus ici de grands seigneurs pilleurs d'épaves, mais de moines naufrageurs. Ces bons moines ne se contentaient pas du pillage: ils égorgaient les naufragés et les dépouillaient ensuite sans la moindre difficulté. On croit qu'au début les femmes furent épargnées; mais, en représailles de quelques bavardages malveillants sans doute, il fut convenu qu'on les jetterait dans un souterrain visité par la marée montante.

« Dans un coin des ruines du vieux fort, dit M. de Quatrefages, on m'a montré une fosse carrée à demi comblée de pierres, et qu'on assure avoir servi d'orifice au puits qui conduisait à ces terribles oubliettes... Quand la nuit enveloppe ces ruines maudites, ajoute l'honorable écrivain, quand les rafales du vent de l'ouest jettent jusqu'à elles l'humide poussière des vagues, pas un habitant de Chausey ne se hasarderait dans leur voisinage, pas un n'oserait s'exposer à voir les longues flammes rouges qui dansent dans la cour du vieux château, ou à entendre les gémissements qui sortent du flanc du rocher pour se mêler au fracas de la tempête. »

On ne saurait citer tous les faits de cette nature, tant ils sont nombreux; ni même donner la liste de tous les criminels de haut parage ou occupant une position respectée qui, dans les temps modernes même, ont tiré le meilleur de leurs revenus de cette source infâme mais intarrissable, de ces lâches forbans, tout gonflés d'orgueil nobiliaire, qui attendaient dans la plus parfaite sécurité ces hommes pleins de courage, affrontant les flots au péril de leur vie, souvent dans un but glorieux, pour les égorger dans un coin et les voler obscurément.

Quant aux simples particuliers, comment n'auraient-ils pas suivi un si bel exemple? Et comment n'auraient-ils pas considéré comme un droit, qu'ils défendirent souvent les armes à la main, le pillage des épaves échouées sur la rive et des naufragés, quand les premiers rois et ducs de Bretagne se léguaient cet heureux privilège régulièrement, légalement pour tout dire.

Voici du reste le croquis édifiant tracé par Cambry, en 1794, des pilleurs d'épaves bretons: « Tandis que l'honnête homme palpète, dit-il, à la vue du danger, l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillants. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras, en échappant au courroux des flots; il le dépouillait sans pitié et l'enterrait; il est plus humain à présent: il accorde la vie, *ne tue que rarement*, mais il vole. En vain la force armée tente quelquefois de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux vis-à-vis Plovan; les habitants furieux, unis avec leurs femmes, s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les genlarmes; le feu, le sang ne font qu'augmenter leur audace; les femmes sont des mégères plus hardies, plus intrépides encore que les hommes. Le comble de l'in-

Justice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que *le ciel leur envoie.* »

Deux ans plus tard, le 23 thermidor an IV, le Directoire adressait, sur le même sujet, un message aux Cinq Cents, où il était dit que les magistrats chargés d'assurer l'exécution des lois, se bornaient à prendre leur part du butin. Enfin, pour ne pas trop nous étendre, citons encore le brick grec le *Cimoni*, naufragé sur la côte d'Alderney (Angleterre), en 1825, qui fut entièrement pillé et son équipage dépouillé par une horde de chenapans dont quelques-uns au moins riches et *considérés.*

Les temps sont heureusement changés maintenant, et les mœurs adoucies ; — mais pas autant qu'on pourrait le désirer, puisqu'il y a quelques années à peine, un journal anglais dénonçait au gouvernement de la reine, la *coutume* des habitants des côtes, dans les comtés de Cornouailles et de Durham, d'allumer de faux signaux sur le rivage dans le but de faire échouer les navires et de les piller.

Ainsi, il existerait encore des pays civilisés où provoquer les naufrages serait une « coutume » des habitants !...

Il est juste de reconnaître pourtant, que pilleurs d'épaves et naufrageurs ont été de tout temps poursuivis, à moins qu'ils ne fussent trop grands seigneurs, avec la plus grande sévérité, et qu'ils ont souvent payé leurs forfaits, le prix convenable.

En Bretagne, au x^e siècle, lorsqu'on mettait la main sur quelqu'un de ces bandits, on commençait par le plonger dans l'eau et à l'y maintenir jusqu'à ce qu'il fût à demi-asphyxié ; on l'en tirait alors, on le faisait reprendre un peu ses esprits, puis on l'assommait à coups de pierres et de bâtons. Les lois de Georges II, d'Angleterre, assimilaient au crime de haute trahison, entraînant la peine capitale, le fait

seul d'avoir allumé de faux signaux sur les côtes ; celui de s'être emparé des épaves rejetées par les flots sur le rivage était assimilé au vol ordinaire.

A. B.

LE CONGRÈS

de la Ligue de l'Enseignement

La ligue française de l'enseignement s'est réunie en congrès, les 11, 12, 13 et 14 avril, dans la salle du Grand Orient de France.

À l'ouverture du Congrès, M. Jean Macé, président, a annoncé qu'aujourd'hui 373 Sociétés faisaient partie de la Ligue ; l'année dernière, on n'en comptait que 80 environ. Il a rappelé ensuite qu'il faut écarter des débats toute controverse politique ou religieuse. Après quoi, les travaux ont commencé. Nous n'en relèverons que les particularités d'intérêt général.

Dans la première séance, un fait caractéristique s'est produit, qui montre l'esprit de tolérance rigoureuse dont la Ligue est animée.

M. Wickham avait formulé un vœu tendant à faire mettre au concours un petit traité d'histoire de France à l'usage des écoles primaires, où se ferait sentir le souffle républicain. Le congrès, jugeant que l'enseignement doit être débarrassé de toute préoccupation politique, a passé à l'ordre du jour.

Au début de la deuxième réunion, M. Dessoie, de la Haute-Marne, a pris la parole sur une question à l'ordre du jour du congrès : les fêtes d'enfants. Beaucoup de villes et de villages ont organisé, dans le courant de l'année dernière, des fêtes de ce genre, qui ont eu beaucoup de succès. M. Dessoie, au nom de la commission chargée d'examiner la question, a dit qu'on voulait donner à ces fêtes l'extension la plus grande ; elles devront être la récompense des enfants pour leur travail à l'école. Examinant

le programme que l'on pourrait suivre, le rapporteur a indiqué le concours de musiques de sociétés civiles ou militaires, l'adoption de chants patriotiques, des jeux de différente nature, des bals d'enfants.

Plusieurs membres du congrès ont pris la parole au sujet de ces fêtes. M. Viénot a raconté que, l'année dernière, une kermesse enfantine organisée à Rouen par la Société d'instruction républicaine, avait produit, tous frais payés, 3,500 fr. M. Raveaud, à titre de renseignement, a cité le *Drapeau des Ecoles français*, chant patriotique admis dans les écoles de Bordeaux. M. de Sabatier-Plantier, qui est le promoteur des bals d'enfants, est venu expliquer alors comment, à Genève, lui était venue cette idée — dont nous ne sommes pas bien sûr d'avoir à le féliciter sans réserves.

Le congrès a voté ensuite à l'unanimité la déclaration suivante, dont le texte dit assez l'objet :

« Le Congrès, s'associant à l'initiative prise par le *Beaumarçais* pour l'organisation, au Luxembourg, d'une fête des écoles, destinée à célébrer le vote définitif de la loi sur l'enseignement obligatoire, désire que cette fête ait le plus grand succès et émet le vœu que les pouvoirs publics se joignent aux organisateurs pour lui donner le plus grand éclat possible. »

À la troisième réunion, après discussion de divers sujets d'ordre intérieur, un membre a présenté un rapport rédigé sur la proposition de M. George, sénateur, relative à l'éducation gymnastique et militaire, dont il veut assurer la continuation pendant la période s'étendant depuis la sortie de l'école jusqu'à l'entrée au régiment de l'élève.

M. George est venu soutenir sa proposition. En excellents termes, il a représenté qu'en 1810 la Prusse était plus écrasée encore que la France en 1870. Elle était complè-

tement désarmée. Ses vieilles et solides armées n'existaient plus. Elle pouvait à peine entretenir 45,000 hommes sous les armes. C'est alors que, dans des conditions presque désespérées, de simples citoyens fondèrent le *Tugendbund* (la « Ligue de la vertu »). Le *Tugendbund* enrôla la jeunesse, organisa son éducation militaire, exalta son patriotisme. Ces efforts produisirent les armées nouvelles qui combattirent contre la France en 1813, 1814 et 1815. Il appartient à la Ligue française de l'enseignement de prendre l'initiative d'une création analogue, destinée à compléter l'œuvre de l'école et à faciliter l'œuvre de l'avenir.

Evoquant ensuite les souvenirs de la douloureuse campagne de 1870. M. George est entré dans des considérations plus élevées, qui ont produit une impression profonde sur l'auditoire.

A la suite de ce discours, l'honorable sénateur a été l'objet d'une véritable ovation. L'assemblée lui a voté des remerciements. Enfin le Congrès a adopté, à titre sanction, la proposition suivante :

La Ligue de l'enseignement, étendant le cercle de son action, prend en main la cause nationale de l'éducation civique et militaire.

Comme moyens d'action, le Congrès estime qu'il y a lieu de prendre, dès à présent, les mesures suivantes :

1° Provoquer la formation dans chaque canton de France, d'un cercle d'éducation nationale, subdivisé en sections par communes et qui aura pour but d'organiser pour les jeunes gens sortant de l'école jusqu'à l'âge de vingt ans, une instruction civique et militaire au moyen d'exercices hebdomadaires et de réunions cantonales périodiques.

2° De former aux chefs-lieux de département et d'arrondissement une commission de citoyens de bonne volonté qui se chargerait d'entrer en relations avec chaque chef-lieu de canton ; d'y provoquer la création des cercles cantonaux et de servir d'intermédiaire entre

les sociétés locales et le conseil général de la Ligue.

3° Enfin, pour la formation et le fonctionnement de ces cercles cantonaux, de venir en aide aux cantons les moins aisés. Qu'il importe que la Ligue ait à sa disposition des sommes en proportion avec la grandeur de l'œuvre et l'importance des besoins à satisfaire. Qu'en conséquence, le Congrès décide qu'il sera fait appel à tous les citoyens et qu'il sera ouvert dans ce but une grande souscription nationale.

La quatrième séance du Congrès a été ouverte par une allocution de M. Jean Macé où ont été mises en présence la Ligue de l'enseignement et la ligue d'opposition à la loi sur l'enseignement obligatoire qui fait tant parler d'elle en ce moment. Inutile d'ajouter que la première de ces deux « Ligues » entend combattre la seconde, dont le bon sens public suffira, du reste, à faire avorter les machinations.

Puis ont pris successivement la parole : M. Viénot, M. Henri Martin et M. George, sénateur des Vosges ; mais en total, aucune communication nouvelle ne s'est produite, et ces honorables citoyens se sont bornés, chacun à un point de vue particulier, à refaire l'histoire de la Ligue de l'enseignement, de ses débuts pénibles, de ses luttes, de son triomphe final caractérisé par la loi sur l'enseignement obligatoire.

M. Henri Martin, pour donner une idée de la prospérité de la Ligue, a énuméré les résultats obtenus par le seul cercle parisien. On lui doit 671 bibliothèques populaires, 176 bibliothèques régimentaires, 84 bibliothèques pédagogiques. La Ligue a, en outre, fait des dons en livres et en matériel scolaire à 2,071 écoles. Le nombre des adhérents de la Ligue s'élève à cent mille.

Ce résultat est une preuve de ce que peut la persévérance dans une voie féconde, de quelques entraves qu'elle soit obstruée au commencement.

FÉLIX SOULIER.

RÉUNION ANNUELLE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS

SECTION DES BEAUX-ARTS

La réunion des délégués des beaux-arts des départements a eu lieu, sous la présidence de M. Paul Mantz, directeur des beaux-arts, au grand amphithéâtre Gerson, en même temps que celle des autres sections des Sociétés savantes départementales.

Dans son allocution d'ouverture, M. P. Mantz s'est efforcé de démontrer à l'assemblée l'utilité des recherches relatives aux beaux-arts, en lui signalant la pénurie de renseignements qui distingue cette partie de notre histoire.

« Si l'on songe, a-t-il dit, à ce qu'étaient au quinzième siècle l'art de l'Italie et l'art des Flandres, on se persuade aisément que la France n'a pu rester muette entre ces deux éloquences, et qu'elle a dû être activement mêlée à cette révolution d'où est sorti l'art moderne. Parmi les peintres qui brillèrent à cette époque et qui montrent bien qu'il y avait déjà une école française, un seul, Jean Fouquet, nous est assez connu pour qu'il soit possible d'écrire sa biographie et de caractériser son talent. Quant aux autres, fort nombreux, qui travaillèrent pour les rois et pour les églises, vos recherches nous ont appris leurs noms, mais les œuvres ont péri ou du moins nous ne savons pas les reconnaître. Ici, messieurs, je vous demande la permission de vous adresser, non un conseil, mais une prière. Dans vos musées et dans vos chapelles, regardez de très près les peintures du quinzième siècle qu'on attribue à l'école flamande. Plusieurs sont des œuvres françaises. Vous vous rappelez la grande aventure de 1878 : un des tableaux les plus significatifs de nos provinces méridionales, le *Buisson ardent*, de la cathédrale d'Aix, passait depuis longtemps pour un Van Dyck. Un

archiviste courageux dépouille les comptes du roi René, et il trouve la preuve que cette peinture aux colorations si chaudes est l'œuvre d'un peintre d'Avignon, Nicolas Froment. »

Après avoir signalé le seizième siècle comme beaucoup moins connu qu'on ne le croit, M. P. Mantz a parlé, en terminant, de l'enseignement des arts, et déclaré que le gouvernement ferait tous ses efforts pour que le dessin soit enseigné dans toutes les écoles.

Le défilé des communications a commencé ensuite, et il a été fort brillant, tout en trahissant une fois de plus l'étroite corrélation qui existe entre les travaux de cette section et ceux de la section d'archéologie et d'histoire.

M. Roman, membre du comité départemental de l'inventaire des richesses d'art des Hautes-Alpes, a donné lecture d'un mémoire intitulé : « Peintures murales de vingt églises des Hautes-Alpes. » Cette étude intéressante a trait à un certain nombre de fresques des quinzième et seizième siècles, qui n'avaient été jusqu'à ce jour l'objet d'aucun examen approfondi.

M. Guillaume, archiviste du département des Hautes-Alpes, membre du comité départemental de l'inventaire des richesses d'art, a découvert, au mois d'octobre 1881, le *Mystère de Saint Antoine*, écrit en langue provençale, sur lequel il a donné des détails d'autant plus intéressants qu'il existe une analogie frappante entre le texte de ce poème dramatique et les peintures dont M. Roman a donné la description.

M. G. Le Breton, directeur du musée céramique de Rouen, correspondant du comité, a lu un mémoire ayant pour titre : « Le sculpteur J.-B. Lemoyne et l'Académie de Rouen. » M. Marionneau, correspondant du comité, a lu un manuscrit sur la correspondance de J.-B. Lemoyne et de l'intendant de Tourny au sujet de la gravure de la statue

de Louis XIV érigée sur la place royale de Bordeaux. M. l'abbé Gallet, membre de la commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, a lu un manuscrit sur les peintures murales du château d'Ecouen, dont il propose une nouvelle interprétation.

M. Lhuillier, membre de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, a fait une communication sur « le Château de Cramayel-en-Brie et son théâtre de société au dix-huitième siècle, » où il fait revivre tout un groupe de personnalités curieuses du dernier siècle.

La première séance est close après cette communication. La seconde est présidée par M. Kaempfen, inspecteur des beaux-arts, qui prononce une allocution dans laquelle il insiste sur l'utilité qu'aurait pour l'enseignement par les yeux l'organisation en province d'expositions rétrospectives.

Ensuite, M. Enioux, de l'Académie du Var, commence le feu par la lecture d'une notice sur une vaste composition exécutée à Toulon en 1688 et qu'il croit pouvoir attribuer à Pierre Mignard.

M. Charvet, inspecteur de l'enseignement du dessin à Lyon, a lu un mémoire intitulé : « Quelques idées au sujet de l'enseignement professionnel des arts décoratifs en province. » Cet important travail traite de l'apprentissage de l'ouvrier au point de vue de l'enseignement professionnel des industries d'art. Il indique la situation des ouvriers sous le régime des corporations et signale l'insuffisance de la législation actuelle. Des réformes profondes paraissent urgentes à l'auteur, si l'on veut relever l'art décoratif en France.

Une étude de M. de Florival contient une intéressante nomenclature des instruments de musique en usage au onzième et au douzième siècle dans le Soissonnais.

Une notice de M. A. Castan, secrétaire de la Société d'émulation du

Doubs, sur le canon d'autel de Fontevault au musée de Naples, décoré de peintures sur émail, signale la découverte de l'auteur qui n'est autre que l'émailleur français Léonard Limosin, dont l'œuvre connue s'accroît ainsi d'un travail intéressant.

La séance s'est terminée par la lecture de deux mémoires de M. Parrocel, l'un sur l'art dans le Midi, et l'autre sur l'œuvre des Parrocel, dont l'auteur donne un inventaire détaillé.

La troisième séance était présidée par M. Ch. Nutter, archiviste de l'Opéra, dont l'allocution a porté sur les origines de l'opéra en province et à Paris. Diverses communications relatives à l'art dramatique et à l'art lyrique dans les départements, d'un intérêt peu considérable, se sont alors succédés; puis le président a prononcé la clôture de la séance et du congrès.

E. D.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE NORMALE SECONDAIRE DE SÈVRES CONCOURS D'ADMISSION.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de prendre un arrêté décidant qu'un concours pour l'admission à l'école normale secondaire de Sèvres serait ouvert le 3 juillet 1882. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 juin inclusivement : dans les départements, au secrétariat de l'inspection académique; à Paris, au secrétariat de l'académie, à la Sorbonne.

Les aspirantes devront être âgées de moins de trente ans et pourvues soit du brevet supérieur pour l'instruction primaire, soit d'un diplôme de bachelier ou d'un diplôme d'études pour l'enseignement spécial.

Elles devront faire connaître, au moment de l'inscription, si elles se présentent pour la section des lettres ou pour la section des sciences.

L'examen se composera d'épreuves écrites et d'épreuves orales.

Les épreuves écrites comprennent:
Pour la section des lettres, une composition sur la langue française, sur la littérature, sur l'histoire, sur la géographie.

Pour la section des sciences, une composition sur l'arithmétique, sur la géométrie, sur la physique et la chimie, sur l'histoire naturelle.

L'examen comprendra, en outre, une épreuve écrite et une épreuve orale communes aux deux sections, sur les éléments de la morale.

Les compositions écrites seront faites au chef-lieu de chaque dé-

partement, sous la surveillance de l'inspecteur d'académie et d'un professeur désigné par le recteur.

Il sera tenu compte aux aspirantes des connaissances spéciales dont elles feront preuve dans les langues vivantes, ou dans la langue latine.

L'admission définitive ne sera prononcée qu'à la suite d'une inspection médicale constatant que les aspirantes sont en état de supporter les fatigues de l'enseignement.

Les élèves définitivement admises devront, dans les huit jours de leur entrée à l'école, produire l'engage-

ment, ratifié par leurs familles, si elles sont mineures, de se vouer pendant dix ans à l'enseignement public. Les frais de leur séjour à l'école pourront leur être réclamés si l'engagement n'est point tenu.

Le montant annuel de la pension à reverser par les élèves ou leurs familles, en cas de rupture de l'engagement décennal, est fixé à 700 fr.

Des frais de route seront alloués aux aspirantes déclarées admissibles et appelées des départements à Paris pour y subir l'examen définitif d'admission.

COURS DE COMPTABILITÉ

TENUE DES LIVRES

MODÈLES (Suite.)

BROUILLARD

Report....		434.099 >
----- 1 ^{er} Février 1882 -----		
Achat à Julien Le Clerq : Sa facture de ce jour.....		3.750 >
2		
Vente à Julien Jesset de Nantes : Ma facture de ce jour.....		1.662 50
10		
Tiré sur Julien Jesset de Nantes : Ma traite n° 4 sur c/ ville au 5 mars		1.662 50
12		
Remis à la Société mobilière de Crédit : M/ Traite n° 4 sur Nantes au 5 mars		1.662 50
15		
Achat à Julien Jallon de Paris : Sa facture de ce jour.....		390 >
15		
Pour solder la facture de J. Le Clerq : M/ versement espèces.....	2.000 >	
M/ B/ n° 5 à S/O/ au 15 mars.	1.390 >	3.390 >
16		
Raccourt fait à J. Leclercq sur marchandises avariées... Escompte 3 0/0 sur fr. 2.000 espèces	300 >	
	60 >	360 >
18		
Vendu à Delorme de Beauvais : M/ facture de ce jour.....		2.640 >
18		
Vendu à Bonnin de Bordeaux : M/ facture de ce jour.....		1.680 >
19		
Souscrit à J. Jallon de Paris : M/ B/ n° 6 à S/O/ au 3 mars.		390 >
A report.....		451.686 50

JOURNAL

DOIT

AVOIR

	DOIT	AVOIR
Reports....	434.099 >	434.099 >
----- 1 ^{er} février 1882 -----		
4 18 March. gén. à J. Le Clerq : Sa facture de ce jour.....	3.750 >	3.750 >
2		
16 4 Jesset à March. gén. : Ma facture de ce jour.....	1.662 50	1.662 50
10		
10 16 Effets à Rec. à Jesset : M/ traite N° 4 sur Nantes au 5 mars	1.662 50	1.662 50
12		
17 10 Société mob ^{re} de Crédit à Ef- fets à Rec. : Remise de M/ n° 4 sur Nan- tes au 5 mars	1.662 50	1.662 50
15		
4 11 March. gén. à J. Jallon : Sa facture de ce jour.....	390 >	390 >
15		
18 7 J. Le Clerq aux Suivants : Pour sold ^e de sa facture du 1 ^{er} février.....	3.750 >	
7		
12 A Caisse : Ma remise espèces.....		2.000 >
12 A Effets à payer : M/ B/ n° 5 O/ Le Clerq au 15 mars.....		1.390 >
4 A March. gén. : Raccourt sur marchandises avariées		300 >
6 A Escomptes et Rabais : Escompte 3 0/0 sur esp. 2000 francs		60 >
18		
4 11 Les Suivants à March. gén. : Ventes.....		4.320 >
11 Delorme : Ma facture de ce jour.....	2.640 >	
11 Bonnin : Ma facture de ce jour	1.680 >	
19		
11 12 Jallon à Effets à Payer : M/ B/ n° 6 à S/O/ au 31 mars.	390 >	390 >
A reporter.....	451.686 50	451.686 50

BROUILLARD

Report...		451.686 50
----- 20 Février 1882 -----		
Achat à Gaston Paupy : Sa facture de ce jour.....		1.800 »
----- 21 -----		
Vente à Bonnin de Bordeaux : Ma facture de ce jour.....		3.421 50
----- 22 -----		
M/ Traités sur Bonnin de Bordeaux.		
N° 4 Bordeaux 5 mars.....	2.000 »	
» 5 » 25 »	1.000 »	
» 6 » 25 »	421 50	3.421 50
----- 23 -----		
Reçu ce jour à la Société mobilière de Crédit, mon chèque n° 3.		1.000 »
----- 24 -----		
Remis à Gaston Paupy de Paris : Ma traite n° 5 Bordeaux 25 mars.....	1.000 »	
M/B/n° 7 à S/O/au 31 mars.	764 »	
Escompte 2 0/0.....	36 »	1.800 »
----- 25 -----		
Vente au comptant de mar- chandises diverses pour la somme de.....		1.645 »
----- 25 -----		
Reçu par correspondance de Bonnin de Bordeaux S/ envoi en B/ de Banque.....		1.000 »
----- 28 -----		
Payé les appointements de m/ personnel.....	150 »	
Achat de charbon de terre.	60 »	
Acheté 4 chaises pour le magasin.....	48 »	
Mon prélèvement.....	300 »	558 »
----- 28 -----		
Remis à l'encaissement à la Société mobilière de Crédit M/ n° 4 sur Bordeaux 5 mars.....		2.000 »
A Reporter....		468.332 50

BALANCE MENSUELLE

Capitaux et en soldes au 28 Février 1882

N° au Gr. Livre	TITRE DES COMPTES	SOMMES		SOLDES	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir
1	Capital.....		91.200 »		91.200 »
2	Mobilier industriel.....	5.048 »		5.048 »	
3	Fond de commerce.....	40.000 »		40.000 »	
4	Loyer payé d'avance.....	2.000 »		2.000 »	
4	Marchandises génér.....	127.995 »	13.405 »	114.590 »	
7	Caisse.....	41.145 30	38.752 »	2.393 30	
10	Effets à recevoir.....	26.426 »	5.504 50	20.921 50	
12	— à payer.....	5.585 »	8.129 »		2.544 »
14	Frais généraux.....	360 »		360 »	
16	Inventaire.....	100.000 »		100.000 »	
17	Soc. mob. de Crédit.....	70.662 0	24.000 »	46.662 50	
17	Frédéric Masson.....	2.000 »	4.000 »		2.000 »
18	E. Lebel.....	27.000 »	167.000 »		140.000 »
18	Goury.....	1.220 »	1.220 »		
19	Michéiens.....	835 »	835 »		
19	Pauloux.....	1.114 »	1.114 »		
20	Delorme.....	3.582 »	912 »	2.640 »	
21	Escompte et rabais.....	57 70	157 »		101 30
22	J. Leclercq.....	3.750 »	3.750 »		
23	Dépenses de maison.....	600 »		660 »	
24	J. Lesset.....	1.662 50	1.662 50		
24	Gaston Paupy.....	1.800 »	1.800 »		
25	J. Jallon.....	360 »	390 »		
25	Bonnin.....	5.161 50	4.421 50	680 »	
	Totaux...	468.332 50	468.332 50	235.891 30	235.895 30

Paris le 23 mars 1882.

FÉLIX TARPET.

JOURNAL

DOIT AVOIR

A Reporter....	451.686 50	451.686 50
----- 20 février 1882 -----		
4 March. Gén. à G. Paupy, de Paris.....	1.800 »	
9 Sa facture de ce jour.....		1.800 »
----- 21 -----		
11 Bonnin de Bordeaux à March. Général.....	3.421 50	
4 Ma facture de ce jour.....		3.421 50
----- 22 -----		
10 Effets à Recevoir à Bonnin de Bordeaux.....		3.421 50
11 Mes traités sur ce dernier : N° 4 sur Bordeaux, » 5 mars..... pr. 2.000 »		
N° 5 sur Bordeaux, au 25 mars.... pr. 1.000 »		
N° 6 sur Bordeaux, au 25 mars... pr. 421 50	3.421 50	
----- 23 -----		
7 Caisse à Soc. mob. de Crédit Encaiss. de m/ ch que N° 3...	1.000 »	1.000 »
----- 24 -----		
9 Paupy de Paris aux Suivants. Pour solder sa facture du 20 courant :	1.800 »	
10 A Effets à Recevoir. Ma traite N° 5 sur Bordeaux 25 mars.....		1.000 »
12 A Effets à Payer. M/ B/ N° 7 O/ Paupy au 31 mars.....		764 »
6 A Escomptes et Rabais. Escompte 2 0/0.....		36 »
----- 25 -----		
7 Caisse aux Suivants : Enc/ divers.....	2.645 »	
4 A March. génér. Vente au comptant.....		1.645 »
11 A Bonnin de Bordeaux. Son envoi de Billets de Banque		1.000 »
----- 28 -----		
7 Les Suivants à Caisse. Dépenses suivantes.....		558 »
14 Frais généraux Appointements de m/ per- sonnel..... 150 »		
Charbon de terre pour chauffage..... 60 »	210 »	
2 Mobilier Commercial. Achat de 4 chaises pour le ma- gasin.....	48 »	
16 Dépenses de Maison. M/ Prélèvement.....	300 »	
----- 28 février 1882 -----		
17 Société mobil. de Crédit à Effets à Recevoir.....	2.000 »	
10 Remis à l'encaissement : M/ B/ N° 4 sur Bordeaux au 5 mars.....		2.000 »
Total de Février 1882....	468.332 50	468.332 50

L'honnête homme est un juge supérieur, même dans les choses qui semblent avoir le moins de rapport avec la vertu. Il y a un tact moral qui tend à tout, et que le méchant n'a point. Celui qui sent toute la force et l'étendue de cette pensée est homme de bien, — ou était né pour le devenir. (Desmahis.)

Ce que je blâme, ce n'est point la passion de ceux qui veulent dominer, c'est la bassesse de ceux qui sont toujours prêts à obéir. (Thucydide.)

MOEURS ET COUTUMES

LA MARIÉE VILLAGEOISE DE L'HARDANGER (NORVÈGE)

Les paysans de l'Hardanger-Field sont généralement fort pauvres, et la vie qu'ils mènent ne nous paraîtrait guère enviable. Sans doute il y a des propriétaires aisés, mais c'est une infime minorité, et le nombre des journaliers tout à fait misérables est énorme; aussi rencontre-t-on partout des offices d'agents d'émigration américains qui font de très brillantes affaires.

Cependant ces pauvres gens sont d'honnêtes citoyens, soumis aux lois de leur pays; l'ivrognerie est inconnue chez eux et l'on n'y rencontre point de criminels; malgré leur pauvreté, ils sont d'humeur enjouée et sans l'émigration, on pourrait les croire satisfaits d'une humble destinée dans laquelle ils trouveraient, du moins, des jouissances proportionnées à leurs besoins.

En temps ordinaire, le costume national pourrait sembler un mythe dans ce pays; les vêtements de travail du paysan norvégien n'ont en effet aucun caractère particulier, même ceux des femmes. Il en est autrement par exemple, les jours de grande fête, et surtout le jour des noces.

Ce jour là, la mariée villageoise apparaît chargée des joyaux de famille; elle ceint la resplendissante couronne de métal qui lui donne un air d'impératrice et se pare de plaques historiées, de bijoux et de bagues comme une châsse.

Après la cérémonie, tous ces joyaux conservés peut-être depuis des siècles dans la famille, rentreront dans le coffre d'où on les a tirés pour cette grande occasion; car c'est là une parure de mariée que la mère transmet à la fille, de génération en génération, et qui ne doit servir qu'à la mariée, non à la jeune fille ni à l'épouse, jeune ou vieille.

A. B.

FACTURE INSTRUMENTALE

LE CLAVICORDE

Cet instrument, le plus ancien probablement des instruments à cordes et à clavier, fut d'un usage général du quatorzième au seizième siècle sous les noms divers de *doucine* ou *dulcina*, *manicorde* ou *manichordion*, *claricorde* ou *clavicorde*. En Italie où l'on suppose qu'il prit naissance à une époque indéterminée, il était surtout en faveur dans les couvents où sa sonorité discrète le rendait précieux pour l'accompagnement du chant des hymnes.

C'était une petite boîte oblongue, d'un mètre environ de longueur, dans laquelle étaient des cordes métalliques mises en vibration par la percussion des petites lames de cuivre fixées à l'extrémité du prolongement de chacune des touches du clavier qui embrassait environ trois octaves (du *mi* au contre *ut*). Une particularité digne de remarque, c'est que chaque corde pouvait fournir plusieurs notes différentes, de sorte que l'on avait une étendue suffisante avec un nombre de cordes relativement restreint. Voici ce que dit à ce sujet le Père Mersenne dans son *Harmonie universelle*:

« Quand aux chordes (*du manichardion*), leur son est déterminé par la partie qui est depuis les crampons (percuteurs) jusques aux chenalets, car la partie qui reste entre les crampons et l'écarlate ne sonne point: de là vient qu'une mesme chorde peut servir à plusieurs crampons, dont chacun fait un son différent selon la distance du point où il touche la chorde jusque au chenalet de ladite chorde. » L'écarlate ou drap dont parle Mersenne, recouvrait une partie des cordes, et contribuait particulièrement à en adoucir le timbre naturellement strident.

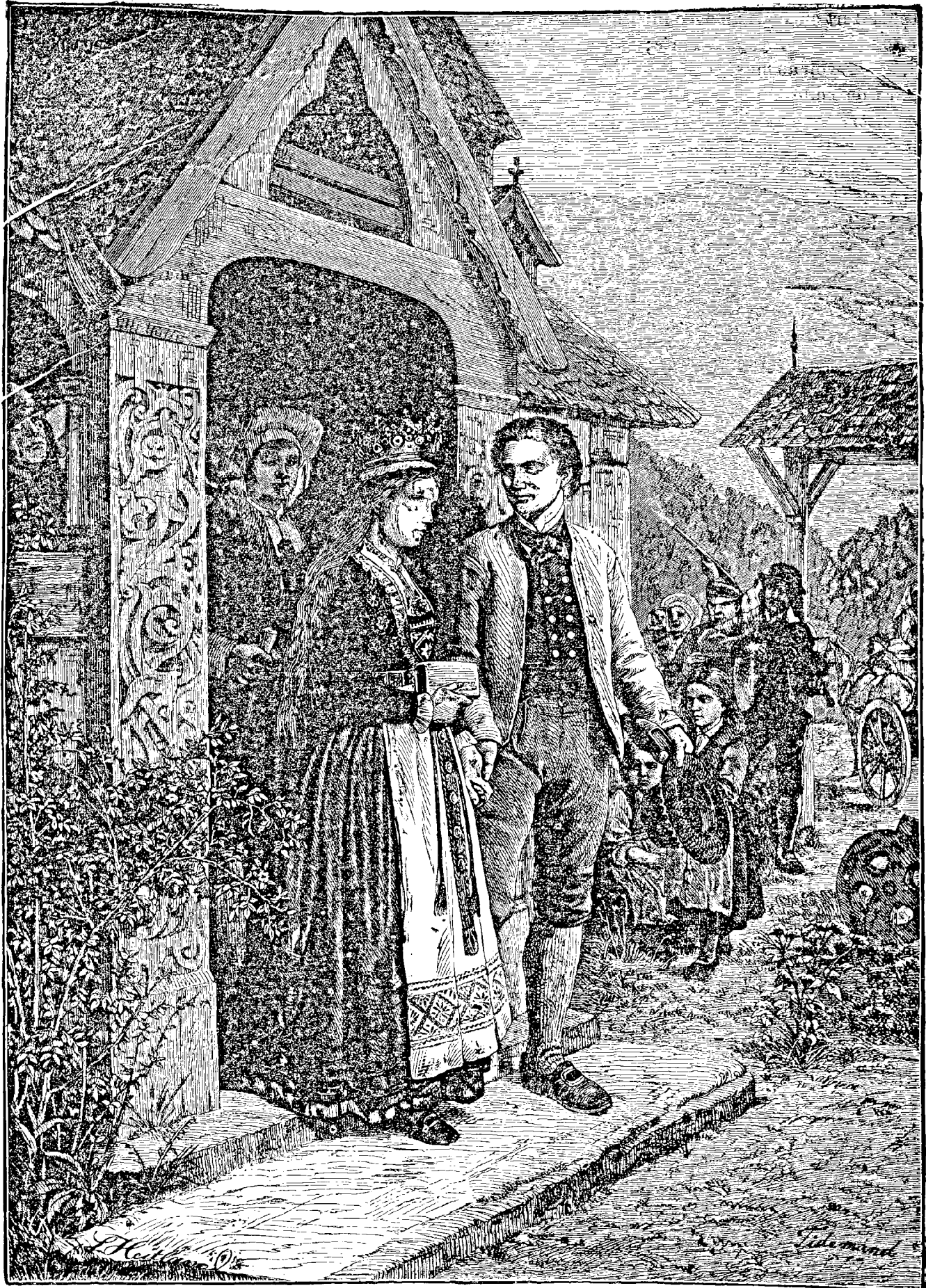
Si ce mécanisme particulier au

clavicorde ne lui laissait qu'une sonorité fort contestable, il avait, en revanche, le sérieux avantage d'être le seul organe de ce genre qui permit une exécution soutenue et liée. C'est sans doute à cette qualité que la *dulcina* dut d'être cultivée par les plus grands organistes italiens du quatorzième et du quinzième siècle. Les Antonio et Francesco *degl'Organi*; les Diruta, Merulo, Frescobaldi, Nicolo *del Oroposto*, Jacopo, *di Bologna* etc., n'ont pas craint de lui confier des œuvres qui furent les premiers pas de l'art de jouer du piano: tandis que les puissants de la terre en faisaient leur instrument favori. C'est ainsi que Charles-Quint, dès l'âge de huit ans, jouait du *manichorde* sous la direction d'un artiste de Lierre, maître Van Viven, et que sa sœur, l'archiduchesse Eléonore s'amusait à toucher d'un *clavicorde* sorti des ateliers d'un facteur anversois Antoine Mors. Voici d'après M. Ed. Vander Straeten (1) à qui nous empruntons ces curieux détails, l'extrait du document relatif à la mélomanie précoce du futur empereur:

« Août 1508. A maistre Van Viven, demeurant à Lierre, la somme de trente et une livre cinq solz dudit près que, par le commandement de mesdits seigneurs et de madite dame (la gouvernante) ledit receveur lui a baillié et délivré comptant, pour un *manicordium*, monté et accoustré comme il appartient, que mondit seigneur a fait prendre et acheter de lui pour ladite somme, par marchié fait avec lui pour icellui apprendre à jouer pour son desduit et passe-temps, pour ce icy sa quittance XXX lib. V. S. »

Disons en terminant, qu'à une époque où l'instrument qui nous occupe avait presque entièrement disparu, nos plus grands maîtres semblaient vouloir protester contre

(1) La Musique aux Pays-Bas, avant le quatorzième siècle.



MŒURS ET COUTUMES. — La mariée de l'Hardanger, (Norwège) (p. 218, col. 1).

son abandon. Le vieux Bach l'affectionnait tout particulièrement, et Mozart en avait un avec lui lors de son premier voyage à Paris; enfin, on peut voir au musée du Conservatoire de cette dernière ville, deux *clavicordes* dont l'un a servi à Grétry pour ses premières compositions, pendant que l'autre aurait vibré paraît-il, sous les doigts de l'immortel Beethoven!

H. ED. BAILLY

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite.)

XII

MITHRIDATE

Mais ce qui vint bientôt porter à son comble la gloire de Pompée, ce fut la guerre de Mithridate.

Après le traité conclu avec Sylla, Mithridate avait rétabli son autorité dans le Pont et sur les bords de la mer Noire. Muréna, que Sylla avait laissé en Asie avec les deux légions de Fimbria, s'en était inquiété, et avait commencé contre Mithridate des hostilités qu'un mot du dictateur Sylla fit cesser. Le roi de Pont attendit, pour recommencer la lutte, une occasion favorable. Elle se présenta, en l'an 75, à la mort de Nicodème III, roi de Bithynie, qui avait laissé ses Etats aux Romains. Mithridate produisit, comme héritier du royaume de la Bithynie, un prince né, selon lui, de Nicodème et de Moysa, sœur de Mithridate. Le Sénat opposa au Nicodème, neveu de Mithridate, un autre Nicodème surnommé *Frugi*, que le roi du Pont disait être fils d'une danseuse.

Mais le rôle de ces deux fantômes fut court. Le Sénat leur donna tort à tous deux, et Mithridate entra aussitôt en campagne.

Il fut accueilli avec empressement par les Bithyniens qu'avaient indignés les exactions des publicains.

Nous rappellerons, en passant, que les publicains étaient ceux qui affermaient les deniers de l'Etat. Ces collecteurs d'impôts, sorte de fermiers généraux, se tiraient du corps des chevaliers; ils jouissaient d'une très grande considération dans la métropole: mais dans les provinces, où ils exerçaient des exactions, ils étaient exécrés.

Montesquieu appelle les chevaliers des *traitants*!

Tous les peuples barbares, du Caucase au mont Hémus, fournirent des auxiliaires à Mithridate; des Romains proscrits dressèrent ses troupes, et Sertorius lui envoya des officiers (74).

Il vint mettre le siège devant Cyzique (74), et cerna dans Chalcedoine, ville de la Bithynie, Marcus Aurélius Cotta, un des généraux romains chargés de lui tenir tête. Le Sénat envoya un des chefs de l'aristocratie romaine, Lucinius Lucullus, pour délivrer Cotta et faire lever le siège de Cyzique.

Lucullus ne se hâta pas d'en venir aux mains avec Mithridate, qui avait réuni trois cent mille hommes devant Cyzique; mais il lui coupa les vivres et le réduisit bientôt à lever le siège (73). Mithridate s'embarqua et se retira par mer dans le Pont, laissant son armée exposée aux attaques de Lucullus, qui en tailla en pièces une grande partie sur les bords du Granique.

Lucullus pénétra alors dans le Pont, et mit le siège devant Amisus, capitale de cette contrée. Mithridate, qui avait rassemblé une nouvelle armée, vint au secours d'Amisus; mais il fut vaincu à Lemnos par Lucullus, et il eût été fait prisonnier s'il n'eût arrêté les soldats romains en semant ses trésors sur sa route.

Il se réfugia chez son gendre, Tigrane III, roi d'Arménie. Tigrane I (565-520). Tigrane II (128-95). Tigrane III (95-60).

Tigrane était alors un des plus puissants souverains de l'Asie. Il avait réuni à ses domaines une

grande partie de la Syrie, et il était entouré d'une cour de rois. Lucullus ne se pressa pas d'attaquer ce *roi des rois*. Il commença par achever la conquête du Pont (70), et fit en même temps de sages réglemens pour empêcher les publicains de provoquer par leurs exactions de nouvelles révoltes. Une sévère discipline régnait dans son camp, et il réprimait les habitudes de pillage que Sylla avait introduites dans les armées romaines.

En 69, Lucullus franchit l'Euphrate, et peu de temps après traversa le Tigre, sans que Tigrane lui disputât le passage de ces fleuves. Il marcha ensuite vers Tigranocerte, et rencontra enfin Tigrane qui s'avavançait avec une nombreuse armée, forte de deux cent cinquante mille Arméniens.

Les quinze mille hommes de Lucullus triomphèrent facilement de cette multitude sans discipline et sans courage. Tigranocerte tomba au pouvoir de Lucullus.

Il remporta une nouvelle victoire (68) près de l'Araxe sur Tigrane et Mithridate réunis, et marcha sur Artaxata, ancienne capitale de l'Arménie. Mais il fut arrêté par une révolte de ses soldats, qui supportaient avec impatience la discipline sévère qu'il avait établie. De leur côté, les publicains, puissants par leurs immenses richesses, ne cessaient de décrier un général qui avait réprimé leurs exactions. Ils obtinrent le rappel de Lucullus (67).

Mithridate reparut aussitôt dans ses Etats, et avant même que Lucullus eût quitté l'Asie, il avait reconquis le Pont et envahi la Cappadoce.

Pompée parut seul capable de terminer la guerre contre Mithridate. Il était alors dans tout l'éclat de sa grandeur et de sa popularité. Il venait de terminer les guerres de Sertorius et de Spartacus.

De plus, de puis longtemps la Méditerranée était infestée par des pirates qui avaient pour principaux repaires l'île de Crète et la Cilicie.

Ils interceptaient les convois nécessaires pour la subsistance du peuple romain. Le tribun Gabinius proposa de déférer à Pompée des pouvoirs extraordinaires. Sous le nom de *proconsulat des mers*, on lui donna l'empire de la mer depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à la Cilicie, avec tout pouvoir sur les côtes à la distance de quatre cents stades. (Le stade vaut 94 toises $1\frac{1}{2}$ = quatre cents stades égalent donc 37,800 toises, soit 15 lieues 300 toises — notre ancienne lieue étant composée de 2,500 toises. = La toise valant 1^m 949,030, cette distance est donc, de nos jours, de 73^k 873 mètres ou 18 lieues 1,673 mètres).

On mit à la disposition de Pompée 500 galères, cent vingt mille fantassins, cinq mille cavaliers et autant d'argent qu'il voudrait en prendre dans le trésor public. A la tête de ces forces immenses, Pompée réduisit les pirates en trois mois; il les concentra dans la Cilicie, s'empara de leur principale forteresse appelée Soli, la rasa, et sur ses ruines bâtit *Pompeïopolis*.

Ce rapide succès accrut encore la popularité de Pompée. Le tribun Manilius proposa de lui confier le soin d'achever la guerre de Mithridate, et Cicéron appuya de son éloquence la *loi Manilia* qui fut votée par le peuple (66).

Lorsque Pompée arriva en Asie, Mithridate avait recouvré la plus grande partie de ses Etats; mais il n'avait pu réorganiser son armée. Pompée triompha sans peine des troupes du roi de Pont, vers les sources de l'Euphrate, et s'empara de nouveau de son royaume. Mithridate, repoussé par Tigrane, s'enfuit à Dioscurias, ville située à l'extrémité orientale du Pont-Euxin. Pompée ne le poursuivit pas dans ces contrées sauvages; il s'occupa d'abord de l'Arménie et des régions voisines. Tigrane vint mettre sa couronne aux pieds du général romain. Pompée la lui laissa, mais en lui imposant un tribut considérable et en enlevant au roi d'Arménie la

Syrie, la Cappadoce et plusieurs autres provinces. L'Albanie (Shirwan) et l'Ibérie (Géorgie) lui opposèrent plus de résistance. Ces régions caucasiennes étaient habitées par des hordes sauvages qu'il fallut dompter les armes à la main. Pompée y parvint, mais après avoir couru de grands dangers. Négligeant ensuite Mithridate qui s'était retiré dans le Bosphore Cimmérien, Pompée se dirigea vers le sud de l'Asie, traversa le Taurus, entra en Syrie, ne laissa au dernier des Séleucides que la Comagène, et réduisit en province romaine le reste de la Syrie, ainsi que la Phénicie.

Il se rendit ensuite dans la Palestine, dont Aristobale et Hircan se disputaient le trône. Pompée vainquit Aristobale (64), le fit prisonnier dans Jérusalem et donna à Hircan un royaume, qui, depuis cette époque, fut réduit à une véritable servitude.

Pompée était encore en Palestine, lorsqu'il apprit que Mithridate reprenait les armes. Le roi de Pont avait conçu le projet audacieux d'entraîner les barbares vers l'Italie. Il espérait former une armée de Scythes, de Thraces, de Germains, de Gaulois, et marcher contre Rome à la tête de ces barbares. Mais son fils Pharnace, vendu aux Romains, excita une révolte contre lui, et Mithridate craignant d'être livré aux Romains se fit tuer par un Gaulois (63).

A cette nouvelle, Pompée se hâta de se rendre dans le Pont, et, suivant la politique traditionnelle des Romains, il divisa les Etats de Mithridate; donna le Bosphore Cimmérien à Pharnace, la Galatie à Déjotarus, la Cappadoce à Ariobarzane, la Paphlagonie à Pyléménès. Le Pont et la Cilicie furent réduits en provinces romaines. — Ainsi Pompée avait établi, en Asie, quatre grandes provinces militaires (Syrie, Phénicie, Pont et Cilicie), et plusieurs petits royaumes que Rome tenait dans sa dépendance.

(A suivre.) ARTHUR MONNANTEUIL.

NORD ET SUD

XX

ADIEUX PATHÉTIQUES DE JOBLIN-DAMON ET DE PYTHIAS-CHAUVET

Maître Joblin devait quitter Cremona le lendemain avant l'aurore, sans doute pour lui dérober le spectacle de son désespoir. Il se rendait à Milan, par Pizzighettone et Lodi; à Milan, le chemin de fer était chargé de s'emparer de sa personne pour la déposer, saine et sauve autant que possible, au pied du Mont Cenis qu'il franchirait comme il l'entendrait, attendu qu'il ne pouvait être question, à cette époque, de passer au travers. De Lanslebourg, de l'autre côté du Mont Cenis, jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne, il avait encore un bout de chemin à faire pédestrement, en diligence ou en charrette, à son choix; ensuite il s'abandonnerait aux hasards de la locomotion rapide à traction de vapeur sur nouveaux frais.

Tout compte fait, le digne garçon avait un bon *ruban de queue* à avaler, comme disent les grognards de Charlet, car il se rendait à Caen où son régiment, au témoignage de sa feuille de route, avait pris garnison. Mais il savait le chemin et connaissait les étapes, au moins jusqu'au faubourg Saint-Martin, et c'était pour lui le principal. En outre, le chemin de fer a été inventé depuis la retraite de Russie, « et c'est pas pour les chiens qu'il a été inventé », disait judicieusement notre sagace ami.

La preuve que Joblin n'était pas extraordinairement effrayé de la perspective d'un pareil voyage, c'est que nous le retrouvons, à une heure avancée de la soirée, attablé avec son ami Zidore dans un coin retiré de la salle unique d'un cabaret borgne, situé dans une rue tortueuse voisine de la piazzetta. La rue est sombre et les vitres du cabaret sont en général couvertes d'une crasse antique et vénérable, impartialement

répandue, qui les rend d'une opacité tout à fait impénétrable; mais çà et là les vieilles vitres, chassées sans doute de leur chassis, en mille fragments, dans les hasards d'une rixe d'ivrognes, ont été remplacées par des panneaux de verre plus jeunes et plus propres qui nous permettent de glisser un coup d'œil à l'intérieur.

Les deux « pays » sont seuls en ce moment, s'arrosant respectivement l'œsophage de vin épais et fortement coloré, et versant dans le gilet l'un de l'autre des confidences précieuses et des protestations d'amitié inaltérable et réciproque. Un certain nombre de bouteilles vides, rangées comme pour l'école de peloton, occupent l'extrémité de la table opposée à celle où s'accourent les deux amis, poursuivant le verre en main l'expérience si bien commencée, et qui paraît peu éloignée de donner tous ses résultats.

— Vois-tu, Zidore, dit Joblin en reposant avec solennité son verre vide sur la table. Moi, j'suis comme ça... J'suis pas un pleurnichard, pas vrai?... Eh ben, ça me fait quèque chose tout d'même, c'est pus fort que moi, quoi!

— Connu.

— Oui, ça m'fait quèque chose de l'quitter comme ça, là... C'est pus fort que moi! répéta Joblin.

— Tu l'as déjà dit, bavard, remarqua son interlocuteur.

— Je l'ai déjà dit, rétorque l'opiniâtre fantassin, et j'le dirai encore... jusqu'à pus soif!

— Diable!... Ah! mais, se reprend soudain M. Zidore, à propos!... Il paraît que ce n'est pas de la petite bière, ton sergent-major...

— Comment ça!

— Eh! oui. C'est un ami intime de mon illustre patron.

— Tu blagues! repart Joblin, qui ouvre des yeux comme des portes cochères.

— Pas le moins du monde. Ils se sont reconnus hier à la soirée de la comtesse Ca... Na... Coucaratcha, je

ne sais plus. — Ils ont des noms à coucher dehors, dans cette noble patrie des arts! — Bref, tu sais ce que je veux dire...

— Marazza, comtesse Marazza.

— Soit. De plus, ils ont dû passer aujourd'hui une partie de la journée ensemble au palais de la comtesse en question, où ils ont été traités comme des mylords. Enfin, ton patron a dîné avec le mien ce soir, à notre hôtel.

— Bah! Je m'étonne pus que j'n'ai pas pu mettre la main dessus d'toute la journée!

— Il paraît que c'est un ancien ambassadeur.

— Ben! mais j'suis volé, moi, alorse! s'écrie Joblin ahuri. Et pour noyer sans perdre de temps le désappointement que lui cause cette nouvelle inattendue, il verse rasade, égouttant scrupuleusement la bouteille qu'il envoie ensuite rejoindre, à son rang, le peloton en voie de formation.

— Encore un' *boccale*, ordonne-t-il alors d'un ton qui n'admet pas de réplique. Ohé! la p'tite mère! encore un' *boccale*, et du lest!

— Holà! tavernier du diable, rugit Zidore en sourdine.

Une nouvelle bouteille est apportée d'une arrière-salle obscure (pas de plus loin, certainement), par une « petite mère » d'une cinquantaine d'années, grassouillette et luisante plus encore de saleté que de santé, les jambes nues débordant d'un jupon court et les pieds nus émergeant de minces sabots sans brides. Elle place sans bruit le *boccale* devant les consommateurs et disparaît aussitôt derrière une cloison percée d'un judas qui lui rend la surveillance facile, mais qui explique moins facilement pourquoi elle met si peu d'empressement à répondre à l'appel de ses clients altérés.

— Ah! ça, reprend Zidore après libation, qu'est-ce que tu nous chantes? Où vois-tu que tu es volé? Pour moi, j'avoue que je m'en aperçois pas.

— Dame! le major m'a dit comme ça: « As pas peur Joblin, qu'il dit, j'sommes parisiens tous les deux, pas vrai? eh ben, j'nous r'trouverons », qu'il dit. Mais du moment où-ce que c'est un aristo... Ni vu, ni connu, tu comprends.

Mais, jeune toqué, tu ne vois donc pas qu'il a l'intention, quand il aura quitté le service, et ça ne tardera guère, de te prendre au sien, si ça te botte. Ça ne te botte donc pas?

— Tiens! mais c'est vrai, c'que tu dis là!... T'as toujours eu du nez, toi, Zidore... C'est pas pour dire, mais t'as toujours eu du nez. Il est vrai que t'es-t-un artiste, toi; c'est donc pas déjà si épatant... Comment si ça me botte? Mais j'crois ben que ça me botte!

— Sans doute, dit Zidore avec une ironie superbe, tu croyais que M. Huet, ancien ambassadeur, n'aurait rien de plus chaud, en arrivant à Paris, que de courir après son ancien *larbin* — pardon, je veux dire son ancien brosseur, pour lui payer une chopine en deux verres sur le zinc, n'est-ce pas?

Ah! Ah! Ah! fit Joblin, riant de bon cœur à cette supposition. Farceur de Zidore, va!... C'que j'sais, moi? J'ai pas approfondi la chose! moi.

— Approfondis, mon garçon, approfondis, tout est là.

Ce disant, maître Isidore Chauvet, mis en verve par un récent succès et aussi par l'influence des fumées bachiques qui commençait à être grande sur tous les deux, maître Isidore Chauvet fait une pose majestueuse et poursuivit:

— Tout est là, mon fiston, entends-tu. Et, comme dit le jeune maître — qui ira loin, fourre-toi ça dans le toupet —: « Les préjugés d'école, moi je les mets sous les pieds. Je ne connais qu'une école, c'est la nature! » — qu'une école, c'est la nature, répéta Zidore avec une évidente satisfaction.

C'est comme moi, appuya résolument le conciliant Joblin en remplissant les verres. C'est tout comme

moi : En fait d'école, vois-tu... Enfin, suffit; nous nous comprenons, c'est le principal. Pas vrai, Zidore?

Les deux amis se serrèrent affectueusement la main pardessus la table. Leurs yeux, soit émotion, soit effet de distillation naturelle, étaient humides. Il y eut un moment de silence solennel. Ce fut M. Chauvet qui le rompit :

— Eh! bien, dit-il, et ton officier, qu'est-ce qu'il dit de ça?

— Oh! rien. Qu'est-ce que tu veux qu'il en dise? J'm'en vas : il aimerait mieux me voir rester, je suppose.

— C'est un bon garçon aussi, celui-là?

— Oui, c'est un *zigue*. Seulement il a une araignée dans l'plafond, tu sais, ajouta Joblin, d'un air de commisération profonde, et dame! quand elle a les pattes en l'air, ça n'va pas; autrement, y a rien à lui reprocher. Mais l'major, vois tu, l'major... L'enthousiaste fantassin chercha un moment une formule qui rendit bien sa pensée, mais il était plus fort sur l'analyse que sur la synthèse, et après des efforts intellectuels excessifs, il sentit qu'il lui fallait renoncer à sa formule.

— Alors, mon fils, je te félicite, déclara Zidore paraissant avoir deviné l'objet de la perplexité de son acolyte. Car il est bien entendu que tu retrouveras ton sergent-major un jour ou l'autre. Vaut mieux servir un bon maître que cinquante méchants, tu sais; je ne parle pas par expérience, Dieu merci! mais c'est égal, base-toi là-dessus, mon garçon. A ta santé, mon fiston.

— C'est tout basé, Zidore. As pas peur, affirma Joblin avec une grande énergie, en portant son verre à ses lèvres d'une main mal assurée.

Hé! la p'tite mère, appela-t-il ensuite. *Un'voccale*.

— Non pas, non pas, s'interposa Zidore. En voilà assez comme ça, ma vieille. Soyons raisonnable. Une bouteille de plus ne nous ferait pas voir plus clair, et demain t'as à faire une bonne course.

— Comment, tu r'foules, s'exclama Joblin dont la langue devenait épaisse. Eh! ben, t'es un capon! Voilà!

— Mon cher, faut t'habituer à garder ton décorum, si tu veux faire ton chemin, dit le silencieux Zidore. Sans quoi, bernique!

M. Chauvet n'expliqua pas s'il entendait le chemin que son camarade avait à parcourir de Cremona à Caen, ou celui qu'il nourrissait la légitime ambition de lui voir faire dans le monde. Mais comme la recommandation pouvait s'appliquer aux deux cas, l'honnête Joblin ne demanda pas d'autres éclaircissements.

Nous allons, reprit l'aidé de camp de Maxime Duverdier, régler notre compte et nous tirer les flûtes comme de jolis petits garçons, Joblin.

— Oui, Zidore.

— Tu te flanqueras un bon coup d'oreiller là-dessus, et après ça, tu te mettras en route frais comme un gardon. — Madame!... *Signora!*...

La « p'tite mère » grassouillette et malpropre, qu'on aurait pu croire à cent lieues, apparut soudain aux yeux des consommateurs, déjà aux prises et voulant l'un et l'autre payer la dépense totale, qui pouvait s'élever à un chiffre assez rond, vu le nombre des bouteilles gisant sur le champ de bataille.

— Allons donc! Veut-tu bien te tenir tranquille, grand serin, disait Zidore. Je suis *au sac* pour le quart d'heure, et tu peux, tu dois en profiter sans remords, parce que, vois-tu, Joblin, toi parti, d'autres en profiteront ainsi!... Nous autres artistes, c'est comme ça...

— Moi aussi, j'suis *au sac*, nom d'un p'tit bonhomme! vociférait Joblin.

— Joblin!

— Zidore! J'vas prendre la mouche. J'vas...

— Tiens, vois donc un peu ce que c'est qui tombe de ta poche, là... Attention, tu vas marcher dessus!

— Oh! nom d'un p'tit bonhomme! s'écria Joblin d'un ton d'angoisse. C'est la lettre du lieutenant à ses auteurs!

— Eh bien! elle va être propre! On te confiera des lettres une autre fois!

Heureusement, la lettre ramassée, il fut constaté qu'elle n'était maculée ni de vin ni de boue, par un hasard vraiment providentiel.

— J'ai rien eu d'la veine, dit Joblin en poussant un soupir de soulagement.

— Ton lieutenant t'a donc confié une lettre pour ses parents? demanda M. Chauvet, qui avait profité de l'incident pour solder la dépense commune par dessus l'épaule de son copain baissé au niveau de la table. Il paraît qu'elle est pas pressée, hein!

— C'est pas ça. — D'abord, il faut que tu saches que le lieutenant Desvareennes est de Caen.

— C'est un Normand, alors.

— C'que je sais, moi, s'il est Normand ou Gascon! Pour l'orse, il m'a dit comme ça, tantôt : « Joblin, qu'il dit, v'là une vraie *occas*... J'ai écrit à mes parents, y a quinze jours ou trois semaines; mais j'ai dans l'idée qu'ils n'ont pas reçu ma lettre. Pis-que tu pars demain, qu'il dit, et que justement c'est à Caen que tu vas, ils pourront recevoir des nouvelles de leur fils en personne naturelle (voulant dire la mienne); ça serait bien pus sûr que c'tte infernale damnée poste de malheur! Tu leur-z-y diras, qu'il dit, qu'je m'porte comme l'obélise, et cetera, et cetera, et d'autres balançoires du même genre : Voilà une lettre qui te servira d'introduction, mon ami. Et va bon train, qu'il dit, tu s'ras bien reçu. » — Mais, tu penses, si elle était tombée dans la... Enfin, n'importe, conclut Joblin, jamais d'la vie j'aurais osé la porter à son adresse.

Et là-dessus, l'ayant préalablement brossée avec sa manche, Joblin réinséra la lettre d'Edouard Desvareennes à « ses auteurs » dans la poche de sa veste, en compagnies des deux balles autrichiennes bizarrement déformées qui avaient pris naguère « des libertés avec ses pauv'es aba-

tis» (autre variante dans le récit de ses prouesses guerrières et de l'incident fâcheux, somme toute, qui les avait prématurément déterminées).

— Que ça te serve de leçon, dit maître Chauvet, qui avait décidément le vin sermonneur. Une autre fois, tu seras peut-être plus soigneux — ou moins récalcitrant.

Le moment d'après, les deux compains prenaient, en zigzag, le chemin le plus court — mais qu'ils avaient trouvé le moyen de rendre le plus long, grâce à leurs entretchats — pour se rendre à l'hôpital Sant'Omobono, poursuivant une conversation intéressante seulement pour eux, si tant est qu'ils dussent jamais s'en rappeler un traître mot.

Comme, de renseignements pris à bonne source, il appert que notre ami Joblin partit en temps convenable et en aussi bon état que possible, il n'y a pas lieu de nous appesentir davantage sur les derniers moments de son séjour à Crémone, moments vraisemblablement passés en grande partie à ronfler.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

Encore un centenaire, mais glorieux celui-ci :

La commission instituée par le conseil municipal de Vienne à l'effet d'élaborer un programme pour la célébration de l'anniversaire du siège turc de 1683 vient de prendre les décisions suivantes :

1° La fête aura lieu le 12 septembre. Le nouvel Hôtel-de-Ville sera ouvert solennellement ce jour-là ;

2° On fera frapper une grande médaille en souvenir de ce jour mémorable ;

3° Deux tableaux représentant les sièges turcs de 1529 et 1683 seront

commandés immédiatement et orneront la salle des séances de l'Hôtel-de-Ville ;

4° Un monument sera élevé en mémoire du bourgmestre de Vienne, Lichtenberg, qui a pris part à la délivrance de la ville ;

5° Une histoire de Vienne, embrassant les deux siècles derniers, sera publiée aux frais de la municipalité ;

6° Tous les ans, à pareille époque, un service divin sera célébré dans l'église Saint-Etienne et sur la montagne *Leopoldsberg*, où une fête nationale populaire devra avoir lieu tous les ans.

Il n'est pas beaucoup question, dans ce programme, du Polonais Sobieski ; on nous avait pourtant dit que c'est lui qui délivra Vienne et chassa les Turcs, 12 septembre 1683 !

Nous apprenons avec regret que le *Phare de l'Olympe*, journal publié à Larissa (Thessalie), a dû suspendre dernièrement sa publication pendant cinq jours, par défaut d'encre d'imprimerie, qu'il est obligé de se procurer à Athènes.

La commission instituée à l'effet de décerner chaque année le prix d'encouragement fondé par M. Crozatier informe les ouvriers ciseleurs sur tous métaux, domiciliés à Paris, qui voudront concourir pour ce prix, en 1882 : qu'ils devront se faire inscrire, sous peine d'exclusion, jusqu'au 6 novembre, chez M. Victor Paillard, avenue Duquesne, 24 ; que les ouvrages présentés au concours devront être déposés à la préfecture de la Seine, aux Tuileries, du 13 au 20 novembre, de midi à trois heures ; que ce dépôt devra être accompagné d'une déclaration signée, indiquant le nom du propriétaire de l'œuvre et le nom de l'ouvrier qui l'aura exécuté ; qu'enfin le concours de 1882 sera ouvert pour l'ornement seulement.

Deux comités viennent de se constituer, à Paris et à Dijon, dans le but d'ériger au célèbre François Rude une statue dans cette dernière ville, où il naquit.

Le comité de Paris, placé sous la présidence honoraire de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a comme président effectif M. Guillaume, membre de l'Institut.

M. le duc d'Aumale a offert à chacun de ses collègues de l'Académie française une plaquette in-folio, intitulée : *Notice sur le manuscrit des Œuvres poétiques de Vatel*.

Ce Vatel n'est pas le maître d'hôtel fameux qui, à Chantilly, se passa son épée au travers du corps, parce que la marée n'était pas arrivée à temps pour l'heure du dîner. Il s'agit d'un autre Vatel, auteur de sonnets et de satires, inconnu jusqu'ici.

Un seul exemplaire de ses œuvres avait survécu ; en 1784, il était dans la bibliothèque du duc de La Vallière et, après avoir passé successivement par le cabinet d'amateurs fameux, il tomba aux mains du duc d'Aumale, qui l'étudia et qui vint de communiquer à l'Académie le résultat de ses recherches. Il a offert à chacun de ses confrères la reproduction de l'œuvre même de Vatel, multipliée par le procédé de l'héliogravure. Le manuscrit, contenant 87 feuillets, est enrichi de six dessins et d'ornements.

D'après les recherches du duc d'Aumale, le poète, quand il composa ce volume, était vieux, pauvre et d'humeur chagrine ; le livre a dû paraître au commencement de 1574, un peu avant la mort de Charles IX. Il est dédié à Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, secrétaire et ministre de quatre rois de France, qui fut le conseiller de Catherine de Médicis et de Henri IV. Dans son livre, Vatel aime à parler surtout des rudes capitaines du seizième siècle et de leurs exploits, et particulièrement de Sébastien de Luxembourg,

vicomte de Martigues et duc de Penthievre.

*
**

M. Castan a présenté à l'Académie des Inscriptions un très beau manuscrit d'une belle écriture du quatorzième siècle, orné de miniatures et des motifs très finement exécutés, appartenant à la Bibliothèque de Besançon, et dont il a fait une étude approfondie. Ce manuscrit contient des traductions de divers ouvrages : la *Consolation* de Boèce, l'*Éducation des princes*, l'*Enseignement des philosophes moralistes*, etc. Commandé par Charles V, ce manuscrit disparut de la « Librairie du Louvre », sous le règne de Charles VI, période durant laquelle eurent lieu les plus odieuses dilapidations. Ce fut sans doute dans les Pays-Bas qu'il fut acquis par le cardinal de Granvelle, toujours en quête de livres rares et de tableaux précieux, pour enrichir cette *librairie* de sa famille devenue le noyau de la Bibliothèque publique de Besançon. Dans cet intervalle, le manuscrit du Louvre n'eut pas toujours des possesseurs scrupuleux; un d'entre eux a gratté de son mieux un endroit du parchemin du dernier feuillet. Grâce à une photographie bien développée, M. Castan a réussi pourtant à lire la mention qu'on avait voulu effacer. C'est une note écrite et signée par le roi Charles V; la signature est fort belle. Voici le texte de la note :

En ce livre. Roman. sont. conteneus. plusieurs. notables. et bons. livres. et. est. à. nous. Charles. le. V^e. de. notre. nom. Roy. de. France. et. le. fimes. escrire. et. parfere. l'an. M. CCC. LXXII. Charles.

Au commencement du dix-septième siècle, le manuscrit était coté six livres. On en donnerait aisément 12,000 francs aujourd'hui.

*
**

M. Luchaire a lu, à la même séance, un travail sur la chrono-

logie des documents relatifs à l'histoire de Louis VII, pendant l'année 1150. La première partie de son mémoire est consacrée à l'examen de lettres historiques, dont l'attribution à 1150 lui paraît erronée ou insuffisamment établie : telles sont celles de Guillaume, comte de Nevers, à Suger; d'Etienne de Boulogne et de son frère Henri de Winchester, au même ministre; celle de Louis VII sur les élections épiscopales de Laon et d'Arras; celle de Nicolas, abbé de Corbie, à Suger; enfin, les différentes lettres adressées au même personnage par des évêques et des religieux de ses amis au sujet de sa maladie. La plupart de ces documents appartiennent, non à l'année 1150, comme le veut dom Brial, mais à l'année 1151. Toutes ces fausses attributions du *Recueil des Historiens de France* proviennent de la croyance où était le savant bénédictin que la mort de Suger eut lieu le 13 janvier 1151, tandis qu'elle survint en réalité un an au plus tard.

Dans la seconde partie de son mémoire, M. Luchaire établit, par la comparaison des textes historiques et l'examen des diplômes royaux, la chronologie des événements qu'il convient d'attribuer à l'année 1150, notamment des lettres relatives à l'alliance de Louis VII avec les princes d'Anjou, contre Etienne de Boulogne; aux assemblées tenues à Laon et à Chartres pour la discussion du projet de croisade, patronné par Suger; et à la réforme du canonat de Saint-Cormille de Compiègne. Il réfute, chemin faisant, l'opinion de Wilken et de Hébelé, qui placent les assemblées de Laon et de Chartres en 1151, tandis qu'elles appartiennent en réalité à l'année 1150.

M. Luchaire s'était déjà fait remarquer par des recherches sur les Ibères; il a mis hors de doute l'opinion qui fait des Basques actuels les derniers représentants de la race ibérienne.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Le grand Corneille cité devant le commissaire de police, pour avoir négligé de balayer le devant de sa porte, voilà qui est plus comique que tragique, quoique fort ennuyeux sans doute pour l'auteur de *Cinna*, qui fut d'ailleurs relaxé, après interrogatoire.

Loret n'a pas manqué de consigner le fait dans sa *Gazette* rimée, voici dans quels termes :

La police est toujours exacte au dernier [point.

Elle ne se relâche point.

Jugez-en, s'il vous plaît, par ce que je vais [dire.

Vous pourriez bien vous, en sourire, Mais vous en conclurez, et selon mon [souhait, Qu'il ne faut pas vraiment, que notre [bourgeoisie

Nonchalamment oublie

De tenir son devant, soir et matin, fort [net.

Vous connaissez assez l'ainé des deux Corneilles, [neilles,

Qui, pour vos chers plaisirs, produit tant [de merveilles.

Eh bien ! cet homme là, malgré son Apollon. [lon.

Fut naguère cité devant cette police.

Ainsi qu'un petit violon,

Et réduit, en un mot, à se trouver en lice

Pour quelques pailles seulement

Qu'un trop vigilant commissaire

Rencontra fortuitement

Tout devant sa porte cochère.

Le Gerant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHAUFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravele, pertes, etc. — Consultations de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

DOUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVILLI
au repas contre



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

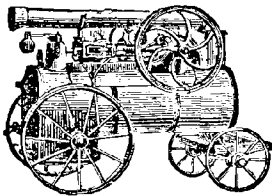
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AINE.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

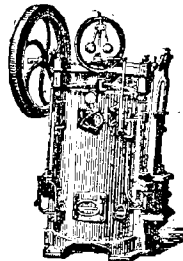
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

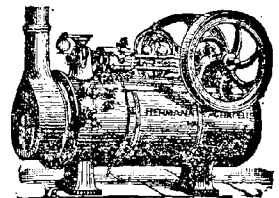
Toutes ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détailés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

GRAND DÉPOT DE

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT.

Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES



Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT

Imprimer. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, PARIS. — J.-V. Wilhem, imp.
Impr. avec les encres de la maison Schneider

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

11 MAI 1882

JOURNAL HÉBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 67 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Études dramatiques*: Les premiers interprètes de Shakespeare (suite). — L'éducation allemande et l'éducation française. — *Histoire musicale*: Le Déchant. — *Nos ancêtres*: Les Grecs — *Galerie des artistes illustres*: Gérard Dow. *Nord et Sud*: Où le comte et la comtesse Marazza trouvent chacun à qui parler. — Questions d'enseignement. — Nouvelles de la

République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. etc. ILLUSTRATIONS. — *Études dramatiques*: Thomas Betterton jouant Hamlet au théâtre du duc d'York en 1661. — *Galerie des artistes illustres*. Gérard Dow: La Liseuse, Portrait de la mère de Gérard Dow. — Vieille femme à sa fenêtre, arrosant un pot de giroflée. du même artiste.



ÉTUDES DRAMATIQUES : Thomas Betterton jouant Hamlet, au théâtre du Duc, en 1661 (p. 236, col. 5).

ÉTUDES DRAMATIQUES

Les premiers interprètes de Shakespeare, principalement dans le rôle d'Hamlet.

II

J. TAYLOR, LOWEN, DAVENANT, THOMAS BETTERTON, MISS ANDERSON

Parmi les artistes qui faisaient partie de la troupe du Globe au temps de Shakespeare, et qui jouèrent Hamlet, nous ne devons pas oublier Joseph Taylor et John Lowen. Quelques écrivains ont même cru que le rôle avait été créé par Taylor, mais c'est une erreur évidente : Burbage n'était pas homme à abandonner à un de ses pensionnaires une création de cette importance, surtout pour le doubler dans la suite. Ce qui a pu contribuer à faire naître cette erreur, c'est que, d'après la critique contemporaine, Taylor était, physiquement au moins, un Hamlet bien préférable à Burbage, et pour qui le rôle semblait avoir été écrit spécialement. C'est tout ce qu'on sait de cet artiste. Quant à Lowen, il représente le trait d'union qui rattache cette époque de l'histoire du théâtre anglais au temps de Betterton. Il mourut sous le règne de Charles I^{er}, à l'âge respectable de quatre-vingt-dix ans.

« Betterton, dit Rowe, fut instruit dans l'art dramatique par sir William Davenant, élève du vieux Lowen, qui tenait son instruction de Shakespeare lui-même. » Au reste, Davenant avait dû tirer directement de Shakespeare plus d'un conseil utile, tant comme acteur que comme auteur dramatique, pendant que celui-ci se reposait au foyer de la confortable hôtellerie tenue par Davenant père, à Oxford, au cours de ses voyages de Londres à Stratford et retour.

Les stations de Shakespeare à l'hôtellerie d'Oxford furent même assez fréquentes pour faire jaser les bonnes langues. Mrs Davenant était une personne aimable et jolie, beaucoup plus jeune que son mari,

et quand Shakespeare fut choisi pour parrain du jeune garçon qui devait être sir William Davenant, les commères d'Oxford hochèrent la tête en souriant, et ne s'en tinrent même pas là, comme on peut le croire.

En anglais, le mot parrain se traduit par *godfather*, littéralement père en Dieu (de *god*, Dieu et *father*, père). Un jour le jeune garçon, qui pouvait alors avoir trois ou quatre ans, courait au devant de son parrain, lorsqu'un voisin l'arrêta :

— Où cours-tu ainsi, petit Will ? lui cria-t-il.

— Je vais au devant de mon parrain, répondit l'enfant,

— Prends garde, enfant, répartit l'autre. Tu invoques le nom de Dieu (*God*) en vain.

Le jeu de mots était méchant, mais il était spirituel : le lecteur l'a sans doute parfaitement saisi. Plus tard, du reste, Davenant ne faisait aucune difficulté de se donner comme fils naturel de l'illustre auteur d'Hamlet ; il s'en faisait gloire, au contraire ! Il succéda à Ben Johnson comme poète lauréat et fut créé chevalier par Charles I^{er}, en récompense de sa fidélité à la cause royaliste, qu'il avait embrassée au début de la guerre civile. Obligé de fuir, après la mort tragique du roi, il s'embarqua pour la France ; mais fut pris par un croiseur parlementaire, passa deux années en prison et fut enfin relâché grâce à l'intercession de Milton. Davenant ne fut pas ingrat, et c'est à ses démarches que l'auteur du *Paradis perdu*, dont la vie était menacée alors, obtint sa grâce de Charles II.

Aussitôt après la Restauration, sir William Davenant avait obtenu le privilège du théâtre du duc d'York, où il signala son passage par de grandes améliorations dans la mise en scène et le choix des costumes. Ce fut sur cette scène que Betterton parut dans les principaux rôles de Shakespeare, et en particulier dans celui d'Hamlet, de manière à faire courir après lui tout Londres enthousiasmé.

Thomas Betterton, né à Westminster en 1635, était fils d'un cuisinier de Charles I^{er}. Il avait embrassé la profession de libraire, lorsque, obéissant à une vocation irrésistible, il monta pour la première fois sur les planches en 1659. Deux ans plus tard, il abordait le rôle d'Hamlet, pour lequel il n'était pas plus heureusement taillé que Burbage ; car Anthony Aston le dépeint comme ayant « une vilaine figure, la tête grosse, le cou court et épais, les épaules courbées et les bras trop longs ; il avait les yeux petits, une large face légèrement marquée de petite vérole, un corps énorme, des jambes massives et de larges pieds. » Ce n'est pas là précisément notre idéal, en effet ; et pourtant la cour et la ville en raffolaient.

Betterton excellait particulièrement dans l'art d'exprimer les émotions les plus violentes, qu'il ressentait véritablement aux endroits où son rôle exigeait qu'il les simulât. Ainsi, quand l'ombre de son père lui apparaissait, la large face d'Hamlet, naturellement vermeille, devenait instantanément et sans le moindre artifice « aussi pâle que sa collerette. » Son corps était agité d'un tremblement convulsif tout aussi vrai. Cette émotion, qu'on peut dire non jouée, se communiquait si bien aux spectateurs, qu'ils sentaient le sang se glacer dans leurs veines, — et surtout que les défauts extérieurs du prince de Danemark étaient aussitôt oubliés.

L'Ophélie d'Hamlet-Betterton était la charmante miss Sanderson, qui devint bientôt sa femme, et une femme aimable et dévouée jusqu'au tombeau. On pense comment deux artistes de ce mérite, passionément épris l'un de l'autre, devaient rendre les passages de leurs rôles qui les mettaient en présence, sans qu'il soit utile d'y insister.

Miss Sanderson est la première femme qui parut sur la scène. Avant elle, et jusqu'en janvier 1661, les rôles de femme au théâtre étaient tenus par des jeunes gens, d'une

manière déplorable généralement. On trouve, en effet, dans le journal de Samuel Pepys, à la date précitée, cette mention : « Été au théâtre, où l'on jouait *The Beggar's Bush* (*Le Rendez-vous des gueux*). Très bien exécuté. Et c'est là que j'ai vu pour la première fois des femmes sur la scène. »

Au commencement, Betterton jouait Hamlet dans le costume des courtisans de Charles II; il adopta ensuite celui de Guillaume d'Orange, avec les nœuds d'épaule flottants et le chapeau retroussé sur une énorme perruque poudrée.

Betterton fut, pendant plusieurs années, directeur de son théâtre, où il introduisit, entre autres améliorations, les décors mobiles, d'importation française. On raconte de cette époque de sa vie quelques anecdotes typiques.

Quand Colley Cibber parut pour la première fois sur une scène de Londres, il commit je ne sais quelle faute qui contraria vivement son directeur. Après la représentation, Betterton s'informa du nom du coupable et du salaire qui lui était alloué, afin de le punir, d'une amende proportionnée à la fois à son méfait et à ses ressources. L'administrateur lui ayant appris que le jeune artiste ne recevait encore aucun traitement :

— Ah! fit le directeur. Dans ce cas, voici ce qu'il faut faire : Vous l'appointerez à 10 shellings par semaine et vous le punirez d'une amende de 5 shellings.

Betterton, dont la bonté était du reste notoire, aimait à encourager les artistes jeunes et encore inconnus, mais bien doués. Robert Wilks, qui était depuis peu à Londres, jouait au théâtre du Duc à raison de 15 shellings par semaine. Il parut un jour sur la scène dans *the Maid's Tragedy*, avec Betterton dans le rôle de Melantius, un de ceux où il avait le plus de succès. Vivement impressionné par le jeu du grand artiste, Wilks tremblait et balbutiait en lui donnant la réplique. Après le spectacle, Betterton

lui prit la main et lui dit avec bonté :

— Vous surmonterez facilement cette émotion qui, somme toute, ne sied pas mal à un jeune homme : un cheval qui s'emballé ne tarde pas à devenir une rosse.

Il n'y avait pas que les jeunes artistes qui fussent impressionnés par le jeu de Betterton au point de perdre la tramontane, car cela arriva à Barton Booth, artiste rompu au métier, la première fois qu'il fit le fantôme en face de cet Hamlet terrifiant, autant frappé d'horreur que s'il se fût trouvé lui-même en présence d'un fantôme véritable (en admettant qu'il y en eût).

Betterton vivait avec une grande simplicité. Sobre et économe, bien que son traitement hebdomadaire ne se fût jamais élevé plus haut que 100 fr., il avait réussi à mettre de côté pour ses vieux jours quelques milliers de livres, qu'il perdit dans une malheureuse spéculation. Il se trouva donc pauvre lorsque la vieille arriva. Une représentation fut organisée à son bénéfice en 1709 (il avait alors soixante-quatorze ans), et une autre l'année suivante. Betterton parut dans cette dernière sous les traits de Melantius, mais souffrant tellement de la goutte, qu'il dut jouer en pantoufles. Pour combattre l'enflure de ses pieds malades, la pauvre grand artiste y avait appliqué un révulsif dont l'effet fut de faire remonter le mal, auquel il succombait trois jours après.

Mme Betterton fut inscrite pour une pension de la couronne, mais elle ne vécut pas assez pour en profiter : après cinquante années d'une heureuse union, elle ne peut supporter l'idée que cette union était rompue, et s'empressa d'aller rejoindre son époux.

Betterton fut enterré à l'abbaye de Westminster.

A l'exemple de Shakespeare, les acteurs en renom de cette époque ont presque tous ambitionné les lauriers de l'auteur dramatique; bien peu, par exemple, ont réussi dans cette voie. Betterton fit comme

tout le monde : il composa des pièces originales qui ne valaient pas grand chose et exécuta quelques adaptations de pièces étrangères qui obtinrent du succès. *Georges Dandin* est une de ces pièces adaptées par Betterton. Son admiration pour Shakespeare lui fit explorer le comté de Warwick, à la recherche de renseignements et de souvenirs relatifs à la vie du grand poète; et Nicolas Rowe reconnaît qu'il lui est redevable de beaucoup de détails intéressants dont il a profité dans sa *Vie de Shakespeare*. Dryden le remercie d'avoir « judicieusement élagué douze cents lignes de ma tragédie de *Don Sebastian* » ; unique exemple, peut-être, de la reconnaissance d'un auteur pour les suppressions qu'on a fait subir à son œuvre. Pope, qui n'était encore qu'un jeune homme, quoique déjà célèbre, lorsqu'il connut Betterton, prenait souvent conseil de son expérience et de son goût. On dit que le poète, qui était un peu peintre, fit le portrait de l'artiste et que ce portrait existe encore.

Beaucoup d'autres poètes ou littérateurs dans l'intimité de Betterton recherchèrent d'ailleurs ses avis, et il nous semble que c'est faire un grand éloge de l'illustre artiste anglais que de le rappeler, après avoir constaté la modestie de ses succès comme écrivain.

A. B.

L'ÉDUCATION ALLEMANDE et l'éducation française

M. Beaussire présentait récemment, avec des éloges mérités, à l'Académie des Sciences morales et politiques, le dernier ouvrage de M. Bréal : *Une Excursion pédagogique*, recommandant vivement la lecture de ces pages dans lesquelles un homme compétent, excellent observateur et témoin impartial, a rendu compte des méthodes et des idées qu'il a vu réalisées dans l'enseignement et l'éducation au milieu de nos voisins. On y trouvera des

renseignements à la fois minutieux et précis sur le caractère imprimé à l'éducation et à l'enseignement en Allemagne. En ce qui concerne les sciences physiques et naturelles, la grammaire et les langues classiques, particulièrement l'exercice de traductions à livre ouvert, il y a chez les Allemands des exemples à imiter. Leurs écoles, les plus humbles comme les plus élevées, sont des foyers de patriotisme et d'esprit religieux. L'athéisme n'a cours que dans les publications étrangères à la masse du public. L'enseignement de l'histoire est le grand instrument dont se servent les maîtres pour faire naître et surexciter le patriotisme; on l'emploie à démontrer que tous les actes accomplis par l'Allemagne sont en son honneur et tendent à sa glorification; elle sert en même temps à inspirer la haine et le mépris de l'ennemi héréditaire. C'est ennemi c'est la France. Cette double démonstration s'opère avec une ingéniosité et une obstination étranges.

Je doute, ajoute M. Beaussire, que ce soit là un idéal à proposer aux instituteurs de notre jeunesse : la haine est un sentiment bas, incapable d'inspirer de grandes choses; il répugne profondément au génie de notre nation. Mais j'estime qu'on ne saurait trop mettre en lumière, devant nos enfants, le glorieux passé de la France.

Je pense, dit M. Duruy, qu'on peut prendre certaines choses aux Allemands, mais qu'il faut les imiter avec beaucoup de discernement. Ils donnent beaucoup à l'interprétation rapide, à la lecture courante des auteurs classiques; en cela ils font bien. Nous pourrions accorder plus de temps et d'importance à cet exercice, pourvu, toutefois, que cela ne nous conduise pas à négliger la traduction soignée et écrite dont la nécessité ne saurait être méconnue.

Les Allemands s'appliquent surtout à former des jeunes gens qui *connaissent*; nous voulons, nous, former des jeunes gens qui *connaissent*

et qui *pensent*. Les exercices dont je parle, en apprenant à maîtriser, à ciseler la langue, enseignent du même coup à voir clair dans l'idée; ils enseignent à penser.

Je ne rapporterai pas les excitations féroces à la haine de la France et des Français qui ont cours dans les écoles allemandes, je craindrais d'indigner l'Académie. C'est une chose détestable qu'on ne saurait imiter sans honte. Mais nous avons le devoir de parler à nos enfants de la gloire de la France, de ne pas répudier son passé, qui eut ses torts (le présent a aussi les siens) et qui, même aux époques les plus barbares, ne manqua ni de générosité ni de grandeur.

Rappelons-leur cette parole d'un Allemand s'écriant qu'après le ciel, la France est le plus beau royaume de l'univers; cette remarque d'un autre Allemand, proclamant que la destinée de la France semble être d'expérimenter toutes les idées nouvelles et tous les progrès au profit de l'humanité. Répétons-leur, avec M. Guizot, que toute idée espagnole, allemande ou anglaise, pour devenir humaine, a besoin de passer par l'âme de la France. Ayons le culte de la patrie tout entière, sans réserve, sans distinction d'époque; en tout temps, nous trouverons dans notre histoire la matière des plus nobles leçons. Ne touchons jamais surtout à cette figure de Jeanne d'Arc, l'expression la plus resplendissante et la plus pure du patriotisme.

Ce n'est pas, dit à son tour M. Henri Martin en empruntant leurs moyens à nos adversaires que nous parviendrons à les surpasser. Les Allemands ont pour principe la force appuyée sur la science; le nôtre est le droit fondé sur la science. Quand nous nous serons pénétrés de l'esprit qui animait nos pères, c'est avec un enthousiasme irrésistible que nous crierons:

« Pour votre liberté et pour la nôtre! »

Laissons aux Allemands leur cri

« Pour la domination! »

Grâce à la supériorité du principe moral qui nous guidera, nous pourrions, dans l'avenir, éviter les calamités dont nous souffrons encore.

Le développement de ce patriotisme élevé doit coïncider, je ne crains pas de le proclamer hautement, avec le culte des sentiments religieux, qu'on n'arrachera jamais du cœur de l'homme. Le vieux système de la religion d'Etat écarté, il n'en demeure pas moins indispensable d'entourer la religion de tout le respect auquel elle a droit. Des lois récentes, en accord avec toutes nos institutions, ne tendent nullement à détruire ce respect. J'éprouvais le besoin de faire entendre cette protestation, en réponse à des attaques injustes.

HISTOIRE MUSICALE

LE DÉCHANT (1)

Le *déchant*, dont l'usage remonte au moins à la fin du dixième siècle, consistait en un *contrepoint* improvisé par les chanteurs, sur un motif de plain-chant pris pour thème. Dans la suite, cette manière d'harmoniser prit, en France, le nom de *chant sur le livre* et celui de *contrapunto a mente* en Italie.

Voici comment cette sorte de composition est définie par Francon de Cologne, dont les écrits appartiennent au dernier tiers du treizième siècle: « Le déchant, dit-il, est un ensemble harmonieux de divers chants, dans lequel ces divers chants sont ajustés entre eux proportionnellement par des longues, des brèves et des semi-brèves, et représentées dans l'écriture par des figures diverses. »

Le *déchant* n'était d'abord qu'à deux voix, mais on ne tarda pas à accompagner le *ténor* d'un plus

(1) Du latin *dis*, deux, et *cantus*, chant.

(2) Traité du contrepoint et de la Fugue.

grand nombre de parties ; et ces nouvelles combinaisons furent nommées *mottet*, *triplum*, *quadruplum*, suivant qu'elles comportaient trois ou quatre chants différents.

Il paraît que les déchanteurs français faisaient de triste musique vers les commencements du quatorzième siècle, car le savant Jean de Muris, qui écrivait à cette époque, les apostrophe de la belle façon : « De quel droit, s'écrie-t-il, si nos règles sont bonnes, osent *déchanter* ou composer le *discant* ceux qui n'entendent rien au choix des accords, qui ne se doutent pas même de ceux qui sont plus ou moins concordants, qui ne savent ni desquels il faut s'abstenir, ni desquels on doit user le plus fréquemment, ni dans quels lieux il les faut employer, ni rien de ce qu'exige la pratique de l'art bien entendu ! S'ils rencontrent, c'est par hasard ; leurs voix errent sans règle sur le ténor : qu'elles s'accordent, si Dieu le veut ; ils jettent leurs sons à l'aventure, comme la pierre que lance au but une main maladroite, et qui de cent fois la touche à peine une. »

Suivant Fétis (2), P. Aaron, Zarlino, L. Zacconi et Horace Tigrini ont établi des règles pour la composition de ce contrepoint ; mais elles sont insignifiantes, et la conclusion du dernier de ces auteurs est qu'il est impossible d'en faire qui ne fourmille de fautes. Cependant, le P. Martini affirme avoir entendu à Rome, en 1747, un *introît* à quatre parties, exécuté de cette façon par les chanteurs de la chapelle pontificale, avec une remarquable perfection.

H. ED. BAILLY.

NOS ANCÊTRES

VII

LES GRECS

Vers l'an 1130 avant notre ère, des Grecs Ioniens de l'Attique, sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, le dernier des rois d'Athènes, étant passés de la Grèce en Asie-Mineure,

avaient fondé sur les côtes de l'Eolide et de la Lydie diverses colonies, dont celle de Phocée en Eolide ; et comme le terrain du promontoire ou la ville de Phocée avait été bâtie était non seulement resserrée, mais peu fertile, il en était résulté que les Phocéens, dès le début, avaient beaucoup plus pratiqué les métiers de la mer que les travaux de culture, et que par la suite, leurs descendants étaient devenus de hardis aventuriers marins. Les premiers, parmi les Grecs, ils s'étaient servis de grands vaisseaux à cinquante rames ; et sur ces vaisseaux, ils avaient entrepris des voyages de long cours pour aller dans les mers lointaines commercer et pirater ; car dans ces temps, on regardait l'un et l'autre comme honorables et même, en pays grec, le pirate était et a été longtemps beaucoup plus considéré que le simple marin marchand.

Déjà depuis quelques années, les marins de Phocée fréquentaient l'Italie, la Corse et même l'Espagne, mais jamais encore ils n'avaient paru sur les côtes liguriennes ou euskariennes de la Gaule, quand, dans le courant de l'année 600 avant J.-C., un de leurs navires vint par hasard relâcher chez les Ligures Ségobriges, dans le port naturel ou antérieurement les Phéniciens avaient eu leur établissement de Lacydon.

Les deux principaux ou maîtres du navire, ayant débarqué, furent visiter le chef de ces Ségobriges sur les terres desquels ils avaient abordé.

Ces Ségobriges faisaient partie de la grande confédération des Salyes ou Salluzes, comprenant toutes les tribus ligures, du Rhône au Var, entre la Méditerranée, la Durance, son affluent le Verdon et les contreforts des Alpes-Maritimes.

Il se trouva précisément que le chef de ces Ségobriges, nommé Nann, préparait les noces de sa fille Gypte, et que, à cette occasion, il donnait un grand festin à ses alliés, à ses amis et aux prétendants à la

main de sa fille. C'est à la fin de ce repas que, selon la coutume des Ligures, Gypte devait apparaître une coupe à la main et offrir cette coupe, pleine, à celui des prétendants qu'elle choisissait pour époux.

Pour leur faire honneur, Nann ayant invité ses visiteurs, Simos et Protis, à prendre place au banquet, il arriva, à la stupéfaction de tous, à la fin du repas, quand Gypte fit son entrée, que sur l'invitation de son père d'offrir sa coupe à celui qu'elle préférerait, la jeune fille, sans s'arrêter à aucun du pays, s'avança vers les deux Grecs et présenta sa coupe à Protis.

Celui-ci, mis au fait de la coutume locale, ayant accepté, devint ainsi le mari de Gypte et le gendre de Nann, qui, pour le retenir dans le pays, lui abandonna en toute propriété, pour lui et ses compagnons, la petite presqu'île dans le port de laquelle il avait abordé, où déjà les Phéniciens avaient eu leur comptoir de Lacydon, comprise dans l'emplacement de l'ancien Marseille et que les Grecs nommèrent Massalia, ou mieux Mas-Salya, c'est-à-dire l'établissement ou la demeure chez les Salyes.

Cette petite presqu'île, maintenant réunie à la terre ferme, était à cette époque, et même du temps des Romains, aux trois quarts entourée par la mer, qui pénétrait au nord, là où sont actuellement les bassins de la Joliette, par une anse assez profonde, mais semée de roches sous-marines, assez loin dans les terres jusqu'à un ravin très escarpé, nivelé aujourd'hui, le seul endroit par lequel cette langue de terre était rattachée au continent, dans les environs de la place d'Aix ; et du côté opposé, au midi, jusqu'à l'autre extrémité de ce ravin, par le pont naturel, dit de Lacydon par les Phéniciens, de Massalia par les Grecs, maintenant le vieux port ; alors continuant en demi-lune beaucoup plus avant dans l'intérieur, au moins jusqu'au cours Belzunce et peut-être même jusqu'à la rue d'Aix.

S'étant établi sur cette presqu'île,

facile à défendre au besoin, et ayant commencé avec quelques-uns des siens les premiers travaux pour y fonder une ville, afin de peupler cette ville, Protis avait renvoyé bien vite son navire à Phocée recruter des colons. Beaucoup de Grecs de Phocée avaient répondu à son appel et étaient venus le rejoindre, apportant avec eux, non seulement les institutions, la civilisation, les arts et le culte religieux de leur patrie, mais aussi toutes sortes de graines et de plants d'arbres à fruit et de vignes ; et alors, comme le sol de la presque île était sans eau douce et tout couvert de pierres, Nann y avait ajouté quelques cantons voisins, encore recouverts de forêts que les Massaliotes, habitants de la nouvelle ville, après les avoir défrichés, avaient plantés de vignes et d'oliviers. Mais, marchands avant tout, les Grecs se livraient surtout au commerce maritime, disputant aux Carthaginois le trafic sur toute la côte entre les Alpes et les Pyrénées, quand la mort de Nann, leur protecteur, vint subitement suspendre la prospérité naissante de la nouvelle colonie.

Jaloux des Massaliotes, regrettant les territoires à eux cédés par son père et poussé par les conseils d'autres chefs de tribus, qui craignaient de voir les Grecs étendre peu à peu leur domination sur tout le pays, Coman, le fils et successeur de Nann, avait résolu de détruire l'œuvre de son beau-frère. Pour cela, sachant que dans quelques jours, suivant la coutume de leur pays d'origine, l'Ionie, les Massaliotes devaient, par des jeux, célébrer la fête de Flore, protectrice des moissons, et espérant trouver, la nuit qui suivrait la fête, les Grecs sans défiance, endormis, noyés de vins, Coman avait comploté d'envoyer dans Massalia, comme pour assister à cette fête en curieux, ceux des siens les plus déterminés ; d'en faire conduire sur des chariots, dans la ville, d'autres cachés dans des paniers de joncs recouverts de feuillages ; et enfin lui-même, avec le reste de ses gens, de

rester caché sur les hauteurs voisines pour y attendre le moment où, la nuit venue, ceux ayant pénétré dans la ville se seraient emparés des portes ; et alors, tous ensemble, se répandant dans les maisons, ils auraient massacré les Grecs hors d'état de se défendre.

Heureusement pour les Massaliotes, une parente de Coman aimait un jeune Grec. Touché de compassion pour lui et désirant le sauver du péril, elle lui découvrit le complot, en l'engageant à fuir. Mais lui, sans perdre de temps, courut avertir les chefs ou magistrats de la ville, qui, ayant pris leurs mesures, firent saisir et mettre à mort tous les Ligures ayant pénétré dans leur cité, tant ceux venus comme curieux que ceux introduits cachés dans les paniers ; et ensuite tous les Grecs, étant sortis armés, surprirent Coman dans son embuscade et le tuèrent avec la plus grande partie des siens. C'est depuis cette époque, ajoute Justin, l'historien de cette tradition, que les Massaliotes, les jours de fête, ferment leurs portes, font la garde, posent des vedettes sur leurs murailles, vont reconnaître les étrangers et gardent leur ville avec autant de soin en temps de paix que s'ils étaient en guerre.

Mais les autres Ligures de la confédération des Salyes ne s'étaient pas découragés de cet échec des Ségobriges. Au contraire, pour venger la mort de Coman et celle de leurs alliés, ils avaient résolu de faire en commun la guerre aux Grecs, jusqu'à ce qu'ils les eussent chassés du pays et eussent détruit leur ville. Déjà les Salyes avaient dépossédé de leurs terres sur le continent et tenaient assiégés dans leur presque île les Massaliotes, lorsque ceux-ci, ayant appris l'entrée en Ligurie des émigrants de la Gaule centrale, envoyèrent au chef de ces émigrants, par le Rhône probablement, des ambassadeurs lui demander (ou plus certainement lui acheter) son appui et celui de ses guerriers contre les Ligures maritimes, que les Massaliotes devaient supposer être les ennemis

aussi de cette multitude ayant pénétré les armes à la main sur les terres des autres Ligures de l'intérieur du pays.

Bellovèse qui était toujours campé sur les bords du Rhône, non loin de la Durance, en attendant que les routes au travers des Alpes fussent praticables, saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'occuper quelque temps les loisirs forcés de ses compagnons d'armes les plus turbulents, et accorda ou vendit aux ambassadeurs massaliotes la permission de recruter, parmi les siens, des auxiliaires. Dans l'espoir de récompenses certainement promises et aussi du pillage à faire chez les Ligures, une troupe nombreuse de guerriers fut bientôt réunie et cette troupe, après avoir franchi la Durance, guidée par les députés des Grecs, marcha au secours de Massalia assiégée.

Les Salyes, surpris, furent vaincus et repoussés au loin ; et la ville débloquée, les Massaliotes mis en possession des terres qui leur avaient été enlevées et d'autres qui furent conquises. Le printemps étant venu, la grande migration celto-cauloise continua sa route vers l'Italie, en remontant le cours de la Durance.

Tranquilles du côté des Ligures, les Salyes, après leurs défaites successives, se trouvant pour longtemps dans l'impossibilité de leur nuire, les Massaliotes s'occupèrent d'assurer leur sécurité du côté de la mer.

Les Carthaginois et les Rhodéens, établis dans les anciens comptoirs maritimes des Phéniciens, avaient la prétention, dans les parages qu'ils fréquentaient, d'interdire aux Massaliotes le libre usage de la mer. Plusieurs victoires navales sur ces concurrents, dont les dépouilles érigées en trophées vinrent orner les édifices publics de Massalia, mirent fin à ces prétentions, et même, de guerre lasse, ces concurrents ayant abandonné leurs comptoirs entre les Alpes et les Pyrénées, les Grecs à leur tour en prirent possession.

Mais c'est seulement après l'année 542 que les Massaliotes, comme l'avaient si bien prévu Coman et les autres chefs ligures de la confédération des Salyes, étendirent leur domination sur tout le pays de ces Ligures-Salyes. En effet, à cette époque, à la suite de la ruine presque complète de sa métropole, la colonie massaliote vit sa population, sa marine, sa puissance et ses ressources s'accroître considérablement.

En Asie-Mineure, le pays des Ioniens venait d'être conquis par les Mèdes et les Perses. Pour échapper à la domination de Cyrus, pendant qu'Harpage, son général, assiégeait leur ville du côté de terre, les Phocéens s'étaient enfuis avec leurs familles par mer à Chios, emportant sur leurs navires les statues de leurs divinités, leurs meubles et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Puis, comme les habitants de Chios n'avaient voulu ni les garder chez eux, ni leur céder les îles de leur dépendance, les Cénusses, dans la crainte qu'ils n'accapârassent tout le commerce du pays, certains de ces Phocéens étaient retournés en Asie où étaient allés demander asile à ceux de leurs compatriotes établis en Corse; d'autres, en très grand nombre, ayant poussé jusqu'à Massalia, s'y étaient fixés, apportant avec eux à la nouvelle colonie, par leur nombre, celui de leurs navires et leurs richesses, un supplément considérable de prospérité et de vitalité.

Dès lors, les Massaliotes, assez forts pour ne plus rien craindre ni des Ligures ni des Carthaginois, commencèrent à peupler, du trop plein de la population de leur ville, les anciens comptoirs des Phéniciens, des Carthaginois et des Rhodiens; créèrent même d'autres établissements sur la côte jusqu'en Espagne et en Italie; sur le Rhône, pour en assurer la navigation, et de tous ces centres, devenus de petites villes fortes, ils dominèrent facilement tout le pays. — Soixante ans environ après sa fondation, de

simple colonie, Massalia à son tour devenait métropole.

En dehors des îles Philœ, Phénicé et Starium, maintenant les îles Ratonneau, Pomégues et Riou, simples postes avancés en mer pour protéger les abords de leur fort contre les pirates, et les Stéochades ou îles d'Hyères, où les Massaliotes avaient des pêcheries de corail et des plantations, les colonies grecques étaient en Ligurie, à l'est de Massalia, chez les Ségribriges: Citharista, aujourd'hui la Ciotat, dans la baie de même nom; et dans la même baie, en face, Tauroeis ou Tauroetum, petit établissement dont il ne reste aucune trace (ainsi nommé de ce que des navires portant les réfugiés de Phocée et ayant à la proue une image de taureau, poussé par la tempête, avant d'avoir pu atteindre Massalia, était venu s'échouer à l'endroit où peu à peu Tauroeis fut fondé; chez les Camatulices, dans le golfe de Giens, Olbia ou l'Heureuse, qu'a remplacée Almara, la Ville au phare des Maures, dans la baie de Cavalaire, l'Hercula Cocca-baria des Carthaginois; et dans le golfe de Saint-Tropez, Athénopolis; de ces deux dernières colonies, il ne reste aucuns vestiges; chez les Oxybes, dans le golfe Jouan, Aégynéa, complètement disparue; chez les Déciates, Antipolis, aujourd'hui Antibes, dans le port d'Astarte des Phéniciens; et plus loin, dans la Ligurie italienne, après le Var, pour contenir les Ligures des Alpes, comme ces villes fortifiées contenaient les Ligures Salyes, Nicœa, Nice aujourd'hui; et dans l'ancien port de Melkarth, Monœcus, l'établissement d'Hercule Monœcus, Monaco maintenant.

A l'ouest de Massalia, toujours dans le pays salyen, les Grecs avaient encore: chez les Avatices, Maritima, sur l'étang de Valduc et Mastroméla, sur celui de Borre; chez les Samnagètes, sur le Rhône, à l'endroit où ce fleuve bifurque pour former les îles de la Camargue, Thélina, c'est-à-dire la fertile, en Grec, depuis Arélato, ou l'humide,

en celte, Arles maintenant; et plus haut, aussi sur le Rhône, l'ancien établissement phénicien de Tarasco, Tarascon aujourd'hui. — Glanum, où est actuellement le chef-lieu de canton Saint-Remi, dans la vallée de Glanum, arrondissement d'Arles, était encore un centre commercial important, dans une île alors formée par un bras de la Durance, où les Grecs de Massalia et de Thélina avaient des comptoirs. Ils en avaient aussi d'autres, plus dans l'intérieur, chez les Ligures Cavares de la Vaucluse, à Cabellio (Cavaillon) sur la Durance et à Avenio (Avignon) sur le Rhône.

De plus, sur le petit Rhône, où est Saint-Gilles-du-Gard, ils possédaient Heracléa, l'ancien établissement Melkarth des Phéniciens; et sur le littoral méditerranéen, au midi du Rhône, ils avaient des colonies à Agatha, Agde aujourd'hui, l'ancienne Rhodia des Rhodiens; au port de Narbo (Narbonne); dans celui d'Aphrodite, le port Astarté des Phéniciens, Port-Vendres maintenant; à Pyréné, port naturel aux pieds des Pyrénées; et même en Espagne, à Emporium et à Dianum, anciens comptoirs des Rhodiens.

Massalia métropole laissa à ces colonies toute liberté d'administration intérieure et leur imposa seulement ses divinités, ne conservant pour elle qu'un droit de suzeraineté, celui de frapper la monnaie. Ces monnaies, les premières qui aient été frappées dans notre pays, au début, c'est à dire quand les Protriates ou descendants de Protis avaient seuls autorité suprême dans la ville fondée par leur père, avaient pour images des poissons, un griffon ou un lion. Plus tard, ces monnaies furent marquées d'une tête d'Apollon ou d'une tête de Diane, les deux divinités protectrices de Massalia; mais seulement après que les Grecs se furent donnés une constitution.

L'autorité autocratique des Protriates dut cesser peu après l'arrivée de la grande migration Phocéenne de 542; alors l'ancienne colo-

nie devenue métropole, trop peuplée et trop puissante pour rester sous la direction plus ou moins autoritaire de quelques membres d'une seule famille, les notables anciens et nouveaux durent réclamer leur part du pouvoir, et une constitution fut consentie, qui régla le mode de gouvernement conformément aux usages de l'Ionie, tout en respectant les droits acquis.

Un grand conseil fut établi, comprenant six cents membres nommés à vie et appelés *timouques*, c'est-à-dire honorables; cette assemblée, sorte de sénat inamovible, délibérait sur tout ce qui intéressait l'état; elle déléguait, pour l'expédition et le règlement des affaires courantes, quinze des siens qui, à leur tour, choisissaient trois des leurs pour les fonctions du pouvoir exécutif.

Pour pouvoir être nommé timouque, il fallait être père de famille et appartenir à une famille ayant droit de cité depuis trois générations. Si l'un des timouques délégués à la justice était accusé d'avoir rendu sa sentence ou d'en avoir rendu une injuste, il était à son tour jugé par les six cents, et, en cas de culpabilité reconnue, ses biens étaient confisqués et lui



LA LISEUSE. — Portrait de la mère de Gérard Dow (p. 234, col. 3)

même, déclaré infâme, ne pouvant plus briguer aucune fonction publique.

Pour que nul n'en ignorât, les lois et les règlements en vigueur, gravés sur des plaques de marbre, restaient toujours exposés dans les édifices publics.

Les divinités des Massaliotes étaient celles des Grecs; mais celles

principalement adorées à Massalia étaient les mêmes que celles figurant sur les monnaies : Apollon Delphinien, dont le culte était général à tous les Ioniens, et Diane d'Éphèse, dont le culte avait été importé par les réfugiés de Phocée. L'une et l'autre divinité avaient leurs temples dans Massalia. Celui d'Apollon datait de la fondation de

la ville; celui de Diane, seulement de l'époque de l'arrivée des réfugiés de Phocée.

On raconte à ce propos, dit Strabon, que les Phocéens, étant sur le point de mettre à la voile pour quitter leur pays, un oracle leur ordonna d'aller demander un guide à Diane d'Éphèse. Ils cinglèrent alors sur Éphèse, et là, ils s'enqui-

rent des moyens d'obtenir de la déesse le guide imposé par l'oracle. Aristarché, l'une des femmes les plus recommandables d'Éphèse, avait vu en songe la déesse et avait reçu d'elle l'ordre de s'embarquer avec les Phocéens, après s'être munie d'une représentation exacte de son image et de ses au-

tels; elle le fit, et les Phocéens, ayant heureusement gagné Massalia, bâtirent, par reconnaissance, un temple à Diane, dont Aristarché devint la grande prêtresse.

Dès ce moment, Diane fut la divinité favorite des Massaliotes et reçut les premiers honneurs à Massalia, et par la suite dans toutes ses

colonies, où l'on s'attacha, tant pour la disposition de la statue que pour les rites de son culte, à observer exactement ce qui se pratiquait dans la métropole.

Les Massaliotes ont laissé une réputation d'honnêteté et de pureté de mœurs peut-être exagérée; cependant, dans leur ville, il était



VIEILLE FEMME A SA FENÊTRE, ARROSANT UN POT DE GIROFLÉE. — Tableau de Gérard Dow (p. 234, col. 3.)

défendu sur les théâtres de représenter des pièces contraires aux bonnes mœurs. Une loi fixait la dot la plus forte d'une femme à cent pièces d'or, auxquelles on pouvait toutefois en ajouter cinq pour les habillements et cinq autres pour les bijoux.

D'autres lois interdisaient la vente des poisons, et frappaient de réprobation le suicide. Celui qui, pour

un motif ou un autre, désirait mourir, devait se rendre au conseil des six cents et exposer ses raisons; si elles étaient trouvées justes, on lui faisait délivrer de la ciguë; alors seulement, sans remords et sans ignominie, il pouvait quitter la vie.

Deux bières étaient placées en permanence aux portes de la ville: l'une pour les morts de condition libre, l'autre pour les esclaves. Les

morts y déposés étaient conduits sur des chariots au champ du repos où, célébrées sans lamentations ni cris, le deuil finissant avec elles, les funérailles consistaient en un simple sacrifice domestique en l'honneur du mort, à la mode grecque, suivi au retour d'un repas de famille.

Pendant que les Grecs s'établissaient ainsi solidement sur tout la

littoral méditerranéen, la Gaule continuait d'être bouleversée par des guerres entre les anciens et les nouveaux Gaulois; et même des tribus kymriques, ne pouvant garder les terres conquises, étaient à leur tour obligées d'aller au loin chercher d'autres établissements.

CHARLES ROUX.

(A suivre.)

GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS

GÉRARD DOW

Parmi les chefs-d'œuvre que possède le Salon carré du Louvre, il en est un devant lequel on aime à s'arrêter longtemps, pour reposer sa vue de la majesté sévère des œuvres environnantes. Ce petit tableau est la « Femme hydro-pique » de Gérard Dow, peintre de l'école hollandaise, le disciple de Rembrandt, le maître de Miéris et de Metz. u.

La *Femme hydro-pique* est sans contredit le *nec plus ultra* de Gérard Dow, depuis que son chef-d'œuvre, la *Chambre de l'accouchée*, a péri avec le navire qui le transportait en Russie.

« Acheté 30,000 florins par l'électeur palatin pour le prince Eugène de Savoie, dit Louis Viardot, ce tableau sans prix fut donné au musée par un soldat sans fortune, le général Clauzel, qui l'avait reçu en présent du roi de Sardaigne, Charles Emmanuel IV, lorsqu'en 1798, il avait eu la mission, assez commune alors, de détrôner cet incommode voisin de la République française. C'était un remerciement royal pour la loyauté et la courtoisie du général républicain; placé au Louvre, près de la *Conception* de Murillo, il prouve de plus son désintéressement et sa générosité. »

C'est dans ce tableau que nous trouverons toutes les qualités du maître.

Le sujet est simple. Une femme hydro-pique est assise dans un fauteuil: autour d'elle est sa fille désolée, une servante et un médecin

à l'air grave, qui examine le contenu d'une fiole.

Toute la tristesse de la scène disparaît devant la profusion et la richesse de la décoration. Cette lumière chaude, qui vient de jouer sur une opulente tapisserie de Flandre, au milieu de tout le bric-à-brac, si cher à l'école romantique, et qui nécessiterait pour le décrire un Théophile Gautier, est bien peu fait pour donner du sérieux au tableau. C'est que, dans toutes les œuvres de Gérard Dow, et même dans ses portraits, les parties accessoires sont ce qui serait ailleurs l'objet principal.

Quel fini de détails dans cette fenêtre grillagée, qui laisse filtrer à travers ses vitraux une lumière si douce et si harmonieuse; dans cette horloge, dont on pourrait distinguer les heures; dans cette vaste cheminée hollandaise, où le feu couve tout doucement! Quelle perfection minutieuse dans ce lustre en cuivre repoussé, et dans cette riche tenture dont les moindres détails sont reproduits avec cette fidélité qui fait des toiles de Gérard Dow une peinture qu'on ne doit regarder qu'à la loupe, et qui a donné naissance au dicton: « Fini comme un Gérard Dow. »

Cette perfection est une qualité d'artiste patient et délicat, un des côtés les plus intéressants de l'école hollandaise. Que de patience il a fallu, pour arriver à cette analyse que Gérard Dow a faite des corps qu'il a peints! S'il n'était pas Hollandais (et on le sait, les Hollandais n'aiment pas la poussière), on serait tenté de le considérer comme un maniaque.

Il faisait lui-même ses broses, ses pinceaux, broyait ses couleurs sur une plaque de cristal, fabriquait ses vernis, préparait ses panneaux et ses toiles, et travaillait dans un atelier dont la fenêtre ouvrait sur un canal. Et quel soin, quand il se disposait à peindre! Il s'asseyait sur son tabouret, et y restait longtemps sans bouger, puis il ouvrait sa boîte et prenait sa palette, le tout avec le moins de mouvements pos-

sible. — C'est lui qui passa cinq jours à peindre, et en petit, la main d'une dame qui attendait son portrait avec impatience.

Gérard Dow, n'est pas comme on pourrait le croire, un peintre qui doit tout au métier; il a senti la nature en vrai poète, et ce sont ses impressions les plus délicates qu'il a traduites. La tranquillité plane dans toutes ses œuvres; c'est la vie de chaque jour qui y règne sous ses côtés les plus riants: C'est un vieillard qui prie, une vieille qui file, une jeune fille à sa fenêtre qui regarde une cage cachée parmi les feuilles. Gérard Dow a tiré de la lumière des effets surprenants de ton et de couleur. « La Femme hydro-pique » en est la preuve, mais sous ce point de vue, « l'Ecole du soir », au musée d'Amsterdam, l'emporte de beaucoup.

Ce tableau est un des plus curieux qui existent, par la combinaison de cinq lumières différentes. Il représente un intérieur d'école. Le maître, assis à son pupitre, fait la leçon à une jeune fille: ce groupe est éclairé par une chandelle. Plus loin une autre jeune fille tenant une lumière parle avec un enfant. Sur le devant du tableau est une lanterne allumée, qui produit les plus singuliers effets. Un écolier descend un escalier, une lanterne à la main. Enfin, dans le fond du tableau, se tiennent plusieurs autres écoliers, écrivant autour d'une table sur laquelle se trouve une quatrième chandelle. Dire l'effet que produit cette toile, dont j'ai vu une copie fort bien exécutée dans le cabinet d'un amateur, est impossible. Nous n'avons plus qu'à énumérer les autres toiles de Gérard Dow pour faire comprendre la portée de son talent: *le Charlatan*, (Munich), *l'Epicière de village*, *le Peseur d'or*, *la Cuisinière hollandaise*, *l'Intérieur d'un ménage*, *le Joueur de violon* (Dresde), *la Jeune ménagère*, *une Vieille femme en prières*, *la Dévideuse*, *la Liseuse*, portrait de la mère de Gérard Dow; *Une Vieille femme à sa fenêtre, arrosant un pot de giroflées*, etc.

Terminons par le jugement d'un critique autorisé : « Admirons, aimons Gérard Dow, ce peintre scrupuleux de la nature, dont les travaux constants nous ont si bien fait connaître l'intérieur et tous les détails des modestes ménages de la Hollande, et qui, par les objets qu'il faisait son bonheur de peindre, nous a montré l'heureuse paix de tout ce qui l'environnait, et celle qui régnait dans son cœur. »

J. Y.

NORD ET SUD

XXI

LE COMTE ET LA COMTESSE MARAZZA
TROUVENT CHACUN A QUI PARLER

On se rappelle ce qui avait été projeté la veille, entre le comte Marazza, Maxime Duverdièr et David Huet, pour la journée si bien enterrée, ou plutôt noyée par Zidore et Polyte Joblin. Voyons un peu jusqu'à quel point ce projet reçut son exécution.

Un peu avant dix heures du matin, une voiture étrangère s'arrêtait rue Sant'Omobono, devant la porte de l'hôpital. Un jeune homme remarquable par une épaisse crinière blonde et une barbe de même nuance taillée en éventail, et aussi, mais de près seulement, par une de ces physionomies intelligentes devant lesquelles personne ne passe indifférent, sauta lestement de la voiture en question, puis, guidé par un suppôt de l'adjudant Martineau en train de boucler sa valise, il franchit le plus vite qu'il put l'escalier qui conduisait à la chambre occupée par Edouard et David. Le docteur Gourdin s'y trouvait depuis plus d'une heure, commentant joyeusement et longuement les événements de la veille. Edouard était déjà sorti, après avoir confié aux soins de l'incomparable Joblin la lettre que nous avons vue courir un si grand danger dans la soirée du même jour.

Maxime était venu prendre son ami, comme il avait été convenu entre eux la veille au soir, pour le conduire au palais Marazza; il était venu de bonne heure, dans l'espoir de s'entretenir librement avec lui du passé et de l'interroger sur le présent. Mais le moyen de s'occuper, le docteur Gourdin étant là, d'autre chose que de l'objet proposé par l'aide-major? Force fut donc aux deux amis de bavarder à bâtons rompus avec le digne chirurgien, à la grande jubilation de celui-ci, qui n'abandonna le terrain que contraint et forcé.

— Ne pourrions-nous donc nous trouver un moment seuls ensemble? demanda Maxime avec impatience, en montant en voiture.

— Nous allons nous y trouver tout de suite, répondit David en souriant; seulement, ce sera pour peu de temps, et comme je serais moi-même bien heureux d'un tête à tête plus prolongé, je vais t'indiquer un moyen...

— Lequel?

— Ce serait de faire, avec cette voiture, car je ne suis plus très ingambe, une petite excursion dans la campagne en sortant du palais Marazza.

— Parfaitement. Nous rentrons ensemble, tu viens dîner à l'hôtel avec moi, je te ramène ensuite à ton domicile provisoire : de cette manière, nous aurons trouvé le temps de causer un peu, et cela suffira pour aujourd'hui. — J'espère que c'est possible.

— C'est très possible.

— Alors c'est entendu.

Le déjeuner offert au peintre français par le comte Marazza n'ayant point pour objet, comme cela arrive si souvent en pareil cas, l'exhibition de l'illustration de passage qu'il avait eu la bonne fortune d'accaparer, aucun profane n'y assistait : il y avait, en tout, le comte, la comtesse et les deux amis. Contrairement aux errements habituels, la comtesse était muette et semblait préoccupée, et c'était le comte qui dirigeait la conversation

et faisait en réalité les honneurs de sa table. Ce n'est pas que la comtesse fût ignorante ou même indifférente en matière d'art : sur ce point, et bien qu'elle n'en fit point étalage, elle ne le cédait qu'au comte son mari, dont la passion dégénérait un peu en manie. Il y avait donc une autre cause à son silence, rompu de temps à autre tout juste dans la mesure strictement exigée par les convenances.

Dans la galerie, au milieu de ses richesses artistiques, le comte acheva de se transfigurer. Maxime se tenait à ses côtés et écoutait, avec une déférence qui n'était pas exempte d'admiration, les remarques ingénieuses, frappées au coin d'une érudition artistique très étendue, de cet *amateur* grand seigneur, si différent des échantillons de l'espèce avec lesquels il s'était trouvé en contact jusque-là. Le peintre était dans le ravissement.

La comtesse accompagnait David, dont la locomotion laborieuse, modérait singulièrement l'enthousiasme. Il lui arriva même de ressentir, plus tôt qu'il ne croyait devoir s'y attendre, les premières atteintes d'une fatigue lancinante que justifiaient les excès prématurés des jours précédents. La comtesse surprit ces symptômes.

— Vous êtes fatigué, monsieur Houette, dit-elle. Il faut vous reposer : nous rattraperons aisément ces messieurs.

— Madame, ja suis confus...

Mais avant qu'il eût formulé l'objet de sa confusion, la comtesse avait poussé une porte basse, masquée par une épaisse tapisserie de Venise, et invitait le sous-officier à la suivre. Cette porte donnait accès dans une salle, à la fois bibliothèque et musée archéologique, où le comte passait de longues heures, indifférent aux choses du dehors, sauf à ses tableaux qu'il avait pour ainsi dire sous la main.

— Nous pouvons sans crainte nous oublier dans cette retraite, dit la comtesse en indiquant au blessé un grand fauteuil de l'époque de la

Renaissance et en s'assayant elle-même sur un des spécimens les plus curieux de l'art de l'ébénisterie au moyen âge. Nous y serons infailliblement rejoints par ces messieurs, car le comte Marazza est très fier de sa bibliothèque.

— Je le crois sans peine, madame, répondit David en s'inclinant et manifestant, au lieu de s'asseoir, le plus vif désir d'explorer les rayons de chêne sculpté chargés de livres, chefs d'œuvre littéraires sans doute, mais certainement parés de toutes les merveilles de la reliure.

— Asseyez-vous, signor, je vous en prie, dit la comtesse.

— Je vous demande pardon, madame, dit l'amputé en prenant place sur le siège qui lui était offert. Les livres sont pour moi...

— Ce que les œuvres d'art sont pour le comte, n'est-ce pas? je le vois bien. Nour reparlerons de cela. Mais, mon cher signor, j'ai présentement à vous entretenir d'autre chose... Heum!

— Je suis à vos ordres, madame.

— J'ai, commença la comtesse avec une hésitation de plus en plus étrange chez une personne que nous avons connue si imperturbable, j'ai une manie malheureuse de me mêler de ce qui ne me regarde pas... Vous l'avez dû remarquer...

— Je proteste que je ne me suis jamais aperçu de rien de pareil.

— Vous êtes trop poli pour me l'avouer en face, naturellement. Dans tous les cas, je m'en suis très bien aperçue, moi; et si vous l'ignorez, je vous l'apprends: J'ai la déplorable manie de me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais jamais dans un but malveillant.

— Cette fois, répartit David avec feu, j'espère que vous me croirez si j'affirme que tous ceux qui vous ont approchée ont contracté envers vous une dette de reconnaissance dont ils ne pourront jamais s'acquitter et que votre réputation de bonté est absolue et générale.

— Vous exagérez; mais enfin de compte, ce n'est pas de cela qu'il

s'agit. Je me mêle donc volontiers, trop volontiers même des affaires des autres; et cela, je le reconnais, doit nécessairement m'attirer quelque mortification de temps en temps: mais la dernière qui me menace s'annonce sous des dehors exceptionnellement cruels; et c'est d'elle que je voulais vous entretenir, afin de ne m'abandonner aux regrets qu'à la dernière extrémité.

David ne pouvant deviner où la comtesse, habituellement si peu obscure, voulait en venir, s'inclina machinalement. La comtesse reprit:

— Ainsi je me suis mêlée de vos affaires, signor Houette...

— De mes affaires!...

— Oui. Cela vous étonne, je le vois. Eh bien! j'ai eu la présomption de m'occuper de votre avenir...

— Vraiment, interrompit David émerveillé, on vous reconnaît là, comtesse! Vous voyez un pauvre infirme condamné à une existence végétative à laquelle pourvoira, suivant l'usage, une pension dérisoire, et vous vous dites: il faut que je m'occupe de ce garçon, il faut que je trouve le moyen d'ajouter honorablement à ses maigres ressources! Vraiment, je le répète, il n'y a que vous pour avoir de ces idées, et si tous ceux qui le peuvent se mêlaient des affaires des malheureux comme vous le faites, je me demande s'il y aurait assez de malheureux pour satisfaire à leur passion de bien; mais quant à moi, malgré les regrets que me fait éprouver cette confession, je dois dire que vous vous êtes trompée.

— Eh! je le sais bien, *per Dio!* s'écria la comtesse. Je connais votre position dans le monde, qui est tout autre que je ne me l'étais imaginée, et c'est justement ce qui me chagrine.

— Diable! pensa David, c'est pousser en effet la manie un peu loin que de m'en vouloir de lui ôter l'occasion d'un bienfait. J'espère, ajouta-t-il à haute voix, qu'un autre non moins intéressant et non moins digne, profitera de vos bonnes dispositions à mon égard, et

qu'il n'y aura ainsi rien de perdu.

— Oh! c'est impossible. Vous comprendrez tout de suite pourquoi, reprit l'excellente femme d'un ton de résolution soudaine, car je vais tout vous dire dans le moins de mots et le plus brutalement que je pourrai. Aussi bien ferai-je, car je n'ai pas été dans la diplomatie, moi, et je déclare que je n'entends rien aux finesses et aux précautions oratoires. J'ai, malgré cela, une certaine imagination, comme vous allez en juger. Hem!... La pauvre Gigina vous adore; j'ai découvert cela il y a longtemps, bien avant que vous fussiez en état d'en juger par vous-même. Quant à vous, peu à peu, par reconnaissance d'abord, je pense, vous vous êtes attaché à la pauvre charmante fille, et vous avez fini par l'aimer... Ne niez pas! vous l'aimez, vous dis-je...

David s'inclina en souriant.

— Voyant cela, poursuivit la comtesse, je me dis: Voici une occasion de faire deux heureux, et à peu de frais, Giacinta, ma chère, il ne faut pas la manquer. Il se trouve tout à point que j'ai besoin d'un intendant pour gérer ma villa de Castelleone... Ceci est très sérieux, signor, et il me semble que vous riez...

— Je proteste, madame, que je n'en ai pas la moindre envie.

— Bien. Je formai donc le projet insensé de marier la Gigina au signor Houette et de faire mon intendant de celui-ci... Mais quoi! se reprit-elle avec une véhémence inouïe, le signor Houette nous trompait!...

— Pardon, interrompit David un peu froissé, je n'ai rien dit; je n'ai jamais parlé de moi à personne.

— Justement!

— Je ne comprends plus.

— Comment pouvais-je me douter de la vérité, voyons? reprit la comtesse avec la même chaleur. L'armée française ne manque pas, vous le savez bien (et je puis vous dire cela sans vous offenser, sans que vous pensiez que je manque de

reconnaissance envers votre pays et que je n'admire pas comme je le dois le désintéressement chevaleresque de votre nation). L'armée française ne manque pas, dis-je, de pauvres hères n'ayant ni position, ni famille, ni fortune présente ou éventuelle et qui, s'il fallait les en croire, appartiendraient à la plus haute aristocratie ou aux familles les plus opulentes de l'Empire. Ces innocents hâbleurs nous amusent; mais c'est d'après eux que nous jugeons le reste, et sur ce jugement, téméraire à ce que je vois, nous basons notre opinion et aussi les projets que nous pouvons former dans leur intérêt.

— Je regrette, en vérité, comtesse, que vous ayez cette opinion des Français. Elle ne peut vous venir que des plaisanteries inconsidérées de très jeunes gens.

— Si vous croyez cela, mon cher, répartit délibérément la comtesse, vous êtes dans l'erreur. — Quoi qu'il en soit, je poursuis : Je vous savais instruit, je vous croyais peut-être moins maltraité de la fortune que vos bavards camarades, parce que vous ne disiez rien, mais néanmoins relativement pauvre.

— Je ne suis pas riche, tant s'en faut!

— Je sais tout ce qui vous concerne, *mossicé*; mais avant de le savoir, vous connaissez le projet que j'avais formé pour vous, et c'est là le malheur! Car je me demande ce que va devenir la pauvre Luigia Franchi, maintenant!

— Vous ne voulez donc plus de moi pour intendant?

— Non, *per Dio!*

— Oserai-je vous demander si c'est une condition rigoureuse pour devenir l'époux de Luigia?...

La comtesse Marazza tint au moment ses yeux fixés sur le visage souriant du jeune homme, puis, dans un chaleureux élan, elle s'empara de sa main qu'elle pressa énergiquement dans les siennes en s'écriant :

— Voici une heure dans ma vie que je n'oublierai jamais, signor

David! A dater d'aujourd'hui, je veux servir de mère à l'heureuse Luigia, qui ne quittera ce palais que pour la demeure de son époux. Je vais donner immédiatement des ordres en conséquence.

Et comme la comtesse, sous l'empire du sentiment nouveau qui venait de lui inspirer cet entretien, se levait tout d'une pièce, David, qui rassemblait ses béquilles pour se lever à son tour au moyen d'une gymnastique pénible, ne put retenir un soupir de regret.

— Triste cadeau! murmura-t-il.

— Taisez-vous donc, répartit joyeusement la comtesse. A-t-on jamais chicané le bonheur sur ses moyens de locomotion?

Les deux complices quittèrent la bibliothèque sur ces mots et rejoignirent dans la galerie l'artiste et le comte, qui n'avaient pas encore, à beaucoup près, achevé leur revue.

(A suivre) HECTOR GAMILLY

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

COURS PRÉPARATOIRES DE SAINT-CLOUD CONDITIONS D'ADMISSION.

Un arrêté du ministre de l'instruction publique décide qu'un concours pour l'admission aux cours préparatoires de Saint-Cloud sera ouvert le 6 octobre 1882.

Pour être admis à ce concours, les candidats devront avoir vingt et un ans au moins et vingt-cinq ans au 1^{er} octobre 1882; être célibataire; avoir contracté un engagement décennal; justifier d'un stage de deux ans dans l'enseignement public; être pourvus de l'un des titres suivants: brevet supérieur, diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences, brevet de capacité pour l'enseignement secondaire spécial.

Des dispenses d'âge et de stage pourront être exceptionnellement accordées sur la proposition des recteurs.

Les épreuves écrites se feront au

chef-lieu du département, les 6 et 7 octobre, sous la surveillance de l'inspecteur d'académie.

Les compositions seront, immédiatement après chaque séance, adressées au ministre par l'inspecteur d'académie, qui y joindra le procès-verbal de la séance.

Les candidats reconnus admissibles seront appelés à Paris pour y subir les épreuves orales, qui consisteront en une leçon d'une demi-heure, faite après deux heures de préparation sur une question du programme des écoles normales.

Des frais de route seront alloués aux aspirants déclarés admissibles et appelés des départements à Paris pour y subir l'examen définitif d'admission.

APPLICATION A L'ALGÉRIE DE LA LOI SUR LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le gouvernement va étendre à l'Algérie l'application de la loi sur la gratuité de l'enseignement primaire. Votée l'année dernière et aujourd'hui en vigueur dans toute la France, cette loi n'est pas encore promulguée dans notre grande colonie africaine.

Depuis longtemps les communes algériennes ont appliqué, avec leurs revenus et au prix de sacrifices souvent considérables, le système de la gratuité absolue de l'enseignement primaire.

Mais il n'est pas possible de leur appliquer la nouvelle loi, à raison de l'organisation spéciale de l'Algérie. Cette loi oblige les communes à subvenir aux frais de la gratuité par des ressources provenant du prélèvement d'un cinquième sur les produits communaux. Or ce prélèvement ne peut avoir lieu en Algérie.

Le ministre de l'instruction publique va demander aux Chambres un crédit supplémentaire de 1,400,000 francs pour pouvoir prendre à la charge de l'Etat une part des frais de la gratuité en Algérie.

ÉCOLES COMMUNALES

Le *Journal officiel* a publié l'instruction suivante :

Aux termes de la loi du 10 avril 1867, le nombre des écoles de garçons, de filles ou mixtes, à établir dans chaque commune, ainsi que le nombre d'adjoints à attacher à ces établissements, est fixé par le conseil départemental, d'après les prescriptions de ladite loi et dans les conditions qu'elle détermine.

La loi du 16 juin 1881 ayant modifié cette jurisprudence en mettant à la charge de l'Etat le paiement de la dépense, un grand nombre de communes ont demandé à bénéficier des avantages que la nouvelle loi leur procure, soit en créant des écoles nouvelles, soit en augmentant le nombre de leurs adjoints.

Il a semblé utile de faire connaître le nombre des demandes auxquelles il a été fait droit, en publiant le tableau comparatif des créations effectuées depuis 1875 jusqu'au 15 avril 1882.

Nombre des créations d'écoles et d'emplois effectués depuis le 1^{er} janvier 1875 jusqu'au 15 avril 1882.

ANNÉES	ÉCOLES	ADJOINTS	TOTAUX
1875.....	233	252	485
1876.....	299	335	634
1877.....	378	391	769
1878.....	461	413	874
1879.....	572	681	1.253
1880.....	625	661	1.286
1881.....	933	1.385	2.318
1882 jusqu'au 15 avril	456	821	1.288
Totaux.....	3.957	4.939	8.896
	8.896		

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

Voici les prix décernés par l'Académie française dans sa séance publique :

Sur le rapport de M. J.-B. Dumas, au nom de la commission, l'Académie a décerné le prix Marcelin Guérin, à MM. :

Charles Yriarte, un *Condottiere au quinzième siècle*.

Emile Bos, les *Avocats au conseil du roi*.

Ern. Daudet, *Histoire des conspirations royalistes dans le Midi de la France*.

Frédéric Godefroy, *Histoire de la littérature française*.

L'abbé Fabre, la *Jeunesse de Fléchier*.

Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*.

Chacun des lauréats reçoit une somme de 1,000 fr.

Sur le rapport de M. de Viel-Castel, au nom de la commission spéciale, l'Académie a décidé que le premier prix de la fondation Gobert (environ 10,000 fr.) serait maintenu cette année à M. Chéruef, pour les 4 volumes de son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, auxquels est venu s'ajouter récemment un volume contenant une *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*. Le second prix Gobert est maintenu aussi à M. Berthold Zeller, auteur des ouvrages suivants : le *Connétable de Luyennes* ; *Richelieu et les ministres de Louis XIII*.

Enfin le prix Therouanne a été réparti de la manière suivante :

A M. Forneron, *Histoire de Philippe II*, 4 vol, 2,000 fr.

A M. le comte Henri de la Ferrière, *Introduction à la publication des lettres de Catherine de Médicis*, 1,000 fr.

A M. le comte de Luçay, *Origine du pouvoir ministériel en France*, 1,000 fr.

L'Académie a décerné le prix Bordin comme suit :

Elle a attribué un prix de 2,500 fr. à M. Vandal, pour son ouvrage sur *Élisabeth et la Cour de France*, et elle a voté une médaille d'or de 500 francs à M. Pallain, pour la publication de la correspondance de Louis XVIII et de Talleyrand.

*
**

L'Académie des beaux-arts propose pour concours du prix Bordin, à décerner en 1884, le sujet d'étude suivant :

Etudier les maîtres graveurs français du dix-septième siècle, depuis

Jean Morin et Jean Pesne jusqu'à Gérard Audran inclusivement. Établir leur importance relative par des indications biographiques, par la succession chronologique de leurs travaux et par le caractère de leur talent. »

*
**

La commission des Bibliothèques populaires est constituée ainsi qu'il suit, pour l'année 1882 :

Le sous-secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, président ;

M. Charton, sénateur, vice-président ;

M. Mory, de l'Institut, vice-président ;

MM. Hébrard, Leblond, Henri Martin, Eugène Pelletan, Laurent-Pichat, Scherer, sénateurs ;

MM. Chalamet, Logerotte, Maze, Frédéric Passy, Spuller, Steeg, députés ;

MM. Chalamet (Antoine), Chantavoine, Chouquet, Darboux, Debray, Dupaigne, Ferdinand Fabre, Focillon ;

MM. Lefebvre, Legouvé, Lenient, Marion, Melouzey, Morel, Pécaut, de Pressensé, Topin, Trélat, Vallin (docteur), Van Tieghem, Vauchez, Edgard Zévort.

*
**

La Fête des écoles, dont le *Beaumarchais* a eu l'idée, est en voie de préparation. Le *Sidèle* annonce qu'à la suite d'une démarche de M. Louis Jeannin, M. le ministre de l'Intérieur a promis d'autoriser une tombola à 500,000 billets.

Chaque billet donnerait droit à l'entrée dans le jardin où aura lieu la fête, probablement dans le Luxembourg.

Une commission étudie tous les détails de cette fête.

La commission a adopté l'excellente proposition formulée par M. Salvayre, d'après laquelle un certain nombre de parts seraient prélevées sur les bénéfices pour faire don au conseil municipal de Paris de livrets de caisse d'épargne, destinés à récompenser chaque année les élèves les plus méritants des

écoles primaires, en perpétuant le souvenir de cette fête.

*
**

Voici une découverte archéologique qui s'est produit dans des circonstances assez curieuses :

M. Lonciani, membre de la commission d'archéologie, avait fait, il y a quelque temps, à l'Université romaine, une série de conférences au cours desquelles il annonçait comme probable la découverte de quelques fragments des *Fastes consulaires*, aux fouilles qu'on allait exécuter aux abords du temple d'Antonin et de Faustine, au Forum romain. Il est arrivé que l'on n'a trouvé aucun vestige des *Fastes*, mais en revanche on vient de faire une découverte d'une importance capitale. Sous les débris d'un mur de construction relativement récente, on a extrait un fragment du plan de Rome gravé à l'époque de Septime-Sévère et de Caracalla, et représentant précisément la zone de l'ancienne Rome où l'on pratique les fouilles auxquelles on doit cette excellente aubaine. Ce fragment contient le dessin d'une partie du temple de Castor et de Pollux et un groupe de maisons qui s'élevaient entre ce temple et le Palais.

Le fragment en question s'adapte parfaitement à un autre morceau du plan de Rome conservé dans le musée du Capitole, et sur lequel est dessinée l'autre partie du temple de Castor et de Pollux, ainsi qu'une portion de la basilique Julienne.

D'après l'avis d'hommes compétents, ce plan de Rome aurait été gravé en 211 sous le règne de Sévère et de Caracalla. La première portion, qui se trouve au musée du Capitole, avait été retrouvée dans les jardins de Saints-Côme-et-Damien, en 1560 et en 1867.

*
**

Les inscriptions des Canaries. — M. le général Faidherbe, à propos d'une communication faite, il y a quelques semaines, par M. Lenormant, rappelle dans une note, lue par M. Renan, les essais d'interpré-

tation, ou plutôt de déchiffrement, qu'il a tentés sur des inscriptions berbères. Le général Faidherbe ne saurait dissimuler les incertitudes des résultats qu'il avance; lui-même a plusieurs fois changé d'opinion sur la valeur de tel ou tel signe. Aujourd'hui, il procède, sur des caractères libyques gravés sur le rocher des îles Canaries, à un essai du même genre, et finit par avouer que sa lecture est fort problématique. Il exprime le vœu que, par des recherches faites à propos et par des philologues dans le Jurjura, dans l'Aurès, à Mogador, chez les Touaregs, on puisse, avec le concours de l'Etat, recueillir les éléments d'un bon dictionnaire berbère, qui deviendra le point de départ des études épigraphiques.

*
**

M. Barbier de Meynard dit que les matériaux du Dictionnaire en question ne sont pas aussi rares qu'on le croit. Il a reçu dernièrement une lettre de M. Basset, en mission en Tunisie, lui annonçant l'acquisition de quatre vocabulaires de différents dialectes berbères. Qu'on s'adresse à M. Basset et à ceux qui, comme lui, s'occupent de la langue berbère; on pourra sans trop de peine arriver à la composition du Dictionnaire qui nous manque. M. Renan partage cet avis. Il ajoute que, pour le moment, il faut s'en tenir à la simple constatation du fait, déjà fort intéressant par lui-même, à savoir que, dans l'antiquité, les populations berbères ont entretenu des communications avec les Canaries, puisqu'elles y ont laissé des traces certaines. Quant à la présence des Phéniciens aux Canaries, dans les temps reculés, rien ne la démontre; les inscriptions qu'on avait crues phéniciennes n'ont rien de commun avec ces dernières.

*
**

Le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts vient de faire les commandes suivantes de bustes, qui seront placés dans les

vestibules qui précèdent les salles de séance à l'Institut :

M. Thiers, par Pallez. — M. Michelet, par Pascal. — M. Perraud, par Ricard. — M. de Sacy, par M^{me} L. Martin. — M. Leverrier, par la même. — M. Jules Janin, par A. Garnier. — M. L. Cogniet, par Ferrari. — M. le baron Taylor, par Bacquet. — M. Ch. Sainte-Claire Deville, par A. Loquin. M. Auber, par Mlle Latry. — M. Littré, par Deloye.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

—

Au moral comme au physique, on n'est muet que parce qu'on est sourd, et quiconque est sourd est forcé d'être muet (Lamennais.)

Celui qui créa l'alphabet remit en nos mains le fil de nos pensées et la clef de la nature. (Rivarol.)

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres s'en qu'ils s'en aperçoivent. (La Rochefoucault.)

Soyons avares du temps; ne donnons aucun de nos moments sans en recevoir la valeur. (Le Tourneur.)

Tempérer ses affections et s'exercer à la vertu, c'est tendre à son bien privé et travailler à son bonheur. (Diderot.)

La raison veut qu'on supporte patiemment l'adversité; qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles, qu'on n'estime pas les choses humaines au delà de leur prix; qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qu'on a pour les adoucir: et qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, et de se connaître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui. (J.J. Rousseau.)

Il n'est jamais trop tard pour apprendre. (Domergue.)

Le Gerant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

Monsieur CHABLE, médecin spécial, connu depuis quarante ans pour son excellent traitement dépuratif, envoie avec son ordonnance les remèdes nécessaires à la guérison des maladies contagieuses des deux sexes, dartres, virus, douleurs de la vessie et des reins, urines irritées, gravelle, pertes, etc. — Consultations, de 1 à 5 heures, au 1^{er} étage, ou lui écrire 36, rue Vivienne, Paris.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELLE au repas contre

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme 14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.)
Impr. avec les encres de la maison Schreider

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE A L'EXPOSITION ALGÉRIENNE D'AVRIL 1881

Maladies des Voies urinaires, de la Goutte et des Rhumatismes

GUÉRIES PAR LES

PILULES JULES SIMON (d'Alger)

à l'**ARENARIA RUBRA** (d'Afrique)

Ces pilules jouissent de propriétés actives et efficaces contre le *Catarrhe vésical aigu ou chronique, purulent ou sanguinolent, contre la Dysurie, la Cystite, la Gravelle urique, les Coliques néphrétiques, la Goutte, les Rhumatismes, etc.* Prix: 3 fr. 50 la boîte

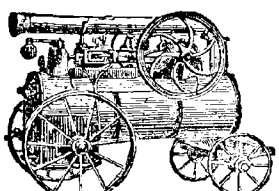
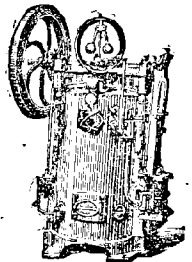
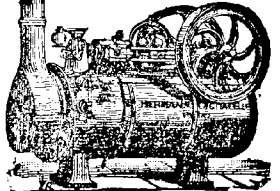
Pharmacie JULES SIMON, 2, rue de la Lyre, à ALGER
et dans toutes les pharmacies.

FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR

Liquide, ne constipant pas 3 f. 50 LE FLACON | Anti-Asthmatique 2 f. 50 LA BOITE

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux</p> 
<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p>		<p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p>

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 62

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

GRAVELLE
DYSURIE, CYSTITÉ et toutes les Inflammations de la Vessie et des reins sont infailiblement guéries par le Thé et les Pilules de Stigmates de Mais.
LA BOITE DE PILULES : 2 fr. | FRANCO
LA BOITE DE THÉ : 0^{fr} 60 | par la poste
de la PHARMACIE NORMALE 19, rue Drouot, PARIS

SIROP du D^r Red
Coqueluches
Bronchites
Insomnies
PARIS, 22 & 19, rue Drouot

GERÇURES, CREVASSES
La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0^{fr} 60, 1^{fr} 10 et 2^{fr}.
PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

GRAND DÉPÔT
DE

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

21, Rue Drouot, en face le *Figaro*, PARIS

LA PREMIÈRE MAISON de FRANCE pour SERVICES de TABLE et de DESSERT

Demandez le CATALOGUE-ALBUM illustré de cinq cents modèles en chromo lithographie avec l'histoire de la Faïence et de la Verrerie

Ouverture d'une Succursale, 33, Rue Saint-Ferréol, à MARSEILLE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

18 Mai 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 68 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Coeur des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des artistes illustres*: François Rude. — *Histoire parlementaire*: L'indemnité législative. — *Musique pittoresque*: Le clavecin oculaire. — *Les institutions disparues*: Gardes nationales et milices bourgeoises (*suites et fin*). — *Promenades archéologiques en France*: Arles. — Nord et Sud. Paris le 14 août 1859. — *Nécrologie*: Ralph-Waldo Emerson —

Nouvelles de la République des lettres. — Question d'enseignement. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.
ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes illustres*. François Rude: « On lui lisait la lettre d'un ami: il ôta sa pipe de sa bouche, sourit... et mourut. » — *Promenades archéologiques en France*. Arles: L'amphithéâtre romain. — Les Alyscamps. — L'Obélisque.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS : Mort de François Rude.

GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS

FRANÇOIS RUDE

Nous avons annoncé que deux comités, un dijonnais, un parisien, s'étaient formés dans le but d'ériger une statue au sculpteur Rude, sur une des places de sa ville natale. Quelques lignes sur la vie et les travaux du grand artiste bourguignon seront, à cette occasion, accueillies avec faveur, sans doute.

François Rude naquit à Dijon, le 4 janvier 1784. Son père était fabricant de poêles et de cheminées à la prussienne dans cette ville et, naturellement, ce fut dans la même industrie que débuta le futur grand artiste.

Porté par ses goûts précoces vers les études artistiques, le jeune François se décida, lorsqu'il eût atteint l'âge de quinze ans, à suivre les cours de dessin et de peinture à l'huile que faisait Devosge, le maître de Prudhon, cet autre enfant du peuple, fils d'un maçon, qui devait atteindre comme lui à la célébrité. Devosge le prit en affection, l'aider dans ses études, lui ouvrit sa bibliothèque, et obtint du père Rude qu'il renouât à la poésie pour se donner tout entier à l'étude tant littéraire qu'artistique.

Malheureusement, le père de François Rude ayant été frappé de paralysie, celui-ci se trouva forcé de pourvoir lui-même à son existence, et il s'embaucha chez un peintre en bâtiments. Il ne se découragea pas pour cela, mais il employa tous ses loisirs à la poursuite de ses travaux artistiques. Quelques bustes qu'il modela alors lui créèrent des amis, et il trouva même un protecteur dans la personne de M. Frémiet, contrôleur des contributions directes, qui lui commanda, en 1814, le buste de son beau-père, et qui, à la conscription de 1805, lui acheta un remplaçant sous les drapeaux.

Libre alors de se livrer entièrement aux travaux artistiques, Fran-

çois Rude s'y remit avec une ardeur nouvelle. Il partit pour Paris, en 1807, avec 200 francs dans sa poche et une lettre d'introduction de Devosge auprès de Denon, qui le fit admettre dès son arrivée dans l'atelier de Gaulle où il modela une partie des costumes et des armes qui décorent le piédestal de la colonne Vendôme. Il suivit, après cela, les leçons de Cartier et de l'Académie des Beaux-Arts, et obtint, en 1809, un second grand prix de sculpture. En 1812, il remporta le premier grand prix de Rome.

Parti pour l'Italie vers la fin de 1814, Rude se trouvait encore à Dijon, où il s'était arrêté au mois de mars 1815. C'est là qu'il apprit le retour de Napoléon de l'île de l'Éléphant. Rattachant alors quelques amis, il voulut tenter de rejoindre l'armée de Ney avec les volontaires de la Côte-d'Or; mais Frémiet l'en dissuada, et lorsqu'à la seconde restauration, celui-ci jugea prudent de se réfugier en Belgique, Rude suivit dans son exil son ancien protecteur, dont il devait épouser la fille aînée en 1821.

Rude s'était établi à Bruxelles où, grâce à Louis David, exilé lui-même, il avait été bientôt chargé de travaux importants, quoique assez mal rétribués, notamment au palais de Terwoeren, situé à cinq lieues de Bruxelles. Il avait ouvert un atelier à Bruxelles, sorte d'académie libre, où il recevait ses élèves le soir.

Les principaux travaux exécutés par Rude, à Bruxelles, sont : le fronton de l'Hôtel des Monnaies, deux cariatides colossales pour le Grand-Théâtre, la décoration de la bibliothèque du duc d'Artemberg et neuf bas-reliefs, représentant la *Chasse de Méléagre* et des *Episode de la Vie d'Achille*.

Revenu à Paris, en 1827, il exposait, deux ans plus tard, son *Mercurie rattachant sa talonnière*, qui reparut, fondu en bronze, au Salon de 1834, et figure au musée du Louvre aujourd'hui. Il exécuta ensuite une *Vierge* en marbre, pour l'église de Saint-Gervais; le buste

de *Lopérouse*, pour le musée de la Marine; le *Petit Pêcheur napolitain*, également au Louvre; le buste de *Devosge*, etc. Le *Petit Pêcheur* valut à Rude la croix de la Légion d'honneur, en 1833.

Dès 1830, le ministre de l'Intérieur avait attribué à Rude l'exécution d'un tiers des travaux de sculpture de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile et la décoration des quatre piliers de ce monument. Cependant, le roi-citoyen, ayant le désir de se rendre agréable au plus grand nombre possible d'artistes, ne lui laissa que la partie de la frise qui regarde Chaillot et un seul des quatre bas-reliefs. Ce bas-relief de Rude, regardé à juste titre comme un des plus beaux morceaux de l'art moderne, représente le *Départ des Volontaires de 1792*; on ne peut lui reprocher qu'une chose, c'est que ces volontaires sont vêtus à la grecque.

Parmi les autres œuvres de Rude, nous devons citer au moins les plus marquantes : la *Jeanne d'Arc* du Jardin du Luxembourg; le *Calvaire*, groupe bronze, à l'église Saint-Vincent de Paul; *Hébé et l'Aigle de Jupiter* et *l'Amour dominateur*, au musée de Dijon; le *Baptême du Christ*, à la Madeleine; *Jeune Fille caressant un oiseau*, sur le tombeau de Cartier, au Père-Lachaise; *Caton d'Utique*, au Jardin des Tuileries; *Louis XIII enfant*, statue en argent, au Louvre; la statue couchée de *Godefroy Cavaignac*, en bronze, au cimetière Montmartre; le *Maréchal Ney*, statue en bronze, sur la place de l'Observatoire; des statues de *Napoléon*, du *Maréchal Bertrand*, de *Poussin*, de *Houdon*; un grand nombre de bustes, etc.

Rude avait ouvert, à Paris, en 1814, un atelier où se sont formés de nombreux élèves, dont plusieurs ont acquis la célébrité à leur tour. Il mourut subitement, à Paris, le 3 novembre 1855, âgé de près de soixante-douze ans. On lui lisait, au coin du feu, la lettre d'un ami : il ôta sa pipe de sa bouche, sourit... et mourut sans plus d'agonie.

Sans être d'une stature très élevée, Rude était taillé en athlète; son visage, encadré d'une longue barbe blanche descendant jusqu'à la ceinture et d'épais sourcils restés noirs, respirait la franchise et revêtait parfois une expression de noblesse et de virilité remarquable, quoique ses traits, étudiés isolément, fussent peut-être un peu *rudes* — sans mauvais calembour. Il aimait la retraite et vivait avec austérité et simplicité de la vie de travail et de famille; il fut toujours un modèle de patriotisme, de désintéressement et de modestie. D'un abord doux, facile et même familier, on le voyait souvent jouer aux dames, l'été, en bras de chemise et la pipe à la bouche, sur son trottoir de la rue d'Enfer, qu'il appelait son salon.

Malgré cette simplicité des mœurs peut-être excessive, Rude tenta, à plusieurs reprises, d'entrer à l'Institut; mais ce fut en vain: l'Institut s'entêta à ne point admettre au nombre de ses membres le plus grand sculpteur de son temps.

E. D.

HISTOIRE PARLEMENTAIRE

L'INDEMNITÉ LÉGISLATIVE

Dans une brochure ayant pour titre: *L'Indemnité législative en France et à l'étranger*, M. E. Laurent, bibliothécaire de la Chambre des Députés, étudie l'origine du traitement accordé aux membres des assemblées politiques, qu'il suit sous les formes si diverses que le régime représentatif lui a fait prendre concurremment avec ses propres transformations.

Suivant M. E. Laurent, l'indemnité parlementaire remonterait, en principe, à l'origine même de nos assemblées délibérantes.

Aux Etats de Blois déjà, en 1573 et 1577, il était alloué, par jour, 25 livres aux évêques présents, 15 livres à chaque abbé, chef d'ordre ou archidiacre, 12 livres à chaque abbé

commendataire, et 8 à 9 livres aux autres membres. Il faudrait au moins quadrupler ces chiffres pour les faire correspondre à la valeur actuelle de l'argent. Ces chiffres étaient donc considérables, comparés à ceux qui représentent les indemnités actuellement attribuées aux membres du Parlement. Néanmoins, elles ne devaient pas ruiner l'ancien régime, qui se montrait, comme on sait, fort sobre de convocations des représentants de la nation.

Mais, dès la première réunion d'une assemblée véritablement parlementaire en France, le principe de l'indemnité des députés fut posé, accepté et appliqué. Le 12 août 1789, le président de l'Assemblée nationale, duc de Liancourt, proposa un décret attribuant un traitement et les frais de route aux membres de l'Assemblée. Ce décret n'a point paru au *Moniteur*, ni au *Bulletin des Lois*; il ne figure pas non plus au procès-verbal imprimé. Pourtant, il a été rendu; nul doute à cet égard, car on le trouve aux archives de la Chambre et il fixe à 18 livres par jour le traitement des députés et à 5 livres par poste l'indemnité de voyage.

Le caractère véritable de cette allocation en fait une indemnité et non des appointements. C'est ainsi que, dans la séance du 26 mars 1790, un député ayant proposé à ses collègues d'abandonner le quart de leur traitement à la patrie, M. de Croix, déclara formellement que «le traitement des députés n'est point une faveur, c'est une indemnité juste et nécessaire», et l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Le mot indemnité fut d'ailleurs substitué à celui de traitement dans la séance du 12 avril de la même année, et le 28 octobre 1791, la Législative avait décidé que ses membres toucheraient la même somme qu'avaient touché ceux de la Constituante. Même résolution de la part de la Convention. Nous trouvons sur le registre d'emargement de juillet 1793 la signature de la veuve Marat en regard de la somme

de 234 francs touchée par elle pour les treize jours dus au conventionnel, qui avait été assassiné le 13 juillet.

Le 23 nivôse an III, au nom des comités de salut public, de sûreté générale, de législation et de finance réunis, Thibault proposa le doublement de l'indemnité, motivé par l'élévation du prix de toutes les denrées depuis 1789. En effet, l'émission des assignats commençait à causer la dépréciation de l'argent et par suite à provoquer la hausse des prix. Le décret fut voté, et, le lendemain, l'Assemblée maintint sa décision, malgré les efforts de Camille Desmoulins.

La Constitution de l'an III chercha à assurer une proportion fixe entre le chiffre de l'indemnité législative et la valeur actuelle de l'argent. L'article 68 porte que les membres du Corps législatif (le Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens) recevront une indemnité fixée à la valeur de 3.000 myriagrammes de froment. Des inspecteurs de la salle des séances (questeurs) statuaient d'après la mercuriale de la halle de Paris, qui suivait le cours des assignats. Il en résulta naturellement d'énormes variations sur les feuilles d'emargement. Ainsi, l'indemnité mensuelle était, en brumaire an IV, de 15,000 fr.; en frimaire, de 20,000 fr.; en nivôse, de 40,000 fr. en assignats, ce qui correspondait à 627 fr., à 660 fr. et à 996 fr. A la suite d'un décret du 2 nivôse an V, portant que le traitement des fonctionnaires ne serait plus payé en papier, les députés touchèrent en numéraire une allocation mensuelle de 619 fr. 60.

Le 28 thermidor an VI, le Conseil des Cinq-Cents, réuni en comité secret, accorde à ses membres un supplément d'allocation, à titre d'indemnité de loyer. Le Conseil des Anciens ratifie le lendemain la résolution des Cinq-Cents. A partir de ce moment, l'indemnité fut fixée à la somme invariable de 1,000 fr. par mois, qui s'accrut d'environ 70 fr.

en moyenne pour les frais de correspondance, plus les frais de voyage, soit 10 fr. par poste, la fourniture gratuite du premier costume et des menus bénéfiques résultant de l'excédent des recettes. Cet excédent, qui s'élevait en l'an VII à 13,500 fr., fut consacré cette année à l'achat de bougies, qui furent distribuées en parts égales aux représentants.

Les membres du Corps législatif consulaire, puis impérial, reçurent un traitement de 10,000 fr., que touchèrent également les députés de la Chambre de la première restauration et de celle des Cents-Jours. Un traitement de 18 fr. par jour et une indemnité pour frais de voyage furent alloués aux membres de la Chambre des représentants de 1815. Les Chambres de la monarchie de Juillet n'émargèrent pas au budget; mais, à cette époque déjà, des objections s'élevèrent contre le caractère antidémocratique de la gratuité du mandat législatif, et M. Glais-Bizoin se fit l'interprète de ces griefs à la séance du 16 juin 1836.

Le gouvernement provisoire de 1848 rétablit l'indemnité parlementaire par le décret de convocation des assemblées électorales, dont le dixième article porte : « Chaque représentant du peuple recevra une indemnité de 25 francs par jour pendant la durée de la session », disposition que l'Assemblée constituante ratifia le 10 juillet. L'article 30 de la Constitution portait, en outre, que « chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il n'a pas le droit de renoncer ». Le principe de la rémunération des fonctions législatives trouva un défenseur aussi éloquent qu'autorisé dans M. Dufaure :

« Vous avez déclaré, messieurs, dit l'éloquent orateur, que tous les citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques avaient le droit d'éligibilité; vous n'auriez commis qu'une odieuse déception si, après l'avoir déclaré ainsi, vous laissiez subsister l'inégalité de fortune qui permettrait aux uns de venir dans

cette enceinte et qui l'interdirait aux autres. (Vive approbation.)

Le sénatus-consulte du 14 janvier 1852 institua un Corps législatif non rétribué; les quolibets des bonapartistes contre les « vingt-cinq francs » étaient encore trop récents. Mais, dès le 25 décembre de la même année, un autre sénatus-consulte alloua aux députés une indemnité de 2,500 fr. par mois de session extraordinaire, et un autre du 18 juillet 1866 le convertit en une indemnité de 12,000 fr. pour chaque session ordinaire, quelle qu'en fût la durée, réservant pour les sessions extraordinaires l'allocation mensuelle de 2.000 fr. Quant aux sénateurs de l'empire, dont, au début, les fonctions étaient gratuites, on sait qu'ils ne tardèrent pas à toucher 30,000 fr. par an.

Le décret du gouvernement de la Défense nationale du 28 janvier 1871 appliqua aux membres de l'Assemblée nationale les articles 96 et 97 de la loi électorale du 15 mars 1849, qui fixait l'indemnité à 9,000 fr. L'article 26 de la loi du 2 août 1875 l'a rendue commune aux deux Chambres.

M. E. Laurent complète ces intéressantes données sur la manière dont le principe de l'indemnité parlementaire a été conçu et mis en principe sous presque tous les régimes qui se sont succédés en France depuis 1789, par quelques données sur les dispositions édictées pour le même objet à l'étranger.

En Belgique, les représentants qui n'habitent pas Bruxelles touchent une indemnité mensuelle de 200 florins (423 fr. 30), pendant la durée des sessions. Les membres de la première Chambre des Pays-Bas reçoivent, pendant la session, une indemnité de 17 fr. 75. En Portugal, l'indemnité mensuelle est de 100,000 reis (555 fr. 55). En Suisse, les députés du Grand Conseil de Berne touchent une indemnité de 20 fr. par jour, avec les frais de voyage en plus.

Les membres de la Délégation d'Alsace-Lorraine reçoivent 20 marks

(25 fr.) par jour, et une indemnité de route. Les députés prussiens ont une indemnité de séjour et de voyage qu'ils ne sont pas libres de refuser. Les membres du Reichstag allemand, par contre, n'ont que le libre parcours sur les chemins de fer de l'empire; maintes fois, depuis dix années, le Reichstag a adopté des propositions tendant à attribuer un traitement à ses membres, mais le Conseil fédéral les a toujours repoussées, dans le but avoué d'écarter les représentants des classes populaires du Parlement. Les membres des Parlements de presque tous les autres Etats européens, y compris la Bulgarie et la Turquie, sont rémunérés.

Enfin, la Constitution de l'Union américaine stipule une indemnité pour les représentants, et une loi du 28 juillet 1866 a fixé cette indemnité, pour les membres des deux Chambres, à 25,000 fr. par an, plus les frais de route.

Cet exposé de la question de l'indemnité parlementaire prouve que la gratuité des fonctions législatives n'est que l'exception dans les Etats des deux mondes où le régime représentatif est en vigueur.

MUSIQUE PITTORISQUE

LE CLAVECIN OCULAIRE

Frappés d'une apparence d'analogie qui existe entre la théorie des sons et celle des couleurs, des savants du siècle dernier en arrivèrent à penser que les produits du prisme se rapportaient exactement aux degrés de notre échelle musicale; et le père Castel, s'inspirant des recherches de Kesteler, établit, en 1734, une échelle chromatique visuelle disposée de la manière suivante :

L'ut	répondait au	bleu
L'ut dièse	»	céladon
Le ré	»	vert gai
Le ré dièse	»	vert olive
Le mi	»	jaune

Le <i>fa</i>	»	»	<i>aurore</i>
Le <i>fa</i> dièse	»	»	<i>oranger</i>
Le <i>sol</i>	»	»	<i>rouge</i>
Lesol dièse	»	»	<i>cramoisi</i>
Le <i>la</i>	»	»	<i>violet</i>
Le <i>la</i> dièse	»	»	<i>violet bleu</i>
Le <i>si</i>	»	»	<i>bleu d'iris</i>
L' <i>ut</i>	»	»	<i>bleu</i>

Plusieurs octaves se succédaient dans le même ordre; seulement, les teintes s'affaiblissaient de plus en plus, au fur et à mesure qu'augmentait l'acuité des sons. En faisant paraître et disparaître, au moyen d'un clavier, les couleurs correspondant aux sons composant la mélodie et l'harmonie d'une composition musicale, le P. Castel prétendait procurer aux yeux une sensation agréable, analogue à celle que cette composition aurait fait éprouver à l'oreille.

H. ED. BAILLY.

LES INSTITUTIONS DISPARUES

GARDES NATIONALES ET MILICES
BOURGEOISES
(Suite)

III

Bonaparte, devenu premier consul, diminua considérablement l'effectif de la garde nationale, dont il se méfiait et qu'il n'allait pas tarder, pourtant, à appeler à son aide; de plus, il se réserva la nomination des officiers.

Notons bien vite, en passant, que ce furent les gardes nationales du Nord, sous le commandement de Bernadotte, qui repoussèrent, en 1809, les Anglais débarqués à Walchern.

Par un sénatus-consulte du 13 mars 1812, la garde nationale de l'empire, nettement distinguée de l'armée active, est divisée en trois bans. Le premier ban comprend les hommes appartenant aux six dernières classes de la conscription, et qui n'ont pas été appelés à l'armée active, c'est-à-dire tous les citoyens de vingt à vingt-six ans; son service consiste dans la garde des fron-

tières, places fortes, dépôts maritimes et arsenaux. Ce premier ban, divisé en cent cohortes (ce chiffre fut porté plus tard à cent quatre-vingt-huit), se renouvelait par sixième chaque année. Bien qu'elles ne dussent jamais quitter le territoire de l'empire, Bonaparte, par un décret en date du 5 avril 1813, prit dans ces cohortes 80,000 hommes, dont il avait besoin pour renforcer l'armée d'Allemagne.

Le second ban comprenait tous les hommes valides de vingt-six à quarante ans. Enfin les hommes valides — ou à peu près — de quarante à soixante ans formaient l'arrière ban.

Il n'y avait pas d'artillerie de la garde nationale.

C'était là, toutefois, une merveilleuse organisation, et la France devenait inexpugnable avec une population ainsi enrégimentée et armée. Un exemple suffira pour le prouver.

En 1814, après une suite de revers rares dans l'histoire d'une nation, Paris se trouva investi par les armées alliées. Tous ses enfants volèrent à son secours, offrant sans marchander leur sang à la patrie. Gardes nationaux et citoyens suspects, tenus à l'écart en dépit des dispositions du Sénatus-Consulte de 1812, réclamèrent des armes pour se jeter au devant de l'envahisseur. Mais il n'y avait point d'armes — ou plutôt il y avait bien quelque cent mille fusils à Vincennes, sans parler d'une couple de cent pièces de canon, mais il n'entraît sans doute pas dans le plan des chefs de la garde nationale d'en armer les hommes. Dans tous les cas, on n'avait pas d'ordres, ni personne pour en donner, et Daumesnil se serait plutôt coupé lui-même l'unique jambe qui lui restait, que de prendre l'initiative d'une pareille mesure. Le fait est qu'on ne le lui demanda pas. Toutefois, le peu de gardes nationaux, possesseurs d'armes plus ou moins défectueuses, et disséminés au nombre de moins de six mille aux quarante barrières de Paris,

trouvèrent le moyen de se signaler, notamment à la barrière de Clichy, sous les ordres de Moncey. Héroïsme perdu! Paris devait tomber au pouvoir des alliés.

Le sacrifice consommé, la capitulation signée, ce fut encore aux services de la garde nationale qu'il fallut avoir recours, car elle constituait la seule force armée que Paris pût conserver. Il lui incombait donc la douloureuse corvée de maintenir, en l'absence de toute police, la paix intérieure dans Paris humilié par la présence et les excès des vainqueurs.

Elle en fut, au reste, brillamment récompensée, car elle eut pour colonel Monsieur, comte d'Artois, qui, en prévision de cet événement, rapportait un uniforme de garde national qu'il avait fait faire à un tailleur de Nancy; — à ce qu'il dit, du moins, à la députation qui était allée à sa rencontre jusqu'à Livry, pour lui faire escorte. Le fait est que c'est avec cet uniforme sur le dos qu'il fit son entrée à Paris.

Louis XVIII éprouva, lui aussi, le besoin de réorganiser sur nouveaux frais la garde nationale. Une ordonnance en date du 31 juillet 1814 en fait foi. Cette ordonnance prescrit la formation de douze légions, une par quartier ou arrondissement de Paris, plus une légion de cavalerie singulièrement favorisée: les hommes qui la composaient portaient les insignes d'officier. Pouvaient faire exclusivement partie de cette garde nationale, les citoyens ou fils de citoyens payant l'impôt personnel. Dans cette catégorie, le service était obligatoire pour tous les hommes âgés de vingt à soixante ans.

Comme sous l'empire, l'artillerie faisait complètement défaut à la milice bourgeoise de Louis XVIII.

Il y eut bien des épurations dans cette garde nationale réorganisée par Louis XVIII et commandée par le comte d'Artois, mais elle partageait avec l'armée plusieurs postes d'honneur, notamment celui de la Chambre des députés, marqué de

considération qui valait bien quelques sacrifices de principes. On se rappelle, sans doute, que le poste de la Chambre, commandé par le sergent Mercier, passementier de la rue aux Fers, le 27 février 1823, refusa de coopérer à l'expulsion violente de Manuel, ce qui entraîna la radiation dudit Mercier des contrôles de la garde nationale par ordonnance du roi, et lui valut de nombreuses marques de sympathie, sous forme de riches présents, de la part du parti libéral.

Malgré cette aventure, le comte d'Artois n'en voulut pas moins, lorsqu'il fut devenu Charles X, faire de la garde nationale la garde spéciale de son palais des Tuileries. A la vérité, elle garda peu de temps ce poste d'honneur extraordinaire, et bientôt il y eut une Maison du roi qui relégua la garde bourgeoise dans les cours et aux portes extérieures, à l'exception cependant de cette date mémorable du 12 avril, à l'anniversaire de laquelle la Maison du roi abandonnait pendant vingt-quatre heures le service des appartements royaux à la garde nationale. De si aimables relations devaient pourtant être rompues prématurément et d'une manière inopinée, par la faute du cabinet Villèle (1827).

Ce ministère avait eu l'art de se rendre absolument insupportable ; or, quand le bourgeois de Paris ne peut plus supporter un ministère, voire un souverain, chacun sait qu'il manque rarement longtemps d'une occasion pour manifester sa lassitude. L'occasion se produisit en effet, sous la forme d'une grande revue. Charles X, fort de l'amour de ses sujets, éprouvait un impérieux besoin de se faire acclamer publiquement, et quarante mille gardes nationaux se déployaient en bataille en travers du Champ-de-Mars, pour l'accomplissement de cette imposante manifestation. Tout alla bien au début, et les cris de Vive le roi ! ne furent point marchandés ; mais voici que tout à coup, à ces cris si patriotiques, des cris séditieux se

mêlent : Vive la Charte ! A bas Villèle ! A bas le ministère...

Le lendemain, la garde nationale était dissoute.

Cette fois, elle devait se reconstituer d'elle-même, sans s'inquiéter du bon plaisir royal : ce fut en juillet 1830. Les uniformes, tirés de l'armoire pour cette occasion, firent leur réapparition dans les rues de Paris, d'où ils avaient été proscrits. Charles X leur laissa le champ libre.

Louis-Philippe, qui devait tout à la garde nationale, s'en proclama le colonel toute affaire cessante ; puis il jugea ne pouvoir mieux lui prouver sa tendresse, qu'en légiférant à son intention. Les gardes nationales de la banlieue furent réunies à celles de Paris qui prirent, à dater de ce moment, le titre de *gardes nationales de la Seine*, et la loi du 22 mars 1831 traita compendieusement de tous les détails du service qui incombaît aux gardes nationaux, sans toutefois apporter de modification importante à l'organisation précédente.

Tous les français âgés de vingt à soixante ans sont appelés à faire partie de la garde nationale, laquelle est toujours chargée du maintien de la paix publique, — mais aussi, par extension, de défendre la *royauté constitutionnelle*, la charte, etc... Enfin, ne peuvent être inscrits au contrôle du service ordinaire que les citoyens ou fils de citoyens imposés à la contribution personnelle. Il est vrai que tous les français devaient être inscrits au registre matricule, mais il n'est pas moins vrai que n'être point inscrit au « contrôle du service ordinaire » ou ne pas faire partie de la garde nationale, c'est tout un.

Les gardes nationales de la Seine formaient un effectif de 120,000 hommes au début ; elles comptaient seize légions : douze (une par arrondissement) pour Paris, et quatre pour la banlieue, plus une légion de cavalerie et une légion d'artillerie.

Après l'insurrection de juin 1832, dont les funérailles du général Lamark avaient fourni le prétexte,

la légion d'artillerie, qui avait pris une part active au mouvement, fut licenciée.

La Révolution de février, en partie l'œuvre de la garde nationale, ouvrit les rangs à tous les citoyens indistinctement. Son effectif atteignit 250,000 hommes équipés et armés tant à leurs propres frais qu'aux frais de la ville. On s'était borné à incorporer les nouveaux venus dans les anciens bataillons, sans toucher à l'organisation ni élargir les cadres ; ce qui produisit d'ailleurs une confusion inénarrable. La légion d'artillerie avait pourtant échappé, parce qu'il fallait l'instituer à nouveau, au désordre général. Jamais l'artillerie nationale n'avait été aussi intelligemment organisée, ni d'une manière aussi brillante ; mais l'institution est vouée fatalement à une mort prématurée. La manifestation du 13 juin 1849 amena une fois de plus le licenciement de la légion d'artillerie. — Elle ne devait plus reparaître.

A sa réorganisation, provoquée en 1870 par des circonstances plus graves peut-être qu'à une autre époque de son histoire, il fut dévolu à la garde nationale, sur le papier, une demi-batterie d'artillerie par bataillon ; mais plus de légion spéciale ; c'était à peu près comme au temps de Lafayette.

Rappelons que le désarmement des légions de la Garde nationale de la Seine qui avaient fourni les plus forts contingents à l'insurrection de juin, avait toutefois précédé le licenciement de la légion d'artillerie. La garde nationale, ainsi épurée, poursuivit dès lors une existence assez nulle, sans réussir à conquérir les sympathies du pouvoir, qu'un citoyen armé inquiètera toujours, comme le chapeau d'un gendarme inquiète tout honnête homme dont la conscience n'est pas parfaitement tranquille.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1852, le président Louis-Napoléon, dont la conscience se trouvait justement fort malade, car il préparait l'accomplissement d'un acte

dont la nature n'a jamais fait l'objet d'une discussion sérieuse, songeait, comme à l'une des mesures importantes qui devaient assurer le succès de sa tentative, à empêcher la garde nationale de se rassembler quand le jour serait venu; il sentait que ses projets étaient déjoués d'avance et qu'il allait recevoir le châtiement de son crime sans avoir pu le consommer, si la garde nationale de Paris pouvait se réunir. Il fit part de ses appréhensions à l'une de ses créatures, le colonel d'état-major Vieyra, qui trouva un moyen grotesque, mais ingénieux, pour prévenir le danger que craignait son maître: il fit crever toutes les caisses de tambours! Le rappel, par cette raison, ne put être battu, et le coup était fait avant que la garde citoyenne fût éveillée.

On sait ce que le second Bonaparte, devenu empereur, fit de la garde nationale. Complètement disparue des provinces, à Paris elle n'avait de représentants que dans certains quartiers privilégiés; son service se bornait à une faction, se renouvelant à de longs intervalles, à l'Etat-major ou à l'Hôtel-de-Ville. La majorité de Paris, les faubourgs peuplés, les quartiers du Temple, Saint-Martin, Montorgueil, Saint-Jacques, etc., en étaient rigoureusement exclus. Ceux qui en faisaient partie sentaient tout le ridicule de leur situation et protestaient en toute occasion contre un tel état de choses, mais sans résultat.

Ce n'est pas que le second empire ait manqué de légiférer sur la garde nationale, notamment en juin 1851, et plus tard, en 1855; mais c'est dans l'état que nous venons de dire qu'elle se trouvait en 1870, lorsque nos premiers désastres attirèrent sur elle l'attention de ceux-là même qui la craignaient le plus. — Il était malheureusement trop tard!

La garde nationale venait de faire le 4 septembre quand les courriers de l'armée allemande furent signalés aux environs de Paris. Les inscriptions nouvelles grossissaient ses rangs et, malgré les appels suc-

cessifs dans l'armée active et la mobile, son effectif s'éleva en peu de temps à 350.000 hommes prêts à tous les sacrifices pour assurer le triomphe de nos armes. Les armes manquaient, les canons surtout; des souscriptions furent ouvertes dans tous les bataillons; des sommes énormes, eu égard à la pénurie d'argent, furent recueillies; des canons furent fondus, des armes fabriquées, l'existence des citoyens les plus pauvres et de leurs familles assurée.

A toutes ces preuves de patriotisme et de bonne volonté, le gouvernement de la Défense nationale répondit en employant la garde nationale à contre-cœur, dans des sorties meurtrières, où elle montra un héroïsme qu'on ne peut nier, mais que l'incapacité et la négligence des chefs et des gouvernants surent rendre inutile.

Un armistice fut enfin conclu, préliminaire de la capitulation, qui laissait la garde nationale de Paris armée, spectatrice de la grotesque parade des Allemands vainqueurs. L'irritation était grande cependant, et l'on pouvait craindre une catastrophe épouvantable; n'avait-on donc point songé à cette terrible éventualité?...

Une série de maladresses, dont la dernière et la plus funeste fut la tentative d'enlever, sans s'être préalablement occupé des moyens pratiques, les canons parqués sur la butte Montmartre, et dont la garde nationale avait, d'ailleurs, hâte de se débarrasser, amena, comme on sait, le soulèvement du 18 mars 1871.

Les événements qui suivirent sont trop près de nous pour qu'il soit nécessaire de les rappeler; nous voudrions qu'on n'oubliât point pourtant qu'abandonnés dans un pareil moment à toutes les suggestions de la misère, les malheureux ouvriers qui composaient en grande majorité cette garde nationale parisiennne, trop dédaignée quand son secours aurait pu être utile, n'avaient guère de choix quant au genre de mort, et que la plupart étaient pères de famille!

La Commune vaincue, la garde nationale fut naturellement désarmée. Elle n'a guère plus de raison d'être, maintenant; elle n'en aura plus du tout, le jour où tout citoyen français sera soldat autrement qu'en théorie; et il y a lieu d'espérer que ce jour est proche.

La garde nationale a donc vécu.

A. B.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

EN FRANCE

ARLES

Comme cité romaine, l'existence d'Arles remonte à l'expédition de Marius, mais un monument gaulois appelé le « Trou aux fées » est là pour témoigner de l'existence d'une cité gauloise antérieurement à cette époque; de sorte que l'origine de ce chef-lieu d'arrondissement du département des Bouches-du-Rhône au passé glorieux, est inconnue. Sa prospérité croissante, quoiqu'il en soit, après la conquête de Jules César, lui fit donner le surnom de *Rome gauloise*. Devenue plus tard la capitale d'Euric, roi des Visigoths, elle fut saccagée par les Sarrasins au VII^e siècle, fit partie au IX^e du royaume de Bourgogne et devint le siège du royaume d'Arles au siècle suivant. Enfin, tombée en 1210 au pouvoir de Charles d'Anjou, comte de Provence, Arles suivit dès lors les destinées de cette province de la France.

Arles a conservé de sa splendeur à diverses époques des ruines imposantes et variées.

Nous parlerons d'abord de l'Amphithéâtre, plus communément désigné sous le nom d'*Arènes*. Cet édifice frappe par la grandeur et la hardiesse de son architecture. Son enceinte est formée de deux rangs de portiques superposés, le premier d'ordre dorique, le second d'ordre corinthien; les arcades cintrées à plein jour sont au nombre de 60 à chaque étage. Tout est ruine à l'in-

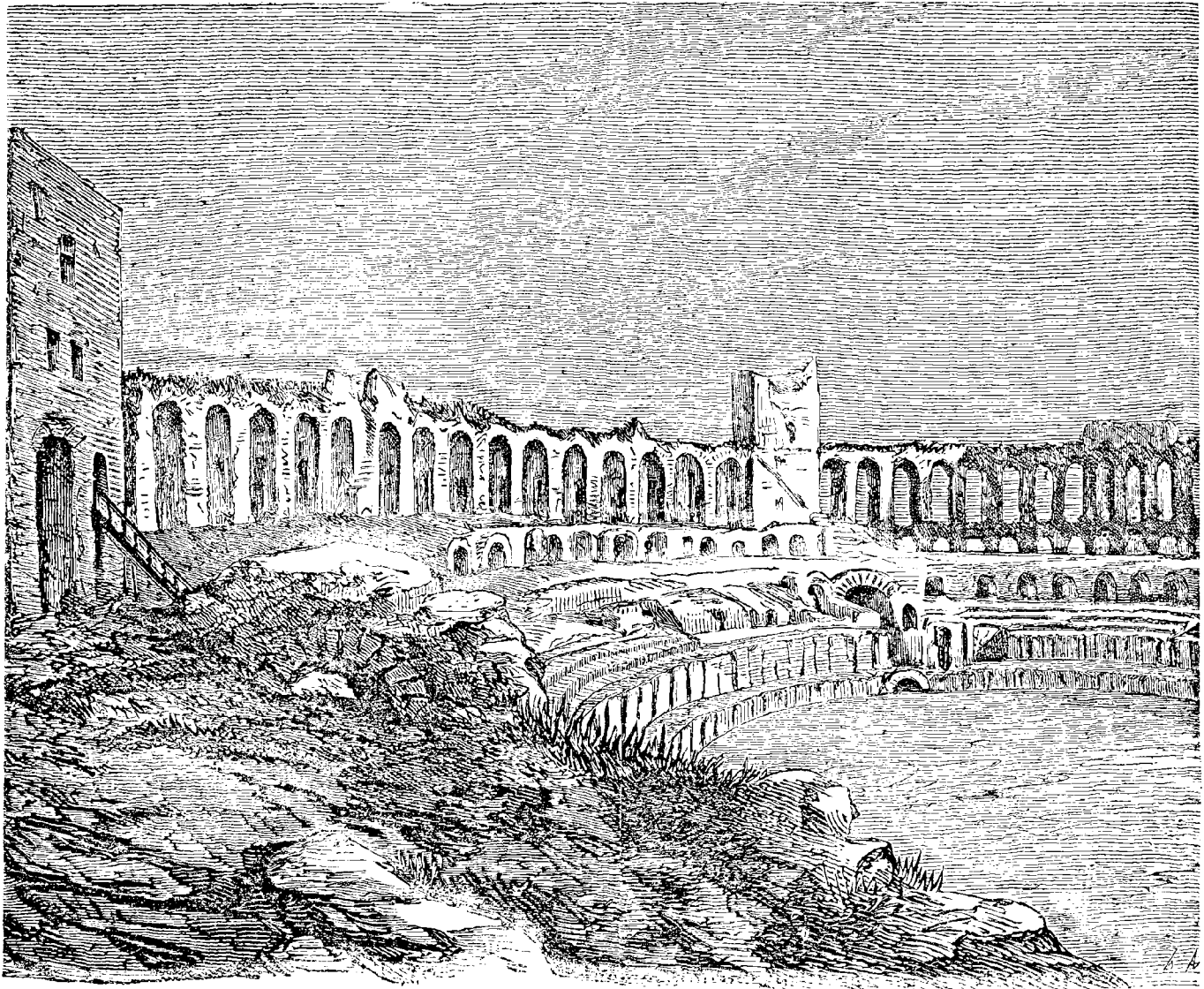
térieur : les dalles du *podium* sont brisées, les zones des gradins ont disparu. La longueur de l'arène est de 69 m. 40, sa largeur de 39 m. 63.

Estrangin pense que cet amphithéâtre est plus ancien que celui de Nîmes, qui fut construit par Titus. Plusieurs empereurs y donnèrent des jeux, et après eux le roi des Francs Childebert. Vers la fin du

VIII^e siècle, Iousouf-ben-Abd-el-Rhaman le transforma en forteresse flanquée de quatre énormes tours, dont deux sont encore debout.

Le *Théâtre*, dont l'enceinte est formée de trois arcades superposées, est dans un état beaucoup plus misérable. Saint-Hilaire, évêque d'Arles au V^e siècle, en fit enlever les marbres pour la décoration des

églises, et commanda de briser les statues et d'enfourir les débris de ces chefs-d'œuvre. Des fouilles y ont fait découvrir à diverses époques plusieurs morceaux magnifiques de l'art antique, notamment la *Vénus d'Arles*, les fragments d'une statue d'Auguste, le *Supplice de Marsyas*, bas relief; des silènes, des danseuses, etc. La plupart de ces trouvailles



ARLES. — L'amphithéâtre romain (p. 248, col. 1).

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

ont été réunies au musée, qui possède en outre de magnifiques tombeaux, tant chrétiens que payens, provenant des *Alyscamps*, ou Champs-Élysées (*Elysi Campi*) de l'ancienne Arles, cimetière célèbre au moyen âge, où il ne reste plus que des monuments à demi ruinés : l'abbaye fondée au VI^e siècle par Saint-Césaire, évêque d'Arles; l'é-

glise St-Honorat, dont la grande porte est du XII^e siècle et la chapelle des Porcelets.

L'ancienne cathédrale, dédiée à St-Trophyme, disciple de saint-Paul, qui vint évangéliser le pays, a été fondée, croit-on, par saint-Virgile, au commencement du VII^e siècle. Mais le chœur actuel et les chapelles contiguës ne datent, quoiqu'il en

soit, que de la première moitié du XV^e siècle. Un cloître gothique attenant est décoré à profusion d'arabesques, de bas-reliefs, de statues; il se compose de quatre galeries de cinquante arcades, construites à des époques diverses : les arcades de l'ouest et du midi sont ogivales, les autres à plein cintre. Les colonnettes et leurs chapiteaux sont en marbre blanc.

Mais le portail de ce bel édifice est particulièrement digne d'arrêter l'attention. Il est décoré de sculptures magnifiques, « dernier soupir du ciseau grec, » dit Emeric David, dont le sujet immense est l'histoire du genre humain depuis la création jusqu'au jugement dernier. Les bas-reliefs sont séparés par de petites colonnes de granit auxquelles sont

adossées les statues des apôtres et posant sur des animaux chimériques. On attribue à l'archevêque Hugues Beroard le commencement de ce magnifique portail (1221), que son successeur, Jean Beaussan, aurait vu terminer.

Les deux petites portes carrées, placées de chaque côté, sont du milieu du XVII^e siècle.

Arles possède encore quelques autres monuments romains que ceux que nous avons décrits plus haut, notamment des vestiges d'aqueducs qui amenaient les eaux des montagnes de St-Remy, et un obélisque de granit, à tort cru égyptien, qui avait décoré la *spina* du cirque, et qui orne, depuis 1676, l'ancienne place Royale. SAINT-MAUXE.



ARLES. — Les Alyscamps (p. 218 col. 1).

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE.

NORD ET SUD

XXII

PARIS LE 14 AOÛT 1859

« Je ne veux pas être à Paris le 14 août, » avait dit M. Desvarenes; et nous l'avons vu, en effet, se préparer à le quitter quelques jours

avant cette date. Cependant, l'aube resplendissante du grand jour retrouvait la famille Desvarenes dans son appartement de la rue de Rivoli. Était-il donc survenu quelque événement grave? Une nouvelle importante avait-elle pu se faire jour enfin jusqu'à cette famille désolée? Non, rien de semblable ne s'était produit. Une visite du capitaine

Lacombe, le jour même fixé pour le départ, et l'insistance du brave soldat, insistance que rien de positif justifiait d'ailleurs, il n'avait pas fallu davantage pour faire revenir M. Desvarenes sur une détermination qui semblait irrévocable : c'est que le chagrin affaiblit étonnamment les plus robustes et a raison des plus opiniâtres. Qu'importe un

lieu plutôt qu'un autre, pour attendre et gémir?

— Je ne sais quel pressentiment m'avertit que vous avez tort de vous en aller, avait dit le capitaine Lacombe très sérieusement, mais je serais heureux de vous entendre dire que vous attendrez encore quelques jours.

— Que voulez-vous que nous attendions? avait répondu le pauvre père.

— Qui sait? Tenez, M. Desvarennés, la première fois que nous avons parlé de votre fils ensemble, je ne me souvenais de rien : c'est que je revenais de loin, voyez-vous, et il s'en faut que j'en sois revenu tout à fait. Depuis, ma mémoire est restée encore fort brouillée. Mais, dans ces deux derniers jours, il s'y est fait comme une révolution. Je me rappelle parfaitement que votre fils était en voie de guérison lorsqu'il a quitté Brescia, bien faible, sans doute; mais il se levait, je l'ai vu marcher : maintenant, j'en suis sûr, monsieur!

— Soit! mon bon ami; mais depuis si longtemps...

— Permettez, M. Desvarennés. Le temps est long à celui qui attend, mais en fait, il y a à peine six semaines que nous combattions à Solferino. Et savez-vous bien qu'il n'y a guère plus de quinze jours que ma famille a reçu de mes nouvelles directes? Sans doute, elle me savait grièvement blessé, mais j'aurais tout aussi bien pu que Desvarennés être l'objet d'une fatale erreur, d'un oubli, de la bêtise d'un scribe brouillon; et alors mon père, monsieur, se serait trouvé dans la même position que vous, exactement, à quinze jours près. Supposons maintenant que votre fils vous ait écrit et que sa lettre se soit égarée : c'est une supposition qui s'est présentée à votre esprit, et elle doit être exacte, car vous remarquerez que votre lettre, à vous, adressée au régiment et dirigée par le vague-mestre sur un hôpital quelconque, au hasard, ne vous est pas revenue. Or, de deux choses l'une : ou elle

s'est perdue en route, ou elle est parvenue à son adresse — avec le temps, bien entendu. Combien de temps a-t-elle mis à y parvenir? J'ai dans l'idée que là est justement le nœud de la question. Attendez donc quelques jours encore. Qui vous presse? Si les manifestations de la rue vous arrivent trop bruyantes, enfermez-vous, mais restez. Je ne serais pas étonné que vous eussiez à me remercier plus tard de vous l'avoir conseillé.

M. Desvarennés s'était donc laissé persuader par ce qu'il appelait les hallucinations d'un homme affaibli par la souffrance, mais sensible et bon, et le départ avait été indéfiniment retardé.

Cette journée du 14 août 1859 a laissé des traces profondes dans la mémoire de ceux qui ont eu le privilège envié de la passer à Paris, malgré les journées mémorables à des titres bien différents qui s'y sont succédé depuis. De tous les points de la France, sans parler de l'étranger, les parents des triomphateurs à qui ce déplacement ne devait occasionner qu'une gêne de quelques mois, des amis, des curieux s'y étaient donné rendez-vous. En conséquence de ce surcroît de population qu'il hébergeait depuis plusieurs jours déjà, Paris menaçait d'être réduit par la famine, comme aux jours sinistres de janvier 1871. Les hôtels ne manquaient pas seulement de lits, mais d'un coin où abriter les étrangers sans asile, et les Parisiens se trouvèrent forcés, dans cette pénurie, à professer une hospitalité plus ou moins écossaise qui n'est pas précisément dans leurs mœurs, ni dans celles des habitants d'aucune autre grande ville au monde. Nous ne parlons pas ici des Parisiens ayant terrasse, balcon, fenêtre, lucarne ou gouttière béant sur le passage du défilé : sur beaucoup de balcons des boulevards, une place étroite fut louée jusqu'à deux cents francs, et plus d'un badaud enthousiaste payait dix francs le droit de faire de la haute école à califourchon sur un tuyau de che-

minée! Les journaux du temps assurent même qu'un spéculateur audacieux imagina de négocier à la Bourse des coupons de balcon et de gouttière, dont les cours s'élevèrent à des taux fabuleux vers la fin du marché,

Arcs de triomphe, colonnes votives, statues allégoriques, mâts vénitiens aux banderolles flottantes, guirlandes de feuillages et de fleurs, attributs et devises décoraient à profusion la grande artère que devait parcourir, de la place de la Bastille à la place Vendôme le nombreux et magnifique cortège.

Dès l'aube, le tambour avait fait sauter du lit le Parisien exalté, fiévreux, impatient au dernier point de jouir de cette fête de la Victoire. À huit heures, la garde nationale et la garnison de Paris étaient déjà réunies pour former la haie tout le long, le long, le long des boulevards où les gardes nationaux, dont une discipline sévère ne réfrénait pas les sentiments légitimes et démonstratifs, se faisaient remarquer par la décoration fantaisiste des canons de leurs fusils, chargés de bouquets et de couronnes de fleurs (je me demande toujours ce que les fleurs ont à faire dans des circonstances de ce genre). Et derrière cette haie, emplissant le trottoir de manière à ce qu'une aiguille jetée du cinquième ne pût atteindre l'asphalte que par un hasard impossible à prévoir, la foule des petites gens, en habits de fête et le visage animé d'une expression de jouissance ironie. Et derrière cette foule, les maisons pavoisées de fleurs et de drapeaux, et de types humains des deux sexes et de toutes les races dans des attitudes aussi grotesques que périlleuses, sans parler des balcons et des fenêtres bondées de jolies femmes, les mains pleines de fleurs et résolues à en bombarder sans pitié les héros qui passeraient à portée convenable.

La journée s'annonçait splendide, mais brûlante. Qui l'aurait dit? — Le visage le plus échauffé, le plus risquant ignorait qu'il fit chaud et

savait fort bien qu'il faisait beau.

On a fait cette constatation tout à fait renversante que, dans cette journée, le thermomètre de l'ingénieur Chevalier n'eut pas un seul visiteur !

Tout à coup, vers dix heures, la foule oscilla sur place. Un murmure, confus d'abord, puis grandissant progressivement jusqu'à la température de l'explosion, s'élève, à peine dominé par le bruit du tambour battant « aux champs. » Cette clameur assourdissante prend sa source vers les régions de la Bastille ; et, comme une double trainée de poudre sur laquelle une étincelle est tombée, la double file de curieux qui borde les boulevards s'enflamme aussitôt sur toute son étendue.

L'empereur, précédé de ses officiers d'ordonnance et de ses aides de camp et suivi d'un brillant état-major, passe au trot, ouvrant la marche et salué par des acclamations sans fin. En tête du défilé sont les blessés : — les acclamations redoublent, et les pauvres mutilés, en béquilles, la tête emmaillottée ou les manches vides dans leur uniforme troué, jauni, rapiécé, disparaissent littéralement sous une avalanche continue de fleurs et de couronnes.

Cette marche triomphale dura cinq heures, non sans fatigue, pour beaucoup : mais qu'est la fatigue dans la joie du triomphe ? il n'est rien comme de telles ovations pour donner « du cœur au ventre » et des jambes à qui les a perdues !

Mais cette joie folle qui remplissait la rue, elle était toute au dehors, comme il arrive toujours dans les cas d'ovation publique. Ces héros qui recevaient en ce jour les honneurs du triomphe, les avaient certes bien mérités, mais ils devaient les recevoir à cette petite circonstance de rien du tout, qu'ils n'avaient pas succombé tout à fait. De même, ceux qui leur faisaient cette magnifique réception, qui les assourdissaient de leurs clameurs et les étouffaient sous les roses,

ceux-là étaient des gens sincères, d'une grande bonne foi, animés d'un patriotisme généreux et peut-être même éclairé, mais à qui cette campagne si meurtrière, quoique si courte, n'avait coûté ni un fils, ni un frère, ni un fiancé, ni un parent, ni un ami.

Hélas ! d'autres héros avaient payé d'un prix bien plus grand les lauriers moissonnés dans ce jour d'ivresse nationale ! — Et, barricadés dans le coin le plus reculé de leur triste demeure, chaumière ou palais, les survivants mêlaient aux échos lointains de la fête celui de leurs sanglots, répondant à la pluie de fleurs de la voie publique par une pluie de larmes privées.

C'est ainsi, est-il besoin de le dire, que la famille Desvarenes passa cette longue journée du 14 août 1859. C'est ainsi que des milliers d'autres familles la passèrent...

Au moment où les dernières files de l'infanterie allaient passer sous l'arc-de-triomphe monumental élevé sur la place de la Bastille, un jeune fantassin en tenue de *grande route* débouchait sur cette place comme un ouragan, petit à la vérité, mais impétueux au possible, trouant la foule qui l'encombrait à grands renforts de coups de coude et de coups du sac qu'il avait au dos, et criant à pleins poumons, en agitant son képy audessus de sa tête hérissée :

— Ohé, les autres. Ohé !... attendez voir un peu, nom d'un p'tit bonhomme !... Ohé, là-bas !... C' qu'en triomphe comme ça les uns sans les autres ? Ohé !... En v'là une d'histoire ! Vous êtes rien goulus !

Cette foule si épaisse, et par conséquent si puissante, se montra dans cette occasion d'une indulgence, d'une mansuétude prodigieuses ; car, au lieu de se plaindre des horions que le nouveau venu distribuait avec une véritable prodigalité sur son passage, elle s'ouvrit devant lui dans la mesure du possible et même de l'impossible, souvent à la sollicitation de quelque ouvrier dont la figure martiale trahissait le passé, et qui prêchait

d'exemple en reculant complaisamment sur les pieds de ses voisins.

— Laissons passer ce brave soldat, disait-on. C'est encore un de nos derniers blessés. N'est-ce pas, camarade ?

— Un peu, mon neveu. Mais nous r'parlerons d'ça, pus tard. Gare la bombe, nom d'un p'tit bonhomme ! Ils vont tous défilier sans moi... Ça ne peut pas se passer comme ça !

Et le camarade jouait des coudes et du sac de plus belle. Il réussit, à la fin, à rejoindre les derniers rangs de l'infanterie avant que la cavalerie, qui suivait à courte distance, fermant la marche, ne lui en ôtât la possibilité.

— Ouf ! J'y suis !... En v'là une de veine ! S'écria-t-il, tout en rajustant son sac, un peu tarabusté dans la bagarre, d'un magistral coup d'épaule et en ramenant à sa place naturelle le nœud de sa cravate de cotonnade bleue dont les deux bouts lui pendaient gracieusement dans le dos.

Après ce « coup de fion » sommaire, qui l'avait momentanément contraint en silence, notre guerrier reprit le cours de ses manifestations verbales.

— Ah ! elle est fameuse celle-là ! C'est la mère Joblin qui ne se doute guère que son r'jeton triomphe comme les camarades, à l'heure qu'il est ! Non de nom !... Mais, bast ! elle le saura assez tôt ce soir : Paris n'a pas été fait en un jour et le bon Dieu en a mis six à faire le monde — même qu'il s'est reposé l'lundi.

— D'où diable sortez-vous, mon ami ? demanda un adjudant du 86^e à l'intrus qui prenait déjà langue avec ses nouveaux camarade, Votre régiment fait partie du 1^{er} corps, ajouta le sous-officier, instruit par le numéro cousu sur le képy de Joblin et fondu dans les boutons de cuivre de son uniforme.

— Oui, mon lieutenant, répliqua le fantassin. Deuxième division, général Lamirault : j'c'nuais mon catéchisse... Seulement y a longtemps que j'l'ai perdu de vue, mon régiment — et aussi mon catéchisse,

mais ça ne fait rien... J'déboule du coche, comme dit l'autre, et je m'mêle à la noce en attendant l'heure du train. Nous f'sons route ensemble, quoi! Faut pas vous fâcher, mon lieutenant : c'est mon chemin direct.

— Mais votre régiment est en tête.

— Pas possible!... Ma feuille de route est visée pour Caen... A moins que ce soit *celui* de Saint-Maur qu'elle veut dire?...

— Dame! le dépôt de votre régiment est peut-être à Caen, après tout.

— Ah! ben, mais ça ne me r'garde pas, moi, s'écria tout à coup l'ancien brosseur, sous l'empire d'une vive émotion. N'empêche pas que j'vas tout de même dire bonjour aux copains avant de filer.

Joblin, en effet, paraissait disposé à faire succéder l'action à la parole, c'est-à-dire à pousser une reconnaissance en avant, aussi indifférent aux obstacles que Guzman en personne; mais l'adjudant le retint, eu lui représentant la témérité d'une pareille tentative. Il se laissa donc persuader et, après quelques représentations bien senties sur le débailé excessif de sa tenue et sur la nécessité d'y porter un remède prompt et efficace, l'adjudant permit au nouveau débarqué de prendre sa part des ovations. L'aimable et pétulant guerrier ne se fit pas prier; il en prit certainement sa large part, y répondant de la façon la plus courtoise, la plus expansive et la plus pittoresque, suivant en cela les errements éternels du gamin de Paris, cette variété de l'espèce à laquelle il appartenait visiblement.

Cette belle journée, si bien commencée, devait être prématurément interrompue par un orage accompagné de torrents de pluie, comme si le ciel avait jugé utile d'administrer des douches abondantes et étendues à cette foule menacée d'un transport au cerveau. Bientôt les rues se vidèrent, comme sous l'impulsion d'un vigoureux coup de balai; les cheminées, les

gouttières et les balcons furent en un instant dépouillés de leurs guirlandes animées, par les flots réels de la cataracte faisant l'office d'un plumeau imaginaire et phénoménal. Pluie d'orage ne dure pas, mais en attendant, le changement produit par celle-ci fut aussi radical et soudain qu'une féerique substitution de décors.

Où diable cette marée humaine avait-elle pu refluer? On n'en voyait plus aucune trace. Les guirlandes de fleurs s'égrenaient sous la pluie, arcs de triomphes et colonnes votives ruisselaient, les drapeaux, tout trempés, pendaient mélancoliques et flasques le long de leurs hampes; un silence presque lugubre avait succédé aux acclamations. C'était fort triste.

Vers quatre heures, Joblin, qui décidément n'avait pu rejoindre ses camarades, remontait philosophiquement, sac au dos sous la pluie battante, les boulevards à présent dés. rts. Nous ne dirons pas que c'est le besoin de se refaire aux dépens de la poésie maternelle qui poussait Joblin vers les hauteurs voisines de la Petite-Villette, car nous connaissons la sincérité de ses sentiments filiaux, sentiments dont la pluie qui le trempait était impuissante à entraver l'expansion naturelle. D'ailleurs, des voisins ont affirmé depuis l'avoir vu le soir même (d'autres disent le lendemain) se promener en *péquin*, bras-dessus, bras-dessous avec une commère d'une quarantaine d'années, pas davantage, haute en couleur et corpulente à souhait, autour du nouveau square Louvois ou sur le nouveau pont de Solferino. — Cette commère, qui pouvait-elle être, sinon Madame Joblin mère?

Il y avait aussi un père Joblin. Mais celui-là était un véritable philosophe, préférant au tumulte des fêtes, surtout par une température extraordinairement élevée, un coin frais et discret dans l'arrière-salle d'un cabaret de barrière, où l'on pouvait faire son cent de piquet sans crainte des interruptions.

C'est là qu'il reçut les devoirs de son fils, dont il arrosa la gloire sans parcimonie. Mais celui-ci, avant de se livrer aux effusions paternelles, avait jugé d'un cœur chevaleresque et vraiment français de « fairerigoler un brin c'te pauvre mère », qui n'en avait déjà pastant l'habitude. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'ait rencontré avec elle sur les points principaux des réjouissances officielles.

HECTOR GAMILLY.

(A suivre)

NÉCROLOGIE

RALPH-WALDO EMERSON

Le célèbre philosophe et littérateur américain Ralph-Waldo Emerson, vient de mourir à New-York, après une longue maladie, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né à Boston le 25 mai 1803, M. Emerson aborda la carrière ecclésiastique et fut quelques années ministre d'une église unitaire de sa ville natale. Il quitta volontairement le saint ministère en 1835 et se retira à Concord, pour se vouer exclusivement aux études philosophiques et littéraires qui avaient sa préférence sur toutes choses.

Après quelques publications philosophiques sans éclat, il donna en 1839, la *Nature*, ouvrage qui fonda sa réputation, et qui fut suivi de la *Méthode de la Nature* ou *L'homme réformateur* (1841). La première série de ses *Essays* parut en 1844, la seconde en 1846; une dernière série paraissait tout récemment.

Dans un ouvrage publié en 1850: *Representative Men (les Hommes types)*, Emerson réunit Platon, Swedenborg, Montaigne, Shakespeare, Napoléon et Goethe qui, selon lui, représenteraient vraiment les types de l'humanité qu'il diviserait ainsi en six catégories. Mais ce n'est pas sérieux, et la preuve, c'est qu'il n'y a là que la matière de six conférences biographiques faites sans aucun parti pris semblable, au moins pour les premières, et réunies après coup.

Le premier volume de poésies publié par Emerson date de 1846; il en a publié plusieurs autres depuis, notamment en 1867 et 1871. On lui doit en outre divers ouvrages philosophiques : *La règle de la Vie* (1860), *la Société et la Solitude* (1870); une *Oraison funèbre du président Lincoln* (1865), etc.

Ralph-Waldo Emerson était associé étranger de notre académie des sciences morales et politiques.

A. B.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

M. Cagnat poursuit avec succès sa mission en Tunisie. Il nous apprend qu'il vient d'explorer les environs de Zaghouan, de Sousse, de Kairouan; il est présentement au Kef. Dans le sud-est de la Régence, il a vu un espace de plus de 2 kilomètres carrés couvert de dolmens. Des fouilles ont été faites autour de l'un d'eux; des ossements ont été recueillis; ils fourniront peut-être des indices sur la race qui a érigé ces monuments. A Kairouan, le texte de l'inscription latine de la mosquée a été relevé avec exactitude. A Sousse, M. Cagnat a visité et photographié en partie une collection de terres cuites appartenant à un particulier.

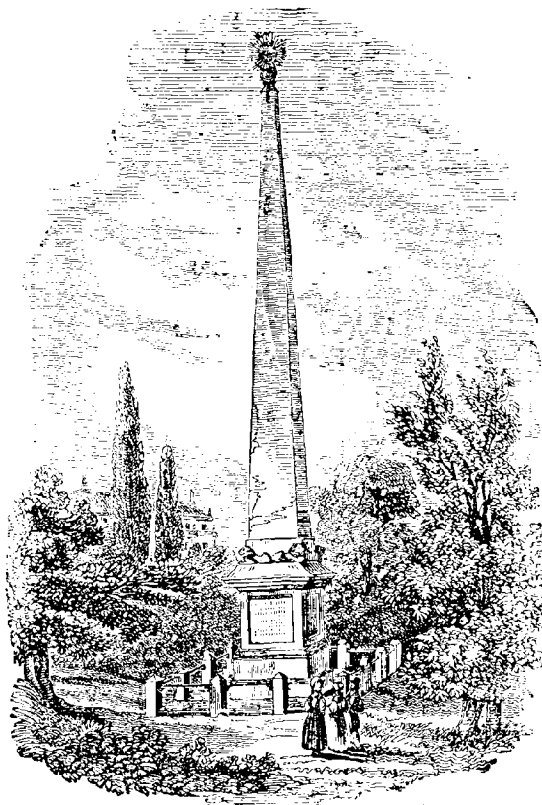
Sur l'emplacement dit Enchir-Zaktoun, qu'aucun voyageur n'avait jusqu'à ce jour exploré, il a constaté l'existence de ruines romaines. Il y a relevé deux inscriptions intéressantes, l'une de l'an 212 sous Caracalla, qui nomme en toutes lettres la ville, inconnue pour nous, de Thaca (*Thucensium Civitas*); l'autre, qui est une dédicace en l'honneur d'Hadrien, faite par la ville en question, et dont nous nous bornerons à donner la traduction suivante : « Dédié aux Augustes Divinités.

Pour la conservation de l'empereur César Titus Ælius Hadrianus Antoninus, le Bon, et pour celle de ses enfants. La ville de Thaca a érigé ce monument de ses deniers. »

Au Kef, M. Cagnat a découvert plusieurs inscriptions latines, dont une mentionne un flamme perpétuel; une autre malheureusement mutilée, contient le procès-verbal d'une séance de l'ordo des décurions de Sicca Veneria et nomme le sénateur Lucius Calpurnius Alpinus.

*
**

Un manuscrit considéré comme perdu vient d'être retrouvé au château de Chantereine, dans la Sarthe, au fond d'une caisse remplie de chiffons. Ce manuscrit est additionné de nombreuses notes margi-



ARLES. — l'Obélisque (p. 217, col. 1)

Promenades archéologiques en France.

nales qui auraient été écrites par le dauphin fils de Louis XVI, pendant sa captivité au Temple. Ce n'est qu'un résumé de la vie de quelques rois dont Louis XVI clôt la liste, dont l'auteur anonyme est supposé un des précepteurs du jeune prince. L'histoire de ce manuscrit est

assez curieuse. Il fut d'abord donné à la famille de Chantereine par la duchesse d'Angoulême. Quelques années plus tard, un vol eut lieu au château de Chantereine et des papiers disparurent. En 1850, ils furent restitués à leur propriétaire par M. l'abbé Laprade, à la suite d'une confession *in extremis*.

M. Bocquet de Chantereine, voulant sans doute éviter une nouvelle soustraction, les cacha si bien qu'après sa mort on ne les retrouva pas, et depuis longtemps on n'y pensait plus; le hasard vient de les faire découvrir.

Il a été déposé au Musée du Mans, pour qu'il ne s'égaré pas de nouveau.

*
**

Voici quelques prix obtenus par les manuscrits et les épreuves corrigées de Balzac, qui viennent d'être vendus au profit de la succession de sa veuve, morte récemment :

Les Contes drôlatiques, colligez ez abbayes de Touraine; manuscrit des deux premiers dixains, 1,440 francs.

Pierrette; manuscrit in-4°, 420 francs.

Histoire des Treize; manuscrit in-4°, avec cette dédicace : offert à Mme Evelina de Hanska, née comtesse Rzewuska, etc., de Balzac, 650 francs.

Eugénie Grandet; manuscrit in-4°, dem. rel. ch. vert, avec cette dédicace : offert par l'auteur à Mme de Hanska, en témoignage de son respectueux attachement, 31 décembre 1833. Genève, H. de Balzac, 2,000 francs.

César Birotteau; le manuscrit, 1 vol.; 2^{es} épreuves avec de nombreuses corrections, 2 vol.; 3^{es} épreuves également avec corrections, 4 vol. Ensemble 7 vol. in-4° et in-8°, 1,520 francs.

Memento pour les cent *Contes drôlatiques*; manuscrit in-4°, 200 fr.

Le *Lys dans la vallée*; le manuscrit, 1 vol.; 1^{res} et 2^{es} épreuves, avec suppressions et additions, 2 vol.; 3^{es} épreuves avec de nombreuses corrections, 3 vol. Ensemble 6 vol. in-4° 1,500 fr.

La *Recherche de l'absolu*; manuscrit in-4°, 860 fr.

Séraphita; manuscrit, 1 vol. 1^{res} épreuves avec nombreuses corrections, 1 vol. Ensemble 3 vol. in-4°, 720 fr.

Béatrix; manuscrit in-4°, 820 fr.

Le *Médecin de campagne*; le manuscrit et les feuilles des premières corrections. 4 vol.; 2^{es} épreuves corrigées, 4 vol. Ensemble, 8 vol. in-4° et in-8°, 1620 fr.

Illusions perdues; le manuscrit et premières épreuves, 1 vol. 2^{es} épreuves avec nombreuses corrections, 3 vol.; 2^e partie, le grand Homme de province à Paris. Manuscrit, 1 vol. Ensemble, 5 vol. in-4°, 2,050 fr.

Quant aux livres, ils ont été moins disputés; ils n'offraient pas d'ailleurs un grand intérêt. Un exemplaire des œuvres complètes de Balzac de la grande édition Lévy, en 24 volumes, a été vendu 258 fr.; un des rares exemplaires des *Contes drôlatiques*, imprimé sur papier de Chine, 1,480 fr.; la *Physiologie du mariage*, édition originale, 340 francs. Les manuscrits étaient le principal attrait de la vente.

La Bibliothèque nationale s'était complètement désintéressée de cette vente.

*
**

Voici quels sont exactement les appointements des principaux artistes de l'Opéra:

Mlle Krauss gagne 15,000 francs par mois. Elle a quatre mois de congé. Elle gagne donc 120,000 fr. pour huit mois.

Mlle Salla gagne 10,000 fr. par mois, avec deux mois de congé, cette année, soit 100,000 fr.

Mlle Richard gagne 3,000 fr. avec un mois de congé, soit 33,000 fr.

M. Lassalle gagne 12,000 fr., avec trois mois et demi de congé.

M. Maurel gagne 10,000 fr. par

mois, mais il ne donne à l'Opéra que cinq mois par année.

M. Villaret gagne 5,000, soit 60,000 fr., et M. Sellier, 55,000 fr.

*
**

Le Comité des inscriptions parisiennes vient de donner son approbation à l'érection des inscriptions commémoratives suivantes:

Inscription Voltaire (quai Voltaire, n. 27).

VOLTAIRE

Né à Paris

le 21 novembre 1694

est mort

dans cette maison

le 30 mai 1773.

Inscription Alfred de Musset, (rue du Monthabor, 6).

ALFRED DE MUSSET

Né à Paris

le 11 décembre 1810

est mort

dans cette maison

le 2 mai 1857.

Inscription Jean de Meung, rue Saint-Jacques, 220.

Ici

était la maison

où JEAN DE MUNG

composa

le *Roman de la Rose*

1270 à 1305.

*
**

Un bibliophile de Rouen vient de faire chez un brocanteur de cette ville l'acquisition de deux curieux autographes de Napoléon I^{er}.

Ces autographes sont renfermés sous verre, dans un médaillon ovale de bois noir. Voici, fidèlement reproduits, les textes de ces autographes et les inscriptions qui les accompagnent:

Relique.

Lettre confidentielle de Napoléon au prince Eugène.

Appointe de Sainte-Hélène par le docteur O'Méara, dans la semelle de ses souliers:

« S'il vois (sic) ma bonne Louise, je la prie de permettre qu'il lui baise la main.

« Le 26 juillet 1818.

« Napoléon. »

Suit une attestation du général Bertrand, légalisée à Paris, le 20 mars 1840, par le maire du 4^e arrondisse-

ment, affirmant l'authenticité de la « relique ».

La signature de ce fonctionnaire est illisible.

En retournant le médaillon, on trouve le fragment suivant d'une lettre autographe de Napoléon:

« Je prie Lascases de veiller que d'une manière ou d'autre cette dette soit acquittée.

« 5 janvier 1818.

« Napoléon. »

*
**

Le *Voltaire* annonce qu'une souscription populaire a été ouverte à l'Île-Maurice, autrefois Ile-de-France, pour élever un monument à la mémoire imaginaire, mais charmante, de Paul et Virginie. La municipalité de Port-Louis, qui a pris l'initiative de cette souscription, s'est adressée à un sculpteur parisien, M. Prosper d'Épinay, pour donner forme aux héros du touchant récit de Bernardin.

On sait que l'Île-de-France fut, au dix-septième et au dix-huitième siècle, une florissante possession française. Elle fut cédée à l'Angleterre en 1814, mais ses habitants, comme ceux du Canada, ont conservé l'amour de leur mère patrie, et ils en parlent encore la langue.

*
**

La ville de Landrecies va élever une statue à Duplex, l'illustre marin français qui donna à la France, aux Indes, un empire trop vite perdu.

Le concours du ministre de la marine ayant été sollicité par la municipalité, M. l'amiral Jauréguiberry a répondu que les règlements ne lui permettaient de disposer à cet effet d'aucun fonds sur le budget de la marine; mais qu'il laissait les officiers et fonctionnaires relevant de son département entièrement libres de prendre part à la souscription ouverte par les comités qui se sont formés dans le but de rendre hommage à la mémoire de Duplex.

X. RAMBLER.



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

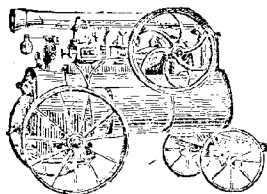
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AÎNÉ.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

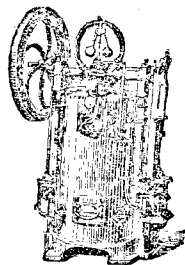
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



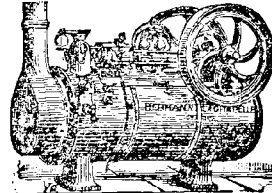
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1867

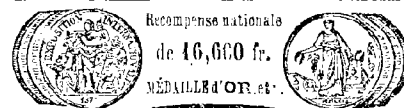
MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, *Ingénieurs-Mécaniciens*
111, faubourg Poissonnière, PARIS

PRESSES

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires. Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES 25 fr.

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 530 lettres, chiffres; accessoires et instruction
Expériences publiques chez le seul inventeur
PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS
Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.



QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIÉBIC
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
EXIGER le fac-similé de la signature
EN ENCRE BIEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

FER ENCAUSSE | **FUMIGATEUR**
Liquide, ne constipant pas 3 f. 50 LE FLACON
Anti-Asthmatique 2 f. 50 LA BOITE
Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochechouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

CRESSON MAÎTRE
Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.
Guerit: Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le sang. — Le Flacon: 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 fr. par une cure, franco; 20 fr.

GRAVELLE
DYSURIE, CYSTITÉ et toutes les Inflammations de la Vessie et des reins sont infailliblement guéries par le Thé et les Pilules de Stigmates de Mais.
LA BOITE DE PILULES: 2 fr. 1 FRANCO
LA BOITE DE THÉ: 0'60 par la poste
de la PHARMACIE NORMALE 19, rue Drouot, PARIS

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le nombre des élèves à admettre à l'École Normale supérieure en 1882 est fixé à quarante-quatre, dont vingt pour la section des sciences et vingt-quatre pour la section des lettres.

Les épreuves auront lieu au chef-lieu de l'Académie, où les candidats se seront fait inscrire, pour les lettres du 22 au 29 juin ; pour les sciences, du 26 au 29 juin. Les épreuves orales auront lieu à Paris, à l'École normale supérieure, et commenceront le 24 juillet pour les sciences, le 1^{er} août, pour les lettres.

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES

Voici le texte de l'arrêté ministériel fixant les conditions du concours pour l'admission à l'École normale primaire d'institutrices de Fontenay :

Art. 1^{er}. Un concours pour l'admission à l'École normale primaire supérieure d'institutrices, à Fontenay-aux-Roses, sera ouvert le 19 juin 1882 (1). Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juin inclusivement : dans les départements, au secrétariat de l'inspection académique ; à Paris, au secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne.

Art. 2. Les aspirantes devront : 1^o être âgées de vingt ans au moins et vingt-cinq ans au plus au 1^{er} octobre 1882 ; 2^o justifier du brevet supérieur ; 3^o contracter l'engagement de servir pendant dix ans dans l'enseignement public ; 4^o fournir une notice individuelle indiquant leurs antécédents professionnels, la date de leurs brevets, le lieu où elles les ont obtenus, les écoles où elles ont fait leurs études, celles où elles ont enseigné.

(1) On sait que l'École de Fontenay est destinée à préparer des professeurs et des directrices d'écoles normales primaires. — Toutes les élèves jouissent de la Bourse entière.

Art. 3. Des dispenses d'âge pourront être accordées par décision spéciale du Ministre, sur la proposition du recteur.

Art. 4. Nulle aspirante n'est admise à se présenter plus de trois fois.

Art. 5. L'examen se compose d'épreuves écrites et d'épreuves orales.

Art. 6. Les épreuves écrites, qui sont éliminatoires, comprennent deux compositions, dont l'une porte sur un sujet de méthode ou d'éducation, et l'autre, selon l'ordre d'enseignement auquel se voue l'aspirante, sur un sujet de lettres (histoire, géographie, notions de littérature française, grammaire) ou de sciences arithmétique, sciences naturelles) emprunté aux programmes des écoles normales (2).

Les compositions écrites seront faites au chef-lieu de chaque département, sous la surveillance de l'inspecteur d'académie.

Art. 7. Il est accordé quatre heures pour chacune de ces compositions.

Art. 8. L'admissibilité sera prononcée, d'après l'ensemble des compositions écrites, par les jurys d'examen, soit des lettres, soit des sciences.

Art. 9. Les épreuves orales et pratiques consistent dans la correction orale d'un devoir d'élève-maitresse après trois quarts d'heure de préparation, dans une leçon faite après trois heures de préparation, devant une division d'élèves-maitresses, sur un sujet tiré au sort ; et dans la lecture expliquée d'un morceau emprunté à un auteur classique.

Les épreuves orales et pratiques auront lieu à Paris devant les commissions instituées par l'article 8.

Art. 10. Des frais de routes seront alloués aux aspirantes déclarées admissibles et appelées des départements à Paris pour y subir l'examen définitif d'admission.

(2) L'administration de Fontenay enverra un exemplaire de ces programmes à toute aspirante qui en fera la demande.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Si les nobles n'ont point d'autre gloire que celle de leurs aïeux, leur naissance les avilit et les déshonore. (Massillon.)

L'ignominie a soif de considérations. (Victor Hugo.)

Tous les raffinements du monde ne valent pas un bon sentiment. (E. Renan.)

Plus on est honnête homme, moins on soupçonne les autres de ne l'être pas. (Cicéron.)

Notre avocat n'est jamais aussi bon que notre cause. (Petit-Senn.)

L'hypocrisie est, du moins, un hommage que le vice rend à la vertu, en s'honorant même de ses apparences. (Massillon.)

La sottise est la seule propriété de l'homme que la nature, on ne sait pas encore pourquoi, ait poussée à l'entière perfection.

(Alexandre Dumas fils.)

Toute révolution n'est qu'un effort que fait la société pour revenir à l'ordre. (De Bonald.)

Nous recommandons tout particulièrement la maison Paul Thurwanger et Cie, 5, rue Feydeau. Nos lecteurs trouveront chez elle tous les renseignements de Banque et de Bourse desquels ils auront besoin.

Notre confrère Paul Thurwanger est connu sur notre place financière comme un des plus honnêtes coulissiers. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui voyons prendre les colonnes de la *Science* et de la *Médecine*, pour édifier le public sur les tripotages qui désolent notre marché. — Nous lui souhaitons de grand cœur réussite dans cette œuvre vraiment digne de tous nos éloges.

Le Gérant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

POUGUES
rendre une bout
au repas contre

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.)

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

25 MAI 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 69 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ETRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Galerie des artistes illustres*: P. P. Rubens. — *Histoire Judiciaire*: La clameur de haro. — *Cours d'Histoire Universelle*. Cicéron, Conjuraton de Catilina. — *Nos ancêtres*: L'emigration en Italie. — *Nord et Sud*: Où le doigt de la Providence conduit visiblement Joblin — Nouvelles de la Répu-

blique des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance. etc.

ILLUSTRATIONS. — *L'éducation maternelle*: La leçon de lecture. — *Cours d'Histoire Universelle*: Rome, Forum. — Vue de Rome.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRES

RUBENS

Pierre-Paul Rubens, le plus illustre peintre qu'ait produit l'École flamande, naquit à Siegen, dans le duché de Nassau, le 28 juin 1577.

Son père, Jean Rubens, compromis dans l'affaire des comtes d'Egmont et de Horn, avait été forcé de s'expatrier. Il appartenait à une famille originaire d'Anvers, et non d'une famille noble de Styrie, comme l'affirment plusieurs biographes.

Pierre-Paul, destiné à la robe, se faisait déjà remarquer par ses progrès, lorsqu'en 1587, son père mourut; sa mère, Marie Pipelingue revint avec lui à Anvers, sa ville natale; Rubens y continua ses études, et fit sa rhétorique d'une manière si distinguée, qu'il parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que sa propre langue.

Placé en qualité de page chez la comtesse de Lalain, sa marraine, il ne tarda pas à prendre en dégoût cette vie dissipée des jeunes gentilshommes; malgré tous les soins que l'on avait pour lui, il supplia instamment sa mère de lui laisser étudier la peinture, vers laquelle il se sentait attiré d'une manière irrésistible. Après avoir vaincu sa résistance, Rubens fut admis dans l'école d'Adam Van Ort; les débauches et la brutalité de ce maître l'en éloignèrent bientôt, et le décidèrent à suivre les leçons d'Otto Van Veen ou *Venius*, peintre fort estimé à cette époque.

Après quatre années d'études, il se montra tellement supérieur à ses deux maîtres, qu'on l'engagea à se rendre à Venise pour se former le goût et y voir les œuvres de Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret.

Muni de lettres de recommandation de l'archiduc Albert et d'Isabelle son épouse, Pierre-Paul Rubens partit au mois de mai 1600.

Un gentilhomme du duc de Mantoue, logé dans la même maison que lui, ayant vu quelques-uns de ses tableaux, les trouva si beaux, qu'il écrivit à Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, pour lui faire l'éloge de ce jeune artiste. Le duc invita Rubens à venir à sa cour, et, reconnaissant que l'éloge fait de son talent n'était point exagéré, il le nomma peintre ordinaire. Le duc de Mantoue se plaisait à le voir travailler et à mettre son érudition à l'épreuve; mais Rubens, par ses réponses, acquérait chaque jour de nouveaux titres à la bienveillance de ce prince. Quelques différends étant survenus entre le roi d'Espagne et le duc de Mantoue, ce prince, désirant envoyer à Madrid un homme capable de dissiper les préventions que le roi pouvait avoir conçues contre lui, ne vit personne qu'il pût charger de ce soin avec plus de confiance que Rubens. Celui-ci offrit à Philippe III, de la part du duc, un magnifique carrosse attelé de six chevaux napolitains, et, bien qu'il ne fut alors âgé que de vingt ans, il surpassa les espérances du duc. Rubens s'acquitta de cette mission à l'entière satisfaction des deux cours et revint à Mantoue, d'où le duc lui permit de se rendre à Rome et à Florence pour y copier les chefs-d'œuvre de l'École romaine. En même temps, il lui passa au cou une riche chaîne d'or et le combla de présents, « quoique, dit un historien, Rubens en eût tant reçu en Espagne, qu'il ne restait guère de place pour la nouvelle, car il portait pour plus de 20,000 ducats d'or et de pierreries, présents et témoignages honorables des rois, princes et princesses dont il avait peint les portraits ou dont il avait visité les cours. »

Arrivé à Rome, Rubens y fut accueilli avec distinction par le cardinal Cynthio Aldobrandini, auquel le duc de Mantoue l'avait recommandé. Aldobrandini le présenta au pape Clément VII, son oncle, qui tenta de le retenir à Rome; mais Rubens n'y voulut séjourner que

quelques mois, et, après avoir fait pour la chapelle de Sainte-Hélène, dans l'église de Sainte-Croix, trois tableaux que lui avait commandés l'archiduc Albert, il partit pour Florence; il y reçut du grand-duc l'accueil le plus flatteur, et ce prince voulut avoir le *Portrait* de l'artiste, peint par lui-même, pour en orner la salle des peintres célèbres. C'est à Florence qu'il étudia les chefs-d'œuvre de la sculpture antique et du ciseau de Michel-Ange; il exécuta, pour le grand-duc, un *Héros entre Minerve et Vénus, secouru par le Temps*; les *Trois-Grâces*, en grisaille, et un *Silène*. Ensuite Rubens se rendit à Bologne pour y voir les Carraches, et retourna à Venise, pour revoir encore les immortelles compositions des peintres qui ont illustré cette ville. Ses études, pendant son second séjour dans cette ville, furent plus longues et plus assidues que durant le premier; il resta longtemps à réfléchir sur la manière de chaque maître, et en pratiquant d'après leurs chefs-d'œuvre, il s'en fit une qui lui était propre et qui approcha peut-être plus de la nature.

Il était encore à Venise quand une lettre du pape le rappela à Rome, où il peignit: pour Clément VII: la *Vierge et sainte Anne adorant l'enfant Jésus*; pour le palais Rospigliosi, douze tableaux représentant les douze apôtres. Il fit aussi, pour la princesse Scalimara, deux tableaux: *Protée et les Pieux marins à table, servis par trois Néréides*; et *Vertumne et Pomone*; pour le cardinal Chigi, le *Triomphe du Tibre*; pour le Prince Colonna, une *Orgie de Militaires*; pour les pères de l'Oratoire, il fit trois pièces d'autels; l'une placée dans le grand-cœur, représente la *Vierge et l'Enfant-Jésus adorés par les anges*; l'autre, qu'on voit au second autel, est une *Vierge martyre*; enfin, la troisième a pour sujet; *St Grégoire-le-Grand, Saint Maurice, Saint Jean-Baptiste et autres saints*.

Rubens n'avait encore vu ni Milan

ni Gènes; il voulut compléter ses études en les visitant.

A Milan, il dessina la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci; c'est d'après ce dessin, rapporté par lui en Flandre, que Witdoock en exécuta la gravure au burin. Devancé à Gènes par sa réputation, il fut comblé d'honneurs par la noblesse. La beauté du climat le décida à y prolonger son séjour; il y dessina et fit graver une splendide collection, qui fut depuis publiée à Anvers sous le titre de *Palazzi di Genoa* (palais de Gènes). Au milieu de ses travaux, il apprend que sa mère est dangereusement malade; il prend la poste: mais en arrivant en Flandre, il apprit qu'il était trop tard...

Alors, au lieu de se rendre à Anvers où l'attendait sa famille, il alla s'enfermer au couvent de St-Michel, où l'on avait inhumé sa mère. Il y passa plusieurs mois, tout entier à sa douleur et au soin pieux de lui faire élever un tombeau, dont il composa l'épithaphe.

De retour à Anvers, il fut comblé d'hommages. Toutefois, il se disposait à retourner en Italie, lorsque l'archiduc et sa femme l'appelèrent à Bruxelles et lui donnèrent une pension considérable, avec la clef d'or de Chambellan. Rubens, touché de tant de bienveillance, ne résista plus; mais craignant de ne pouvoir, s'il restait au palais, consacrer assez de temps au travail, il obtint de se fixer à Anvers.

Il y acheta une maison spacieuse qu'il fit rebâtir en partie à la romaine, y réunit tous les objets d'art qu'il avait achetés dans ses voyages, et déploya une magnificence royale. Ce fut cette même année, en 1610, qu'il épousa Isabelle Brant; nièce de la femme de son frère aîné, Philippe Rubens, secrétaire de la ville d'Anvers. L'archiduc tint sur les fonts du baptême son premier enfant, et lui donna son nom. « Jamais peintre, dit un historien, ne s'éleva si vite ni si haut dans l'estime de ses compatriotes. Avant son voyage en Italie, Rubens, d'après le conseil d'Otto

Venius, avait caché ses ouvrages à tout le monde; depuis son retour en Flandre, il n'avait encore rien fait, et pourtant on ne parlait plus que de lui. Les peintres qui jouissaient naguère d'une certaine réputation, la perdirent, et, après avoir quelque peu cédé à la jalousie, reconnurent sa supériorité et devinrent ses admirateurs les plus ardents, dès qu'ils eurent vu une *Sainte Famille* que l'archiduc avait commandée à Pierre-Paul, pour en orner son oratoire. »

S'étant fait admettre dans la confrérie de Saint-Ildephonse, en sa qualité de Gentilhomme de l'archiduc, il exécuta pour l'autel de la chapelle de l'ordre, ce célèbre tableau qui représente la *Vierge sur un trône d'or donnant la chasuble à Saint-Ildephonse, à genoux devant elle*. Sur deux volets recouvrant ce tableau étaient peints les portraits des souverains Albert et Isabelle.

Après avoir enrichi sa patrie d'innombrables productions, il déploya bientôt un genre de talent inattendu. Les Jésuites d'Anvers avaient acquis une certaine quantité de marbres noirs, blancs et jaspés, pris par les Espagnols sur un corsaire algérien, et voulurent en bâtir une église. Rubens donna les plans de l'édifice et y peignit trente-six plafonds.

Malheureusement, la foudre a dévoré ces ouvrages en 1718.

La réputation de Pierre-Paul Rubens, répandue dans toute l'Europe, attira l'attention de Marie de Médicis. Cette princesse, voulant décorer son palais du Luxembourg, chargea l'ambassadeur de Flandre d'inviter Rubens à venir à Paris. Rubens s'y rendit aussitôt, et, après s'être entendu avec cette princesse sur les sujets qu'il avait à traiter, il obtint la permission d'aller exécuter chez lui ces grands travaux.

Cette suite de tableaux représente, en vingt-quatre morceaux différents, l'histoire allégorique de la Reine, depuis sa naissance, jusqu'à l'époque de sa réconciliation avec son fils.

En voici les sujets par ordre, tels que les avait placés Rubens lui-même dans la galerie du Luxembourg.

Le 1^{er} tableau, placé du côté du jardin, en entrant par les appartements, représentait la *Destinée de la Reine*, on y voit les trois Parques occupées à filer les jours de Marie de Médicis, sous les auspices de Jupiter et de Junon.

Ce tableau a été gravé par Castillon. II. *La Naissance de la princesse*. La déesse Lucine, un flambeau à la main, la présente à Florence, sa patrie, qui la reçoit et la regarde avec admiration. Du Change l'a gravé. III. *L'Education de la Princesse*. La déesse des sciences lui en donne les premiers éléments. A sa droite est l'*Harmonie*, représentée par un jeune homme qui joue de la basse de viole. Sur le devant du tableau sont différents attributs des arts libéraux. Loyr l'a gravé. IV. *Henri IV délibère sur son mariage*. Jupiter et Junon ayant inspiré au roi le choix de son épouse, l'Hymen lui en apporte le portrait et l'Amour lui en décrit les beautés. Ce tableau a été gravé par Jean Audran. V. *Le Mariage du Roi et de la Reine conclu à Florence, au mois d'octobre 1600*. Le cardinal Aldobrandini, légat du Pape, revêtu de ses habits pontificaux le célèbre dans une église de Florence. Trouvain la gravé. VI. *Le débarquement de la Reine au port de Marseille, le 3 novembre 1600*. La France, sous la figure d'une belle femme revêtue d'un manteau bleu, accompagnée d'une autre couronnée de tours, qui est la ville de Marseille, va au devant de Sa Majesté, sur un pont de barques couvert d'un tapis et lui présente un dais. Gravé par Du Change. VII. *Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, accompli à Lyon, le 9 décembre 1600*. La ville de Lyon, assise sur un char trainé par deux lions, lève les regards vers le ciel, et contemple les nouveaux époux, qui sont représentés sous les traits de Jupiter et de Junon. Tout est admirable dans ce tableau, l'un des plus frappants de

la collection ; et la tête de Henri IV est peut-être le portrait le plus parfait qui existe de ce grand roi.

VIII. *Naissance de Louis XIII à Fontainebleau, le 27 septembre 1601.* La Reine, assise sur le pied de son lit, regarde avec un mélange de joie et de douleur le Dauphin nouveau-né. D'un côté, la Justice le remet entre les mains d'un jeune homme nu ayant des ailes au dos et un serpent autour du bras pour exprimer le génie de la santé ; de l'autre se voit la Fécondité, qui tient une corne d'abondance d'où sortent cinq petits enfants mêlés parmi des fleurs. Ils désignent ceux que le roi eut de son mariage avec Marie de Médicis. Derrière elle on voit une femme ayant une tour sur la tête et tenant un sceptre de la main gauche, symbole de la ville de Paris. Cet admirable tableau est gravé par Benoît Audran.

IX. *Henri IV part pour la guerre d'Allemagne et confie à la reine le gouvernement du royaume.* Le roi est accompagné de ses généraux et la reine suivie de la Prudence et de la Générosité. Le Dauphin, qui est au milieu, lui tient la main. J. Audran l'a gravé.

X. *Le couronnement de la Reine à Saint-Denis, le 13 mai 1610.* Dans cette belle composition, l'artiste a déployé tous les prestiges de l'art ; la Reine est à genoux au pied de l'autel, et reçoit la couronne des mains du cardinal de Joyeuse, qui la lui met sur la tête. Ce tableau est gravé par Jean Audran.

XI. *L'Apothéose de Henri IV et la régence de la reine.* Le Temps, sous la figure de Saturne, enlève le roi dans le ciel, où Jupiter, accompagné de plusieurs dieux, le reçoit. Sur le devant paraissent la Victoire et la Renommée, consternées de la mort de ce Prince. Près de celle-ci est un serpent percé d'un trait, figure symbolique de la noire trahison qui l'avait ravi à la France. Dans l'autre partie du tableau se voit la reine en habit de deuil, assise sur un trône et accompagnée de Minerve et de la Prudence. Du Change l'a gravé.

XII. *Gouvernement de la reine.* C'est l'assemblée

des dieux, où chacun d'eux est occupé selon son caractère. Il a été gravé par Picard.

XIII. *Voyage de la reine aux Ponts-à-Cé.* Cette princesse, à cheval, le casque en tête, part pour prévenir la guerre civile dont on était menacé dans cette ville. Elle est accompagnée de la Renommée, de la Victoire et de la Force. Ce tableau a été gravé par Charles Simonneau.

XIV. *Echange de la Princesse Isabelle de Bourbon, qui doit épouser Philippe IV, et d'Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII.* Ces deux reines sont vis-à-vis l'une de l'autre sur un pont de bateaux richement décoré. La France et l'Espagne se donnent et reçoivent mutuellement les deux reines, suivies de la Noblesse. Benoît Audran a gravé ce tableau.

XV. *La Félicité de la Régence de la reine.* Marie de Médicis est assise sur un trône, et tient une balance et la main de la Justice. Minerve et l'Amour sont à ses côtés. Gravé par P. Picard.

XVI. *Majorité de Louis XVI.* On y voit ce prince sur une barque ornée dont la reine, sa mère, vient de lui remettre le gouvernail. Trouvain l'a gravé.

XVII. *La disgrâce de la reine et sa retraite.* Le duc d'Épernon s'étant rendu secrètement au château de Blois, où elle était reléguée, la conduisit à Angoulême. Son évasion est marquée dans un coin du tableau par une femme qui descend d'une tour, comme elle avait fait. Vermeulen l'a gravé.

XVIII. *Réconciliation de la reine et de son fils.* La Reine, en habit de deuil, un voile blanc sur la tête tient conseil avec les cardinaux de la Valette et de la Rochefoucauld. Une magnifique architecture occupe le fond du tableau.

XIX. *Conclusion de la paix.* La Reine, ayant préféré le parti de l'accommodement, est conduite par Mercure au temple de la Paix. Picard l'a gravé.

XX. *Entrevue de Marie de Médicis et de son Fils.* Le roi, ayant une couronne de lauriers et de perles, descend du ciel vers la reine, qui est assise sur des nuages et entourée de zéphirs. Ce tableau a été

gravé par Du Change.

XXI. *Le Temps fait triompher la Vérité.* Rubens, pour montrer que la mésintelligence du roi avec la reine n'était due qu'à de faux avis, a représenté ici le Temps, qui expose aux yeux la Vérité, figurée par une femme nue. Gravé par Locr.

XXII. *Portrait de la reine-mère.* en Minerve. J. - B. Massé l'a gravé.

XXIII et XXIV. Un portrait en pied du grand duc de Toscane, François de Médicis, son père et l'autre, celui de la duchesse de Toscane Jeanne d'Autriche, sa mère. Ces deux morceaux sont gravés par Gérard Edelinck.

La reine, vivement frappée du talent de Pierre-Paul Rubens, lui demanda une suite pareille sur la *Vie de Henri IV* : il en commença les esquisses, mais cette entreprise ne fut pas achevée, la reine s'étant de nouveau brouillée avec son fils.

Pendant son séjour à Paris, il se lia avec le duc de Buckingham, ministre de Charles I^{er}, qui lui fit part du désir de voir cesser la mésintelligence qui régnait entre les cours d'Angleterre et d'Espagne, et lui proposa de se charger des négociations nécessaires. Rubens y consentit, partit pour Madrid, y resta dix-huit mois, au bout desquels le roi lui fit remettre ses instructions et ses lettres de créance pour la cour de Londres. Il lui fit en même temps présent d'une bague enrichie de superbes diamants et de six beaux chevaux andalous. Quand Rubens arriva à Londres, Buckingham était mort ; il s'adressa au chancelier Cottington, qui se chargea de le présenter au roi. Charles I^{er} accueillit parfaitement l'illustre peintre et lui commanda son portrait. Mais Rubens, n'oubliant pas la mission dont il était chargé, sut rendre sa conversation agréable au roi, et parvint à faire poser les bases d'un traité de paix favorable à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Espagne.

Charles I^{er} le nomma chevalier et lui fit présent de l'épée enrichie de diamants avec laquelle il l'avait reçu chevalier. Lorsque Rubens vint

prendre congé du roi, il en reçut encore une bague enrichie d'un superbe diamant, ainsi que le cordon de son chapeau, qui valait plus de 30,000 fr. Rubens laissait en Angleterre dix-sept tableaux, un plafond peint au palais de Withe-Hall, et un portrait équestre du roi.

De retour à Bruxelles, après avoir pris les ordres de l'archiduchesse, il se hâta de partir pour Madrid, où le roi lui donna la clef d'or ; le combla d'honneurs et de présents, et lui remit de nouvelles instructions diplomatiques. Rubens revint à sa maison d'Anvers et reprit ses travaux accoutumés, qu'il ne quitta plus qu'une seule fois, à la prière de l'archiduchesse, pour une mission secrète auprès des Etats généraux de Hollande.

Cet illustre peintre n'avait encore que cinquante-sept ans, quand de violents accès de goutte vinrent interrompre son travail. Pendant six ans, il endura les plus cruelles douleurs, et mourut le 30 mai 1640, à l'âge de soixante-trois ans. Il fut inhumé dans l'église Saint-Jacques d'Anvers, où sa veuve lui fit élever un tombeau et l'orna d'un tableau de la main de Rubens, où sont figurées la *Vierge et l'enfant Jésus*.

« Le rôle de Rubens dans l'histoire de l'art, dit G. Planche, est de la plus haute importance, non pas seulement à cause des élèves qu'il a formés, et qui seuls suffiraient à sa gloire ; ses œuvres, malgré leur immense mérite, ne servent pas seules non plus à marquer sa place.

Jordaens, David Teniers, Van Thulden, Van Dyck, et les treize cents tableaux connus par la gravure, constituent, si vous le voulez, la valeur personnelle de Rubens. Mais dans l'histoire de la peinture son nom a un autre sens, un sens indépendant du mérite de ses élèves et du nombre de ses œuvres. Il est le chef d'une école qui a changé et renouvelé la face de l'art. »

La collection précieuse de tableaux, d'antiquités et d'objets d'art, de Rubens, fut vendue après sa mort ; la plupart des souverains de l'Eu-

rope s'empressèrent d'en enrichir leurs cabinets. Il nous serait impossible de citer tous les ouvrages dus au pinceau de ce grand artiste. Toutefois, outre ceux que nous avons cités, nous ne saurions nous dispenser de faire mention de l'*Histoire de Constantin*, en douze tableaux ; de celle de *Décimus*, en huit, et de onze *Grandes Chasses*.

VICTOR CHABERT.

HISTOIRE JUDICIAIRE

LA CLAMEUR DE HARO

M. Glasson a trouvé le sujet d'une étude historique et juridique d'un grand intérêt, qu'il a communiquée à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans la formule d'accusation appelée « clameur de haro. »

Cette exclamation de *haro* est admise dans la langue vulgaire, où elle a une signification particulière : crier haro sur quelqu'un, c'est le désigner à l'indignation et à la colère publiques, en punition de quelque crime flagrant ; dans le langage du droit, la « clameur de haro » se produisait, soit au civil, soit au criminel, avec une signification presque semblable, mais elle entraînait alors des conséquences curieuses à étudier maintenant que cette « clameur » a tout perdu de son importance, — ce qui, peut-être, est regrettable.

Au criminel, la clameur de haro pouvait être poussée par tout individu témoin d'un crime ; les personnes présentes lui devaient assistance contre le criminel pris ainsi en flagrant délit.

Le particulier qui avait poussé la clameur se trouvait pour un moment transformé en officier de police judiciaire ; il était protégé dans l'exercice de cette fonction, ou plutôt de ce droit ; il plaçait ainsi directement sous la justice du duc un accusé qui était considéré à l'instant même, eût-il réussi à prendre la fuite, comme prisonnier.

Une double obligation naissait de cette circonstance. L'accusé était incarcéré ; l'accusateur devait au juge une caution garantissant sa comparution lors du jugement, faute de quoi il était incarcéré lui-même, considération qui devait restreindre dans une grande mesure l'émission de la clameur en question, dont tout le monde ne pouvait se payer le luxe.

Suivant M. Glasson, toutefois, la clameur de haro, au criminel, avait sa raison d'être dans une société nouvelle où la sécurité n'était pas suffisamment assurée pour les personnes et pour les biens ; mais la nécessité ou les services de cette institution devaient disparaître à mesure que l'organisation des pouvoirs publics se fortifiait et étendait partout son action bienfaisante.

La clameur de haro au criminel persista en Normandie plus longtemps que dans les autres provinces ; de là, sans doute, est venue l'opinion que c'était là une coutume exclusivement normande. M. Glasson ne partage pas cette opinion ; il pense que l'institution, qui avait sa source dans le vieux droit germanique, se retrouve dans l'Ile-de-France et ailleurs. Mais il est à craindre qu'on ne prenne pour des allusions à une pratique vraiment juridique des expressions de la langue vulgaire contenant le terme de *haro* !

Au civil, la clameur de haro se maintint en Normandie jusqu'à la fin du siècle dernier.

C'était un moyen spécial de donner à l'action judiciaire, dans un cas urgent et nécessaire, un effet immédiat. C'était la suppression de toute lenteur, de tout délai dans l'intervention tutélaire de la loi.

On employait la clameur de haro, par exemple, quand il s'agissait d'arrêter sur-le-champ des entreprises contre les propriétés. Il y avait des peines fortes contre celui qui recourait indûment à ce moyen extraordinaire. Mais aussi, la clameur faite, celui qui en était l'objet, le procès dût-il lui donner ulté-

rieurement raison sur le fond et la forme, se rendait coupable d'un délit s'il ne suspendait pas les entreprises dénoncées ; et ce délit donnait lieu à une répression immédiate.

M. Glasson rappelle l'incident dramatique qui, au témoignage des chroniqueurs, se produisit aux funérailles de Guillaume le Conquérant, dans la basilique de Saint-Etienne de Caen.

Au moment où le cercueil allait être descendu dans le caveau, un bourgeois nommé Asselin cria *haro* et, s'avancant, déclara qu'il s'opposait à l'inhumation ; il affirma par serment, et son affirmation fut soutenue par nombre de personnes présentes, que le terrain sur lequel était bâtie l'église et où était située la sépulture, lui avait été pris violemment par le feu duc. On lui donna 60 sous pour le terrain de la sépulture et les évêques lui promirent qu'il recevrait une somme équitable pour le reste.

M. Glasson, malgré l'accord des chroniqueurs, révoque en doute l'exactitude du fait : la clameur de *haro* s'appliquait, dit-il, au maintien de possession, non à la restitution d'un bien.

On peut, à cet égard, faire remarquer que le bourgeois Asselin avait produit sa réclamation et invoqué le *haro* au moment opportun, aussitôt que possible, non pour une restitution, mais pour un maintien de possession.

La clameur de *haro* constituait un appel à la justice du dernier ressort, à celle du duc ; tant que Guillaume vivait, il y avait impossibilité de recourir au *haro*, c'eût été le faire juge dans sa propre cause. Le duc mort, Asselin rentre dans le droit, se retrouve *ipso facto* possesseur de son bien, et, à la première entreprise qui a lieu contre sa propriété, il invoque le *haro*. Rien de plus régulier, rien de mieux combiné, rien de plus vraisemblable.

Cette procédure du *haro*, dont M. Glasson fait remonter l'origine aux lois barbares, elle s'est maintenue

jusqu'à l'époque actuelle en Angleterre pour les cas de flagrant délit. Aujourd'hui encore, elle est en pleine vigueur dans les îles normandes, à Jersey et à Guernesey. Les habitants attachent à sa conservation une grande importance. Les propriétaires d'immeubles y ont recours fréquemment quand ils sont troublés dans la possession de leur bien.

On en a eu récemment un curieux exemple. Un propriétaire, menacé dans sa possession par les travaux de terrassement d'un chemin de fer qui devait desservir les principales localités de l'île, résolut, pour arrêter l'entreprise de la Compagnie, de recourir à la clameur de *haro*. Par malheur, son état d'embonpoint lui rendait difficile l'accomplissement des formalités nécessaires ; mais, grâce à certains exercices préalables et à l'aide de ses amis, il parvint à accomplir ces formalités, à courir, à s'agenouiller et à se relever après avoir crié : « Haro ! haro ! A l'aide, mon prince ; on me fait tort ! »

A Guernesey, la clameur se pratique avec plus de solennité encore, et le dénonciateur est tenu de réciter le *Pater noster*.

En France, comme M. Glasson le fait remarquer avec regret, les petits n'ont pour obtenir justice des puissants, que des moyens ruineux à leur disposition.

E. D.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

XII

Cicéron. — Conjuration de Catilina.

—

SOMMAIRE

CICÉRON. (106-43).

Cicéron. — Né à Arpinum (106). — Défend Roscius d'Amérie (80). — Se rend à Athènes et à Rhodes (79). — Et rentre à Rome en 77.

Ses œuvres. — 1^o Huit traités de Rhétorique. — 2^o Cinquante-six discours poli-

tiques et plaidoyers. — Douze traités philosophiques. — 4^o Correspondance.

Ses débuts. — Questeur en Sicile (75). — Découvre le tombeau d'Archimède. — Recueille des témoignages contre Verrès. — Edile en 69. — Préteur en 66. — Il brigue le consulat en 64.

Catilina. — Catilina se signale pendant les proscriptions de Sylla. — Avait tué son beau-frère, égorgé son épouse et son fils. — Propréteur en Afrique, il y commet des concussions (66). — A son retour il brigue le consulat. — Mais accusé par une députation de la province, il est rayé par le sénat de la liste des candidats.

CONJURATION DE CATILINA

Forces de Catilina. — Premier complot pour égorger les consuls — Coup deux fois manqué. — Affaire remise en 63. — Imminence du danger. — Forces de Catilina. — Vétérans de l'Ombrie, Etrurie, Samnium. — Flotte d'Ostie. — Sittius en Afrique. — Affiliés à Rome : personnage consulaire, tribun préteur. — Rassemblements dans le Picénum et l'Apulie. — Mallius est devant Fésules.

Energie de Cicéron. — Pouvoir discrétionnaire des consuls. — *Les Catilinaires.* — Arrestation des complices, Lentulus, Céthègus... — Leur condamnation et leur supplice. — Cicéron proclamé *Père de la Patrie*. — Retour de Pompée.

Cicéron était d'Arpinum, comme Marius. Marcus Tullius, surnommé Cicéron, était né en 106. Il avait étudié l'éloquence et la philosophie sous les Grecs Philon et Molon de Rhodes, fait ses premières armes pendant la guerre sociale et commencé à plaider à l'époque de la dictature de Sylla.

Un de ses premiers discours fut un acte de courage. Il défendit (80) Roscius d'Amérie, fils d'un proscrit et accusé de parricide par un affranchi de Sylla, Chrysogone, favori du tout puissant dictateur.

Cicéron s'éloigna ensuite de Rome (79) par prudence et aussi dans le désir de perfectionner ses études philosophiques et oratoires à Athènes et à Rhodes. Pendant son séjour à Athènes, il suivit les leçons d'Antiochus et de l'épicurien Zénon. A Rhodes, il retrouva le rhéteur Molon.

Lorsqu'il revint à Rome (77), deux orateurs célèbres, Hortensius et Cotta, occupaient le premier

rarg; il entra en lutte avec eux et fut bientôt renommé entre tous les orateurs romains.

Arrêtons-nous un instant pour parler des ouvrages de Cicéron.

Ses œuvres peuvent se diviser en quatre grandes sections :

- 1° Traités de rhétorique ;
- 2° Discours ;
- 3° Traités de philosophie ;
- 4° Lettres.

Les traités de rhétorique de Cicéron sont au nombre de huit, en comptant comme authentique la *Rhétorique* adressée à Hérennius.

Les principaux sont l'*Orateur*, les trois dialogues *Sur l'Orateur*, le discours *Sur les Orateurs illustres*, intitulé aussi *Brutus*, enfin le traité *De l'Invention*.

Les discours qui nous restent en entier sont au nombre de cinquante-six, qu'on pourrait encore diviser en discours politiques et en plaidoyers : les principaux discours politiques sont ceux en faveur de la loi Manilia (loi votée en 68, et qui confie à Pompée le soin d'achever la guerre contre Mithridate), sur la loi agraire, contre Catilina, enfin les quatorze *Philippiques* dirigées contre Antoine ; les principaux plaidoyers sont ceux pour Roscius d'Amérie, pour le comédien Roscius, contre Verrès, pour Archias, pour Milon, pour Ligarius.

Les traités philosophiques de Cicéron sont au nombre de douze, et presque tous fort importants, comme le titre seul l'indique : *Des vrais biens et des vrais maux*, *De la nature des Dieux*, *De la Divination*, *Du Destin*, *De la République*, *Des Lois*, *Des Devoirs*, *De la Vieillesse*, *De l'amitié*, les *Questions académiques*, les *Tusculanes*, les *Paradoxes*.

Parmi les lettres, on distingue celles qu'on nomme vulgairement et à tort *familières*, et qui sont adressées à divers personnages ; seize livres de lettres à Atticus, le meilleur et le plus constant ami de Cicéron ; trois livres de lettres de Cicéron à son frère Quintus ; enfin une correspondance entre Brutus et Cicéron.

Outre ces nombreux ouvrages, qui sont tous écrits en prose, Cicéron avait composé plusieurs poèmes, un entre autres sur les événements de son consulat, des mémoires grecs sur son consulat, et même, s'il faut en croire Pline, un traité d'histoire naturelle.

La poésie n'était pour Cicéron qu'un amusement, et comme le délassement de ses autres études : son talent distinctif, son souverain attribut, était l'éloquence. Rome avait peu d'orateurs avant lui qui fussent capables de plaire ; elle n'en avait pas qu'on pût admirer. Démosthènes fut son modèle. L'émulation le fit marcher avec tant de succès sur ses traces qu'on a pu, avec assez de vérité, lui adresser ce magnifique éloge : « Démosthène t'a ravi la gloire d'être le premier orateur, et tu lui ôtes celle d'être l'unique. »

Le génie, l'habileté, le style, le goût sont dans l'un et l'autre au même degré. Leur éloquence est de ce genre noble, étendu, sublime, qui embellit toujours le sujet et qui lui donne toute la force et tout l'éclat qu'il est capable de recevoir. C'est cette rondeur de langage, pour parler comme les anciens, à laquelle on ne peut rien ajouter, rien retrancher. Enfin leurs perfections sont si transcendantes et si égales sur tous les points que les critiques ne conviennent pas encore auquel ils doivent donner la préférence. A la vérité, Quintilien, un des plus judicieux, l'attribue entièrement à Cicéron. Mais s'il est vrai, comme d'autres l'ont pensé, que Cicéron n'ait ni la précision, ni l'énergie, ni les foudres de Démosthène, il le surpasse par la fécondité et l'élégance de la diction, par la variété et le pathétique des sentiments, et surtout par la vivacité de l'esprit et la finesse des railleries. Démosthène n'a rien d'enjoué ni d'agréable, et lorsqu'il essaye de plaisanter, la manière dont il le fait montre que ce genre ne lui déplaît pas, mais qu'il lui convient peu ; car toutes les fois qu'il affectait la plaisanterie, il

ne faisait, dit Longin, que de se rendre ridicule, et s'il lui arrivait de faire rire, c'était presque toujours à ses dépens.

Plus heureux en ce genre, Cicéron, toujours plein de grâce et d'urbanité, était encore sûr de plaire lorsqu'il perdait l'espérance de convaincre, et trouvait le moyen d'inspirer de la gaieté à ses juges aussitôt qu'il commençait à redouter leur sévérité. On sait qu'une plaisanterie bien placée lui servit plus d'une fois à sauver ses clients. Mais ce qui fait perdre quelque chose à Cicéron du côté de l'énergie, c'est la recherche de la période, l'affectation de l'ampleur oratoire. Cicéron aimait à faire revenir souvent dans ses discours certaines formes dont la cadence musicale charmait l'oreille. De plus, ses exordes sont en général un peu lents et justifient la critique de Montaigne, qui reproche à Cicéron quelque *longuerie d'appréts*.

Reprenons notre récit historique.

Envoyé comme questeur en Sicile (75), Cicéron s'y fit remarquer par son humanité. La découverte du tombeau d'Archimède récompensa son zèle pour la science. Il avait su se concilier les Siciliens, et peu de temps après son retour à Rome, ils s'adressèrent à lui pour obtenir vengeance des crimes de Verrès. Pendant cinquante jours, Cicéron parcourut la Sicile pour recueillir les témoignages, et il fit condamner un des chefs de l'aristocratie en dévoilant les rapines et les iniquités de toute espèce dont se souillaient les gouverneurs romains (70).

Edile en 69, préteur en 66, Cicéron se signala par ses discours en faveur de Pompée. Enfin, en 64, il brigua le consulat. Il était soutenu par une partie du sénat et par les chevaliers. Beaucoup de plébiens et d'Italiens étaient aussi favorables à cet homme nouveau.

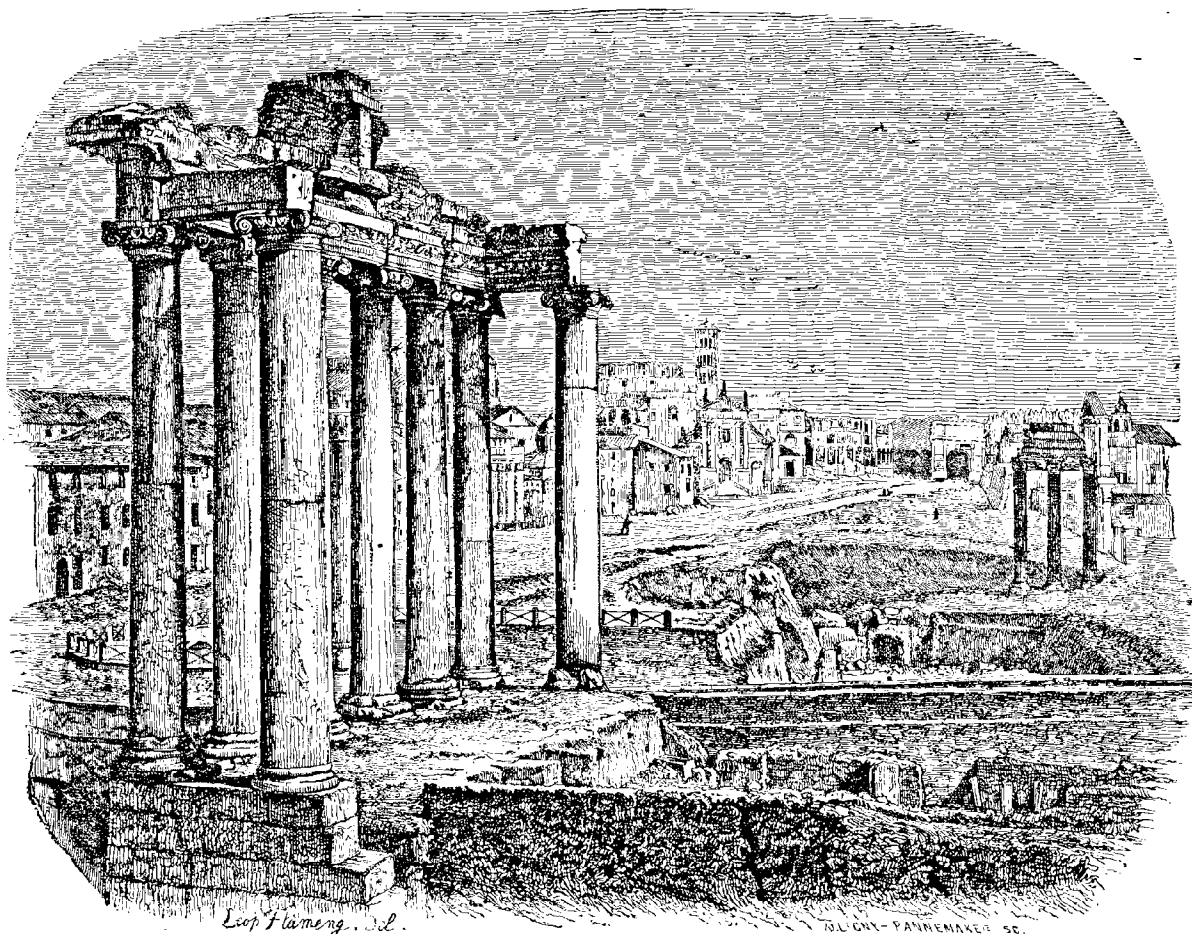
Mais le gouvernement était alors menacé par une vaste conspiration. Catilina s'était signalé, durant les proscriptions de Sylla, parmi les meurtriers les plus féroces ; il avait tué son beau-frère, il égorgé son

épouse et son fils pour décider une femme à lui donner sa main.

Propréteur en Afrique, il y commit de terribles concussions (66) A son retour, il brigua le consulat; mais une députation de la province l'accusait; le sénat raya son nom de la liste des candidats. Il y avait long-

temps qu'il s'était uni à tout ce que Rome renfermait de gens infâmes et coupables; un premier complot fut formé pour égorger les consuls. Deux fois le coup manqua. La partie fut remise à l'année 63. Cicéron avait alors les faisceaux consulaires. Il reconnut combien le danger

était grand. Catilina, en effet, avait réuni des forces en divers lieux. Les vétérans de l'Ombrie, de l'Etrurie et du Samnium s'armaient pour lui, et la flotte d'Ostie paraissait gagnée. Sittius, en Afrique, promettait de soulever cette province et peut-être l'Espagne. A Rome même, Catilina



COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE. — Rome, Forum.

croyait pouvoir compter sur le consul Antônius. Un des conjurés était tribun désigné, un autre préteur. Bientôt-on apprit que des rassemblements se formaient dans le Picénum et l'Apulie, et qu'un ancien officier de Sylla, Mallius, était devant Fésules avec une armée.

Les consuls furent aussitôt investis par le sénat d'un pouvoir discrétionnaire; mais Catilina restait dans Rome: Cicéron l'en chassa par un véhément discours où il dévoilait

ses plans. Alors débarrassé du chef qui, allant rejoindre Mallius, se déclarait lui-même ennemi public, il se saisit de ses complices, parmi lesquels se trouvaient Lentulus, personnage consulaire, et Céthégus.

Puis Cicéron convoqua le sénat et le consulta sur le châtimeut que méritaient les conjurés. Silanus, consul désigné, opina le premier et conclut à la peine de mort. Beaucoup de sénateurs se rangèrent à son avis.

César le combattit en s'appuyant sur les lois qui défendaient de mettre à mort un citoyen romain sans que le peuple eût été consulté. Cicéron le réfuta dans sa quatrième *Catilinaire*; mais ce fût surtout Caton, qui, par un discours énergique, ramena la majorité à l'avis de Silanus.

Les chevaliers romains, si l'on en croit Suétone, pressaient vivement la condamnation des conjurés; ils pénétrèrent dans le temple de la Concorde, où siégeait le sénat, et

menacèrent César de leurs épées. Enfin la condamnation capitale fut prononcée et exécutée sur-le-champ.

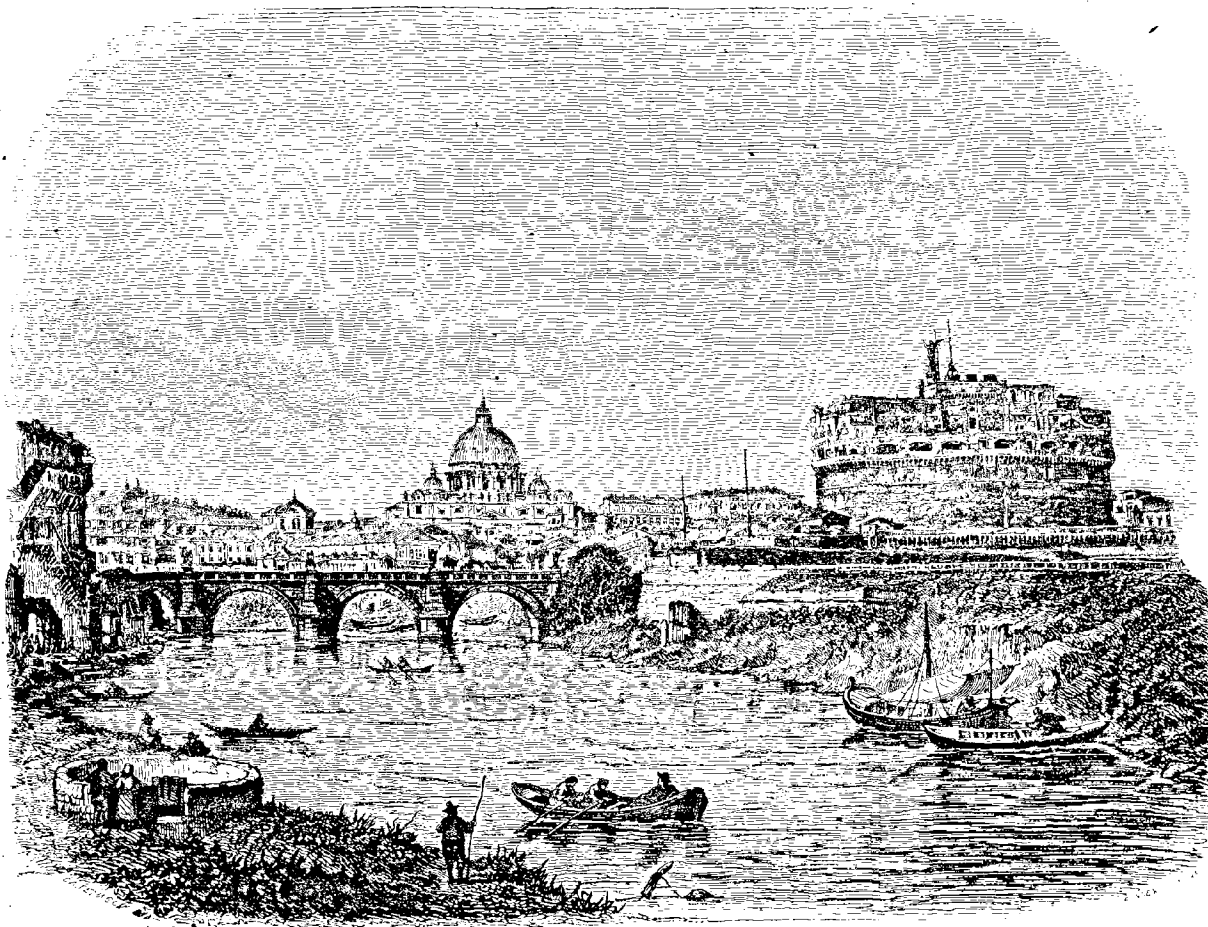
Cette énergie intimida le reste des conjurés, et Antonius marcha lui-même contre Catilina, qui fut tué près de Pistoia, après avoir vaillamment combattu.

Cicéron, dont la conduite ferme et prudente avait déjoué les complots de Catilina, reçut le nom mérité de *père de la patrie*. Cependant la jalousie et la haine ne tardèrent pas à l'attaquer; lorsqu'en sortant de charge, il voulut, suivant l'usage, faire l'éloge de son consulat, le tribun Metellus Nepos lui défendit de

parler. Cicéron se contenta de dire: Je jure que j'ai sauvé la Patrie?

Malheureusement, Cicéron, enivré par les éloges, ternit la gloire de son consulat par une vanité puérile. Il le célébra en vers et en prose; il s'écria dans un vers aussi mauvais que ridicule de vanité:

O fortunatam natam me consule Romam!



COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE. — Vue de Rome.

vers que l'on a fort heureusement traduit par :

O! Rome fortunée,
Sous mon consulat née!

De plus, Cicéron envoya des mémoires à Posidonius de Rhodes pour qu'il écrivît son histoire en grec. Lui-même, s'adressant à Pompée,

s'appelait le Lœlius du nouveau Scipion.

Pompée, qui revenait alors de l'Asie, à la tête d'une armée victorieuse (62), fut peu flatté de voir un rival de gloire et de puissance s'élever dans Rome. Il apprit bientôt que le sénat lui était peu favorable. Un de ses partisans, Métellus Népos, ce tribun qui avait empêché Cicéron

de faire le panégyrique de son consulat, fut obligé de quitter Rome et de se réfugier dans le camp de Pompée pour avoir proposé de charger le général de réformer la République. L'aristocratie romaine, dirigée par Caton et Lucullus, blesse encore Pompée en refusant de ratifier ses actes et d'accorder des terres à ses vétérans. Elle ne lui permit de

trionpher qu'après avoir licencié son armée,

Pompée aurait pu entrer dans Rome de vive force ; mais, tout en aspirant à la domination, il ne voulait pas l'imposer par la violence. Il se résigna à attendre le triomphe aux portes de Rome ; il l'obtint enfin en 61. Mais, irrité contre le parti aristocratique, il se rapprocha des ambitieux qui voulaient changer à leur profit la constitution romaine et ne tarda pas à former le premier *triumvirat* avec Crassus et César.

ARTHUR MONNANTEUIL.

NOS ANCÊTRES

VIII

L'ÉMIGRATION EN ITALIE

Massalia débloquée et les Sabyes vaincus, le printemps de l'année 587 ou 586 étant venu, et les chemins reconnus possibles ; pendant que les Grecs disputaient aux Chartaginois et aux Rhodiens le commerce maritime de la Gaule Ligurienne et Euskarienne ; l'émigration des Gallo-Celtes conduite par Bellovèse avait continué sa route par l'Italie en remontant la Durance jusqu'à ses sources. Des sources de cette rivière, par les gorges praticables ou passe maintenant (notamment au col de Mont Genève) la grande route de Briançon à Sure, ayant franchi les Alpes, les migrants enfin au sortir de ces montagnes avaient pu contempler cette belle Italie, récompense de leurs longues fatigues, mais dans les plaines de la quelle il restait encore à conquérir, les armes à la main, une patrie nouvelle. Alors, après être descendus dans le pays des Taurins, maintenant le Piémont, par la rivière Doria Riparia, qui prend sa source presque au débouché du col de Genève, et avoir pénétré par le pays de ces Taurins jusqu'au Tessin, les Gaulois de Bellovèse, ayant vaincu les Etrusques qui leur disputaient le passage de cette

rivière, sur ces Etrusques avaient conquis jusqu'aux lacs aux pieds des Alpes centrales et de la Valteline, toutes les plaines entre le Tessin, le Pô, le bas cours de l'Adda et le Sério. Au centre de ce pays conquis, Bellovèse avait fondé, comme point de ralliement, une bourgade, Mediolanum, qui est aujourd'hui la ville de Milan.

Les émigrés de la Gaule avaient été aidés dans leur conquête par les ennemis héréditaires des Etrusques les Insubres, qui habitaient les régions montagneuses qui, des Alpes Pennines, Centrales et de la Valteline descendent jusqu'aux lacs aux pieds des contreforts de ces Alpes.

Ces Insubres (pour Is-Ombres) étaient les seuls représentants, ayant pu jusqu'à cette époque conserver leur indépendance, de la grande nation Celte des Ombres, qui, huit siècles auparavant, s'étaient emparés de la presque totalité de l'Italie, pendant que leurs frères d'origine et de race envahissaient les provinces Rhénanes, la Suisse, la Gaule et enfin l'Espagne.

Les Sicules, avant ces Ombres, possédaient la vallée du Pô ; vaincus par les Celtes Ombriens, venus probablement du moyen Danube par les passages des Alpes Rhétiques, ils avaient abandonné leurs terres aux envahisseurs, et peu à peu repoussés par eux jusqu'à l'extrémité de la péninsule Italique, ils étaient passés dans l'île de Sicile, ainsi d'eux, nommée.

Les Ombres, en leur lieu et place s'étaient établis entre le Tessin et l'Adige, des Alpes au Pô, et au de là de ce fleuve entre la Trebbia, les Apennins Septentrional et Central et la mer Adriatique jusqu'aux cantons montagneux des Abruzzes, et même au de là de l'Apennin Central jusqu'à la mer Tyrrhénienne, entre le Tibre et L'Arno. Et d'eux toutes ces contrées avaient pris nom d'Ombrie, d'Is-Ombrie ou Basse-Ombrie, d'Oll-Ombrie ou Haute-Ombrie et de Vils-Ombrie ou Ombrie du rivage, suivant les lieux.

Mais quatre siècles plus tard, à

leur tour envahis et vaincus par les Etrusques, ces peuples d'une civilisation si étrange et si avancée pour l'époque, qui les premiers, en Italie, ont travaillé le fer, ont eu des villes formées par des murailles en pierres et dont la céramique, la sculpture, la peinture et tout ce que reste de leur industrie témoignent d'un goût artistique digne des beaux âges de la Grèce ; et l'Ombrie, devenue l'Etrurie, ceux des Ombres qui avaient pu se soustraire à la servitude ou qui n'avaient pas voulu accepter la domination des vainqueurs, s'étaient réfugiés dans l'Apennin septentrional et dans les Alpes-Maritimes et Cottiennes où ils s'étaient mêlés aux Ligures ; et dans les autres Alpes où ils s'étaient réunis aux Celtes déjà y établis et de même race qu'eux. Quelques tribus avaient poussé plus loin ; une jusqu'au midi du bas Rhône chez les Liguro-Euskarien de ces contrées, dont un canton prit d'elle le nom d'Ombranie ou d'Umbrancia suivant l'orthographe latine ; une autre jusque chez les Eclues au-delà de la Saône ; celle-là était sortie de l'Is-Ombrie, elle donna ce nom au canton où elle se fixa ; plusieurs s'étaient réfugiées sur les confins des Helvètes, de la Suisse, probablement entre le Haut-Rhin et les Alpes Algoviennes, c'est d'elles que s'est formée la nation dite plus tard des Ambrons ; seules, en Italie, avaient pu conserver leur indépendance nationale des tribus de la Basse-Ombrie, ou Is-Ombrie, refoulées derrière les grands lacs de Come et Majeur dans les cantons montagneux des Contreforts des Alpes Valteline centrales et Pennines.

C'étaient ces Is-Ombres, en latin les Insubres, qui avaient aidé les émigrés Gaulois contre les Etrusques leurs ennemis héréditaires. Et comme les Gallo-Celtes s'étaient fixés dans l'ancienne Is-Ombrie, eux aussi adoptèrent le nom d'Is-Ombres ou d'Insubres, et tous ne formaient plus qu'une seule nation.

Telle était la fortune et la position des Gallo-Celtes émigrés en Italie,

quand des Kymris à leur tour, en très grand nombre, ne pouvant se maintenir dans la Gaule, se trouverent dans la nécessité de rechercher ailleurs d'autres établissements, à l'exemple des Gallo-Celtes.

Ce furent alors des Cénomans et des Brannovices, qui les premiers se mirent en route. Les Kymris appartenaient à la confédération des Aulerkes, qui, lors de la conquête, s'étaient emparés à l'ouest de la Seine de tout le pays entre les collines de la Normandie, celles du Maine, et les rivières l'Eure et le Loir. Ils se dirigèrent sur l'Italie; mais en chemin, les Braunovices ayant trouvé à se caser à l'est de la Saône, entre les Séquanes de la Franche-Comté et les Embanes des bords du Rhône, dans la presse actuelle, les Cénomans seuls, sous la conduite de leur chef Elitovie, continuèrent par la route déjà parcourue par l'émigration de Bellovèse; et par les mêmes passages dans les Alpes, eux aussi attaquèrent l'Italie. En Italie, avec l'aide de Bellovèse et des Insubres anciens et nouveaux, les Cénomans repoussèrent, au delà du Pô, les Etrusques, et au-dessous des Insubres nouveaux, entre le Sério et l'Adige, à la place de ces Etrusques, ils se fixèrent dans le pays dont les principales villes sont maintenant Brescia, près du Méla et Vérone sur l'Adige.

Ensuite, les années qui suivirent l'arrivée à Massalia de la grande immigration Phocéenne, dès 542, des Salyes ou Salluves fuyant la domination des Grecs, et d'autres Ligures pour échapper à l'envahissement croissant de leur pays par les races Celtisées, se rejetant de plus en plus à l'est du Rhône, par les mêmes chemins découverts par Bellovèse, puis suivis par Elitovie, aussi descendirent en Italie. Ces Ligures trouvèrent place parmi leurs frères d'origine et de race, les Turins du Piémont et les Lèves des bords du Tessin.

D'autres Kymris, après, quittèrent les hautes contrées voisines de la haute Seine. Ce furent les Boïes,

la tribu des Anamans et quelques tribus des Lingons, dont le gros de la nation restait en Gaule entre la haute Seine, les sources de la Saône et les Vosges. Partie des Boïes allèrent s'établir au delà du Rhin, dans le pays encore nommé d'eux la Bohême; les autres, avec les Anamans et les Lingons, descendirent la Saône jusqu'au Rhône, et de là remontèrent ce fleuve au lieu d'en suivre le cours comme les migrations de Bellovèse et d'Elitovie. Des sources du Rhône par les défilés les plus rapprochés des Alpes Pennines, où passe maintenant par le col du Simplon, la route de Brig sur Rhône à Domo d'Ossola sur le Tessin, ces Kymris pénétrèrent en Italie chez les Insubres, et trouvant tout le pays déjà occupé des Alpes au Pô, traversèrent ce fleuve sur des radeaux. Aidés des Insubres, ils refoulèrent plus loin, au delà de l'Apennin central les Etrusques et à leur place s'établirent: les Lingons le long du Pô, depuis la Sécchia jusqu'à la mer Adriatique, les Boïes, au dessus des Lingons, jusqu'à l'Apennin septentrional ou Ligurien et l'Apennin central, et au dessous des mêmes Lingons jusqu'à la mer Adriatique, entre le Taro, affluent du Pô et l'Utis ou Utens, qui maintenant doit être la Lamone, petit fleuve descendant de l'Apennin central pour se jeter dans l'Adriatique, au dessus de Ravenne; les Anamans se placèrent à l'occident des Boïes et du Taro, entre cet affluent du Pô, et la petite rivière la Versa, plus occidentale encore.

Enfin, en dernier lieu, la nation Kymrique des Senons, établie en Gaule entre les Rituriges et les Eduos, trop à l'étroit, elle aussi fit partir le trop plein de sa population par la même route que les Boïes. Ces Senons pénétrèrent jusqu'à la péninsule Italique et à la suite des Boïes, derrière la Lamone, prirent possession, vers l'an 521, entre l'Apennin central et l'Adriatique, du pays jusqu'au petit fleuve l'Esis, maintenant l'Esina. Ce sont ces

Senons qui, 130 ans plus tard, dans le courant de l'année 390 avant notre ère, prirent et brûlèrent Rome.

S'étant beaucoup multipliés et se trouvant à l'étroit dans leur nouvelle patrie, ces Senons, l'année précédente, par conséquent en 391, avaient franchi pour la première fois l'Apennin, au nombre de 30,000 guerriers et avaient demandé aux Etrusques de Clusium de leur céder des terres pour s'y établir.

La coutume de ces Senons, comme du reste celle aussi des autres peuples de la Gaule émigrés en Italie, était, la bonne saison, de faire des expéditions plus ou moins lointaines pour le pillage chez les peuples voisins, et l'hiver seulement, de rester tranquilles dans leurs bourgades pour y jouir à leur aise du fruit de leurs rapines et se gorger à loisir, dans des festins sans fin, de la chair de leurs troupeaux. Ces troupeaux et les matières d'or et d'argent constituaient aux yeux de ces Gallo-Celto-Kymris les seuls biens désirables, parceque, au besoin, ils pouvaient facilement les faire suivre avec eux. Tous ces peuples aussi, quelque fût leur origine première, du pays d'où ils étaient venus en dernier lieu, des autres habitants de l'Italie avaient reçu indistinctement le nom de Gaulois; eux-mêmes avaient adopté ce nom, comme nom national, et tout le pays occupé par eux était devenu la Gaule cisalpine, c'est-à-dire en deçà des Alpes par rapport à l'Italie.

Aussi, peu soucieux, eux riches et civilisés, de se donner pour voisins immédiats ces Gaulois qui s'occupaient beaucoup plus de guerre et de brigandage que de culture et d'industrie, les Elusiens avaient refusé la demande des Senons et s'étaient renfermés dans leur ville. Puis, en présence d'une guerre inévitable contre des ennemis si terribles, les Elusiens effrayés avaient envoyé à Rome demander des secours.

CHARLES ROUX.

(A suivre)

NORD ET SUD

XXIII

OU LE DOIGT DE LA PROVIDENCE CONDUIT VISIBLEMENT JOBLIN, SANS QU'IL S'EN DOUTE.

Pendant plusieurs jours, la fête se prolongea, au camp, en banquets et réceptions de corps à corps et de régiment à régiment. C'est-à-dire, pendant plusieurs jours après le 15 août, les officiers des régiments d'infanterie fêtèrent leurs camarades de la cavalerie, de l'artillerie, du génie, etc., et réciproquement.

De leur côté, les simples *troubades*, sans pouvoir procéder avec la même méthode, ni mettre autant de faste à leurs manifestations, fraternisaient de bon cœur, faisaient bombance et surtout se livraient à de glorieuses et pantagruéliques libations. L'habit civil, sévère mais libéral, se mêlait toujours, dans la plus édifiante union, aux uniformes variés entourant les tables inamovibles où le vin circulait à flots.

Joblin avait fini par retrouver son régiment et, mieux que cela, par acquérir la preuve que sa sagacité l'avait bien servi cette fois encore, en lui suggérant l'idée baroque en apparence que sa feuille de route, en lui indiquant, pour terme de son voyage, Caen, voulait dire *celui* de Saint-Maur. Il n'avait jamais été question, en effet, d'envoyer dans le chef-lieu du Calvados le moindre bouton de guêtre appartenant au régiment de Joblin. Dès lors, celui-ci s'empressa de faire régulariser sa position, en manifestant la joie la plus expansive, et se mit ensuite, toute affaire cessante, à recruter des *camaros*, des *frangins* dont deux spécimens choisis étaient

présentement à ses côtés, assis à l'abri d'une tente encombrée de buveurs et sablant le *p'tit bleu* comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose de toute leur vie.

Pendant quelque temps, la loquacité de notre ami Joblin s'en donna à cœur joie, ne tarissant pas sur le nez qu'il avait eu d'arriver juste à l'heure précise du défilé triomphal, « comme Mars en carême, » et de venir au camp de Saint-Maur, au hasard imminent de se compromettre et de passer pour « tirer une



bordée, » méfait dont il était certainement incapable.

Soudain, le brave garçon s'interrompt; son honnête figure prit une expression de perplexité chagrine à laquelle elle n'était pas accoutumée.

— Mais alors, dit-il en portant par un mouvement machinal sa main à la poche de sa veste, qu'est-ce que j'vas faire d'la lettre au lieutenant, si j'vas pas à Caen?

— Comment ça?

— Quel lieutenant?

— Eh ben, mon officier donc! qui m'a donné là-bas une lettre pour ses auteurs qui sont du pays...

— De Caen?

— Eh! oui, de Caen.

— Bête! Tu la mettras à la poste, suggéra quelqu'un,

— Faudra bien, dit le soldat en hochant la tête d'un air mécontent. Mais ça n'sera pas en personne na-

turelle, alors! Ma foi! tant pire, j'y peux rien.

— Ah! ça, d quel officier parles-tu? s'enquit un camarade de peloton. Ce n'est pas de chez nous, hein?

— Non. C'est un officier de ..., le lieutenant Desvarenes.

— Ohé! camarade, s'écria tout à coup un fantassin assis à l'autre bout de la table, faisant partie d'un autre écot, en se levant précipitamment. Qu'est-ce que vous dites donc là? C'que j'ai la berlue?

— Pourquoi ça, camarade? V's-en avez pas l'air pourtant, répondit poliment Joblin.

— Vous avez parlé du lieutenant Desvarenes, du ...?

— Vraiment oui, j'en ai parlé.

— Est-ce qu'il est vivant?

— Comment, s'il est vivant? En y'là une bonne blague!... A moins que vous l'avez donné à tuer à quelqu'un, ou qu'il ait cassé sa pipe depuis cinq ou six jours...

— Nom d'un tonnerre! s'écria l'autre, en cassant la sienne (mais au propre et non au figuré), dans sa hâte à s'extraire du banc où les consommateurs étaient pressés comme harengs en caque. Mais, dis donc, tu ne sais pas que tu vas faire joliment des heureux, toi, avec c'te nouvelle-là?

— C'te nouvelle!... On le croyait donc mort?

— Pardi! sûrement qu'on le croyait mort, répondit le soldat qui, s'étant rapproché de Joblin, lui posait amicalement la main sur l'épaule en lui parlant. Tout le monde le croit descendu de grand'garde il y a beau temps! On n'a pas entendu parler de lui déd'puis la dernière bataille.

— Pas possible!

— Et son père qui est à Paris, l'pauvre vieux! il vient ici quasiment tous les jours, comme s'il es-

pérait y rencontrer son garçon un beau matin, par hasard.

— Bah! Il y est venu aujourd'hui ?

— Mais oui. Je l'ai aperçu rôdant par ici, il y a une heure, une heure et demie, avec un jeune péquin et des officiers de chez nous.

— Ouais! mais il y est peut-être encore, s'exclama Joblin en se levant à son tour.

— P't-être ben. Si tu veux venir au campement du 1^{er} cuirassiers — c'est pas loin, — nous y trouverons en tous cas nos officiers, et tu peux compter qu'on te r'cevra avec tous les honneurs... Mais, dis donc, se reprit le soldat hésitant, pas de blague, hein!...

— Eh ben, quoi? Qu'est-ce qui te prend? En a-t-y une bobine, c'még-là!... Ha! ha! ah!

— Faut pas monter le coup aux camarades, tu sais... v'là tout ce que je voulais dire.

— Eh! nom d'un p'tit bonhomme! Pis que j'ai une lettre du lieutenant en personne! Tiens, j'vas te la faire voir, Nigaudinos!

— Suffit, dit l'autre enfin convaincu. Allons, filons... Attendez-moi une minute, vous autres.

Les deux troupiers quittent alors la tente et se dirigent vers le campement des cuirassiers, qui se trouve à deux cents pas. Il y a brillante réception des officiers du régiment d'Edouard Desvarences dans le salon commun de ceux du 1^{er} cuirassiers, et l'on entend d'assez loin les rires et les éclats de voix joyeux s'élevant concurremment avec le bruit des verres et des assiettes. Le nouveau camarade de Joblin arrête au passage un troupier monumental, vêtu d'une chemise en grosse toile de coton écrue, illustrée à l'endroit du cœur d'un numéro de quatre chiffres, hauts de deux centimètres, imprimés à l'encre grasse et d'un pantalon de treillis descendant avec grâce sur d'énormes bottes éperonnées, ayant une serviette coupée dans une vieille tente-abri attachée à sa ceinture et pendant sur ses genoux et une autre, une vraie

serviette, à larges liteaux rouges, étendue avec précaution sur son avant-bras gauche. Ce garçon de salle improvisé portait avec une dignité un peu cavalière, et même cuirassière, un plat fumant qui répandait alentour un nuage odorant dont il marchait enveloppé comme d'un nimbe mythologique.

— Hé! camarade, cria le fantassin dont le nom nous est inconnu, en portant respectueusement la main à sa casquette pour saluer soit l'homme soit le plat. Y a-t-il moyen de dire deux mots au lieutenant Grandclaude, ou au capitaine Godefroy..., ou au lieutenant d'Hérilly d'chez nous, hein?

Pas moyen, camarade, répondit l'autre sans perdre un atome de sa gravité ni une seconde de son temps. Vous voyez: c'est l'heure et le moment...

— Si vous leur-z-y disiez que c'est pour affaire urgente, intervint Joblin. Essayez-en, pour voir. Qui que ça vous fait?

— Oh! ma foi, ça me regarde pas, riposta courageusement le cuirassier. T'as pas l'air d'avoir froid aux yeux, toi, mon p'tit: amène ton museau à la porte du *gourbi* et sonne à l'ordre, si le cœur t'en dit. Moi, vois-tu, y m'envoyeraient à l'*ourse*... Ah! scusez... v'là les fourchettes qui battent la générale.

Voulant mettre à profit sans plus tarder, le conseil désintéressé du gâte-sauce en bottes de cheval, nos deux fantassins vinrent se frotter le dos avec une gaucherie amusante à la porte du lieu hospitalier où la cavalerie fraternisait avec l'infanterie dans la personne des officiers appartenant aux deux armes. Cette manœuvre singulière ne tarda pas à produire l'effet attendu.

— Qu'y a-t-il? Que veulent ces deux hommes? Cria de l'intérieur une grosse voix impérieuse à demi irritée.

— Pardon, excuse, mon cap'taine, balbutia le compagnon de Joblin en tournant son képy dans ses mains et souriant de l'air le plus bête qu'il put prendre pour cacher son em-

barras. V'là un camarade qui dit comme ça qu'il arrive d'Italie, et... et qu'il apporte des nouvelles d'un de nos officiers laissé là-bas, mon cap'taine.

— Comment?

— Quoi?

— Qu'est-ce?

— De quel officier?

— Lieutenant Desvarences, beugla Joblin.

A ce nom, une bonne demi-douzaine d'officiers d'infanterie se levèrent comme un seul homme, poussant tous à la fois la même exclamation:

— Desvarences!!!

— Oui, mes officiers, riposta Joblin avec une extrême volubilité. Le lieutenant Desvarences est à Crémone, hôpital Sant'Omobono .. rue Sant'Ombono, près l'église Sant'Omobono.

— Te tairas-tu, animal?

— Il a dit comme ça que j'vous souhaite le bonjour à tous, continua Joblin sans s'inquiéter de l'interruption plus que de la vérité — car Edouard, ignorant naturellement que Joblin dût rencontrer ses camarades, ne l'avait à aucun degré chargé de ses civilités pour eux.

— Enfin!... soupira le lieutenant Grandclaude en se levant précipitamment. Vous voudrez bien m'excuser, n'est-ce pas, messieurs? Mais il faut que j'aide ce garçon à changer en joie le désespoir d'une famille qui pleure depuis des semaines un fils chéri aujourd'hui retrouvé.

Tout le monde approuva la résolution du jeune officier et vingt mains se tendirent pour presser la sienne en témoignage de sympathie.

Grandclaude avait quitté sa place et se disposait à emmener les deux hommes, ou tout au moins le porteur de bonnes nouvelles. Mais un immense capitaine de cuirassiers, placé précisément auprès de la porte, s'interposa.

— Un instant, lieutenant, dit-il. Je suppose que ces pèlerins-là, boiront bien un coup, hein?

— Tout de même, mon capitaine,

répondirent-ils d'une commune voix, en se donnant l'air de faire une grande concession à l'opinion de leur supérieur.

Mais Joblin, ayant probablement réfléchi que ce n'était pas le moment de faire « la p'tite bouche, » se reprit avant qu'il ne fût trop tard :

— Et même deusse, mon capitaine, dit-il, avec une franchise qui lui fait honneur.

— Maintenant en route ! ordonna le lieutenant Grandclaude, dès que l'opération fut terminée, et elle n'exigea pas beaucoup de temps, bien que le « coup » fût copieux. M. Desvarenes était au camp il y a une heure, dit l'officier. Peut-être l'y trouverons-nous encore.

On se rendit à la tente du capitaine Lacombe, à qui sa santé toujours chancelante n'avait pas permis de se joindre à ses camarades, et qui avait tenu compagnie à M. Desvarenes jusqu'au départ de celui-ci ; car il était parti : Lacombe, fou de joie en apprenant la nouvelle qu'apportait Joblin, était forcé d'en convenir. Il y avait même quelque chose de plus grave, c'est que le malheureux père était venu au camp pour faire ses adieux, car il quittait Paris par l'express du soir.

— C'est vrai, dit Grandclaude. Je l'avais, ma foi, oublié !... Mon ami, ajouta-t-il, s'adressant à Joblin, il n'y a pas à balancer, si vous êtes un brave garçon, comme vous en avez l'air...

— Et que j' m'en flatte, mon lieutenant, sans vous commander.

— Eh ! bien, vous allez partir tout de suite pour Paris. Tenez : voici de l'argent ; voici l'adresse de M. Desvarenes... Allez ! ne perdez pas une minute !

— Mais, mon lieutenant, si j'n'étais pas rentré pour l'appel ?

— Allez toujours : Je m'en charge.

— Chouette, alors ! J' peux jouer la *Fille de l'air* sans inquiétude ?

— Sans la moindre inquiétude.

Joblin ne se le fit pas répéter et, sans repasser son rôle, se mit inconscient à jour la *Fille de l'air* à sa

façon, tandis que le lieutenant Grandclaude, très exalté, retournait au gourbi des officiers du premier cuirassiers, emmenant avec lui le capitaine Lacombe soudainement guéri — ou peu s'en fallait.

(A suivre) HECTOR GAMILLY.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins.

Une note du docteur Hamy, relative à des découvertes archéologiques faites aux environs de Figuig par M. Boucher, capitaine d'état-major, a été communiquée, récemment, par M. Henri Martin à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Boucher a relevé, sur des rochers, des figures d'animaux (éléphants, girafes, rhinocéros, antilopes, etc.), aujourd'hui disparus de cette contrée, des représentations d'hommes dont le vêtement diffère de celui des habitants actuels, des linéaments dans lesquels on a pu reconnaître déjà trente caractères d'une écriture spéciale ; il y a aussi des caractères qui semblent bien appartenir aux alphabets libyques et touaregs. Enfin, on voit des dessins très primitifs représentant des hommes en diverses attitudes, des chevaux montés, des chameaux chargés, des lions, des serpents, des tortues, la croix gammée ou *svastica*. Tout cela est évidemment antérieur à l'introduction de l'islamisme dans l'Afrique. Au milieu de ces gravures, on remarque parfois des sentences arabes.

Dès 1847, lors de l'expédition de Cavaignac du côté de Figuig, ces inscriptions avaient été signalées ; le rabbin Mardochee en avait précédemment relevé d'analogues dans le Maroc. Nous sommes, suivant M. Hamy, en présence de quelque chose de très composite. Il y a lieu d'y distinguer quatre séries de dessins, différents d'âge et d'origine. La première est celle qui représente cette faune antique, disparue du Sahara après un changement clima-

térique ; la seconde comprend les inscriptions avec une écriture spéciale, que M. Hamy propose d'appeler inscriptions rupestres ; la troisième et la quatrième renferment les inscriptions relativement modernes, appartenant soit aux Touaregs, soit aux Arabes.

*
**

Un concours ouvert, en 1870, entre les sculpteurs français pour l'exécution d'un buste destiné à symboliser la République n'a pas donné de résultats et, aujourd'hui, il n'existe pas de type officiel de ce buste.

Le préfet de la Seine se propose de faire la commande de cinq nouveaux bustes aux artistes les plus éminents de notre temps, entre lesquels serait fait un choix définitif. Si le Conseil municipal accepte cette proposition, il lui soumettra une liste de statuaires avec l'indication des allocations proposées.

*
**

On annonce la prochaine publication des *Impressions de voyage* de l'empereur du Brésil. Le livre a été rédigé en langue française par l'empereur Don Pedro.

*
**

Voici la liste des prix Montyon, décernés aux écrivains par l'Académie française :

1° Cinq prix de 2,500 francs ont été accordés : à M. Ollé-Laprune, maître de conférence à l'École normale supérieure, pour son ouvrage sur la *Certitude morale* ; à M. Albert Duruy, pour son livre sur l'*Instruction publique en France avant la Révolution* ; à notre confrère M. Raoul Frary, auteur du *Péril national* ; à M. Frédéric Masson, pour son étude sur *Madame de Grignan* ; enfin, à M. Anatole France, pour le *Crime de M. Bonnard, de l'Institut*.

2° Deux prix de 2,000 francs ont été donnés, l'un à M. Victor Guérin, pour son ouvrage sur la *Terre-Sainte* ; l'autre à M. Lafontaine, l'ancien pensionnaire de la Comédie-Française, auteur des *Petites Misères*.

3° Un prix de 1,500 francs a été

décerné à M. Dorchain, pour son volume de vers, intitulé la *Jeunesse pensive*.

Le prix Vitet, de 6,000 francs, a été accordé à M. Gustave Nadaud, le chansonnier, qui a publié, dernièrement, ses œuvres illustrées; le prix Latour-Landry, de 1,200 fr., à M. Léon Cladel; le prix Lambert, de 1,600 francs, à M. Pouvillon.

Il est fait hommage à l'Académie, par M. le comte de Falloux, d'un ouvrage en deux volumes qui vient de paraître sous son nom et sous ce titre : *Discours et Mélanges politiques*. Le comte de Falloux, qui est présent, reçoit, par l'organe du secrétaire perpétuel, les remerciements de ses confrères, qui sont en grand nombre.

M. Bailly, de l'Institut, président de la commission administrative des artistes réunis, prévient l'Académie française que ses membres seront reçus à l'Exposition des Beaux-Arts du Palais de l'Industrie, sur la présentation de leur médaille.

*
**

Le fauteuil qu'occupait M. de Champagny, qui vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, était le 28^e; voici le nom des titulaires qui l'ont successivement occupé : Louis Giry, Cl. Boyer, Cl. Genest, abbé Dubos, du Resnel, Saurin, Condorcet, Legouvé, Al. Duval, Ballanche, Vatout, de Saint-Priest, Berryer, de Champagny.

*
**

La célèbre cathédrale byzantine de Saint-Front, à Périgueux, unique en son genre en France, vient d'être achevée, après trente années de travaux de restauration.

Cette cathédrale date du onzième siècle. L'église votive du Sacré-Cœur de Paris sera édifiée sur le modèle de celle de Saint-Front. L'architecte s'est, en effet, inspiré de la basilique périgourdine.

*
**

Un nouvel exemple de la puissance d'imagination que possèdent les archéologues et qu'ils mettent au service de leurs interprétations des monuments de l'antiquité :

M. Ch. Robert vient de donner à ses collègues de l'Académie des Inscriptions l'explication d'un médaillon contorniate mal compris jusqu'à ce jour. La scène qu'il représente et dans laquelle les uns avaient vu un orgue mis en mouvement, d'autres une cloche mise en branle, appartient aux jeux du cirque. C'est le tirage des boules qui précédait la course de chars. La couleur de la quatrième boule sortie d'un vase à long col qu'on agitait d'une certaine manière indique la faction qui avait la corde au départ.

*
**

Il y a aujourd'hui dans Paris vingt et une bibliothèques municipales. La vingt et unième a été inauguré ces jours-ci dans le 11^e arrondissement, à l'école des garçons, 125, rue Saint-Maur, pour suppléer à l'insuffisance de celle qui est établie dans la mairie et qui, quoique de fondation récente, est tellement fréquentée qu'elle ne suffit plus aux lecteurs qui s'y présentent.

*
**

On vient de poser, à la hauteur du premier étage de l'hôtel Carnavalet, à l'angle des rues de Sévigné et des Francs-Bourgeois, une plaque commémorative du séjour dans cet hôtel de Mme de Sévigné. Elle est ainsi conçue :

« Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, habita cet hôtel de 1646 à 1674. »

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Un écrivain espagnol, qui a publié des visions de l'enfer, raconte qu'un jeune diable civil et obligeant lui montra toutes les pièces du séjour infernal, et, entre autres, l'appartement des rois défunts. L'Espagnol fut charmé de ce grand spectacle et, après avoir regardé quelque temps, il dit à son conducteur qu'il serait bien aise de voir les autres rois.

— Les autres? fit le diabolin. Tu vois ici tous les rois qui ont régné sur la terre depuis la création du monde jusqu'aujourd'hui... A quoi diable penses-tu? (B. Franklin.)

Le mendiant cultive la charité comme le laboureur cultive son champ (Alphonse Karr).

Je considère que facilité trop éternuée et dissolue de pardonner ès malfaisans, leur est occasion de plus légèrement malfaire, par ceste pernicieuse confiance de grâce. (Rabelais.)

Nous recommandons tout particulièrement la maison Paul Thurwanger et Cie, 5, rue Fydeau. Nos lecteurs trouveront chez elle tous les renseignements de Banque et de Bourse desquels ils auront besoin.

Notre confrère Paul Thurwanger est connu sur notre place financière comme un des plus honnêtes boullisseurs. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui voyons prendre les colonnes de la *Science* et de la *Médecine*, pour édifier le public sur les tripotages qui désolent notre marché. — Nous lui souhaitons de grand cœur réussite dans cette œuvre vraiment digne de tous nos éloges.

CORRESPONDANCE

M. Large, à Lyon. — La table de la première année de l'*Enseignement Populaire* n'est pas encore prête, à raison des modifications administratives qui se sont produites au moment de l'échéance même de cette année. Aussitôt le tirage effectué, nous aviserons nos abonnés et nos lecteurs.

Les salons de lecture de la *Bibliothèque des Sciences et des Lettres*, 6, rue de l'Echiquier sont ouverts au public.

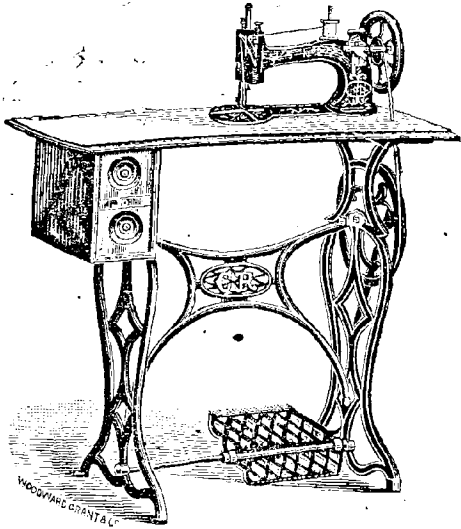
10,000 volumes et 2,000 journaux sont à la disposition des lecteurs.

Le Gérant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAYELLE
au repas contr.



MACHINES A COUDRE C. RAYMOND, WHEELER & WILSON

MACHINES POUR TOUTES LES INDUSTRIES
DEPUIS 35 FRANCS

Ces machines BRODENT et font les REPRISES !!

Malgré les prix exceptionnels que fait cette maison, nous avons obtenu pour nos lecteurs, une remise supplémentaire de 10 0/0 ; il suffira de présenter ou d'envoyer cette annonce, pour bénéficier de cette remise :

S'adresser à MM. PETIT & ARCENCAM, 104, Boul. Sébastopol, Paris
(Bien faire attention au numéro)

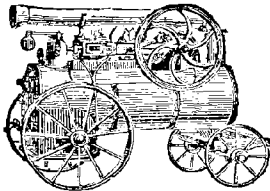
Cette Maison n'a pas de Succursale dans Paris

FACILITÉS DE PAYEMENT

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

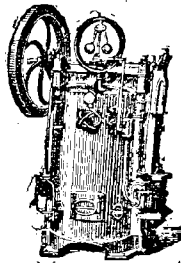
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

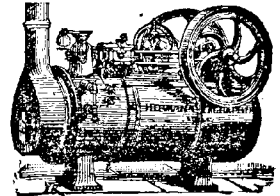
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs, Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, gergures et rougeurs.



Seul remède PHTHISIE à tous les degrés.
GUÉRISSENT RAPIDEMENT
Toux opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Engorgements pulmonaires.
Le facon: 3 fr. franco par la poste
105, rue de Rennes, PARIS
ET LES PHARMACIES

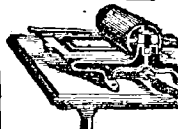
FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FAÇON

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

PRESSER



Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire.—Prix selon format.—8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses.—580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.
Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

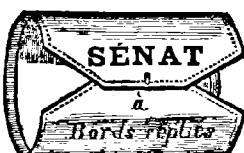
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER
très-solide
la douz. 1.75
6 - 9 fr.
12 - 16 fr.
Port 40 p'douz



RECOUVERTE
de Toile
la douz. 2 fr.
6 - 11 fr.
12 - 21 fr.
franco p' 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 1/2
Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

M^{re} GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^{de} des Capucines, Paris



Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS, 23 & 19, rue Drozier

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme
14, rue des Jéuneurs, Paris.—J.-V. Wilhem, imp.)

Impr. avec les encres de la maison Schaefer.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

1^{er} Juin 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 70 — Prix : 15 centimes

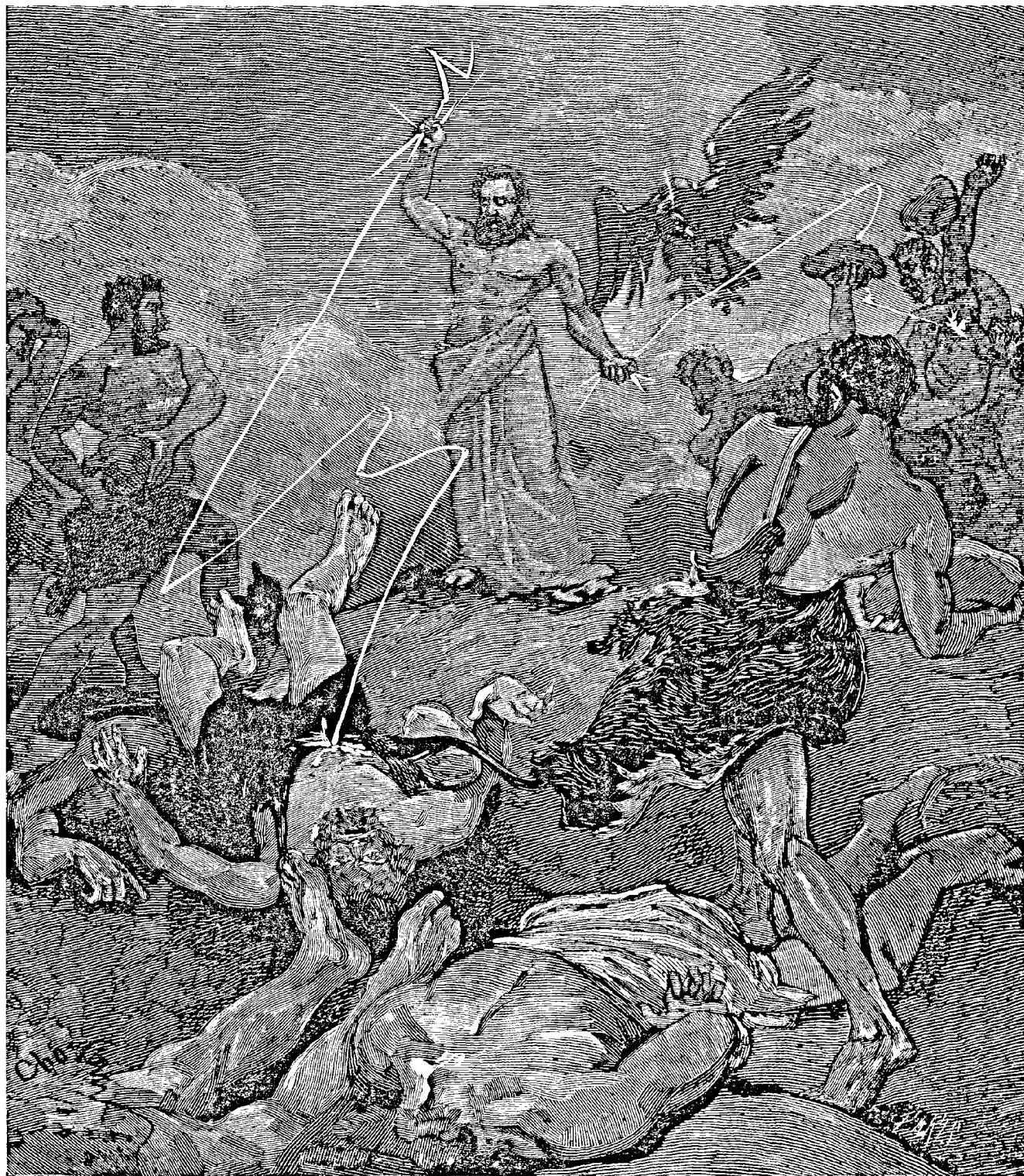
Rédacteur en chef : A BITARD

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Mythologie*: Quelques légendes grecques. — *Bibliographie musicale*: Chants nationaux et patriotiques. — *Cours de Comptabilité*. — Tenue des livres, Modèles (suite). — *Nos ancêtres*: L'émigration en Italie. (suite). — Questions d'enseignement. — *Les Enfants d'Édouard*. Le drame et le tableau.

— *Nord et Sud*: La joie des uns fait peur aux autres. — Nouvelles de la République des lettres. — ILLUSTRATIONS. — *Légendes grecques*: La guerre des géants contre Jupiter. — Portrait de Rubens — *Les Enfants d'Édouard*, d'après le tableau de Paul Delaroche.



LÉGENDES GRECQUES. — La guerre des Géant contre Jupiter

MYTHOLOGIE

QUELQUES LÉGENDES GRECQUES

La mythologie grecque est pleine de mythes gracieux dont pendant longtemps on n'a pas compris le sens, en les taxant de vaines fictions ou des simples machines poétiques. Ces légendes, pour les Grecs, peuple éminemment artiste, n'étaient, en images plus ou moins riantes, que les représentations des phénomènes de la nature, ou des hautes spéculations de la philosophie. Elles ont le mérite d'avoir nourri les peuples dans leur enfance, d'avoir inspiré tous les artistes, et les chefs-d'œuvre qui les ont consacrées ont été pour les Grecs, en même temps que la réalisation du beau, un enseignement à la fois poétique et moral.

La légende des Géants et de leur lutte contre Jupiter, se comprend tout de suite, si l'on examine le lieu où l'action s'est passée. Les Géants, nous dit la Fable, étaient fils de la Terre et habitaient la Sicile. Pour venger les Titans, leur proches parents, ils résolurent de détrôner Jupiter, en allant l'attaquer jusque sur son trône. Ils entassèrent le mont Ossa sur le mont Pelion, l'Olympe sur l'Ossa, et de là lancèrent contre les Dieux de grands quartiers de roche, dont les uns, tombant sur la terre, formèrent des montagnes, et les autres, tombant dans la mer, devenaient des îles; mais Jupiter, aidé d'Hercule, les foudroya, et les précipita sous des montagnes volcaniques, en Sicile ou en d'autres pays.

Comme on l'a déjà compris, cette légende n'est que la personnification des volcans, de la lutte des éléments terrestres contre les éléments aériens; car Jupiter, n'est autre chose que le ciel, l'air. Les anciens avaient bien compris cette partie de l'histoire des premiers âges, où la terre, masse incandescente et liquide, n'avait pas de li-

mite et était comme dans une lutte perpétuelle avec l'espace environnant. Ces îles, ces montagnes, que les Géants créent, sont les suites de ces bouleversements qui accompagnent chaque éruption. N'est-ce pas là l'explication de la formation des îles Lipari, qui bordent la côte d'Italie? Jupiter a précipité les Géants sous des montagnes. C'est là que sera désormais leur demeure. C'est là que leur colère impuissante semblait se déchaîner, avec les tourbillons de fumée et de feu qui couronnent le sommet de ces volcans.

Cette légende avait tenté beaucoup d'artistes, aussi les représentations qui nous en restent sont-elles nombreuses. La plus belle est, sans contredit, le grand bas-relief de l'autel de Pergame. On sait que c'est ce combat des Géants que Phidias avait représenté à l'intérieur du bouclier de sa Minerve. Le poète Claudien avait fait une *Gigantomachie*, dont il ne nous reste que des fragments.

La légende des Danaïdes s'explique aussi facilement que celle des Géants. Les Danaïdes, au nombre de cinquante, étaient filles de Danaüs, roi d'Argos. Leur oncle Egyptus, qui avait cinquante fils, voulut marier les cinquante filles de Danaüs à ses cinquante fils. Mais les Danaïdes, fuyant un hymen incestueux, s'enfuirent à Argos. Egyptus y envoya ses cinquante fils avec une armée pour les poursuivre. Danaüs consentit enfin au mariage, mais à la condition secrète que chacune de ses filles poignarderait son époux la première nuit de leurs noces. Une seule, Hypermnestre, épargna son jeune mari. Jupiter, pour punir les Danaïdes, les condamna à remplir éternellement dans le Tartare un tonneau sans fond.

Cette légende n'est pas d'origine égyptienne, comme on pourrait le croire, mais grecque. Elle personnifie le système hydrographique de l'Argolide. Les Danaïdes sont les nombreux torrents qui alimentent l'Inachos, fleuve d'Argolide, qui, se jetant dans la mer, constitue le ton-

neau sans fond. D'après Strabon, l'allégorie du supplice ordonné par Jupiter signifie qu'elles creusèrent des puits, découvrirent des sources, et inventèrent tout un système de canalisation pour arroser les plaines d'Argos. Comme on le voit, le fond de la légende est le même.

La légende de l'Amour et de Psyché est peut-être la plus gracieuse et la plus poétique que l'antiquité nous ait léguée. Que de chefs-d'œuvre lui sont dûs, à ne parler que des contes d'Apulée et de La Fontaine, des statues de Canova (*Psyché enfant*, etc.), des tableaux de Raphaël (*Histoire de Psyché*), de Gérard (*L'Amour et Psyché*), de Prud'hon (*Enlèvement de Psyché par les Zéphirs*)! Mais combien de personnes, en face de ces chefs-d'œuvre, comprennent le sens de la douce allégorie qu'ils renferment?

Psyché était une jeune fille d'une si rare beauté, que l'Amour, lui-même en fut épris, et voulut l'épouser. Ses parents, avant de la marier, consultèrent l'oracle; il leur fut répondu de la placer sur une montagne, où elle devait être dévorée par un monstre inconnu. L'Amour la fit enlever par les Zéphirs, qui l'emportèrent dans une demeure somptueuse. Là, elle entendait des voix harmonieuses, et était servie par des nymphes invisibles. L'Amour venait la visiter chaque nuit, et s'en allait avec l'aurore, en lui recommandant bien de ne pas chercher à le voir. Mais une nuit, Psyché se leva sans réveiller son amant qui dormait auprès d'elle. Elle alluma une lampe, et vit, au lieu d'un monstre, l'Amour! lorsqu'une goutte d'huile tombée de la lampe le réveilla. L'Amour prit son vol et s'enfuit, en reprochant à Psyché sa défiance. Celle-ci se repentit de sa curiosité, et redemanda l'Amour à sa mère Vénus. La déesse de la beauté, courroucée contre cette mortelle, qui avait osé enchaîner à ses charmes l'Amour lui-même, lui fit souffrir toutes sortes de maux. Enfin Psyché mourut. L'Amour se crut assez vengé de sa

surprise : avec la permission de Jupiter, il l'épousa, et elle fut mise au nombre des déesses.

Tel est ce mythe, dont la délicatesse convenait si bien à Anacréon ; l'auteur de l'*Amour mouillé*, et de l'*Amour piqué*.

Cette allégorie veut dire que l'Amour vit de secrets et de mystères ; mais elle signifie aussi que si l'Amour est vainqueur de tous les êtres vivants, que si personne ne résiste à ses flèches ou à sa lyre, lui-même s'efface devant l'âme, dont la beauté immatérielle resplendit d'un éclat supérieur à celui de tous les autres corps. Psyché, dont le nom veut dire âme et papillon, en est aussi le symbole. Le papillon qui sort de sa chrysalide, est l'image de l'âme sortant du tombeau.

Cette fable est la personnification d'une légende fort répandue chez les Grecs. L'âme passe sa vie sur la terre, dans le souvenir d'un bonheur idéal qu'elle a perdu, et qu'elle doit retrouver auprès de l'Amour. Mais elle ne peut retrouver le divin enfant qu'après une vie remplie de maux et d'épreuves. Psyché, épurée par la douleur, pourra alors prendre place parmi les immortels, délivrée de ce corps, dont la matière nuisait à son activité. N'est-ce pas là le sentiment du mariage chrétien : la réunion de deux âmes ?

C'est l'Amour lui-même qui inflige à sa bien aimée les souffrances qui doivent les réunir.

Aussi le voit-on, sur un grand nombre de camées et de bas-reliefs antiques, brûlant à la flamme de son flambeau les deux ailes d'un papillon. Le papillon c'est Psyché, et l'Amour se détourne, ne pouvant supporter le mal qu'il cause bien involontairement. Tantôt on voit l'âme sous la forme d'une jeune fille enchaînée, que les eaux du Styx ont endormie, ou que l'Amour réveille au moyen des accords de sa lyre. L'Amour se montre tour à tour, tourmentant ou consolant Psyché. Aussi est-il souvent associé aux Dieux funèbres, tandis que Psyché représente l'idée de résurrection.

Il est intéressant de rapprocher cette dernière partie du mythe, du passage suivant du VI^e livre de l'*Enéide*, où Virgile explique l'origine des âmes, et décrit leurs divers états après la mort :

« Les âmes subissent des châtiements et expient dans les tourments, leurs anciennes fautes. Les unes, *suspendues dans les airs*, sont le jouet des vents : d'autres, enfermées dans un vaste précipice, y lavent leurs taches criminelles : d'autres *s'épurent dans les flammes*. Enfin, lorsque le temps marqué pour l'épreuve a fait disparaître les souillures de leurs désordres, les âmes redeviennent des *substances éthérées, un feu immatériel et céleste*. »

J. Y.

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE

LES CHANTS NATIONAUX ET PATRIOTIQUES

Une sorte d'ouvrages généralement assez peu remarquables au point de vue de l'art, si nous en exceptons toutefois la *Marseillaise*, mais dont l'origine a soulevé de fréquentes disputes entre nations, ce sont les airs patriotiques ou nationaux, et parmi ceux-ci, la *Marseillaise* justement et le *God save the King* des Anglais.

On connaît l'histoire de la *Marseillaise*. A l'occasion de la déclaration de guerre à l'Autriche, Dietrich, maire de Strasbourg, donnait à dîner, le 24 avril 1792, aux volontaires qui se disposaient à partir ; un jeune capitaine du génie, poète et musicien remarquable, Rouget de Lisle, assistait à cette réunion et, après le repas, pour obéir aux instances de l'amphitryon et de plusieurs officiers ses convives, il se retirait dans sa chambre et passait la nuit à composer, paroles et musique, ce chant sublime appelé aujourd'hui la *Marseillaise*. Il l'avait appelé, lui, le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Deux mois plus tard, ce « chant de guerre » que toute

l'Alsace chantait avec enthousiasme, faisait son apparition à Marseille, dans un banquet patriotique. Il y produisit une telle impression, qu'on le fit immédiatement imprimer pour en donner un exemplaire à chacun des volontaires du bataillon marseillais partant pour Paris. Ce bataillon fit son entrée dans la capitale aux accents de ce hymne guerrier : De là le nom qu'on lui donna de *Chant* ou de *Marche des Marseillais*, puis de *Marseillaise*. — Telle est du moins la version première et, croyons-nous, la version vraie : mais il n'en manque pas d'autres.

Dans la préface de ses *Cinquante chants français*, Rouget de Lisle dit en propres termes : « Je fis la parole et l'air de ce chant à Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de guerre, fin avril 1792. » L'air pourtant lui a été contesté, et c'est d'un français que la contestation est d'abord venue.

Castil-Blaze, en effet, prétend, dans son *Molière musicien*, que l'air de la *Marseillaise* est celui d'un cantique allemand importé en France par Julien l'aîné, dit Navoigille, qui le fit entendre en 1782, aux concerts de Mme de Montesson.

Les Allemands, enchantés de l'occasion, découvrirent à leur tour que la musique du chant patriotique français avait été copiée sur celle du *Credo* d'une messe brève, composée en 1776, par un certain Holtzmann, maître de chapelle de l'Electeur palatin, dont le manuscrit se trouvait dans les archives de l'église de Mersebourg, ancienne résidence des évêques de Constance.

L'allégation de Castil-Blaze ne reposait sur aucune preuve ; quant à celle qui fait de la *Marseillaise* la copie d'un *Credo* allemand, les recherches qui en ont été la conséquence n'ont fait découvrir ni le prétendu manuscrit de l'église de Mersebourg, ni aucune trace du soi-disant maître de chapelle Holtzmann ; ce qui n'empêche pas qu'après la guerre de 1870-1871, de bons voisins ne se soient moqués des

Français entonnant un air allemand pour aller combattre les Allemands.

Pas plus loin que le commencement de 1878, lord Houghton écrivait encore dans un journal anglais qu'il pouvait affirmer, sur l'autorité du feu baron de Bunsen, que la *Marseillaise* était bien un air d'origine allemande, et un correspondant anonyme d'Oxford confirmait cette opinion du noble lord, en ajoutant que l'auteur de cette musique était le secrétaire même du dit baron de Bunsen.

On comprend qu'il ne faille pas attacher une grande importance à toutes ces affirmations vagues, donnant du reste autant d'auteurs différents à une œuvre qui n'en a évidemment qu'un : Rouget de Lisle.

En ce qui concerne la première de ces contestations, celle qui a donné lieu aux autres, dont les auteurs pensaient trouver là, une autorité d'autant plus considérable qu'elle émanait d'un français d'humeur assez légère, il est vrai ; elle a été réduite à néant d'une façon bien inattendue. Fétis, qui était Belge, devint possesseur en 1863, d'un exemplaire de la *Marche des Marseillais* « musique de Navoigille, » datée de 1793. Mais lorsqu'on lui eut apporté un exemplaire original du *Chant de guerre de l'armée du Rhin, dédié au maréchal Luckner, à Strasbourg*, lequel maréchal était destitué de son commandement le 10 août 1792, il fut le premier à reconnaître qu'il avait été trompé, — et par conséquent Castil-Blaze dont l'autorité est encore invoquée aujourd'hui par lord Houghton, avec lui, ou plutôt avant lui. — A qui donc attribuer la supercherie de Navoigille ?

Il ne reste, en définitive, rien de toutes ces disputes futiles ; ce qui n'empêchera pas qu'elles ne renaisent.

Le *God save the king*, par contre, passe pour avoir été composé par J. B. Lulli, pour les demoiselles de Saint Cyr. Lord Houghton partage cette opinion, à la grande indignation

de ses compatriotes, et déclare nettement que cet hymne fut indignement volé (*unscrupulously stolen*) par le Docteur John Bull.

Cette version, comme on pense, n'est pas moins énergiquement combattue, de l'autre côté de la Manche que de celui-ci la version qui attribue à un Allemand l'air de la *Marseillaise* ; mais l'origine du *God save the king* n'en est pas plus claire. Ce qui paraît probable, c'est que, à une époque peu éloignée, l'air universellement connu aujourd'hui sous ce titre servait d'air national à la fois aux Anglais et à plusieurs Etats allemands, dont la Prusse et le Hanovre, et à la Russie sous le règne d'Alexandre I^{er} et les premières années de Nicolas : ce fut, en effet, aux accents de cet air et de la mélodie populaire connue depuis sous le nom de *Marche d'Alexandre*, que l'armée russe opéra son entrée à Paris en 1814 et 1815. Les Allemands et les Russes finirent par adopter un air national distinct et celui-là est resté aux Anglais qui en sont très fiers.

Maintenant à quel compositeur doit-on cette mélodie fort peu remarquable d'ailleurs ? D'après les Allemands, ce serait à Hændel, qui l'aurait introduite en Angleterre peu après son arrivée dans ce pays au commencement du dernier siècle. Beaucoup d'Anglais sont aussi de cet avis. Enfin nombre de Français, et aussi quelques Anglais, complètent ce renseignement en ajoutant que Hændel, passant par Paris, l'avait entendue exécuter et, comme elle lui avait plu, s'en était emparé sans autre forme de procès, s'occupant peu de savoir si Lulli en était le véritable auteur.

Bornons-nous à ajouter que, pour la grande majorité des Anglais, le *God save the king* fut composé, il y a environ deux cent cinquante ans, par le docteur John Bull, qui n'y entendait pas malice ; que Henry Carey romania et développa cet air, et que le docteur Arne, l'auteur du *Rule Britania*, y donna la dernière main en l'harmonisant.

On voit par ces deux exemples, auxquels nous bornerons nos recherches, quelle besogne ce serait que de vouloir révéler avec quelque certitude l'origine des airs patriotiques et nationaux que la tradition, une tradition souvent assez courte, comme on voit, nous a conservés et que l'habitude nous a rendus sacrés.

Le *God save the king* n'est pas, à proprement parler, l'hymne national anglais, mais un hymne en l'honneur du souverain : le chant national et patriotique par excellence, c'est le *Rule Britannia*, dont les paroles sont de J. Thomson, l'auteur des *Saisons* et la musique du Dr Arne, comme nous venons de le dire. De même, la *Marseillaise* est plus un « chant de guerre, » comme l'avait baptisée son auteur, qu'un véritable chant national ; mais son rythme entraînant en fera toujours l'air-préféré de la France, surtout de la France républicaine qu'elle caractérise en quelque sorte, malgré les persécutions que les gouvernements hostiles à la liberté n'ont jamais manqué d'exercer contre elle dès qu'ils furent au pouvoir, et peut-être même à cause de ces persécutions. Comme chant guerrier, sa puissance est telle, que l'empire permit en 1870 de laisser reposer le *Partant pour la Syrie* dont l'influence avait toujours été d'une grande modestie, pour reprendre le chant révolutionnaire. Mais, si la *Marseillaise* accomplit des miracles en 1792, en 1870 et 1871, elle s'est trop souvent transformée en hymne de sacrifice.

Parmi les autres chants patriotiques français, nous devons au moins mentionner le *Chant du Départ*, dont les paroles sont de Marie-Joseph Chénier et la musique de Méhul, et le *Chant des Girondins*, paroles d'Alexandre Dumas, musique de Varney, chef d'orchestre du Théâtre-Historique où fut joué le *Chevalier de Maison-Rouge*, le drame dans lequel se trouve ce chant, qui devint comme la *Marseillaise* de la révolution de Février.

A propos du *Chant des Girondins*, qui est une sorte de marchefunèbre, il est curieux de remarquer que l'inspiration en est évidemment due à Rouget de Lisle.

Dans les *Cinquante chants français*

dont nous avons cité les deux lignes de préface qui nous paraissent utiles, figure en effet un chant de *Roland à Roncevaux* dont voici le refrain :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie...

Mais la musique est naturellement de Rouget de Lisle, et c'est celle de Varney qui est devenue populaire. BÜCHERWURM

COURS DE COMPTABILITÉ

TENUE DES LIVRES
MODÈLES (Suite).

BROUILLARD

Report...		468.332 50
2 Mars 1882		
Achats:		
Facture Michielsens.....	2.000 »	
— J. Le Clerq.....	1.500 »	3.500 »
6		
Ventes:		
M/ facture Ch. Pailhoux...	1.337 50	
— L. Delorme.....	584 »	1.921 50
7		
Achat de timbres-postes.....	25 »	
Facture Bouchez: fournitures de bureau.....	47 50	72 50
10		
Remis à l'encais/ à la Société mob ^{co} de Crédit:		
Traite n° 6 sur Bordeaux au 15 mars.....		421 50
12		
Facture Jallon.....	136 40	
— Kolf.....	860 »	996 40
15		
Legrand M/ fact/ de ce jour	4.750 45	
Jesset — —	3.225 25	
Delcourt — —	6.722 75	
Saivre — —	5.643 50	
Bonnin — —	1.100 »	
Pailhoux — —	480 »	21.921 95
25		
Tiré sur ces derniers:		
Traite N° 8, s/ Legrand. m/ traite 31 mai prochain.....	4.750 45	
— 10 Delcourt — 15 mai	6.722 75	
— 11 Saivre — 31 —	5.643 50	
— 7 Delorme — 31 —	584 »	
— 12 Pailhoux — 15 avril	1.337 50	
— 9 Jesset — 15 —	3.225 25	22.263 45
25		
L. Delorme.		
S/ versement, espèces, en comp ^{co}	2.520 »	
Bonnin:		
S/ chèque à vue sur Paris....	596 »	
Vente au comptant.....	247 »	
Société mobilière de Crédit		
Encaiss/ de m/ chèque n° 4...	3.000 »	6.363 »
26 Mars 1882		
L. Delorme: Escompte.....	120 »	
Bonnin:		
Bonification.....	20 »	
Marchandises rendues.....	85 »	226 »
26		
Payé M/ B/ O/ J. Le Clerq...	1.390 »	
Achat de march. au comptant	246 »	
Payé le mémoire du menuisier	720 »	2.356 »
A reporter.....		528.374 80

BROUILLARD

Report...		528.374 80
27 Mars 1882		
Remis à Jallon M/ B/ à S/ O/ au 15 avril.....		136 40
28		
Tiré:		
Sur Bonnin de Bordeaux:		
M/ traite n° 13 au 30 avril....	1.078 »	
Sur Pailhoux du Havre:		
M/ Traite n° 14 au 30 avril..	480 »	1.558 »
29		
Remis en compte à L. Kolf.		
M/ n° 7 sur Paris au 15 avril..		584 »
31		
Remis aux suivants.		
A Michielsens:		
En compte, espèces.....	1.000 »	
à Kolf.:		
Espèce pour solde.....	276 »	
Payé:		
M/ B/ O/ Jallon.....	390 »	
» » » Gaston Paupy.....	761 »	
Appoint. de m/ personnel...	150 »	
Versé aux contributions.....	200 »	
Mon prélèvement.....	300 »	3.080 »
31		
Ma remise à l'Escompte à la Société mobilière de Crédit.		
N° 1 Besançon 15 avril	2.000 »	
» 9 Orléans 15 »	3.225 25	
» 13 Bordeaux 30 »	1.078 »	
» 14 Le Havre 30 »	480 »	
» 10 Nantes 15 mai	6.722 75	
» 11 Toulouse 31 »	5.643 50	
» 8 Paris 31 »	4.750 45	
» 12 » 31 »	1.337 50	35.237 45
31		
Agios sur le bord. remis à l'esc. à la soc. mobil. de Crédit.		151 80
31		
Intérêts sur mon compte courant pendant 3 mois à la soc. mobilière de Crédit....		216 95
31		
Intérêt à 5 0/0 sur fr. 91,250 montant de mon capital....		1.140 60
31		
Int. de 3 mois à 5 0/0 s. f. 140,000 dûs à Monsieur. Lebel.....		1.750 »
31		
Marchand. restant en mag. à l'inventaire suivant Etat...	107.355 40	
Vent. pend. le cours des opér...	37.495 45	
	144.850 85	
Achats représentant le débit..	132.823 40	
Bénéfice brut.....	12.027 45	12.027 45
		584.257 45

FÉLIX TARPET.

(A suivre.)

NOS ANCÊTRES

VIII

L'ÉMIGRATION EN ITALIE

(Suite)

La domination des futurs maîtres du monde commençait, à la suite de quelques guerres heureuses, à s'étendre sur les autres peuples latins de la péninsule, leurs voisins au midi de l'Apennin central.

Pour tout secours, le Sénat, avait envoyé en ambassade, près des Gaulois Senons, trois patriciens de la ville, frères tous trois, appartenant à une famille illustre entre toutes, celle des Fabius qui auparavant, dans une guerre, avait fourni à elle seule trois cent six des siens à l'armée.

Les sénateurs n'avaient donné d'autre mission aux Fabius que d'inviter les Gaulois, sous peine de s'attirer l'inimitié du peuple romain, à ne pas attaquer les Clusiens dont ils n'avaient reçu aucune injure et que protégeaient l'amitié et l'alliance de Rome. Cette mission avait été confiée à des hommes d'un orgueil intraitable, et quand les Fabius étaient arrivés devant Clusium, trouvant la ville déjà assiégée, ils s'étaient acquittés avec une hauteur insolente de leur message pour les chefs gaulois. Ceux-ci, surpris de ce langage, avaient répondu que, par égard pour les Romains qu'ils ne connaissaient pas, mais qui devaient être des vaillants puisque les Clusiens en péril invoquaient leur protection, ils cesseraient les hostilités si les Clusiens, qui leur faisaient le tort de posséder plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver, leur cédaient partie de ces terres, à eux qui en manquaient dans leur pays. Cette réponse n'avait fait qu'irriter les Fabius, et avec plus d'insolence encore, l'un d'eux avait demandé ce que venaient faire en Etrurie ces Gaulois, et quels étaient leurs droits sur les terres des autres? C'est alors qu'irrités, les chefs gaulois firent cette réplique

restée célèbre: « Nos droits sont dans nos armes et tout appartient aux plus forts ou aux plus braves. » La conférence avait été rompue et les Fabius, au lieu de retourner à Rome rendre compte de leur mission, avaient eu le tort d'entrer dans Clusium et d'encourager les assiégés à faire, sous leur direction, une sortie.

Les Clusiens avaient fait cette sortie, et il y avait eu un grand combat. Près des murailles, pendant ce combat, ayant poussé son cheval contre un Gaulois remarquable par sa taille, que son courage avait poussé à se jeter avec furie sur les enseignes Etrusques, et ayant tué ce Gaulois, pendant qu'il le dépouillait de ses armes, l'un des Fabius avait été reconnu des chefs Senons avec lesquels il venait de conférer; et aussitôt le bruit s'était répandu parmi les Gaulois que les ambassadeurs romains avaient pris le commandement des Clusiens. Le Brenn, ou chef de l'armée, avait aussitôt fait cesser le combat pour en délibérer; et en conseil, on avait décidé d'envoyer à Rome une députation demander que les ambassadeurs coupables d'avoir violé le droit des gens fussent punis ou livrés. Mais à Rome, le crédit des Fabius était immense, ils purent facilement faire rejeter la demande des députés Senons, et même se faire nommer à des commandements dans l'armée pour, au besoin, marcher contre les Gaulois.

C'est alors que, pour venger leur injure, les Senons marchèrent sur Rome. Les Romains, au nombre de 40,000, sous la conduite des Fabius, se portèrent à leur rencontre.

Le 16 juillet 390, les deux armées en vinrent aux mains, près de l'Alia, un peu au dessus de l'endroit où cette petite rivière qui, descendant des monts Crustumins dans la Sabine, se jette dans le Tibre. Les Gaulois attaquèrent avec leur furie habituelle, en poussant des cris sauvages; pris de panique à la vue de ces guerriers d'un aspect si étrange, à demi nus, aux armes et à la coiffure si extraordinaires, malgré la supé-

riorité de leur nombre et de leur armement, les Romains prirent la fuite presque sans combattre. Leur frayeur fut telle, que la plupart d'entr'eux, au lieu de prendre la route qui menait à Rome et qui était libre, dans leur épouvante, se dirigèrent en désordre vers Véies, ville rivale dont le Tibre les séparait. Beaucoup périrent au passage de ce fleuve. Les autres, ceux qui regagnèrent Rome, croyant tout perdu, sans même fermer les portes de la ville, allèrent se réfugier dans la citadelle.

Les Gaulois, de leur côté, furent si stupéfiés d'une victoire aussi facile que, redoutant quelque piège, ils ne poursuivirent pas les fuyards. Ils passèrent le reste de la journée à dépouiller les morts, à leur couper la tête et à piller le camp des ennemis. Le soir seulement, ne se voyant menacés d'aucun côté, ils se remirent en marche et arrivèrent devant Rome peu avant le coucher du soleil. Les portes étaient ouvertes, aucun défenseur ne se voyait sur les murailles; malgré cela, il n'osèrent entrer, de peur d'une surprise, et campèrent entre Rome et l'Anio. Ce ne fut que le troisième jour après la bataille que les Senons, voyant toujours la ville sans défenseurs, se décidèrent à entrer dans Rome. Les habitants avaient mis ce délai à profit, quelques uns pour se sauver du côté opposé, dans la campagne, d'autres, surtout ceux en état de porter les armes, pour se retrancher au capitol et dans la citadelle, où des vivres et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville avaient été transportés. Il ne restait plus dans Rome que des vieillards et des gens du peuple.

Les Gaulois massacrèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, sans distinction ni d'âge ni de sexe, et pendant plusieurs jours pillèrent les maisons. Puis, pour se venger des Romains réfugiés au capitol, qui repoussaient toujours vigoureusement toutes leurs attaques, ils incendièrent la ville, quartier par quartier. Mais, en même temps que

les maisons, le feu avait consumé les provisions qu'elles contenaient et les vivres commençaient à manquer; alors le Brenn, continuant en personne le blocus de la citadelle, envoya une partie des siens, pour se procurer des vivres, ravager les campagnes voisines et piller les bourgades des environs. Cet état de chose dura six mois; enfin, en désespoir de cause, entre les assiégés réduits à la dernière extrémité par la famine et les assiégeants décimés par la peste, il fut convenu, dit A. Thierry, que les Romains, pour que les Gaulois se retirassent, paieraient mille livres pesant d'or; qu'ils feraient fournir par leurs colonies ou leurs alliés des vivres et des moyens de transport pour le retour; qu'ils céderaient aux Senons, qui viendraient s'y établir, certaine portion de leur territoire, et enfin, que dans la nouvelle ville que les Romains construiraient, qu'une porte serait perpétuellement laissée ouverte en souvenir de l'occupation gauloise. Cette capitulation fut jurée, ajoute Thierry, le 13 février 389, sept mois après la bataille de l'Allia. Il paraît que, quand il fallut peser l'or, le Brenn fit apporter de faux poids, et qu'aux réclamations des Romains, pour toute réponse, en ajoutant son grand sabre aux poids faux, il dit: *Vae Victis!* c'est-à-dire malheur aux vaincus; ces paroles depuis sont restées en proverbe.

Les auteurs Romains, pour atténuer la honte de cette capitulation, prétendent que, sur ces entrefaites, arriva leur célèbre Camille, avec une armée reformée à Veïes; que Camille, déclarant le traité nul, força les Gaulois à se retirer sans avoir touché la rançon, et que même, le lendemain, sur la route de Gabies, il refit si entièrement les Senons, qu'aucun n'aurait échappé pour porter la nouvelle de ce désastre dans leur pays. Il est plus que probable que la vérité est, en s'appuyant sur Diodore de Sicile, que les Gaulois se retirèrent avec leur rançon et le fruit de leurs rapines,

mais qu'après avoir, sur leur route, saccagé la ville de Gabies, qui leur refusait les vivres et les moyens de transports promis, ils furent traîtreusement surpris par Camille, qui leur infligea une défaite et reprit une partie du butin. La rançon put d'autant moins être reprise que 107 ans plus tard, ce fut fête à Rome quand, après la conquête du pays des Senons par les armées romaines, on rapporta en grande pompe et on déposa au Capitole le trésor commun de ces Senons, en proclamant, bien haut et avec orgueil, que la honte des anciens revers était effacée, puisque la rançon du Capitole, dit Thierry, était rentrée dans ses murs.

(A suivre.) CHARLES ROUX.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

SESSIONS D'EXAMENS EN 1882

Divers arrêtés du ministre de l'instruction publique ouvrent:

Pour le 3 juillet, une session ordinaire d'examens pour les deux brevets de capacité.

Pour le 7 juillet, une session d'examens pour le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

Pour le 2 octobre, une session extraordinaire d'examens pour le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales, exclusivement réservée à des catégories désignées de candidats.

Pour le 2 octobre, une session d'examens pour le certificat d'aptitude pédagogique.

Pour le 20 octobre, une session d'examens pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur primaire, de directeur et de directrice d'école normale.

STATISTIQUE DES BACCALAURÉATS

Le ministère de l'instruction publique vient de publier la statistique des examens du baccalauréat pour la session de mars-avril 1882.

1,381 candidats se sont présentés

au baccalauréat ès lettres, 2^e partie (examen de philosophie); 657 ont été éliminés après l'épreuve écrite; 152 ont été ajournés après l'épreuve orale, 572 ont été admis au grade, ce qui fait une proportion de 41 0/0. Aucun des candidats admis n'a obtenu la note *très bien*; aucun n'a obtenu la note *bien*; 32 ont obtenu la note *assez bien*, et 540 la note *passable*. Sur les 1,381 candidats qui se sont présentés, 47 jeunes gens étaient déjà bacheliers ès sciences; 29 seulement parmi ceux-ci ont été reçus.

Il n'y a pas eu de session pour la première partie du baccalauréat ès lettres.

1,032 jeunes gens se sont présentés aux examens du baccalauréat ès sciences complet; 627 ont été éliminés après les épreuves écrites; 51 après l'épreuve orale; 354 ont été reçus, ce qui donne une proportion de 34 0/0. Aucun de ces candidats n'a obtenu la note *très bien*; 1 a obtenu la note *bien*; 52 la note *assez bien*, et 401 la note *passable*. Sur les 1,032 candidats qui se sont présentés, 138 étaient déjà bacheliers ès lettres; 61 d'entre eux ont été éliminés après l'épreuve écrite; 7 après l'épreuve orale; 70 ont été définitivement admis.

Pour le baccalauréat ès sciences restreint, 255 jeunes gens se sont présentés: 124 ont été ajournés après l'épreuve écrite et 17 après l'épreuve orale; 103 candidats ont été admis au grade, soit une proportion de 43 0/0. Aucun de ces candidats n'a obtenu la note *très bien*; aucun n'a obtenu la note *bien*; 14 ont obtenu la note *assez bien*, et 89 la note *passable*; sur les 244 qui se sont présentés, 232 étaient déjà bacheliers ès lettres; 118 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 14, après l'épreuve orale et 100 ont été admis.

En résumé sur 2,657 candidats qui se sont présentés aux différents baccalauréats pendant la session de mars-avril, 1,628 ont été ajournés et 1,029 ont été reçus. Sur les 1,029 jeunes gens reçus, aucun n'a obtenu

la note *très bien*, un seul a obtenu la note *bien*; 98 ont obtenu la note *assez bien*, et 930 la note *passable*.

LE BATAILLON SCOLAIRE MODÈLE

On a passé ces jours-ci une nouvelle revue du bataillon scolaire modèle. Le directeur de l'enseigne-

ment primaire et plusieurs conseillers municipaux assistaient à cette revue, sur la place d'Enfer. Le petit bataillon a exécuté ses marches et ses exercices.

Les élèves de l'école Lavoisier formaient deux pelotons distincts.

Huit petits tambours battaient la

marche au défilé du bataillon, qui avait une allure tout à fait crâne.

EXAMENS D'ADMISSIONS AUX ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire explicative sur l'arrêté pris par lui le 15 de ce mois,



P. P. RUBENS. — D'après le portrait peint par lui-même.
Dessin de Français. Gravure de Best.

relativement à la session annuelle d'examen pour l'admission aux écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices, qui s'ouvrira le 31 juillet.

Le ministre désire que le lieu choisi pour les épreuves écrites soit le siège même de l'École normale. Il demande ensuite aux recteurs, au moment où ils vont fixer le nombre d'élèves maîtres et d'élèves maîtresses à admettre, de porter le contingent au chiffre le plus élevé possible, c'est-à-dire de donner à chaque école autant d'élèves qu'elle en

peut loger sans inconvénient; ils devront déterminer les établissements où il leur paraîtra convenable d'établir des élèves externes. Ils pourront enfin laisser entrer en seconde année directement les jeunes gens munis du brevet élémentaire qui auront subi avec distinction les épreuves d'admission.

Le ministre a remarqué que dans un certain nombre de départements, depuis longtemps dotés d'une école normale prospère, le nombre des aspirants et aspirantes est tellement élevé, qu'un quart à peine peut être

admis. Après leur échec, les autres qui sont souvent de très bons sujets, renoncent à la carrière de l'enseignement ou y entrent par la voie trop expéditive du brevet simple. Au contraire, dans d'autres départements, la proportion des candidats par rapport aux places disponibles est très restreinte. Le ministre a cherché comment on pourrait conjurer cette double cause d'appauvrissement du personnel enseignant; ici la surabondance, là, la disette.

Après examen des listes d'inscription pour la présente année, le mi-

nistre a décidé que toutes les commissions d'examen classeront par ordre de mérite tous les candidats ayant dépassé la moyenne et ne classeront que ceux-là, quel que soit le rapport du nombre ainsi obtenu avec celui des places actuellement vacantes à l'école normale du département.

Après la première liste, compre-

nant autant de noms qu'il y a de places, une liste supplémentaire sera dressée, au cas où le nombre des candidats, ayant atteint la moyenne, dépasserait celui des places vacantes. Ces candidats supplémentaires seront autorisés à entrer dans toute autre école normale où des vacances se produiraient.

Un relevé fera connaître en août

les places restées vacantes dans les écoles normales de France et d'Algérie. Si pour les remplir il se présentait dans certains départements un nombre trop considérable de candidats, les recteurs pourront proposer au ministre l'ouverture d'un nouveau concours dont la date serait fixée au 2 octobre.

Le ministre espère que ces nou-



LES ENFANTS D'ÉDOUARD. — D'après le tableau de Paul Delaroche, (p. 281, col. 2.)

velles dispositions perfectionneront le système de recrutement des écoles normales et fortifieront les études. Il ajoute que, désirant s'assurer si l'égalité de niveau s'établit effectivement entre les divers départements, il se réserve de se faire représenter, en cas de besoin, les compositions écrites des candidats et les procès-verbaux des commissions d'examen.

LES ENFANTS D'ÉDOUARD

LE DRAME ET LE TABLEAU

Dans une occasion récente, l'Odéon reprenait ce drame — ou cette tragédie de Casimir Delavigne: *Les Enfants d'Édouard*. Cette reprise nous a rappelé une époque de l'histoire dramatique où tout était bien différent de ce qui se passe aujourd'hui, et il nous a semblé reconnaître, dans ces réminiscences lointai-

nes, comme un parfum longtemps oublié d'honnêteté et de goût, peut-être un peu sévère, mais qui gagne par l'éloignement et par le défaut de points de comparaison.

Ce drame n'est pas un chef d'œuvre, certainement, et la critique l'accueillit même fort mal. Il convient de dire, par exemple, que si la littérature dramatique de ce temps-là valait mieux que la nôtre, la critique a beaucoup gagné au contraire, en sincérité du moins. Janin avec sa

bonne foi accoutumée, affecte de voir dans l'œuvre de Delavigne un mauvais pastiche de Shakespeare; Gustave Planche « un travail mesquin de marqueterie. » N'oublions pas non plus que la censure avait commencé par interdire les *Enfants d'Edouard* sous le prétexte que l'auteur avait voulu faire un rapprochement entre l'assassin des jeunes princes qui est en même temps leur oncle, le duc de Gloucester, plus tard Richard III et le duc d'Orléans devenu le roi Louis Philippe.

Quoiqu'il en soit, les *Enfants d'Edouard* furent représentés pour la première fois aux Français, le 18 mai 1833, avec un très grand succès. Le public n'y vit point les monstrueux défauts que la critique devait y découvrir avec autant de sagacité que la censure en avait mis à découvrir la criminelle intention dont elle accusait l'auteur, et soit à la lecture, soit à la représentation, il en est encore à les y trouver.

Casimir Delavigne ne s'était évidemment pas inspiré de Shakespeare: Dans *Richard III*, comme on sait, Edouard V et le duc d'York sont assassinés dans la coulisse, par sir James Tyrrel qui n'hésite... qu'après. — Il s'était inspiré du tableau de Paul Delaroche, que la gravure a popularisé, et qui avait paru au Salon de 1831.

Ce tableau avait été commandé à Delaroche par le gouvernement de Juillet, de sorte que nul n'avait songé à une allusion politique. Mais, « curieuse coïncidence, » il ne fut guère mieux accueilli par la critique que ne devait l'être deux ans plus tard le drame de Delavigne, auquel la censure seule avait découvert un défaut que n'avait pas le tableau.

Le temps a fait justice de ces critiques exagérées. M. de Loménie, comparant le poète au peintre, a porté un jugement plus juste sur l'un et l'autre et sur leurs œuvres.

« Le rôle de M. Delaroche, dit-il, ressemble beaucoup en peinture à celui de Casimir Delavigne en litté-

rature. C'est la même pensée d'éclectisme habile entre deux théories opposées (la théorie classique et la théorie romantique); ce sont les mêmes qualités de clarté, de correction, de sagesse; c'est la même manière de choisir, de concevoir, de disposer un drame en dehors de toute préoccupation systématique et sans autre but que celui d'intéresser le plus possible en restant dans les conditions essentielles de l'art; c'est la même habileté de mise en scène, la même exécution élégante et soignée, qui distinguent le peintre et le poète; tous deux ont dû à l'absence de tout défaut saillant et à la réunion de plusieurs qualités précieuses de conquérir à un haut degré la faveur publique. Des critiques sévères leur ont reproché à tous deux de produire sur l'esprit un effet de satisfaction plutôt qu'un effet d'entraînement, d'intéresser plutôt que d'émouvoir, de plaire plutôt que de passionner, en un mot de n'être pas assez sublimes... »

D'accord, mais tenons-nous en là.

E. D.

NORD ET SUD

XXIV

LA JOIE DES UNS FAIT PEUR AUX AUTRES

El pueblo es un gran poeta, porque posee en alto grado el sentimiento, que, en mí, es el alma de la poesía.

ANTONIO DE TRUEBA.

La journée s'avancait, ou plutôt s'éloignait, car les feux du couchant ne doraient plus que la cime des maronniers centenaires du Jardin des Tuileries et le faite des toits d'alentour. Cette fois, c'était bien la dernière journée que la famille Desvarenes dut passer à Paris. Tout était prêt pour le départ, et M. Desvarenes, entouré de malles et de sacs de voyage, donnait la dernière main aux préparatifs, plutôt par désœuvrement que par nécessité absolue, en classant la correspondance reçue pendant son séjour dans la capitale, ainsi que

divers papiers d'affaires, déchirant ceux qu'il ne voulait pas conserver et plaçant les autres sur le bureau, sous l'égide d'un serre-papiers de bronze. M^{me} Desvarenes, penchée à la fenêtre, suivait, comme toujours, mais d'un regard morne et presque indifférent, les ondulations de la foule dans la rue. Edmée s'était retirée dans sa chambre pour s'assurer qu'elle n'y avait rien oublié, ou pour pleurer à la fois sur le présent et sur l'avenir.

Tout à coup, M. Desvarenes suspendit son travail et, se tournant à demi-vers la porte, prêta l'oreille au bruit d'une assez vive altercation qui paraissait venir de l'escalier et d'une distance vraisemblablement peu considérable de l'appartement qu'il occupait.

— De quoi? de quoi?... Viens-y donc, méchant *larbin!* proférait une voix sonore, mais légèrement éraillée. J'vas les essuyer sur ta *trompette* de papier mâché, mes *ripations*, tu va voir ça pour rien! Tes *côtelettes* feraient joliment bien l'office de paillassons de crin: pas besoin de s'lancer dans les frais, hein?...

Un murmure confus répondit à cette kyrielle de locutions pittoresques d'une saveur si particulière; puis, la voix éraillée, dont le son se rapprochait graduellement sans y gagner beaucoup, se fit entendre de nouveau:

— Oh! la, la! Tu t'en f'rais mourir!... Va donc voir dans l'tiroir t'ma tab'e de nuit si j'y ai pas laissé un *mégot*... Je te l'offre de bon cœur. — Bonjour, monsieur; désolé d'pas pouvoir vous cultiver plus longtemps. Mais en r'venant, si vous voulez, je r'prendrons c'te conversation-là, qu'est intéressante, faut voir!...

Autre murmure. Autre riposte, mais courte et décisive.

— Suffit, monseigneur. Mes compliments à madame la princesse.

Cette fois, la voix éraillée semblait opérer immédiatement derrière la porte, et à peine avait-elle formulé la dernière syllabe de la

phrase élégante que nous venons de reproduire, qu'un coup de sonnette retentit dans l'antichambre, faisant tressaillir M. Desvarennés sur son siège et arrachant de la fenêtre M^{me} Desvarennés bouleversée. Une minute plus tard, Jeannette, la femme de chambre, introduisait notre ami Joblin « en personne naturelle », suivant le programme qu'il s'était formellement tracé et qu'il avait été si près de ne pouvoir remplir.

— Pardon... excuse, monsieur, madame et la compagne, commença Joblin en saluant à droite et à gauche. C'est-il à M. Desvarennés, l'ère d'mon lieutenant, qu'j'ai celui de parler?... ainsi qu'à madame sa mère?

M^{me} Desvarennés était restée droite et pâle comme un suaire à la vue du soldat. M. Desvarennés porta une main à son cœur, agita les lèvres, mais ne put proférer un mot ni faire un geste de plus. Au même moment, la porte de la chambre d'Edmée s'ouvrit avec violence, et la jeune fille, se précipitant vers le soldat, lui saisit le bras qu'elle secoua vivement.

— Oui! Parlez, monsieur! Oui! oui!... Il est vivant, monsieur, il est vivant, n'est-ce pas? cria-t-elle, dans un état d'exaltation incroyabile.

— Hé! oui, sans doute, il est vivant!... Attendez donc, mamzelle, criait Joblin, cherchant à se dégager, vous allez me faire un bleu!... Attendez, j'ai là une lettre de lui — du lieutenant Desvarennés... Elle est là, dans la poche de ma veste, avec les deux pruneaux... Mais ça, c'est une autre histoire... Là, la voilà!...

Mais la pauvre enfant ne put prendre cette lettre que lui tendait le consciencieux messenger. En même temps que la certitude était entrée dans son esprit, ses forces l'avaient soudainement abandonnée. A ces mots : « J'ai une lettre de lui », elle avait répondu par un cri et était tombée sans vie sur le parquet. Son oncle et sa tante, tirés par cet inci-

dent de leur immobilité cataleptique, coururent au secours d'Edmée, que M^{me} Desvarennés emporta dans sa chambre, où Jeannette, appelée par le bruit, alla les rejoindre.

Pendant ce temps, notre ami Joblin attendait, bouche béante, sa lettre toujours tendue à longueur de bras, l'explication de la scène qui se passait sous ses yeux à moitié sortis de leurs orbites, comme des curieux penchés en dehors de leurs fenêtres pour mieux voir ce qui se passe.

— Je vous demande pardon, mon bon ami, dit enfin le pauvre père en prenant de la main de Joblin, avec une sorte de respect superstitieux, cette lettre d'aspect peu engageant, tant elle était outrageusement chiffonnée et écornée, et souillée mais si précieuse à cause du contenu. Je vous demande pardon, mon bon ami... Si vous comprenez la douleur dans laquelle nous avons été plongés jusqu'ici...

— De rien, m'sieu. Faites comme chez vous, interrompit Joblin avec magnanimité. Faut pas vous gêner pour moi... Mais, c'est égal, la d'moiselle, elle a une fameuse poigne tout de même. Non d'une pipe!

Et ce disant, Joblin secouait, avec une grande affectation, destinée à faire sur l'esprit troublé de son interlocuteur une diversion favorable, le bras qu'Edmée avait si énergiquement pressé de sa main délicate.

M. Desvarennés, ayant fait asseoir le troupiér sans accorder la moindre attention à cette mimique démonstrative, décacheta la lettre de son fils et la déplia avec une lenteur calculée, comme pour se donner le temps de se familiariser avec l'idée, considérée comme folle un moment auparavant, qu'Edouard vivait, et que c'était sa main qui avait tracé ses lignes. A mesure qu'il avançait dans sa lecture, les yeux du pauvre père s'emplissaient de larmes qui inondèrent bientôt son mâle visage : il lui fallut s'arrêter.

Cependant M^{me} Desvarennés reparut, soutenant sa nièce, dont la tête charmante reposait sur son épaule : elle venaient en toute hâte se repaître des nouvelles du bien aimé, boire à longs traits à cette source d'amour qu'elle croyait à jamais tarie ; et il eût fallu qu'Edmée fût morte, sans parler de la malheureuse mère, pour que cet appel lointain la laissât inerte et insensible. M. Desvarennés se précipita au-devant d'elles et, les enveloppant dans une même étreinte, couvrit alternativement de baisers leurs têtes brûlantes, riant et pleurant à la fois.

Joblin, mal à l'aise, se tordait sur son fauteuil capitonné dont il n'occupait qu'un tout petit coin. Enfin, n'y tenant plus, il se leva tout d'une pièce et, criant très-haut, pour imposer silence à sa propre émotion :

— Ah! ça, dit-il, j'vous demande excuse, m'sieu, mesdames, mais c'est donc pas une blague que vous l'croyez tous mort?

— Comment pouvait-il en être autrement, mon ami? répondit M. Desvarennés en s'épongeant le visage avec énergie et montrant au soldat, qui ne pouvait s'en étonner, le premier sourire véritable qui s'y fut épanoui depuis longtemps. La dernière lettre que nous ayons reçue de lui est datée du 23 juin — du 22 juin, veille de la bataille, comprenez-vous, mon ami?

— Ben! elle est mauvaise celle-là!... Le lieutenant vous a écrit, il y a... dans les trois semaines, ou environ...

— C'est bien ce qu'il nous dit, mais nous n'avons pas reçu cette lettre.

— C'est un peu fort! C'est moi-même qui l'ai mise à la poste, en personne naturelle... Comme me voilà ici, devant vous, protesta Joblin.

— Je ne le conteste pas, mon ami, reprit M. Desvarennés d'un ton conciliant. Mais je vous affirme que nous n'avons rien reçu.

— Alors se tout s'explique, dit Joblin satisfait de l'explication. Mais

'est égal, y a quèque chose là-dessous, parce que, moi, je suis bien sûr de l'avoir mise dans le trou. Quant au lieutenant, à ce moment-là, il n'était pas encore ben solide sur ses *guiboles*, comme on dit; faut pas lui en vouloir s'il ne vous a pas écrit plus tôt: moi, qu'étais là, je sais bien que c'est pas de sa faute.

— Je ne lui en veux pas du tout; mon ami, répondit M. Desvarenes en serrant la main du soldat tout confus de cette marque d'amitié, et je vous sais gré de le défendre, quoi qu'il n'en ait aucun besoin.

— Vous voyez bien, mon oncle, intervint la douce voix d'Edmée. C'est bien ce que j'ai toujours dit: ses lettres se sont égarées.

— Tu es un ange.

A partir de ce moment, Joblin se trouva fort occupé à répondre à une foule de questions tombant « dru comme grêles sur ma pauvre caboche, » raconta-t-il plus tard. Mais il aimait mieux ça. — Oui, franchement, il aimait mieux ça « que d'voir tous ces pauvres gens pleurer comme des cascades, et devenir tout raides, et s'trouver mal, et ainsi d'suite. »

On voulut le retenir, le faire dîner à la table de la famille à laquelle il venait d'apporter une si grande joie. Mais il refusa.

— Ça s'ra pour une aut'e fois, dit-il. Non vraiment, sans façons... Je n'vous en suis pas moins reconnaissant, là. Faut que je r'tourne au camp, voyez-vous; sans ça, ça serait pas de refus: l'service avant tout... C'est-à-dire, se reprit-il avec la franchise qui formait le fond de son caractère, et en clignant de l'œil d'un air malin. C'est-à-dire, entre nous, l'service... c'est de la blague!... Mais y a là-bas des officiers, des camarades au lieutenant, qu'y faut qui j'leur-z-y porte l'résultat d'ma visite: notablement un grand qu'ils appellent Grandjacques.

— Grandclaude, rectifia M. Desvarenes.

— Oui, c'est ça, Grand-Claude. C'est lui qui m'a envoyé ici, après vous avoir cherché dans le camp où vous n'étiez plus. Eh! bien celui-là,

j'suis sûr qui ferait une mauvaise digestion si j'n'arrivais pas à temps pour remettre les choses en ordre. Ainsi...

Voyant l'inutilité de leur insistance, M. et M^{me} Desvarenes ne la prolongèrent pas outre mesure. Mais ils ne voulurent pas laisser partir le sensible troupié sans lui donner au moins une marque ostensible et palpable de leur reconnaissance, la seule, semble-t-il, que des gens comme eux pouvaient offrir à un pauvre garçon comme lui. Il n'eût tenu alors qu'à lui d'être presque riche, d'avoir au moins de quoi se faire remplacer, — le rêve de sa vie de soldat, commencé le surlendemain de son entrée volontaire au service — et d'installer d'une manière plus confortable et plus « comme il faut, » M^{me} Joblin mère et son intéressante industrie, — autre rêve irréalisable du brave garçon. Mais à cette proposition, le corps dégingandé et la mine gouailleuse du gamin de Paris subirent une transformation radicale. Le corps se redressa avec une certaine noblesse, le visage prit une singulière expression de dignité, presque de hauteur:

— Pour c' qui est d' ça, dit Joblin avec lenteur et en ponctuant sa déclaration d'un geste résolu. Pour c' qui est d' ça, assez causé! Vous m'feriez de la peine en insistant, M'sieu, et ça ne serait pas juste. J'apporte la joie dans vot'e maison sans que ce soit ma faute, c'est sûr, et j' sais bien me rendre compte de la chose; j'en suis tout heureux, malgré ça: mais si y avait de l'argent au bout, ce s'rait comme si que vous me payeriez c' bonheur-là, et faudrait que j' vous le lâche, donnant, donnant... Pas d' ça Lisette!.. ça pourrait m'enduire à ne pas recommencer une aut'e fois... Mais j' suis sûr que vous comprendrez ça, parce que vous êtes de braves gens, vous, et voilà!

La délicatesse de ce pauvre garçon émut profondément ceux qui étaient témoins et qui pourtant n'avaient pas d'émotion à prodiguer.

Joblin fut chaudement félicité, reçut des poignées de main « à tire la Rigaud » et la promesse de n'être jamais oublié des membres de la famille. Ces démonstrations l'émurent lui-même à tel point qu'il fut pris d'une espèce de remords et jugea à propos, avant de prendre congé, de faire ses excuses dans les termes suivants — Ce furent les dernières paroles qu'il prononça dans cette occasion mémorable:

— Je vous demande excuse pour le p'tit discours que je vous ai administré t' t-à-l'heure, dit-il. Faut pas faire attention à ça, parce que j'suis un brin toqué; mais ça me prend pas souvent, vous savez; et puis le cœur y est, malgré tout... d'autant pus que j' vois bien à qui j'ai affaire. Vous n'êtes pas de ces gens qui croient que l'argent, c'est tout. Suffit! Assez causé... Je vous souhaite bien du bonheur et une bonne santé, Monsieur, Madame et Mademoiselle.

A peine dans l'escalier, Joblin tira du fourreau sa voix de tous les jours, cette voix éraillée dont les accents l'avaient précédé dans le salon de la famille Desvarenes, comme les accents du clairon précédent, pour l'annoncer, le bataillon en marche.

— Ohé! criait cette voix. Où-ce qu'il est donc, c' grand décrocheur d'andouilles?... Ohé! là-bas: descends un peu trois marches pour voir... Viens présenter tes devoirs à Bibi, et numérote tes os, surtout... Tu fouailles, capon! Oh! la, la, c'te bobine!... Bonjour, mamzelle. Fifine! Ha! ha! ha!

— Etrange garçon! ne put s'empêcher de remarquer M. Desvarenes qui tendait l'oreille en souriant à ce flux d'interjections grotesques. Cœur d'or! noblesse native! intelligence inculte!... Qu'est-ce donc que l'éducation?... Et que fût devenu cet homme, né dans dans un milieu différent? — une dupe, une pauvre dupe, je le crains bien, car il y eût rencontré des gens, en grand nombre, intéressés à abuser de ses vertus aussi bien que de ses défauts;

dans sa situation, il est au moins à l'abri des pires dangers qui l'eussent menacé alors.

Quand M. Courtois fils apparut à l'heure convenue, prêt à accompagner ses amis à la gare de l'Ouest, il ne fut pas peu étonné de les trouver si heureux, si loquaces, toujours disposés à partir, sans doute, mais pas ce jour-là ni, par cette ligne-là.

— Devinez un peu la nouvelle, lui dit à brûle pourpoint l'heureux père. Devinez, mon cher ami.

Elphège considéra tour à tour les trois autres personnages de cette scène. Il n'y avait qu'une nouvelle, une seule, qui pût mettre en cet état de jubilation la famille Desvarenes ; mais il y avait en vérité si peu de réelle sympathie entre cette famille et l'aspirant procureur, que la première inspiration de celui-ci fut de répondre : « Mademoiselle Edmée consent !... » Heureusement pour sa susceptibilité, la seconde le porta à se contenir.

— Vous ne devinez pas ? reprit M. Desvarenes presque mécontent.

— Vous... vous avez reçu des nouvelles de...

— D'Edouard, justement. Ce n'était pas difficile à deviner, que diable !

— Certainement, mais je n'osais pas... Je craignais de me tromper... C'est une lettre ?

Oui, une lettre. Où est-elle donc ? C'est toi qui l'as. Clotilde ?

— Non. C'est Edmée, je crois.

C'était Edmée qui l'avait, en effet, cette lettre. Elle la tira en rougissant de son corsage, et la tendit à son père qui la tendit à M. Courtois, après l'avoir ouverte et couvée une minute d'un œil d'aveugle.

— Elle est venue par la poste ? demanda Elphège qui la prit d'une main mal assurée.

— Non pas, Dieu merci ! s'écria M. Desvarenes. Elle se serait perdue comme l'autre, peut-être ! Un soldat l'a apportée, son soldat, le brosseur de mon fils ! que dites-vous de cela ?

Mû par un irrésistible sentiment de reconnaissance, M. Desvarenes

se leva, saisit Elphège par les épaules et le tint longtemps pressé sur sa loyale poitrine, en répétant dans sa joie expansive :

— Que dites-vous de cela, hein ? — Ah ! mon cher Elphège, reprit-il, ce n'est pas votre faute, certes ! si cet heureux jour a tant tardé à luire, vous avez fait tout ce qui était possible pour l'avancer ! Mais il était écrit que tous nos efforts seraient vains ! Je ne vous en suis pas moins reconnaissant, mon bon et sincère ami, ni moins décidé à vous le prouver.

Ce disant, l'heureux père lâcha les épaules de M. Courtois pour s'emparer de ses mains qu'il secoua vigoureusement. Ces manifestations chaleureuses eurent pour effet de rappeler Elphège au véritable sentiment de la situation et de lui donner le courage d'adresser ses félicitations à cette famille reconnaissante de ce qu'il l'avait si bien secondée dans ses recherches.

— Je suis bien heureux de ce que vous m'apprenez là, dit-il, mais j'en ai été si ému d'abord que je ne savais trop que dire. Ah ! M. Desvarenes, ah ! mesdames, laissez-moi vous féliciter... Eh ! bien, je puis vous l'avouer maintenant, je commençais à désespérer moi-même. Et pourtant, j'offrais encore de parier, le... le 5, je crois, j'offrais, dis-je, de parier avec le lieutenant Grandelaude que votre fils existait, et que vous auriez de ses nouvelles avant qu'il fût longtemps, et de la manière inattendue dont vous les avez justement reçues. — Il pourra vous le dire lui-même. Mais aujourd'hui, j'étais complètement découragé.

— Ce cher Elphège !

— Et nous allons le rejoindre en Italie, dit Edmée en rougissant sur nouveaux frais.

— Oui, mon cher ami, confirma M. Desvarenes. Mon fils, comme vous l'avez pu voir, nous dit qu'il restera peut-être encore quelque temps en Italie. Eh ! bien, il me semble que nous n'avons rien de mieux à faire que de l'y aller rejoin-

dre... Mais soyez tranquille, ami, ajouta l'excellent homme en frappant d'une main caressante sur l'épaule d'Elphège. Nous serons de retour pour les vacances !

HECTOR GAMILLY.

(A suivre.)

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

Une grande revue a publié des fables inédites de Lafontaine, qui étaient bien inédites, à la vérité, mais de Lafontaine, il s'en faut joliment. Les journaux cependant ce sont empressés de reproduire « l'une des plus jolies de ces fables. » En voici le début :

LA TOURTERELLE ET LE RAMIER

« Qu'on ne me parle plus d'amour ny de [plaisirs,

Disoit, un jour, la triste tourterelle,
« Consacrez-vous, mon âme, à d'éternels. [soupirs.

« J'ai perdu mon amant fidelle.
« Arbres, ruisseaux, gazons délitieux,
« Vous n'avez plus de charmes pour mes [yeux,

« Mon amant a cessé de vivre,
« Qu'attendons-nous, mon cœur ? Hastons- [nous de le suivre... »

Comme cela rappelle bien *Les deux pigeons* ou *La Laitière et le Pot au lait*, n'est-ce pas ?

Ce que j'apprendrais avec plaisir, c'est à qui il conviendrait d'attribuer la responsabilité d'une pareille plaisanterie. Serait-ce à la Revue qui a publié ces vers passables, ou M. Louis Ménard qui les lui a fournis ?

Et la complaisance des journalistes, que faut-il en penser ?

La presse a, du reste été pleine de fantaisie dans ces derniers temps, — au déclin de la lune rousse.

On a là partout un récit mélodramatique de la mort du prince impérial dans le Zoulouland, soi-disant traduit par *Figaro* d'une feuille hebdomadaire de San-Francisco, le *Weekly Chronicle*.

Ce récit était entièrement inventé

et assez mal inventé; peut-être la feuille californienne signalée comme l'ayant éditée a-t-elle été inventée également pour l'occasion : je n'en serais pas surpris.

*
**

C'est le 8 juin qu'aura lieu à l'Académie française, la double élection qui doit pourvoir au remplacement de MM. Charles Blanc et Auguste Barbier.

*
**

La Compagnie a entendu, dans une de ses dernières séances, une intéressante notice biographique de M. Cuvillier-Fleury sur Ant. de Latour, ancien précepteur du duc de Montpensier.

M. de Latour était un lettré délicat et un infatigable travailleur. Le nombre des volumes qu'il a publiés est invraisemblable. C'est le premier traducteur français, croyons nous, de Silvio-Pellico, de Manzoni, de Calderon etc. On lui doit un poème sur Jeanne d'Arc.

Le vote pour les médailles d'honneur du Salon a eu lieu le 20 mai.

La médaille d'honneur de peinture a été décernée à M. Puvis de Chavannes, qui avait exposé une grande peinture murale, *Pro patria ludus*, destinée au musée d'Amiens, et un panneau : *Doux pays*.

Il n'y a pas de médaille d'honneur de sculpture, par insuffisance des votes exprimés et par conséquent de la majorité remportée par M. Lanson, auteur de *l'Age de fer*.

M. Waltner a obtenu la médaille d'honneur de gravure. Il exposait deux eaux fortes d'après des portraits de Rembrandt.

Enfin la médaille d'honneur d'architecture, votée le 22, a été décernée, à M. Paulin, qui a exposé les *Thermes de Dioclétien* et le *Portique d'Octavie*.

*
**

Il paraît que le remplacement de feu M. Quicherat comme directeur de l'École des chartes par M. Paul Meyer, professeur au collège de France, aurait eu pour conséquence une espèce de petite révolution à l'École des chartes.

M. Luce, membre de l'Institut depuis quelques semaines, auteur de la grande édition de Froissart, etc., a été nommé, directement par le ministre, titulaire de la chaire d'examen critique des sources de l'histoire de France, chaire tout nouvellement créée.

Ce choix n'a pas été soumis à l'approbation de M. Paul Meyer qui, attribuant ce fait à M. Léopold Delisle, parrain de M. Luce, à écrit à l'administrateur de la Bibliothèque nationale une lettre fort vive, à la suite de laquelle M. Delisle a donné sa démission de membre du conseil de perfectionnement de l'École des chartes, et M. Paul Meyer sa démission de directeur de l'École.

Hâtons-nous d'ajouter que les démissions ont été reprises, et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

*
**

On annonce la mort de M. Chabas, correspondant de l'Académie, des inscriptions, égyptologue distingué.

M. Chabas, né à Briançon en 1817, résidait depuis de longues années à Châlon-sur-Saône. Il avait consacré les loisirs que lui laissait le commerce, à l'étude des hiéroglyphes; il commença cette étude à une époque où les travaux de Champollion, tout en ouvrant la carrière, laissaient planer sur le déchiffrement de nombreuses incertitudes. La rigoureuse méthode philologique de M. Emmanuel de Rougé n'avait pas encore élevé l'interprétation des écritures sacrées de la vallée du Nil à la hauteur d'une vraie science. M. Chabas eut le mérite de s'attaquer à ces problèmes fort obscurs; il le fit avec sagacité et prudence. Plus tard, mettant à profit les admirables travaux du maître que nous venons de nommer, il montra dans ses travaux un flair remarquable et laissa deviner les grands résultats auxquels il aurait atteint, avec une instruction générale plus étendue. Il y a, dans ses *Mélanges d'Égyptologie*, des choses d'un haut intérêt pour l'histoire de l'égyptologie et

pour les progrès ultérieurs de cette branche d'études.

Le grand mérite de M. Chabas est de s'être formé lui-même et d'avoir su arracher aux préoccupations extérieures une part de son temps pour le consacrer, avec un zèle qui n'a jamais faibli, et avec un succès toujours grandissant, aux questions les plus ardues de philologie et d'histoire.

*
**

L'Académie des Inscriptions a décerné le prix Lalande-Guérineau à M. Louis Havet, pour son ouvrage intitulé : *De saturnio Latinorum versu*.

*
**

Le dimanche 21 mai, fête des félibres, ou *Cigaliers*, à Sceaux, en l'honneur de l'auteur d'*Estelle et Némorin*, qui n'en peut mais plus.

A cette occasion a été inaugurée, au-dessus de l'étal d'un vulgaire boucher, une plaque portant l'inscription suivante :

DANS CETTE MAISON
FLORIAN

NÉ AU CHATEAU DE FLORIAN
PRÈS DES BORDS DU GARDON
EST MORT

LE 27 VENTOSE AN II DE LA RÉPUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ FELIBRESCO DE PARIS
A L'AUTOUR D'ESTELLO.

Lou 21 de mai 1832.

*
**

Une plaque commémorative, portant l'inscription suivante, vient d'être placée, à la hauteur du premier étage, sur la maison numéro 29, rue d'Anjou :

« Benjamin Constant, écrivain et député, né le 25 octobre 1767 à Lausanne (Suisse), est mort dans cette maison, le 8 décembre 1830. »

*
**

Il est fortement question de décorer, sous peu, un de nos meilleurs directeurs de théâtre, M. Larochelle, en ce moment à la tête de la Gaîté.

Il est également question de décorer M. Delaunay, de la Comédie-

Française, dans le courant de l'année, c'est-à-dire avant sa retraite.

Se déciderait-on enfin à décorer, sans prétexte hypocrite, les hommes de mérite où qu'ils se trouvent, quand la croix de la Légion-d'honneur est si libéralement répandue sur tant d'incapacités grotesques, quoique serviles?

**

On démolit en ce moment l'hôtel d'Effiat, qui est situé au n° 29 de la rue Vieille-du-Temple.

Cet hôtel conserve encore quelques-unes des sculptures qui ornaient le corps principal du bâtiment et les pavillons qui en formaient les ailes. Du côté des jardins, on remarque un motif allégorique d'une remarquable invention et sur l'un des pavillons, une frise des plus intéressantes.

Le propriétaire de cet hôtel, qui est un amateur distingué, se propose d'encadrer le motif allégorique dans une construction nouvelle. Mais il a gracieusement offert à M. Antonin Proust, qui lui a demandé s'il consentirait à céder les sculptures de l'hôtel d'Effiat, soit au musée de Cluny, soit au musée du Louvre, de faire don à l'Etat d'une partie de la frise et d'autoriser la commission des monuments historiques à faire prendre des moulages des autres fragments.

Ces moulages ont leur place marquée dans le musée de sculpture que la commission des monuments historiques a disposé au Trocadéro et qui doit prochainement ouvrir ses trois premières salles au public. Des épreuves des sculptures de l'hôtel d'Effiat pourront d'ailleurs utilement augmenter la collection déjà si précieuse du musée Carnavalet.

**

L'union centrale des arts décoratifs, après avoir organisé pour la première fois, cette année, le Salon des arts décoratifs, prépare pour le mois d'août sa 7^e exposition moderne et rétrospective des industries d'art qui mettent en œuvre le bois, les tissus et le papier, en d'au-

tres termes, le mobilier, le costume, le livre et l'image.

Cette exposition promet d'être des plus intéressantes. Les industriels et les artistes qui doivent y prendre part sont déjà inscrits en très grand nombre.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'informer le président de l'Union centrale qu'il avait donné les instructions nécessaires aux manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais pour exposer les récents chefs-d'œuvre sortis de leurs ateliers. En outre, il a autorisé le conservateur de mobilier national à concourir à la splendeur du musée rétrospectif en présentant, dans des salles spéciales, des ensembles décoratifs qui reconstitueraient, aux yeux du public, l'histoire du mobilier français.

PETITE CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La grande question a été cette semaine la discussion des garanties demandées pour l'enseignement libre.

Le rapport présenté par M. Compayré, un moraliste de grand mérite a été combattu par M. Freppel, dont le timbre métallique et saccadé rappelle les cloches d'Angers, et M. de Mun dont le débit imperturbable n'a aucune analogie avec le commandement bref des officiers de cuirassiers.

M. Mézières un ancien universitaire fidèle et dévoué a réfuté avec beaucoup de chaleur et de compétence les griefs accumulés par les deux orateurs catholiques.

M. Jules Ferry est venu défendre d'une manière un peu tiède l'enfant de ses entrailles. En somme comme le projet n'était pas bien sur pied on l'a renvoyé à la commission. Nous y reviendrons.

**

Le Conseil des ministres a décidé de déférer au conseil d'Etat les vœux formulés au courant du mois d'avril dernier par sept conseils généraux contre la loi d'enseignement obligatoire.

Dans sa séance de dimanche le comité du Denier des écoles a décidé qu'un voyage à la mer serait offert cette année aux élèves qui obtiendraient leur certificat d'études primaire aux prochains examens.

**

Le colonel Riu chargé par le gouvernement d'inspecter les établissements universitaires au point de vue de l'éducation militaire et de la gymnastique a visité samedi l'école normale et le lycée de Melun.

Après avoir fait manœuvrer les élèves le colonel Riu les a félicités des progrès accomplis dans une allocution où nous sommes heureux de trouver l'affirmation de ce principe; qu'il n'y a pas d'armée, s'il n'y a pas de discipline. — La discipline doit être observée d'abord dans l'école, pour être vigoureusement pratiquée dans la caserne.

— Cette discipline existe-t-elle dans les écoles?

**

Dix emplois d'instituteurs sont actuellement vacants dans la Cochinchine française. Le traitement de début attaché à chacun de cet emploi est de 4,000 fr. avec le logement en nature ou une indemnité de 660 fr. par an.

X. RAMBLER.

Nous recommandons tout particulièrement la maison Paul Thurwanger et Cie, 5, rue Feydeau. Nos lecteurs trouveront chez elle tous les renseignements de Banque et de Bourse desquels ils auront besoin.

Notre confrère Paul Thurwanger est connu sur notre place financière comme un des plus honnêtes coulissiers. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui voyons prendre les colonnes de la *Science* et de la *Médecine*, pour édifier le public sur les tripotages qui désolent notre marché. — Nous lui souhaitons de grand cœur réussite dans cette œuvre vraiment digne de tous nos éloges.

Le Gérant : A. JOLLY.

LE DOCTEUR CHOFFÉ
Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

POUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAV. L.L.E.
Au repas ou après.



MACHINES A COUDRE C. RAYMOND, WHEELER & WILSON

MACHINES POUR TOUTES LES INDUSTRIES
DEPUIS 35 FRANCS

Ces machines BRODENT et font les REPRISES !!

Malgré les prix exceptionnels que fait cette maison, nous avons obtenu pour nos lecteurs, une remise supplémentaire de 10 0/0 ; il suffira de présenter ou d'envoyer cette annonce, pour bénéficier de cette remise :

S'adresser à MM. PETIT & ARCENCAM, 104, Boul. Sébastopol, Paris
(Bien faire attention au numéro)

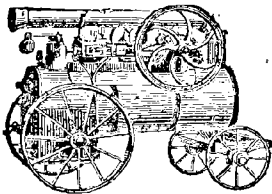
Cette Maison n'a pas de Succursale dans Paris

FACILITÉS DE PAYEMENT

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

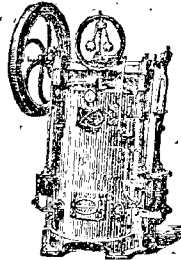
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins.
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX.

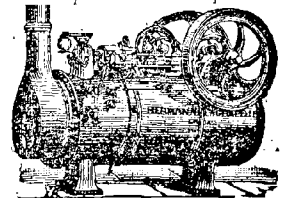
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins.
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 — 01. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1867

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

**CRESSON
MAITRE**

Suc concentré de Plantes
toniques, dépuratives.
Guérit: Dartres, Boutons, Eczéma,
Ulcères, Virus, purifie et fortifie le
Sang. — Le Flacon: 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 Fl. (p^r une cure), franco; 20 fr.

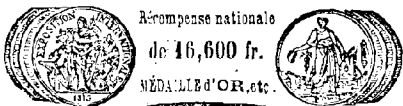
FER ENCAUSSE

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES



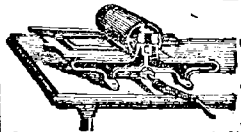
Récompense nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font
la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

PRESSÉS



Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grands.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction
Expériences publiques chez le seul inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-posté joint à la demande.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIBBIC

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

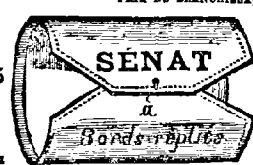
EXIGER le fac-simile
de la signature
EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PAIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER
très-solide
la douz. 4.75
6 - 9 fr.
12 - 16 fr.
Port 40 p^r douz



RECOUVERTE
de Toile
la douz. 2 fr.
6 - 11 fr.
15 - 21 fr.
franco p^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames.
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30
Envoi gratuit et f^ro du splendide Catalogue illustré

M^rs GRAY, B. MEY & C^o, S^rs, 43, b^o des Capucines, Paris

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 milig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou
pendant les repas.

Régénère les enfants débiles, et les personnes
affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la
peau et des voies respiratoires, Fièvres intermit-
tentes. Emploi usuel en boisson et en gargarisme
contre les Bronchites et Angines; en boisson et lo-
tions pour les Dartres légères, herpèses et rougeurs.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

8 JUIN 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 71 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : A BITARD

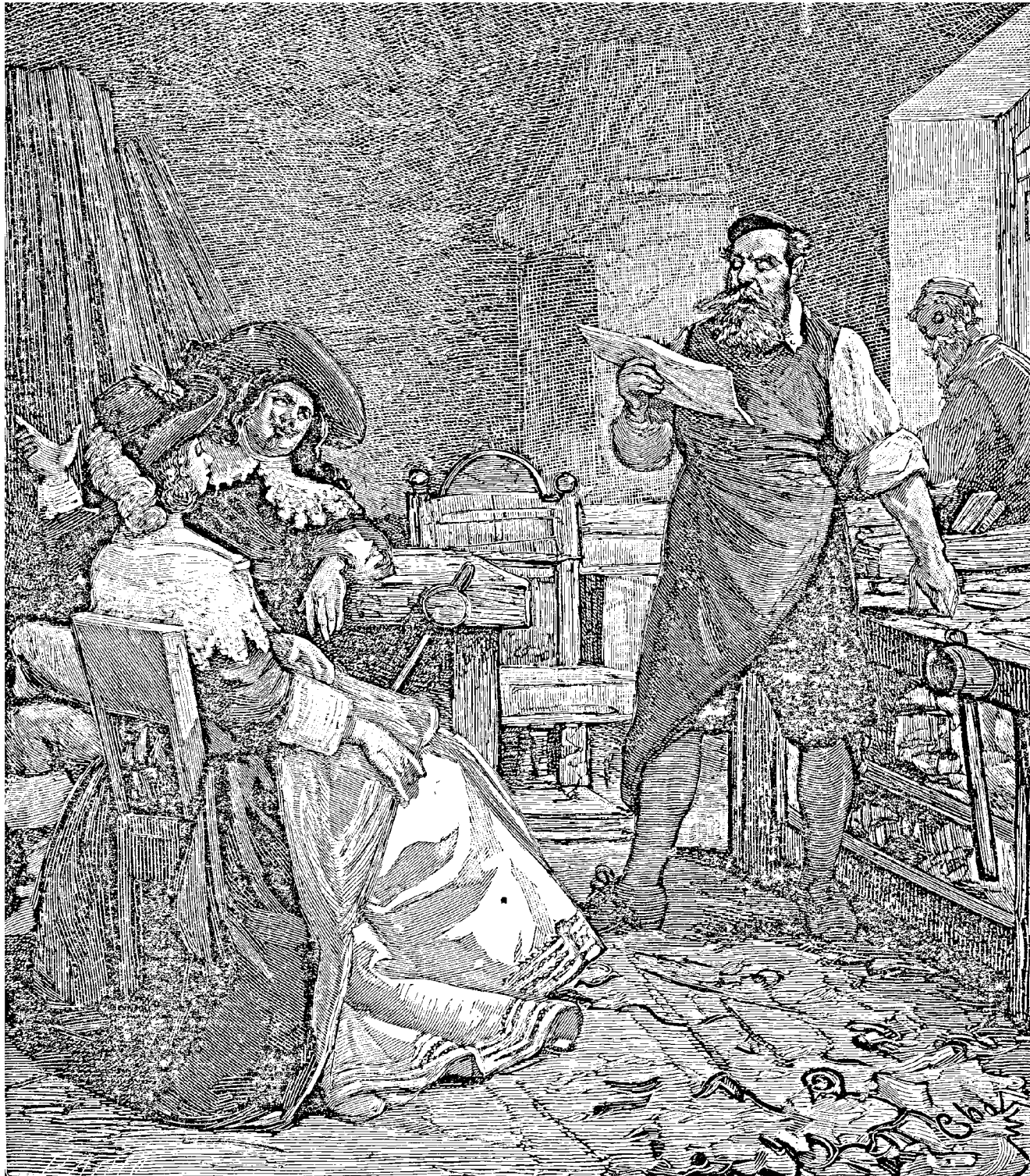
BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les poètes ouvriers*: Maître Adam. — *Histoire des Beaux-Arts*: L'Architecture. — *Cours de Comptabilité*. — *Tenue des livres, Modèles (suite)*. — *Etudes Historiques*: Les menus d'un abbé au XV^e siècle. — *Nord et Sud*: Une lampe diplomatique qui s'éteint. — La municipalité de Paris avant

la Révolution. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les poètes Ouvriers*: Maître Adam composant ses « Chevilles ». — *La Gendarmerie* et *La Cantinière* sous Louis-Philippe d'après la galerie d'Aubry.



LES POÈTES OUVRIERS. — Maître Adam composant ses Chevilles (p. 300, col. 1)

LES POÈTES OUVRIERS

MAÎTRE ADAM

Adam Billaut, plus connu sous le nom de *Maître Adam*, naquit à Nevers, vers la fin du règne de Louis XIII.

Il exerçait, dans sa villenatale, la profession de menuisier, et ce fut certes heureux pour lui, car de son temps pas plus que du nôtre, la poésie toute seule n'enrichissait son homme.

« Mieux vaut donc encore, dit un critique, si l'on veut vivre honnêtement soi et sa famille, raboter du bois que polir des vers. »

Les princes de Gonzague, qui allaient de temps en temps dans leur duché de Nevers, ayant vu quelques vers de ce poète, le récompensèrent largement.

Étant venu à Paris pour un procès, Maître Adam, eut la bonne inspiration d'adresser une ode au cardinal de Richelieu, qui lui offrit une pension. Ce fut comme un signal; les présents des grands seigneurs et les éloges des beaux esprits plurent sur lui; le Grand Corneille lui-même le compare à Orphée.

Heureux et content, Maître Adam, sans quitter son état de menuisier, continua son rôle de poète. Une verve singulière, un génie pour les vers qu'il ne tenait que de la nature, beaucoup de facilité à bien rendre ce qu'il sentait, le firent regarder, dans son temps, comme une espèce de phénomène poétique. Tous les rimeurs composèrent des vers à sa louange. Le plus spirituel de ces compliments rimés est sans doute ce joli quatrain que lui adressa le duc de Saint-Agnan :

Ornement du siècle où nous sommes,
Vous n'avez rien de moi, sinon
Que pour les vers et pour le nom
Vous êtes le premier des hommes.

Maître Adam jouit d'une grande vogue de son vivant, et fut surnommé par les poètes de son temps, le

Virgile au rabot. Ses poésies, toutefois, brillent peu par l'élégance; il y a beaucoup d'incorrection, le goût ne s'y montre pas toujours bien pur et certaines pointes de ses chevilles gagneraient à être limées; au reste, ses vers tirent surtout un grand relief du contraste de son état, bien qu'on y rencontre certainement beaucoup de verve et quelquefois de la noblesse dans les pensées, même dans l'expression.

Adam Billaut excellait surtout dans la chanson bachique; pour preuve, il nous suffira de rappeler la chanson toujours populaire qui débute ainsi :

Aussitôt que la lumière
A redoré nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux... (1)

Il est auteur, outre cela, de plusieurs autres pièces, marquées au coin du même génie. Il en format trois recueils, qu'il appela, par allusion à son métier : les *Chevilles*, le *Villebrequin* et le *Rabot*. Ce dernier n'a jamais été imprimé; les *Chevilles* ont été imprimées à Paris (1644, in-4), à Rouen (1658, in-8); le *Villebrequin* (1662 et 1663 in-12) fut publié par Bertier, prieur de Saint-Quaize. En 1806 M. Pissot a fait imprimer un volume in-12, sous le titre d'*Œuvres de Maître Adam*.

Voltaire a fait l'éloge de ce rondeau, que l'on peut citer comme une de ses meilleures pièces :

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient, comme un paralytique,
Entre deux draps sans aucun mouvement.
Prends-moi deux brocs d'un flajus de sarment,
Puis lis comment on le met en pratique;
Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique,

(1) Il va sans dire que cette chanson n'est qu'un jeu d'esprit, et que, comme la plupart des auteurs bachiques, Adam Billaut était d'une grande sobriété.

Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Deux autres artisans du même temps, qui faisaient aussi de vers : Ragueneau, pâtissier et Réault, serrurier lui adressèrent chacun un sonnet. Celui du pâtissier finissait par cette pointe :

Tu souffriras pourtant que je me flatte
[un peu ;
Avec que plus de bruit tu travailles sans
[doute,
Mais pour moi je travaille avecque plus
[de feu.

Plus tard, on offrit à Maître Adam d'aller à la cour; mais notre poète refusa par ces vers :

Va, ne me parle plus des grandeurs
[de la terre !
Le brillant des grandeurs est un éclat de
[verre,
Un ardent qui nous trompe aussitôt qu'on
[y court :
Ce n'est pas qu'en passant je ne le re-
[mercie.
Mais pourtant tu sauras que le bruit de
[ma scie
Me plait mille fois mieux que le bruit de
[la cour.

Maître Adam pensait sainement sur les grandeurs et était capable de sentir et d'inspirer l'amitié.

Il mourut dans son pays natal le 19 mai 1662.

Les poètes de son temps furent ses amis et non ses envieux. Mainard assurait que les *Muses ne devaient être assises que sur des tabourets faits de la main de ce poète menuisier...*

VICTOR CHABERT.

HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

L'ARCHITECTURE

Le premier des arts, par rang d'ancienneté, est certainement l'art de bâtir, enseigné à l'homme par la nécessité la plus impérieuse. C'est aussi le premier qui ait fait des progrès considérables : on pourrait même dire avec raison que les autres arts sont nés des progrès de celui-

ci. Nous n'irons pourtant pas étudier les origines de l'architecture dans les cavernes et les huttes de terre ou de pierres amoncelées qui constituent toute l'architecture de nos premiers ancêtres ; nous ne remonterons pas plus haut que le déluge, qui fournit à Noé l'occasion de mettre en pratique ses connaissances acquises dans l'architecture navale pour la construction de l'Arche.

Quatre cents ans environ après le déluge biblique et cinquante après la mort de Noé, les enfants du patriarche, qui s'étaient établis dans la plaine de Senhar, au pied de l'Ararat, au sommet duquel l'Arche s'était arrêtée lors du retrait des eaux, s'étaient multipliés dans des proportions qui devenaient inquiétantes. Ils résolurent donc de se disperser ; mais auparavant, ils convinrent de bâtir une tour « dont le sommet irait jusqu'au ciel, » qui pût leur servir de point de ralliement à l'occasion. Trois années furent employées à la préparation des matériaux, qui consistaient principalement en briques cuites au soleil (ou au feu, car les deux versions ont également cours), et de ciment fait de bitume mêlé de débris de roseaux. On aborda alors les travaux de construction. L'édifice se composa de huit tours carrées, placées l'une sur l'autre ; elles décroissaient proportionnellement en diamètre à mesure qu'elles s'élevaient ; la montée était extérieure, coupée sur la masse, en rampe douce, pour faciliter l'élévation des matériaux, — les ascenseurs n'étant pas encore inventés.

Nous ne raconterons pas comment, parvenus à une hauteur considérable, les maçons de la tour de Babel ne s'entendirent plus, ne parlant plus la même langue ; mais un fait plus important pour le but que nous poursuivons, et moins sujet à controverse, c'est que, dès cette époque lointaine, l'art de l'architecte avait atteint une perfection telle qu'elle permettait d'aborder la construction d'une tour de l'importance de celle-ci. L'architecte de cette tour, sui-

vant l'historien Josèphe, fut Nemrod, « fort chasseur devant le Seigneur, » lequel aurait également bâti Babylone, de cette manière, Sémiramis n'aurait plus fait qu'embellir.

Quoi qu'il en soit, les splendides monuments de Babylone ne sont plus que des monceaux de ruines informes, et la tour de Babel aussi, bien qu'on y trouve encore des vestiges importants et d'un rare intérêt.

« Les ruines de Babylone, dit M. le baron Ernouf, couvrent un espace immense ; il est prouvé aujourd'hui qu'Hérodote n'exagérait pas, quand il évaluait à cent vingt stades carrées l'emplacement occupé par cette ville. Il faut dire aussi que cette vaste étendue close de murs comprenait plusieurs régions ou cités distinctes, séparées par des bois de palmiers, de grands jardins et même des champs. Il y avait, outre la cité proprement dite, le quartier royal, la région des temples, etc.

« On a trouvé à Babylone bien moins de fragments antiques que dans les grandes cités assyriennes, Ninive et Nimroud ou Kalak. Ceci n'a rien de surprenant, puisque ces deux villes ont été détruites violemment et d'un seul coup, l'une par les Scythes, l'autre par les Mèdes, tandis que la dépopulation de Babylone s'accomplit dans de tout autres conditions, par l'émigration volontaire de ses habitants dans la nouvelle ville fondée par Séleucus, entre le Tigre et l'Euphrate (Séleucie).

« La première visite des voyageurs fut pour la fameuse tour de Babel (*Birs Nimroud*). Ce monument n'est pas à plus d'un mille de Hillah en droite ligne, mais on est obligé, pour aborder, de faire un grand détour à cause des marécages de l'Euphrate. Après vingt-trois siècles, elle est encore à peu près telle que l'a décrite Hérodote. Sa base est un rectangle massif d'environ deux mille pieds carré, base sur laquelle on avait commencé à élever une série de terrasses disposées en re-

trait avec une large rampe en spirale, conduisant au temple qui, à l'époque de la prise de Babylone par Cyrus, formait le couronnement de l'édifice. Les deux premiers tournants de cette spirale sont parfaitement conservés ; la ruine ne commence qu'au troisième, à plus de 200 pieds au-dessus du sol... Là, on retrouve, parmi les débris des terrasses supérieures écroulées, ceux des assises du temple brûlé par Cyrus. La violence de l'incendie fit fondre alors l'asphalte que les briquetiers babyloniens avaient employé comme mortier ; et, comme imbibé de ce feu liquide, l'énorme massif de briques est littéralement vitrifié dans sa partie supérieure. »

Il n'y a plus, en définitive, aucun moyen de reconstituer, avec les vestiges dont le temps n'a pas entièrement consommé la destruction, l'architecture des peuples qui vivaient dans ces temps reculés. Les plus anciens monuments qu'il nous ait été possible d'étudier, qui dénotent au reste une conception de l'art fort rudimentaire, sont les monuments celtiques et les constructions dites cyclopéennes ; les *menhirs*, les *dolmens*, les *cromlechs* de l'ouest et du nord de l'Europe, et les constructions cyclopéennes ou pélasgiques, qui s'en rapprochent beaucoup, avec toutefois plus de perfection, dont on rencontre des exemples en Italie, en Grèce, en Asie et jusque dans l'Inde. Mais nous ne saurions vraiment nous intéresser ici qu'à l'origine de l'art dont les règles s'imposent aujourd'hui encore, après avoir été modifiées, épurées par les premiers maîtres du goût en fait d'art.

M. Charles Chipiez, professeur à l'Ecole spéciale d'architecture, a publié, en 1876, un ouvrage plein d'intérêt, ayant pour titre : *Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs*, et dont il nous paraît très important, pour notre objet, de suivre l'analyse. Ce livre est divisé en deux parties. La première est consacrée à l'étude de l'architecture orientale, et dans la

seconde, l'auteur, prenant séparément chacun des trois ordres principaux d'architecture, retrouve sur les édifices sacrés de la Grèce les origines orientales, soit dans la forme, les proportions ou les dispositions du monument. « Il va naturellement passer en revue, dit M. Amiel, en commençant par l'Égypte, les contrées du bassin méditerranéen qui avoisinent la Grèce, pour y rechercher les emprunts qui ont concouru à la formation des ordres helléniques, et spécialement de l'élément qui les constituent, la colonne. L'on voit sur les bas-reliefs égyptiens remontant à la quatrième dynastie (4,000 av. J. C.), deux sortes d'édicules figurés. Les uns offrent l'aspect d'une claire-voie charpentée ; l'imitation ligneuse est visible. Les autres, au contraire, montrent de légères colonnes, pourvues de socles et de chapiteaux supportant des entablements. En comparant les monuments où sont figurées ces derniers édicules, on constate une grande variété dans l'arrangement des chapiteaux et la grosseur du fût des colonnes ; M. Chipiez pense qu'il faut y voir le reflet des modifications qui se produisaient dans un type réel. Un motif ornemental qui se retrouve sur beaucoup de stèles, attire surtout l'attention par l'étrangeté de la position qu'il occupe. On voit figurés au-dessous de l'architrave certains appendices, affectant la forme ovale, et les archéologues en ont fait jusqu'ici le type de l'ove grecque. M. Chipiez en donne une tout autre explication. Pour lui, ce sont des poids métalliques attachés aux tentures de peaux qui recouvraient l'édifice, les rendant ainsi suffisamment stables et indépendantes de la construction. La description du temple construit par les Hébreux à leur sortie d'Égypte, et reproduisant tous les éléments des édicules figurés, ne laisse aucun doute à cet égard...

« A côté de cette architecture légère, et à une époque fort éloignée, se montre le support lapidaire. Pri-

mitivement monolithe et quadrangulaire, comme dans le petit temple de Gyzeh, le support devient octogonal sous le Moyen-Empire. Les tombes de Beni-Hassan offrent des exemples remarquables de cette seconde forme. Un peu plus tard, les faces du support se multiplient, des cannelures en creusent la surface, et le pilier se transforme ainsi en fût circulaire. Dans cette première période on rencontre, à côté d'un pilier strié, un soutien monolithe couronné d'un chapiteau et présentant de fortes rudentures, disposées suivant un plan cruciforme. La multiplication de ces rudentures, en les adoucissant, rend ce soutien de plus en plus circulaire, et produit une colonne qui se différencie par sa périphérie convexe du fût circulaire né du pilier strié. Monolithe pendant toute cette période qui, des temps les plus reculés, finit à la dix-neuvième dynastie (1400 A. C.), le support ne permettait pas de construire dans de très grandes proportions. Mais à partir de cette époque, les dimensions colossales des édifices forcent à substituer au bloc monolithe, la colonne composée d'assises ou tambours superposés.

« La colonne s'élève alors suivant deux types très différents : d'après le premier se dresse un fût conique reposant sur un socle circulaire et couronné d'un chapiteau renflé au départ et revenant sur soi pour présenter à l'abaque une surface d'un diamètre égal au diamètre supérieur du fût. Le second type détermine une colonne dont le fût est semblable au premier, mais dont le chapiteau décrit une courbe puissante, en forme de cloche renversée. Un abaque cubique ne se recouvre que pour le carré inscrit dans la surface circulaire de la partie supérieure du fût. La salle hypostyle de Karnak dont la couverture repose sur cent trente quatre supports, montre le plus riche épanouissement de ces deux types colonnaires. Mais de ces deux types, le second, par son chapiteau campaniforme, peut être considéré comme caractérisant

le plus haut degré de puissance et de grâce qu'ait atteint l'architecture égyptienne...

« Après avoir étudié l'Égypte, M. Chipiez nous montre les différents types de l'architecture asiatique. En Assyrie, les colonnes se composent d'un fût lisse et relativement grêle, sur lequel repose un chapiteau rectangulaire pourvu de volutes. Comme en Assyrie, les fûts des colonnes de Persépolis sont grêles et élancés; certains atteignent jusqu'à vingt mètres de hauteur; mais ils se différencient des fûts assyriens par le nombre considérable de cannelures qui sillonnent leur surface. Les chapiteaux sont aussi rectangulaires. C'est ici le lieu de remarquer les différences des principes élémentaires des deux types principaux de la colonne antique. En Égypte, le chapiteau semble être commandé par le fût de colonne; en Perse, par l'architrave.

« La Phénicie nous rapproche de la Grèce. Après s'être inspirée de l'architecture égyptienne et des monuments iraniens, elle a transmis plus directement à la Grèce les formes et les proportions nouvelles que son art a créées. Si la colonne phénicienne n'a pas été, comme en Égypte et en Perse, d'un usage fréquent dans les édifices, elle se distingue par la variété des chapiteaux qui la couronnent, et dans lesquels on peut reconnaître les formes rudimentaires des chapiteaux dorique et corinthien. On peut voir aussi, au Louvre, des piliers provenant de Golgos et surmontés d'un chapiteau formé de volutes entrecroisées.

« En remontant de la Phénicie dans l'Asie-Mineure, on peut y constater le rayonnement lointain des formes architecturales de la Haute-Asie et surprendre, sur quelques bas-reliefs, l'état de l'art de ces contrées avant la période hellénique. Sur les bas-reliefs de Pterium, en Capadoce, se montre entre autres un petit édicule composé de deux colonnes; avec un chapiteau à volutes, sur lesquelles repose un fronton fait de deux ailes éployées, séparées

au centre par des disques. D'autres édifices et des tombeaux portent d'une manière certaine l'empreinte de l'influence égyptienne. En Lydie, on retrouve l'imitation ligneuse sur les édifices figurés, et en Phrygie, le fronton triangulaire caractérise les sépultures royales.

« En Occident, les ruines récemment découvertes dans l'île de Santorin, bouleversée et détruite en partie par un tremblement de terre, vers 1800 avant notre ère, sont avec les monuments dits cyclopéens, que les Pélasges élevèrent en Grèce et en Italie vers 1500, les seules traces d'une architecture antérieure à ce qu'on peut appeler la période historique grecque. Les fouilles faites à Santorin ont démontré l'usage d'un support cylindrique dans les habitations; mais aucun débris de colonne n'a été retrouvé. Sur un bas-relief de la porte cyclopéenne de Mycènes, on voit au contraire figurée une colonne dont la forme rappelle les supports phéniciens de Golgos. Des fûts de colonnes ont été aussi découverts près du Trésor d'Atrée.

« Nous arrivons à la période hellénique...

« Cette partie du livre de M. Chipiez s'ouvre par un chapitre sur la composition matérielle des temples. En remontant à une époque antérieure au temple dorique, on distingue en Grèce cinq sortes d'édifices sacrés: 1° le temple métallique ou revêtu de métal, imitation asiatique dont l'historien Pausanias cite des exemples à Delphes, à Argos, à Sparte et à Mycènes. 2° Le temple-cabane contemporain du premier. Le temple de Méiaponte, décrit par Plin et paraissant remonter aux temps héroïques, était supporté par des colonnes de bois. Dans l'Heræum d'Olympie et dans un temple d'Elis, les colonnes ligneuses se mêlaient aux colonnes lapidaires. Ce mode de construction était aussi employé dans l'Italie ancienne. 3° Le temple mixte, dans lequel le bois composait toute la partie haute, reposant sur des colonnes lapidaires. De nom-

breux édifices étaient construits de cette manière: Némée, Corinthe, Athènes en possédaient. Les exemples de l'alliance du bois et de la pierre, que l'auteur nous a montrés en Assyrie et en Phénicie, indiquent assez l'origine du temple mixte. Ce mode de construction, qui réalisait un progrès véritable sur les deux premiers, a dû se maintenir dans l'Hellade pendant des siècles. 4° Le temple-caverne. Telles étaient les grottes d'Apollon et de Pan sous les Propylées et celle d'Agraulos sous l'Erechtheum. 5° Le naos quadrangulaire et dépourvu de colonnes. Il était construit en pierres ou en briques. Mégare possédait un de ses sanctuaires; il en existait d'autres au mont Ocha et près de Panopée en Phocide. L'historien Pausanias ne donne la qualification ni de dorique ni d'ionique aux temples très anciens qu'il décrit, ce qui semble indiquer, dit M. Chipiez, « qu'à l'époque de leur construction, les caractères distinctifs des ordres n'étaient pas encore fixés. » De ces cinq temples, trois résultaient d'influences locales. Le premier et le cinquième étaient d'origine asiatique. Aucune disposition ne rappelle l'architecture de l'Égypte, qui jusqu'au septième siècle est restée fermée aux étrangers.

« De tous ces éléments s'est formé et s'est dégagé le temple dorique. — La colonne, qui est l'élément principal du temple, ne soutient pas, comme en Égypte et en Perse, une architrave couronnée de quelques moulures, mais un entablement composé de trois parties distinctes: l'épistyle, la frise avec ses triglyphes et la corniche. Au-dessus de cet ensemble s'élève le fronton. Ces éléments dont les proportions pourront varier, se retrouvent toujours dans le temple dorique...

« Du temple dorique, M. Chipiez passe au temple ionique, qui est contemporain du premier sous le rapport des éléments qui le composent, mais qui lui est postérieur au point de vue de la fixation des formes canoniques. Les Ioniens,

comme leurs compatriotes occidentaux, avant d'arriver à cette fixation, ont tenté bien des essais. Ils connaissaient avant le septième siècle le chapiteau rectangulaire, orné de volutes et le chapiteau circulaire. Le dernier de ces deux types de chapiteaux avait été porté dans le temple dorique à la plus haute expression de beauté: ils adoptèrent le premier.

« La colonne ionienne est d'origine asiatique; ce qui la caractérise et la distingue des colonnes orientales, celles de Persépolis par exemple, c'est la jonction du chapiteau rectangulaire avec le fût conique. Pour arriver à cette jonction, les Ioniens ont emprunté l'échine dorienne, qu'ils ont recouverte de la double volute asiatique. On a retrouvé à Samos une colonne mutilée, que l'on regarde comme la plus ancienne de toutes celles appartenant à l'ordre ionien. Le fût est lisse, très svelte, composé de nombreux tambours. Le chapiteau, dont la partie supérieure n'a pas été retrouvée, est formé par un astragale, un gorgerin et une échine sur laquelle se dessinent des ovales. La base est sillonnée de cannelures horizontales. On a cherché à quel temple pouvait se rattacher ce fragment et quel pouvait en être le couronnement. La description laissée par Hérodote du temple consacré à Héra dans l'île de Samos, a fait penser que ce fragment devait appartenir à cet édifice, bâti par un architecte du nom de Rhekos. Quant au couronnement, on peut supposer un abaque rectangulaire liant le chapiteau à l'épistyle et sur lequel se dessinaient les volutes canoniques. Il se rapproche, en tous cas, très-peu du type inventé par Kersiphron; cette différence ne saurait lui enlever le caractère ionique, puisque, après la fixation des formes canoniques, les Ioniens ont varié les courbes des volutes du chapiteau et, sous l'influence de l'Assyrie, de l'Iran, de la Pterie et de la Phénicie, ont créé quatre couronnements différents. Sous le rap-

port de la forme générale, le chapiteau ionique présente deux dispositions : dans la première, la volute, qui ne se montre que sur les faces principale et postérieure du chapiteau, lui donne une forme rectangulaire. Cette disposition se rencontre surtout en Asie-Mineure. Dans la seconde, les quatre faces sont pourvues de volutes et le plan du chapiteau devient un carré. On trouve l'application de cette seconde disposition dans le temple d'Apollon Epikourios, à Athènes...

« Nous arrivons au troisième ordre Grec, l'ordre corinthien. Postérieure aux deux premières, la colonne corinthienne orna d'abord l'intérieur des temples. Dans certains édifices élevés au siècle de Périclès, l'extérieur est dorique, l'intérieur est ionique et corinthien. Dans d'autres, une colonnade corinthienne supportait un entablement ionique et même quelquefois dorien. Les temples entièrement corinthiens ne datent que du troisième siècle avant notre ère.

« On peut rattacher à deux types les différentes colonnes appartenant à cet ordre. D'après le premier, le chapiteau en forme de corbeille rappelle le second type de Karnak, mais s'en différencie par l'abaque qui le recouvre entièrement. A la jonction avec le fût, la corbeille ou kalathos est entourée de petites feuilles d'acanthé. Des cannelures sillonnent la partie supérieure. Ce type rudimentaire paraît être très antérieur au chapiteau canonique corinthien.

« Dans le chapiteau canonique corinthien se montre la volute : mais au lieu de déterminer la forme même du chapiteau, comme dans l'ordre ionien, elle ne fait que donner plus de grâce au kalathos et lie les feuilles d'acanthé qui ornent admirablement la base du mince abaque qui le couronne. A ce second type appartiennent la colonne découverte à Phigalie, les colonnes intérieures du pronaos du Didymæum de Milet, et les colonnes du monument choragique de Lysi-

crates, à Athènes. Entre ces trois exemples de la même disposition, l'épanouissement des formes végétales établit des différences ; le kalathos, très visible dans le chapiteau de la colonne de Phigalie, disparaît presque entièrement au milieu des feuilles d'acanthé et des grandes et petites volutes qui l'enveloppent dans le couronnement des colonnes du monument choragique.

« L'origine du chapiteau corinthien se trouve, d'après Vitruve, dans la légende que voici : « Après la mort prématurée d'une jeune Corinthienne, ses jouets furent réunis dans une corbeille et placés par sa nourrice sur la sépulture. « Au printemps, l'acanthé entourait la corbeille de feuilles nombreuses ; mais celles-ci, rencontrant une résistance qui les comprimait dans les angles d'une tuile qui recouvrait cette corbeille, furent forcées de se replier en formes de volutes. » Le sculpteur Kallimaque aurait rencontré là le motif du chapiteau corinthien. Pour être si gracieuse, cette légende devrait être vraie. Malheureusement, les faits, d'après M. Chipiez, viennent en détruire la portée historique. L'auteur remarque, en effet, que Kallimaque était contemporain de Phidias et que par conséquent il ne peut être considéré comme le créateur de la forme du chapiteau corinthien. Le premier type de cet ordre existait déjà, et bien avant lui les couronnements campaniformes de Karnak attestent l'ancienneté de cette forme architecturale. Ce qui appartient en propre au sculpteur de Corinthe, ce sont les modifications qu'il a apportées au premier type. Par les hélices diagonales, les hautes feuilles enveloppant le kalathos et les échancrures de l'abaque, il a transformé le chapiteau au point d'être regardé comme l'inventeur du troisième ordre grec.

L'auteur passe ensuite au temple toscan. « D'après Vitruve, ce temple, dédié à une triade de divinités, comprenant pour cette raison trois

naos différents, avait l'ordonnance prostyle, l'entre-colonnement aérostyle, et était mixte sous le rapport de la construction. Des colonnes lapidaires supportaient une double architrave lisse. Sur celle-ci s'élevait un petit mur que recouvrait un toit dont la partie inférieure se projetait au dehors d'une saillie égale au quart de la hauteur de la colonne. Ce dernier point a été très discuté... La colonne toscane, dont le fût est toujours sans cannelures, repose sur une base circulaire composée d'une face verticale et d'un tore ou talon, forme d'origine phénicienne. Le chapiteau n'a que l'abaque et l'échine, dépourvus de tout ornement. Sur l'origine de la colonne toscane, les opinions se sont partagées. Pour les uns elle est purement italique, pour les autres elle n'est qu'une transformation de la colonne dorique. M. Chipiez n'adopte aucune de ces deux opinions.

« Du fait incontesté des émigrations pélasgiques en Grèce et en Italie et de la comparaison de la colonne décrite par Vitruve avec les colonnes de Mikense, l'auteur conclut que la colonne toscane est antérieure à la fixation des formes canoniques doriennes, et qu'elle est d'origine pélasgique. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir toute l'importance de l'ouvrage de M. Chipiez qui, passant en revue tous les monuments de l'Asie et de la Grèce, émet sur l'origine des ordres grecs des avis qu'on peut contester, sans doute, malgré les preuves morales dont il les appuie, mais détruit en fin de compte quantité d'erreurs admises comme vérités jusqu'ici, faute d'en avoir essayé la vérification.

(A suivre)

E. D.

Démocrate, voyant emmener un voleur par les Onze, s'criait : « Pauvre sot, cela t'apprendra à faire de petits larcins ; si tu avais fait de grands vols, c'est toi qui mènerais les autres en prison. » (Serenus.)

COURS DE COMPTABILITÉ. — TENUE DES LIVRES. — MODÈLES (Suite).

JOURNAL	DOIT	AVOIR
Reportis....	468.332 50	468.332 50
-----2 mars 1882-----		
4 March. Gen. aux suivants. Achats.....	3.500 »	
15 A Michielsens. Sa facture de ce jour.....		2.000 »
16 A J. Le Clercq. Sa facture de ce jour.....		1.500 »
6		
4 Les suivants à March. Gén. Ventes. Pai houz.		1.921 50
15 Ma facture de ce jour.....	1.337 50	
11 Delorme. Ma facture de ce jour.....	581 »	
7		
14 Frais généraux à Caisse. Timbres-Poste. 25 » Fournit. de Bureau 47 50		72 50
7		
17 Société mobil. de Crédit à Effets à Recevoir.....	421 50	
10 Ma remise à l'encais/ sur Bordeaux au 15 mars.....		421 50
12		
4 March. gen. aux Suivants. Achats.....	996 40	
11 A Jallon. Sa facture de ce jour.....		136 40
9 A Kolf. Sa facture de ce jour.....		860 »
15		
4 Les Suivants à March. gén. Ventes. Legrand. Ma facture de ce jour.....	4.750 45	21.921 95
9 Jesset. » » »	3.225 25	
16 Delcourt. Ma facture de ce jour.....	6.722 75	
8 Saivre. » » »	5.643 50	
11 Bonnin. » » »	1.100 »	
15 Pailhouz. » » »	480 »	
25 mars 1882		
10 Effets à Recev. aux Suivants. Tiré sur les Suivants:	22.263 45	
9 A Legrand. Ma Traite N° 8 au 31 Mai proch.		4.750 45
8 A Delcourt. » » » 10 » 15 » »		6.722 75
8 A Saivre. » » » 11 » 31 » »		5.643 50
11 A Delorme. » » » 7 » 31 » »		584 »
15 A Pailhouz. » » » 12 » 15 Avril »		1.337 50
16 A Jesset. » » » 9 » 15 » »		3.225 25
25		
7 Caisse aux Suivants. Encaissements divers.....	6.363 »	
11 A Delorme. Son versem. Espèc. en comp.		2.520 »
1 A Bonnin. Son chèque à vue sur Paris..		596 »
4 A March. génér. Ventes au Comptant.....		247 »
17 A Soc ^{ts} . mobil ^e de Crédit Encais/ de m/ chèque N° 4....		3.000 »
23		
6 Esc. et Rabais aux Suivants. Rabais divers.....	140 »	
1 A Delorme. Escompte à lui fait.....		120 »
11 A Bonnin. Bonification.....		20 »
26 mars 1882		
4 March. Génér. à Bonnin....	86 »	
11 Marchandises rendues.....		86 »
A Reporter....	526.018 80	526.018 80

JOURNAL	DOIT	AVOIR
Reportis....	526.018 80	526.018 80
-----23-----		
7 Les Suivants à Caisse. Dépenses ci-dessous.....		2.356 »
12 Effets à Payer. Paiement dem/ B/ O/ J Le Clercq	1.390 »	
4 Marchandises générales. Achat au Comptant.....	246 »	
2 Mobilier Commercial. Paiement mémoire menuisier	720 »	
27 mars 1882		
12 Jallon à Effets à payer.....	136 40	
12 M/ Remise de M/ B/ à S/ O/ au 15 avril.....		136 40
23		
10 Effets à recev. aux Suivants. Tiré sur les suivants:	1.558 »	
11 A Bonnin. M/ Traite N° 13 sur Bordeaux au 30 avril.....		1.078 »
15 A Pailhouz. M/ Traite N° 14 sur le Havre au 30 avril.....		480 »
29		
9 Kolf à Effets à Recevoir.....	584 »	
10 A lui, remis en Compte. m/ N° 7 sur Paris au 15 avril		584 »
31		
7 Les Suivants à Caisse.....		3.080 »
Mes Remises.		
15 Michielsens. Espèces en Compte.....	1.000 »	
9 Kolf. Espèces pour solde.....	276 »	
12 Effets à Payer. P ^e de M/ B/ O/ Jallon 390 » » » » » » G Paupy 764 »	1.154 »	
14 Frais généraux. App ^l . de m/ Personnel 150 » Versé aux Contrib. 200 »	350 »	
16 Dépenses de Maison. m/ Prélèvement.....		300 »
31		
17 Soc. mobil ^e de Crédit à Effets à Recevoir.....	35.237 45	
10 Ma remise à l'esc. de 8 effets.		35.237 45
31		
13 Profits et pertes à la Société mobil ^e de Crédit.....	151 80	
17 Agios sur le bordereau ci- dessus.....		151 80
31 mars 1882		
17 Société mobil ^e de Crédit à Pro- fits et Pertes.....	216. 95	
13 Intérêts en m/ faveur sur m/ Compte-courant.....		216 95
31		
13 Profits et Pertes aux Suivants A Capital.	2.890 60	
1 Intérêts sur m/ capital.....		1.140 60
18 A Lebel. Intérêts à lui dûs.....		1.750 »
31		
4 March. générales à Profits et Pertes.....	12.027 45	
13 Bénéfice brut sur l'exercice..		12.027 45
31		
13 Profits et Pertes aux Suivants Pour solder ces comptes:	1.865 40	
2 A Mobilier commercial. Amortiss/ 10 0/0, pendant 3 m/		144 20
6 A Escomptes et Rabais : Pour solder ce compte.....		38 70
14 A Frais Généraux. Pour solder ce compte.		782 50
16 A dépenses de maison. Pour solder ce compte.....		900 »
13		
13 Profits et Pertes à Capital... Bénéfice net pend. l'exercice..	7.326 60	
1		7.326 60
	593.459 45	593.459 45

(A suivre.)

FÉLIX TARPET.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES MENUS D'UN ABBÉ AU XV^e SIÈCLE

Sur ce sujet intéressant, autant pour l'économiste que pour l'histo-

rien, M. Siméon Luce a lu à l'Académie des inscriptions et belles lettres, un Mémoire peu étendu dont nous donnons ci-après un résumé analytique :

L'abbé en question était un grand

seigneur, possesseur d'un des plus gros bénéfices des églises de Paris; sur sa censive vivait une population d'environ 30,000 âmes. C'était le prieur de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Celui que M. Siméon



GENDARMERIE FRANÇAISE SOUS LOUIS PHILIPPE, d'après la galerie d'Aubry (1)

Luce nous présente, se nomme Jacques Séguin, et les documents qui le concernent sont des années 1438 et 1439, années sombres et de lamentable souvenir.

La France semble sur le point de périr; le cœur du royaume est aux mains de l'étranger; les Anglais tiennent la campagne partout aux environs de Paris, ils occupent

Meaux, Pontoise, Chevreuse; leurs gens d'armes font des incursions jusqu'à Saint-Denis. La terreur, la dévastation, la famine, les accompagnent. Soudain la peste se déclare; elle fait à Paris plus de 50,000 victimes; le nombre des malheureux qui moururent à l'Hôtel-Dieu, de faim encore plus que de maladie, dépasse 5,000.

On pense bien que les menus du prieur sont quelque peu comman-

(1). Nous donnons ces deux magnifiques plumes, lesquelles appartiennent à l'*Histoire de Huit ans* (1840 à 1848) par Elias Regnault. « *La Gendarmerie française et la Cantinière sous Louis Philippe* » sont dues à Louis Dunki, d'après la collection d'Aubry 1835. Le chef d'œuvre de Louis Blanc *Histoire de Dix ans*, 1830 à 1840 et l'ouvrage de *Huit ans* cité plus haut contiennent environ 20 types militaires coloriés semblables à ceux-ci.

dés par la situation : les légumes, les fruits, les primeurs, les figues du Midi sont rares ; la marée manque souvent ; les invitations et les réceptions ne vont pas sans gêne ; on paye son écot, on apporte son

pain ou son vin même chez des amis.

L'origine du registre découvert et étudié par M. Siméon Luce vaut la peine d'être mentionnée.

Jacques Séguin, devenu prieur,

entre en lutte avec l'hôtelier de l'abbaye ; le dignitaire chargé de la subsistance des moines et du personnel, le fait décréter d'accusation le destitue, le remplace.

(A suivre)

X.



LA CANTINIÈRE (règne de Louis Philippe)

NORD ET SUD

UNE LAMPE DIPLOMATIQUE QUI S'ÉTEINT

Quelques modifications assez importantes s'étaient produites en peu de jours, dans le cercle de nos connaissances crémonaises et dans la vie de plusieurs personnages qui le composent. D'abord l'adjutant Martineau avait été remplacé à l'hôpital Sant'Omobono par un jeune

homme bien élevé, naturellement aimable et doué de toutes les qualités négatives qui en eussent fait la coqueluche des habituées du lieu, si le temps l'eût permis ou s'il fût venu quelques semaines plus tôt. D'autre part, la Gigina avait vu aussi un grand changement accompli dans sa vie. Elle était installée maintenant au palais Marazza, et faisait partie de l'escorte ordi-

naire et extraordinaire de la comtesse, qui la couvrait ostensiblement de sa pompeuse protection. Les autres personnes de l'escorte, ses compagnes aujourd'hui, hier ses supérieures par le rang et la fortune, l'avaient accueillie avec des démonstrations d'amitié, car il n'y avait pas lieu pour elles d'être jalouses du sort qui lui était réservé et que nul n'avait songé à convoiter.

Le lendemain de la conférence secrète tenue dans la bibliothèque du comte, Luigia avait été mandée au palais, et introduite à son arrivée dans le boudoir particulier de la comtesse — où déjà se trouvait David... On devine la scène qui se passa alors, en présence de la comtesse ravie et se flattant intérieurement d'avoir, ici comme ailleurs, opéré une cure merveilleuse d'une nature particulière. Luigia, la pauvre enfant, avait failli devenir folle de bonheur sur le coup. Tout son être ébranlé vibrail, en quelque sorte, au moindre souffle comme une harpe éolienne ; et cet état de sensibilité nerveuse, dont l'acuité morbide alarmait sérieusement David, ne dura pas moins de vingt-quatre heures. Lorsqu'après une nuit de sommeil, peuplée de rêves heureux dans leur étrangeté, elle ouvrit les yeux à la lumière du jour traversant les vitraux en losanges d'une fenêtre ogivale ouvrant sur les jardins en face de son lit, elle ne douta pas qu'elle ne fût toujours dans le pays des rêves ; mais peu à peu le sentiment de la réalité lui revient, et avec lui le calme des sens et la netteté de la pensée.

Comme de raison, Edouard Desvarenes et Maxime Duverdiere avaient été mis dans la confiance de l'événement accompli et de la révolution qui se préparait en conséquence dans la vie de leur ami. Malgré une distraction croissante qui explique l'étonnement que lui causa cette nouvelle, Edouard, toute réflexion faite, manifesta ouvertement la joie qu'il en éprouvait et mit dans ces félicitations une effusion de tendresse qui aurait pu paraître excessive dans la circonstance, mais dont David lui fut reconnaissant. Le peintre, de son côté, en véritable artiste qu'il était, sur qui la vue de la Gigina avait du premier coup fait une vive impression, le peintre bombardé David des compliments les plus chaleureux et les plus colorés, jurant qu'il était horriblement et incurablement jaloux de son bonheur.

Maxime n'était point disposé à retourner en France par le plus court, mais il s'aperçut bien vite qu'en le faisant, et sans le moindre retard, il rendrait certainement à son ami, dans les circonstances difficiles où il se trouvait engagé, le plus grand service qu'il pût désirer. Ainsi fit-il donc, chargé d'une mission multiple consistant principalement en démarches qu'un ami seul pouvait faire et dont seul il pouvait obtenir des résultats assez rapides, soit près de l'oncle de David, dont la réponse à la lettre que celui-ci lui avait adressée tardait bien, soit dans les bureaux de l'administration militaire, etc., etc.

Le peintre était donc parti, escorté de son fidèle Zidore, lequel avait montré une humeur singulièrement mélarcolique à l'annonce de ce départ précipité. Hélas ! c'est que l'infortuné avait déjà trouvé le temps de contracter un engagement de cœur avec une brune fille de Crémone, un engagement dans toute sa force, car il venait seulement d'être noué !

— Une vraie Fornarina ! soupirait Zidore. Une Fornarina brune, une trouvaille, quoi !... et qui enfourne non des brioches, comme celles de Raphaël, mais des petits verres dans l'avaloir des portefaix du marché de la Piazzetta, sur un comptoir de zinc, à l'instar de la Villette !... O Pepina !... Elle s'appelle Pepina : un nom *pommé*, ça, hein ?

— Est-ce une nouvelle seie que tu apprends ? demanda en baillant son patron, lorsque dans une heure d'épanchement, dans un wagon de la Compagnie Victor-Emmanuel, M. Chauvet lui avait fait la douloureuse confidence de son désespoir.

— Une seie ! une seie ! avait répété Zidore au comble de l'indignation. On ne peut jamais parler sérieusement avec vous !

— Mais, voyons, cette Fornarina noire, c'est donc sérieux ?

— N'y a-t-il pas des perles noires ? rétorqua Chauvet avec un geste emphatique.

— Ah ! parfait. La seie continue.

— La seie ! toujours la seie... Elle a de fameuses dents, alors !

Ta Fronarina ?...

— Tenez, maître, je ne vous parle plus, j'aime mieux ça : vous me feriez sortir de mon caractère, et ce serait dommage, parcequ'au bout du compte, je vous dois le respect, et même de la reconnaissance, et que ce n'est pas votre faute si vous êtes comme ça.

— C'est la nature qui est coupable, Isidore, tu as raison.

A Màcon, M. Chauvet revint pourtant sur la confidence de ses chagrins amoureux ; et comme il avait visité un bouchon voisin de la gare, pendant un arrêt prolongé, le vin du pays dont il avait rafraîchi sa fièvre, avait produit sur son esprit l'effet curatif le plus agréable. Sa mémoire parut en être étrangement éclairée : Il se rappelait une foule de circonstances dont il n'avait aucune idée une heure auparavant notamment ceci, que lorsqu'il avait lié connaissance avec Pepina, elle était plongée dans le désespoir le plus sombre par suite de l'abandon d'un zouave superbe, dont elle avait la manie de l'entretenir à tout propos.

— Elle eut même la naïve audace, déclara-t-il, en riant à ce souvenir, de me demander si je le connaissais, de me donner son signalement (comme si tous les zouaves ne se ressemblaient pas !) et de me prier de le lui retrouver. ha ! ha ! ha !

Arrivé à Paris, Zidore poussa un hurrah formidable, immédiatement suivi d'un blasphème contre l'Italie unifiée en général, et en particulier contre Crémone et ses habitants des deux sexes ; et Maxime eut toutes les peines du monde à le dissuader de descendre du wagon sur les mains, les pieds en l'air, tant il était joyeux de revoir son *patelin* !

Le peintre et son aide-de-camp avaient quitté Crémone en cabriolet de louage, dans lequel David les avait accompagnés un petit bout de chemin hors de la ville. Là, les deux amis s'étaient embrassés, puis le cabriolet avait bientôt disparu dans

un nuage de poussière, tandis que l'amputé rentrait lentement en ville, se dirigeant vers le Palais Marazza dont la porte lui était ouverte à toute heure. L'heure était bien matinale cette fois, mais David ne pouvait se résoudre à rentrer dans cette petite chambre d'hôpital où il avait joui pendant longtemps de la société d'un ami devenu bien cher, qui maintenant n'y faisait plus que de rares apparitions, en dehors des heures consacrées au sommeil. Dans ces moments là, le jeune sous-lieutenant avait toujours l'air fort affairé; ne pouvant demeurer en place, commettant les distractions les plus bizarres, il n'adressait la parole à David que pour des observations sans intérêt, formulées d'un air d'ennui ou d'inquiétude mal dissimulée.

— Tu excuse mon apparente indifférence, lui dit-il pourtant une fois, parce que, d'abord, tu sais bien qu'elle n'est qu'apparente; ensuite parce que tu es es, toi-même, fort occupé ailleurs.... Tu es heureux, enfin! ajouta-t-il en soupirant.

— Je le serais tout-à-fait, répondit le sergent-major, si je te croyais heureux aussi, moi cher Edouard.

— Bah! répliqua celui-ci. Le bonheur est d'essence égoïste. Mais, après tout, je ne me plains pas.

Il faisait de fréquentes visites à la petite maison de la rue San Cristoforo; on le rencontrait aussi souvent par la ville, avec le bersaglière Beppo Ansaldi; enfin, toujours avec le jeune volontaire, il avait été vu plusieurs fois à Piuzighettone et à Codogno, où la famille Ansaldi avait des parents. Somme toute, Edouard passait exclusivement sa vie dans la famille ou avec quelque membre de la famille de la charmante Giulia. Tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient à cette famille privilégiée, avaient droit par cela seul à l'attention, à l'amitié même du sous-lieutenant, à la réserve toutefois du docteur Baronio, pour lequel Edouard, s'il fallait l'en croire, avait toujours éprouvé une certaine répulsion.

David savait tout cela par la comtesse et ses satellites, toujours au fait des événements. Il gémissait sur le sort de son ami, mais que pouvait-il y faire? et puis n'était-il pas, suivant l'expression d'Edouard lui-même, occupé ailleurs? A son retour à l'hôpital, après un doux tête-à-tête avec sa fiancée, le successeur de l'adjudant Martineau, qui flânait à la porte, l'arrêta pour causer; car c'était comme nous l'avons dit, un très aimable garçon que l'adjudant Fayard, un peu bavard peut-être, mais incapable de médisance, même envers ses supérieurs. Il était difficile de résister à ses avances, et David n'en avait pas l'intention.

— A propos! s'écria tout-à-coup l'adjudant-comptable, je vous retiens... J'oubliais qu'il vous est arrivé une lettre. Ignorant que vous fussiez déjà sorti, je l'ai fait monter.

David trouva en effet, bien ostensiblement placée sur son oreiller, une large enveloppe portant la suscription suivante:

« Monsieur D. HUET, sergent-major aux tirailleurs algériens, « En traitement à l'hôpital *Sant'Omobono*, à Crémone (Lombardie.) »

Elle était cachetée de noir. David rompit le cachet et lut ce qui suit:

« Honoré Monsieur,
« J'ai la douleur de porter à votre connaissance que votre estimée, en date du 10 courant, est parvenue à l'adresse de M. le baron Huet, commandeur de la légion d'honneur, votre oncle, dans un moment où il n'était plus en état d'en prendre lecture, ayant été frappé d'apoplexie quelques heures auparavant. On ne désespérait pas de le sauver; trois médecins étaient réunis à son chevet, et parmi eux l'illustre docteur X., médecin par quartier de S. M. l'Empereur, dont la confiance était entière. En effet, au bout de quatre jours de soins incessants, M. le baron Huet parut revenir à la santé. Malheureusement une

» seconde attaque — ma plume
» hésite au moment de tracer ces
» mots fatals! — une seconde attaque, dis-je, devait l'emporter.

« Celui qui fut votre oncle
» regretté, cher et honoré Monsieur,
» rendit son âme à Dieu, hier, à deux heures de relevée, muni des secours de la religion.

« Je ne m'égarerai pas, cher et
» honoré Monsieur, en de vaines formules de consolation. Ma mission doit se borner, cette triste communication faite, à vous aviser, en votre qualité d'héritier direct de feu M. le baron, que votre présence à Paris serait bien nécessaire pour la liquidation de cette succession, tâche qui m'est échue, comme notaire de M. le baron et dépositaire de son testament. Le plus tôt que vous pourrez me faire l'honneur d'une visite sera donc le mieux. Votre fâcheuse position personnelle, connu de tout le monde ici, ne permet pas d'espérer votre présence aux obsèques et me forcera peut être d'attendre cette visite plus longtemps que je ne l'eusse désiré. Dans ce cas, veuillez m'adresser vos instructions, afin que je puisse agir au mieux de vos intérêts.

« Ce sera, en somme, une affaire facile à conduire; mais il y a quelques legs sans importance et surtout des dettes à éteindre dont quelques-unes assez douteuses; enfin certaines difficultés que vous seul, ou votre fondé de pouvoir, pouvez régler.

« Agréez, etc.

« GRIMARD. »

En manchette on lisait cette utile indication:

J. P. H. GRIMARD
notaire

99, rue Saint Honoré

David resta un moment atterré. Cette nouvelle de la mort de son oncle lui arrivait d'une manière si soudaine, si inattendue, dans des circonstances si inopportunes, qu'au chagrin sincère qu'il en éprouvait se mêlait une sorte de dépit de voir du même coup ses rians projets, à

peine formés, mais dont on ne discutait plus que les conditions de réalisation, ajournés peut-être à longue échéance. Au fond, la perte de son oncle ne pouvait causer au jeune homme un douleur incurable ou tant soit peu profonde, car bien que l'éminent diplomate prétendît l'avoir élevé, la vérité, l'exacte vérité est que la gouvernante du baron Huet était seule coupable du méfait. Vieux garçon, il ne s'était occupé de son neveu que pour le pousser dans une carrière qui lui était visiblement antipathique, c'est-à-dire pour le guider à rebours. A la majorité de David, l'oncle avait été obligé d'avouer au neveu qu'il n'était pas « en mesure de lui rendre ses comptes de tutelle. » David, au reste, ne les lui avait pas réclamés ; il avait endossé depuis peu le harnais militaire et, considérant le désappointement amer que sa détermination causait certainement au vieillard prodigue, il était plus résolu que jamais à ne le point tourmenter à ce sujet.

On comprend donc qu'entre le pupille et le tuteur, que les questions d'intérêt ne pouvaient toutefois désunir, il ne pouvait exister une union parfaite, ni être fait une grande dépense de sentiment. David devait gagner pourtant quelque chose au désintéressement qu'il avait montré, car si son oncle s'était trouvé dans l'impossibilité de lui remettre en temps convenable sa fortune liquide, ce n'était pas qu'il fût pauvre, c'était parce que sa fortune, aussi bien que celle de son pupille, était tout entière engagée dans diverses spéculations dont l'abandon soudain eût consommé la ruine de tous les deux. Aujourd'hui, l'héritier du vieux diplomate allait retrouver considérablement augmentée, la modeste fortune que celui-ci n'avait pas hésité à risquer témérairement, comme si elle lui appartenait propre ; il allait la retrouver, et trouver par surcroît celle de son oncle, qui l'eût certainement déshérité si, ayant tenu à son endroit une conduite correcte, il n'avait

contracté cette grosse dette de reconnaissance.

En attendant, le notaire Grimard, qui le sollicitait si instamment de se rendre à Paris, tout en exprimant le doute intelligent que ce voyage pût s'effectuer aussitôt qu'il serait désirable, le notaire Grimard avait oublié que son client n'avait nécessairement pas la bourse bien garnie, et n'envoyait pas les fonds réclamés par David dans sa lettre au défunt, qu'il avait pourtant lue, puisque, par cette lettre seulement, il avait pu connaître l'adresse du blessé. La première chose à faire pour David était donc d'écrire à ce notaire, de lui demander quelques détails en lui annonçant la visite de Maxime Duverdier pour le surplus, de lui exposer sa situation actuelle et l'impossibilité où il était d'en changer avant que les démarches du peintre eussent abouti, et finalement de lui demander de l'argent.

Ainsi fit l'héritier du baron Huet. Et alors, l'esprit plus tranquille, il attendit la visite probable de la comtesse Marazza et de ses fidèles, parmi lesquelles la plus intéressée aux événements qui se préparaient devait naturellement se trouver.

Mais David attendit en vain : ces visites devenaient de moins en moins régulières. Il dut se contenter, cette après-midi-là, de la visite du Dr. Gourdin et de la conversation du lieutenant Fayard, à qu'il était allé demander le secours d'un *planton* pour porter à la poste la lettre adressée au notaire Grimard et une autre adressée au peintre Duverdier. Cette substitution ne faisant pas son compte, le sergent-major se décida, le soir venu, à faire une seconde apparition au palais Marazza, vers lequel il se dirigea clopin-clopant, un peu avant neuf heures.

(A suivre) HECTOR GAMILLY

Celui qui a mal administré sa maison ne peut gouverner bien l'Etat. (Solon.)

LA MUNICIPALITÉ DE PARIS

AVANT LA RÉVOLUTION

Le prévôt des marchands, les échevins, les conseillers, étaient élus pour deux ans. Ils devaient être nés à Paris, bourgeois de Paris.

L'élection était fixée d'ordinaire au lendemain de Notre-Dame d'août et était faite au scrutin secret. Le prévôt des marchands avait le titre de premier magistrat de la ville de Paris.

Il y avait bien eu dessein de faire de lui un gouverneur de Paris ; mais cette dignité, conférée aux plus beaux noms de France, à des Montmorency, au duc d'Aumont, au duc de Gesvres, etc., était une fonction politique et militaire plutôt qu'une fonction municipale.

Les échevins étaient au nombre de quatre. Il y avait, pour les contrôler, vingt-quatre conseillers dont les fonctions étaient rétribuées.

Il est curieux de voir avec quelle largesse les fonctions du prévôt des marchands étaient rémunérées.

D'après des calculs basés sur des documents officiels, nous pouvons établir le revenu annuel dont disposait ce magistrat.

Ce revenu formait une somme équivalente au moins à 600,000 fr. de notre monnaie. Dans cette somme ne figuraient pas les dépenses résultant de cérémonies publiques ni celles qu'entraînaient les fêtes qui se donnaient à l'Hôtel-de-Ville.

Les appointements des échevins étaient également considérables. Dans les dépenses remontant aux années 1581, 1624, 1747, on voit, en tenant compte de la valeur des monnaies à ces trois époques, que ces émoluments atteignaient le chiffre de 200,000 francs.

Les indemnités accordées aux conseillers de ville étaient plus que suffisantes pour leur permettre une représentation convenable.

Les Parisiens aimaient à voir leurs

magistrats superbement vêtus. Voici, brièvement, quel était le costume du prévôt des marchands en 1741 :

Une soutane de satin rouge, avec boutons, ceinture et cordons d'or, par dessus une robe de palais ouverte, mi-partie de velours rouge et tanné. Une toque mi-partie de même couleur, ornée d'un gland et d'un large galon d'or, lui servait de coiffure.

Dans un compte de dépenses de cette époque, à l'article : Garde-robe du prévôt des marchands, costume de grande cérémonie, on lit :

« Robe de palais soutenue avec broderie d'or, 2,000 livres.

« Manteau avec garnitures, 1,200 livres.

« Colletterie en point d'Angleterre, 500 livres.

« Toque en velours, 100 livres. »

Avec cela, quelques autres fournitures complétaient une somme de 10,000 livres, prix du costume.

Le diamant qui scintillait sur la toque du premier magistrat de Paris avait été payé par messire Christophe Seguin, prévôt des marchands en 1648, la somme de 540,000 livres tournois à un juif vénitien. On croit que ce diamant a été dérobé dans les journées révolutionnaires de la fin du siècle dernier.

Ce luxe de costume éblouissait la population de Paris, qui disait avec orgueil : « Si le vêtement des magistrats est de pourpre, leur cœur est d'or. »

Parmi les prévôts des marchands qui ont illustré l'édilité parisienne, Pierre-Antoine de Castagnère fut un des plus estimés.

On a conservé de ce magistrat le souvenir des paroles qu'il prononça le 27 août 1725, en donnant sa démission pour cause de son grand âge :

« Quand vous entrez dans le palais de l'Hôtel-de-Ville, dit-il, n'oubliez jamais, alors que vous endossez vos costumes d'échevins ou de conseillers, de laisser au vestiaire, avec vos habits de ville, toutes vos opinions politiques et philosophiques. En mettant le pied dans ce palais,

vous êtes les magistrats les tuteurs de la ville. Ces titres sont assez beaux, ma foy ! pour contenter une honnête ambition. »

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des Etats circonvoisins

Le directeur des beaux-arts vient d'attribuer au musée de Valenciennes le tableau de M. Henner, *Saint Jérôme au désert*, qui a figuré au Salon de 1880.

La maquette du groupe triomphal que M. Antonin Proust, lorsqu'il était ministre des arts, avait commandée à Falguière pour couronner l'Arc-de-Triomphe, a obtenu le plus grand succès au Salon des arts décoratifs, où elle est exposée. La commission de la fête nationale a décidé hier qu'un fac-simile du groupe serait élevé sur l'Arc-de-Triomphe le 14 juillet prochain, afin qu'on puisse juger sur place de l'effet que produirait le monument définitif.

La dépense est évaluée à 40,000 francs, qui seront demandés moitié à la Ville et moitié à l'Etat.

M. Gustave Schlumberger vient d'achever le supplément de sa numismatique de l'Orient latin. On y remarque de nombreuses pièces frappées par les princes croisés, une grande table des noms d'hommes et de lieux, et une carte des ateliers monétaires de l'Orient latin.

M. Schlumberger continue ses recherches sur les sceaux de plomb byzantins. Il publie aujourd'hui une série de sceaux de manglavites. Les manglavites étaient des huisiers, ou plutôt des gardes d'honneur, de l'empereur : dans leur corps entraient les fils aînés des vassaux, retenus le plus souvent comme otages à la cour du monarque. Ils étaient armés de massues ferrées, appelées *manglavion* (mot d'origine latine : *manus-gladus*), et avaient

pour mission d'écarter la foule sur le passage de l'empereur, lors des processions solennelles.

M. Schlumberger donne huit ou neuf sceaux inédits de manglavites.

On se souvient que, dans le concours que M. Isaac Pereire avait ouvert sur diverses questions sociales, un prix de 10,000 francs, avait été décerné à un mémoire sur l'extinction du paupérisme dont l'auteur ne s'était pas fait connaître. On n'avait trouvé dans le pli qui devait contenir son nom qu'une feuille de papier portant la même devise que l'ouvrage couronné. Ce pli était marqué du timbre postal de Boston, en Amérique. La commission chargée de décerner le prix fit insérer dans les journaux d'Amérique un avis priant l'auteur de se faire connaître.

M. Camille Sée, président de la commission vient de recevoir une lettre de Mme Casimir Ladreyt, où elle est née toutefois, une française établie à Boston, qui est l'auteur du mémoire. Elle ne s'était pas désignée plus tôt, craignant que sa qualité de femme ne fût concevoir quelque prévention contre son travail.

Mœurs thébaines modernes :

Depuis quelques années, fonctionnant à Thèbes, sous le nom d'*Hyménée*, une société ayant pour but de doter les filles pauvres. D'après le compte rendu annuel que nous avons sous les yeux, la Société a donné, en 1881, des dots à onze filles pauvres qui ont pu ainsi s'établir d'une manière convenable. Les recettes de la Société ont été, dans cette même année, de 19,192 drachmes. Elle a une réserve de 13,675 drachmes qui lui permettra, avec les souscriptions de l'année courante, d'étendre ses largesses à un plus grand nombre de familles indigentes.

Voilà, en vérité, un exemple bon à suivre, puisqu'il donne des résultats si avantageux.

La première épreuve du timbre-poste, Garfield, du nom du dernier président des Etats-Unis, sera, dit-on, offert en présent à la reine d'Angleterre.

Mme Garfield a choisi le portrait de l'infortuné président qui devait servir de modèle, c'est elle aussi qui décida la couleur, et l'on dit que la ressemblance est admirable.

Le timbre est encadré d'argent ciselé, et bordé d'or. La partie concave du cadre est fait d'ébène et le tout est enfermé dans une boîte en bois de cèdre, doublée de royale pourpre et monté en argent.

C'est Gustave Doré qui a été chargé de l'exécution de la statue d'Alexandre Dumas, pour laquelle on sait qu'une souscription est ouverte. Doré a choisi, parmi les portraits du célèbre romancier qu'il avait à sa disposition celui, qui le représente à l'âge de quarante-cinq ans, alors qu'il était dans la force de l'âge et du talent. Il l'a représenté tel qu'il était chez lui, alors qu'il travaillait, la chemise bouffante et le col nu. On le dit fort ressemblant.

L'Etat, pour s'associer à l'hommage rendu à Alexandre Dumas, fournira le bronze de la statue, ainsi que celui d'un groupe de trois personnes qui sera placé sur le socle.

Le monument sera érigé sur la place Malherbes.

Le sujet du concours d'éloquence pour l'année 1884 a été choisi par l'Académie française. Il est ainsi formulé :

« Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné »

Si un tel sujet n'inspire pas les concurrents, il faudra, dit-on, supprimer le concours.

C'est tout à fait notre avis.

X. RAMBLER.

**

PROGRÈS RÉALISÉS ET A RÉALISER

Lettre aux instituteurs de Paris et des départements.

Quelques uns d'entre vous, chers

collègues, connaissent déjà le journal « *L'Enseignement populaire* » destiné à porter la lumière, la récréation et le bien-être au sein du peuple, de ce peuple qui fut considéré trop longtemps par le despotisme comme un instrument de production, par l'aristocratie comme une classe inférieure et par la théocratie comme un moyen de domination.

Depuis que les immortels principes de 1789 ont promené le niveau égalitaire sur les différentes classes de la société en proclamant les droits de l'homme, les idées se sont bien modifiées ; la noblesse a perdu son prestige, le clergé est amené à rester dans son domaine et le régime du bon plaisir est devenu une utopie.

Il n'y a plus d'autres inégalités que celles qui sont créées, par une nature plus ou moins bien douée, par une intelligence plus ou moins vive, par un caractère plus ou moins ferme, par une persévérance plus ou moins soutenue, par des services plus ou moins prolongés en un mot par le mérite individuel.

Ces dispositions naturelles ne deviennent utiles que par une culture dévouée et intelligente. Sans culture elles resteraient stériles comme une terre en friche,

On peut donc dire, sans crainte d'être démenti que le mérite individuel et par conséquent le mérite de la Société du peuple est en proportion directe du soin donné à l'enseignement.

C'est à nous qu'il incombe, chers collègues, de faire la culture de ces facultés et vous savez quelles sont les fatigues, les déboires, les déceptions que nous avons à supporter pour rendre service à la Société. Souvent nous sommes récompensés par l'ingratitude des peines que nous nous donnons ; souvent nous sommes rebutés quand nous voulons réaliser un progrès. Nous devons inculper à nos élèves des notions de justice et souvent on agit vis-à-vis de nous avec la plus grande injustice. La routine est l'idole vénérée. — On ne fait rien pour nous aider, pour nous

encourager. On nous tient isolés. Voilà pourquoi il faut nous grouper trouver un journal qui reçoive nos doléances, qui propage nos idées.

Ce journal indépendant, libre de toute attache officielle ou administrative et présentant toutes les garanties désirables, nous l'avons et nous en profiterons.

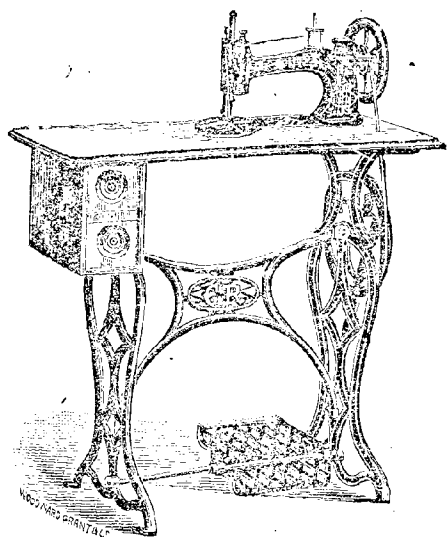
Il y a une foule de questions à étudier, à élucider, nous les étudierons, nous les développerons ; il y a une foule d'abus, nous les signalerons et comme nous agissons pour le bien général, et non pas dans un intérêt personnel et égoïste, nous les ferons avec urbanité, mais énergiquement, nous nous attaquerons corps à corps aux abus, et si cela ne suffit pas, nous dévoilerons les menées de personnages égoïstes qui personnifient les abus.

Nous avons avec nous un homme qui sans être dans l'enseignement, aime sincèrement le peuple et travaille avec ardeur à l'amélioration de sa condition. Il nous promet son concours personnel, son expérience et ses lumières pour réaliser notre œuvre de progrès. Editeur des œuvres de Louis Blanc, de Victor Hugo et de Rochefort, nous pouvons compter sur lui, et lui confier ainsi qu'au comité de membre de l'enseignement qui l'entoure, toutes nos idées toutes nos plaintes, toutes nos expériences.

Toutes les communications utiles seront insérées dans le journal, et il sera répondu par la voie du journal à toutes les lettres.

C'est de cette façon que nous ferons vraiment une œuvre utile et que nous rendrons service à la Société tout en améliorant notre propre situation.

On a beaucoup fait pour l'instruction, la République fille de l'instruction favorise, la diffusion de la lumière, et l'amélioration des conditions sociales ; mais il reste encore beaucoup à faire. Ne craignons pas d'aller de l'avant. Du choc des idées naît la lumière, de la publicité dépendent le progrès et le bien être du peuple.



MACHINES A COUDRE C. RAYMOND, WHEELER & WILSON

MACHINES POUR TOUTES LES INDUSTRIES
DEPUIS 35 FRANCS

Ces machines BRODENT et font les REPRISES !!

Malgré les prix exceptionnels que fait cette maison, nous avons obtenu pour nos lecteurs, une remise supplémentaire de 10 0/0 ; il suffira de présenter ou d'envoyer cette annonce, pour bénéficier de cette remise :

S'adresser à MM. PETIT & ARGENCAM, 104, Boul. Sébastopol, Paris
(Bien faire attention au numéro)

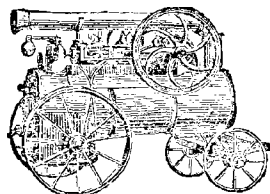
Cette Maison n'a pas de Succursale dans Paris

FACILITÉS DE PAYEMENT

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

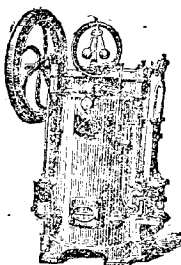
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

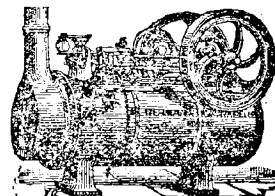
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1867

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
111, faubourg Poissonnière, PARIS

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON

Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE

Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochecouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide
à douz. 1.75
6 • 9 fr.
12 • 16 fr.
Port 40° pr douz

RECOUVERTE de Toile
la douz. 2 fr.
6 • 11 fr.
12 • 21 fr.
franco p^r 25 fr.

SÉNAT
Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames.
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 1/2

Envoi gratuit et fee de splendide Catalogue illustré

1^{er} GRAY, B. MEY & C^{ie}, S^r, 43, b^e des Capucines, Paris

STRESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire.—Prix selon format.—8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses.—580 lettres, chiffres ; accessoires et instruction 25 fr.

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

EXTRAIT DE VIANDE
LIÉBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *Liébig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GOUDRON FREYSSINGE

Liquide normale concentrée de Goudron de Norwège pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :
Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies EPIDÉMIQUES.
2 fr.—PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Arérite, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines ; en boisson et lotions pour les dartres légères, gerçures et rougeurs.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris.—J.-V. Wilhelm, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT
garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon de 0'60, 1'10 et 2'.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

On faisait l'éloge de Louis XIV devant le roi de Prusse. Il lui contestait toutes ses vertus et ses talents.

— Au moins, Votre Majesté accordera qu'il faisait bien le roi.

— Pas si bien que Baron (célèbre comédien), dit le roi de Prusse avec humeur. (Chamfort.)

La sagesse d'un père est la meilleure leçon qu'il puisse donner à ses enfants. (Démocrite.)

Nous offrons à tout abonné qui a renouvelé ou renouvellera son abonnement expiré ces mois (mai et juin), la prime gratuite suivante :

GARIBALDI

Les Mille récits de la campagne de Sicile

par le Grand Agitateur.

1 beau volume, in-18°, du prix de 3 fr. 50, en librairie.

Il suffira d'envoyer 60 cent. en timbres poste pour recevoir ce curieux volume, franco de port.

La Science Populaire illustrée, 15 cent. le numéro, 120 numéros. — le 121° est en vente. — Encyclopédie populaire illustrée. — Inutile de faire l'éloge de ce journal son succès s'affirme chaque jour davantage.

La Médecine Populaire illustrée, 15 cent. le numéro, 90 numéros. — Le Directeur de ce journal, le docteur Bremond est trop connu pour que nous insistions sur le mérite de cette publication à laquelle il donne tous ses soins. — *La Médecine Populaire* publie en outre un dictionnaire de médecine qui est inséré dans le journal et peut se détacher et former un tout spécial. — Les journaux populaires illustrés, *Médecine, Enseignement* et *Science populaires* contiennent environ toutes les se-

maines la valeur d'un fort volume, in-8° de 300 pages. — Illustrés par Chorin, l'emare, Meunier, et tant d'autres auxquels la célébrité est déjà acquise — nous pouvons affirmer que ces journaux sont les compagnons du foyer domestique. Ils nous reposent un peu l'esprit de toutes les publications plus que légères qui salissent nos rues.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Recommandées à nos lecteurs

Louis Blanc, *Histoire de Dix ans* (1830 à 1840), 28 séries à 50 cent., ou 2 volumes, in-4°, ornés de 300 gravures, 50 illustrations hors texte et types militaires coloriés.

E. Regnault, *Histoire de Huit ans* (1840 à 1848). Complément du règne de Louis-Philippe. 1^{er}. 15 séries à 50 cent., la 14° est en vente, l'ouvrage complet formant un volume in-4°, paraîtra dans un mois 7 fr. 50 le volume.

Les 3 volumes ci-dessus forment la période bourgeoise qui commença à la fin du règne de Charles X, pour finir à la Révolution de 1848.

Le livre d'or des Peuples. Biographies des Hommes illustres de tous les pays. — 100 livraisons dues à la plume de nos meilleurs auteurs : L. Blanc, Henri Martin, Jules Simon, Carnot, Erckmann Chatrian, Desonnaz, Enault, etc., etc.

400 gravures faites par nos dessinateurs et nos graveurs les plus distingués.

Ces cent livraisons se vendent séparément, 10 cent.; la série de cinq livraisons 50 cent.; les 2 volumes brochés, 10 fr.

Le Magasin Pittoresque, se publie en séries mensuelles de soixante centimes. C'est assurément un des recueils les plus sérieux qui existent. Il n'a cessé d'être sous la direction de M. Charton, depuis sa fon-

dation et compte aujourd'hui environ 50 années d'existence.

Le Musée des Familles. Edité par la maison Delagrave, est des mieux faits est des plus intéressants, ses numéros paraissent les premiers jours du mois. Illustré avec soin, il mérite le succès qu'il a conservé jusqu'à ce jour. Le numéro soixante centimes.

Nous recommandons tout particulièrement la maison Paul Thurwanger et Cie, 5, rue Feydeau. Nos lecteurs trouveront chez elle tous les renseignements de Banque et de Bourse desquels ils auront besoin.

Notre confrère Paul Thurwanger est connu sur notre place financière comme un des plus honnêtes coulisiers. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui voyons prendre les colonnes de la *Science* et de la *Médecine*, pour édifier le public sur les tripotages qui désolent notre marché. — Nous lui souhaitons de grand cœur réussite dans cette œuvre vraiment digne de tous nos éloges.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre; n'al étant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

Grand dîner de contrat, jeudi, chez M. N... Placée entre un vieux monsieur qui m'offrait pour toute distraction de nombreuses quintes de toux, et un jeune docteur beaucoup plus occupé d'une charmante jeune fille, sa voisine de droite, que de mon humble personne, j'en étais réduite à me contenter des bribes de conversation que je saisissais de ci, de là.

Au café, le jeune docteur daigna se tourner vers moi : — Madame, vous offrirai-je un verre de *Bénédictine* ? — Très volontiers, monsieur. J'aime cette liqueur. — Et vous, mademoiselle ? dit-il ensuite. — Merci, monsieur, je ne bois jamais de liqueurs; celle-là, surtout, doit-être très forte. — Quelle erreur mademoiselle ! Parmi les liqueurs de ce genre, la *Bénédictine* est la plus douce et la plus agréable à boire. Et puis, elle est excellente pour l'estomac quelle fortifie et auquel elle facilite la digestion; pour le sang auquel elle donne de la richesse et de l'énergie. Comme médecin et comme amateur, je puis vous certifier que la *Bénédictine* est la reine des liqueurs.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

BOUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

Le Gérant : BOUDARD

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

28 JUIN 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 72 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ETRANGER, un an, 12 fr

SOMMAIRE. — TEXTE. — *Les héros de l'humanité* : Manin. — Le Cortège de la municipalité de Paris au XVII^e siècle. — Garibaldi. — Tribune de l'Enseignement. — *Etudes Historiques* : Les menus d'un abbé au XVII^e siècle. Musée Grévin. — Récréations philologiques. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATION. — *Les héros de l'humanité* : Manin porté en triomphe. — Portrait de Garibaldi. — Portrait de M. Laurent Pichat, ancien président à l'Association polytechnique; Portrait de M. Henri de Lapommeraye, président actuel.



LES HÉROS DE L'HUMANITÉ : Manin porté en triomphe.

LES HÉROS DE L'HUMANITÉ

—
MANIN

Daniel Manin, président de la République de Venise, né à Venise en 1804, mort à Paris le 22 septembre 1857 est une des plus belles figures de notre époque, il a personnifié l'Italie, il a représenté une idée, la liberté, il a défendu sa patrie contre l'oppression, il a contribué au bien de l'humanité par l'élévation de ses pensées, par son dévouement à la cause populaire, par son profond amour de la justice.

En 1848 Venise était opprimée par l'Autriche. Manin, avocat respecté, chef du parti de la liberté politique et de l'indépendance nationale proteste sans relâche avec fermeté, avec dignité contre les vexations infligées chaque jour à ses compatriotes par les Allemands. Et ce qui constitue véritablement l'originalité de Manin c'est qu'il combat au grand jour ses adversaires et qu'il ne veut se servir que des armes légales. Cette franchise, cette loyauté, cette pleine lumière dans la lutte donnent au caractère de Manin un relief inoubliable.

Sans rien abandonner de la vigueur, de l'énergie de ses principes, sans se départir de la voie qu'il s'est tracée, sans renoncer à son idéal, la libération de la patrie italienne, il modère ses amis, il calme les ardeurs généreuses et imprudentes, il risque même de compromettre sa réputation car il est quelquefois plus difficile de combattre ses partisans que de vaincre ses adversaires.

Manin avec une admirable obstination de légalité renouvelle les plaintes de Venise, entretient dans l'âme des Vénitiens la pensée de la délivrance par des réunions solennelles, par des pétitions, par des écrits juridiques. Le gouvernement autrichien s'inquiète : Manin est arrêté.

Mais les événements se pressent, un grand souffle de liberté fait frémir tous les cœurs. La France vient

de proclamer la République. Les villes italiennes se soulèvent. En Autriche même, à Vienne, la Révolution éclate.

Le peuple de Venise réclame la liberté de Manin; le gouvernement résiste, la foule s'émeut, on s'excite, on s'enflamme et bientôt les citoyens en masse se précipitent à la prison. Le tribunal chargé d'examiner les motifs de l'arrestation de Manin, est composé en majorité d'Italiens, il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de retenir le prisonnier. L'élan est irrésistible, les portes sont forcées et c'est le geolier, suivi d'une foule ardente, qui vient apprendre à Manin qu'il peut sortir ! L'air retentit des cris mille fois répétés de vive Manin ! vive la Liberté ! vive l'Italie !

Malgré l'immense enthousiasme du peuple, Manin n'oublie pas qu'il s'est donné la haute et sévère mission de défendre le droit par le droit, Manin a des scrupules, non de lâcheté mais d'honneur et de probité politique.

« J'ai été arrêté illégalement, dit-il; je ne veux être délivré que par la loi et non par l'émeute.

« C'est par ordre du Tribunal que vous sortez, lui crie-t-on !

« Alors c'est bien, je vous suis !

L'émotion est à son comble. Les paroles s'échangent rapides, émues avec cette éloquence du cœur que donnent les grandes situations.

La prison est envahie. Les patriotes laissent à peine à Manin le temps de se vêtir... Est-ce qu'on a le temps de songer à sa toilette lorsqu'il s'agit de l'indépendance d'un peuple ?

On l'entraîne, on le porte en triomphe, et Manin dans la simplicité de son costume d'intérieur, apparaît à la foule qui le salue de retentissantes acclamations.

Telle est la scène que reproduit aujourd'hui *l'Enseignement Populaire*.

Des bannières tricolores d'Italie flottent aux fenêtres. Au cri de « Vive Manin ! » se mêlent ceux de « Garde civique ! Presse libre ! Na-

tionalité ! » toutes les aspirations d'un peuple qui éclatent en quelques mots et se résument en un refrain sublime : Liberté ! Liberté !

Les Autrichiens se préparent à résister. Manin est maintenant sous les fenêtres du gouverneur.

Et, comme Louis XVI qui disait, en apprenant la prise de la Bastille : « Mais, c'est donc une révolte ! » le gouverneur demande à Manin si c'est aussi une révolte qu'il prépare !

— Non, monsieur le gouverneur, ce n'est pas une révolte, c'est une révolution... Ecoutez Manin.

« Je suis ici, dit-il, pour remettre l'ordre, mais si vous mettez obstacle à mes projets, j'appelle aux armes le peuple que j'ai apaisé et je me mets à la tête de l'insurrection.

Et devant l'oppresser l'homme de la légalité devient l'homme de la Révolution.

Mais Manin parle aussi au peuple.

« N'oubliez pas, de grâce, qu'il ne peut exister de vraie et durable liberté sans ordre et qu'il faut vous faire les gardiens jaloux de l'ordre pour prouver que vous êtes dignes de la liberté. »

Le 22 mars 1848 après une lutte sanglante et des péripéties dramatiques, Venise était libre, un gouvernement provisoire était constitué et Manin était proclamé dictateur.

Mais grâce aux habiletés de la diplomatie, Venise retomba bientôt sous la domination étrangère et Manin vint terminer en France sa glorieuse carrière.

En Italie, il avait vécu du produit de quelques ouvrages de jurisprudence, à Paris, il soutint sa famille en donnant des leçons. Aujourd'hui ses restes reposent dans sa patrie.

LE CORTÈGE MUNICIPAL AU XVII^e SIÈCLE

Les cloches sonnent à pleine volée, le soleil brille, la foule se presse, tout est en fête, le cortège municipal va passer. — Voici le colo-

nel des archers à la tête de ses trois cents hommes, vêtus de casaques bleu clair galonnées d'argent, avec les armes de la Ville de Paris sur la poitrine.

Après les archers, viennent le Maître d'hôtel, l'Imprimeur, le Capitaine d'artillerie ou Ingénieur, le Maître de maçonnerie et de charpenterie, tous quatre vêtus de noir.

Le Greffier, grave et solennel dans sa robe mi-partie rouge tannée en drap doublée de velours noir.

Il précède immédiatement le personnel principal du cortège, celui que tous veulent voir, revêtu de sa belle soutane de satin rouge avec boutons, cordons et ceinture d'or, de sa robe de palais, mi-partie de velours rouge et tannée, à sa toque mi-partie des mêmes couleurs étincelle le fameux diamant que messire Christophe Sanguin, à payé 540,000 livres tournois, à un juif vénitien; les bourgeois recueillis et curieux abaissent leurs chapeaux: c'est le Prévôt des marchands qui passe!

Après lui viennent les Echevins, le Procureur du roi en robe de velours rouge.

Le Receveur de la ville, en manteau à longues manches de velours; les vingt-quatre Conseillers de ville, en robes et manteaux à longues manches de satin.

Les Quartiniers, en manteaux à manches de velours ciselé.

Les gardes de la Draperie, en robes de velours noir et toques ornées de cordons d'or.

Les gardes de l'Épicerie, en robes de velours brun.

Les gardes de la Mercerie, en robes de velours violet.

Les gardes de la Pelleterie, en robes de velours bleu fourrées de loup cervier.

Les gardes de la Bonneterie, en robes de velours couleur de tan.

Les gardes d'Orfèvrerie, en robes de velours cramoisi.

Les gardes de la Marchandise de vin, en robes de velours bleu, avec toques de velours à cordon d'argent.

Les Cinquanteniers, Dizainiers et

Notables bourgeois, en costumes de velours noir.

Enfin un peloton d'Archers ferme la marche du cortège.

On vous a dit ce qu'un tel luxe entraînait de dépenses. Nos mœurs et la simplicité de nos magistratures s'accommoderaient mal d'une telle mise en scène, qui rappelle les processions de féerie.

Et cependant si à l'occasion de la fête qui sera donnée pour l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville, le 14 juillet prochain, le Préfet, les les Magistrats municipaux et tous les Officiers de la ville se rendaient en grande pompe à la place de Grève, suivis des Associations ouvrières et patronales de toutes les Sociétés essentiellement parisiennes, ce spectacle malgré le sombre de nos vêtements de fête, n'en serait pas moins grandiose dans son austérité comme une sorte de communion fraternelle de toutes les activités en l'honneur de la grande cité.

GARIBALDI

SA VIE — SON ŒUVRE — SA RÉSIDENCE

Près de l'extrémité septentrionale de la Sardaigne, à l'entrée orientale des bouches de Bonifacio, se trouve une île qui avec celle de la Maddalena forme le canal de la Morretta.

Lorsqu'on la regarde à l'est, cette île a l'air d'une colossale muraille. C'est une terre aride et désolée, toute de granit. De rares pêcheurs de corail viennent s'abriter dans le petit port de la Maddalena. — Les vents quelque fois y font rage. Elle renferme une maison d'apparence modeste, qui a toit plat surmonté d'un petit belvédère, qui en a remplacé une autre plus petite dont le propriétaire était à la fois le locataire, l'architecte et le maître maçon.

A quelques mètres en avant de la façade un moulin à vent à l'usage exclusif de l'habitant de la maison. La petite maison qu'a remplacée celle dont nous venons de par-

ler n'avait qu'un étage, deux pièces la composaient: l'une servait de chambre et de bureau à l'hôte, l'autre servait de dortoir commun aux amis qui le venaient visiter.

Quelques bêtes à corne, un âne, appelé « Pie IX » qui logeait dans un appentis en bois, nommé le « Vatican, » étaient les seuls animaux domestiques avec quelques chiens.

Non loin de la maison un petit mausolée construit par Piccinini renferme les cendres d'Annita. Celle qui fut la compagne chérie et l'unique amour du maître de la maison, à côté d'elle reposent les filles de Garibaldi, Rosa et Annita.

Un domestique, moitié berger, moitié cuisinier servait de valet de chambre au général (car le propriétaire était général).

Un petit jardin de 300 mètres dont les murs en pierres sèches furent construits par les officiers, ses compagnons d'armes, s'étend en avant de l'esplanade ou est bâtie la maison.

Le général achevait là les dernières années d'une vie glorieuse et remplie comme celle d'un héros des Romains du moyen âge, dans une solitude calme et douce. Il passait ses jours sur les bords de la mer, ou dans un jardin trainé, dans un fauteuil à roulettes, où le retenaient cloué de douloureux rhumatismes, salaires de ses campagnes, entouré des soins pressés de sa troisième femme, l'ancienne gouvernante de ses enfants, au milieu d'une nombreuse société d'amis dévoués et fier de se voir revivre dans ses deux fils.

Il ne s'occupait que de questions philanthropiques et sociales: il écrivait des mémoires empreints de la plus grande modestie et frappés au coin d'une douce et mystique originalité.

L'île est toujours là inébranlable sur sa base de granit, elle a nom Caprera.

Le maître de l'île, lui, n'est plus, depuis quelques jours l'Europe toute entière a tourné les yeux vers le lieu où il vient de rendre le dernier souper entouré du respect et de l'admi-

ration de tous.... il avait nom : Garibaldi !

La vie de Garibaldi est un véritable roman, c'est plutôt comme nous le disions plus haut une légende du moyen âge — un conte des Mille et une nuits, rien n'est vraisemblable, et tout cependant y est vrai.

Joseph Garibaldi naquit à Nice, ville alors française comme aujourd'hui, dans la chambre même où était né Masséna, le vainqueur des Russes à Zurich, le 22 juillet 1807, il avait donc par conséquent 75 ans quand il est mort.

Il était fils de Rosa Bogiardo et de Domenico Garibaldi, armateur originaires de Chiavari, descendant d'une famille de marins.

L'enfance de Garibaldi fut des plus aventureuses. Le goût des voyages se manifesta chez lui de bonne heure : à 12 ans ayant réuni plusieurs de ses petits camarades, il s'embarqua avec eux dans une chaloupe de son père pour se rendre à Gênes, sa tentative échoua.

A 16 ans il fit un premier voyage à Odessa, il visita successivement Rome, Cagliari, sur des navires de son père. Il fit plusieurs voyages en Orient, il assista à plusieurs combats entre Russes et Turcs, ce qui ne contribua pas peu à lui donner la haine des Tyrans.

De bonne heure et par hasard il fut initié au St Simonisme. Dans un de ses voyages il entra en rapport avec Mazzini qui venait de fonder la *Jeune Italie*, il avait alors 22 ans.

Il sentait dans son cœur se développer de plus en plus cet immense amour de l'humanité opprimée qui a été le mobile de tous ses actes, le dévouement pour les faibles, la haine de l'absolutisme et la volonté inébranlable d'affranchir l'Italie.

Le 1 février 1834 un mouvement qu'il avait combiné avec Mazzini échoua, il parvint après mille difficultés à entrer en France, arrêté il put s'échapper, et vécut quelque temps à Marseille sous le nom de Pane. Il avait été dans l'intervalle

condamné à mort (il avait 27 ans).

Il reprit alors le cours de ses voyages, à son retour il soigna avec un dévouement sans bornes les victimes du choléra à Marseille, puis, quand l'épidémie fut passée, il s'embarqua pour Rio Janeiro.

Arrivé à Rio Janeiro il noua des relations avec un négociant italien nommé Rosetti.

La république était en guerre avec le Brésil (car Rio Janeiro était alors indépendant), Garibaldi, avec d'autres Italiens, arme en course contre le Brésil.

Ici l'histoire de sa vie devient un véritable roman, et comme il serait trop long d'entrer dans des détails circonstanciés, nous nous bornons à le suivre et à noter ses faits et gestes au courant de la plume.

Il est blessé à l'affaire de S. Gregoire, prisonnier des Montevidéens et torturé. Il s'échappe, devient commandant de l'Escadre de Rio Grande, et recommence la lutte.

(C'est à cette époque qu'il fit connaissance d'Annita, le seul amour de sa vie, qui devait jusqu'à la mort le consoler et partager ses dangers et ses travaux.

Après de nombreux combats à Imbetuba, Laguna, Taquari, Malacara la neye de San-José-do-Norte il s'arrêta, n'ayant plus de soldats. Tous avaient succombé, tués, blessés, noyés ou prisonniers.

(Le 16 octobre 1840 naquit Menotti premier fils d'Annita et de Garibaldi).

Après six ans de cette vie aventureuse Garibaldi voyant la République de Rio-Grande, définitivement vaincue se retira de la lutte. Il part pour Montevideo avec un troupeau de 900 bêtes à cornes.

La guerre a atteint son maximum d'intensité entre Montevideo et Buenos-Ayres quand il arrive. Il abandonna tous ses projets paisibles pour reprendre du service. Il prend parti pour Montevideo. C'est alors qu'il forme la célèbre légion Italienne qui se couvrit de gloire, et dont le drapeau, noir avec l'image du Vésuve, est encore aujourd'hui à Caprera.

Dans cette campagne Garibaldi fait des prodiges et par sa vaillance, sa prudence et son désintéressement sait attirer l'estime et l'admiration non seulement des ennemis, mais encore des Européens. — Les amiraux Lainé et lord Howders, commandants des escadres françaises et anglaises lui feront les avances les plus honorables.

Pendant ce temps l'Italie entrait dans une voie nouvelle, la révolution se préparait, Pie IX était sur le trône pontifical et semblait animé des sentiments les plus libéraux. Garibaldi vient offrir au pape ses services et ceux de sa légion, (il écrivit à ce propos une lettre admirable empreinte des sentiments du patriotisme le plus pur et le plus ardent). Garibaldi s'embarqua immédiatement après avoir envoyé à Gênes Annita, son fils Menotti, et un deuxième enfant la petite Térésita. Quand Garibaldi arriva en Italie, toujours sous le coup de sa condamnation à mort, Charles Albert pour ne pas être débordé par la révolution avait pris le parti le plus sûr : celui de marcher à la tête, le héros lui offrit ses services.

Le pape et Charles Albert les refusèrent. Garibaldi prend la chose à cœur et se résout à poursuivre la lutte pour son compte. Nous ne retracerons pas ici les événements de cette mémorable campagne dans laquelle il perdit Annita. Nous voyons successivement Garibaldi lutter contre les Autrichiens, les Piémontais, les Français, les Napolitains, nous le voyons trahi par Mazzini, éconduit par Monin, méconnu par Victor-Emmanuel qui l'estimait comme homme mais le dupait en roi.

Il lutte contre la papauté, est réduit à fuir après la prise de Rome par les Français et se réfugie à Caprera. De nouveau il prend les armes pour lutter de concert avec la France et Victor-Emmanuel contre l'Autriche. Il nous est impossible de décrire cette partie de son existence, notre cadre étant trop restreint.

Tout le monde connaît le traité qui met fin à la guerre d'Italie et

la cession de Nice et de la Savoie à la France. Garibaldi proteste contre l'annexion de Nice, se démet de ses commandements et retourne sur son rocher de Caprera. Bientôt l'idée de l'unité italienne lui fait abandonner

sa retraite et il fait la fameuse tentative sur Rome dans laquelle il échoua à Mentana où les « chasse-pots firent merveille ! » Affaire dans laquelle le cabinet de Victor-Emmanuel se montra d'une duplicité

effrayante. Garibaldi vaincu et désespéré retourna où plutôt est reconduit à Caprera où il resta dans une inaction forcée jusqu'en 1870, s'occupant de sa famille et de ses amis. Un grand Concile réuni à



PORTRAIT DE GARIBALDI

Rome proclame l'infaillibilité du Pape, en même temps, le jour même la France déclare la guerre à la Prusse.

L'effet de ce double événement est terrible à Rome et en Italie. L'Italie

semble sortir de sa torpeur, Victor-Emmanuel veut profiter du moment il hésite encore quand la nouvelle de la chute de l'empire à Sedan vient donner le signal de la lutte, Victor-Emmanuel demande

le 6 septembre 1870 au Gouvernement provisoire français dénonciation de la convention du 15 septembre 1864, sur le refus du cabinet Paris il envahit les Etats-pontificaux que les français ne défendaient

plus, on sait le résultat: Rome capitale de l'Italie. La puissance temporelle à jamais détruite. Garibaldi « le père de l'entreprise » applaudit à ce mouvement puis demanda à Victor-Emmanuel d'aider aussi la France à construire l'édifice de son indépendance et à repousser les prussiens. La politique de Victor-Emmanuel mal équilibrée, lui fit refuser. Garibaldi le véritable fondateur de l'unité italienne vint alors, seul au monde, offrir à la France mutilée le secours de son bras. Il oublia les humiliations sans nombre du cabinet des Tuileries, Aspromonte, Mantana, il ne rend pas responsable la France républicaine des fautes du vaincu de Sedan il ne voit en elle que la représentation de l'idée généreuse de la Révolution et fidèle à ses principes il vient défendre l'opprimé: le français, contre l'oppresseur: l'allemand l'allié actuel de l'Italie mais qu'il prévoit devoir être un jour des plus fatal à ces pays.

Il est inutile de revenir sur la campagne de 1870, de montrer les défaillances de ceux qui nous dirigeaient, de dévoiler les coupables et ténébreuses manœuvres des patrons de l'ancien régime pour anéantir le prestige de l'homme illustre qui venait à nous quand l'Europe entière nous abandonnait.

Nous ne parlerons pas des défections et des trahisons sans nombre dont l'illustre général fut victime. Elu député par 3 départements à la fois la Seine, Alger, la Côte-d'Or, remercié publiquement par le gouvernement de la Défense nationale, Garibaldi, défendu par le seul Victor Hugo à la tribune de l'Assemblée, quitta la France, insulté, honni, conspué par ceux là même qu'il était venu défendre. Il nous serait facile de citer des noms de généraux connus, de sénateurs, de députés qui n'eurent pas assez de boue à jeter à la face de ce glorieux et loyal défenseur de la liberté.

Sa vie désormais appartient à l'histoire: c'est à l'histoire à faire justice de toutes les calomnies, de

tous les mensonges accumulés sur son compte.

Pour le moment nous ne pouvons que nous associer au deuil de nos voisins d'Italie et regretter avec eux la perte de ce combattant de la plus sainte des causes, celle de l'émancipation des peuples, ce soldat du droit, de ce vrai patriote, de ce parfait honnête homme. D'autres rediront ses qualités morales, parleront de sa grande âme et des nobles sentiments qui le soutinrent dans tous les actes de sa longue et glorieuse carrière. — Le Sénat, la Chambre, le Conseil municipal, la Presse envoient des représentants à ses funérailles comme un gage nouveau donné à l'alliance de deux peuples frères, dont les intérêts et les tendances sont trop intimement liés pour qu'on puisse essayer sous quelque prétexte que ce soit de les désunir. La mort de Garibaldi est un lien qui resserre d'avantage dans une pensée d'affliction commune, l'union de la France et de l'Italie.

C. LAROCHE.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

PROGRÈS

RÉALISÉS ET A RÉALISER (1)

Lettre aux instituteurs de Paris et des départements.

Quelques-uns d'entre vous, chers collègues, connaissent déjà le journal « *L'Enseignement populaire* », destiné à porter la lumière, la récréation et le bien-être au sein du peuple, de ce peuple qui fut considéré trop longtemps par le despotisme comme un instrument de production, par l'aristocratie comme une classe inférieure et par la théocratie comme un moyen de domination.

Depuis que les immortels principes de 1789 ont promené le niveau

(1) Nous redonnons cet article sur la demande de plusieurs de nos lecteurs.

égalitaire sur les différentes classes de la société en proclamant les droits de l'homme, les idées se sont bien modifiées; la noblesse a perdu son prestige, le clergé est amené à rester dans son domaine et le régime du bon plaisir est devenu une utopie.

Il n'y a plus d'autres inégalités que celles qui sont créées, par une nature plus ou moins bien douée, par une intelligence plus ou moins vive, par un caractère plus ou moins ferme, par une persévérance plus ou moins soutenue, par des services plus ou moins prolongés en un mot par le mérite individuel.

Ces dispositions naturelles ne deviennent utiles que par une culture dévouée et intelligente. Sans culture elles resteraient stériles comme une terre en friche.

On peut donc dire, sans crainte d'être démenti, que le mérite individuel et, par conséquent, le mérite de la Société du peuple est en proportion directe du soin donné à l'enseignement.

C'est à nous qu'il incombe, chers collègues, de faire la culture de ces facultés, et vous savez quelles sont les fatigues, les déboires, les déceptions que nous avons à supporter pour rendre service à la Société. Souvent nous sommes récompensés par l'ingratitude des peines que nous nous donnons; souvent nous sommes rebutés quand nous voulons réaliser un progrès. Nous devons inculper à nos élèves des notions de justice et souvent on agit vis-à-vis de nous avec la plus grande injustice. La routine est l'idole vénérée. — On ne fait rien pour nous aider, pour nous encourager. On nous tient isolés. Voilà pourquoi il faut nous grouper, trouver un journal qui reçoive nos doléances, qui propage nos idées.

Ce journal indépendant, libre de toute attache officielle ou administrative et présentant toutes les garanties désirables, nous l'avons et nous en profiterons.

Il y a une foule de questions à étudier, à élucider, nous les étudierons, nous les développerons; il y a

une foule d'abus, nous les signalons, et comme nous agissons pour le bien général et non pas dans un intérêt personnel et égoïste, nous le ferons avec urbanité, mais énergiquement, nous nous attaquerons corps à corps aux abus et si cela ne suffit pas, nous dévoilerons les menées de personnages égoïstes qui personnifient les abus.

Nous avons avec nous un homme qui, sans être dans l'enseignement, aime sincèrement le peuple et travaille avec ardeur à l'amélioration de sa condition. Il nous promet son concours personnel, son expérience et ses lumières pour réaliser notre œuvre de progrès. Editeur des œuvres de Louis Blanc, de Victor Hugo et de Rochefort, nous pouvons compter sur lui et lui confier, ainsi qu'au comité de membre de l'enseignement qui l'entoure, toutes nos idées, toutes nos plaintes, toutes nos expériences.

Toutes les communications utiles seront insérées dans le journal, et il sera répondu par la voie du journal à toutes les lettres.

C'est de cette façon que nous ferons vraiment une œuvre utile et que nous rendrons service à la Société tout en améliorant notre propre situation.

On a beaucoup fait pour l'instruction, la République, fille de l'instruction, favorise la diffusion de la lumière et l'amélioration des conditions sociales; mais il reste encore beaucoup à faire. Ne craignons pas d'aller de l'avant. Du choc des idées naît la lumière, de la publicité dépendent le progrès et le bien-être du peuple.

Monsieur le Directeur
de l'Enseignement populaire,

Encouragé par les assurances de publicité et de discrétion que vous avez données dans votre numéro du 8 juin dernier je viens vous prier de vouloir bien faire part aux lecteurs de votre estimable journal des quelques réflexions qui vont suivre.

Je me propose d'ailleurs de vous faire assez fréquemment des communications de ce genre; vous en publierez ce que vous jugerez utile pour le progrès de l'instruction populaire.

Au mois d'avril 1880, M. le ministre de l'instruction publique adressa aux recteurs d'Académie une circulaire dont voici quelques extraits. Il s'agit de la bigarrure de nos livres classiques.

« Monsieur le Recteur,

» Le peu de fixité des ouvrages
» qui servent de base à l'enseignement dans les lycées et collèges a
» provoqué depuis longtemps des
» plaintes motivées. Les grammaires en particulier changent d'une
» année à l'autre, suivant les préférences du professeur. Il en résulte qu'un élève est obligé, dans
» le cours de ses études, de s'assimiler les principes et les formules
» de trois ou quatre grammaires
» latines, d'autant de grammaires
» grecques ou françaises. Le seul
» résultat obtenu, le plus souvent
» est la fatigue de l'intelligence et
» une irrémédiable confusion. Il est
» devenu indispensable de mettre
» ordre à cet abus, aussi préjudiciable à la bonne direction de l'enseignement qu'onéreux pour les
» familles.

» J'ai décidé, en conséquence,
» que, pour chacun des établissements publics d'enseignement secondaire, les grammaires et les
» ouvrages élémentaires employés
» dans toute la série des classes seront désormais uniformes. Lorsqu'il y aura lieu de passer d'une
» grammaire à une autre plus complète, cette dernière devra être
» rédigée d'après les mêmes principes et autant que possible suivre
» le même formulaire, etc., etc. »

Voilà le langage du ministre qui ne parle que d'après les renseignements qui sont recueillis et condensés rue de Grenelle-Saint-Germain.

Tous les hommes expérimentés ont applaudi à ce langage pratique

et plein de hardiesse. Nous ne savons jusqu'à quel point la routine a été vaincue sous ce rapport dans les collèges et lycées français; mais ce que nous n'ignorons pas, c'est que ces prescriptions si sages auraient dû être faites également pour les écoles primaires communales. La multiplicité des ouvrages de même nature, le peu de méthode qui préside souvent à l'arrangement des matières, la diversité des définitions et des nomenclatures jettent, comme dit le ministre, une irrémédiable confusion dans l'esprit des jeunes élèves, entraînent une fatigue inutile et une perte de temps considérable.

Si ce dicton populaire : « *Timeo hominem unius libri* — je crains l'homme d'un seul livre » a quelque fondement, on comprendra facilement combien l'état de choses actuel contribue à produire des hommes superficiels, des hommes sans idées bien nettes, sans connaissances bien précises. Consultez les inspecteurs dont l'intérêt personnel ne détruit pas la sincérité du langage, et ils vous diront que les réponses embarrassées de nos élèves, les notions confuses qu'elles dénotent proviennent des ouvrages défectueux qu'ils ont en mains. Ces mêmes définitions apprises sous diverses formes, ces mêmes nomenclatures présentées continuellement dans un autre ordre produisent l'incertitude et exercent une influence funeste sur l'avenir.

Pour remédier à ces graves inconvénients, il y a trois améliorations à réaliser : 1° Ne pas surcharger le programme des études; 2° Proportionner rigoureusement les ouvrages classiques à l'âge, à l'intelligence des élèves; 3° Les prendre gradués et uniformes.

Nous savons fort bien que les résistances intéressées ne manqueront pas de surgir, que les ambitions personnelles regimberont et que des auteurs fort recommandables, du reste, crieront à l'ostracisme; mais quand il s'agit d'un bien social, tout intérêt particulier,

toute vanité personnelle doit s'effacer, doit se sacrifier.

N'allez pas croire que je veuille priver les élèves des bons livres qu'ils ont entre les mains.

Je ne parle ici que des ouvrages qui sont destinés à être retenus de mémoire et ne doivent renfermer que deux choses : des *définitions* et des *nomenclatures*, définitions que je veux les mêmes pour tous les cours, élémentaire, moyen et supérieur; nomenclatures qu'il est important de présenter dans le même ordre pendant toute la durée des études. L'uniformité pour ces livres est d'une nécessité absolue.

Que libre carrière soit laissée aux hommes intelligents et dévoués qui désirent mettre à la disposition des élèves des ouvrages de lecture propres à étendre le cercle des connaissances acquises; mais qu'avant tout, ces connaissances premières soient gravées dans leur esprit d'une manière nette, claire et précise.

Ainsi, pour ne laisser aucun doute au sujet de mes idées à ce sujet, je vais reprendre sommairement ce que je viens de dire. Je désire voir, dans les écoles primaires com-

munes, deux sortes d'ouvrages : 1° Ceux qui sont destinés à être appris mot à mot et qui ne renferment que des définitions et des nomenclatures; 2° Ceux qui sont propres à développer utilement les premières connaissances acquises au moyen de lectures raisonnées.

Pour les premiers, il faut suivre une méthode rationnelle et rigoureuse; pour les seconds, une latitude plus grande doit être laissée.

Les premiers doivent être faits par une commission nommée par le ministre; les seconds seront le produit de l'initiative particulière.

Je ne fais que poser des jalons

aujourd'hui; prochainement, je développerai ma pensée en citant de nombreux exemples.

Agréé, monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect.

CERCLE AMICAL DES INSTITUTEURS
DE PARIS

Le mercredi 31 mai dernier, a eu lieu une réunion des instituteurs publics du 17^e arrondissement.

Grâce à cette initiative on a pu constater combien ces réunions amicales sont utiles et agréables.



M. LAURENT PICHAT,
ancien président de l'Association polytechnique.

La plus franche cordialité et l'urbanité la plus grande n'ont pas cessé de régner pendant les discussions de début toujours un peu laborieuses.

La présidence fut donnée par acclamation à M. Raimbault, officier de l'Instruction publique, directeur de l'école de la rue Fourcroy. Puis furent appelés à prendre place au bureau: MM. Diéval, Schmitt et Devillers.

M. le président dans une improvisation pleine de cœur a démontré l'utilité et l'agrément que présentent ces réunions pour les instituteurs qui jusqu'à présent sont restés dans

un isolement nuisible à leurs intérêts.

Le groupement, la fréquentation sinon quotidienne, du moins assez répétée leur donnera plus de force contre les erreurs qui peuvent être commises à leur égard. Il s'agit d'ailleurs d'une organisation qui ne se bornera pas à un arrondissement mais qui est destinée à réunir dans une même famille tous les instituteurs de Paris.

Après les paroles éloquentes et démocratiques de M. Raimbault fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée, on passa à la discussion de l'ordre du jour qui portait:

1^o Question de l'augmentation de traitement votée en décembre dernier, il y a six mois;

2^o Manière d'organiser une réunion d'instituteurs.

Au sujet de la première question l'assemblée a exprimé son étonnement du silence qui entoure ce point capital. Le Conseil municipal a trouvé que les éducateurs de la jeunesse parisienne méritaient une augmentation; que les nécessités de la vie, la cherté des vivres et des loyers en faisait un besoin absolu et urgent; et le mystère continue à régner et l'admini-

stration ne daigne pas nous faire part dans son bulletin mensuel du motif de ce retard.

(A suivre.)

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

Dimanche dernier, au Trocadéro, a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'Association Polytechnique, fondé en 1830 par d'anciens élèves de l'École Polytechnique pour le développement de l'Instruction populaire en France, dont le président actuel est cet homme à l'esprit fin et charmant, à l'éru-

dition pour ainsi dire communicative, Henri de Lapommeraye, le maître conférencier connu et apprécié de tous les lettrés.

M. Floquet, préfet de la Seine, présidait à la solennité.

Nous regrettons bien vivement de ne pouvoir donner la remarquable allocution de M. le préfet de la Seine. Qu'il nous suffise de dire que vingt fois les six mille assistants ont acclamé cette parole chaude, servie d'une façon remarquable par une voix superbe.

M. de Lapommeraye, qui ne s'attendait pas à prendre la parole, s'est levé cependant, ne pouvant résister au désir de remercier M. le préfet de la Seine et MM. les Conseillers municipaux du dévouement qu'ils n'ont jamais cessé de témoigner à l'Association Polytechnique, œuvre civilisatrice, égalitaire, humanitaire et fraternelle.

Un incident a lieu quelque temps après, M. de Lapommeraye ayant annoncé qu'au nom de tous ses camarades, il allait remettre au plus ancien pionnier de l'instruction populaire, M. François Bazin, une médaille d'argent, ce dernier s'est écrié à deux reprises : « Vive la République ! » L'assem-

blée a applaudi à cet accent patriotique de l'ancien combattant de Châteaudun.

Puis la distribution des récompenses a commencé.

Ont été nommés officiers de l'instruction publique :

MM. Lépany, Braunig, Viel Lamare, docteur Cramoisy, Charbonnel.

Des médailles à l'effigie de Poncelet, l'un des fondateurs des cours populaires, sont données au nom de M. Laurent-Pichat, à MM. Geiger, docteur Gibert, Comment, Duval, Dhéré, Janets, Renaud, Edmond Pardenné, Bresson, Buvi-gnier.

Il nous est matériellement impossible de donner la liste complète des récompenses accordées aux vingt sections de Paris. Nous publions aujourd'hui les cinq premières; les quinze dernières paraîtront dans notre prochain numéro. Nous y joindrons les portraits des prix d'honneur. Nous publierons le discours de M. Ch. Floquet et l'allocution vigoureuse de M. Henri de Lapommeraye. Nous invitons les lauréats d'envoyer à notre vendeur, M. Jeanmaire libraire, 32, rue des Bons-Enfants leur photographie afin de permettre de faire faire quelques dessins à la plume, comme ceux que nous donnons dans ces pages (L. Pichat et Lapommeraye)

La séance s'est terminée après les remerciements d'usage. Une ovation fut faite à la sortie à MM. Floquet et Lapommeraye et on s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.



HENRY de LAPOMMERAYE,
Président actuel de l'Association polytechnique.

Officiers d'académie:
MM. Hauzer, Napoli, Eugène Renaud, Gobaut, Ravenez.

PRIX D'HONNEUR

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1^{er} Prix M. Amédée TROUVEY.
2^e — M. Eugène FISCHER.

3^e Prix M. Charles GUYOT.
4^e — M^{lle} Clarisse PUTEAUX.
5^e — M^{lle} Marthe HENNETTE.

6^e Prix M. Jules BERNICHON.
7^e — M^{lle} Marie LÉON.

PRIX PERDONNET

1^{er} Prix M. Albert SAUCOURT.

2^e Prix M^{lle} Marie MONNOT.

3^e Prix M. Emile GIROUX.

RAPPEL. — M^{lle} Eugénie VINCENT.

LIVRETS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Amédée TROUVEY.
M. Eugène FISCHER.

M. Charles GUYOT.
M^{lle} Clarisse PUTEAUX.

M^{lle} Marthe HENNETTE.
M. Jules BERNICHON.

AU NOM DE M^{me} V^e PERDONNET

M^{lle} Marie LÉON.

M^{lle} Marie MONNOT.

M. Emile GIROUX.

M. Albert SAUCOURT.

1^{er} Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Léontine MAGNIN.

1^{re} Mention. M. Théophile GATÉ.

2^e Mention. M. Henry LE TARGAT.

2^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Marie PELTIER.

1^{re} Mention. M. Gaston CANTREL.

2^e Mention. M^{lle} Berthe DURAND.

3^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Joseph TOURNIER.

1^{re} Mention. M. Gaëtan RETEAUX.

2^e Mention. M. Henri BOYER.

4^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Georges TIERS.

1^{re} Mention. M^{lle} Eugénie GRAVOIS.

2^e Mention. M. Emile OBERMAYER.

5^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Louis HUGO.

1^{re} Mention. M. Xavier GRANIER.

2^e Mention. François AMANE.

6^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Marie VERHULST.

1^{re} Mention. M^{lle} Berthe RENAUDOT.

2^e Mention. Joséphine LESCALLET.

7^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Eugénie HAMELIN.

Mention. M. Raoul BARDEL.

8^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Victor PINGARD.

1^{re} Mention. M. Lutzger BALLETRATZ.

2^e Mention. M^{lle} Marie BARRÉ.

9^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Jules FUCHS.

1^{re} Mention. M. Jules BÉDÉNEL.

2^e Mention. Gustave PICARD.

10^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. MONTROT.

1^{re} Mention. M. Félix JOURDA.

2^e Mention. M^{lle} Henriette MORAND.

PREMIER ARRONDISSEMENT

M. G. BERGER, *delegué*.

LANGUE FRANÇAISE, 1^{re} année : M. PLICAUD, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Gaté, Théophile, employé.
2^e — M. Gruselle, Eugène, employé.
1^{re} mention. M. Le Targat, Henri, tailleur.
2^e — M. Jarry, Alexandre, employé.
3 — M. Patrouille, mécanicien.
4 — M^{lle} Lebourgeois, Clémence.

LANGUE FRANÇAISE, 2^e année : M. TELLIER DE RIVERY, prof.

1^{er} prix et médaille. M. Chevauchez, Albert-Charles, employé.
2^e — M. Cherrier, Gabriel, employé.
1^{re} mention. M. Gaté, Théophile, employé.
2^e — M. Gruselle, Eugène, employé.
3^e — M^{lle} Parent, Anna, couturière.
4 — M. Jarry, Alexandre, employé.

LITTÉRATURE FRANÇAISE : M. DE LARIVIÈRE, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Belin, Emile, employé.
2^e — M^{lle} Magnin, Léontine, employée.

1 ^{re} mention.	M. Lerat, Victor, dessinateur.
2 ^e —	M. Le Targat, Henri.
3 ^e —	M. Tissot, Charles.
4 ^e —	M. Tricquet, J.
LANGUE ANGLAISE, 1 ^{re} année : M. BENTABOLE, professeur.	
1 ^{er} prix et médaille.	M ^{lle} Lardy, Eugénie, professeur de musique.
2 ^e —	M ^{lle} Giésin, Mina, femme de chambre.
1 ^{re} mention.	M ^{lle} Koch.
2 ^e —	M. Duc, Désiré, emballer.
LANGUE ANGLAISE, 2 ^e année : M. BENTABOLE, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Nicos, Louis, employé.
2. —	M. Flavien, instituteur.
1. mention.	M. Depoissier, employé de Banque.
2. —	M ^{lle} Robin.
ARITHMÉTIQUE, 1 ^{re} année : M. FAIVRE, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Persell, Léon, employé.
2. —	M. Chevauchez, Albert, employé.
1. mention.	M. Jarry, Alexandre, employé.
2. —	M. Lebourgeois, Victor, employé.
ARITHMÉTIQUE, 2 ^e année : M. FAIVRE, professeur.	
1. prix.	M. Gaté, Théophile, employé.
2. —	M. Le Targat, Henri, tailleur.
1. mention.	M ^{lle} Parent, Anna, couturière.
2. —	M. Gruselle, Eugène, employé.
GÉOMÉTRIE : M. GENDRE, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Jarry, Alexandre, employé.
2. —	M. Persell, Léon.
1. mention.	M. Dessailly, Charles.
2. —	M. Pennequin, Abel, chapelier.
3. —	M. Patouelle, Eugène, mécanicien.
4. —	M. Toussaint, Louis, employé au service municipal.
MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES : M. BERGER, professeur.	
1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
2. —	M ^{lle} Magnin, Léontine, employée.
1. mention.	M. Tissot, Charles, employé.
2. —	M. Lerat, Victor, dessinateur.
TOPOGRAPHIE : M. LOTTIN, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Bertheliet, Alfred, employé.
2. —	M. Lerat, Victor, dessinateur.
1. mention.	M. Pouvianne, Victor, employé.
2. —	M. Amis, Victor, employé.
COMPTABILITÉ : M. CROIZÉ, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Lerot, Félix, employé.
2. —	M. Cherrier, Gabriel, employé.
1. mention.	M. Weens, Georges-Eugène, employé.
2. —	M. Murgeat, Joseph, employé.
3. —	M. Colson, Louis, employé.
4. —	M. Persell, Léon, employé.
LÉGISLATION : M. SEILLER-BERJOT, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Targat, Henri, tailleur.
2. —	M. Belin, Emile, employé.
1. mention.	M. Cazals, Auguste, employé.
2. —	M. Far, Auguste, employé.
ECONOMIE POLITIQUE : M. VIEL-LAMARE, professeur.	
Rappel de 1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
1. prix et médaille.	M. Lerat, Victor, dessinateur.
1. mention.	M. Soucaille.
2. —	M ^{lle} Viel-Lamare, Hélène.
3. —	M. Perron, Charles, cuisinier.
HISTOIRE : M. MUSSET, professeur.	
Rappel de 1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
Prix.	M ^{lle} Magnin, Léontine, employée.
GÉOGRAPHIE, 1 ^{re} année : M. TURQUAN, professeur.	
1. prix et médaille.	M. Bunel, Hippolyte, employé.
2. —	M. Chevauchez, Albert, employé.
Mention.	M ^{lle} Parent, Anna, couturière.
COSMOGRAPHIE : M. TURQUAN, professeur.	
1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
Mention.	M. Tissot, Charles, employé.
GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE, 2 ^e année : M. DHÉRE, professeur.	
Rappel de 1. prix.	M. Bertheliet, Alfred, employé.
1. prix et médaille.	M ^{lle} Magnin, Léontine, employée.
2. —	M. Belin, Emile, employé.

1. mention.	M. Bunel, Hippolyte, employé.
2. —	M. Chevauchez, Albert, employé.
3. —	M. Tissot, Charles, employé.

ASTRONOMIE POPULAIRE : M. DELGOBE, professeur.

Rappel de 1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
1. prix.	M ^{lle} Magnin, Léontine, employée.
2. —	M. Soucaille, Jules, employé.

HYGIÈNE : M. le docteur MATHELIN, professeur.

1. prix.	M. Belin, Emile, employé.
2. —	M ^{lle} Magnin, Léontine, employée.
1. mention.	M. Le Targat, Henri, tailleur.

STÉNOGRAPHIE : M. TELLIER DE RIVERY, professeur.

1. prix et médaille.	M. Delhotel, Félix, employé.
2. —	M. Gaté, Charles, employé.
1. mention.	M. Jarry, Alexandre, employé.
2. —	M. Cherrier, Gabriel, employé.
3. —	M. Lebourgeois, Victor, employé.

DESSIN D'ORNEMENT D'APRÈS LE BAS-RELIEF

M. BARNOIN, professeur.	
1. prix.	M. Le Targat, Henri, tailleur.
Mention.	M. Cazals, Auguste, employé.

DESSIN MODELE DE FLEURS

1. prix.	M. Gaté, Théophile, employé.
2. —	M. Chatenay, monteur en bronze.

DESSIN D'ORNEMENT D'APRÈS L'ESTAMPE

1. prix.	M. Gaté, Théophile, employé.
2. —	M. Lebourgeois, Victor, employé.

HARMONIE : M. ROUXEL, professeur.

1. prix et médaille.	M. Choquant, Louis-Eugène, tourneur.
2. —	M. Weens, Georges-Eugène, employé.

2^{me} ARRONDISSEMENT

M. LÉPANY, *député*.

GRAMMAIRE FRANÇAISE : M. GARASSUT, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M ^{lle} Durand Berthe, institutrice.
2 ^{me} prix	M. Colin Jules, employé.
1 ^{re} mention	M ^{lle} Milgré Marie.
2 ^{me} »	M. Péan Emile, employé.

LITTÉRATURE FRANÇAISE : M. ANDRÉ Michel, *professeur*.

1 ^{er} prix et médaille	M ^{lle} Peltier Marie.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Durand Berthe, institutrice.
1 ^{re} mention	M. Cantrel Gaston, employé.

LANGUE ALLEMANDE. MM. BIRMAN et ASSANT, professeurs

1 ^{er} prix et médaille	M ^{lle} Changart Marie.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Fichter Louise.
Mention	M. Dumet Julien, employé.

LANGUE ANGLAISE, 1^{re} année : M. GRIZERY, professeur.

1 ^{er} prix	M ^{lle} Chagart Marie.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Lesage Adrienne, couturière.
1 ^{re} mention	M ^{lle} Lepoit Eugénie.
2 ^{me} »	M ^{lle} Verhaegé Elisa.
3 ^{me} »	M. Cuisinier, employé.
4 ^{me} »	M ^{lle} Peltier Marie.

RAPPEL DE 2^{me} PRIX, 2^{me} année : M. Guyot Charles, employé.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES : M. G. DELAPORTE, *profess.*

1 ^{er} prix et médaille	M. Péan Emile Arsène, employé.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Bédel Clotilde, institutrice.
1 ^{re} mention	M. Cantrel Gaston, employé.
2 ^{me} »	M. Colin Jules

PHYSIQUE APPLIQUÉE : MM. DUMONT et VLASTO, professeurs.

1 ^{er} prix	M ^{lle} Peltier Marie.
2 ^{me} »	M. Cantrel Gaston, employé.
1 ^{re} mention	M ^{lle} Milgré Marie.
2 ^{me} »	M ^{lle} Bédel Clotilde, institutrice.

CHIMIE, 1^{re} année : MM. NAPOLI et BARBEY, professeurs.

1 ^{er} prix et médaille	M ^{lle} Bédel Clotilde, institutrice.
2 ^{me} prix	M. Cantrel Gaston, employé.
1 ^{re} mention	M. Péan Emile.
2 ^{me} »	M ^{lle} Peltier Marie.
3 ^{me} »	M. Richoux Elie, employé.
4 ^{me} »	M. Poulain André.

COMPTABILITÉ ET TENUR DES LIVRES: M. NASSE, professeur.

1 ^{er} prix et médaille	M ^{lle} Durand Berthe, institutrice.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Kauffmann Léonie, »
Mention	M ^{lle} Milgré Marie.

LÉGISLATION USUELLE: M. COMANDRÉ, professeur.

Prix	M. Péan Emile, employé.
------	-------------------------

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE: M. A. LEDRU, professeur.

1. prix	M ^{lle} Peltier Marie.
2. »	M. Collin Jules, employé.
1. mention	M ^{lle} Bedel Clotilde, institutrice.
2. »	M ^{lle} Aron Marie.

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE: M. RAMBOSSON, professeur.

1. prix et médaille	M. Cantrel Gaston, employé.
2. prix	M. Poulain André »
1. mention	M ^{lle} Bugnon Louise.
2. »	M. de Lafolie Yves, artiste peintre.

HISTOIRE NATURELLE ET HYGIÈNE:**MM. THORENS et CHRÉTIEN, professeurs.**

1. prix	M ^{lle} Peltier Marie.
2. »	M ^{lle} Durand Berthe, institutrice.
1. mention	M. Poulain André.
2. »	M ^{lle} Milgré Marie.

DESSIN INDUSTRIEL: M. ROSE, professeur.

Mention	M. Laleu Félix, comptable.
---------	----------------------------

DESSIN, d'après l'Antique:**MM. CABASSON et BOULINEAU, professeurs.**

1. prix et médaille	M ^{lle} Labesse Jeanne, institutrice.
2. »	M ^{lle} Brunswick Anna, »
1. mention	M ^{lle} Lagoderie Marie.
2. »	M ^{lle} Philippar Jeanne, employé.

DESSIN, d'après le plâtre, ornement.

2. prix	M ^{lle} Fichter Louise.
Mention	M ^{lle} Brunswick Céline, institutrice.

DESSIN, d'après l'Estampe.

Mention	M ^{lle} Duquesne Sabine, employé.
---------	--

Médailles d'argent, offertes par M. le Maire du deuxième arrondissement, au nom du Comité de la Caisse des Ecoles, pour être distribuées aux deux élèves qui se sont le plus fait remarquer par leur travail et leur assiduité :

1. médaille	M ^{lle} Marie Peltier.
2. —	M. Gaston Cantrel.

3^{me} ARRONDISSEMENT**M. URBAIN, délégué.****LANGUE FRANÇAISE:** M. MENIN, professeur.

Rappel de 1 ^{er} prix.	M ^{lle} Maigrot Augustine.
1 ^{er} prix et médaille.	M. Tornier Joseph, employé.
2 ^{me} —	M. Reteaux Gaëtan, —
1 ^{re} Mention.	M. Benoit Maurice, —
2 ^{me} —	M. Bonnin Léon, —
3 ^{me} —	M ^{lle} Vendange Marie, employée.
4 ^{me} —	M. Jacquemin Charles, employé.

LITTÉRATURE FRANÇAISE: M. JULES FABRE, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Boyer Henri, mécanicien.
2 ^{me} prix	M. Reteaux Gaëtan, employé.
1 ^{re} mention.	M ^{lle} Bertrandias Anna, institutrice.
2 ^{me} —	M. Benoit Maurice, employé.

LANGUE ALLEMANDE: M. SRIBER, professeur.**Première division.**

1 ^{er} prix et médaille.	M ^{lle} Cagé Noémie.
2 ^{me} prix.	M. Georges Frédéric, employé.
Mention.	M. Gaynard Eugène, —

Deuxième division.

Prix.	M. Padel Claudius, peintre en décors.
Mention.	M. Fribourg Félix, employé.

LANGUE ANGLAISE, 1^{re} année: M. WOLFF CREUTZNACH.

1 ^{er} prix et médaille.	M ^{lle} Lebol Louise, graveur.
2 ^{me} prix	M ^{lle} Lemogne Juliette, employée.
1 ^{re} mention.	M. Georges Frédéric, —
2 ^{me} —	M. Rousseau Louis Camille, employé.
3 ^{me} —	M. Parcellier Louis, employé.

LANGUE ANGLAISE, 2^{me} année: M. WOLFF CREUTZNACH, prof.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Gruss Raoul, employé.
1 ^{re} mention.	M. Vallot Eugène, monteur en bronze.
2 ^{me} —	M. Chassang Eugène, employé.

ARITHMÉTIQUE: M. BRAULART, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Jeancourt Auguste.
2 ^{me} prix.	M ^{lle} Bertrandias Anna, sous-directrice d'Ecole maternelle.
1 ^{re} mention.	M. Tournié Joseph.
2 ^{me} —	M. Chassang Eugène, employé.

ALGÈBRE: M. BARRÉ, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Doigneau Louis, menuisier.
2 ^{me} prix.	M. Brunswick Ernest, mécanicien.
1 ^{re} mention.	M. Tournié Joseph, employé.
2 ^{me} —	M. Boyer Henri, mécanicien.

GÉOMÉTRIE appliquée aux ARTS: M. POULET, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. St-Paul Louis employé.
2 ^{me} pr x.	M. Lecomte Adrien.

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE: M. GASTELIER, professeur,

	M. BARRÉ, suppléant.
1 ^{er} prix et médaille.	M. Daigneau Ernest, menuisier.
2 ^{me} prix.	M. Boyer Henri, mécanicien
1 ^{re} mention.	M. Pissot.
2 ^{er} —	M. Daries Georges, piqueur au service municipal.

PHYSIQUE, 2^{me} année: M. MARDELET, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Boyer Henri-Emile, mécanicien.
2 ^{me} prix.	M. Reteaux Gaëtan, employé.
1 ^{re} mention.	M. Tournié Joseph, employé.
2 ^{me} —	M. Georges Frédéric, —

CHIMIE GÉNÉRALE, 1^{re} année: M. VERNEUIL, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Reteaux Gaëtan, employé.
2 ^{me} prix.	M. Spindler Paul, élève du lycée Charlemagne.
1 ^{re} mention.	M ^{lle} Wetzel Marie, institutrice.
2 ^{me} —	M. Georges Frédéric, employé.

CHIMIE INDUSTRIELLE: M. URBAIN, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Tournié Joseph, employé.
2 ^{me} prix.	M. Boyer Henri, mécanicien.
1 ^{re} mention.	M. Georges Frédéric, employé.
2 ^{me} —	M. Benoit Maurice, —
3 ^{me} —	M ^{lle} Bertrandias Anna.

COMPTABILITÉ: M. HAUSHER, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Pain Félix, employé.
2 ^{me} prix.	M. Déjardin Albert, employé.
1 ^{re} mention.	M. Levreux Jules, employé.

DRIT USUEL: M. CHARBONNEL, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Reteau Gaëtan, employé.
2 ^{me} prix.	M. Benoist Maurice.
1 ^{re} mention.	M. Mey Robert.
2 ^{me} —	M. Boyer Henri, mécanicien.
3 ^{me} —	M. Veyrières Camille, employé.

HISTOIRE DE L'ART: M. F. BOURNAND, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Tournié Joseph, employé.
2 ^{me} prix.	M ^{lle} Bertrandias Anna, institutrice.
1 ^{re} mention.	M. Benoit Maurice, employé.
2 ^{me} —	M. Granjean.
3 ^{me} —	M. Bardry de Gaupp Maurice, Etudiant en droit.
4 ^{me} —	M. Morizot, ouvrier.

GÉOGRAPHIE: M. PASQUIER, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Tournié Joseph, employé.
2 ^{me} pr x.	M. Weil Georges
1 ^{re} mention.	M ^{lle} Bertrandias Anna, institutrice.
2 ^{me} —	M. Dantu Geolgos, employé.

DESSIN INDUSTRIEL: M. MIOTAT, professeur.

1 ^{er} prix et médaille.	M. Duceur Anatole, employé.
Rappel de 2 ^{me} prix.	M. Petit Ernest.
Mention.	M. Baillet Artur, employé.

DESSIN D'ART, cours supérieur: M. VALTON, professeur.

Prix et médaille.	M. Petit Ernest.
-------------------	------------------

Première division.

Prix.	M. Jeancourt Auguste employé.
Mentions.	M. Hetzel Louis, graveur.

Deuxième division.

1^{er} prix et médaille. M. Angenot Henri, bijoutier.
Mention. M. Angenot Amédée, bijoutier.

Troisième division.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Damay Berthe, repereuse.
Mention. M. Hetzel Emile.

MUSIQUE VOCALE: M. DAVIGNON, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Favreux Armand, employé.
2^{me} prix. M. Ladonne Adolphe, —
1^{re} mention. M. Patillon Léopold, —
2^{me} — M^{lle} Joseph Clémence, —
3^{me} — M^{lle} Leroux Blanche
4^{me} — M^{lle} Bertrandias Anna, institutrice.

MUSIQUE INSTRUMENTALE: M. HERVÉ, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Duchmann Joseph, employé.
2^{me} prix. M. Thumin Joseph, employé.
1^{re} mention. M. Croizier Hippolyte, rentier.
2^{me} — M. Cugnot Auguste, horloger.
3^{me} — M. Bertucci Albert, ferblantier.

Deuxième année.

1^{er} prix et médaille. M. Maillard Octave, employé aux contributions indirectes.
Mention. M. Servais Emile, bijoutier.

Deux médailles d'argent données par la caisse des Ecoles du III^e arrondissement seront distribuées aux deux élèves les plus méritants de la section à la distribution partielle des prix dans la section.

4^{me} ARRONDISSEMENT*Section de l'Hôtel-de-Ville. — M. WAGNER, délégué*

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE: M. BROSSARD, professeur
1^{er} prix et médaille. M^{lle} Le Parquois, Hermance, institutrice.
2^e — M. Thiers, Georges, dessinateur.
1^{re} mention M. Bouge, Coromic, employé.
2^e — M. Consteils, Edouard, employé.

ARITHMÉTIQUE: M. CUGNET, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Rigoulet, Adolphe, employé.
2^e — M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
1^{re} Mention M. Blache, Jules, chapelier.
2^e — M. Lapière, Louis, employé.
3^e — M. Laurent, Alexis, comptable.
4^e — M^{lle} Leclerc, Ernestine, modiste.

ALGÈBRE: M. CUGNET, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Blanche, Jules, employé.
2^e — M. Thiers, Georges, employé.
1^{re} mention. M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
2^e — M. Rigoulet, Adolphe, employé.
3^e — M. Laurent, Alexis, comptable.
4^e — M. Blache, Jules, chapelier.

PHYSIQUE: M. Ernest HUBOU, professeur.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
2^e — M. Dragon, Léon, employé.
1^{re} mention M. Camot, Edouard, employé.
2^e — M. Lévy, Armand, bijoutier.
3^e — M^{lle} Bouge, Corinne, employé.
4^e — M. Duval, employé.

COMPTABILITÉ, 1^{re} année: M. DELAHOUSSE, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Thiers, Georges, employé.
2^e — M. Van Raveschot, Eugène, employé.
1^{re} mention. M^{me} V^e Janus, Emilie, couturière.
2^e — M^{lle} Magne, Annette, couturière.

COMPTABILITÉ, 2^e année: M. DELAHOUSSE, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Gilbert, Alexandre.
2^e prix — M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.

DROIT COMMERCIAL: M. FLEURY, professeur.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
2^e — M^{lle} Mezger, Sophie, passementière.
1^{re} mention. M^{lle} Bouge, Corinne, employé.
2^e — M. Cazals Auguste.
3^e — M. Moïse, Bernard, employé.
4^e — M. Camot, Edouard, employé.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE: M. A. MEURGÉ professeur

1^{er} prix et médaille. M. Gravois, Eugène.
2^e — M. Camot, Edouard, employé.
1^{re} mention. M. Le Bellec, Denis, employé.

2. — M. Consteils, Edouard, employé.
3. — M. Heurtebise, Raoul, employé.
4. — M^{me} Blanchet, Amélie, rentière.

GÉOGRAPHIE: M. LACASSE, professeur.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
2^e — M. Camot, Edouard, employé.
1^{re} mention M. Bernard, Moïse, employé.
2^e — M. Heurtebise, Robert, bijoutier.
3^e — M. Lapière, Louis, employé.
4^e — M. Thiers, Georges, employé.

HYGIÈNE PUBLIQUE: Gaëtan DELAUNAY, professeur.

1^{er} prix et médaille M. Gravois Eugène
2^e — M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
1^{re} mention. M. Consteils, Edouard, employé.
2^e — M. Lapière, Louis, artiste.
3^e — M. Dubois, Emile, employé.
4^e — M. Bejotz, Alfred.

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME. (*Anthropologie.*)

M. le docteur VERNEAU, professeur.

1^{re} division.

1^{er} prix et médaille. M. Camot, Edouard, employé.
2^e — M^{lle} Blanchet, Amélie, rentière.
1^{re} mention. M. Thiers, Georges, employé.
2^e — M. Bernard, Moïse.

2^e Division.

1^{er} prix. M. Gravois, Eugène.
1^{re} mention. M. de Bracy, Jules, employé.
2^e — M. Lefèvre, Louis, bonnetier.

STÉNOGRAPHIE: M. BOUTILLIER, professeur.

Cours supérieur.

1^{er} prix et médaille. M. Chalvet, Gustave, élève de Turgot.
2^e — M. Gilbert, Alexandre, élève de Charlemagne.
1^{re} mention. M. de Bracy, Jules, employé.
2^e — M^{lle} Paulin, Nathalie, institutrice.

Cours élémentaire.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Leparquois, Hermance, institutrice.
2^e — M. Lacote, Célestin, élève de Turgot.
1^{re} mention. M. Lapière, Louis, employé.
2^e — M. Saucourt, Albert, employé au Service municipal.

DESSIN LINÉAIRE: M. BRAULT, professeur.

1^{er} prix et médaille. M. Bertrand, Samuel, coupeur.
1^{re} mention. M. Guichard, Louis, employé.
2^e — M. Baron, Auguste, employé.
3^e — M. Oggerino, Joseph, employé.

DESSIN D'ORNEMENT *d'après l'estampe et le plâtre.*M. BRAULT, professeur. — 1^{re} année.

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Bonneau, Maria.
2^e — M^{lle} Mamy, Marie.
1^{re} mention. M^{lle} Nez, Juliette, institutrice.
2^e — M^{lle} Nez, Léonie.
3^e — M^{lle} Gaucier, Anaïs.
4^e — M^{lle} Jalopin, Aline, chapelière.

DESSIN DE TÊTE, *d'après la bosse et d'ornement d'après le plâtre.*M. BRAUDLT, professeur. — 2^e année,

1^{er} prix et médaille. M^{lle} Champdavoine, Marie employée des postes.
Rappel de 2^e prix M^{lle} Leparquois, Hermance, institutrice.
2^e — M^{lle} Lebellet, Pauline.
1^{re} mention. M^{lle} Hennette, Marthe, couturière.
2^e — M^{lle} Champdavoine, Henriette, employée
3^e — M^{lle} Schmith Pauline.
4^e — M^{lle} Zuviling, Néomie, institutrice.

MUSIQUE VOCALE: M. J. BONNET, professeur.

Première division.

1^{er} prix et médaille. M. Sabathé, Jules-César, employé.
2^e — M. Lévy, Arnaud, bijoutier.
1^{re} mention. M. Jaskiewitz, employé.
2^e — M. Quéfier.

Deuxième division.

1^{er} prix et médaille. M. Bouisseran, Henri, sculpteur.
2^e — M^{lle} Le Bellec, Céline, employée.
1^{re} mention. M. Blache, Jules, chapelier.

MUSIQUE INSTRUMENTALE, 1^{re} année (instrumentation).
M. RAUX, professeur.

1 ^{er} prix et Médaille.	M. Defay, imprimeur.
2 ^e —	M. Guénifet, employé.
1 ^{er} mention.	M. Charlet, Emile, découpeur.
2 ^e —	M. Chastagner, étudiant.
3 ^e —	M. Ramazeille, Jean, ajusteur.
4 ^e —	M. Blanchard, Prosper, imprimeur.

2^e année (Cours d'ensemble), Orchestre.

1 ^{er} prix et Médaille.	M. Raynaud, Paul, employé.
2 ^e —	M. Daydée, Paul, graveur.
1 ^{er} mention.	M. Meyer, Noël, lithographe.
2 ^e —	M. Cerf, employé.
3 ^e —	M. Barault, Henri étudiant.
4 ^e —	M. Chouville, Louis, dentiste.

ESPAGNOL : M. GUADALUPE, professeur.

1. prix et médaille	Mme Geyler Bauduin, rentière.
2. prix	Mlle Geyler Gambettina-A. Iéline, écol.
1. mention	M. Daudon, comptable.
2. —	Mlle Pluzanska Marie, prof. de dessin.
3. —	Mlle Hennette Martha, couturière.
4. —	M. du Gast Vincent, employé.

ANGLAIS (Cours Élémentaire) : M. BERGER, professeur.

1. prix et médaille	M. André Alexandre, employé.
2. prix	M. Beaumais Victor —
1. mention	Mlle Hennequant Louise —
2. —	Mlle Rachmiel Jeanne —
2. —	Mlle Magne Annette —
4. —	M. Janus Emilie —

(Cours Supérieur)

1. prix et médaille	M. Raoul, employé.
2. prix	M. Kocl Jacques —
1. mention	Mlle Mouille Jeanne, modiste.
2. —	Mlle Duhem Odile, institutrice.
3. —	M. Ory Charles, employé.
4. —	M. Dubois Charles, emballer.

TACHYMÉTRIE : M. PERRAU, professeur.

1. prix et médaille	M. Jalley Louis.
2. prix	Mlle Hennette Marthe, couturière.
1. mention	M. Dragon Léon, employé.

LANGUE ALLEMANDE : M. WAGNER, professeur.

(Cours Élémentaire)

Rappel de 1. prix	Mlle Leparquois Hermange, institutrice.
1. prix et médaille	Mlle Geyler Adelina-Gambettina.
2. prix	M. Camot Edouard.
1. mention	M. Grandang.
2. —	M. Bussat François.
3. —	M. Bouchet René.
4. —	M. Thirion.

LANGUE ALLEMANDE : M. WAGNER, professeur.

(Cours deuxième année)

Rappel de 1. prix	Mlle Bauge Coune, employé.
1. prix et médaille	Mlle Metzger Sophie, passamanrière.
2. prix	M. Fontaine, employé.
1. mention	M. Saudron, employé au télégraphe.
2. —	M. Decker Léon, étudiant.
3. —	M. Lionnet, employé.
4. —	M. Levy Armand, bijoutier.

(Cours Supérieur)

Rappel de 1. prix	M. Hennette Marthe, couturière.
1. prix et médaille	M. Chevalier Félix, étudiant.
2. prix	M. Rigoulet Adolphe, employé.
1. mention	M. Cousteils Edouard.
2. —	M. Grellier Auguste.
3. —	M. Jalley Louis.
4. —	M. Garnier Alfred, soldat gard. munic.

5^{me} ARRONDISSEMENT

Section du Panthéon. — M. ARNAL, délégué.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. AUZOUY, professeur.

1 ^{er} prix. Rappel	M ^{me} Robert, Nelly.
1 ^{re} mention	M. Mant.
2 ^e —	M. Granier, Xavier, clerc d'avoué.
3 ^e —	M. Aman, François, lithographe.

GRAMMAIRE : M. VERNIER, professeur.

1 ^{er} prix.	M. Joly, Auguste, imprimeur.
2 ^e —	M. Muller, Edmond, graveur.
1 ^{re} mention.	M. Renier, Camille, employé.
2 ^e —	M. Bellois, Gabriel, relieur.
3 ^e —	M. Merche, Emile, mécanicien.

HYGIÈNE : M. FRANÇOIS, professeur.

1 ^{er} prix.	M. Long, Alfred, corroyeur.
2 ^e —	M ^{me} Robert, Nelly.
1 ^{re} mention.	Mlle Cottreel, R.
2 ^e —	Mlle Sabotiny, Jeanne, télégraphiste.
3 ^e —	M. Granier, Xavier, clerc d'avoué.
4 ^e —	M. Aman, François, lithographe.

GÉOGRAPHIE : M. JACOTET, professeur.

1 ^{er} prix	Mme Guillauma.
2 ^e —	M. Granier, Xavier, clerc d'avoué.
1 ^{re} mention.	M. Bonaiy, Henry.
2 ^e —	M. Amanc, François, lithographe.
3 ^e —	Mlle Guillaumou, Augusta.

HISTOIRE : M. CAILTAUX, professeur.

1 ^{er} prix.	M. Boulay.
2 ^e —	Mme Guillaumou.
1 ^{re} mention.	M. Aman, lithographe.
2 ^e —	M. Gracier, clerc d'avoué.
3 ^e —	Mlle Guillaumou

ARITHMÉTIQUE : M. J. BERTRAND, professeur.

1 ^{er} prix	M. Hugot, Louis, employé.
2 ^e —	M. Joly, Auguste, ouvrier.
1 ^{re} mention.	M. Judis, Jules, employé.
2 ^e —	M. Levavasseur, Louis, employé.
3 ^e —	M. Fontbonne, André, dessinateur.
4 ^e —	M. Fourès, Jean, dessinateur.

LÉGISLATION USUELLE : M. BROCARD, professeur.

1 ^{er} prix	M. Mopin, R., employé au ministère.
1 ^{re} mention.	M. Soyer, Lucien, employé au Ministère des Travaux Publics.
2 ^e —	M. Maudin, Georges, e. p. de commerce.
3 ^e —	M. Hugot, Louis, employé de librairie.

PHYSIQUE : M. KOEHLIN, professeur.

1 ^{er} prix.	M. Hugot, Louis, employé de commerce.
2 ^e —	M. Granier, Xavier, clerc d'avoué.
1 ^{re} mention	M. Aman, François, lithographe.
2 ^e —	Mlle Sabatiny, Jeanne, télégraphiste.
3 ^e —	M. Schiltz, Jean, mécanicien.
4 ^e —	M. Levavasseur, Charles, employé.

GÉOMÉTRIE : M. POZZY, professeur.

(M. DUFRESNE-SOMMEILLER, suppléant)

1 ^{er} prix, rappel.	M. Hugot, Louis, employé.
1 ^{re} mention	M. Soyer, Lucien, employé.

CHIMIE : M. THURON, professeur.

(M. DUFRESNE-SOMMEILLER, suppléant.)

Prix unique.	M. Hugot, Louis, employé.
1 ^{re} mention.	Mlle Chevè, Esther.
2 ^e —	M. Franier, Xavier.

COMPTABILITÉ : M. DELAHOUSSE, professeur.

1 ^{er} prix	M. Thoudonze, employé.
2 ^e —	M. Montezun, Edouard.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Aussitôt qu'un malheur nous arrive, il se trouve toujours un ami prêt à venir nous le dire, et à nous

fouiller le cœur avec un poignard en nous en faisant admirer le manche. (Balzac.)

Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est

de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

(La Bruyère).

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27. Paris.



INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'auffication à LORDORASEC. Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

BAINS DE MER

Billets d'Aller et Retour à prix réduits, valables du Vendredi au Lundi.

DE PARIS AUX GARES SUIVANTES :

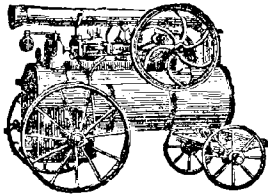
Dieppe (Le Tréport), 1^{re} classe, 30 fr.; 2^e classe, 22 fr.
Le Tréport, par Serqueux et Abancourt (du 1^{er} juillet au 30 septembre), 1^{re} classe, 33 fr. 20; 2^e classe, 22 fr.

Cany (Veulettes, les Petites-Dalles).
Saint Valéry (Veules).
Le Havre (Sainte-Adresse).
Fécamp, les Iis (Iport, Etretat), 1^{re} classe, 33 fr.; 2^e classe, 24 fr.
Trouville, Deauville (Villers-sur-Mer).
Honfleur, Caen.
Cabourg, Le Home-Varaville.
Dives, Houlgatte, Beuzeval, 1^{re} classe, 37 fr.; 2^e classe, 27 fr.
Luc-Lion-sur-Mer, Langrune.
Saint-Aubin, Bernières, Courseulles, prix pour le parcours total, 1^{re} classe, 38 fr.; 2^e classe, 28 fr.
Bayeux (Arromanches, Asnelles), etc., 1^{re} classe, 40 fr.; 2^e classe, 30 fr.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

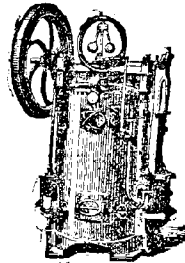
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



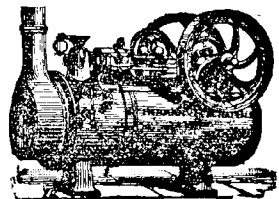
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer



MACHINE HORIZONTALE

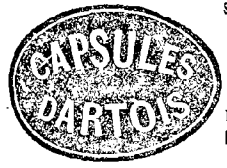
Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS



Seul remède **PHTHISIE** à tous les degrés.
GUÉRISSENT RAPIDEMENT
Toux opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Engorgements pulmonaires.
Le flacon: 3 fr. franco par la poste
105, rue de Rennes, PARIS
ET LES PHARMACIES

FER ENCAUSSE | FUMIGATEUR

Liquide, ne constipant pas
3 f. 50 LE FLACON
Anti-Asthmatique
2 f. 50 LA BOITE
Se trouvent : à la Maison Médicale ENCAUSSE et CANÉSIE, 57, Rue Rochechouart, Paris
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

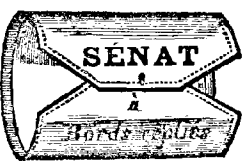
GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

RECOUVERTE de Toile
la douz. 2 fr.
6 • 44 fr.
12 • 24 fr.
Port 40^{rs} doux franco p^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^{rs}
Envoi gratuit et éco du splendide Catalogue illustré

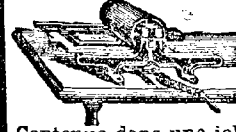
M^{rs} GRAY, E. MEY & C^o, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris



IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 4,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire.—Prix selon format.—8 grandeurs.

Contenue dans une jolie boîte à casses.—580 lettres, chiffres; accessoires et instruction
Expériences publiques chez le seul Inventeur
PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS
Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.



EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Accompagné nationale
de 16,600 fr.
MÉDAILLE d'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 à 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, gercures et rougeurs.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris.—J.-V. Wilhem, imp.)
Impr. avec les encres de la maison Schneider.

ÉTUDES HISTORIQUES

MENU D'UN ABBÉ AU XVII^e SIÈCLE
(Suite)

Mais l'hôtelier se défend : il n'est pas vrai que le régime du temps abandonnait sans merci les petits aux colères des grands. Le procès du prieur et de l'hôtelier dura plusieurs années.

Jacques Séguin voulut que le compte des dépenses pour sa table fût tenu rigoureusement ; il y fournissait chaque jour de ses propres deniers ; lui-même allait acheter au marché les morceaux les plus importants, une carpe dodue, une anguille de choix, un cabillaud bien nourri. Nous sommes, en effet, au carême de 1439. Pourtant, les harengs saurs et salés sont les régals les plus ordinaires.

Au surplus, la misère était grande : pendant que les denrées enchérissaient, les salaires avaient diminué et la livre de beurre représentait le prix de quatre journées de travail d'un manouvrier.

Nous sommes loin des splendeurs faciles du commencement du siècle.

En 1405, un dîner d'apparat du prieur de Saint-Martin, réunissant 36 convives, et dans lequel on avait servi, parmi les pièces principales, 36 pâtés, 6 oisons gras, 4 douzaines de poussins, de grosses pièces de bœuf et de mouton, 12 chapons, coûtait 10 livres.

En 1448, le dîner de Noël du prieur et de ses amis monte seulement à 10 sols. Adieu, les vins étrangers ; adieu, les fines épices, les oranges et les saumons frais !

Les temps ne sont pas si durs que le prieur ne trouve encore moyen de traiter ses amis à la taverne du « Lyon d'Or » ; mais la mention rigoureuse du registre atteste la préoccupation de la dépense et la difficulté de vivre.

Le document signalé par M. Si-méon Luce fournira aux économistes des renseignements fort intéressants et très précis, et pour l'appré-

ciation desquels il faudra tenir compte des circonstances ; il montre que les prodigalités sensuelles des grands dignitaires monastiques ont donné lieu à plus d'une fausse légende. Les menus du prieur sont très modestes en ce temps ; vraisemblablement ils n'eussent été que convenables dans des temps meilleurs : espérons-le au moins.

Ce document nous rappelle aussi la simplicité et la familiarité des mœurs du moyen âge ; à la table du prieur viennent s'asseoir des moines, des gens de loi, des médecins des fonctionnaires du rang le plus humble et jusqu'au boucher de Jacques Seguin ; et ce n'était pas, sans doute, une manière de payer les mémoires de ce dernier.

MUSÉE GRÉVIN

La grande attraction du moment pour les Parisiens et les étrangers est sans contredit, le *Musée Grévin* dont les splendides galeries sont chaque jour visitées par plus de cinq mille personnes.

Il était impossible de faire mieux et avec plus d'art ; les personnages représentés dans les attitudes les plus naturelles sont réellement vivants ; il y a illusion complète.

L'atelier de Grévin où le sympathique maître est représenté debout esquissant un dessin et entouré des hommes du jour, Aurélien Scholl, Albert Wolf, Zola, Rochefort, etc., produit un effet des plus saisissants.

Les loges de Sarah Bernhardt, de Judic, de la charmante Théo, sont décorées avec un goût exquis.

MM. Grévy, Victor Hugo, Gambetta, de Lesseps sont d'une ressemblance inouïe,

Au foyer de la Comédie-Française A. Dumas, Sardou, Mounet-Sully, sont d'une vérité irréprochable.

Tout est curieux à voir dans ces splendides salons, mais le véritable clou de cette intéressante exhibition se trouve dans les souterrains où

sont représentées la Chapelle ardente du Czar, l'arrestation de nihilistes, que nous reproduisons ci-dessus, et surtout l'Histoire d'un crime en cinq tableaux.

Il y a là de quoi donner des émotions aux plus blasés.

En somme, nous croyons pouvoir prédire au musée Grévin le plus durable des succès et nous félicitons son habile fondateur, M. Arthur Meyer, de la magnifique création dont il a doté la capitale.

RÉCRÉATIONS PHILOLOGIQUES

Voici un procédé aimable pour reconnaître le tempérament des gens. Observez-les quand ils rient : S'ils rient en ha, ha, ha, ce sont des flegmatiques ; en hé, hé, hé, des bilieux ; en hi, hi, hi, des mélancoliques ; en hô, hô, hô, des sanguins.

Cette méthode développée dans une brochure publiée en 1662, par un astrologue italien, l'abbé Damascène n'a malheureusement pas été adoptée par nos médecins : nous ne sommes plus gais !

Comme curiosité du même ordre : Charles Nodier cite la traduction faite par l'abbé de Marolles d'un poème latin, *Philoméla*, consacré exclusivement à la notation du chant des oiseaux.

Citons un échantillon de ce laborieux exercice philologique :

Le coq a jour et nuit son haut coqueliquais ;
Cocodaste à la poule et le paon poupe gais ;
L'hirondelle trinsotte, et de l'aigre trom-
| pette
L'Aigle imite te son, quand le vautour
| palpette,
Le noir corbeau croasse ; et le geai gris et
| vert
Frigulote au printemps, en automne, en
| hive ;
Le passereau pépie en pleurant sa couvée ;
Du sommet d'une tour la cigogne élevée
Pousse d'un bec fort long sa glottorante
| voix.

Et l'abbé de Marolles, ajoute en prose que la mésange tintine, la grive gringotte ; l'étourneau pisote ; la perdrix caquate ; l'oie gratonne ; la grue gruine ; l'épervier et l'autour piaillent ; le milan lippe ; la pie jase ; le butor bouffe ; le tigre rougnonne ; le léopard miaule ; l'ours grommelle ; le sanglier rroume ; l'éléphant barronne ; le cerf zcé ; l'âne sauvage brame ; le grillon grilloffe ; la souris chicotte.


Le Gérant : BOUDARD

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

22 JUIN 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

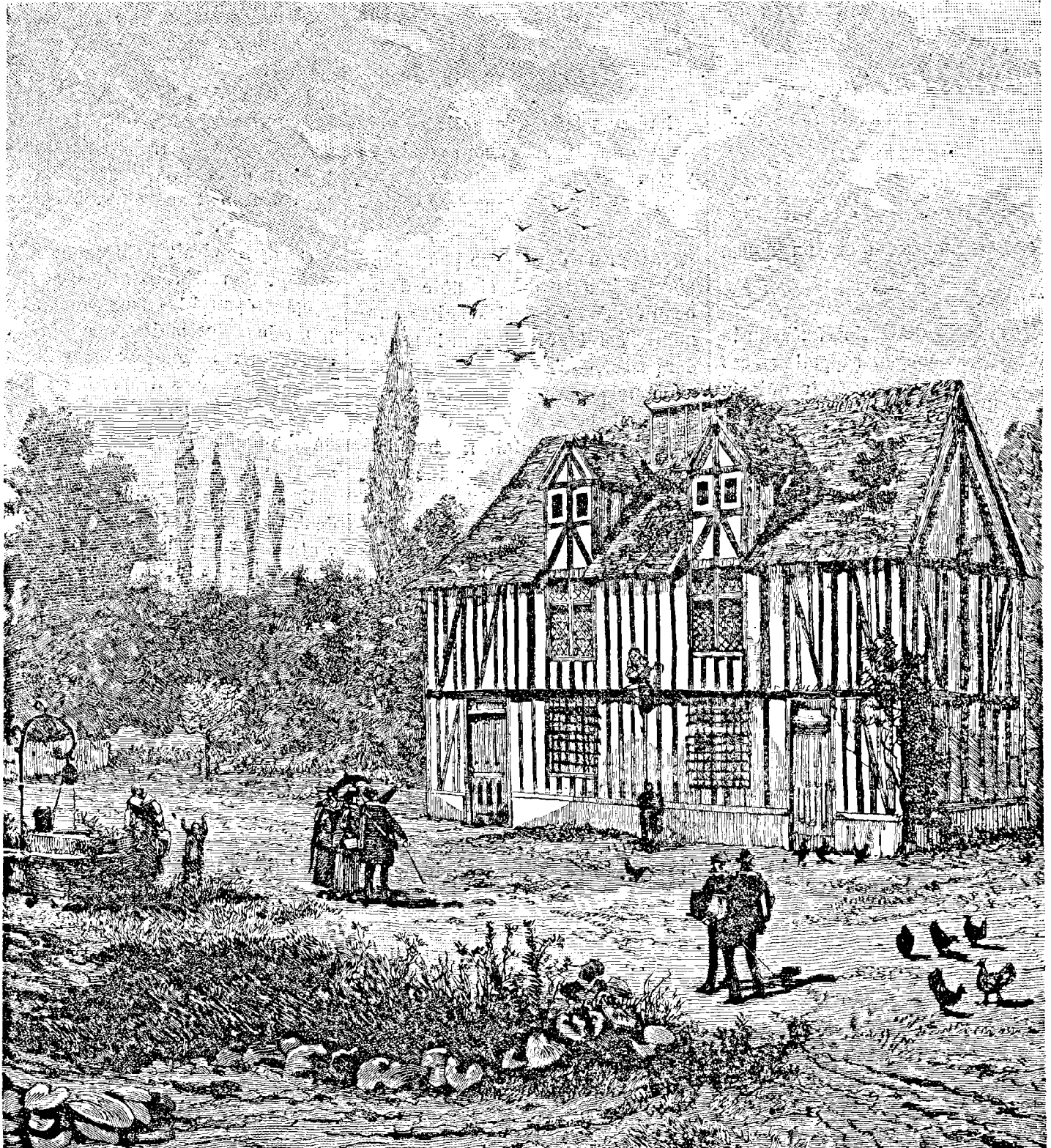
2^e ANNÉE

N° 73 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENE SAINT-MARTIN  BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)
Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE — TEXTE. — La maison de Corneille à Petit-Couronne, près Rouen — *Causerie géographique* : L'Égypte. — *Tribune de l'Enseignement* : Lettre à M. le Directeur. — Cercle amis (suite) Notice sur M. Perraud et M. Cherbuliez, les nouveaux élus à l'Académie française — L'agrandissement de la France de 1792 à 1811. — *Association Polytechnique* : Extrait du discours de M. Floquet.

— préfet de la Seine. — Distribution des récompenses (suite) — *Actualités* : Le Palais de Cristal. — Anecdotes, pensées et maximes. ILLUSTRATIONS. — La maison de Corneille à Petit-Couronne. — M. Cherbuliez, M. Perraud, nouveaux élus à l'Académie. M. Ch. Floquet, préfet de la Seine. — *Musée Grévin* : Arrestation de Nihilistes dans une imprimerie clandestine.



LA MAISON DE CORNEILLE, à Petit-Couronne, près Rouen.

AVIS

Nous donnerons dans le prochain numéro, les portraits des Lauréats qui nous ont été envoyés. Nous prions encore les prix d'honneur et d'excellence, de nous adresser (Jeanmaira, 32, rue des Bons-Enfants) ces portraits. Nous en avons déjà reçu cinq ou six, et nous sommes disposés à en donner une vingtaine. La suite de la liste des récompenses soit du XI^e au XX^e arrondissement, paraîtra dans le numéro 74.

LA MAISON DE CORNEILLE

A PETIT-COURONNE PRÈS DE ROUEN

Une plaque de marbre fixée sur le mur de cette maison rappelle en ces termes le grand souvenir qui s'y rattache.

« Cette maison, qui était la propriété de Pierre Corneille et avait été achetée par son père le 7 juin 1608, a été acquise par le département de la Seine-Inférieure, le 28 juin 1874, et restaurée par ses soins en 1878. »

Corneille passait chaque année la belle saison dans cette modeste résidence pour laquelle il avait une prédilection marquée.

Une partie de son enfance s'était écoulée dans cette demeure. Sa santé délicate avait exigé des soins tout particuliers, l'air de la campagne lui avait été ordonné. Aussi le père de Corneille, « maître particulier des eaux et forêts en la vicomté de Rouen, » n'avait-il pas hésité à prélever sur ses modestes revenus l'argent nécessaire pour acquérir près des forêts la petite maison dont nous reproduisons aujourd'hui le dessin.

Pierre Corneille est né à Rouen, rue de la Pie, le 6 juin 1606. Sa vie est toute dans ses œuvres. Il a été élevé au collège des Jésuites; ses parents le destinaient au barreau.

Il avait fait de très bonnes études; mais bien qu'il eût remporté un prix

de rhétorique pour une traduction en vers français d'un morceau de la Pharsale, le chef d'œuvre du poète latin Lucain, Corneille ne se douta même pas, jusqu'à sa vingt-et-unième année de la puissance de son génie.

Ses débuts comme poète furent une pièce de vers dédiée à une jeune femme belle et spirituelle, qu'il connaissait depuis son enfance et à laquelle il avait voué, dès longtemps un amour respectueux plein de discrètes tendresses.

La jeune femme recevait les vers de Corneille et encourageait sa verve.

Elle était flattée sans doute, comme toute femme qu'on adore, — Mme Récamier ne disait-elle pas qu'elle n'avait jamais été si fière de sa beauté qu'en voyant les petits ramoneurs s'arrêter ébahis pour la regarder passer, — c'est avec ce sentiment d'amour-propre indulgent et satisfait que la belle amie de Corneille, Mlle Milet, accueillait les hommages du grand poète encore inconnu.

Corneille, que le théâtre tentait plus que les chansons et les madrigaux, voulut encadrer ses premières œuvres poétiques dans une pièce, il composa « *Mélite* » qu'il envoya au dramaturge Hardy qui occupait depuis vingt ans le théâtre sans que personne ne songeât à lui disputer la place.

Le seul événement des premières années de Corneille est son amour pour Mlle Milet et le dénouement douloureux de cette respectueuse passion. Mlle Milet se maria. Corneille triste et résigné n'eut point de colère.

Je me sens tout ému quand je l'entends
[nommer;

Je ne vois rien d'aimable après l'avoir
[aimée.

Dit notre poète.

Quinze ans après, en 1640, quand ce souvenir se fût un peu éteint Corneille se maria à son tour, et commença cette existence simple et bourgeoise de l'homme en ménage

que rien ne distrairait de son intérieur et de son travail.

On s'imaginerait volontiers à lire les œuvres de Corneille, un caractère bouillant, enthousiaste, une sorte de héros à panache.

La vérité est tout le contraire.

Corneille était fort réservé, plutôt timide parfois même un peu gauche, exagéré lorsqu'il s'agissait de complimenter, silencieux par goût, doux et mélancolique par nature.

Il ne se laissa jamais séduire par le tumulte et la fantaisie de la vie de théâtre et on trouverait difficilement dans la vie de Corneille la moindre trace d'une aventure romanesque.

Corneille vivait habituellement à Rouen. Son frère Thomas et lui avaient épousé les deux sœurs. Ils habitaient des maisons contiguës. Tous deux soignaient leur mère veuve. Les poètes dramatiques gagnaient peu alors, et Corneille chargé d'une nombreuse famille connut souvent la gêne.

En 1647, Corneille fut élu membre de l'Académie française. Mais il ne vint se fixer à Paris qu'en 1662.

Sa vieillesse fut chagrine et taciturne, tourmentée par les embarras d'argent. Il avait vu mourir deux de ses fils et il avait eu bien de la peine à élever ses autres enfants.

L'illustre vieillard expira à Paris, presque misérable, rue d'Argenteuil, dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1684.

St-M.

ŒUVRES DE CORNEILLE

Mélite (1629), qui eut un grand succès et fut jouée simultanément au marais et à l'Hôtel de Bourgogne. — *Clitandre* (1632). — *La Veuve* (1633). — *La Galerie du Palais*, la *Suivante* (1634). — *La Place Royale* (1635). — *Médée*, *l'illusion comique* (1636). — *Le Cid* (1637.) — HORACE, *CINNA* (1639). — POLYEUCTE (1640). — *Pompée* (1641). — *Le menteur* (1642). — *La Suite du menteur*

1643). — *Rodogune* (1644). — *Théodore* (1645). — *Héraclius* (1647). — *Don Sanche d'Aragon, Andromède* (1650). — *Nicomède* (1652). — *Pertharite* (1653). — *Imitation de J.-C. en vers* (1656). — *Œdipe* (1659). — *Toison d'or* (1662). — *Sertorius* (1663). — *Sophonisbe* (1664). — *Othon* (1665). — *Agésilas* (1666). — *Attila* (1667). — *Titus et Bérénice* (1670). — *Psyché* (1671). — *Pulchérie* (1672). — *Surena* (1675). Il a laissé en outre des mélanges poétiques et des discours.

CAUSERIES GÉOGRAPHIQUES

I

L'ÉGYPTE

Les événements d'Égypte attirent forcément l'attention de ce côté; nous avons cru qu'il serait utile d'offrir à nos lecteurs quelques notes sur ce pays. Nous nous bornons à faire la description topographique de l'Égypte. Dans un autre article, on trouvera incessamment des données historiques sur le même pays. L'agriculture chez les Égyptiens a fait l'objet d'une étude spéciale dans la *Science populaire*.

L'Égypte a porté, dans l'antiquité, plusieurs noms. Celui par lequel nous désignons habituellement ce pays est un nom ancien : c'était le nom du Nil, le nom grec Aïgyptos. Les Hébreux la désignèrent sous plusieurs noms; les Orientaux l'appellent Rhemia et quelquefois Rebit. Le nom égyptien actuel est Mesr. Mais comme nous avons l'habitude de l'appeler Égypte, sans chercher à faire de l'érudition, nous nous contenterons de lui donner ce nom. *Bornes — Étendue — Configuration Situation.*

L'Égypte a pour bornes : au Nord : la Méditerranée; à l'Est : la mer Rouge, qui se joint à la Méditerranée par le canal de Suez; au Sud : par l'Éthiopie des anciens que nous désignons aujourd'hui sous le nom de Nubie; à l'Ouest : la Lybie, ap-

pelée plus communément pays de Barca.

Les frontières naturelles de l'Égypte n'ont pas changé depuis l'antiquité, fait fort rare si nous jetons un regard sur les autres contrées du monde.

Elle est située entre le 24° degré de latitude Nord et le 31° (soit, en mesures exactes : 24° et 31° 35' 30" latitude Nord), et entre 22° 10' et 33° 21' de longitude du méridien de Paris. Elle a environ 940 kilomètres de longueur du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest elle a 250 kilomètres. Le territoire de l'Égypte est à peu près aussi étendu que celui de la France. Sa superficie est d'environ 557,000 kilomètres carrés. Mais toute la contrée n'est pas habitable, il n'y a que 20 à 25,000 kilomètres carrés qui soient habités. La différence est énorme. On a calculé généralement que le Delta a environ 2,228 hectares, et la vallée du Nil 1,100,000. Le reste du pays n'est que sables et rochers. Mais, chose curieuse, ces sables et ces rochers sont des plus féconds ou, du moins, seraient des plus féconds si on parvenait à les irriguer, ce qui n'est pas des plus facile, car le niveau du Nil est de beaucoup inférieur.

La côte de la Méditerranée est basse, sablonneuse, bordée de lagunes, de marécages.

De Syène jusqu'au Caire, l'Égypte forme une étroite vallée encaissée entre deux chaînes de montagnes. Le Nil se jette dans la Méditerranée sur la côte septentrionale; à son embouchure, il forme le célèbre Delta, ainsi nommé par les Grecs à cause de sa ressemblance avec leur lettre d (Δ), delta en grec.

Production du sol.

À part les deux chaînes de montagnes qui encaissent la vallée du Nil et dont celle de l'Est a nom chaîne Arabique, et celle de l'Est chaîne Libyque, il n'y a pas de montagnes. Au delà de ces deux chaînes qui sont peu élevées, incultes, dépourvues de végétation et de nature calcaire dans presque toute leur

étendue, depuis la base jusqu'au sommet, se trouvent, à l'Est, des districts que borne la mer Rouge, et à l'Ouest, les sables de Barca.

Les chaînes Arabique et Lybique sont formées de grès au-dessous de la cataracte de Syène et dans la haute Égypte, vers la mer Rouge elles sont composées de granit et de porphyre. C'est de ces chaînes qu'on a tiré les pierres et marbres dont on s'est servi pour élever les monuments sous les Pharaons et les Ptolémées. L'Italie également tirait des marbres et des grès de ces carrières; ce sont ces mêmes carrières qui ont fourni le granit rose de l'obélisque de Luxor ou Louqsor (à Paris) et de l'aiguille de Cléopâtre (à Londres). On les appelle carrières de Syène.

L'Égypte renferme également des émeraudes, de l'albâtre calcaire; elle n'a, par contre, pas de métaux exploités.

L'Égypte offre une grande variété d'arbres : le dattier principalement, la vigne, les grenadiers, les oranges, les citronniers, le coton, la plante révéra des anciens et des Hindous modernes, le papyrus avec lequel l'on fabriquait le papier, le sené, le gommier, l'olivier, les mûriers blanc et noir, le sycomore, le bananier, le caroubier, l'abricotier, l'amaudier, le figuier, le jujubier, le sébestier, la canne à sucre, le cerisier, le fraisier, le noyer, et toutes ces différentes essences viennent admirablement dans les contrées fertilisées par le Nil.

La mer Rouge n'arrose aucun territoire fertile, la côte est escarpée, découpée de petites baies, hérissée de hauts promontoires.

L'Égypte est des plus mal partagée pour la distribution des eaux; elle n'est arrosée que par le Nil. Mais aussi, il importe d'ajouter que le Nil est pour ce pays un élément de prospérité et que c'est grâce à lui que l'Égypte peut nourrir ses cinq millions d'habitants.

Le Nil mérite une mention spéciale. Nous y reviendrons dans notre prochaine causerie. Nous terminerons celle-ci par la description sui-

vante des animaux, nous réservant de revenir avec plus de détails sur certains points. Les animaux domestiques les plus importants sont le chameau, le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le buffle, le mouton et la chèvre. Les chiens se trouvent à l'état sauvage et par bandes; le chat, bien que n'étant plus adoré, jouit de grands privilèges et est l'objet de la prédilection des Egyptiens.

Parmi les animaux sauvages, on peut citer : l'hyène, le loup, bien qu'il soit très rare, le renard, plus petit que celui d'Europe; les sangliers sont en grand nombre dans la basse Egypte; le lièvre est rare, le lapin fort commun.

Les rats sont tellement nombreux qu'ils sont une véritable plaie; l'ichneumon, qui se nourrit de souris, de serpents, d'oiseaux, d'œufs de crocodile; il a l'odorat très fin, la vue faible; il est susceptible d'appriivoisement.

Il y a une infinité de lézards. Les grands sauriens : le crocodile, qui atteint quelque fois 22 pieds de long, très féroce. (Il y avait une autre espèce de crocodiles, disparue aujourd'hui presque complètement, à laquelle les anciens rendaient les honneurs divins.) L'ennemi du crocodile est le tupinambis ou moniteurs du Nil, long de 3 pieds et qui détruit les œufs des jeunes crocodiles. Les Egyptiens font une chasse acharnée à ces sauriens.

L'hippopotame, autrefois très commun et qui dévastait des champs entiers, a presque complètement disparu.

Sur la limite du désert, on trouve fréquemment le cévaste, vipère à cornes blanche, l'éryx et différentes autres espèces de serpents.

La plaie véritable des Egyptiens et surtout de leur agriculture est, avec le rat, la sautorelle. Les sautorelles sont quelquefois en assez grand nombre pour former des nuages s'élevant dans les airs, et sur des espaces de plusieurs lieues elles couvrent littéralement le sol qu'elles n'abandonnent que dépouillé entièrement.

Les scorpions sont très communs; leur piqûre est mortelle pour les animaux et des plus dangereuse pour l'homme; la blatte orientale, qui exhale une odeur excessivement désagréable.

L'autruche habite les déserts de l'Ouest de la mer Rouge; quelques riches Egyptiens en élèvent, mais sans pouvoir les apprivoiser complètement; l'ibis, l'oiseau sacré des anciens, que nous appelons échassier; quatre espèces d'aigles, deux espèces de milan; le vautour, qui se rend fort utile en mangeant les débris de toutes espèces, les cadavres d'animaux; le pluvier d'Orient, qui ne se nourrit que de rats et de souris; le troetrilus, sur lequel nous aurons à revenir au sujet de ses mœurs bizarres; le corbeau, l'oiseau le plus utile pour les Egyptiens; et, enfin, les chauve-souris, qui pullulent, sont à peu près tous les oiseaux sauvages habitant ce pays.

Parmi les oiseaux de basse-cour, il faut distinguer l'oie et la poule. Cette dernière ne témoigne jamais l'envie de couver, aussi, dès la plus haute antiquité, les Egyptiens ont-ils usé de l'incubation artificielle.

C. LAROCHE.

(A suivre.)

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

PROGRÈS RÉALISÉS ET A RÉALISER
(Suite.)

Huit instituteurs (deux par quartier) furent délégués auprès des quatre conseillers de l'arrondissement pour les prier de hâter la solution de cet important problème.

Organisation de la réunion. — Quant à la seconde question les avis diffèrent; toutefois la majorité semble ne pas vouloir créer exclusivement des réunions pédagogiques, mais un *cercle amical* où dans des causeries familières on élabore des questions discutées plus sérieusement certains jours déterminés.

Au sujet du local plusieurs membres de la réunion avaient pensé à quelque salle convenable dans une école ou dans une mairie, mais on a fait remarquer avec raison que l'indépendance de nos réunions ne pourrait pas exister dans ces conditions et que d'ailleurs la réunion étant destinée à recevoir les adhésions de tous les instituteurs de Paris, il conviendrait de choisir un local se rapprochant du centre et ne dépendant pas de l'administration.

L'idée qui semble prévaloir est la création d'un cercle bien réglementé et d'où le jeu serait absolument banni.

Après ces premières discussions il est convenu que l'on se réunirait le samedi 10 juin à la même heure 5 1/2 avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Nomination d'un bureau provisoire;
- 2° Dénomination de la réunion;
- 3° Organisation légale. — Syndicat;
- 4° Choix du local;
- 5° Questions administratives;
- 6° Nomination d'un bureau définitif pour un temps limité.

M. le Directeur de l'Enseignement populaire.

J'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma dernière lettre les inconvénients qui résultent de la grande variété et du peu de méthode de nos ouvrages classiques. Ces inconvénients ont été constatés par une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique. Je vous ai cité quelques extraits de ce document sorti du laboratoire de la rue de Grenelle-Saint-Germain au mois d'avril 1880.

Avec un zèle louable le Grand Maître de l'Université a prescrit des réformes à ce sujet dans les Lycées et les Collèges. Ces réformes ont-elles été opérées dans tous les établissements de cette catégorie? — Mes renseignements particuliers m'autorisent à répondre négativement.

Mais ce qui m'étonne le plus c'est qu'aucune tentative de ce genre n'ait été faite pour l'enseignement primaire.

Nous avons pourtant à la direction de cet important service, au ministère, un homme d'une grande compétence, un travailleur infatigable, un réformateur hardi et sage en même temps. Si M. F. Buisson n'a pas entamé jusqu'à présent cette question ardue comme son collègue de l'enseignement secondaire, il ne faut en accuser ni sa bonne volonté, ni sa perspicacité.

L'élaboration des lois sur la gratuité et l'obligation de l'instruction primaire ainsi que l'organisation vaste et compliquée de cette amélioration législative ont absorbé tous ses moments.

Le champ de son action est d'une étendue beaucoup plus grande que celui de M. Zévort et présente plus de difficultés à vaincre. Il y a 36,000 communes et il s'y produit quelquefois des immixtions, des prétentions, des résistances peu propres à hâter les solutions. Notre organisation bureaucratique n'est d'ailleurs pas capable d'activer les affaires; la lenteur et la complication qui résultent de ce rouage primitif sont proverbiales.

Je vous ai promis dans ma dernière lettre des exemples pour démontrer aux lecteurs de votre intéressant journal combien la réforme de nos classiques est urgente. Les exemples, les comparaisons, les oppositions, les contrastes font souvent mieux sentir les avantages et les inconvénients d'une mesure, qu'une explication verbeuse et prosaïque.

La question est d'ailleurs très compliquée et fort étendue. Je vais tâcher de la restreindre et d'y mettre le plus de clarté possible.

Voici de quelle manière les classiques sont choisis dans les écoles communales :

Chaque instituteur désigne sur une liste administrative les livres qu'il désire mettre entre les mains de ses élèves. Cette liste offre souvent

l'aspect d'une macédoine dont les éléments ont été rassemblés plutôt par les divers intérêts d'auteurs et d'éditeurs, que choisis d'après une méthode raisonnée.

Pour que nos lecteurs puissent en juger, je vais citer quelques extraits de la liste des ouvrages classiques mis à la disposition des instituteurs de la ville de Paris :

GRAMMAIRES

135. Grammaire et compléments. Guérard. Delagrave, éd.
136. Nouvelle grammaire française (c. sup.) Chassang. Garnier, éd.
137. Grammaire, cours supérieur. Leclair et Rouzé. Belin, éd.
138. La troisième année de grammaire. Larive et Fleury. Colin, éd.
139. Cours pratique de composition et de style Leclair et Rouzé. Belin, éd.
140. Dictionnaire classique universel. Bénard. Belin, éd.
141. Dictionnaire général de la langue française. Guérard et Sardou. Delagrave, éd.
142. Petit dictionnaire universel. Littré et Beaujeau. Hachette, éd.
143. Nouveau dictionnaire de la langue française. Larousse. Boyer, éd.
144. Grammaire française. Jourdan et Castegnier. Delagrave, éd.
145. Cours de rédaction (c. sup.). Deprat. Garnet, éd.
146. Exercice de composition littéraire. F. Franck. Delagrave, éd.
147. Nouveau dictionnaire français. Pourret Fourraut éd.
148. Petite grammaire française. Brachet et Dussouchet. Hachette, éd.
149. Nouvelle grammaire française. A. Brachet. Hachette, éd.
150. Cours de langue française, deg. sup. (4^e éd.). Berger. Delagrave, éd.
151. Nouvelle grammaire française. (c. sup.). Charles et Richez. Gédalge, éd.
152. La deuxième année de grammaire. Larive et Fleury. Colin, éd.
153. Petite grammaire des écoles. Guérard. Delagrave éd.
154. Grammaire française (cours moyen). Leclair et Rouzé. Belin, éd.
155. Nouvelle grammaire française. Chassang. Garnier, éd.
156. Cours de rédaction (degré moyen). Deprat. Garnet, éd.
157. Petite grammaire française. Brachet et Dussouchet. Hachette éd.
158. Nouvelle grammaire française. A. Brachet. Hachette, éd.
159. Cours de langue française (deg. int.) Berger. Delagrave, éd.
160. Nouvelle grammaire française. Charles et Richez. Gédalge, éd.

161. Grammaire élémentaire lexicologique. Laron-se. Boyer, éd.

162. Nouvelle grammaire française. Chassang. Garnier, éd.

163. Exercice de la nouvelle grammaire de Chassang. Humbert. Garnier, éd.

164. Premier exercice d'orthographe. Taielet. Dupont, éd.

165. La grammaire de l'enfance. Leclair et Rouzé. Belin, éd.

166. Grammaire française (cours élémentaire). Leclair et Rouzé. Belin, éd.

167. Petite grammaire pratique. Subercaze. Delalain, éd.

168. Petite grammaire française. Chassang. Garnier, éd.

Lorsqu'un instituteur est invité à faire son choix pour une grammaire quelconque, il se courbe sur cette liste variée, examine les titres des ouvrages compris sous la rubrique grammaire et passe en revue le nom des auteurs.

Si, parmi ces derniers, il remarque le nom d'un ami ou celui d'un inspecteur dont il a à ménager les susceptibilités, le choix est bien vite décidé; l'ouvrage de l'ami ou de l'inspecteur est bon; on le désigne et il est mis entre les mains des élèves, même lorsque l'auteur n'a fait qu'un cours isolé, c'est à-dire un des trois cours, « élémentaire, moyen ou supérieur ». Il arrive de cette façon que, dans un cours moyen, il y a une grammaire d'un auteur et, dans le cours supérieur, une grammaire d'un auteur différent. L'élève apprendra, dans le cours moyen, des définitions et des nomenclatures de grammaire dans des formules autres que celles qu'il a apprises dans le cours élémentaire, il sera obligé d'apprendre d'autres formules encore dans le cours supérieur d'où résultent la *fatigue de l'intelligence*, l'*irréparable confusion* et la *perte de temps* que signale le ministre dans sa circulaire.

Les mêmes inconvénients se produisent pour les arithmétiques, les géographies, les géométries, les histoires, et combien y en a-t-il de défectueuses. La plupart sont des ouvrages faits par des hommes qui ne sont pas du métier et qui

s'adressent à de jeunes élèves comme à des bacheliers.

On me dira : « Mais parmi les auteurs favorisés il y en a qui, pour éviter les écueils que vous signalez, ont composé les trois cours : élémentaire, moyen et supérieur. La série de ces trois cours peut être mise entre les mains des élèves d'une même école. » — Oui, sans doute, le mal est moins grand de cette manière ; mais qu'arrive-t-il souvent avec cette latitude laissée aux instituteurs ; c'est qu'ils éliminent après examen l'un ou l'autre cours de la même série comme étant défectueux, et rompent de cette façon l'harmonie nécessaire.

L'administration, dira-t-on encore, pourrait prescrire aux directeurs d'école de ne choisir que les ouvrages comprenant les trois cours, élémentaire, moyen et supérieur. — Oui, mais que deviendront alors les ouvrages qui n'ont pas la série complète ? Il sera inutile de les porter sur la liste puisqu'on ne pourra pas les choisir.

Il n'y a pas d'autre solution logique que celle que j'ai proposée : former deux catégories d'ouvrages classiques : 1° Grammaires, arithmétiques, géographies, géométries et histoires *uniformes* et *graduées*, renfermant pour les trois cours les mêmes définitions et les mêmes nomenclatures ; 2° Ouvrages destinés à étendre les connaissances acquises d'une manière imperturbable par les premiers au moyen de lectures expliquées et raisonnées. Un grand nombre de ceux qui existent peuvent être classés dans cette seconde catégorie.

J'aurais voulu montrer par des exemples l'immense variété des définitions et des nomenclatures pour les mêmes termes et les mêmes connaissances selon les différents auteurs ; mais cette particularité est tellement manifeste que je crois cette démonstration, d'ailleurs assez aride, d'une utilité contestable.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect.

M. PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN, RÉCEMMENT ÉLU MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Perraud, évêque d'Autun est né à Paris, c'est un des rares évêques, le seul peut-être, qui ait été élevé à l'école normale, et qui devint professeur d'histoire dans une chaire de l'Etat (lycée d'Angers). c'est-à-dire que son esprit libéral n'a cessé de l'accompagner dans les diverses positions qu'il a occupées, nous n'oserions dire de lui qu'il est un Gallican, car c'est, paraît-il, un crime par le temps qui court, mais nous pouvons certainement affirmer que la société contemporaine ne compte pas M. Perraud, au nombre de ses ennemis.

Prêtre de l'Oratoire, il nous a donné de cette congrégation une histoire savante ; les lettrés connaissent également son étude sur l'Irlande, peinture fidèle et exacte de l'Etat social de ce pays, si intéressant par la lutte qu'il soutint contre ses anciens envahisseurs.

M. Perraud, est jeune encore c'est dire qu'il est appelé à un grand avenir.

Nous espérons que l'Académie, après cette nomination, se rappellera la première fois qu'un littérateur peut sans inconvénient aucun, être appelé dans son sein, et quelle ne tiendra pas à enrichir la liste déjà si longue des académiciens qui ont occupé le 41^e fauteuil. G.

VICTOR CHERBULIEZ

RÉCEMMENT ÉLU MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La famille Cherbuliez, est originaire de la confédération Helvétique. Plusieurs membres de cette famille, ont occupé une place remarquable dans les conseils de Genève. Antoine-Elisée, un des oncles de Victor, économiste distingué, resta toute sa vie un libéral

endurci, ennemi de la Dictature : James Fazy, chef du parti autoritaire, l'eût pour adversaire déclaré. Son frère, Joël Cherbuliez nous est plus connu, car il fonda à Paris la librairie Romande, succursale de sa maison de Genève. L'économiste, nous a laissé des travaux d'une réelle importance. Quelques-uns véritablement populaires, entre autres : *Le potage à la Tortue*, ou « *Entretiens populaires sur les questions sociales*. » Le libraire traduisit plusieurs romans.

Victor Cherbuliez, est né à Paris, en 1832, il fit dans cette ville de bonnes études, écrivit tout jeune à la *Revue des Deux-Mondes*, et publia les romans célèbres qui firent sa réputation ; le *Comte Kostia*, cette fantastique histoire, le *Prince Vitale*, *Paule Méri*, le *Roman d'une honnête femme*, *Ladislas Bolski*, et tant d'autres, tous intéressants, énergiques, mordants, primesautiers, pleins de verve et d'entrain. Ses livres sont toujours de nouveaux succès pour ses heureux éditeurs (1). J.

LES GRANDS TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES

LE PERCEMENT DE LA RESQU'ILE DE MALACCA.

Un géographe distingué, M. De-loncle vient de partir pour l'Indo-Chine afin d'étudier sur place un avant-projet de canal maritime qui mettrait en communication directe la mer des Indes avec le golfe de Siam.

Les navires qui se dirigent de la mer des Indes vers l'Extrême-Orient, rencontrant sur leur route comme une barrière la presqu'île de Malacca sont obligés de tourner vers le sud et de parcourir dans toute sa longueur (environ 500 kilomètres) le détroit du même nom, puis de remonter vers le nord. Le canal projeté leur éviterait ce chemin

(1) Hachette, éditeur.

long et périlleux à cause du peu de largeur du détroit et des îles nombreuses dont il est encombré et en même temps leur ferait gagner trois jours de traversée, ce qui représente, d'après le calcul de M. Maurico Jametel, la somme de 15,000 francs (charbon, service du bâtiment, nourriture des passagers, etc.) c'est-à-dire 6 fr. 50 par tonne. Avec un droit de passage de 5 fr. par tonne, les navires auraient encore intérêt à prendre cette voie et le minimum des recettes serait de 3 millions par an, soit l'intérêt d'un capital de 60 à 70 millions, tout en ne tenant pas compte du développement continu de la navigation dans ces parages.

M. Léon Dru dit que les frais de construction ne dépasseront pas 100 millions de francs. Ils n'atteindront certainement pas ce chiffre, car d'après MM. Traser et Turlong cités par M. Jametel, qui a fait une étude sérieuse de la question qui nous occupe et que nous résumons, Singapour et Poulou-Pinang qui sont les deux points les plus importants de la mer des Indes où viennent atterrir les émigrants chinois « fourniront pour l'ouverture du canal une quantité illimitée de main-d'œuvre dans des conditions exceptionnelles de bon marché. »

Il est à désirer que cette entreprise réussisse; nous serions les premiers à en ressentir les excellents effets. La mer de Chine est trop large pour que les navires qui quittent Singapour pour l'Extrême-Orient touchent, sans s'imposer un long détour, à Saïgon, le chef-lieu de notre établissement de la Basse-Cochinchine, d'autant plus qu'ils sont obligés, pour arriver dans cette ville, de remonter le Mé-Kong sur un assez long parcours. Le canal maritime transporterait vers le nord, la route commerciale qui relie l'occident à l'orient et Saïgon, aujourd'hui délaissé, deviendrait une escale pour ainsi dire naturelle pour presque tous les navires qui suivraient cette voie.

Ce que Saïgon gagnerait, évidemment Singapour le perdrait, mais les Anglais ne s'en émeuvent pas trop : Singapour fait un si grand commerce avec Sumatra, Java et les autres îles de la Sonde, qu'il peut se passer, sans danger pour lui, des profits de l'escale. D'ailleurs, la nouvelle route profiterait également aux Anglais, puisqu'elle faciliterait le transport des produits des Indes.

II. LACASSE.

L'AGRANDISSEMENT DE LA FRANCE DE 1792 A 1811

Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont eu un double résultat, l'un définitif, l'autre passager. Le premier a été de répandre dans toute l'Europe les idées de 1789 et d'achever la ruine de la féodalité, le second a été l'agrandissement de la France. C'est le second point que nous allons traiter.

Deux périodes peuvent être distinguées.

Dans la première, la Révolution continue l'œuvre des Bourbons et donne à la France ses limites naturelles; dans la seconde, Napoléon les dépasse et menace la durée de ses conquêtes. La première période se termine au traité d'Amiens en 1802. La deuxième de 1802 à 1811.

De 1792 à 1797, la France eut à lutter contre la première coalition, à chasser l'ennemi qui l'avait envahie. Elle est victorieuse sur son territoire, en Belgique, sur le Rhin, sur les Pyrénées et en Italie. Elle impose à la Prusse le traité de Bâle du mois de mai 1795, à l'Espagne, celui du mois de juillet même année, au Piémont, l'amnistie de Cherasco, converti en traité à Turin en 1796. A ces divers traités elle gagna tout d'abord la reconnaissance de la République; puis diverses parties du territoire: sur les Alpes, Nice et la Savoie, sur le Rhin, les provinces de la Prusse Rhénane. Bonaparte met fin à la guerre avec l'Autriche en envahissant l'Italie et par des victoires répétées, qui aboutissent après l'armistice du Leoben

au traité de Campo Formio conclu par Bonaparte seul sans s'inquiéter des volontés du Directoire. — On a organisé les républiques batave, légurienne, césalpine, la France avait entrepris de s'appuyer sur des peuples organisés à son image. Enfin, la France obtenait toute la rive gauche du Rhin des frontières de Hollande à celle de Suisse. Le Rhin, le Jura, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Atlantique embrassaient un vaste territoire, subdivisé en 103 départements.

Ces différents traités avaient mis fin à la dernière coalition, l'ambition de la France qui du rôle d'envahisseur passa à celui d'envahisseur, alla faire la guerre aux Anglais en Egypte et envahir Rome, Naples et la Suisse, et l'or anglais amenèrent une seconde coalition contre la France. Envahie de toutes parts, la France est sur le point de perdre toute ses conquêtes: les victoires d'Hohenliden et de Marengo les lui rendent et la paix de Lunéville est conclue en 1801 sur le traité de Campo Formio. Les frontières ne sont pas modifiées, l'influence française augmente en Italie, celle de l'Autriche diminue. La paix des mers est signée à Amiens en 1802 et l'Angleterre reconnaît à son tour les conquêtes de la Révolution, elle lui rend ses colonies.

Ainsi, lors de la paix d'Amiens, l'œuvre de la Révolution semblait achevée. L'Europe semble soumise et les peuples ne murmuraient pas encore, la France n'avait fait aucune conquête qu'elle n'eût le droit de faire.

(A suivre.)

V. M.

Je ne conçois pas de sagesse sans défiance. L'Écriture a dit que le commencement de la sagesse était la crainte de Dieu; moi, je crois que c'est la crainte des hommes. (Chamfort.)

Oncques vieil singe ne fait belle moue. (Rabelais.)

On ne peut vaincre la nature qu'en lui obéissant (Bacon).

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. CHARLES FLOQUET, PRÉFET DE LA SEINE, PRÉSIDENT DE LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Très heureux, très fier et très ému de me trouver ici, Mesdames et Messieurs, président à cette réunion solennelle, j'en suis un peu étonné aussi, je l'avoue, en voyant à côté de moi un illustre savant

qui a mis tout son dévouement au service de la société. C'est lui qui devrait présider, moi, je ne m'y reconnais aucun titre si ce n'est ma sympathie pour votre œuvre que j'ai suivie de mes vœux à travers toutes les phases qu'elle a subies, à travers toutes les révolutions qu'elle a traversées avec notre cher pays.

Ce ne peut être comme préfet de la Seine que je sois, aujourd'hui, président de cette fête des mères.

Si je suis chef de l'administration qui

accorde à vos efforts une subvention, trop faible à notre gré, cette subvention ne vient-elle pas des citoyens par l'entremise de ses mandataires, c'est-à-dire par ce Conseil municipal dont il paraît quelquefois de bon ton de grossir les défauts. Des défauts sans doute, et comme toute institution humaine, le Conseil municipal n'en est point exempt, mais son dévouement à la démocratie, et particulièrement à l'instruction populaire, ne le met-il pas au dessus de toute critique.



M. PERRAUD, nouvel élu à l'Académie française.

C'est donc comme simple citoyen ayant l'honneur d'appartenir à l'administration du pays que je puis surtout accepter cette présidence.

Ce qui me rassure un peu, c'est qu'il n'est point ici besoin d'éloquence et que droiture d'esprit et reconnaissance suffisent.

L'Association polytechnique — tant pis pour votre coquetterie, Messieurs — a passé la cinquantaine. L'histoire de ce qu'elle fut répond de ce qu'elle sera et je n'ai à faire ici ni votre histoire, ni celle des immenses services que vous avez rendus.

Une chose me frappe, cependant, que je tiens à dire.

Alors que de toutes parts, nous voyons aujourd'hui librement se fonder, s'ouvrir, s'élever tant d'institutions scolaires de toutes sortes, tant pour les adultes que pour les filles, il nous semble que votre entreprise, elle aussi, ait dû naître aisément et se développer avec facilité.

Quelle erreur.

Il n'en était pas en 1830 comme maintenant. Depuis trente ans les justes et nobles espérances de la Révolution française avaient été étouffées.

Depuis trente ans, on avait comme oublié ces principes que nous travaillons à reléver; il avaient été obscurcis par

quinze ans de combats commencés victorieusement au nom de nos libertés, terminés par la défaite et la sombre invasion d'une ambition personnelle: ils avaient été étouffés par quinze ans d'un retour au passé où le trône s'appuyant sur l'autel se trouvait fatalement obligé à propager l'ignorance.

Cent mille francs, tel était le maigre budget alloué par l'Empire à l'instruction publique. Cent mille francs, tel était le maigre budget alloué par la royauté à l'instruction publique. Tout le reste allait engouffrer aux caisses noires des frères ignorantins.

Au lendemain de la première revanche de la

liberté, en 1830, quelques ouvriers, quelques bourgeois, se réunirent un jour dans l'Orangerie de Saint-Cloud, là même où s'était médié l'attentat de Brumaire et ces quelques hommes, ces quelques inconnus avaient signé un pacte dont le but était de généraliser l'enseignement populaire.

Depuis lors, combien d'écoles furent ouvertes et quelle reconnaissance n'est-elle pas due à cette association qui a rencontré tant de difficultés matérielles. car on trouve

des millions pour une cause religieuse, on ne trouve rien où l'on ne trouve que peu pour une cause sociale.

La vraie charité, pourtant, est tout ce qui élève le peuple.

Mais l'Association Polytechnique a tout surmonté, tout vaincu, tout désarmé à force de égalité, à force de patience, à force de douce persévérance, à force de cœur!

Suivant à vol d'oiseau l'existence de la

chère société, nous voyons qu'un peu plus tard et le triomphe arrivant — nous sommes en 1848 et nous avons le vote universel — la division éclate au sein de l'Association. Mais de ces dissensions inévitables elle fit sortir l'émulation et puisa de nouvelles forces là où d'autres n'eussent pu résister.

À côté de l'Association Polytechnique l'Association philotechnique se fonda; mais leur but était le même, bientôt les deux sociétés parurent sœurs et non rivales et



M. VICTOR CHERBULIEZ, homme de lettres, né à Paris en 1832

Récemment élu membre de l'Académie française

Nous devons donner le discours de M. Henri de Lapommeraye, cela nous est impossible, car l'honorable président de l'Association Polytechnique n'a pas eu le temps de revoir les épreuves, présidant dimanche dernier, la distribution des prix des cours de sténographie. Cette cérémonie eut lieu dans la Salle des Mariages du IV^e arrondissement. Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste complète des prix obtenus pour les concours supérieur et de première année.

bientôt l'Union de la Jeunesse française sembla comme leur petite-fille.

Que ceux qui furent à la peine soient à l'honneur. Bientôt les membres de la Commission de cette Société se trouveront solennellement réunis en une grande fête dans la maison commune restaurée, à l'Hôtel-de-Ville.

L'association a prouvé sa vitalité par les rivalités même qu'elle a rencontrées.

Développer l'instinct scolaire était du reste son but. Soulever dans le pays cette émulation pour l'éducation des classes laborieuses était son vœu. En avant ! son cri.

En avant ! donc.

La première, l'Association polytechnique a fondé des cours d'adultes, la première elle a créé des conférences publiques et trouvé des conférenciers de haute valeur. Et tenez, j'en vois un à ma gauche que je n'hésitez pas à appeler un prince de la parole... si je n'étais républicain, M. Henri

de Lapommeraye, maintenant président de l'Association ; la première elle a ouvert des bibliothèques populaires.

Aujourd'hui, on en ouvre partout.

Cependant il ne s'ensuit pas que la tâche soit finie, non.

Elle peut continuer de grandir en convoquant le peuple au banquet de la science.

Les exigences de l'enseignement s'étendent en raison des besoins. Où quelques professeurs suffiraient, il en faut beaucoup à cette heure et le temps est venu d'appeler à la chaire enseignante les élèves d'autrefois.

Voulant éviter toute anarchie, l'association en s'étendant s'est constituée en un gouvernement libre où tous ont voix au chapitre, dès lors qu'ils ont su conquérir un certificat d'études prouvant leur compétence.



M. CH. FLOQUET, Préfet de la Seine.

Il a aussi fallu songer aux choses les plus matérielles et l'on a dû établir un budget, l'argent étant une des forces du dévouement.

Assistons l'œuvre, Mesdames et Messieurs, demandons à tous, mes chers amis, pour l'association qui devient plus nécessaire que jamais. Car si nous avons la liberté par la République, il nous faut la dignité par la science ; si nous avons l'égalité légale par la loi, il nous faut l'égalité morale par la participation de tous les travailleurs aux sources de l'intelligence.

Il faut la science non pour quelques-uns mais pour tous, il faut faire de la science la servante du genre humain.

Créer des hommes, créer des cerveaux, voilà la vraie conquête de l'avenir.

11^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Jules ESPINADEL.

1^{re} Mention. M^{lle} Eugénie WEBER.

2^e Mention. M. Paul FLEURY.

12^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Emile PERRIEAUX.

1^{re} Mention. M. Marius CHAMBOUILLAT.

2^e Mention. M. Léon GARIN.

13^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Bernard BRENNER.

1^{re} Mention. M. Edmond RICAULT.

2^e Mention. M. Eugène BERTAULD.

14^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Berthe VOLLARD.

1^{re} Mention. M^{lle} Marie VOLLARD.

2^e Mention. M^{lle} Lydie LEVRAY.

15^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Henry HEYMER.

1^{re} Mention. M. Louis RIOT.

2^e Mention. M^{me} MICHEL.

Deux livrets de Caisse d'Épargne de la somme de 20 fr. sont accordés à M. HEYMER, et à M^{me} MICHEL. Ces livrets seront remis à l'ouverture des Cours.

16^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Henri HUNOT.

Mention. M. Anatole ROUX.

17^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Alice NUNN.

1^{re} Mention. M^{lle} Valérie MOREL.

2^e Mention. M^{lle} Jeanne LÉONARD.

18^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M^{lle} Antoinette VERGÈS.

1^{re} Mention. M^{lle} Louise BOUCHON

2^e Mention. M. JOLY.

Section de la Chapelle

M^{lle} Joséphine ROUSSEY.

1^{re} Mention. M. Julien PITOU.

2^e Mention. M^{lle} Antoinette GUET.

19^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Pierre DEPSETS.

1^{re} Mention. M^{lle} Laure POIREL.

2^e Mention. M. Marcel DAVID.

20^e Arrondissement. — EXCELLENCE

Prix offert par M. le Préfet de la Seine

M. Rémy GIRARD.

1^{re} Mention. M. Henri CHEPTEL.

2^e Mention. M. Gustave BEAUMANN.

6^m ARRONDISSEMENT

Section de l'Ecole de Médecine. = M. de LIEBHABER, délégué.

ECONOMIE POLITIQUE : M. de NANSOUTY, professeur.

- 1^r prix M. Fèvre, Georges, employé au Ministère des finances
1^r mention M. Thiel, Jean, compositeur typographe.

FRANÇAIS, 1^{re} ANNÉE : M. MUZET, professeur.

- 1^r prix M. Coudat, Jérôme, employé.
1^r mention M. Mangin, Louis, —
2^e — M. Huibard, — —

2^e ANNÉE

- 1^r prix Mlle Lescallet, Joséphine, employée.
2^e prix M. Coudat, Jérôme, —
1^r mention Mlle Leclerc, Armande, caissière.
2^e — M. Mangin, Louis, —
3^e — Mlle Renaudot, Berthe, fleuriste.
4^e — M. Huibard, Lucien, employé.

ALGÈBRE : M. MANDAGOT, professeur.

- 1^r prix M. Ferlet, employé.
2^e prix M. Pissot, —
1^r mention M. Jegou, —
2^e — M. Valentini, —

TECHNOLOGIE : M. GUILLEMANT, professeur.

- 1^r mention M. Manière, Henri, employé.
2^e — M. Manière, Emile, —

DESSIN 1^{re} CLASSE : M. E. DUPONT-Zipey, professeur.

- 1^r prix Mlle Bernard, Amélie.
2^e — Mlle Courmont, Joséphine.
1^r mention Mlle Dumont, Marguerite.
2^e — M. Bulloz, Henri, employé.
3^e — Mlle Duvernoit, Cécile.
4^e — Mlle Théry, Elise.

2^e CLASSE : Mme E. DUPONT-Zipey, professeur.

- 1^r prix Mlle Peyre, Pauline.
2^e — Mlle Chauvelot, Anna.
1^r mention M. Parizot, Alfred.
2^e — Mlle Lalanne, Alice.
3^e — Mlle Laroque, Jenny.

STÉNOGRAPHIE : M. COMPADRE, professeur.

1^{re} ANNÉE, 1^{re} DIVISION.

- 1^r prix M. Rousseaux, Charles, précepteur.
1^r mention M. Bouchet, Louis, employé au Comp-
toir d'Escompte.
2^e — M. Pissot, Auguste, employé.

2^e DIVISION

- 1^r prix Mlle Verhulst, Marie, fleuriste.
2^e — Mlle Renaudot, Berthe, —
1^r mention Mlle Bandette, Marie, institutrice.
2^e — M. Verhulst, Maurice.
3^e — Mlle Rogine.

ALLEMAND : M. de LIEBAHER, professeur.

1^{re} ANNÉE.

- 1^r prix M. Duval, Pierre, employé.
1^r mention M. Richard, Maxime, employé (postes).
2^e — M. Sigrist, Eugène, serrurier.
3^e — Mlle Meyer, Henriette.

2^e DIVISION

- 1^r prix Mlle Lescallet, Joséphine, Claire, em-
ployé de Commerce.
1^r mention Mlle Théry, Elise, Marie, employée
de Commerce.
2^e — Mme Lefèvre, Dufatel.
3^e — Mlle Renaudot, Berthe, fleuriste.
4^e — Mlle Chauvelot, Anna, pianiste.

HISTOIRE : GAULLOT, professeur.

- 1^r prix M. Huibard, Lucien.

MUSIQUE VOCALE : M. BERNARD, professeur.

- 1^r prix M. Acard, employé.
2^e — Mlle Renaudot, Berthe, fleuriste.
1^r mention M. Mangin, Louis, employé.
2^e — M. Holleville.
3^e — Mlle Verhulst, Marie, fleuriste en émail.
4^e — Mlle Rogine.

TOPOGRAPHIE : M. DREUX, professeur.

- 1^r prix M. Manière, Emile, employé de Comm.

TACHYMÉTRIE ET ARITHMÉTIQUE : M. PERREAU, professeur.

- 1^r prix Mlle Gaulher, Claire.
2^e — Mlle Meyer, Henriette.
1^r prix Mlle Vandeventer, Adèle.

COMPTABILITÉ : M. CAPDEVILLE, profes-
eur.

- 1^r prix M. Blancheton.
2^e — M. Guve.
1^r mention M. Galery.
2^e — M. L-sprit.
3^e — M. Bizin.
4^e — M. Thomas.

7^{me} ARRONDISSEMENT

M. RICHON, délégué de la Section.

GÉOMÉTRIE : M. Maurice DOUANE, professeur.

1. prix Mlle Léon Marie, Eleve de l'Ecole Professionnelle
1. mention M. Dervin Marie.
2. » Mlle Hamelin Eugénie, Eleve de l'Ecole Prof.

ARITHMÉTIQUE : M. PALAS-HAU, professeur.

1. prix Mlle Léon Marie, (déjà nommée).
2. » Mlle Hamelin Eugénie, »
1. mention M. Carol Julien, employé de commerce.
2. » Mlle Thomas Louise, »

ALGÈBRE : M. PALAS-HAU, professeur.

1. prix M. Dervin Arsène, employé.
2. » M. Thomas Louise, (déjà nommé).
1. mention Mlle Hamelin Eugénie, »
2. » M. Terral Alfred, employé de commerce.

LANGUE FRANÇAISE ET STYLE : M. CAMPANA, professeur.

1. prix M. Bardel Raoul, employé de Ministère.
2. » Mlle Léon Marie, (déjà nommée).
1. mention Mlle Guéhennes Eugénie, institutrice.
2. » Mlle Hamelin Eugénie, (déjà nommée).
3. » M. Pépin Louis, employé de l'Octroi.
4. » Mlle Lemasson Mathilde, couturière.

LANGUE ANGLAISE : M. DELCROIX, professeur.

1. prix Mlle Lajeune Marguerite, correct. d'imprimerie.
2. » M. Bardel Raoul, (déjà nommé).
1. mention Mlle Léon Marie, »
2. » Mlle Hamelin Eugénie, »
3. » M. Elie, employé.

GÉOGRAPHIE : M. FRÉMYN, professeur.

1. prix Mlle Léon Marie, (déjà nommée).
2. » M. Lebey, employé à la Société générale.
1. mention M. Monaro Eugénie, télégraphiste.
2. » M. Pépin Louis, (déjà nommé).

LÉGISLATION USUELLE : M. MORTAGNE, professeur.

1. prix M. Manceau Joseph, chargé de Contentieux.
1. mention M. Gilbert Edmond, employé.
2. » M. Roger Gaston »

COMPTABILITÉ : M. BENOIT, professeur.

1. prix M. Bardel Raoul, (déjà nommé).
2. » M. Cattin, commis du télégraphe.
1. mention M. Lebey Ernest, comptable.
2. » M. Gay Jean-Marie, Secr. d'Etat Major.
3. » M. Brally, employé à la Chamb. des Dep. et Con.
4. » M. Dumet, employé.

STÉNOGRAPHIE : M. SIGNORET, professeur.

1. prix M. Léon Marie, (déjà nommée).
1. mention M. Hamelin Eugénie »

LITTÉRATURE FRANÇAISE : M. Alfred DOUANE, professeur.

1. prix Mlle Léon Marie, (déjà nommée).
1. mention M. Manceau, employé.
2. » M. Pépin Louis »
3. » M. Duplessis Ismael »
4. » M. Lebey, comptable.

8^e ARRONDISSEMENT

Section de l'Élysée. — M. HURIEZ, délégué.

ARITHMÉTIQUE : M. LEGENDRE, professeur.

- 1^{er} prix. M. Felisat, Gabriel, employé.
 2^e — M. Buteau, Joachim, employé.
 1^{re} mention. M. Ramel, Charles, employé.

GÉOMÉTRIE : M. BOUCHER, professeur.

- 1^{er} prix. Mlle Largier, Hélène, sans profession.
 2^e — Mlle Chastel, Hydie, sans profession.
 1^{re} mention. M. Paillex, Emile, sans profession.
 2^e — M. Ramel, Charles, sans profession.

PERSPECTIVE : M. DARDOIZE, professeur.

- 1^{er} prix. M. Caille, Jules-Louis, employé.
 1^{re} mention. M. Léonard, Emile, employé.
 2^e — M. Quétaud, Jules, instituteur.

COMPTABILITÉ ET DROIT : M. RAVENEZ, professeur.

- 1^{er} prix. M. Balletbaz, Lutzer, employé.
 2^e — M. Dejours, instituteur.
 1^{re} mention. Mlle Charrier, Elisa, sans profession.
 2^e — M. Pornin, Louis, employé.
 3^e — M. Cherrier, Daniel, compt. ble.

PHYSIQUE : M. LE BRIS, professeur.

- 1^{er} prix. M. Astor, Bertrand, doreur sur bois.
 2^e — Mlle Benoiste, Mathilde, institutrice.

LANGUE ALLEMANDE : M. LUCK, professeur.

Première année.

- 1^{er} prix. Mlle Barré Marie, emp. de commerce.
 2^e — M. Boxhoru, Sigismond, employé.
 1^{re} mention. M. Gerbenue, Louis, employé.
 2^e — M. Verrier, Edouard, facteur.
 3^e — M. Rowbottom, Thomas, employé.
 4^e — M. Barronnet, Raoul, employé.

Deuxième année.

- 1^{er} prix. Mlle Paul, Constance, instituteur.
 2^e — M. Stumm, Charles, employé.
 1^{re} mention. M. Corso, Jules, ingénieur.
 3^e — M. Botrel, Théodore.
 3^e — M. Pingard, Victor, employé.
 4^e — M. Lecomte, Ernest.

LANGUE ANGLAISE : M. PATTISON, professeur.

Première année.

- 1^{er} prix. Mlle Huez, Hélène, employée.
 2^e — M. Brillant, Alexandre, employé.
 1^{re} mention. M. Girou, Jean, employé.
 2^e — M. Féret, Léon, employé.
 3^e — M. Cohin, Auguste, employé.
 4^e — M. Gervais, Lucien, employé.

Deuxième année.

- 1^{er} prix. Mlle Fillatre, Marie.
 2^e — Mlle Barré, Marie, employée.
 1^{re} mention. Mlle Moore, Louise.
 2^e — Mlle Charrier, Elisa.
 3^e — M. Mary, Lucien.
 4^e — Mlle Bleckwenn, Louise.

HISTOIRE NATURELLE : M. E. DESCHAMPS, professeur.

- 1^{er} prix. M. Charton, Georges, employé.
 2^e — M. Cauty, fruitier.
 1^{re} mention. Mlle Brun, Nelly, institutrice.
 2^e — M. Petit, Auguste.

GÉOGRAPHIE : M. BOUCHER, professeur.

- 1^{er} prix. M. Pingard, Victor, employé.
 2^e — M. Lecoute, Ernest, employé.
 1^{re} mention. M. Petit, Auguste, employé.
 2^e — M. Verrier, Edouard, facteur.

HISTOIRE : M. DESCHAMPS, professeur.

- 1^{er} prix. M. Pingard, Victor, employé.
 2^e — M. Lecoute, Ernest, employé.
 1^{re} mention. M. Petit, Auguste, employé.

TOPOGRAPHIE : M. VERAGEN, professeur.

- 1^{er} prix. M. Astor, Bertrand, doreur.
 2^e — M. Ramel, Charles, étudiant.

1^{re} mention.2^e —3^e —

M. Marc, Lucien, étudiant.

M. Féret, Alexandre, employé.

M. Eichler, Julien, Tourneur.

9^{me} ARRONDISSEMENT

M. COURIOT, délégué.

LITTÉRATURE FRANÇAISE : M. ALBERT LAURENT, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Gins, B. anche.
 2. — Mlle Boch, Alice.
 1. mention. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Fauque, Désiré, employé de commerce.

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES : M. CAMILLE GRINS, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Clermont, Marie-Antoinette, institutrice.
 2. — M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 1. mention. M. Brun, Maurice.
 2. — M. Fuchs, Jules, employé de banque.

PHYSIQUE : M. PRALON, professeur.

1. prix et médaille. M. Bedenel, Jules, commis des postes.
 2. — M. Fuchs, Jules, employé de banque.
 1. mention. M. Gagnard, Robert, employé aux finances.
 2. — M. Brun, Maurice, étudiant.
 3. — M. Guyot, Charles, employé de commerce.

CHIMIE : M. HENRY MANTADON, professeur.

- Rappel de prix. M. Benedel, Jules, commis des postes.
 1. prix et médaille. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Picard, Gustave, employé de banque.
 Mention. M. Fuchs, Jules, employé de banque.

MÉCANIQUE : M. FINOL, professeur.

1. prix et médaille. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Fuchs, Jules, employé de banque.
 Mention. M. Picard, Gustave, employé.

COMPTABILITÉ ET TENUE DE LIVRES : M. LEFEBVRE, professeur.

1. prix et médaille. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Bernheim, Jonathan-Jules, employé de commerce.
 1. mention. M. Fuchs, Jules, employé de banque.
 2. — M. Brun, Maurice, sans profession.
 3. — M. Picard, Gustave, employé.
 4. — M. Beaujouan, F., employé.

LÉGISLATION USUELLE : M. VOLAIT, professeur.

1. prix et médaille. M. Jaclot, Albert, employé de commerce.
 2. — M. Oudin, Georges, employé de banque.

HISTOIRE : M. DIDIER-NEUVILLE, professeur.

1. prix et médaille. M. Bedenel, Jules, employé des postes.
 2. — M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 Mention. M. Netter.

GÉOGRAPHIE : M. LUCIEN TRICOT, professeur.

1. prix et médaille. M. Brun, Maurice, étudiant.
 2. — M. Picard, Gustave, employé de banque.
 1. mention. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Oudin, Georges, employé de banque.
 3. — M. Fuchs, Jules, employé de banque.
 4. — M. Gagnard, Robert, employé aux finances.

ASTRONOMIE POPULAIRE : M. COURIOT, professeur.

1. prix et médaille. M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 2. — M. Picard, Gustave, employé de banque.
 1. mention. M. Jaclot, Albert.
 2. — Mlle Asselineau, Marguerite.
 3. — Mlle de Rochelle, Maria.
 4. — M. Fuchs, Jules, employé de banque.

HYGIÈNE : M. le docteur FÉLIX BRÉMOND, professeur.

1. prix et médaille. M. Brun, Maurice, étudiant.
 2. — M. Coindre.

1. mention. M. Digny, Charles, serrurier.
 2. — M. Guyot, Charles, employé de commerce.
 3. — M. Bedenel, Jules, commis des postes.

SOLFÈGE : M. HENRI COUTURE, professeur.

1. prix et médaille. M. Jacqz, Honoré, employé.
 2. — M. Poirier, Victor, ingénieur.
 1. mention. M. Balimond, Henri, ingénieur.
 2. — M. Schwemmer, Louis, sellier.
 3. — M. Lelong, Georges, coiffeur.

MUSIQUE INSTRUMENTALE : M. A. DROUIN, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Baqui, Alcide, employé.
 1. prix et médaille. M. Bayer, Jean, employé.
 2. — M. Coutet Charles, employé.
 1. mention. M. Joril, Paul, employé.
 2. — M. Rohaux, employé.
 3. — M. de Forgang, Louis, employé.
 4. — M. Tiguat, employé.

10^{me} ARRONDISSEMENT

M. RESTIAU, délégué.

LANGUE ALLEMANDE, 1^{er} année : M. DEUTSCHER, prof.

1. prix et médaille M. Schweitzer, Albert, employé.
 2. prix M. Schweitzer, Léon —
 1. mention M. Israel —
 2. — M. Heisch — doreur

Deuxième année

1. prix et médaille Mlle Morand, Louise, couturière.
 2. prix Mlle Bertin, Emilie —
 Mention Mlle Ganzhorn, Marie, employé.

Cours supérieur

1. prix et médaille M. Picard, Gustave, employé.
 2. prix M. Fischer, Eugène —
 Mention M. Claussmann, Léon —

ARITHMÉTIQUE : M. RESTIAU, professeur.

1. prix et médaille M. Bernichon.
 2. prix Mlle Morand, Henriette.
 1. mention M. Bion, employé.
 2. — M. Lion, —
 3. — Mlle Hemery, Cecile.

GÉOMÉTRIE : M. C. GERMAIN, professeur.

2. prix M. Jourda, Félix, employé de commerce.
 1. mention M. Girard, Emile.
 2. — M. Bernichon.

PHYSIQUE : M. GUICHARD et MARCH, professeurs.

1. prix et médaille M. Bernichon, Jules, employé de comm.
 2. prix M. Fischer, Eugène —
 Mention M. Montrol, Constant, menuisier.

COMPTABILITÉ, 1^{re} année : M. BONDON, professeur.

1. prix et médaille M. Fischer, Eugène, employé de comm.
 2. prix M. Girard, Emile —
 1. mention M. Bion, Albed —
 2. — M. Weber, Jean —
 3. — M. Ducher, Henri —

Deuxième année

1. prix et médaille M. Jaclot, Albert, employé d'administ.
 2. prix M. Bernichon, Jules, — de banque.
 1. mention M. Bruner, Louis, — de comm.
 2. — M. Jourda, Félix —
 3. — M. Leurnot, Félix —

LÉGISLATION USUELLE : M. GRÉGOIRE, professeur.

1. prix et médaille M. Delprat, Ernest, typographe.
 2. prix M. Fischer, Eugène, employé de comm.
 Mention M. Bernichon — de banque.

HISTOIRE DE FRANCE : M. DESCHAMPS, professeur.

1. prix et médaille M. Montrol, menuisier.
 2. prix M. Fischer, employé.
 1. mention M. Delprat.
 2. — M. Jourda, Félix.

GÉOGRAPHIE : M. BONDENOD, professeur.

1. prix et médaille M. Bernichon, Jules, employé de banque.
 2. prix M. Fischer, Eugène — de comm.
 1. mention M. Delprat, Ernest, imprimeur.
 2. — M. Montrol, Constant, menuisier.

ASTRONOMIE POPULAIRE : M. HARIVEL, professeur.

1. prix et médaille M. Fischer, Eugène, employé de comm.
 2. prix M. Laurencin.

HYGIÈNE : M. le D^r MAUREL, professeur.

1. prix et médaille M. Montrol, Constant.
 2. prix M. Bernichon, Jules.
 1. mention M. Fischer, Eugène.
 2. — M. Claussmann, Léon.

STÉNOGRAPHIE (méthode Prévost-Delaunay) :

Mlle BÉNIER, professeur.

1. prix et médaille M. Cadich, Adolphe, comptable.
 2. prix M. Vivinis, Paul, employé.

HISTOIRE DES GRANDES INVENTIONS :

MM. BACLÉ et SALLES, professeurs.

1. prix et médaille M. Fischer, Eugène, employé de comm.
 2. prix M. Bernichon, Jules, employé de banque.
 Mention M. Amouroux, Henri.

PHYSIQUE : M. LANDÉLY-HETTICH, professeur.

1^{re} année

1. prix M. Humblot, Henry, instituteur.
 2. — M. Bouelle, Louis, employé.
 1. mention Mlle Fritz, Amélie, institutrice.
 2. — M. Maurel, Camille, employé.
 3. — M. Fleury, Louis, employé.
 4. — M. Trédous.

2^e année

- Rappel de 1. prix Mme Escoubes, Mathilde, institutrice.
 1. prix Mlle Monnot, Marie, institutrice.
 2. — Mlle Pichard, Marie, institutrice.
 1. mention M. Reigers, Frédéric.
 2. — M. Obermayer, Emile, mécanicien.
 3. — M. Fleury, Paul, employé.
 4. — Mlle Letellier, Marguerite.

CHIMIE : M. MATHIEU, professeur.

1^{re} année. — Cours théorique

1. prix Mlle Monnot, Marie, institutrice.
 2. — Mlle Fritz, Amélie, institutrice.

2^e année. — Cours pratique

1. prix M. Giroux, Louis, employé.
 2. — M. Chapon, Eugène, employé.

MÉCANIQUE : M. WALLOIS, professeur.

- Prix unique M. Saccourt, Albert, piqueur du Service municipal.

MÉCANIQUE APPLIQUÉE : M. DELACHANAL, professeur.

1. prix M. Panot, Paul.
 2. — M. Reigers, Frédéric.
 1. mention M. Fleury, Paul.
 2. — M. Obermayer.
 3. — M. Pousouard.
 4. — M. Okermans.

MACHINES A VAPEUR : M. GENES, professeur.

1. prix M. Panot, mécanicien.
 2. — M. Tity, monteur.
 1. mention M. Fleury, Paul.
 2. — M. Obermayer, mécanicien.

CONSTRUCTION CIVILE : M. MOREAU, professeur.

1. prix M. Serrano, Jean-Marie, piqueur du Service municipal.
 2. — M. Saccourt, Albert, piqueur du Service municipal.
 1. mention M. Fleury, Louis, piqueur du Service municipal.
 2. — M. Bec, Emile, piqueur du Service municipal.
 3. — M. Geng, Charles, piqueur du Service municipal.
 4. — M. Godin, Louis, commis.

COMPTABILITÉ : M. GOBAUT, professeur.

1^{re} année

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| 1. prix et médaille | M. Tournié, Joseph, employé. |
| 2. — | M. Meslier, Jean-Gaston, employé. |
| 1. mention | M. Godard, Edouard. |
| 2. — | M. Dany, Eugène, mécanicien. |
| 3. — | Mlle Dany, Marie. |
| 4. — | Mlle Bru, Eulalie, institutrice. |

2^e année

- | | |
|---------------------|----------------------------------|
| 1. prix et médaille | M. Espinadel, Jules. |
| 2. — | M. Obermayer, Emile, mécanicien. |
| 1. mention | M. Fleury, Paul, employé. |
| 2. — | Mlle Rivai, Ernestine. |
| 3. — | M. Basse, employé. |
| 4. — | M. Maurer, Antoine, employé. |

11^{me} ARRONDISSEMENT

Section de Popincourt

M. MASSON, délégué.

LANGUE FRANÇAISE : M. MASSOULLE, professeur.

- | | |
|------------|-------------------------|
| 1. prix | Mlle Thill, Marguerite. |
| 2. — | M. Betmale. |
| 1. mention | M. Fleury, Paul. |
| 2. — | Mlle Houssin, Elisa. |
| 3. — | M. Espinadel, Jules. |
| 4. — | M. Latapie. |

LECTURE A HAUTE VOIX ET DICTION : M. BINA, professeur.

- | | |
|------------|---|
| 1. prix | Mlle Weber, Eugénie, élève-maîtresse. |
| 2. — | Mlle Arnaud, Marie, couturière. |
| 1. mention | Mlle Labadille, Marie, employé de commerce. |
| 2. — | Mlle Labadille, Eugénie, employé de commerce. |
| 3. — | M. Cahen. |
| 4. — | M. Obermayer, Emile, mécanicien. |

ALLEMAND : M. CREUTZNACH, professeur.

Première année

- | | |
|------------|-------------------------------------|
| 1. prix | M. Adler, Léon, agent de publicité. |
| 2. — | Mlle Doyheynard, Félicité. |
| 1. mention | Mlle Malich, Marie, institutrice. |
| 2. — | M. Garnier, Louis, comptable. |
| 3. — | Mlle Hertzfeld, Jeanne, employée. |

2^e année

- | | |
|------------|----------------------------------|
| 1. prix | M. Foltzer, Albert, employé. |
| 2. — | M. Mercier, Charles, employé. |
| 1. mention | M. Obermayer, Emile, mécanicien. |
| 2. — | Mlle Dehon, Mathilde, employée. |

ANGLAIS : M. BERGER, professeur.

Cours élémentaire.

- | | |
|------------|---|
| 1. prix | M. Gautier, Georges, employé. |
| 2. — | Mlle Jeannin, Marthe, élève institutrice. |
| 1. mention | Mlle Leboutellier, Jeanne. |
| 2. — | Mlle Bolicam, Jeanne. |
| 3. — | M. Taupin, François. |
| 4. — | Mlle Wolf, Alice. |

Cours supérieur.

- | | |
|------------|---|
| 1. prix | Mlle Bosazza, Blanche, institutrice adjointe. |
| 2. — | Mlle de Grey, Marguerite. |
| 1. mention | Mlle Bosazza, Eva, employée |
| 2. — | M. Ancion, Joseph. |
| 3. — | M. Lenders, cannier. |
| 4. — | M. Folzer, Albert, employé de commerce. |

ARITHMÉTIQUE : M. ELLIE, professeur.

- | | |
|------------|---|
| 1. prix | M. Espinadel, Jules. |
| 2. — | Mlle Gosselin, Eugénie, institutrice. |
| 1. mention | Mlle Rival, Ernestine, lingère. |
| 2. — | M. Obermayer, Emile, mécanicien. |
| 3. — | M. Fleury, Paul, employé. |
| 4. — | Mlle Herein, Marthe, scieuse de perles. |

ALGÈBRE, 1^{re} année : M. DELLE, professeur.

- | | |
|------------|--|
| 1. prix | M. Wolf, Emile, employé. |
| 2. — | M. Bouchut, Jules, employé. |
| 1. mention | M. Saucourt, Albert, piqueur du Service municipal. |
| 2. — | M. Fischbach, employé. |
| 3. — | M. Souty, Charles, employé bijoutier. |

ALGÈBRE, 2^e année : M. BRESSON, professeur.

- | | |
|------------|-------------------------------|
| 1. prix | M. Termine, Paul-Louis. |
| 2. — | M. Espinadel, Jules. |
| 1. mention | M. Saucourt, Albert, piqueur. |
| 2. — | M. Ygouf, Pierre, lunetier. |
| 3. — | M. Coulon. |

GÉOMÉTRIE PLANE : M. LAVOÏPIÈRE, professeur.

- | | |
|------------|--------------------------------------|
| 1. prix | M. Espinadel, Jules. |
| 2. — | Mlle Monnot, Marie, institutrice. |
| 1. mention | M. Latapie, Daniel, employé. |
| 2. — | M. Bouchut, Jules, employé. |
| 3. — | M. Saussin-Yvon, Ferdinand, employé. |

GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE : M. HENRY, professeur.

- | | |
|---------------------|--|
| 1. prix et médaille | M. Margerie, Ernest, employé des ponts-et-chaussées. |
| 2. — | M. Saucourt, Albert, piqueur. |
| 1. mention | M. Termine, Paul, employé. |
| 2. — | M. Morin, célestin, piqueur. |

(A suivre.)

Le Gérant : BOUDARD

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hémorroides, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27 Paris.

POUGUES
rendre une bout au repos contre GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELLE

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre et n'ayant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS



CARABINES de Tir et de Jardin

Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^m

Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & Co

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

(En face de la rue de l'Echelle)

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE

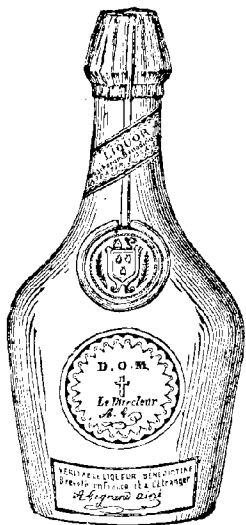
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale (28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. *Azémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes.* Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les *Bronchites et Angines*; en boisson et toujours pour les *doigts légers, gercures et rougeurs.***GOUDRON FREYSSINGE**

Liquore normale concentrée de Goudron de Norvège Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre : Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr.—PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

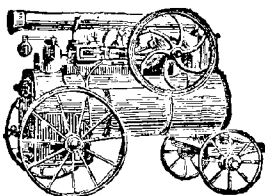
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AINE.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

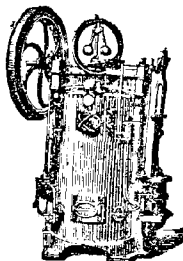
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



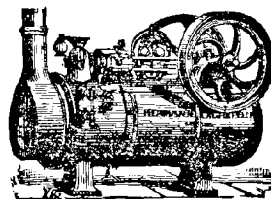
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 8 à 50 chevaux



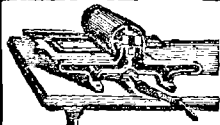
Envoi franco des Prospectus détaillés

Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1887

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

PRESSER



Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.
Expériences publiques chez le seul Inventeur
PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS
Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur

Décernés à M.



POUR SA MOUTARDE Nature

Extrait d'un Rapport fait par l'Académie Nationale sur la fabrication de la Moutarde de M. Bornibus (Alexandre). * (N. C.)

La Moutarde Naturelle

« Ce produit est la véritable Moutarde de M. BORNIBUS. Il n'a pas ce goût pâteux de certaines moutardes que l'on vend sous le nom de Moutarde blanches dites de Dijon, frelatées avec des matières feculeuses. Elle n'a pas non plus cette saveur brûlante de la Moutarde dite Anglaise...
58, boulevard de la Villette, PARIS

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de Toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide
la douz. 1.75
6 » 9 fr.
12 » 16 fr.
Port 40°/dous



RECOUVERTE de Toile
la douz. 2 fr.
6 » 11 fr.
12 » 21 fr.
franco p^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30
Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré
M^{rs} GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*

EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schaeffer.

ACTUALITÉS

LE PALAIS DE CRISTAL FRANÇAIS

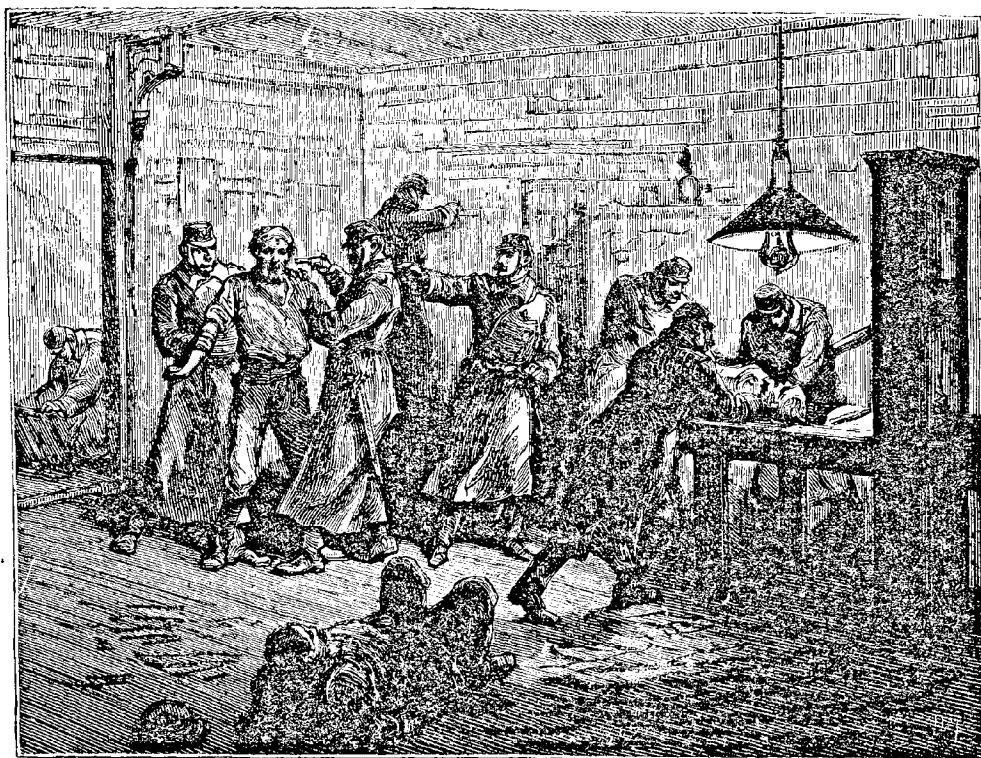
Nous avons déjà dit combien la conférence de M. Nicole, le vaillant promoteur du projet de construction d'un *Palais de cristal* à Saint-Cloud, a eu de succès auprès du public parisien.

Nous ne saurions trop répéter également que, s'inspirant du merveilleux résultat obtenu par la création du *Cristal Palace* de Sydenham, M. Nicole veut donner à la France un monument digne surtout du voisinage de la capitale en devenant le centre d'un de ses faubourgs les plus riches et les plus fréquentés.

On sait que ce palais, destiné à une série d'expositions permanen-

tes de tous produits de l'univers, seraient même temps doté de toutes les attractions les plus irrésistibles: Théâtre, concert, tirs, jeux de toutes sortes: en un mot, tout ce qui intéresse le plaisir des yeux et la culture de l'esprit y serait réuni..

Eh bien, il s'est trouvé des gens qui ont osé essayer de tourner en ridicule cette œuvre magnifique, prétendant qu'il s'agissait là d'un bazar dont l'utilité n'est rien moins



MUSEE GREVIN : Arrestation de Nihilistes dans une imprimerie clandestine.

que démontrée, et ajoutant, avec l'intention la plus malveillante, que le parc de Saint-Cloud allait être dévasté par le caprice d'un particulier.

Qu'un journal italien se soit ainsi prononcé, il n'y a rien d'étonnant en raison des sentiments anti-français qu'il étale dans ses colonnes; mais qu'un journal parisien, autrefois réputé sérieux et dévoué à tout ce qui intéresse la grandeur de la France, se soit fait l'écho de ces absurdités, c'est là ce que personne ne pourra comprendre.

S'élevant en censeur de cette œuvre populaire, en même temps si simple et si grande, ce journal, que nous ne voulons pas nommer encore, n'a pas

rougi de comparer l'auteur de ce projet à un vulgaire entrepreneur n'ayant que le lucre pour but.

M. Nicole doit dédaigner ces attaques; il a fait ses preuves; on a pu le juger dans les expositions organisées et dirigées par lui. Celle du Havre en 1875 et celle de Paris en 1879 suffiraient pour établir et justifier la confiance qu'il mérite.

De l'avis de tous, l'industrie française ne peut que gagner à ces sortes d'exhibitions permanentes qui permettent à toutes les aptitudes de se révéler. « Ces luttes pacifiques, a dit un de nos plus grands hommes d'Etat, deviennent souvent pour plus d'un

ouvrier l'occasion de passer maître. »

Ce point de vue seul devrait faire classer la question du Palais de Cristal au rang des questions nationales.

Mais il y a aussi à considérer que l'Etat percevra des redevances énormes sur cette exploitation — que les ruines du château seront relevées et transformées en un musée magnifique — que tous ces frais — des millions — seront déboursés par M. Nicole à ses risques et périls — enfin, que des milliers d'ouvriers et employés y trouveront des occupations et du travail...

DE CHAUFFOUR.

(A suivre.)

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

29 JUN 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N° 74 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

Professeur à l'Association Polytechnique

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE. — TEXTE. — L'Hôtel-de-Ville. — Les Fêtes de l'Enseignement. — Distribution des Récompenses. — Géographie: Egypte (suite). Le Nil. — Populations. — L'École Turgot. — Tribune de l'Enseignement: Lettre à M. le directeur. — Association Polytechnique: Liste des Récompenses (suite). — Barbès à l'Hôtel-

de-Ville. — Actualités: Musée Grévin. — Le Palais de Cristal. ILLUSTRATIONS. — Etienne Marcel, prévôt des marchands. — Prise de l'Hôtel-de-Ville — Hôtel-de-Ville sous Henri IV. — Projet de MM. Ballue et de Perthes, actuellement exécuté. — Barbès à l'Hôtel-de-Ville. — Musée Grévin: la Chapelle ardente du czar Alexandre II



ÉTIENNE MARCEL, PRÉVÔT DES MARCHANDS :
La Maison aux Piliers (premier Hôtel-de-Ville), la Place de Grève et Notre-Dame.

ÉTIENNE MARCEL

En 1328 meurt Charles IV, le dernier roi de la famille des Capétiens directs. Philippe VI de Valois lui succède. Ce prince cousin de Charles IV, neveu de Philippe le Bel et petit-fils de Philippe le Hardi, était parvenu au trône à l'exclusion du roi d'Angleterre Édouard III, petit-fils de Philippe IV par sa mère Isabelle. La guerre éclate en 1337 entre la France et l'Angleterre. Cette lutte devait durer plus de cent ans. Alors commence pour la France une série de désastres. Les Anglais gagnent la bataille navale de l'Écluse en 1340. L'armée chevaleresque est mise en déroute à Crécy en 1346.

« Ni le roi ni ses maréchaux ne purent être maîtres de leur gens, car il y avait une foule de grands seigneurs et chacun voulait montrer sa puissance. Ils chevauchèrent en cet estat, sans arroi et sans ordonnance, si avant qu'ils se trouvèrent en présence de leurs ennemis » dit le chroniqueur Froissart.

Édouard III avait mêlé à ses archers des bombardes, qui, avec du feu lançaient de petites balles de fer pour effrayer et détruire les chevaux ; et les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement et de bruit qu'il semblait que Dieu tonnait, avec grand massacre de gens et renversement de chevaux. »

Aussi, grâce à l'incapacité des chefs, à leur imprévoyance, et aussi à leur ardeur, à leur héroïque vanité, il y eut un horrible désastre. Plus de trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille.

Toute cette « ribaudaille » était tombée victime de la légèreté et de l'indiscipline orgueilleuse des chevaliers. Cet échec n'éclaira pas les féodaux. Ils avaient perdu environ 1,500 des leurs, mais ils n'épargnèrent pas davantage le sang et l'argent de la France.

Sous le règne de Jean le Bon (1350-1364) le pays était ruiné. Le roi pour se procurer de l'argent falsifia les monnaies. Cet expédient essentiellement féodal ne suffit pas.

Il fallut bien faire appel à la nation.

En 1351, les États généraux furent convoqués à Paris.

Malgré leurs remontrances très humbles, ils n'obtinrent pas de bien sérieuses réformes. La guerre continuait ; un nouveau prétendant était entré en campagne. Charles le Mauvais, roi de Navarre, réclamait la couronne de France comme petit-fils, par sa mère, de Louis X le Hutin.

Les Anglais ravageaient l'Artois et le Languedoc.

Les États généraux furent rappelés en 1355. Les députés osèrent parler, l'extrémité de la misère publique, le gaspillage des finances les firent sortir de leurs habitudes de soumission.

Ils ne craignirent pas de demander l'établissement d'une monnaie invariable, et la suppression du droit de prise. En vertu de ce droit, les officiers du roi pillaient les fermes sous le prétexte d'assurer le service du roi.

Les États allèrent plus loin. Peu confiants dans l'administration royale, ils voulurent que les nouveaux impôts nécessaires pour continuer la guerre fussent perçus par les receveurs particuliers de États et employés exclusivement à la défense du pays sous la surveillance d'une délégation de neuf membres.

Les trois ordres, noblesse, clergé et Tiers-État, le roi, la reine et les princes devaient être également soumis au paiement de l'impôt.

Tant d'avertissements furent inutiles.

Le roi Jean entraîné par sa valeur incontestable, son insouciance, son impéritie, fit subir à la France un nouveau et effroyable désastre.

En 1356, 50,000 hommes, commandés par le roi et un grand nombre de ducs et seigneurs, sont battus à Poitiers par un petit corps

anglais solidement retranché. Le roi Jean est fait prisonnier avec près de 3,000 d'es siens, un immense butin tombe aux mains des Anglais et la France semble à jamais perdue.

Ce n'était pas tout encore.

Il fallait trouver la rançon des prisonniers.

Encore une fois, paysans et bourgeois allaient être appelés à payer les frais des sanglantes représentations théâtrales de la féodalité.

Le 17 octobre 1356, les États convoqués par le dauphin Charles, qui avait pris le titre de lieutenant du roi de France, se réunissent à Paris. Sur les huit cents députés assemblés, le tiers-État en comptait environ quatre cents.

Alors surgit un homme : Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris.

Aidé de Robert le Coq, évêque de Laon, il réclama énergiquement des réformes décisives.

Les députés demandent avant tout l'institution d'un Conseil composé de quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois pour surveiller au nom des États l'administration du royaume. Les États sont ajournés. Le 5 février 1357, le besoin d'argent force le dauphin à les rappeler. Entre temps une ordonnance qui donnait cours à une nouvelle monnaie, n'avait réussi qu'à produire de nombreuses scènes de tumulte.

Les bourgeois réunis à Notre-Dame avait organisé une confrérie pour exercer un contrôle permanent sur le gouvernement. Ils avaient acclamé pour chef Étienne Marcel.

Aux États, Robert le Coq réclame la destitution de plusieurs grands officiers complices de l'altération des monnaies et coupables de malversations.

Le dauphin consent.

(A suivre.)

FÊTES DE L'ENSEIGNEMENT

DISTRIBUTIONS DE RÉCOMPENSES :

Association Sténographique. — Société des Flobertistes. — Association Philotechnique de Saint-Ouen. — Ecole des filles du XI^e arrondissement. — Société des anciens élèves de l'Association Philotechnique. — Association Philotechnique de Saint-Denis. — *Concours et Fêtes à venir* : Société de Tir la *Patriote*. — Société Gymnastique la *Tutée*.

Association Sténographique Unitaire. — Dimanche a eu lieu à la Mairie du IV^e arrondissement, sous la Présidence de M. Henri de Lapommeraye, la distribution solennelle des prix de l'Association Sténographique Unitaire.

Nous avons remarqué dans l'assistance, aussi nombreuse que choisie, M. de Ménorval, conseiller municipal, M. Wagner, notre délégué à la 4^{me} Section de l'Association Polytechnique, M. Gaudet, sténographe reviseur à la Chambre des Députés, MM. Cadeau, Labonne, Potin, sténographes à la Chambre des Députés, M. Brault, notaire à Neuilly, MM. Goirand, l'un avoué d'instance, l'autre avoué d'appel.

Dans une spirituelle improvisation, M. de Lapommeraye a démontré au public, qui l'a accueilli par des applaudissements répétés et sympathiques, tous les services rendus par la sténographie. Il a présenté au public l'Association Sténographique Unitaire, fondée en 1876, par M. Albert Delaunay, docteur en droit, ancien sténographe reviseur au Sénat, et par plusieurs de ses élèves; il a fait ressortir la supériorité de la méthode sténographique Prévost-Delaunay, que cette société a pour but de propager et de perfectionner en ne s'écartant jamais de l'unité d'écriture sténographique; il a fait l'éloge du journal spécial qu'elle publie mensuellement, l'*Unité Sténographique*, et a montré l'accroissement de son influence par les 19 cours de sténographie que ses membres professeurs à Paris et dans le département de la Seine.

La sténographie a naturellement reproduit ce discours que nous espérons pouvoir publier *in extenso* dans un de nos prochains numéros: car l'analyse ne saurait qu'en diminuer le mérite.

M. Fontaine, avoué d'instance, Président de l'Association, a ensuite rendu compte, en excellents termes, des travaux de l'année; il a remercié Mme Floch et Bénier, MM. Labonne, Potin, Boutillier, Lesacq, Hautefeuille, Joublin, Signoret qui se sont dévoués cette année à l'enseignement de l'art sténographique. Il a proclamé les noms des lauréats dans les deux concours de sténographie organisée par l'Association.

Voici ces lauréats:

CONCOURS SUPÉRIEUR

- | | |
|------------|---|
| 1. prix | M. Lucien ZRYD, élève de M. Labonne. |
| 2. — | M. Gustave CHALVET, élève de M. Boutillier. |
| 1. mention | M. Alexandre GILBERT, élève du même. |
| 2. — | M. Louis SCHWEIG, élève de M. Labonne. |
| 3. — | M. Léopold LECORDIER, élève du même. |
| 4. — | M. Charles ROLLIN, élève du même. |
| 5. — | M. Bernard LYON, élève du même. |

CONCOURS DE PREMIÈRE ANNÉE

- | | |
|------------|--|
| 1. prix | M. Paul LEFEBURE, élève de Mme Bénier. |
| 2. — | M. Gabriel CHERRIER, élève de M. Potin. |
| 1. mention | M. Adolphe CADICK, élève de M. Bénier. |
| 2. — | M. Alix PRIoux, élève de M. Potin. |
| 3. — | Mlle Pauline NATTIER, élève de Mme Floch. |
| 4. — | M. Edouard FONTANY, élève de M. Potin. |
| 5. — | Mlle Hermance LE PARQUOIS, élève de M. Boutillier. |
| 6. — | M. Hipolyte KAHN, élève de M. Potin. |
| 7. — | Mlle Valérie MORELE, élève de M. Lesacq. |
| 8. — | Mlle Marie LÉON, élève de M. Signoret. |

La Séance s'est terminée par un divertissement littéraire, musical et dramatique, avec le concours de Mlle Marie Dumas, dont tout le

monde connaît le talent sympathique et délicat.

Plusieurs élèves en sténographie étaient venus se joindre à elle.

Nous citerons, avec plaisir, la toute gracieuse Mlle Alice Barretta, MM. Ruef et Gauthier, qui ont tenu pendant une heure l'auditoire sous le charme.

La Symphonie polytechnique du IV^{me} arrondissement, dirigée par M. Jules Raux, a joué entre chaque partie du programme les meilleurs morceaux de son répertoire.

En résumé, excellente journée pour le public et pour la sténographie.

Société des Flobertistes.

— La société des Flobertistes, qui s'est imposé la patriotique mission d'enseigner l'exercice de la carabine Flobert dans les Ecoles communales a célébré sa fête annuelle le dimanche 11 juin, dans la salle de l'école communale de garçons de la rue Ordener.

La cérémonie était présidée par MM. Clémenceau et Lafont, députés du dix-huitième arrondissement.

La distribution des médailles a été précédée d'un rapport excellent de M. Emile Duchoiselle, président de la société des Flobertistes.

École des filles du XI^e arrondissement. — Vendredi 23 juin, a eu lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'École professionnelle de jeunes filles du XI^e arrondissement, située rue des Boulets.

M. Rocaché, maire de l'arrondissement, présidait la cérémonie.

M^{me} Charles Floquet, membre du comité, et qui a pris une part active à la nouvelle fondation, assistait à cette intéressante cérémonie.

Société des Anciens Elèves de l'Association Philotechnique. — Cette nouvelle et très intéressante Société a donné, samedi dernier 24 juin, une grande fête dansante, au profit de sa

bibliothèque. Le bal très animé a été suivi d'une tombola, qui en raison du but élevé de l'œuvre a eu le plus vif succès : 150 lots ont été distribués. Nous citerons particulièrement une statuette en bronze offerte par M. Asselin, fondateur de la Société Amicale ; un porte-cigare doré, donné par M. le Dr Herbert, président de l'Association Philotechnique ; une bague de valeur, offerte par M. Rodanet, trésorier de l'Association Philotechnique ; des tableaux offerts par M. Unal, Secrétaire général de l'Association Philotechnique ; des candélabres dorés, donnés par M^{me} L. Hebert. Un grand nombre d'autres lots avaient été envoyés par les professeurs et les élèves de l'Association en témoignage de sympathie pour la nouvelle société.

Nous adressons tous nos compliments à M. Fonvieille, Commissaire général, pour la façon charmante dont il a organisé cette soirée toute fraternelle.

Tout le monde a été enchanté, et ce qui n'est point à dédaigner les bénéfices ont surpassé les espérances : la bibliothèque est fondée. Bravo ! la jeune société a gagné gaîment une bataille de plus contre l'ignorance.

Nous considérons comme un devoir d'engager tous les anciens élèves de l'Association Philotechnique à se faire inscrire comme membres actifs d'une société éminemment utile.

La société des Anciens Elèves a pour but principal de propager, d'étendre et de fortifier l'Œuvre Philotechnique en resserrant les liens d'amitié qui existent entre les Elèves anciens et actuels de l'Association Philotechnique et en leur fournissant le moyen de se prêter mutuellement assistance pour l'amélioration de leur position.

La Société se propose actuellement de former une bibliothèque et de mettre ainsi à la disposition des sociétaires les ouvrages qui leur sont nécessaires pour suivre avec avantage les cours de l'Association Philotechnique.

Cette Société, indépendante de l'Association Philotechnique, recevra toujours avec reconnaissance les conseils que celle-ci jugera utiles à ses intérêts (*Art. 1^{er} des Statuts*).

La siège de la Société est 24, rue Serpente, ou pourront être adressées toutes les communications à M. Florot, vice-président.

Association philotechnique de Saint-Denis. — Dimanche 25 juin 1882 a eu lieu, cours Chavigny, à l'Ecole Communale, la distribution solennelle des récompenses à l'Association philotechnique de Saint-Denis. Cette réunion scolaire, qui avait réuni une affluence considérable était présidée par M. Tolain, sénateur, assisté de MM. Gibaut, maire de Saint-Denis, président de l'Association, Pénot, Chatenoud, Leroy adjoint au maire, Dr Le Roy des Barres, secrétaire général de l'association et Frey, trésorier.

Un compte-rendu très-intéressant des travaux de l'année a été présenté par M. le professeur Gérardin.

M. le sénateur Tolain a prononcé une chaleureuse allocution, fréquemment applaudie, sur les différentes méthodes d'enseignement. M. le Dr Galopin, dans une improvisation brillante, a montré les avantages de l'enseignement laïque et l'heureuse influence des exercices du corps sur le développement des forces intellectuelles.

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique les distinctions honorifiques suivantes ont été accordées aux professeurs.

M. Lambquet a été nommé officier de l'Instruction publique.

MM. Rouquier, délégué cantonal, et Dubart, ingénieur, ont été nommés officiers d'Académie.

Des médailles ont été décernées par l'Association à M^{me} Prévost, à MM. Guiraud, Mathieu, Potin, Dousset, Devillier, Richter, Bourgoïn, Gibon professeurs.

Les élèves Sevol père, Pierron, Daboust, Boch ont obtenu les prix d'honneur.

En intermède, les jeunes Fosse et Frey, élèves de M. Carpentier, ont récité très agréablement le *Soldat* et le *Boiteux*.

L'orphéon de Saint-Denis, sous la direction de M. de Smet, et la Musique communale, sous la direction de M. Cordel, ont contribué pour une large part au succès de la cérémonie.

CONCOURS ET FÊTES A VENIR :

Société de Tir la « Patriote ». — La Société la *Patriote*, 20, rue Étienne-Marcel, organise un Concours de Tir qui aura lieu le 25 juin, pour les dix premiers arrondissements, et se continuera le 2 juillet, pour les dix derniers, et le 9 juillet pour la banlieue.

Société de Gymnastique la « Lutèce ». — Le dimanche 9 juillet 1882, à 8 heures le matin et 2 heures après-midi, aura lieu sur l'Esplanade des Invalides une grande fête de Gymnastique organisée au profit de la Caisse des Ecoles du VII^e arrondissement par la Société la *Lutèce*, avec le concours des Sociétés de Gymnastique du département de la Seine, et sous le patronage de la Municipalité.

Association Philotechnique de Saint-Ouen. — Dimanche 18 juin, a eu lieu la distributions des prix aux élèves de l'Association Philotechnique de Saint-Ouen, sous la présidence de M. le colonel Riu, délégué du Ministre de l'Instruction publique, assisté de MM. Dolattre et de Heredia, députés, et de M. Laisné, inspecteur général de gymnastique des Ecoles de Paris et de la Seine.

BARBÈS A L'HOTEL-DE-VILLE (1)

L'heure est venue. Le 12 mai, à trois heures et demie, les sectionnaires débouchent dans la rue Bourg-l'Abbé. Le cri aux armes retentit soudain et se prolonge en échos formidables. Frappée à coups redoublés, la porte du magasin d'armes résiste; mais quelques insurgés pénètrent dans le magasin par une fenêtre qui donnait sur la cour, et, bientôt, cédant aux efforts dirigés contre elle de l'intérieur et du dehors, la porte livre passage à un flot d'assaillants. On se distribue les fusils, les cartouches; on marche aux maisons de dépôt; et, tandis que Barbès, Meillard, Nétré, montent dans l'une l'autre est envahie par Martin Bernard et Guignot. Les deux opérations auraient dû être d'une égale durée; mais la seconde ayant été retardée outre-mesure par des obstacles impossibles à prévoir, Barbès et Meillard ne retrouvèrent dans la rue, où Blanqui pendant

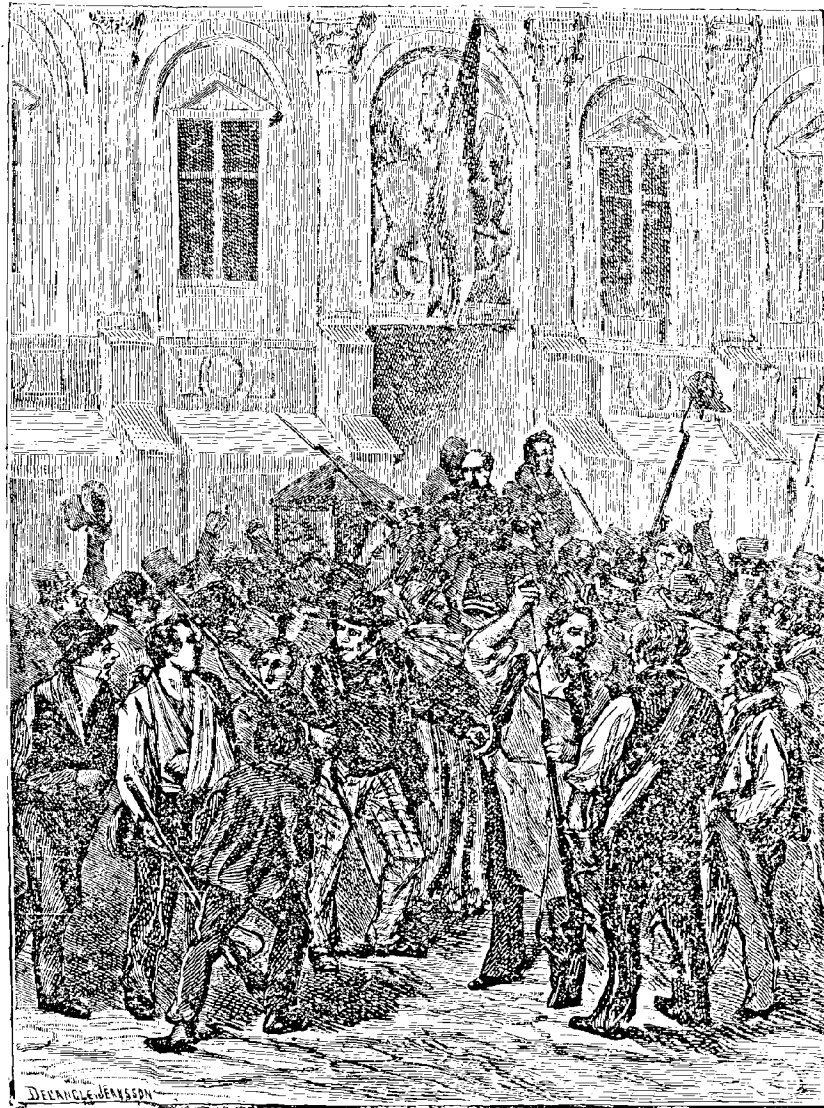
resté, que trouble, découragement, désertion, désordre: chose bien facile à comprendre ou, plutôt inévitable en de pareils moments! Ce n'étaient donc que murmures, qu'imprécations: Nous sommes trahis!

(1) Nous offrons à nos lecteurs un nouvel extrait des belles pages de l'auteur de *l'Histoire de Dix ans*. Cette seconde page illustrée appartient à l'édition grand in-8° populaire.

Il n'y a pas de plan! Où sont les chefs? Que le comité se montre! Barbès se présente aux plus violents, et dans l'emportement d'une scène analogue à celle que caractérisait, un instant après, cette réponse de Martin Bernard: « Le comité c'est nous », il parvient à reprendre quelque empire. La situation, toutefois était pressante: le sauve-qui-peut

tôt mourir! et, se retournant, il fait signe qu'on apprête les armes. Deux coups de fusil partent du milieu des insurgés, et le lieutenant est atteint d'une blessure mortelle. Aussitôt les insurgés se portent en avant, attaquent le poste par une vive fusillade et l'enlèvent au milieu du sang versé. Mais, dans l'intervalle, la

préfecture de police avait eu le temps d'amer ses défenseurs. Réduite à un trop petit nombre de combattants pour tenter sur la préfecture une attaque sérieuse, et avertie d'ailleurs, par les coups de fusil, qu'un détachement d'insurgés venait de gagner la place du Châtelet, la colonne de Barbès et de Meillard courut rejoindre sur ce point celle dont faisait partie Guignot Martin Bernard, Nétré et Blanqui. Beaucoup déjà s'étaient dispersés. Réunies, les deux colonnes formaient une troupe trop faible pour occuper la place publique. Il ne restait donc plus aux insurgés qu'à s'enfoncer dans les rues étroites et populeuses, en achevant de s'armer par



BARBÈS A L'HOTEL-DE-VILLE

commençait. Barbès vit bien qu'il fallait précipiter la lutte sans attendre la réunion de toutes les forces insurrectionnelles, et, suivi d'une poignée d'hommes, il se dirigea vers les quais. La colonne passe le pont Notre-Dame, traverse le quai aux Fleurs d'un pas rapide, et arrive sur le poste du Palais-de-Justice. Sommé de se rendre, l'officier répond: Plu-

l'enlèvement successif des postes qu'ils trouverait sur leur passage. Conformément à cette résolution désespérée, ils se dirigèrent d'abord sur l'hôtel-de-ville, qu'ils occupèrent et où Barbès lut la proclamation d'une voix ferme. Ils se précipitèrent ensuite vers la place St-Jean, dont une attaque meurtrière leur livra le poste.

L'INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

Une véritable révolution s'est accomplie dans l'enseignement primaire : l'éducation religieuse a été remplacée par l'éducation morale et civique. Peut-être, jamais réforme n'avait été plus désirée et plus nécessaire. Plus désirée, car en effet l'instituteur ne pouvait expliquer les dogmes d'une religion sans blesser naturellement les opinions contraires. Elle fut aussi la plus nécessaire car les enfants ne sortaient de l'école n'ayant pour toute morale que les versets de la Bible, qui n'ont rien de bien édifiant, et ne connaissant pas même les notions les plus élémentaires de civisme.

Mais il s'agissait d'appliquer la Réforme : la promulguer était aisé mais sous quelle forme la faire entrer dans les institutions ? En effet, la spontanéité avec laquelle elle s'est accomplie n'a pas permis aux esprits de se reconnaître. Vous imposez l'éducation morale et civique dans l'école, mais qu'est-ce que cette éducation ? qu'est-elle dans son essence ? quelles sont ses limites, sa méthode, ses moyens d'action ? Nul ne le sait. Il y avait là autant de questions à résoudre et qui le sont encore.

La première chose que nous avons alors à nous demander, c'est la définition même de la Morale et du Civisme aussi bien que de leur éducation. En effet, si nous nous basons sur l'indéfini nous arriverions promptement à l'arbitraire et tout serait à recommencer.

Prenant la fraternité comme base comme fondement, comme *critérium* enfin de la morale et la liberté comme base du civisme nous sommes parvenus à ces définitions :

L'éducation morale est la direction logique et raisonnée des idées du *Beau*, du *Vrai* et du *Bien*.

L'éducation civique est la direction logique et raisonnée des idées de Droit, de Devoir et de Liberté.

Par la première nous tendons à faire des hommes, par la seconde nous voulons faire des citoyens.

La définition de l'éducation morale peut être admise sans trop de contestation, mais quand à la seconde les opinions sont fort opposées. Les chauvinistes surtout ne voient dans le civisme qu'un moyen de déifier la Patrie et c'est là, selon eux le but qu'il se faut proposer. Sans doute l'idée est bonne, excellente, patriote surtout. Mais est-elle bien humanitaire ? Vous prenez des enfants jeunes encore, vous les armez et organisez en bataillons scolaires

vous excitez chez eux l'amour du combat, du service militaire, où irez-vous maintenant ? L'homme est assez méchant par lui-même pour s'entredétruire sans chercher à l'exciter. Pourquoi donc faire résonner constamment aux oreilles de l'enfant le mot « ennemi ». Non ce n'est pas là le Civisme, non plus que le but à atteindre. Il ne faut pas donner à la Patrie une signification fautive ; c'est une notion nécessaire à l'intelligence sociale qui naît spontanément sans aucune excitation ; on ferait fautive route s'il fallait l'enseigner telle qu'elle aux enfants. Apprenons-leur au contraire à respecter à aimer tous les hommes indépendamment des races ou des langues ou des mœurs ; montrons-leur dans l'étranger un homme comme nous, un frère qu'il faut respecter dans sa personne et ses attributions ; déroulons devant eux l'organisation de l'Etat non pas tel qu'il est, mais tel qu'il devrait être, visons toujours un idéal, une perfection quelconque et cherchons à nous en approcher le plus possible. Dans ces conditions, alors, notre tâche sera belle, immense, utile et surtout fraternelle.

F. CANU.

Le Gérant : BOUDARD

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son *Traité de Médecine pratique*, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des *maladies chroniques de tous les organes*, et des *hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice*, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27. Paris.

POUGUES
Prendre une goutte GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre natéran ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue

Voici la chaleur : on peut se mettre à son aise tout en restant dans les conditions de la suprême élégance. C'est pourquoi nous engageons nos lecteurs à ne porter que les coiffures de Léon. — 21, rue Daunou, ancienne rue Neuve-Saint-Augustin. — coiffures plus légères que la plume, anti-neuralgiques, ventilées et répulées pour leur cachet de distinction et de bon goût.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

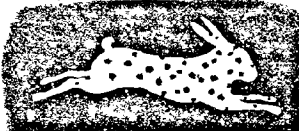
BAINS DE MER

Billets d'Aller et Retour à prix réduits, valables du Vendredi au Lundi.

DE PARIS AUX GARES SUIVANTES :

Dieppe (Le Tréport), 1^{re} classe, 30 fr.; 2^e classe, 22 fr.
Le Tréport (par Serqueux et Abancourt) (du 1^{er} juillet au 30 septembre), 1^{re} classe, 33 fr. 20, 2^e classe, 22 fr.
Cany (Veulettes, les Petites-Dalles).
Saint-Valery (Veules).
Le Havre (Sainte-Adresse).
Fécamp, les Iles (Ipont, Etr. tat), 1^{re} classe, 33 fr.; 2^e classe, 24 fr.
Touville, Beauville (Villers-sur-Mer).
Honfleur, C. en.
C. bourg, le Home-Varaville.
Dives, Houlgate, Beuzeval, 1^{re} classe, 37 fr.; 2^e classe, 27 fr.
Luc-Lion-sur-Mer, Langrune.
Saint-Aubin, Bernières, Co. seulles, prix pour le parcours total, 1^{re} classe, 38 fr.; 2^e classe, 28 fr.
Bayeux (Arromanches, Asnelles), etc., 1^{re} classe, 40 fr.; 2^e classe, 30 fr.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix
DE
REVOLVERSCARRIAGES
de Ter et de
Jardin

Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^m
Armes sérieuses et garanties,
vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & Co

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

(En face de la rue de l'Echelle)

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE

Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarisme contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dermatites légères, gercures et rougeurs.

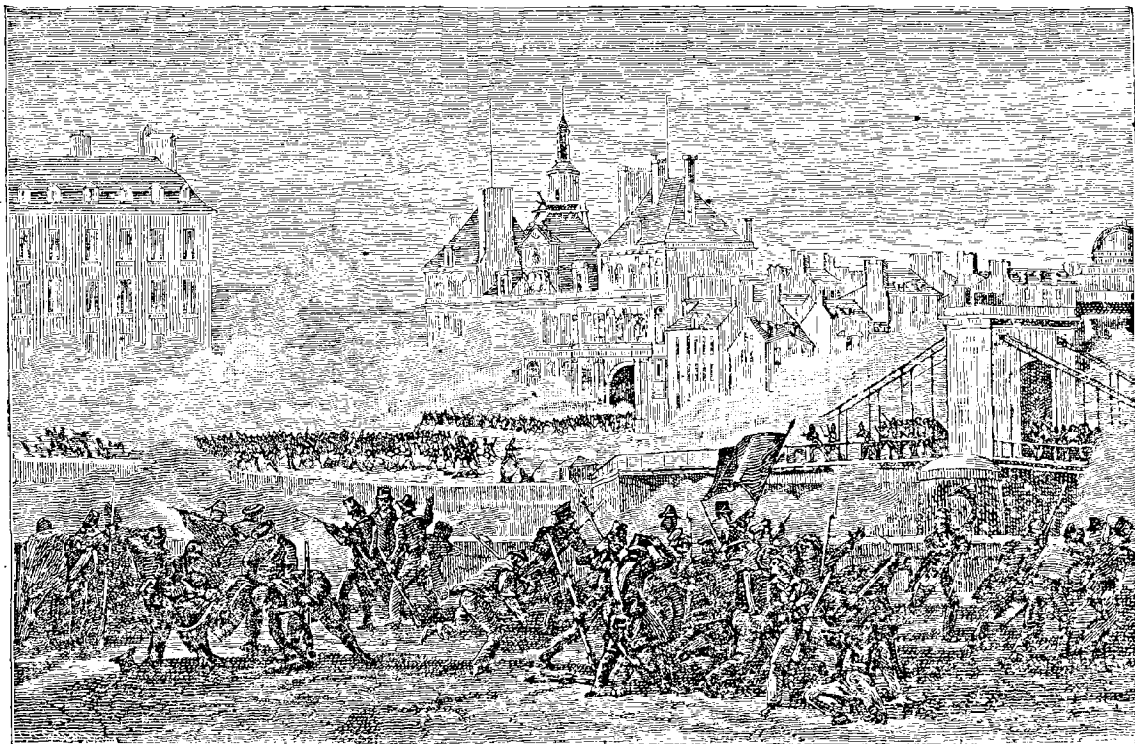
PRISE DE L'HOTEL-DE-VILLE ⁽¹⁾

L'Hôtel-de-Ville était occupé, depuis la pointe du jour, par quelques jeunes gens intrépides, et beaucoup de citoyens craintifs, qui s'y étaient rendus pour veiller à l'ordre public, y étaient entrés parce que la place était vide, et pa-

raissaient fort effrayés de la fougue de leur compagnons. Mais sur la place de Grève et dans toutes les rues qui viennent aboutir, se pressaient des hommes indomptables. Le tocsin sonnait à l'église de Saint-Séverin, et le bourdon de Notre-Dame répondait à ce bruit de deuil par un bruit plus formidable encore. Le tambour retentissait dans

la rue Planche-Mibray, qui fait face au pont Notre-Dame, et la foule se précipitait vers le quai.

La garde s'avança sur le pont, et s'ouvrant tout à coup, démasqua deux pièces d'artillerie. Le bruit du tambour cessa; sur le pavé de la rue il ne resta que les morts. La garde passa le pont, se déploya sur les quais de Gèvres et Pelletier,



PRISE DE L'HOTEL-DE-VILLE : La hauteur du parapet de la Seine les mettaient à l'abri du feu (Page 351, col. 2.)

laissa un peloton pour garder l'entrée de la rue Planche-Mibray, et se répandit sur la place de Grève, chassant devant elle les Parisiens, qui s'écoulèrent rapidement par toutes les issues de la place, tandis que les défenseurs de l'Hôtel-de-Ville s'échappaient par les portes de derrière en tirant des coups de fusil.

Le 15^e léger était resté de l'autre côté du pont et couvrait le marché aux Fleurs. Immobiles, l'arme au pied, les soldats du 15^e assistaient au combat sans y prendre part. Devant eux passaient à tout moment des citoyens en armes et l'officier se contentait de leur dire, en leur montrant de la pointe de son épée des ouvriers qu'on emportait tout

sanglants: « Vous voyez!... de grâce, n'allez pas de ce côté. »

Mais des tirailleurs venus du passage Dauphine et du faubourg Saint-Jacques s'entassaient peu à peu, sans que rien pût les retenir, sur le quai de la Cité. Les hauteurs du parapet de la Seine les mettaient à l'abri du feu que la garde dirigeait sur eux de la rive droite, et les balles qu'ils lançaient allaient frapper à coup sûr les soldats qui couvraient la place de Grève.

Telle était, du reste, l'ardeur des hommes du peuple, que beaucoup d'entre eux s'élançèrent sur le pont suspendu qui conduit à la place, au milieu de laquelle une pièce de canon était en batterie.

Plusieurs coups furent tirés à

mitraille et plusieurs fois, de suite le pont fut horriblement balayé.

.

Ce fut sur ce même champ de bataille que fut poussé, par un jeune homme qui portait un drapeau tricolore, ce cri héroïque: « Mes amis, si je meurs, souvenez-vous que je me nomme d'Arcole. » Il tomba mort, en effet; mais le pont qui reçut son cadavre a, du moins, gardé son nom.

(1) Nous croyons devoir offrir une page de l'histoire de Louis Blanc, qui mieux que nous ne le pourrions faire dépeindra une scène des plus émouvantes ayant trait à l'histoire de l'Hôtel-de-Ville. M. Jeanmaire a mis à notre disposition les magnifiques gravures tirées de sa splendide édition populaire de l'histoire de Dix Ans.

GÉOGRAPHIE

L'Égypte (suite). Le Nil. C. LAROCHE. —
L'Égypte, population. H. LACASSE. —
L'École Turgot à Compiègne, et à Pierrefonds. A. POPET.

L'Égypte (suite). Le Nil.

— Dans notre précédent article, nous avons décrit d'une façon succincte les richesses du sol Égyptien, ainsi que les animaux utiles et nuisibles de cette contrée. Nous causerons aujourd'hui du Nil. Le Nil, en latin *Nilus*, en grec *Neilos*, le fleuve sacré de l'antiquité égyptienne, est le seul cours d'eau qui arrose l'Égypte.

Le Nil est le fleuve sur le cours duquel on a fait le plus de récits contradictoires. Après le Rhin, c'est celui sur lequel le plus de légendes ont circulé. Le lieu, où il prend sa source est resté inconnu du monde entier, jusqu'au jour où Livingstone est venu en 1872 démontrer l'inanité de toutes les hypothèses qu'on avait faites avant lui sur les sources de ce fleuve.

D'après les découvertes de l'illustre voyageur anglais, le Nil, dont on avait longtemps placé les sources en Abyssinie, lorsque la Bahr-el-Azrack, était considéré comme la tête du grand cours d'eau africain, est formé d'un grand nombre de rivières qui sillonnent, du nord au sud, une immense région de 1,800 kilomètres et alimentent plusieurs lacs considérables. Le Tanganyka, 500 kilomètres de longueur, 80 kilomètres de large à 570 mètres d'altitude ; la Victoria Nyanza, 420 kilomètres de longueur, 360 kilomètres de largeur, 1,100 mètres d'altitude. Le Luta N'zighé, 700 kilomètres de longueur, 120 kilomètres de large, 900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces divers lacs sont tous reliés entre eux. C'est du moins l'opinion de Livingstone, celle qu'on croit la plus juste, bien que cela soit encore à prouver d'une façon plus précise. Toujours est-il que Livingstone est celui de tous les voyageurs qui,

jusqu'à ce jour, s'est le plus rapproché de la vérité, et le Nil, dont les sources malgré d'innombrables recherches étaient considérées comme introuvables, va voir réduits à néant les fameux vers du poète latin :

« Arcanum natura caput non prodidit
nulli,
« Nec licuit populis parvum te, Nile, videre. »

Ce qu'on pourrait ainsi traduire.

La nature, ô Nil, n'a livré à personne ta source mystérieuse et n'a permis à aucun peuple de t'entreapercevoir si peu que ce soit.

Tout le monde connaît le fameux proverbe « Chercher les sources du Nil », qui s'appliquait de toute antiquité à une chose téméraire et insensée.

Donc, d'après Livingstone, les eaux du Nil descendraient d'un vaste plateau, situé entre le 10° et le 12° degrés de latitude sud, et qui s'élève de 4 à 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Ce plateau, donnerait naissance à des cours d'eaux innombrables se réunissant en quatre rivières, appelées chacune, par les indigènes, « Lualaba ». Le Lualaba central, où rivière du lac de Webb, serait le vrai Nil et constituerait la partie supérieure du Bahr-el-Ghazal, où fleuve des gazelles. Le Bahr-el-Ghazal, descend des montagnes du sud-ouest, traverse les marais d'Ambajja et le lac Nô, tandis que l'ancien Bahr-el-Abiad, le Nil bleu, sortant du lac Albert, se précipite du nord au sud, traverse Gondokoro, coule au milieu de marécages inconnus, reçoit le Kailak, le Saubat, et entre dans une contrée montagneuse et couverte de forêts, arrose Khartoum (48,000 h.), capitale de la Nubie Égyptienne et se joint là au fleuve Bleu ; Bahr-el-Azrek.

Le Nil, ainsi refermé, arrose le pays de Chendy, baigne Assour, village bâti près de l'ancienne Meroë, si célèbre par son oracle de Jupiter, traverse le pays de Damer, le Dongola, le pays des Barabras, franchit sa sixième cataracte près

des îles de Phili et d'Eléphantine et entre en Égypte à Assouan, en Syène, il ne reçoit aucun affluent au-dessous de la cataracte de Syène. C'est qu'à partir de sa jonction avec le fleuve Bleu que le Nil porte ce nom (vers 150,40 de latitude nord, et 30° 15 de longitude est.)

Comme nous l'avons dit plus haut, avant d'entrer en Égypte, le Nil franchit six cataractes ; celle de Syène est la sixième. On a fort exagéré l'importance de ces chûtes, on a porté leur hauteur jusqu'à 200 pieds ; elles le sont à vrai dire, que des rapides formés par des pointes de granit qui tapissent le lit du fleuve ; pendant les débordements ces écueils sont recouverts d'eau, pendant les basses eaux, les chûtes n'ont qu'une moyenne de 4 à 5 pieds, on les peut remonter en bateau.

Depuis son entrée en Égypte jusqu'au Caire, le Nil est resserré dans une vallée étroite formée par les deux chaînes de montagnes, dont nous avons parlé précédemment, et qui n'a guère plus de 12 kilomètres de largeur.

Le fleuve, lui-même a dans sa plus grande largeur un tiers de mille et sa profondeur est d'environ de trois à quatre mètres.

Après Syène, le Nil arrose Edfou (2,000 h.), Essé (5,000), l'ancienne Lutopolis (rendez-vous des caravanes du Darfour et du Sennaar) Louqsor, Cornak, Gournah et Médinet-Abou, misérables bourgades bâties sur les ruines de Thèbes, Reph l'ancienne Coplos, Remer (Cunepolis), Denderah, Gueh, 10,000 h., ville industrielle, près des ruines de Ptolemaïs, Syout (20,000 h.), l'ancienne Lycopolis, capitale de la Haute-Égypte.

À cet endroit, le Nil cesse d'être bordé par les hauts vers de la rive gauche et les collines s'abaissent graduellement, s'éloignent vers l'ouest et se confondent dans le désert, qui va toujours s'élargissant et dans lequel on trouve quelques rares et pauvres oasis.

Le Nil arrose ensuite, Monfalout,

Cheye-Abadé, Merueh, Beenisouef, Sedimen, Atfith. Entre Sedimen et Atfith, le Nil reçoit un canal qui lui apporte les eaux du lac Bukel-el-Keroun, l'ancien lac Mœris, arrose Myt-Rahnet, traverse le Caire, en arabe El-Rahirah, capitale de l'Égypte, Embabeh, Boulah, Gizet, où sont les fameuses pyramides.

Au-dessous de Gizet, le Nil se partage en plusieurs bras pour aller se jeter dans la Méditerranée ; les principaux sont la branche de Rosette (Bolbitine), à l'ouest et la branche de Damiette à l'est, l'ancienne Phatnitique.

Le riche pays que ces bras encerment est appelé *Delta*.

Le Nil avait autrefois sept branches, par lesquelles il se jetait dans la Méditerranée, l'une de ces branches la « Conopigne », est aujourd'hui le canal d'Alexandrie, la branche Pelusiaque, n'est plus qu'un canal fangeux. Il existe encore une foule de petits bras secondaires qui aboutissent dans de vastes lagunes, où lacs salés, dont les principaux, sont : le lac Mariout, le lac d'Aboukir, le lac Edkou, le lac Bourloz, le lac Nerzaleah le plus vaste de tous.

La profondeur et la rapidité du Nil sont variables avec les saisons, dans les temps ordinaires, il peut porter des bateaux de 60 tonneaux jusqu'aux cataractes. Pendant les hautes eaux, dont le niveau atteint quelquefois 9 mètres, des caravelles de 24 canons remontent jusqu'au Caire.

Le phénomène le plus curieux que présente le Nil est celui des inondations périodiques.

La crue du Nil, commence au solstice d'été, ses plus hautes eaux sont à l'équinoxe d'automne, et les plus basses au solstice d'hiver.

On attribue cette croissance du fleuve aux pluies qui tombent en Abyssinie.

Sans ces débordements du Nil, l'Égypte où il ne pleut jamais pour ainsi dire serait condamnée à une stérilité complète. Le limon et l'humidité que laisse le fleuve en se retirant fécondent seuls les terri-

toires baignés par le fleuve. Ce phénomène étrange et unique dans son genre, a fait l'admiration de tous les géographes, et Hérodote le grand et inimitable conteur, l'Alexandre Dumas des anciens appelle l'Égypte un bienfait du Nil.

Nous reviendrons sur ce phénomène dans notre prochaine cause-ric.

Le Nil, abonde en poissons et surtout en saumons et en anguilles. Dans la haute Égypte, on rencontre des crocodiles et quelques hippopotames, on fait une guerre acharnée à ces monstres et les derniers tendent à disparaître ; du reste ces amphibiens ne descendent jamais dans la partie inférieure.

Le bassin du Nil, est unique dans la nature et dans l'histoire, sa surface équivaut à un sixième de la région française.

Etant donné, cette étendue de terrain comme la seule habitable ; le bassin du Nil ne renfermerait et n'aurait renfermé que quatre à cinq millions d'habitants.

Cependant les historiens arabes assurent qu'il y eut en Égypte jusqu'à vingt millions d'habitants et 20,000 villes. C'est fort possible, mais on se demande alors par quelle suite de bouleversements l'espace est devenu si restreint.

C. LAROCHE.

(à suivre).

Égypte : Population. — L'Égypte, à cause des événements dont elle est actuellement le théâtre, et qui peuvent avoir de terribles conséquences, attire tous les regards de l'Europe. Nous avons pensé qu'il serait utile de faire connaître, dans une courte notice, sa situation économique et le caractère de ses diverses populations. Nous nous efforcerons de demeurer sur notre terrain purement scientifique. Nous ne ferons que résumer les observations faites par les voyageurs sans entrer dans aucun détail politique. Ce qui, d'ailleurs, nous est interdit.

L'Égypte est située entre le 9° et

le 32° degré de latitude nord et entre le 24° et le 37° degré de longitude est. Elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par le grand désert de Lybie, au sud par le Kordofan et l'Abyssinie, à l'est par la mer Rouge et le canal de Suez. Ce vaste territoire mesure une longueur de plus de 2.000 lieues sur une largeur de 700 lieues environ, c'est-à-dire une superficie d'environ un million et demi de kilomètres carrés.

Il se divise en deux grandes contrées distinctes, l'*Égypte proprement dite*, et le *Soudan Égyptien* dont il est assez difficile d'établir exactement les dimensions et qui n'est habité que par quelques peuples nomades.

L'*Égypte proprement dite*, la seule qui nous occupe ici est subdivisée naturellement en *Haute* et *Basse-Égypte*. La *Haute-Égypte* est constituée par la vallée longue et étroite du Nil ; la *Basse Égypte* est formée par le delta du fleuve, elle commence au point où la vallée s'élargit, un peu avant le Caire.

La superficie de l'*Égypte proprement dite* est de 38 millions d'hectares dont les deux tiers sont couverts de cultures. La population est d'environ 6 millions d'habitants. Les parties non cultivées sont désertes ; au contraire la vallée du Nil et le Delta ont une population très dense, (de 200 à 220 habitants par kilomètre carré) plus dense même que celle de la Belgique, le pays de l'Europe le plus peuplé en raison de sa superficie.

Cette population peut se décomposer ainsi d'après MM. Wyse et A. de Fontpertuis.

Arméniens, Juifs, Abyssiniens. en nombre à peu près égal (150,000) ; 80,000 Nègres ; 100,000 Turcs ; 180,000 Bédouins ; 170,000 Européens dont la moitié Grecs, Français, Italiens ; 550,000 Coptes et enfin 4,600,000 Fellahs.

(A suivre.)

II. LACASSE.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le Directeur

de l'*Enseignement Populaire*,

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques réflexions au sujet du système des classes de traitements créé par la commission de l'enseignement au conseil municipal, d'accord avec l'administration de l'enseignement primaire.

Pour que les lecteurs de votre

intéressant journal puissent juger avec connaissance de cause l'esprit de cette mesure, je vais citer quelques passages du rapport que M. Sigismond Lacroix a lu et que le conseil a approuvé dans sa séance du 21 de ce mois.

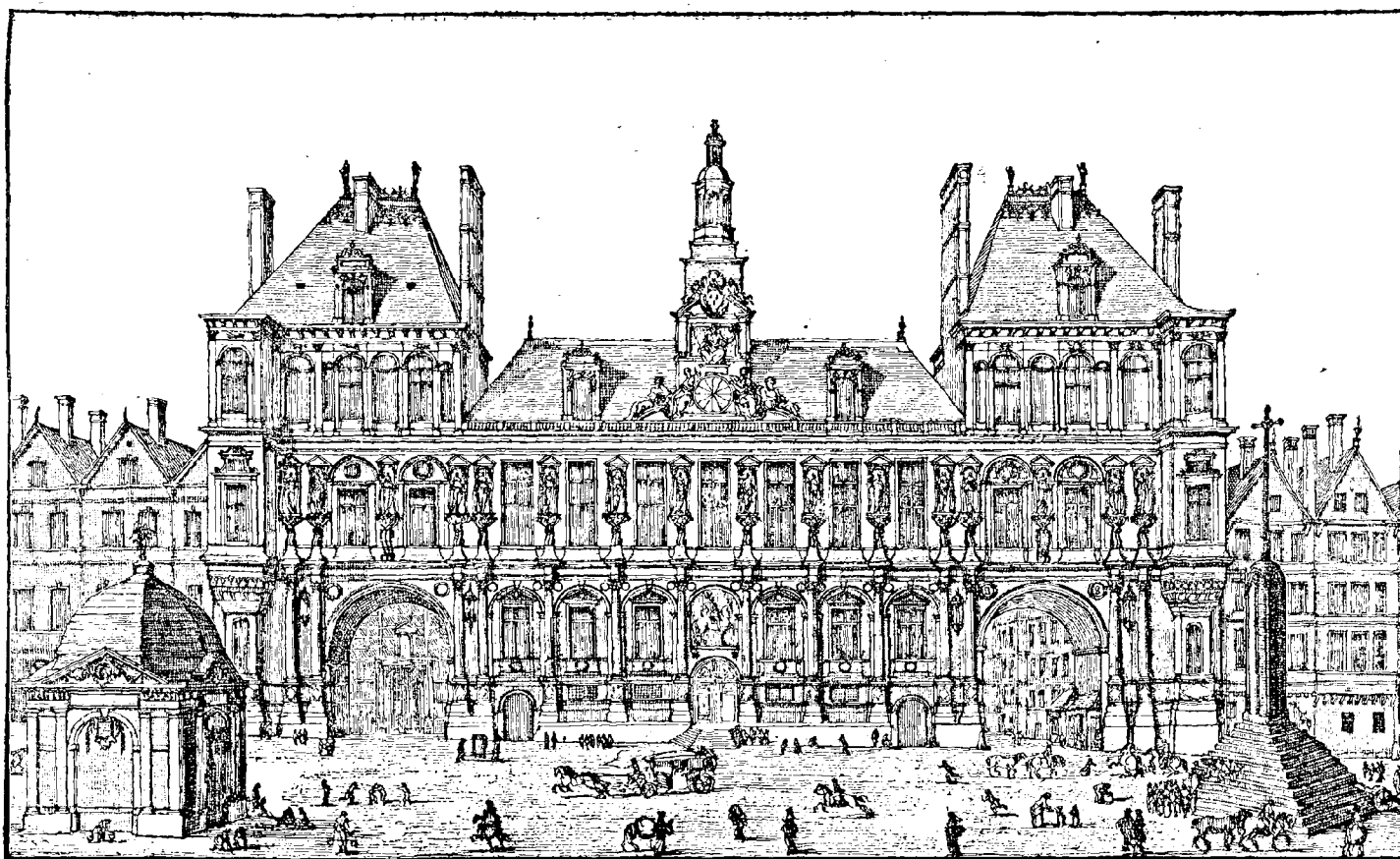
J'aurais désiré vous soumettre les réflexions suivantes avant l'organisation dont il s'agit ; mais contrairement à ce qui doit se pratiquer dans les pays démocratiques, la commission n'a fait connaître ses résolutions que quelques instants

avant le vote du conseil : il n'est donc plus possible de signaler certains écueils pour les éviter ; il faut se borner au rôle peu agréable de critique.

Voici quelques passages du rapport :

Système des classes.

« La commission avait indiqué, comme question à résoudre la substitution du système des classes limitées au système des augmentations périodiques. L'administration dans son Mémoire se prononce



L'Hôtel-de-Ville du temps de Henri IV. — Façade du Boccador. — (D'après une ancienne gravure.)

énergiquement pour le système des classes limitées qui fait de l'augmentation de traitement une récompense obtenue seulement si elle est méritée et quand il y a des vacances dans la classe supérieure contre le système actuel des augmentations périodiques obtenues, dans tous les cas, sauf le cas d'indignité absolue à l'expiration d'un délai déterminé.

« La manière même dont la question était posée indiquait assez le penchant de la commission vers la

solution affirmative. Nous croyons qu'en effet, pour un personnel aussi nombreux que le personnel enseignant et où le nombre des grades à conquérir est ici restreint (en réalité pour l'immense majorité des instituteurs, il n'y a qu'un avancement possible : d'adjoint passer directeur).

« Le système des classes aura l'immense avantage d'exciter continuellement l'émulation, de tenir le zèle toujours en éveil. Nous apportons cependant à l'application de cette règle une restriction impor-

tante, en distinguant entre les directeurs et directrices et les adjoints et adjointes.

« L'administration centrale connaît peu les adjoints ; dans le système actuel des augmentations périodiques, l'adjoint une fois nommé avance régulièrement à des dates connues d'avance, sans que la Direction de l'Enseignement ait à intervenir, sans même qu'elle ait besoin de consulter les notes du personnel. Dans tous les cas, comment connaîtra-t-elle l'adjoint ? —

Au moyen de renseignements donnés sur son compte par le directeur et par l'inspecteur ; trop souvent l'inspecteur ne fait qu'enregistrer l'appréciation qui lui est fournie par le directeur, de sorte que, dans bien des cas, les notes soit favorables soit défavorables du directeur ou de la directrice sont l'unique élément d'information mis à la disposition de la Direction de l'Enseignement.

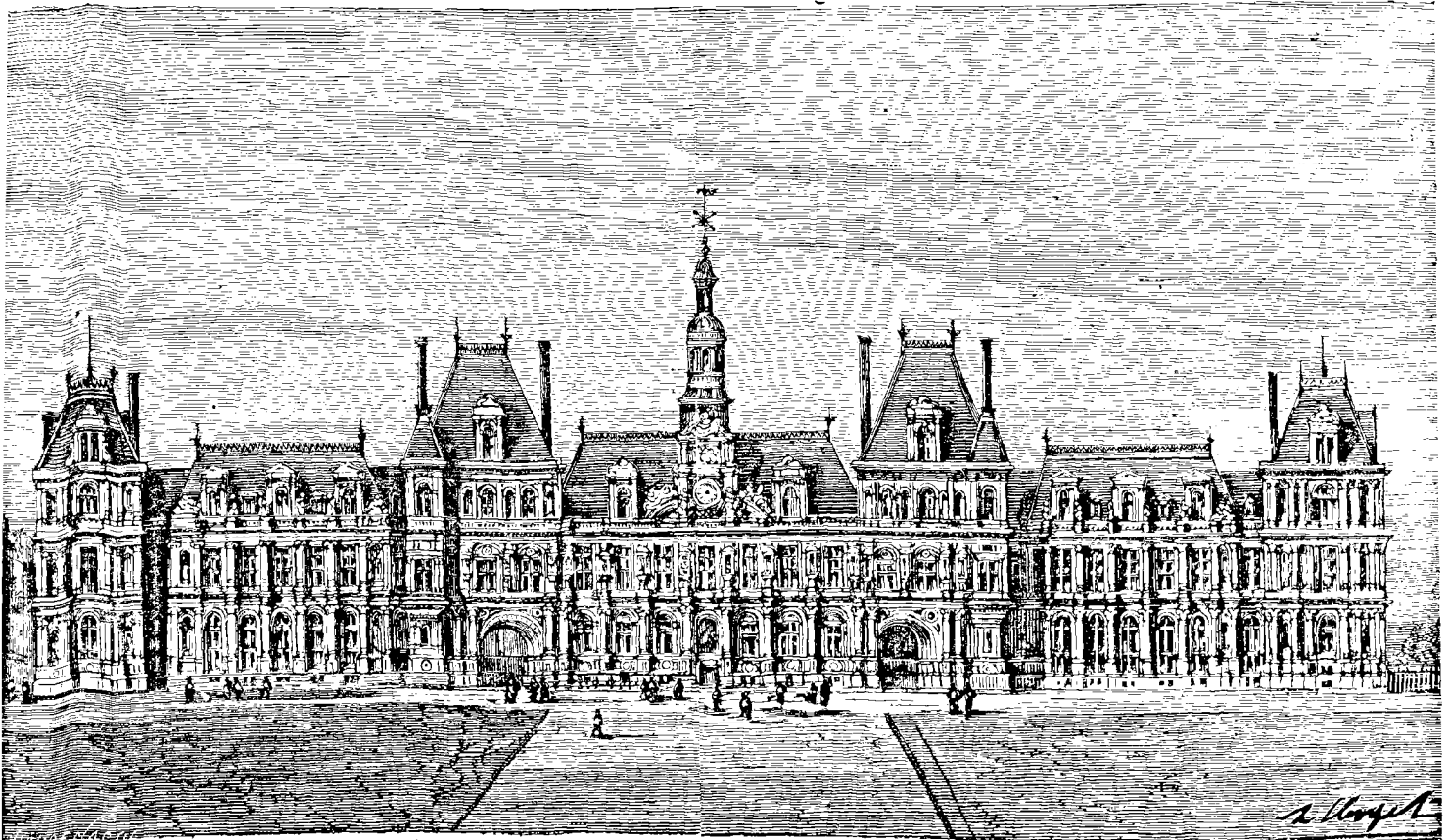
« N'y a-t-il pas lieu de craindre

que le caprice, les sympathies, les antipathies personnelles n'exercent une influence injuste sur l'avenir des suppléants chargés de classe ?

« L'application à outrance du système des classes aurait donc pu avoir, en ce qui concerne les adjoints et adjointes, un effet tout contraire à celui que nous en attendons ; en les livrant sans défense à l'arbitraire des directeurs et des directrices, le système nouveau aurait amené chez eux le découra-

gement au lieu de l'émulation. C'est contre ce danger que nous les garantissons en laissant à l'ancienneté la plus forte part dans l'avancement de classe des adjoints et adjointes des écoles primaires et des sous-directrices des écoles maternelles ; l'avancement dans cette catégorie du personnel, serait donné à l'ancienneté pour les deux tiers et au choix pour un tiers.

« En ce qui concerne le personnel des directeurs et directrices, il ne



Projet de MM. Ballue et de Perthes, actuellement exécuté avec quelques modifications.

nous a pas paru utile de prescrire la même précaution. Le directeur est connu personnellement de l'administration centrale ; il a le moyen de se faire valoir lui-même. — Ne représente-t-il pas l'école ? — N'est-il pas censé avoir produit seul les résultats obtenus dans l'école ? — Il a aussi le moyen de se défendre contre les appréciations inexacts. Donc nul besoin de venir à son secours. C'est à lui de mériter son avancement par des efforts soutenus, par un dévouement sans cesse renouvelé. Pour les directeurs et

directrices, l'avancement de classe se fera *exclusivement au choix*, l'ancienneté intervenant comme un titre à prendre en considération, non comme en droit.

« Il en est de même bien entendu, pour les nominations au grade de directeur ou de surveillant général ; l'adjoint et l'adjointe ne passeront jamais à un grade supérieur *par le seul effet de l'ancienneté*. (Cette rédaction est un peu jésuitique, n'est-ce pas ?)

Je ferai d'abord remarquer à M. Sigismond Lacroix et à MM. les

membres de la commission de l'enseignement : 1° Que le principe des classes de traitements, tel qu'il est établi est dangereux dans ses conséquences ; 2° Que le rapport n'est pas d'une logique à toute épreuve.

(A suivre.)

La propreté est à l'égard du corps ce qu'est la décence dans les mœurs ; elle sert à témoigner le respect qu'on a pour la société et pour soi-même. (B. Delessert.)

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES (suite).

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE : M. ASSELIN, professeur.

1. prix M. Bac, Emile, piqueur du Service municipal.
2. — M. Geng, Charles, piqueur du Service municipal.
Mention M. Thomas, Gaston, piqueur au Service municipal.

TRIGONOMETRIE : M. SAMION, professeur.

1. prix M. Aigle, Ernest.
2. — M. Saucourt, Albert, piqueur.
Mention M. Marliage, Léon, piqueur.

LEVER DES PLANS ET NIVELLEMENT : M. MASSON, professeur.

Leçons théoriques

1. prix M. Guyot, Jeannin-Henry, piqueur.
2. — M. Saucourt, Albert, piqueur du Service municipal.
1. mention M. Margerie, Ernest, piqueur du Service municipal.
2. — M. Geng, Charles, piqueur du Service municipal.
3. — M. Bac, Emile, employé.
4. — M. Pécheret, Georges, employé.

Leçons pratiques

1. prix M. Staudt, Louis, piqueur du Service municipal.
2. — M. Gnilardi, Georges, agent secondaire des ponts-et-chaussées.
1. mention M. Saucourt, Albert, piqueur.
2. — M. Petit, Charles, piqueur.
3. — M. Piévet, Edmond, employé.
4. — M. Geng, Charles, piqueur.

DROIT USUEL : M. CHARBONNEL, professeur.

- Prix unique Mlle Weber, Eugénie.
Mention M. Martin, Honoré bijoutier.

ECONOMIE POLITIQUE : M. FORTIN, professeur.

- Prix unique Mlle Monnot, Marie, institutrice.
Mention Mlle Pichard, Marie, institutrice.

GÉOGRAPHIE : M. BERNARD, professeur.

1. prix Mlle Serlippens, Eugénie, institutrice.
2. — Mlle Plichon, Emma.
1. mention M. Desplons, Léon, mécanicien.
2. — M. Grousson, Ferdinand, mécanicien.
3. — M. Janou, Victor, ciseleur.
4. — M. Boutolle, Jules.

HYGIÈNE : M. le docteur NADAUD, professeur.

1. prix Mlle Monnot, Marie, institutrice.
2. — Mlle Pichard, Marie, institutrice.
1. mention Mlle Nattier, Pauline, institutrice.
2. — M. Giroux,

HISTOIRE NATURELLE : M. BROSSARD, professeur.

1. prix Mlle Monnot, Marie, institutrice.
2. — Mlle Weber, Eugénie.
Mention Mme Escoubès.

STÉNOGRAPHIE : Mlle HENRIETTE FLOCH, professeur.

1. prix Mlle Nattier, Pauline, institutrice.
2. — M. Espinael, Jules.
1. mention M. Millière, Jules, employé.
2. — M. Soudet.
3. — Mlle Weber, Eugénie.

DESSIN LINÉAIRE : M. LAPIERRE, professeur.

Dessin au trait

1. prix M. Donmartin, Louis, dessinateur.
2. — M. Reigers, Frédéric, mécanicien.
1. mention M. Coi der, Eugène, forgeron.
2. — M. Jeandel, Joseph, éclusier.
3. — Mlle Héron, Marthe, scieuse de perles fines.
4. — Mlle Charpillaine, Léonie, peintre sur porcelaines.

Lavis

1. prix M. Martin, Emile, mécanicien.
2. — M. Cassin, Georges, tourn. sur métaux.
1. mention M. Avoiron, Henri, empl. de commerce,
2. — M. Dumesnil, Paul.
3. — M. Bureau, Eugène.
4. — M. Pignot, Constant, empl. de commerce

DESSIN DE FIGURE : M. TELLER, professeur.

D'après nature

1. prix M. Foissy, Charles, bijoutier.

D'après la bosse

1. prix Mlle Roche, Louise, institutrice.

D'après l'estampe

1. prix M. Chantrelle, instituteur.
2. — M. Martin, Emile, tourneur.
1. mention M. Cassin, Georges, tourneur.
2. — Mlle Archambault, Marie, brodeuse.

DESSIN D'ORNEMENT : M. TELLER, professeur.

D'après la bosse

1. prix M. Cressonnier, Emile, compositeur.

D'après l'estampe

1. prix M. Roulleau, Louis, tapissier.
2. — Mlle Héron, Marthe, employé.
1. mention Mlle Giovanelli, Mathilde.
2. — M. Dabord, Octave, graveur.

MUSIQUE VOCALE : (Méthode Galin-Paris-Cheve

M. ROMAIN, professeur.

- Rappel de 1. prix Mlle Rival, Ernestine, lingère.
1. prix Mlle Marthelot, Marie, comptable.
2. — M. Reigers Frédéric, mécanicien.
1. mention M. Fischer, Auguste, employé.
2. — Mlle Weber, Eugénie.
3. — M. Houchard.

HISTOIRE : M. VÉSIEZ, professeur.

1. prix M. Damelon, Adolphe, mécanicien.
Mention Mlle Weber, Eugénie.

12^{me} ARRONDISSEMENT

Section du 12^{me} Arrondissement : — M. BRÉUNING, délégué.

LITTÉRATURE : M. LAURENT, professeur.

1. prix et médaille. M. Delçons, négociant.
2. — Mlle Schuska Sophie, institutrice.
Mention. M. Chambouillat Marius, comptable.

LANGUE ALLEMANDE : M. BAUER, professeur.

1. prix et médaille. M. Deveze, professeur de diction.
2. — Mlle Schuska Sophie, institutrice.
1. mention. Mlle Tarde Marie.
2. — M. Daubresse.
3. — M. Gath Lucien, employé

GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE : M. THIRIET, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Boussard Emile, employé au chemin de fer de Lyo.
Prix unique. M. Perrieau, Emile, employé
Mention. Mlle Schuska, Sophie, institutrice.

PHYSIQUE (ACOUSTIQUE, CHALEUR) : M. FLACH, professeur.

1. prix et médaille. M. Chambouillat, Marius, ébéniste.
2. — M. Perrieau, Emile, employé.
Mention. M. Carin, Léon, tourneur en cuivre.

CHIMIE (métaux) : M. PAUL ADAM, professeur.

- Prix. M. Gouts, Auguste, drapier.
1. mention. M. Delanoue, lamineur.
2. — M. Chambouillat, Marius, ébéniste.

COMPTABILITÉ : M. COLLIGNON.

1. prix et médaille. M. Vidal, Louis, employé.
2. — M. Maire, employé.
1. mention. M. Paquier, employé.
2. — M. Perrieau, Emile, employé.
3. — M. Renoux, Marius, employé.

LEGISLATION USUELLE: M. CHARLES GODEFROY, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Garin, Léon, tourneur en cuivre.
 1. prix et médaille. M. Bourdier, Eugène, employé.
 1. mention. M. Chabouillat, Marius, ébéniste.
 1. — M. Perrieau, Emile, employé.

GÉOGRAPHIE: M. LACASSE professeur.

1. prix et médaille. M. Bourdier, Eugène, employé.
 2. — M. Garin, Léon, tourneur en cuivre.

HYGIÈNE: M. GIBERT, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Garin, Léon, tourneur.
 1. prix et médaille. M. Chambouillat, Marius, ébéniste.

STÉNOGRAPHIE (méthode de PRÉVOST DELAUNAY).

Mlle FLOCH HENRIETTE, professeur.

1. prix et médaille. M. Bousard, Emile, employé.
 2. — M. Perrieau, Emile, employé.
 Mention. M. Chausse, ébéniste.

13^{me} ARRONDISSEMENT

section du XIII^{me} Arrondissement. — M. HOVINE, délégué.

LITTÉRATURE FRANÇAISE: M. HUBBARD, professeur.

1. prix. M. Bayle, Claude, mécanicien.
 2. — M. Berteault, Eugène, employé.
 1. mention. M. Delobe, Jean, instituteur.
 2. — M. Bidault, Amédée, employé.

LANGUE ANGLAISE: M. DUPAQUIER, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. Mlle Gasnier, Pauline, comptable.
 1. prix. M. Corjon, Remy, employé.
 2. — M. Doubledent, Georges, employé.
 1. mention. Mlle Schütz, Marie.
 2. — M. Nélon, Henri.
 3. — Mlle Buchlot Scholastique, lingère.
 4. — M. Fonce, Ferdinand, horloger.

MATHÉMATIQUES: M. HOVINE, professeur.

1. prix et médaille. M. Schütz, Pierre, employé.
 Rappel de 2^{me} prix Mlle Chantalat, Félié, sous-maîtresse.
 2. prix. Mlle Dufour, Jeanne.
 1. mention. M. Ricaut, Edouard, marchand de bois.
 2. — M. Berteault, Eugène, employé.
 3. — M. Bidault, Amédée, employé.

GÉOMÉTRIE: M. BARBARAN, professeur

- Rappel de 1^{er} prix. M. Brenner, Bernard, corroyeur.
 2. prix. M. Ricaut, Edouard, marchand de bois.
 Mention. M. Andrieux, Léopold, comptable.

PHYSIQUE: M. THIABAUD, professeur.

1. prix et médaille. M. Declère, Gaston, mécanicien.
 2. — M. Eloy, Jules, élève en pharmacie.
 1. mention. M. Fonce, Fernand, horloger.
 2. — M. Berteault, Eugène, employé.
 3. — M. Bayle, Claude, mécanicien.

CHIMIE GÉNÉRALE: M. ESSNER, professeur.

1. prix et médaille. M. Barré, Julien, employé.
 2. — M. Eloy, Jules, élève en pharmacie.

COMPTABILITÉ: M. HAUSHERR, professeur.

1. prix. Mlle Richez, Azéma, caissière.
 2. — Mlle Delouyer, employée de commerce.
 Mention. M. Fillon, employé.

DROIT USUEL: M. GUERIN, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Brenner, Bernard, corroyeur.
 1. prix. M. Berteault, Eugène, employé.
 2. — M. Ricaut, Edouard, marchand de bois.
 Mention. M. Manceau.

HISTOIRE DE FRANCE: M. LAMAIN, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Chantalat, Félié, sous-maîtresse.
 2. — M. Berteault, Eugène, employé.
 1. mention. Mlle Richez, Azéma, caissière.
 2. — M. Delobe, Pierre Julien, instituteur.
 3. — M. Ricaut, Edouard, marchand de bois.
 4. — M. Andrieux, Léopold, comptable.

GÉOGRAPHIE ET ASTRONOMIE: M. DOUAU, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Montmoutier, Augustine, employée.
 2. — M. Barré, Julien, employé.

1. mention. Mlle Richez, Azéma, caissière.
 2. — M. Bidault Amédée, employé.
 3. — Mlle Chantalat, Félié, sous-maîtresse.
 4. — Mme Co deau, sous-directrice de la salle d'asile.

HYGIÈNE: M. le docteur RIVES, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. Mme Cordeau, sous-directrice de salle d'asile.
 2. prix. M. Brenner, Bernard, corroyeur.

DESSIN LINÉAIRE: M. AMELIN, professeur.

1. prix et médaille. M. Ménagez Henri, ajusteur mécanicien.
 1. mention. M. Marchand, Charles, ajusteur mécanicien.
 2. — M. Habert, Louis, Henri, ajusteur mécanicien.

MÉCANIQUE: M. DUCLOS, professeur.

1. prix. M. Declerc, Gaston, mécanicien.
 2. — M. Juveau, Paul, employé à la Compagnie d'Orléans.
 1. mention. M. Belloc.
 2. — M. Bayle, Claude, mécanicien.

14^{me} ARRONDISSEMENT

Mairie place de Montrouge. — M. ANDOYER, délégué.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE.

MM. GROSS et ANDOYER, professeurs.

1. prix et médaille. Mlle Volland, Berthe, sans profession.
 2. — Mlle Volland, Marie, sans profession.
 1. mention. Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 2. — M. Brione, Gaston, écolier.

ARITHMÉTIQUE: M. DAVERDIN, professeur.

1. prix et médaille. M. Fromont, Alphonse, professeur.
 2. — M. Giroux, Emile, employé.
 1. mention. Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 2. — Mlle Quantin, Julia, sans profession.
 3. — Mlle Guichard, Félié, sans profession.

ALGÈBRE ET GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRES: M. HUET, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Giroux, Emile, employé.
 1. prix et médaille. Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 2. — Mlle Levay, Lydie, maîtresse de piano.
 1. mention. Mlle Volland, Marie, sans profession.
 2. — Mlle Volland, Berthe, sans profession.

CHIMIE INDUSTRIELLE: M. PORCHER, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 2. — M. Giroux Emile, employé.
 1. mention. Mlle Volland, Berthe, sans profession.
 2. — Mlle Volland, Marie, sans profession.

COMPTABILITÉ COMMERCIALE: M. DAVERDIN, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Giroux, Emile, employé.
 1. prix et médaille. M. Desrués, employé.
 Rappel de 2^o prix. Mlle Bernard, Jeanne, sans profession.
 2. — Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 1. mention. M. Fromont, Alphonse, employé.
 2. — Mlle Guichard, Félié, sans profession.
 3. — Mlle Quantin, Julia, sans profession.
 4. — M. Tournier, Adolphe, employé.

HISTOIRE DE FRANCE: M. MAR, professeur.

1. prix et médaille. M. Giroux, Emile, employé.
 2. — Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 1. mention. Mlle Volland, Berthe, sans profession.
 2. — Mlle Volland, Marie, sans profession.

GÉOGRAPHIE: M. N..., professeur.

1. prix et médaille. M. Giroux, Emile, employé.
 2. — Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 1. mention. Mlle Volland, Berthe, sans profession.
 2. — Mlle Volland, Marie, sans profession.

HYGIÈNE: M. le Dr TOPART, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Levray, Lydie, maîtresse de piano.
 2. — Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
 1. mention. Mlle Bernard, Jeanne, sans profession.
 2. — M. Brione, Gaston, écolier.

COUPE: M^{me} PIN, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Pourret, Louise, couturière.
2. — Mlle Didrel, Isabelle, sans profession.
1. mention. Mlle Verat, Jeanne, sans profession.
2. — Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.
3. — Mlle Volland, Berthe, sans profession.
4. — Mlle Volland, Marie, sans profession.

CHANT: M. COTTEBRUNE, professeur.

1. prix et médaille. M. Brione, Gustave, sans profession.
2. — Mlle Bureau, Gabrielle, sans profession.
1. mention. M. Limousin, Henri, sans profession,
2. — M. Vaconsin, employé

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES: ARNOULD, professeur.

1. prix et médaille. M. Bayel, Marius.
1. mention. Mlle Puteaux, Clarisse, comptable.

15^e ARRONDISSEMENT

Section de Grenelle-Vaugirard. — M. BLONDIN, délégué.

LANGUE FRANÇAISE: M. PECH, professeur.

1. prix et médaille. M. Degas, Louis, employé au Mont-de-Piété.
2. — Mlle Gabriel, Céline, couturière.
1. mention. M. Riot, Louis, employé.
2. — Mlle Baéchol, Célestine, compositrice.
3. — M. Dif, Louis, maçon.
4. — M. Arnaud, C., employé de banque.

LANGUE ALLEMANDE: M. AMAN, professeur.

1. prix et médaille. M. Riot, Louis, employé.
1. mention. Mlle Méricenne, compositrice.
2. — Mlle Baéchol, Célestine, compositrice.
3. — M. Arnaud, C., employé de banque.
4. — Mlle Lemasson, modiste.

LANGUE ANGLAISE: M. AMAN, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Laudet, institutrice.
2. prix. Mlle Meriene, compositrice.
1. mention. Mlle Rommetin.
2. — M. Riot, Louis, employé.

ARITHMÉTIQUE: M. HERBERT, professeur.

1. prix et médaille. M. Michaux, photographe.
2. prix. Mme Michel.
1. mention. M. Bruner, Charles, employé.
2. — Brunet, Emile, employé.

CONSTRUCTION: M. GASTON BAUDRAN, professeur.

2. prix. M. Pène, Louis, architecte.
- Mention. M. Baudot, Alfred, menuisier.

ALGÈBRE: M. MOUCHEL, professeur.

1. prix et médaille. M. Dumont, Georges, employé.
2. — Mlle Brandt, Marie-Eugénie, employée.
1. mention. M. Michaux, Pierre-Jules, dessinateur.
2. — M. Thévenot, Adrien, charpentier.
3. — M. Ingé, Jules, charpentier.

CHIMIE: MM. WALISZEWSKI et ZYCHEN, professeurs.

1. prix et médaille. M. Arnaud, Joseph.
2. — Mlle Planszewska, Casimire.
- Mention. M. Vieulon, René, peintre.

COMPTABILITÉ: M. Eug. BAUDRAN, professeur.

- Prix. M. Heymes, Henri, employé.
1. mention. M. Aug-noust, Emile, typographe.
2. — M. Boutillier, Raphaël, employé.

GÉOGRAPHIE: M. DECOLLY, professeur.

1. prix et médaille. M. Bouyon, Hipolyte, employé.
2. — M. Pion, Eugène-Jules, élève-maitre.
1. mention. M. Boutillier, Raphaël, employé.
2. — M. Jossot, Eugène, élève-maitre.
3. — M. Banues, Joseph, employé.

HYGIÈNE ET MÉDECINE USUELLE: M. PASTEAU, professeur.

1. prix et médaille. Mme Flémariou.

STÉNOGRAPHIE: Mme BÉNIER, professeur.

1. prix et médaille. M. Lefébure, Paul, dessinateur.
2. — M. Fixary, Ernest, comptable.

DESSIN INDUSTRIEL: M. SIMONET, professeur.

1. prix et médaille. M. Louvriér, mécanicien.
2. — Mme Michel, institutrice.
1. mention. M. Séguin, serrurier.
2. — M. Weber, serrurier.
3. — M. Barbier, Honoré, peintre.
4. — M. Soulier, Auguste, mécanicien.

2^e année

1. prix et médaille. M. Archambaudière, commis d'entrepreneur.

CHANT D'ENSEMBLE: M. NAVAY, professeur.

1. prix et médaille. M. Heymès, Henri, employé.
- Rappel de 1^{er} prix. M. Lecoq, Eugène
2. prix. M. Poier, Augustin-Louis, écolier.
- Mention. M. Picardat, Marius, cordonnier.

16^{me} ARRONDISSEMENT

M. CELMAS, délégué.

LITTÉRATURE FRANÇAISE: M. PIQUARD, professeur.

1. prix. Mlle Vincent, Eugénie institutrice-adjointe.
1. Mention. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. — Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

TOPOGRAPHIE: M. VALLOT, professeur.

1. prix. M. Hunot, Henri, commis d'architecte.
2. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
1. Mention. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
2. Mention. Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

MACHINES A VAPEUR: M. VALLOT, professeur.

1. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. prix. M. Gamment, Louis, élève-maitre.
- Mention. M. Hunot, Henri, commis d'architecte.

TECHNOLOGIE: M. F. DELMAS, professeur.

1. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
2. Mention. M. Hunot, Henri, commis d'architecte.
3. — Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

CHIMIE: M. DUCHÉ, professeur.

1. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
- Mention. Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

HISTOIRE DE FRANCE: M. DALSÈME, professeur.

1. prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
2. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
- Mention. Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

GÉOGRAPHIE: M. A. PARENT, professeur.

1. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. prix. M. Roux, Anatole
1. Mention. M. Guahsbas, Lucien, écolier.
2. — Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
3. — Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

HYGIÈNE: M. le Docteur, E. ORY, professeur.

1. prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
2. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
1. Mention. Mlle Srebert, Alexandrine, élève-maitresse.
2. — Mlle Duperret, Fanny, élève-maitresse.
3. — Mlle Meyer, Eugénie, élève-maitresse.

STÉNOGRAPHIE: M. HAUTEFEUILLE, professeur.

- Prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
1. Mention. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. — Mlle Trouvey, Joséphine, écolière.

DESSIN: MM. PARCQ ET GROS, professeurs.

1. prix. M. Trouvey, Amédée, élève-maitre.
2. prix. Mlle Vincent, Eugénie, institutrice-adjointe.
1. Mention. M. Hunot, Alfred, élève architecte.
2. — M. Chapuis, H., élève architecte.
3. — M. Gazangel, Georges, sculpteur sur bois.
4. — M. Hertz, sculpteur sur bois.

(A suivre.)



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

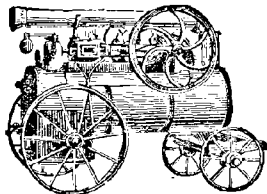
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AINE.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



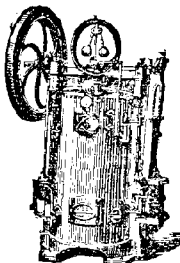
MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

Toutes

ces

Machines sont prêtes

à livrer



Envoi

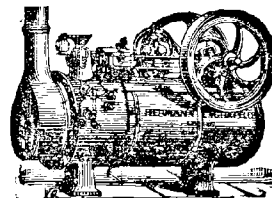
franco

des Prospectus

détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 8 à 50 chevaux

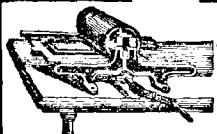


Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1869 à 1897

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

SESSER



Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

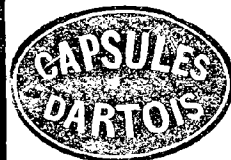
Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.



Seul remède **PITHUISE** à tous les
contre la desres.
GUÉRISSENT RAPIDEMENT
Toux opiniâtres, Asthmes,
Catarrhes, Bronchites chroniques
Engorgements pulmonaires.
6 flacons: 3 fr. franco par la poste
105, rue de Rennes, **PARIS**
ET LES PHARMACIES



Récompense nationale

de 46,600 fr.

MÉDAILLE D'OR, etc.



QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font
la richesse et la force.

**CROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.**

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER

très-solide

à 1.75

4, 9 fr.

11, 16 fr.

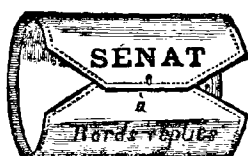
Port 40% doux

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames

Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 1/2

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

M^{rs} GRAY, E. MEY & C^o, S^{rs}, 43, b^{is} des Capucines, Paris



RECOUVERTE

de Toile

la douz. 2 fr.

6, 11 fr.

11, 21 fr.

franco p^r 25 fr.

VÉRITABLE EXTRAIT de VIANDE

LIÉBIC

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

5 MÉDAILLES D'OR

4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*

EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme

14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

MUSÉE GRÉVIN

Nous donnons ci-dessous la reproduction de la chapelle ardente du Czar.

Ce groupe d'une magnificence et

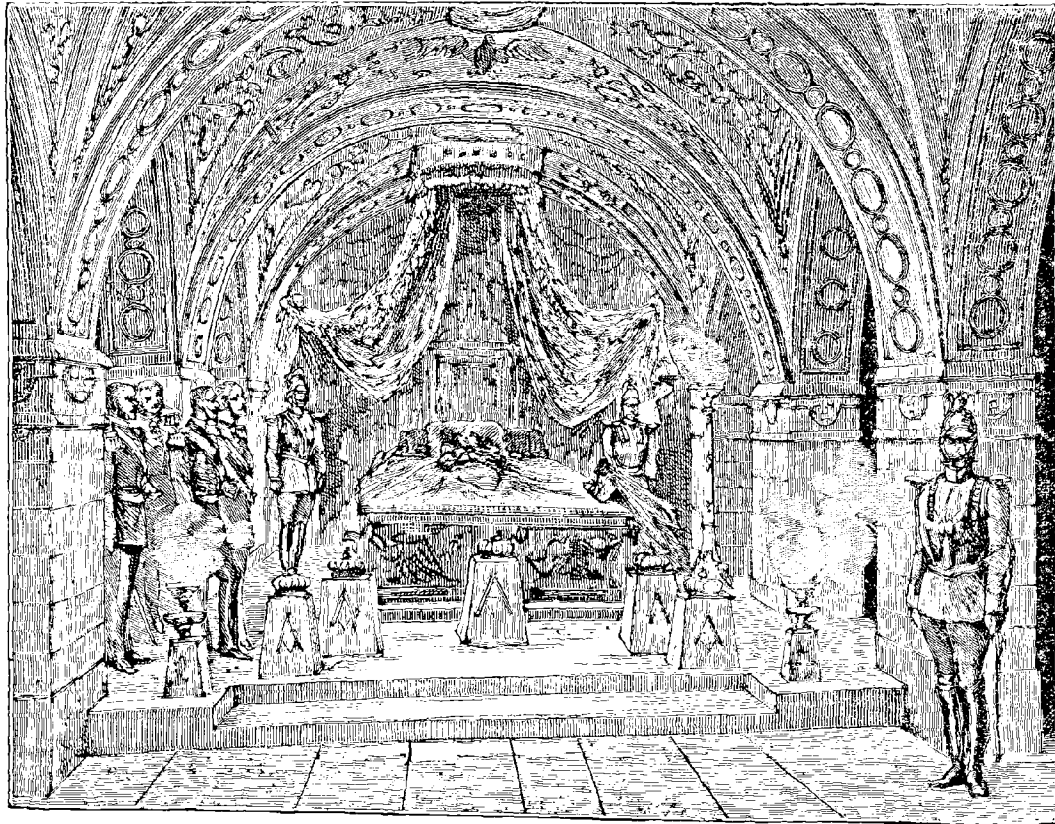
d'une réalité hors ligne est un des plus saisissants et des mieux réussis de cette exhibition.

L'empressement du public à visiter le musée prouve que cette création est venue combler une lacune dans la série des distractions parisiennes.

Un nouveau groupe, le traité du

Bardo vient d'être ajouté au programme. — Dans quelques jours ce sera celui du Pecq... et ainsi de suite pour toutes les actualités qui se produiront.

Il y aura donc toujours du nouveau à voir dans ces magnifiques salons où le high-life se donne chaque jour rendez-vous.



MUSÉE GRÉVIN : La chapelle ardente du czar Alexandre II.

ACTUALITÉS

LE PALAIS DE CRISTAL FRANÇAIS

(Suite.)

Si c'est là ce que notre confrère qualifie de projet peu intéressant, que faudrait-il donc tenter pour le satisfaire ?

*
**

Devant ces allégations absolument dénuées de fondement et dictées par une rancune inexplicable qui cherche à tromper le public, nous nous bornerons à répéter une fois de plus que la convention passée entre l'Etat et M. Nicole lui interdit abso-

lument d'abattre un seul arbre du bois et lui enjoint de respecter les allées actuelles.

Voilà donc les promeneurs bien édifiés sur la question de *dévastation* du parc...

Il est d'ailleurs notoire que l'emplacement choisi, situé dans l'axe de la façade ouest de l'ancien château, présente plusieurs hectares de terrain découvert, depuis longtemps abandonnés par les amateurs de villégiature qui n'auront qu'à gagner à leur transformation.

Rappelant encore l'exemple de Sydenham, autrefois contrée déserte et misérable, devenue une cité populaire et florissante depuis la translation du Cristal-Palace, nous

pouvons donc avec certitude prédire à la ville de Saint-Cloud et aux contrées voisines la plus rapide prospérité.

Le Conseil municipal de cette localité est si bien convaincu de l'utilité de cette création que, dans une réunion récente il vient de prendre une délibération tendant à exprimer le vœu d'une solution favorable au projet de M. Nicole.

Ceci est un fait qui, à lui seul, peut victorieusement répondre aux calomnieux de cette magnifique entreprise dont les résultats, quoiqu'ils en disent seront immenses pour le progrès de l'industrie nationale.

DE CHAUFFOUR.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

6 JUILLET 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 75 - Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN
Professeur à l'Association Polytechnique

BUREAUX : 90, rue Montmartre (Cour des Messageries)



SOMMAIRE

TEXTE

Notice sur Michelet.

Géographie :

L'Égypte: population (suite.) H. LACASSE.

L'École Turgot à Compiègne

et à Pierrefonds..... A. POPET.

Fêtes de l'enseignement : Association

Philotechnique: Discours de M. J.

Ferry, Ministre de l'Instruction publi-

que.

Origines de la langue fran-

çaise..... S^t-M.

Association Polytechnique: Liste com-

plète des récompenses. (suite.)

Pensées et Maximes.

ILLUSTRATIONS

Monument élevé à la mémoire de Mi-

chelet.

Vues de Pierrefonds (4 gravures).

France au IX^e siècle (4 gravures).

Portrait de Michelet.

MICHELET (Jules)

NÉ A PARIS LE 21 AOÛT 1798, MORT
A HYÈRES LE 9 FÉVRIER 1874

Michelet a été professeur au col-
lège Rollin, professeur d'histoire
au Collège de France, membre de
l'Académie des sciences morales en
1838.

Michelet joignait à une connais-
sance approfondie des documents à
une étude consciencieuse des
textes, une imagination brillante,
une âme ardente. Pour lui, l'histoire
n'était pas seulement une série
froide d'événements, mais la vie
même d'un peuple avec ses pas-
sions, ses colères, ses joies. Michelet
animait les scènes du passé, fai-
sait revivre les grands hommes et
il voyait dans une sorte de rayon-
nement, dans un éblouissement les
splendeurs des époques disparues.
C'était un enthousiaste; il appor-
tait dans l'histoire une sorte d'illu-
minisme de cœur, très sincère et
très élevé. En somme, une belle
nature et un grand écrivain.

ŒUVRES DE MICHELET

Philosophie de l'histoire, d'après
Vico (Paris, 1831, 2 vol. in-8); *Ori-
gines du droit français* (1837, in-8);
Histoire de France (1837-67, 16 vol.
in-8); *Histoire moderne* (1833, in-8);
Précis de l'histoire de France (1842);
Histoire de la Révolution française
(1847-53, 7 vol.); *Des Jésuites* (1843),

*du Prêtre, de la Femme, de la Fa-
mille* (1844), *du Peuple* (1846); *La
Pologne martyre* (1863); *La Bible de
l'Humanité*; *L'Oiseau* (1856); *L'In-
secte* (1857); *L'Amour* (1858); *La
Femme* (1859); *La Mer* (1861); *La
Sorcière* (1862); *La Montagne* (1868);
Nos Fils (1869-70).

Lire : *Michelet historien*, par
Ern. Hamel (1869); *Michelet*, Cas-
telle; *Michelet*, Mirecourt; *J. Mi-
chelet*, Monot; *Revue des Deux-
Mondes* (jan. 1842, fév. 1857, fév.
1856); *L'Année littéraire* (1859);
Dictionnaires Vapereau, Larous-
se, etc.

GÉOGRAPHIE

L'Égypte (suite). Population. H. LACASSE.
— L'École Turgot à Compiègne, et à
Pierrefonds. A. POPET. — *Les grands
travaux* : Le chemin de fer du Saint-
Gothard. H. LACASSE. — *Les capitales
de l'Europe*: Constantinople. H. LACASSE.

Les Cophtes sont les descendants
des bourgeois corrompus qui livrè-
rent l'Égypte aux Arabes en haine
de la domination grecque. Ils n'ont
conservé de l'ancienne langue égypte-
tienne que ce qui leur est néces-
saire pour chanter les offices; en
revanche, ils parlent toutes les lan-
gues parlées en Égypte, et font
partie de toutes les sectes religieu-
ses: Il y en a même de catholiques.
Ils sont généralement employés
dans les banques. On les dit dissi-
mulés, perfides; ils sont plats de-
vant leurs supérieurs et se montrent
durs à leurs subordonnés. Signe
distinctif, un turban noir.

Les Arméniens agissent dans les
hautes sphères à la façon des Cophtes,
et ont la spécialité de faire avec une
rapidité étrange des fortunes consi-
dérables.

Les juifs portent un petit turban
noir ou simplement le fez turc. Ils
sont grands, roux, lymphatiques et
fréquemment affectés de maladies
de peau occasionnées par la nourri-
ture continuelle de poissons, d'hui-
les. Ils font tous les métiers, vendent
tous les les articles, se servent de

tous les moyens licites ou autres
pour arrondir leur pécule.

Les Turcs sont lourds, bouffis
d'orgueil. Ils sont les dominateurs
et veulent qu'en le sache bien. Leur
démarche grave, leur habitude du
commandement imposent aux Ara-
bes, mais ceux-ci plus souples, plus
habiles, tout en leur montrant un
grand respect, les jouent honteu-
sement.

Le *Bédouin* est le spécimen le plus
pur de la race semitique, il parle
l'arabe le plus correct, il vit indé-
pendant et ne se fixe nulle part.

Les *Syriens* sont marchands ou
commis de banque; ils sont avides,
serviles et lâches. Ce sont des chré-
tiens, ils parlent arabe.

Les *Barbarins*, (coureurs) du Caire
et d'Alexandrie ont la peau foncée
comme le nègre mais s'en distin-
guent par leurs qualités morales.

Les Européens qui habitent l'E-
gypte n'ont pas une bonne ré-
putation. C'est le rebut de toutes les
nations. Ils sont venus en Égypte
pour faire fortune. Ils sont débauchés,
ivrognes, ils ont tous les vices. Ils
cherchent à se faire bien venir des
Turcs, se font même leurs bouffons,
et, sans sourcilier, supportent leurs
dédains et avalent leurs injures. Les
Maltais, les pères de tous, figurent
presque toujours parmi les cri-
minels.

Restent les Fellahs paysans, les
plus intéressants des peuples de l'E-
gypte; par leur origine, leur nombre,
leur caractère ils méritent certaine-
ment un moment d'attention.

Ce sont les véritables aborigènes
du pays. Il ya une ressemblance frap-
pante entre leurs types, surtout ceux
des femmes et des enfants, et ceux
des figures sculptées et peintes sur
les monuments les plus anciens de
la vallée du Nil.

« Le teint est olivâtre ou bronzé,
les yeux noirs, longs, fendus en
amande et à demi-clos comme ceux
des serpents, les traits réguliers et
parfois beaux, sauf le menton qui
est toujours un peu lourd. » (A. de
Fontpertuis d'après Wyse). « Ils se
vêtent d'une grande robe de coton-

nade bleue à longues et larges manches et roulent un turban blanc ou rouge autour de leur tête, ou se contentent d'une calotte jaunâtre en feutre grossier. Ils se tatouent les bras en bleu foncé. Les femmes se dessinent avec la même couleur une sorte de barbe sous la lèvre inférieure et se peignent les ongles avec le rouge éclatant du henné. Quelques-unes portent, passé dans la narine droite, un grand anneau d'argent auquel pendent de petits morceaux de corail. Elles sont vêtues d'une robe et d'un voile de cotonnade bleue; mais la plupart marchent à visage découvert. Les enfants des deux sexes, même assez grands, sont tout à fait nus. » (Eug. Gellion-D'anglar.)

Le Fellah a toujours subi l'oppression la plus dure et la plus systématique. Ses maîtres, soit dans l'origine, les prêtres ou des souverains indépendants, soit plus tard et successivement les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs l'ont toujours employé comme une bête de somme aux travaux les plus pénibles. Il a élevé les pyramides, bâti les temples, creusé les canaux, desséché les marais; tous les monuments de l'Égypte sont sortis de ses mains et pour toute récompense, il n'a cessé d'être malmené, bâtonné, rançonné, pressuré.

(A suivre.)

L'école Turgot à Compiègne et à Pierrefonds. — L'École Turgot a inauguré le dimanche 7 mai ses excursions de l'année 1882 par une visite à Compiègne, à sa forêt et au château de Pierrefonds. Trente élèves de seconde, de troisième et de quatrième année ont pris part à ce voyage, conduits par M. Porcher, directeur de l'École.

Le grand attrait de la journée est à Pierrefonds, aussi ne fait-on qu'une rapide promenade dans Compiègne en attendant l'heure du déjeuner. L'hôtel de ville, charmante construction des premières années du XVI^e siècle, attire tous

les regards par son style pur et son ornementation sobre et élégante. L'ongouïte moins la statue de Jeanne d'Arc dont la pose est généralement trouvée déclamatoire. Quant au château, cette pâle et mesquine copie de Versailles nous laisse froids: nous réservons notre admiration pour le parc, pour ses vertes et riantes pelouses, ses allées ombreuses et ses superbes perspectives.

Vers une heure, trois voitures nous emportent à travers la forêt. Dédaignant la route directe et banale, la caravane se dirige par le chemin du Beaumont; un court arrêt nous permet de gravir cette éminence et de jouir d'un magnifique coup d'œil: d'un côté, c'est la vallée de l'Oise que dessinent sous nos yeux les collines verdoyantes et semées de maisons blanches qui s'élèvent sur la rive droite; de l'autre, c'est un coin de la forêt, un vallon dont les pentes fuient devant nous et où le soleil met çà et là une tache claire en se jouant à travers le feuillage.

Nous gagnons ensuite par Vivier-Frère-Robert la vallée du Rû-du-Berne, un minuscule affluent de l'Aisne, que nous traversons au hameau de Vieumoulin. Cette vallée est certainement la partie la plus pittoresque de la forêt. De chaque côté de la route, des collines boisées aux aspects changeants; plus près de nous, interrompant le cours du ruisseau, les étangs de Saint-Pierre, admirablement encadrés dans des pentes aux lignes gracieuses. Mentionnons en passant le mont Saint-Marc dont nous longeons la base, et d'où l'on découvre un superbe horizon. Après cette montagne, nous remarquons un canton qui, par un singulier privilège, a conservé le nom de cette immense forêt de Cuise, que troublaient de leurs clameurs les chasses mérovingiennes, et dont les bois de Compiègne ne sont qu'un faible débris.

Enfin, après deux heures et demie de voyage, une tour blanche mon-

tre ses créneaux au milieu des arbres, et tout à coup, à un détour de la route, le château de Pierrefonds nous apparaît tout entier, fièrement campé sur une éminence, et lançant vers le ciel les girouettes qui surmontent ses poivrières.

Ce château présente à plus d'un titre un intérêt tout particulier. Les ruines de l'époque féodale ne manquent pas sur notre sol, et tel de ces vieux monuments, sous son manteau de plantes parasites, au milieu d'un beau paysage, est justement admiré des touristes. Mais il est souvent impossible, au milieu de ces débris, de reconnaître même les grandes lignes de la construction: les ruines ne parlent que pour les érudits. Ici, c'est une forteresse seigneuriale, évoquée pour ainsi dire, rétablie dans tous ses détails suivant des documents certains ou d'après d'ingénieuses déductions qui valent des documents. De plus, elle date des dernières années du XIV^e siècle, d'une époque où l'artillerie venait d'être inventée; l'architecte a donc dû se préoccuper de la situation faite à la défense par les nouveaux engins, et ses dispositions étaient si parfaites que le château n'a succombé devant la force que cent vingt ans plus tard, sous les coups d'une artillerie déjà perfectionnée. Enfin, ce n'est pas seulement, comme le donjon de Coucy, une place de guerre formidable, c'est en même temps une résidence luxueuse et commode, un type intermédiaire entre les vieilles forteresses établies uniquement en vue de la résistance et les châteaux des premières années de la Renaissance qui, abandonnant toute préoccupation défensive, ont tiré des formes léguées par l'architecture féodale un si heureux parti au point de vue de l'ornementation.

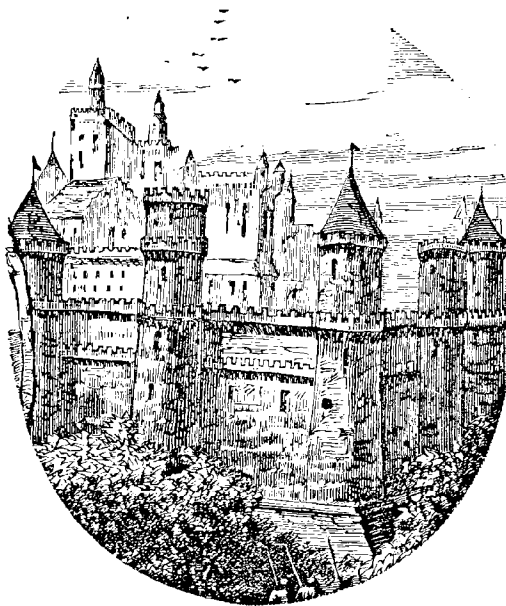
Construit à l'extrémité d'un promontoire avancé du plateau du Soissonnais, le château de Pierrefonds domine de trois côtés, par une pente assez raide de vingt à vingt-cinq mètres, le vallon où se dispersent les maisons du village. Seul, le

côté du sud se rattache par une sorte d'isthme à un terrain plus élevé que l'assiette de la place; c'en est là le point faible, sur lequel sont accumulées les plus formidables défenses. Le chemin en pente douce qui nous conduit à la porte fait tout le tour de la forteresse, resserré entre le talus extérieur et un boulevard en pierres de taille qui borde le terre-plein base des constructions. L'assaillant qui aurait voulu s'y engager était donc obligé de défilier pendant plusieurs minutes sous le feu plongeant des défenseurs avant d'atteindre l'entrée. Celle-ci est précédée d'une esplanade entourée d'un mur crénelé et flanqué d'échauguettes. On ne pouvait y pénétrer qu'après avoir franchi un fossé, et forcé une porte avec pont-levis et herse. L'entrée du corps de la place est dissimulée dans l'angle de la grosse tour (la tour de César) qui occupe le milieu de la face sud; elle était défendue par un châtelet extérieur et par un second fossé large et profond, soigneusement dallé. Un pont mobile permet de franchir ce fossé, mais en temps de guerre une corniche de quelques décimètres établissait seule la communication. Une herse barre par le milieu le passage voûté qui donne accès dans le château, et de nombreux mâchicoulis permettaient d'écraser sous une grêle de projectiles les assaillants assez heureux pour arriver jusque-là.

La porte franchie, nous nous trouvons dans la cour centrale sur laquelle s'ouvrent les bâtiments adossés aux courtines. Il faudrait une journée entière pour tout voir en détail; nous sommes obligés de

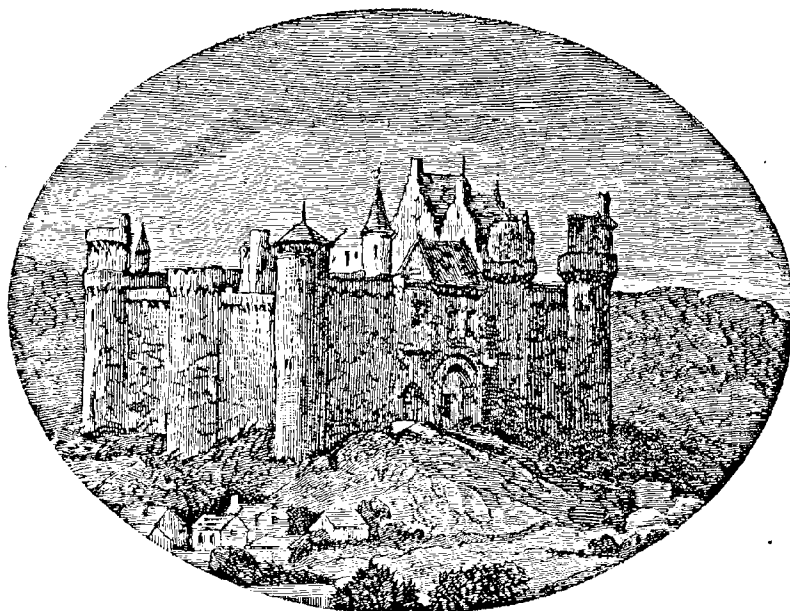
nous contenter d'une revue rapide, mais pleine d'intérêt; nous nous bornerons à une description sommaire des objets qui nous ont le plus frappés.

L'aspect général de la cour présente de grandes ressemblances



PIERREFONDS. XV^e SIÈCLE.

avec celle de l'hôtel de Cluny. Rien d'étonnant à cet air de famille entre deux constructions du même âge. A



PIERREFONDS, XVII^e SIÈCLE.

droite de l'entrée, le donjon, disposé de telle sorte qu'il pouvait être facilement isolé du reste de la forteresse, s'appuie aux deux grosses tours de l'enceinte; une troisième tour carrée en défend les parties intérieures; un perron couvert, d'une

architecture élégante, surmonté d'une tourelle hexagonale richement sculptée, conduit aux appartements du seigneur. A gauche, une galerie, séparée de la cour par une rangée d'arcades, précède la grande salle où se tenait la garnison. Au fond, une autre aile de logis est accessible par un perron dont la rampe est ornée d'animaux fantastiques, et devant lequel s'élève, comme un gardien, un beau bronze de Frémiet: un chevalier armé de toutes pièces, la visière levée, la lance haute, prêt à prendre son rang de bataille. La chapelle, qui occupe la tour centrale de la face Est, s'ouvre près de la grosse tour carrée; le style en est remarquable, et l'on admire une belle rosace au dessus de la porte. Partout, dans les sculptures des chapiteaux, dans la décoration des fenêtres et des balcons, dans les encadrements des lucarnes, dans les ornements découpés qui surmontent les toits aigus des bâtiments, dans les gargouilles terminées par des salamandres, se décèlent des préoccupations artistiques, nouvelles alors chez ceux qui élevaient des châteaux-forts.

Nous commençons la visite des appartements par le donjon. On admire le salon de réception auquel des peintures murales, des ornements en ronde-bosse et des boiseries finement sculptées font une décoration inté-

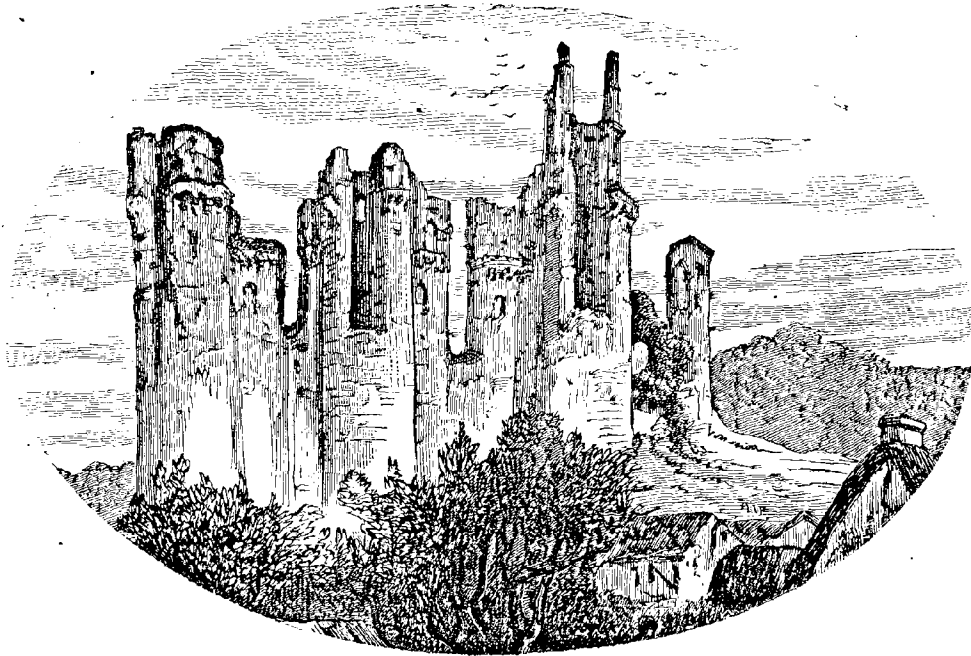
ressante: on s'arrête devant la cheminée dont le haut manteau présente, groupées sur un marbre généalogique, les figures des chevaliers de la Table Ronde.

La chambre à coucher du seigneur, moins luxueuse, nous frappe par

un de ces détails qui peignent une époque: derrière le lit, dissimulée par une boiserie, est la cachette des gardes de nuit qui veillaient sur le sommeil du châtelain. Tout le long de la muraille, des peintures d'un

style naïf retracent dans une série d'épisodes la vie entière d'un chevalier. La devise de Louis d'Orléans *Si qui veult peult* est plusieurs fois répétée dans les motifs de décoration.

Du donjon l'on se rend aisément dans toutes les parties du château; on gagne aussi directement les défenses des courtines et des tours. Nous profitons de ces facilités pour visiter la tour de César. Un rapide



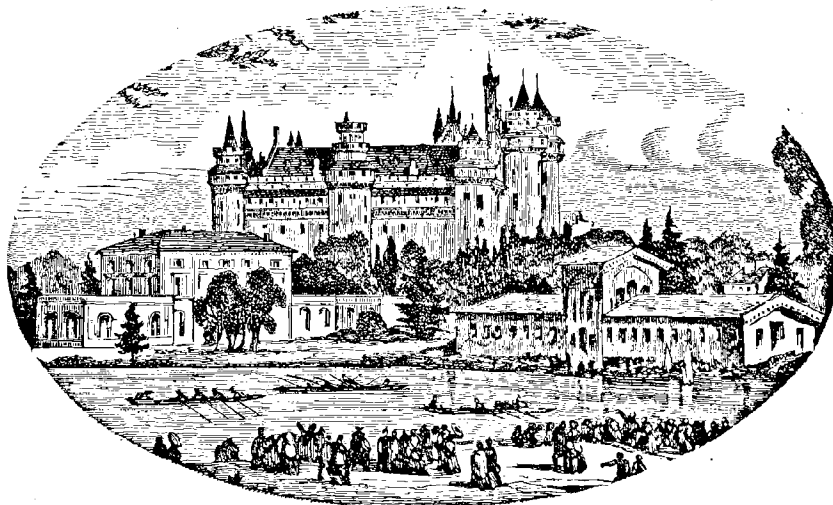
PIERREFONDS, AVANT LA RESTAURATION.

coup d'œil au chemin de ronde qui termine la courtine où est percée la porte nous permet d'examiner la disposition des meurtrières qui battaient les approches et celle des mâchicoulis qui s'ouvrent sur la voûte d'entrée; nous remarquons également les appareils qui servaient à la manœuvre de la herse. Dans la tour, le chemin de ronde environne une chambre voûtée, dont le sol est en contre-bas, et où l'on emmagasinait les projectiles pour le combat.

Chaque courtine et chaque tour possède deux étages de défenses couvertes percées

de meurtrières et un dernier étage découvert protégé par des créneaux: parfois un second rang de créneaux s'élève au-dessus du premier. Ces défenses communiquent

ensemble tout le long de l'enceinte, ce qui permettait à la garnison de se porter rapidement sur les points menacés. Mais elles ne sont reliées aux logements des gens de guerre que par des esca-



PIERREFONDS ACTUEL RESTAURÉ.

liers ménagés dans l'épaisseur des tours, c'est-à-dire par des postes toujours gardés. Utile précaution dans un siècle de trahisons où l'histoire nous montre tant de pla-

ces livrées par les routiers mercenaires qui en étaient les gardiens.

De la galerie crénelée qui termine la tour de César, nous grimpons, par un escalier en spirale, au haut de la guette collée à ses flancs.

L'étroite plate-forme destinée à quelques veilleurs, a peine à contenir toute notre troupe: on s'entasse néanmoins comme l'on peut, pour admirer le superbe panorama qui se déroule devant nous. Tout en bas, dans l'abîme, c'est le château que l'on embrasse d'un coup d'œil, c'est Pierrefonds, ce sont les hameaux voisins qui de cette hauteur

semblent des jouets d'enfants. Au sud et à l'est, nous voyons la forêt de Villers-Cotterets, mais de ce côté la vue est bientôt bornée par la crête du plateau. À l'ouest et au nord, au

contraire, le regard se perd au loin. La forêt de Compiègne se déploie tout entière sous nos yeux ; presqu'à nos pieds, la vallée de l'Aisne ; plus loin, derrière la forêt de Laigue, celle de l'Oise ; à l'horizon, une tour découpe en noir sa silhouette sur le ciel d'un bleu pâle : elle domine, près d'Ourscamp, les plateaux du Noyonnais.

(A suivre).

FÊTES DE L'ENSEIGNEMENT

Association Philotechnique, fondée à Paris en 1848.

Dimanche 2 juillet, a eu lieu au Trocadéro la distribution des récompenses aux élèves de l'Association Philotechnique.

La cérémonie était présidée par M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, assisté de M. le docteur Hébert, président de l'Association ; M. Gréard, vice-recteur de l'Académie ; Carnot, sénateur ; Frébaud, de Héredia, députés ; Camescasse, préfet de police ; de Bouteiller, Loiseau, Cernesson, conseillers municipaux, etc., Rodanet, président de la Chambre syndicale de l'horlogerie ; Grosselin, chef de la sténographie à la Chambre des députés, etc., etc.

Après le rapport de M. Unal, secrétaire général de l'Association, M. le ministre de l'Instruction, a prononcé le discours suivant :

Nous reproduisons *in-extenso*, d'après le *Journal officiel*.

Mesdames, Messieurs.

Les liens qui me rattachent à l'Association Philotechnique sont anciens déjà, et c'est pour moi une grande satisfaction de pouvoir les renouer ici par un acte de présence auquel vous voulez bien attacher du prix. Je suis un des anciens patrons de l'Association, et voici la quatrième année qu'il m'est donné, dans la situation officielle que j'occupe, d'exercer sur l'Association ce patronage ministériel qu'aucune admi-

nistration libérale ne vous a refusé, qu'aucun gouvernement clairvoyant ne vous marchandera, tant sont évidents et considérables les services que vous rendez, tant est grande la lacune que vos efforts ont pour but de combler. (Applaudissements.)

M. le secrétaire général exprimait tout à l'heure une idée profondément vraie, quand il affirmait que l'Université, que l'Etat enseignant ne peuvent pas se passer du concours de la liberté d'enseigner dont vous êtes une des plus utiles, une des plus sérieuses manifestations. Oui, messieurs, l'Université, que nous avons depuis trois ans rétablie dans sa dignité et dans sa primauté pour le plus grand bien de la République et de l'enseignement national... (Applaudissements), l'Université républicaine a besoin d'avoir à côté d'elle des collaborateurs comme vous, des chercheurs comme vous, des sociétés libres qui explorent avant elle et pour elle les régions inconnues, qui élaborent les méthodes nouvelles, qui font, en un mot, les expériences que l'Etat n'a ni le loisir, ni le droit de faire, avant qu'elles aient été consacrées par le temps. Il faut au corps enseignant de la République cette armée auxiliaire, ces éclaireurs volontaires et infatigables : leur concours nous est précieux, indispensable. Malheur à l'Etat, même républicain, qui pousserait assez loin la confiance en soi pour s'imaginer que dans ce pays de France, dans notre démocratie française, en présence de cet immense besoin de savoir qui est l'honneur et la force de la société moderne, le gage de son avenir, l'Etat pourrait prendre à lui tout seul le monopole de l'enseignement ! (Applaudissements). Non, c'est un rêve aussi impossible, une utopie aussi déraisonnable que de lui attribuer, par exemple, le monopole de la bienfaisance.

Je le répète, nous avons besoin de vous, messieurs, vous remplissez dans l'organisation scolaire de notre société démocratique un rôle de grande importance ; et si je viens

ici, non plus seulement comme un des vôtres, comme un de vos patrons, mais comme le représentant du Gouvernement républicain, c'est pour l'attester hautement, à votre honneur et pour notre profit. (Applaudissements.)

Messieurs, je viens d'entendre la lecture de votre rapport, le récit de vos efforts, de vos travaux d'une année. Cet exposé a un grand mérite à mes yeux : il est sincère ; il ne s'attarde pas dans les satisfactions illusives d'un optimisme facile. Ah ! messieurs, pour quiconque a une part dans l'enseignement de la démocratie française, l'optimisme est le plus grand des dangers ; j'oserais presque dire qu'il est un vice intellectuel.

Malheur au gouvernement républicain, aveuglé par l'optimisme, qui se dirait : J'ai beaucoup fait, j'ai beaucoup agi ; depuis quatre ans j'ai doublé le budget de l'enseignement primaire ; depuis un demi-siècle nous l'avons décuplé ! Montrons donc au Capitole ! Messieurs, épargnons-nous ces satisfactions périlleuses. La vérité, c'est qu'en matière d'enseignement populaire il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire ! (Vifs applaudissements.)

Les gouvernements démocratiques dignes de ce nom, les gouvernements républicains qui comprennent leur rôle, ne regardent pas en arrière pour se féliciter ; ils regardent en avant pour mesurer la tâche qui leur reste à accomplir. (Très vifs applaudissements.)

Ah ! oui, si nous regardons en arrière, nous pouvons être satisfaits de nous mêmes et nous décerner des couronnes. Nous avons beaucoup fait, nous, je veux dire la République et son gouvernement, nous avons fait pour l'enseignement populaire en France plus que tous les régimes qui nous ont précédés (Applaudissements.)

Mais, si honorables qu'aient été les efforts, si inépuisable qu'ait été la libéralité des pouvoirs publics, il faut considérer les résultats ; il

faut les envisager avec une résolution virile, il faut avoir le courage de les donner tels qu'ils sont. Or, quoi que l'on ait pu faire depuis dix ans, et même depuis trente ans — car le grand mouvement a commencé après la révolution de 1830 — quoi que l'on ait pu faire pour ouvrir des écoles, multiplier les cours, augmenter le nombre des maîtres, et quoique l'on ait jeté les millions après les millions dans cette fournaise féconde, il faut bien constater avec la statistique que le résultat final est sérieux, que le progrès est constant, mais qu'il demeure encore au-dessous de nos efforts et de nos espérances. La statistique est un miroir implacable, messieurs : ses conclusions sont précises et inflexibles.

Ce n'est pas, en effet, au moment où l'enfant sort de l'école que la société doit dresser le bilan de son savoir ; c'est au moment où cet enfant, devenu homme, entre dans la vie pratique. C'est ici que se place la statistique des conscrits sachant lire et écrire, le dénombrement des illettrés. Que nous révèle-t-il ? Un fait qu'il ne faut pas craindre de placer, sous les yeux du public, parce que pour une nation résolue, pour une nation sûre d'elle-même, de pareilles révélations constituent le meilleur des encouragements et le plus efficace des stimulants, à savoir que depuis un demi-siècle le chiffre des illettrés constatés au moment du tirage au sort s'abaisse chaque année d'un pour cent seulement.

Oui, messieurs, le nombre des illettrés diminue chaque année, mais seulement d'un pour cent par an ! Pas davantage !... (Mouvement.) Quel que soit le ministre qui tienne le timon des affaires, quelle que soit la générosité des Parlements, quels que soient l'amélioration constante et le bienfait des lois scolaires ! Un pour cent !

Avais-je tort de dire que ce n'est pas du chemin parcouru, mais de la route qui reste à faire qu'il faut se préoccuper, quand on tient dans

sa main une part, si petit qu'elle soit, des destinées de l'enseignement populaire ? (Applaudissements.)

Voulez-vous un autre exemple ? Certes, depuis quatre ans, nous avons élevé dans ce pays beaucoup d'écoles ; depuis quatre ans, nous pouvons nous servir de cet instrument admirable qu'on appelle la Caisse des écoles ; grâce à elle, le ministère de l'instruction publique est devenue une véritable usine dans laquelle on fabrique des écoles. (Rires et applaudissements.) Ce ministère constitue, en moyenne, trois écoles ou classes par jour. Nous faisons des écoles aussi rapidement que le boulanger fabrique son pain. (Nouveaux rires et vifs applaudissements.)

Pour cela, nous avons en trois ans dépensé, avec le concours des communes, qui empruntent à la Caisse des écoles, une somme qui dépasse 200 millions. C'est beaucoup, et quelques-uns seraient tentés de penser que l'on y va peut-être un peu vite et que les finances de la France pourraient être plus ménagées. Oui, messieurs, c'est beaucoup ; mais permettez-moi de vous le dire, ce n'est qu'un commencement. (Applaudissements.)

Savez-vous ce qu'il faudra faire et à quelle dépense il faudra se résoudre pour donner à toutes les communes de France les écoles dont elles ont besoin ? Nous avons fait cette enquête au commencement de l'année ; et les préfets nous avaient répondu, à vue de pays, qu'il faudrait, au-delà de ces 200 millions, en dépenser encore 300 ou 350. Mais depuis, le travail a été refait, au point de vue de cette loi de l'enseignement obligatoire qui suppose qu'il y aura en France, dans un temps donné, assez d'écoles pour recevoir tous les enfants de l'âge scolaire.

Ce travail nouveau a été fait avec le plus grand soin. Je vais être incessamment en mesure d'en communiquer les résultats au Parlement.

Ma conviction est que la République française devra, dans les années qui vont suivre, dépenser encore 600 ou 700 millions pour faire que dans ce pays la loi de l'enseignement obligatoire soit, non seulement une formule puissante et nécessaire, mais une vérité pratique et une réalité tangible. (Applaudissements.)

A cet égard, la statistique dont je vous parlais tout à l'heure fournit des révélations bien instructives et des démonstrations irrésistibles. Ainsi, il est un arrondissement d'un département de l'Ouest, — que je nommerai pas, — dans lequel les deux tiers des conscrits ne savent ni lire ni écrire. Et pourquoi en est-il ainsi ? Parce que cet arrondissement compte 15,000 enfants d'âge scolaire, et que les écoles existantes ne peuvent leur offrir que 5,000 places disponibles, soit 10,000 enfants condamnés à l'ignorance. Et voilà précisément les deux tiers des conscrits qui ne savent ni lire ni écrire. Est-ce clair, est-ce démonstratif ? (Applaudissements et mouvement prolongé.)

Messieurs, toute la question est là et non ailleurs. J'ai, quant à moi, la conviction profonde que cette loi de l'enseignement obligatoire, contre laquelle, dans certaines régions du pays on semble mener une si vigoureuse campagne, n'a rien à craindre des paladins inoffensifs qui ont tiré contre elle la grande épée de leurs pères (Vive hilarité. — Bravos et applaudissement répétés.)

J'ai cette conviction, parce que je sais, — les enquêtes auxquelles nos agents se sont livrés sont unanimes à la constater — que si les départements de l'Ouest paraissent réfractaires à l'enseignement, c'est qu'ils n'ont pas assez d'écoles, et quand ces écoles existeront, soyez sûrs qu'il n'y a pas de châtelain, pas de hobereau, qui soit de taille à empêcher le paysan français qui, désormais, connaît le prix du savoir, d'aller y chercher le pain de vie. (Vifs applaudissement.)

Messieurs, un effort financier de

cette importance pourrait inquiéter ou embarrasser un Gouvernement sceptique ou obéré, un Gouvernement précaire ou irrésolu. Mais le Gouvernement républicain de 1882 n'est ni sceptique, ni pauvre, ni précaire, ni irrésolu. Nous avons pour nous la foi, l'argent et l'avenir ! (Très-vifs applaudissements.) Nos accomplirons donc ce devoir, ce grand devoir qui embrasse tous les autres, nous mènerons à bien cette réforme, cette grande réforme qui contient toutes les réformes, qui est à la fois la plus grande des réformes sociales, et la plus sérieuse, la plus durable des réformes politiques. Car, dans quelques années, lorsque toute la jeunesse se sera développée, aura grandi sous cette triple étoile de la gratuité, de l'obligation et de la laïcité, nous n'aurons plus rien à craindre des retours du passé, car nous aurons pour nous en défendre, non seulement la fermeté des citoyens, non seulement l'impuissance des anciens partis, mais l'esprit et la volonté de toutes ces générations nouvelles, de ces jeunes et innombrables réserves de la démocratie républicaine, formées à l'école de la science et de la raison et qui opposeront à l'esprit rétrograde l'insurmontable obstacle des intelligences libres et des consciences affranchies. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, en écoutant la lecture du rapport de M. le secrétaire général, j'ai noté au passage, une observation sur laquelle, en terminant, j'appelle toute votre attention.

M. le secrétaire général a constaté l'admirable et persistant succès de vos cours d'adultes-femmes. Je suis frappé de cette constatation, qui s'ajoute à beaucoup d'autres ; c'est, en effet, un trait caractéristique au moment où nous sommes, que ce merveilleux élan, cette accession réfléchie, patiente et passionnée tout à la fois, des femmes de tous les rangs de la société vers l'enseignement et le savoir laïques. (Applaudissements.)

Ce phénomène consolant et rassurant, nous l'observons à tous les degrés de l'échelle des études ; nous le constatons dans vos cours d'adultes, comme aux examens du brevet de capacité dans les lycées des filles qui commencent à s'organiser, comme dans nos écoles normales supérieures de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses. Que d'autres s'en inquiètent ou s'en affligent, nous nous en réjouissons et nous nous en glorifions.

Oui, la femme d'aujourd'hui va de grand cœur, dans la pleine liberté de son esprit, dans toute la chaleur de son âme généreuse, vers la lumière, vers le savoir, vers la science laïque. (Applaudissements.) Elle nous apporte, — tous les hommes compétents en rendent témoignage, — cette ardeur pour le savoir, cette curiosité charmante et désintéressée qui caractérise dans les classes de nos lycées la plus belle portion de l'adolescence, cette fraîcheur d'impressions, cette droiture primesautière d'intelligence qui est chez l'homme l'attribut de la jeunesse, mais qui, chez la femme, dure autant qu'elle-même. (Vifs applaudissements.)

Je compte infiniment sur ce grand mouvement que rien ne peut plus arrêter ni ralentir, ni les défiances habilement excitées, ni les calomnies contre l'enseignement de l'Etat, et qui fera son chemin, comme toutes les choses irrésistibles. Oui, nous pouvons concevoir dès à présent le ferme espoir de reconstituer plus tôt qu'on ne peut croire l'unité de l'esprit français, l'unité de l'éducation française, dans les deux têtes de la famille : chez l'époux, chez l'épouse et, par conséquent, chez les enfants ! (Bravos et applaudissements.) Oui, par l'unité de l'éducation et du savoir, nous referons, sur des bases durables, indestructibles, l'unité de la famille française ! (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, si la destinée s'y prête, si elle accorde à notre pays, ce qui n'est pas trop espérer, quelques dix

ans encore de travail et de paix, — il n'en faut pas davantage, — nous verrons surgir dans notre France républicaine, par le seul effort de l'éducation nationale, des générations nouvelles, différentes de celles qui les ont précédées, saines à la fois de corps et d'esprit, façonnées à la discipline de la science et de la raison, sans avoir pour cela rompu le pacte avec l'idéal éternel. (Applaudissements.)

Nous verrons cela, messieurs, j'en ai la foi profonde, et ce jour-là, — plusieurs de ceux qui sont à côté de moi le verront sans doute, — l'Association philotechnique pourra prendre sa part du triomphe, car elle aura eu sa large part de travail et de combat. (Bravos et acclamations. — Triple salve d'applaudissements répétés et prolongés.)

M. le ministre fait ensuite connaître les distinctions honorifiques accordées aux professeurs. Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Raguet et Brémand. Officiers d'Académie : Mme Lemeriet, MM. Julien, Berthelot, Mæc-Noblein, Ricaud, de Balsan.

Après a eu lieu la distribution des récompenses :

Grand prix de l'Association (prix Rodanet) : M. Celse, Théophile.

Prix d'honneur : MM. Feuillet, Gaston (section Charlemagne), Jus, Alfred (section Fontanes); Mlles Sacavin, Lucy (section Victor Cousin), Emmerique, Lucile (section Corbeau), Hog, Adèle (section des Ternes), Hermin, Isabelle (section des Quinze-Vingts).

ORIGINES de la LANGUE FRANÇAISE

Le celtique, le latin populaire, la langue romane.

LES SERMENTS DE STRASBOURG

On appelle langues Indo-européennes les langues dérivées de la langue aryenne, langue qui se par-

lait dans le sud de l'Asie plusieurs milliers d'années avant notre ère.

Le celtique, ou gaulois, appartient à ce groupe, ainsi que le latin, le gothique, le sanscrit, le grec, l'allemand et le slave.

On ne sait au juste à quelle époque les Gaulois se fixèrent sur notre sol. On peut affirmer qu'ils constituaient une nation déjà civilisée au moment de la conquête des Gaules par César (50 ans av. notre ère).

prémantie du nom romain.

Bien entendu la langue gauloise fut pros-crite. Le peuple s'habitua peu à peu à la langue du vainqueur. Le latin devint donc non seulement la langue officielle, mais même la langue usuelle.

Quel était ce latin qui pénétrait dans les masses et était employé par elles? C'était un latin essentiellement populaire : le latin du soldat romain, des colporteurs, des petits marchands, un latin très-simple.

Le latin littéraire restait la langue des écoles,

La longue et énergique résistance des Gaulois, fut brisée par l'impitoyable férocité des Romains.

Massacres, ventes de tribus à l'encan, déportations en masse, rien ne fut épargné pour assurer la su-



Costumes civils sous Charles-le-Chauve. — D'après Viel-Castel et Herbé.



(Seigneurs de la cour de Charles-le-Chauve. — Extrait de la Bible manuscrite donnée à ce prince, en 869, par les chanoines de Saint-Martin de Tours.)

des tribunaux et de l'aristocratie.

Il devait presque complètement disparaître au sixième siècle ; les

Francs envahissent la Gaule, et bouleversent tout le monde officiel.

Mais les Francs étaient peu nom-

breux, douze ou quinze mille hommes perdus dans une population de six millions de Gallo-Romains.

Ils parlaient des langues très variées.

Leur culture intellectuelle était peu avancée. Celle des Gallo-Romains était raffinée.

Les Francs dominent les Gaules par les armes. Les Gallo-Romains en restent les maîtres par l'esprit.

Le latin populaire a profité de la désorganisation sociale qui s'est produite à l'époque de la chute de l'empire romain.

Les Francs se sont convertis. On les a instruits en langue vulgaire. Les prédications faites en latin littéraire n'auraient pas été comprises.



Princesse et dames de la cour de Charles-le-Chauve. — D'après Montfaucon et Willemin.



(Bourgeois et Burghers sous Charles-le-Chauve. — D'après Beaumier et Miffiez.)

Les Francs mérovingiens ont régné de 428 à 752. Ils sont remplacés par les Carolingiens.

Pepin le Bref, premier roi de la nouvelle dynastie, a pour successeur Charlemagne (771-814).

Charlemagne, crée un immense empire qui s'étendait de la Manche, de la mer du Nord, à la Méditerranée et de l'Atlantique à l'Oder, à la Theiss, à la Save, comprenant ainsi la Gaule, la Germanie, l'Italie et une partie de l'Espagne.

Cet empire ne pouvait subsister, les races qui le composaient étaient trop multiples.

Les fils de Louis le Débonnaire, successeur de Charlemagne, se disputent le pouvoir.

Les nationalités veulent reprendre leur indépendance. Chaque peuple veut avoir ses chefs.

Charles le Chauve et Louis le Germanique, s'unissent contre leur frère Lothaire, qui aspirait à la domination suprême. Ils les battent à Fontanet près d'Auxerre (841).

Puis ils se lient solennellement par les serments de Strasbourg (842). Nous donnons plus loin le texte et la traduction de ces documents qui ont pour notre histoire littéraire et politique le plus haut intérêt.

En effet, au traité de Verdun (843), qui suit la bataille de Fontanet commence l'histoire particulière de notre pays.

net commence l'histoire particulière de notre pays.

L'empire de Charlemagne est définitivement démembré. Des agglomérations se forment par similitudes de goûts, de coutumes de langues de races.

Charles le Chauve, reçoit le royaume de France avec l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône pour limites.

L'Allemagne, l'Italie et la Lorraine ont constituées à la même époque.

Les serments de Strasbourg, sont en outre les premiers textes connus écrits en langue populaire.

Cette langue populaire, a reçu le nom de langue romane. Les lettrés disaient en la traitant avec dédain quelle était la *lingua romana rustica*, langue romaine des paysans; le mot rustique a disparu et on a traduit romane par romane pour romaine.

Enfin, cette langue après avoir expulsé le latin littéraire et l'allemand, est devenu la langue française. Nous étudierons ses transformations successives et ses œuvres littéraires dans nos prochains numéros.

St-M.

SERMENT DE STRASBOURG (842).

Texte : *Serment de Louis le Germanique*. — « Pro Deo amur et pro Christian

poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon, vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

Traduction.

Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles, ici présent, et lui serai en aide de chaque chose (ainsi qu'un homme, selon la justice, doit sauver son frère), en tout ce qu'il ferait de la même manière pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porterait préjudice à mon frère Charles ici présent. »

DÉCLARATION DE L'ARMÉE DE CHARLES LE CHAUVE (1).

« Si Lodhuwigs sagrament que son fradre Karlo jurat conservat, et Karlus meos aendra de sua part non los tanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iv er. »

Traduction.

« Si Louis tient le serment fait à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, ne lui donnerons aucune aide contre Louis. »

(1) Lire *Grammaire historique* de Brachet; *Histoire de la Littérature française*, Demogeot. Lib. Hachette

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES (suite).

17^{me} ARRONDISSEMENT

Section des Batignolles. — M. ED. MATHON, délégué.

FRANÇAIS (*Grammaire, Littérature*) : M. MARC, professeur.

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M ^{lle} Nunn, Aline. |
| 2. — | M. Liborom. |
| 1. accessit. | M ^{lle} Soulet, Emilia. |
| 2. — | M ^{lle} Kateau, Marie. |
| 3. — | M. Verhaert, A. |
| 4. — | M. Cochet. |

LANGUE ALLEMANDE : M. DEUTSCHER, professeur.

1^{re} année.

- | | |
|----------|--|
| 1. prix. | M ^{lle} de Longstadt, Marie, organiste. |
| 2. — | M. Endlitz, employé. |

2^e année.

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Dufontenay, comptable. |
| 2. — | M. Blanc, A., employé. |

Cours supérieur.

- | | |
|----------------------|--|
| 1. prix et médaille. | M ^{lle} Lucciana, Fanny, employée. |
| 2. — | M ^{lle} Bauret, Marie, institutrice. |
| Mention. | M ^{lle} Vergès, Antoinette, institutrice. |

ANGLAIS, *degré supérieur* : M. DRAKE, professeur.

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Schmidt, Gaston, employé. |
| 2. — | M. Rouelle, Lucien, employé. |
| 1. mention. | M. Robert, Adalbert, employé. |
| 2. — | M. Mark, Léonold, employé. |
| 3. — | M. Dufourey, Jean, employé. |

LANGUE ITALIENNE : M. J.-F. VENTURINI, professeur.

Cours élémentaire.

- | | |
|-------------|--|
| 1. prix. | M ^{lle} Soulet, Emilia. |
| 2. — | M ^{lle} Thuret, Gabrielle. |
| 1. mention. | M ^{lle} Le Poletier, Charlotte. |
| 2. — | M. Thévenin, François. |
| 3. — | M. Girondos, Charles. |
| 4. — | M ^{lle} Meguelle, Isabel e. |

Cours supérieur.

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| 1. prix. | M ^{lle} Bauret, Marie. |
| 2. — | M ^{lle} Nunn, Aline. |
| 1. mention. | M. Le Barbier, Alexis. |
| 2. — | M. Aubrée. |
| 3. — | M ^{lle} Brun, Berthe. |
| 4. — | M ^{lle} Guillot, Angèle. |

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE : M. LAMY, professeur.

1. prix et médaille. M^{lle} Morèle, Valérie.
 2. — M^{lle} Léonard, Jeanne.
 1. mention. M. Chauvin, A.
 2. — M. Walter.
 3. — M. Widmer, Edouard.
 4. — M. Widmer, Alfred.

GÉOMÉTRIE ET APPLICATIONS : M. DARRIMON, professeur.

1. prix et médaille. M^{lle} Hecquet, Louise.
 2. — M. Liborom, Paul, employé.
 1. mention. M^{lle} Soulet, Emilia.
 2. — M. Poiret, J.-E., employé.
 3. — M. Chevillard, Athenn.

TRIGONOMÉTRIE : M. DARRIMON, professeur.

1. prix et médaille. M. Marque, Jules, employé.
 2. — M. Poiret, J.-E., employé.
 1. mention. M. Hurbe, Théophile, employé architecte.
 2. — M. Chevillard, Athenn.

MÉCANIQUE : M. CERBELAUD, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M. Marque, Jules.
 1. prix et médaille. M. Gamois, Charles, serrurier.
 2. — M. Liborom, Paul, employé.
 1. mention. M. Widmer, Alfred.
 2. — M. Widmer, Edouard.

PHYSIQUE : M. ROMAIN, professeur.

1. prix. M^{lle} Bazin, Marie.
 2. — M^{lle} Bazin, Marguerite.

CHIMIE ORGANIQUE : M. AMÉDÉE CHARPENTIER, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. M^{lle} Morèle, Valérie.
 1. prix et médaille. M^{lle} Hecquet, Louise.
 2. — M^{lle} Boryssevicz, arie.
 1. mention. M^{lle} Léonard, Jeanne.
 2. — M^{lle} Bazin, Marie.
 3. — M^{lle} Lainé, Pauline.
 4. — M. Irénée, Henry.

CHIMIE MINÉRALE : M. COURTONNE, professeur.

1. prix et médaille. M^{lle} Hecquet, Louise.
 2. — M^{lle} Boryssevicz, Marie.
 1. mention. M^{lle} Lainé, Pauline.
 2. — M^{lle} Léonard, Jeanne.

COMPTABILITÉ : M. EDOUARD MATHON, professeur.

1^{re} année.

- Rappel de 1^{er} prix. Mlle Nunn, Aline, institutrice.
 1. prix et médaille. Mlle Barbot, Marie, institutrice.
 2. — Mlle Brun, Berthe.
 1. mention. Mlle Soulet, Emilia.
 2. — Mlle Vinot, Madeline.
 3. — Mlle Vinot, Louise.
 4. — Mlle Neu, Camille.

2^e année.

1. prix et médaille. M. Schmidt, Gaston, employé.
 2. — M. Leconte, Emile, employé.
 1. mention. M. Girardon, Charles, employé.
 2. — M. Raudin, Eugène, relieur.
 3. — M. Dugas, Albert, employé.
 4. — M. Bonysson, Edouard, employé.

LÉGISLATION USUELLE : M. LORIOL, professeur.

1. prix. M. Mathon, représentant de commerce.
 2. — M. Maubert, Edouard.
 1. mention. M. Poiret, Eugène.
 2. — M. Couston, Auguste.

LECTURE : M. ACHILLE GLEIZES, professeur.

1. prix et médaille. M. Currat, Achille.
 2. — M. Daras.
 1. mention. Mlle Nunn, Aline.
 2. — Mlle Waldron, Mina.
 3. — Mlle Théron, Joséphine.
 4. — M. Poiret, J.-E.

HISTOIRE DE FRANCE : M. G. JEANNE, professeur.

1^{re} année.

1. prix et médaille. Mlle Barbot, Marie.
 2. — Mlle Léonard, Jeanne.
 1. mention. Mlle Morèle, Valérie.
 2. — Mlle Delévent, G.
 3. — Mlle Nunn, Aline.
 4. — Mlle Degueret, Jeanne.

2^e année.

1. prix et médaille. M. Schmitt, Gaston, employé.
 2. — M. Widmer, Alfred.
 1. mention. M. Widmer, Edouard.
 2. — M. Rancin, Eugène, relieur.
 3. — M. Poiret, J.-E.
 4. — M. Hurbe, Joseph-Théophile.

GÉOGRAPHIE : M. MAREUSE, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Barbot, Marie, institutrice.
 2. — M. Couston, Auguste, employé.
 1. mention. Mlle Soulet, Emilia.
 2. — M. Widmer, Alfred, employé.
 3. — M. Schmidt, Gaston, employé.
 4. — M. Thévenin, François, employé.

ASTRONOMIE : M. CHARLES EMMANUEL, professeur.

1. prix. Mlle Nunn, Aline.
 2. — M. Hurbe, Théophile.
 1. mention. Mlle Théron, Joséphine.
 2. — M. Hurbe, Jeanne.
 3. — Mlle Waldron, Mina.

HISTOIRE NATURELLE : M. le docteur ANDREY, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Léonard, Jeanne.
 2. — Mlle Morèle, Valérie.
 1. mention. Mlle Bazin, Marie.
 2. — Mlle Bazin, Marguerite.

STÉNOGRAPHIE (Méthode Prévost-Delaunay) : M. LESACQ, professeur.

1. prix et médaille. Mlle Morèle, Valérie, institutrice.
 2. — M. Adeline, Ernest, métreur.
 1. mention. M. Henry, Louis.
 2. — M. Ulman, Jules.
 3. — Mlle Léonard, Jeanne, institutrice.

DESSIN : M. FONTAINE, chargé de cours.

1. prix. Mlle Hertaut, Emilie, institutrice.
 2. — M. Hurbe aîné, employé.
 1. mention. M. Levant, Joseph.

TOPOGRAPHIE : M. AUG. CŒURET, professeur.

1. prix et médaille. M. Liborom, employé.
 2. — M. Barbe, Hubert, employé.
 1. mention. M. Girardon, Charles, employé.
 2. — M. Bloch, Emile.
 3. — M. Hermand, Auguste, employé.
 4. — M. Maifrand, Emile.

MUSIQUE VOCALE : M. MAIRE, professeur.

- Rappel de 1^{er} prix. Mlle Abric, Amélie, couturière.
 1. prix. Mlle Fénétean, Cécile, couturière.
 2. — Mlle Soulet, Gabrielle.
 1. mention. Mlle Guyant, couturière.
 2. — M. Tournour.

18^{me} ARRONDISSEMENT

Section de Montmartre : M. JULES RIVIÈRE, délégué.

GRAMMAIRE : M. GAUTHEROT, professeur.

1. prix. M. Legon, Louise.
 2. prix. M. Héron, Alphonsine.
 1. mention. M. Gousset, Armand.
 2. — M. Lapie.

LITTÉRATURE : M. DARDENNE, professeur.

Rappel de prix et méd. M. Azaune, employé.

ALLEMAND : M. BONHOURE, professeur.

1. prix. M. Florin, E., comptable.
 2. prix. Mlle Simon, Angélique.
 1. mention. Mlle Pelisson, Jeanne.
 2. — M. Botiaux, comptable.
 3. — M. Bargon, Caroline.

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE : M. MESTRE, professeur.

1. prix. Mlle Dionet, Juliette.
 2. — Mlle Vergès, Antoinette.
 1. mention. Mlle Vergès, Alphonsine.
 2. — M. Lapie, Armand.
 3. — M. Fejix.
 4. — M. Job.

GÉOMÉTRIE : M. ESMONET, professeur.

1. prix et médaille Mlle Rouchon, employé.
2. prix Mlle Vergés, Antoinette.
1. mention M. Postel.

TRIGONOMÉTRIE : M. ESMONET, professeur.

1. prix M. Girodon, fils, mécanicien.
2. — M. Joly, employé au télégraphe.

PHYSIQUE : M. H. DATTEZ, professeur.

1. prix et médaille Mlle Vergés, Antoinette.
2. prix Mlle Rouchon, Louise.
1. mention Mlle Noël, Louise.
2. — M. Joly, employé.
3. — M. Postel, employé.
4. — M. Martin, employé.

HISTOIRE DE FRANCE : M. LÉONARD, professeur.

1. prix M. Joly, employé.
1. mention M. Martin, employé.
2. — M. Lapie, employé.

GÉOGRAPHIE : M. JULES RIVIÈRE, professeur.

1. prix M. Martin, Emile, employé.
2. — Mlle Rouchon.
1. mention Mlle Legon, Louise.
2. — M. Joly, employé.
3. — M. Postel, employé.

HISTOIRE NATURELLE : M. le Dr P. RODET, professeur.

1. prix Mlle Noël, institutrice.
2. — Mlle Rouchon.
1. mention Mlle Vergés, Antoinette.
2. — Mlle Vergés, Alphonsine.

STÉNOGRAPHIE : M. DUPLOYÉ, professeur.

1. prix M. Bouchet.
2. — M. Joly.
1. mention M. Gruber, Jean.
2. — M. Brandon, Lucien.
3. — M. Guénard, Georges.

MUSIQUE VOCALE (Dames) : M. DUPERRON, professeur.

1. prix Mlle Renault, Louise.
2. — Mlle Nicloux, Adèle.
1. mention Mlle Trachzel, Adèle.
2. — Mlle Strithmater, Alice.
3. — M. Bertrand, Julie.
4. — Mlle Paris.

MUSIQUE VOCALE (Hommes) : M. E. DUPERRON, professeur.

1. prix M. Rinderneck, Albert.
2. — M. Jublot.
1. mention M. Soulier.
2. — M. Lafontaine.
3. — M. Smith.
4. — M. Delporte.

CHIMIE : M. GEIGER, professeur.

1. prix M. Joly, employé au télégraphe.
2. — M. Martin.
1. mention M. Girodon, Eugène.
2. — Mlle Franz, Caroline.
3. — M. Mancet.
4. — M. Bachelier.

Section de la Chapelle : M. MARTIN SABON, délégué.

LANGUE FRANÇAISE : M. PROT, professeur.

1. prix M. Besnard, Arthur, employé aux contributions.
2. — Mlle Prin, Cécile.
1. mentions M. Schanté, François.
2. — Mlle Guet, Antoinette.
3. — M. Harry, Auguste, employé à l'octroi.
4. — M. Piller, Edouard, surveillant de travaux.

LANGUE ANGLAISE : M. MOORE, professeur.

1. prix M. Pitou, Julien, employé de banque.
2. — M. Besnard, Arthur, employé.
1. mention Mlle Guet, Antoinette.
2. — Mlle Lapierre, Louise.
3. — Mlle Lorenzo, Marie.

LANGUE ALLEMANDE : M. BALMER, professeur.

1. prix M. Richard, Alexandre.
2. — M. Besnard, Arthur, employé.
1. mention M. Massé, A.
2. — M. Gruber, Georges, ébéniste.
3. — Mlle Marchand, Marcelle.
4. — M. Mertz, Adolphe.

ARITHMÉTIQUE : M. LECUYER DE VILLERS, professeur.

1. prix M. Besnard, Arthur, employé.
2. — Mlle Moller, Aline.
1. mention Lecordier, Alphonse, monteur en bronze.
2. — M. Palmade, caporal au 2^{me} de ligne.
3. — Mlle Gaillard, Léontine.
4. — M. Bazinet, Adrienne.

GÉOMÉTRIE PRATIQUE : M. SREMDERFER, professeur.

1. prix M. Resnard, Artur.
2. — Mlle Roussey, Joséphine.
1. mention M. Chauveau, Auguste.
2. — M. Piller, Edouard.
3. — Mlle Guet, Antoinette.

MÉCANIQUE : M. CHALAIN, professeur.

1. prix M. Pitou, Julien, employé.
2. — Mlle Roussey, Joséphine.
1. mention M. Daigneau, Ernest.
2. — M. Harry, Ernest, employé.

TECNOLOGIE : M. COMMENT, professeur.

1. prix Mlle Roussey, Joséphine.
2. prix M. Leich, Paul, modelleur.
1. mention M. Chester, Jules, employé.
1. — M. Harry, Auguste.

PHYSIQUE : M. ROUCHER, professeur.

1. prix M. Besnard, Arthur, employé.
1. mention M. Pitou, Julien, employé de banque.
2. — M. Harry, A.

CHIMIE : M. THOMAS, professeur.

1. prix M. Besnard, Arthur, employé.
2. — Mlle Guet, Antoinette.
1. mention M. Gruber, Georges, ébéniste.
2. — M. Chester, Jules, employé.
3. — M. Harry, Auguste, employé.

COMPTABILITÉ : M. COUBES, professeur.

1. prix Mlle Molles, Aline.
2. — M. Taragnat, Henri.
1. mention M. Besnard, Arthur.
2. — M. Lespouzé, Eugène.
3. — M. Ponsart, Marius.
4. — M. Plessis, Arsène.

LÉGISLATION USUELLE : M. DE VENZEL, professeur.

1. prix M. Bouillon, Edouard, employé.
2. — Mlle Guet, Antoinette.
1. mention M. Chester, Jules, employé.
2. — M. Harry, A., employé.
3. — M. Thieffine, Henri, employé.
4. — M. Guien, François, employé.

GÉOGRAPHIE : M. PHILIP, professeur.

1. prix M. Delange.
2. — M. Pitou, Julien, employé de banque.
1. mention M. Reigaier, Jules, employé.
2. — M. Chester, Jules, employé.
3. — M. Gruber, Georges, ébéniste.

HYGIÈNE : M. le Dr LANDUR, professeur.

1. prix Mlle Guet, Antoinette.
2. — M. Pitou, Julien, employé.
1. mention M. Chester, Jules.
2. — M. Carteron, Auguste.
3. — M. Gruber, Jean.

ASTRONOMIE POPULAIRE : M. MARTIN SABON, professeur.

1. prix M. Besnard, Arthur.
2. — Mlle Roussey, Joséphine.
1. mention Mlle Lorenzo, Marie, brodeuse.
2. — M. Caubet, Henri, typographe.
3. — Mlle Guet, Antoinette.

STÉNOGRAPHIE : M. DUPLOYÉ, professeur,
M. SIGNOTTE, suppl. prof.

- | | |
|------------|------------------------------|
| 1. prix | M. Besnard, Arthur, employé. |
| 2. — | M. Gervais, Arthur, employé. |
| 1. mention | M. Gruber, Georges. |
| 2. — | M. Ponsard, Marius. |
| 3. — | M. Plessis, Arsène. |

COUPE ET ASSEMBLAGE DE VÊTEMENTS : M. GIROUX, prof.

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| Rappel de 1. prix | Mlle Roussey, Joséphine. |
| 1. prix | Mlle Schneider, Eléonore. |
| 4. — | Mlle Cocural, Marie. |
| 1. mention | Mlle Richard, Jeanne. |
| 2. — | Mlle Lorenzo, Marie. |
| 3. — | Mlle Bazinet, Adrienne. |
| 4. — | Mlle Boutard, Louise. |

CHANT (*Méthode Chevé*) : M. FOURNIER, professeur.

- | | |
|------------|---------------------------------|
| 1. prix | Mlle Prin, Cécile. |
| 2. — | M. Wolf, Henri. |
| 1. mention | M. Berthillon, Joseph, charron. |
| 2. — | Mlle Coubes, Félicité. |
| 3. — | M. Madoumier, Emile. |

MUSIQUE INSTRUMENTALE : M. MERAT, professeur.

- | | |
|------------|-----------------------|
| 1. prix | M. Moricart, Marcel. |
| 2. — | M. Vatin. |
| 1. mention | M. Pousart, Marius. |
| 2. — | M. Estienne. |
| 3. — | M. Hautemulle, Félix. |
| 4. — | M. Josset, Léon. |

19^{me} ARRONDISSEMENT

Section de la rue de Crimée.

DESSIN LINÉAIRE, 1^{re} année : MM. MOREAU et TREDAN professeurs.

- | | |
|--------------|-----------------------------|
| Prix unique. | Mlle Richard, Alexandrine. |
| 1. mention. | M. David, mécanicien. |
| 2. — | M. Dhien, Léon, mécanicien. |

DESSIN D'APRÈS LA BOSSE : M. GOSSIN, professeur.

- | | |
|--------------|------------------------------|
| Prix unique. | M. Déprez, Pierre, employé. |
| Mention. | M. Deschamps, Paul, employé. |

TECNOLOGIE : M. BOUGENAU, professeur.

- | | |
|-------------|----------------------------------|
| 1. prix. | M. Déprez, Pierre, employé. |
| 2. — | M. Laurent, employé. |
| 1. mention. | M. David, Marcellin, mécanicien. |
| 2. — | M. Chaboisy, employé. |

HYGIÈNE : MM. BENOIT et LEGENDRE, professeurs.

- | | |
|-------------|-------------------------------|
| 1. prix. | M. Chaboisy, Victor, employé. |
| 1. mention. | M. Déprez, Pierre, employé. |

CHIMIE : E. G. CALMETTES, professeur.

- | | |
|-------------|-------------------------------|
| 1. prix. | M. Lemonnier, Yves, employé. |
| 2. — | Mlle Poirel, Laure. |
| 1. mention. | M. Meyer, Jacques, raffineur. |
| 2. — | M. Laurent, employé. |
| 3. — | M. Chaboisy, employé. |
| 5. — | M. David, Marcellin, employé. |

PHYSIQUE : M. P. ROGER, professeur.

- | | |
|-------------|------------------------|
| 1. prix. | M. Lemonnier, employé. |
| 2. — | M. David, Marcellin. |
| 1. mention. | Mlle Poirel, Laure. |
| 2. — | M. Mayer. |
| 3. — | M. Déprez, Pierre. |
| 4. — | M. Laurent, employé. |

DROIT USUEL : M. BOTON, professeur.

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| 1. prix. | M. Laurent, employé. |
| 2. — | Mlle Poirel, Laure, institutrice. |
| 1. mention. | M. Déprez, employé. |
| 2. — | Mlle Dumoulin, Gabrielle. |

LITTÉRATURE FRANÇAISE : MM. RAYNAUD et BATON, profs.

- | | |
|-------------|---------------------------|
| 1. prix. | Mlle Poirel, Laure. |
| 2. — | M. Déprez, employé. |
| 1. mention. | M. Laurent, employé. |
| 2. — | Mlle Dumoulin, Gabrielle. |

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE : M. SAMUEL, professeur.

- | | |
|-------------|----------------------|
| 1. prix. | Mlle Poirel, Laure. |
| 2. — | M. David, Marcellin. |
| 1. mention. | Mlle Desmouins. |
| 2. — | M. Déprez, employé. |

MÉCANIQUE : M. PRILIPP, professeur.

- | | |
|----------|----------------------|
| 1. prix. | M. Déprez, Pierre. |
| 2. — | M. David, Marcellin. |
| Mention. | M. Chaboisy, Victor. |

Section de la rue de Louvain.

LANGUE FRANÇAISE : M. THIVET, professeur.

- | | |
|-------------|-------------------------|
| 1. prix. | Mlle Leverd, Marie. |
| 2. — | Mlle Delmas, Valentine. |
| 1. mention. | Mlle Leverd, Dina. |
| 2. — | Mlle Rospide. |
| 3. — | Mlle Anquetil, Marie. |
| 4. — | Mlle Garreau, Amélie. |

ALGÈBRE : M. GEORGIN, professeur.

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Burgasser, Lucien. |
| 2. — | Mlle Rospide, Marie. |
| 1. mention. | Mlle Delmas, Valentine. |
| 2. — | M. Lepeigneux, Alphonse. |
| 3. — | M. Riou, Joseph, Charles. |

GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE : M. THOMAS, professeur.

- | | |
|--------------|--------------------|
| Prix unique. | M. Kugge, Louis. |
| Mention. | M. Daguét, Victor. |

PHYSIQUE : M. CADET DE VAUX, professeur.

- | | |
|----------|------------------------------------|
| 1. prix | M. Riou, Joseph, Charles, employé. |
| 2. — | M. Lepeigneux, employé. |
| Mention. | M. Mercier. |

CHIMIE : M. VIDET, professeur.

- | | |
|-------------|-------------------------|
| 1. prix. | Mlle Delmas, Valentine. |
| 2. — | M. Lepeigneux, employé. |
| 1. mention. | M. Riou, Jules. |
| 2. — | M. Daguét, Paul. |
| 3. — | M. Dickson, Reine. |
| 4. — | Mlle Friou, Amélie. |

COMPTABILITÉ : M. KAMINSKI, professeur.

- | | |
|-------------|------------------------------|
| 1. prix. | Mlle Becker, Elisa, modiste. |
| 2. — | M. Doucet, Antoine, employé. |
| 1. mention. | Mlle Delmas, Valentine. |
| 2. — | Mlle Leverd, Dinah. |
| 3. — | M. Daguét, Victor. |
| 4. — | M. Daguét, Paul. |

LÉGISLATION USUELLE : M. LEDEBT, professeur.

- | | |
|-------------|--------------------------|
| 1. prix. | Mlle Bresson, Marie. |
| 2. — | Mlle Leverd, Désiré. |
| 1. mention. | M. Lepeigneux, Alphonse. |
| 2. — | Mlle Leverd, Marie. |
| 3. — | M. Doucet, employé. |
| 4. — | M. Leverd J. |

HYGIÈNE : M. BENARD, professeur.

- | | |
|-------------|-----------------------------|
| 1. prix. | Mlle Bresson, institutrice. |
| 2. — | M. Leverd, J. |
| 1. mention. | Mlle Garreau, Amélie. |
| 2. — | M. Daguét, Paul. |
| 3. — | Mlle Leverd, Dinah. |

DESSIN LINÉAIRE : MM. MOREAU et TRESSAN, professeur.

Première année.

- | | |
|-------------|---------------------------|
| 1. prix. | Mlle Limon, institutrice. |
| 1. mention. | M. Dupuis, employé. |
| 2. — | Mlle Bresson Marie. |

Deuxième année.

- | | |
|-------------|------------------------|
| 1. prix. | Mlle Dumont, Juliette. |
| 2. — | Mlle Migot. |
| 1. mention. | M. Roland. |
| 2. — | M. Lepeigneux. |
| 3. — | Mlle Dichelsen. |

DESSIN D'APRÈS LA BOSSE : M. GOSSIN, professeur.

Première année.

- | | |
|-------------|-------------------------|
| 1. prix. | Mlle Delit, Marguerite. |
| 1. mention. | Mlle Cadet, Marie. |
| 2. — | Mlle Delmas, Valentine. |

Deuxième année.

- | | |
|-------------|----------------------------|
| 1. prix. | M. Cugge, Lucien. |
| 2. — | M. Vidal, Henri. |
| 1. mention. | Mlle Rospide, Marie. |
| 3. — | M. Cadet Gustave, peintre. |

Nous avons huit portraits des lauréats que nous donnerons dans le prochain numéro avec le 20^e et dernier arrondissement.

PENSÉES ET MAXIMES

Accorder une place honorable à un fripon ou à un intrigant, c'est déshonorer du même coup tous ses nouveaux collègues.

L'excès de savoir rend irrésolu.

Il est plus difficile à un homme parti de très bas et promu à une haute dignité de savoir marcher et s'asseoir que de manier habilement les affaires de l'Etat.

Je reconnais l'amant de la vraie liberté et le sincère ami du bonheur des hommes à une haine vigoureuse contre la centralisation administrative.

La presse est l'école du monde.

La presse ne peut être affaiblie que par elle-même. A force de régner sur les esprits, elle les éclaire, et en les éclairant les rend libres comme elle.

Je cherche un homme d'Etat; entre autres signes auxquels je le reconnaitrai se trouve un zèle efficace pour le rétablissement de notre puissance maritime; car sans marine, point de commerce, et comme un peuple libre, ne peut être que guerrier, commerçant ou révolutionnaire, le seul moyen de nous tenir en paix avec les autres et avec nous-mêmes, c'est de promener notre activité sur la mer immense.

Aider la nature plutôt que la violenter est à la fois un principe de bonne politique, de bonne éducation et de bonne pathologie.

Les nations diffèrent comme les individus. Soumettre tous les enfants à la même pédagogie, tous les malades au même régime, tous les peuples aux mêmes lois, ce serait tout un et tout absurde.

La démocratie sans vertu est un fléau. Elle conduit tout droit à la tyrannie militaire.

Un homme d'Etat est flatté intérieurement du reproche injurieux qu'on lui adresse d'être un roué.

La parfaite connaissance des hommes ne vient qu'à la suite du mal qu'ils vous font ou du bien qu'on leur a fait.

Les hommes sont classés non par leurs talents mais par le profit qu'ils en tirent.

Un talent médiocre est un moyen de fortune parce qu'il ne fait ombre à personne.

Plus les peines sont certaines, moins elles ont besoin d'être graves. Aujourd'hui, là où elles sont trop sévères, le jury les rend incertaines par son indulgence.

ED. ALLETZ.

Le Gérant : BOUDARD.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27. Paris.

DOUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE au repas contre

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORBORASEC. Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre, n'ai étant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue

Voici la chaleur: on peut se mettre à son aise tout en restant dans les conditions de la suprême élégance. C'est pourquoi nous engageons nos lecteurs à ne porter que les coiffures de Léon, — 21, rue Daunou, ancienne rue Neuve-Saint-Augustin, — coiffures plus élégantes que la plume, anti-neuralgiques, ventilées et répandues pour leur cachet de distinction et de bon goût.

Pour tout ce qui concerne la **publicité dans les Journaux populaires**, s'adresser à **M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).**

FUSILS ANGLAIS



Grand choix de REVOLVERS de TIR et de Jardin

Effet du **CHOKERORE** anglais sur un lièvre à 50^m
Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & Co
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Echelle)

CRESSON MAITRE

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit: Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.
105 rue de Rennes, PARIS
6 Fl. (1^{re} cure), franco; 20 fr.

HYGIENE DES ENFANTS **PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE**
07, rue de Provence, Paris.

SAVON DE L'ENFANCE
au Benjoin et à l'extrait de plantes marines.
Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50.
On offre gratis « L'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD



LA BOURBOULE
EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale (28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. *Anémie, Lymphatisme, Affections de la poitrine et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes.* Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les *Bronchites et Angines*; en boisson et lotions pour les *dermites légères, perçures et rougeurs.*

GERÇURES, CREVASSES
La **GLYCÉRINE ANGLAISE** du Dr SCHMIDT
Garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0'60, 1'10 et 2'.
PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

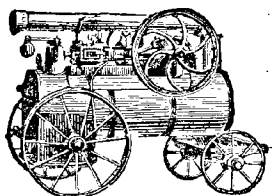
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AÎNÉ.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

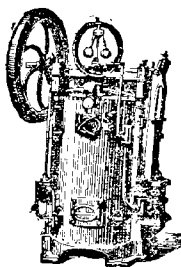
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

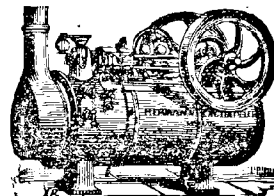
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1869

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

SESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES 25 fr.
Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction
Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS
Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.
Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur

Décernés à M.



POUR SA MOUTARDE Nature

Extrait d'un Rapport fait par l'Académie Nationale sur la fabrication de la Moutarde de M. Bornibus (Alexandre). * (N. C.)

La Moutarde Naturelle

« Ce produit est la véritable Moutarde de M. BORNIBUS. Il n'a pas ce goût pâteux de certaines moutardes que l'on vend sous le nom de Moutarde blanches dites de Dijon, frelatées avec des matières feculeuses. Elle n'a pas non plus cette saveur brûlante de la Moutarde dite Anglaise . »

58, boulevard de la Villette, PARIS

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide

la douz. 1.75
6 » 9 fr.
12 » 16 fr.

Port 40° p'douz

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 1/2

Envoi gratuit et éco de splendide Catalogue illustré

M^{rs} GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^{de} des Capucines, Paris

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE
Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp.

Impr. avec les encres de la maison Senned-

SOUSCRIPTION PERMANENTE

A l'édition populaire illustrée de l'*Histoire de France* suivie de l'*Histoire de la Révolution Française* par Jules Michelet.

Splendide publication contenant de nombreuses illustrations de M. Daniel Vierge et de nos meilleurs artistes.

L'*Histoire de France* et de la *Révolution Française* de Michelet, publiées sous cette nouvelle forme est une véritable bonne fortune pour le public qui peut ainsi posséder cette œuvre remarquable.

L'éloge de Michelet notre plus célèbre historien et de son chef-d'œuvre n'est plus à faire.

Son *Histoire de France* est la plus complète de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour et jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique plus brillant par le style.

Son *Histoire de la Révolution Française* en est la suite immédiate, le complément naturel, indispensable.

Michelet a mis dans ce livre toute son âme, toute sa foi, toute sa flamme. Chacun en lisant ces pages intéressantes croira revivre au milieu des passions et des idées qui signalèrent de 1789 à 1790 cet événement de l'ère moderne et d'un monde nouveau.

La publication de l'*Histoire de France* et de la *Révolution Française* en une édition populaire à 10 centimes la livraison, offre des conditions de bon marché qui la rendront accessible à tout le monde.

Le luxe de la publication n'en sera pas moindre car l'illustration en est due au crayon brillant et habile de M. Vierge dont le talent

original est si apprécié. Les dessins gravés avec soin par nos meilleurs artistes, reproduiront les scènes principales de la vie de la nation française, les mœurs et coutumes aux différentes époques de l'histoire, etc, etc, et constitueront ainsi un véritable musée artistique du plus grand intérêt.



PORTRAIT DE J. MICHELET

Chaque livraison, imprimée sur beau papier, contiendra 8 pages de texte, grand format et plusieurs gravures.

Les livraisons seront distribuées de manière à former des volumes avec titre et couverture pour chacun.

Il paraîtra une livraison à 10 centimes, le lundi et le jeudi de chaque semaine.

L'*Histoire de France* et l'*Histoire de la Révolution Française* formeront ensemble environ 550 livraisons à 10 centimes.

Cinq livraisons formeront une série à 50 centimes, soit 110 séries pour tout l'ouvrage.

Il paraîtra une série tous les 20 jours environ. (1)

PRIMES EXCEPTIONNELLES accordées aux abonnés de l'*Enseignement populaire*, de la *Médecine populaire* et de la *Science populaire*.

A l'occasion du renouvellement des abonnements, nous offrons à nos 40,000 lecteurs, un choix de primes fort remarquables.

PRIMES GRATUITES

1° Portrait de Victor Hugo, magnifique lithographie, tirage sur chine grand format 93/60, (avant la lettre) valeur de 10 fr. dans le commerce. Ce portrait dit le *Rappel*, est le plus ressemblant de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.

2° Nous avons encore quelques exemplaires de l'*Histoire de la présidence de M. Thiers* un magnifique volume gr. in-8° d'environ 600 pages 80 planches tirées dans le texte.

3° *G. Garibaldi : Histoire des Mille* récits de la campagne de Sicile avec dédicace à la Jeunesse

Française. Tout le monde voudra connaître l'histoire de cette campagne extraordinaire du héros italien.

4° Portrait de M. Jules Grévy, président de la République, chromo-litho. Aspect d'une peinture à l'huile.

5° Portrait de M. Léon Gambetta.

6° Portrait de M. Victor Hugo.

Il suffit pour recevoir gratuitement ces primes d'envoyer un franc en timbres-poste (prix du port) ou d'augmenter de cette modique somme le montant de l'abonnement.

(1) En vente aux Messageries de la Presse, 24, rue de Lille, à Paris.

Et chez tous les libraires à Paris et dans les départements.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

13 JUILLET 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 76 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

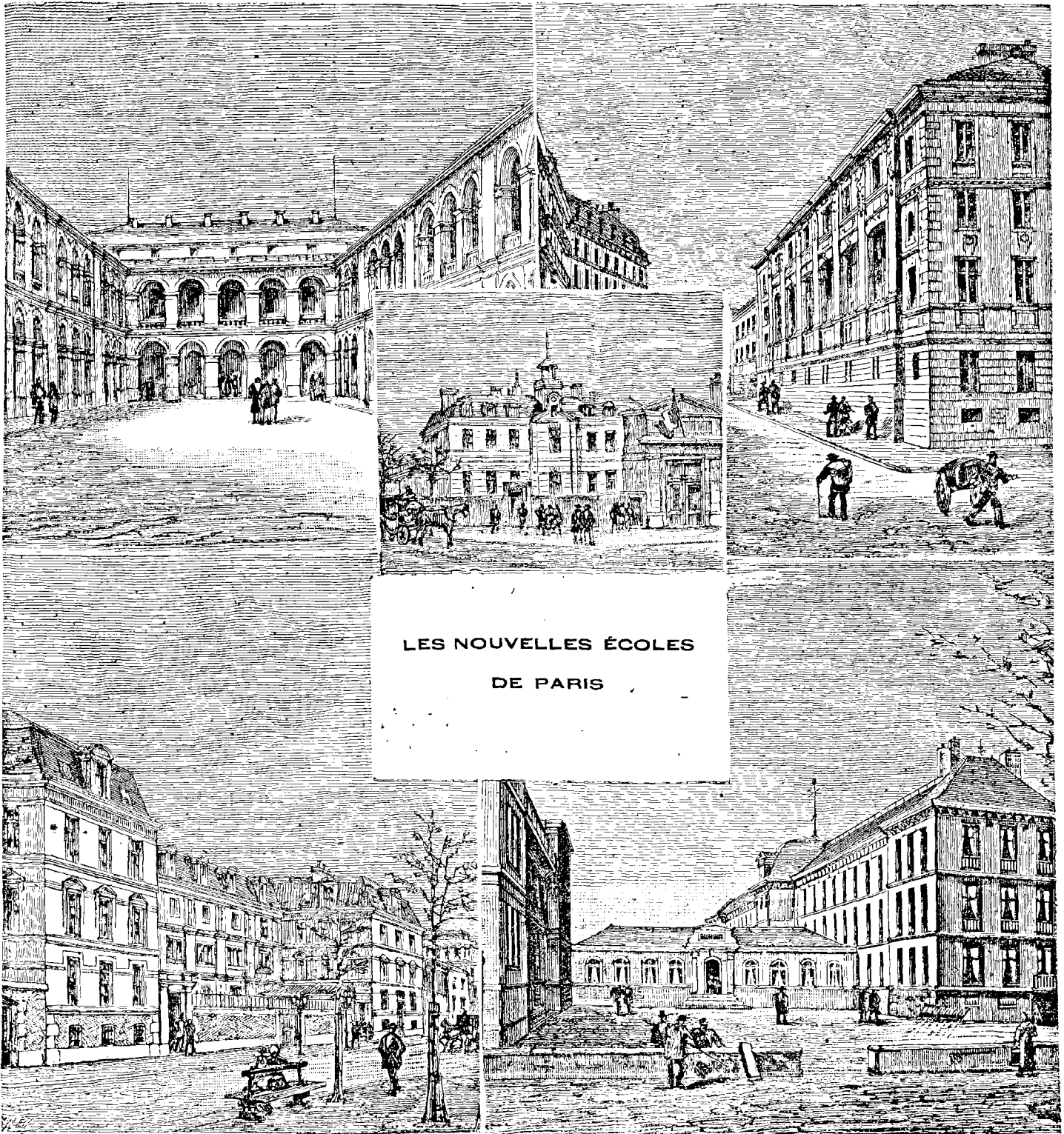
BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cœur des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ETRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Les nouvelles écoles. — Chemin du Saint-Gothard (2 fig.). — Les capitales de l'Europe : Constantinople. — Portrait de lauréats à l'Association Polytechnique (8 gravures).



Ecole Arago, place de la Nation.

Ecole Polytechnique, nouveaux bâtiments, rue du Cardinal-Lemoine.)

Ecole théologie protestante, boulevard de Port-Royal.

Ecole des Hautes Etudes commerciales boulevard Malesherbes.

Ecole Normale d'Instituteurs, à Auteuil.

SOMMAIRE

TEXTE

Histoire.

L'agrandissement de la France. V. M. Etienne Marcel (*suite*)..... St-M.

Les Sociétés d'Enseignement populaire : Réunion amicale des membres de l'Association Polytechnique. — Société des Polyglottes. — Société française de Sténographie. — Association sténographique Unitaire.

Tribune de l'Enseignement.

Réjouissances qui ont eu lieu à l'Hôtel-de-Ville depuis le règne de Henri IV....

Géographie :

Les capitales de l'Europe: Constantinople. L'Egypte: population (*suite*.) H. L. L'Ecole Turgot à Compiègne et à Pierrefonds. (*suite et fin*)..... A. POPEL. Chemin de fer du St-Gothard.

Fêtes de l'Enseignement : Décret relatif à l'organisation des bataillons scolaires. Association Polytechnique: Liste complète des récompenses. (*suite et fin*.)

LES NOUVELLES ÉCOLES DE PARIS

L'École Arago, qui a été ouverte récemment occupe un emplacement de plus de 2,500 mètres carrés, avec une façade de 180 mètres sur la place de la Nation, représente avec l'École Turgot, fondée en 1839, les Ecoles Colbert, Lavoisier, J.-B. Say, l'enseignement primaire supérieur, à Paris.

Nos lecteurs se rendront compte très-nettement du but que poursuivent ces écoles et des services qu'elles rendent, par le tableau suivant emprunté à l'Annuaire de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'École Turgot.

Destination des Elèves, sortis de 4^e de 3^e et de 2^e année pendant la période quinquennale 1875-1880.

1^o Commerce et Banque, 583. — 2^o Industrie, arts industriels, 340. — 3^o Administrations publiques ou privées, 48. — 4^o Ecole Centrale, Ecole d'Architecture, Ecole d'Arts-

et-Métiers, Ecole des Beaux-Arts, Ecole d'Alfort, Ecole de Grignon, Fermes-Ecoles, Ecole normale de Cluny, Ecoles normales primaires, 76 en tout. — 5^o A l'étranger ou achevant leurs études dans d'autres établissements, 80.

Ecole Polytechnique. — Le 7 vendémiaire, an III (28 septembre 1794), fut votée la loi qui constituait l'École dont la création avait été décidée par la Convention, le 11 mars 1794 (21 ventôse, an II).

C'est le 15 fructidor, an III, un an après sa création que l'École Polytechnique, reçut le nom qu'elle a conservé depuis. Elle avait été ouverte sous le nom de : Ecole centrale des Travaux publics.

La première idée de cette institution, qui fait réellement l'admiration du monde, est due à J. E. Lamblardie, directeur de l'École des ponts et chaussées, qui la communiqua à Monge, ancien professeur de mathématique à l'École du génie à Mézières. Monge fit accepter l'idée de Lamblardie par le Comité de Salut public, duquel faisaient partie Carnot et Prieur (de la Côte d'Or), anciens élèves de Monge.

L'École de Théologie protestante du boulevard de Port-Royal, est destinée à remplacer celle dont le siège était autrefois à Strasbourg.

L'École des Hautes Études Commerciales, qui a été inaugurée le 4 décembre 1881, forme, avec l'École supérieure de Commerce et l'École Commerciale, un magnifique ensemble d'institutions pratiques et scientifiques destinées à préparer les jeunes gens aux grandes affaires.

Les Écoles Normales primaires d'instituteurs, sont destinées à former des instituteurs publics.

Les Écoles normales primaires en outre de leur mission toute spéciale sont chargées de recueillir des matériaux pour la statistique des orages.

HISTOIRE

Agrandissement de la France (*suite*). V. M. Etienne Marcel (*suite*)..... St M.

Dans un précédent article, nous avons exposé quels avaient été, de 1792 à 1802, les agrandissements de la France. Nous avons vu que la France était tranquille à l'extérieur et que le gouvernement ne devait plus songer qu'à organiser et à relever à l'intérieur un peuple si grand à l'extérieur.

La perfidie de l'Angleterre vint tout rompre et jeter la France dans une guerre dont elle ne devait sortir que douze ans après affaiblie et réduite à ses limites de 1789. L'Angleterre refusait de rendre Malte et ne pouvait souffrir de voir les flottes françaises traverser à leur gré l'Océan, où elle voulait régner en souveraine absolue. Cette lutte, ce duel entre Pitt et Napoléon, entre la France et l'Angleterre devaient avoir pour conséquence la domination du continent par Napoléon.

L'empereur cherche à assurer son empire par des royaumes alliés qu'il donne à ses frères; mais ce système n'est plus suffisant, quand il faut faire exécuter les rigueurs du blocus continental. De là des extensions insensées du territoire français proprement dit; de là des princes français, ou plutôt des lieutenants de Napoléon imposés à des peuples qui n'en voulaient pas; de là des coalitions et des résistances sans nombre; de là la ruine de l'empereur et avec cette ruine celle de la France.

Formation d'Etats fédératifs, guerres dynastiques, lutte contre l'Angleterre au moyen du blocus continental, extension exagérée du territoire français, voilà ce qui forme les points saillants de cette seconde période.

Pour l'Angleterre, le refus de rendre Malte était fondé, ou du moins avait pour prétexte de nouveaux agrandissements de la France. « L'Etat du continent à la paix d'A-

miens, disait-elle, et nous rendrons Malte.» Le premier Consul avait, en effet, depuis ce traité, opéré la réunion de Gênes à la France et accepté la vice-royauté d'Italie.

L'Angleterre, selon sa coutume depuis 1748, commença les hostilités sans déclarer la guerre et détourna les corps dont l'armement de Boulogne la menaçait en soulévant contre le premier Consul, nommé empereur, la troisième coalition. Ulm et Austerlitz, la bataille des trois empereurs, amènent la paix de Presbourg, mais l'Angleterre avait trouvé sur mer son Austerlitz dans la bataille de Trafalgar.

La conséquence du traité de Presbourg est la ruine de l'Autriche en Italie et en Allemagne. En effet, Napoléon, fidèle à son plan, d'appuyer la France sur des Etats alliés, agrandit le royaume d'Italie et crée la Confédération du Rhin dont il est le protecteur.

Lorsque la Prusse, dont Napoléon avait voulu faire le contrepoids de l'Autriche en agrandissant sa puissance, n'eût pas compris, ou plutôt n'eût pas voulu comprendre les vues de l'empereur, vit cette confédération créée et la vit fonctionner, elle voulut lui opposer la Confédération du Nord et elle se jeta tellement, à propos du Hanovre, dans une guerre dont elle supporte toutes les conséquences; Iéna et Auerstædt la mettent hors d'état de nuire (4^e coalition). — C'est à Berlin, le 21 novembre 1806, qu'est signé le fameux blocus continental. Eylau et Friedland achèvent la coalition et Tilsitt est le signal de l'établissement des frères ou des protégés de Napoléon.

Le Piémont et l'île d'Elbe sont réunis aux départements déjà existants, ainsi qu'une partie de la Hollande. Le surplus de la Hollande est donné en royaume à Louis; Naples à Joseph; un royaume de Westphalie est créé et donné à Jérôme. Des mariages nous assurent ceux de Bavière, de Bade et de Wurtemberg; Lucques et Piombino sont

donnés à Elisa Bacciochi; Guastalla à Pauline Borghèse; Parme et la Toscane sont érigés en royaumes indépendants.

Napoléon fait revivre la hiérarchie militaire du moyen âge par l'institution de dix-huit duchés grands fiefs dont neuf furent des terres de Dalmatie qui avaient été jointes à l'Empire.

L'Autriche vaincue à Eckmühl et à Wagram cède à la France l'Istrie, la Carinthie et la Carniole.

Au sud de l'Europe, Napoléon veut, pour compléter son système dynastique, donner l'Espagne à Joseph; mais, au lieu de la paix qu'il veut s'assurer, il ne rencontre que la guerre. Il fallait, disait-il, ou que tout le bassin de l'Ebre appartint à la France ou qu'un prince, qui ne fut que son lieutenant, régnât sur toute l'Espagne, chose que ne veulent ni Louis, ni Joseph, ni Jérôme, ni Murat.

En 1810, sont déclarées réunies à l'Empire la Hollande, les villes hanséatiques Brême, Lubeck, Hambourg, Stettin, qui ferment aux Anglais l'entrée des grands fleuves parallèles de l'Allemagne.

Mais que de haines Napoléon accumule contre lui, que d'orages il amène au dessus de la France, orages qui vont fondre bientôt sur elle et la ramener aux limites de 1789.

La réunion d'Oldenbourg et de Lauenbourg indispose contre l'Empereur le czar, oncle du prince dépossédé; la réunion de Rome soulève l'Europe chrétienne.

Cependant, en 1811, le grand Empire s'étend de Dantzic à Corfou, de la Vistule à l'Ebre, du Pô au Zuiderzée. La Baltique, la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée baignent le seul empire de Napoléon, qui commande à 161 départements, dont 130 constituent la France.

Notre situation à l'égard des autres puissances était trop tendue, l'équilibre de l'Europe trop mal conçu, l'indépendance de chaque peuple trop foulée aux pieds pour que la France pût garder et main-

tenir longtemps une situation qui l'épuisait en la couvrant de gloire.

V. M.

ÉTIENNE MARCEL

PRÉVOT DES MARCHANDS (*suite et fin*)

De plus, les Etats veulent avoir la faculté de se réunir deux fois par an sans convocation. Ils veulent être représentés en leur absence par une commission de surveillance composée de 36 membres, à raison de 12 de chaque ordre.

Ils veulent encore que des délégués élus soient envoyés dans les provinces pour contrôler la perception des impôts et assurer la régulière et honnête administration du royaume.

Tous les hommes de France doivent être armés, les Etats se chargent seuls de l'entretien des troupes.

Les bourgeois sont autorisés à résister par la force à tous ceux qui voudront exercer le droit de prise.

Ces revendications soutenues par Robert le Coq sont approuvées hautement par les nobles, les Communes, les bourgeois de Paris.

Le dauphin, devant l'accord des Etats, se soumet.

La grande ordonnance de mars 1357 contient détaillées en soixante et un articles toutes les demandes de l'Assemblée.

Mais il ne suffit pas que des réformes soient sages, raisonnables, utiles, bienfaisantes, il faut encore que le pays comprenne qu'on veut son bien. Au quatorzième siècle, la nation ne comprit pas. Un grand philosophe l'a dit, avec raison, « le pire des maux de la servitude est qu'elle se fait aimer ».

L'ignorance du peuple habilement exploitée, permit au dauphin de révoquer la grande ordonnance, de déclarer qu'il voulait gouverner seul, d'altérer les monnaies, de relever le peuple de l'obligation de payer les subsides, de casser le Conseil des trente-neuf et de se débarrasser du contrôle exercé par Étienne

Marcel et les bourgeois. Il était soutenu dans cette résistance par une grande partie de la nation.

Mais la ville s'émeut, les Parisiens prennent les armes.

Étienne Marcel effraye le dauphin avec la perspective d'une déposition de la couronne en faveur de son rival Charles le Mauvais.

L'émotion grandit toujours.

Charles le Mauvais harangue la foule au Pré-au-Clercs, le dauphin Charles harangue aussi le peuple aux Halles et proteste de son dévouement. Étienne Marcel fait prendre aux Parisiens le chaperon rouge et bleu aux couleurs de la ville.

Il fait sonner le tocsin à Notre-Dame, assemble en armes tous les corps de métiers et suivi de la multitude il envahit l'hôtel du Dauphin. Arrivé à la chambre de Charles, Étienne Marcel représente au Dauphin la misère générale, les brigandages des soldats indisciplinés, l'envahissement du royaume par les Anglais.

Des paroles de colère s'échangent.

La foule furieuse se précipite, les maréchaux de Champagne et de Normandie sont massacrés.

La noblesse prend les armes contre les bourgeois de Paris. La France est menacée de la guerre civile. Étienne Marcel entre dans le Conseil, un grand nombre de députés craignant la dictature et les agitations révolutionnaires abandonnent les États.

La municipalité parisienne s'empare du pouvoir.

Le Dauphin parvient à quitter Paris, il rassemble une partie des États à Compiègne et se saisit de plusieurs villes pour affâmer Paris.

Étienne Marcel organise la résistance.

Les paysans horriblement rançonnés par les intendants, les nobles, les soldats, exaspérés par la faim et les souffrances de toutes sortes, brûlent les châteaux et massacrent les seigneurs.

Mais les Jacques, c'est ainsi qu'on appelait les paysans, sont traqués

comme des bêtes fauves et taillés en pièces près de Meaux

Les Parisiens sans alliés, épuisés, affamés, se lassaient.

Étienne Marcel sent que sa popularité s'affaiblit, il s'allie avec Charles le Mauvais, qui le trahit et qui est obligé de sortir de la ville.

Enfin le Prévôt après avoir tenté de réaliser une révolution pour laquelle la nation n'était pas mûre, en arriva à promettre à Charles le Mauvais de lui livrer Paris.

Au moment où il allait accomplir son dessein, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1358, il fut assommé par Jean Maillard l'un des échevins qui s'était entendu avec deux chefs du parti du dauphin Pépin des Essarts et Jean de Charny.

Le surlendemain le dauphin rentra à Paris, Charles le Mauvais faisait sa soumission et Paris reprenait ses apparences de docile cité royale.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

(Suite)

Je suis persuadé que si les intentions de la commission ou plutôt de l'administration avaient été communiquées aux instituteurs depuis que ce projet est en voie de formation, c'est-à-dire depuis le 27 décembre 1881, la lumière aurait été faite sur bien des points restés indécis et il n'y aurait pas à regretter des mesures vouées à des modifications prochaines et condamnées à produire des effets désastreux.

La consultation directe des instituteurs aurait non seulement éclairé la commission, mais aurait donné l'éveil à plusieurs membres du conseil municipal, qui, animés d'ailleurs des meilleures intentions n'ont pu juger la cause que d'après les arguments de l'administration dont M. le rapporteur s'est montré le porte-voix trop fidèle.

Le conseil a voté le projet en vue de ses avantages matériels, sans se rendre compte des qualités morales qui lui font défaut.

D'après ce rapport les instituteurs-directeurs et les instituteurs-adjoints sont partagés en cinq classes de traitement. Les directeurs ne pourront passer d'une classe à l'autre que si l'administration juge l'avancement mérité et s'il y a des vacances dans cette classe.

Les instituteurs-adjoints en raison, dit le rapport, des renseignements erronés, qui pourraient être transmis sur leur compte à l'administration centrale par le directeur de l'école ou par l'inspecteur avanceront, deux tiers par voie d'ancienneté, et un tiers par choix jusqu'à la 2^e classe. — Après cette classe il faut le brevet supérieur ou le certificat d'études pédagogiques.

Et immédiatement après, le rapport ajoute avec une logique incompréhensible : « Quant à la nomination des instituteurs-adjoints au grade de directeur ou de surveillant général, elle est abandonnée entièrement au choix de l'administration.

Ainsi voilà des instituteurs auxquels par précaution contre les injustices dont ils pourraient être victimes, on accorde l'avancement par ancienneté et dans une proportion des deux tiers, et pour l'obtention du poste le plus élevé, le plus honorable et le plus rétribué on leur retire cette garantie.

Il est vrai qu'à partir du mois de janvier 1885, l'administration ne pourra plus choisir que dans les deux premières classes, et parmi les adjoints munis de leur certificat d'aptitude pédagogique et de leur brevet supérieur, mais encore là, le choix exerce son pouvoir discrétionnaire, dans l'ensemble de ces deux classes.

A partir d'aujourd'hui jusqu'au 1^{er} janvier 1885, comment s'exercera le choix pour les promotions au grade de directeur, qui auront lieu. — Comme précédemment ce sera le règne du favoritisme et des influences.

Je ne comprends pas que des hommes qui prétendent se baser sur

des principes démocratiques, confirmer par un vote, l'excuse et l'application de mesures dignes du despotisme et du régime du bon plaisir.

Dans aucune administration publique ou même privée on n'admettrait un droit d'ostracisme aussi complet, aucune administration ne voudrait s'armer d'un arbitraire aussi suspect et aussi funeste.

Croyez-vous qu'à la Banque, dans les chemins de fer, dans les ministères, de pareilles mesures ne feraient point naître un découragement mortel ?

Et on emploie ces mesures à l'égard d'une catégorie d'employés dont le dévouement seul peut produire des effets salutaires — Car un instituteur sans dévouement n'est plus un instituteur.

Je ne mets pas en doute l'esprit de justice de M. le directeur de l'enseignement primaire, à la préfecture de la Seine; mais quand on fait une loi, on la rédige non en vue d'un homme qui peut disparaître, mais au profit d'une organisation qui subsiste.

Nous connaissons la loyauté du directeur actuel de l'enseignement primaire; malgré cet esprit de droiture, malgré sa fermeté n'a-t-il pas eu à supporter des pressions victorieuses pour certaines nominations qui ont jeté l'émoi et le découragement dans le corps enseignant? — N'a-t-il pas dû subir les influences d'hommes politique, considérables? — N'a-t-il pas été obligé de nommer directeurs ou directrices des personnages n'ayant jamais fait partie de l'administration? — N'a-t-il pas sanctionné la nomination d'adjoints et d'adjointes qui avaient à peine deux ans de services, parce qu'ils étaient de la parenté de journalistes d'une certaine notoriété? — On pourrait citer des noms. — N'a-t-il pas avoué en maintes circonstances, qu'il n'était pas maître du classement de son personnel? etc. etc.

Si l'on faisait une enquête au sujet du passé on découvrirait des

situation bien bizarres, on dévoilerait des injustices bien criantes. La résolution subite, je dirai presque la surprise du conseil municipal a régularisé jusqu'à un certain point ces positions blâmables; l'absolution est accordée à l'administration pour le passé et *carte blanche* lui est octroyée pour l'avenir.

J'aurais compris cette latitude sous l'empire d'une loi condamnant à trois mois de prison ceux qui demandent une recommandation, et à six mois, ceux qui l'accordent; mais avec les habitudes actuelles, avec les sollicitations dont se trouvent assiégés les chefs d'administration, avec les influences intéressées qui s'agitent en tous sens; je suis profondément peiné de voir l'administration réclamer énergiquement le libre choix pour l'avancement des classes, et pour la nomination au grade de directeur. Le passé ne peut guère rassurer pour l'avenir et je crains fort que des inconvénients graves ne se traduisent bientôt.

Aujourd'hui je m'élève avec énergie contre l'arbitraire inscrit dans la loi et l'esprit de suspicion que *sue* le rapport et que dénote l'organisation votée. Je ne puis entrer dans des détails techniques en ce moment.

Des conseillers municipaux ont produit des observations fort sensées; mais la multiplicité des études qu'ils ont à faire, le grand nombre de questions qu'ils ont à examiner et à résoudre et leur peu de compétence des matières pédagogiques, expliquent l'erreur qu'ils ont pu commettre. Voilà pourquoi il aurait fallu appeler la lumière, ce qui n'est pas possible au moyen du mutisme et du silence.

Je ne blâme pas toute l'économie de cette organisation multiple et compliquée, on a bien fait d'exiger des diplômes qui sont une garantie matérielle; mais encore cette catégorie de diplômés il faut la soustraire aux effets dissolvants de l'arbitraire.

Quelques conseillers municipaux ont prononcé à la séance du 21 juin

des paroles pleines de bon sens, d'autres ont produit des utopies incroyables.

Ainsi M. Marsoulan a prononcé d'excellentes paroles sur *l'emploi des méthodes d'enseignement* et sur la nécessité de soigner *l'éducation* qui est trop négligée dans les écoles primaires, M. Hervé et M. Georges Martin ont contribué à rendre moins difficile le passage des adjoints de la 3^e à la 2^e classe.

M. Georges Martin a parlé des *difficultés* qu'éprouvent d'anciens instituteurs fort capables, du reste, de préparer avec leurs occupations absorbantes des diplômes supérieurs. — Il serait impossible, a-t-il dit, à un avocat, à un médecin de passer son examen de doctorat au bout d'un certain temps de pratique de sa profession.

Mais le héros de la séance a été M. le docteur Level. En voilà un qui n'est pas tendre pour les instituteurs. Après avoir parlé d'une manière un peu pessimiste des conditions intellectuelles morales et physiques, qu'il rencontre lui médecin administratif, dans le corps enseignant, du nombre d'invalides 4 010, qui sera d'après ses prophéties à 9 010 dans deux ans, et de la quantité de demandes de congé pour *maladies chroniques* 20 010; il a proposé des remèdes que je recommande aux pédagogues et aux hommes qui s'occupent d'économie politique et sociale. Voici son ordonnance: *Casernement* des instituteurs en fonctions; et *examen physique* préalable des candidats. Cette perspective ne fera pas sourire les dix-huit cents institutrices qui attendent à la porte de l'administration pour être admises dans le bataillon du personnel enseignant.

M. Emile Level n'a pas voulu que des idées aussi singulières, des théories aussi risquées lui fussent attribuées. Il s'est élevé avec un tact parfait et une indignation légitime contre les imputations peu bienveillantes et inexacts de son homonyme dont, il ne veut pas endosser les responsabilités.

Nous examinerons plus tard ces différents points.

Agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect.

SOCIÉTÉS D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Réunion amicale des membres de l'association Polytechnique. — Société des Polyglottes. — Société française de Sténographie. — Association sténographique Unitaire.

Réunion amicale des membres de l'Association Polytechnique. — Une réunion importante de membres de l'Association Polytechnique vient de décider la création d'un cercle sous la dénomination ci-dessus qui dit assez quels sont les sentiments des fondateurs. Les statuts suivants ont été adoptés à l'unanimité.

ARTICLE PREMIER. — Entre les membres de l'Association Polytechnique qui adhèrent aux présents statuts, il est formé un Cercle sous le nom de *Réunion Amicale des Membres de l'Association Polytechnique*.

ART. 2. — Le cercle a pour but :

1° La création de relations de bonne camaraderie.

2° L'étude en commun de toutes les questions qui peuvent intéresser l'Association.

ART. 3. — Pourront faire partie de la *Réunion Amicale* tous les membres de l'Association Polytechnique qui en feront la demande.

ART. 4. — La cotisation annuelle est fixée à six francs, payable par trimestre et d'avance.

ART. 5. — Les réunions ordinaires du Cercle ont lieu le premier mardi de chaque mois.

ART. 6. — Le Cercle est administré par un bureau composé d'un président, de deux assesseurs, d'un trésorier et d'un secrétaire élus pour un an dans l'assemblée générale de juin.

La *Réunion Amicale* a procédé ensuite à l'élection de son bureau, ont été élus :

M. RENÉ SAINT-MARTIN président ;
MM. D^r MATHELIN et BRAULT, assesseurs ;

M. ELLIE, Trésorier ;

M. SEILLER-BERJOT, secrétaire.

Société des Polyglottes (Mairie du 1^{er} Arrondissement. — La Société

des Polyglottes a été fondée au mois de Mars 1880, à l'Union nationale des Chambres syndicales, par son président actuel M. E. Sanderson, officier d'instruction publique, professeur à l'Ecole Turgot.

Plus de deux cents personnes ont assisté pendant deux années consécutives aux réunions hebdomadaires.

Des groupes dirigés par des professeurs ou par des membres compétents, permettent aux Sociétaires de pratiquer l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, etc. Grâce à ces groupes spéciaux, l'étude et la pratique des langues vivantes deviennent faciles et attrayantes.

En dépit d'un axiome célèbre qui a immortalisé M. de la Palisse, on peut être à la fois, grâce aux Polyglottes, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et même... en France.

C'est le plus charmant des tours du monde ; le tour du monde dans un fauteuil. Aussi, quelle animation dans les groupes ! On sourit, on cause, la verve est intarissable et on cause en quatre langues ; n'est-ce pas vivre quatre fois pour nous, Français, toujours aimables et spirituels ?

Après les causeries, les lectures. Il ne suffit pas, en effet, pour apprendre une langue, de retenir quelques mots, ni même de composer quelques phrases : il faut bien prononcer, c'est-à-dire savoir chanter cette langue. Pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'un moyen : écouter beaucoup.

Ecouter est une science difficile, mais la bonne grâce et le talent des lectrices et des lecteurs des Polyglottes font de ce devoir un charme, et de ces lectures une musique.

Les résultats, obtenus par la Société des Polyglottes ayant attiré l'attention des autorités, M. le Préfet de la Seine a bien voulu engager M. le Maire du 1^{er} arrondissement (Louvre) à mettre une salle à la disposition de la Société.

Depuis le 1^{er} Mai 1882, les réunions ont lieu tous les lundis à

8 h. 1/2 du soir dans la salle de la Justice de Paix de la mairie du 1^{er} arrondissement (Louvre).

La cotisation est de 10 francs par an et le droit d'entrée de 3 francs.

Hurrah for the président Sanderson !

Société française de Sténographie. (siège, 4, rue des Feuillantines). —

La Société française établit des Cours publics et gratuits, professés gratuitement, elle organise des Conférences et fonde des bibliothèques. Les deux principaux moyens qu'elle emploie pour atteindre le but qu'elle se propose sont le perfectionnement et la vulgarisation de la sténographie. Les cours de la Société, ont lieu le lundi soir, à l'Ecole de Médecine (section de l'Association Polytechnique), à partir du mois de novembre. Nous en annoncerons l'ouverture.

Parmi les membres du Conseil, nous remarquons les noms de professeurs très-dévoués à l'Enseignement populaire. M. Compadre, officier d'Académie, président de la Société ; M. Goret, directeur de l'Ecole municipale professionnelle de la rue des Feuillantines, secrétaire de la Réunion pédagogique des Directeurs de la ville de Paris ; M. Carrier, professeur de Sciences, vice-présidents ; M. Lecourt, secrétaire-général ; M. Chautard, délégué cantonal, préparateur à l'Ecole Polytechnique ; MM. Delvas, Faivre, professeurs à l'Ecole de la rue Tournefort ; M. Gélabert, secrétaires ; MM. Rousseau, Vielle, Galbrun, Breuiller, Bellier, Bernard, Bourgeois, Carbon, Desalles, Gaullot, Gauthier, Graillot, Guénard, Em. Lecourt, Paturet, Piquée, Rama.

La Société, publie un journal bi-mensuel : *l'Instituteur Sténographe*, que nous recommandons à la sérieuse attention de nos lecteurs.

Association sténographique unitaire (méthode Prévost-Delaunay), 37, boulevard Saint-Michel, chez M. Picard, libraire.

L'Association, a pour but d'assurer l'unité de pratique de la méthode Prévost-Delaunay, tout en recherchant les perfectionnements dont l'expérience aura démontré l'utilité. L'Association, publiée sous le titre de « l'Unité Sténographique », une revue mensuelle, destinée à généraliser l'étude de la Sténographie.

Les membres du comité de l'Association, pour 1882 ; sont MM. Albert Delaunay, Fontaine, Turin, Lanissol, Labonne, Boutillier, Potin, Mlle Floch, M. Léopold Goirand, hommes de lettres, officier ministériels, professeurs et par dessus tout sténographes par amour de l'art, et par amour du progrès. Que de services, en effet, la Sténographie, n'a-t-elle pas rendus, au parlement, à l'armée, dans l'administration, dans les écoles, dans le commerce, et elle commence à peine à se vulgariser.

Une anecdote, nous prouvera que la Sténographie peut encore rendre d'autres services.

Un colonel, donnait ses ordres avec rapidité. Les sous-officiers, chargés de les transcrire faisaient de leur mieux, mais n'osant faire répéter, ils avaient toutes les peines du monde à recueillir fidèlement la pensée de leur chef. Aussi, il en résultait dans l'exécution, des erreurs, dont les pauvres sous-officiers qui n'en pouvaient mais... étaient rendus responsables. Cependant, l'un des sous-officiers transmettait toujours très-exactement les ordres du colonel..., personne n'était puni..., et le colonel était enchanté, le sous-officier triomphait modestement. Enfin, le colonel continuant toujours à dicter au pas de charge, les sous-officiers, continuant toujours à suer sang et eau, sans éviter les erreurs et encore moins les punitions, et notre sous-officier seul, parvenant toujours à transmettre rigoureusement les ordres, le colonel, s'étonne. Il appelle le sous-officier.

Comment, se fait-il, que vous seul preniez exactement note de mes ordres ?

Mais, mon colonel..., je suis sténographe...

Ah ! tiens, tiens... Je m'occupe aussi de sténographie..., voyons, montrez-moi ce que vous savez faire. Je vais vous dicter quelque chose. Le sous-officier, obéit, et se tire avec honneur de cette redoutable épreuve.

A mon tour, maintenant, dit le colonel, dictez-moi.

Le sous-officier, un peu ému, s'exécute. On compare les travaux et le colonel reconnaît avec la meilleure grâce du monde qu'il a été battu par son sous-officier.

Qu'on aille donc soutenir, après un tel récit que la Sténographie n'est pas un art égalitaire ! Il est inutile d'ajouter que le colonel, s'intéressa tout particulièrement à son sous-officier, et que celui-ci n'en fut que plus attaché à son supérieur. Le sous-officier, était un élève de l'Association Sténographique unitaire,.... était-il besoin de le dire ?

RÉJOISSANCES

QUI ONT EU LIEU A L'HOTEL-DE-VILLE
DEPUIS LE RÈGNE DE HENRI IV

- 1638. Naissance de Louis XIV.
- 1660. Mariage de Louis XIV avec Marie Thérèse.
- 1680. Entrée de Louis XIV et de la reine dans Paris
- 1661. Naissance du dauphin.
- 1682. Naissance du duc de Bourgogne.
- 1683. Naissance du duc d'Anjou.
- 1686. Naissance du duc de Berri.
- 1697. Mariage du duc de Bourgogne.
- 1704. Naissance des deux ducs de Bretagne.
- 1710. Naissance de Louis XV.
- 1729. Naissance du dauphin.
- 1730. Naissance du duc d'Anjou.
- 1739. Fête de la Paix.
- 1739. Mariage de Louise Elisabeth.
- 1745. Mariage du dauphin.
- 1745. Retour de Louis XV à Paris.
- 1751. Naissance du duc de Bourgogne
- 1754. Naissance de Louis XVI.

- 1755. Naissance de Louis XVIII.
- 1757. Naissance de Charles X.
- 1763. Inauguration de la statue de Louis XV.
- 1770. Mariage de Louis XVI.
- 1771. Mariage de Louis XVIII.
- 1773. Mariage de Charles X.
- 1778. Naissance du dauphin.
- 1781. Naissance du dauphin (Louis XVII).
- 1783. Publication de la paix avec l'Angleterre.
- 1783. Naissance du duc de Normandie.
- 1791. Fête de la Constitution.
- 1794. Fête de l'Être Suprême.
- 1801. Fête de la paix générale.
- 1804. Sacre de Napoléon I^{er}.
- 1811. Naissance du roi de Rome.
- 1814. Entrée de Louis XVIII.
- 1816. Mariage du duc de Borri.
- 1820. Naissance du duc de Bordeaux.
- 1821. Baptême du duc de Bordeaux.
- 1823. Retour du duc d'Angoulême
- 1823. Sacre de Charles X.
- 1833. Anniversaire de Juillet.
- 1837. Mariage du duc d'Orléans.
- 1848. Arrivée du Gouvernement provisoire.
- 1852. Réception de Napoléon III.
- 1856. Fête offerte à la reine Victoria.
- 1870. Proclamation de la République.
- 1882. Inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville.

(Le Soir)

Le 14 juillet 1790 fête de la Fédération la recette du Théâtre Français n'est que de 1,365 livres 3 sols.

17 juillet 1791, jour de la manifestation au Champ de Mars pour la déposition de Louis XVI et de la première et unique application de la loi martiale par Bailly et Lafayette, la Comédie-Française jouait *Oedipe* de Voltaire la recette dépassa 3,552 livres.

Il y avait eu des blessés et des tués aux Champ-de-Mars.

Il faut penser que les émeutiers étaient des faubouriens ne tenant point au cœur de la vraie population parisienne, puisque celle-ci porta le soir au théâtre 3,500 livres, c'est un gros chiffre pour le temps.

(JULES CLARETIE)

GÉOGRAPHIE

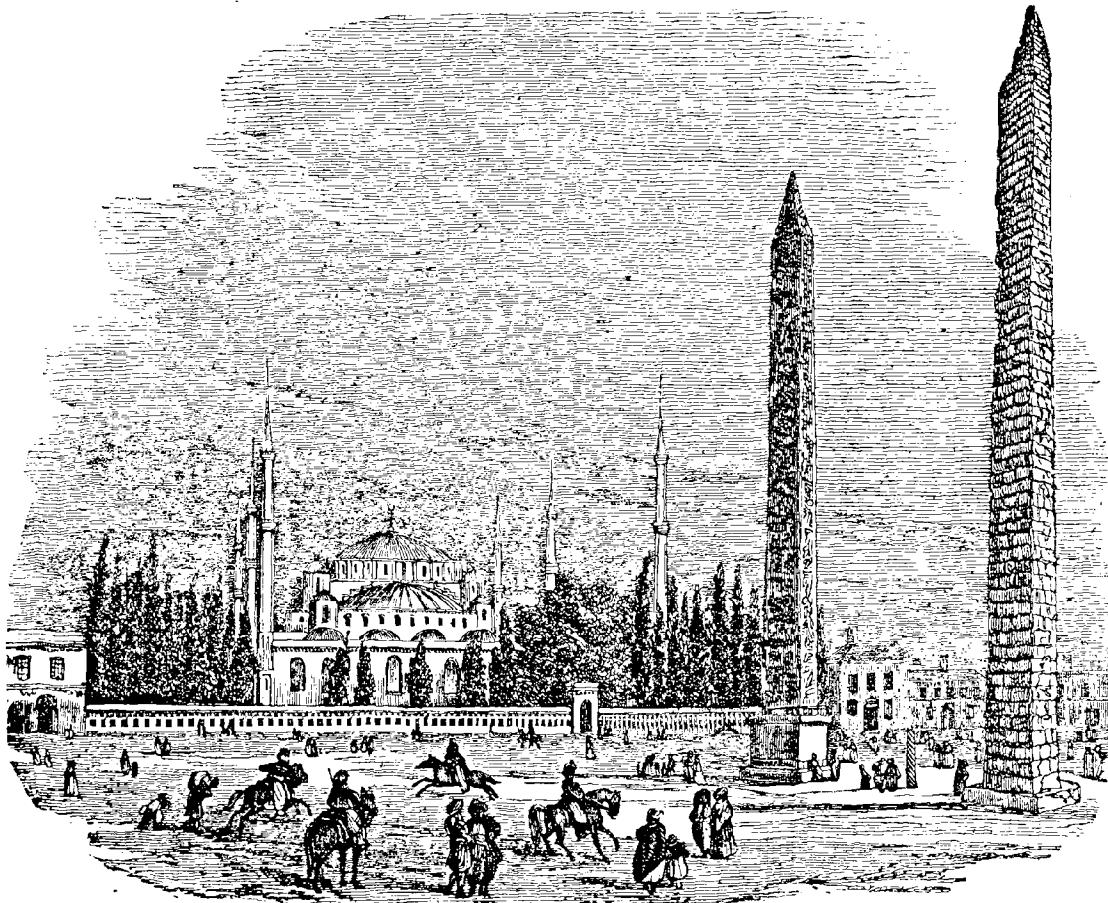
Les capitales de l'Europe: Constantinople. H. LACASSE. *L'Égypte (suite)*, Population. H. LACASSE. — *L'École Turgot à Compiègne, et à Pierrefonds. (suite)* A. POPET. — *Les grands travaux*: Le chemin de fer du Saint-Gothard. H. LACASSE.

Les Capitales de l'Europe: CONSTANTINOPLE. — C'est comme on sait, à Constantinople que se tient la conférence qui doit régler les destinées de l'Égypte. Nous

pensons que nos lecteurs trouveront intéressantes à ce propos les quelques notes suivantes sur la capitale de la Turquie. Aussi bien, comme nous nous proposons de donner de temps à autre la description d'une capitale de l'Europe, nous ne pouvons mieux faire que de commencer par celle vers laquelle tous les regards sont actuellement tournés.

Constantinople, est admirablement située à l'entrée du Bosphore, sur une petite presqu'île triangulaire qui s'avance en pointe vers l'Asie et qui est baignée au sud par la mer de Marmara et au nord par la baie sinueuse de la Corne-d'Or.

Elle est bâtie en amphithéâtre, regardant cette baie qui est pour elle un port très-grand et très-sûr, accessible à tous les navires de



PLACE DE L'AT MEÏDAN, A CONSTANTINOPLE.

commerce. De l'autre côté de la Corne-d'Or, s'élève également en amphithéâtre, Pera un des faubourgs de Constantinople.

Constantinople, est une des plus belles villes du monde. Lorsqu'on entre dans la Corne-d'Or, on est émerveillé. Ce ne sont que tours, dômes, coupes; maisons blanches avec balcons, sortant de massifs de verdure. Mais si l'on se transporte sur les hauteurs voisines, c'est bien autre chose. Constantinople, alors vous apparaît dans toute son étendue et dans toute sa splendeur, ainsi que ses faubourgs. Pera et ses palais, Scutari, ses maisons rosés et

son cimetière immense. Kadi-Koi, qui noie sa verdure dans les eaux bleues de la mer de Marmara. Vous apercevez aussi quantité de navires et d'embarcations qui vont, viennent de l'une à l'autre de ces villes ou se perdent dans les sinuosités du Bosphore.

Mais lorsqu'on s'aventure dans l'intérieur de la ville, on est bien vite désillusionné. Les rues sont pour la plupart tortueuses, hérissées de marches, pavées de pierres rapprochées, et sans trottoirs; d'ordinaire poussiéreuses, ou quand il pleut semblables à des torrents de montagnes. Elles sont bordées, dans

certaines quartiers, de maisons en bois, sordides, avec boutiques où sont installés tous les petits artisans; cordonniers, serruriers, bijoutiers, changeurs, surtout changeurs, marchands de tabac, ou de fruits des pays chauds. Ces maisons en bois disparaissent de plus en plus, détruites par de fréquents incendies et remplacées par des maisons en pierre.

Les monuments de Constantinople sont peu nombreux. Sur la place de l'Hippodrome, on remarque l'Obélisque de Théodose qui s'élève à une hauteur de 26 mètres, et dont les hiéroglyphes sont encore assez



M. Joseph Tournié



Mlle Marie Léon.



M. Constant Monrot.



M. Fischer.



M. Pierre Déprets.



M. Lelièvre.

LAURÉATS DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

Il nous reste trois portraits de lauréats que nous ne pouvons donner aujourd'hui. Nous prions ces lauréats d'envoyer leurs noms ou de passer chez M. Jeanmaire, 32, rue des Bons-Enfants.

bien conservés. la pyramide murée, dépouillée de sa plaque d'or et qui menace ruine, la colonne torse en bronze aux trois serpents enroulés qu'on dit avoir été élevée par les Platéens en souvenir de leur victoire sur les Perses.

Sainte-Sophie transformée en mosquée en 1553, par Mahoméd II, a perdu en partie sa grâce et son élégance, seule la coupole qui n'a pas été détériorée par les Turcs, conserve encore sa puissance et sa légèreté. On cite aussi la porte par laquelle on pénètre dans le péristyle et qui est d'un travail admirable.

Les charmants pavillons et les beaux ombrages du sérail, occupent l'emplacement de l'ancienne Byzance.

Sur les bords du Bosphore se trouvent encore une certaine quantité d'édifices arabes et persans très-curieux à visiter.

Constantinople, grâce à sa situation exceptionnelle sur la route commerciale de l'occident à l'orient, présente une grande variété dans sa population. On y rencontre de tous les peuples. Cette population bigarrée s'élève à plus de 600.000 habitants dont 210.000 pour la ville proprement dite.

H. LACASSE.

Egypte : population (suite).

— Malgré les guerres qu'il a faites, les conquêtes qu'il a subies, les souffrances qu'il a endurées, le Fellah est demeuré ce qu'il était à l'origine des temps ; comme son sol, son ciel, son fleuve, il n'a pas changé. Laborieux, probe, doux mais insouciant, craintif, sans énergie morale, il n'a jamais cherché à mesurer les forces extérieures dont il a toujours été le jouet. Il naît, vit et meurt dans la servitude ; puisque cela est pour lui, cela doit être. Aussi en est-il arrivé comme dit M. de Fontpertuis. « à perdre peu à peu toute vivacité de sentiment, toute délicatesse d'attitude, à n'avoir plus qu'un très faible respect de lui-même. »

Après ce que nous venons de dire de la population de l'Egypte, quelques notes sur les lois et les mœurs trouveront naturellement leur place. M. Eug. Gallion-Danglar qui a séjourné plusieurs années au Caire a écrit sur ce sujet un remarquable travail publié dans la *Réforme économique* ; nous en faisons une rapide analyse.

Comme presque tous les peuples de l'Orient, les Egyptiens pratiquent la polygamie. Les femmes, légitimes ou esclaves, sont enfermées dans des harems, maisons entourées de hautes murailles et gardées par des ennuques noirs ; des mamelucks, jeunes et beaux Circassiens, et un certain nombre de domestiques nègres et arabes complètent le personnel. Le peu que l'on sait de la vie de harem est dû à quelques indiscretions d'indigènes. Pendant l'absence du maître, les femmes fument, chantent, dansent, font mille folies. Dès qu'il est signalé, tout rentre dans l'ordre et le silence ; à son entrée toutes viennent respectueusement au-devant de lui, lui baisent la main et attendent sa permission pour reprendre leur place. Les ennuques sont d'odieux personnages qui deviennent rapidement très-riches, soit parce que le maître les comble de présents, soit en abusant de sa confiance et en spéculant sur les charmes de ses femmes. Ils jouissent d'une grande considération et sont salués avec cérémonie. L'ennuque d'une veuve la représente pour tout le monde et reçoit des visiteurs tous les hommages qu'ils rendraient à sa maîtresse s'ils étaient admis à la voir.

Un mari trompé peut répudier sa femme ou la faire envoyer aux galères dans la Haute-Egypte ou bien encore l'enfermer dans un sac et la précipiter dans le Nil.

Une loi a aboli l'esclavage, mais cette institution existe toujours. Les marchands d'esclaves prennent leurs précautions pour ne pas se faire confisquer leur cargaison humaine, ils arrêtent leur barque à peu de distance du Caire et n'y entrent que

la nuit. Voici quelques prix : Un jeune négillon vaut 500 fr., une jolie Abyssine de 12 ans, c'est-à-dire nubile se vend 800 fr., un mameluck ou une Circassienne, de 2.000 à 2.500 fr. Souvent une mère achète une esclave pour en faire présent à son fils, quelquefois même une femme dont le prestige baisse et qui veut conserver la direction de la maison, en offre une à son mari.

La conscription existe en Egypte, mais pendant une guerre si l'effectif de l'armée diminue trop rapidement, on observe pour combler les vides, une légalité très-discutable. Voici un fait navrant dont a été témoin M. Gallion-Danglar. Autour de la maison qu'il habitait sont groupés plusieurs villages. Un jour, c'était pendant l'insurrection des Crétois, les habitants célébraient la fête du Sacrifice ; tous criaient, chantaient, se livraient à la joie la plus bruyante. Las enfin de plaisir, ils s'endormirent. Pendant la nuit, les village furent cernés et les hommes pris. Ils furent conduits, au jour, devant un conseil de révision qui s'était installé dans une caserne voisine sous la présidence du préfet de police. Les femmes, les enfants, les vieillards suivaient désespérés, déchirant leurs vêtements, se couvrant la tête et la poitrine de boue et appelant leurs maris, leurs pères, leurs fils. Quel contraste avec la fête de la veille ! Le même fait se passait en même temps dans toute l'Egypte, on trouvait les 5.000 hommes qui manquaient.

S'agit-il de travaux publics, comme de la construction d'un canal ou d'une voie ferrée, on procède d'une façon analogue, on réquisitionne le nombre d'hommes nécessaires. Les paysans quittent alors leurs villages, emmenant leurs enfants pour les aider dans leur travail ils fournissent leurs outils et leurs vivres et ne touchent aucun salaire. Ils travaillent tout le jour et même la nuit quand il fait clair de lune, ne prenant qu'un repos de quelques heures en plein air. Un cheick les surveille, le bâton à la

main. Ainsi furent construites les Pyramides, il y a 7,000 ans. C'est toujours le même despotisme monotone.

(A suivre.)

H. L.

L'école Turgot à Compiègne et à Pierrefonds. —

Nous nous arrachons avec regret à ce beau spectacle pour redescendre vers la terre. Les hommes pratiques ne manquent pas de compter combien de marches nous séparent du sol : ils en trouvent 270. C'est seulement une centaine de moins que pour monter aux tours de Notre-Dame.

Avant de fouler de nouveau le pavé de la cour, nous avons visité la salle des Preuses : c'était la grande salle des assemblées. Elle doit son nom aux statues des neuf Preuses qui décorent le manteau de sa cheminée monumentale. D'un côté, elle s'ouvre sur la cour par de larges fenêtres ; de l'autre, des stalles sculptées garnissent le mur : chacune d'elles est surmontée d'un écusson aux couleurs éclatantes. Une belle tribune fait face à la cheminée ; au-dessous s'ouvre la porte à quatre baies, ornée de cinq statues, au-dessus de laquelle se dresse un beau groupe. La muraille est semée de fleurs de lis et terminée par une bordure d'élégants rinceaux.

Au moment de sortir, quelques-uns d'entre nous demandent à voir les oubliettes. Quel désenchantement ! la porte est close : la voûte menace ruine, on la répare. Nous croyions cependant, sur la foi de M. Viollet-le-Duc, à l'existence des oubliettes de Pierrefonds. A Pierrefonds comme ailleurs ne seraient-elles qu'une légende ?

Nous regagnons le village en faisant une seconde fois le tour des remparts. Nous donnons un regard aux ouvrages qui prolongent les défenses en avant de la porte, du côté du plateau. Nous voyons les deux poternes qui sont les seules issues avec l'entrée principale :

l'une d'elles est accompagnée d'un étroit passage qui permettait de faire sortir un homme couché sur un traîneau sans ouvrir aucune porte. Nous admirons surtout la beauté et la solidité de la construction. Du côté du nord où, lors du démantèlement de la forteresse, on s'était contenté de saper les murs, les parties restaurées s'accusent à merveille : on n'a eu qu'à fermer les brèches pratiquées par la sape. L'empâtement de la base des tours est encore tel qu'il est sorti des mains de l'architecte de Louis d'Orléans. Pas une lézarde, pas une pierre enlevée dans cette maçonnerie vieille de cinq siècles.

Au milieu de ces objets si nouveaux pour la plupart d'entre nous, les instants se sont écoulés trop vite ; l'heure du départ a sonné. Nous nous mettons en route, non sans suivre des yeux le beau monument que nous venons de visiter, jusqu'à ce que la dernière poivrière, disparaissant derrière le vert rideau de la forêt, ne nous laisse que nos souvenirs.

Le retour s'effectue par Saint-Jean-aux-Bois et la route de Crépy. Jusqu'à Saint-Jean, la forêt se montre à nous sous un de ses plus charmants aspects : les arbres magnifiques, les pentes gazonnées où le mois des fleurs étend ses frais tapis aux couleurs variées et discrètes, s'offrent à nos yeux de toutes parts. Nous arrivons à Compiègne au crépuscule. La soirée est délicieuse et termine heureusement une journée qui semble avoir été faite à souhait.

Disons-nous les transports de joie qui emplissent notre wagon au retour ? Il faudrait n'avoir jamais été jeune pour ne pas comprendre cette gaieté qui pétille et déborde. Mais la route est longue, l'heure s'avance, aussi notre jeune troupe est-elle calme, presque solennelle, en débarquant à Paris.

Il est à peine nécessaire de faire ressortir le profit que nos élèves retirent d'une pareille promenade. Sans parler de l'influence bienfai-

sante d'une journée passée à respirer à l'ombre des grands bois un air pur embaumé de senteurs printanières, il est certain que les beautés mystérieuses des forêts, auxquelles nul âge n'est insensible, ne les ont pas laissés indifférents. Enfin la visite à Pierrefonds n'est-elle pas une excellente leçon d'histoire ? La vue de cette merveilleuse restauration a ressuscité à leurs yeux toute une époque, et mieux que la parole la plus autorisée leur a montré ce qu'éait la vie féodale. Et que de détails dont les noms désormais éveilleront dans leur esprit des idées justes et précises : donjon, tours, créneaux, mâchicoulis, meurtrières, herse, pont-levis, etc., tous ces mots ont cessé d'être pour eux vides de sens. Cette visite, préparée comme elle l'était par la lecture de l'intéressante notice que M. Viollet-le-Duc a consacrée à son œuvre, laissera dans leur mémoire des traces ineffaçables ; nous en voulons seulement pour preuve les réflexions que nous avons aimé à surprendre chez quelques-uns de nos jeunes compagnons, et qui dénotaient un souvenir singulièrement vif et exact de leur lecture.

A. POPET.

LE CHEMIN DE FER DU SAINT-GOTHARD

Depuis le 1^{er} juin, le chemin de fer du Saint-Gothard est en pleine exploitation.

La perforation du Saint-Gothard, étudiée dans plusieurs conférences entre les Etats intéressés (Allemagne du Nord, Italie, Suisse, Duché de Bade et de Wurtemberg), a été résolue en 1870 dans la conférence de Varzin présidée par M. de Bismark. Les travaux commencés le 1^{er} octobre 1872, furent terminés le 29 février 1880 c'est-à-dire en moins de huit années, malgré des difficultés sans nombre, rencontrées pendant le creusement : éboulement de roches, rivières souterraines etc. Du 29 février 1880, à la fin de décembre 1881, à l'époque de l'inauguration on acheva les

abords du tunnel et on mit celui-ci en état de recevoir une voie ferrée.

De nombreux trains de marchandises y furent ensuite lancés avec des vitesses différentes.

Aujourd'hui que la lutte est terminée, que la montagne est définitivement vaincue, on compte les victimes et on additionne les frais. Cent cinquante ouvriers ont péri, et plus de quatre cents ont été blessés, atteints par des explosions de mines, ou surpris par des inondations ou des éboulements subits. L'entrepreneur des travaux, M. Favre, de Genève, a perdu la vie.

Le capital souscrit pour la construction de la ligne du Saint-Gothard et presque entièrement absorbé dans les travaux, s'élève à la somme énorme de 238 millions. Or, cette ligne qui va d'Immensee sur le Zug à Côme, n'a que 200 kilomètres de long, ce qui fait plus d'un million par kilomètre, chiffre dit M. Simonin, qui n'a jamais été dépassé ailleurs.

Les travaux, on doit l'avouer, sont gigantesques et font honneur aux ingénieurs habiles qui les ont dirigés. Il n'y a pas moins de 53 tunnels, de 45 ponts principaux, de 9 viaducs ; on compte encore 7 galeries couvertes contre les avalanches et la descente trop rapide des torrents à la fonte des neiges. Les tunnels hélicoïdaux nécessités par la conformation des vallées de la Reuss et du Tessin qui présentent tantôt une inclinaison à peine sensible, tantôt une déclivité brusque, sont tout simplement merveilleux. En certains endroits ces tunnels élèvent la voie de 136 mètres.

Mais tous ces grands travaux géographiques admirables, percements d'isthmes, perforations de montagnes, tunnels sous les mers, n'ont en réalité de valeur que celle qui leur est donnée par leurs résultats économiques.

On peut dès aujourd'hui, évaluer ceux de la ligne du Saint-Gothard. On s'est proposé un triple but en la construisant : la concurrence avec nos lignes françaises, le transit de l'Orient à l'Occident, le transport rapide

et à bon marché des produits des trois pays, Allemagne, Suisse, Italie, de l'un dans l'autre. Ce triple but sera-t-il atteint ?

D'abord les tarifs seront élevés, peut-être supérieurs de 50 0/0 à ceux des chemins de fer allemands. Le capital absorbé, comme on l'a vu, est énorme et il faut qu'il rapporte. De plus ainsi que le fait remarquer M. Simonin, le faible rayon des courbes, les rampes rapides, les tunnels hélicoïdaux nécessitent des locomotives spéciales, lourdes, puissantes, consommant bien plus de combustibles et s'usant bien plus vite que les locomotives ordinaires en un mot très coûteuses. Quant à la vitesse, elle ne pourra dépasser trente kilomètres à l'heure.

Ces tarifs élevés et ces mauvaises conditions relatives de la voie balanceront l'avantage que la ligne du Gothard a sur la ligne du Mont-Cenis d'être plus courte de 100 kilomètres. La France n'a donc rien à craindre.

Malgré l'assurance des journaux allemands, suisses et italiens, il est à peu près certain que le transit ne prendra pas la ligne du Saint-Gothard, attendu que depuis le seizième siècle, il s'est toujours fait par la mer, qui est la voie la plus économique. Les grands convois maritimes qui partent de l'Inde et de la Chine se rendent surtout en Angleterre par l'isthme de Suez et le détroit de Gibraltar. Cette route, on la suivra toujours, et Londres et Liverpool dont le chiffre d'affaires s'élève pour chacun d'eux, à plus de 5 milliards, loin d'être supplantés par les villes du centre de l'Allemagne, verront, malgré la voie nouvelle, leur importance augmenter encore.

Le tunnel du Saint-Gothard ne peut donc porter atteinte, ainsi qu'on l'a craint un moment, aux commerces français et anglais ; en revanche, il donnera une féconde impulsion aux relations commerciales des trois pays, Allemagne, Italie, Suisse entre eux. Le nord et le sud de l'Europe sont maintenant en communication directe. L'Italie autrefois ne pou-

vait recevoir du nord que les produits autrichiens qui lui arrivaient du Brenner, elle ne recevra bientôt plus, et deux fois plus rapidement, mais avec un prix de transport presque aussi élevé que des produits allemands et suisses.

La ligne du Saint-Gothard a donc porté un préjudice considérable à l'Autriche, aussi celle-ci, s'empresse-t-elle, pour en contrebalancer l'importance, de percer, sous les Alpes du Tyrol, un nouveau tunnel qui ouvrira pour toute l'Europe occidentale la grande voie ferrée de la vallée du Danube.

H. LACASSE.

FÊTES DE L'ENSEIGNEMENT

—
Dimanche, 9 juillet a eu lieu au Trocadéro le concert et la distribution solennelle des récompenses de l'Assistance paternelle.

—
Par les soins des sociétés l'Amiénoise et la Picardie, un grand concours de gymnastique et d'escrime, aura lieu à l'Hippodrome d'Amiens, le 23 juillet 1882.

—
Au Cirque d'Été, concert donné par les élèves des Ecoles primaires et des Cours d'adultes de la ville de Paris.

La solennité était présidée par M. le Préfet de la Seine.

A l'occasion de ce concert, voici d'après la *Ville de Paris*, quelques détails qui permettront à nos lecteurs de se rendre compte de l'organisation de l'Enseignement du chant dans les écoles de la ville.

On compte 75 professeurs hommes et 7 professeurs femmes. A la tête du personnel enseignant, sont :

MM. Dannhauser, inspecteur principal, professeur au Conservatoire (2^e grand prix de Rome).

M. Pauvaux, inspecteur, professeur au lycée Henri IV.

M. Sieg, inspecteur, organisateur (grand prix de Rome).

M. Dardet, professeur à l'École normale d'instituteurs de la Seine, et

à l'École supérieure J.-B. Say, organiste, secrétaire.

M. Pouille, prof., bibliothécaire.

Parmi les professeurs, plusieurs font partie de l'orchestre de l'Opéra et des concerts du Conservatoire, nous citerons les noms de MM. Guérout, Pasquet, Delauney, Muratet, Witt, Warnecke.

M. Mayer, l'éminent alto de l'Opéra-Comique.

Un certain nombre de professeurs appartenant aux excellents orchestres de Lamoureux, Padeloup et Colonne.

Indiquons cependant quelques noms : MM. Jules Luisard, Lechapelier, Jeannin, Riché, Duplessis, Fauchet, Lalande, etc., Maîtres de chapelle et organistes : Mme Escali, directrice de l'École de la rue Clauzel ; MM. Parent, Terisse, Richard, instituteurs-adjoints.

A Paris, il y a 320 cours de chant, dans les écoles de garçons et de filles, 28 cours d'adultes, hommes et 5 cours d'adultes, femmes.

Chaque année, au mois de mai, un concours a lieu dans les diverses écoles. A la fin de l'année à lieu en

outre, dans chaque école une épreuve de dictée musicale.

Les exécutants qui font partie du concours de cette année, ont été pris dans les Ecoles récompensées aux concours derniers, savoir :

De la rue de Reuilly, 77, professeur M. Jeannin ;

De l'École annexe de l'École normale, professeur M. Pasquet ;

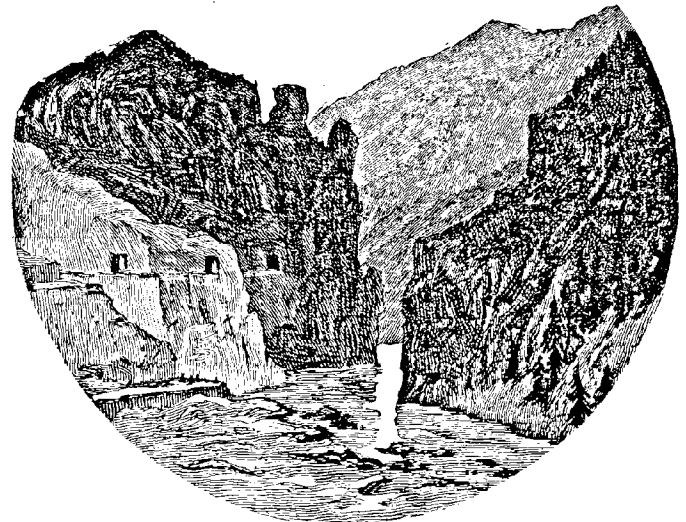
De la rue de Reuilly, 117, professeur Mlle Forel ;

De la rue de la Jussienne, professeur M. Drouin ;

De la rue Milton prof. M. Warneck.



LE TUNNEL D'AXENBERG.



GORGE DE STALVEDRO, PRÈS D'AIROLO.

De la rue Clauzel, professeur M. Witt ;

De la rue Geoffroy-Lasnier, professeur M. Minard ;

De la rue Saint-Benoît, professeur Mlle Fréchet ;

De la rue Tiquetonne, professeur M. Drouin ;

Ecoles de garçons :

De la rue Ordener, professeur M. Witt ;

De la rue Etienne-Marcel, professeur M. Lenoble ;

De la rue de l'Arbalète, professeur M. Lenoble ;

Du boulevard du Montparnasse, professeur M. Stoëner ;

De la rue du Pont-de-Lodie, professeur M. Léon ;

De la rue Geoffroy-Lasnier, professeur M. Minard ;

École annexe d'instituteur, professeur M. Dardet, etc.

L'Enseignement du chant, dans les Ecoles communales, a été fondée en 1819, par J.-B. Wilhem. Il n'y avait d'inscrit au budget, à cette époque, pour faire face à cet enseignement que la modeste somme de 12,000 fr.

Aujourd'hui le crédit ouvert au budget est de 231,000 fr.

Après Wilhem, la direction générale a été successivement entre les mains de MM. J. Hubert, Gounod, F. Bazin.

Actuellement, M. Danhauser, élève de Bazin, a la charge de cette direction.

DÉCRET

RELATIF A L'ORGANISATION DES BATAILLONS SCOLAIRES

Nos lecteurs, étudieront avec un patriotique intérêt ce document qui se rattache à une des questions les plus importantes de notre enseignement national :

« Le Président de la République française,

« Sur les rapports des ministres de la guerre, de l'instruction publique et des beaux-arts et de l'intérieur ;

« Vu l'article 1^{er} de la loi du 28 mars 1882, qui met la gymnastique et les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons ;

« Vu la loi du 27 janvier 1880, qui rend l'enseignement de la gymnastique obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons ;

« Vu le décret du 29 juillet 1881 et l'arrêté du 3 août, fixant le programme de cet enseignement dans les écoles normales d'instituteurs ;

« Vu l'article 6 de la loi du 27 juillet 1872, sur le recrutement de l'armée ;

« Vu les articles 8 et 10 de la loi du 24 juillet 1873, relative à l'organisation générale de l'armée ;

« Vu l'article 54 de la loi du 13 mars 1875, relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale ;

« Vu le décret du 2 avril 1875 relatif à l'organisation militaire des douaniers ;

« Vu le décret du 2 avril 1875 relatif à l'organisation militaire du corps forestier ;

« Vu le décret du 29 décembre 1875 sur l'organisation des corps de sapeurs-pompiers ;

« Vu les procès-verbaux de la commission mixte formée de délégués des trois ministères de la guerre, de l'intérieur et de l'instruction publique, chargée de préparer un règlement relatif à l'instruction militaire dans les établissements d'instruction ;

« Décrète :

« Art. 1^{er}. — Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire ou toute réunion d'écoles publiques comptant de deux cents à six cents élèves âgés de douze ans et au-dessus pourra, sous le nom de *bataillon scolaire*, rassembler ses élèves pour les exercices gymnastiques et militaires pendant toute la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction

« Art. 2. — Aucun bataillon scolaire ne sera constitué sans un arrêté d'autorisation rendu par le préfet. Cette autorisation ne pourra être accordée qu'après que le groupe d'enfants destiné à former le ba-

taillon aura été reconnu capable d'exécuter l'école de compagnie.

« Il sera procédé à cette constatation par les soins d'une commission de trois membres, savoir : deux officiers désignés par l'autorité militaire et l'inspecteur d'académie ou son délégué.

« Art. 3. — Tout bataillon scolaire, après sa constitution, devra être inspecté au moins une fois par an par la commission désignée à l'article 2.

« Art. 4. — Tout bataillon scolaire recevra du ministre de l'instruction publique un drapeau spécial qui sera déposé, chaque année, dans celle des écoles dont les enfants auront obtenu, au cours de l'année, les meilleures notes d'inspection militaire.

« Art. 5. — Chaque bataillon scolaire se composera de quatre compagnies dont chacune comprendra au moins cinquante enfants.

« Art. 6. — Ne pourront faire partie du bataillon les élèves que le médecin attaché à l'établissement aura déclarés hors d'état de participer aux exercices gymnastiques et militaires du bataillon.

« Art. 7. — Tout bataillon scolaire est placé sous les ordres d'un instructeur en chef et d'instructeurs-adjoints désignés par l'autorité militaire.

« La répartition des élèves dans les diverses compagnies est faite sur la proposition des chefs d'établissement par l'instructeur en chef.

« Art. 8. — Un maître au moins de chaque établissement scolaire dont les élèves font partie du bataillon devra assister aux réunions du bataillon. Ces réunions auront toujours lieu, sauf autorisation spéciale de l'inspecteur d'académie, en dehors des heures de classe réglementaires.

« Art. 9. — Le bataillon scolaire ne pourra être armé que de fusils conformes à un modèle adopté par le ministre de la guerre et poinçonnés par l'autorité militaire. Ces fusils, dont la fabrication sera

abandonnée à l'industrie privée, devront présenter les trois conditions suivantes : n'être pas trop lourds pour l'âge des enfants ; comporter tout le mécanisme du fusil de guerre actuel ; n'être pas susceptibles de faire feu, même à courte portée.

Ces fusils seront déposés à l'école.

« Art. 10. — Pour les exercices du tir à la cible, les élèves des bataillons scolaires âgés de quatorze ans au moins et que l'instructeur en chef aura désignés comme aptes à y prendre part, seront conduits au stand ou au champ de tir et y seront exercés avec le fusil scolaire spécial dans les conditions qui seront réglées par un arrêté des ministres de la guerre et de l'instruction publique.

« Art. 11. — Aucun uniforme ne sera obligatoire. Les uniformes qui pourraient être adoptés par les bataillons scolaires devront être autorisés par le ministre de l'instruction publique.

« Les caisses des écoles pourront seules être autorisées par le préfet à tourner aux élèves, dans des conditions à déterminer par des règlements locaux, tout ou partie des objets d'habillement ou d'équipement jugés nécessaires.

« Art. 12. — Les établissements libres d'instruction primaire et secondaire qui déclareront se soumettre à toutes les prescriptions du présent décret sont autorisés, soit à incorporer leurs élèves dans le bataillon scolaire du canton, soit, si leur effectif est suffisant, à former des bataillons scolaires distincts qui seront à tous égards assimilés à ceux des écoles publiques.

« Art. 13. — Les ministres de la guerre, de l'instruction publique et de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 6 juillet 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République.
Le ministre de la guerre,

BILLOT.

Les ministres de la guerre et de

l'instruction publique, ont pris, en outre les dispositions suivantes :

Les fusils scolaires destinés aux exercices de tir et mis en service en raison de trois par école, seront, ainsi que les munitions, déposés soit dans les casernes de gendarmerie, soit dans les magasins des corps de troupes, suivant les ordres de l'autorité militaire.

Ces armes ne seront délivrés que les jours d'exercices de tir réduit, et, exceptionnellement, les jours des exercices préparatoires ayant pour but de démontrer le manie-ment du fusil devant la cible, le

pointage et les positions du tireur.

Les fusils et les munitions nécessaires pour le tir de la journée, seront remis à l'instructeur militaires sur demande écrite et motivée.

L'instructeur militaire prendra, de concert avec les chefs des établissements scolaires, les dispositions nécessaires pour faire transporter, dans de bonnes conditions, les armes et les cartouches sur le terrain de tir, et pour les faire rapporter à la caserne, et s'il y a lieu, pour faire transporter les cartouches du centre de fabrication à la caserne de gendarmerie.

Les armes seront nettoyées et réintégrées au lieu de dépôt, le jour même de chaque exercice, par les soins de l'instructeur militaire ; remise sera faite, en même temps, des cartouches non consommées.

Dans chaque subdivision de région, l'autorité militaire désignera les corps de troupes chargés de fournir des cartouches aux groupes scolaires qui désireront pratiquer le tir réduit. Après les tirs, les étuis vides seront rapportés aux corps désignés pour être rechargés par leurs soins s'il y a lieu.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES (suite):

20^{me} ARRONDISSEMENT

Section de Belleville. — M. CRAMOIZY, délégué.

LANGUE ALLEMANDE : M. BIGNON, professeur.

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Buck, Henry, concierge. |
| 2. — | M. Girard, Remy, employé. |
| 1. mention. | M. Duchatellier, étudiant. |
| 2. — | M. Marcilly, Albert, étudiant. |
| 3. — | M. Collotte, Auguste, employé. |
| 4. — | M. Galoteau, Henri, employé. |

GÉOMÉTRIE : M. BIGNON, professeur.

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Cheptel, Henri, employé. |
| 2. — | M. Evrard, Auguste, étudiant. |
| 1. mention. | M. Suterre, Charles, étudiant. |
| 2. — | M. Demanget, étudiant. |
| Rappel de médaille: | M. Cadet, Gustave, peintre. |

CHIMIE ORGANIQUE : M. BINOT DE VILLIERS, professeur.

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Girard, photographe. |
| 2. — | M. Cheptel, Henri, employé. |
| 1. mention. | M. Cadet, Gustave, peintre. |
| 2. — | M. Pipard. |

COMPTABILITÉ : M. ADRIEN JANOT, professeur.

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Perrin, Alfred. |
| 2. — | M. Maures, employé. |
| 1. mention. | M. Dubray, employé. |
| 2. — | M. Marcilly, Albert, employé. |

HISTOIRE DE FRANCE : M. GREBAUX, professeur.

- | | |
|----------------------|--|
| 1. prix et médaille. | M. Baudry de Gaupp, Maurice, étudiant. |
| 2. — | M. Baumann, Gustave, employé. |
| 1. mention. | M. Bruny, Louis, employé. |
| 2. — | M. Fillion, Louis, ouvrier. |
| 3. — | M. Guillou, Henri, coupeur. |
| 4. — | M. Lambert, découpeur. |

HYGIÈNE : M. HEINBAC, II professeur.

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Baumann, Gustave, employé. |
| 2. — | M. Bruny, Louis, employé. |
| 1. mention. | M. Buch, Henri, cordonnier. |
| 2. — | M. Faure, employé. |

ARBORICULTURE : M. FORNOY, professeur.

- | | |
|----------------------|------------|
| 1. prix et médaille. | M. Dubois. |
| 2. — | M. Dondel. |

ARBORICULTURE : M. CHEVALIER AÎNÉ, professeur.

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Bonnemair, Edouard, fruitier. |
| 2. — | M. De'ange, Hector, jardinier. |
| 1. mention. | M. Cuenin, Alphonse, jardiner. |

DESSIN : M. PIPARD, professeur.

Portrait d'après nature.

Rappel de médaille. M. Decoste, Léon, sculpteur.

1^{re} division. — Portrait d'après nature ; figure d'après l'estampe.

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1. prix et médaille. | Mlle Desroys, Louise. |
| 2. — | Mlle Gautherau, Louise. |

2^e division. — Portrait d'après nature ; ornement d'après la bosse.

- | | |
|----------------------|------------------|
| 1. prix et médaille. | Mme May, Louise. |
| 2. — | M. May, Jules. |

3^e division. — Portrait d'après nature ; paysage d'après l'estampe.

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Cornillat, Alfred. |
| 2. — | M. Frédier, Victor. |

4^e division. — Figure d'après la bosse.

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. prix et médaille. | Mlle Ritzinger, Clotilde. |
| 2. — | M. Gallay, Charles. |

5^e division. — Portrait d'après nature.

- | | |
|----------------------|-------------------|
| 1. prix et médaille. | M. Kugge, Lucien. |
| 2. — | M. Girard, Remy. |

CALLIGRAPHIE : M. DESNOYERS, professeur.

- | | |
|----------------------|---------------------------------------|
| 1. prix et médaille. | Mlle Ritzinger, Clotilde, couturière. |
| 2. — | M. Rabillon. |
| 1. mention. | M. Cheptel, Henri. |
| 2. — | M. Evrard, Auguste. |
| 3. — | Mlle Christiné, Arsène, institutrice. |
| 4. — | Mlle Izery Marguerite. |

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'auffication à LORDORASEC.

Pose de dents et dentiers (brevetés) laissant le palais libre. n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

POUGUES
Prendre une goutte GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas complet.

Le Gérant : BOUDARD.

CRESSON MAITRE

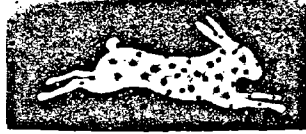
Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit: Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon: 3 fr. 50. 105, rue de Rennes, PARIS 6^e Et. (p^r une outre), franco; 20 fr.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0^e60, 1^e10 et 2^e. PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

FUSILS ANGLAIS

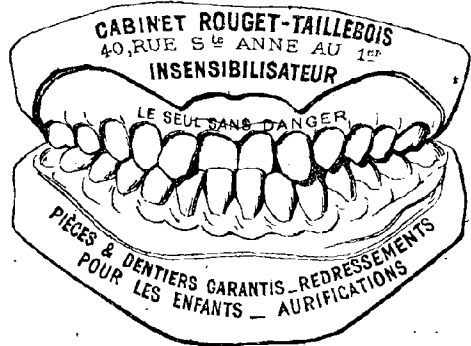
Grand choix DE REVOLVERS



de Tir et de Jardin

Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^e Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Echelle)



HYGIÈNE DES ENFANTS PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE



67, rue de Provence, Paris. SAVON DE L'ENFANCE au Benjoïn et à l'Extrait de plantes marines. Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50. On offre gratis l'Art d'élever les Enfants de Dr BROCHARD

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale (28 millig. d'arséniate de soude par litre) Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas. Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, verçures et rougeurs.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme) 14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp. Impr. avec les secrets de la maison Schneider.

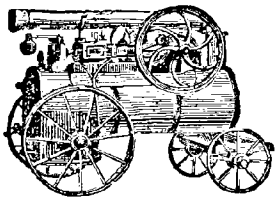


Seul remède à tous les degrés de la PHTHISIE. GUÉRISSEMENT RAPIDEMENT. Toux opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Engorgements pulmonaires. Le Flacon: 3 fr. franco par la poste 105, rue de Rennes, PARIS ET LES PHARMACIES

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

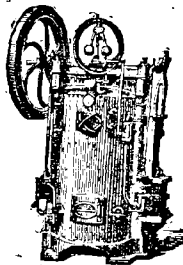
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

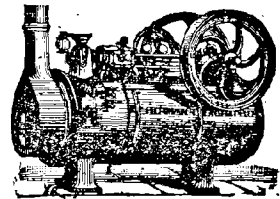
Toutes ces Machines sont prêtes à livrer



Envoi franco des Prospectus détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 8 à 50 chevaux



4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

RESSERS

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs. **IMPRIMERIE à CARACTÈRES** 25^{fr.} Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction. Expériences publiques chez le seul inventeur **PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS** Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement. Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur

Décernés à M. **Bornibus**

POUR SA MOUTARDE Nature Recompense nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

PROCURER AU SANG LES GLOBULES ROUGES QUI EN FONT LA RICHESSE ET LA FORCE. CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC. PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ Et en Papier recouvert de toile Linge élégant, solide, commode pour tous PRIX DE BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 4.75	la douz. 2 fr.
6 - 9 fr.	6 - 14 fr.
12 - 16 fr.	12 - 21 fr.
Port 40 ^e p ^r douz	franco p ^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames. Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^e Envoyé gratuit et f^{co} de splendide Catalogue illustré N^o GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^e des Capucines, Paris

VERITABLE EXTRAIT de VIANDE LIEBIG PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE 5 MÉDAILLES D'OR 4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR EXIGER le fac-similé de la signature J. Liebig EN ENCRE BLEUE Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

20 JUILLET 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 77 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Portraits de : Caffarelli-Dufalga, Berthollet, Denon, Monge. — Alphabet de Champollion le Jeune. — Les vainqueurs de la Bastille. — Portraits de Lauréats à l'Association Polytechnique.



LE GÉNÉRAL CAFFARELLI



MONGE



BERTHOLLET



DENON

SOMMAIRE

TEXTE

Les pionniers de la science en Egypte.
 La Fête de la Fédération. DE FERRIÈRES
Tribune de l'Enseignement.
Les Fêtes de l'Enseignement.
 Excursions scolaires. A. P.
 Géographie : Egypte (suite)..... H. L.
 Michelet. — Le 14 Juillet.
 Sociétés d'Enseignement.
 Marine militaire allemande..... H. L.
 De l'Origine des langues occidentales. E. B.
 Pensées et maximes.

LES PIONNIERS DE LA SCIENCE

EN ÉGYPTE

CAFFARELLI-DUFALGA, brave et savant officier, qui avait déjà perdu une jambe dans la campagne du Rhin, commandait le génie lors de l'expédition de Bonaparte en Egypte.

BERTHOLLET (CL. L. C^{te}), né en 1748 à Talloire (Savoie), mort en 1822 à Arcueil près Paris. Célèbre chimiste, a été directeur des Gobelins (1784), membre de la Commission des Monnaies (1792), professeur à l'École Normale et à l'École Polytechnique.

Berthollet a fait partie, avec Monge, Fourier, de la commission de savants emmenée par Bonaparte en Egypte. Berthollet doit son illustration aux travaux qu'il a faits avec la collaboration de Lavoisier et à ses découvertes sur le chlore et la poudre de charbon.

DENON (Dominique) né en 1747 à Châlon-sur-Saône, mort à Paris en 1825.

Célèbre archéologue, à ce titre il avait la garde du cabinet des pierres gravées de Louis XV. Denon s'est occupé assez activement de politique. Il a été chargé d'affaires à

St-Petersbourg, à Stockholm, à Genève, à Naples.

Denon a suivi Bonaparte en Egypte en 1798. Il a été directeur des musées de 1803 à 1815. C'est à Denon que Napoléon doit l'idée de la colonne Vendôme.

MONGE (Gaspard), né à Beaune 1746, mort à Paris en 1818. Illustre savant, créateur de la géométrie descriptive. Monge fut l'un des fondateurs de l'École Polytechnique. Il a puissamment contribué à donner à l'expédition d'Egypte, entreprise par Bonaparte (1798-1800) un caractère scientifique très élevé. Il fut président de l'Institut du Caire.

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

Au lendemain de la Fête que Paris vient de célébrer avec tant d'éclat, tant de calme et de dignité, nos lecteurs trouveront ici avec plaisir, le récit de la première fête de la Fédération, qui fut organisée au Champ de Mars le 14 juillet 1790. Jour anniversaire de la prise de la prison de la Bastille.

Cet récit nous a été laissé par un témoin oculaire, M. de Ferrières, député de la noblesse aux Etats Généraux, auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée Constituante.

Cependant les fédérés arrivaient de toutes les parties de l'empire. On les logeait chez des particuliers qui s'empressaient de fournir lits, draps et tout ce qui pourrait contribuer à rendre le séjour de la capitale agréable et commode. La Municipalité prit des précautions pour qu'une si grande affluence ne troublât pas la tranquillité publique. Douze mille ouvriers travaillaient sans relâche à préparer le Champ de Mars. Quelque activité que l'on mit à ce travail, il avançait lentement. On craignit qu'il ne

pût être achevé le 14 juillet, jour irrévocablement fixé pour la cérémonie, parce que c'était l'époque fameuse de l'insurrection de Paris et de la prise de la Bastille. Dans cet embarras, les districts invitent, au nom de la patrie, les bons citoyens à se joindre aux ouvriers.

Cette invitation civique électrise toutes les têtes ; les femmes partagent l'enthousiasme et le propagent : on voit des séminaristes, des écoliers, des sœurs du pot, des chartreux vieillissés par la solitude, quitter leurs cloîtres, courir au Champ de Mars, une pelle sur le dos, portant des bannières ornées d'emblèmes patriotiques. Là, tous les citoyens mêlés, confondus, forment un atelier immense et mobile dont chaque point présente un groupe varié : le capucin traîne le haquet avec le chevalier de St-Louis, le portefaix avec le petit maître du Palais-Royal ; la robuste harangère porte la brouette remplie par la femme élégante et à vapeurs ; le peuple aisé, le peuple indigent, le peuple vêtu, le peuple en haillons, vieillard, enfants, comédiens. Cent-Suisses, commis, travaillant et se reposant acteurs et spectateurs offrent à l'œil étonné une scène pleine de vie et de mouvement ; des tavernes ambulantes, des boutiques portatives augmentent le charme et la gaîté de ce vaste et ravissant tableau. Les chants, les cris de joie, le bruit des tambours, des instruments militaires, celui des bèches, des brouettes, les voix des travailleurs qui s'appellent, qui s'encouragent. L'âme se sentait affaissée sous le poids d'une délicieuse ivresse à la vue de tout un peuple redescendu aux doux sentiments d'une fraternité primitive. Neuf heures sonnées : les groupes se démêlent. Chaque citoyen regagne l'endroit où est placée sa section, se rejoint à sa famille, à ses connaissances. Les bandes se mettent en marche au son des tambours, reviennent à Paris précédées des flambeaux, lachant de temps en temps des sarcasmes contre les

aristocrates, et chantant le fameux air : *Ça ira!*

Enfin le 14 juillet, jour de la Fédération, arrive, parmi les espérances des uns, les alarmes et les terreurs des autres; si cette grande cérémonie n'eut pas le caractère sérieux et auguste d'une fête à la fois nationale et religieuse, caractère presque inconciliable avec l'esprit français, elle offrirait cette douce et vive image de la joie et de l'enthousiasme mille fois plus touchante.

Les fédérés, rangés par département, sous quatre-vingt-trois bannières, partirent de l'emplacement de la Bastille; les députés des troupes de ligne, des troupes de mer, la garde nationale parisienne, des tambours, des chœurs de musique, les drapeaux des sections ouvraient et fermaient la marche.

Les fédérés traversèrent les rues St-Martin, St-Denis, St-Honoré et se rendirent par le cours de la Reine au pont de bateaux construit sur la rivière. Ils reçurent à leur passage les acclamations d'un peuple immense répandu dans les rues, aux fenêtres des maisons, sur les quais. La pluie, qui tombait à flots, ne dérangea, ni ne ralentit la marche.

Les fédérés, dégoutant d'eau et de sueur, dansaient des farandoles, criaient : *Vivent nos frères les Parisiens!*

On leur descendait par les fenêtres du vin, du jambon, des fruits, des cervelas, on les comblait de bénédictions.

L'Assemblée nationale joignit le cortège à la place Louis XV, et marcha entre le bataillon des vétérans et celui des jeunes élèves de la patrie. Image expressive qui semblait réunir à elle seule tous les âges et tous les intérêts.

M. de Lafayette, montant un cheval superbe et entouré de ses aides de camp, donnait des ordres et recevait les hommages du peuple et des fédérés.

Cependant plus de 300.000 hommes et femmes de Paris et des environs, rassemblés dès six heures

du matin au Camp de Mars, assis sur des gradins de gazon, attendaient en riant et en causant les fédérés et l'Assemblée nationale.

On avait élevé un vaste amphithéâtre pour le roi, la famille royale, les ambassadeurs et les députés.

Les fédérés, les premiers arrivés, commencent à danser les farandoles, ceux qui suivent se joignent à eux, et forment une ronde qui embrasse bientôt une partie du Champ de Mars. C'était un spectacle digne de l'observateur philosophe, que cette foule d'hommes venus des parties les plus opposées de la France, entraînés par l'impulsion du caractère national, bannissant tout souvenir du passé, toute idée du présent, toute crainte de l'avenir, se livrant à une délicieuse insouciance, et trois-cent mille spectateurs, suivant leurs mouvements, battant la mesure avec les mains, oubliant la pluie, la faim et l'ennui d'une longue attente: enfin tout le cortège entre au Champ de Mars, la danse cesse, chaque fédéré va rejoindre sa bannière. L'évêque d'Autun (Talleyrand) se prépare à célébrer la messe à un autel à l'antique dressé au milieu du Champ de Mars. Trois cents prêtres vêtus d'aubes blanches coupées de larges ceintures tricolores, se rangent aux quatre coins de l'autel. L'évêque d'Autun bénit l'oriflamme et les 83 bannières; il entonne le *Te Deum*

1,200 musiciens exécutent ce cantique. Lafayette, à la tête de l'Etat major de la milice parisienne et des députés des armées de terre et de mer, monte à l'autel, et jure, au nom des troupes et des fédérés, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi. Une décharge de 40 pièces de canon annonce à la France ce serment solennel. Les 1,200 musiciens font retentir l'air de chants militaires; les drapeaux, les bannières s'agitent, les sabres tirés étincellent. Le président de l'Assemblée nationale répète le même serment. Le peuple et les députés y répondent par des cris de : *Je le jure.*

Alors le roi se lève, et prononce d'une voix forte: « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par moi. » La reine prend le dauphin dans ses bras, le présente au peuple, et dit: « Voilà mon fils; il se réunit ainsi que moi dans ces mêmes sentiments. » Ce mouvement inattendu fut payé par mille cris de: « Vive le roi, vive la reine, vive M. le dauphin! » Les canons continuaient de mêler leur son majestueux aux sons guerriers des instruments militaires et aux acclamations du peuple, le temps s'était éclairci, le soleil se montrait dans tous son éclat, il semblait que l'Eternel même voulût être témoin de ce mutuel engagement, et le ratifier par sa présence.

DE FERRIÈRES (1).

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le directeur de l'*Enseignement populaire*.

Dans la séance du 21 janvier dernier, M. Marsoulan, s'est plaint, devant le conseil municipal, d'une lacune importante qui existe dans les écoles communales de Paris: « L'éducation est trop négligée, soignons l'éducation, » s'est-il écrié dans un élan patriotique,

M. Marsoulan, n'a pas tort et je connais bon nombre de maîtres qui sont de son avis. Ils cherchent à réagir contre cet abandon de la branche la plus essentielle de l'Enseignement; mais que peuvent-ils, eux simples pionniers, courageux et non secondés? — L'administration ne prenant aucune mesure générale et précise à ce sujet, leurs efforts restent complètement infructueux.

(1) Lectures d'histoire contemporaine, C. Rafi Ern. Thorin, Durand, Pedonne, libraires.

Je sais bien que cette administration ne peut pas tout entreprendre à la fois, qu'elle a une vaste organisation à édifier. Notre but est de l'aider dans son œuvre difficile. Ses moyens d'action ont été doublés tout récemment et il faut espérer que l'augmentation du personnel dirigeant, ne deviendra pas une cause d'enchevêtrement, mais bien un sujet de simplification et d'activité.

Jusqu'ici on s'est occupé d'une manière presque exclusive de l'éducation physique et intellectuelle.

Examinez sérieusement l'organisation d'une école, pénétrez dans un de ces établissements modèles dont la ville de Paris se trouve dotée aujourd'hui ; visitez la cour ou le préau et vous serez témoin à certaines heures du jour de mouvements gracieux de bras et de jambes, d'évolutions d'une cadence pleine de charme et d'harmonie, vous apercevrez des jeunes gens de dix à quatorze ans, exécutant aux échelles fixes et mobiles, aux barres parallèles, au trapèze, des mouvements savamment combinés pour développer la force et la souplesse des membres, vous remarquerez de petits *parisiens* malins et éveillés, qui, revêtus d'un uniforme simple et coquet, portent sur l'épaule droite avec la crânerie de soldats aguerris, le mousqueton scolaire, exécutent des manœuvres dignes d'anciens troupiers et se préparent, avec joie et entrain, à servir la patrie dont on leur parle avec amour et reconnaissance, vous les verrez marquer le pas avec un ensemble merveilleux, au son de la batterie retentissante de jeunes Barras qui semblent les mener vers les frontières menacées.

Visitez maintenant ces salles de classes vastes et éclairées, et vous trouverez que des soins, non moins intelligents, ni moins dévoués sont donnés à l'intelligence. Des maîtres zélés et actifs cherchent à meubler la mémoire de leurs élèves, de notions de grammaire, d'arithmétique, d'histoire et de géographie tout en fortifiant le jugement ; des profes-

seurs spéciaux viennent former leur goût pour le dessin et pour le chant.

En un mot, si vous assistez à tous les exercices, qui, du matin au soir se succèdent dans nos écoles communales, vous compterez, outre les récitations, des leçons de français, d'arithmétique, d'écriture, de lecture, d'histoire, de géographie, de géométrie, de dessin, de chant et de gymnastique ; mais vous ne remarquerez pas un instant précis consacré à l'éducation morale, à la culture du cœur.

Cette partie de l'enseignement n'est pourtant pas à dédaigner. L'éducation morale, rend l'être humain véritablement sociable en développant en lui les notions de droiture et de justice, les idées du beau et du bon, les sentiments d'affection et de reconnaissance, l'aversion pour l'iniquité, l'horreur pour le vice, la répugnance pour l'égoïsme et l'ingratitude, c'est-à-dire en cultivant les précieuses qualités dont l'enfant est doué en naissant.

C'est cette éducation qui lui apprend ses droits comme enfant, comme homme et comme citoyen, et lui prescrit ses devoirs envers lui-même, envers ses concitoyens et envers sa patrie ; elle développe en lui le sentiment de sa dignité, le désir de se rendre utile à ses semblables, à la Société ; elle lui fait supporter avec patience les inconvénients que présentent les relations sociales, elle adoucit les caractères, inspire la politesse, en un mot, aide au développement normal des bonnes qualités et empêche les maladies morales qui pourraient se trouver à proximité de porter une atteinte mortelle à ces heureuses dispositions.

Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre l'importance de l'enseignement de la morale. Il n'entre pas dans le cadre que je me suis tracé de décrire les caractères que doit posséder cet enseignement ; nous nous trouvons en face d'un enseignement laïque, il ne doit donc pas s'appuyer sur les bases fragiles d'une religion inspirée.

Rappelons-nous que nous formons une Société laïque, que la morale est un *code* fondé sur la nature même et antérieure aux religions diverses qui émaillent la terre, et que les lois établies par les hommes doivent être basées sur la morale.

Il est donc urgent de s'occuper de cet enseignement d'une manière spéciale et lui consacrant un temps déterminé. Une demi-heure d'instruction morale par jour, ne serait certes pas une chose exagérée. Pour donner une importance plus grande à cette leçon, il serait bon que le directeur de l'école, la fit lui-même une fois par semaine. Ce serait d'ailleurs un bon moyen d'exercer une action efficace sur la discipline en général.

Les maîtres s'évertuent sans doute d'inculquer des principes moraux lorsque les circonstances s'y prêtent, mais les matières arides de l'enseignement ne sont guère favorables à des développements de cette nature.

Les inspecteurs qui ne s'attachent qu'à l'examen de l'acquit en grammaire, en arithmétique, en histoire, en géographie, etc., devraient questionner sérieusement dans leurs tournées d'inspection sur l'enseignement moral et civique. Il faut d'ailleurs que ces fonctionnaires s'inspirent bien de cette vérité : c'est qu'ils doivent être moins les contrôleurs des instituteurs, que leurs aides dévoués et sympathiques. Ceux qui se présentent comme des hommes importants et qui viennent dans les écoles en prenant des airs de censeurs atrabilaires et difficiles, sont aujourd'hui clairsemés.

Permettez-moi de raconter au sujet d'une inspection semblable une petite anecdote qui montrera l'utilité de l'enseignement de la morale et les avantages de l'intervention active de l'inspecteur. — Dans une pension, fort bien tenue, se trouvaient au milieu d'autres élèves, de jeunes pensionnaires envoyés par une société philanthropique. Ces derniers, orphelins de sociétai-

res nécessaires, sont admis gratuitement, la société couvrant les frais d'éducation et d'entretien. Parmi ces orphelins, on en admit un dont les parents avaient laissé une fortune moins précaire. Aussi ne se gêna-t-il pas de dire à ses camarades: « Moi, je ne suis pas comme vous autres, moi je suis riche. » Les inspecteurs de cette société philanthropique apprirent ce propos, interrogèrent le petit orgueilleux, et lui firent une leçon de morale, dont il a bien profité; car il ne se prévalut jamais plus de la supériorité

de sa fortune sur les pauvres camarades qui l'entouraient. Honneur, à ces sociétés privées, qui attachent une telle importance à l'éducation morale.

D'après les maîtres de l'éducation populaire, l'enseignement de la morale est d'autant plus nécessaire que le milieu dans lequel s'agitent les enfants est plus négligé; elle est d'autant plus urgente que les plaies morales, qui l'entourent sont plus dangereuses. Pour rester dans une juste proportion, pour être logique il faut donner un soin particulier à

cet enseignement dans les écoles communales, où vont s'asseoir des enfants dont les parents n'ont généralement pas le loisir ou le pouvoir d'inculquer de bons principes; où se réunissent des jeunes gens, dont l'imagination commence à prendre de la force, dont la nature subit des transformations quelquefois hâtives, dont la famille, le voisinage n'est pas toujours irréprochable. Il faut les prémunir contre ces exemples contagieux qui pourraient imprimer une direction malsaine aux bonnes dispositions qu'ils possèdent



Aline-Clarisse Puteaux



Théophile Gaté

naturellement, favoriser en un mot par un enseignement logique, le développement normal et régulier de leurs qualités morales.

Je m'associe donc au cri sorti du cœur de M. Marsoulan, et j'exhorte l'administration d'organiser dans les écoles communales, cette éducation morale qui seule, pourra fonder une société démocratique solide, honnête et éclairée.

Prochainement, je reviendrai sur d'autres améliorations importantes que les conseillers municipaux réclament, au sujet des *méthodes*, de la *discipline*, etc. Je traiterai des points importants qui intéressent personnellement les instituteurs, si toutefois mes communications présentent quelque attrait pour vos lecteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Di-

recteur, l'assurance de mon profond respect.

FÊTES DE L'ENSEIGNEMENT

Hier dimanche, 16 juillet, a eu lieu à la Sorbonne la distribution des récompenses aux élèves de la Société pour l'Instruction élémentaire des femmes.

Cette société a créé des cours normaux publics et gratuits; elle s'occupe en outre de l'examen des livres d'enseignement, de l'inspection des écoles libres, elle fait subir des examens et délivre des certificats d'études aux élèves, elle donne des récompenses aux instituteurs et aux institutrices, elle organise des conférences pédagogiques et publie un

Bulletin sous le titre de *Journal d'Education populaire*.

La cotisation annuelle est de 25 francs pour les membres actifs, de 5 francs pour les membres correspondants.

Cette société a été fondée en 1815 par Carnot. Elle est présidée aujourd'hui par M. Leblond, sénateur.

Chaque semaine quarante-cinq cours différents sont donnés au siège social, rue du Foulard, 14. En plus du revenu constitué par la cotisation, la société reçoit une subvention de 4,000 francs du ministère de l'Instruction publique, une subvention de 5,000 francs de la Ville de Paris, une subvention de 2,500 francs de la Banque de France.

Les principales récompenses distribuées hier à la Sorbonne, sont: 80 médailles, 160 prix et 210 men-

tions honorables; ainsi que des prix spéciaux offerts par la loge maçonnique les « Amis de la Patrie ».

Les élèves qui ont été le plus souvent nommées, sont :

Mlle Hortense Maître, prix d'excellence des cours.

Mlles Claire Gasth et Marthe Boutry. (Cette dernière a suivi 21 cours et a obtenu 21 récompenses).

Ces demoiselles ont partagé le prix du ministre de l'instruction publique.

Mlle Baptistine Poirie, Mlle Marie Bignon, Mlle Louise Moebis, Mlle Sallé, Mlle Gobert, Mlle Methelin, Mlle Broussois, etc., etc.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Cercle de la Critique dramatique vient de choisir pour président, M. Henri de Lapommeraye, président de l'Association Polytechnique.

Le 11 juillet a été célébré, au Père-Lachaise, le premier anniversaire de la mort de M. Paul de Saint-Victor, l'éminent critique d'art.

A l'issue de la messe de bout de l'an, dite dans la chapelle du cimetière, les assistants, au nombre de deux cents environ, se sont rendus à la tombe, située dans l'allée latérale du sud, 4^e division, à une très courte distance de l'allée principale. On a procédé à l'inauguration du monument dû à MM. Guillaume et Bailly; le buste en bronze qui surmonte la pierre tombale, est l'œuvre de M. Guillaume, membre de l'Institut.

On lit sur le socle cette inscription :

PAUL DE SAINT-VICTOR 1825-1881

La Société des Gens de Lettres et la plupart des journaux de Paris étaient représentés à la cérémonie, qui a été très courte; il n'y a eu qu'un discours prononcé par M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur universel*.

EXCURSIONS SCOLAIRES

Le 21 mai, sortant par la porte de Vaugirard, les élèves de l'École Turgot, sous la direction de leur habile professeur d'histoire naturelle M. Léon Girardin, visitent, à peu de distance des fortifications, une carrière d'argile plastique. Ils peuvent à leur aise étudier deux puissantes couches : l'une d'argile rouge, matière première des briques et des tuiles, l'autre d'argile bleue, celle-ci plus pure et réservée aux modelleurs et aux statuaires. Au-dessus de la formation argileuse, séparé d'elle par un lit de sable glauconieux, s'étend un banc de calcaire grossier : des recherches fructueuses livrent aux amateurs de nombreux échantillons de fossiles, surtout des cérites et des nautilus dont quelques-uns sont très remarquables. Par malheur, les plus belles pièces sont entre les mains des ouvriers qui les ont vu trop souvent rechercher pour en ignorer la valeur. Il s'en suit d'amusantes négociations qui, ouvertes sur des prétentions exorbitantes, se terminent par de mutuelles concessions.

De là, on se dirige sur Meudon pour étudier les épaisses assises de craie qui constituent la colline où est bâti ce village. La visite d'une carrière à ciel ouvert montre la disposition de cette roche en couches de 1^m 40 de hauteur séparées par des lits parallèles de rognons de silex. On recueille quelques-uns des fossiles particuliers à cet étage géologique : bélemnites, oursins, huîtres, etc. Mais la chaleur est étouffante devant cette haute falaise blanche taillée à pic.

On fait ensuite à une carrière souterraine une visite, sépulcrale celle-là. Tous les élèves, groupés derrière leur professeur et le directeur des travaux, se guident à la lueur de deux lampes de forme antique. Ces météores fumeux éclairent fort imparfaitement les galeries et contrastent avec l'aveuglante lumière

qui inonde la carrière à ciel ouvert. La visite se termine par quelques mots sur les usages industriels de la craie : préparation du blanc d'Espagne, fabrication de la chaux hydraulique, pour laquelle on utilise à Meudon les argiles que l'on trouve au-dessus de la craie, polissage des métaux, fabrication du mastic et de l'eau de seltz.

Pendant ce temps, le déjeuner s'apprêtait à Meudon. Pour qu'on fût plus au frais, la table avait été dressée sous de verts bosquets; mais à peine est-on assis qu'un orage épouvantable éclate. C'est une lamentable panique : chacun, abandonnant son assiette, cherche un abri dans la maison. L'alarme, heureusement, est aussi courte qu'elle a été chaude, et bientôt on peut continuer le repas malencontreusement interrompu : mais ce n'est pas sans avoir à constater d'étranges accidents : tel verre laissé vide se retrouve plein; dans tel autre s'est opéré un miracle tout contraire à celui de Cana.

Après le déjeuner on se propose d'herboriser, mais l'orage a rendu le sous-bois impraticable. On se console de ce contre-temps en faisant l'aumône à un joueur d'orgue qui dévoile à chaque âme compatissante le secret de l'avenir. La lecture de ces oracles sur feuilles multicolores entretient de joyeux éclats de rire jusqu'à l'heure du départ.

Le 4 juin, on quitte Paris par la porte de Romainville et l'on se dirige vers le village de ce nom. Chemin faisant, notre camarade Paulus, qui est un intrépide excursionniste et qui ne manque pas une de ces promenades, raconte aux élèves la bataille de Paris, le 30 mars 1814; ils traversent l'endroit où s'élevait un petit bois qui fut plusieurs fois pris et repris par la Jeune Garde et la garde russe; la route qu'ils viennent de parcourir est celle par laquelle Marmont, débordé sur sa droite, se retira à Belleville.

Au fort de Romainville, après quelques mots sur les deux batailles du Bourget, on visite les carrières.

Les élèves y étudient longuement les couches épaisses de gypse, d'où l'on extrait d'énormes quantités de plâtre et que des bancs de marne séparent entre elles.

Ces carrières sont célèbres dans l'histoire de la science; on ne manque pas de le rappeler aux jeunes visiteurs: c'est là, comme à Montmartre, que Cuvier retrouva les restes des grands animaux de l'époque tertiaire, paléothères, anaplothères etc., dont l'étude a fondé la paléontologie. On examine également les procédés d'exploitation, et M. Girardin donne quelques détails sur la fabrication du plâtre, sur l'albâtre et ses emplois.

On déjeûne à Noisy-le-Sec, puis on escalade le plateau d'Avron, d'où l'on découvre une vue superbe sur la vallée de la Marne. Là, Paulus, reprenant la parole, raconte la prise de possession du plateau par l'amiral Saisset (29 novembre 1870), et les combats des 30 novembre et 2 décembre, dont cette opération fut le prélude. On domine tout le champ de bataille, on voit Villers dont le parc fortifié était la clef de la position, et l'on comprend à merveille, à l'inspection des lieux les mouvements qui devaient faire tomber Villers entre nos mains si une déplorable fatalité n'avait entravé les mouvements du corps d'Exea. Ces douloureux souvenirs font sur la jeune troupe une impression profonde; il serait à souhaiter qu'on pût souvent faire ainsi des leçons d'histoire sur le terrain.

Nous ne voulons pas abandonner ce sujet sans entretenir pendant quelques instant nos lecteurs des visites que les élèves des divisions supérieures de l'Ecole ont faites dans deux grandes usines de la banlieue parisienne.

Les ateliers de MM. Clapart et Cie à Saint-Denis leur ont montré en détail la fabrication des pièces de fonte: établissement des modèles en bois, préparations des moules qui reçoivent la fonte liquide. — Les ateliers de construction ont ensuite attiré leurs regards par les machines

aussi ingénieuses que variées qui transforment rapidement une pièce de fer en mille objets divers. Ils ont vu la galvanisation du fer et n'ont pas manqué de jeter un coup d'œil aux puissants moteurs qui donnent la vie à l'usine et aux appareils Gramme qui, le soir, lui fournissent la lumière.

Chez MM. Laveissière et Cie, ils ont assisté à la purification du cuivre brut, à la fonte de ce métal, à sa transformation en feuilles, par le laminage; à la fabrication des foyers de locomotives, des tubes en cuivre et des grosses pièces de chaudronnerie destinées aux raffineurs. Ils ont vu la préparation du laiton, ainsi que les opérations qui en font des feuilles et des fils. On leur a montré enfin la fonte et le coulage du plomb et de l'étain, le battage de ce métal et la fabrication des tuyaux de plomb.

Nous n'avons pas à nous étendre sur l'utilité de ces visites où les données théoriques s'éclairent et se précisent par la vue des applications pratiques. L'Association joindra certainement ses remerciements à ceux que l'Ecole Turgot a offerts aux honorables industriels qui ont ouvert, avec une gracieuse courtoisie, les portes de leurs ateliers à nos jeunes camarades, montrant ainsi qu'ils apprécient à sa juste valeur l'enseignement d'une maison où l'industrie et le commerce parisiens recrutent si largement leurs auxiliaires.

A. P.

GÉOGRAPHIE

L'Egypte. Situation économique (1) (suite). — L'Egypte, qui n'a ni bois ni houille est plutôt agricole qu'industrielle. A ce dernier point de vue on ne peut guère citer que la fabrication du sucre, la préparation du maroquin, le tissage du

(1) Voir pour plus de détails l'excellente analyse faite par M. A. de Fontpertuis du livre de M. Wyse, sur l'Egypte. *Economiste français* 1882. N° 14.

coton et de la soie, et la fabrication des *bardaks*, sortes de gargoulettes dont on se sert pour faire rafraîchir l'eau.

La production agricole consiste en coton, blé, riz, orge, maïs, pois, haricots, luzerne, sainfoin etc. Les terres, avons-nous dit, que le Nil recouvre de ses eaux ou sur lesquelles son limon est amené par des canaux, ont une superficie de deux millions et demi d'hectares; ce sont les seules cultivées. La distribution des eaux a donc dans ce pays une importance considérable, Mechemet-Ali et ses successeurs l'ont bien compris. Les canaux qu'ils ont fait creuser et qui parcourent en tous sens la Basse-Egypte et le Delta, ont une longueur de plus de 13,000 kilomètres. On cite le canal d'Alexandrie au Caire, le canal des deux mers auquel le Caire est relié, l'*Ibraminich* qui traverse les sucreries de la Daïra, et un grand nombre de dérivations du Nil destinées à l'arrosage des champs.

L'Egypte exporte pour 300 millions de produits, la plupart agricoles et reçoit de l'étranger pour 140 millions de tissus, huile, charbons etc. Son revenu public s'élève à près de 200 millions. Evidemment l'Egypte a de très-grandes ressources. Lorsque son régime financier et administratif actuellement si déplorable sera complètement transformé lorsque de fortes économies seront réalisées, elle pourra entreprendre les grands travaux publics qui la placeront certainement au premier rang des nations agricoles. Il lui suffirait de cent millions pour récurer les anciens canaux et pour en creuser de nouveaux, pour restituer à la culture les 80,000 hectares du lac *Mareotis*, pour reconstruire le *Saïdeh* qui pourrait fournir à la Basse-Egypte, pendant la baisse du Nil, une grande quantité d'eau, enfin pour conquérir, au profit de l'agriculture, 14 millions d'hectares sur le désert.

H. LACASSE.

MICHELET

Le 13 avril, a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, l'inauguration du monument de Michelet dont nous avons donné une reproduction dans notre avant-dernier numéro.

M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique a prononcé une allocution dont nous détachons le passage suivant :

« Me permettez-vous d'ajouter messieurs, qu'il était particulièrement convenable que cet hommage fut apporté par le ministre de l'Instruction nationale à celui qui a dit ces fortes paroles :

« Quelle est la première partie de la politique ? l'Éducation. — La seconde ? l'Éducation. — La troisième l'Éducation.

« Comme Michelet était en tout un voyant et un précurseur il écrivait il y a trente-cinq ans :

« Pour l'enfance, l'Instruction durable et forte de la patrie, c'est l'École, la grande École Nationale, comme on la fera un jour. Je parle d'une école vraiment commune, où les enfants de toute classe, viendraient un an, deux ans, s'asseoir ensemble avant l'éducation spéciale, et où on n'apprendrait rien autre que la France.

« Ce serait une grande chose que tous les fils d'un même peuple réunis ainsi au moins pour quelques temps se vissent et se connussent avant les vices de la pauvreté et de la richesse avant l'égoïsme et l'envie.

« L'enfant y recevrait une impression ineffaçable de la patrie, la trouvant dans l'école non-seulement comme étude et enseignement, mais comme une patrie vivante, une patrie-enfant, semblable à lui, une cité meilleure, avant la cité, cité d'égalité, où tous seraient assis au même banquet spirituel ».

LE 14 JUILLET 1789

Une idée se leva sur Paris avec le jour, et tous virent la même lumière. Une lumière dans les esprits, et

dans chaque cœur une voix : « Va, et tu prendras la Bastille ! »

Cela est impossible, insensé, étrange à dire..... et tous le crurent néanmoins. Et cela se fit.

Il était cinq heures et demie. Un cri monte de la Grève. Un grand bruit, d'abord lointain, éclate, avance, se rapproche avec la rapidité, le fracas de la tempête..... la Bastille est prise !

Dans cette salle (la salle Saint-Jean), déjà pleine, il entre d'un coup mille hommes, et dix mille poussaient derrière. Les boiseries craquent, les bancs se renversent, la barrière est poussée sur le bureau, le bureau sur le président. En tête, parmi ce fracas où l'on n'aurait pas entendu la foudre, marchait un jeune homme recueilli et plein de religion, il portait suspendue et percée de sa baïonnette une chose impie, trois fois maudite, : le Règlement de la Bastille.

Les clefs aussi étaient portées, ces clefs monstrueuses, ignobles, grossières, usées par les siècles et par les douleurs des hommes.

MICHELET (*Précis de la Révolution française*).

SOCIÉTÉS D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Nous donnons d'après le *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, quelques détails sur les travaux de cette vaillante association.

Le 2^e Congrès général de la Ligue, s'est réuni à Paris, les 11, 12, 13 et 14 avril 1882. Les 373 Sociétés régulièrement enregistrées comme adhérentes à la Ligue, avaient presque tous envoyé des délégués. 25 journaux de Paris ou de la province étaient représentés.

Dans une de ses séances, le Congrès a examiné la question des fêtes d'Écoles. Le rapporteur du conseil croit que ces fêtes sont utiles. Elles doivent développer les sentiments d'amitié et de solidarité. Elles sont un enseignement civique. Ces fêtes

coïncidant avec de grands anniversaires doivent faire germer dans le cœur des enfants, le sentiment de la patrie. Ces fêtes ne sont donc pas seulement des occasions de distraire les enfants ; aux chants, aux jeux doivent se mêler de grandes leçons. Un membre, rappelle qu'à Amiens, on a pu réunir dans une de ces fêtes environ huit mille enfants. A Lille, on a offert aux enfants une promenade à Dunkerque. Le concours des musiques militaires est un grand attrait pour ces fêtes. Les exercices gymnastiques sont fort appréciés. Mais le théâtre Guignol paraît-être un élément absolument indispensable de ces réunions d'enfants. Il est intéressant aussi de ne pas oublier le goûter.

M. Viénot, de Rouen, cite la Kermesse enfantine, organisée par le Cercle Rouennais, 10.000 fr. ont été dépensés, mais on a recueilli 13,508 francs pour l'Instruction populaire.

M. de Sabatier, rappelle que les fêtes d'enfants ne sont pas des innovations, on les célèbre dans toute la Suisse.

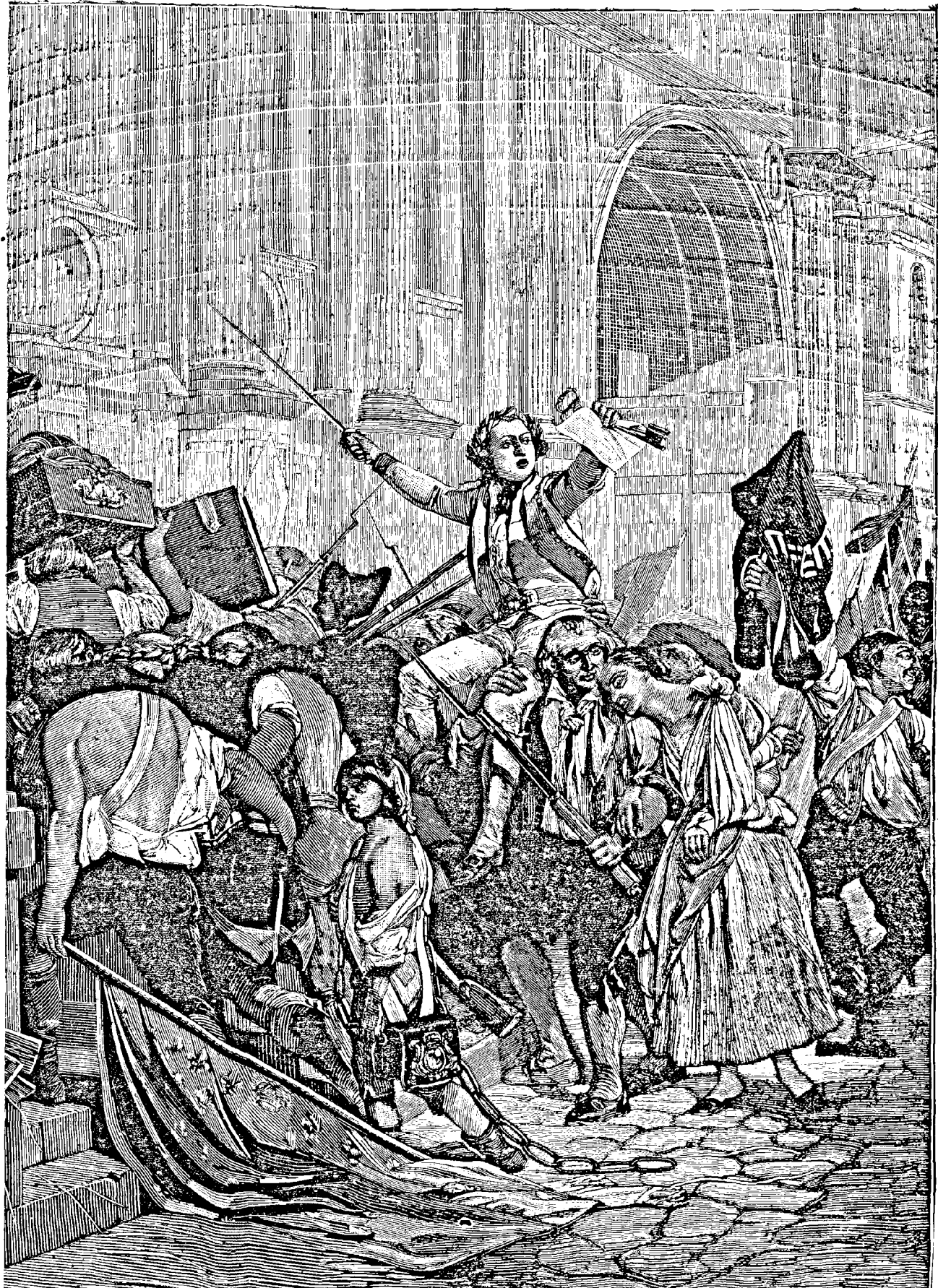
M. Reinot, du Jura, n'est pas partisan de ces fêtes. Il trouve excellentes les promenades scientifiques, les excursions à la campagne, mais il n'aime pas voir figurer les enfants dans des réjouissances publiques comme acteurs.

En somme le Congrès invite les Sociétés d'Instruction populaire de Paris et des départements, et les municipalités à organiser chaque année une fête des Écoles.

Le Congrès prend ensuite la résolution suivante concernant les associations d'enseignement :

Considérant qu'il ne peut y avoir que le plus grand avantage à favoriser les associations mutuelles entre les anciens élèves d'une même école, ou des écoles d'une même commune, le Congrès recommande toutes les unions de la jeunesse qui pourront se former dans les villes, ou les campagnes en vue de développer l'Instruction.

Le Congrès, s'occupe de la question, dite du droit des pauvres.



LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE

On sait que l'administration de l'assistance à Paris, et les municipalités en province réclament, en vertu d'un décret de 1809, un droit de tant pour cent, sur la recette brute de toutes les réunions de divertissement, alors même que ces réunions ont pour but de venir en aide aux malheureux.

Toutes les critiques faites jusqu'à présent contre le décret de 1809, sont restées sans effet. Le Congrès de la Ligue, a joint la protestation suivante, à bien d'autres :

« Le Congrès de la Ligue, proteste contre l'intention des municipalités qui voudraient frapper du droit des pauvres, en vertu d'un décret du 9 décembre 1809, les fêtes organisées par les Sociétés adhérentes de la Ligue. »

M. Leclaire, rapporteur, rend compte d'une proposition faite par M. Tourasse, de Pau, de prendre à sa charge une partie considérable des frais de fondation de bibliothèques cantonales d'adultes dans plusieurs départements. M. Tourasse, propose de contribuer aux frais d'établissement de bibliothèques cantonales d'adultes dans dix cantons, choisis dans cinq départements.

Ces cantons ne devront pas avoir une population excédant 10,000 habitants, et ne pas appartenir au même arrondissement.

M. Tourasse, offre de contribuer à ces fondations à raison de 0,05 c., par habitant du canton. Comme condition à cette libéralité, M. Tourasse, demande que les 5 autres centimes nécessaires pour acheter les livres de la future bibliothèque soient à la charge de la Ligue, où des sociétés locales, les frais d'installation seront à la charge de la municipalité à raison de 0,10 cent par habitant du chef-lieu de canton.

Le Congrès, vote des félicitations à M. Tourasse.

Le Congrès, entend la lecture d'un rapport très-intéressant du Dr Leuglet, sur l'organisation de lectures accompagnées de commentaires familiers. M. Victor Serre,

de Sergines, à obtenu de ce mode d'instruction populaire les plus heureux résultats.

Dans sa séance du 13 avril, le Congrès examine la question de l'éducation gymnastique et militaire de la Jeunesse.

La Ligue adopte par acclamation les conclusions de la commission :

La Ligue française de l'enseignement, étendant le cercle de son action, prend en main la cause nationale de l'éducation civique et militaire comme moyens d'action, le Congrès estime qu'il y a lieu de prendre les mesures suivantes :

1° Provoquer la formation, dans chaque canton de France, d'un cercle d'éducation nationale, qui aura pour but d'organiser pour les jeunes gens, sortant de l'école, jusqu'à l'âge de vingt ans. L'instruction gymnastique et militaire, au moyen d'exercices hebdomadaires et de réunions cantonales périodiques, former aux chefs-lieux de département et d'arrondissement, une commission de citoyens de bonne volonté qui se chargerait d'entrer en relations avec chaque chef-lieu de canton, d'y provoquer la création de cercles cantonaux et de servir d'intermédiaires entre les sociétés locales et le conseil général de la Ligue.

Enfin de faire appel à tous les citoyens au moyen d'une grande *Souscription nationale*.

Nous sommes heureux d'apprendre que toutes les résolutions prises par le Congrès sont en bonne voie d'exécution.

LA MARINE MILITAIRE ALLEMANDE

L'Allemagne est une contrée plutôt continentale que maritime. Elle est, il est vrai, baignée par deux mers, la mer Baltique et la mer du Nord, mais ces deux mers sont très dangereuses à cause de leurs brouillards, de leurs vents brusques et changeants, de leurs plages indécises. La mer Baltique, qui baigne les deux tiers des côtes allemandes a

encore de particulier qu'elle est presque fermée, n'ayant de communication avec l'Océan que par les détroits des îles danoises, et que, pendant l'hiver, l'entrée de ses ports est obstruée par les glaces, et même sa surface presque entièrement prise.

Cependant l'Allemagne, possède une marine marchande assez importante, et après vingt années de travaux immenses et des dépenses considérables, elle est parvenue à se créer une flotte militaire, deux grands ports, un grand nombre de forteresses.

Cette flotte, ne peut guère se mesurer avec celles des grandes puissances maritimes, comme l'Angleterre et la France, mais elle suffit à la défense des côtes et même pour l'offensive contre un Etat de second ordre. Elle se compose actuellement de 80 navires, savoir : 8 frégates cuirassées, dont le *Koenig Wilhelm*, armé de 23 canons et coûtant à lui seul plus de 14 millions de francs, 6 corvettes cuirassées, 7 monitors, 2 batteries flottantes, 20 corvettes ordinaires à vapeur, 6 avisos, 18 canonnières, 28 torpilleurs, 3 brigs à voiles, 2 bâtiments d'artillerie, soit un armement d'environ 500 canons et un équipage de plus de 12,000 hommes.

Les deux plus grands ports, sont Kiel, sur la Baltique et Wilhelmshaven, sur la mer du Nord.

Kiel est devenu prussien en 1864, par l'annexion du Sleswig-Holstein. C'est une vieille ville industrielle et commerçante, aux constructions originales, située au fond d'une baie allongée en forme d'entonnoir et entourée de sites agréables. Kiel possède une Université, qui compte 250 étudiants, une bibliothèque de 150,000 volumes, l'Observatoire d'Altona, qu'on y a transporté, il y a quelques années, une école de marine et plusieurs sociétés savantes. Sa population est d'environ 38,000 habitants.

La baie, s'ouvre entre la pointe nord des côtes du Holstein et la pointe orientale des côtes du Sles-

wig, et pénètre de près de 15 kilomètres dans l'intérieur des terres, avec une largeur diminuant de 4000 à 600 mètres. La profondeur du chenal, de 16 à 19 mètres à l'entrée, est encore de 9 mètres et demi devant la ville. La baie est exposée aux vents froids du Nord-Est. Mais un étranglement formé par deux promontoires abrite le port contre ces courants atmosphériques.

Le port d'armement est sur la rive orientale de la baie, à Ellerbeek, en face Kiel. Un arsenal borde la côte sur plus d'un kilomètre et des forts et des batteries sur les hauteurs environnantes le défendent. Le bassin d'équipement et d'armement d'environ 9 hectares de superficie, communique par un canal avec le bassin de construction, beaucoup moins étendu, auquel se rattachent quatre docks à sec reliés par des voies ferrées. Enfin un canal de 185 mètres de longueur sur 90 mètres de largeur conduit les navires du port aux bassins séparés par des quais élevés de 3 mètres au-dessus du niveau de l'eau et pourvus également de chemins de fer. Ces ouvrages ont une superficie totale de 66 hectares.

Wilhelmshaven, est situé près de l'entrée du golfe de la Jade, sur une plage de sable basse et aride, sous un ciel toujours gris, dans une contrée généralement humide et froide. Rien de pittoresque à l'extérieur, ni à l'intérieur de la ville. Dans les campagnes, des moulins sur les buttes et des fermes nombreuses, dans la ville, les établissements de marine, des casernes en briques d'une construction lourde, des cités ouvrières entourant un hôpital froid et nu et une petite église ogivale et au toit jaune. La population est de 10,000 habitants, marins et militaires compris.

Avant 1865, Wilhelmshaven n'était qu'un village abandonné sur la côte. Sa population s'est accrue en même temps que son importance à cause des travaux, bassins de construction et d'armement, arsenaux, docks, canaux, etc., qu'on y a exé-

cutés et qui en font un des ports les plus importants de toute la mer du Nord.

Le port proprement dit, a une superficie de plus de 10,000 mètres carrés ; il est relié à la mer par un canal de 110 mètres de long et défendu comme celui de Kiel, par des forts, bien que les côtes très basses et d'un accès difficile pour les vaisseaux d'un fort tirant, le garantissent, dit M. Grad, des attaques du dehors.

Le golfe de la Jade, dont la superficie est de 190 kilomètres carrés, s'élargit au sud de Wilhelmshaven et prend la forme d'un cœur. Une grande quantité de navires peuvent s'y abriter. Son entrée est éclairée par le phare de Hohenweg, haut de 109 mètres.

Il nous reste à parler des forteresses du littoral. Les principales sont sur la mer du Nord, celles des bouches de la Weser et de l'Elbe, et dans la mer Baltique : *Souderburg* (Sle-wig) ; *Swinemunde*, qui défend les bouches de l'Oder ; *Dantzig* aux bouches de la Vistule ; *Pillau* et *Konigsberg*, aux bouches du Prégel ; *Memel*, à l'entrée du Kurische Haff ; *Kolberg*, *Stralsund*, etc.

La construction de la flotte, le creusement des ports et l'armement des forteresses à côté à l'Allemagne plus de 300 millions de francs. Les dépenses, rien que pour l'établissement du port et des fortifications de Wilhelmshaven, se sont élevées à 120 millions. On voit que l'Allemagne n'a rien négligé pour devenir une des premières nations de l'Europe. Elle se propose encore de creuser un large canal qui relierait Kiel à Wilhelmshaven et qui permettrait ainsi aux navires de passer de la mer Baltique dans la mer du Nord et *vice-versa* autrement que par les détroits du Danemark (1).

H. LACASSE.

(1) Lire : *Les deux grands ports militaires de l'Allemagne*, par M. Ch. Grad, député alsacien au parlement allemand, articles publiés dans la *Nature*, volume de 1880.

DE L'ORIGINE

DES LANGUES OCCIDENTALES

I

L'Instituteur Sténographe (1). — journal encyclopédique de la Société française de sténographie a publié un article très intéressant sur l'origine de l'écriture et des langues ; nos lecteurs nous seront gré de reproduire les principaux passages de cette étude :

C'est une question qui, de nos jours, a passionné les savants, de savoir quel est le peuple qui, le premier, a fait usage de l'écriture pour représenter les idées : — quel est l'alphabet qui a servi de point de départ aux autres et qui a été comme le germe et comme la source d'où il sont sortis.

Malgré les progrès immenses qu'a faits dans ces derniers temps la science, elle n'est pas encore parvenue à déterminer d'une manière absolument certaine quelle est la nation qui nous a légué une invention aussi précieuse et aussi féconde, mais elle est arrivée à une probabilité si grande, que cette probabilité est aujourd'hui presque une certitude, et que demain sans doute ce sera une certitude entière.

Trois peuples se présentent et semblent se disputer l'honneur d'avoir apporté au monde le flambeau de l'écriture, qui est l'âme même et tout au moins l'agent le plus puissant de la civilisation : la Chine, l'Inde, l'Egypte.

L'écriture Chinoise, qui est la plus défectueuse de toutes, et composée presque entièrement de caractères représentatifs, qui ont été, comme on le sait, les premiers employés, et elle témoigne ainsi, par sa nature même, de sa haute antiquité. Il faut dire pourtant qu'on y trouve un certain nombre de caractères phonétiques ; mais ils sont loin de former la base de l'écriture.

(1) Journal bi-mensuel, 4, rue des Feuillantines.

On voit que les Chinois ont été amenés fatalement à les employer par une pente inévitable qui tend à établir une relation entre l'écriture et la langue parlée. Ce sont des caractères syllabiques encore fort imparfaits. Ils sont d'ailleurs subordonnés aux premiers, et comme relégués au second plan. Le génie de l'écriture en usage au Céleste-Empire est essentiellement figuratif ou symbolique.

L'Inde a le sanscrit, qui est une écriture syllabique déjà supérieure au système figuratif, ce qui ferait supposer qu'elle est postérieure aux deux autres. Toutefois les monuments que nous possédons en sanscrit remontent à une antiquité tellement reculée, que la question se trouve de nouveau remise en doute, et, quoique les Chinois paraissent avoir de grands avantages sur leurs voisins, il serait difficile de leur assigner le premier rang.

Il reste donc l'Égypte, dont l'écriture, à la fois figurative, symbolique et phonétique, renferme les deux systèmes dont nous venons de parler : les images des Chinois, les syllabes des Indiens.

Certes, on ne peut mettre en doute la haute antiquité des monuments Égyptiens. Il existe au Musée du Louvre des statues et des stèles qui sont antérieures au treizième siècle avant notre ère, et plusieurs des papyrus qui ont été traduits jusqu'ici remontent à une époque encore plus reculée.

Ainsi donc, sous ce rapport, l'Égypte ne le cède en rien aux autres nations. On peut même affirmer, d'après les témoignages nombreux et certains recueillis par les savants, que les plus vieux monuments écrits sont d'origine égyptienne.

Quant à la nature même de l'écriture hiéroglyphique, on ne saurait non plus contester qu'elle appartient à un système primitif. Parmi les signes qui la composent un certain nombre sont purement figuratifs, et l'on ne met pas en doute que la méthode de repré-

senter les objets par des figures soit la première dont les hommes se soient servis.

Je me permettrai de rappeler ici quelques-unes des raisons scientifiques que j'invoquais dans un précédent article pour établir ce caractère de priorité qui appartient aux écritures figuratives et, par conséquent, à l'écriture égyptienne.

Lorsque les hommes, pour correspondre entre eux, se servirent d'une langue parlée, ils n'imaginèrent point de mots arbitraires ; mais ils exprimèrent l'idée de tel ou tel objet par des sons qui avaient une certaine analogie avec l'objet exprimé, de manière à en rappeler le souvenir.

Ainsi la plupart des noms d'animaux ne sont que l'imitation plus ou moins exacte du cri propre à chacun d'eux :

lo : âne ; *moui* : lion ; *crou* : grenouille ; *chaou* : chat ; *hfo-hof* : serpent.

Le même principe s'applique aux choses inanimées. Les mots suivants peuvent servir d'exemple pour démontrer l'espèce de ressemblance, d'harmonie imitative, qui faisait choisir un son plutôt qu'un autre, pour représenter l'idée d'objets inanimés, d'une manière d'être physique, d'une action quelconque :

Sensen : sonare ; *thof* : crachat ; *ouodjouedi* : mâcher ; *kim* : frapper ; *kremrem* : bruit ; *omk* : avaler ; *monmen* : ébranler ; *nef* : souffler.

Il est facile de saisir, en effet, une certaine relation de son entre le mot qui exprime et la chose exprimée. Ce sont donc des sons imagés, et ils ont produit dans l'écriture, comme conséquence naturelle, les caractères figuratifs qui représentent l'image des objets ; et de même que les mots imitatifs sont le premier fondement, de la langue parlée, de même les signes figuratifs sont le premier fondement de la langue écrite.

Plus tard, comme l'usage de l'é-

criture se développait en même temps que la civilisation égyptienne on sentit l'inconvénient d'un système aussi rudimentaire, et l'on établit un second ordre de signes qui étaient comme une extension des premiers et qui constituaient déjà un progrès sensible ; je veux parler des caractères *symboliques*. Mais ils étaient eux-mêmes fort imparfaits et ne pouvaient suffire à représenter toutes les idées.

Aussi, à mesure que l'écriture allait toujours se généralisant, on fut encore conduit naturellement à créer un troisième ordre de signes qui, au lieu de représenter les idées par une peinture plus ou moins exacte et plus ou moins directe des objets, représentaient les sons par lesquels on avait coutume de désigner ces objets dans la langue parlée.

Nous voici donc arrivés aux caractères *phonétiques*.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, qu'elle fut l'importance de la révolution qui produisit dans le monde l'inauguration de cette dernière méthode.

Sa supériorité sur les autres est tellement évidente, qu'il serait inutile de chercher à en démontrer les avantages.

A peine fut-elle née qu'elle éclipsa ses devancières, et elle ne tarda pas à les remplacer entièrement.

J'ai exposé succinctement la formation de l'écriture hiéroglyphique jusqu'à l'adoption des caractères phonétiques, parce que ces derniers sont ceux dont nous avons à nous occuper. C'est, en effet, des signes purement phonétiques qu'ont été tirées les lettres proprement dites des alphabets qui sont les ancêtres du nôtre.

II

Voici donc l'antiquité de l'écriture figurative égyptienne démontrée ; mais, comme le même caractère appartient également à l'écriture chinoise, puisqu'elle se compose de signes représentatifs, on ne saurait, en s'appuyant sur cette seule raison (qui est la priorité des

caractères figuratifs), attribuer le premier rang à l'Égypte.

Rien n'empêcherait, en effet, de considérer les deux écritures comme contemporaines. Cette opinion, du reste, n'est nullement en contradiction, comme nous le verrons tout-à-l'heure, avec celle qui nous fait regarder l'alphabet égyptien comme le père de nos alphabets modernes.

Mais il est une autre raison qui témoigne en faveur de l'écriture hiéroglyphique, et celle-ci est à peu près décisive : elle est tirée de la forme des signes.

Quand on considère attentivement les signes qui sont employés dans l'écriture égyptienne, où la forme primitive n'a pas changé avec le temps d'une façon appréciable, on reconnaît tout d'abord que ces signes sont tirés de l'ordre naturel. Ils ne sont pas, en effet, formés de traits assemblés au hasard; mais ils représentent tous un objet physique, ou tout au moins ils sont composés de groupes dont les différentes parties sont empruntées à l'ordre physique.

D'un autre côté, quand on prononce en égyptien le nom de l'objet représenté, on s'aperçoit que la première articulation qui commence le nom est précisément la même que celle qui est exprimée par le signe en question. Un exemple fera mieux saisir cette analogie :

La lettre *a* est représentée par un aigle, qui, en égyptien, se dit *akhom*; — *b* par une cassolette, qui se dit *berbe*.

Je pourrais citer une foule d'autres exemples, mais il suffit de dire qu'ils se reproduisent tous avec la même conformité.

Cette conformité marque d'une manière bien évidente que le principe qui guida l'inventeur des caractères phonétiques fut encore l'imitation, qui avait déjà produit les deux premiers ordres des signes : ce qui rentre entièrement dans le génie de l'écriture hiéroglyphique.

Il faut dire aussi que la simple inspection des caractères égyptiens, qui sont, pour ainsi dire, tous vi-

vants, suffit pour convaincre de leur ancienneté primordiale. Il ne peut pas y avoir de signes plus anciens, puisqu'on sait que les premiers signes furent tirés de la nature, et que ceux-ci dénotent si visiblement cette origine première, qu'on reconnaît aisément l'objet corporel qu'ils représentent, au lieu que dans les autres alphabets les images sont tout-à-fait réduites et même absolument défigurées.

III

L'antiquité incontestable et la priorité de l'alphabet égyptien étant établies, nous avons maintenant à examiner de quelle façon cet alphabet s'est propagé chez les nations voisines, quelles sont les modifications qu'il a subies et comment il a formé successivement les autres et jusqu'à celui qu'emploient aujourd'hui les peuples occidentaux.

Vous savez, Messieurs, qu'il y

avait dans le monde ancien un peuple marchand par excellence, dont les vaisseaux sillonnaient la mer intérieure depuis les bouches du Nil jusqu'aux colonnes d'Hercule : les *Phéniciens* entretenaient des relations commerciales avec les peuples les plus éloignés; *Tyr* était comme le centre des affaires, comme le marché du monde.

La nécessité d'une écriture qui leur permit de correspondre avec les marchands des autres pays se fit promptement sentir à ce peuple de navigateurs. Dans leurs fréquentes relations avec les sujets de Pharaon, ils eurent occasion d'étudier et de connaître les caractères hiéroglyphiques dont tous les monuments d'Égypte étaient couverts. Sans doute quelques prêtres d'Ammon, gardiens de l'écriture sacrée, leur enseignèrent l'art divin de fixer la pensée et leur livrèrent le secret de l'alphabet.

1	A	Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.	Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.Ⲁ.
2	B	Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.	Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.Ⲃ.
3	T	Ⲅ.Ⲅ.Ⲅ.	Ⲅ.Ⲅ.Ⲅ.
4	Δ	Ⲇ.Ⲇ.	Ⲇ.Ⲇ.Ⲇ.
5	E	Ⲉ.	Ⲉ.
6	Z	Ⲋ.	Ⲋ.
7	Θ	Ⲍ.	Ⲍ.
8	H	Ⲏ.	Ⲏ.
9	I	Ⲑ.	Ⲑ.
10	K	Ⲓ.	Ⲓ.
11	Λ	Ⲕ.	Ⲕ.
12	M	Ⲗ.	Ⲗ.
13	N	Ⲙ.	Ⲙ.
14	Ξ	Ⲛ.	Ⲛ.
15	O	Ⲝ.	Ⲝ.
16	Π	Ⲟ.	Ⲟ.
17	P	Ⲡ.	Ⲡ.
18	Ϛ	Ⲣ.	Ⲣ.
19	Σ	Ⲥ.	Ⲥ.
20	T	ⲇ.	ⲇ.
21	Υ	ⲉ.	ⲉ.
22	Φ	ⲋ.	ⲋ.
23	X	ⲍ.	ⲍ.
24	Ψ	ⲏ.	ⲏ.
25	Ω	ⲑ.	ⲑ.
26		ⲓ.	ⲓ.
27	TO	ⲕ.	ⲕ.

ALPHABET DE CHAMPOLLION LE JEUNE

Les Phéniciens adoptèrent donc l'écriture égyptienne ; toutefois ils n'en empruntèrent que les caractères phonétiques ; ce qui suffit pour démontrer que les initiateurs avaient une connaissance approfondie du système.

Plusieurs égyptologues ont assigné l'hiéroglyphique égyptien comme la base qui a servi aux Phéniciens pour composer leur alphabet, entre autres M. de Rougé.

On remarque cependant, en jetant les yeux sur le tableau de dérivation de ce dernier, qu'il n'est guère possible d'établir une comparaison entre la moitié des caractères. Le rapport n'est précisément facile à saisir que lorsque l'hiéroglyphique a conservé assez fidèlement les formes du signe hiéroglyphique, comme il arrive pour les lettres *v, r, n, ch*.

On est donc venu à penser que les Phéniciens avaient emprunté leurs caractères directement à l'écriture hiéroglyphique, et non pas à l'hiéroglyphique. Cette opinion se trouve assez justifiée par le tableau qu'a dressé le savant orientaliste, M. Halévy, où les signes hiéroglyphiques sont pris comme types et comme modèles.

.....

On voit, en examinant les tableaux de Dérivation, que les Phéniciens firent subir quelques modifications aux caractères égyptiens ; de plus, ils en ajoutèrent quelques uns qui devaient servir à représenter dans leur langue des sons qui n'existaient pas en égyptien.

Ce dernier idiome ne possède, par exemple, ni le *z*, ni le *ssadip* (double *ss*), etc., etc. ; en outre, il a confondu des sons qui sont très-distincts dans la langue syriaque ; ainsi le même caractère représente en égyptien *l* et *r*, *d* et *t*, *h* et *g*.

C'est donc pour suppléer à ces lacunes et pour accuser les différences phonétiques que les Phéniciens modifiaient légèrement les caractères fondamentaux.

On peut établir deux règles pour

rendre compte de la transformation des caractères ayant une même valeur phonétique chez les Egyptiens et chez les Phéniciens :

1° Les signes tendent à se terminer par une haste plus ou moins allongée.

2° Les hiéroglyphes étendus horizontalement se sont retournés pour prendre une position verticale.

Toutes ces altérations sont donc dues à deux tendances : l'une qui consiste à harmoniser les formes, l'autre à accuser des différences phonétiques.

L'origine égyptienne de l'alphabet phénicien étant connue et les règles de la dérivation formulées, on a un moyen aussi simple qu'infaillible d'apprécier l'âge du monument épigraphique de la Syrie et de la Palestine.

En effet, plus les caractères se rapprochent de la forme hiéroglyphique, plus le document sera ancien.

D'après la forme des lettres gravées sur les anciennes inscriptions corinthiennes, on a presque la certitude que l'alphabet phénicien fut porté en Grèce peu de temps après sa formation. Elles ont la plus grande analogie avec celle de l'inscription de Méša, roi de Moab, la plus ancienne inscription connue en caractères alphabétiques et qui remonte au IX^e siècle avant notre ère.

On peut donc conclure de ce qui précède :

1° Que l'alphabet phénicien vient de l'écriture égyptienne, empruntant à l'hiéroglyphique plutôt qu'à l'hiéroglyphique ;

2° Que la dérivation des caractères est soumise à deux lois principales, tendant à harmoniser les formes et à préciser les nuances phonétiques ;

3° Que les Phéniciens ont tiré de leur alphabet primitif de nouveaux caractères pour exprimer des sons existant dans leur idiome et que l'égyptien ne possédait pas ;

4° Que l'ancien alphabet grec est de bien peu postérieur à la forma-

tion du phénicien, dont il est formé directement.

L'observation des tableaux ci-joints rend tous ces points évidents.

Plus tard, l'alphabet phénicien, transformé par les Hellènes, fut apporté en Italie par des colons grecs. Les Romains l'adoptèrent et ils lui firent subir de rechef quelques modifications.

Enfin, lorsque la République, promenant ses armées victorieuses de la Bretagne à l'extrémité orientale de l'Europe et à l'Asie, de la Germanie à l'Hispanie et à l'Afrique, eut conquis le monde ancien, — quand elle eut fait rayonner de tous côtés la civilisation romaine, et qu'elle eut imposé aux nations vaincues sa langue en même temps que sa domination, l'alphabet latin se répandit dans tout l'occident.

Les Gaulois se servaient alors d'un système d'écriture symbolique qui semblent avoir quelque rapport avec la seconde classe de l'écriture égyptienne, mais qui toutefois demeure fort au-dessous de celle-ci. Les éléments de ce langage étaient empruntés au règne végétal. On formait les caractères en liant ensemble et en disposant de différentes manières des rameaux d'arbres et de plantes.

Cette écriture rudimentaire paraît avoir été fort usitée parmi les anciens peuples Celtes ; on en rencontre aussi quelques vestiges en Irlande. Les Druides disaient quelle avait été révélée par Gwyon. On l'appelait langue des Runes ou des mystères (c'était, en effet, chez les Gaulois, un scrupule de conscience d'employer ce système dans les inscriptions religieuses, même quand l'usage de l'écriture romaine se fut établie).

Le langage des fleurs peut quelquefois nous en rappeler l'idée symbolique.

Mais cette écriture si imparfaite ne se prêtait pas à de grands corps d'écriture ; elle ne pouvait suffire aux relations ordinaires de la vie. Les Gaulois adoptèrent donc l'alphabet latin ancien. Déjà s'était

formée la grande famille d'alphabets anciens ; le pélasgique, l'étrusque, le samnite, l'osque, le celibérien, l'ombrien.

D'un autre côté, les Slaves adoptèrent l'alphabet grec, en y introduisant des caractères propres à peindre des sons particuliers à leur langue. Le gothique allemand est un composé de lettres latines et de ces nouveaux caractères slaves.

La dérivation de notre alphabet moderne se trouve dès maintenant établie. En remontant les siècles et en suivant les modifications diverses qu'il a supportées, nous arrivons à l'alphabet hiéroglyphique égyptien. C'est dans la vallée sacrée du Nil que la source a jailli ; c'est de l'Orient qu'est venue la lumière.

Quelle gloire éternelle et quelle pure gloire pour la vieille Egypte, d'avoir doté le monde d'une invention si admirable, et quel tribut de reconnaissance ne lui devons-nous pas !

Pendant de longs siècles, ses monuments sont restés muets, et les sphinx qui les gardent étaient devenus l'emblème du silence ; pendant trente siècles les hommes ont foulé cette terre de mystère, ils ont admiré la majesté de ces pyramides, la magnificence et la multitude innombrable de ses tombeaux, de ses sphinx, de ses obélisques, de ses stèles et de ses statues ; mais ils n'ont point trouvé son âme ; ils n'ont vu que des pierres ; l'Egypte était comme immense nécropole !

Tout à coup, un homme de génie survint, — un de nos compatriotes. Messieurs, — qui déchira les voiles : c'est d'un cerveau français qu'est sorti, comme une splendide aurore, la Minerve orientale, l'Egyptologie ! vierge si longtemps endormie qu'à réveillée Champollion ! L'Egyptologie s'est levée, secouant la poudre des tombeaux. Elle a ouvert au monde des horizons nouveaux ; elle a répandu sur les sciences orientales une lumière éblouissante, comme si dans ses yeux profonds, qu'avaient scellés trente siècles de

sommeil, s'était longuement concentré tout l'éclat des gloires antiques et des civilisations disparues ! Tout s'est réveillé : les pierres ont parlé, les sphinx ont révélé leur secret inviolé, l'Egypte a resplendi comme une nouvelle épouse ! Elle a maintenant repris sa première place parmi les peuples anciens. Nous savons que sa civilisation a éclairé les premiers temps du monde. Son influence a été considérable sur la morale et la religion des Hébreux. Les sages d'Athènes se sont formés dans ses écoles, et le double flambeau qui plus tard illumina la Grèce fut allumé dans Thèbes et dans Memphis. La postérité lui rendra aussi de perpétuels hommages, parce que son génie s'est affirmé si fortement qu'elle a laissé un monument impérissable : l'écriture ! nous ne pouvons tracer un caractère sans lui rendre un tribut d'honneur. Loin d'effacer sa gloire, le temps l'imprime sur le front des hommes... L'écriture est à l'Egypte, et c'est la manifestation de l'intelligence et de la pensée humaine !

ÉMILE BREILLER.

PENSÉES ET MAXIMES

Tout particulier à sa destinée : une nation à la sienne. Le but de la France a été l'empire du monde par la conquête : ce but sera aujourd'hui l'empire du monde par la civilisation.

Le fond du caractère national est chez les Français, l'amour de l'égalité, de la gloire et du plaisir ; chez les Anglais, le sentiment du droit, le besoin d'indépendance et de mouvement ; Chez les Allemands, le goût du merveilleux, les respects des formes établies ; chez les Russes, l'esprit d'imitation et la passion de la magnificence ; chez les Espagnols, la religion, l'indolence et la fierté ; chez les Italiens, un besoin de croire et d'obéir, de jouir et d'espérer ; chez les Grecs, le désir de la

science et l'amour du gain ; chez les Turcs, l'orgueil du commandement et le penchant à la volupté.

*
**

Plus un homme est éminent, plus ses pensées s'élèvent au-dessus de celles de la majorité. Cependant son triomphe tient à persuader à cette majorité que les plans qu'il a conçus viennent d'elle-même, et de l'amener si bien à penser comme lui, qu'elle s'admire dans tout ce qu'il fera.

*
**

L'orateur consommé sait que, pour réussir, il faut prononcer le discours que chacun a déjà fait tout bas.

*
**

Tant qu'une nation n'a pas ses frontières naturelles, elle est trop inquiète pour ne pas inquiéter ses voisins.

*
**

Etes-vous supérieur dans quelque ordre, ne cherchez point d'autres succès ; ailleurs vous vous exposeriez à être vaincu, sinon par la nature du moins par le préjugé.

*
**

Les capitaux, n'ont pas de nationalité, ils vont et se fixent où ils se multiplient.

ED. ALLETZ.

Le Gérant : BOUDARD.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes, et des hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice, etc.** Adresser les demandes, quai St-Michel, 27. Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERS SANS PLAQUES (brevetés)

laissant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

BOUGUES
rendre une boûte GASTRALGIES, DYSPÉPSIES, GRAVELLE
au repas contre

CRESSON MAITRE

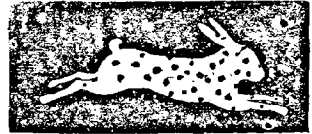
Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit: Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon: 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 fr. (p^r une cure), franco, 20 fr.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0'60, 1'10 et 2'. PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS

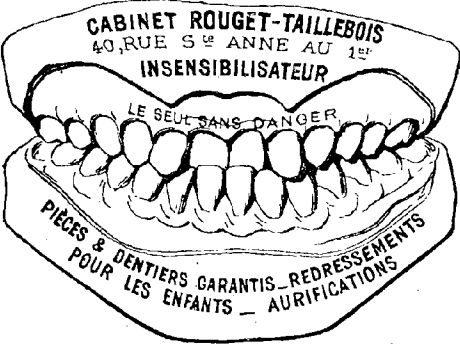


CHASSEURS de Tir et de Carabine

Effet du CHOKEBORN anglais sur un lièvre à 50^m. Armes sèches et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8 (En face de la rue de l'Echelle)



HYGIÈNE DES ENFANTS



PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE

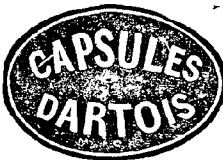
67, rue de Provence, Paris. SAVON DE L'ENFANCE au Benjoin et à l'Extrait de plantes marines. Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50. On offre gratis « l'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale (28 millig. d'arséniate de soude par litre). Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas. Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, gerçures et rougeurs.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, rédacteur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme) 14, rue des Jeûneurs, Paris. — J.-V. Wilhem, imp. impr. avec les armoiries de la maison Schneider.

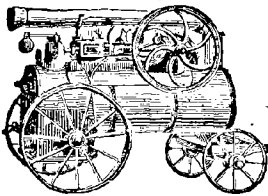


Seul remède PHTHISIE à tous les degrés GUÉRISSENT RAPIDEMENT. Tous opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques Engorgements pulmonaires. Le flacon: 3 fr. franco par la poste 105, rue de Rennes, PARIS ET LES PHARMACIENS

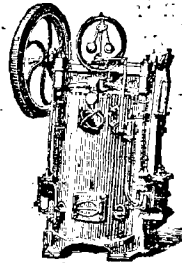
SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux

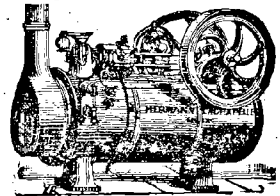


MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX



MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 8 à 50 chevaux



Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 62

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

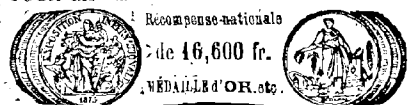
SESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 4,000 Exemplaires. Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs. Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr. Expériences publiques chez le seul Inventeur **PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS** Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement. Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur



POUR SA MOUTARDE Nature



QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC. PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIENS

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ Et en Papier recouvert de toile Linge élégant, solide, commode pour tous PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide la douz. 4.75	RECOUVERTE de Toile la douz. 2 fr.
6 - 9 fr.	6 - 44 fr.
12 - 16 fr.	12 - 21 fr.
Port 40 ^m p ^r douz	france p ^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames. Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^m Envol gratuit et fco de splendide Catalogue illustré N^o GRAY, B. MEY & C^o, 5^o, 43, b^o des Capucines, Paris

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE 5 MÉDAILLES D'OR 4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *Liebig* EN ENCRE BLEUE Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

27 JUILLET 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

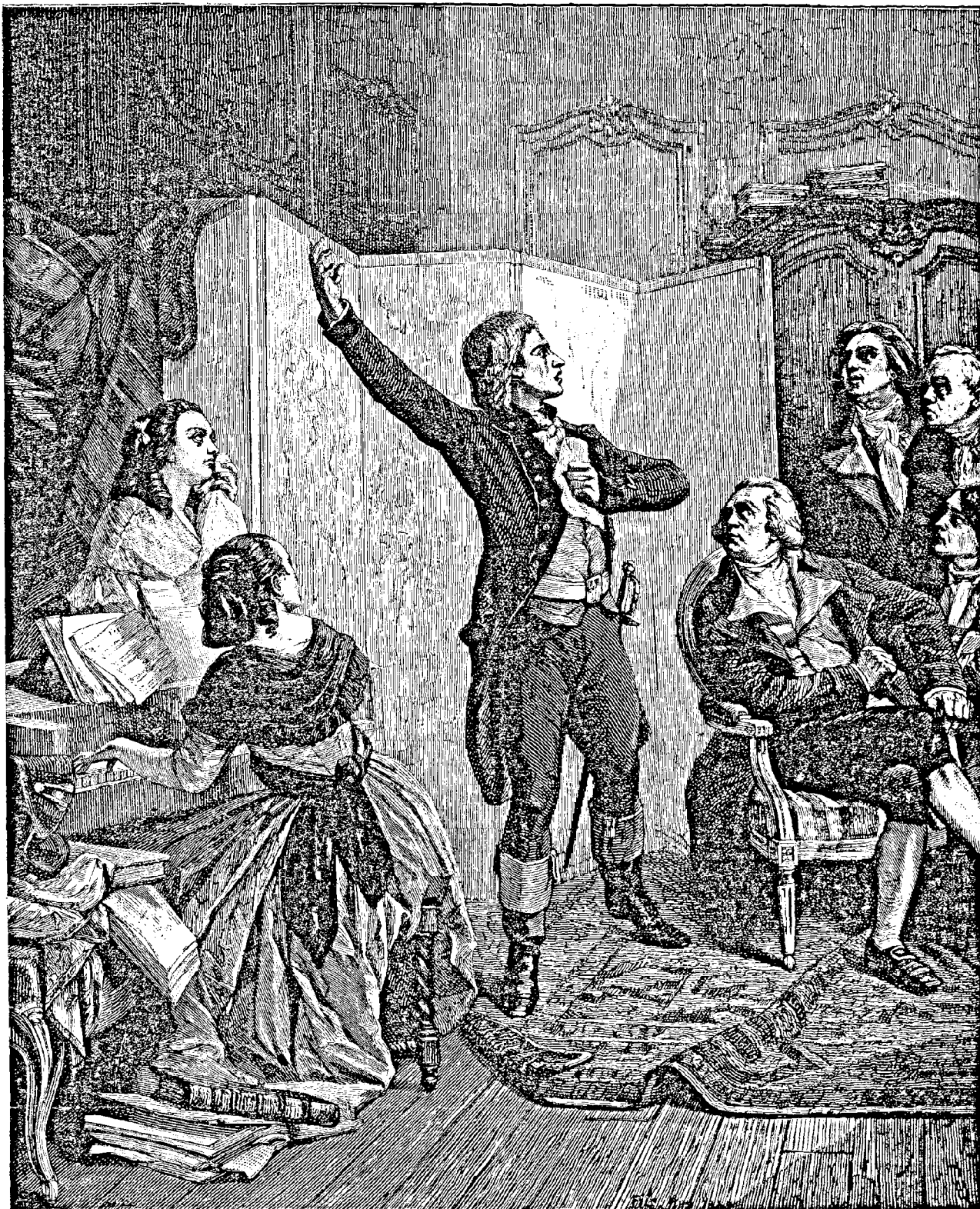
N^o 78 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

ROUGET DE LISLE, chantant la *Marseillaise*. — Dame Égyptienne. — Voile et coiffure égyptien. — Vue d'Ismaïlia. — Vue à vol d'oiseau du canal de Suez.



ROUGET DE LISLE, chantant la *Marseillaise*.

SOMMAIRE

TEXTE

Rouget de Lisle ?

Renseignements et Actes officiels :

Règlements pour les Concours d'admission (École primaire supérieure de jeunes filles, collège Chaptal, écoles Turgot, Colbert, Lavoisier, etc., etc.) — Enseignement primaire en 1880-81. — Institut de France (séance annuelle).

Tribune de l'Enseignement :

Lettre au directeur. — Le Travail manuel dans les Écoles.

Caravanes scolaires. CLUB ALPIN FRANÇAIS. Réunions et Fêtes.

Le patriotisme est-il un sentiment... V. M. Pensées et maximes.

Cours de comptabilité (suite et fin..... FÉLIX TARPET.

ROUGET DE LISLE

NÉ LE 10 MAI 1760 A LONS-LE-SAULNIER, MORT A CHOISY-LE-ROI LE 26 JUIN 1836.

Hier dimanche, 23 juillet, a eu lieu à Choisy-le-Roi l'inauguration de la statue de Rouget de Lisle.

Cette solennité nationale s'est accomplie avec un très grand éclat. L'auteur inspiré de la *Marseillaise* a trouvé non-seulement un chant plein d'enthousiasme, un hymne guerrier incomparable, mais les circonstances dans lesquelles cette œuvre ardente a vu le jour, lui donnent le caractère d'un symbole éclatant. La *Marseillaise*, c'est la France, c'est la Patrie, c'est la Liberté, c'est l'étranger chassé du sol, c'est la tyrannie vaincue, c'est le cantique des cantiques du peuple, c'est la grande voix de la fraternité des temps nouveaux.

S'il y a de la haine dans la *Marseillaise*, c'est la haine du mal.

Aussi ce chant superbe ne devrait-il être entendu que dans les grandes heures de douleur et de lutte pour animer les cœurs et surexciter les dévouements, et dans les grandes manifestations de la joie nationale en souvenir d'un triomphe pour

l'honneur et l'indépendance de la France.

Si les statues sont utiles pour l'instruction du peuple, c'est à des hommes comme Rouget de Lisle qu'on doit en élever.

Qu'importe que des inconscients dans des coups de grosse et brutale gaieté hurlent la *Marseillaise*, cela est fâcheux, cela est laid, c'est un spectacle qui salit l'oreille et la vue, mais la vénération du peuple pour le grand hymne symbolique imposera peu à peu le respect aux brailards.

Est-ce que la Cathédrale des chrétiens, la Mosquée des musulmans, l'Arc-de-Triomphe, des gloires guerrières, la Colonne de Trajan, le tombeau de Washington, la Colonne de Juillet, sont moins sacrés pour leurs fidèles, parce que des crapauds ont bavé sur les pierres de leurs bases!

La statue de Rouget de Lisle est placée sur un piedestal en granit : Rouget de Lisle est représenté chantant l'hymne de guerre de l'armée du Rhin; il a la main droite sur le cœur et il tient de la main gauche les feuillets de la *Marseillaise*.

Après que le voile qui recouvrait la statue fut tombé au milieu des acclamations d'une foule immense, M. Benjamin Raspail, président du comité, a prononcé un très beau discours dont nous extrayons le passage suivant :

Après avoir remercié les membres du gouvernement, les députés, les sénateurs, les délégués des sociétés et tous les assistants, M. B. Raspail ajoute :

« Ah! messieurs, permettez-moi de vous retracer en peu de mots les souvenirs touchants qui rattachent par un lien indissoluble les habitants de Choisy à l'auteur de la *Marseillaise*.

» Vers les derniers temps de la Restauration, Rouget de Lisle souffrant, battu par les déceptions, subissant le poids des ans, ayant perdu la plupart de ses amis, souvent aux prises avec la misère, vint s'abriter ici, à Choisy, chez M. Voïart, dans

la maison duquel il reçut une fraternelle hospitalité jusqu'au moment de sa mort qui eut lieu le 27 juin 1836.

» La population de Choisy avait appris à l'aimer, à l'entourer de respect : c'était l'auteur de la *Marseillaise!* — Elle lui fit de magnifique funérailles.

» Le char funèbre partit de la maison Voïart, située à quelques pas d'ici.

» Sur le cercueil reposait une couronne de lauriers, une croix d'honneur et une épée d'officier du génie. Les coins du poêle étaient tenus par le maire, M. Boivin, le général Blein, MM. Bra et de Guer.

» La garde nationale était sous les armes. Tous les ouvriers de Choisy et des fabriques voisines avaient quitté spontanément leurs ateliers pour accompagner au cimetière le poète immortel de notre immortelle Révolution... Tous les assistants portaient le bouquet d'immortelles à la boutonnière; ils marchaient deux à deux, dans un profond recueillement, la tête découverte... Puis lorsque la dernière pelle de terre eût été jetée sur le corps du grand patriote, tous, maire, gardes nationaux, artistes et ouvriers entonnèrent la *Marseillaise!* — N'était-ce pas la plus belle oraison funèbre qu'il fût possible de prononcer sur sa tombe?...

» Et depuis quarante-six années, les habitants de Choisy entretiennent avec un culte filial cette chère tombe!

» On a dit avec raison, que la vraie Patrie d'un grand homme était celle qui avait su lui être utile, l'avait le mieux compris et honoré.

» A tous ces titres Choisy-le-Roi avait le droit et le devoir de revendiquer le Tyrtée français, de se constituer sa garde d'honneur et d'entretenir l'espérance de lui élever un jour un monument digne de lui. Ce but est aujourd'hui atteint, grâce au comité formé en 1880 et appuyé par les signatures de 166 députés républicains.

» Ce monument a été élevé par souscription nationale, à laquelle est

venu se joindre le concours de l'Etat, accordé par M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts. puis avec la généreuse participation du département.

» En s'inspirant de la *Marseillaise*, notre jeune artiste, M. Léopold Steiner est arrivé d'un bond à premier rang parmi ses aînés, et on peut dès à présent lui prédire une brillante carrière (Applaudissements).

Le piédestal est dû à un autre jeune artiste, également de mérite, M. Lucien Leblanc, architecte, qui prête généreusement son concours à toutes les œuvres patriotiques. Sous son infatigable et habile direction, ce monument a été monté en moins d'un mois; mais aussi, c'est que tous ces braves travailleurs, y compris le service des ponts et chaussées, dirigé par M. Bouche, redoublaient d'activité et d'énergie en se disant: «Hardi! c'est pour la *Marseillaise!*»

» Vous tous, patrons et ouvriers, qui étiez encore tout à l'heure à la peine et que je vois groupés près de cette estrade, soyez maintenant à l'honneur, regardez fièrement votre travail, car il est digne de l'idée incarnée dans ce bronze.

» En parlant à l'instant de la souscription nationale, ma pensée était à notre chère Alsace-Lorraine qui y a participé dans la proportion d'un 7^{me}. — Lorsqu'on parcourt les listes de souscription on y trouve ces mentions, qui ont leur éloquence: Neufdames Alsaciennes chacune 5 fr. En tout..... 45 »
Sousc. de quatre Alsaciennes et de quatre Alsaciens... 105 »
29 Alsaciens, chacun 5 fr. 145 »
et tant d'autres.

» C'est que l'Alsace ne peut oublier que c'est de Strasbourg que partit ce sublime *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, alors que se répercutait d'un bout à l'autre de la France, ce cri terrible: «La Patrie est en danger!»

» La *Marseillaise* ne tarda pas à enfanter des héros; nos légions républicaines s'improvisèrent à ses mâles accents; elle les entraîna aux frontières pour refouler l'invasion;

elle accompagna ensuite le drapeau français à travers le monde!

» Après la victoire de Valmy, Kellermann écrit à Servan, ministre de la guerre, pour lui demander la permission de célébrer un *Te Deum* dans son camp, en l'honneur de cette journée. — Servan lui répond: *Le Marseillaise est désormais le Te Deum de la République française!* — Et il lui envoie immédiatement la partition.

» Six semaines après (6 novembre 1792), à la bataille de Jemmapes, c'est en entonnant la *Marseillaise* que nos volontaires se précipitent sur les retranchements, renversent tout devant eux et enlèvent le village de Cuesmes.

Un général écrit:

«*Nous nous sommes battus un contre dix, mais LA MARSEILLAISE combattait à nos côtés!*»

Un autre:

«*Envoyez-moi mille hommes et un exemplaire de LA MARSEILLAISE et je réponds de la victoire!*»

Mais lorsque la France retombe sous le joug du despotisme et des monarchies, la liberté disparaissant, la *Marseillaise* est frappée d'ostracisme.

» Le second empire ordonna à ses agents d'assommer les citoyens qui ne peuvent en comprimer les élans, puis il lui substitua comme chant de guerre... *La romance du beau Dunois!*

» Cet état de choses continué sous l'Ordre moral et clérical.

» Mais, en 1878, la France rentrant en possession d'elle-même, la liberté brise enfin ses liens, et avec elle la *Marseillaise* réapparaît radieuse!

» Elle préside depuis à toutes nos fêtes de confraternité; à toutes nos joies; elle symbolise le relèvement de notre chère Patrie; elle est dans tous les cœurs, sur toutes les lèvres; les mères apprennent à leurs enfants à la balbutier; nos écoliers la chantent avec amour, et aujourd'hui nous accomplissons l'œuvre de répara-

tion envers son auteur. Rouget de Lisle, au nom de la France républicaine, nous saluons ta gloire! » (Applaudissements).

M. Paul Carle, maire de Choisy prononce une allocution pleine de sentiments chaleureux et patriotiques.

M. de Freycinet, président du conseil, ministre des affaires étrangères, prend alors la parole, et prononce le discours suivant:

«Messieurs et chers concitoyens,

«En nous inclinant avec une émotion respectueuse devant la statue de Rouget de Lisle, nous rendons hommage au plus pur de tous les sentiments: le patriotisme. Ce que nous célébrons, ce n'est pas seulement la mémoire d'un homme intègre, d'un grand citoyen, d'un véritable patriote, à la fois poète et soldat, c'est aussi la mémoire de milliers de héros qui, aux accents de la *Marseillaise*, reculèrent les bornes de la vaillance, du dévouement, de l'esprit de sacrifice, et portèrent au plus haut degré les vertus militaires et l'amour du drapeau. (Applaudissements). Nous devons à leurs sublimes efforts, à leur sang généreusement versé, la consolidation définitive des principes sur lesquels reposent les sociétés modernes. Ils ont été, sous les armes, les apôtres de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. (Vifs applaudissements). Le mérite de Rouget de Lisle est d'avoir résumé dans une œuvre immortelle les nobles sentiments qui exaltaient ces grandes âmes.

» Vous savez, messieurs et chers concitoyens, dans qu'elles circonstances solennelles la *Marseillaise* a pris naissance. Les volontaires allaient partir. La France se préparait à engager une lutte qui, sans la prodigieuse ardeur de ses enfants, aurait paru désespérée, tant elle était inégale. Il fallait trouver un chant qui fût à la hauteur de cette situation héroïque, un chant qui fut comme le cantique de l'abnégation et du courage, un chant qui eût

un caractère à la fois guerrier et religieux. — je dis religieux, car le patriotisme est un culte. (Applaudissements).

» Ce chant qui devait faire faire aux armées de la République des miracles, la France le cherchait. Rouget de Lisle le trouva. Dès qu'il fut sorti de ses lèvres, il eut partout des échos, parce qu'il était le cri de la France, et parce qu'en l'entendant pour la première fois chacun croyait le reconnaître, tant il exprimait fidèlement les généreuses aspirations de tous. (Applaudissements).

» La *Marseillaise* est l'hymne de la patrie ! Michelet l'a qualifiée de chant sacré.

» Le plus bel éloge à faire de Rouget de Lisle, n'est-ce pas de dire que son impérissable chef-d'œuvre a mérité d'être choisi comme le chant national ? Il retentit dans toutes les occasions solennelles. En France, il anime toute nos fêtes. A l'étranger, nos nationaux l'entendent, en souvenir d'une patrie bien aimée. Il nous rappelle l'héroïsme de nos pères et le glorieux héritage qu'ils nous ont laissé. Il est pour nous une force, un honneur et un enseignement. Les peuples étrangers eux-mêmes, quand ils veulent, dans une cérémonie internationale, nous donner une preuve de leur sympathie, font jouer par leurs musiques militaires l'hymne de Rouget de Lisle. Ayant, comme nous, le respect de leurs gloires et l'amour de leur indépendance, ils apprécient le sentiment qui nous inspire, lorsque nous entretenons pieusement la sainte flamme du patriotisme. Ils savent, d'ailleurs, que la *Marseillaise* n'est plus un chant de guerre et que, respectueuse des droits de tous, la République est un gouvernement de concorde et de tolérance. La France n'a plus aujourd'hui à redouter de tyrannie, ni au dedans ni au dehors. L'étendard qu'elle tient à la main n'est pas un étendard sanglant. C'est un drapeau de progrès, de civilisation et de liberté. (Vifs applaudissements).

» Honneur à la commune de Choisy-le-Roi qui, dans cette circonstance solennelle, a su se faire l'interprète des sentiments de la France toute entière ! » (Applaudissements répétés).

RENSEIGNEMENTS

ET

ACTES OFFICIELS

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Règlement pour le Concours d'admission au Collège Chaptal, etc. — Concours pour l'obtention des Bourses d'études supérieures au Collège Chaptal. — L'Enseignement primaire en 1880-1881. — Institut de France (séance annuelle).

Règlement pour le Concours d'admission au Collège Chaptal, aux Écoles Turgot, Colbert, Lavoisier, Jean-Baptiste Say, Arago, et à l'École des filles, rue de Jouy.

1° *Des conditions d'admission au concours.* — Article premier. — Les candidats aux places d'externat gratuit dans les écoles primaires supérieures de garçons ou de filles et dans les classes d'enseignement primaire supérieur du collège Chaptal, doivent avoir douze ans au moins, quinze ans au plus le 1^{er} octobre de l'année du concours.

Art. 2. — Les élèves des écoles publiques et les élèves des écoles libres sont indistinctement admis au concours.

Art. 3. — Les candidats doivent produire :

- 1° Leur acte de naissance ;
- 2° Un certificat de vaccine.

Il sera attribué aux candidats qui produiront le *certificat d'études primaires* cinq points en sus des points qu'ils obtiendraient sur l'ensemble des épreuves du concours.

2° *Du concours.* — Art. 4. — Le concours a lieu chaque année à la fin de l'année scolaire. Les candidats appartenant aux écoles publiques doivent se faire inscrire dans leurs écoles du 15 juin au 1^{er} juillet. Pour l'année 1882, l'inscription

pourra exceptionnellement être autorisée jusqu'au 20 juillet.

Les élèves des écoles libres sont inscrits sur leur demande, à la même époque et dans le même délai, soit à la Préfecture de la Seine (direction de l'Enseignement, 3^e bureau), soit à l'une des Écoles supérieures (Chaptal, Turgot, Colbert, Lavoisier, Jean-Baptiste Say, Arago), et à l'École supérieure des filles, rue de Jouy.

Art. 5. — Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Art. 6. — Les épreuves écrites portent sur :

- 1° L'orthographe et l'écriture ;
- 2° L'arithmétique et les applications pratiques de la géométrie ;
- 3° Le dessin linéaire ;
- 4° Le dessin d'ornement.

Art. 7. — L'épreuve d'orthographe consiste en une dictée de trente lignes environ. Le texte est lu préalablement à haute voix, dicté, puis relu ; cinq minutes sont accordées aux candidats pour se corriger. La dictée d'orthographe sert d'épreuve d'écriture.

L'épreuve d'arithmétique se compose de questions sur l'arithmétique et sur la géométrie pratique (tracés géométriques et évaluations de surfaces et de volumes).

L'épreuve du dessin linéaire consiste dans le dessin à vue : de lignes droites ou courbes, verticales ou horizontales ou diversement obliques ; dans la construction de figures égales ou semblables et dans les combinaisons diverses de lignes droites ou courbes pour représenter différents objets.

Le dessin d'ornement est fait d'après le relief.

Art. 8. — La dictée d'orthographe sera corrigée d'après les règles suivantes :

Une faute d'orthographe usuelle, ou barbarisme, se compte 1 faute.

Une faute d'orthographe grammaticale, ou solécisme, 1 faute.

Les deux fautes ci-dessus dans un même mot, 2 fautes.

Un mot omis, un mot mis pour un autre, un mot de trop, une lettre

douteuse, 1/4, 1/2 faute, ou 1 faute, selon l'appréciation du jury de correction.

L'accent changeant la nature du mot, 1/2 faute.

Les autres accents, la cédille, le trait d'union, le tréma, les majuscules, omis ou mal placés, 1/4 de faute.

L'ensemble des fautes de ponctuation est compté pour 1/2 ou pour 1/4 au plus, selon l'appréciation du jury.

Art. 10. — Les épreuves écrites sont éliminatoires.

Pour être admis à l'examen oral, le nombre des points exigés est fixé à 15.

Art. 11. — Les épreuves orales comprennent :

1° Des interrogations sur l'histoire de France ;

2° Des interrogations sur la géographie générale et des questions spéciales sur la géographie de la France ;

3° Des questions sur l'arithmétique et sur la géométrie pratique ;

4° Des interrogations sur l'instruction morale et civique.

Art. 12. — Les notes servant à apprécier le mérite des épreuves orales sont déterminées ainsi qu'il suit :

Histoire de France, 0 à 10 ;

Géographie, 0 à 10 ;

Arithmétique, 0 à 5 ;

Instruction morale, 0 à 5.

Art. 13. — Le minimum des points exigé pour être admis définitivement est fixé à 30.

Art. 14. — Le concours est jugé par une commission spéciale nommée par arrêté préfectoral.

Art. 15. — Chaque épreuve a lieu sous la présidence d'une sous-commission composée de cinq membres auxquels sont adjoints, pour la surveillance, des instituteurs désignés par l'inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du département.

L'entrée de la salle est rigoureusement interdite au public.

Art. 16. — Les textes et sujets de composition sont adressés par le Di-

recteur de l'Enseignement primaire, sous pli cacheté, au président du concours, à l'ouverture des épreuves.

Art. 17. — Les compositions sont faites sur papier avec en tête portant le nom et les prénoms du candidat et un numéro d'ordre donné séance tenante, — lequel numéro est répété au bas du recto de la première page. Elles sont remises aux membres de chaque sous-commission, après que l'entête a été détaché.

Art. 18. — Chaque épreuve est corrigée par les membres de la sous-commission, sous la surveillance desquels elle a été faite.

Art. 19. — Après la correction des diverses compositions par les sous-commissions, la commission réunie dresse, par ordre de mérite, la liste des candidats d'après les cotes obtenues dans l'ensemble des épreuves par chacun d'eux.

A points égaux, le candidat qui a obtenu la meilleure cote pour l'orthographe est classé le premier. Si les cotes d'orthographe pour les deux candidats sont les mêmes, la note d'arithmétique détermine le classement.

Art. 20. — Les candidats reconnus admissibles auront le droit d'après leur rang de classement de désigner, dans la limite des places disponibles, l'établissement où ils désirent entrer.

Le Concours pour l'obtention de bourses d'études supérieures au collège Chaptal, aura lieu le lundi 31 juillet à 8 heures 1/2 du matin, au collège Chaptal, boulevard des Batignolles, 49.

Pour être admis à ce concours, les candidats doivent avoir quinze ans au moins, dix-huit ans au plus.

Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Épreuves écrites : 1° Composition française au point de vue du style et de l'orthographe. 2° Mathématiques, arithmétique pratique et théorique, géométrie plane et dans l'espace, avec applications à l'arpen-

tage et au nivellement, algèbre élémentaire, opérations du premier et du second degré, progressions et logarithmes trigonométrie rectiligne. 3° Physique élémentaire (notions succinctes sur le mouvement et sur les forces, pesanteur, équilibre des liquides et des gaz, chaleur, électricité statique et dynamique, acoustique, optique). 4° Chimie (métalloïdes, métaux, éléments de chimie organique). 5° Dessin linéaire (tracé à une échelle donnée d'un dessin exigeant l'emploi de constructions géométriques.

2° Épreuves orales : Mathématiques. — Physique. — Chimie.

Les épreuves écrites sont éliminatoires.

NOTA. — Le Conseil municipal de Paris a décidé, en principe, la création, dans chacune des écoles primaires supérieures, d'un certain nombre de bourses d'entretien destinées à venir en aide aux familles qui n'auraient pas les ressources nécessaires pour entretenir leurs enfants pendant la durée des études d'enseignement primaire supérieur.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN 1880-81

M. le directeur de l'Enseignement primaire, M. F. Buisson, a adressé au ministre de l'Instruction publique un rapport résumant les états de situation de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1880-81.

Nous extrayons de ce document officiel les renseignements suivants qui intéresseront certainement nos lecteurs.

1° Situation des communes :

Le nombre des circonscriptions d'inspection d'enseignement primaire a été porté de 418 à 444 et la situation scolaire des communes s'est sensiblement améliorée.

Le nombre des communes qui doivent se réunir à d'autres communes pour l'entretien d'une école est descendu à 1,187 ; il était précédemment de 1,246. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de

filles est encore de 3.281, il était de 3,478, soit en plus 197 écoles.

Le nombre des communes sans écoles est tombé de 243 à 195.

2° Ecoles :

A la fin de l'année scolaire 1879-1880, il y avait 73,764 écoles de toute nature.

Les états de situation pour 1880-1881 en donnent 74,441. Différence en faveur de 1880-1881 : 677 écoles. Cette augmentation se décompose ainsi :

Ecoles publiques....	651
Ecoles libres.....	26
<hr/>	
Total...	677

3° Les écoles laïques publiques étaient au nombre de 48,431, leur nombre s'est élevé à 49,621 soit différence en augmentation 1,190.

Les Ecoles congréganistes ont perdu 539 établissements, soit de 12,445 à 11,906.

Les Ecoles libres présentent un mouvement en sens inverse.

Les laïques perdent 293 établissements (de 5,467 à 4,874).

Les congréganistes en gagnent 450 (de 6,228 à 6,678).

Une troisième catégorie d'écoles (écoles libres tenant lieu d'écoles publiques) est en diminution partout. Les laïques en perdent 69 (de 202 à 133), les congréganistes 62 (de 1,291 à 1,229).

En résumé, le progrès pendant l'année 1880-81 a été :

Pour les écoles publiques, de 1,06 0/0.

Pour les écoles libres, de 0,20.

4° Maîtres et classes :

Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 2,890 instituteurs ou institutrices.

Le nombre total des classes est de 114,918, dont 83,446 classes publiques et 31,472 classes publiques.

5° Elèves :

Le total général des élèves est de 5,049,363.

Les écoles publiques en général ont gagné 64,871 élèves, les écoles libres 34,901.

Les écoles publiques laïques ont

vu leur population s'augmenter de 145,381 élèves.

Les écoles congréganistes publiques ont perdu 80,510 élèves.

Les écoles laïques libres ont perdu 13,337 élèves (256,357 à 243,030).

Les écoles congréganistes libres ont gagné 48,242 élèves (de 678,127 à 726,345).

6° Elèves payants, élèves gratuits :

Au moment de la promulgation de la loi du 16 juin 1881, qui a fait la gratuité absolue, les 5,049,363 enfants qui peuplaient les écoles primaires en France étaient répartis en 1,961,327 payants et 3,088,036 gratuits, soit 61 0/0 d'élèves gratuits.

Mais si l'on sépare les élèves des écoles publiques de ceux des écoles libres, la proportion change. Les élèves gratuits des écoles libres étaient au nombre de 396,602 sur 969,935, soit 41 0/0 seulement. Tandis que les écoles publiques qui recevaient 4,079,968 élèves en admettaient gratuitement 2,691,434 soit 66 0/0.

C'est donc 34 0/0, soit un tiers environ des élèves des écoles publiques, qui sont ajoutés à la charge du budget de l'instruction publique.

7° Enfants d'âge scolaire :

Le nombre des enfants d'âge scolaire (six à treize ans), était d'après le recensement de 1876, de 4,502,894. On ne connaît pas encore les résultats définitifs du recensement de 1881.

Le nombre des enfants privés de toute instruction s'élève environ à 170,989. Ce chiffre est-dessous de la vérité, puisque les résultats sommaires du dénombrement de 1881 déjà connus donnant une augmentation de population générale de 500,000 habitants, et la moyenne des enfants d'âge scolaire étant de 12, 20 0/0 des habitants, il y aurait de ce chef 61.000 enfants de six à treize ans, à ajouter aux 170,989 qui ne fréquentent aucune école.

8° Ecoles de hameau :

Le nombre des écoles dites de hameau, se trouvera sensiblement

diminué par l'application du décret du 10 octobre 1881, qui dispose que « toute école établie dans une section de commune qui aura reçu, pendant l'année, au moins 25 élèves de cinq à treize ans, sera considérée comme école ordinaire. »

Ces écoles étaient en 1881, au nombre de 4,128. Ces écoles sont mixtes.

9° Elèves des écoles mixtes :

688,285 élèves fréquentent des écoles mixtes. Ce nombre se décomposent en 376,312 garçons et 311,973 filles — L'instruction de 328,320 filles est confiée à des instituteurs, et celle de 79,261 garçons est confiée à des institutrices.

10° Ecoles maternelles :

Les écoles maternelles, tant publiques que libres sont au nombre de 4,870 en augmentation de 215 sur l'année précédente. Le total des directrices et sous-directrices des salles d'asile est de 7,451.

11° Salles d'asile :

Le nombre des enfants reçus dans les salles d'asile est de 621,177, soit 15,163 de plus qu'en 1880.

Au point de vue de la gratuité, 56,354 enfants des salles d'asile bénéficieront de l'application de la loi du 16 juin 1881.

12° Titres de capacité :

Il y avait dans les écoles publiques, en 1879-1880,

Sur 42,631 instituteurs laïques, 1,169 non brevetés, 2, 7 pour cent.

Sur 5,724 instituteurs congréganistes 3,499 non brevetés, soit 60, 3 pour cent.

16,865 instituteurs laïques, 775 non brevetés, soit 4, 6 pour cent.

Sur 18,361 institutrices congréganistes 14,635, non brevetées 79, 7 p. cent.

Il n'y a plus en 1880-81, que 3,421 non brevetés sur 73,379 instituteurs ou institutrices laïques 4, 6 0/0, et 32.139 non brevetés sur 49,381 instituteurs ou institutrices congréganistes 65, 1 p. cent.

Sur 1,259 directrices laïques de salles d'asile, 112 non brevetées, 9, 9 p. cent.

Sur 364 directrices congréganis-

tes, 2,976 non brevetés, 82,4 p. cent.

13° Bibliothèques scolaires :

Le nombre des bibliothèques scolaires est actuellement de 25,913 soit sur 1880 une augmentation de 2,191.

Elles renferment 1,570,884 livres scolaires et 2,635,289 livres de lecture.

Bibliothèques pédagogiques.

Il existe actuellement 2,318 de ces bibliothèques renfermant 500,855 volumes environ 500,000 de plus que l'année dernière.

Caisse d'épargne scolaires.

L'encaisse s'est élevé pendant l'année à 7,982,811 fr. Le département de la Marne a 16,600 livrets ; le Nord 27,000 livrets ; l'Oise 12,000 livrets ; Seine-et-Oise 15,700 livrets ; Seine-Inférieure 29,000 livrets ; la Somme 15,000 livrets. Cette institution est en grand progrès.

Caisse des Ecoles. Les caisses des écoles se sont accrues en nombre, mais elles ne se sont enrichies. Elles possèdent environ 1,509,607 fr.

14° Sociétés de secours mutuels :

Dans tous les départements, sauf dans le Cantal, la Corse, la Haute-Garonne, la Haute-Loire, le Morbihan, la Seine, le Var et la Haute-Vienne, il existe des sociétés de secours mutuels, entre les instituteurs et les institutrices.

15° En 1881. — 68,637 certificats d'études primaires ont été délivrés, 40,873 aux garçons et 27,794 aux filles.

Les diplômés des deux sexes réunis donnent une moyenne générale pour toute la France de 1,36 p. cent.

Les départements qui dépassent le plus sensiblement la moyenne générale sont : les Ardennes 246 ; l'Aube 264 ; la Marne 247 ; Meurthe-et-Moselle 310 ; La Meuse 280 ; Belfort 219 ; la Haute-Saône 215 ; la Somme 202 et les Vosges qui se place en tête avec 3,98 p. cent.

16° Cours d'adultes :

Les cours d'adultes sont au nombre de 21,565. Ils sont suivis par 505,434 auditeurs environ.

17° Les Conscrits :

La proportion des conscrits illet-

trés de la classe de 1880 est de 14,4 p. cent. En 1876-1877 cette proportion était de 15,6 p. cent, soit seulement 1,2 p. cent de différence en faveur de 1880.

18° Ecoles normales :

Le nombre total des écoles normales d'instituteurs et de 80, celui des écoles normales d'institutrices est de 28.

19° Brevets de capacité :

19,584 aspirants et 25,631 aspirantes se sont présentés en 1881 aux examens pour l'obtention du brevet de capacité élémentaire. 9,777 aspirants, 15,937 aspirantes l'ont obtenu.

Le brevet supérieur qui remplace maintenant les brevets complets et facultatifs, a été obtenu en 1881, par 1,363 aspirants, sur 3,542 et par 1,157 aspirantes sur 3,184.

20° Caisse de construction des écoles :

Il résulte du rapport adressé à M. le Président de la République, par le Ministre de l'Instruction publique, le 28 janvier 1882, que l'ensemble des ressources créées pour constructions et appropriations des maisons d'écoles, s'est trouvé porté au chiffre de 220 millions de francs.

L'ensemble des opérations depuis l'institution de la caisse, donne un total de 15,337 communes ayant reçu des secours de l'Etat, pour construction, appropriation ou réparation d'écoles et pour acquisition de mobiliers scolaires.

21° Dépenses ordinaires des écoles primaires :

Pour l'année 1879, le total des dépenses ordinaires de l'enseignement primaire était de 79,881,976 fr. Ce total s'est élevé en 1880 à 82,255,697 fr.

Les chiffres de l'année 1881 seront beaucoup plus élevés par suite de l'application de la loi du 16 juin.

INSTITUT DE FRANCE

Samedi, 22 juillet, a eu lieu la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. Nous extrayons du discours de M. Caro, président, les passages suivants :

« Vos historiens avaient proposé d'étudier l'origine et la nature du pouvoir royal à l'avènement de Hugues Capet et de montrer le développement de ce pouvoir sous les six premiers Capétiens. Depuis les dynasties Mérovingienne et Carolingienne qui ont fait depuis longtemps et récemment encore l'objet des plus remarquables travaux chez nous et l'étranger jusqu'à Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel étudiées dans de savantes monographies, il y avait une lacune de près de deux siècles dans l'histoire critique de nos institutions monarchiques.

» Et cependant quoi de plus digne d'intérêt et d'étude que le saisissant contraste entre cette puissance matérielle très restreinte des premiers Capétiens, fort inférieure à celle de quelques grands vassaux, et ce pouvoir moral, supérieur à l'autorité féodale, qui naît, se forme, se fortifie, augmente laborieusement jour par jour ses attributions, son influence, ses droits et sa sphère d'action en France.

» Un seul mémoire a été envoyé en réponse à cette question.

» La thèse qu'il (l'auteur du Mémoire) (1) développe, avec force, c'est que l'avènement de Hugues Capet à la royauté (987) et la fondation de la nouvelle dynastie est moins un fait féodal qu'un fait ecclésiastique, et que la royauté entre dans l'Eglise pour mieux gouverner la société.

» Il nous montre dans quelle mesure la noblesse et l'église sont admises à participer à l'administration des affaires publiques. Il nous fait assister, dans l'assemblée des fidèles, à l'origine si obscure et si contestée encore de nos États-Généraux ; enfin, il expose les efforts successifs et la part prise à l'œuvre commune par les premiers Capétiens et comment se prépare lentement, mais infailliblement, par un progrès moral et gouvernemental

(1) M. Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

plus encore que matériel, la grandeur relative de Philippe-Auguste, qui jusqu'alors éclatait dans notre histoire comme un fait extraordinaire.

» Un autre sujet fort important avait été proposé dans l'ordre de l'histoire. Il s'agissait de recher-

cher l'origine de la Pairie en France.

» De l'aveu même des juges la question était des plus obscures, et c'est précisément à quoi servent nos concours; c'est à indiquer les problèmes et à provoquer des efforts d'intelligence sur les points restés

jusqu'à présent réfractaires à la lumière. L'auteur du Mémoire récompensé (2) nous montre le remuant et infatigable duc et pair (Saint-Simon au dix-huitième siècle) étouffé entre la foule des gentilshommes qui veulent l'égalité jusque dans les privilèges et les magistrats



Dame égyptienne. — Voile et coiffure de femme égyptienne

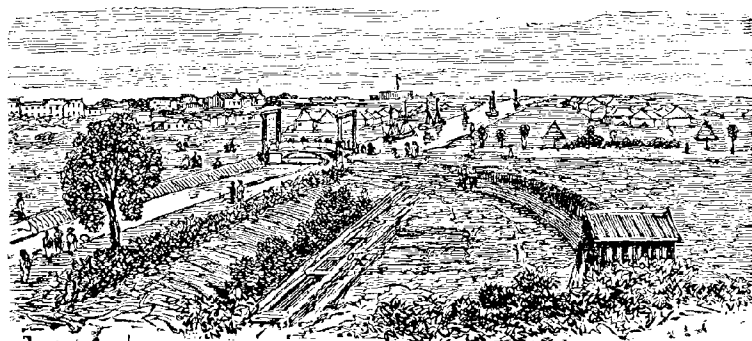
qui se portent les défenseurs de la vieille tradition parlementaire.

L'Académie décerne pas le prix

intégral, jugeant que le problème n'est pas entièrement résolu; mais comme marque de sa haute estime,

elle offre une récompense presque équivalente au prix à M. Levesque.

(A suivre.)



Vue d'Ismalia

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le Directeur de l'Enseignement populaire.

J'ai lu avec un vif intérêt, et un véritable plaisir l'article que vous avez publié, sous la signature de M. F. Canu. J'aime à voir s'étaler dans les colonnes du journal, ces nobles idées de fraternité humaine, j'aime à entendre ces paroles géné-

reuses qui flétrissent la guerre et convient les peuples à une entente commune.

Je crains que de longtemps encore, malheureusement, nous ne soyons réduits à une théorie qui séduit par sa justesse et sa magnanimité, mais qui ne trouvera que difficilement son application, vu l'opposition des différents systèmes de gouvernements et les exigences de leurs intérêts divers.

Si nous avions autour de nous

des gouvernements, prenant pour règle de conduite la noble devise : « Liberté, Egalité, Fraternité », nous pourrions espérer une entente avec les Etats voisins, et régler les différents au moyen d'un arbitrage ou tribunal d'honneur. — Les embarras que certains gouvernements nous créent, les difficultés qu'ils

(2) M. Levesque, conseiller à la Cour de Paris.



Vue à vol d'oiseau du canal de Suez.

nous suscitent, les menaces peu déguisées qu'ils nous adressent, forment un obstacle insurmontable à ce bon accord et nous empêchent de rester désarmés. Lorsque vous voyez qu'un molosse vous montre ses crocs, et s'apprête à s'approprier une partie de votre être matériel, est-il prudent de ne pas vous mettre sur la défensive, et de lui disputer un repas fait à vos dépens ?

J'ai bien réfléchi aux inconvénients qu'il y a d'organiser des bataillons scolaires, de développer chez les enfants cette humeur belliqueuse, cet amour du combat, du service militaire et je ne vois pas que l'on puisse agir autrement dans les circonstances actuelles, en face de l'antagonisme qui existe entre les monarchies et la République, en présence de cette théorie immorale et désastreuse : « *La force prime le droit !* » affirmée avec audace par certains hommes d'Etat.

Ces réflexions me remettent en mémoire une importante discussion qui eut lieu à ce sujet, le 27 août 1880, au Congrès international de l'Enseignement à Bruxelles. La question posée dans les termes suivants : « *Quels services les écoles à tous les degrés peuvent-elles rendre à l'armée* », fut consciencieusement étudiée par des hommes, d'une compétence spéciale et d'un libéralisme éprouvée, tels que MM. Jean Macé et Francolin, français ; Tempels, Frick, Grottrand et Sluys, belges ; Louis du Nord, autrichien ; Mlle Chessat, anglaise ; M. Alexandre de Strasbourg et M. Bertram, allemand.

Les uns ont posé des conclusions favorables à l'enseignement des exercices militaires à l'école, d'autres étaient d'avis de l'en exclure complètement ; mais la fraction la plus notable s'est montrée partisan de cet enseignement à l'école tout en le subordonnant à un correctif, c'est-à-dire, à l'enseignement de la morale, seule capable de soustraire l'enfant à l'influence des idées de lutte et de combat que cette préparation à la vie militaire pourrait

faire naître. La majorité favorable à l'enseignement militaire ainsi donné, prit des résolutions dans ce sens.

Ce correctif, M. F. Canu, le présente lui-même, il consiste tout en formant l'aptitude militaire de nos jeunes gens, de leur apprendre à respecter tous les hommes indépendamment des races, des religions, des langues ou des mœurs, de leur montrer dans l'étranger un homme comme nous, un frère qu'il faut respecter dans sa personne et dans ses attributions ; de leur apprendre comment les autres Etats devraient être organisés, de leur faire comprendre que nous nous armons, que nous nous tenons sur nos gardes pour nous soustraire aux conséquences fatales de cette organisation vicieuse, qu'il ne faut pas en vouloir aux hommes d'un autre pays, mais se défier des défauts du gouvernement qui les régit.

Tous les instituteurs intelligents et dévoués présentent le devoir civique sous cet aspect, j'en suis persuadé.

Quant au classement fait par votre collaborateur de la morale et du civisme, je ne suis pas de son avis. Il a parqué la morale dans un domaine trop étroit.

La morale développe les idées du beau, du vrai, du bon et la culture de ces dispositions favorables enseigne à l'homme ses droits et lui prescrit ses devoirs.

Le civisme, c'est-à-dire le dévouement du citoyen pour les intérêts de son pays, est un des effets, une des conséquences de la morale. — sans morale, le civisme est impossible ; — mais ce n'est pas un effet nécessaire, un homme pouvant parfaitement pratiquer la morale tout en négligeant ses devoirs civiques. Il est donc nécessaire que les deux enseignements morale et civisme soient faits parallèlement et simultanément.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect.

LE TRAVAIL MANUEL

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES ÉCOLES D'APPRENTISSAGE.

De l'aveu des hommes les moins pessimistes, l'industrie française qui jouissait dans le monde entier d'une réputation justifiée, se trouve depuis quelques années dans une période de stagnation qui attire l'attention de tous les hommes soucieux de la gloire de leur patrie.

Malgré cette immobilité passagère, il faut l'espérer, elle n'a point perdu sa supériorité acquise par un génie particulier et de longs et constants efforts. Elle est décidée à ne pas renoncer à son ancienne renommée.

Le fini, et le goût de nos objets fabriqués, la délicatesse et la légèreté de leur dessin, la grâce et l'élégance de leur forme n'ont pas encore été atteints par les nations voisines. Mais celles-ci nous donnent l'exemple d'une noble émulation. Leurs efforts persévérants, les améliorations qu'ils réalisent, les innovations qu'ils admettent, les études qu'ils multiplient, diminuent tous les jours l'espace qui sépare notre échelle industrielle de la leur. Rester stationnaire dans ces conditions serait en réalité, reculer.

Tous les citoyens qui s'occupent du bien-être du peuple et qui ont à cœur d'augmenter la prospérité nationale se sont mis à chercher la solution de ce difficile problème.

Des hommes politiques éclairés, des économistes distingués, des membres éminents de l'enseignement se sont réunis pour étudier les moyens d'imprimer à l'industrie française une nouvelle force, de lui infuser un nouveau sang, de lui communiquer une énergie féconde en résultat.

Les études que le Ministre de l'Instruction publique, inspiré par l'infatigable directeur de l'enseignement primaire, au ministère, a fait faire dans les pays étrangers, l'organisation du travail manuel

réclamée par le Conseil municipal, et réalisée dans un certain nombre d'écoles primaires, la création de nouvelles écoles d'apprentissage en voie de formation, grâce à l'intervention active de sénateurs et de députés font bien augurer de l'avenir.

MM. F. Buisson, Carriot, Salicis, Corbon, Tolain, Nadaud, ont contribué pour une large part aux résultats obtenus.

Le Ministre de l'Instruction publique et les conseillers municipaux n'ont pas marchandé les subventions pour secondar efficacement ces efforts patriotiques.

Ce sont eux qui ont inspiré et favorisé ces études sérieuses qui ont été faites au Congrès international de l'enseignement, tenu à Bruxelles du 22 au 29 août 1880 ; ce sont eux encore qui ont l'intention d'envoyer en Suède, chez ces Français du Nord, des hommes dévoués à l'enseignement pour y étudier l'organisation du travail manuel dans les écoles, sous la direction du savant et dévoué M. Salicis.

Il faut espérer que le profit que l'on tirera de ces prochaines études ne sera pas moindre que celui que l'on a retiré des assises de l'enseignement populaire de la capitale de la Belgique.

Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler en quelques lignes, comment on en a envisagé la question en cette circonstance. Les amis du progrès auxquels on confiera une nouvelle mission feront bien de s'en pénétrer.

La 7^e question posée aux délégués de la 4^e section, fut celle-ci :

Dans quelles conditions est-il utile de créer des écoles professionnelles spéciales pour une industrie déterminée ?

Au point de vue :

1^o *De l'ouvrier ;*

2^o *Du contre-mâitre ;*

3^o *Du chef d'industrie.*

Le rapporteur très compétent, M. Bocquet, ancien élève de l'École centrale, chef des travaux à l'école municipale d'apprentis, boulevard

de la Villette, 60, communiqua dans les termes suivants ses idées personnelles corroborées par l'avis favorable de plusieurs membres de la section :

« Nous nous occuperons des écoles professionnelles ou d'apprentissage destinées à former des ouvriers et, d'accord avec plusieurs membres de la section, nous dirons qu'il convient de créer deux degrés d'écoles manuelles.

« Le premier dans l'école primaire. Le travail manuel y sera pratiqué comme enseignement général, au même titre que les matières étudiées aujourd'hui, jusque vers l'âge de treize ans.

« Pour préciser davantage, disons que la ville de Paris, installe progressivement dans les écoles primaires, un travail manuel, élémentaire, auquel, pendant les deux dernières années d'études, tous les élèves participent aussi bien qu'à l'enseignement classique.

« Les élèves s'exercent à des travaux de menuiserie, de tournage sur bois, et plus tard passeront à la mise en œuvre des métaux.

« Cette idée préconisée depuis longtemps par MM. les sénateurs Corbon et Tolain, présentée, il y a une année à la Chambre des députés, par M. Nadaud, a été acceptée par la ville de Paris. M. Carriot, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, l'a mise en pratique par l'installation dans plusieurs écoles primaires, d'ateliers de menuiserie et de tourneurs sur bois.

« Il n'est évidemment pas venu à la pensée des organisateurs, qu'on pouvait ainsi former des ouvriers, par un apprentissage hâtif, susceptible d'enrayer les études. Tout au plus, pouvait-on concevoir l'espérance de diminuer le temps de l'apprentissage réel.

« Le but, le voici :

« Inspirer à l'enfant, le goût et même l'amour du travail manuel trop souvent méprisé ; lui donner l'adresse des mains, indispensable à tous les hommes, et lui permettre

de trouver sa voie en attirant son attention sur les outils, les matières premières et les procédés manuels.

« Le travail quotidien est de plus un puissant dérivatif physique, qui vient soulager et délasser les jeunes intelligences facilement fatiguées par l'étude. Il est enfin une sorte de gymnastique, dont tous les mouvements tendent à la production, en attirant la pensée dans une direction pratique.

« Avoir produit quelque chose est un encouragement au travail pour l'enfant, qui ne manque jamais de demander à son maître la permission d'emporter l'objet qu'il a fait afin de le montrer à ses parents. Souvent, cette pièce, ne revient qu'après plusieurs jours, quand elle a fait le tour de la famille. De là, le désir de faire mieux pour recevoir de nouveaux éloges. Ainsi naît et grandit l'amour du travail.

« Ces exercices, continués pendant deux années, même une seule, amèneront à l'école d'apprentissage des élèves dégrossis, décidés au travail, déjà adroits et pourvus d'une inclination prononcée pour telle ou telle profession.

» L'enseignement classique n'en souffrira pas, l'expérience l'a prouvé on a même remarqué que les meilleurs élèves en classe étaient également les plus zélés et les plus actifs à l'atelier.

» L'école d'apprentissage constituera le deuxième degré.

» La plus grande importance sera donnée au travail manuel. Les élèves passeront la plus longue partie de la journée à l'atelier. Les études n'y seront que le complément de l'enseignement primaire développé dans une direction industrielle et technique.

» C'est ce deuxième degré qui a été réalisé à Paris par la création de l'École Municipale d'apprentis du boulevard de la Villette.

» Est-ce à dire qu'il convient de copier ce même type ? Nous ne le pensons pas, car, dans les grandes villes, les industries similaires se groupent presque toujours, ainsi

qu'il est facile de le constater, les unes à côté des autres, et dans certains quartiers de préférence. Elles doivent, en effet, se prêter un aide mutuel, pour assurer la prompte exécution de leurs travaux en réunissant les spécialités produites par chacune d'elles.

(A suivre.)

LES CARAVANES SCOLAIRES

Le Club Alpin française, société destinée à propager en France le goût des courses de montagnes, fondée le 2 avril 1874, et reconnue d'utilité publique le 31 mars 1882, vient d'adresser aux chefs d'institutions libres et aux directeurs d'établissements d'instruction publique, la circulaire suivante :

Paris, le 10 juillet 1882.

Monsieur,

La direction centrale du Club Alpin français a l'honneur de faire appel à votre concours pour l'organisation des caravanes scolaires pendant les vacances prochaines.

Il est superflu de faire ressortir l'utilité des voyages pour la jeunesse, et surtout des voyages à pied dans les régions montagneuses, aujourd'hui faciles à parcourir, qui attirent les touristes du monde entier vers la France et certains pays limitrophes. Ils sont, ou, du moins, devraient être, le complément de l'année d'études. Les forces du corps s'y développent, l'esprit y trouve une récréation profitable.

Nos caravanes scolaires ont pour objet de mettre ces excursions à la portée des élèves alors que le manque de loisirs, des raisons d'économie ou de santé, ne permettraient pas à leurs parents d'y songer pour eux ou de les accompagner. En même temps, elles procurent aux maîtres qui s'offrent à les conduire et dont les frais de route sont nécessairement supportés par le fonds commun, un emploi de leurs vacances qui ne leur laisse pas à regretter le temps et les soins

qu'ils y consacrent. Elles ont été approuvées par le ministre de l'instruction publique et recommandées à diverses reprises par le *Bulletin administratif*.

L'usage s'en répand de plus en plus. En quelques années elles ont dépassé le nombre de cent, sans qu'aucun accident soit jamais venu les attrister, et nous pourrions citer des établissements d'instruction publique ou privée qui ne laissent plus passer une année sans en organiser plusieurs.

La marche à suivre est des plus simples. Il suffit de recruter, avec l'agrément des familles, un nombre de dix jeunes gens au moins, appartenant soit au lycée, soit au collège, soit à l'institution, ou même présentés par quelqu'un des élèves. Le chef de la caravane est ordinairement choisi parmi les personnes chargées de l'enseignement de la jeunesse, mais ce peut être aussi toute personne de bonne volonté, présentant des garanties sérieuses d'autorité et d'expérience.

Ces éléments réunis, il ne reste qu'à nous aviser par correspondance pour obtenir les avantages suivants que le Club Alpin assure aux caravanes organisées sous son patronage :

1° Une réduction de moitié sur le prix des places dans les chemins de fer français ;

2° Le Club Alpin dresse, si on le désire, un plan de voyage, selon le temps qu'on y veut mettre et dans les régions qui lui sont indiquées. Il fournit au chef de la caravane les *itinéraires* et les *cartes* nécessaires, à charge de réintégration à la bibliothèque du Club. Il donne tous les renseignements utiles au succès de l'excursion, curiosités naturelles, moyens de transport, longueur des étapes, etc., etc.

3° Le Club Alpin compte actuellement une ou plusieurs sections dans chacune des contrées les plus pittoresques de la France. Il entretient, en outre, des relations suivies avec les Clubs Alpains de l'étranger. Nos caravanes, munies de lettres de re-

commandation, sont donc assurées de trouver partout un accueil bienveillant et des facilités exceptionnelles pour toutes les courses qu'elles voudraient entreprendre. Dans bien des cas les bureaux de section avertis à temps, peuvent retenir des logements, obtenir même des aubergistes, des conditions de prix avantageuses. Dans les villes, d'ailleurs, où existe un lycée, nos caravanes sont ordinairement logées dans le lycée même.

Vous comprendrez, monsieur, combien ces avantages diminuent les dépenses de voyage, déjà réduites par le fait seul de la communauté. Aussi les caravanes placées sous le patronage du Club Alpin ont-elles pu visiter les Vosges, l'Auvergne, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, le Tyrol, l'Italie du Nord, dans des conditions singulièrement économiques et sans que la sécurité ni le bien-être des excursionnistes aient eu à en souffrir.

La direction centrale espère que vous voudriez bien porter ces renseignements à la connaissance des familles et vous prêter, autant qu'il dépendra de vous, à la formation des caravanes scolaires.

Veillez agréer, etc.

RÉUNIONS ET FÊTES

La Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, donne le dimanche 30 juillet, à 2 heures précises, dans la salle des fêtes du Trocadéro, sa sixième fête biennale de l'enfance ouvrière sous la présidence de M. Dumas de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

M. Léon Renault député, secrétaire général de la Société, présentera le rapport.

L'excellente musique de l'école d'artillerie de Vincennes que les Parisiens ont rarement l'occasion d'entendre, prêtera son concours à cette cérémonie.

LE PATRIOTISME

EST-IL UN SENTIMENT NATUREL ?

Au moment où l'homme que l'on décore du nom de patriote italien vient de s'éteindre, il est intéressant de se demander ce que c'est que le patriotisme. Si c'est un sentiment naturel.

La nature a mis en nous de nombreux instincts, qui agitent tour à tour l'âme humaine, et parmi eux, il est un non moins vil, non moins impérieux que les autres, l'habitude.

Pourquoi donc que des objets inanimés ont une part dans notre affection, qu'ils ne sont plus pour nous que la matière simple pour peu que nous les ayons connus ou maniés.

Dont vient que l'arbre, à l'ombre duquel je me suis souvent assis, attire plutôt mes regards que tel autre plus fort, plus touffu qui l'avoisine? — Comment expliquer le charme de ce qu'on appelle les souvenirs d'un livre peut-être en fort mauvais état, mais que nous avons nous-même feuilleté et usé, d'un meuble qui n'a jamais quitté notre chambre, auquel nous nous sommes accoutumés et qui n'a de prix que pour nous? C'est, dira-t-on, que chacun aime ce qu'il possède? Erreur, car nous nous attachons même aux choses qui ne nous ont jamais appartenu, bien plus, le plaisir mêlé d'amertume que fait éprouver la vue d'une demeure que l'on a longtemps habitée, et dont un étranger est devenu le maître fait assez que nous aimons pour elles-mêmes les personnes que nous avons fréquentées, les choses dont nous avons coutume de nous servir.

Il semble même que cet instinct d'habitude loin de jouer un rôle secondaire dans le développement de l'activité humaine, soit une des constitutions de notre nature. Car enfin, qu'appelle-t-on l'instinct de la conservation? N'est-il que

l'appréhension d'une douleur plus ou moins aigue qui doit accompagner la séparation de l'âme avec le corps?

Mais il y a des morts presque insensibles, et si la seule crainte de l'aversion retenait le malheureux prêt à sacrifier une vie qui lui est à charge, le secours de la science ferait bien vite tomber ses hésitations?

N'est-ce que l'incertitude des peines qu'un avenir vengeur peut réserver et désespérer qui n'a pas su reprendre courage? Cette inquiétude peut exister, mais elle est trop faible pour expliquer l'impétuosité de cette inclination qu'on appelle l'amour de la vie. Le vrai sentiment qui nous fait redouter la mort est le même qui nous porte à aimer une terre que nous savons être « le plus bas étage du logis, la plus morte et croupie partie de l'univers, » mais où nous avons vécu, où nous vivons encore. Nous avons pris le pli; nous nous sommes accoutumés à vivre. En un mot l'instinct de conservation repose sur l'instinct d'habitude. Et cela est si vrai que les hommes paraissent seuls s'attacher plus passionnément à la vie à mesure que leur âge décline: c'est une observation faite par tous les moralistes, que les vieillards quelque accablés d'infirmités et de misère, qu'ils puissent être, ne sont sensibles qu'au plaisir de vivre, tandis qu'on voit les jeunes gens braver la mort avec un courage, un stoïcisme que l'on rencontre rarement dans les hommes d'un âge plus avancé. C'est que les vieillards sont les hommes chez lesquels l'habitude de vivre est plus fortement enracinée, tout au contraire elle est moins profonde chez les jeunes gens, qui connaissent le monde depuis moins longtemps.

Or, après avoir vu cet instinct d'habitude jouer dans le développement intellectuel de l'homme un rôle assez considérable pour qu'on puisse ramener à lui nos affections les plus vives n'est-il pas naturel de se demander s'il n'est pas la source

première d'un sentiment qui se modifie absolument lui-même dès qu'on le développe, mais qui présente dans son origine même, à l'observateur attentif, un caractère de spontanéité et de persistance qu'on ne saurait lui contester, l'amour de son pays ou le patriotisme.

Et qui consiste essentiellement.

Il se compose de deux éléments fort distincts; l'un est un sentiment qui nous porte à aimer à l'exclusion de toutes les autres personnes et les choses auxquelles nous sommes accoutumés; l'autre moins apparent mais non moins précis est une croyance: involontairement nous nous persuadons que ces personnes et ces choses méritent la préférence que nous leur donnons, nous les estimons d'un plus haut prix que tout le reste; et ce reste peut-être, ne le connaissons-nous pas, peut-être, ne l'avons-nous aperçu qu'en passant.

A vrai dire, c'est là tout le patriotisme. Car on ne doit pas se laisser induire en erreur par la vue de la patrie telle que l'ont fait concevoir les progrès de l'esprit humain, écartons les souvenirs qui nous montrent la patrie fondée par le temps et par les circonstances, pour ne voir que la patrie première ou l'assemblage de quelques familles unies d'intérêt et d'espérances, accoutumées à cultiver le sol en commun et à se défendre contre les aventuriers, en se portant mutuellement secours. Reportons-nous si l'on veut à la patrie, telle que l'entend le paysan rude, qui n'a jamais franchi les frontières de sa province et pour qui sa bourgade est la plus grande ville du monde. La connaît-il cette grande patrie, pour laquelle, il se verra contraint d'aller combattre au loin des hommes dont il ne soupçonne pas l'existence? Ces noms de courage civique, de vertus civiques ne sont pour lui que des mots vides dont il n'entend pas le sens.

Et, cependant, cet homme que préoccupent si peu les intérêts de la grande patrie se passionne pour

la petite. Si un malheur subit, si même une spéculation heureuse l'a entraîné loin de sa bourgade, il n'éprouve nul charme à voir du nouveau.

Tout lui paraît triste, morne, confus; choses et gens lui paraissent faites à contresens. Les visages inconnus qu'il aperçoit l'attristent, et si le nouveau à pu lui offrir quelque attrait au premier abord, le charme disparaît bien vite pour faire place à un sentiment bien vif et bien amer en même temps « le mal du pays. » Ce n'est pas là qu'on le sache bien, une faible exception, tout homme qui a vécu longtemps en un lieu, surtout si l'éducation n'a pas étendu devant lui les frontières de la patrie, sera possédé de l'amour étroit de sa province, du hameau qui est le sien; quant aux gens qui n'ont pas vécu longtemps au même lieu et qui ont voyagé de province en province, menant une vie errante, ou bien leur ignorance rend pour eux intelligible le nom *du pays*, ou bien l'éducation leur a fait entendre, s'ils sont patriotes, l'instruction seule en est la cause.

V. M.

PENSÉES ET MAXIMES

Les Russes veulent triompher des Circassiens, dominer en Allemagne, et s'établir à Constantinople; les Prussiens veulent se substituer aux Autrichiens en Allemagne, dans la suprématie religieuse et commerciale; les Anglais veulent imposer un traité de commerce à l'Espagne, retenir le Portugal sous leur dépendance, accaparer les marchés de l'Amérique, s'ouvrir le commerce de l'Inde par la mer Rouge, qui sait? s'emparer de l'Égypte, et surtout s'opposer au progrès de la puissance russe. Que voulons-nous? nos embarras intérieurs cesseraient si tout le monde pouvait en France, répondre à cette question.

*
**

Voici le but que nous devrions nous proposer: établir une grande colonie en Algérie; faire pénétrer la civilisation dans le reste de l'Afrique, accélérer la renaissance de l'Égypte, donner Constantinople aux Grecs, établir un grand commerce avec l'Amérique du sud, et rentrer en possession de la limite du Rhin.

*
**

La plupart des révolutions ont été commencées par ceux qu'elles devaient prendre pour victimes.

*
**

La perfection d'un gouvernement est de faire régner les capables, et d'aider le plus de gens possible à devenir capables.

*
**

C'est un grand malheur pour un pays, lorsque le maniement de ses affaires est confiée à des hommes qui n'ont pas foi dans la durée de ses institutions.

*
**

L'art de gouverner n'est que celui de faire servir les passions d'un peuple à le rendre heureux.

*
**

Rien de plus facile à gouverner que les nations commerçantes parce qu'elles sont toujours occupées.

*
**

Ne promettre que lorsqu'on est assuré de tenir; ne jamais menacer, deux règles capitales.

*
**

Une promesse mal gardée tient lieu d'offense entre égaux, et d'acte de tyrannie entre un supérieur et un inférieur.

*
**

Il est dangereux de nourrir l'égoïsme dans les cœurs pour en tirer parti.

*
**

L'égoïsme est un serviteur insatiable et perfide; il ne dit jamais:

c'est assez. Il ressemble au lion qu'on croit apprivoisé, et qui, faute d'autre nourriture, dévore un jour son maître.

*
**

Que ne vous adressez-vous à de nobles et généreuses passions. qu'il suffirait de réveiller dans les âmes pour voir éclater des prodiges de zèle et de dévouement? Mais, pour les enflammer, que faire? Croire à leur existence.

*
**

Les fautes d'un individu ne portent dommage qu'à lui et quelquefois à sa famille. Lorsqu'un gouvernement se trompe, son erreur pèse sur une nation, souvent sur une partie du monde, peut-être durant plusieurs siècles.

*
**

Là, où les emplois sont mal distribués, chacun est mécontent du sien. L'éclat même d'un poste n'en balance pas le dégoût pour celui qui n'a eu d'autres titres à l'obtenir que de le désirer. L'espoir de s'élever par la faveur, ôte l'émulation d'acquiescer des droits par le travail.

ED. ALLETZ.

La faculté d'atténuer les peines, selon les circonstances du délit, a le tort d'en diminuer la certitude et la sévérité. Adoucissez votre Code pénal, soit, mais donnez à la peine un caractère inévitable.

Chaque acte de la vie peut être le point de départ d'une traînée de conséquences dont l'influence ne prendra fin qu'avec l'existence.

(Bailey.)

Le milan chantait jadis; mais ayant entendu hennir de superbes coursiers, il voulut les imiter, si bien qu'il désapprit à chanter sans pouvoir apprendre à hennir: depuis ce temps, on ne connaît pas d'oiseau plus disgracié du côté de la voix.

(Julien.)

Le Gérant: BOUDARD.

COURS DE COMPTABILITÉ. — Tenue des livres. — Modèles (suite et fin).

BILAN AU 31 MARS 1882

ACTIF		PASSIF	
Marchandises en Magasin: suivant inventaire.....		Capital.....	99.727 20
Espèces.....	3.247 80	Effets à Payer.....	136 40
Caisse: En dépôt chez les Banquiers.....	79.386 60	Créditeurs Divers: F. Masson.....	2.000 »
Effets en Portefeuilles: Suivant Etat.....		J. Le Clercq.....	1.500 »
Fonds de Commerce: Estimation.....	40.000 »	T. Le Bel.....	141.750 »
Loyer payé d'avance.....	2.000 »	A. Michielsens.....	1.000 »
Mobilier Commercial: Après amortissement.....	5.623 80		
	246.113 60		246.113 60

BALANCE EN SOLDES

Mois de Janvier, Février et Mars 1882

N° au Gr. Livre	TITRE DES COMPTES	SOMMES		SOLDES	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir
1	Capital.....		99.727 20		99.727 20
2	Mobilier Commercial.....	5.768 »	144 20	5.623 80	
3	Fonds de commerce.....	40.000 »		40.000 »	
4	Loyer payé d'avance.....	2.000 »		2.000 »	
4	Marchandises. génér.....	144.830 85	37.498 45	107.335 40	
6	Escompte et rabais.....	195 70	195 70		
7	Caisse.....	47.508 30	44.260 00	3.247 80	
8	Delcourt.....	6.722 75	6.722 75		
8	Saivre.....	5.643 50	5.643 50		
9	Paupey.....	1.800 »	1.800 »		
»	Koif.....	860 »	860 »		
»	Legrand.....	4.750 45	4.750 45		
10	Effets à recevoir.....	50.217 45	41.747 45	8.500 »	
11	Delorme.....	4.166 »	4.166 »		
»	J. Jalion.....	526 40	526 40		
»	Bonvin.....	6.201 50	6.201 50		
12	Effets à payer.....	8.129 »	8.263 40		136 40
13	Profits et pertes.....	12.244 40	12.244 40		
14	Frais généraux.....	782 50	782 50		
15	Michielsens.....	1.835 »	2.833 »		1.000 »
»	Pailhoux.....	2.931 50	2.931 50		
16	Inventaire.....	100.000 »	100.000 »		
»	Dépenses de maison.....	900 »	900 »		
»	J. Jesset.....	4.887 75	4.887 75		
17	Soc. mob. de Crédit.....	106.538 40	27.151 80	79.386 60	
»	Prédéric Masson.....	2.000 »	4.000 »		2.000 »
18	Lebel.....	27.000 »	168.650 »		141.750 »
»	Goëury.....	1.220 »	1.220 »		
»	J. Leclercq.....	3.750 »	5.250 »		1.500 »
	Totaux.....	593.459 45	593.459 45	246.113 60	246.113 60

Pour clôturer les écritures et solder tous les Comptes, nous passons au Journal un article de Divers à Divers le seul possible en Comptabilités, nous débitons, les Comptes Créditeurs et nous créditions les Comptes Débiteurs.

31 Mars 1882	
Divers à Divers: Pour solder les Comptes de l'Exercice 1882.	
Savoir:	
Capital: Solde Créditeur	99.727 20
Effets à Payer d°	136 40
Créditeurs Divers:	
F. Masson d°	2.000 »
J. Le Clercq d°	1.500 »
T. Le Bel d°	141.750 »
A. Michielsens d°	1.000 »
	146.250 »
A March. Gén. Solde Débiteur	107.355 40
— Caisse d°	3.247 80
— Soc. mob. de Créd. d°	79.386 60
— Effets à recevoir d°	8.500 »
— Fonds de Comm. d°	40.000 »
— Loyer payé d'avance d°	2.000 »
— Mob. Commercial d°	5.623 80
	246.113 60
	246.113 60

Pour la Réouverture des écritures recommençant un nouvel Exercice, nous passons au Journal un autre article de Divers à Divers comme précédemment débitant les comptes Crédités et créditant les comptes Débités et par ce moyen ramène la Vérité à nouveau sur le Grand-Livre débiteur au Journal les Balances d'entrée et de sortie.

On passe les écritures de cette manière:

DIVERS à DIVERS

Pour rétablir soit au Débit soit au Crédit le solde des Comptes de l'Exercice 1882.

Suivant détail: etc.

FÉLIX TARPET

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs sa 7^{me} édition de son Traité de Médecine pratique, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux pour la guérison des maladies chroniques de tous les organes, et des hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27. Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERS SANS PLAQUE (brevetés)

laissant le palais libre, n'al'érant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

POUGUES
rendre une bout au repas contre
GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELL

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR



ALCOOL DE MENTHE

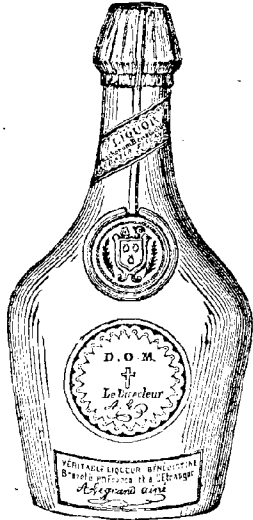
DERICOMES

Bien supérieur à tous les Produits similaires. Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents. FABRIQUE à LYON, cours d'Herbouville. 9 MAISON à PARIS, rue Richer, 41. Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines. SE MÉFIER DES IMITATIONS

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale (28 millig. d'arséniate de soude par litre)
Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.
Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la gorge et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et loms pour les douleurs légères, gerçures et rougeurs.

HYGIÈNE DES ENFANTS
PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.
SAVON DE L'ENFANCE au Benjoin et à l'Extrait de plantes marines. Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50. On offre gratis « l'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD



VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

EXQUISE, TONIQUE, APÉRITIVE ET DIGESTIVE

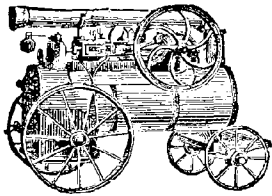
LA MEILLEURE DE TOUTES LES BOISSONS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette ci-contre, avec la signature du *Directeur-général*. A. LEGRAND AINE.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

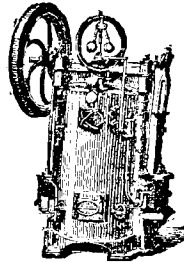
MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à flamme directe
de 8 à 50 chevaux



MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX

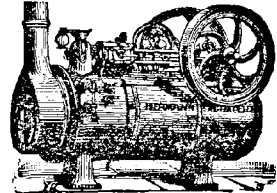
Toutes
ces
Machines sont prêtes
à livrer



Envoi
franco
des Prospectus
détaillés

MACHINE HORIZONTALE

Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 8 à 50 chevaux

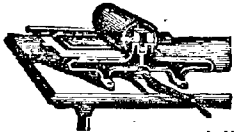


Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. *Ingénieurs-Mécaniciens*
144, faubourg Poissonnière, PARIS

PRESSER



Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire.—Prix selon format.—8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses.—580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.



Récompense nationale
de 46,600 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.



QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font
la richesse et la force.

GROISSANCES DIFFICILES,
SANG PAUVRE, ANÉMIE,
LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 à 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toiles
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER

très-solide

la douz. 1.75

6 - 9 fr.

12 - 16 fr.

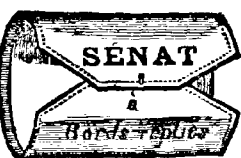
Port 40° p'doux

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames

Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 "

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

N° GRAY. B. MEY & C°, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris



RECOUVERTE

de Toile

la douz. 2 fr.

6 - 11 fr.

12 - 21 fr.

franco n° 25 fr.

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

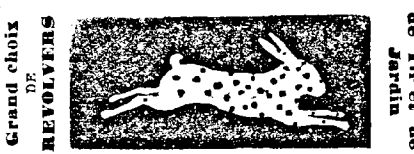
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *Jos Liebig*

EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

FUSILS ANGLAIS

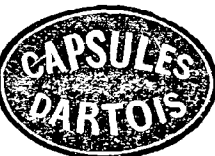


Grand choix DE REVOLVERS
Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50°
Armes sérieuses et garanties,
vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

(En face de la rue de l'Echelle)



Seul remède **PHTHISIE** à tous les degrés.
GUÉRISSENT RAPIDEMENT
Toux opiniâtres, Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Engorgements pulmonaires.
Le flacon: 3 fr. franco par la poste
105, rue de Rennes. PARIS
ET LES PHARMACIES

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT
garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la
peau et les mains. — Flacon à 0'60, 1'10 et 2'.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

Imprim. centrale de Journaux (Société anonyme)
14, rue des Jeûneurs, Paris.—J.-V. Wilhem, imp


Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

3 AOUT 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 78 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN  BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cœur des Messageries)
Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 8 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 10 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Portraits : de Philippe-Égalité, de Louis XVI, de Marie-Antoinette. — Géographie : Vue de Bruxelles.



PORTRAIT DE MARIE-ANTOINETTE

SOMMAIRE

TEXTE

Franklin, le duc de LAUZUN. — St-MARTIN.
Renseignements et Actes officiels :
 Conseil municipal.
 Institut de France, séance publique annuelle (suite).
Géographie :
 Les Capitales de l'Europe :
 Bruxelles..... H. LACASSE.
 Travail manuel dans les écoles (suite).
 Conseils à une jeune fille..... M. DEGON
Legislation usuelle :
 De la légitime défense... SEILLER-BERJOT.
Sociétés d'Enseignement populaires :
 Bureau de l'Association philotechnique.
 Ligue de l'Enseignement (souscription pour l'éducation civique).
Cours populaires :
 Observatoire du Trocadéro.
Réunions et Fêtes :
 Au Trocadéro : Bibliothèques libres.
 Aux Tuileries : La Jeunesse française.
 Conférence de M. George, sénateur des Vosges.
 Pensées et Maximes.

FRANKLIN - LE DUC DE LAUZUN

En 1723, un jeune homme aux manières gauches et rustiques parcourait à grands pas la rue du Marché à Philadelphie.

Les passants troublés dans la monotonie de leurs observations quotidiennes s'interrogeaient curieusement.

Notre voyageur, bien que fort jeune, portait un costume passé de mode, chiffonné par la pluie, et qu'un long séjour dans une barque avait encore tout tacheté de boue.

Il avait marché, ramé, passé la nuit sans dormir et il avait grand faim.

Pour tout argent il lui restait un dollar, une fortune, qu'il tremblait d'entamer.

Il avait donné un shilling aux bateliers qui l'avaient amené à Philadelphie.

Il faut dire, à la louange des bateliers, qu'ils n'avaient pas voulu être payés, notre voyageur ayant ramé.

Mais notre garçon avait insisté et il avait remarqué philosophique-

ment que l'homme est quelquefois plus généreux quand il a peu d'argent que lorsqu'il en a beaucoup, peut être, avait pensé, notre observateur, par surcroît de finesse : « sa générosité tient-elle à ce qu'il ne veut pas être soupçonné de n'être pas riche. »

Et le voyageur allait, sans s'inquiéter de la curiosité qu'il excitait, dévorant à belles dents une grosse miché de pain pendant que sous chaque bras, il en maintenait une autre.

Quel était donc cet étranger si peu soucieux d'élégance ?

C'était Franklin, qui trempé comme un mauvais barbet, faisait modestement sa première entrée à Philadelphie.

Les jeunes filles se retournaient en riant.

Elle riait aussi, mademoiselle Read, et elle trouvait à notre voyageur une figure bien gauche et bien ridicule.

Elle ne se doutait pas qu'elle serait un jour madame Franklin.

Mais que cherchait donc Franklin ?

M. Bradford, l'imprimeur de New-York, lui avait dit :

« Mon fils, à Philadelphie, a perdu son premier ouvrier, qui vient de mourir ; si vous allez là-bas je crois qu'il pourra vous employer. »

Et Franklin était venu, sa famille était pauvre et nombreuse, et il fallait travailler.

Oui, mais M. Bradford fils n'avait pas de besoin d'ouvrier.

Enfin, après bien des luttes pour vivre, ouvrier économe, mais souvent malheureux, journaliste et imprimeur en butte aux rivalités ardentes et tracassières des partis provinciaux, aux vexations des gouverneurs inquiets, Franklin conquiert par son labeur sa place à la lumière.

A trente ans environ, il commence à s'occuper des affaires publiques.

Sa probité, la sagesse avenante de son jugement, le désignent au

choix de ses concitoyens comme un conseiller ferme et bien entendu.

En 1757, Franklin était envoyé en Angleterre pour obtenir, au nom des colonies, que la métropole fit cesser des abus dont se rendaient coupables des agents trop zélés.

Il y revint en ore plus tard pour obtenir le rappel de mesures vexatoires.

Mais on l'insulte, les événements se pressent, l'orage éclate.

Franklin a épuisé tous les efforts pour éviter la guerre, mais rien n'a pu la conjurer.

Les Américains prennent les armes.

La France était favorable au soulèvement ; sa dernière guerre en faisait une alliée naturelle de tout ennemi de l'Angleterre.

D'ailleurs le mouvement philosophique du dix-huitième siècle l'entraînait ; les esprits, aux beaux rêves de l'âge d'or et de l'état de nature, étaient enflammés de haine contre la tyrannie, d'enthousiasme pour la vertu : ces sentiments ne se traduisaient encore que par des pastorales philanthropiques, ou des idylles humanitaires.

Aussi, quand Franklin vint à Paris, en 1767, pour demander l'appui de la France en faveur de ses compatriotes, il fut l'objet d'un engouement, d'une vénération universelle.

C'était alors un vieillard aux longs cheveux blancs retombant sur les épaules, vigoureux, plein de bonne humeur, aimable diseur de fins proverbes, diplomate bonhomme, qui séduisait autant par sa simplicité que par la savante malice de son intelligence.

Toutes les épées se mettaient au service des insurgents, comme on disait.

L'un des plus brillants officiers qui partirent à ce moment fut justement notre Lauzun, alors dans toute la gloire de sa réputation d'adorable mauvais sujet.

Le pauvre petit ouvrier qui avait coupé des mèches pour la chandelle, représentait, à cette heure, son pays devant l'Europe.

Mais après quelles misères il était parvenu aux honneurs de sa vieillesse ! Et le sort, par une étrange antithèse, amenait auprès de lui, dans la même œuvre, Lauzun, le sémillant dragon, élevé dans le boudoir de M^{me} de Pompadour, au milieu de tous les raffinements du rien-faire le plus élégant. A douze ans destiné au commandement des gardes, il possède une fortune immense. L'avenir est radieux : il n'a qu'à vivre.

Don Juan prodigue et insouciant, toujours heureux à travers les aventures romanesques et toutes sortes de folies, brave et élégant, il a bientôt conquis par sa désinvolture et l'éclat du grand train qu'il mène, le renom d'homme à la mode irrésistible et adoré, n'ayant pour histoire de sa vie que l'histoire de ses amours, le plus parfait modèle de galanterie, l'idéal enfin de tout ce monde à la poudre de riz, qui vivait de privilèges comme de son aliment naturel et jouissait de cette situation comme du droit acquis le plus indiscutable.

Aussi Lauzun pouvait-il dire, avec une superbe crânerie, qu'il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'il eût tant de dettes, M^{me} de Lauzun ne lui ayant apporté que cent cinquante mille livres de rente.

Quel triomphe ce fut pour lui, quand la reine daigna se parer, un jour, d'une plume de héron blanche qu'il avait portée à son casque !

Mais quel murmure d'intrigues et de propos subtils autour de cette plume.

La Révolution grondait et une plume de héron était tout le grand intérêt qui occupait cette cour grisée de frivolités.

Et tandis que dans leur aveuglement, ces enfants affolés de dix-huit siècles de monarchie ne se doutaient pas de la gravité des événements qui les menaçaient, Franklin, préparait avec son solide bon sens l'indépendance de sa patrie.

Franklin aussi a eu ses amours ; il a aimé cette jeune fille de Philadelphie qu'il avait connue dès son

enfance, et après une longue attente, il l'a épousée.

Poème bien simple et qui fait sourire les sceptiques ! Les escapades et les inconstances de Lauzun sont infiniment plus drôles !

Mais que devient Lauzun ?

Quand les événements réclament des volontés, des âmes puissantes, il s'efface, son astre s'éteint.

Victime de cette éducation frivole, le héros de tant de cœurs charmés ne vit plus que par le souvenir de sa brillante inutilité.

Toujours brave cependant, et c'est là son honneur, Lauzun combat en Amérique, devient plus tard, en France, général de la République, et il meurt bientôt sur l'échafaud, accusé de trahison.

Léger jusqu'à sa dernière heure, il répondait à l'exécuteur qui venait le prévenir de se tenir prêt pour l'exécution :

« Vous me permettrez bien encore une douzaine d'huîtres ! »

C'est ainsi qu'il mourut, gaïement, comme il avait vécu, enfant gâté d'un régime d'exception.

Pompons, rubans, amours légères, illusions, frivolités, charmant frou-frou des liaisons faciles, ivresse coquette des boudoirs musqués, cliquetis et joie de fête perpétuelle, insouciance des sourdes menaces d'écroulement, voilà Lauzun, le symbole d'une société qui finit.

Le monde de Franklin commence ! monde du travail, de la peine et de l'égalité des droits.

Plus de privilégiés magnifiques, mais moins de malheureux hideux écrasés dans l'ombre.

Plus de fastes, plus de cérémonial féérique, mais le souci du bien commun, l'élevation de l'humble, le sentiment de la solidarité humaine et des devoirs réciproques.

Au lieu du grand seigneur charmant, mais superbe, délicieux auprès des dames mais inutile au progrès de l'humanité, le citoyen moderne dans l'acception la plus digne et la plus élevée de cette expression.

S. M.

RENSEIGNEMENTS

ET

ACTES OFFICIELS

Conseil municipal. — Institut de France.
Séance annuelle publique (suite).

CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations prises dans la séance du 5 juillet 1882. — 1^o Le Conseil délibère :

Art. premier. — Il y a lieu d'acquiescer cent exemplaires de la gravure de M. Lefort, représentant la tête de Washington, à raison de 35 francs l'un.

Un exemplaire de cette gravure sera remise à chacun des membres du conseil municipal ; les autres seront distribués à titre de récompense aux élèves des Ecoles communales.

2^o Le Conseil délibère :

Il y a lieu d'acquiescer de M. Salomon graveur, 400 exemplaires de sa gravure à l'eau forte d'après le groupe de la *Défense de Paris*, de M. Barrias.

Des exemplaires de cette œuvre seront distribués en prix aux élèves des Ecoles communales.

3^o Emploi du legs fait par M. Richaud, en faveur de l'Ecole d'apprentissage du boulevard de la Villette.

La rente de 1736 francs provenant du legs fait en une propriété à la Ville de Paris par M. Richaud, sera affectée à la création de *bourses de déjeuners* à l'Ecole Municipale d'apprentissage, située boulevard de la Villette 60.

Le montant du crédit ouvert au nom de chaque boursier sera de 150 francs pour l'année scolaire.

Les *bourses des déjeuners* seront accordées par le Préfet sur la proposition de la commission de surveillance de l'Ecole d'apprentissage aux meilleurs élèves sortant de première année, d'après le classement arrêté à la suite des examens de passage dans la division de deuxième année.

Décoration et imagerie scolaires. — Le ministre de l'instruction publique vient de prendre un arrêté dont le but est d'assurer l'exécution des résolutions adoptées par la commission de la décoration et de l'imagerie scolaires, et de guider, avec compétence, le choix de l'administration. En conséquence l'arrêté constitue auprès du ministre des conseils consultatifs permanents chargé d'examiner les spécimens présentés pour chacune des catégories d'objets d'art (décoration des Ecoles, imagerie scolaire, petits musées artistiques) qui pourraient être admis dans les établissements d'instruction publique.

INSTITUT DE FRANCE

Séance annuelle publique (suite).

M. Caro, président, continue en ces termes :

« Un sujet d'un intérêt social très-grave avait été mis au concours pour le prix de la fondation *Beaujour* :

» *L'histoire des établissements de charité, avant et depuis 1789, en France.*

» Deux mémoires bien que conçus et traités dans un esprit opposé, ont fixé l'attention de l'Académie, et par des mérites très divers, l'ont décidée à partager le prix. (M. Léon Lallemand et M. Gustave Schelle.)

» Nous entrons maintenant dans la catégorie des questions que nous recevons, pour ainsi dire, toutes faites de l'opinion publique, sans abdiquer notre droit de contrôle, et qui nous sont imposées par les préoccupations des esprits de notre temps dans l'ordre des faits économiques et sociaux, comme intéressant les nations civilisées dans leur sécurité financière ou leur équilibre moral.

» C'est une question de ce genre que l'Académie avait remise au concours, après une épreuve jugée insuffisante pour l'année 1881 : *Du cours forcé des émissions fiduciaires et de ses effets en matière économique et commerciale* (une médaille

a été décernée à M. Reinach, auteur d'un Mémoire).

» Une des questions les plus délicates de la science économique avait été choisie pour inaugurer le concours du prix du comte Rossi.

» C'est la première fois, en effet, que l'Académie était appelée à juger ce concours fondé en 1878 par la comtesse Rossi, la veuve du célèbre juriconsulte, successivement citoyen de l'Italie, de la Suisse et de la France, et partout placé au plus haut rang par sa science du droit, ses vues philosophiques et ses rares qualités d'homme politique.

» Une autre particularité s'attache pour nous à ce concours. C'est notre éminent et très regretté confrère Hippolyte Passy qui, en 1879, avait désigné le sujet, un des plus larges et des plus beaux qui puissent solliciter le talent.

» Il s'agissait de rien moins que du *Rôle de l'Etat dans l'ordre économique.*

» Il n'est pas de question plus grave pour les nations modernes que de savoir où l'on doit marquer la limite des droits de l'individu et des droits de l'Etat : les droits de l'individu constituant la liberté, les droits de l'Etat constituant l'autorité.

» Neuf mémoires ont répondu à la question posée ; presque aucun n'est sans mérite ; trois ont été jugés dignes de disputer les récompenses du concours.

» L'un, dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, a été désigné pour une mention honorable.

» Les deux autres se sont élevés au partage du prix.

» L'un est l'œuvre de M. Alfred Jourdan, plusieurs fois lauréat, et depuis quelque temps correspondant de notre Académie, doyen de la Faculté de droit d'Aix ;

» L'autre est de M. Edouard Villey, professeur à la Faculté de droit de Caen.

M. Jourdan est un esprit excellent ; il montre dans tout son ouvrage un amour éclairé des principes, une impartialité rare, un libé-

ralisme sûr et presque infaillible, combattant avec une force égale les doctrines des deux écoles opposées, avec leurs devises également fausses, parce qu'elles sont absolues : tout par l'Etat, rien par l'Etat, l'individualisme qui est l'impuissance par l'isolement, et le socialisme qui est une sorte de retour aux sociétés primitives, sans en excepter le socialisme de la chaire qui n'est qu'un groupe de socialistes déguisés en séides du pouvoir et d'économistes complaisants. M. Villey nous apportait de son côté, avec une allure vive et dégagée de style, une certaine tendance vers l'individualisme, se défiant de l'intervention toujours croissante de l'Etat, surtout de l'Etat démocratique, dans le domaine des intérêts privés, animant d'ailleurs la discussion, y mêlant même parfois un air de polémique, provoquant des objections de détail, mais de ces objections qui ne discréditent pas une œuvre de conscience et de talent. Le bon sens de l'auteur le ramène à des conclusions équitables, et l'on n'a pas eu de peine à réconcilier les deux concurrents en leur montrant qu'en définitive, avec des différences saillantes dans leur tempérament d'esprit, ils s'accordent à reconnaître que la liberté individuelle a gagné du terrain à mesure que la civilisation s'est développée, et qu'en même temps la civilisation toujours croissante impose à l'Etat plus de devoirs. Il semble en effet que ce soit bien la vraie solution du problème. Le rôle de l'individu et le rôle de l'Etat peuvent grandir simultanément, et ils ont en effet grandi tous deux. Ce serait une œuvre artificielle et fautive que de les opposer et de les détruire l'un par l'autre. L'individu en s'émancipant de la tutelle de l'Etat, prend à son compte une partie des fonctions que l'Etat accomplissait auparavant, et en revanche l'Etat doit accepter, pour être au niveau du progrès social, des fonctions nouvelles ou des fonctions plus étendues que lui impose une société



GÉOGRAPHIE. — VUE DE BRUXELLES.

devenue plus exigeante, parce qu'elle est plus riche, plus raffinée dans ses besoins et plus soucieuse de certains intérêts moraux ou matériels qu'elle négligeait impunément autrefois. Ces devoirs nouveaux ne sont pas un obstacle à la liberté de plus en plus éclairée sur sa vraie nature, sur la solidarité qui l'enchaîne aux autres, et sur les conditions dans lesquelles elle doit s'exercer pour être vraiment libre, ce qu'elle n'est pas et ne peut pas être, malgré les apparences, dans l'isolement de sa faiblesse qui est une autre servitude.

(A suivre.)

GÉOGRAPHIE

LES CAPITALES DE L'EUROPE

BRUXELLES

Bruxelles est une grande ville, bâtie en amphitéâtre, propre, coquette même, située presque au centre de la Belgique, à 180 kilomètres nord-est de Paris. Elle doit aux plaines des Flandres et aux collines pittoresques des provinces de Liège et de Namur, dont elle est également distante, une atmosphère légèrement humide et froide. Bruxelles est encore sur la limite des deux langues, français et flamand, qui se parlent d'ailleurs chez elle avec la même facilité.

Vue d'un point élevé, de la lanterne du palais des musées, par exemple, Bruxelles n'est qu'un fourmillement de toits rouges à escaliers d'inégale hauteur, serrés les uns contre les autres et surmontés de larges cheminées et d'innombrables lucarnes, semblable à une mer aux flots pressés d'où s'élèvent comme des mâts, la flèche de l'hôtel-de-ville et les clochers des églises; si l'on descend dans l'intérieur de la ville, on est frappé de la diversité de ses aspects: de larges rues assez animées, bordées de constructions surchargées de sculptures ou de longs boulevards dé-

serts et tristes, ou bien près de la Grande-Place le vieux quartier, aux rues étroites, tortueuses, se coupant à angles brusques et où se presse et s'agite la population des petits marchands et des ouvriers.

On remarque également le défaut d'originalité et le mauvais goût des monuments modernes qui rappelleraient trop ceux de Paris s'ils ne disparaissaient en partie sous un fouillis d'ornements forcés, prétentieux, ridicules. Ainsi la façade de la Bourse de Bruxelles est la même que celle de notre Bourse, même escalier, mêmes lions, même colonnade, mais accompagnés de statues, d'allégories, d'attributs d'emblèmes qui l'alourdissent. De même pour le Palais de Justice qui, en plusieurs de ses parties, ressemble au nôtre. Malgré ses vastes proportions, un double étage de colonnes l'écrase, il semble ainsi comprendre deux édifices superposés.

Cette manie d'ornementation d'un goût douteux se voit encore sur les façades des maisons qui entourent la Grande-Place; d'imitation espagnole outrée, ce sont de véritables étagères encombrées de balcons, de colonnes, de statues, de bas-reliefs, de rosaces, de médaillons, de vases, etc., le tout doré, bariolé et hors de proportions.

Enfin, le regard fatigué se repose sur l'Hôtel-de-ville, qui est du commencement du quinzième siècle. Pièce ouvragée gigantesque et merveilleuse, rien n'y manque: arcades ogivales, escalier à jour, fenêtres ornées, balustrades crénelées, lucarnes, tourelles aux quatre coins, guillochages dans toute son étendue, culs-de-lampe, niches, personnalités, mais aussi tout est bien ordonné, et présente un ensemble harmonieux. La tour, véritable chef-d'œuvre, d'élégance et de hardiesse, d'abord carrée, puis polygonale, se termine en une flèche évidée sur laquelle brille au soleil le groupe en cuivre doré du Saint-Michel, patron de la ville, terrassant le dragon. Cette tour,

chose curieuse, n'est pas au milieu du toit, l'aile droite de l'édifice est moins large que l'aile gauche. On dit dans le pays, que l'architecte s'en étant aperçu en examinant son œuvre, s'est pendu de désespoir. La raison est que l'Hôtel-de-ville ne comprenant d'abord que l'aile gauche, la tour s'élevait alors à un des coins, selon les règles de l'art au treizième et au quatorzième siècles et que depuis cette époque l'aile droite a été ajoutée, comme le démontre une légère modification dans l'ornementation des fenêtres.

Les autres monuments remarquables sont:

Sainte-Gudule, la cathédrale, qui dresse dans le ciel ses deux immenses tours carrées du quinzième siècle, encore inachevées. On cite sa nef ogivale du treizième siècle, ses vitraux et sa chaire, taillée par Verbruggen, admirable de délicatesse et de fini, dont les sujets sont: au pied, Adam et Eve poursuivis par la Mort, au dessus, l'enfant Jésus et la Vierge debout sur l'arbre de vie, et tout autour des anges voltigeants.

L'Eglise de Notre-Dame-des-Victoires au Sablon, de style gothique tertiaire qui contient un grand nombre de mausolées et de statues.

L'Eglise de Notre-Dame de la Chapelle, de l'époque de transition.

Le palais de la Nation, où se réunissent les chambres, et celui du roi, d'apparence bourgeoise, qui n'ont de remarquable que les œuvres d'art qu'ils renferment.

Bruxelles possède encore des musées scientifiques très-riches, un musée de 400 tableaux de tous les peintres flamands, un musée d'antiquités et d'armures dans la vieille porte de Hal, monument simple, puissant, vraiment original, isolé au milieu d'un boulevard; une bibliothèque de 250,000 volumes, un observatoire, une université libre, un conservatoire de musique et quatre gares de chemins de fer.

Sa position centrale, les voies ferrées et les canaux qui la mettent en communication avec les autres villes de la Belgique, le canal de

Villebroeck qui la relie au Rupel, affluent de l'Escaut, sa population qui est de 200.000 habitants pour la ville proprement dite, et de 400.000 en y ajoutant celle des faubourgs, Ixelles, Laeken, Herbeck, etc., ont fait de Bruxelles une des villes les plus commerçantes et les plus riches du Nord-Ouest de l'Europe. Son budget des recettes s'élevait en 1877 à 33,202,000 francs et celui des dépenses à 32,996,600 francs.

Veut-on maintenant faire connaissance avec le Bruxellois? le voici: fort, légèrement obèse, la face rasée, grand mangeur, grand buveur de bière, *faro, lambic, bière de Louvain*, grand fumeur de tabac. Simple, ouvert, gai, loyal, peu porté aux choses de l'esprit, excellent aux jeux de force et d'adresse, il aime tout ce qui est voyant, tout ce qui résonne, il court aux kermesses, aux théâtres de la rue, suit les cortèges empanachés, admire les étalages fastueux, applaudit la musique broyante. Enfin, il hait la solitude, fréquente les estaminets, les cercles, les réunions, où il parle, discute, joue et chante et fait toujours partie de plusieurs sociétés savantes, musicales ou philanthropiques.

H. LACASSE.

LE TRAVAIL MANUEL

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES ÉCOLES D'APPRENTISSAGE.

(Suite.)

» Le plus souvent dans les villes, de province, dans une région, on exerce surtout telle ou telle profession.

» Il est hors de doute qu'une région, une ville, un quartier, a un intérêt incontestable à conserver, à développer son industrie locale, source principale de sa richesse. Une école d'apprentissage créée en vue de l'industrie locale, mettrait celle-ci en état de lutter avantageusement contre la concurrence étrangère.

Ont pris part à la discussion qui a

donné lieu au rapport, dont un extrait vient d'être donné :

M. *Ledent*, directeur de l'école professionnelle de Verviers — favorable

M. *Edouard Wilda* (Autriche) — favorable.

M. *Vosselin*, inspecteur primaire de l'arrondissement du Havre — favorable.

M. *Errera*, de Naples — favorable.

M. *Voeggerath*, (Allemagne) — défavorable (les écoles de ce genre n'ayant pas réussi en Allemagne).

M. *Leblus*, directeur de l'école des tailleurs de Bruxelles — favorable.

M. *Clausson-Kass* de Copenhague — favorable.

M. *Magnus* de Londres — favorable.

Le cadre que je me suis tracé ne me permet pas de citer les considérations pédagogiques, sociales et politiques dont le savant rapporteur fait suivre son exposé: je me contente de mentionner la recommandation expresse de la section de donner un soin particulier au *dessin se rapportant à chaque métier* et de ne pas négliger *l'enseignement technique*.

Je répète avec le rapporteur de cette importante discussion que l'instruction primaire doit avoir une direction industrielle et être basée sur l'enseignement technique.

L'instruction technique consiste à faire analyser les *procédés du métier*, aussi que les *matières* qui y sont employées.

Depuis le Congrès de Bruxelles bien des améliorations ont été mises en pratique. Un certain nombre d'écoles sont pourvues d'établissements pour les travaux de menuiserie et le tournage sur bois: il faut généraliser cette organisation; de nouvelles écoles d'apprentis sont décidées: il faut les multiplier et accorder une importance plus grande à l'industrie dominante du quartier et de la région où l'école se recrute.

Voici sommairement mes idées à ce sujet:

1° Organiser le travail du bois dans toutes les écoles primaires de Paris; y ajouter celui du fer et

d'autres métiers que l'expérience indiquerait.

2° Faire participer tous les élèves du cours supérieur à ce travail manuel.

3° Etablir une école d'apprentissage sur le modèle de celle du boulevard de la Villette, par groupe de trois ou quatre arrondissements.

4° Etablir des écoles professionnelles où l'enseignement scientifique sera plus élevé que dans les écoles d'apprentissage.

5° Les écoles primaires supérieures (Targot, Colbert, Lavoisier, etc.) pourraient servir de base à ces écoles professionnelles sans grande modification.

6° Délivrer, comme on le fait en Belgique, des diplômes spéciaux pour chaque métier et pour chaque série d'études.

Je n'ai pas de conseil à donner; mais je crois que les instituteurs auxquels on confiera la mission d'étudier le travail manuel dans d'autres pays, feraient bien, avant de franchir les frontières françaises, d'examiner le travail manuel organisé dans les écoles primaires de Paris, surtout dans l'école de la rue Tournefort (cinquième arrondissement), qui, sous l'impulsion de M. Laubier, a acquis une certaine extension, et les écoles d'apprentissage de la Villette et du Havre.

De cette façon, la comparaison sera plus facile; ces missionnaires dévoués aux intérêts du peuple pourront mieux constater les lacunes qui existent dans notre enseignement et profiter des lumières que veulent bien nous offrir des peuples éclairés et sympathiques, des hommes éminents, qui, comme M. Abrahamsohn de Nâås (Suède), considèrent l'enseignement comme un élément essentiel de la prospérité nationale, et parviennent, à force de patience et de dévouement à la cause démocratique, à former des établissements populaires, dignes d'être présentés comme types et comme modèles aux nations les plus libérales, les plus généreuses et les plus éclairées.

CONSEILS

A UNE JEUNE FILLE POUR LA DÉTOURNER
D'EMBRASSER LA VIE RELIGIEUSE.

—
est sous l'impression, bien

grande, ma chère enfant, que m'a causée votre lettre, m'annonçant votre intention d'entrer au couvent, que je me permets de vous envoyer ces quelques conseils. Si ma sympathie est indiscrette, pardonnez-lui

de l'être aujourd'hui, si ce doit être la dernière fois.

On entre au couvent pour deux raisons : par *vocation* d'abord ; par *désespoir*, plus souvent.

Bien peu de jeunes filles, de nos



PORTRAIT DE LOUIS XVI

jours surtout, de gaieté de cœur, par *vocation*, puisque telle est l'expression, consentent à ensevelir au fond d'un cloître leur jeunesse, leurs talents et leur beauté. Cette idée vient à l'esprit dès l'enfance. La jeune fille est trop portée à considérer le couvent comme un refuge assuré contre les peines et les dou-

leurs de la vie : on lui montre la paix, souvent extérieure du cloître comme un port assuré, où sa vertu, son cœur et sa sensibilité s'abriteront contre le fracas du monde ; sans crainte, la jeune fille se confie à la religion, viennent plus tard les déceptions... Avez-vous songé chère enfant aux chagrins qui peuvent

vous attendre dans ce lieu de repos si vanté ? Ce n'est pas en un jour que l'esprit et le cœur se plient aux règles austères des couvents. Dans la tranquillité apparente qui règne dans ces demeures, le cœur se referme sur ses douleurs, mais il les porte avec lui.

« Ce ne sont pas les lieux, c'est son cœur qu'on habite ! »

La mémoire évoque les souvenirs d'enfance et de jeunesse, les images des personnes jadis connues et aimées, qui vous pleurent peut-être et l'on se prend à souhaiter la liberté perdue pour jamais. La religion qui

vous dit que « souffrir, c'est mériter », ne vous enseigne pas, qu'à la première adversité, il vous faille quitter le combat : l'existence a ses peines, mais aussi ses joies ; dans le livre de la vie.

« Le passage attachant ne s'y lit pas deux
| fois.
« Mais le feuillet fatal se tourne de lui-
| même.

Certes, si au lieu de montrer à la jeune fille, la vie comme un chemin



PORTRAIT DE PHILIPPE-ÉGALITÉ.

toujours semé de roses, on lui inculquait, dès son enfance, des notions plus vraies sur l'existence qui l'attend, quelque position qu'elle doive plus tard occuper dans le monde, elle ne serait pas fréquemment ainsi surprise sans défense ; et, l'on ne verrait pas trop souvent hélas ! ombre de jeunes filles brisées au

moindre souffle de l'adversité, quitter sans combat un monde qui leur réservait, peut-être, de douces consolations.

On aurait dû lui enseigner à tâcher toujours de se vaincre, plutôt que la fortune ; que, ce qui produit le vrai bonheur c'est la bonne conscience ; que la constance dans

une volonté droite était le caractère essentiel de la vie heureuse. On aurait dû lui enseigner que la plus noble mission de la femme sur la terre, c'est d'être la compagne affectueuse et dévouée de l'homme d'être l'ange du foyer domestique ! Autrefois, on croyait et on ne raisonnait pas ; maintenant, on croit moins et

on raisonne beaucoup. C'est à la femme du monde, à la mère jeune mère qu'incombent les soins de l'éducation, trop négligée de l'enfance.

En passant par ses lèvres, les plus dures morales deviennent douces pour l'enfant; son intelligence si sensible devine que l'amour seul les dicte : Voilà, le rôle de la femme; c'est sa mission sacrée. Vous y soustraire, chère enfant, serait manquer à vos devoirs envers vos parents, envers votre patrie. Croyez-vous suivre la morale sociale, cette morale de tous les siècles, qui vous commande envers vos parents : reconnaissance, respect, obéissance, soins dévoués dans leur vieillesse, indulgence pour leurs défauts, en les abandonnant ainsi ?

Quelle douleur pour eux qui voient ainsi briser les rêves d'avenir qu'ils avaient fondés sur vous ! Ils se voient ainsi condamnés à vivre seuls, et terminer dans le soutien que leur donna le ciel, les jours de leur vieillesse, peut-être à maudire votre ingratitude. Avant tout vous êtes leur bien à eux, vous deviez être leur joie et leur consolation, et vous devenez leur tourment. Et les droits de votre patrie, cette terre aimée entre toutes ? Ils sont les mêmes que ceux d'un père de famille qui a le droit de demander non seulement des dons matériels, mais le don de notre cœur, de notre vie, conseil et appui aux faibles, instruction aux ignorants et bon vouloir pour tous. Non, pour un rêve qui s'efface, pour une épine trop aigüe qui vous blesse, vous ne sacrifierez pas ainsi votre liberté, cette liberté qui constitue la personnalité et la dignité morale. Habituez-vous à vouloir et à demeurer fidèle à vos résolutions. Le caractère prend de la sorte une fermeté (souvent trop rare), qui inspire de la confiance et du respect. Laissez au temps, le soin de terminer son œuvre, il n'est douleur qu'il n'emporte. Vous trouverez des amis dont l'affection vous soutiendra; et, plus forte après l'épreuve, vous

irez d'un pas assuré vers un horizon plus large et plus serein.

Gardez-vous du sophisme, et vous vous trouverez bien en tout lieu, si vous savez régler votre esprit et votre cœur.

M. DEGON.

LÉGISLATION USUELLE

DE LA LÉGITIME DÉFENSE

Personne n'est censé ignorer la loi.

Entre particuliers c'est un principe fondamental qu'on ne peut pas se faire justice à soi-même, néanmoins on conçoit que l'usage de la force peut devenir légitime pour repousser une agression injuste.

La loi qui établit dans quelles limites peuvent s'exercer nos droits avait donc à s'occuper aussi du *droit de légitime défense*. Ce droit se confond avec l'instinct de la conservation, car la défense de notre vie injustement menacée est un droit naturel justifiant tout acte de violence de notre part.

Qui ne se rappelle l'admirable passage de la *Milonienne* (1) ou Cicéron s'écrie pour la défense de son client :

« Il est une loi sacrée, juges, loi non écrite, mais qui naquit avec l'homme, loi antérieure aux légistes, à la tradition, à tous les livres et que la nature nous offre gravée dans son code immortel, d'où nous l'avons extraite, loi moins étudiée que sentie, moins apprise que devinée.

» Cette loi nous crie : dans un péril imminent préparé par l'astuce où la violence, sous le poignard de la cupidité ou de la haine, tout moyen de salut est légitime. »

Une idée aussi juste ne pouvait trouver un plus éloquent interprète, elle a traversé les siècles et

(1) Plaidoyer de Cicéron en faveur de Milon, pour le disculper du meurtre de Clodius.

s'est imposée à toutes les législations.

En reproduisant cette maxime, le législateur a fait la part de l'imprévu.

Dans certains cas, en effet, la loi sociale ne peut exiger que l'homme fasse le sacrifice de sa sûreté personnelle.

Lorsque la loi est impuissante ou inefficace, que sa vigilance est en défaut, l'individu recouvre alors la plénitude de ses droits naturels, il n'obéit plus qu'à l'instinct de la conservation, et la loi ne saurait incriminer celui qui s'est trouvé dans la nécessité de se défendre lui-même alors qu'il n'avait pas d'autre moyen d'échapper au péril et de sauver sa vie.

La civilisation a eu beau inventer la police pour assurer la sécurité des citoyens, multiplier les moyens de secours pour restreindre, dans un intérêt social l'exercice de ce droit, elle n'a jamais pu, et ne pourra jamais effacer ce *droit de légitime défense* qui constitue un droit naturel de l'homme, un droit qui a son fondement dans le fait même de notre existence individuelle.

Nous sommes, donc nous avons le droit d'être et de défendre notre existence. La conscience le proclame, aussi la loi ne doit-elle intervenir que pour le définir et en protéger l'exercice.

Ceci dit, dans quels termes ce droit est-il consacré par notre législation.

Si nous ouvrons le Code Pénal, nous lisons à l'art. 328 :

Il n'y a ni crime ni délit, lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui.

Pour comprendre ce texte d'une justesse remarquable, il faut établir les actes qui constituent l'état de légitime défense.

La loi s'est bornée à poser le principe, mais elle a investi en cette matière les tribunaux d'un large pouvoir d'appréciation. Ajoutons que les cas doivent être judiciairement

constatés et que nul s'il a tué, blessé ou porté des coups ne peut être renvoyé indemne avant que le cas de légitime défense ait été vérifié et que la justice ait prononcé.

Il nous reste donc maintenant à préciser par des exemples les cas de légitime défense.

Un malfaiteur arrive sur moi, le fusil levé, il me couche en joue, ma vie est en péril. Entre autres moyens de conjurer le danger, de prévenir le mal, j'avise au moyen le plus expéditif et le plus sur : je tue si je peux.

Voilà le moyen pratique.

J'ai cédé là à une contrainte irrésistible, je n'ai pas eu la liberté de ma résolution, j'ai repoussé la force par la force sans attendre l'intervention de la justice : je me suis trouvé dans un véritable cas de force majeure morale.

Mon adversaire est armé et a le bras levé pour frapper ; cette menace d'un coup accompagné du geste qui semble le porter me place en état de légitime défense, sauf à rendre compte plus tard à la justice de mes actes.

Il ne faut pas abuser de la légitime défense, *summus jus, summa injuria* ; aussi doit-on se pénétrer que le droit de légitime défense commence et finit avec le danger.

Dès que le péril a disparu, il n'y a plus place à la légitime défense, il n'est plus permis de se faire justice à soi-même ; la force ne prime plus le droit ; la loi reprend au contraire tout son empire et chacun doit lui laisser le soin de venger l'injure qui lui a été faite.

Evidemment il y a là une question délicate d'appréciation, mais la conscience a l'instinct de la justice et cette voix du for intérieur doit toujours être entendue.

Il ne suffit pas d'une menace en l'air ; y va-t-il de la vie, vous êtes dans le cas de légitime défense.

Le cas est quelquefois délicat.

Ainsi un fou a dans les mains une arme — il menace — il me vise, il va tirer. Personne ne contestera que je sois en cas de légitime défense,

mais pourtant si je peux par la fuite éviter le danger, fuir est un devoir.

Il est impossible d'apporter une solution générale et absolue à une question qui se pose différemment suivant les circonstances.

Disons seulement que tuer un homme quand on peut se défendre autrement, est une ressource extrême.

Il n'est pas douteux que celui qui tue pour ne pas être tué ne fait qu'user de son droit, et on ne saurait prétendre que celui qui a été attaqué aurait pu se soustraire aux menaces et aux coups, ou échapper à la mort par la fuite, car, bien qu'alors la fuite ne soit pas une lâcheté, on conçoit qu'elle répugne à beaucoup et que le juge, en conscience ait à tenir compte de ce sentiment.

Nous le répétons, la fuite ne serait un devoir qu'autant qu'on serait attaqué par un être dépourvu d'intelligence, par un fou qu'il serait possible d'épargner.

Avant la révolution on se faisait une singulière idée du cas de légitime défense ; on tenait moins compte du péril encouru que de la qualité de la personne en danger.

Ainsi, un vilain était-il menacé ; il pouvait fuir. Un gentilhomme au contraire eut été déshonoré, il ne pouvait reculer.

Aujourd'hui le droit de légitime défense est reconnu à tous.

Mais laissons au passé ses iniquités, et poursuivons la série de nos exemples.

Un individu commet un délit, le propriétaire arrive pendant le flagrant délit — le propriétaire est armé et couche en joue le voleur.

Le voleur se trouvant en légitime défense tire sur le propriétaire.

Le voleur pourra-t-il réclamer le bénéfice de la légitime défense ?

En principe oui, mais il est évident aussi qu'il en a excédé les droits, et la jurisprudence hésite, en toute équité, à reconnaître le cas de légitime défense, lorsque l'accusé prétend justifier par des vio-

lences celles auxquelles il s'est livré.

Citons encore un exemple caractéristique.

Un homme est surpris par un mari en flagrant délit d'adultère. Il tue le mari qui le menace : à la rigueur il a pu légitimement se défendre.

Ces quelques exemples qu'il serait superflu de multiplier, nous permettent d'établir dès maintenant la première condition pour user du droit de légitime défense.

La vie humaine est-elle en péril ?

C'est le cas de légitime défense.

Pris au pied de la lettre, ce droit s'applique exclusivement à la défense de la personne ; c'est que la perte de la vie est irréparable, et que la légitime défense ne pourrait être sans abus et sans danger étendue à la *défense des biens*.

La perte des biens n'est jamais irréparable, l'attentat à la vie humaine et l'attentat à la propriété sont deux crimes qui ne pèsent pas du même poids dans la balance de la justice ; il n'y a, en effet, aucune proportion entre les biens et la vie de celui que l'on tuerait pour les conserver.

Si vous n'êtes menacé que dans vos biens, vous pouvez subir une perte pécuniaire dont la réparation est au moins possible ; il en est bien différemment au point de vue moral, lorsqu'il s'agit de défendre sa vie.

La loi du reste ne suppose une attaque que contre les personnes et non contre les biens : et ce qui revient à dire *qu'on ne doit tuer que pour conserver sa vie attaquée*.

La défense d'une propriété n'est pas nécessaire, on peut poursuivre le voleur, et nous pensons que quelque précieuse que puisse être la chose volée, elle ne justifierait pas l'homicide.

Est-ce que l'instinct de la conservation et le sentiment de la propriété ont la même puissance ? L'un est infailible, et l'autre, simple attribut de la personnalité humaine, cherche encore une base scientifique indiscutable.

Evidemment la propriété n'étant que le produit du travail et ayant ainsi pour fondement l'effort individuel fait corps en quelque sorte avec l'individu et participe de son être, mais de là, à soutenir que l'on en est réduit à l'extrémité de tuer pour sauver son bien, il y a un abîme infranchissable.

Les citoyens n'est armé du droit de légitime défense, que dans des circonstances exceptionnelles, dans le cas de force majeure, où la justice ordinaire ne peut suivre son cours.

Si vous vous reconnaissez le droit de tuer le voleur qui vole à un étalage, que penserez vous de l'escroc qui vous fruste habilement de votre fortune.

C'est surenchérir sur la sévérité des peines appliqués aux coupables par la loi.

C'est se faire justicier en fixant arbitrairement au gré de la passion le taux d'une réparation qu'il n'appartient qu'à la justice de mesurer.

Ce serait en un mot d'appliquer à tous et à tous les cas la peine de mort.

Loin de nous cette exécution sommaire et capitale. Ce système qui compte encore des partisans est aujourd'hui condamné par la loi et par les tribunaux. Si la vie humaine n'est pas en péril, il n'y a qu'à se préserver des atteintes du voleur et à assurer son arrestation : la loi positive n'a embrassé que la défense de soi-même ou d'autrui et n'a prévu que la défense des personnes.

Nous rencontrons pourtant une objection : l'art. 329 du Code Pén, également consacré à la légitime défense, ne semble-t-il pas faire exception à la règle que nous venons de poser en étendant la justification jusqu'à l'homicide commis soit en repoussant l'agression des voleurs pendant la nuit, soit en se défendant contre les auteurs du vol exécuté avec violence ?

L'objection est spécieuse : ici ce n'est pas le vol, l'attentat à la propriété, qui justifie la défense, mais

l'attaque nocturne et les violences dirigées contre les personnes.

La légitimité du meurtre se puise dans le péril auquel est exposée la personne.

Aussi posé, le principe reçoit encore une plus large extension.

Une femme, par exemple, est attaquée dans son honneur, elle va être violée ; dans l'état d'exaltation elle saisit une arme et tue son agresseur.

Y a-t-il légitime défense ?

Evidemment oui, car il y a péril de la vie, de l'honneur.

(A suivre) SEILLER-BERJOT.

SOCIÉTÉS D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Association Philotechnique. — Ligue de l'Enseignement. — Souscription pour l'Education civique.

Dans son Assemblée générale du 24 courant, l'Association Philotechnique a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus pour l'exercice 1882-1883 :

Président : M. le Dr Ch. Loiseau, membre du Conseil municipal ;

Vice-présidents : MM. Pernolet, ancien député ; Bondou, professeur,

Secrétaire-général : M. E. Blondel, professeur à l'école Turgot ;

Trésorier : M. A. H. Roïanet, président de la Chambre syndicale de l'horlogerie ;

Vice-trésorier : M. Cortiser, comptable ;

Secrétaires : MM. Lavergne, Bois, Laroche, Doubrère.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour le développement de l'Education Civique et Militaire de la Jeunesse Française.

Monsieur et cher Concitoyen,

Chacun sent aujourd'hui la nécessité de compléter l'éducation civique de la jeunesse française par une pratique continue des exercices gymnastiques et militaires.

Il s'agit de faire non seulement des citoyens, mais aussi des soldats

et de former des générations saines, alertes, vigoureuses, capables de défendre la patrie. C'est à ce dernier besoin qu'il est dès aujourd'hui urgent de pourvoir.

Déjà l'œuvre est commencée en ce qui concerne les enfants à l'école.

On sait, en effet, que pour l'application de la loi du 27 janvier 1880, qui est en vigueur depuis trois mois, et de la loi 28 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire, la gymnastique, les exercices militaires et le tir font aujourd'hui partie intégrante de l'enseignement primaire.

Mais, au sortir de l'école, l'enfant échappe à l'action de la loi et il y a lieu de craindre que dans les années qui s'écouleront entre l'école et le régiment, c'est-à-dire, durant la période où il aurait précisément le plus besoin d'être maintenu en haleine et fortifié, le jeune homme perde le fruit de la première éducation reçue.

Il y a donc là une lacune qu'il appartient à l'initiative des citoyens de combler en complétant l'œuvre du législateur.

Pour cela, il faudrait notamment que, dans chaque canton au moins, il se formât une association se donnant pour mission d'appeler et d'accueillir gratuitement dans ses rangs les jeunes gens depuis la sortie de l'école jusqu'au départ pour le régiment ; d'organiser, outre des exercices hebdomadaires dans chaque commune, des réunions cantonales périodiques, des excursions, des promenades militaires, des manœuvres d'ensemble, des tirs en pleine campagne à certains jours d'été et d'automne, etc., etc.

Si, dans la plupart des villes, la création de pareilles associations est chose facile, grâce au concours des Sociétés de tir et de gymnastique déjà existantes, il n'en est pas de même dans les campagnes ; là, une impulsion extérieure, énergique, un effort collectif de tous les patriotes est indispensable.

Des nations voisines nous ont, et depuis longtemps, précédés dans cette voie.

A la suite de nos désastres, un mouvement analogue s'est produit en France, et l'on peut signaler déjà un grand nombre de tentatives locales, diverses dans leurs moyens d'action, mais toutes dictées par les mêmes préoccupations, par la même aspiration.

Ces sentiments ont un interprète naturel dans la Ligue française de l'Enseignement, œuvre d'initiative privée, ouverte à tous, qui a déjà fait tant pour l'éducation du pays, créé plus de mille bibliothèques populaires, pédagogiques et régimentaires, doté 2,300 écoles de matériel géographique, et, surtout, pris l'initiative de ce grand mouvement d'opinion qui a fait triompher devant le Parlement la cause de l'instruction obligatoire.

Aussi le Congrès de la Ligue, dans sa séance du 13 avril, a-t-il pris, à l'unanimité, la résolution suivante :

La Ligue de l'enseignement, étendant le cercle de son action, prend en main la cause nationale de l'éducation civique et militaire.

Comme moyen d'action, le Congrès estime qu'il y a lieu de prendre dès à présent les mesures suivantes :

1^o Provoquer la formation, dans chaque canton de France, d'un cercle d'éducation nationale, subdivisé en section par communes et qui aura pour but d'organiser pour les jeunes gens sortant de l'école, jusqu'à l'âge de 20 ans, l'instruction gymnastique et militaire, au moyen d'exercices hebdomadaires et de réunions cantonales périodiques ;

2^o De former aux chefs-lieux de département et d'arrondissement une commission de citoyens de bonne volonté qui se chargera d'entrer en relations avec chaque chef-lieu de canton, de provoquer la création de cercles cantonaux, et de servir d'intermédiaire entre les Sociétés locales et le Conseil général de la Ligue ;

3^o Enfin, comme pour la formation et le fonctionnement de ces cercles cantonaux il sera indispensable de venir en aide aux cantons les moins aisés, il importe que la

Ligue ait à sa disposition des ressources en proportion avec la grandeur de l'œuvre et l'importance des besoins à satisfaire. En conséquence, le Congrès décide qu'il sera fait appel à tous les citoyens et aux femmes de France qui déjà avaient organisé l'œuvre de la libération du territoire, et qu'il sera ouvert dans ce but une grande souscription nationale.

Le Conseil général de la Ligue est chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de cette résolution.

C'est cette souscription que nous ouvrons aujourd'hui et pour laquelle nous faisons appel à tous les citoyens.

Dans une œuvre de cette nature, qui nécessite la centralisation de ressources importantes, la solidarité nationale exige des sacrifices de la part de tous.

Nous venons donc avec confiance nous adresser à tous ceux qui, se souvenant des épreuves du passé, ont à cœur le souci de la sécurité et de l'avenir de la patrie.

Le Conseil général de la Ligue.

Avis. — Les listes sont numérotées et enregistrées au nom de nos correspondants. Ceux qui seraient empêchés de les faire circuler, sont priés de vouloir bien nous les retourner pour la régularité des écritures.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de listes sont priées d'en demander au secrétaire général, M. Emmanuel Vauchez, 175, rue Saint-Honoré, Paris.

COURS POPULAIRES

PUBLICS ET GRATUITS

L'Institut populaire du progrès a l'honneur d'informer MM. les professeurs des Lycées, les directeurs de collèges, Ecoles normales, Ecoles communales, chefs d'institutions et pensionnats, ainsi que les parents des élèves des diverses écoles, qu'un *cours d'astronomie descriptive gra-*

tuit sera fait, pendant les vacances, tous les jeudis, à 8 heures 30 du soir, à l'observatoire populaire, *palais du Trocadéro*, aile côté de Passy, par M. Léon Jaubert, fondateur de cet observatoire.

Le cours commencera le 10 août et finira le 28 septembre.

Il embrassera les matières renfermées dans les divers traités classiques de cosmographie.

Les démonstrations seront faites à l'aide de globes, d'instruments, d'appareils, de dessins et de nombreuses projections.

Après le cours, si le temps est beau, les élèves monteront à l'observatoire et on leur apprendra à diriger eux-mêmes les instruments sur les corps célestes les plus intéressants.

Tous les jeudis dans l'après-midi de 3 à 4 heures, M. Léon Jaubert leur décrira les instruments astronomiques en usage dans les divers observatoires, et leur apprendra à faire usage de ceux de l'observatoire populaire en leur montrant à les diriger sur le soleil.

Les parents pourront accompagner leurs enfants.

RÉUNIONS ET FÊTES

- 1^o Fête du Syndicat des Bibliothèques libres, au Trocadéro.
- 2^o Fête nationale de la Jeunesse Française, au jardin des Tuileries.
- 3^o Conférence de M. George, sénateur des Vosges.

Le dimanche 6 août 1882, à deux heures très précises, aura lieu au Palais du Trocadéro, une Fête organisée par le syndicat des Bibliothèques libres, au profit des Bibliothèques populaires syndiquées du département de la Seine, sous la présidence de MM. Songeon, président du Conseil municipal, assisté de Messieurs les Sénateurs, Députés et Conseillers municipaux de la Seine.

Conférence par M. Paul Bert,

sujet de la Conférence : *De l'Éducation civique.*

Musique militaire du 101^e de ligne, sous la direction de M. Risch.

M. Coquelin Cadet, de la Comédie-Française ; Mlle Agar, de la Comédie-Française ; M. Pierné, grand prix de Rome et premier prix d'orgue au concours du Conservatoire de Paris en 1882.

PROGRAMME

Allegro militaire, ouverture par la musique du 101^e de ligne. —

Discours, par M. Sonjeon, président.

Conférence, par M. Paul Bert.

La Marseillaise, dite par M^{lle} Agar, avec accompagnement par la Musique militaire.

Le Député, monologue de E. Morand, dit par M. Coquelin Cadet, de la Comédie-Française.

Concert d'Orgue, par M. G. Pierné. 1^o Fugue en sol mineur, couronnée par la Société des organistes (G. Pierné) — 2^o *Pastorale* (Franck), 3^o *Marche triomphale* (Lemmens), exécutées sur le grand orgue du Trocadéro.

La Musique du 101^e de ligne, sous la direction de M. Risch, exécutera plusieurs morceaux de son répertoire.

La Fête Nationale de la Jeunesse Française, organisée par la presse républicaine sur l'initiative du journal *le Beaumarchais* et sous la présidence d'honneur de Victor Hugo, qui aura lieu le dimanche 6 août dans le jardin des Tuileries, sera véritablement merveilleuse. Toutes les attractions s'y trouveront réunies : une grande fête de gymnastique sera donnée par les Sociétés qui ont répondu avec enthousiasme aux demandes du Comité. Les Sociétés musicales, harmonies, fanfares, etc., etc. feront entendre les plus brillants morceaux de leur répertoire. Toutes les Sociétés se réuniront sous la direction de M. Olivier Métra, pour exécuter *le Pas redoublé des Volontaires*, et avant de se séparer, elles joueront

toutes ensemble *la Marseillaise* sur le théâtre des Tuileries ; il y aura concert par l'orchestre des Folies-Bergères, composé de quatre-vingts musiciens, sous la direction de M. Louis Mayeur. Ce concert sera suivi du ballet de la *Bonne Aventure*, dansé par tout les corps de ballet, et d'une grande pantomime militaire, *Zouaves et Kroumirs*, réglée par Paul Legrand et jouée par 120 personnes. Une représentation sera donnée sur le Théâtre-Concert, par les principaux artistes des concerts de Paris : M^{mes} Amiati, Canon, Lafourcade ; MM. Bourgès, Reyar, Libert, etc. etc., avec un orchestre de soixante musiciens, sous la direction de M. de Wantzel. La partie foraine sera représentée par Bidet, Pezon, Lorumus, Corvi, etc., etc, et des exhibitions de tout genre.

Les billets de la Tombola sont enlevés avec la plus grande rapidité. — Avis aux retardataires.

CONFÉRENCE DE M. GEORGE

Sénateur des Vosges

Pour la fondation d'un Cercle cantonal d'éducation civique et militaire à Montmorency.

Le 27 juillet a eu lieu à Montmorency (S.-O.), sous la présidence de M. Kützer, maire, une réunion dans laquelle M. George, sénateur des Vosges a prononcé le patriotique discours suivant, que nous empruntons au *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*. Nos lecteurs n'entendront pas sans émotion ces vaillantes paroles, bien faites pour ranimer les cœurs français.

« Ce n'est pas une conférence que je suis venu vous faire ; je ne suis ni un orateur ni un conférencier ; et si j'avais entrepris de faire une conférence sur l'éducation civique, ce n'est pas ici que je serais venu, ici, à Montmorency, dans cette ville toute imprégnée encore de la mémoire de Jean-Jacques Rousseau, l'auteur de *l'Émile*, cet inimitable plaidoyer pour l'éducation du citoyen.

Mon intention est beaucoup plus modeste ; je suis venu au milieu de vous comme représentant de la Ligue de l'Enseignement et c'est cette

qualité que j'invoque auprès de vous comme un titre à votre bienveillante indulgence.

La Ligue de l'enseignement a entrepris une grande œuvre ; aujourd'hui que l'instruction obligatoire a été votée par le Parlement, il restait encore une lacune à combler : il fallait compléter l'éducation nationale, par l'éducation civique et militaire. C'est cette tâche qu'a entreprise la Ligue, c'est à cette œuvre que je vous convie en son nom.

Le canton de Montmorency est le premier auquel nous nous adressons en sorte que si, comme je l'espère, il répond à notre appel, le cercle de Fédération cantonale, qui se formera ici, sera le premier fondé en France.

Ce qui nous a engagés et guidés dans cette voie, Messieurs, c'est un souvenir que nous avons tous présent à la mémoire. Quand je dis nous tous, je ne parle pas seulement des habitants de l'Est, bien qu'ayant l'honneur de représenter un des départements de cette région.

Si nous, à la frontière, nous avons vu, en 1870, cette mer humaine se jeter et se répandre sur notre patrie ; submerger nos armées désorganisées, démembrées, vides d'hommes ; vous, vous avez vu ces épais bataillons envahissant méthodiquement, village par village, le sol de la France ; établissant leurs campements, poussant leurs avant-gardes avec une précision calculée, comme une manœuvre depuis longtemps apprise ; vous les avez vus enlacer d'un réseau étudié de longue date, dont les moindres détails étaient prévus, Paris, notre Paris ému et enfiévré, mais surpris et impuissant.

D'ici, de vos hauteurs, vous avez pu observer la grande ville, armée à la hâte, s'acharnant en vain à briser le cercle de fer qui l'étouffait ; vous avez assisté à la longue agonie de notre belle et vaillante capitale. Vous avez vu les cohortes prussiennes s'ébranler, pour défilier sous l'Arc-de-Triomphe et camper dans les Champs-Élysées. Tous, nous avons eu la douleur de voir notre

pays, vaincu, saignant, garotté de toutes parts, obligé la rage au cœur le front bas et humilié, de signer cet abominable traité de Francfort, par lequel nous livrions aux Allemands les plus vaillants et les plus fidèles enfants de la France...

... Metz la française et Strasbourg... nous avons vu tout cela ! Ce souvenir ne nous a pas quittés et c'est lui qui nous inspire aujourd'hui.

Qu'a-t-il donc manqué à la France, messieurs ? Ce n'est pas la bravoure, ni le patriotisme... Dans l'Est, nous avons vu tous nos jeunes gens partir ; il n'en restait plus : ils ont fait noblement leur devoir, car dans notre seul département des Vosges, il y en a plus de deux mille qui n'ont pas revu leurs montagnes, ni leur mère, ni leur village — ils sont morts en défendant leur patrie !

Nous avons vu, à Rambervillers, à Epinal, quelques poignées de gardes nationaux, tenter des combats fous, contre un corps d'armée tout entier. Et c'est ce qu'a fait le pays tout entier. Quand ses corps d'armées organisés ont été écrasés, broyés sous l'avalanche ; quand tout ce qui constituait notre véritable armée a été bloquée dans Metz et réduit à l'impuissance sous le commandement d'un homme traître à sa patrie ; quand notre deuxième armée faite des débris de l'autre était prisonnière à Sedan, quand nos régiments n'existaient plus, quand nos arsenaux étaient vides... L'Europe, a vu avec admiration la France entière se jeter dans la lutte et toute espérance, tenir tête aux formidables armées, malgré la défaite, malgré les rigueurs de la saison, et même faire un instant hésiter la fortune. (A suivre.)

PENSÉES ET MAXIMES

Les gouvernements veulent honorer les hommes par les distinctions qu'ils leur confèrent, au lieu de consentir à voir les distinctions

honorées par ceux qui les obtiennent.

*
**

On ne vit jamais un grand homme ami des sciences et des arts, tenir le gouvernement d'une nation, sans qu'un assez grand nombre d'hommes remarquables y brillassent dans toutes les carrières ; preuve de l'influence du génie, sur le génie

*
**

Rien n'annonce la supériorité chez un prince, autant que son goût pour la supériorité dans ceux qui l'environnent.

*
**

De fréquentes séditions, annoncent qu'un peuple se lasse de souffrir, ou s'ennuie d'être heureux.

*
**

Le succès reviendra toujours dans les grandes affaires, à qui aura su attendre les fautes des autres.

*
**

Quand on est parvenu au ministère, avant d'avoir fait l'apprentissage du monde, on peut être propre à conduire les choses, mais on ignore comment traiter avec les personnes.

*
**

L'homme transporté tout d'un coup dans ces hautes régions, ne sait pas économiser ses forces. Enivré de sa fortune, incapable de dominer son talent, il veut tout ce qu'il peut ; et l'arc trop tendu se brise entre ses mains.

ED. ALLETZ

Le Gérant : BOUDARD.

LE DOCTEUR CHOFFI

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes, et des hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice, etc.** Adresser les demandes, quai St-Michel, 27 Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à L'ORDORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERS SANS PLAQUE (brevetés)

laissant le palais libre, n'alérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

DOUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPÉPSIES, GRAVELLE
au repas complet

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

BAINS DE MER

Billets d'Aller et Retour à prix réduits, valables du Vendredi au Lundi.

DE PARIS AUX GARES SUIVANTES :

Dieppe (Le Tréport), 1^{re} classe, 30 fr.; 2^e classe, 22 fr.

Le Tréport (par Serqueux et Abincourt (du 1^{er} juillet au 30 septembre), 1^{re} classe, 33 fr. 20; 2^e classe, 22 fr.

Cany (Veulettes, les Petites-Dalles).
Saint-Valery (Veules).

Le Havre (Sainte-Adresse).

Fécamp, les Îles (Iport, Etrétat), 1^{re} classe, 33 fr.; 2^e classe, 24 fr.

Touville, Beauville (Villers-sur-Mer).

Honfleur, Cien.

Cabourg, le Home-Varaville.

Dives, Houlgate, Bauzeval, 1^{re} classe, 37 fr.; 2^e classe, 27 fr.

Luc-Lion-sur-Mer, Langrune.

Saint-Aubin, Bernières, Courseulles, prix pour le parcours total, 1^{re} classe, 38 fr.; 2^e classe, 28 fr.

Bayeux (Arromanches, Asnelles), etc., 1^{re} classe, 40 fr.; 2^e classe, 30 fr.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur

Décernés à M.

Bornibus



POUR SA **MOUTARDE** Nature

Extrait d'un Rapport fait par l'Académie Nationale sur la fabrication de la Moutarde de M. Bornibus (Alexandre). * (N. C.)

La Moutarde Naturelle

« Ce produit est la véritable Moutarde de M. Bornibus. Il n'a pas ce goût pâteux de certaines moutardes que l'on vend sous le nom de Moutarde blanches dites de Dijon, frelatées avec des matières féculentes. Elle n'a pas non plus cette saveur brûlante de la Moutarde dite Anglaise... »

58, boulevard de la Villette, PARIS

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR



ALCOOL DE MENTHE

DE RICOLES

Bien supérieur à tous les Produits similaires.

Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, cours d'Harbouville, 9


MAISON à PARIS, rue Richer, 21.

Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

NUTRICINE MORIDE
ALIMENTATION FORGÉE

poudre de viande



Biscuits et Chocolats

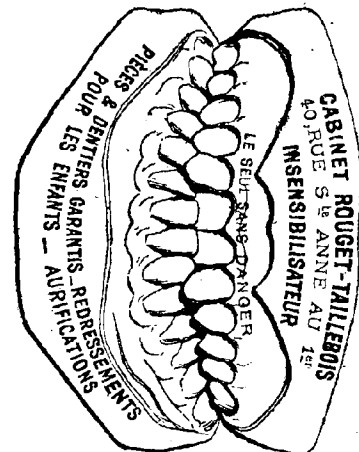
2 RUE BRONGNIART PARIS

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies, Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, herpès et rougeurs.



CABINET ROUET-TAILLEBOIS
40, RUE S^{TE} ANNE AU 1^{ER}
SENSIBILISATEUR

LE SEUL SANS DANGER

PIÈCES & DENTERS GARANTIS
AURIFICATIONS
REBRESSEMENTS

POUR LES ENFANTS

HYGIÈNE DES ENFANTS

PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.

SAVON DE L'ENFANCE
au Benjoin et à l'extrait de plantes marines.

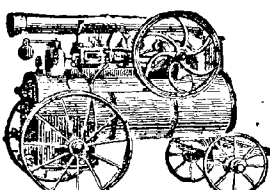
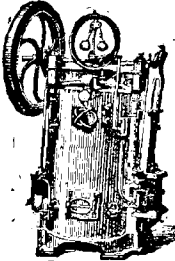
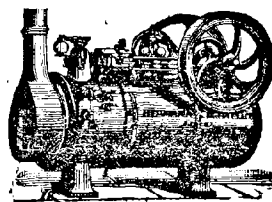
Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 1 fr. 50.

On offre gratis « l'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD

HYGIÈNE DES MÈRES

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux</p> 
--	--	--

Métaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

Envoi franco des Prospectus détaillés

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

Diplôme d'honneur de 1867 & 1889

SESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

Récompense nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile

Linge élégant, solide, commode pour tous

PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr.
6 x 9 fr.	6 x 11 fr.
12 x 16 fr.	12 x 24 fr.
Port 40 ^e p'douz	franco p ^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames

Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 1/2

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

M^o GRAY, E. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^d des Capucines, Paris

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

5 MÉDAILLES D'OR

4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR.

EXIGER le fac-simile de la signature de J. Liebig

EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix de REVOLVERS



Effet du CROKOR anglais sur un lièvre à 50^e

Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^{ie}

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

(En face de la rue de l'Echelle)

GOUDRON FREYSSINGE

Liquore normale concentrée de Goudron de Norwège

Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron

Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre:

Affections chroniques de POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE

ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 405, et les Pharmacies.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT

garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0^e60, 1^e10 et 2^e.

PHARMACIE NORMALE, 10, rue Drouot, Paris

Imp. cent. de journaux (Société anonyme), 14, r. des Jeûneurs, Paris. Davillaire, adr. dél.


Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

10 Aout 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

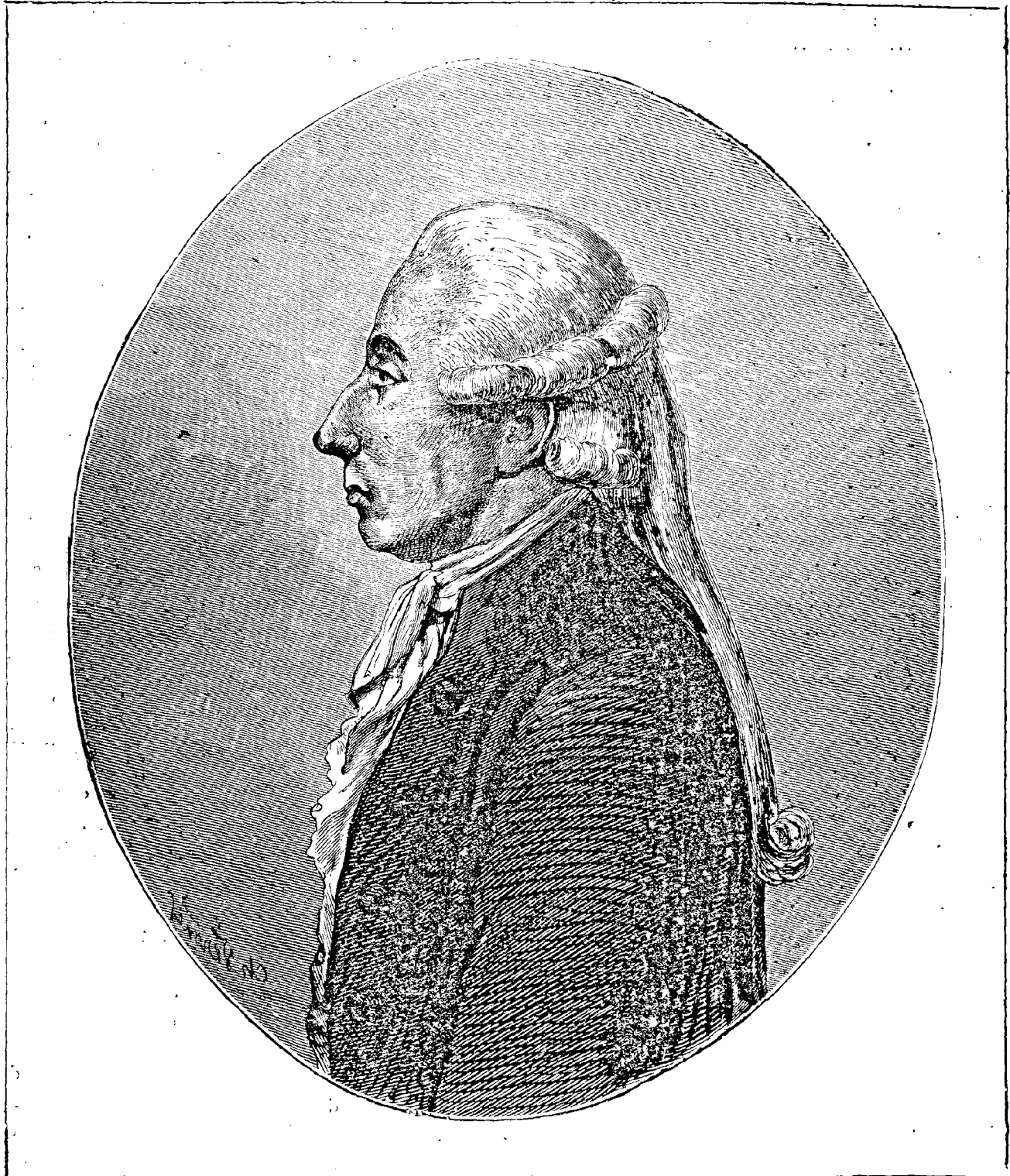
2^e ANNÉE

N^o 80 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN  BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)
Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Bailly, ancien maire de Paris. — Le maître horloger. — Le maître tapissier et son apprenti. — M. Ferdinand de Lesseps.



BAILLY, ANCIEN MAIRE DE PARIS

SOMMAIRE

TEXTE

- Astronomie populaire... Aug. GARASSUT.
 Programme d'Enseignement du travail de la mécanique.
 Géographie :
 Les grands travaux : Le canal de Suez. H. L.
 Renseignements et Actes officiels :
 Institut de France, séance publique annuelle (suite).
 Ecoles communales de St-Denis.
 Au bon vieux temps :
 Les Proletaires..... VINCENT
 Société d'anciens élèves.
 Reunions et Fêtes :
 Conférence de M. George, sénateur des Vosges (suite et fin).
 Pierre Gringoire.
 Bailly.
 Législation usuelle :
 De la légitime défense (suite)... SEILLER-BERJOT.

ASTRONOMIE POPULAIRE

PAR AUG. GARASSUT,
 Professeur à l'Association Polytechnique.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Définition et Histoire de l'Astronomie.

L'*Astronomie* est l'étude des astres qui brillent dans le ciel. La Terre, que nous habitons, est l'un de ces astres, et nous paraîtrait tel si nous pouvions la considérer d'un point suffisamment éloigné d'elle.

La *Cosmographie* est l'étude du Monde, du bien ordonné ; elle est, comme l'astronomie, l'étude des astres ; il y a néanmoins cette différence entre ces deux sciences, c'est que l'astronomie se livre à des investigations dans le ciel, tandis que la cosmographie, plus modeste, se contente d'enregistrer les résultats de ces investigations, et quelquefois de les coordonner. On pourrait ajouter que la cosmographie s'occupe plus spécialement de la Terre. On l'appelle encore *Astronomie descriptive* ou *Géographie mathématique*. Elle est au moins l'*Astronomie élémentaire*.

Les premiers humains adoraient le *Soleil*, ce feu du ciel, source féconde de la lumière, de la chaleur, de l'abondance et de la vie, comme

étant Dieu lui-même, la cause, l'auteur et le maître de la nature et de l'Univers ; plus tard ils le considèrent seulement comme étant l'emblème et le symbole de la Divinité ; enfin ils ne virent plus en lui qu'une créature de l'Être suprême resté inconnu ; ils lui rendaient un culte et des hommages ; ils fêtaient son retour annuel qu'ils appelaient sa naissance ou sa résurrection, et pleuraient son éloignement, qu'ils appelaient sa mort ; ils conservaient toujours religieusement dans le fond de leurs temples, des parcelles de ce feu sacré qui leur était si nécessaire pour tous les besoins de la vie et qu'ils obtenaient si difficilement.

A l'égard de ces simples phrases, il y aurait bien des questions à faire, dont les unes intéressent l'astronomie, dont les autres lui sont étrangères. Que doit-on entendre par les *premiers humains* ? quelles contrées habitaient-ils ? Comment avaient-ils apparu sur la Terre ? Qu'elles notions avaient-ils de cet Univers au milieu duquel ils avaient été placés ?

A mesure que le nombre de leurs connaissances s'accroissait, que leur intelligence s'agrandissait, ils prenaient tout à la fois une plus considérable idée du monde, une plus majestueuse estime de la Divinité, et une plus médiocre opinion d'eux-mêmes ; mais la confiance en Dieu avait remplacé la crainte qu'ils avaient eue de lui.

Primus in orbe Deos fecit timor.

La crainte fut la première qui créa des Dieux sur la Terre.

(Lucrece).

Les Dieux que leur imagination avaient enfantés jusqu'alors, et à qui ils donnaient une forme humaine, étaient d'un degré à peine au dessus de l'humanité quand ils n'en étaient pas, par leurs vices, de plusieurs degrés au dessous ; ces Dieux vivaient avec et au milieu des humains ; tout homme riche et puissant était dieu, toute femme belle et bonne était déesse ; toute personne à qui on vouait de l'admiration, du

respect ou de la crainte passait à l'état de Dieu ; de là les épithètes de dieux et de déesses que les hommes se prodiguaient si facilement les uns aux autres, ces si nombreuses apothéoses ou déifications, ces conceptions divines, ces ascensions, ces assomptions célestes et miraculeuses qui ne pourraient plus se reproduire aujourd'hui.

C'est ainsi que l'humanité, partie d'époques aussi lointaines qu'elles sont incertaines, à travers mille maux qu'elle se créait à elle-même, est arrivée jusqu'à nous.

Différents auteurs ont dit, avec raison, qu'on devait rechercher les premiers âges de l'humanité et dans le *temps* et dans l'*espace*. Dans le temps, en remontant le cours des siècles et en les étudiant dans les contrées qui ont été habitées ou du moins connues les premières ; dans l'espace, en allant considérer sur place les populations nouvellement découvertes. Ces deux anneaux extrêmes se rassemblent entièrement.

Les malheureux sauvages, anthropophages, que nous trouvons encore aujourd'hui, chose digne d'un profond étonnement, dans les îles océaniques, nous donnent une idée complète de ce qu'étaient les premiers humains dans les différentes contrées qu'ils habitaient, avant que la civilisation de peuples plus anciens ou plus heureux ne fût venue leur apporter le flambeau de la science, leur révéler les secrets des arts et de l'industrie.

Tant que les humains restent à l'état sauvage, ils ont trop à faire à se défendre contre les animaux féroces et les autres peuplades qui les entourent et à se procurer chaque jour la nourriture qui leur est nécessaire et qu'ils ne savent pas demander à l'agriculture, pour penser aux arts et aux sciences ; dans les jours de disette, les plus forts mangent les plus faibles. Mais quand une nécessité plus forte les eut rassemblés dans des bourgades ou dans des villes, ils se mirent à cultiver le blé et la vigne, qui donnent le pain et le vin, les deux choses les plus es-

sentielles à la vie, d'où les mystères si renommés de Cérès et Bacchus. Le premier degré de la civilisation n'est donc pas la religion ; les peuples les plus sauvages en ont une, mais la non-anthropophagie. Après s'être donné des lois, les hommes sentirent la nécessité de régler les travaux religieux et civils de l'année, de connaître les saisons et d'étudier le cours du soleil et des astres. Ce furent surtout les prêtres dans leurs sanctuaires secrets qui restèrent chargés de ces études qu'ils ne divulgaient qu'à un petit nombre d'initiés. C'est alors que naquit l'*astrologie*.

Que de peines et de soins ne leur fallut-il pas pour soulever un coin du voile qui leur cachait la vérité. Ne pouvant s'en rapporter qu'aux apparences, il leur semblait que le Soleil, l'astre roi du jour, se levant pâle à l'horizon, s'élevait, glorieux, à son point le plus haut (culmination) dans le ciel, pour disparaître ensuite dans les profondeurs de la mer et de la nuit, et faisait ainsi, en vingt-quatre heures, avec la voûte céleste toute entière et les Étoiles, le tour de la terre, mais encore, dans le cours d'une année de 365 jours 1/4 environ, changeait entièrement son point de départ, son point d'élévation et son point d'arrivée.

Comme dans le jour, on ne voyait que difficilement les étoiles, on doit se demander par quels prodiges d'intelligence et d'imagination, ils ont pu découvrir qu'à telle époque, qu'à tel jour, le soleil entrait dans telle ou telle constellation du zodiaque ? (A suivre.)

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

DU TRAVAIL DE LA MÉCANIQUE

Le travail de la mécanique est des plus variés et des plus compliqués, car il s'applique à tous les métaux et matériaux possibles et il doit les transformer dans les formes les plus diverses.

Il est donc indispensable pour

l'élève de procéder par *progression insensible*, c'est-à-dire en commençant par les travaux les plus faciles pour arriver petit à petit aux plus difficiles,

Le choix de ces travaux doit être déterminé par *ordre instructif*, d'abord, puis *économique*, ensuite.

En effet, tout en cherchant à instruire son élève par des exercices gradués, le maître ne doit pas perdre de vue la partie économique, c'est-à-dire qu'il ne doit donner à son élève que des pièces qu'il soit en état de réussir, et que ces pièces soient de vente autant que possible, afin de diminuer le frais de l'atelier d'études. Il est possible de trouver dans la mécanique courante, un choix de pièces pouvant servir d'exercices progressifs, ainsi que nous le verrons par la suite.

Enfin, le choix sera déterminé de manière à intéresser l'exécutant, nous dirons presque de l'*amuser*, et par suite de lui faire prendre goût au travail par le travail lui-même, au lieu de le rebuter par des difficultés trop grandes ou par une trop longue durée du même ouvrage. Ainsi nous éviterons de commencer par dresser des règles, équerres, etc. Dans l'ancienne méthode ce travail était donné aux commençants. Selon nous, c'était une inconséquence car le dressage parfait d'une surface est ce qu'il y a de plus difficile à exécuter et il en résultait que le jeune apprenti d'abord plein d'ardeur, voyant qu'il ne pouvait réussir à *limer plat*, ce qui lui paraissait d'abord très facile, se laissait aller au découragement tout en continuant à limer sa règle, ou ses règles, pendant de long mois, sans progrès sensible. Et cela se comprend bien, puisqu'il faut des années de pratique de la lime pour la manier avec certitude, pour *limer plat* enfin. Il en résultait d'abord un dégoût de la profession, puis une perte de temps regrettable.

C'est pourquoi nous chercherons à ce que le travail soit en raison de la force de l'élève, qu'il l'intéresse,

qu'il en connaisse le but, l'utilité, peut-être aussi la valeur vénale. Nous l'*entraînerons* en faisant faire le même travail par d'autres élèves, nous garderons les pièces les mieux faites, nous y poinçonnerons la marque de la maison. Nous éviterons de décourager ou même de refroidir l'entrain de l'élève en rebutant les pièces qui ne seraient qu'un peu défectueuses, seulement ces pièces ne recevraient pas la marque et seraient vendus comme deuxième choix.

Afin de les stimuler d'avantage, nous leur ferons faire certaines pièces qui pourront leur être données ou vendues à bas prix, tels qu'outils, trusquin, filières, tour à arche, pieds, équerre. Ils seront excités à les bien réussir par cette idée qu'ils travaillent pour eux.

Ces préliminaires posés, nous placerons nos exercices dans l'ordre général suivant, et en ayant soin de les alterner fréquemment ; pour ne pas fatiguer l'attention de l'élève. Tour, lime, burin, forge.

Soudures de fer sur lui-même, à l'étain sur le fer et au fer à souder, au cuivre, à l'argent.

Montage, poli, vernis, oxydes.

Ordre général : Les élèves de première année prépareront l'ouvrage pour ceux de deuxième et troisième, c'est-à-dire ils ébarberont au burin à la lime, dégrossiront les pièces, ce qui leur donnera de la force et de l'habileté. Ils perceront, tarauderont les tiges et écrous un peu gros. Ils nettoieront les outils, entretiendront l'atelier dans le plus grand état de propreté compatible avec le travail. Et, en général, ils donneront tous *coups de main* et feront toutes corvées *indispensables* pour le travail. Les élèves de deuxième et troisième année n'y seront employés qu'au défaut de ceux de première.

Les élèves de deuxième année feront des pièces détachées et des petits montages, reviseront les pièces faites par les élèves de première année, s'exerceront au poli et au vernis.

Les élèves de troisième année réviseront les pièces des élèves de deuxième, feront des pièces détachées et des montages plus difficiles. Poli et verni.

Nous aurions voulu faire une espèce de table où les exercices auraient été inscrits dans leur ordre progressif et par année d'apprentissage, mais ce dernier point nous a paru trop difficile, sinon impossible, à remplir. En effet, il se rencontre fréquemment des sujets dont l'intelligence, la force, l'habileté les feront dépasser ceux qui ont commencé longtemps avant eux. Pour ces élèves habiles, le maître pourra, sans crainte, supprimer des exercices intermédiaires, ou éviter la répétition du même exercice, de manière à les faire progresser plus rapidement et à en faire des sujets d'élite soit pour la perfection, soit pour l'habileté.

Il ne faut pas perdre de vue, que dans la mécanique, comme dans tous les arts, il n'est pas donné à tous les pratiquants d'arriver à la perfection, au fini parfait. Le plus grand nombre n'atteint pas à cet idéal et n'arrive qu'à une perfection relative. Il appartient au maître de distinguer ses élèves à ce point de vue et de les diriger dans la voie qui répond le mieux à leur nature, c'est-à-dire, vers les travaux parfaits, où le temps ne se compte pas, ou vers des travaux plus grossiers, mais qui demandent de la hardiesse et de la vivacité. Ces deux ordres de travaux ont une égale importance.

Donc, si l'on a égard aux dispositions si diverses que les élèves peuvent présenter au point de vue de la facilité qu'ils auront pour étudier un art quelconque, — on ne peut déterminer à l'avance combien de temps il leur faudra pour étudier la mécanique : tel élève sera aussi habile en deux ans que tel autre en quatre et peut-être en dix. En conséquence nous grouperons nos exercices sans indication de première, deuxième ou troisième année.

(A suivre.)

GÉOGRAPHIE

LES GRANDS TRAVAUX

LE CANAL DE SUEZ

Pour avoir une idée exacte du canal de Suez, de sa situation, de sa direction, de la configuration et de la nature du sol qu'il traverse, des difficultés de son creusement, alors que l'outillage pour ces sortes d'entreprises n'était pas aussi perfectionné qu'aujourd'hui, des services qu'il rend et même de l'avenir qui lui est réservé, nos lecteurs feront bien de se reporter à la *vue à vol d'oiseau* qu'à donnée notre n° 78 de cette nouvelle merveille du monde et d'y suivre la description que nous allons essayer d'en faire.

L'isthme de Suez à 113 kilomètres de longueur en ligne droite du sud au nord, de la mer Rouge à la Méditerranée, et forme une longue dépression entre le plateau de Guebel Guenef à l'ouest, et les hauteurs de l'Arabie Pétrée à l'est.

Le canal, comme un fleuve au fond d'une vallée, occupe la partie la plus basse de cette dépression. Il part de la rade de Suez, dans la mer Rouge et traverse du sud au nord le golfe que forme cette mer entre le désert de Sour et la plaine de Suez, bornée par le Guebel Guenef au nord, le Guebel Aouabet à l'ouest et le Guebel Altaka ou montagne de la Fenêtre au sud-ouest et coupée par la route postale du Caire à Suez qui suit une étroite vallée entre ces deux derniers plateaux. Détail historique : le golfe formé par la mer Rouge a été passé à pieds secs (?), par Moïse et les Hébreux fuyant l'Égypte.

Le canal coupe ensuite la route des caravanes se rendant à la Mecque, puis le seuil de Chalouf-El-Terraba, haut seulement de 28 mètres et qu'il a fallu faire sauter à la mine, et entre dans les lacs Amers, formés de deux bassins elliptiques, le plus petit d'abord, le plus grand ensuite à l'entrée et à la sortie

duquel s'élève un phare et qui contient un milliard et demi de mètres cubes d'eau. Douze kilomètres plus loin, le canal coupe un nouveau seuil, celui de Serapeum-Toussoum d'une trentaine de mètres de hauteur, pour entrer dans le lac Timsah d'une profondeur variant de 4 à 6 mètres et d'une capacité de 80 millions de mètres cubes. Au sud du lac Timsah se voient les vestiges du canal de Ptolémé et au nord, ceux du fameux canal de Nekos.

Enfin, après avoir passé le seuil d'El-Gisir un peu plus élevé que celui de Serapeum, et traversé le lac Ballah, tordu, contourné et formé de plusieurs autres, le canal passe à Kantarah, où il rencontre la route d'Égypte en Syrie, longe les marais appelés lacs de Menzaleh et aboutit à la Méditerranée, à Port-Saïd, ville toute nouvelle, née avec le canal et qui a déjà une importance commerciale considérable.

Le canal a 160 kilomètres de long, 8 mètres de profondeur, 22 mètres de largeur au plafond et 100 mètres à la ligne d'eau. On a dû enlever, pour sa construction, 74 millions de mètres cubes de débris.

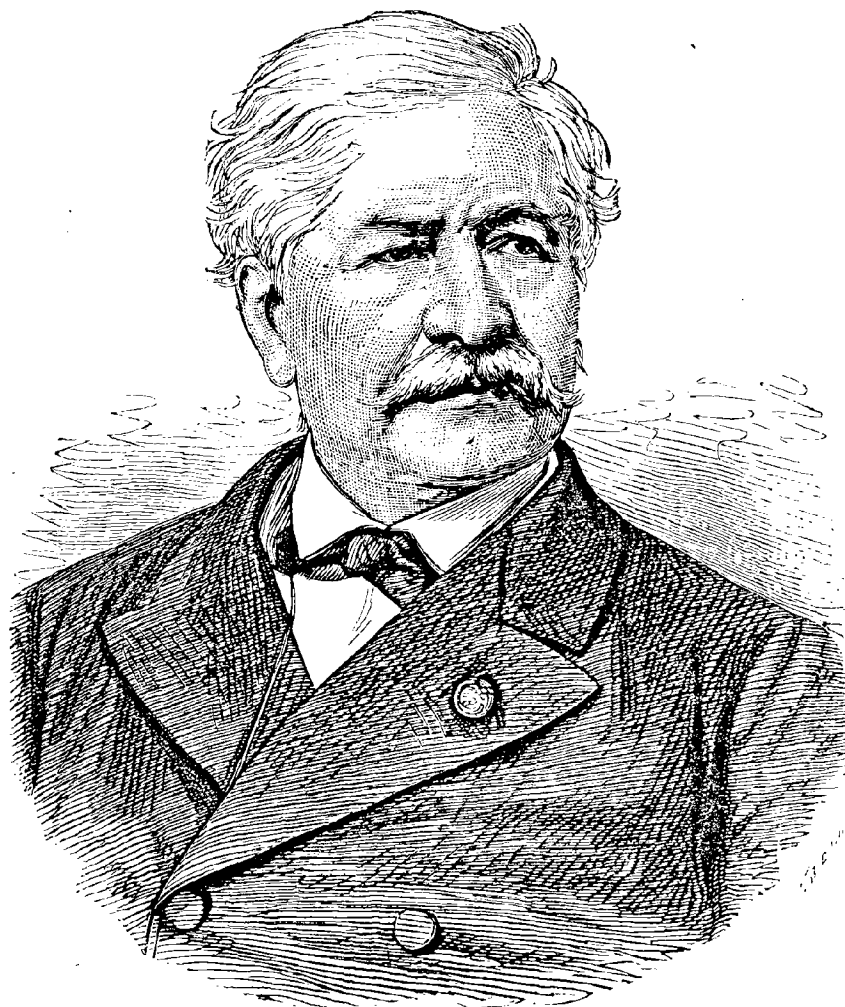
M. Maxime Hélène, rappelait dernièrement dans *La Nature*, l'appréhension que suscita et même l'opposition que rencontra de 1855 à 1859, aussi bien dans le monde savant que dans le public, le merveilleux projet de M. de Lesseps. C'est qu'après quatre années d'inspection minutieuse de l'isthme, de forages, de mesurages, de triangulations que le hardi pionnier parvint à convaincre ses détracteurs. Il prouva que les deux mers ont le même niveau, que l'étroite bande de terre qui sépare les lacs de Menzaleh de la Méditerranée peut offrir un abri sûr aux navires, que le sol de tout l'isthme, sauf celui du seuil de Chalouf, de roche dure, est composé de sables et d'argiles suffisamment compactes pour pouvoir être extraites à la drague, et que ce même sol, étant parfaitement fixé, soit par le gravier, soit par la végétation du désert, le comblement précipité du

canal n'est pas à craindre. M. de Lesseps pourvoyait encore à l'alimentation des travailleurs par la création d'un canal qui apporterait les eaux du Nil à Ismaïlia (serapeum) et de là à Port-Saïd et à Suez.

Ce canal pourrait encore servir pour l'irrigation et même pour la navigation.

Enfin, M. de Lesseps obtint du khédivé Mohamed-Saïd, la concession du canal. Alors, pouvu d'un

matériel considérable, élévateurs, excavateurs, grues, locomotives, wagonnets, etc., dirigé par 22,000 ouvriers, et accompagnés par 50,000 fellahs, machines également qui devaient porter de la terre dans



FERDINAND DE LESSEPS.

leurs bras et sur leur dos; il commença le 25 août 1859, les travaux gigantesques qui devaient durer dix ans jusqu'au 15 août 1869, et coûter 40 millions de francs.

Au mois de novembre 1869, le canal de Suez était livré à la circulation.

Ce canal, à raccourci de moitié la route commerciale des Indes. La distance entre Bombay et Marseille qui était autrefois de 5,650 kilomètres n'est plus que de 2,375 kilomètres, celle de Bombay à Londres, autrefois de 5,950 kilomètres, est maintenant de 3,100 kilomètres seulement. Le fret à également diminué : le transport d'une tonne de

marchandises de Bombay à Marseille ne coûte plus que 3 francs.

H. LACASSE.

RENSEIGNEMENTS
ET
ACTES OFFICIELS

Institut de France. — Séance annuelle publique. (suite).
Ecole communale de St-Denis.

INSTITUT DE FRANCE
(Suite.)

La question de l'enseignement primaire, qui agite si vivement de nos jours les esprits, qui passionne

la tribune politique et la presse, n'a pu nous laisser indifférents. Un généreux donateur, M. Alphen, a voulu nous associer à ce mouvement en nous confiant la mission de décerner un prix triennal à la personne qui aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire, soit par ses livres, soit d'une manière pratique par ses efforts ou son enseignement. A ce double titre, et pour ses recherches considérables sur l'état de l'enseignement primaire en France avant 1789, à l'aide de tous les documents que peuvent fournir nos archives, et pour sa vie entière pratiquement dévouée à cette œuvre, en relation

incessante et directe avec les instituteurs dont il excite le zèle par son exemple, le autant que par sa bienveillance, l'Académie a désigné M. Maggiolo, ancien professeur dans une école primaire supérieure, ancien principal de collège, ancien inspecteur d'Académie, ancien recteur, un de ces hommes qui sont l'honneur de l'Université, un de ces noms qui représentent beaucoup de travail et de services rendus, et par qui se réalise la belle devise du *Philosophe inconnu* : « Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit. »

C'est encore dans cet ordre de questions que votre section de morale avait choisi un sujet pour le prix de la fondation Stassart. Dans ces temps de controverse passionnée, elle avait fait un appel à la raison et à la science impartiale en proposant d'examiner cette question singulièrement délicate *des Devoirs et des Droits de l'État et de la famille en matière d'enseignement et d'éducation*. Sept mémoires ont répondu à notre appel. Trois ont été désignés pour des récompenses inégales, un pour une mention. Il ne faudrait pas croire que ce nombre insolite de récompenses exprimât la satisfaction de l'Académie ; c'est, au contraire, son embarras qui s'exprime ainsi devant des résultats incomplets et contestables, où se marquent plutôt un effort de recherche et des consciences honnêtes que des solutions qui s'imposent et des esprits qui dominent la question. On a fait remarquer, en jugeant ce concours, que si c'est un avantage pour une étude scientifique de porter sur un sujet auquel est acquis un intérêt général et présent, c'est un péril aussi. Les concurrents sont de leur temps et de leur milieu, ils y vivent, ils en souffrent ou ils en jouissent selon leur état d'esprit, ils risquent de ne pas conserver la sérénité que demande une étude de ce genre ; ils risquent aussi de ne s'attacher qu'aux parties du sujet qui intéressent les passions du moment. On a pensé que cette fois encore, la plupart des travaux sou-

mis à notre examen n'avaient pas échappé à ce double péril. Presque tous ont cédé plus ou moins à la tentation de la polémique, et ceux mêmes que nous avons distingués, si l'on excepte un, ne sont pas exempts de ces passions politiques ou religieuses au-dessus desquelles nous avions espéré qu'une raison savante et forte saurait s'élever et se maintenir. Ce vœu était sans doute trop ambitieux, car il a été en partie trompé.

Nous avons cependant marqué pour le premier rang un mémoire, le seul dont l'auteur se soit fait connaître, et qui, malgré certains défauts, s'est rapproché en quelques parties de l'idéal que nous avions conçu. Tout n'est pas au même niveau dans ce travail ; mais dans les premiers chapitres, les plus remarquables, ceux que l'auteur a consacrés à l'enseignement primaire, il essaie de mettre hors de contestation les points suivants, qui sont en effet d'ordre essentiel : la reconnaissance des droits individuels ; la limitation de l'action de l'État aux œuvres pour lesquelles l'initiative privée est impuissante ou insuffisante ; l'abolition de tout privilège au profit d'une classe quelconque de citoyens ; la neutralité de l'État dans les questions qui divisent les citoyens, et particulièrement dans les questions religieuses ; enfin le respect des droits de la famille en tout ce qui tient à l'éducation proprement dite. Ce sont là ses principes. L'auteur y reste-t-il fidèle dans toutes les applications ? Il s'efforce de l'être, s'il n'y réussit pas toujours.

Il se déclare énergiquement pour la neutralisation de l'école officielle et l'indépendance politique de l'instituteur, mais en même temps il proteste contre tout retour, déguisé ou non, au monopole de l'État en matière d'enseignement primaire. Il avoue hautement qu'il ne comprend rien au raisonnement de ceux qui, d'une part, réclament la neutralité de l'école publique au nom de la liberté de conscience, et qui

d'autre part, refusent à la liberté des consciences la garantie de l'enseignement libre. L'école libre est pour lui la contre-patrie indispensable, la condition *sine qua non* de l'enseignement obligatoire et de l'État neutre. L'indépendance avec laquelle il traite ces matières délicates, en présence des luttes de partis, la hardiesse peut-être excessive avec laquelle il déclare dans ses conclusions, que s'il fallait choisir, il aimerait encore mieux un gouvernement désarmé qu'un gouvernement omnipotent, tout cela suffirait à révéler un esprit soustrait à l'influence immédiate des passions auxquelles l'opinion publique en France est en proie, et c'est sans étonnement que nous avons appris que l'auteur de ce Mémoire, qui obtient la première récompense à une assez grande distance des autres, est un étranger, M. Wuarin, pasteur auxiliaire à Genève.

Certes, on ne pourra pas dire que l'Académie des sciences morales et politiques ait trahi sa mission ou qu'elle ait eu peur de sa responsabilité en mettant au concours, sur la proposition de sa section de morale, ce dernier sujet dont il me reste à vous entretenir :

« *Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes ?* »

Sur trois mémoires qui nous ont été adressés, un surtout s'est signalé à notre attention par l'intelligence précise du sujet, l'esprit sagement libéral qui l'anime et, cette teneur générale d'une pensée qui, maîtresse d'elle-même, toujours égale à elle-même, n'éclate nulle part en traits inattendus, mais se soutient à un niveau élevé, et sans nous passionner jamais, nous intéresse toujours. Tout d'abord l'auteur demande le droit d'être sincère, et c'est un droit qu'il prend avec une liberté décente et assurée, bien qu'il soit toujours ébrié de l'exercer. On a eu raison de dire que si Fénelon a été loué d'avoir fait un examen de con-

science sévère sur les devoirs de la royauté, il faut savoir gré à ceux qui font l'examen de conscience sur les devoirs du nouveau souverain, le peuple. L'auteur l'a tenté avec une modération de style qui ne coûte rien à la franchise de sa pensée. Après tout, il semble bien que le secret pour être impunément hardi dans ces questions délicates, c'est d'être sincère. L'auteur l'a été, et bien que ses opinions personnelles ne se dissimulent pas, on a pu justement témoigner qu'il n'a pas laissé dans son ouvrage un seul mot qui pût offenser une opinion adverse. Il y a là un art, ou mieux un naturel de bon goût qui dit la vérité à tout le monde sans recourir ni à des ménagements de rhétorique, ni à des concessions de commande, ni à une courtoisie mensongère et par là même irritante. A peine pourrions-nous signaler un léger artifice, qui n'est qu'une excellente précaution très légitime et très avouable pour laisser à la discussion un ton pacifique, et qui consiste, en présence de quelque défaut de la démocratie, à nous le montrer dans sa nudité, non en France, mais dans les pays lointains, en Amérique, par exemple, et à n'offrir ainsi, comme on l'a dit, les déplaisantes vérités qu'après les avoir expatriées. Ce travail ingénieux, d'un ton noble et modéré, élevé sans effort, nous donne ce plaisir rare en tout temps et en tout pays, d'entendre parler de la Démocratie sans déclamation convenue ; car il y a toujours un peu de convention dans un sens ou dans l'autre. La Démocratie a ses principes ; il faut les accepter franchement et sans arrière-pensée ; ils ont en eux une force contre laquelle on lutterait en vain. Elle a ses défauts aussi, il faut avoir le courage de les voir. Il n'est pas vrai que par la puissance magique d'une formule elle suffise à tout, et qu'une fois qu'elle est établie on voie par cela même commencer sur la terre le règne de la justice et de la vertu. Il y faut plus d'efforts et les program-

mes ne suppléent pas à tout. C'est ce que montre parfaitement l'auteur du *Mémoire* marquant avec précision chacun des éléments moraux qui doivent sur certains points combattre les conséquences extrêmes, lutter contre la fausse et spécieuse logique des applications à outrance au nom d'une logique supérieure, celle de la réalité vivante qui ne se laisse pas emprisonner dans une formule, celle des libertés individuelles qui protestent contre un nouveau genre de despotisme, enfin, celle des garanties nécessaires qui sont souvent des restrictions partielles aux principes absolus. L'auteur couronné est M. Philibert d'Ussel, ingénieur des ponts et chaussées, et nous saluons fraternellement cette vaillante recrue que les sciences positives envoient aux sciences morales. Pour l'avantage des unes et des autres, nous souhaiterions que ces rencontres fussent fréquentes sur un terrain commun, où bien des préjugés tomberaient, où beaucoup d'ignorances réciproques s'éclaireraient, où il se ferait comme une trêve pacifique de la raison entre deux puissances dont l'hostilité n'est souvent qu'un malentendu.

(A suivre).

ÉCOLES COMUNALES DEST-DENIS

Inspecteur de l'enseignement primaire : M. BERTHON ;

Président de la Délégation cantonale : M. FUMOUCZE.

CERTIFICATS D'ÉTUDES 1881-1882

École de M. Thivet

1. Aumaitre. — 2. Barat. — 3. Bastian. — 4. Baudet. — 5. Belny. — 6. Bonhomme. — 7. Bonneville. — 8. Bourgeois. — 9. Brémant. — 10. Caldagués Gabriel. — 11. Caldagués Henri. — 12. Calsal. — 13. Clinard. — 14. Couturier. — 15. Croi sandeau. — 16. Fourniguet. — 17. Folly. — 18. Fosse. — 19. Grivot. — 20. Guyonnet. — 21. Lafonta. — 22. Mattoy. —

23. Péchet. — 24. Platerrier. — 25. Portier. — 26. Prouveur. — 27. Remeuf. — 28. Sarrazin. — 29. Sindt. — 30. Soisson. — 31. Toury. — 32. Vernieux. — 33. Vadier. — 34. Wehrten. — 35. Wilms.

École de M. Prévost

1. Billet. — 2. Bonnard. — 3. Brunzt. — 4. Carpentier. — 5. Caspar. — 6. Chaintron. — 7. Lebras. — 8. Muel. — 9. Pourry. — 10. Pradillon. — 11. Quelleu. — 12. Schreiber. — 13. Stemmer. — 14. Welter.

École de M. Séguin

1. Bodart. — 2. Croissant. — 3. Deffaix. — 4. Gaché. — 5. Gibaut. — 6. Grossetête. — 7. Houdebert. — 8. Lagneau. — 9. Lossouarn. — 10. Lemaire. — 11. Parre. — 12. Savouret. — 13. Stœckel. — 14. Voisin.

École de M. Courcelles.

1. Aubry. — 2. Billot. — 3. Communot. — 4. Copin. — 5. Decarrière. — 6. Dessertaine. — 7. Trichet. — 8. Haussaire. — 9. Hue. — 10. Joly. — 11. Lizan. — 12. Nicolas. — 13. Pommier. — 14. Rabardé. — 15. Sauvage. — 16. Védrines. — 17. Vernet.

École de M. Brun

1. Bonneville. — 2. Bouvier Henri. — 3. Bouvier Arthur. — 4. Branchard. — 5. Brochard. — 6. Burguet. — 7. Carpentier. — 8. — Chudant. — 9. Deherque. — 10. Delbecq. — 11. Deprez. — 12. Douay. — 13. Dubois. — 14. Guérin. — 15. Lebras. — 16. Leclercq. — 17. Marchois. — 18. Normand. — 19. Norois. — 20. Tossaint. — 21. Viet. — 22. Vuitton. — 23. Trolliet.

ÉLÈVES ADMISSIBLES AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES DE PARIS 1881-1882

École de M. Thivet.

1. Guillaum. — 2. Bezançon. — 3. Bonhomme. — 4. Portier. — 5. Carpentier. — 6. Sarrazin. — 7. — Plumont. — 8. Fosse. — 9. Cochu. — 10. Tourniguet.

AU BON VIEUX TEMPS

1. — LES PROLÉTAIRES

Beaucoup d'ouvriers, principalement ceux que l'on est convenu de

désigner sous le nom d'« ouvriers sérieux », sont complètement indifférents en matière politique. Lorsqu'on leur parle de 1789, de la Royauté, de l'Empire, ou de la République, ils haussent les épaules et disent : « Ce n'est pas notre

» affaire ; la politique, les changements de gouvernement, c'est bon » pour les nobles et les gros bourgeois ; ceux-là veulent conserver » leurs droits et leurs privilèges ; » ceux-ci espèrent remplacer les » premiers ou tout au moins parta-



LE MAÎTRE TAPISSIER ET SON APPRENTI

» ger la poire avec eux. Mais les » Prolétaires sont toujours les Pro- » létaires !!! On travaillait et on » mangeait avant la République, on » a travaillé et on a mangé depuis ; » quoi qu'il arrive l'ouvrier sera

» toujours obligé de travailler pour » subvenir à ses besoins. Autrefois » on gagnait moins qu'aujourd'hui, » c'est vrai, mais en revanche, tout » était moins cher ! »
- Ceux qui parlent ainsi ignorent

que les pauvres gens, plus que les bourgeois, ont bénéficié de nos Révolutions successives. En effet, quelle était la situation morale et matérielle des travailleurs avant 1789 ?

Jadis « *au bon vieux temps* », il était matériellement impossible au citoyen sans ressources d'apprendre un métier qui lui permît de vivre en travaillant ; quant à celui qui avait quelque argent, il devait d'abord chercher un maître. Cela n'était guère aisé, car le nombre des apprentis était limité à un



LE MAÎTRE HORLOGER

patron. Lorsqu'il avait trouvé ce maître il lui versait comme droit d'apprentissage une somme de 500 livres environ, s'engageait par contrat devant notaire à le servir sans salaire pendant 5 ou 6 ans, ensuite, il soldait les droits de contrat, de chapelle, de confrérie, d'échevinage, etc., etc. Chaque année il payait une certaine somme pour les

droits de communauté. Jusqu'à l'expiration de son engagement, l'apprenti ne s'appartenait plus, il était la chose du maître ou des héritiers de ce dernier. Un maître pouvait céder son apprenti à un autre maître : l'apprenti payait toujours les frais (environ 30 livres pour frais de mutation).

L'apprentissage fini, venait le

compagnonnage — autre servitude — Le compagnon, instruit dans son métier, était payé de son travail, mais ne pouvait aspirer à la maîtrise, qu'après être resté compagnon dix ou douze ans ; son seul droit était de porter à ses boucles d'oreilles les insignes de sa profession : le maréchal-ferrand, un fer à cheval ; le maçon, une truelle, etc.

Venait enfin le moment d'être reçu maître; nouvelles difficultés, nouveaux frais. La lettre de maîtrise était le brevet qui conférait au compagnon, le droit de vendre, de fabriquer et de faire travailler en son nom; il lui fallait payer l'enregistrement de cette lettre, le droit royal le droit de police, le droit d'ouverture de boutique, les honoraires des jurés, des maîtres anciens, des maîtres modernes, etc., etc., etc., mais avant, il devait subir un examen, exécuter un chef-d'œuvre choisi parmi les ouvrages les plus difficiles de sa profession; cependant moyennant finances, il s'affranchissait de l'épreuve... Question d'argent — toujours, toujours et toujours!!!

Voilà les difficultés qui se dressaient sur la route du prolétaire tandis que le fils du maître avait toutes les faveurs. Pourvu qu'il travaillât quelque temps chez son père cela suffisait; il était compagnon de droit, sans frais et sans formalités. Tout pour celui-ci, rien pour celui-là. Aussi le compagnon, restait-il presque toujours compagnon!!!

Le privilège de fabriquer ou de vendre se perpétuait dans les mêmes familles, de là, une classe distincte; l'orgueil de cette classe était tellement grand qu'une veuve perdait ses droits si elle se mariait avec un compagnon.

Les privilégiés de diverses professions s'accordaient-ils entre eux? Pas le moins du monde. Ils plaidaient continuellement. Les tailleurs contre les fripiers; les libraires contre les bouquinistes; les seruriers contre les maréchaux. Les uns ne pouvaient s'entendre sur la limite qui sépare un habit neuf d'un vieil habit; les autres, sur ce qui distingue un livre d'un bouquin, etc.

Quant aux compagnons de métiers différents, ils disputaient et bataillaient continuellement; les motifs les plus frivoles et les plus ridicules leur servaient de prétextes; les uns voulaient passer les premiers à certaines cérémonies,

les autres s'arrogeaient le droit exclusif de porter certains emblèmes, etc.

L'homme pauvre ne pouvant apprendre aucun métier, il lui restait la profession de mendiant; mais elle avait aussi ses règlements, ses privilèges, ses petits mendiants, ses compagnons mendiants et ses maîtres mendiants.

Comment s'étonne-t-on après cela du nombre de bandits et de vagabonds qui infestaient la France.

Dans la nuit du 4 au 5 août 1789, les privilèges furent abolis, chacun eût le droit d'apprendre un métier, de travailler, d'ouvrir boutique, d'acheter et de vendre pour son compte; les veuves de maîtres purent se marier avec un ouvrier et continuer la profession de leur premier époux; lorsqu'un métier ne marchait pas, eh bien! on en faisait un autre, sans payer aucuns droits, ni demander aucune autorisation.

Malheureusement Napoléon I^{er}, s'empara du pouvoir; comme il avait besoin d'argent, il rétablit et vendit un certain nombre de charges et de privilèges qui ont été conservés par les deux monarchies et le deuxième empire.

Depuis, quelques-uns de ces droits abusifs ont été abolis, mais il en reste encore beaucoup, c'est pourquoi les ouvriers « sérieux », ont tort de dire que les questions politiques ne les concernent pas, car ils y sont plus intéressés que tous autres, précisément parce qu'ils sont des « ouvriers sérieux ». Ces jours derniers le Conseil municipal n'a-t-il pas décidé que les sociétés ouvrières, pourraient concourir avec les patrons pour l'exécution des travaux de la ville de Paris.

Enfin, il faut espérer que dans un temps plus ou moins éloigné, il n'y aura plus ni privilégiés, ni exploités, il n'y aura que des citoyens libres, égaux en droits et frères.

VINCENT.

SOCIÉTÉS D'ANCIENS ÉLÈVES

L'Association amicale des Anciens Elèves de l'École municipale

Turgot vient d'adresser la circulaire suivante au Commerce et à l'Industrie :

« Le Comité de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'École municipale Turgot a l'honneur de vous confirmer sa circulaire du mois de juin 1881, par laquelle il vous offrait des Employés, membres de l'Association, après à remplir les emplois les plus divers dans le Commerce, l'Industrie, la Banque et l'Administration.

» Le Comité vient de nouveau solliciter votre confiance pour vos demandes d'Employés et vous donner avis qu'il a établi à cet effet un bureau de renseignements, de demandes et d'offres.

» Le Bureau sera ouvert le mardi, le jeudi et le samedi, de 8 heures à 10 heures du soir, au Secrétariat de l'Association, 69, rue de Turbigo à l'École Turgot.

» Agréez, l'expression de nos sentiments distingués.

» Le Président de l'Association, *Victor Porcher*, directeur de l'École municipale Turgot.

» Le Président du Comité, *René Saint-Martin*

» Le Secrétaire du Comité, *Henri Lacasse*.

RÉUNIONS ET FÊTES

CONFÉRENCE DE M. GEORGE

Sénateur des Vosges

Pour la fondation d'un Cercle cantonal d'éducation civique et militaire à Montmorency.

(Suite.)

Ce n'est donc pas la vaillance, ce n'est donc pas le patriotisme qui nous ont fait défaut. Ce qui nous a manqué, on vous l'a dit bien des fois et sur tous les tons, c'est le nombre et l'organisation. Aussi le premier soin de l'Assemblée nationale, a-t-il été de proclamer le service militaire obligatoire pour tous. Maintenant nos armées ont été reconstituées; nous avons des armes, nos arsenaux sont pleins, rien ne manque au point de vue matériel; tout ce qui pouvait se faire a été fait.... Est-ce tout ce qu'il faut? — Non! non!

Non, ce n'est pas tout! Vous avez vu, messieurs, nos jeunes gens qui partaient, pendant la dernière guerre; leur cœur était grand, sans doute, mais attachés à la vie paisible de la famille, beaucoup étaient incapables de supporter la vie du soldat en campagne; ils tombaient

à la première étape et encombraient les hôpitaux. Si le cœur était vaillant, c'était le corps qui défaillait, parce que l'entraînement militaire, l'habitude des marches et des fatigues faisaient défaut. Quant à l'instruction militaire, elle était absolument nulle.

J'ai vu à Epinal, des jeunes gens levés à la hâte, des bataillons à peine organisés, composés d'hommes n'ayant jamais tiré un seul coup de fusil, et deux jours après, il fallait les envoyer devant l'ennemi. On leur distribuait, à la hâte, des cartouches et des chassepots ; ils n'en avaient jamais manié ; une heure après, l'aiguille était cassée et l'arme était hors d'usage. — Le lendemain, au combat, devant l'ennemi, de telles troupes ne pouvaient tenir, étaient écrasées, dispersées, — bien heureux encore quand ces soldats improvisés ne tiraient pas les uns sur les autres dans leur inexpérience à se servir de leur arme !

Je le répète donc, ce n'est pas le cœur qui a manqué, c'est le corps, c'est l'instruction militaire.

Il n'en était pas de même en Allemagne ! — Tous les jeunes gens qui arrivaient à l'armée, sortant de leurs familles, manœuvraient avec la précision de vieux soldats. C'est que, depuis cinquante ans, l'Allemagne faisait l'éducation de sa jeunesse ; c'est qu'immédiatement après l'année à Auerstaed, quand la Prusse succombait, écrasée par nos troupes, la voix d'un grand patriote, celle de Fichte, s'était levée, disant : « l'éducation, c'est là qu'est le salut ! »

Depuis un demi siècle, en Prusse des associations libres de gymnastique reçoivent les jeunes gens au sortir de l'école, les entretiennent dans la pratique des exercices, et les préparent pour le régiment. C'est là ce qu'il faut que nous fassions.

Nos représentants l'ont bien compris, messieurs. En 1880, le Parlement a voté une loi, bien modeste dans son titre, rendant l'enseignement de la gymnastique obliga-

toire dans les quarante mille écoles de France. Mais sous ce simple titre de gymnastique, nous avons soin de mettre toute l'école du soldat sans armes et le tir, c'est-à-dire l'éducation du soldat. Pour cela, nous n'avons pas demandé un centime aux communes ; le Parlement a voté un million pour la fabrication des armes scolaires, et j'espère qu'à cette heure, ces armes sont déjà parvenues dans toutes les écoles.

Depuis, l'opinion publique s'est emparée de cette question ; à l'heure qu'il est, nous avons à la tête du département de l'instruction publique, un ministre patriote qui s'occupe avec ardeur de l'application de cette loi. — L'école est donc en bonne voie et en bonnes mains. Mais quant, à l'âge de treize ans, l'enfant sort de l'école, il échappe à l'application de la loi.

En Allemagne, il y a, depuis longtemps, de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique qui ont pour but de continuer, après l'école, l'éducation physique du jeune homme. Chez nous, il n'y a rien de ce genre, sauf dans quelques grandes villes où l'on a commencé à organiser des sociétés de tir et de gymnastique, quant à nos campagnes, quant à nos cantons ruraux, ils n'ont rien ; et c'est cependant de là que sortent presque tous nos bataillons, tout le gros de notre armée ! — C'est donc là qu'il faut travailler et c'est cette œuvre que la Ligue d'enseignement vient d'entreprendre ! C'est à cette œuvre que nous vous convions. Je veux, en quelques mots, vous en expliquer le détail et le mécanisme.

Nous avons pensé que, pour pénétrer dans les campagnes, il fallait s'adresser d'abord au chef-lieu de canton, qu'il fallait organiser une sorte de fédération des communes. La base, pour nous, le point de départ, c'est toujours la commune ; c'est là que doivent se développer les premiers éléments de l'association. Dans chaque commune donc, l'association se composera de deux sortes de membres : les membres

majeurs, payant une cotisation, et les membres de droit, tous les mineurs, admis gratuitement avec l'autorisation de leurs parents ou tuteurs. Aucun de ces derniers ne doit payer. Ils doivent entrer là sous le régime de la plus complète égalité, égalité qu'ils ont trouvée à l'école, qu'ils retrouveront encore au régime et sur le champ de bataille.

La première chose à faire est de chercher un local. Ceci est, bien entendu, l'œuvre des membres payants. Ce local sera disposé de manière à permettre aux jeunes gens de la commune de s'y livrer à des exercices périodiques, tous les dimanches au moins, pendant plusieurs heures.

Partout où il existe un gymnase scolaire, le local est indiqué ; là où il n'y en a pas, il est facile d'en trouver un autre ; ce sera la Halle de la commune, ou un hangar quelconque ; cela présente d'autant moins de difficultés que la plupart des exercices doivent se faire en plein air, et que, de plus, les réunions ont lieu de préférence le dimanche, c'est-à-dire au moment où tous les édifices publics sont libres. De ce côté donc, aucun obstacle.

Il faut trouver ensuite un instructeur pour ces jeunes gens. Messieurs, cela est devenu chose facile depuis que le service militaire est obligatoire, il n'y a pas de village où l'on ne rencontre d'anciens officiers ou anciens sous-officiers qui seront certainement tout prêts, quelquefois moyennant une minime rétribution, à mettre leur expérience au service de l'éducation des jeunes gens.

Le ministre est déjà entré dans cette voie et vous avez tous vu la circulaire prescrivant de dresser une liste de tous les officiers ou sous-officiers de la réserve et de la territoriale qui consentent à offrir leur bonne volonté et leur concours à l'éducation militaire de la jeunesse. Voilà pour la commune ; mais la commune est un centre restreint ; elle n'a qu'un nombre assez limité d'enfants ; on pourrait craindre que

bientôt les exercices ne viassent à languir, que l'émulation et la vie ne fissent défaut. C'est pour cela que nous avons pensé à réunir tous ces groupes formés par les communes en un faisceau auquel nous donnons le nom de Cercle Cantonal et qui est formé par des délégués nommés par chaque commune.

Ce comité est chargé d'organiser des exercices en commun pour les groupes de toutes les communes. Ce sont ces exercices communs, ces manœuvres d'ensemble exécutées par toutes les sections réunies, qui réussissent si bien dans les pays voisins, particulièrement en Suisse et en Allemagne, où ces exercices en commun, de marche, de gymnastique et de tir sont très fréquents.

Telle est l'œuvre du comité cantonal. C'est donc aussi ce comité cantonal, qui est chargé, pour mener à bien l'ensemble de l'enseignement, de régler la partie des exercices obligatoires pour toutes les communes; c'est encore lui qui devra demander aux maîtres de désigner parmi les jeunes gens ceux qui peuvent être capables de faire les moniteurs et qui, dans les manœuvres, seraient aptes à jouer le rôle de sous-officiers. C'est là un point très important, messieurs, et tous ceux d'entre vous qui ont vu manœuvrer des bataillons scolaires ont pu remarquer avec quel zèle, quelle ardeur, quelle intelligence, ces jeunes sous-officiers, officiers de l'avenir, remplissent les fonctions que leur ont confiées, soit leurs camarades, soit leurs instructeurs.

Tout ce que je vous dis là, nous l'avons résumé dans des statuts qui ne sont pas d'ancienne date, car ils sortent de l'imprimerie, et l'on vient seulement tout à l'heure de m'en remettre le premier exemplaire. Ces statuts sont un simple projet, une simple proposition que nous vous soumettons : c'est vous dire que l'on peut au besoin et suivant les circonstances, les modifier ou même leur en substituer d'autres. Je ne veux pas vous les lire, ce serait vous imposer une fatigue inutile; je viens

d'ailleurs de vous donner des détails qui suffisent, je pense, à vous en faire connaître le but et l'esprit. Vous en prendrez connaissance; vous verrez ce que vous croirez devoir en prendre et ce que vous jugerez bon d'en laisser.

Je désirerais, si cela était possible, que, dès ce soir, le comité cantonal de Montmorency fut organisé. Les avantages de cette organisation, ai-je besoin de vous les rappeler? Vous savez comme moi ce que sont les exercices du corps pour les jeunes gens, combien ils sont bons et salutaires, non-seulement pour le corps, mais aussi pour l'intelligence. Tout cela a été dit cent fois, je ne le répéterai pas : je me borne à ajouter que les heures qu'ils passeront le dimanche avec leurs compagnons, à faire des manœuvres et à se livrer aux exercices du corps, seront des heures mieux employées pour leur corps et pour leur esprit, que les heures qu'ils passeraient au jeu et au cabaret. Dans ces réunions, tous les jeunes gens de la commune, riches ou pauvres, se trouvant ensemble périodiquement prenant tous leur part des mêmes exercices, retrouvant la camaraderie de l'école, ils apprendront à se connaître et tous y gagneront, les uns en y perdant de leurs préjugés, les autres en sentant s'élever en eux le niveau moral par le contact de l'éducation et l'échange des idées.

Croyez-bien, messieurs, qu'au bout d'un certain temps de cette fréquentation constante, le lien national se trouvera quelque peu resserré au grand profit de l'armée et de la nation. Quand à ces enfants eux-mêmes, lorsqu'ils arriveront au régiment est-il besoin d'indiquer quels avantages ils retireront de cette éducation? Lorsque le jeune homme arrive au régiment ne sachant rien, tout lui est dégoût et ennui; heurté par ses chefs impatientés, il ne voit que corvées et punitions; — au bout d'un certain temps il n'a plus que de l'aversion pour le métier militaire.

Le jeune homme qui arrive au

corps, au contraire, familiarisé avec le commandement et les manœuvres connaissant déjà son arme et sachant s'en servir, celui-là ne voit dans la vie du régiment que la continuation de sa vie du collège, de l'école, du village; il n'a plus à apprendre que les détails de la vie militaire; sa charge est allégée d'autant les galons de sous-officiers sont à la portée de sa main; s'il y a quelques congés à distribuer, quelques permissions à accorder, on les donne naturellement, aux plus instruits, à ceux qui ont le moins besoin d'apprendre; si des libérations anticipées doivent être faites, c'est encore le jeune homme instruit qui en profite — tout lui est avantage et profit.

Qu'elle importance n'est-il pas pour nous, messieurs, dont la frontière n'est qu'à quelques étapes de Paris, de voir arriver à l'armée nos jeunes gens, non pas déjà vieux soldats, assurément; mais connaissant la manœuvre des armes et pouvant être envoyés au feu le lendemain de leur arrivée!

Ah! s'il en était ainsi la France pourrait hardiment tenir son rang en Europe et l'on y regarderait à deux fois avant de l'attaquer.

Et si nous avions eu cela en 1870, nous n'aurions pas perdu cette frontière du Rhin... Mais, hélas, en 1870, nous sortions de dix-huit années de prospérité matérielle; la France s'était engourdie, elle dormait.

« La guerre, aucune guerre continentale n'était possible, disait-on! avec les chemins de fer, avec les relations commerciales, avec la solidarité unissant tous les peuples, ce n'était plus sur les champs de bataille que l'on devait faire la guerre, c'était avec des idées... »

Réveil cruel en 1870! Mais, pour Dieu, il n'est plus temps de s'endormir; cet eçon doit nous suffire! Et cependant, j'entends encore parfois passer dans l'air, je vois se glisser dans les journaux, je ne sais quels bruits étranges; on commence à parler de réduction du service

militaire et de diminution de l'effectif de l'armée — et voilà que l'on reprend à nouveau cette thèse : c'est par la liberté, c'est par les idées que la France sera grande ; un jour ou l'autre nos frontières nous reviendront par la fatalité des choses ; l'idée et le droit finissent toujours par primer la force ; un peuple ne meurt jamais !... Détestables sophismes ! Un peuple ne meurt jamais, dites-vous ? le droit finit toujours par triompher ?...

Qu'est donc devenu, cette malheureuse nation que l'on appelait la France du Nord ! la Pologne, où donc est-elle ?

Toutes ces théories ne servent de rien ; ce sont les lâches qui s'en remettent de tout à la Providence ; quand les nations s'endorment, la Providence s'endort aussi !

Reprenons donc notre vieux proverbe français : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Oui, il ne vient en aide qu'à ceux qui luttent, qui ont la force virile et qui s'aident eux-mêmes ! Faisons-le donc, il n'est que temps !

Non, ne vous laissez pas endormir. Croyez-nous, nous les hommes de l'Est qui, du haut des Vosges, voyons ce qui se passe de l'autre côté. La paix pour l'Allemagne, ce n'est pas le moins du monde l'apaisement et l'oubli ; la paix, c'est la préparation à la guerre !

Elle ne s'arrête pas une heure ; nous la voyons multiplier ses forts, augmenter la puissance de ces engins de guerre et de ses armes, augmenter le nombre de ses régiments, multiplier les moyens de communications sur la frontière, construire des chemins de fer militaire qui tous se dirigent vers Paris.... tous les corps de la frontière sont organisés pour pouvoir entrer en France en 24 heures et par quatorze chemins de fer, les Allemands peuvent, en quelques jours, jeter un million d'hommes à la frontière !

Savez-vous ce qui se passe en Allemagne ?

— Je vais vous le dire !

En 1870, quand nous dormions, on nous disait : Voici des cartes que l'on publie en Allemagne — et l'on nous montrait des cartes de France mutilées, d'où l'on avait déchiré l'Alsace et la Lorraine, dont toutes les villes étaient baptisées de noms allemands.

Nous dormions, et nous disions : Ce n'est rien ! ce sont des rêves de maîtres d'écoles !

Eh bien, ce qui se passait en 1870, recommence dans les gymnases allemands, on publie des cartes de France sur lesquelles on a recouvert de noms allemands, ce qui reste de l'Alsace et de la Lorraine, la Franche-Comté et la Champagne. Nous n'avons fait attention à rien en 1870. Aujourd'hui, il faut veiller.

En 1870, la Forêt-Noire nous a envoyé l'écho du fameux chant allemand : *La veillée au Rhin* ; nous n'entendions pas, nous dormions.... Aujourd'hui, ce n'est plus la veillée au Rhin, dont il s'agit pour nous, c'est la veillée sur les Vosges ! Ne nous endormons pas, car cette veillée là, ce serait la dernière veillée des armes que ferait la France ! Non, ne nous endormons pas ! Croyez-nous, fils de la France ; restons debout et veillons, car l'existence de la patrie est en jeu ! Debout ! pour la défense ! Debout ! pour la liberté !

PIERRE GRINGOIRE

1475—1544

Pierre Gringoire où Gringore de son véritable nom Gringou, né vers 1475, à Caen et mort vers 1544, est l'un de nos premiers poètes. On sait peu de choses sur sa vie. Il est probable qu'il fut un irrégulier. Il fit pendant quelques temps partie d'une troupe de comédiens populaires les Enfants Sans-Souci. Il dirigea même à Paris l'exécution des mystères, on appelait ainsi les représentations de scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament.

On jouait aussi sur son théâtre des *soties*, sortes de farces où étaient ridiculisés les vices et les faiblesses de l'humanité, *la Mère sottie*.

Gringoire, qui s'appela le *prince des sotz*, adresse ce *cry* au public pour l'appeler à une prochaine représentation.

Sotz lunatiques, sotz étourdis, sotz sages,
Sotz de villes, de châteaux, de villages,
Sotz rassotés, sotz nyais, sotz subtilz,
Sotz amoureux, sotz privés, sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux et sotz de toutes ages,
Sotz barbares, estrangers et gentils,
Sotz raisonnables, sotz pervers, sotz rétifs ;
Vostre prince, sans nulles intervalles,
Le Mardi-Gras, jouera ses yeux aux Halles.

Ici Gringoire est en humeur de rire, il est malicieux et goguenard. Dans la pièce suivante Gringoire, raisonne, disserte gravement, son ton s'élève, il a des attendrissements, il a horreur de la guerre, la gloire l'inquiète peu, il la trouve chèrement achetée par la ruine des villes et la dévastation des campagnes, il se plaît dans la description des travaux de la paix, ce spectacle de labeur régulier lui sourit. Il a vécu un peu à tort et à travers, mais il aime l'ordre et la tranquillité.

Il y a dans Gringoire, un mélange de foi naïve et de finesse égrillarde, de soumission et de pointes satiriques, parfois même de véritables mouvements de haute indépendance. Sa devise : « Tout par raison, raison partout, partout raison », témoigne d'une certaine liberté de ton et de jugement que le théâtre ne devait pas longtemps conserver.

LA PAIX ET LA GUERRE

Quant on voit Paix, peuple gros et menu
Soubstient que c'est nouveau printemps
| venu,
Vignes et chants qui leur labeur perdoyent
Sont cultivez, et les jardins verdoyent.
Plusieurs troupeaux de bestes sont pais-
| sans
A soeureté, pasteurs riches, puissans,
On voit les bourgs, les villes et villaiges
Edifier, et restaurer maisnages,
Lieux ruinés refaitz et réparez,
Et plusieurs biens augmentez et parez.
On voit aussi multiplier richesse,
Entretenir tout plaisir et liesse.

Les loix ont force, et justice a vigueur,
Le bien public florit; et sans rigueur,
Religion est dévotte et fervente,
Equité vault, humanité est gente.
On voit les ars, mécaniques mestiers,
Remettre en bruit, et besongner ouvriers.
Povres qui ont disettes et souffrance,
Reçoivent lors d'aulmones habondance.

Les anciens et vieux tiennent propos
Du temps passé, buvans vin à pleins potz.
On voit en bruit sciences et disciplines.
Et les jeunes gens instruits en loix divines.
Filles on voit pourveues par honneur
Des bons maris; mères alors ont cueur
Délibéré faire leur délivrance.
Mais quant Guerre est mise sus par oul-
| trance,

Hélas, vray Dieu ! que peult on estimer,
Sinon que c'est une très grande mer
Qui de tous maux débordant nous inonde,
En submergeant toutes choses du monde ?
Les souldars sont à grand peine assouvis;
s beaulx troupeaulx de bestes sont ravis,
t amenez bledz et vins par oultraiges;
Sont foudroyez les bourgz; et les villaiges
Où povres gens se sont habituez
On voit brusler, et laboureurs tuez.
Belles citez par si long temps construites,
En ung instant sont de tous pointz des-
| truites

Par grand bruime, et tourbillon brustal.
.....

BAILLY

Bailly, maire de Paris et président de l'Assemblée Constituante, lors de la célèbre séance du Jeu de Paume. Il fut exécuté en 1793. Lui et Pétion, furent les deux seuls maires de Paris pendant la période révolutionnaire. Pétion se tua en 1793, on retrouva son corps dans les Landes de Bordeaux, à moitié dévoré par les loups. Malgré ces deux précédents, la municipalité parisienne, ne craint pas de réclamer vivement la mairie centrale de Paris, nous e-pérons si on accède à ce vœu, et c'est notre désir, que les successeurs de ces deux premiers maires seront plus heureux que leurs devanciers.

Nous donnerons dans un de nos prochains numéros une biographie epBailly.

LÉGISLATION USUELLE

DE LA LÉGITIME DÉFENSE

Personne n'est censé ignorer la loi.

L'outrage fait à l'honneur de la femme suffit pour la mettre en état de légitime défense.

Il faut, il est vrai considérer encore la nature de l'outrage; des injures verbales accompagnées de gestes ou de voies de fait ne sauraient suffire.

Une menace sans commencement d'exécution est même insuffisante, mais lorsqu'il s'agit d'outrages irréparables auxquels suivait l'expression de Senèque.

La mort même est préférable.

quand il s'agit d'un bien auquel la femme attache plus de prix encore qu'à sa vie, lorsqu'en un mot il s'agit d'un viol ou d'une tentative de viol, c'est encore là, un crime contre les personnes plaçant la victime menacée d'une souillure irréparable dans un état de légitime défense.

L'instinct de la conservation, ce guide infailible commande impérieusement à la femme de repousser son agresseur qui va l'étouffer de ses étreintes. C'est là un outrage dont la réparation ne saurait être obtenue de la justice et que la femme à le droit de venger sur l'heure.

En luttant contre l'homme qui tente d'assouvir ses désirs par la force, la femme est exposée à un danger corporel et se trouve par conséquent en cas de légitime défense.

Ainsi posée, la question est facile à résoudre.

Dans ses prévisions la loi a encore embrassé *l'attaque contre autrui*.

A Rome, on n'admettait que la défense *sui vel suorum*, elle s'appliquait à la famille composée du père, du fils, de la femme et de l'esclave et s'étendait même aux parents, aux amis, aux hôtes et aux voisins.

Le Code pénal de 1791 et celui de

1810, qui nous régit aujourd'hui ont encore élargi ce cercle en s'inspirant de cette idée que le péril créé la solidarité et forme entre tous un lien de fraternité.

C'est cette belle pensée que Bentham, dans un élan magnifique exprimait ainsi :

« C'est un beau mouvement que celui qui nous fait oublier notre danger personnel et courir aux premiers cris de détresse.

« La loi doit bien se garder d'affaiblir cette généreuse alliance entre le courage et l'humanité.

« Qu'elle honore plutôt, qu'elle récompense celui qui fait la fonction de magistrat en faveur de l'opprimé. Il importe au salut commun que tout homme se considère comme le protecteur naturel de tout autre. »

Ce principe d'humanité enregistré par nos codes, consacré tous les jours par la jurisprudence est acquis enfin à la science.

La loi n'a point prétendu imposer à chaque citoyen, le rôle égoïste de spectateur impassible des outrages adressés à ses semblables. Elle a voulu au contraire que la *fraternité* de notre belle devise républicaine ne fut pas seulement inscrite au frontispice de nos monuments, mais encore gravée dans nos cœurs et devint surtout un devoir d'assistance.

(A suivre).

Le Gérant : BOUDARD.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27 Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'auffication à LORDORASEG.


POSE DE DENTS ET DENTIERES SANS PLAQUES (brevetés)

laissant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

POUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELLE
au repas contre

NUTRICINE MORIDE
ALIMENTATION FORCÉE

Poudre de Viande Biscuits et Chocolats

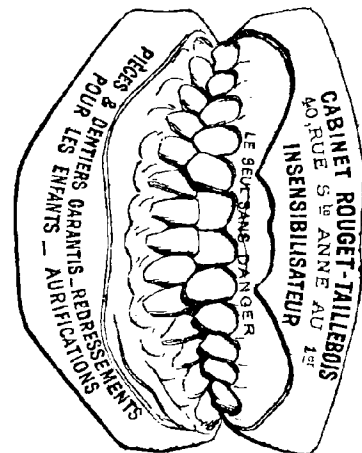


2, RUE BRONGNIART PARIS

LA BOURBOULE
EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arsenic de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes faibles, Anémie, Lymphatisme, Affections de la toue et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et toujours pour les dents légers, gercures et rougeurs.



HYGIÈNE DES ENFANTS PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.

SAVON DE L'ENFANCE au Benjoin et à l'extrait de plantes marines.

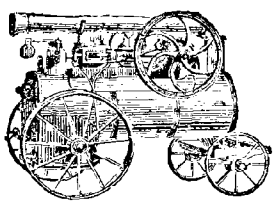
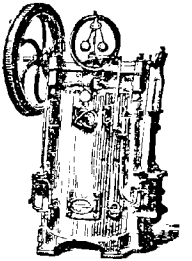
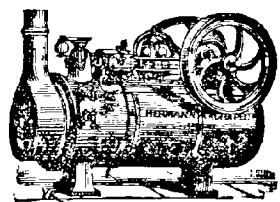
Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 60.

On offre gratis « l'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD

HYGIÈNE DES MÈRES

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 8 à 50 chevaux</p> 
<p>Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52</p>	<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p>	<p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p>

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

PRESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage,
de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc.
tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

Recompense nationale de 46,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 à 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide

la douz. 1.75
6 - 9 fr.
12 - 16 fr.

Port 40^e p'dous

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 "

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

N^o GRAY B. MEY & C^o, S^o, 43, b^o des Capucines, Paris



VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature *J. Liebig*
EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS



Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^m
Armes sérieuses et garanties,
vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^o
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Échelle)

GOUDRON FREYSSINGE

Liqueur normale concentrée de Goudron de Norwege
Pour préparer instantanément THÉ, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :

Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 405, et les Pharmacies.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT
garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la
peau et les mains. — Flacon à 0^e 60, 1^e 10 et 2^e.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

Imp. cent. de journaux (Société anonyme),
14, r. des Jeûneurs, Paris. Devillane, adr. dél.
Imp. avec les encres de la maison Schneider.

orce Universelle montrée par **Expériences et résultats**A Paris, chez l'auteur **P. TRÉMAUX** **, rue Vernier, 23, -vol. 2 f.

Par fausse crainte, l'obscurantisme entrave l'étude, multiplie erreurs et maux.

Au lieu d'attraction voici l'EXPERIENCE : Tous choes ou vibrations de tous corps solides, fluides, éther REPOUSSENT, *pressent* (c'est l'évidence). Les vitesses généralement inverses des densités leur permettent de s'équilibrer quelles que soient leurs petitesesses (air 340^m, hydr. 1269, éther 300,000,000). D'où pression générale, *insensible* par EQUILIBRE; mais elle se transmet ENTIERE, subite entre corps **semblables** qui, plus repoussés s'ÉLOIGNENT; et PARTIELLE, successive entre corps **différents** qui cèdent et s'APPROCHENT.

EXPERIENCES FACILES : 1° Placez sur une table entre deux règles une rangée de billes en pierre, bois, verre, etc., ou des pièces de monnaie. Si elles sont **semblables**, en en faisant choquer une ou plusieurs d'un bout, il en part subitement une **même quantité avec toute la force** à l'autre bout. Mais si ces corps sont **différents**, elle est partie transmise, partie **retardée entr'eux**. 2° Les vibrations d'une corde de piano sont transmises par celles de l'air, seulement aux autres cordes les plus **semblables** ou **concordantes**. 3° Devant un radiomètre à ailettes rouges et bleues, la chaleur fait reculer les facettes rouges aux vibrations plus **semblables**, ou bien la lumière solaire plus rapide, celles du bleu aussi plus rapides, etc. Tout fluide obéit à la loi et l'on **trompe** en ne montrant que le mouvement des corps flottants.

Ces faits dévoilent la Science, le Bien.

EXEMPLES. — Electricités et magnétismes **semblables** se repoussent (par pression plus forte que celle du milieu), **différents** s'approchent (par pression moins forte). Molécules **différentes** se combinent, **semblables** s'éloignent. Toutes matières libres contiguës **semblables** s'étendent, **différentes** se mêlent d'autant plus vite. L'éther faiblit contre les astres denses, ils s'approchent. La comète réchauffée s'éloigne du soleil, sa queue aussi; refroidie et plus **différente** elle s'en rapproche. Le côté de la terre échauffé vers le soir fuit le soleil, refroidi le matin il s'en rapproche et... la terre tourne! ainsi que radiomètre, soleil et nébuleuses par forces **différentes**... L'élément mâle élaboré au froid va à l'ovaire chaud. Tel corps azoté fait combiner le carbone et l'oxygène plus **différents** en repoussant l'azole intermédiaire. La chaleur émise repousse mieux (pression 16°) le sang rouge aux vibrations plus **semblables**, comme au radiomètre, moins les vibrations rapides du sang bleuâtre qui revient (pression 2 à 3°), et il circule *avant* l'action du cœur.

Ce **PRINCIPE** éminemment utile à toute science, aux mille travaux de l'homme, a déjà donné bien des solutions inespérées, astronomiques, organiques, physiques et autres : le téléphone pris et dissimulé, la force brute des organismes, qu'il importe au plus haut point de connaître. Mais il ne s'applique pas aux phénomènes de la volonté qui se rattache au travail, au choix sélectif des êtres depuis les âges les plus reculés. Ce résultat, que ne peut atteindre l'expérience, montre avec évidence un élément absolument distinct de la loi des actions matérielles. Ainsi, la volonté est un **choix** relatif; mais **nul organe ne peut lui répondre sans force brute disponible**. Ce qui rectifie une grande erreur du matérialisme, qui attribue tout à cette force brute sans distinguer la volonté, l'âme, dont pourtant les effets sont manifestes. Dès lors cette distinction si remarquable donne une double base : science et morale, fondées sur les faits et les plus efficaces. L'homme trouve ainsi ses suprêmes aspirations : Le **bien-être** et l'**espérance**! — Mais l'ancien régime peu éclairé et qui n'avait pas l'idée de l'étendue des causes antérieures et complexes de la volonté, craignant un matérialisme grossier facilement démontrable, créa des instituts, science et morale, chargés d'entraver la science par les interprétations hypothétiques qui ont cours aujourd'hui. Or, ces corps officiels, à qui tout est soumis, ne pouvant condamner leurs œuvres, leurs fonctions, leur **omnipotence**, sont **forcément liés aux préjugés fatals nés de l'ignorance**.

Les ministres ont assez exprimé « la satisfaction et l'approbation de nos conclusions si morales et si philosophiques. » Mais la fausseté continue ses maux... Le discours officiel (P. JANET, 5 septembre, 1880) ajoute : « Enfin voici le culte de la science devenu l'espoir final, unique, définitif de l'esprit humain. » Mais le culte de la science vraie n'obtient pas la majorité académique!... Le premier Ministre de FREYCNER dit au Sénat, 15 nov. : La science vraie (source du bien) seule peut satisfaire les peuples. » Mais ils n'osent agir contre ce pire héritage de l'ancien régime, d'**aveugles aveuglants**. L'académie des sciences qui s'introduit ou présidé partout, interdit même les expériences de cette découverte!! Tel est son mode de lumière. On refuse le bien général, pour ne pas avouer tant d'erreurs et de maux... Si l'on s'adresse à la Chambre, on renvoie au corps compétent (pour étouffer). De sorte que l'Etat qui prône l'instruction si utile, sacrifie les millions pour apprendre une science fausse, et des milliards en recherches vaines avec d'immenses pertes de résultat. Sans ces vieux us et cet examen interdit à la presse (remarquez son silence) l'homme jouirait d'un bien-être immense.

La raison publique aveuglée ne peut concourir au bien. Aussi la vapeur si utile a été repoussée pendant trois siècles, depuis Salomon de Caus pourchassé parce que la répulsion des fluides dément l'hypothèse d'attraction qui dérouta la science.

Une extrême pression détruit les **différences** qui unissent les molécules et la **similitude répulsive** très compacte, les rend fulminantes (expériences Cheneau); la pression géologique croissante produit les volcans et les explosions internes des tènements de terre qui donnent aux astres un centre très éthéré, cause d'**équilibre stable** SEUL POSSIBLE! comme le ballon. La matière dense projetée retombe aux deux faces par la cause ci-après : **univers**. Sans le retour éthéré, une éternité d'attraction aurait tout condensé. L'Académie, qui étouffe le vrai, attribue, avec l'aye (Annuaire des longit. 1881), les volcans de la lune, à des sous-marées sélénio-terrestres qui... **n'existent pas!** puisqu'elle ne tourne pas en face de la terre.

● Par le spectre de la lumière, a science montre que les vibrations caloriques (côté rouge) sont les plus lentes, et les vibrations froides (côté violet) les plus rapides. Or, l'académie renverse absolument la raison en donnant la chaleur comme une augmentation de vitesse et le froid comme une diminution, un O absolu à - 273°. Avec des calculs transcendants sur des bases fausses, elle appelle cela *théorie mécanique de la chaleur*!... La chaleur agit mieux sur la matière dense, par plus de **similitude de vibration**, ce qui permet de prévoir et calculer les phénomènes, les forces, etc.

Pour un seul fait Papin ou Galilée dut lutter. Aujourd'hui c'est pire, on étouffe principe et faits. Pourtant sans ce Principe, que de biens perdus pour tous; les ferments non organisés, leur mode d'action si utiles et si nuisibles dans tant de cas seraient encore ignorés, niés et l'homme livré, impuissant à de nombreux fléaux, la dernière peste de Russie n'aurait pas été éteinte promptement. On étouffe la source des découvertes. De toute l'intelligence humaine il ne reste à l'actif que quelques hommes usés par la recherche des faussetés, perdus dans les hypothèses fictives, Aides à la plus utile, à la plus bienfaisante découverte dont puisse jouir l'humanité.

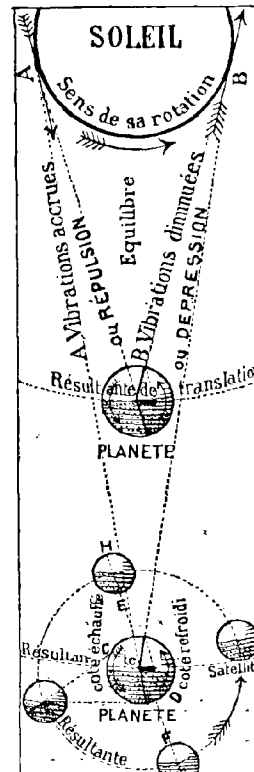
TELEPHONE, vol de haute lignée, le 11 fév. 1876, pour cacher ses causes, (puis Comptes rendus, t 86, p. 642, etc.) 1° Cause des vitesses inverses des densités; 2° Comment la lame transmet les vibrations SONORES à l'atmosphère très dense et décroissante, des métaux, aimants, etc., qui les transforme en vibrations ELECTRIQUES, etc. et vice-versa. — Ou donc est le mal? Dans vos confusions inavouables d'intelligence et de force brute!... **Chacun est dupe.** — Toutes nos machines agissent par pression ou répulsion : le levier le coin, l'engrenage, le marteau, le joug, le collier, la charrue, le pied, la main, la bouche, la pesanteur, la poudre, la vapeur, tous les fluides ne font que pression... Et, toutes nos écoles troublent les têtes, abâtissent les producteurs, perdent le temps, l'avenir et le bien. en enseignant l'attraction et mille faussetés!!! Nos académies ont lutté contre la vérité, contre l'électricité, la vapeur, les chemins de fer, etc., toutes choses des plus utiles. Jugez-en aujourd'hui!

Et, ces monstruosités se continuent!

PRESSION UNIVERSELLE RELATIVE SOUS TOUTES LES FORMES Résultats d'Expériences : Tous choes ou vibrations repoussent, **pressent**, et tendent à s'équilibrer, mais repoussent plus par similitudes qui s'éloignent; moins par différences qui s'approchent.

En effet :
Les liquides se mêlent, en raison de leurs différences.
Les molécules se combinent en raison de leurs différences.
Les gaz se mêlent, en raison de leurs différences.
Les électricités s'unissent en raison de leurs différences.
Les chaleurs s'unifient en raison de leurs différences.

Et ces corps s'ÉLOIGNENT, en raison de leurs similitudes.
LEGENDE. — Le côté C de la terre, échauffé par le soleil et plus **semblable**, s'en éloigne; le côté D, refroidi, plus **différent**, s'en rapproche et... la terre tourne! Les vibrations accrues du côté A qui s'approche par rotation, affaiblies du côté B qui fuit, donnent dans chaque système des résultantes égales au carré des vitesses, comme le veulent toutes les translations... La terre entre 2 et 3 heures de jour et de nuit, et la lune 36 heures après les conjonctions et les oppositions se présentent en E et en F plus de différence de chaleur et plus de marée par moindre pression; ce qui répond au temps, au lieu, aux forces exactes qui ne sont que discordances avec l'attraction. La face lunaire F moins échauffée au loin et plus dense que celle H, règle sa rotation en se tournant vers la terre. Sur l'axe E F les forces rotatives sont inverses tous les 14 jours et se neutralisent.



UNIVERS — LA PESANTEUR résulte de ce que les corps et molécules denses s'entourent immédiatement d'éléments d'autant plus légers (couches électriques, etc.), les différences transmettant moins la force, ces corps s'approchent ou tombent. Les plus légers moins différents s'éloignent d'autant plus, ce qui les dispose en atmosphères indépendantes de densités inverses des distances, qui, opposés deux à deux, donnent l'équilibre inverse du carré des distances, à trois, montrent le problème des trois corps qui arrête les académies. Avec ces bases fausses, la généralité des calculs académiques sont stériles, le hasard seul donne des inventions. Il a fallu l'ignorance et l'autocratie du passé pour imposer de si funestes hypothèses. — Excuser ce laconisme obligé.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

Abonnés de la Science Populaire, de la Médecine Populaire de l'Enseignement Populaire

A l'occasion du renouvellement des abonnements, nous offrons à nos nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Longue vue à trois ti. ages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

2° Jumelle de théâtre achromatique, six verres (dans son étui).

3° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres)

4° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

5° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'instruction publique).

6° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout 20 à 25 fr.

Tout abonné à la Science, à la Médecine et à l'Enseignement populaires a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. Bureaux : 99, rue Montmartre, 99, (Cour des Messageries).

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR



ALCOOL DE MENTHE

DERIÇOTÉS

Bien supérieur à tous les Produits similaires.

Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, cours d'Herbouville, 9

MAISON à PARIS, rue Richer, 41.

Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

17 AOUT 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 81 — Prix : 15 centimes

Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

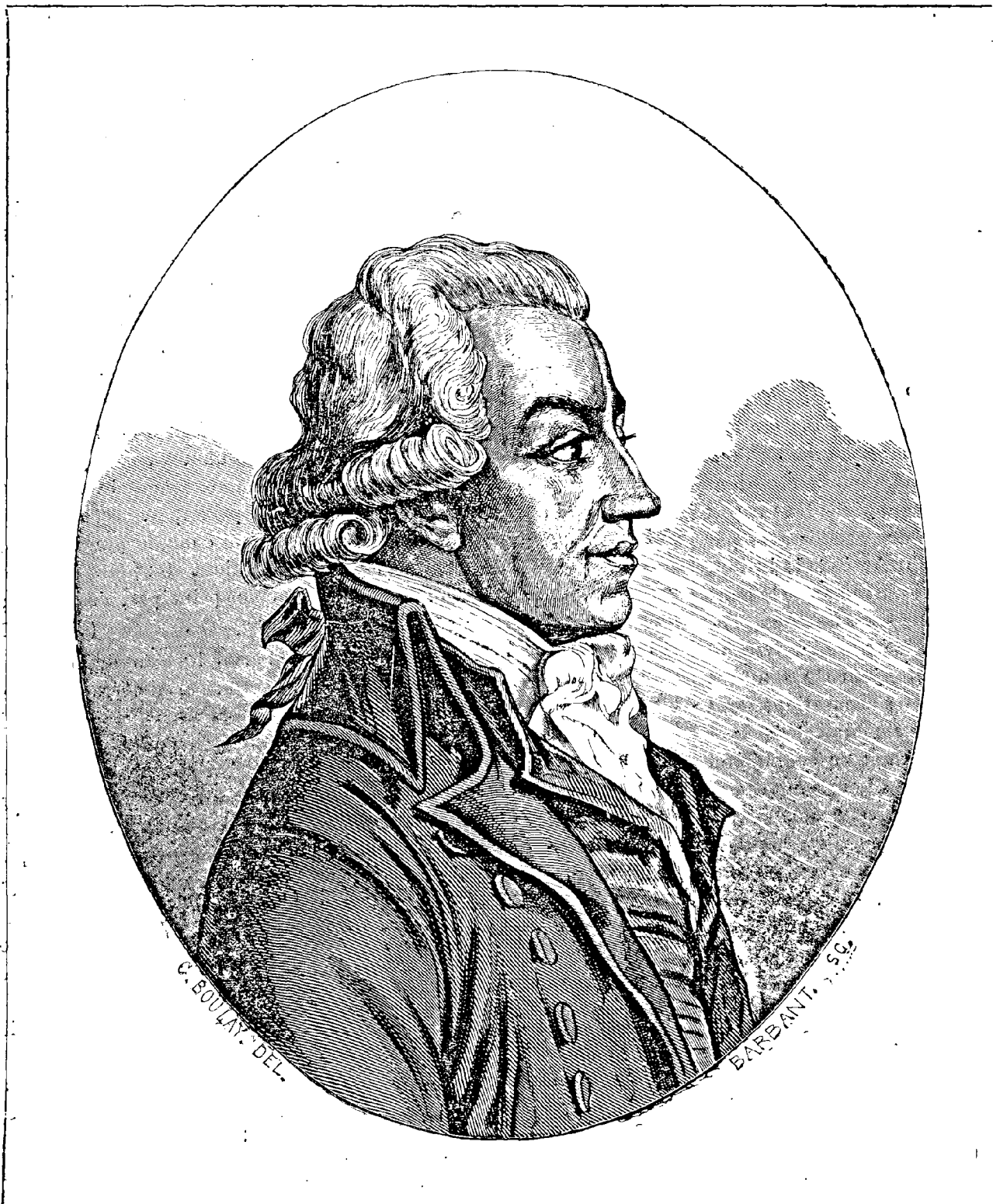
BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Portraits de Barnave, de Lafayette. — Victor Hugo et l'enfant blessé.



PORTRAIT DE BARNAVE

SOMMAIRE.

TEXTE

Les hommes de la Constituante : Barnave, Lafayette.
 Astronomie populaire... Aug. GARASSUT.
Legislation usuelle :
 De la légitime défense (suite et fin).. SKILLER-BERJOT.
Tribune de l'Enseignement :
 Avenir de l'Enseignement laïque libre.
 Programme d'Enseignement du travail de la mécanique.
Au bon vieux temps :
 Les Paysans..... VINCENT
Géographie :
 Le climat de la France : La température.
Renseignements et Actes officiels :
 Institut de France, séance publique annuelle (suite et fin).
 Pensées et Maximes.

LES HOMMES DE LA CONSTITUANTE
 (1789-1791)

BARNAVE

NÉ LE 22 OCT. 1761, MORT LE 29 NOV. 1793

Barnave, jeune avocat du Dauphiné, de la plus rare distinction, était plus fait, par son talent qu'aucun autre député, pour être orateur à la manière des anglais. Il se perdit dans l'opinion des aristocrates par un mot irréfléchi. Après le 14 juillet, on s'indignait avec raison de la mort des trois victimes assassinées pendant l'émeute. Barnave, éméché du triomphe de cette journée souffrait impatiemment les accusations dont le peuple entier semblait l'objet, et il s'écria, en parlant de ceux qu'on avait assassinés : « Leur sang était-il donc si pur ? » (M^{me} de Staël)

Une circonstance assez frappante dût agir sur l'esprit de Barnave dès l'enfance. Sa mère, un jour, l'avait conduit au spectacle ; il n'y avait qu'une seule loge vacante et elle s'y mit. Mais cette loge était destinée à l'un des complaisants du duc de Tonnerre gouverneur de la province, et le directeur, puis l'officier de garde vinrent prier M^{me} Barnave de se retirer. Elle s'y refusa, et, sur l'ordre du gouverneur, quatre fusiliers arrivèrent pour l'y décider. Le parterre prenait déjà son parti et une

collision était à craindre, lorsque M. Barnave, prévenu de l'affront fait à sa femme, survint et l'emmena en disant : « Je sors par ordre du gouverneur ».

Tout le public, toute la bourgeoisie ressentit l'injure faite aux Barnave et le leur témoigna hautement.

On prit l'engagement de ne retourner désormais au spectacle que quand satisfaction aurait été donnée, et on n'y revint, en effet, qu'après plusieurs mois, lorsque Mme Barnave eût consenti à y reparaître.

L'impression de cette injure dût agir sur l'esprit précoce de Barnave enfant. On n'apprécie jamais mieux une injustice, une inégalité générale que lorsqu'on est atteint soi-même, ou dans les siens, d'une manière directe et personnelle.

(Sainte-Beuve).

« Je n'ai jamais entendu parler si bien, si clairement et si longtemps ; mais il n'y a pas de divinité en lui. » (Mirabeau).

Condamné à mort comme modéré, Barnave écrit à sa sœur :

« Doué d'une imagination vive, j'ai cru longtemps aux chimères. Je m'en suis désabusé, et au moment de quitter la vie, les seuls biens que je regrette sont l'amitié et la culture de l'esprit, dont l'habitude a souvent rempli mes journées d'une manière délicieuse.... La mort n'est rien. Aujourd'hui c'est mon idée habituelle ; j'existe avec elle aussi calme que si je ne l'apercevais comme les autres hommes, que dans un vague éloignement. »

LA FAYETTE

NÉ LE 6 SEPTEMB. 1757, MORT LE 19 MAI 1834

M. de La Fayette, comme chef de la garde nationale, et comme l'ami le plus désintéressé, et le plus ardent de la liberté, avait une grande considération dans l'Assemblée constituante ; mais ses opinions scrupuleuses ne lui permettaient pas d'influer sur les délibé-

rations des représentants du peuple, et peut-être aussi lui en coûtait-il trop de risquer sa popularité hors de l'Assemblée, par les débats dans lesquels il fallait soutenir l'autorité royale, contre les principes démocratiques. Il aimait à rentrer dans le rôle passif qui convient à la force armée. (M^{me} de Staël).

« Jeune homme sage dans le conseil, brave sur le champ de bataille, patient au milieu des fatigues de la guerre. »

Opinion du Congrès américain, Mirabeau, disait de La Fayette : « qu'il était un caractère généreux, noble, mais se nourrissant d'illusions, vivant d'hypothèses sans vouloir tenir compte des faits. »

Quant à Napoléon, il traitait La Fayette de niais, parce qu'il ne trouvait pas en lui, cette souplesse, cette habileté politique si chères aux grands faiseurs de dupes, qui ne veulent autour d'eux que des instruments ou des flatteurs.

La niaiserie de La Fayette, est son honnêteté, sa loyauté, son sincère amour de la liberté, sa fidélité à ses principes.

Je ne connais que deux hommes, qui aient toujours professé les mêmes principes, c'est moi et M. de La Fayette. (Charles X).

Parmi les contemporains de La Fayette, parmi ceux qui furent des premiers avec lui sur la brèche à l'assaut de l'ancien régime, combien peu continuèrent de croire à leur cause. Mirabeau et Sieyès, ces deux intelligences les plus puissantes tournèrent court bientôt ; après un an environ de révolution ouverte.

Mirabeau était passé à la conservation, et Sieyès au silence déjà ironique.

La Fayette n'a cessé de croire et à l'excellence de certaines idées et à leur triomphe ; il n'a, en aucun moment, pris le deuil de ses principes : il n'a jamais désespéré. Pendant que le gouvernement impérial s'affermissait, il attendait la liberté publique. (Sainte-Beuve).

Lire : Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette; *De Loménie*. Galerie des contemporains. Sainte-Bauve. Portraits littéraires.

Œuvres de Barnave (*Études littéraires, études sur l'homme moral et physique, introduction à la Révolution, Réflexions politiques.*)

Jules Janin : *Barnave*, roman historique; D^r Salvandy : *Barnave*, — Sainte-Bouve, *Causeries du lundi*. Thiers; Michelet, Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*.

ASTRONOMIE POPULAIRE

Par AUG. GARASSUT,
Professeur à l'Association Polytechnique.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

(Suite.)

Où ils se plaçaient à l'ombre d'une haute montagne, ou dans l'obscurité d'une profonde carrière, à l'extrémité d'un long tuyau de cheminée, ou même d'un tube de grande dimension (dioptré), pour reconnaître quelles constellations zodiacales le Soleil quittait pour s'avancer vers telle autre. Ou, après avoir placé, selon leur ordre, ces constellations qu'ils voyaient pendant la nuit, ils estimaient et ils devinaient que le Soleil, à midi, se trouvait du côté de la terre opposé à celui où il se voyait quand il était minuit. *Et vice versa*. De là les *Zodiaques* circulaires des Chinois, des Indiens, des Chaldéens, des Egyptiens, des Arabes, etc., qui prouvent surabondamment, par la ressemblance qu'ont entre elles les figures qui représentent les planètes et les constellations zodiacales, que l'astronomie n'était partout qu'une seule et même science que ces différents peuples se communiquaient les uns aux autres.

De toute antiquité, on avait établi une différence entre les *Etoiles fixes*, au nombre de 4000 environ, visibles à l'œil nu, lumineuses par elle-mêmes, qui gardaient toujours entre-elles la même distance, et les

Planètes, ou corps errants, qui changent de place dans le ciel, opaques, au nombre de cinq, auxquelles on avait donné des noms de Dieux : *Mercuré, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne*. On y ajoutait : la *Lune*, ou *Phébé-Diane*, le *Soleil*, ou *Phébus-Apollon*, le Dieu par excellence, le Seigneur, le Dominateur. C'était autour de la Terre, immobile, placée au centre du monde, que tournaient tous ces astres. Plus tard nous expliquerons pourquoi on leur avait donné le nom de certains Dieux et non d'autres. Telles étaient les *Sept* planètes que reconnaissaient les anciens et qui ont donné leurs noms aux sept jours de la semaine.

Thalès, de Milet, le plus illustre des sept sages de la Grèce, qui vivait de 639 à 548 av. J.-C., fondateur de l'École Ionique, fut le premier qui introduisit l'étude de l'astronomie en Grèce. Il avait voyagé en Egypte. Il enseignait que la Terre était sphérique, et, chose prodigieuse pour son temps, que *l'Ecliptique terrestre était inclinée de 23° 28' sur l'Equateur Terrestre et l'Equateur Céleste*, ce qui fait soupçonner qu'il estimait que la Terre tournait sur elle-même en 24 heures et autour du Soleil en une année ou 365 jours et 1/4 environ. C'était le vrai système du monde. Il avait composé une *Astronomie nautique*, un *Traité des Solstices*, un *Livre sur les Météores*, qui ne nous sont pas parvenus. Ses doctrines nous ont été transmises par Aristote, Diogène de Laërte et Cicéron.

Pythagore, de Samos (de 608 à 509 av.), disciple de Thalès, fameux mathématicien, fondateur de l'École Italique, à Crotoné, dans l'Italie méridionale (grande Grèce), plaçait le Soleil au centre du monde, et faisait tourner la Terre et les autres Planètes autour du Soleil.

Platon, d'Athènes (429 à 348 av. J.-C.) le disciple illustre du divin Socrate, chef de l'Académie à Athènes, soutenait le même système.

Mais *Aristote*, de Stagyre, en Ma-

cédoine (384 à 322 av. J.-C.), dit le Prince des philosophes, fondateur de l'École péripatéticienne, ou Lycée d'Athènes, précepteur d'Alexandre le Grand, autre élève de Platon, soutenait que c'était le soleil qui tournait autour de la terre; que celle-ci était ronde et très petite. Ses opinions, traversant les siècles, étaient encore regardées comme des oracles au temps de Louis XIV (de 1638 à 1715 ap. J.-C.).

Aristarque, de Samos, astronome et mathématicien grec, natif de Samos, florissait vers 280 av. J.-C. Il est un des premiers qui aient soupçonné que la Terre tourne sur son axe, et autour du soleil. Il fut accusé, pour cette opinion, « de troubler le repos des Dieux, » et condamné à mort. On a de lui un *Traité de la grandeur et de l'éloignement du Soleil et de la Terre*, publié par Wallis, Oxford, 1688, grec-latin, traduit en français par Fortia, Paris, 1810.

Ptolémée, astronome égyptien, qui florissait à Alexandrie, vers l'an 175 av. J.-C., a composé un traité d'astronomie, connu sous le nom arabe d'Almageste, qui résume tous les travaux de ses prédécesseurs, mais qui place la terre au centre du monde.

Avant d'arriver à *Copernic* et à *Galilée*, et à ceux qui les ont suivis, il nous faut revenir en arrière pour bien comprendre ce qui va se passer.

Moïse, un homme extraordinaire, chef et législateur du peuple Hébreu, né en Egypte, vers l'an 1725 av. J.-C., mort en 1605 (1), qui avait été élevé dans le palais des Pharaons, et initié de bonne heure, par les prêtres égyptiens, au milieu desquels il vivait, à toutes les sciences qu'ils cultivaient, écrivit les cinq premiers livres (Pentateuque) de la BIBLE, l'un de ces livres sacrés, peut-être le plus ancien, vénérables par leur antiquité, qui contiennent la science et la sagesse, des premiers humains, telle qu'ils la comprenaient alors, et qui ser-

(1) Homère, naquit 900 ans, av. J.-C.

est de fondement à la religion de peuples nombreux (1). La Bible (1605-447 av. J.-C.), ne fut primitivement que le livre sacré des Israélites; mise en ordre par *Esdras*, vers 500 ans avant J.-C.; elle ne fut bien connue que lorsqu'elle eût été traduite, en grec, par les Septantes, à Alexandrie (285-247 av. J.-C.).

Plus tard, elle devint, avec les *Évangiles*, qui sont d'une portée sociale bien plus considérable, le livre sacré des Chrétiens, sous le nom d'Ancien et de Nouveau Testament (225-247 av. J.-C.).

Moïse, commença ses cinq livres, par la Genèse (création), qui n'est sans doute qu'un résumé des connaissances cosmogoniques et géologiques des anciens prêtres égyptiens; mais, chose étrange, il ne s'explique nullement sur le mouvement des astres; peut-être ne lui avait-on pas découvert les secrets astronomiques.

Josué, qui succéda à Moïse, en 1605 av. J.-C., comme chef des Hébreux, qui présida à leur entrée dans le pays de Chanaan, et qui était probablement plutôt un homme de guerre qu'un savant, raconte en ces termes, dans le sixième livre de la Bible qui porte son nom que, dans une circonstance mémorable, à la bataille de Gabaon, il arrêta le soleil et la lune :

« Josué », chap. I, verset 12. « Alors » Josué parla au Seigneur au jour » qu'il avait livré l'Amorrhéen entre » les mains des enfants d'Israël, et » il dit en leur présence : Soleil; » arrête-toi en face de Gabaon ; » Lune, n'avance pas contre la vallée d'Aïalon. »

Verset 13. « Et le Soleil et la Lune » s'arrêtèrent, jusqu'à ce que le » peuple se fut vengé de ses ennemis. Ceci, n'est-il pas écrit au » livre des Justes. C'est pourquoi le » soleil s'arrêta au milieu du ciel » et ne se cacha pas durant l'espace d'un jour. »

Verset 14. « Et il n'y eut point,

(1) V. les *Livres sacrés* de l'Inde, de la Chine, des Musulmans, etc.

» ni avant ni après, un jour aussi » long, le Seigneur obéissant à la » voix d'un homme et combattant » pour Israël. »

Les livres d'Habacuc, chap. III, verset II, parlent de ce miracle : « Le Soleil et la Lune se sont arrêtés » dans les cieux. »

L'Écclésiastique, chap. 46, verset 5, en parle également : « Le Soleil ne s'est-il pas arrêté dans sa » colère, et un jour n'a-t-il pas été » aussi long que deux autres ? »

(A suivre).

LÉGISLATION USUELLE

DE LA LÉGITIME DÉFENSE

Personne n'est censé ignorer la loi.

(Suite)

L'exercice du droit de légitime défense implique une seconde condition. Il faut en effet que la défense soit nécessaire.

Les menaces ne suffisent pas, un homme peut n'avoir voulu faire qu'une manifestation, si l'attaque est repoussée, le droit de défense expire aussitôt, car elle n'est plus nécessaire. Il n'y a plus péril en la demeure. La loi autorise la défense quand elle a pour but de protéger la vie et non d'accomplir la vengeance.

C'est à la justice et non à la personne offensée qu'elle s'en remet du droit de punir.

La loi impérieuse de la conservation fait toute la légitime défense et le juge appelé plus tard à se prononcer devra se reporter au moment même de la perpétration de l'acte.

Supposons qu'attaqué par un brigand, je le blesse et le mette ainsi hors d'état de me nuire : néanmoins je lui porte une seconde blessure. Cette dernière blessure n'est pas nécessaire et pourtant m'est imputable.

C'est là une blessure volontaire.

Toutefois, il ne faudrait pas être trop sévère et tenir compte de la terreur dont j'étais frappé, de la

précipitation de mon action : j'ai pu agir inconsidérément mais sans intention criminelle.

J'ai peut-être, dans l'excès même de ma défense, dans un moment de trouble, de terreur, commis une imprudence, mais non un délit.

La gravité du péril auquel est exposé celui qui a recours à la légitime défense ne saurait être appréciée au point de vue purement matériel. C'est alors surtout qu'il faut considérer la probabilité de la mise à exécution de la menace, l'influence que cette menace a pu exercer sur la volonté qui ne sera peut-être pas restée maîtresse d'elle-même. Il faut en un mot établir les caractères de cette provocation qui variera avec les circonstances; il y a lieu de rechercher à quelle terreur était en proie, la personne attaquée et l'isolement la force ou la faiblesse, le sexe et l'âge sont autant d'éléments qui justifieront ou condamneront l'acte commis.

Enfin pour user de ce droit il faut que l'agression soit injuste.

Si la violence est ordonnée par la loi ou par une autorité légitime, il ne peut plus être question de *légitime défense*. Il en est ainsi par exemple pour l'exécution d'une condamnation prononcée par les tribunaux.

Pour être admis, le fait justificatif de la légitime défense doit donc réunir une triple condition.

L'examen de la dernière condition m'amène naturellement à cette autre question :

Puis-je me défendre même par la force contre un acte illégal de l'autorité — ou serai-je en état de rébellion ?

Dans tous les cas, on est rebelle quand on résiste à un acte quelconque de l'autorité (art. 209, C. pén.). Il reste bien un recours, c'est de poursuivre ultérieurement l'autorité, mais en présence des fins de non recevoir opposées à la barre par les fonctionnaires poursuivis, de leur responsabilité couverte en haut-lieu par une autorité presque toujours inattaquable, le recours

toujours tardif et souvent illusoire est rarement exercé. Il en résulte une présomption d'irresponsabilité pour le fonctionnaire qui est assuré de l'impunité malgré les abus et les excès de pouvoir commis dans l'exercice de ses fonctions.

Il ne serait pas difficile de trouver des exemples de cette *irresponsabilité* et les faits récents qui se sont produits à Paris, qui ont été l'objet d'une interpellation, et ne relevaient plus par suite que de la *responsabilité ministérielle*; ne justifient que trop notre appréciation. On se souvient encore pour nous borner à un exemple historique de l'affaire du *bulletin des communes* sous le 16 mai 1877, ou la victime renvoyée de juridiction en juridiction n'a abouti enfin de compte qu'à un *deni de justice*. Il en est de même de l'affaire Eyben, mais arrêtons là ces exemples pour reprendre la question qui nous occupe.

Ce sujet scabreux a soulevé des controverses très vives.

D'illustres auteurs n'ont pas craint de soutenir :

Que résister à un acte illégal de l'autorité est un devoir ; que lorsque l'autorité commet un acte illégal, elle n'est plus l'autorité.

Cet acte illégal n'est plus qu'une voie de fait brutale justifiant alors la rébellion.

Telle était la doctrine hardie soutenue par Odillon Barot, en 1822.

La jurisprudence consacre aujourd'hui un système mixte que nous allons faire connaître. D'après les décisions les plus récentes, il y aurait des cas où l'on serait en état de rébellion.

D'abord, si l'ordre est signifié par un officier public compétent, un gendarme ; — ensuite si celui qui apporte l'ordre l'exhibe, ce n'est plus une réquisition verbale, mais écrite — enfin s'il n'y a pas de textes qui défendent expressément l'acte.

Il faut alors obéir à l'autorité.

L'autorité est-elle douteuse au contraire ? le concours de ces trois conditions fait-il défaut ? il y a voies de fait de la part de l'autorité et il

n'y a plus de rébellion. Il en serait ainsi par exemple, si en dehors du cas d'incendie ou de réquisition des agents pénétraient dans le domicile des citoyens.

L'art. 329 du Code pénal, établit encore d'autres présomptions légales de cas de légitime défense. Avant de les passer en revue, disons un mot du duel.

N'a-t-on pas essayé en cette matière lorsque le duel avait entraîné, mort d'homme, d'invoquer la légitime défense pour conjurer des poursuites et éviter une condamnation ?

La vie est en péril dit-on ; mais ne vient-on pas aussi braver la mort ?

Il ne dépend que des adversaires de mettre fin au péril en cessant le combat la *légitime défense ne peut être invoquée* puisque les conditions de la lutte ont été préparées et que les coups ont été prémédités.

Arrivons à l'hypothèse de l'article 329.

Je suis la nuit dans une maison j'entends du bruit, je me lève, je vois des individus escalader le mur de ma propriété.

Quelle est ma situation ?

J'ignore l'intention du malfaiteur : on peut lui prêter bien des projets divers. Eh bien, si je prends un fusil, si je tiens, si je tue cet individu.

Je suis présumé en état de légitime défense.

Des individus viennent la nuit commettre un vol chez moi, je tue ces voleurs.

Il y a encore à mon profit une présomption légale et irréfragable de légitime défense.

La jurisprudence a même appliqué cette présomption à des maris qui avaient exécuté les amants de leur femme.

Par suite de ces présomptions la légitime défense a été étendue à deux cas particuliers sur lesquels on eut pu concevoir des doutes.

D'une part, si l'homicide a été fait, si les blessures ont été portées

en repoussant pendant la nuit l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrées d'une maison où d'un appartement habité ou de leur dépendance d'autre part, si le fait a eu lieu en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillage, exécutés avec violence.

Tels sont les deux cas de nécessité actuelle de défense compris dans l'article 329 du Code pénal, et ainsi se trouve consacré le droit de repousser par la force des armes les voleurs nocturnes.

Quels sont les motifs qui ont déterminé le législateur.

Le maître de la maison incertain des dispositions de l'assaillant doit craindre que ce dernier ait dessein non-seulement de voler, mais de se porter à des violences.

Il doit se croire alors en état de légitime défense.

Nous nous rappelons à ce sujet un cas curieux dont fut saisi le parquet de Vesoul.

En 1878, une personne s'était introduite pendant la nuit avec deux de ses camarades, dans le jardin d'un voisin pour planter sur la cheminée de ce dernier un arbre de mai, suivant l'usage du pays, en l'honneur d'une jeune fille.

Réveillé par le bruit des tuiles qui tombaient de son toit, le voisin croyant à la présence de voleurs, prend son fusil, sort de sa maison et tire sur son ami perché sur le toit et qu'il n'avait pas reconnu. Il fut atteint à l'épaule et au bras.

Les poursuites dirigées contre le propriétaire, aboutirent néanmoins à une ordonnance de non-lieu, conforme au réquisitoire qui était basé sur deux motifs :

1° Sur ce que le délit de blessures par imprudence n'existait pas puisque les blessures avaient été volontairement faites.

2° Sur ce que le délit de blessures devait également être écarté parce que le propriétaire, avait été en état de légitime défense.

Les attaques nocturnes contre la propriété n'inspirent pas seulement des craintes pour les choses, mais

il y a audace plus grande, et les secours sont plus éloignés et plus difficiles pendant la nuit.

Aussi n'est-ce point à raison de la propriété menacée, que la loi déclare l'homicide légitime ? mais à raison du péril qu'un agresseur nocturne apporte aux habitants.

La seconde hypothèse s'explique contre les auteurs de vols et de pillage, lorsque ces vols et ces pillages ont été exécutés *avec violence*.

La loi n'exige plus que ces crimes aient été commis la nuit, car l'état de légitime défense est la conséquence de la violence même.

Ces violences qui n'ont pour but, que de faciliter le vol et le pillage peuvent en effet devenir extrêmes et mettre la vie en danger.

Voilà les seuls cas, où il y a lieu d'admettre la légitime défense quand il s'agit de sa fortune.

Nous allons passer sous silence le curieux cas de *légitime défense éventuelle*.

Qui n'a entendu parler de ces *verrous à détonation*, avertisseurs de l'effraction, des *caisses et armoires à pistolets* et autres engins imaginés par des propriétaires pour assurer leur sécurité et protéger leur propriété, tous pièges tendus aux filous qui paient quelquefois de leur vie leur audacieuse et criminelle tentative ?

L'alarme est ainsi donnée par la détonation du coup de feu qui blesse ou tue presque toujours le voleur.

Ce sont là des *défenses*, des mesures de sûreté, qui plus répandues imposeraient à la longue le respect de la propriété.

Depuis longtemps, dans les campagnes, on dresse des pièges à loups qui prennent, souvent, plus de voleurs que de loups.

Dans ces différents cas, où les voleurs ont été surpris en flagrant délit, il n'a jamais été exercé de poursuites contre les propriétaires. Il y avait là, en effet, *légitime défense éventuelle* justifiée par l'escalade, l'effraction ou la violence qui seule pouvait faire *partir* les pièges ou les armes à feu.

Nous avons déjà dit que la défense cessait d'être légitime, si l'agression l'était elle-même, si elle était faite au *nom de la loi* et par des agents de la force publique, mais sauf le cas de rébellion ouverte, l'inviolabilité de chaque maison pendant la nuit reste un principe absolu.

Nul n'a le droit d'entrer pendant la nuit dans la maison d'un citoyen si ce n'est dans les cas d'incendie, d'inondation ou de réclamations venant de l'intérieur de la maison.

L'attaque de la maison d'un citoyen pendant la nuit n'est jamais légale et dès lors *la défense* est toujours légitime même lorsqu'elle est exercée contre des agents de l'autorité publique, puisque ces agents méconnaîtraient leurs devoirs et violeraient la loi.

La légitime défense peut être invoquée par tous, sans exceptions de personnes. C'est ainsi que *l'époux qui a commis un homicide sur l'épouse, où par celle-ci sur son époux, le fils même qui a porté la main sur son père*, peuvent également se trouver dans le cas de légitime défense.

La nature reprend ici tous ses droits et les devoirs les plus sacrés qu'ils dérivent de la nature ou de la loi cèdent devant *l'instinct de la conservation de la vie*.

L'époux n'est plus forcé de reconnaître son épouse, où le fils son père dans l'assassin qui menace sérieusement ses jours.

Le crime lui-même, brise les devoirs et arme la victime du droit de se défendre.

L'article 323 du Code pénal, qui dispose que le parricide n'est jamais excusable, ne s'applique qu'à la provocation et n'a pas été étendu à la légitime défense.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

AVENIR

DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE LIBRE

Personne ne conteste l'utilité de l'enseignement libre ; les partisans les plus déterminés de l'enseigne-

ment de l'Etat sont les premiers à en convenir et, peut-être même ne seraient-ils pas éloignés de lui donner la préférence sur l'enseignement officiel. Le fait est qu'il faudrait être bien ingrat pour ne pas reconnaître que c'est à l'enseignement libre que nous devons la plupart des progrès accomplis depuis quelque temps dans la pédagogie : C'est lui qui a pris l'initiative d'une foule de réformes, telles que l'introduction dans les écoles de la gymnastique, des exercices militaires, des leçons de choses, etc. On pourrait même ajouter que l'enseignement officiel, bien loin de prendre l'initiative du progrès, n'a jamais fait qu'y opposer des obstacles autant qu'il l'a pu, qu'il n'a accepté les progrès accomplis par l'enseignement libre que lorsqu'il y a été forcé par l'opinion publique, et qu'alors même, outre qu'il ne la fait que de mauvaise grâce, il semble s'être étudié à ne l'imiter que le plus mal possible.

Il y a donc lieu de croire que si l'enseignement libre pouvait suffire aux besoins publics tout le monde le préférerait à celui de l'Etat ; mais là est précisément la question : l'enseignement libre tombe en décadence, et ce n'est que parce qu'il devient de plus en plus insuffisant que l'on demande à grands cris à l'Etat : *Des Ecoles ! Des Ecoles !*

D'où vient cette décadence de l'enseignement libre ? N'y a-t-il plus rien à en espérer ? N'y a-t-il pas de remède à sa maladie de langueur ? La question mérite d'être examinée attentivement, et avant d'abandonner à son malheureux sort un malade de cette importance, il convient de s'assurer si le mal est incurable. Pour cela il faut remonter à la cause, le remède sera alors facile à trouver, il ne s'agira plus que de l'employer.

Les avis des docteurs en pédagogie sont partagés sur la cause de la décadence de l'enseignement libre : les uns (les partisans de l'Etat), disent que c'est l'enseignement congréganiste qui tue l'enseigne-

ment laïque libre ; les autres prétendent que le vrai coupable est l'enseignement de l'Etat.

Commençons par examiner la première de ces opinions.

Pour décider si l'enseignement cléricail nuit à l'enseignement laïque, il faut voir s'ils ont co-existé librement et ce qu'ils ont été. Oui, personne n'ignore que l'enseignement ecclésiastique a toujours existé depuis l'origine de la monarchie française, et même depuis l'origine du christianisme. Quand à l'enseignement laïque, il nous est parvenu peu de preuves de son existence antérieurement au douzième siècle ; mais à cette époque les écoles laïques existaient en grand nombre, en concurrence avec les écoles ecclésiastiques, et sans aucune intervention de l'Etat ; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'histoire de l'Université à son origine, et surtout les nombreux travaux publiés plus récemment sur cette partie de notre histoire (1).

On sait aussi qu'à cette même époque la France était à la tête de la civilisation européenne ; que sa langue était parlée et écrite par les étrangers de préférence à toute autre parce que, disaient-ils, elle était *la plus délectable à ouïr et à parler* ; or, ce n'est certes pas dans les écoles ecclésiastiques que se sont formées la langue et la littérature française du moyen-âge, puisque ces écoles faisaient leur principal et même leur unique objet de l'étude du latin et de la théologie ; les statuts de bien des écoles ecclésiastiques

interdisent formellement à leurs écoliers l'usage de la langue française, même en dehors des classes. Il faut donc que la langue et la littérature françaises soient nées dans les écoles laïques, à moins d'admettre quelles se soient formées sans écoles, ce qui me m'étonnerait point.

Il serait aisé de prouver que les écoles laïques libres existaient longtemps avant le douzième siècle ; en effet, l'état dans lequel on les trouve à cette époque dénote une certaine antiquité ; l'expérience de réorganisation des écoles que nous poursuivons depuis bientôt un siècle prouve que cela ne se fait pas en un jour. Il n'y a même aucune raison pour qu'elles n'aient pas existé de tout temps, car il n'est nullement vraisemblable que les Gaulois, qui avaient anciennement des écoles de 20 à 30,000 écoliers, doublés des Francs, qui passaient pour avoir beaucoup de goût pour les lettres et les sciences, aient bénévolement renoncé à cultiver leur intelligence alors que personne ne les empêchait (1).

C'est en vain qu'on objecterait que les guerres continuelles ne permettraient pas aux écoles de subsister, car il n'y avait pas moins de guerres au douzième siècle que dans les temps précédents, elles étaient même bien plus destructives et plus ruineuses et pourtant il y avait des écoles.

Depuis le douzième siècle jusqu'à la Révolution, les écoles laïques ont continué de subsister. Il y avait des corporations de maîtres d'écoles, dans un grand nombre de villes, dans les plus petits villages et même, où il n'y en a plus aujourd'hui, non-seulement il y avait plusieurs écoles, mais le droit de les tenir se vendait, ce qui prouve qu'il était lucratif, et que ces écoles étaient très fréquentées (2).

Les écoles laïques libres ayant subsisté et prospéré en concurrence avec les écoles ecclésiastiques, alors que la religion était en si grande faveur auprès du public, peut-on soutenir, aujourd'hui surtout que la religion perd tous les jours dans l'opinion publique, au point qu'elle ne trouve plus qu'avec peine à recruter son personnel, que les écoles congréganistes soient la cause de la décadence des écoles laïques libres ? Cela n'est pas possible.

Voyons donc, si ce n'est pas l'Etat qui paralyse l'initiative individuelle et empêche les écoles laïques libres de subsister en quantité suffisante pour répondre au besoin public.

L'intervention de l'Etat dans l'enseignement date de bien loin. Dès l'origine de la monarchie, on sait que les rois accordaient des bénéfices et des privilèges à certains monastères sous prétexte d'instruire les enfants pauvres et les orphelins.

Tant que ces faveurs furent précieuses elles produisirent peu de mal, car pour les obtenir il fallait les mériter, et lorsqu'on démérait on les perdait ; c'est pourquoi, comme nous l'avons vu, cela n'empêcha point l'enseignement laïque de prospérer, quoiqu'il ne fut pas, lui, privilégié.

Mais lorsque les bénéfices devinrent héréditaires, le droit d'enseigner, comme tous les droits au travail, devint un fief qu'il fallut acquérir pour exercer la profession de maître d'école. Cet usage, d'abord condamné par les conciles de Londres et de Latran, fut approuvé par le pape Alexandre III, qui autorisa le chancelier de l'église de Paris, à exiger un droit des professeurs qui enseignaient dans sa juridiction.

Les conséquences de cette institution sont faciles à prévoir : les acquéreurs de fiefs d'école durent nécessairement rentrer dans leurs avances, et pour cela élever le prix de l'écolage ; en même temps que l'instruction devenait plus chère,

(1) Voyez Ozanam : *Œuvres complètes*. Léopold Delisle : *Recherches sur la condition de la classe agricole, en Normandie, au moyen-âge*.

Robillard de Beaurepaire : *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen*.

De Ribbe : *Les familles et la société en France avant la Révolution*.

Germain : *Histoire de la commune de Montpellier*.

E. Allain : *L'instruction primaire en France, avant 1789, etc., etc.*

(1) Il y a d'ailleurs de nombreuses preuves de ce fait, mais ce n'est pas ici le lieu de les rapporter.

(2) Voyez les ouvrages cités plus haut.

elle dût aussi devenir moins bonne, tant parce que l'argent était plus nécessaire, que les capacités pour obtenir le droit d'enseigner, que parce que la suppression de la concurrence relâcha l'activité des maîtres.

Le niveau des études dût donc baisser ; aussi M. Léopold Delisle, constate-t-il que les écoles étaient déjà en décadence sous le règne de Saint-Louis.

On comprend aussi que beaucoup de parents n'ayant plus le choix

des professeurs, ou ne pouvant plus payer l'écolage, négligèrent d'envoyer leurs enfants à l'école, de sorte que les fiefs d'école furent bientôt réduits à rien et ne trouvèrent plus d'acquéreurs. Alors les écoles tombèrent. C'est ce qui donna lieu aux



DE LA FAYETTE

ordonnances de divers rois des seizième et dix-septième siècles, enjoignant d'établir des écoles où il n'y en avait pas, où pour mieux dire, où il n'y en avait plus.

L'écolage ne suffisant plus pour l'entretien des professeurs, les communes aisées furent obligées de leur donner une rétribution supplémentaire ; si l'on suit par ordre de date les documents recueillis dans les ouvrages indiqués plus haut, on constate que dans les mêmes communes, le traitement des maîtres d'école, va toujours en augmentant,

ce qui prouve que l'écolage va diminuant. Comment, en effet, les paysans peints par La Bruyère, le peuple décrit par Vauban (*Dîme Royale*), auraient-ils pu payer l'écolage ?

C'est donc parce que l'Etat protégeait l'enseignement ecclésiastique et rendait ainsi la concurrence inégale, que les écoles laïques ont toujours été en déclinant depuis le treizième siècle jusqu'à la Révolution ; et c'est sur l'Etat et non sur le clergé qu'il faut en rejeter la faute.

Il résulte de là qu'il aurait suffi de ne plus protéger le clergé pour que les écoles laïques, sous l'impulsion de la libre concurrence, reprissent l'état florissant dans lequel elles se trouvaient anciennement.

Au lieu de prendre ce parti, l'Etat moderne s'est jeté dans l'excès opposé : sous prétexte de développer l'enseignement laïque, il s'est mis à persécuter l'enseignement ecclésiastique, car toutes les institutions nouvelles ne visent pas d'autre but que d'anéantir l'ensei-

gnement clérical. La conduite de l'Etat moderne sera-t-elle plus favorable à l'enseignement laïque libre que celle de l'ancien régime ?
(A suivre.)

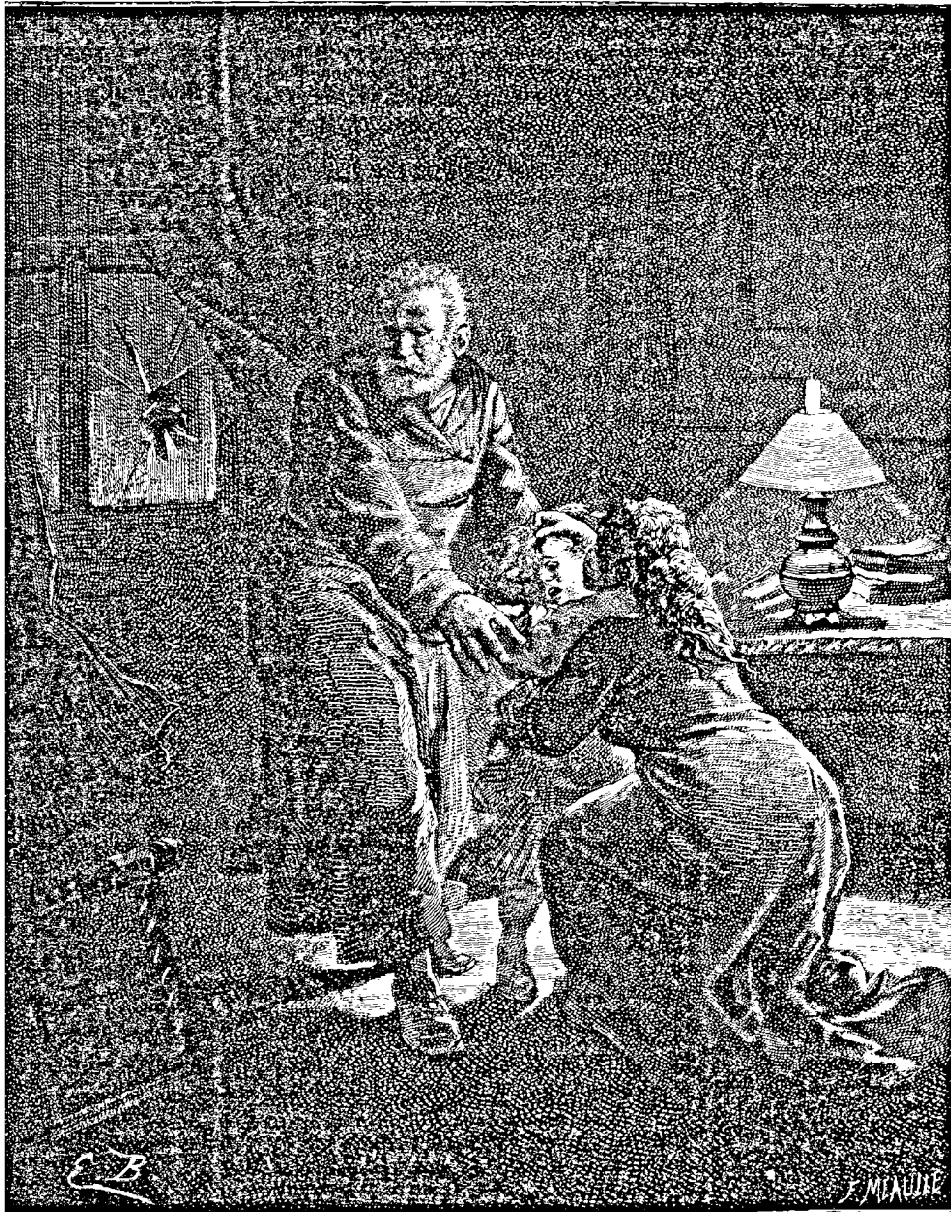
PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

DU TRAVAIL DE LA MÉCANIQUE

(Suite)

Un précieux élément d'études

dont nous n'avons pas encore parlé, c'est la force corporelle. Elle n'empêche pas la force intellectuelle, encore plus précieuse, quoi qu'on ait dit le contraire. La plupart du temps la force corporelle ou matérielle est



VICTOR HUGO ET L'ENFANT BLESSÉ (1)

un don de nature, mais malheureusement beaucoup d'enfants en sont privés et ils vivent faibles et chétifs. Pour l'élève en mécanique, cette faiblesse est très-défectueuse : les étaux, les tours sont trop haut, ses efforts ne produisent que de petits effets ; ses coups de lime sont mal assurés ; au tour il éprouve toutes sortes de petits accidents, parce qu'au lieu d'appuyer d'une manière forte et continue il ne procède que par saccades et brusque-

ment, ses outils s'accrochent dans la pièce ; enfin il ne débite pas. Pour obvier, ou plutôt pour compenser cet inconvénient qui semble incurable, on donne à faire à l'élève faible des petites pièces, telles que celles d'horlogerie, qui ne demandent pas d'efforts corporels. De cette façon on tire actuellement le meilleur parti de cet élève, mais on peut craindre, avec beaucoup de probabilité, de nuire pour l'avenir à son développement physique. Or,

il appartient au travail manuel de la mécanique ; comme à toute gymnastique bien comprise, de redresser les défauts de la nature et notamment de combattre la faiblesse. Pour cela il faut que l'élève s'exerce

(1) Spécimen des gravures de l'Édition populaire illustrée des œuvres de Victor Hugo. — Hugues, éditeur.

Quatre-vingt-treize, *Travailleurs, Crime, [Napoleon le Petit, l'Année terrible, Notre-Dame, les Misérables.* — 172 séries 50 centimes.

à des travaux qui provoquent la force : grosse lime, burinage, efforts de tous genres, et il verra bientôt ses peines récompensées par un coup de lime plus assuré, il tatonnera moins et il aura une activité et une habileté plus grandes mêmes dans les petites choses auxquelles il ne s'est pas exercé.

Avant d'aborder la partie technique, nous avons encore à parler contre une habitude qui nous semble absurde et que cependant quelques-uns de nos plus habiles praticiens, considèrent comme sacrée ; c'est celle de ne se servir uniquement que de la main droite. On ne saurait trop s'élever contre cette hérésie contre nature. Pourquoi ne pas se servir quelquefois de la main gauche, quand ce ne serait que pour reposer la droite ? N'a-t-on pas vu des *gauchers* être cependant fort habiles ? Et dans combien d'occasions ne serait-il pas commode de pouvoir tenir un outil, une lime, un marteau de la main gauche ? Que de *gaucheries* ne fait-on pas de la main droite, que l'on appelle cependant *la belle main* ?

Mais non seulement l'emploi de la main gauche concurremment avec la main droite n'aurait pas d'inconvénient, mais il aurait de nombreux avantages : facilités dans le travail par une plus grande commodité et aussi par la possibilité de reposer le côté droit pendant que le côté gauche travaillerait. Or pourrait en dire long sur ce sujet, mais nous ne serions en cela que le faible écho de Franklin qui a si bien plaisanté les droitiers il y a plus d'un siècle, mais sans arriver toutefois à les convertir.

Au point de vue de la mécanique, l'emploi exclusif de la main droite a l'inconvénient tout personnel de produire une difformité que l'on a appelée le *durillon* et que possèdent la plupart des pratiquants qui ont passé la trentaine. C'est une espèce de gibosité caractérisée par un exhaussement de l'épaule gauche qui s'avance en avant, tandis que le dos est voûté de ce côté. Elle sur-

vient surtout à ceux qui se servent beaucoup de la lime et de la mallette par l'habitude qu'ils ont de baisser le côté droit du corps en se servant de ces outils. Sur ce sujet on a même fait des vers très plaisants, mais qui pas plus que ceux de Franklin, n'ont su convertir même ceux qui les chantaient.

Le remède à cet inconvénient est évidemment de se servir, au moins, quelquefois de la main gauche et aussi dans un ordre de travaux qui soient une gymnastique plus étendue et plus uniforme au moins pour les membres supérieurs. Il appartient à notre époque de progrès de réformer cette vieille habitude qui n'a aucune raison d'être : quel sera le novateur pratiquant assez hardi pour oser le premier s'y attaquer ?

Les exercices gradués que nous proposons peuvent être considérés comme étant les *types* des divers genres et des principaux ouvrages que le mécanicien est appelé à faire. On pourra les entremêler ou les faire suivre d'un grand nombre d'autres dont l'énumération serait fort longue et peu utile, car ces derniers ouvrages peuvent n'être considérés que comme des applications des exercices-*types*. Ces applications seront choisies dans la *spécialité* à laquelle l'élève se destina.

À côté du travail de la mécanique il y en a encore certains autres que l'on peut considérer comme des accessoires indispensables. Ces travaux font partie d'autres professions, telles que celles du dessinateur, du menuisier, plombier, zingueur, maçon, peintre, tourneur en bois, etc. Non seulement il faut qu'un mécanicien sache comprendre et exécuter un dessin, mais il doit dessiner lui-même correctement. Il doit, au besoin, faire ses modèles, construire ses établis, bâtis, casiers, emballages, poser, réparer des tuyaux de gaz, feuilles de zinc, peindre ses machines, faire des scellements. Un mécanicien se trouvera très-heureux de connaître tous ces éléments, s'il se trouve isolé, loin du secours des

villes. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détails pour faire comprendre l'utilité de ces travaux accessoires, quoi qu'ils ne rentrent pas dans notre cadre. Nous pensons qu'ils devront être enseignés en première année. Ils serviront de diversion et presque de récréation aux nouveaux apprentis, tout en contribuant à leur donner du jugement et de l'habileté.

AU BON VIEUX TEMPS

II. — LES PAYSANS

Les paysans sont antirévolutionnaires et antirépublicains. — Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils ignorent combien leur condition était misérable avant 1793 et parce qu'ils ne savent point qu'ils doivent leur situation actuelle à la Révolution. Ils étaient serfs, ils sont citoyens. Ces braves gens seraient moins amoureux du trône, de la noblesse et de l'autel, s'ils connaissaient les crimes et les atrocités dont les rois, les nobles et les prêtres se sont rendus coupables envers eux pendant une longue suite de siècles, ainsi que les souffrances, les exactions, les abus et les humiliations qu'ils ont supportés dans les dernières années du *Bon vieux temps*.

Sous le régime féodal, *il n'y avait point de terre sans seigneur*. Aux seigneurs laïques et ecclésiastiques toute la puissance, aux autres l'esclavage le plus atterré et plus absolu ; il n'y avait que des maîtres et des serfs. Le servage se divisait en trois catégories ; 1° Le servage qui attachait à la glèbe : ces serfs ne cultivaient que pour le seigneur, ne pouvaient sortir du domaine, ni se marier sans sa permission ; 2° Le servage réel tenant à l'habitation même : l'étranger qui venait s'établir dans le territoire d'une seigneurie devenait par le seul fait de sa résidence pendant un an et un jour, serf du seigneur ; 3° Le servage mixte s'appliquant à la famille et à l'habitation.

Le seigneur avait le droit de vendre, d'échanger, de donner ses serfs, de les revendiquer partout et d'en disposer comme de bêtes de somme. Il pouvait les torturer à son gré, les frapper, les tuer même, il n'en devait compte qu'à Dieu. Au serf récalcitrant on coupait les pieds, les mains, les oreilles; à celui qui s'enfuyait on arrachait les yeux; mais comme il était une propriété au même titre que le bœuf ou le cheval, souvent l'on se bornait à le châtrer pour modérer son esprit de révolte et empêcher sa race de se perpétuer. A la plus petite faute on le liait sur un banc et on le frappait avec des cordes ou des bâtons. On a vu des maîtres attacher leurs paysans aux arbres des chemins, et s'en servir comme de cibles vivantes sur lesquelles ils s'exerçaient à lancer des traits d'arbalètes ou des couteaux.

Le droit de prélibation accordé aux seigneurs laïques et ecclésiastiques était le privilège de jouir de la première nuit des nouvelles mariées de condition serve; ce privilège était remplacé par une prestation en argent lorsque la mariée était laide.

Les écrivains catholiques disent que le servage dans les seigneuries ecclésiastiques était un servage volontaire; mais ils oublient de dire que les malheureux paysans étaient, grâce aux prêtres et aux moines, complètement abrutis dans l'ignorance et dans la superstition. Voici comment s'accomplissait la cérémonie du dévouement. Le prosélyte s'approchait de l'autel; se prosternait et dans cette position déclarait qu'il offrait à Jésus-Christ, à l'église et aux saints, ses biens et sa personne, et s'engageait à servir comme esclave tout le temps de sa vie. — Quant à ceux qui se refusaient à accomplir cet acte de complet abandonnement, le clergé, les accusait d'hérésie avouée ou cachée, et les brûlait après les avoir préalablement torturés.

Au dix-huitième siècle, la féoda-

lité n'existait plus: Il n'y avait plus ni suzerains, ni vasseaux, ni serfs (si ce n'est dans quelques couvents de la Franche-Comté et du Jura); un seul homme était souverain en France, c'était le roi; seul, il avait le droit de haute et de basse justice, tous les autres étaient ses sujets. Mais il y avait deux sortes de sujets: Ceux qui payaient l'impôt et ceux qui ne le payaient point; ceux qui remplissaient le trésor royal et ceux qui le vidaient.

Les nobles et les prêtres considérant l'impôt comme un signe de roture ou de déshonneur, ne payaient rien du tout; mais, en revanche, ils intriguaient continuellement pour obtenir pensions sur pensions, où de grosses prébendes.

Quant au peuple, de par le roi, il était *taillable et corvéable à merci!!* La France était alors la proie des fermiers généraux, association financière et privilégiée qui achetait à l'Etat le droit, non seulement de percevoir les impôts, mais de les augmenter et d'en créer de nouveaux lorsqu'à ses yeux ceux existants n'étaient pas assez rémunérateurs. Ces fermiers généraux avaient des sous-fermiers, ceux-ci des délégués et des commis. Tous agissaient de la même façon, aussi dans la perception des impôts, il n'y avait ni règle, ni méthode, ni justice; tout était livré à l'arbitraire et à la rapacité!

Fermier du noble ou cultivateur, pour son compte, le paysan se trouvait face à face avec le collecteur des tailles. Quand il payait exactement une année, on l'augmentait l'année suivante (système mis en pratique par les Anglais envers les Irlandais et les propriétaires parisiens envers les locataires). Lorsqu'il ne pouvait payer à échéance, l'huissier apparaissait et alors commençaient les frais d'actes, de procès-verbaux, de contrainte, etc.; on lui prenait son lit, ses meubles, son linge et lorsque cela ne suffisait pas, on démontait ses portes et l'on enlevait les tuiles de son toit. On a même vu des collecteurs

faire démolir des maisons pour en tirer les poutres, les solives et les planches qu'ils vendaient ensuite cinq ou six fois moins qu'elles ne valaient.

Dans les provinces franches, le sel se vendait quatre livres le quintal et soixante-deux livres dans les pays de grande gabelle. La même quantité de sel qui coûtait huit livres dans la basse Auvergne, pays rédimé, coûtait trente-quatre livres, dans la haute Auvergne sujette à la petite gabelle. Ces différences de prix firent naître dans l'esprit des paysans le désir de frauder. Les faux-sauniers naquirent. Pour défendre les intérêts des fermiers généraux, des lois d'une grande sévérité furent créées, les fraudeurs et les contrebandiers furent condamnés aux galères ou à la pendaison. Mais comme malgré ces lois excessives les paysans n'achetaient plus de sel, une ordonnance royale rendit obligatoire la consommation de cette denrée. Toute personne au-dessus de sept ans, devait acheter par an, au grenier du roi, sept livres de sel. Ceux qui n'achetaient pas y étaient contraints par corps.

Le vin était sujet à des impôts, si exorbitants que les vigneron arrachaient leurs vignes qui ne pouvaient les indemniser ni de leurs travaux ni de leurs avances. A la sortie des villages, sur les chemins, sur les routes, sur les ponts, à l'entrée des villes, partout enfin, le vin rencontrait des commis aux gabelles, des inspecteurs aux boissons, des joueurs, des courtiers-gourmets, etc., etc., et à tous il payait une redevance.

Le paysan ne buvait presque pas de vin, et ne mangeait jamais de viande. Le pain noir (il n'y en avait pas toujours) composait sa nourriture avec les racines; l'eau était sa boisson habituelle.

Une grande dame, passagèrement en Auvergne, écrivait à une de ses amies qu'« elle avait ble de l'imides espèces d'animaux salénérations ? nillés et se nourrissant d. donner qu'on lui avait dit être des pays d'idées

En dehors de l'impôt fiscal le paysan était encore tenu de payer :

La dîme personnelle, qui était imposée sur les salaires ;

La dîme mixte, qui était perçue sur les récoltes et les provenances des bergeries et des basses-cours, *la dîme grosse*, *la dîme verte* et *menue*, *la dîme de charnage*, *la dîme novale*, etc., etc.

Après les impôts et les dîmes paroissiales ou seigneuriales venaient les corvées. A certains jours de l'année on venait chercher le paysan, on l'emmenait avec sa voiture et ses chevaux, quelquefois à trois ou quatre lieues de son habitation, et là, sans lui donner aucun salaire, on l'obligeait à construire des routes et des ponts, à nettoyer des fossés, à curer des puits ; lorsque le seigneur allait à la chasse le corvéable devait rabattre le gibier, et si les chiens ou les chevaux du noble détruisaient ses récoltes, il n'avait pas le droit de faire la moindre réclamation.

Pauvre Jacques Bonhomme, il payait tout, supportait tout, nourrissait le roi, les nobles, les prêtres et les moines et tout ce monde le méprisait. En parlant de lui ses bourreaux disaient ce que dernièrement à la Chambre des députés, un misérable a osé dire du fellah : « Il appartient à une race inférieure, il n'a ni honneur, ni énergie... depuis des siècles il est courbé sous le joug on le mène à coups de batons, il en sera toujours ainsi !! »

La Révolution éclata... les droits de l'homme furent proclamés !!!

Aujourd'hui les paysans ont les mêmes droits que les nobles ! les nobles ont les mêmes charges que les paysans, où plutôt, il n'y a maintenant ni nobles, ni paysans, il n'y a que des citoyens, et je suis intimement persuadé que lorsque les caméards connaîtront mieux l'histoire des paysans, ils crieront espèce de gibier : Vivé la République !!!

exhaussemer
qui s'avanc
dos est v

VINCENT

GÉOGRAPHIE

LE CLIMAT DE LA FRANCE

TEMPÉRATURE

Le climat d'une contrée est l'ensemble des phénomènes atmosphériques, variations de température, vents, humidité, etc., qui s'y produisent.

De tous ces phénomènes, ceux de la température étant de beaucoup les plus importants, ceux mêmes dont les autres dépendent, il est naturel de les étudier d'abord.

Chacun sait qu'il fait plus chaud au midi qu'au nord, à l'équateur qu'aux pôles. La raison en est que le soleil, source principale de la chaleur sur notre globe, est plus longtemps au-dessus de l'horizon, et plus élevé au midi qu'au nord, de sorte que ses rayons perpendiculaires sur l'équateur, n'arrivent aux pôles que très-obliquement et avec une puissance calorique moindre. Il en résulte que la France, traversée par le 45° degré de latitude nord, c'est-à-dire située à peu près à égale distance du pôle et de l'équateur, a une température douce, ni trop basse, ni trop élevée, en moyenne de 11 degrés.

Si toutes les parties de la France étaient également distantes de la mer, s'il n'y avait en France, ni montagnes, ni vallées, ni cours d'eau, tous les points qui sont à la même latitude auraient la même température et les lignes isothermes, c'est-à-dire de même température moyenne annuelle, coïncideraient avec les parallèles à l'équateur. Mais il n'en est pas ainsi ; la France, en effet, baignée sur la moitié de son pourtour par l'Océan atlantique et la Méditerranée, séparée de l'Italie et de l'Espagne par des chaînes de montagnes très élevées, ouverte au nord par une large plaine, divisée intérieurement en deux versants et sillonnée d'une multitude de vallées et de cours d'eau, offre tant de variations dans

sa température, que nous ne pouvons les énumérer dans ce simple article. Qu'il nous suffise de dire, d'une manière générale, que la température décroît de l'ouest à l'est, et cela, pour plusieurs raisons dont voici les principales :

Les côtes sont échauffées par le *Gulf-Stream*, courant maritime chaud qui prend naissance dans la mer des Antilles et traverse l'Atlantique, ainsi que par les vents du sud-ouest qui viennent des régions tropicales et dont l'influence est nulle sur la température de l'intérieur.

De plus les côtes sont couvertes de brouillards et de nuages qui tempèrent l'ardeur des rayons solaires, aussi bien que le froid produit par le rayonnement et l'évaporation.

Enfin, ces côtes sont plus basses que les autres parties de la France. L'altitude, en effet, comme la latitude, détermine de la température ; il fait plus chaud dans les lieux bas que sur les lieux élevés. Ainsi la température moyenne annuelle au pied du Canigou, dans les Pyrénées est de 14 degrés, tandis qu'au sommet (2,700 mètres), elle n'est que d'un degré seulement. Autre exemple : les Alpes sont couvertes de neiges éternelles dès la hauteur de 2,000 mètres.

Après ce que nous venons de dire, on comprendra que les lignes isothermes, au lieu de coïncider avec les parallèles de l'équateur, s'en éloignent ou s'en rapprochent selon les accidents du sol, son relief, son exposition, sa proximité de la mer. La ligne isotherme, qui passe à Cherbourg, par exemple, passe à Genève, dont la latitude est plus méridionale, tandis que Bayonne et Nice qui sont à peu près à la même latitude, sont également sur la même ligne isotherme.

Si, en se rendant des côtes, dans l'intérieur, on observe un abaissement de température, on peut observer aussi une augmentation dans l'extrême des saisons, c'est-à-dire un plus grand écart entre la température, la plus élevée d'été et

la température la plus basse d'hiver. Verdun et Bordeaux sont sur la même ligne *isotherme*, ou de même température moyenne d'été. Cherbourg, plus au nord que Bordeaux, et même que Verdun, est moins chaud, l'été, que cette dernière ville. Or, Cherbourg, bien qu'à une latitude plus septentrionale que Verdun, a une température moyenne annuelle plus élevée d'un degré et demi; il en résulte forcément que la température moyenne d'hiver de Verdun, est plus basse que celle de Cherbourg. Donc, en résumé, l'intervalle entre les deux extrêmes de chaud et de froid est plus grand dans les plaines et sur les montagnes de l'intérieur que sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Les températures hivernales sont également très capricieuses. Dieppe, Paris, Orléans, Périgueux, Toulouse, Carcassonne, Valence et Nice, bien qu'à des latitudes très-différentes, ont une même température moyenne d'hiver, c'est-à-dire sont reliés par la même ligne *isochimène*, qui laisse ainsi dans les régions froides le plateau central, triangle élevé entre la Loire, la Garonne et le Rhône, les provinces de l'Est, y compris Lyon refroidi par les vents glacés des Alpes, et toute la région alpestre.

Enfin la température moyenne la plus élevée en France est celle de Nice (16°), tandis que la plus basse est celle de Nancy (9°). La température moyennede l'été est de 18° 5, et celle de l'hiver, de 5° seulement.

Telle est la température générale de la France, douce mais très-inégale. Il est intéressant de mettre en parallèle celle de l'Allemagne. Cette contrée, adossée aux montagnes de Bohême et aux Alpes de Souabe et tournée vers le Nord a une température froide, il est vrai, mais présentant une égalité parfaite sur presque tout son territoire. Le sol, s'abaissant insensiblement des montagnes à la mer, les parties les plus méridionales sont les plus élevées, et les régions du nord les plus basses; il s'ensuit que l'altitude

compense la latitude. C'est pourquoi la température moyenne de Ratisbonne et celle d'Hambourg sont les mêmes, et que sur le Rhin, la température de Bâle est encore celle d'Emmerich, à 500 kilomètres plus au nord, comme si la latitude n'avait pas changé.

H. LACASSE.

(A suivre).

RENSEIGNEMENTS
ET
ACTES OFFICIELS

INSTITUT DE FRANCE

(Suite et fin.)

J'ai terminé cette analyse de nos travaux. Si vous l'avez trouvée longue, ne vous en prenez, messieurs, qu'au nombre de vos concours et au mérite des concurrents. Permettez-moi, en finissant, quelques réflexions qu'amène naturellement et qu'autorise ce compte rendu. On accuse parfois les Académies. C'est un peu la mode, et il est si agréable de se mettre à la mode à si peu de frais, je veux dire aux frais et aux dépens des autres! On nous accuse d'être immobiles pendant que le siècle marche, inertes pendant qu'ailleurs on agite les plus graves problèmes! On nous accuse de pratiquer un dogmatisme étroit, tandis que la critique fait son œuvre au dehors et renouvelle chaque science. On nous reproche de ne pas aimer les esprits originaux, de les repousser même de nos concours. Ne dirait-on pas, en vérité, que l'originalité abonde ailleurs et qu'il faut avoir bien de la mauvaise volonté pour ne pas la rencontrer? — Quoi encore? On nous reproche de nous réfugier dans la béatitude de la science officielle, de fuir la lumière, la controverse, et d'imposer nos idées comme des oracles que les esprits dociles doivent se transmettre sans les discuter. C'est bien là, n'est-ce pas, le résumé des griefs que l'on fait valoir, et qui ne ten-

dent à rien moins qu'à persuader au public que les Académies nuisent à la science, et dans les cas moins graves, ne servent à rien? Le moindre de leurs crimes, un péché véniel, serait leur inutilité.

A tous ces griefs qui menacent de devenir un lieu commun, la vieille réponse du philosophe grec est encore la meilleure. On nie le mouvement; marchez devant ceux qui le nient. — Votre immobilité dans la routine, votre horreur prétendue pour la discussion et la lumière! On croit rêver quand on entend des accusations pareilles. Vous mettez constamment à l'étude les sujets les plus importants de la science politique et financière, de l'histoire, de la philosophie, de la morale sociale. En dehors de ces questions qui gardent toujours leur intérêt spéculatif ou historique et dont on peut dire, en raison de leur importance, qu'elles sont éternellement à l'ordre du jour, l'Académie ne craint pas d'aller chercher celles qui sont le plus vivement agitées au dehors; on a pu le voir par la nomenclature des travaux d'une seule année.

Oui, nous dit on, mais en proposant les questions, vous dictez d'avance les réponses; vous représentez la science officielle. — La science officielle! où est-elle à l'heure qu'il est? où prend-elle son mot d'ordre? Il y a peut-être quelque chose qui ressemble à cela, dans les temps et les pays où se rencontrent l'unité d'organisation, la stabilité et la permanence des pouvoirs, la concentration des doctrines dans un petit nombre d'intelligences directrices, revêtues d'une sorte de magistrature durable, en conformité avec le système politique et social qu'elles représentent dans le monde des idées. Mais dans la mobilité extrême de la démocratie et des pouvoirs qui l'expriment, qui donc pourrait constituer un corps de doctrine avec l'espoir déraisonnable de l'imposer à une ou deux générations? Qui pourrait se flatter de donner aujourd'hui à un ensemble d'idées

quelconques ces trois choses qui constituent la science officielle, une influence de gouvernement, la cohésion, la durée ? C'est l'honneur des temps agités et instables comme le nôtre, que chacun fasse à ses risques personnels l'apprentissage de la vérité, qu'il ne reçoive pas des convictions toutes faites ni d'un groupe de savants ni du pouvoir, qu'il les acquière une à une ou plutôt qu'il les conquière et les maintienne dans le feu de la bataille, à travers les disputes des partis. Et si malgré tant d'éléments de diversité, il se trouve, dans une réunion d'honnêtes gens voués à l'étude, une manière commune de penser et de sentir sur certains grands problèmes, c'est le signe et la preuve qu'il y a comme une parenté naturelle entre les esprits qui cherchent la vérité de bonne foi. S'ils se rencontrent dans un ensemble d'opinions, souvent après avoir traversé des fortunes politiques ou des événements d'idées fort différents, ce n'est que la force de la raison qui agit en eux ; c'est l'accord des libertés intelligentes qui explique cette union ; c'est l'affinité avec le vrai, c'est la passion commune pour le bien qui les réconcilie.

Enfin, quand on vient parler du dogmatisme étroit et rigoureux qui gouverne vos décisions, ceux qui vous ont vus de près, messieurs et chers confrères, savent à quoi s'en tenir, et c'est à nous, vos témoins, de protester bien haut, si par hasard il en était besoin. Ce qui désigne un travail à votre choix, c'est d'ordinaire la sincérité, l'esprit de méthode et de critique, le raisonnement exact, l'observation juste et vraie. Mais vous êtes ravis quand on vous offre des idées neuves ; vous êtes charmés quand les beautés du style viennent s'y joindre ; vous n'êtes pas assez les ennemis de votre plaisir pour refuser à vos esprits ces nobles et délicates jouissances. Quant aux solutions elles-mêmes des questions que vous proposez, vous les laissez libres dans la plus large mesure que peuvent compor-

ter la science et la raison. Ceux-là mêmes d'entre vous qui ont leur préférence marquée dans ces problèmes si troublants de l'heure présente, se garderaient bien de s'en prévaloir pour exclure les candidats qui ne les partageraient pas. En vérité, vous êtes tout le contraire d'un aéropage intolérant. Le public, s'il était admis à vos délibérations, serait étonné de voir jusqu'où se porte, en certains cas, cette impartialité. D'ailleurs, ne vient-il pas d'entendre proclamer des noms étonnés de se rencontrer dans des récompenses communes, malgré la diversité profonde de leurs origines ou de leur idées ? Dira-t-on que c'est par indifférence que vous agissez ainsi ? Personne n'oserait le croire ni même le dire. Non, mais vous rougiriez, dans des problèmes d'ordre politique ou social, de faire œuvre de parti. Vous vous placez dans une sphère supérieure aux accidents d'hier et aux passions du jour. Ce qui vous y porte et vous y maintient sans effort, c'est l'amour de la vérité que vous respectez dans les autres parce que vous l'aimez pour elle-même, c'est aussi le désir de faire avancer la science, même par la contradiction utile qui la tient en éveil, qui l'inquiète et par là devient la condition essentielle et toujours mobile de son progrès.

La seule orthodoxie que vous reconnaissez, c'est le savoir et la probité du savoir. Que si, par surcroît, on vous apporte une grande et décisive originalité, que l'on vienne sans crainte à vous ! On verra quelle fête ce sera ici et comme vous saurez lui souhaiter la bienvenue ! Mais n'y comptons pas trop, parce que cette haute originalité est rare partout, même en dehors des Académies, et, en attendant, sachons nous contenter du talent qui a bien sa valeur et qu'il ne serait pas sage de mépriser.

PENSÉES ET MAXIMES

L'éducation politique d'un peuple se fait dans l'assemblée de la

commune et dans les conseils de la province.

*
**

En voulant absorber l'esprit municipal dans la vague unité du pays tout entier, on détruit les liens qui font aimer au citoyen son toit natal et le clocher de l'église où il a reçu le baptême ; et cependant la vraie patrie n'est très souvent pour le cœur de l'homme qu'un berceau, un champ, le tombeau des aïeux, un temple rustique, je ne sais quel espace étroit, où se localisent ses souvenirs, ses affections et ses croyances.

*
**

La féodalité faisait vivre les membres au dépens de l'estomac ; c'était la tyrannie des provinces. La royauté absolue a voulu engraisser l'estomac par la paralysie de tous les membres ; c'est le despotisme des capitales. Le moment est venu de répandre la vie dans tout le corps, avec l'harmonie et la circulation qui font la santé parfaite.

*
**

Plus les opinions suggérées par la presse sont diverses, plus chaque citoyen est obligé de s'en former une qui lui appartienne.

*
**

Un peuple est d'autant plus mûr pour les institutions libres, que la presse exerce sur lui moins d'empire.

*
**

Plus il y aura de journaux, moins ils auront de puissance, et ils se feront entre eux une guerre trop acharnée pour avoir le temps de la faire au gouvernement. Supprimez donc hardiment les entraves, et faites-vous mille ennemis de plus, pour n'en plus avoir un seul de redoutable.

*
**

Ce n'est pas toujours avec la raison qu'on est forcé de gouverner, mais avec ce qui en a l'apparence.

Une loi ne doit être abrogée que lorsqu'elle l'est déjà de fait.

Il ne faut pas se hâter de changer les lois, mais travailler d'abord à modifier les mœurs qui ont produit les lois qu'on veut changer.

Les Français, sont si accoutumés à être gouvernés, en toutes choses, qu'ils se plaignent toujours de leur gouvernement.

**

Une loi à laquelle personne ne s'attendait, est une mauvaise loi.

**

Chez les hommes d'Etat, le caractère est plus rare que le talent, et le cœur plus rare que le caractère.

Par le cœur, on devine les passions des masses.

**

Pour bien gouverner, il faut pouvoir faire les fautes qu'entraîne la passion, et ne pas les faire.

**

Agir à demi, ce n'est ni agir ni ne pas agir.

**

Voulez-vous la guerre ? que rien ne respire plus que Mars et sa fureur. Etes-vous décidé à la paix. Allez droit au but dans le traité. Punissez-vous ? Tenez d'une main ferme la balance de la justice. Pardonnez-vous ? Ah ! n'enviez rien à la clémence, faites grâce absolue, pleine et entière, soyez la miséri-

corde elle-même, et ne vous demandez pas si vos ennemis se repentiront.

**

Les partis savent moins de gré à un gouvernement de ne les satisfaire qu'à moitié, que de ne pas les satisfaire du tout.

**

Dans les entreprises importantes et hérissées de difficultés, ne regardez pas tous les obstacles : vous en seriez éperdu ; mais attachez-vous à celui qui demandé à être écarté d'abord ; passez lorsqu'il est surmonté à la seconde barrière, puis à la troisième, et ainsi de suite, de manière à ne jamais user vos forces contre deux obstacles à la fois.

Le Gérant : BOUDARD

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORBORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERES SANS PLAQUES (brevetés)

laissant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

DOUGUES
rendre une bout. GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE
au repas contre

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
31 Médailles, dont 6 en Or, 2 Diplômes d'Honneur

Décernés à M.

Bornibus



POUR SA MOUTARDE Nature

Extrait d'un Rapport fait par l'Académie Nationale sur la fabrication de la Moutarde de M. Bornibus (Alexandre). * (N. C.)

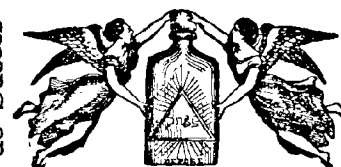
La Moutarde Naturelle

« Ce produit est la véritable Moutarde de M. BORNIBUS. Il n'a pas ce goût pâteux de certaines moutardes que l'on vend sous le nom de Moutarde blanches dites de Dijon, frelatées avec des matières féculentes. Elle n'a pas non plus cette saveur brûlante de la Moutarde dite Anglaise... »

58, boulevard de la Villette, PARIS

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR

42 ans
de Succès



42 ans
de Succès

ALCOOL DE MENTHE

DE RICOLÈS

Bien supérieur à tous les Produits similaires.

Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, cours d'Herbouville, 9

MAISON à PARIS, rue Richer, 41.

Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques :

Les trois journaux populaires illustrés : **SCIENCE, MÉDECINE & ENSEIGNEMENT**

15 CENTIMES LE NUMÉRO DE 16 PAGES DE TEXTE ILLUSTRÉES DE 4 OU 5 GRAVURES

ABONNEMENTS : Paris, UN AN, 8 fr., SIX MOIS, 4 fr. - Départements, UN AN, 10 fr., SIX MOIS, 5 fr. - Etranger, UN AN 12 fr

Vient de paraître :

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE


chez JEANMAIRE, libraire, 32, rue des Bons-Enfants

LOUIS BLANC, HISTOIRE DE DIX ANS, 1830 A 1848

2 magnifiques volumes 4° de 800 pages chacun — 400 gravures types militaires coloriés.

NUTRICINE MORIDE
ALIMENTATION FORGÉE

Poudre de Viande Biscuits et Chocolats

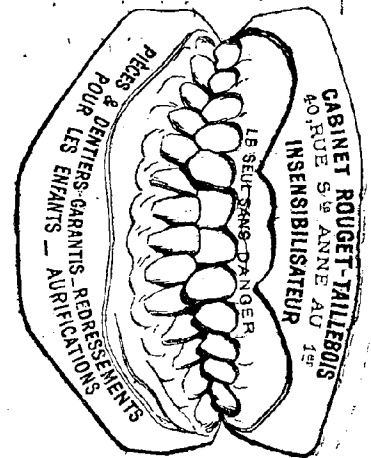


2. RUE BRONGNIART PARIS

LA BOURBOULE
EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, gerçures et rougeurs.



HYGIENE DES ENFANTS PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.

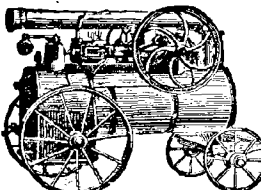
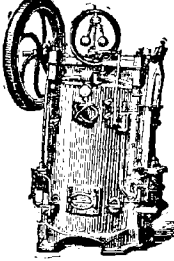
SAVON DE L'ENFANCE au Benjoin et à l'Extrait de plantes marines.
Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 1 fr. 50.

On offre gratis l'Art d'élever les Enfants au Dr BROCHARD



Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> 	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux</p> 
<p>Médaille d'or, Exposition 1878 — Cl. 52</p>	<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p>	<p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p>

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

1881 & 1887 expositions d'honneur & Diplôme d'honneur

SESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 4,000 Exemplaires. Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

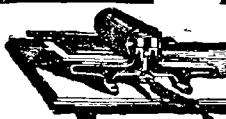
Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction 25 fr.

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.



Récompense nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIENS




GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ
Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr.
6 » 9 fr.	6 » 11 fr.
12 » 16 fr.	12 » 21 fr.

Port 40^e p^ondoux franco p^o 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^e

Envoi gratuit et f^o de splendide Catalogue illustré

M^o GRAY, B. MEY & C^o, S^o, 43, b^o des Capucines, Paris



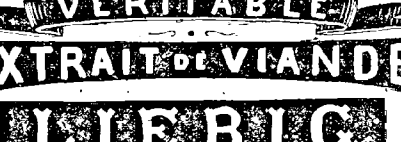
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature J. Liebig

EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.



FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS

Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^e
Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^o
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Échelle)



GOUDRON FREYSSINGE

Liqueur normale concentrée de Goudron de Norvège
Pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre:

Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmaciens.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0^e60, 1^e40 et 2^e.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

Imp. cent. de journaux (Société anonyme), 14, r. des Jeûneurs, Paris. Devillaire, ad^e dél.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

21 Aout 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N° 82 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN  BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)
Professeur à l'Association Polytechnique

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

Episode de Sedan. — Le drapeau blanc est arboré! — Un peu de ciel. — Une petite émeute sous Louis-Philippe. — Mirabeau



Episode de Sedan : LE DRAPEAU BLANC EST ARBORÉ !

SOMMAIRE

TEXTE

Astronomie populaire... Aug. GARASSUT.
 Vieux us typographiques : un maître imprimeur en 1723..... ALB. ACHANTRE
Géographie :
 Les chemins de fer transpyrénéens.. H. L.
Tribune de l'Enseignement :
 Lettre à M. le Directeur.
 Avenir de l'Enseignement laïque libre (suite)..... ROUXEL
 Programme d'Enseignement du travail de la mécanique (suite).... LOUIS SOURDAT
 L'instruction en Prusse
Réunions et Fêtes.
 Distribution de Prix : Ecole communale et cours d'adultes du 4^e arrond.
 Ecoles communales de St-Denis.
Renseignements et Actes officiels.
 Règlements d'organisation pédagogique.
 Organisation d'un service dentaire municipal dans les écoles primaires de la Seine St.-M.
 Pensées et Maximes..... ED. ALLETZ

ASTRONOMIE POPULAIRE

Par AUG. GARASSUT,
 Professeur à l'Association Polytechnique.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

(Suite.)

Le 4^e livre des Rois, chap. XX, verset I, raconte : « En ces jours-là, Ezéchias fut malade jusqu'à la mort, et le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint vers lui et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : mets ordre à ta maison, car tu ne vivras pas davantage et tu mourras »

Verset II. « Alors Ezéchias tourna le visage vers la muraille et pria le Seigneur, disant : »

Verset III. « Je vous prie, Seigneur, souvenez-vous comment j'ai marché devant vous dans la vérité, et avec un cœur parfait, et que j'ai fait ce qui vous était agréable. Il répandit beaucoup de larmes.

Verset IV. « Et avant qu'Isaïe eût franchi la moitié du vestibule, le Seigneur lui parla, lui disant : »

Verset V. « Retourne, et dis à Ezéchias, chef de mon peuple : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de David votre père : j'ai en-

» tendu ta prière et j'ai vu tes larmes; je t'ai guéri, et tu iras dans trois jours au Temple du Seigneur; »

Verset VI. « Et j'ajouterai encore quinze années aux jours de ta vie. »

Verset VII. « Et Isaïe dit aux serviteurs du roi : Apportez-moi des figues. Ils les lui apportèrent et les placèrent sur l'huile du roi. »

Verset VIII. « Or, Ezéchias avait dit à Isaïe : Quel signe aurai je que le Seigneur me guérira, et que j'irai dans trois jours dans le Temple ? »

Verset IX. « Isaïe lui répondit : « Voici le signe que le Seigneur accomplira ta parole qu'il a dite : Voulez-vous que l'ombre du Soleil monte de dix lignes, ou quelle re- tourne en arrière de dix degrés ? »

Verset X. « Ezéchias lui dit : Il est facile à l'ombre de monter de dix lignes, et je ne désire pas que le Seigneur le fasse; mais qu'elle re- tourne en arrière de dix degrés. »

Verset XI. C'est pourquoi le Prophète Isaïe invoqua le Seigneur, et le Seigneur ramena l'ombre sur le cadran d'Achaz, des dix degrés dont elle était descendue.

Le 48^e livre de l'Ecclésiastique, verset 26, dit que : l'an 694 av. J.-C., Isaïe, fit reculer le Soleil de dix degrés et le roi Ezéchias eût sa vie prolongée de quinze années. »

Ne croirait-on pas assister à une séance de prestidigitation ! Nous ne nous appesantirons donc pas à montrer tout le ridicule et l'ineptie de pareils récits, bien capables d'entraver les progrès de la science astronomique; nous ferons remarquer seulement que la Bible se trouvait d'accord, à ce sujet, le mouvement apparent du soleil, avec Aristote et Ptolémée, et en désaccord avec Thalès et Pythagore. On va voir quelles furent les regrettables conséquences de ces textes extravagants.

Pour ce qui est de la rotondité de la terre, les astronomes anciens la supposaient, mais ils n'en étaient nullement certains; et ce ne fut enfin que quand Christophe Colomb, en l'an 1492 ap. J.-C., qui ne cherchait qu'une route plus courte pour se

rendre d'Europe en Asie (Chine et grandes Indes), eût découvert l'Amérique (petites Indes), et rendu possibles des voyages de circumnavigations, (Magellan, 1519 et Drake 1577 ap. J.-C.), que les hommes purent connaître réellement, chose beaucoup plus intéressante que la rencontre heureuse d'un nouveau monde, et la forme et l'étendue de la terre, notre demeure, qu'ils surent qu'elle était sphérique, et qu'elle avait dix mille lieues de circonférence. La connaissance de la grosseur de la terre permettait, par la *Parallaxe*, de mesurer exactement l'éloignement de la terre au soleil, qui est en moyenne de 35 millions de lieues, et la grosseur du soleil (son rayon est environ 109 fois celui de la terre), et aussi ceux de la lune et des autres astres.

Cette découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, en 1492, — avait été précédée, 52 ans auparavant, en 1440, par la découverte de l'Imprimerie, par Gutenberg, 40 ans avant la prise de Constantinople, en 1453, — accompagnée par le Pontificat de Léon X, 1475-1521, et le règne de François I^{er}, 1494-1545, époque de la Renaissance, de la Réforme de Luther, 1483-1546, qui s'était élevé et avait protesté surtout contre le célibat des prêtres, — et suivie, cent ans après, en 1593, de celle de la découverte des lunettes astronomiques et télescopiques, par les enfants de Jean Lippershey, lunetier à Middelbourg, perfectionnés par J. Métius, d'Akemaër.

L'illustre Copernic (1473-1543 ap. J.-C.), né à Thor, en Prusse, trente ans après la découverte de l'Amérique, ruinant dans son livre immortel, *De revolutionibus orbium caelestium*. — Des révolutions des globes célestes, — qu'il avait dédié au pape Paul III, les systèmes de Ptolémée et d'Aristote, lesquels avec la Bible, faisaient force de loi dans le monde scientifique, depuis 1700 ans (de 175 av., à 1543 ap. J.-C.), reprit les théories de Thalès et de Pythagore, et prouva par des raisonnements péremptoires, et par ses calculs, que

c'était réellement la terre qui tournait autour du soleil. Il établissait surtout qu'il n'était pas possible qu'un globe aussi considérable que l'était le soleil, et situé à une aussi grande distance, ainsi que le ciel tout entier, avec les étoiles fixes qu'il contenait, tournassent autour de la terre qui était, si peu de chose par rapport à lui et à eux, en vingt-quatre heures, tandis qu'il était beaucoup plus rationnel et plus naturel de penser que c'était la terre, plus petite, qui tournait sur elle-même en 24 heures et autour du soleil en 365 jours 1/4, ou une année entière. Il ne reçut son livre imprimé que le jour même de sa mort, 50 ans après la découverte de l'Amérique, à Frauenbourg (Prusse), de sorte qu'il ne put être, ni inquiet ni tourmenté.

S'il eût vécu plus longtemps, il lui serait sans doute advenu quelque chose d'analogue à ce qui arriva à Galilée.

On ne lira pas sans intérêt la Préface de ce livre de Copernic :
 » J'hésitai longtemps si je ferai
 » publier mes commentaires sur les
 » mouvements des corps célestes,
 » ou s'il ne serait pas mieux de suivre l'exemple de certains Pythagoriciens qui ne laissaient rien
 » d'écrit, mais qui, oralement,
 » d'homme à homme, communiquaient aux adeptes et aux amis
 » les mystères de la philosophie,
 » comme le prouve la lettre de Lysis
 » à Hipparque. Ils ne le faisaient
 » pas, comme quelques-uns le pensent, par un esprit d'une excessive
 » jalousie, mais afin que les questions les plus graves, étudiées
 » avec le plus grand soin par les
 » hommes illustres, ne fussent pas
 » dénigrées par des fainéants qui
 » n'aiment pas à se livrer aux travaux sérieux, à l'exception des
 » études lucratives, ou par des
 » hommes bornés qui, tout en se
 » livrant aux sciences, par l'indolence de leur esprit, se fauflent
 » parmi les philosophes, comme les
 » bourdons parmi les abeilles.

(A suivre).

VIEUX US TYPOGRAPHIQUES

UN MAÎTRE-IMPRIMEUR EN 1723

Nous trouvons dans le *Gutenberg-Journal* un très intéressant article que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire en entier :

Sa Majesté Louis XV ayant été informée « que l'Art de l'Imprimerie, qui mérite une attention principale par rapport à l'Ordre Public, à l'intérêt de la Religion et au bien de son service étoit tombé dans un dépérissement considérable et même dans une licence très préjudiciable par la foiblesse ou l'avidité du gain de quelques-uns de ceux qui exercent cette profession et l'inexécution des Règlements ci-devant faits sur cette matière ; Elle veut et ordonne qu'à l'avenir les dits Règlements, et notamment celui du mois d'Août 1686, soient fidèlement exécutés... »

Et, pour le plus grand avantage de la profession, Sa Gracieuse Majesté présenta au Parlement, le 10 Décembre 1720, un nouveau Règlement plus en rapport avec l'esprit du siècle.

« Mais encore que ce Règlement eût été composé avec grand soin, cependant lorsqu'il fut porté en son Parlement, avec les Lettres de Cachet ordinaires pour y être enregistré, il s'y trouva matière à plusieurs observations, qui ont paru judicieuses et mériter qu'il fût apporté quelques changements à un grand nombre d'articles. »

C'est pourquoi le 23 février 1723, ledit Règlement ayant été de nouveau rapporté et approuvé par le Conseil du Roi, il ne resta plus à Sa Majesté qu'à le revêtir de son autorité pour lui donner une pleine et entière exécution.

Nous allons voir quelle situation était faite au Maître-Imprimeur par ce Règlement royal, quelque soixante années avant l'époque de la Révolution.

Le Roi avait bien fait les choses et pour affriander son public il avait

déclaré en tête de sa nouvelle réglementation professionnelle que :

« Les Libraires et les Imprimeurs seront censés et réputés du Corps et des Suppôts de l'Université de Paris, distingués et séparés des Arts mécaniques, maintenus, gardés, et confirmés en la jouissance de tous les droits, Franchises, Immunités, Prérogatives et Privilèges attribués à ladite Université et auxdits Libraires et Imprimeurs ; et en cette qualité sera et demeurera la Communauté des Imprimeurs et Libraires, franche, quitte et exempte de toutes Contributions, Prêts, Taxes, Levées, Subsidés et Impositions mises et à mettre, imposées et à imposer sur les Arts et Métiers, desquels Sa Majesté l'a entièrement exceptée, distinguée et séparée, même sous prétexte de Confirmation desdits droits, Privilèges, Prérogatives, dont Sa Majesté veut qu'elle jouisse franchement, paisiblement et sans aucun trouble. »

Pour être reçu Maître-Imprimeur il fallait avoir quatre années entières et consécutives d'apprentissage chez un Maître-Imprimeur et servi, en qualité de Compagnon, au moins durant *trois années* après le temps de l'apprentissage. On ne pouvait avoir moins de vingt ans accomplis ; il fallait qu'on « fût congru en Langue Latine, qu'on sût lire le Grec », on était tenu pour cela d'en rapporter un certificat du Recteur de l'Université.

Après avoir rempli ces formalités, les aspirants Maîtres-Imprimeurs devaient passer « un Examen sur le fait de la Librairie et une Épreuve de leur capacité au fait de l'Imprimerie et choses en dépendantes ; ce qu'ils seront tenus de faire par devant le Syndic et Adjoints en Charge, accompagnés de quatre anciens Officiers de leur Communauté dont deux exerçant l'Imprimerie et quatre autres Libraires, qui n'auront pas passé leurs charges, mais qui auront au moins dix années de Réception, dont deux également exerçant l'Imprimerie, lesquels huit Examineurs seront tirés

au sort par l'Aspirant dans le nombre tant desdits Officiers de la Communauté que des Libraires et Imprimeurs ayant dix années au moins de Réception »

Et pour que tous ces préparatifs ne souffrent pas d'entraves, le règlement royal « ordonne auxdits examinateurs ainsi nommés de se trouver avec les syndics et adjoints à la Chambre syndicale pour procéder tous ensemble, par voie de scrutin, auxdits examen et preuve, lequel examen durera au moins deux heures; et ne pourra l'aspirant être reçu s'il n'a les deux tiers des voix en sa faveur.

« Il sera dressé de tout à l'instant procès-verbal par les syndic et adjoints.

» Pour droits de présence, chacun des syndics et adjoints et autres examinateurs aura six jetons valant six livres tournois, qui leur seront distribués par l'aspirant. »

Après cet examen et cette épreuve, les maîtres devaient justifier de leur bonne vie et mœurs et de leur profession de la religion catholique « par la justification de quatre Maîtres de la Communauté dont deux exerçant l'imprimerie. » Ils devaient y joindre aussi le procès-verbal constatant l'examen et l'épreuve qu'ils venaient de subir.

Ces pièces étaient ensuite remises par les syndics et adjoints entre les mains du lieutenant-général de Police, pour être par lui envoyées avec son avis à M. le garde des sceaux, et être en conséquence expédié un arrêt sur lequel (et non autrement) il sera procédé à la réception de l'aspirant « qui sera faite dans la Chambre de sa communauté en présence des anciens syndic et adjoints. »

La réception du Maître Libraire coûtait mille livres, celle du Maître Imprimeur quinze cents livres. Si le Maître Libraire voulait ensuite se faire recevoir Maître Imprimeur, il devait, après avoir passé l'épreuve en la Chambre syndicale de l'imprimerie, payer en outre la somme de cinq cents livres.

Les aspirants à la maîtrise étaient tenus de donner lors de leur réception pour droits de présence, au Syndic douze jetons d'argent, six à chacun des adjoints, et deux à chaque ancien.

ALB. ACHANTRE.

GÉOGRAPHIE

LES GRANDS TRAVAUX

LES CHEMINS DE FER TRANSPYRÉNÉENS

Actuellement la France et l'Espagne ne sont reliées entre elles que par deux voies ferrées situées aux deux extrémités de la chaîne des Pyrénées, à plus de 400 kilomètres l'une de l'autre; à l'est: la ligne de Narbonne, Perpignan, Port-Vendres, en France, qui se continue en Espagne par Girone, Barcelone, etc. et à l'ouest: la ligne de Bordeaux et Bayonne (France), et Irun, Saint-Sébastien, etc., (Espagne).

Ces deux voies sont les seuls débouchés des riches provinces espagnoles de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre et des Castilles, qui nous envoient des quantités considérables d'huile, de fruits, de minerais divers.

Le besoin d'un plus grand nombre de chemins de fer mettant en communication les deux grandes nations occidentales, se faisant de plus en plus sentir, des ingénieurs français et espagnols ont étudié, avec soin, de 1864 à 1879, les divers cols et passages des Pyrénées, ainsi que les régimes des ouragans de neige, les avalanches et ils ont relevé, le plus exactement possible, les différentes altitudes. Toutes ces observations ont été résumées par MM. Decomble, inspecteur général des ponts et chaussées et Page, président du comité espagnol des chemins de fer internationaux, dans des rapports remarquables adressés à leur gouvernement respectif en juillet 1880.

De ces rapports il résulte qu'on peut créer dans le nord de l'Espagne, quatre nouvelles lignes, deux à l'est et deux à l'ouest, qui traverseraient les Pyrénées par des tunnels, les travaux à ciel ouvert paraissant peu praticables et viendraient se raccorder aux chemins de fer français qui aboutissent presque à l'extrême frontière.

Les deux lignes de l'est raccourciraient de plus de vingt-sept heures la distance de Paris à Carthagène et ainsi mettraient Oran à 38 heures et Alger à 46 heures de notre capitale.

L'une de ces lignes continuant celle du littoral, depuis Tortose, suivrait la vallée de l'Ebre, de la Sègre, passerait à Lerida, longerait la vallée de la Noguera Pallaresa, traverserait les Pyrénées à l'ouest du mont Vallier, suivrait en France la vallée du Salat et viendrait jusqu'à Saint-Girons se raccorder à la ligne du Salat et de la Garonne; l'autre, partant de Lerida et passant par Monzon, suivrait la vallée de Cinca, entrerait en France entre le Pic du Midi de Genos et le mont Perdu et descendrait la vallée de la Neste jusqu'à la ligne de Tarbes à Toulouse.

La ligne de Paris à Madrid qui est de 1,452 kilom. par le chemin de fer actuellement existant à l'ouest, serait raccourcie de 153 kilomètres par la ligne du Roncal et de 100 kilomètres par celle de Huesca. La première de ces deux lignes projetées passerait par Soria (Vieille-Castille), Alfaro, Sangüessa, Roncal (Navarre) et traversant les Pyrénées au col des Benamas, viendrait jusqu'à Oloron.

La seconde ligne partant de Huesca, à l'extrémité d'un embranchement du chemin de fer de Tarra-gone à Saragosse et Madrid passerait à Ayerbe, à Jacca, puis à Canfranc (Aragon) traverserait le Somport par un tunnel et viendrait également à Oloron (1).

(1) Nous entrons dans quelques détails pour que ceux de nos lecteurs qui s'inté-

Cette dernière ligne, qui divise en deux parties à peu près égales le nord de l'Espagne, a été déclarée d'intérêt général par les chambres espagnoles. Les ministres d'Etat et des travaux publics sont autorisés à signer avec la France une convention spéciale pour le raccordement du souterrain aux voies ferrées du Midi. Le gouvernement espagnol accorde à la ligne adoptée une subvention de construction de 60,000 francs par kilomètre et s'engage, en outre, à payer la moitié des frais de creusement du tunnel international. On espère que les travaux ne dureront pas plus de six années.

Nous faisons des vœux pour que tous ces projets soient mis à exécution. Nos départements du Midi tels que ceux des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège qui ne font avec l'Espagne, dont ils sont séparés par des crêtes de plus de 3000 mètres de haut, qu'un commerce insignifiant, auraient ainsi des débouchés pour leurs produits agricoles et industriels et ils entreraient dès lors dans une véritable ère de prospérité.

Quant à l'Espagne, son commerce d'exportation et son commerce d'importation prendraient un nouvel essor, et elle ne serait plus rejetée en dehors de l'Europe comme elle semble l'être encore aujourd'hui. C'est alors qu'on pourrait dire :

« *Il n'y a plus de Pyrénées.* »

H. LACASSE.

P. S. — Nous parlerons dans nos prochains numéros du percement des isthmes de Corinthe et de Panama ainsi que du tunnel sous la Manche.

H. L.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Nâas, Floda-Station, 6 août 1882.

Monsieur,

La lettre que vous avez bien voulu adresser à la mission française en Suède nous est parvenue après maintes marches et contre-marches. Nous

ressent plus particulièrement à ces chemins de fer, en suivant le tracé sur leur carte et en aient ainsi une idée bien exacte.

avons reçu également le numéro de *l'Enseignement populaire*, où il est question du travail manuel et des instituteurs français chargés de l'étudier dans ce pays.

Nous n'acceptons que sous bénéfice d'inventaire les éloges que vous nous adressez et nous retenons avec reconnaissance les encouragements que vous nous envoyez du fond de notre chère France.

Nous sommes heureux de voir que votre journal, avec lequel nous venons de faire connaissance, soutient énergiquement la nécessité d'une organisation du travail manuel dans les écoles primaires, et selon votre désir, j'ai l'honneur de vous communiquer quelques idées d'organisation qu'il est bon d'acclimater en France et surtout à Paris.

Vous me demandez des renseignements sur l'École normale de Nâas où M. le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition de M. Buisson, l'infatigable directeur de l'Enseignement primaire, nous a envoyés.

Je ne saurais mieux vous donner une idée plus exacte de l'organisation générale de l'École qu'en vous envoyant un extrait du rapport de M. Braun, délégué du gouvernement belge à l'Exposition internationale de 1878, et de le faire suivre d'un plan d'ensemble que vient de me communiquer M. Salomon, le dévoué directeur de l'École normale de Nâas.

Vous comprenez facilement, Monsieur, les motifs qui m'obligent à ne pas donner d'appréciation personnelle au sujet des écoles que nous avons visitées, et surtout au sujet de l'École normale de Nâas, où depuis le 19 juillet dernier nous étudions, mes deux collègues et moi, avec une trentaine d'instituteurs étrangers ou suédois, la partie théorique et technique du travail manuel.

Je vais me borner aujourd'hui au simple rôle de copiste, peut-être la prochaine lettre sera-t-elle, non pas plus utile, mais plus descriptive.

Extrait du rapport adressé à M. le

Ministre de l'intérieur de Belgique par M. Th. Braun, inspecteur des écoles normales, délégué du gouvernement belge à l'Exposition internationale de 1878 :

« Une institution que beaucoup de pays pourraient envier à la Suède et que nous ne pouvons passer sous silence, est celle des *Écoles de travail manuel*.

» La grande majorité des enfants est destinée à demander au travail manuel ses futurs moyens de subsistance. Faciliter à ces enfants leurs débuts dans la vie pratique en leur offrant dès leur temps d'école la possibilité d'acquérir une adresse manuelle préparatoire pour l'exécution de travaux utiles, telle est la doctrine qui, en Suède, est de plus en plus admise, et qui, chaque jour, gagne plus de terrain. Aussi, en plusieurs endroits, et sous l'influence de personnes étrangères les unes aux autres, a-t-on vu s'élever des institutions ayant pour but de permettre aux enfants qui fréquentent les *écoles primaires* de recevoir aussi des notions de travail manuel.

» En ce qui concerne la direction que ces institutions doivent donner à leurs efforts, on s'est généralement accordé à reconnaître qu'elles ne doivent point tendre à faire de leurs élèves des artisans habiles, — ce qui doit rester l'affaire des écoles d'apprentissage, — mais à chercher purement et simplement à communiquer à l'enfant une certaine adresse manuelle générale, à lui donner l'amour du travail, et à l'amener à comprendre l'importance et l'attrait de la régularité jointe à la précision et à la persévérance. En ce moment, la Suède, outre un nombre important d'établissements dans lesquels on enseigne les travaux manuels féminins, compte plus de quatre cents écoles de travail manuel pour la jeunesse masculine.

» Parmi ces établissements si utiles, les plus remarquables sont ceux de Nâas, domaine situé dans le district d'Elfsborg (Westergötland).

» Ils ont été fondés et sont entre-

tenus exclusivement aux frais du généreux propriétaire de Nâås, M. Abrahamson, qui a été notre collègue à Paris, et dont nous avons été heureux de conquérir l'amitié. Il est une chose que M. Abrahamson possède au plus haut degré, c'est l'amour de son pays et de l'enfance ! C'est ce sentiment qui le porte à sacrifier son temps et sa fortune pour doter sa patrie de bons instituteurs.

» Nous n'avons pas à nous étendre sur le but si noble que poursuit M. Abrahamson ; on sera suffisamment édifié à cet égard par les quelques détails que nous allons donner sur les écoles, au nombre de trois.

» On remarquera surtout l'heureuse et féconde inspiration qu'il a eue de fonder une *École normale (seminarium) de travail manuel*.

» M. Abrahamson est le créateur, en Suède, de ces cours normaux, qui n'existent encore nulle part ailleurs qu'à Nâås. L'avenir et la prospérité des écoles qu'il a fondées, sont le grand souci de sa vie, l'objet de sa constante sollicitude. Il est assisté dans cette mission de dévouement par son neveu, M. Otto Salomon, qui partage les dispositions philanthropiques de son parent, en faveur d'une œuvre éminemment utile.

» M. Abrahamson avait exposé à Paris le produit de ses écoles, remarquables à tous égards. Le jury lui a décerné, à l'unanimité, la *médaille d'or*, et le gouvernement français n'aurait certes pas orné de la *croix de la Légion d'honneur*, une poitrine plus digne de cette haute distinction. »

Pour rectifier une petite erreur de M. Braun, j'ajouterai que M. Abrahamson, le généreux propriétaire de Nâås, a été créé *Officier de l'instruction publique* en 1878, que le gouvernement suédois lui a envoyé le brevet de commandeur de l'ordre de Wasa, et qu'il est décoré de plusieurs décorations suédoises et étrangères.

M. Otto Salomon, chevalier du même ordre de Wasa, a obtenu une médaille d'or comme collaborateur

à cette œuvre éminemment philanthropique.

Voici quelques renseignements au sujet de l'organisation des écoles de travail manuel de Nâås :

1^o *École normale primaire de travail manuel de Nâås*. — Cette école normale primaire, la seule du royaume en son genre, a pour but d'instruire et de former des jeunes gens capables, à leur sortie, d'enseigner le travail manuel dans les différentes écoles primaires ou populaires (Fobleskoloz). Les conditions requises pour l'admission à l'école sont : d'avoir atteint l'âge de vingt ans ; d'avoir déjà quelque pratique du travail manuel et de posséder une force corporelle suffisante pour les futures fonctions auxquelles l'école prépare.

En outre, le postulant doit posséder les connaissances exigées pour l'examen de sortie des écoles primaires.

L'enseignement porte sur les matières suivantes : arithmétique et géométrie, — éléments de physique et de mécanique, — pédagogie et méthode, — Dessin linéaire, — pratique manuelle des métiers.

Le programme des cours est le suivant :

A. — ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE.

Exercices destinés à rendre familiers l'usage des quatre règles et des fractions décimales, appliquées aux objets importants de la vie pratique et spécialement à la construction, à la mesure et au calcul des plans et des solides, aux problèmes mécaniques, au calcul du rendement des bois, à l'établissement des devis. On considère l'enseignement des mathématiques comme un moyen de développer l'intelligence et de compléter l'éducation dans un sens général.

B. — ÉLÉMENTS DE PHYSIQUE ET DE MÉCANIQUE.

Propriété des corps simples et composés les plus usuels ; explication des phénomènes naturels, généraux ; lois mécaniques élémen-

taires du mouvement et des forces ; description et calcul des machines simples.

C. — PÉDAGOGIE ET MÉTHODE

Exposition du but et de la destination du travail manuel et des devoirs qui en résultent pour l'instituteur ; indications sur l'installation de l'école et la marche de ses travaux.

Examen des matières enseignées à l'école.

AVENIR

DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE LIBRE

Et d'abord, l'Etat réussira-t-il à anéantir l'enseignement cléricale ? Il n'y a nulle apparence : on sait que les persécutions qu'a subies la religion lui ont toujours été profitables ; il se pourrait donc bien que la guerre déclarée par l'Etat moderne à l'enseignement cléricale, n'eût pas d'autre résultat, en dépit des apparences, que de ranimer la foi qui s'éteint. Au reste, peut-être est-ce là le but réel que se propose l'Etat moderne ? Il est d'usage général en politique d'employer des moyens détournés pour arriver plus sûrement au but que l'on veut atteindre.

Mais, supposons que l'Etat ait réellement l'intention d'anéantir le cléricisme, et même qu'il y parvienne. Quel profit l'enseignement laïque libre tirera-t-il des institutions mises en vigueur pour atteindre cette fin ?

La protection de l'Etat ancien au clergé n'a pas été plus profitable à l'enseignement ecclésiastique qu'à l'enseignement laïque ; il serait même facile de montrer que c'est la cause première de la décadence de la religion ; il est donc bien possible que la protection de l'Etat moderne ne profite pas plus aux laïques.

Au fait, les moyens employés par l'Etat pour combattre le cléricisme et développer le laïcisme se réduisent à trois principaux : 1^o Bre-

vets de capacité; 2° Obligation; 3° Gratuité absolue.

Les brevets de capacité, exigés pour l'enseignement libre de même que pour l'enseignement officiel, — ce qui n'existe dans aucun pays civilisé, — sont déjà une grave atteinte à la liberté, une entrave à l'initiative des professeurs pour perfectionner leur enseignement et l'approprier aux besoins de leurs élèves; on peut d'ailleurs constater que, depuis l'établissement de ce règlement, les écoles laïques libres ont fait de grands pas vers leur décadence.

L'obligation, qui entraîne l'uniformité du programme et les examens annuels des élèves des écoles libres, anéantit complètement la liberté des professeurs, en les obligeant à se conformer, non seulement au programme officiel, mais à l'ordre de ce programme, année par année, comme si tous les élèves avaient les mêmes dispositions; comme si les mêmes connaissances étaient également nécessaires, et seules nécessaires à toutes les professions, à toutes les conditions sociales; comme si la même instruction convenait aux habitants de toutes les provinces de France.

Enfin, pour donner le coup de grâce à l'école libre, arrive la gratuité absolue de l'école officielle, qui oblige les parents qui voudraient faire instruire leurs enfants dans des écoles libres à payer deux fois l'écolage.

Avec un pareil état de choses, quels sont les gens qui, renonçant aux faveurs du gouvernement, aux emplois publics même les plus modestes, — car, il arrive nécessairement que ces emplois seront le partage, la proie des écoliers officiels, — en un mot, renonçant à tous les avantages de l'état social pour en supporter toutes les charges, voudront envoyer leurs enfants dans des écoles libres?

En supposant qu'il s'en trouve, quel est le professeur qui osera tenter d'ouvrir une école libre, pour se voir exposé à perdre ses élèves que

l'Etat lui enlèvera d'office s'il ne trouve pas leurs progrès suffisants; à subir la suspension temporaire, pour des motifs plus ou moins sérieux, et même la fermeture définitive de son établissement pour cause d'insuffisance de son enseignement; comme si le public que l'on trouve assez éclairé pour élire des députés, ne l'était pas assez pour apprécier un maître d'A B C, tandis que le professeur officiel n'est exposé à aucun de ces mécomptes?

Personne, assurément, ne songera plus à faire les frais d'installation d'une école libre; et ceux qui en tiennent n'ont rien de mieux à faire que de s'en débarrasser au plus vite.

L'enseignement laïque libre est donc destiné à mourir de la main de l'Etat, aussi bien, si non mieux que l'enseignement ecclésiastique. L'Etat les remplace-t-il avantageusement? En tout cas, il assume une lourde responsabilité.

L'instruction est un besoin public. Ce besoin varie avec les lieux, les aptitudes personnelles, les conditions sociales, etc. La liberté seule est apte à approprier l'enseignement à ces diverses exigences.

« Ce qui fait, disait récemment » M. Gréard, ce qui fait le caractère » original de l'organisation de l'instruction publique en Angleterre, » c'est que chaque établissement » tient sa nature, pour ainsi dire, du » sol où il s'est développé. » Or, chaque établissement ne tient sa nature du sol où il s'est développé que parce qu'il s'y est développé librement; assujettissez-le aux programmes uniformes de l'Etat ou seulement à ses brevets de capacité, il perdra son originalité.

Il sait de là, que lors même que la liberté serait insuffisante pour répondre au besoin public, il vaudrait encore mieux la laisser faire que d'y mêler l'Etat, car une instruction médiocre, mais appropriée aux besoins de chacun et, par conséquent de tous, est préférable à une instruction plus étendue et uniforme qui, multipliant les besoins, les

désirs, plus qu'elle ne donne de moyens de les satisfaire, et attirant trop de monde dans la même carrière, rend ces hommes inutiles à eux-mêmes et à la société, et en fait des perturbateurs quand elle ne les conduit pas à la folie ou au suicide.

ROUXEL.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

DU TRAVAIL DE LA MÉCANIQUE

(Suite)

EXERCICES GRADUÉS DE MÉCANIQUE

Burin, lime, tour.

Ecrous carrés, découpés dans une tôle ou barre, avec rondelles sans biseaux.

Clefs plates pour lesdits.

Ecrous à 7 et à 8 pans, faces tournées. — Rondelles à biseaux.

Clef à manche ronde.

Tournevis, en forger deux ensemble.

Outils de tour: plats de côté, gorges, doucines, etc. Burins, forêts, fraises.

Ecrous divers. Ils seront revus et vernis par les élèves de deuxième année.

Ebarbage au burin et à la lime des pièces qui seront faites par les élèves plus avancés. — Martelage, écrouissage.

Perçage, taraudage d'écrous et de boulons.

Genoux à charnières. — Compas. — Réparations de compas, affutage de tire-lignes. (Il est indispensable qu'un élève mécanicien qui doit pratiquer le dessin, sache réparer lui-même ses compas.)

Coussinets, tarauds — mères — filières simples et doubles.

Construction d'un tour à l'archet: Façon des modèles — règle — ajustage.

Ponts — coqs. — Equerre simple, à chapeau, fausse équerre.

Tour à l'archet (Usage). Manche en bois, arbres en bois.

Vis en fer, acier, cuivre — à têtes plates, coniques, à chapeau.

Arbres d'acier. Vis de rappel diverses (surtout à deux boules).

Boutons moletés: clefs à carrés — clefs forées avant-trous profonds.

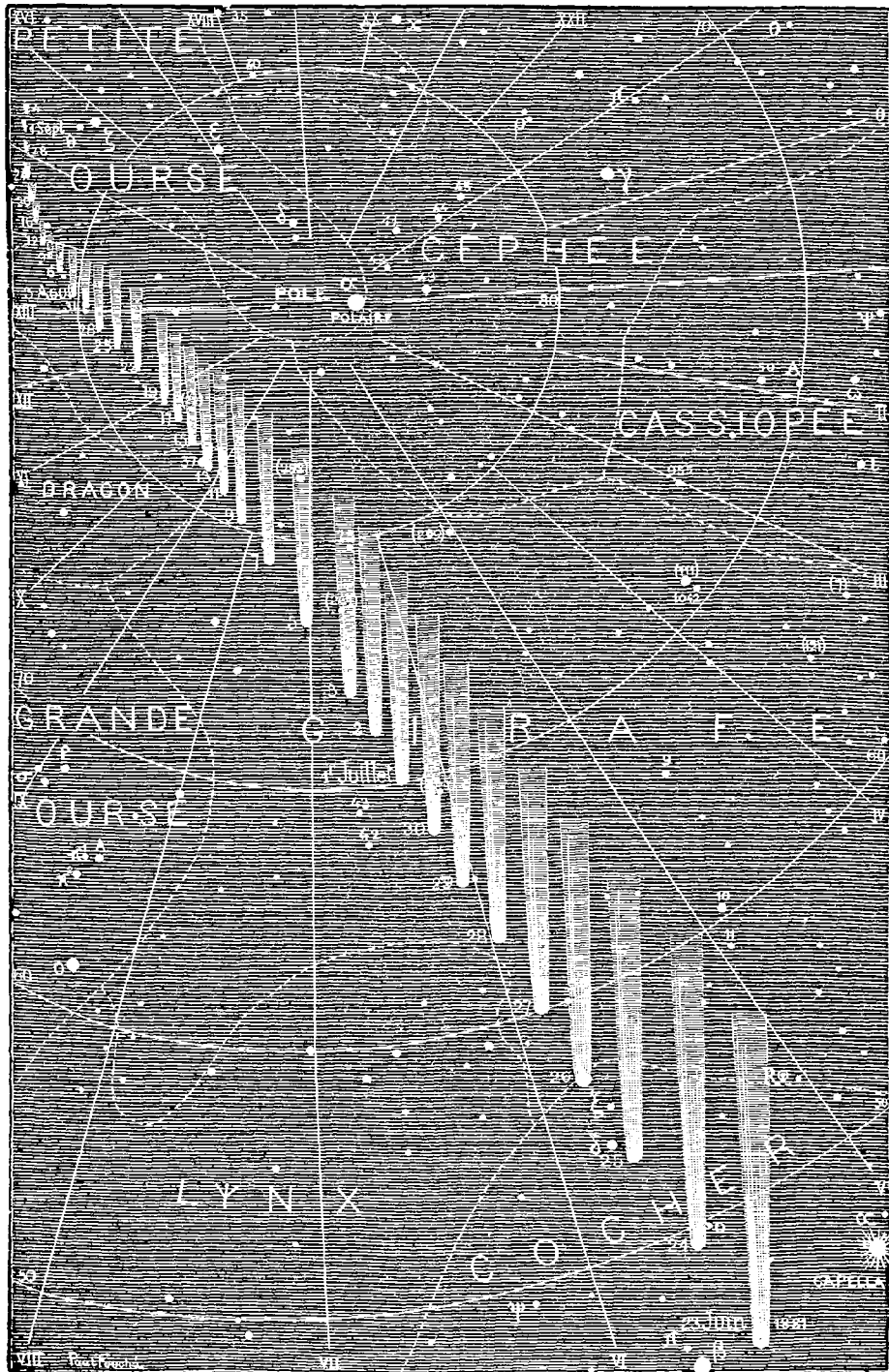
Tour en l'air. Manches d'outils,

manches de manivelle, arbres, broches, mandrins (vis à la volée).

Couper des tubes, viroles (pour prendre des vis). — Filetage au support à charnière.

Arbres: cylindriques — coniques — alésoirs. — Forêts américaines — Fraises.

Pièces plates, tenues à l'arcanson, à la gomme laque.



UN PEU DE CIEL

Petits volants en fonte. — Tores gyroscopes.

Soudures. Du fer sur lui-même.

Soudures à l'étain. Sur le feu: Etamage de plaques, tubes. — En cuivre rouge, laiton, fer.

Soudures au fer-à-souder — sur le zinc et fer-blanc — vieux zinc.

Soudures au chalumeau.

Soudures au cuivre et à l'argent.

Lime. — Règles simples et à biseaux — équerres de grandes dimensions.

Plans - Bancs - Pieds à coulisses.

Pieds à trois branches plans et coniques.

Cercles à rayons, à limer: 1^o au trait, 2^o au retournement.

Incrustation d'argent pour divisions.

Fonte malléable ordinaire. — Plusieurs des pièces ci-dessus seront faites en ces métaux.

LOUIS SOURDAT

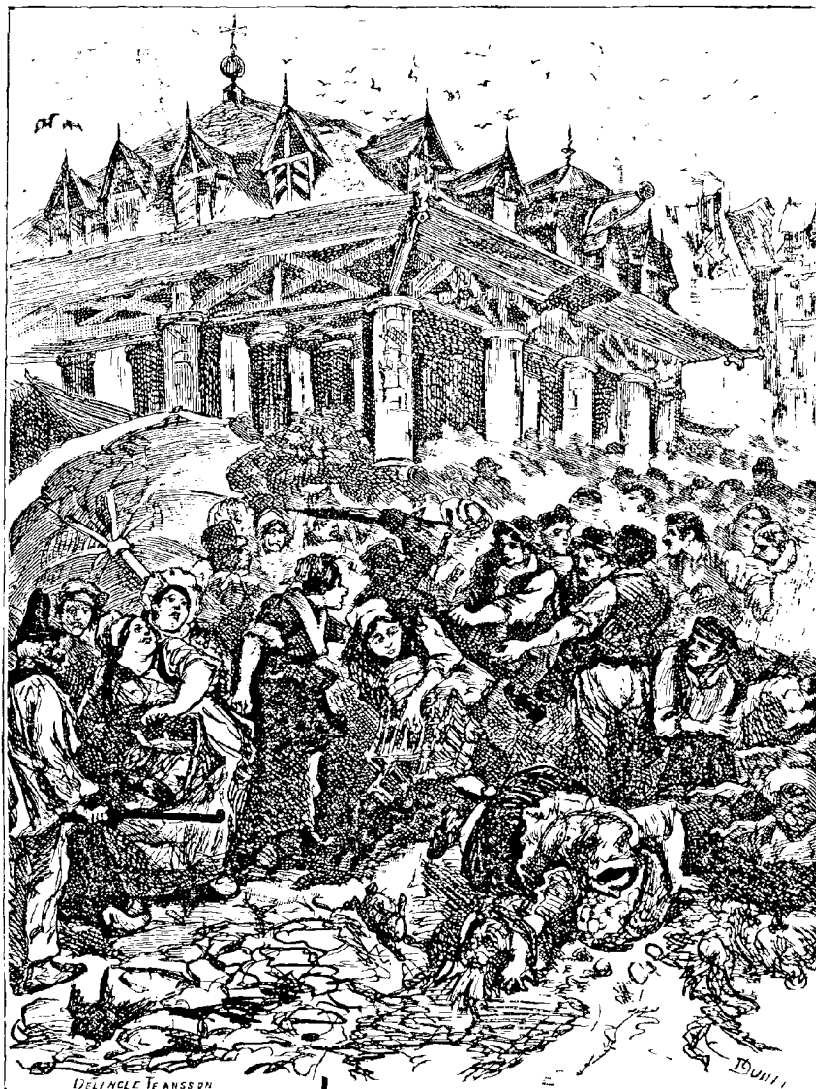
L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN PRUSSE

Il résulte d'une statistique officielle que le nombre des enfants qui, à raison de leur âge, sont obli-

gés de fréquenter l'école primaire, s'est élevé dans l'année 1881, sur une population de 27,278,395 habitants, à 5,503,970, et que le nombre des enfants qui ont effectivement fréquenté les écoles a été de

4,815,974 soit 17 p. cent de la population totale. Pour l'instruction de ces enfants, il a été employé un personnel de 61,134 instituteurs, soit un instituteur par 78 élèves.

En ce qui concerne la ville de



UNE PETITE ÉMEUTE SOUS LOUIS-PHILIPPE

Berlin, qui renferme 1,122,385 habitants, le nombre des enfants fréquentant les écoles s'est élevé à 94,299, divisés en 117 écoles avec 1763 classes.

(Revue générale d'administration).

RÉUNIONS ET FÊTES

Le samedi 12 août 1882, a eu lieu à la mairie de l'Hôtel de Ville, la distribution solennelle des prix accordés par la Ville de Paris aux

élèves des écoles communales et des cours d'adultes du 4^e arrondissement.

Cette cérémonie était présidée par M. le D^r Loiseau conseiller municipal, délégué cantonal et président de l'Association Philotechnique, assisté de MM. de Ménorval, conseiller municipal; Dupaign, inspecteur de l'enseignement primaire, de plusieurs conseillers municipaux et de professeurs de la section polytechnique du 4^e arrondissement etc. etc.

Le choral dirigé par M. Minard, et une excellente musique militaire

rehaussaient l'éclat de cette belle fête scolaire, à laquelle assistaient plus de 2,000 personnes.

Après le discours chaleureusement applaudi de M. le président Loiseau, la distribution des récompenses a commencé.

Des médailles, des livres, des bourses de voyage, des livrets de la Caisse d'épargne, des prix d'honneur de 20, 50, 100, 500 et 1,000 francs, offerts par le Ministre de l'Instruction publique, par le Préfet de la Seine, par la Ville de Paris, par l'Œuvre des familles et la Mairie du 4^e arrondissement, ont été décer-

nés aux meilleurs élèves des cours d'adultes dirigés par MM. Pechompt et Perrier; des cours commerciaux dirigés par MM. Grenier et Leroux, et de l'école de demi-temps dirigée par M. Faroy.

Plusieurs de ces élèves ont passé avec succès l'examen pour l'obtention du certificat d'études primaires, et du certificat supérieur. Quelques uns ont été admis au concours des Ecoles supérieures.

D'autres élèves ont obtenu cette année les récompenses les plus élevées et des brevets aux concours généraux de la Ville. Nous devons citer tout particulièrement les élèves des classes de dessin et de sculpture de la place des Vosges. Ces succès font le plus grand honneur à M. Morice, le directeur très actif et très intelligent de ces cours.

Puis, M. le Président, après une cordiale allocution, a remis au nom du Ministre les palmes d'Officier de l'Instruction publique à notre ami M. Jean Wagner, professeur d'allemand, fondateur et délégué de la 4^e section de l'Association Polytechnique, et Officier d'Académie depuis 1877.

Cet important groupe de cours est connu sous le nom de Section Polytechnique de l'Hôtel de Ville; plusieurs et des plus belles salles de la mairie du 4^e arrondissement sont affectées à cet enseignement populaire.

M. Wagner administre depuis dix ans cette section avec un incomparable dévouement et un sentiment très éclairé des besoins intellectuels de l'arrondissement. Il est en outre professeur à l'Association Philotechnique de St-Denis, professeur à l'Union des chambres syndicales de la rue de Lancry et à l'Œuvre des familles. Il a été également professeur à la Garde républicaine, à l'Association Polytechnique de Pantin, et aux sections Polytechnique du 10^e et du 11^e arrondissement; il a donné parfois jusqu'à quatorze cours gratuits par semaine.

Nous croyons que, lorsqu'un professeur consacre à l'Instruction popu-

laire, dans tant d'œuvres différentes, un concours aussi absolu et aussi parfaitement désintéressé, une distinction honorifique lui est légitimement due.

M. Wagner est de ceux dont on peut sans crainte publier hautement les états de service. Aussi, nous associons-nous cordialement aux félicitations que notre collègue a reçues de ses nombreux amis.

M. Henri de Lapommeraye, Président de l'Association Polytechnique, a envoyé le télégramme suivant à M. Wagner :

« Toutes mes félicitations, mon cher collègue; cette distinction était due à votre zèle, à votre activité, à votre dévouement, à vos efforts intelligents et à vos succès. »

Il n'est pas inutile de rappeler qu'à l'Exposition de Paris 1878, à la suite de laquelle l'Association Polytechnique a obtenu une médaille d'or, les travaux des élèves de la section du IV^e arrondissement ont été particulièrement remarqués par le public. Déjà, en 1873, les élèves de M. Wagner, tant ceux de l'Association Polytechnique, que ceux des Ecoles supérieures de St-Denis, avaient obtenu deux médailles de mérite à l'Exposition universelle de Vienne.

St-M.

ÉCOLES COMMUNALES DE SAINT-DENIS

La distribution des prix aux élèves des classes supérieures (filles et garçons) a eu lieu le dimanche 13 août, sous la présidence de M. Duplan, sous-directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine, assisté de MM. Gibault, maire, Berthon, inspecteur primaire, Fumouze, président de la délégation cantonale, Pénot, Chatenoud, Leroy, maires-adjoints, etc., etc.

Le grand prétoire de l'Ecole de M. Prévost, cours Benoist, pouvait à peine contenir la foule des parents, des amis accourus à cette fête.

Après un discours très intéressant et très applaudi de M. Duplan, a eu lieu la distribution des récompenses. Outre les ouvrages offerts par M. le Ministre de l'Instruction publique et par M. le Préfet de la Seine, nous avons remarqué plusieurs prix offerts par des sociétés philanthropiques, ou par de généreux citoyens.

M. le maire Gibault a offert un prix d'honneur; M. de Lapommeraye, M. St-Martin, et M. Meurgé confrenciers de l'Association Philotechnique de Saint-Denis, ont offert des ouvrages pour les prix accordés aux élèves du cours d'allemand, professé par M. Wagner,

Tout le monde a admiré la belle tenue du bataillon scolaire, commandé par M. Devillers, en l'absence de M. le commandant Martinet, gravement malade en ce moment.

Une allocution charmante de M. le maire de Saint Denis a terminé la cérémonie.

N'oublions pas, cela serait injuste, de signaler la musique municipale, dirigée par M. Cordelle, ainsi que la société chorale et les chœurs mixtes des Enfants des Ecoles dirigés par M. Victor Desmet, qui ont animé la distribution de leur vaillant et aimable concours.

On s'est séparé plein d'entrain aux cris répétés de « *Vive la République!* »

Maintenant que nous avons applaudi sans réserve à la cordialité, aux bons et vivifiants sentiments qui animaient cette belle réunion tenue en l'honneur de l'enseignement des enfants du peuple, qu'il nous soit permis de présenter quelques critiques.

Pourquoi distribuer les prix par séries de cours, d'une façon intermittente, par classe, école et sexe?

N'est-ce pas provoquer les rivalités entre les écoles, ou tout au moins froisser inutilement de petites susceptibilités d'amour-propre?

Pourquoi faire revenir sur l'estraade, à différentes reprises, les élèves qui ont été assez heureux

pour mériter plusieurs récompenses ?

Ne pourrait-on éviter au bureau et aux élèves ces longueurs et ces fatigues ?

A quoi bon ces interminables défilés, dans lesquels les enfants reviennent sur l'estrade après avoir fait un tour dans les rangs, comme les personnages des processions théâtrales qui passent et repassent sur la scène et dans les coulisses ?

Ils ont mérité — cela n'est pas douteux et nous sommes enchantés de voir le même élève triompher dans plusieurs facultés — mais il ne nous paraît pas utile de multiplier les satisfactions d'orgueil que lui donnent ses succès, non plus que les regrets parfois amers de ses concurrents malheureux.

Et puis on sait bien que dans une distribution qui se prolonge trop, le public s'énerve, s'agite, devient fiévreux, et que la lassitude qu'il éprouve donne lieu parfois à un brouhaha qui manque absolument de majesté.

Ne pourrait-on pas, pour éviter l'inconvénient que nous signalons, n'appeler qu'une fois chaque élève, faire connaître la liste entière des récompenses qu'il a obtenues et lui remettre en un seul groupe tous les livres qui lui sont destinés ?

On devrait même joindre au lot de livres une feuille spéciale contenant l'énumération des prix et accessits accordés à l'élève.

On pourrait faire une exception pour les livrets de la Caisse d'Épargne, les certificats d'études et les prix d'honneur.

De cette façon tout le monde serait satisfait : l'élève qui aurait entendu nommer tous ses prix, et ses parents qui auraient le même plaisir ; les membres du bureau qui auraient renouvelé moins souvent la cérémonie touchante mais peu variée, du couronnement, et enfin le public qui s'intéresse beaucoup aux fêtes scolaires, qui est plein de bienveillance et d'indulgence, mais qu'il ne faut cependant pas soumettre à d'inutiles épreuves de patience.

Tout ceci dit, bien entendu, avec

les meilleures intentions du monde et dans l'intérêt même de nos solennités scolaires.

LAURÉATS DES ÉCOLES COMMUNALES
A SAINT-DENIS

Liste Complémentaire.

(Voir le numéro du jeudi 10 août.)

Élèves admissibles cette année aux Écoles supérieures de Paris :

Cours Charigny, D^r M. Prévost

1. Barbot ; 2. Bonnard ; 3. Durand ; 4. Stemmer.

Rue Franklin, D^r M. Séguin

1. Lossuarn ; 2. Savouret ; 3. Engler ; 4. Dauteuille ; 5. Druon ; 6. Deffain ; 7. Tonnerre ; 8. Gémier, plus trois certificats d'études pour l'école du soir : 1. Bastard ; 2. Patris ; 3. Aubert.

Boulevard Chateaudun, D^r M. Brun

1. Chaudant ; 2. Duflos ; 3. Lucta ; 4. Sallé ; 5. Gentil.

Plus trois certificats d'études pour les élèves des cours d'adultes du soir :

1. Bellanger ; 2. Piet ; 3. Troliet.

Plaine Saint-Denis, D^r M. Courcelles

1. Desalme ; 2. Drouilly ; 3. Desquiens ; 4. Coprin ; 5. Quentin.

Nous avons déjà donné la liste des admissibles de l'École de la rue du Corbillon, dirigée par M. Thivet.

Somme toute, excellents résultats durant la dernière période scolaire ; nous ne sachions pas que, toutes proportions gardées, beaucoup d'écoles de Paris aient réussi d'une façon plus satisfaisante, que les cinq établissements dont nous avons donné les lauréats.

Courage donc, succès oblige !

Quand on sait se servir, pour atteindre son but, de l'esprit et des passions des autres, on fait preuve d'une singulière aptitude au commandement.

*
**

Gouverner, c'est penser l'action d'une infinité de créatures.

RENSEIGNEMENTS

ET

ACTES OFFICIELS

RÈGLEMENTS D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ET PROGRAMMES POUR LES ÉCOLES
MATERNELLES ET LES ÉCOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES (1).

ARRÊTÉ

Réglant l'organisation pédagogique des écoles
maternelles publiques

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu l'art. 7 de la loi du 16 juin 1881 ;

Vu le décret du 2 août 1881 ;

Arrête :

Art. premier. — Aucune école maternelle publique ne devra recevoir plus de 150 enfants, à moins d'une autorisation spéciale de l'autorité académique.

Art. 2. — Dans toutes les écoles maternelles publiques, les enfants, quel que soit leur nombre, sont divisés en deux sections, conformément aux prescriptions du décret du 2 août 1881 (art. 12) ; chaque section, si le nombre des élèves l'exige, peut être subdivisée en groupes dont chacun est confié à une des maîtresses attachées à l'école.

Art. 3. — Le classement des enfants sera fait chaque année par la directrice à l'époque de la rentrée des écoles primaires, sous le contrôle de l'inspectrice ou, à son défaut, de l'inspecteur primaire.

Art. 4. — Les divers cours de l'école maternelle, tels qu'ils sont définis par l'article 2 du décret du 2 août 1881, ont pour objet de commencer l'éducation physique, l'édu-

(1) Ces règlements et ces programmes ont été délibérés et adoptés par le conseil supérieur de l'instruction publique dans sa session de juillet dernier. Ils ont paru au journal officiel. Malgré leur longueur nous croyons devoir les reproduire en raison de leur importance. Nos lecteurs nous excuseront, mais nous ne pourrions ni passer sous silence ni tronquer ces documents qui donnent les renseignements les plus complets qui aient encore paru sur l'organisation de notre enseignement primaire.

cation intellectuelle et l'éducation morale des jeunes enfants. — Les exercices qu'ils comprennent seront répartis d'après les indications des programmes ci-annexés.

Art. 5. — Le détail de la répartition des heures par semaine est arrêté pour chaque école maternelle par la directrice, après approbation de l'inspectrice ou, à son défaut, de l'inspecteur primaire.

Art. 6. — Il sera rédigé, par les soins de la Commission des bâtiments scolaires, une instruction relative aux conditions d'installation matérielle des écoles maternelles publiques. Cette instruction tiendra lieu du règlement spécial prévu par l'article 26 du décret du 2 août 1881.

Fait à Paris, le 28 juillet 1882.

JULES FERRY.

PROGRAMMES

1^o OBJET DE L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle a pour but de donner aux enfants au-dessous de l'âge scolaire « les soins que réclame leur développement physique, intellectuel et moral » (décret du 2 août 1881), et de les préparer ainsi à recevoir avec fruit l'instruction primaire.

L'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot : elle forme le passage de la famille à l'école, elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école.

Le succès de la directrice d'école maternelle ne se juge donc pas essentiellement par la somme des connaissances communiquées, par le niveau qu'a teint l'enseignement, par le nombre et la durée des leçons, mais plutôt par l'ensemble des bonnes influences auxquelles, l'enfant est soumis, par le plaisir qu'on lui fait prendre à l'école, par les habitudes d'ordre, de propreté, de politesse, d'attention, d'obéissance, d'activité intellectuelle qu'il doit y contracter pour ainsi dire en jouant.

En conséquence, les directrices devront se préoccuper beaucoup moins de livrer à l'école primaire

des enfants déjà fort avancés dans leur instruction que des enfants bien préparés à s'instruire. Tous les exercices de l'école maternelle seront réglés d'après ce principe général : il doivent aider au développement des diverses facultés de l'enfant sans fatigue, sans contrainte, sans excès d'application ; ils sont destinés à lui faire aimer l'école et à lui donner de bonne heure le goût du travail, en ne lui imposant jamais un genre de travail incompatible avec la faiblesse et la mobilité du premier âge.

Le but à atteindre, en tenant compte des diversités de tempérament, de la précocité des uns, de la lenteur des autres, ce n'est pas de les faire tous parvenir, à tel ou tel degré de savoir en lecture, en écriture, en calcul, c'est qu'ils sachent bien le peu qu'ils sauront, c'est qu'ils aiment leurs tâches, leurs jeux, leurs leçons de toute sorte, c'est surtout qu'ils n'aient pas pris en dégoût ces premiers exercices scolaires qui seraient si vite rebutants, si la patience, l'enjouement, l'affection ingénieuse de la maîtresse ne trouvaient le moyen de les varier, de les égayer, d'en tirer ou d'y attacher quelque plaisir pour l'enfant.

Une bonne santé ; l'ouïe, la vue, le toucher déjà exercés par une suite graduée de ces petits jeux et de ces petites expériences propres à faire l'éducation des sens ; des idées enfantines mais nettes et claires sur les premiers éléments de ce qui sera plus tard l'instruction primaire ; un commencement d'habitude et de dispositions sur lesquelles l'école puisse s'appuyer pour donner plus tard un enseignement régulier ; le goût de la gymnastique, du chant, du dessin, des images, des récits ; l'empressement à écouter, à voir, à observer, à imiter, à questionner, à répondre ; une certaine faculté d'attention entretenue par la docilité, la confiance et la bonne humeur ; l'intelligence éveillée enfin et l'âme ouverte à toutes

les bonnes impressions morales : tels doivent être les effets et les résultats de ces premières années passées à l'école maternelle, et si l'enfant qui en sort arrive à l'école primaire avec une telle préparation, il importe peu qu'il y joigne quelques pages de plus ou de moins du syllabaire.

2^o MÉTHODE

Ces principes posés, quelle est la méthode qu'il conviendra d'appliquer aux écoles maternelles ? C'est évidemment celle qui s'inspire du nom même de l'établissement, c'est-à-dire celle qui consiste à imiter le plus possible les procédés d'éducation d'une mère intelligente et dévouée.

Comme on ne se propose pas dans les écoles maternelles de former ou d'exercer un ordre de facultés au détriment des autres, mais bien de les développer toutes harmoniquement, on ne devra pas s'asservir à suivre avec rigueur aucune des méthodes spéciales qui se fondent sur un système exclusif et artificiel. On s'appliquera au contraire, en pronant à toutes les méthodes particulières leurs exercices les plus simples, à former à l'aide de ces divers éléments un cours d'instruction et d'éducation qui réponde aux divers besoins du petit enfant et mette en jeu toutes ses facultés.

(A suivre).

ORGANISATION

D'UN

SERVICE DENTAIRE MUNICIPAL DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA SEINE

Nous détachons du n^o du 8 août du journal *La Ville de Paris* un communiqué officieux de l'Administration qui intéresse vivement nos lecteurs et particulièrement ceux dont les enfants fréquentent les Ecoles primaires municipales.

Le plan d'organisation d'un Service Dentaire dans les écoles primaires communales, demandé le 22 mai dernier à l'administration préfector-

rale par le Conseil municipal de Paris, vient d'être présenté à cette assemblée. En voici les bases.

C'est, on se le rappelle, un médecin-dentiste de Paris, M. Taillebois, l'un de nos principaux collaborateurs à la *Science Populaire*, qui a offert à la Ville de Paris, en septembre 1881, d'organiser *gratuitement* un service dentaire ayant pour objet

principal de surveiller le passage de la première à la deuxième dentition

Dans une première brochure distribuée aux membres du Conseil municipal, le pétitionnaire démontre la nécessité d'une inspection dentaire fréquente à cette époque critique de laquelle dépend souvent, pour toute la vie, la santé générale de l'individu.

L'ignorance absolue des notions les plus élémentaires d'hygiène dentaire, la pauvreté, les préjugés, tout conspire pour laisser les enfants des écoles primaires, non soumis à des visites périodiques, dans un état d'abandon entraînant une dégénérescence physique à laquelle il est du devoir d'une administration éclairée d'apporter remède en en



MIRABEAU (comte de), l'orateur le plus éminent de la Révolution française. (1749-1791).

diminuant les causes.

La question d'organisation d'un service dentaire dans les écoles communales ne laissait pas, toutefois, que d'offrir des difficultés. Ces difficultés étaient loin d'être résolues par ce fait, que M. Taillebois, secondé par un certain nombre de ses collègues, se chargeait *gratuitement* de cette tâche.

On ne peut méconnaître en effet que des circonstances imprévues, des préoccupations personnelles pourraient amener, par la suite, ces messieurs à négliger les obligations auxquelles les astreindrait le Service Dentaire Municipal. Dans ce cas, la situation de l'Administration serait

fausset vis-à-vis des personnes les remplissant gratuitement. Cependant la Direction de l'Enseignement et le pétitionnaire sont tombés d'accord pour proposer au Conseil municipal d'organiser le service de la manière suivante :

« Tout enfant fréquentant les écoles primaires communales de garçons ou de filles pourrait être admis à profiter gratuitement du Service Dentaire à la condition de s'être fait inscrire à la direction de son école, sur la demande écrite de sa famille.

» Cette condition est nécessaire, aussi bien pour donner au médecin-dentiste l'autorité morale indispensable, que pour mettre l'Adminis-

tration à l'abri des réclamations qui pourraient se produire si le consentement de la famille n'était requis au préalable.

» Les écoles seraient divisées, au point de vue de l'organisation du Service Dentaire, en 10 circonscriptions d'inspection comprenant chacune 2 arrondissements.

» A la tête de chaque circonscription serait placé un Dentiste-Chef, nommé par l'Administration, et relevant directement d'elle. Ce Dentiste-Chef serait principalement chargé de diriger et de surveiller les visites périodiques.

» Il devrait, pour suffire à sa tâche, s'adjoindre un certain nombre de

dentistes-adjoints qui seraient placés sous sa surveillance et dont le nombre varierait en raison de celui des enfants inscrits sur le registre des visites dentaires dans les écoles.

» L'exercice de la profession de dentiste, en France, depuis 1791, n'étant pas subordonné à l'obtention d'un diplôme, il a paru nécessaire d'exiger des dentistes-chefs et des dentistes-adjoints, appelés à effectuer le service dentaire dans les écoles communales de la Ville de Paris, certaines garanties de moralité et d'aptitude; aussi, devraient-ils joindre à leur demande des certificats de moralité et d'aptitude ainsi qu'un extrait de leur casier judiciaire.

» Les dentistes-chefs devraient être *Citoyens français*, agés de trente ans, et auraient en outre à justifier qu'ils sont établis depuis cinq ans au moins comme gage d'expérience opératoire. Quant aux dentistes-adjoints, on n'exigerait d'eux qu'un stage de deux ans comme opérateurs dans un cabinet de Paris, vingt et un ans d'âge, l'extrait du casier judiciaire et le certificat de moralité.

» Toutefois, ils devraient prendre l'engagement de prêter leur concours pendant un laps de temps *minimum* de deux ans.

» Les fonctions de dentistes-chefs et adjoints seraient gratuites, provisoirement du moins.

» Le Service Dentaire Municipal *gratuit* comprendrait quatre inspections par an pour chaque école, ces inspections auraient lieu tous les trois mois; le service dentaire gratuit s'étendrait également aux extractions reconnues nécessaires.

» Les inspections trimestrielles auraient pour but de faire constater l'état de la bouche de l'enfant, et les dentistes, en outre, au cours de l'inspection, procéderaient à l'extraction des *dents de lait* ou de racines corrompues empêchant, par obstruction, le développement normal et régulier de la dentition. Mais il devrait être sursis à toute opération pouvant présenter un caractère grave.

» Dans ce cas, la famille serait

immédiatement avertie de cet état, et, en même temps, informée qu'elle pourrait s'adresser, pour les extractions reconnues nécessaires, au Dentiste-Chef qui, *seul*, serait autorisé à faire ces opérations, et seulement dans son cabinet.

» Les inspections trimestrielles auraient lieu, le dimanche, dans les écoles désignées à cet effet.

» Le choix de ce jour offre le double avantage de ne point troubler l'ordre régulier des études, de faciliter le recrutement du personnel des dentistes-inspecteurs, et de séparer naturellement les enfants soumis à ces visites, par ordre de leurs familles, de ceux qui y resteraient réfractaires.

» Au jour fixé pour l'inspection, les Directeurs ou Directrices de chaque école, ou leur remplaçant, assisteraient à la visite, afin de prêter au dentiste tout le concours nécessaire pour le maintien de la discipline.

» La Ville de Paris aurait à munir les locaux affectés aux inspections des objets mobiliers nécessaires. De leur côté, les membres du service dentaire seraient tenus de fournir et d'apporter aux lieux d'inspection leurs instruments d'opération.

» Tel est, dans son ensemble, le projet d'organisation du service dentaire, pour lequel M. le préfet de la Seine vient de demander au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de dix mille francs destinés à l'achat du matériel spécial nécessaire.»

Dans cette innovation due à M. Taillebois, chirurgien-dentiste du syndicat de la Presse, nous voyons une preuve de plus de la sollicitude du Gouvernement de la République, et, en particulier, du Conseil municipal, pour la jeunesse de nos écoles primaires.

Depuis un demi-siècle, l'Etat, dans les lycées, assurait, *gratuitement*, aux rejetons des familles riches, les bienfaits d'une surveillance dentaire absolument négligée en ce qui concernait les enfants moins favorisés, socialement, par les hasards de la naissance. Nous n'étonnerons personne de nos lecteurs en disant

qu'au sein du Conseil, M. Taillebois n'a presque rencontré que des sympathies pour mener son œuvre à bonne fin. Les encouragements de MM. Victor Hugo, Hérold, Pasteur, de Lanessan, Maillard, Monteil, Lamouroux, Hamel, Hovelacque, Maret, Delattre, De Hérédia, Jules Roche, Cusset, Thorel, Mesureur, Georges Martin, Songeon, Yves Guyot, Paul Dubois, ont largement compensé pour lui l'opposition assez peu explicable de deux ou trois adversaires.

Aux familles, maintenant, à profiter du *Service Dentaire Municipal* qui va être mis *gratuitement* à leur disposition à la rentrée d'octobre; QU'ELLES FASSENT INSCRIRE LEURS ENFANTS, soit à l'Ecole, soit à la Mairie.

S^t M.

PENSÉES ET MAXIMES

Quoi que vous accorde un gouvernement faible, on ne reçoit rien de lui qu'avec mauvaise humeur, parce qu'on regrette de n'avoir pas demandé plus.

*
**

Il vaut mieux pour un gouvernement éviter la seconde faute que réparer la première.

*
**

Il y a des gouvernements qui se maintiennent à cause de la médiocrité de leur génie; on dirait qu'ils ne peuvent avoir de grands défauts, ni commettre de graves erreurs.

*
**

L'inattention est le travers du siècle.

*
**

Un talent médiocre est un moyen de fortune, parce qu'il ne fait ombre à personne.

*
**

Tant qu'un homme n'a pas atteint

une destinée qui soit de niveau avec sa capacité véritable, il est livré à une inquiétude qui ressemble quelquefois à l'esprit d'intrigue.

*
**

Vous ne trouverez personne plus disposée à vous empêcher d'arriver que le parvenu de la veille.

Si on lisait dans toutes les pensées d'un homme décidé à se frayer à tout prix la route de la fortune, de la puissance et des honneurs, on reculera d'épouvante.

*
**

Une fois qu'on a connu la vie publique, on la trouve la plus misé-

nable de toutes, mais on ne voudrait plus en mener une autre.

*
**

Le propre des esprits éminents est de prévoir qu'une chose se fera longtemps avant de pouvoir dire comment elle se fera.

ED. ALLETZ.

Le Gérant : BOUDARD.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes, et des hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice, etc.** Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à LORDORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERS SANS PLAQUES
(brevetés)

laissant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

POUGUES
rendre une bout au repas contre GASTRALGIES, DYSPEPSIES, GRAVELLE

PROGRAMME DES SPECTACLES

8 0/0 PORTE-ST-MARTIN. — Le Bossu.
8 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — 3 Pierrots.
8 1/2 CIRQUE D'ÉTÉ. — Exercices équestres.
8 0/0 ROBERT-HOUDIN. — Prestidigitation
8 0/0 FOLIES-BERGÈRE — Tous les soir
8 1/2 HIPPODROME. — Exercices équestres
Courses. Miles Elisa, Léona Daro.
8 0/0 ALCAZAR — Spectacle varié.
PANORAMA. — Reichshoffen, rue St-Honoré
PANORAMA. — La prise de Belfort, rue de Bondy.
MUSÉE GRÉVIN — Passage Jouffroy, boul. Montmartre, 10.
8 0/0 CONCERT DES CHAMPS-ÉLYSÉES. (Derrière le palais de l'Industrie). — Solistes, orchestres et chœurs. Abri en cas de pluie.

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR
42 ans de Succès



ALCOOL DE MENTHE
DE RICOLÈS
42 ans de Succès

Bien supérieur à tous les Produits similaires.
Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents.
FABRIQUE à LYON, cours d'Herbouville, 9
MAISON à PARIS, rue Richer, 21.
Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines.
SE MÉFIER DES IMITATIONS

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques :

Les trois journaux populaires illustrés : **SCIENCE, MÉDECINE & ENSEIGNEMENT**

15 CENTIMES LE NUMÉRO DE 16 PAGES DE TEXTE ILLUSTRÉS DE 4 OU 5 GRAVURES

ABONNEMENTS : Paris, UN AN, 8 fr., SIX MOIS, 4 fr. - Départements, UN AN, 10 fr., SIX MOIS, 5 fr. - Etranger, UN AN 12 fr

Vient de paraître :

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

chez JEANMAIRE, Libraire, 32, rue des Bons-Enfants

LOUIS BLANC, HISTOIRE DE DIX ANS, 1830 A 1848

2 magnifiques volumes 4° de 800 pages chacun — 400 gravures typographiques militaires coloriés.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

A L'OCCASION DES COURSES DE CHEVAUX

TRAINS de PLAISIRS de PARIS à DIEPPE

3 ^e CLASSE	10 fr.	} Aller et Retour {	2 ^e CLASSE	13 fr.
--------------------------	---------------	---------------------	--------------------------	---------------

ALLER : Départ de PARIS (St-Lazare), nuit du Samedi 26 au Dimanche 27 Août 1882, à minuit 15
RETOUR : Départ de DIEPPE, Dimanche, 27 Août 1882, à 11 h. 50 soir.

NUTRICINE MORIDE
ALIMENTATION FORCÉE

Poudre de Viande Biscuits et Chocolats



2 RUE BRONGNIART PARIS

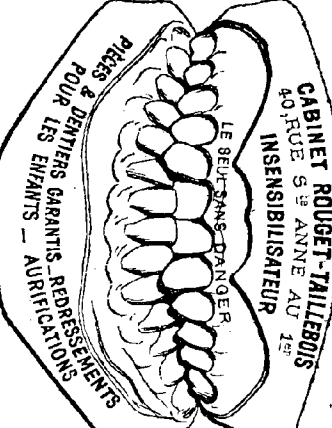
LA BOURBOULE
EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 millig. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes affaiblies. Anémie, Lymphatisme, Affections de la peau et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, perçures et rougeurs.

CABINET ROUGET-TAILLEBOIS
40 RUE S^e ANNE AU 1^{er}
INSENSIBILISATEUR

LE SEUL SANS DANGER
PIÈCES & DENTIERES GARANTIS - REPARATIONS - AURICULAIRES



HYGIÈNE DES ENFANTS PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.

SAVON DE L'ENFANCE au Benjoin et à l'essence de plantes marines.
Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50.

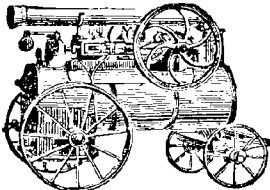
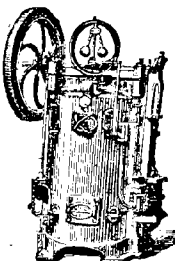
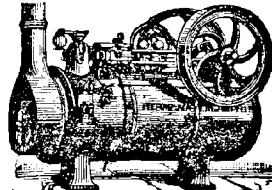
On offre gratis « l'Art d'élever les Enfants » du Dr BROCHARD

HYGIÈNE DES MÈRES



Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux</p> 	<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p> 	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p> <p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p> 
--	--	--

Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

RESSER

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. — Prix selon format. — 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES 25^{fr.}

Contenue dans une jolie boîte à casses. — 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envois des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

Recompense nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

GROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU MANCHONNAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr
6 à 9 fr.	6 à 11 fr.
12 à 16 fr.	12 à 21 fr.
Port 40 ^{tr} par douz.	franco p ^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^{tr}

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

M^{me} GRAY, E. MEY & C^{ie}, 8^{me}, 43^{me}, b^{is} des Capucines, Paris

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-similé de la signature de Liebig EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS



de Tir et de Jardin

Effet du Choker anglais sur un lièvre à 50^m
Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Echelle)

GOUDRON FREYSSINGE

Liquor normale concentrée de Goudron de Norvège
Pour préparer instantanément les VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron
Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre :

Affections chroniques de POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE
ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. — PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT
garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. — Flacon à 0^{fr} 60, 1^{fr} 10 et 2^{fr}.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

Imp. cent. de journaux (Société anonyme), 14, r. des Jeûneurs, Paris. Devillaine, adm. délé.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

31 AOUT 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

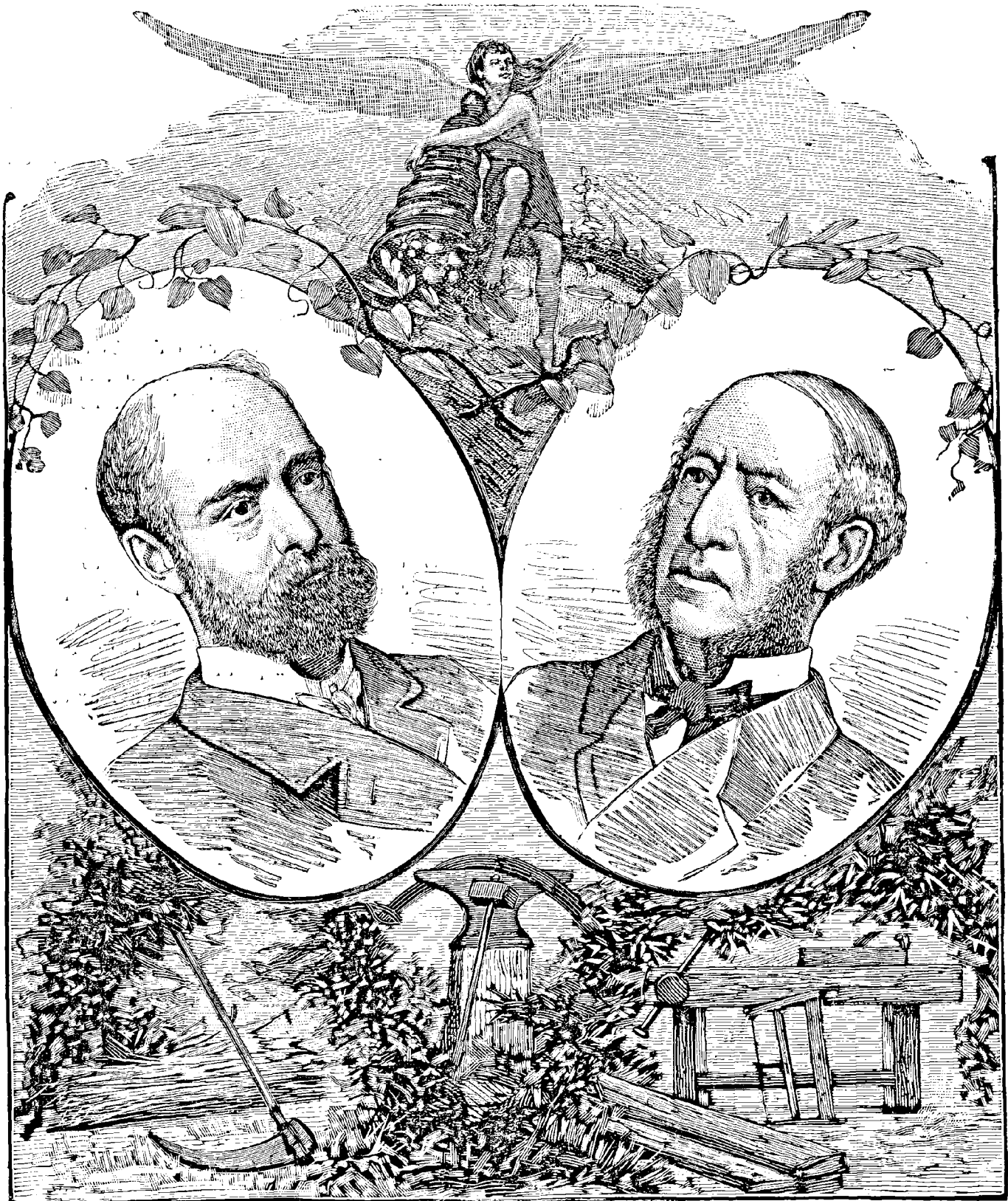
2^e ANNÉE

N^o 83 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN
Professeur à l'Association Polytechnique BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cour des Messageries)

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ETRANGER, un an, 12 fr.

NOS ILLUSTRATIONS.

M. Otto Salomon, directeur de l'École normale de Naäs. — M. Abrahamson, créateur de l'École de Naäs. — M. Laurent, Ferdinand.



M. OTTO SALOMON,
Directeur de l'École Normale de Naäs

M. ABRAHAMSON,
Créateur de l'École Normale de Naäs.

SOMMAIRE

TEXTE

A nos lecteurs.

Astronomie populaire.... Aug. GARASSUT.

Géographie :

Les grands travaux : Le tunnel de l'Arberg..... H. LACASSE

La santé publique :

Le laboratoire municipal de chimie.

Le vin..... A. BRUNET

Excursions scolaires..... H. SOURDAT

M. Laurent Ferdinand..... St-M.

Législation usuelle :

Les Juges de paix consulaires.

Renseignements et Actes officiels :

Règlements d'organisation pédagogique.
(Suite.)

Pensées et Maximes.

A NOS LECTEURS

Les nombreuses difficultés qui ont surgi entre M. A. Bitard et les Propriétaires actuels de l'Enseignement populaire, difficultés dues à la publication faite sans droit par M. Bitard de la méthode Robertson, nous forcent à suspendre jusqu'à la rentrée (novembre) la publication de notre journal.

Nous tenons à prévenir nos nombreux lecteurs, qu'ils trouveront dans la « Science populaire, » la suite des articles inachevés dans « l'Enseignement. » En outre, nous publierons également dans la « Science » un bulletin concernant les principaux faits pédagogiques.

Nous espérons que nous serons assez heureux pour conserver à la « Science populaire » tous les lecteurs de « l'Enseignement. »

Nos abonnés recevront pendant cette suspension due au procès Robertson, la « Science » ou la « Médecine populaire, » à leur choix.

La table de « l'Enseignement » N° 1 à 52, sera encartée dans le prochain numéro de la « Science. »

L'Administration

ASTRONOMIE POPULAIRE

Par AUG. GARASSUT,
Professeur à l'Association Polytechnique.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

(Suite et fin.)

» Quand j'hésitais et que je ré-
» sistais, mes amis me stimulaient.
» Le premier était Nicolas Schom-
» berg, cardinal de Capoue, homme
» d'une grande érudition; l'autre,
» mon meilleur ami, Tideman Gy-
» sius, évêque de Culm, autant
» versé dans les Saintes Ecritures
» qu'expert dans les autres sciences.
» Ce dernier m'engageait souvent et
» me pressait tellement qu'il me
» décida enfin à livrer au public
» l'œuvre que je gardais depuis
» vingt-sept ans. »

Presque cent ans après, Galilée (1564-1642 ap. J.-C.), né à Pise, savant astronome, qui jouissait de la plus haute considération en Europe, soutint les idées de Copernic, et paya pour lui. En 1609, il avait construit une lunette télescopique qui grossissait trente fois les objets. Il put voir une partie des merveilles du ciel. « O » Nicolas Copernic, s'écria-t-il dans » son enthousiasme, quelle eut été » ta satisfaction s'il t'eut été donné » de jouir de ces nouvelles expé- » riences qui confirment si bien tes » idées ! » L'astronomie moderne était fondée. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sidereus nuntius*, le messager sidéral (des astres et du ciel); 2° *Quatre dialogues sur le système du monde de Ptolomée et de Copernic*, traduit en latin par Bernegger, Strasbourg, 1658, etc.

On sait que Galilée, l'honneur de l'Italie et du siècle, fut condamné, en 1633, à l'âge de soixante-dix ans, par le tribunal de la Sainte-Inquisition, ou le Saint-Office, à Rome, à une prison perpétuelle, et contraint, deux fois, d'abjurer à genoux, ses prétendues hérésies astronomiques et religieuses, opposées aux miracles de Josué et d'Isaïe. Ce procès scandaleux fit hausser les

épaules à tous les gens éclairés des pays catholiques, tandis que les Etats protestants triomphaient de voir le Saint-Siège engagé dans une querelle qu'il aurait pu considérer comme purement scientifique, s'il avait été moins présomptueux et surtout moins ignorant. Cette cause fit grand bruit.

L'histoire nous a conservé la formule de l'abjuration que Galilée fut obligé de prononcer : « Moi, Galilée, » à la 70^e année de mon âge, con- » stitué personnellement en justice, » étant à genoux et ayant devant » les yeux les Saints Evangiles, que » je touche de mes propres mains, » d'un cœur et d'une foi sincères, » j'abjure, je maudis, je déteste » l'hérésie du mouvement de la » terre. »

On assure qu'après avoir prononcé son abjuration, si honteuse pour ceux qui l'exigèrent, ce grand homme, excité par le cri de sa conscience, dit, en frappant du pied la terre : « *E pur si muove!* Et pourtant elle se meut ! »

On a cherché à expliquer que, dans ses Dialogues astronomiques, Galilée avait mis en scène plusieurs personnages, parmi lesquels l'un d'eux, dont le nom de Simplicius dit assez quel rôle risible il lui faisait jouer, et que des envieux et des jaloux, ou mieux de ces dévots à outrance qui sont plus papistes que le Pape, plus divins que le Bon Dieu lui-même, comme d'autres sont plus royalistes que le roi, avaient fait croire au Pape Urbain VIII (1623-1644 ap. J.-C.), avec qui Galilée avait eu plusieurs conversations au sujet du système de Copernic et du sien, et qui avait même célébré ces nouvelles découvertes dans une pièce de vers, (Vr. Biot, Biog. Univ. de Michaud), que c'était lui, le Pape, que Galilée avait entendu tourner en risée sous le personnage de Simplicius, en lui faisant exposer des objections ridicules. Il est probable que le Pape, en effet, dans ses conversations avec Galilée, lui avait opposé des raisons maïses et puériles qu'auraient dû lui faire éviter sa prétendue infail-

liberté papale, et que rien ne devait plus irriter le savant que de voir le chef lui-même de la religion, qui devait donner l'exemple de l'intelligence et de la raison, être aussi rétif à des vérités astronomiques et scientifiques qui frappaient l'entendement de tous. Si Simplicius n'était pas le portrait du Pape, il représentait au moins la troupe de ses ignares contradicteurs, et c'était pire encore. En tous cas, ce fut un singulier moyen de se venger du savant et du penseur que de le jeter en prison au lieu de discuter sérieusement avec lui.

On a prétendu encore que c'était un tribunal inférieur qui avait condamné Galilée. Ce ne fut pas néanmoins sans l'assentiment du Pape, à qui en remontait naturellement la responsabilité. Prouver que la Bible avait tort dans l'un de ses récits, c'était montrer qu'elle pouvait bien l'avoir également dans tous les autres, comme s'il y avait quelque rapport entre les histoires que la Bible, ce livre juif par excellence, raconte et l'idée vraie que nous devons nous faire de la divinité, cause première de tout ce qui existe, entre les erreurs de ces livres dits sacrés et la réalité de Dieu. De nos jours encore, il se trouve des personnes d'une certaine instruction qui se refusent à admettre le mouvement réel de la terre pour ne croire qu'au mouvement apparent du soleil, uniquement pour ne pas contredire les assertions de la Bible.

Enfin nous arrivons à Képler, à Newton, à Herschel, pour finir à Leverrier, qui ont donné le dernier lustre à l'astronomie.

Képler, du duché de Wurtemberg, (1571-1631 ap. J.-C.) détermina les lois qui président aux mouvements des planètes autour du soleil, et signala les distances harmoniques qui les séparent les unes des autres. Il osa dire que le soleil tournait sur lui-même en moins de trois mois. Il tourne en 25 jours.

Dans la préface de son livre, les *Harmonies du monde*, il s'écriait :

« Enfin, après dix-huit mois, une
» première lueur m'a éclairé; et
» dans ce jour remarquable, j'ai
» senti les purs rayons des vérités
» sublimes. Rien, à présent, ne me
» retient; j'ose me livrer à mon en-
» thousiasme, j'ose braver les mor-
» tels, en leur avouant que je me
» suis servi de la science m'ana-
» daine, que j'ai dérobé les vases
» d'Egypte pour en construire un
» temple à mon Dieu, loin de ces
» rivages païens. Si l'on me par-
» donne, je m'en réjouirai; si l'on
» me blâme, je le supporterai. Le
» sort en est jeté: j'écris ce livre.
» Qu'il soit lu par mes contempo-
» rains ou par la postérité, peu
» m'importe; il peut bien attendre
» un lecteur pendant un siècle,
» puisque Dieu lui-même a manqué,
» pendant six mille ans, d'un con-
» templeur tel que moi! »

Képler avait remarqué qu'il existait une distance extrêmement considérable entre Mars et Jupiter, et il avait estimé qu'il devait exister une planète entre ces deux astres. Cent soixante-neuf ans après, en l'an 1800, il en était découvert deux, Cérès et Pallas, puis deux autres en 1804 et 1807, Junon et Vesta; aujourd'hui, on en compte plus de 220, toutes télescopiques. Mais quelle joie plus grande encore peut-être, Képler n'eut-il pas éprouvée, s'il avait vu la planète *Uranus*, découverte par Herschel, en 1781, se placer à l'extrémité du système solaire d'alors, sans déranger les lois de la théorie harmonique qu'il avait trouvée. En 1846, *Leverrier* découvrit *Neptune* qui se place après Uranus.

Newton, anglais (1642-1727 ap. J.-C.), un des plus grands génies qui ait paru dans le monde, trouva les lois de la gravitation universelle. Cette découverte suffisait à sa gloire. On a écrit sur sa tombe cette épitaphe :

« Que les mortels se réjouissent de
» ce qu'il a existé un homme qui a
» fait tant d'honneur à l'humanité! »

Herschel, du Hanovre (1738-1822 ap. J.-C.) alla s'établir en Angleterre. C'est lui qui fit construire les plus forts télescopes, ce qui lui permit de

faire les plus heureuses et les plus nombreuses découvertes. Il découvrit *Uranus*, en 1781. De son temps, le plus fort télescope ne grossissait pas au-delà de 400 fois; ayant facilement atteint ce terme, il ne s'y arrêta pas, et parvint à 1000 grossissements, ensuite à 2000, et dans les transactions philosophiques de 1782, il parle d'un grossissement de 6000, dont il donne le calcul et auquel il est arrivé dans un télescope newtonien de sept pieds de longueur.

Le roi d'Angleterre, Georges, se plaisait à entendre Herschel parler de ses découvertes. Dès l'année 1782, ce monarque lui assura une pension de 300 louis. Herschel, ayant formé le projet de faire un télescope de vingt pieds, Georges l'encouragea à le porter jusqu'à 40, et supporta tous les frais de cette entreprise hardie. On trouve une description détaillée dans les transactions philosophiques de 1785. Le tube, qui est en tôle, porte cinq pieds de diamètre; le miroir a quatre pieds d'ouverture. Ce grand télescope d'Herschel est placé à Slough, près Windsor, dans une cour de 160 pieds. C'est de ce village solitaire, et du milieu d'un boulingrin renfermé, que l'Univers apprit à connaître ce que la nature offre de plus merveilleux, et ce que nul homme, avant Herschel, n'avait jamais aperçu.

Leverrier, français (1811-1877 ap. J.-C.), a rendu son nom immortel en découvrant, le 31 août 1846, par le calcul seul, la planète la plus éloignée du soleil, *Neptune*. On peut dire qu'il l'a trouvée au bout de sa plume. Une telle découverte prouve une fois de plus que, par l'induction, l'esprit humain peut découvrir les vérités éternelles cachées dans la majesté des théories. En 1830, un auteur moderne disait, au sujet de cette loi harmonique : « En partant
» d'une telle hypothèse, nous n'au-
» rions plus de planètes à espérer
» qu'au de là d'Uranus, qui est à
» 680 millions de lieues du soleil.
» La distance où elle se trouverait

» serait double de celle de cette planète, soit à 1320 millions de lieues, c'est-à-dire qu'il lui faudrait 243 ans, pour faire le tour du soleil, et achever son année. » Neptune est en effet à 1150 millions de lieues, et met près de 165 ans à opérer son mouvement de translation. Une nouvelle planète serait à environ deux millions de lieues et mettrait 300 ans à opérer son année.

Dans ces derniers temps, en mars 1859, le docteur *Lescarbault*, d'Ornières (Eure-et-Loir), crut avoir vu une petite planète, *Vulcain*, entre le Soleil et Mercure. Depuis ce temps, les uns disent que Vulcain existe, les autres disent que non. L'Annuaire du Bureau des Longitudes, de 1882, ne se prononce pas. Ce serait donc *Vulcain*, qui commencerait la série ; qui la finirait, si elle n'est par infinie ! On parle d'une lunette télescopique qui serait construite en Californie, et qui grossirait les astres 3000 fois en diamètre. Nous verrions la lune à quatre lieues de nous.

La méthode Robertson (Cours d'anglais) est, nos lecteurs le savent, la plus appréciée de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

On compte jusqu'à 35 éditions de cet excellent cours. Nos maisons d'éducation, collèges, écoles et pensions en ont reconnu la supériorité.

M. Leroy successeur de Truchy, éditeur boulevard des Italiens, 26, est seul propriétaire de cette méthode.

GÉOGRAPHIE

LES GRANDS TRAVAUX

LE TUNNEL DE L'ARLBERG

Dans le numéro 76, nous annonçons, en terminant notre article sur le tunnel du Saint-Gothard, qui porte un si grand préjudice au commerce de l'Autriche, que cet

Etat avait commencé, au mois de février dernier, le creusement d'un nouveau tunnel à travers la montagne de l'Arlberg, dans les Alpes Tyroliennes, sur la ligne d'Innsbruck à Bludenz.

Ce tunnel aura 10270 mètres de longueur, soit environ 4600 mètres de moins que celui du Gothard. Les travaux sont activés de façon à être complètement terminés dans quatre ou cinq ans.

La méthode de creusement adoptée diffère de celle employée jusqu'ici pour le percement des tunnels. Au lieu de commencer la perforation du souterrain par le creusement d'une petite galerie à la partie supérieure du profil, comme on a fait pour le Mont-Cenis et comme M. Favre a tenu à faire pour le Saint-Gothard, on a d'abord creusé la petite galerie de direction à la partie inférieure du profil. Dans l'un et l'autre cas, selon M. Hélène qui a longtemps travaillé dans les tunnels, la ventilation et le départ de l'air vicié par les explosions laissent à désirer ; ils auraient été facilités, au contraire, si la galerie eût été établie au niveau de la plateforme.

Les machines dont on se sert pour la perforation sont, dans la galerie de l'est, la machine à air comprimé et à percussion de Ferroux dont le travail est si régulier, déjà employé pour le percement du Saint-Gothard, et dans la galerie de l'ouest, la nouvelle machine à eau comprimée de Brandt, qui creuse la roche par rotation, sans bruit. On comprend l'importance de l'outillage pour le percement des tunnels. Ici deux machines sont en présence, laquelle des deux sera définitivement adoptée pour les percements ultérieurs, nul ne le sait encore. On fondait de grandes espérances sur la machine Brandt, mais son travail se faisant dans de la roche dure traversée par des cours d'eau fréquents, avance moins rapidement que celui de la machine Ferroux ; on a dû même le suspendre pendant tout un mois.

Tandis que le tunnel du Saint-Gothard, comme nous l'avons vu, met en communication l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, c'est-à-dire le nord et le midi de l'Europe, le tunnel de l'Arlberg, en rattachant le réseau de l'Autriche à celui de la Suisse et de la France, par les vallées de l'Inn et du Rhin, ouvre, à toute l'Europe occidentale, la voie ferrée de la vallée du Danube, et facilite ainsi ses échanges avec l'Orient.

LE TUNNEL SOUS-MARIN DE MESSINE

Une grande entreprise de travaux publics vient de soumettre au gouvernement italien un projet de tunnel sous le détroit de Messine.

La plus petite largeur de ce détroit, du cap sicilien de Faro aux monts italiens d'Aspromonte est de 3147 mètres, sa plus grande profondeur de 332 mètres, et sa profondeur moyenne de 75 mètres.

Bien que l'on soit obligé de raccorder les deux embouchures de la galerie sous-marine aux voies ferrées des deux littoraux italien et sicilien, par des tunnels hélicoïdaux semblables à ceux dont nous avons parlé à propos du tunnel du Saint-Gothard, on espère qu'avec les machines et les engins dont la science dispose actuellement, et, vu le peu de largeur du détroit, le creusement du tunnel sera un travail relativement facile qui peut se faire en deux ou trois années seulement.

Le gouvernement italien ne refusera certainement pas la subvention nécessaire à l'exécution de ce projet et la plus grande, la plus peuplée, la plus riche en produits du sol et la plus commerçante (son commerce s'élevait en 1873 au chiffre de 250 millions, c'est-à-dire au dixième de celui de toute l'Italie) des îles de la Méditerranée sera pour toujours rattachée à la péninsule.

H. LACASSE.

LA SANTÉ PUBLIQUE

LE LABORATOIRE MUNICIPAL DE CHIMIE

Nous devons à l'amabilité de M. Girard, Directeur du Laboratoire municipal de Chimie, les renseignements suivants dont nos lecteurs apprécieront tout l'intérêt.

Expériences

PAIN. — Projection de photographies microscopiques de fécule, farine de maïs, de farine de féverolle. — Champignons du pain : *Penicillium*, *Aspergillus*.

L'examen microscopique suffit pour conclure à la présence de plusieurs farines différentes, vu la forme caractéristique des cellules de chacune d'elles.

LAIT. — Lait (a) Cellules cérébrales, (b) Végétations des biberons.

(a) On falsifie le lait à l'aide de la cervelle.

(b) *Mycodermes* qui occasionnent la plupart des épidémies qui sévissent sur les enfants.

FROMAGE. — *Ciro* du fromage : Le *Ciro* est un animal fantastique, vu au microscope; une tête de chat, des pattes de crabe, un corps comme la puce, tel est, avec un air de béatitude absolument cocasse, le *ciro* du fromage.

TRICHINE. — La Trichine est un ver filiforme de 1^{mm} de longueur environ. Lorsqu'un animal quelconque absorbe un fragment de viande trichinée, les trichines qui y sont contenues, renfermées dans des kystes ou enveloppes calcaires, sont mises en liberté par la dissolution de ce kyste calcaire dans le suc gastrique, et alors la chaleur du corps les sortant de leur état léthargique, elles s'accouplent et fournissent des quantités d'œufs fabuleuses; ces œufs se développent pendant environ 8 jours; les trichines qui leur ont donné naissance sont expulsées dans les excréments et les jeunes commencent alors leur migration à travers le corps humain; c'est alors la période critique et souvent mortelle de la maladie, puis lorsqu'elles rencon-

trent un os ou un tendon qui les arrête, elles s'enkystent. La maladie est permanente, mais on ne souffre plus.

Les symptômes de la trichinose sont des contractions musculaires, des douleurs articulaires, des coliques, etc.

ANALYSE SPECTRALE

Image de la fente. — L'analyse spectrale occupe ici une large place. Permettez-moi de vous dire brièvement les principes sur lesquels elle repose et comment on la pratique.

Newton a montré que la lumière blanche résulte de la superposition des couleurs élémentaires; ces couleurs simples peuvent être séparées les unes des autres à l'aide du prisme.

Voici un faisceau de lumière électrique limité par les bords d'une fente à faces parallèles dont vous voyez l'image sur l'écran.

Nous allons faire passer la lumière à travers un prisme et vous voyez s'étaler suivant une direction perpendiculaire à l'axe de la fente; la lumière blanche est décomposée en ses éléments: rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet;

La bande colorée que vous apercevez a reçu le nom de spectre continu. — Si maintenant nous recouvrons la fente par un verre coloré en rouge, une partie du spectre sera absorbée, vous n'apercevrez plus que l'extrémité rouge et le commencement de l'orangé. Avec un verre bleu on n'aperçoit plus que le rouge et le bleu séparés par un espace noir. Certains liquides colorés, la chlorophylle, l'hémoglobine, le vin, les solutions de fuchsine se comportent comme ces verres de couleur au point de vue de l'absorption; à certaines places parfaitement déterminées pour chaque corps, se montrent dans le spectre des bandes obscures, dites bandes d'absorption, et les spectres à raies noires ont reçu le nom de spectres d'absorption.

Spectre d'absorption du vin, de la fuchsine, du sang et du sodium. — Voici le spectre du vin naturel, de la fuchsine et du sang:

Des raies noires de même nature

s'observent quand la lumière a traversé des gaz ou des vapeurs. Voici, par exemple, le spectre d'absorption de la vapeur de sodium. — Des raies noires semblables ont été découvertes par Fraunhofer en observant la lumière solaire; il en a compté jusqu'à 300, et depuis le nombre de ces raies connues atteint plusieurs milliers; — quelques-unes de ces raies, dues à la photosphère solaire, sont constantes, elles servent à caractériser les diverses couleurs; c'est à leur position que les physiiciens et les chimistes rapportent toutes leurs observations spectrales.

Spectres d'émission; Sodium, Potassium, Thallium, Argent, Cuivre, Zinc, Laiton. — Il me reste à vous parler d'une autre espèce de spectres connus sous le nom de spectres d'émission. — Lorsqu'un gaz ou un corps à l'état de vapeur est porté à l'incandescence, il émet de la lumière qui, analysée par le prisme, montre des raies qui, au lieu d'être noires comme tout à l'heure, sont brillantes. Quelques-unes de ces raies ont exactement la position de certaines raies noires au spectre solaire; M. Kirchhoff et Bunsen en ont conclu que les métaux caractérisés par ces raies faisaient partie de l'atmosphère solaire. Nous allons vous montrer quelques spectres d'émission. En résumé vous voyez que chaque métal est caractérisé par le nombre, la couleur et la position de certaines raies qui leur sont propres. Vous venez de voir 3 métaux donnant des raies vertes, le thallium en a 1, l'argent 2, le cuivre 3. Dans le spectre du laiton qui est un mélange on distingue les raies du cuivre et du zinc.

Phosphorescence; — Fluorescence; — Effets produits par la lumière jaune. — Certains papiers imprégnés de sulfures alcalins et alcalino-terreux ont la propriété de conserver, en quelque sorte, la lumière qu'on leur envoie et de continuer à rayonner lorsqu'on les plonge dans l'obscurité.

On prend un semblable papier, on place la main devant, on éclaire vive-

ment; puis on cesse d'envoyer les rayons lumineux: la main qui a porté ombre laisse cette partie non phosphorescente, tandis que tout le reste de la feuille devient lumineux; l'ombre de cette main reste sans cesse en noir sur la feuille lumineuse.

On peut varier ces expériences à l'infini.

Si, au lieu d'éclairer les objets avec de la lumière blanche, la lumière du soleil par exemple, on les éclaire avec une flamme jaune (ce qu'on obtient en mettant du sel marin dans la flamme obscure du gaz), les couleurs s'effacent et les gammes les plus diverses ne varient que du gris au noir. De là une série d'expériences: tous les spectateurs prennent des figures de noyés. On place, côte à côte une figure de nègre et une figure d'Européen, mais de couleurs un peu vives: à la lumière jaune on ne distingue pas lequel est le *Khroumir*, tous deux paraissent noirs.

Des poissons rouges deviennent blancs.

LE VIN

ET LES MATIÈRES COLORANTES

La fuchsine et autres dérivés de goudrons de houille sont actuellement les matières les plus employées pour la coloration artificielle des vins.

En revanche, les couleurs d'aniline sont extrêmement faciles à découvrir; en effet, il existe une foule de créations très sensibles. Nous nous contenterons de citer aujourd'hui les moyens les plus faciles à appliquer pour reconnaître immédiatement dans un vin la présence de ces matières colorantes.

1^{er} Procédé. — Ce procédé consiste à précipiter le vin par le sous-acétate de plomb en faible excès, filtrer, puis agiter le filtratum avec un peu d'alcool amylique rectifié. Toute la fuchsine est entraînée par ce véhicule, et vient surnager à la surface

du liquide en se colorant d'une belle teinte rose ou violet très sensible.

2^o Procédé. — On prend 25 à 30 grammes de vin que l'on traite par 2 grammes de noir animal lavé aux acides et à l'alcool. On agite quelque temps le vin suspecté avec le noir, puis on jette le tout sur un filtre. Le vin, à peu près décoloré, s'écoule entièrement, et la fuchsine, retenue par le noir, reste sur le filtre. On lave alors ce résidu avec de l'eau, on laisse égoutter et on sèche complètement le charbon; enfin, on le traite par un mélange de 5 grammes d'ammoniaque et 100 grammes d'éther qui se colore en rose à l'air aux dépens de la fuchsine qui avait été enlevée au vin par le noir animal.

3^o Procédé. — On prend environ 30 centilitres de vin qu'on évapore à moitié dans le ballon de verre de l'alambic Sollerion. On verse le liquide refroidi dans la burette à robinet jusqu'au trait inférieur, et on ajoute de l'ammoniaque jusqu'au trait supérieur. On agite le mélange, puis on y ajoute de l'éther par petites portions, en agitant après chaque addition. Certains vins donnent naissance à une gelée qui se sépare difficilement; il suffit pour la faire tomber d'ajouter une nouvelle quantité d'éther à la surface sans remuer. On ferme alors le tube avec le doigt, on le retourne à plusieurs reprises pour mélanger les deux liquides; on place le tube verticalement et on le laisse immobile jusqu'à ce que l'éther séparé du vin soit monté à sa surface. On ouvre le robinet et on laisse écouler le vin sans le recueillir, ainsi qu'une petite quantité d'éther surnageant, afin d'être bien sûr que sa séparation du vin est complète. On ferme le robinet et on lave l'éther à deux reprises avec de l'eau distillée; on décante l'eau, puis on recueille l'éther dans un vase spécialement affecté à cet usage. Il ne reste plus, dès lors, qu'à évaporer l'éther recueilli. Cette évaporation peut être faite à la température ambiante, mais alors elle est très lente; pour opérer plus rapi-

dement, on plonge le vase contenant l'éther dans l'eau chaude, en ayant soin d'opérer loin de tout foyer, afin d'éviter l'inflammation des vapeurs éthérées. Pour opérer facilement, on fait chauffer de l'eau dans le bain-marie de l'appareil, et quand elle est suffisamment chaude pour que la main ne puisse plus en supporter le contact, on éteint la lampe et on plonge dans l'eau chaude le vase contenant l'éther.

4^o Procédé. — Un vin coloré à la fuchsine cède à une floche de soie décreusée sa belle matière colorante rose. Avec un vin naturel très foncé, la floche prend aussi une teinte rose qui ne disparaît pas entièrement par le lavage à l'eau. Cette réaction serait donc en elle-même peu sensible. Mais l'acide chlorhydrique tend à faire passer au jaune la floche colorée par la fuchsine et au rose vif celle qui correspond au vin pur.

Quant au procédé de M. Fordos, il consiste à traiter 10 centilitres de vin par l'ammoniaque et à agiter le mélange avec 5 à 10 litres de chloroforme.

Le chloroforme s'empare de la rosaline ammoniacale. On décante, on sèche au papier, on évapore, on ajoute au résidu un peu d'eau et un échantillon d'étoffe de soie blanche de grandeur déterminée; cette étoffe s'empare petit à petit de toute la colorante et prend une teinte dont l'intensité permet de doser approximativement la quantité de fuchsine employée à la coloration du liquide.

Il existe, en dehors de la fuchsine et du grenat, d'autres matières colorantes tirées de la houille et pouvant contenir les bases les plus diverses, tels que la *mauvanine*, les *violetts divers*, la *safranine*, le *brun d'aniline*. Quelques-unes de ces substances sont peu solubles dans l'éther et dans le chloroforme et difficiles à déplacer par l'ammoniaque; elles pourraient échapper lorsqu'on les recherche par les méthodes précédentes.

M. Ch. Girard a publié un intéressant travail à l'aide duquel on peut découvrir dans un vin la pré-

sence d'une de ces matières colorantes dérivées du goudron de houille, et, de plus, différencier entre elles ces diverses bases colorantes.

Cette partie du problème de la coloration artificielle des vins offre le plus grand intérêt soit pour constater, dans certains cas, l'identité d'un vin vendu, soit pour rechercher des matières telles que le brun de phénylène diamine, plus spécialement employé à donner aux vins l'apparence de vieux ou à colorer les eaux-de-vie.

Nous ne saurions, d'ailleurs, mieux faire que de reproduire *in extenso* la note de M. Ch. Girard :

Les procédés antérieurs à celui que l'on va exposer « donnent d'excellents résultats lorsque les vins ont été colorés avec des sels de rosaniline presque purs. Il n'en est pas de même lorsqu'on a à faire à un mélange provenant des résidus de la fabrication de la rosaniline, résidus renfermant de la mauvaniline et de la chrysotoluidine, et connus dans le commerce sous le nom de *grenat*. On emploie également la safranine, le brun d'aniline, etc. La base de la safranine est presque complètement insoluble dans l'éther ordinaire; cette propriété est du reste partagée par la plupart des autres matières colorantes dérivées de l'aniline; c'est pourquoi les auteurs des divers procédés recommandent de chauffer les vins suspects en présence d'un excès d'ammoniaque, leurs bases étant légèrement solubles dans un excès d'alcali.

» J'ai obtenu des résultats beaucoup plus nets en employant l'éther acétique à la place d'éther ordinaire. Les bases de la plupart des matières colorantes provenant de l'aniline se dissolvent plus facilement et en plus grande quantité dans l'éther acétique que dans l'éther ordinaire. L'emploi de l'éther acétique présente en outre moins de dangers, il s'enflamme moins facilement, il permet enfin de supprimer, dans presque tous les cas, la saturation par l'acide acétique.

» Le procédé que je suis « consiste donc à prendre 150 cent. c. de vin suspect, à les saturer par un léger excès d'eau de baryte, ou avec une solution aqueuse de potasse ou de soude, de manière à rendre la liqueur complètement alcaline. La nuance du précipité obtenu avec l'eau de baryte peut jusqu'à un certain point, fournir un indice sur les matières colorantes autres que l'aniline employées à colorer les vins: campêche, cochenille, etc. Puis j'ajoute 25 ou 30 cent. cubes d'éther acétique ou d'alcool amylique, j'agite et laisse reposer; je décante l'éther ou alcool amylique filtré, et j'évapore rapidement en présence d'un fil de laine ou d'un mouchet de soie composé de quelques fils de soie (trois ou quatre au plus).

» La liqueur éthérée ou l'alcool amylique prend le plus souvent une coloration plus ou moins rosée, surtout si l'on n'a pas ajouté au vin un trop grand excès d'alcali. Cette coloration, très sensible surtout avec l'alcool amylique, s'aperçoit très aisément en regardant la surface de séparation du vin et du liquide ajouté sous une faible incidence.

» Le passage de la solution éthérée à travers un papier à filtre a pour but d'enlever toutes traces de liqueur mère acqueuse qui pourrait masquer ou modifier la teinte déposée sur le tissu.

» Lorsqu'on a obtenu sur la laine ou sur la soie une coloration rouge, il suffit, pour distinguer si cette teinte est fournie par la rosaniline ou la safranine, de verser dessus quelques gouttes d'acide chlorhydrique concentré. La *rosaniline* se décolore et donne une nuance feuille-morte, l'eau en excès ramène la couleur primitive. La *safranine* passe, dans les mêmes conditions, au violet, au bleu foncé, et enfin au vert clair. En ajoutant peu à peu de l'eau, les mêmes phénomènes de coloration se reproduisent en sens inverse, bien entendu; enfin, une plus grande quantité d'eau régénère la couleur primitive.

» La safranine et quelques autres matières colorantes dérivées du goudron ayant peu d'affinité pour la laine, il est bon de faire les essais de teinture: 1° avec la laine; 2° avec la soie.

» Les *violettes solubles à l'eau* donnent, par le même réactif, une coloration bleu verdâtre, puis jaune, l'eau en excès donne une solution violette.

» La *mauvaniline* fournit, avec l'acide chlorhydrique, une nuance d'abord bleu-indigo, puis jaune, puis feuille-morte plus caractérisée que celle produite avec la rosaniline; l'eau en excès fait virer la solution au violet rouge.

» La *chrysotoluidine* ne se décolore que très peu par l'acide chlorhydrique; pour la caractériser, il suffit de faire bouillir la solution ou le tissu teint avec un peu de tuthie ou poudre de zinc; les bases donnent des leuco-dérivés incolores, tandis que celui produit par la chrysotoluidine reparait au contact de l'air.

» Le *brun d'aniline* ou *brun de phénylène-diamine* se fixe directement sur le tissu avec une couleur jaune-rouge, au contact de l'air, ou avec quelques gouttes d'acide chlorhydrique étendu, la nuance vire au brun rouge foncé. La solution acétique un peu concentrée teint également en brun rouge; en solution étendue, la nuance qui se fixe est brun jaune.

» Enfin, ajoutons, en terminant, que pour distinguer la rosaniline et autres similaires d'avec la cochenille, il suffira de verser quelques gouttes d'hydrosulfite de soude; les sels de rosaniline sont entièrement décolorés, tandis que la teinte rose de la cochenille n'est détruite que très-lentement. »

La fuchsine mélangée aux vins se précipite en peu de temps; ainsi un vin décoloré à l'aide de cette substance, mis à la cave ou placé à la lumière se décolore très rapidement. Tandis que la rosaniline passe à l'état d'œnotannate insoluble; la matière colorante naturelle est

entraînée et le vin se trouve, par ce fait, moins coloré que le vin non falsifié.

C'est pourquoi certains *fabricants de vins* n'ajoutent la matière colorante qu'au moment de l'expédition.

Dans tous les cas il est grand temps de réagir contre tous les vendeurs de vins falsifiés, pour lesquels tous les moyens sont bons même quand ils ne sont pas nonnêtes.

A. BRUNET.

M. LAURENT, FERDINAND

Officier d'Académie

Parmi les récentes nominations d'officiers d'Académie, nous devons en signaler une qui a un caractère tout particulièrement démocratique.

Comme on ne peut être accusé de flatterie à l'égard d'un ministre tombé, nous félicitons M. Jules Ferry d'avoir attaché sur la poitrine d'un brave homme la modeste décoration des soldats de l'Enseignement.

M. Laurent, qui a été fait officier d'Académie à l'occasion du 14 juillet dernier, est un de ces hommes dévoués à la grande cause de l'instruction populaire, qui luttent, obscurément, mais avec une infatigable énergie pour le triomphe de leurs idées.

Ces hommes, fermes dans leurs principes, combattent dans le rang; c'est avec eux qu'on gagne les batailles; ce ne sont pas eux qui recueillent les honneurs.

Qu'importe! ils ne se plaignent pas; leurs idées triomphent; leurs rêves se réalisent; ils se trouvent ainsi suffisamment récompensés.

Aussi devons-nous nous réjouir lorsqu'une distinction vient, avec justice, consacrer les services rendus par un de ces lutteurs simples et convaincus.

M. Laurent, élevé dans un pauvre village de Normandie, obligé de travailler aux champs, et de com-

mencer de bonne heure son apprentissage de menuisier, n'a eu que bien peu de temps pour fréquenter l'école.

La vie a été dure pour lui. Il a compris combien étaient malheureux ceux qui étaient privés d'instruction..., et, pénétré de cette idée, il a donné, sans marchander, son entier concours à toutes les œuvres démocratiques destinées à arracher le peuple à l'ignorance et à le rendre libre.

En 1848, lorsque la République fut proclamée, notre ami Laurent fut profondément remué par la grande effervescence des idées qui se produisit à cette époque, et il nous a raconté combien il avait souffert, parfois, de ne pouvoir pas comprendre tout ce qu'il entendait, tout ce qu'il lisait.

Il se mit alors à suivre les cours du soir, à fréquenter les réunions où il espérait entendre discuter loyalement les grands intérêts sociaux.

Il écoutait, il réfléchissait beaucoup, et il jugeait que les orateurs ne parlaient pas toujours très clair, ni très sensé et que d'autre part, si les auditeurs se laissaient séduire par le fracas d'une éloquence grossière et bruyante, si, malgré leur bonne volonté, il ne retiraient qu'un bien maigre profit moral et intellectuel des réunions auxquelles ils se pressaient; c'est qu'ils étaient ignorants.

Là était le mal.

Alors, toutes les idées humanitaires et fraternelles de notre ami Laurent se résumèrent en une formule très nette : *il faut instruire le peuple!*

Par l'instruction il échappera aux bavards, aux sophistes, aux charlatans; par l'instruction il deviendra libre, il fera prévaloir ses idées, il se gouvernera lui-même.

Il fallait agir.

En 1867, à Saint-Denis, où il travaillait, M. Laurent s'unit à quelques amis frappés comme lui de la quantité d'enfants qui ne recevaient aucune instruction.

Et comme la ville manquait d'écoles, ces citoyens dévoués résolurent d'en fonder une.

Ils mirent en commun un peu d'argent et beaucoup de bonne volonté! Après six mois d'efforts, de sollicitations, de démarches, ils eurent la joie d'ouvrir l'une des premières écoles laïques libres fondées par l'initiative privée.

Mais la guerre vint, l'école fut bombardée et trois années de succès furent ensevelis sous les cendres!

Depuis cette époque, à Paris, M. Laurent a puissamment contribué à la création de l'Ecole laïque libre de jeunes filles de la rue Jean Lantier. Il a été membre du Conseil d'administration et archiviste de cette école jusqu'à ces derniers temps. Et certes il a été un administrateur d'une exactitude et d'un zèle extraordinaires; il aimait cette œuvre et il n'épargnait rien pour son succès.

M. Laurent a été également l'un des promoteurs de l'Ecole laïque libre de garçons de la rue des Deux Boules, il a fait partie du Conseil d'administration de cette école pendant quatre années.

Et on peut dire que ces écoles ont été pour M. Laurent l'objet d'une préoccupation constante et d'une propagande de tous les instants.

M. Laurent est en outre l'un des fondateurs des Ecoles professionnelles pour les femmes, connues sous le nom d'Ecoles Elisa Lemonnier. M. Laurent fait également partie de la Caisse des Ecoles du premier arrondissement. Il est l'un des membres les plus actifs de cette œuvre.

Voilà les services que M. le Ministre a reconnus et récompensés.

Il a bien fait.

La médaille militaire n'est pas donnée seulement aux officiers qui se distinguent par leur science, par leurs talents de stratégie, elle est donnée aux soldats qui se battent bien, aux fidèles serviteurs de la patrie, à ceux qui régulièrement, avec persévérance, accomplissent leur devoir.

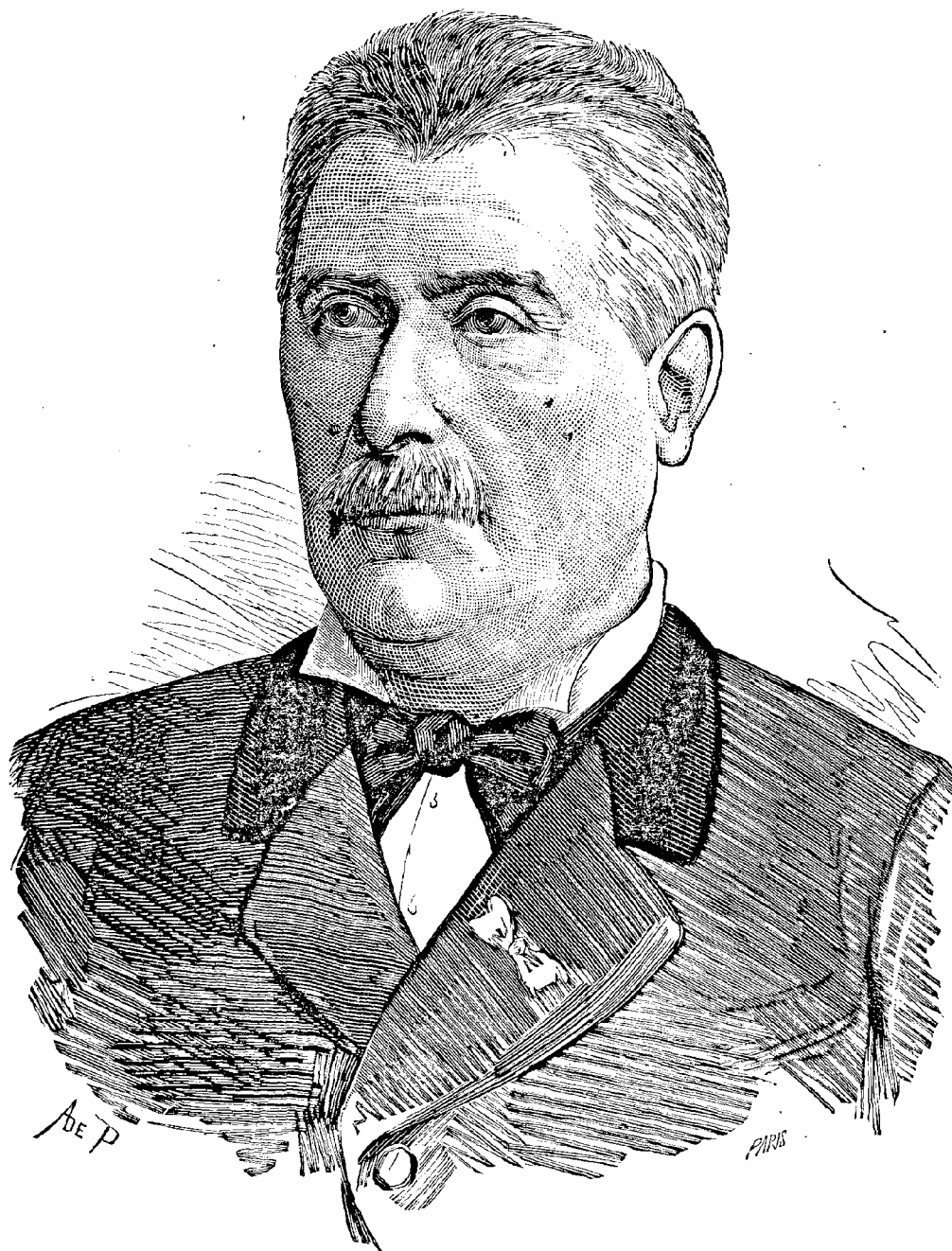
De même les palmés d'officier d'Académie ne sont pas destinés seulement à récompenser les services rendus à l'enseignement par l'enseignement même, elles ne sont pas réservées exclusivement

aux professeurs, aux écrivains, aux artistes, elles sont dues également à tous ceux qui se battent bien contre l'ignorance, et à ce titre M. Laurent a deux fois mérité la récompense qu'il a obtenue, car

il n'est pas un des brillants du monde, et il a combattu toute sa vie pour le bien, pour la justice, pour l'instruction.

*
**

Dès que les voisins de M. Lau-



M. LAURENT FERDINAND.

rent eurent appris sa nomination, il se réunirent et décidèrent de se rendre auprès de lui pour lui témoigner, à cette occasion, toute leur sympathie et leur respect, et ils lui remirent, en même temps qu'un présent destiné à consacrer le souvenir de leur touchante manifestation, l'adresse suivante revêtue d'un grand nombre de signatures :

A M. Laurent Ferdinand.

Citoyen,

« Le gouvernement de la République en considération des nombreux services que vous avez rendus à l'instruction populaire, vient de vous honorer des palmés académiques.

» Nous vous félicitons de grand cœur et sans arrière pensée, con-

sidérant qu'on aurait difficilement fait un meilleur choix.

» Vous êtes l'homme du dévouement par excellence et nous, mieux que personne, nous avons été à même d'apprécier votre zèle pour faire prévaloir les idées démocratiques et en particulier la laïcité de l'enseignement.

» Permettez-nous de vous serrer

a main et en le faisant nous aurons l'honneur de fraterniser avec un honnête homme dans toute l'acceptation du terme, avec un homme qui ne connaît qu'une chose, sacrifier son temps et son argent pour la cause de l'humanité et du devoir. »

EXCURSIONS SCOLAIRES

Nous publions avec grand plaisir l'extrait suivant d'une lettre adressée par un élève de l'École d'apprentis de la Villette, à ses parents. Nous n'avons rien changé à la rédaction simple et sincère de notre jeune collaborateur :

Lyon, 22 août 1882

Nous sommes depuis le 22 courant à Lyon. Nous avons commencé la visite de la ville, mais la pluie nous force à rester à l'hôtel. En attendant un temps meilleur, il m'est agréable de vous adresser un résumé sommaire de mon voyage, quitte à vous donner plus tard de détails de vive voix.

Partis de Paris le 9 août à midi, nous sommes arrivés à Nevers à huit heures et demie du soir.

Le lendemain nous avons visité la ville et nous avons remarqué : la cathédrale, le palais ducal, le pont de quinze arches sur la Loire. Le même jour, départ pour Saint-Etienne; nous apercevons de beaux paysages, les ruines du château de Montrond.

Saint-Etienne. — Le 11 août, excursion aux Bois-Noirs et au barrage de la Rochetaillée ou du Gouffre-d'Enfer. Ce barrage retient les eaux du Furens qui donnent le mouvement aux usines de Saint-Etienne.

Visite aux ruines du château de la Roche-taillée.

Le 12 nous visitons l'usine de MM. Imbert frères à Saint-Chamond. Les ingénieurs nous montrent : le soudage à chaud des bouillleurs ; le cisaillement, le poinçonnage, le perçage et le rivetage des tôles, le montage des ponts, ainsi que la chaudière Field.

En sortant de Saint-Chamond nous entrons à l'usine de Terrenare. Nous voyons la fabrication de la fonte, du fer et de l'acier Bessemer, les fours à réchauffer, les grues, la machine à vapeur de 600 chevaux qui envoie l'air sous une pression de 110 atmosphères dans les hauts-fourneaux et les convertisseurs.

Le 13 août, nous allons à Andrézieux pour prendre un bain dans la Loire, mais le mauvais temps nous en empêche.

Le 14 août, visite aux puits de mine de Lachaud et Monterrad de Firminy dont nous voyons seulement les travaux extérieurs, tels que : bennes, câbles en fils de fer et acier, les machines à vapeur d'épuisement, de compression et d'aspiration et surtout une machine de 300 chevaux pour l'extraction.

Le 15 étant jour de fête, il n'y a pas d'usines à visiter. Nous allons à l'exposition des tableaux de Saint-Etienne.

Le 16, visite à l'usine Verdier frères de Firminy. Nous voyons la fabrication de l'acier par le procédé Martin, les fours à cémenter et ceux de fusion, les fours à puddler; nous visitons les batteries de marteaux à cames mûs par machines à vapeur, et les 22 pilons de cette usine dont un de 27 tonnes est desservi par 12 hommes et par une grue pouvant soulever 35,000 kilog. Nous regardons aussi les laminoirs où se fabriquent les rails de chemin de fer et de tramways et les grosses barres d'acier rondes et carrées; les scies circulaires pour couper à chaud, les cisailles à vapeur.

Puis nous entrons dans les ateliers d'ajustage et de tournage, nous observons : les raboteuses, les machines à percer, à dresser les rails et à les mettre à longueur, les tours automatiques, les meules d'émeri de deux mètres de diamètre.

Ensuite nous allons voir l'usine de M^{me} Rian et M. Jacob Holtzer à Unieux. On y fabrique du petit acier rond et carré, tiré clair; des canons d'infanterie, etc.; la fabrica-

tion est à peu près la même qu'à l'usine Verdier.

Le soir nous partons pour Le Puy.

Le Puy — 17 août. — Dans la matinée nous montons au rocher d'Aiguilhe et à l'église bâtie sur ce dike. Dans l'après-midi, visite au musée Crozatier : peinture, sculpture, archéologie.

18 août. — Promenade dans la ville : église St-Laurent, porte et rue de Pannessac; rue de Chamrelenc, vieilles maisons du dix-septième siècle. Après déjeuner nous faisons une excursion à la cascade de la Roche.

19 août. — Visite à la Vierge colossale du Rocher de Corneille qui domine le Puy; nous montons dans la statue et de là nous découvrons le mont Mézenc, les châteaux de Polignac et d'Espaly; magnifique panorama.

Nous cherchons ensuite des zircons dans le Rion-Pézeliou; et nous en trouvons quelques uns; puis nous visitons les ruines du château d'Espaly ainsi que les Orgues ou basaltes d'Espaly.

Sur la route qui y conduit, nous entrons dans une fabrique de pâte à papier.

20 août. — Nous allons voir les ruines importantes du château de Polignac.

21 août. — Excursion au lac du Bouchet : c'est un cratère rempli d'une eau vive dont on ne connaît ni la source ni le déversoir et qui a 900 mètres de large : déjeuner au bord du lac.

22 août. — Départ du Puy pour Lyon. — Nous apercevons du chemin de fer les ruines des châteaux de Lartias et de la Rochebaron.

Lyon. — Arrivée à dix heures du matin. — Nous allons aux Brotteaux et nous voyons les places Perrache, Bellecour, de la République, l'Hôtel de Ville, la Bourse, les théâtres Bellecour et des Célestins.

Puis, visite à Fourvières; nous y montons par le chemin de fer à traction. Promenade sur le Rhône en bateau à vapeur.

Telles sont, chers parents, les diverses étapes de notre voyage. Nous avons eu partout bon accueil et nous avons recueilli bien des renseignements précieux; aussi sommes-nous reconnaissants au Conseil municipal de sa générosité, ainsi qu'à M. Chabrier, notre directeur, et M. Danzel, notre professeur, de leur bonne direction et de leurs conseils affectueux.

Votre fils dévoué

H. SOURDAT.

N.-B. — Un rapport détaillé doit être envoyé au Conseil municipal.

Nous remercions M. Louis Sourdat, le père de cet enfant, de la communication qu'il nous a faite.

M. Louis Sourdat nous a donné récemment un *programme d'Enseignement de la mécanique*, dont nos lecteurs ont apprécié toute la netteté pratique.

M. Sourdat a parlé des manuels en homme qui a travaillé et qui tous les jours encore manie l'outil.

M. Sourdat, simple ouvrier a fait toutes ses études à l'atelier et aux cours publics. Passionné pour les recherches mécaniques il a conquis par son labeur sa place à la lumière. La science et l'industrie doivent à M. Louis Sourdat une turbine associée pour les travaux de laboratoire qui a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1878 et qui a été choisie comme modèle par le conservatoire des Arts et Métiers.

C'est le devoir d'un journal comme *l'Enseignement Populaire* de saluer cordialement ces vaillants et modestes collaborateurs du progrès.

LÉGISLATION USUELLE

DE L'INSTITUTION DES JUGES DE PAIX
CONSULAIRES.

L'encombrement que produit au rôle des tribunaux de commerce des grandes villes le grand nombre des affaires qui leur sont déterées, la

retard qui en résulte nécessairement dans leur expédition et le tarif relativement élevé des frais et dépens qui leur est appliqué, ont appelé l'attention du monde du commerce, qui a depuis longtemps posé le problème d'une justice plus prompte en même temps que d'une diminution de ces frais. Divers moyens ont été proposés; deux ont plus particulièrement intéressé les Chambres syndicales.

L'arbitrage volontaire, tel qu'il est défini par le livre troisième du Code de procédure civile, est naturellement indiqué comme le meilleur mode de juridiction commerciale: faculté pour les parties de choisir leurs juges et de leur donner le pouvoir d'agir comme amiables compositeurs, laquelle latitude ne peut être laissée aux juges d'un tribunal; possibilité, pour le tribunal arbitral qui ne s'occupe que d'une seule affaire, de procéder avec toute la célérité désirable; et suppression des frais de justice; tels sont, en résumé, les avantages incontestables qu'offre la pratique de l'arbitrage volontaire, et s'il fallait chercher une caractéristique de sa perfection, on la trouverait dans l'oubli même auquel les hommes l'ont condamnée; vainement, notre vénérable collègue M. Havard poursuit-il une énergique campagne pour en répandre l'usage; le tribunal arbitral est le tribunal des gens intelligents et de bonne foi; les plaideurs ne seront nombreux à sa barre qu'au jour où l'humanité aura atteint son maximum de perfection morale.

Nous pouvons, sans médire de la société moderne, affirmer que le jour n'est pas proche où le grand nombre des différends commerciaux sera porté devant les arbitres volontaires. Tout en reconnaissant hautement la supériorité de cette juridiction sur toutes celles existantes, nous devons chercher ailleurs la solution du problème posé.

Un autre moyen consiste dans l'augmentation du nombre des membres des tribunaux de commerce. Il est exact de dire que le tribunal de la Seine et quelques autres tribunaux

de France ont à juger un tel nombre d'affaires qu'il résulte dans leur expédition une lenteur préjudiciable aux parties intéressées; aussi, même les fonctions de magistrat consulaire réclament-elles, de la part des honorables commerçants qui en sont investis, un sacrifice plus grand que celui qu'a entendu leur imposer le législateur. L'augmentation du nombre des membres de certains tribunaux amènerait une plus prompte expédition des affaires et faciliterait le recrutement des juges consulaires dont les fonctions seraient devenues moins écrasantes. Néanmoins, par respect pour nos magistrats, nous ne croyons pas devoir appuyer, quant à présent, une proposition que nous désirerions voir émaner des tribunaux eux-mêmes.

L'institution des juges de paix consulaires, ainsi que nous allons essayer de vous le démontrer, est de nature à apporter une amélioration à l'état de choses existant:

1° En retirant du rôle du tribunal de commerce un certain nombre d'affaires qui ressortiraient au tribunal de paix consulaire;

2° En permettant aux juges de paix de procéder avec plus de célérité que ne le peut faire le tribunal de commerce;

3° En diminuant les frais taxés et frais accessoires applicables à ces affaires.

Avant de vous indiquer quelles affaires pourraient, selon nous, rentrer dans la compétence du juge de paix consulaire, comment et par qui serait nommé ce magistrat, le siège et le fonctionnement de ce tribunal, il y a lieu d'appeler votre attention sur cette modification qui consiste, en certains cas, à enlever des affaires au tribunal de commerce qui se compose de trois juges au moins, pour les porter à la barre d'un tribunal de paix, c'est-à-dire d'un *juge unique*.

Vous savez, messieurs, que dans plusieurs pays, en Angleterre notamment, des affaires quelquefois importantes, civiles, commerciales, voire même criminelles, ressortis-

sent à un tribunal composé d'un juge unique, qui est, suivant les cas, assisté ou non assisté d'un jury. Dans les discussions qu'à occasionnées la nouvelle loi sur l'organisation des tribunaux, nous avons vu ce principe du juge unique faire en France de notables progrès; c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de nos juges de paix.

Votre commission devait donc se poser cette question : de même que des procès civils, dont la nature est déterminée par la loi, sont jugés par un tribunal de paix, n'existe-t-il pas un grand nombre de procès commerciaux qui pourraient, sans inconvénient pour les justifiables, rentrer dans la compétence d'un juge unique ?

Répondant affirmativement, votre commission a eu à rechercher de quelles affaires ce tribunal aurait à connaître et, par assimilation à la loi du 25 mai 1838 sur la compétence des juges de paix civils, elle propose de fixer comme suit celle des juges de paix consulaires :

1° Les juges de paix consulaires connaissent de toutes actions commerciales en dernier ressort jusqu'à la valeur de 100 francs, et à charge d'appel jusqu'à la valeur de 200 fr.

La commission indique les chiffres de 100 et 200 francs qui sont conformes à la loi du 25 mai 1838 actuellement en vigueur; mais l'extension qui va être donnée à la compétence des juges de paix civils sera logiquement acquise à celle des juges de paix consulaires;

2° Les juges de paix consulaires connaissent également, sans appel, jusqu'au taux de la compétence en dernier ressort des tribunaux de commerce, des contestations relatives aux engagements respectifs des employés au jour, au mois et à l'année et de ceux qui les emploient.

Il est encore certaines affaires qui pourraient, peut-être, rentrer dans la compétence de ce juge; nous voulons parler de l'action du porteur d'un effet de commerce contre les endosseurs et les sous-

cripteurs; après la modification que nous demandons de l'art. 138 du Code de commerce, ces procès seront de beaucoup simplifiés. Mais la question est délicate et nous ne faisons que l'indiquer.

Cette fixation en deux paragraphes de la compétence des juges de paix consulaires est fort incomplète; elle ne prévoit pas le cas de demande reconventionnelle et autres incidents de procédure. Votre Commission entend conserver le modeste rôle qui convient à des négociants en indiquant les besoins et les *desiderata* du commerce; elle n'essaie pas de réviser un projet de loi.

L'idée première du projet qui vous est soumis consistait à créer une justice de paix consulaire à côté de chaque justice de paix civile, mais nous avons immédiatement reconnu les dangers d'une telle institution: difficulté de trouver un juge et un suppléant pour chacun des cantons de France, crainte de voir s'établir dans ces cantons une jurisprudence différente de celle du Tribunal de Commerce du ressort; peut être aussi un trop petit nombre d'affaires eût-il été porté à la barre de ces Tribunaux devenus eux-mêmes trop nombreux.

Votre Commission a pensé qu'une justice de paix consulaire devait être installée au sein de chaque Tribunal de commerce; le juge serait un juge titulaire ou un juge suppléant siégeant depuis deux ans au moins, désigné par le Président du Tribunal de commerce; ce juge serait nommé pour six mois, après lesquels il reprendrait sa place dans le Tribunal de commerce. Par ce système, le juge de paix consulaire aurait les capacités et l'expérience nécessaires au bon accomplissement de ses fonctions; il ne pourrait imposer une jurisprudence étrangère à celle du Tribunal dont il émanerait lui-même et devant lequel on pourrait appeler de ses jugements.

Nous avons débarrassé le rôle du Tribunal d'un grand nombre d'affaires;

il est vrai que nous l'avons privé du concours d'un de ses membres. Mais il résulte néanmoins de cette mesure une économie de temps qui profitera aux justiciables, en ce sens que les remises seront moins nombreuses.

Il est à peine besoin d'indiquer que le Tribunal de paix pourra apporter toute diligence à l'expédition des affaires qui seront portées devant lui.

En diminuant pour les causes pendantes au Tribunal de commerce le nombre des remises pour ordres et en les supprimant presque complètement au Tribunal de paix, nous évitons aux plaideurs des pertes de temps, nous leur économisons des indemnités de vacation et frais accessoires.

Nous ne doutons pas qu'à l'institution des Tribunaux de paix consulaire ne corresponde une loi qui fixe, pour les affaires portées devant eux, un tarif des frais et dépens inférieur à celui qui est actuellement en vigueur pour la procédure devant les Tribunaux de commerce. Notre système aura encore cet avantage de diminuer les frais occasionnés par les petits procès.

Les demandes portées devant le juge de paix consulaire doivent-elles être précédées du préliminaire de conciliations? Votre Commission ne le pense pas; elle croit que, pour économiser le temps des plaideurs et celui du juge, il convient de ne pas imposer ce préliminaire; elle ajoute que le magistrat remplissant son rôle de juge de paix pourra souvent concilier les parties à la barre, alors que les plaideurs comprendront qu'il vaut mieux accepter l'avis d'un juge unique que de voir exécuter sa sentence, parce qu'aussi les seuls frais d'assignation ne seront pas un empêchement à cette conciliation et seront moins onéreux aux parties que la perte de temps que leur eût causée une audience de conciliation.

En résumé, l'institution des juges de paix consulaires aurait pour effet:

1° De diminuer le nombre des affaires inscrites au rôle des Tribunaux de commerce, par suite d'en activer quelque peu l'expédition;

2° Pour les affaires portées devant le Tribunal de paix consulaire une prompt solution, une notable économie des frais taxés et des frais accessoires, et fréquemment des conciliations à la barre sans frais appréciables.

ERNEST LEVY.

(Rapport présenté à la Chambre Syndicale des Négociants-Commissionnaires.)

RENSEIGNEMENTS

ET

ACTES OFFICIELS

RÈGLEMENTS D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ET PROGRAMMES POUR LES ÉCOLES
MATERNELLES ET LES ÉCOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES (suite).

Les exercices qu'elle comprend doivent être très variés : la leçon de chose, la causerie, le chant, les premiers essais de dessin, de lecture, de calcul, de récitation, partagent le temps avec les exercices du corps, les jeux de toute sorte et les mouvements gymnastiques. C'est une méthode essentiellement naturelle, familière, toujours ouverte à de nouveaux progrès, toujours susceptible de se compléter et de se réformer.

3° PLAN ET DIVISION DU COURS

Premiers principes d'éducation morale (Art. 13 du décret).

SECTION DES PETITS ENFANTS (ENFANTS DE 2 A 5 ANS)

Soins donnés aux enfants en vue de leur faire prendre de bonnes habitudes, de gagner leur affection et de maintenir entre eux l'harmonie. — Première notion du bien et du mal.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Pliage, tissage, tressage, combinaisons en laines de couleurs sur le canevas ou le papier; petits ouvrages de tricot.

Chant (Art. 23).

SECTION DES PETITS ENFANTS (2 A 5 ANS)

Chants à l'unisson, très simples.
Petits exercices.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Chant à l'unisson et à deux parties, appris exclusivement par l'audition.

Gymnastique (Art. 24).

SECTION DES PETITS ENFANTS (ENFANTS DE 2 A 5 ANS)

Jeux libres et marches.
Évolutions, mouvements gradués.
Soins d'hygiène et de propreté.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Jeux, marches, évolutions, mouvements, exercices gradués.

ARRÊTÉ

RÉGLANT L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
ET LE PLAN D'ÉTUDES DES ÉCOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 28 mars 1882, relative à l'enseignement primaire obligatoire;

Vu les lois du 15 mars 1850 et du 10 avril 1867.

Vu les lois du 11 décembre 1880, relative à l'enseignement primaire complémentaire et professionnel, du 6 juin 1879, relative à l'enseignement de l'agriculture, du 27 janvier 1880, relative à l'enseignement obligatoire de la gymnastique;

Vu la loi du 16 juin 1881, relative à la gratuité de l'enseignement primaire public;

Vu le règlement modèle en date du 6 janvier 1882;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1^{er}. — L'enseignement primaire dans les écoles publiques est partagé en trois cours :

Cours élémentaire;

Cours moyen;

Cours supérieur.

La constitution de ces trois cours est obligatoire dans toutes les écoles, quel que soit le nombre des classes et des élèves.

Art. 2. — Dans toute commune où à défaut d'école maternelle, les enfants au-dessous de l'âge scolaire sont reçus à l'école primaire par application de l'article 2 du règlement modèle, il pourra être établi une classe enfantine dans les conditions prévues par l'article 7 de la loi du 16 juin 1881.

Si dans une école il se trouve plus de dix élèves munis du certificat d'études qui, après avoir terminé le cours supérieur, désirent continuer leur instruction, il pourra être établi un cours complémentaire d'une année, conformément aux prescriptions des décret et arrêté du 15 janvier 1881.

Art. 3. — La durée des études se divisent comme il suit :

Classe enfantine : un ou deux ans, suivant que les enfant entre à 6 ans ou à 5 ans.

Cours élémentaire : deux ans, de 7 à 9 ans.

Cours moyen : deux ans, de 9 à 11 ans.

Cours supérieur : deux ans, de 11 à 13 ans.

Cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur : un an.

Art. 4. — Dans les écoles qui n'ont qu'un maître et qu'une classe, il ne pourra être établi aucune division ni dans cours le moyen ni dans le cours supérieur; il n'en pourra être établi plus de deux pour les enfants au-dessous de 7 ans.

Art. 6. — Dans les écoles qui ont trois maîtres, chaque cours forme une classe distincte.

Art. 7. — Dans les écoles à quatre classes, le cours élémentaire comportera deux classes, chacun des deux autres cours une seule classe.

Art. 8. — Dans les écoles à cinq classes, le cours élémentaire comptera deux classes, le cours moyen deux, le cours supérieur une.

Art. 9. — Dans les écoles à six classes, chacun des trois cours formera deux classes, à moins que le nombre des élèves du cours supérieur ne permette de les réunir en une seule classe.

Art. 10. — Toutes les fois qu'un même cours comprendra deux classes, l'une formera la première année du cours, l'autre la seconde.

Ces deux classes suivront le même programme; mais les leçons et les exercices seront gradués de telle sorte que les élèves puissent dans la seconde année recevoir, approfondir et compléter les études de la première.

Art. 11. — Au-dessus de six classes, quel que soit le nombre des maîtres, aucun cours ne devra comprendre plus de deux années.

Les classes en plus du nombre de six, non compris la classe infantine, seront des classes parallèles destinées à dédoubler l'effectif, soit de la 1^{re}, soit de la 3^e année.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Causeries très simples, mêlées à tous les exercices de la classe et de la récréation.

Petites poésies expliquées et apprises par cœur. — Historiettes morales racontées et suivies de questions propres à en faire ressortir le sens et à vérifier si les enfants l'ont compris. — Petits chants.

Soins particuliers de la maîtresse à l'égard des enfants chez lesquels elle a observé quelque défaut ou quelque vice naissant.

Exercices de langage

(Art. 15 du décret)

SECTION DES PETITS ENFANTS (ENFANTS DE 2 A 5 ANS)

Exercices de prononciation.

Exercices en vue d'augmenter le vocabulaire de l'enfant; petits exercices de mémoire (chants, fables, récits); questions.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Exercices combinés de langage, de lecture et d'écriture préparant à l'orthographe.

1^o Exercices oraux. — Questions très familières ayant pour objet d'apprendre aux enfants à s'exprimer nettement; corriger les défauts de prononciation ou d'accent local.

2^o Exercices de mémoire.

Récitation de très courtes poésies.

4^o Exercices écrits.

Premières dictées d'un mot, puis de deux ou trois, puis de très petites phrases.

4^o Lectures très brèves faites par la maîtresse, écoutées et racontées par les enfants.

Leçons de choses. — Connaissance sur les objets usuels. Premières notions d'histoire naturelle (Art. 15 et 19 du décret)

SECTION DES PETITS ENFANTS (ENFANTS DE 2 A 5 ANS)

Nom des principales parties du corps humain; des principaux animaux de la contrée; des plantes servant à l'alimentation ou les plus visibles pour l'enfant (arbres de la cour, de la route, fleurs familières, etc.).

Noms et usage des objets qui sont sous les yeux de l'enfant. (Objets servant au vêtement, à l'habitation à l'alimentation, au travail).

Études des couleurs et des formes par des jeux.

Notions sur le jour et la nuit.

Observations sur la durée (heure, jour, semaine).

Le nom du jour, la veille, le lendemain.

Age de l'enfant.

L'attention des enfant est appelée sur les différences du chaud, du froid, de la pluie, du beau temps.

Observations sur la saison, ses travaux, ses productions.

Première éducation des sens par de petits exercices :

Faire discerner et comparer par l'enfant des couleurs, des nuances, des formes, des longueurs, des poids,

des températures; des sons; des odeurs; des saveurs.

SECTION DES ENFANTS DE 5 A 7 ANS OU CLASSE ENFANTINE

Notions très élémentaires sur le corps humain; hygiène (petits conseils) petite étude comparée des animaux que l'enfant connaît, des plantes, des pierres et métaux d'usage ordinaires.

L'air, l'eau (vapeur, nuage, pluie, neige, glace).

Petites leçons de choses, toujours avec les objets mis sous les yeux et dans les mains des enfants. Exercices et entretiens familiers ayant pour but de faire acquérir aux enfants les premiers éléments des connaissances usuelles (la droite et la gauche; — noms des jours et des mois; — distinction d'animaux, de végétaux, de minéraux; les saisons) et, surtout, de les amener à regarder, à observer, à comparer, à questionner et à retenir.

Pour l'ordre à suivre dans ces leçons, on essaiera de combiner toutes les fois qu'on le pourra, en les rattachant à un même objet, la leçon des choses, le dessin, la leçon morale, les jeux et les chants, de manière que l'unité d'impression de ces diverses formes d'enseignement laisse une trace plus durable dans l'esprit et le cœur des enfants. On s'efforcera de régler, autant que possible, l'ordre des leçons par l'ordre des saisons, afin que la nature même fournisse les objets de ces leçons et que l'enfant contracte ainsi l'habitude d'observer, de comparer et de juger. Les indications ci-dessous pourront guider la maîtresse dans le choix des sujets de leçons (1).

(1) Cet essai du programme spécial pour les leçons de choses de la classe infantine est en majeure partie emprunté à un travail de M. l'inspecteur général Cadet, publié dans le *Dictionnaire de Pédagogie*; il a été adopté par le Conseil supérieur, à titre d'indications utiles aux maîtresses.

La suite de l'article de notre correspondance de Nâås (Suède) paraîtra dans le prochain numéro de la *Science populaire*.

PENSÉES ET MAXIMES

L'air s'échappe d'un vase qui se remplit, l'homme qui se remplit de vérités utiles se débarrasse de l'orgueil. (Plutarque).

*
**

Si nous jouissons de la lumière, ce n'est pas seulement pour être aperçus, mais pour nous rendre service les uns les autres. (Plutarque)

*
**

Le laboureur aime à voir les épis se pencher vers la terre; ceux qui, par légèreté, portent la tête haute, il juge qu'ils sont vides. Il en est ainsi des jeunes gens qui se livrent à la philosophie, ils annoncent d'autant plus de vanité dans leur manière, ils affectent d'autant plus de mépriser le monde.... qu'ils sont

plus vides en effet. Mais quand ils parviennent à cueillir les fruits de la sagesse, quand ils commencent à s'en emplit, ils se dépouillent de leur insolence et de leur vanité. (Plutarque.)

*
**

Il faut que la culture ait pénétré jusqu'à cette profondeur pour que l'amour des choses de l'esprit devienne une habitude et une force. Rester, faute de quelques efforts, incapables des plus nobles plaisirs de l'homme, perdu dans cette foule indécise et si lourde aux États, qui n'aime rien et envie tout, quelle misère! (D. Nisard.)

*
**

Comme tout regarder conduit à ne rien [voir,
Tout apprendre aujourd'hui mène à ne [rien savoir.

Rappelez-vous l'enfant qui, se trouvant [aux prises
Seul, avec un panier tout rempli de cerises,
Des belles fit d'abord un choix judicieux;
S'il se fût arrêté, sans doute il eût fait [mieux.
Comme il était gourmand, il n'en laissa [pas une;
Il en mourut, hélas! C'est une loi com- [mune:
Que, même en ses travaux, comme en tous [ses plaisirs,
L'homme, pour être heureux, doit borner [ses désirs.
(Mennechet.)

*
**

C'est la bonne éducation qui seule peut conduire à la vertu, qui seule est capable de procurer le bonheur. Les autres biens ont toute la fragilité de la nature humaine et méritent bien peu d'être recherchés. (Plutarque.)

Le Gérant : BOUDARD

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Offre gratuitement à tous nos lecteurs la 7^{me} édition de son **Traité de Médecine pratique**, dans lequel il expose sa méthode consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison des **maladies chroniques de tous les organes**, et des **hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie et de matrice**, etc. Adresser les demandes, quai St-Michel, 27, Paris.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE

Extraction des dents sans douleur. Conservation et guérison des dents par l'aurification à l'ORDORASEC.

POSE DE DENTS ET DENTIERES SANS PLAQUES (brevetés)


laisant le palais libre, n'altérant ni le sens du goût, ni la prononciation. 45, rue de Lafayette.

POUGUES
rendre une bout GASTRALGIES, DYSPESIES, GRAVELLE
au repas contre

PROGRAMME DES SPECTACLES

8 0/0 PORTE-ST-MARTIN. — Le Bossu.
8 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — 3 Pierrots.
8 1/2 CIRQUE D'ÉTÉ. — Exercices équestres.
8 0/0 ROBERT-HOUDIN. — Prestidigitation
8 0/0 FOLIES-BERGÈRE — Tous les soir
8 1/2 HIPPODROME. — Exercices équestres
Courses. Mlles Elisa, Léona Daro.
8 0/0 ALCAZAR — Spectacle varié.
PANORAMA. — Reichshoffen, rue St-Honoré.
PANORAMA. — La prise de Belfort, rue de Bondy.
MUSÉE GRÉVIN — Passage Jouffroy, boul. Montmartre, 19.
8 0/0 CONCERT DES CHAMPS-ÉLYSÉES. (Derrière le palais de l'Industrie). — Solistes, orchestres et chœurs. Abri en cas de pluie.

20 RÉCOMPENSES dont 5 MÉDAILLES D'OR
42 ans de Succès
42 ans de Succès



ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

Bien supérieur à tous les Produits similaires.
Souverain contre les Indigestions, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; Excellent aussi pour la toilette et les dents.
FABRIQUE à LYON, cours d'Herbouville, 9
MAISON à PARIS, rue Richer, 21.
Dans les principales Maisons de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie et Epicerie fines.
SE MÉFIER DES IMITATIONS

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques :

Les trois journaux populaires illustrés : **SCIENCE, MÉDECINE & ENSEIGNEMENT**

15 CENTIMES LE NUMÉRO DE 16 PAGES DE TEXTE ILLUSTRÉES DE 4 OU 5 GRAVURES

ABONNEMENTS : Paris, UN AN, 8 fr., SIX MOIS, 4 fr. — Départements, UN AN, 10 fr., SIX MOIS, 5 fr. — Etranger, UN AN 12 fr

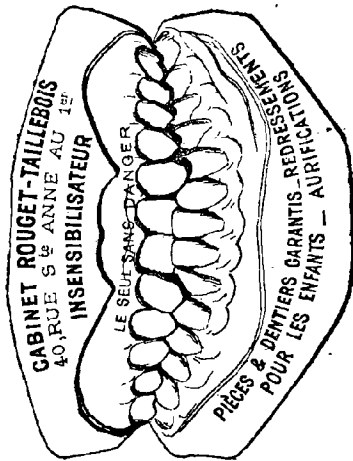
Vient de paraître :

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

chez JEANMAIRE, libraire, 32, rue des Bons-Enfants

LOUIS BLANC, HISTOIRE DE DIX ANS, 1830 A 1848

2 magnifiques volumes 4° de 800 pages chacun — 400 gravures types militaires coloriés.



NUTRIGINE MORIDE
ALIMENTATION FORCÉE

Poudre de Viande Biscuits et Chocolats

2, RUE BRONGNIART PARIS

LA BOURBOULE

EAU MINÉRALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE

Chlorurée sodique, bi-carbonatée, arsenicale
(28 milligr. d'arséniate de soude par litre)

Un demi verre à trois verres par jour avant ou pendant les repas.

Régénère les enfants débiles et les personnes faibles. Anémie, Lymphatisme, Affections de la toue et des voies respiratoires, Fièvres intermittentes. Emploi usuel en boisson et en gargarismes contre les Bronchites et Angines; en boisson et lotions pour les dartres légères, gercures et rougeurs.

HYGIÈNE DES ENFANTS PARFUMERIE DE LA JEUNE MÈRE
67, rue de Provence, Paris.

SAVON DE L'ENFANCE
au Benzoin et à l'extrait de plantes marines.

Spécialement préparé pour les enfants et personnes dont la peau est délicate. Le pain, 4 fr. 50.

On offre gratis - l'Art d'élever les Enfants - du Dr BROCHARD

Pour tout ce qui concerne la publicité dans les Journaux populaires, s'adresser à M. DE CHAUFFOUR, régisseur, rue Montmartre, 99 (Cour des Messageries).

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES

<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à flamme directe de 8 à 50 chevaux.</p>	<p>MACHINE VERTICALE DE 1 A 20 CHEVAUX</p>	<p>MACHINE HORIZONTALE</p> <p>Locomobile ou sur patins Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux</p>
<p>Médaille d'or, Exposition 1878 - Cl. 52</p>	<p>Toutes ces Machines sont prêtes à livrer</p>	<p>Envoi franco des Prospectus détaillés</p>

MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et Cie, successeurs. Ingénieurs-Mécaniciens
144, faubourg Poissonnière, PARIS

4 Diplômes d'honneur de 1867 à 1889

PRESSÉS

Pour imprimer soi-même, sans aucun apprentissage, de 1 à 1,000 Exemplaires, Ecriture, Plans, Dessins, Musique, etc. tracés sur papier comme à l'ordinaire. - Prix selon format. - 8 grandeurs.

IMPRIMERIE à CARACTÈRES

Contenue dans une jolie boîte à casses. - 580 lettres, chiffres; accessoires et instruction

Expériences publiques chez le seul Inventeur

PAUL ABAT, 126, RUE D'ABOUKIR (Porte St-Denis) PARIS

Envoi des Prospectus et Spécimens contre 15 c. pour l'affranchissement.

Expéditions contre remboursement ou mandat-poste joint à la demande.

Recompense nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

5 MÉDAILLES D'OR

4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature

EN ENCRE BLEUE

Se vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER très-solide	RECOUVERTE de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr.
6 - 9 fr.	6 - 14 fr.
12 - 16 fr.	12 - 24 fr.

Port 40^e p'douz. franco p^r 25 fr.

Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames

Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30^e

Envoi gratuit et fco de splendide Catalogue illustré

N^o GRAY, R. MEY & C^{ie}, S^{rs}, 43, b^{is} des Capucines, Paris

FUSILS ANGLAIS

Grand choix de REVOLVERS

Effet du CHOKEBORE anglais sur un lièvre à 50^e

Armes sérieuses et garanties, vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

(En face de la rue de l'Echelle)

GERÇURES, CREVASSES

La GLYCÉRINE ANGLAISE du D^r SCHMIDT garantie sans Acides et d'une pureté parfaite adoucit la peau et les mains. - Flacon à 0^e60, 1^e10 et 2^e.

PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

GOUDRON FREYSSINGE

Liqueur normale concentrée de Goudron de Norvège pour préparer instantanément EAU, VINS, BIÈRE & TISANES de Goudron

Un Flacon suffit pour se convaincre de sa supériorité contre:

Affections chroniques de la POITRINE, des BRONCHES et de la VESSIE

ÉCOULEMENTS rebelles, Maladies ÉPIDÉMIQUES.

2 fr. - PARIS, rue de Rennes, 105, et les Pharmacies.

Imp. cent. de journaux (Société anonyme), 14, r. des Jeûneurs, Paris. Devillaire, adr. dél.

Impr. avec les encres de la maison Schneider.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

7 SEPTEMBRE 1882

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

2^e ANNÉE

N^o 84 — Prix : 15 centimes Rédacteur en chef : RENÉ SAINT-MARTIN

BUREAUX : 99, rue Montmartre (Cœur des Messageries)

Professeur à l'Association Polytechnique

AVIS IMPORTANT

Nous donnons gratuitement à nos Lecteurs la Table de « l'Enseignement Populaire » 1 à 52, et nous leur offrirons ces jours-ci la Table des feuilles 53 à 84, afin de leur en permettre la brochure sans attendre le mois de novembre.

Les articles qui n'ont pas été terminés dans « l'Enseignement » : — *Lettre au Directeur sur Nûds (Suède)*, — *Astronomie de M. Garrassut*, etc., etc., — sont insérés dans la « Science Populaire. » La suite de ceux qui paraissent dans ce Supplément trouveront également leur place dans ce Journal.

VARIÉTÉS

UNE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE PÉRETTE

On trouvera peu d'écoliers et d'écolières, si jeunes qu'ils soient, qui ne reconnaissent (l'expérience en a été faite) un similaire de la fable *La Laitière et le Pot au lait*, dès les premières lignes du morceau qui va suivre. Je l'ai traduit des *Arabica analecta inedita* de Jean Humbert (1), et je le donne ici, d'abord parce que je le crois connu d'un bien petit nombre de personnes même parmi celles qui savent lire le texte arabe, et je doute encore plus qu'il ait jamais été publié en frau-

(1) Parisii, à typographia regia, 1838, in-8°, p. 19-21. Il y a sur l'auteur une notice dans la *France littéraire* de Quérard, à laquelle il a activement collaboré, et son livre a été l'objet d'un compte rendu élogieux de M. de Slane, dans le *Journal Asiatique* de 1838 (3^e série, t. VI, p. 423-431). Le titre indique que les fragments dont se compose le volume ont été tirés de trois manuscrits de la bibliothèque de Genève, pour servir aux auditeurs du cours d'arabe professé par Humbert à l'Académie de sa ville natale.

çais; puis, parce que j'ai été frappé du tour original du récit et de l'amusante « extention » donnée à ses « circonstances » — l'expression est du *bonhomme* lui-même (1); — et enfin, parce que je suppose tous mes lecteurs bien aises qu'on leur fasse entendre, sur un thème qui leur est familier et dont les amplifications très diverses forment une chaîne qui remonte de La Fontaine jusqu'au *Pantchâtantra*, des variations nouvelles.

Savoir d'où La Fontaine a réellement tiré sa délicieuse fable est un point assez débattu, et pas encore formellement décidé. Je ne veux pas me mêler à la controverse, sur laquelle les amateurs peuvent consulter P.-L. Solvet (2), C.-M. Robert (3) et M. Lancereau (4). Je crois seulement, avec ce dernier, que l'emprunt du sujet a été fait directement à Bidpay, dans la traduction latine de *Calila et Dimna*, du P. Poussines de 1666 (5). C'est d'ailleurs la con-

(1) Avertissement du second recueil de *Fables choisies* publiées en 1678-1679, édition de la Bibliothèque elzévirienne. T. I. (1873), p. 183 des *Œuvres complètes de La Fontaine*, publiées par G. Marty-Laveaux.

(2) *Etude sur La Fontaine*. Paris, 1822, in-8°. (Anonyme)

(3) *Fables inédites*. Paris, 1825, 2 v. in-8°.

(4) *Hitopadésa*, de la Bibliothèque elzévirienne, 1855, in-16, dont les notes ont été reportées intégralement dans la publication plus récente du même traducteur : *Le Pantchâtantra ou Les Cinq Livres*. Paris, 1871, gr. in-8°.

(5) *Le Pantchâtantra* (61. cit.), avant-propos, p. xxxi. — Observons que M. Lancereau contredit là, et il a bien raison, ce qu'il mentionne, à propos des imitations qui ont été faites de l'histoire du *Pot de farine*, à un autre endroit, où il a reproduit sans plus ample examen ce qu'il avait déjà dit à ce sujet dans l'*Hitopadésa*. Lui et tous ses devanciers, y compris M. Louis Lacour dans son édition très soignée du *Des Périers* de la Bibliothèque elzévirienne ont commis la même erreur quand ils ont rattaché la fable de La Fontaine, sur la

firmation pure et simple du dire de notre grand fabuliste (1).

Ceci admis, il s'ensuivrait que la verve de l'auteur de *La Laitière et le Pot au lait* a puisé ses inspirations dans ce que j'appellerai, pour me servir d'un mot à la mode, surtout depuis les congrès internationaux littéraires, l'« adaptation » arabe de l'histoire du *brahmâne Swâbhâva Kripâna et son pot de farine* du *Pantchâtantra*, et de l'histoire du *brahmâne Devasarman qui brise les pots de l'Hitopadésa*. Dans les deux compositions en sanscrit, qui diffèrent assez sensiblement entre elles par les détails, l'exposition est d'une extrême sécheresse et éveille peu l'intérêt. L'écrivain arabe, en en modifiant les faits à son tour, a su donner à la narration plus de vie et de mouvement; on le voit déjà dans le passage de *Calila et Dimna* que nous trouvons dans l'édition de Silvestre de Sacy (2). Mais le progrès est bien mi-ux marqué encore

désignation de laquelle ils ne sont même pas toujours d'accord, les uns à la nouvelle XV, les autres à la nouvelle XIV de l'auteur du *Cymbalum Mundi*. Ni dans l'une ni dans l'autre de ces nouvelles, ni même en feuilletant avec soin tout le livre des *Récréations et joyeux devis*, il ne m'a été possible de rien découvrir qui rappelle de près ou de loin la *Laitière et le Pot au lait*. Je me demande si ce n'est pas Solvet qui est coupable de la première inexactitude, répétée par tout le monde après lui.

(1) « ... où j'ay puisé ces derniers sujets... Je diray par reconnaissance que j'en dois la plus grande partie à Pilpay, sage Indien. Son livre a esté traduit en toutes les langues. » l. c., p. 184.

(2) N^o 2035 du Catalogue de sa bibliothèque. Paris, 4816, in-4°. — Dans un article très curieux et très bien fait signé B., du *Bulletin du bibliophile* de mars-avril 1879, intitulé l'*Index Society*, on lit que le texte arabe des *Fables de Bidpay* a été publié « avec traduction et notes ». Je sais plus d'un orientaliste qui voudrait que M. B. dit vrai; mais malheureusement, il se trompe. Le livre n'a pas été traduit

dans le texte découvert à Genève, qui est à peu près double du précédent en étendue (1).

La riche imagination du conteur s'y donne pleine carrière ; le comi-

en français, et c'est d'après la traduction anglaise de Knatchbull que je donne plus loin le passage dont il est question ici. *Calila et Dimna* est d'ailleurs un ouvrage tout à fait classique, et l'un de ceux que M. Deffrémery a expliqués en 1879 à son cours d'arabe du Collège de France.

(1) Humbert avait publié, en 1834, une *Arabica Chrestomathia faciliior* qui eut le plus grand succès, comme on peut le voir dans la *France littéraire contemporaine* de Louandre et Bourquelot. L'ouvrage est indiqué en 2 volumes dans la plupart des bibliographies. Mais l'auteur est mort en 1851 sans avoir fait paraître le second, ce qui est d'autant plus à regretter que ce deuxième tome devait se composer en grande partie d'un *Lexicon Amplissimum*.

Humbert a inséré dans sa *Chrestomathie* l'épisode de *Calila et Dimna*, emprunté à l'édition de de Sacy, portant l'intitulé: *Monachus et butyri vasculum*. Quand il donna dans ses *Analecra* de 1833, d'après le manuscrit qui lui était venu sous les yeux plus de quatre ans auparavant, la leçon nouvelle, il eut soin d'ajouter au titre la note: « Legitur hæc narratio, prorsus vero diversa, in libro inscripto: *Calila et Dimna*, p. 217 editionis Saacyanæ, Parisiis, 1812. Vide quoque nostram *Arabicam Chrestomathiam faciliorem*, p. 302 ». Or, les deux morceaux que cette indication permet de mettre en regard l'un de l'autre étant imprimés avec les mêmes caractères et la même justification typographiques, il n'y a pas besoin d'être bien savant pour estimer leur rapport de longueur ; il su fit de compter les lignes.

Voici maintenant la traduction de ce même épisode que, pour aller plus vite, j'ai prise dans la version anglaise de l'édition de de Sacy donnée par le révérend Wyndham Knatchbull, sous le titre: *Kalila and Dimna, or the fables of Bidpay, translated from the Arabic*. Oxford, 1819, in-8°. L'interprétation, bien qu'elle évite d'être trop littérale, est assez fidèle, comme j'ai pu m'en convaincre, sauf sur un seul point: Knatchbull, a le tort de rendre par *oil* le mot *šemn*, se souvenant trop du *šchemén* hébraïque, tandis qu'en arabe *šemn* ne s'applique qu'au beurre, et en particulier dans le dialecte algérien (voir Marcel, *Vocabulaire français-arabe*. Paris, 1837, in-8°), au beurre fondu.

« Un dévot avait l'habitude de recevoir tous les jours, dans la maison d'un mar-

que du fond, parfois discrètement voilé, s'y mêle aux détails de mœurs les plus significatifs, sans cependant laisser languir le récit. Et je me figure volontiers, comme réalisation du

Contiguere omnes intentique ora tenebant un cercle d'auditeurs orientaux demi-barbares de nos jours, écoutant ces particularités de la vie civilisée de leurs pères au temps des

chand, une certaine quantité d'huile et de miel, et, après avoir consommé ce qu'il lui fallait, il mettait le reste dans une jarre qu'il pendait à un clou, dans un coin de sa chambre, espérant arriver, à un moment donné, à remplir le vase. Un jour qu'il était étendu sur son lit, un bâton à la main, la jarre étant suspendue au-dessus de sa tête, il réfléchit au prix élevé de l'huile et du miel et se dit: « Je vendrai ce qu'il y a dans cette jarre et j'achèterai avec l'argent qui en proviendra, dix chèvres qui, produisant chacune un petit tous les cinq mois, indépendamment du produit des chevreaux, sitôt qu'ils commenceront à donner des portées, formeront avant qu'il soit longtemps un nombreux troupeau. » Il continua ses calculs et trouva qu'à ce taux-là, il aurait en deux ans plus de quatre cents chèvres. « Ce temps écoulé, dit-il, j'achèterai cent têtes de gros bétail dans la proportion d'un taureau ou d'une vache pour quatre chèvres; j'achèterai alors de la terre et je donnerai des gages à des journaliers pour la labourer et la mettre en état de produire des récoltes; de sorte qu'avant cinq ans j'aurai réalisé une grande fortune par la vente du lait de mes vaches et des produits de mon terrain. Je m'occuperai aussitôt après de bâtir une maison magnifique et de prendre à mon service quantité de domestiques et de servantes, et, mon train de maison étant complet, j'épouserai la plus belle femme que je pourrai trouver, laquelle devenant mère en temps voulu, me gratifiera d'un héritier de mes possessions. Celui-ci, en avançant en âge, recevra les meilleurs maîtres qu'il soit possible d'avoir. Si ses progrès dans la science répondent à ma légitime attente, je serai largement payé des peines que j'aurai prises et des dépenses que j'aurai faites pour lui; mais si, au contraire, il trompe mon espoir, la canne que j'ai là sera l'instrument par lequel je lui ferai sentir le mécontentement d'un père justement irrité. » A ces mots, il leva brusquement la canne qu'il tenait dans la direction de la jarre, la cassa, et le contenu se répandit sur sa tête et coula sur son visage.

califes, silencieux et suspendus aux lèvres du narrateur (1).

Je demande beaucoup d'indulgence pour ma traduction. Elle n'est rien moins qu'élégante, parce que j'ai tenu à serrer de fort près le texte, afin de conserver le plus possible la couleur locale. En outre, comme j'ai travaillé sans faire appel aux lumières d'aucun des amis éclairés qui ne me manquent cependant point, je ne réponds pas que certains sens que j'ai adoptés soient indiscutables. Les gens compétents savent que, lorsqu'on doit se contenter des travaux lexicographiques de Freytag et même de ce qui a paru jusqu'ici de ceux de Lane, pour interpréter des auteurs comme le mien, appartenant au plus tôt au sixième ou au septième siècle de l'hégire, on est exposé à demeurer court plus d'une fois. Mais je me crois sûr que le contexte général n'a souffert en rien, et c'est tout ce qu'il faut pour la majorité de ceux auxquels je m'adresse. Les parties de ma phrase mises entre parenthèses sont les sous-entendus du texte, tels que je les ai compris. Cette observation et les quelques notes explicatives que j'ai cru devoir ajouter seraient bien superflues pour des arabisants.

LE CÉNOBITE (a) ET LE POT AU BEURRE

....Scheymâs (b) dit (alors):

(1) M. Lancereau a rappelé, vers la fin de la note de l'*Hitopadesa*, ayant trait à l'histoire de Devasarman, qu'il ne faut pas oublier, dans le nombre des récits analogues qui nous occupent, les aventures d'Al-Aschar, le cinquième frère du barbier des *Mille et une Nuits* (édition du *Panthéon littéraire*, p. 227-229). En effet, on y trouve des similitudes rattachées avec le fragment d'Humbert, surtout dans la description des préliminaires de la demande en mariage et des préparatifs de la cérémonie. Mais quelle différence entre la sobriété de paroles de notre conteur et la conduite toujours guidée par de louables sentiments de son héros, d'une part et d'autre part, l'impudente prolixité du barbier et l'acte de brutalité aussi révoltante que stupide qui termine son histoire! Quel contraste aussi entre la dignité innée chez l'homme pieux du vizir Scheymâs et la vanité idiote d'En-Nâschar!

Sache, ô Roi, qu'il y avait un homme voué aux pratiques religieuses, auquel un des nobles habitants de certaine ville donnait l'abri. Cet homme pieux recevait comme subside quotidien, attribué par le grand personnage en question, trois galettes de farine bise avec un peu de beurre et de miel. Dans ce pays là, le beurre était cher et le religieux se mit à amasser tout ce qu'il en (pouvait) mettre de côté, dans un vase qu'il possédait; en attendant qu'il l'eût rempli, il le suspendit (à un clou de son galetas), au-dessus de sa tête, craignant (pour son bien) et prenant des précautions (pour le conserver).

Or, un jour qu'il se tenait assis sur sa (natte qui lui servait de) couche, avec sa canne à la main (pour tenir les voleurs en respect) (c), une réflexion lui vint au sujet du beurre et de son prix élevé et il se dit en lui-même (d) : « Il faut que je m'occupe de vendre ce beurre que je garde là en cachette; avec le prix que j'en obtiendrai, j'achèterai (e) une brebis, et, pour en tirer parti, je m'associerai avec un paysan (f) possesseur d'un bélier. Il est certain que la première année elle mettra bas soit un mâle, soit une femelle; et la seconde année de même et, désormais, mâles et femelles ne cesseront de se multiplier, finissant par devenir quelque chose de considérable. J'en vendrai ce qui me fera plaisir, et, avec le produit, j'achèterai une génisse et un taureau: ils mettront au monde une nombreuse progéniture que je diviserai en portions dont je vendrai (l'une ou l'autre) selon ma fantaisie. Et j'achèterai la terre une telle (g) pour telle et telle somme. Je m'y ferai planter un parc et construire une habitation spacieuse. Je me procurerai des vêtements de toute sorte (h); j'achèterai des esclaves des deux sexes, et j'épouserai la fille du dignitaire (i) un tel ou du prince (k) un tel, et je ferai un repas de noces dont le pareil ne se sera jamais vu.

A cette occasion, j'immolerai des

victimes en sacrifice; elles me serviront à apprêter les mets recherchés et, avec ce qui en restera, les hors-d'œuvre et les ragoûts (l). Je réunirai là une troupe de bouffons, artistes consommés, et tout un peuple de chanteuses, avec les danseuses les plus belles et les (différents) genres d'illuminations. J'y inviterai les pauvres et les riches, les doctes, les gens bien élevés et les principaux du pays, jusqu'au Sultan même avec sa suite (m); et quiconque désirera la moindre chose, je ferai mettre devant lui les mets pour qu'il mange et la boisson pour qu'il boive à son gré. Et je renverrai satisfaits les invités, (à savoir) tout ceux qui auront demandé quelque chose, (fût-ce de celles) dont on (ne) fait largesse (que) dans le palais du roi. Après cela, j'entrerai auprès de la mariée pour la voir sans voile et avec sa coiffure de circonstance (n). Je serai heureux de contempler sa beauté. Je lui dirai de douces paroles et je prendrai avec elle une collation. Je me sentirai transporté et je donnerai cours à ma joie. Puis, je me dirai en moi-même : « Ta destinée s'accomplit merveilleusement ! » et « j'ai trouvé à me reposer (des fatigues) de l'état religieux. » Après quoi, mon épouse deviendra grosse et m'enfantera un fils qui fera mon bonheur. Je donnerai, pour le fêter, réjouissances et festins. Je ferai son éducation pour la dignité et les bonnes manières, et je l'instruirai dans la science et dans la morale. Je rendrai son nom célèbre (o) parmi les hommes, et je me glorifierai de lui au milieu de ceux qui fréquenteront ma maison. Je lui prescrirai de faire telle et telle chose, et je l'empêcherai de faire telle et telle autre. Si je vois qu'il est obéissant (p), je lui procurerai encore plus de sciences et d'agrèments. Mais si je le vois indocile, je tomberai sur lui avec cette canne que j'ai à la main....

Et, (en effet, en disant ces mots), il leva la (canne) de (toute) sa force au-dessus de sa tête, de façon qu'elle atteignit la jarre de beurre et la

brisa. Avec cela, les fragments lui tombèrent sur le crâne et le beurre qu'ils contenaient coula en ruisseaux sur sa figure et sur sa barbe. Ses habits et sa couche en furent tout gâtés.

Il est demeuré en exemple pour tous ceux qui accueillent bien les admonitions.

Et c'est pour ce motif, ô roi, que (l'on dit) : « Il n'y a pas de nécessité, pour l'homme, de parler d'une chose (pouvant arriver) avant qu'elle soit présente. »

Notes et éclaircissements

(a) J'ai été obligé de traduire ainsi parce que Humbert s'est servi du titre *Cænobita et Vas butyri*. Mais *Cænobita* est encore moins bon à employer que *Monachus* du fragment parallèle de la *Chrestomathie*. Dans ce dernier cas, cependant, on pouvait invoquer l'autorité considérée de Silvestre de Sacy, qui, dans la table en français des chapitres de son *Calila et Dimna*, donne pour titre au X^e, celui-là même qui renferme le fragment dont nous parlons, *Le Moine et la Belette*, etc., alors que ce moine a femme et enfant. Dans notre espèce, s'il fallait absolument choisir j'aimerais peut-être encore mieux *anachorète* que *cénobite*. Au reste, dans le surplus du texte je ne me suis plus astreint à aucune de ces dénominations pour rendre l'expression *nâcik*.

(b) La deuxième section des *Analecta* renferme le commencement de l'histoire du roi indien Djal'ad. Elle est entremêlée de fréquents apologues, emboltés parfois les uns dans les autres, que lui conte son vizir Scheymâs. Cela se passe exactement de même dans *Calila et Dimna*, entre le Monarque Dabschélim et le sage Bidpay.

(c) Ce motif est prêté par l'*Hitopadésa* au brahmane Dévasarman.

(d) Un idiotisme très caractérisé de l'arabe, c'est l'emploi, pour exprimer la forme réfléchie, du verbe simple ayant pour régime direct le mot *néfs*, qui signifie *âme, personne*, accompagné d'un possessif. Nous retrouvons jusqu'à un certain point, dans notre propre langue, cette même tournure, et il est remarquable qu'elle semble avoir plu particulièrement à La Fontaine. Outre l'exemple cité par le *Dictionnaire de Littré*, je vois encore, dans *L'Ane et le petit Chien* (liv. IV, p. 5) :

Comment, disait-il en son âme...

Je n'aurais eu qu'à m'exprimer comme lui pour donner le mot à mot le plus rigoureux.

(e) On peut noter, comme curiosité, que j'achèterai se dit en arabe *achetery*, et je

serais bien surpris si les étymologistes de l'école d'Etienne Guichard, l'auteur de l'*Harmonie étymologique des langues*, et de Ménage n'en avaient pas jadis tiré de fausses conséquences. Mais au fond, il n'y a pas plus de rapport entre l'un et l'autre qu'entre *emballer* et *emballein*.

(f) Littéralement *laboureur*. Du verbe *falaha*, labourer (où l'h se prononce comme le ch allemand de *nacht* ou le j espagnol de *hijo*) vient le substantif *allâh* ou *fellâh*, qu'on a transformé en *fellah*, mot bien connu des habitués de nos expositions de peinture, et dont la prononciation usuelle fait songer à ce personnage fameux qui savait toutes les langues, mais qui, pour sa commodité, les parlait toutes en français.

(g) Ce vague intentionnel dans la désignation des personnes et des choses est tout à fait propre aux Orientaux. On en voit déjà trace dans le livre de *Ruth* (IV, 1, où la Vulgate emploie la périphrase assez peu exacte *vocans eum nomine suo*, alors qu'il y a littéralement : *assieds-toi ici*, UN TEL !) Peut-être produisait-il, dans la narration de notre apologue, un effet risible, par une cause diamétralement opposée à celle qui nous fait trouver comiques les énumérations à chiffres si minutieusement précis de Rabelais. Remarquons encore en passant que l'arabe littéral *foulâniyôn* employé ici a donné directe-

ment naissance à l'espagnol *futano* = un tel.

(h) Littéralement *des habits et des par-dessus*.

(i) Littéralement *Houâdjah*. On trouve communément le terme *hodja* ou *chodja* dans les ouvrages traitant des choses du Levant. Il appartient à l'arabe postérieur à la conquête ottomane.

(k) Le texte dit de *l'Emir*.

(l) Peut-être faudrait-il, à *hors-d'œuvre* substituer *entrées*, et à *ragoûts macédoines*, l'*olla podrida* ou *puchero* des Espagnols.

(m) Le mot a pour acception primitive *armée*.

(n) Je ne saurais mieux faire, pour expliquer ce passage, que de transcrire quelques lignes empruntées à l'édition sans pareille des *Mille et une Nuits* qu'a donnée Lane (*The Thousand and one Nights, a new translation*. London, 1839. 3 vol. gr. in-8°). Dans la note de six pages qui forme un traité complet sur les mariages musulmans, on lit (t. I, p. 323, *in fine*) :

« Le marié monte auprès de la mariée, qu'il trouve assise, avec un châle jeté sur la tête, de façon à cacher entièrement sa figure... Il lui fait un présent en argent, comme *prix pour se découvrir la face*, et ayant écarté ce qui la lui cache, il la regarde alors, le plus souvent pour la première fois. »

Et un peu plus haut (p. 322) :

« La mariée porte une espèce de couronne ou de bonnet de carton... et est complètement voilée... par un châle de cachemire mis par dessus la couronne et qui couvre tout son corps... mais de riches ornements de tête y sont attachés extérieurement. »

On remarquera à ce propos que ce bon M. Jourdain a peut-être plus raison qu'il ne croit dans ses remarques sur la confection des Levantins. J'ai dû employer ici dix mots pour rendre le seul *djilâ-one*, et il en a fallu six ou sept à Freytag lui-même (*Lexicon arabico-latinum*, t. 1. 299 b.) pour l'expliquer par *comtam nitentemque sublato velo conspicerem sponsam*. Et encore, je m'aperçois maintenant que j'ai oublié le *nitentem* qui a rapport à *henna* et au *kohl*, dont les paranymphe de la mariée ont pour mission

... de peindre et d'orner son visage.

On peut là-dessus consulter Lane, *loc. cit.*

(o) Il paraît, d'après Freytag, que c'est dans l'arabe moderne seulement qu'on peut employer le verbe équivalent à *rendre célèbre*, dans le sens évidemment favorable qu'il a ici. Auparavant il se prenait toujours en mauvaise part.

(p) Littéralement *filz de l'obéissance*, et de même, un peu plus loin, *filz de l'indocilité*.

JULES DUKAS,

Membre de la Société Asiatique de Paris

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques :

Les trois journaux populaires illustrés : SCIENCE, MÉDECINE & ENSEIGNEMENT

15 CENTIMES LE NUMÉRO DE 16 PAGES DE TEXTE ILLUSTRÉES DE 4 OU 5 GRAVURES

ABONNEMENTS : Paris, UN AN, 8 fr., SIX MOIS, 4 fr. - Départements, UN AN, 10 fr., SIX MOIS, 5 fr. - Etranger, UN AN 12 fr

Vient de paraître :

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE


chez JEANMAIRE, libraire, 32, rue des Bons-Enfants

LOUIS BLANC, HISTOIRE DE DIX ANS, 1830 A 1848

2 magnifiques volumes 4° de 800 pages chacun — 400 gravures tyres militaires coloriés.

FUSILS ANGLAIS

Grand choix DE REVOLVERS



CARTRIDGES de tir et de parade

Effet du CHOCKBORE anglais sur un lièvre à 50°
Armes sérieuses et garanties,
vendues aux mêmes prix qu'à Londres.

A. GUINARD & C^e
8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8
(En face de la rue de l'Echelle)

VERITABLE

EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
5 MÉDAILLES D'OR
4 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

EXIGER le fac-simile de la signature

EN ENCRE BLEUE

Sé vend chez les Epiciers & Pharmaciens.

GRAY COLS & MANCHETTES en PAPIER MOULÉ

Et en Papier recouvert de toile
Linge élégant, solide, commode pour tous
PRIX DU BLANCHISSAGE

EN PAPIER	RECOUVERTE
très-solide	de Toile
la douz. 1.75	la douz. 2 fr.
6 - 9 fr.	6 - 11 fr.
12 - 16 fr.	12 - 21 fr.
Port 40 ^e dans	franco p ^e 25 fr.



Manchette élégante & solide pour Hommes et pour Dames
Se fait à 1 et 2 boutons en 22, 24, 26, 28 et 30 "/>

Envoi gratuit et éco du splendide Catalogue illustré

M^c GRAY, B. MEY & C^o, S^o, 43, b^e des Capucines, Paris

Imp. cent. de journaux (Société anonyme),
14, r. des Jeûneurs, Paris. Devillaire, adf. del.

Impr. avec les ancras de la maison Schneider